John Adams
Library.

IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.

SHELF No.
ADAMS
90.2
V.6

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME SIXIEME.

DICTIONNAIRE
RAISONNÉ
UNIVERSEL
D'HISTOIRE NATURELLE;
CONTENANT

L'HISTOIRE DES ANIMAUX,
DES VÉGÉTAUX ET DES MINÉRAUX,

Et celle des Corps céleſtes, des Météores, & des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE ET LA DESCRIPTION
DES DROGUES SIMPLES TIRÉES DES TROIS REGNES;

Et le détail de leurs uſages dans la Médecine, dans l'Économie domeſtique & champêtre, & dans les Arts & Métiers:

PLUS, une Table concordante des Noms Latins, & le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par M. VALMONT DE BOMARE, Démonſtrateur d'Hiſtoire Naturelle avoué du Gouvernement; Cenſeur Royal; Directeur des Cabinets d'Hiſtoire Naturelle, de Phyſique, &c. de S. A. S. Monſeigneur le PRINCE DE CONDÉ; Honoraire de la Société Économique de Berne; Membre des Académies Impériale des Curieux de la Nature, Impériale & Royale des Sciences de Bruxelles; Aſſocié Regnicole de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres & beaux Arts de Rouen; des Sociétés Royales des Sciences de Montpellier, Littéraires de Caen, de la Rochelle, &c. d'Agriculture de Paris; Maître en Pharmacie.

Nouvelle Édition, revue & conſidérablement augmentée par l'Auteur.

TOME SIXIEME.

A PARIS,

Chez BRUNET, Libraire, rue des Écrivains, vis-à-vis le Cloître Saint Jacques de la Boucherie.

M. DCC. LXXV.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU ROI.

ADAMS90.2
N5.6

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HISTOIRE NATURELLE.

T.

TABAC, *tabacum*. Plante uſuelle, médicinale pour les uns, de pur agrément pour les autres, dont le luxe ou la mode a ſéduit toutes les Nations, en ſe répandant de l'Amérique juſqu'au Japon. Les eſpeces de tabacs qu'on emploie actuellement dans les Manufactures de France, ſont les feuilles de la Louiſiane, de Virginie, de Flandres, de Hollande, du Palatinat, d'Alſace, de Pologne, d'Ukraine & du Levant. Il faut que les raiſons qui nous empêchent de nous procurer cette denrée par nous-mêmes, comme il étoit permis autrefois, ſoient très-fortes. (En France, il eſt défendu d'en faire des plantations, & la Ferme du tabac a le privilege excluſif du débit.) Je voudrois ignorer qu'en 1750 on eſtima que le Maryland & la Virginie produiſoient chaque année aux Anglois plus de cent mille tonnes ou boucauts de tabac, dont ils gardoient à-peu-près la moitié pour leur conſommation, & faiſoient

exporter en France une grande quantité du reſte, ce qui les enrichiſſoit annuellement d'une ſomme de neuf millons deux cents mille livres de France. Quel objet de commerce! Par les préparations qu'on fait ſubir au tabac, & dont on trouve le détail circonſtancié dans le *Dict des Arts & Métiers*, il paroît qu'on peut regarder le tabac comme une matiere végétale à demi putréfiée. Que n'uſe t on des plantes de notre pays? Il y en a qui procurent des poudres ſternutatoires plus agréables, & dont l'uſage eſt moins dangereux que ne l'eſt celui du tabac. Quant à la deſcription du tabac, *voyez l'article* NICOTIANE.

TABAC DES VOSGES. On a donné ce nom à l'*arnica*. Voyez à l'article DORONIC.

TABACOS ou POLYLT. Les Eſpagnols du Mexique donnent ce nom à des morceaux de roſeaux longs de trois pieds, & remplis d'un mélange de tabac, d'ambre liquéfié, d'épices, & d'autres plantes fort échauffantes. Ils allument ces roſeaux par un bout, & ils aſpirent par l'autre la fumée, dont la narcoticité les endort en leur ôtant toute ſenſation de laſſitude & de travail: c'eſt-là l'opium des Mexicains.

TABAQUEUR. *Goëdard* donne ce nom à un papillon qui vole fort vîte, & qui provient d'une chenille qui ſe nourrit des grandes feuilles du tabac, lorſqu'elles ſont en maturité.

TABAXIR. C'eſt la ſubſtance concrete que produiſent naturellement certaines cannes Indiennes nommées *mambous*; c'eſt un remede fort célebre en Aſie pour la dyſlenterie & les fievres chaudes: on l'appelle dans ces régions, *ſacar-mambus* ou *ſucre de mambou*. Voyez aux articles CANNE A SUCRE & BAMBOU.

TABOURET ou MALETTE A BERGER. *Voyez* BOURSE A PASTEUR.

TABROUBA. Grand arbre qui croît à Surinam: ſes fleurs ſont d'un blanc verdâtre, & ſuccédées de fruits qui renferment des graines blanches ſemblables à celles des figues. On en tire un ſuc qui noircit au ſoleil, & qui fournit aux Indiens une teinture dont ils ſe peignent le corps. Les branches du tabrouba inciſées, diſtillent un ſuc laiteux & fort amer, qui ſert aux Sauvages pour ſe frotter la tête à deſſein d'en écarter les inſectes incommodes.

TABURIN. *Voyez* TIBURON.

TACAMAQUE ou TACAMAHACA. *Voyez* RÉSINE TACAMAQUE.

TACATACA. Au Breſil on donne ce nom à un oiſeau que nous appellons *toucan*. Voyez ce mot.

TACHAS ou THACHASCH. Moyſe a employé ce nom dans l'Exode, pour exprimer un gros animal qu'*Artedi* croit être le poiſſon cétacée que les Anglois nomment *manalec*, les Eſpagnols *manati* ou *monati*, les Portugais *pexze-mouller* ou *muger*, & les habitans d'Amboine *dujong*; c'eſt le *lamentin* des Naturaliſtes. M. *Jault*, Savant dans les Langues Orientales, dit que la peau du tachas ſervoit chez les Juifs pour couvrir le Tabernacle & les vaſes ſacrés.

TACON. Nom donné au jeune ſaumon. Le *bécard* eſt la femelle du ſaumon. *Voyez* SAUMON.

TACLOVO. Eſpece d'huître des Indes orientales, & qui peſe pluſieurs livres. Il y a des barris (ſinges des bois) qui en ſont fort friands, & vont les chercher ſur les rivages. Comme ces huîtres ſont ſouvent ouvertes, & que le ſinge craint que quand il veut les manger, elles ne lui attrapent la patte en ſe refermant, il jette une pierre dans la coquille qui l'empêche de ſe fermer &, enſuite il mange l'huître ſans peine.

TADORNE ou TARDONE, *tadorna*. Eſpece d'oiſeau qui tient du canard; il eſt peu commun en France.

La tadorne, dit *Belon*, eſt plus grande que le canard, & approche de la grandeur d'une moyenne oie : elle a le plumage de la tête noirâtre, ainſi que les yeux; ſon bec, qui eſt auſſi court que celui d'une canne & auſſi large que celui d'une oie, eſt rouge par-deſſus, & comme enfellé : il a une tache noire de chaque côté, & une autre au bout, avec un tubercule charnu à la naiſſance du bec. Cet oiſeau a les jambes plus longues que le canard : la couleur de ſes jambes & de ſes pieds tire ſur le rouge; ſa poitrine eſt ornée d'un collier de couleur rouſſe; le devant de l'eſtomac & le tour du cou eſt blanc ainſi que le corps; le deſſus des ailes eſt noir & barré d'une ligne rouſſe; le bout de la queue & des ailes eſt noir. Il plonge rarement entre deux eaux, mais il aime à être ſur l'eau, & porte ſa queue comme les cannes; ſon cri eſt ſemblable à celui du canard : ſes ailes étendues, quoique noires, paroiſſent ſur-ombrées d'un vert brillant; mais étant pliées, ce vert devient roux. La tadorne, ſemblablement au renard, fait ſon nid dans des trous en terre, c'eſt pourquoi quelques Naturaliſtes l'ont nommée *vulpenſer* : on la trouve dans le Nord, & même en Angleterre près des rivages de la mer.

TÆDA. Nom donné aux branches inférieures du pin des montagnes,

lesquelles sont remplies de résine, & servent pour cela de torches à éclairer.

TAELPE. C'est une espece de rat, qu'on trouve fréquemment dans certains cantons des Kalchas dans la Tartarie orientale. Cet animal creuse en terre des trous pour s'y loger : chaque mâle fait le sien ; parmi ces animaux il y en a toujours un qui fait sentinelle, & qui se précipite dans son trou, lorsqu'il voit approcher quelqu'un ; mais la troupe n'échappe pas pour cela aux Chasseurs. Lorsqu'ils ont une fois découvert le gîte, ils l'environnent ; ils ouvrent la terre en deux ou trois endroits, & ils y jettent de la paille enflammée, qui les oblige aussi-tôt de sortir pour se sauver : c'est alors qu'ils en prennent facilement un très-grand nombre, qu'ils écorchent ; les peaux en sont à fort bon marché dans le pays. On emploie à Pékin la peau de ces animaux pour faire des mantilles.

TÆNIA : *voyez* RUBAN MARIN. On donne aussi le nom de tænia ou *ténia* au *ver solitaire* qui prend naissance dans le corps des animaux. *Voyez* VER SOLITAIRE.

TAFIA. Nom que les Naturels des Antilles donnent à l'eau-de-vie de cannes, c'est-à-dire, à celle qui se fait avec les écumes & les gros sirops du sucre de cannamelle ou de canne à sucre : les François l'appellent *guldive*, & les Anglois *rhum*.

TAGUAN. Nom que des habitans des îles Philippines donnent au *chat-volant*. Voyez ce mot.

TAJACU ou PECARI, *porchus moschiferus*. Espece de sanglier ou de cochon naturel à l'Amérique : c'est une des especes d'animaux les plus nombreuses & les plus remarquables qui se voient dans le Nouveau Monde ; les François de la Guiane l'appellent *cochon noir*. Cet animal ressemble au premier coup d'œil à notre sanglier, ou plutôt au cochon de Siam, qui, comme on le sait, n'est, ainsi que notre cochon domestique, qu'une variété du sanglier ou cochon-sauvage. Le tajacu a le cou court & épais ; les oreilles droites, pointues, longues d'environ trois pouces ; les yeux petits ; il ne paroît point avoir de queue. Tout son corps est couvert de soies, plus grosses que celles des cochons ordinaires, & si roides, qu'elles ressemblent plutôt aux piquans du porc-épic : elles sont noires, mêlées d'un peu de blanchâtre. Ces soies sont courtes au bas des flancs, & de plus en plus longues à mesure qu'elles s'approchent du dos, où il y en a qui ont cinq ou six doigts de longueur.

Le tajacu differe principalement des autres eſpeces de ſon genre, par une ſorte de bourſe qu'il a ſur le dos vers la partie poſtérieure, d'où ſuinte & découle une liqueur d'une odeur déſagréable. Ainſi ce quadrupede eſt de tous les animaux le ſeul qui ait une ouverture dans cette région du corps (car cette bourſe ou glande odoriférante eſt ſituée ſur le dos près de la croupe, & préſente une fente de deux ou trois lignes de largeur, mais qui pénetre à plus d'un pouce de profondeur.) Les *civettes*, le *blaireau*, la *genette*, ont le réſervoir de leur parfum au-deſſous des parties de la génération. L'*ondatra* ou *rat muſqué*, le *muſc* ou le *chevreuil du muſc*, l'ont ſous le ventre. Le tajacu eſt le *caaiguara* de *Marcgrave*: *Edouard Tiſon* en a donné la deſcription anatomique dans les *Tranſact. Philoſoph. n.* 133, *pag.* 379. Ray dit qu'il a la mâchoire inférieure plus alongée que la ſupérieure, & le ventre nu. Il a, au milieu de la tête, entre les oreilles un paquet de poils hériſſés, la plupart noirs; les ongles du pied de derriere plus longs que ne les ont ordinairement les animaux à pied fourchu.

On trouve le tajacu ou tajaſſu dans la Nouvelle Eſpagne, au Mexique, dans la Terre-Ferme & dans le Breſil. Ces animaux ſont très-nombreux dans tous les climats chauds de l'Amérique méridionale: ils vont ordinairement par troupes, & ſont quelquefois deux ou trois cents enſemble; ils ont le même inſtinct que le cochon pour ſe défendre, & même pour attaquer, ſur-tout les perſonnes qui veulent enlever leurs petits; ils ſe ſecourent mutuellement; ils enveloppent leurs petits, les défendent avec vigueur, & bleſſent ſouvent les chiens & quelquefois les Chaſſeurs; ils habitent les montagnes, les forêts où ils ſe nourriſſent de fruits ſauvages, de graines & de racines. *Bolivar* dit qu'ils mangent auſſi les ſerpens, les crapauds, les lézards, qu'ils écorchent auparavant avec leurs ongles. On peut aiſément priver ou rendre domeſtiques les petits, en les prenant jeunes: ils perdent leur férocité naturelle, ſans devenir familiers, car ils ne connoiſſent perſonne, ne s'attachent point à ceux qui les ſoignent; mais ils reviennent d'eux-même au gîte. Cette eſpece de ſanglier craint le froid, & ne pourroit ſubſiſter ſans abri, dans notre climat tempéré, comme notre ſanglier ne peut lui-même ſubſiſter dans les climats trop froids. Le tajacu eſt une eſpece très-diſtincte de notre cochon d'Europe; car ils ne produiſent point enſemble, quoique cependant ces eſpeces paroiſſent voiſines en apparence.

Selon *Joſeph d'Acoſta*, lorſque le tajacu eſt tué, il eſt néceſſaire de

couper ſur le champ la groſſeur ou bourſe odoriférante qu'il a ſur le dos ; parce qu'en moins d'une demi-heure la chair de l'animal ſe gâteroit, & ne ſeroit plus bonne à manger. *Tiſon* prétend au contraire qu'en comprimant cette partie avec le doigt, il en a fait ſortir une liqueur dont l'odeur muſquée étoit fort agréable. Mais, ainſi que le dit M. *de Buffon*, d'après l'épreuve qu'il en a faite, on auroit plutôt dû comparer cette odeur à celle du *caſtoreum*, qu'à celle du muſc. Il faut auſſi néceſſairement enlever au mâle, dans le même inſtant qu'on le tue, les parties de la génération, comme on le fait au ſanglier ; car ſans cela il en réſulteroit le même inconvénient. La chair de cet animal eſt plus ſeche & moins chargée de lard que celle de notre cochon, mais elle n'eſt pas mauvaiſe à manger, & pourroit devenir meilleure par la caſtration

TAJIBI. Eſpece de philandre du Breſil, que les Portugais appellent *cachorro de mato*, & les Hollandois *boſchatte ;* c'eſt le tlaquatzin de *Klein.* On prétend que ſa femelle n'a pas de poche pour y retirer ſes petits, qui ſont au nombre de quatre. *Voyez* DIDELPHE.

TAILLEURS. *Goëdard* donne ce nom à des mouches à deux ailes, qui ſont de grandes eſpeces de tipules. *Voyez* TIPULES.

TAILLIS. On nomme ainſi une certaine étendue de bois, depuis ſa premiere pouſſe juſqu'à vingt-cinq ans : on appelle *gaulis* le même bois âgé depuis vingt-cinq ans juſqu'à cinquante ou ſoixante ans. Chaque fois qu'on coupe un *taillis*, il eſt dans un danger évident, ſi on ne le préſerve pas pendant deux ans de la dent des lapins, & pendant quatre de celle de la bête fauve. Ces ennemis des bois qu'ils habitent, dévorent les germes tendres deſtinés au rétabliſſement des forêts. Quelques eſpeces d'arbres, tels que le charme, le frêne, le hêtre, ſont en danger du côté des lapins pendant ſix ou ſept ans. Mais par-tout où la quantité de gibier ne ſera pas trop grande, les plantations que les Ecrivains économiques rendent ſi effrayantes, deviennent très-faciles, & ſe font à peu de frais : on peut auſſi, par cette raiſon, ſe ſervir de plant élevé en pépiniere. Si l'on veut un taillis à couper tous les quinze ans, il faut planter à quatre pieds de diſtance ; ou à cinq ſi l'on ſe propoſe de couper les bois à trente ou quarante ans ; & plus encore ſi on le deſtine à devenir une belle & grande futaie : à l'égard du choix de l'eſpece de plant, il doit répondre à la conſommation & au beſoin du pays. Depuis que les vignes ſe ſont multipliées, & que le luxe a introduit dans nos jardins une immenſe

quantité de treillages, le châtaignier eſt devenu celui de tous les bois dont le taillis produit le revenu le plus conſidérable. Si un taillis eſt mangé par les lapins à la premiere pouſſe, il ne faut point le réceper : les rejetons dépouillés meurent; mais il en revient un petit nombre d'autres qui ſont plus vigoureux que ceux qui repouſſeroient ſur les jeunes tiges. Si le taillis a deux ans lorſqu'il eſt mangé, & qu'il ſoit entiérement dépouillé, il faut le réceper. *Voyez les articles* Foret, Futaie, Bois & Arbre.

TAIPARA. Joli petit perroquet du Breſil, de la groſſeur d'une alouette. Son plumage eſt d'un jaune citron; ſa queue eſt fort courte. Il a le bec rouge : ſes jambes ſont griſes ; il perche dans les lieux peu habités, ſur des arbres ou ſe trouvent beaucoup de fourmis, dont il eſt fort avide.

TAIRA *Voyez* Tayra.

TAISSON. *Voyez* Blaireau.

TALAPOIN. Eſpece de petite guenon d'une aſſez jolie figure, & qui ſe trouve dans les Provinces de l'Aſie orientale à Siam. *V.* Singe.

TALC, *talcum*. Eſpece de pierre réfractaire, quelquefois flexible, élaſtique, dont les particules n'ont pas toujours une figure déterminée : elles ſont plus ou moins déliées, & ſemblent cependant n'être qu'un amas de feuillets très-courts, brillans, inégaux, doux & gras au toucher, aſſez friables & caſſans. Cette pierre eſt différente du mica de Moſcovie, qu'on appelle improprement *talc de Ruſſie*. Voyez Mica.

Le talc proprement dit, eſt peſant : il réſiſte à l'action d'un feu où le marbre ſe réduiroit en chaux, ſans que ſa couleur qui lui eſt étrangere, ni ſa peſanteur ſpécifique s'alterent ſenſiblement : il ne ſe diſſout point dans les acides.

Cette ſubſtance forme ordinairement dans la carriere une maſſe continue : on en diſtingue pluſieurs ſortes, ſoit par la couleur, l'opacité ou la tranſparence, ſoit par le plus ou moins de peſanteur, ſoit par la dureté & par la fineſſe du grain, ſoit par l'arrangement & par la grandeur des parties feuilletées ou écailleuſes.

Le Talc blanc, *talcum argenteum*, eſt très-tendre, fort friable, à demi-tranſparent, gras au toucher & à la vue. On dit qu'il s'en trouve dans le Canada & en Normandie.

Le Talc jaune, *talcum aureum*, eſt opaque juſques dans ſes plus pe-

tites parties, compoſé de pluſieurs petits feuillets jaunâtres, quelquefois rouſsâtres, courbés & fort caſſans. Cette eſpece de talc accompagne ſouvent la mine d'étain, & ſe trouve communément dans la matrice pierreuſe des grenats.

Le TALC VERDATRE, *talcum virideſcens*, eſt compoſé d'un nombre de feuillets courts à peine tranſparens, comme entrelacés, argentins, luſtrés, ou d'un œil vitreux comme perlé, verdâtres, peu ou point flexibles, mais friables. Ce talc vient du Royaume de Naples, & ſe tranſporte à Veniſe où il s'en fait un grand commerce. On en trouve auſſi en Dalmatie.

Le TALC COMMUN, *talcum commune*, eſt dur, compacte, ſouvent de diverſes couleurs & opaque, au plus d'une tranſparence de cire, tantôt blanchâtre & ſtrié, tantôt verdâtre & écailleux, ſemblable à de l'huile congelée, traçant facilement des lignes comme de la craie. C'eſt de cette eſpece de talc en maſſes blanches qu'on prépare le fard, qui eſt une poudre blanche, graſſe au toucher, un peu écailleuſe & comme perlée: les Dames l'emploient en poudre pour rehauſſer l'éclat de leur teint, & pour conſerver la fraîcheur de la jeuneſſe. Ce talc forme auſſi le fond ou la baſe du rouge de la toilette, après avoir été coloré avec du carmin, & qu'on y a joint quelques gouttes d'huile de ben, afin de lui donner du corps. *Voyez l'article* FARD *au mot* PIERRE A FARD.

Le talc commun ſe trouve en groſſes maſſes dans des carrieres dont les lits ſont inclinés à l'horizon. Les Epiciers Droguiſtes le vendent tantôt ſous le nom de *craie de Briançon* ou d'*Eſpagne*; tantôt ſous celui de *pierre à fard* ou de *talc ordinaire*, ou de *ſtéatite ſavonneuſe*, ou de *talcite*, quand il eſt veiné ou noirâtre. Le nom de *craie* lui vient de ce qu'il ſert aux Tailleurs, comme la craie, à tracer des lignes blanches & légeres, qui s'effacent facilement avec la mie de pain.

En général ce que l'on appelle improprement *craie de Briançon*, eſt gras au toucher, compoſé de lames courtes, mais ſolides & compactes, tantôt blanches ou rouſsâtres, d'autres fois ardoiſées ou verdâtres. Des perſonnes ordonnent ſouvent cete terre réfractaire comme abſorbant ou comme aſtringent.; mais elle ne peut nullement remplir ces vues, puiſque c'eſt une ſubſtance talqueuſe, inſoluble dans les acides des premieres voies, & incapable par conſéquent de paſſer dans l'économie animale, en s'uniſſant aux humeurs.

La molybdene ou mine de plomb des Peintres, *ſterile nigrum*, eſt une ſorte de talc paraſite, &c. *Voyez* MOLYBDENE.

TALCHICUATLI. Oiſeau de proie de la Nouvelle Eſpagne, qui paroît être le *petit duc*. Voyez ſon article à la fin du mot DUC.

TALERA ou TALEVA. C'eſt un oiſeau de riviere, de la grandeur d'une poule : on le trouve à Madagaſcar. Il a le plumage violet ; mais le front, le bec & les pieds ſont rouges.

TALETEC. C'eſt un lézard de Virginie, d'un cendré gris, garni de minces écailles, & joliment peint ſur le dos d'un mélange de blanc & de roux : le reſte du corps eſt marqué de petits carreaux blancs ; la queue eſt longue, pointue & cerclée de bandelettes en forme d'anneaux. *Séba, Theſ. I, Tab. 76, n.* 11.

TALIIR-KARA, *arbor Indica ſpinoſa, flore & fructu vidua. Hort. Malab.* Grand arbre du Malabar toujours vert : ſa racine eſt couverte d'une écorce obſcure, d'une odeur forte & d'un goût aſtringent ; ſon tronc eſt fort élevé, blanchâtre, & couvert d'une écorce unie & poudreuſe ; ſes branches ſont nombreuſes & s'étendent fort au loin : elles ſont armées d'épines oblongues & très-dures ; ſes feuilles ſont vertes, oblongues, un peu dentelées par les bords, épaiſſes, luiſantes, très-aromatiques & fort âcres au goût. Les feuilles qui naiſſent aux ſommets ſont pour la plupart tendres & d'un rouge purpurin. On prétend n'avoir point encore vu de fleurs ni de fruits ſur cet arbre.

TALLIPOT. C'eſt un arbre fort célebre dans l'île de Ceylan : ſes feuilles ſont ſi grandes, qu'une ſeule eſt, dit-on, aſſez vaſte pour mettre pluſieurs hommes à couvert de la pluie ; elles ſe conſervent ſi ſouples, même en ſéchant, qu'elles ſe plient à volonté comme des éventails : elles ſont d'ailleurs fort légeres. Auſſi les Inſulaires ne ſortent-ils jamais ſans une feuille de tallipot, qui leur ſert de paraſol, & même de tentes dans leurs voyages.

TAMACHIA. Séba, *Theſ. II, Tab.* 28, *n.* 2, donne ce nom à une belle vipere du Breſil : ſes écailles ſont d'un jaune pâle, treilliſſées & vergetées de taches ovales qui ſont d'un châtain brun, & ſurſemées d'autres taches en arc, qui imitent la figure de la lettre C. Enſuite, vers le bas du ventre, regne une moucheture de taches diverſement figurées : les écailles du deſſous du ventre ſont d'un jaune cendré.

TAMACOLIN. Eſpece de lézard goîtreux. *Voyez ce que nous avons dit à l'article* IGUANA.

TAMACUILLA-HUILLA ou SERPENT A CENT YEUX. *Fernandez* en donne la description dans son *Hiſtoire des Reptiles de la Nouvelle Eſpagne*, ainſi que Séba, *T. II, Th.* 98, *n* 1. Tout le corps de ce ſerpent eſt ſemé d'une infinité d'anneaux ronds ou angulaires, qui ont quelque reſſemblance à des yeux : les plus grands, qui ſont marqués de noir, ſont ſur le dos, & les plus petits ſont du côté du ventre, d'un châtain clair à bordure noire, & ceux du milieu entiérement blancs : le dos eſt garni d'amples écailles rhomboïdes, d'un brun ſombre, & d'un cendré rouge ; les écailles tranſverſales du ventre ſont larges, cendrées & tirant ſur le jaune ; ſa tête eſt oblongue, rouſsâtre, couverte d'écailles elliptiques, qui ſont rayées au deſſus de quelques bandelettes d'un brun obſcur ; le chignon du cou eſt cerclé d'un demi-anneau ; ſa gueule eſt très-grande, & elle eſt fendue juſqu'au cou ; ſes deux mâchoires ſont garnies de longues dents, recourbées intérieurement ; la babine ſupérieure eſt cerclée d'une large bordure, & le bord de la babine inférieure porte une liſiere en forme d'une ſimple bandelette.

TAMALAPATRA. C'eſt l'arbre qui donne la feuille Indienne, connue ſous les noms *malabathrum* & *folium Indum*. Voyez FEUILLE INDIENNE.

TAMAMACAME. Les Indiens de la Nouvelle Eſpagne donnent ce nom à une eſpece de petite *chevre*. Voyez ce mot.

TAMANOIR, ou TAMANDUA, ou L'OURS AUX FOURMIS : *voyez* FOURMILIER. On lui donne auſſi le nom de *myrmécophage*.

TAMARIND. Eſpece de ſinge cercopitheque, que l'on trouve à la Guiane & au Breſil. C'eſt le *pinche* des Maynas. *Voyez* SINGE.

TAMARINIER. *Voyez ci-deſſous* TAMARINS.

TAMARINS, *tamarindi*. C'eſt une ſubſtance pulpeuſe ou médullaire, comme graſſe, gluante & viſqueuſe, réduite en maſſe, molle, de couleur noirâtre & rouſſe, d'un goût acide & vineux, mêlée d'écorces & de membranes, de ſiliques, de filamens cartilagineux, & même de graines dures, de couleur rouge-brun, luiſantes, plus grandes que celles de la caſſe ſolutive, preſque quadrangulaires & applaties, approchant des pepins de la caſſe ou des lupins. (Des Particuliers diſtinguent ſur la tranche des graines d'un tamarinier qui croît au Port-au-Prince à Saint-Domingue, un maſque de Negre formé par des tubercules qui avancent plus ou moins.) On nous apporte la pulpe de tamarins de l'Egypte, des deux Indes, de l'Afrique, ſur-tout du Sénégal & de l'Ethiopie.

L'arbre qui porte les fruits d'où l'on tire cette ſubſtance, s'appelle

TAMARINIER, *tamarindus :* il eſt grand comme un noyer, mais plus touffu ; ſa racine eſt branchue, fibreuſe & chevelue, s'étendant de tous côtés ; ſon tronc a quelquefois dix pieds de circonférence : il eſt revêtu d'une écorce épaiſſe, brune, cendrée & gercée ; ſon bois eſt dur & d'un brun rouſsâtre : il pouſſe des branches rameuſes qui s'étendent de tous côtés & ſymétriquement ; les feuilles ſont placées ſur ces rameaux alternativement, & compoſées de neuf, dix, & quelquefois de douze paires de petites folioles attachées ſur une côte, & accompagnées de ſtipules : elles ſont d'un vert gai, un peu velues en deſſous, traverſées dans leur longueur par un petit filet ; leur ſaveur eſt acide.

Les fleurs ſortent neuf ou dix enſemble des aiſſelles des feuilles comme en grappes, portées par des pédicules grêles, compoſées de trois pétales de couleur de roſe, parſemés de veines ſanguines ; le piſtil qui ſort du milieu de la fleur eſt crochu, accompagné ſeulement de trois étamines : il ſe change en un fruit ſemblable par ſa grandeur & par ſa figure aux gouſſes des feves, relevé par trois ou quatre protubérances, & muni de deux écorces, dont l'extérieure eſt rouſſe, caſſante, & de l'épaiſſeur d'une coque d'œuf, & l'intérieure eſt verte & plus mince. L'intervalle qui ſe trouve entre ces écorces eſt occupé par la pulpe & les ſemences dont nous avons parlé.

Le tamarinier produit quelquefois, dans les étés fort chauds, une certaine ſubſtance viſqueuſe, acide & rouſsâtre, qui, lorſqu'elle eſt ſeche, imite la crême de tartre par ſa dureté & par ſa blancheur. Cet arbre ne croît aux îles de l'Amérique que parce que les Eſpagnols l'y tranſporterent au commencement de leurs conquêtes. Le tamarinier eſt originaire des Indes Orientales & d'Afrique.

Les fruits du tamarinier abondent en acide. *Belon* dit que lorſque les Turcs & les Arabes ſont ſur le point de faire un long voyage pendant l'été, ils font proviſion de tamarins pour ſe déſaltérer : il font confire dans le ſucre ou dans le miel des gouſſes de tamarins, ſoit vertes, ſoit mûres, pour les emporter avec eux, lorſqu'ils voyagent dans les déſerts de l'Arabie. Les Marins ſe ſervent auſſi de cette confiture qu'on prépare aujourd'hui en Amérique. Les Negres en Afrique mettent du tamarin dans leur riz, leur couſcou & leur manger.

La pulpe de ce fruit eſt non ſeulement rafraîchiſſante, mais légérement laxative, & cependant aſtringente. Les Médecins d'Europe diſent que le tamarin tempere l'acrimonie des humeurs. Le petit lait fait avec les ta

marins eſt un excellent & léger purgatif; il calme le bouillonnement de la bile & du ſang, guérit les fievres aiguës, ardentes, inflammatoires, putrides, malignes, peſtilentielles, & la dyſſenterie accompagnée de fievre, & ils ſont auſſi très-recommandables pour la diarrhée bilieuſe, la jauniſſe, & corrigent ſinguliérement les vices des purgatifs trop âcres & trop violens. M. Geoffroy, *Mat. Médic.* dit qu'ils augmentent la vertu des médicamens émétiques.

Dans le commerce on diſtingue deux ſortes de pulpe de tamarins: l'une rougeâtre, qui vient de la Perſe, de Bengale; & l'autre noire-brunâtre, qui vient du Levant & d'Amérique. L'acide de l'une & de l'autre ſorte de tamarin bien naturel, perd ſa qualité purgative lorſqu'on l'étend dans beaucoup d'eau, & donne une boiſſon auſſi délicate & auſſi agréable que celle du limon.

TAMARIS ou TAMARISC, *tamariſcus*. On en diſtingue deux eſpeces principales; ſavoir, le tamariſc d'Allemagne & le tamariſc de Narbonne.

Le TAMARISC D'ALLEMAGNE ou le PETIT TAMARIX, *tamariſcus Germanica*, eſt un arbriſſeau qui croît naturellement en Hongrie, le long des rivieres & dans les graviers du Rhin, aux environs de Strasbourg, de Sandaw, du Danube, de l'Iſer, du Rhône, de l'Aare & ailleurs: il ne ſouffre pas aiſément la culture des jardins, à moins qu'on ne le plante près de l'eau; alors il ſoutient bien l'hiver, mais il ne monte jamais en arbre. Sa racine eſt à-peu-près de la groſſeur de la jambe, revêtue d'une écorce un peu épaiſſe & fort amere: elle pouſſe quantité de tiges fragiles, couvertes d'une écorce rougeâtre, rameuſes & ornées d'un grand nombre de feuilles ſemblables à celles de la bruyere commune ou à celles du cyprès, d'une couleur de vert de mer, & d'un goût aſtringent. Ses fleurs ſont diſpoſées en épi à l'extrémité des tiges & des rameaux, compoſées chacune de cinq feuilles ovales, d'un blanc purpurin, avec autant d'étamines à ſommets arrondis & jaunâtres. A ces fleurs ſuccedent de petits fruits oblongs, pointus, triangulaires, qui contiennent pluſieurs ſemences menues & aigretées: ces fleurs & ces graines durent preſque tout l'été.

Le TAMARISC DE NARBONNE ou le TAMARIX COMMUN, *tamariſcus vulgaris*, croît principalement dans les pays chauds, comme en Italie, en Eſpagne & en Languedoc: il pouſſe pluſieurs tiges, qui pour l'ordinaire, ſont en arbriſſeau ou buiſſon; mais quelquefois elles forment un arbre de la grandeur du cognaſſier. Cet arbre a le tronc couvert d'une

écorce griſe en dehors, rougeâtre en dedans & le bois blanc : ſes feuilles ſont plus petites que celles du tamariſc précédent. Cet arbriſſeau fleurit d'ordinaire trois fois l'année, au printems, en été & en automne : il eſt d'un aſſez bel aſpect, à cauſe de ſes fleurs blanches purpurines, groupées en épi ; il ſe dépouille de ſes feuilles pendant l'hiver, & tous les ans il en repouſſe de nouvelles au printemps ; il demande une terre humide, & cependant légere : les grands froids lui ſont contraires ; il ſe multiplie de boutures & de rejetons ; ſon bois, ſa racine, ſon écorce & ſes feuilles ſont d'uſage en Médecine.

On ſe ſert également des deux eſpeces de tamariſc : on fait avec leur bois de petits barils, des taſſes, des gobelets & autres vaiſſeaux, dont on ſe ſert pour contenir la liqueur qu'on doit boire, laquelle y acquiert, dit-on, une vertu déſopilative. Toutes les parties de l'arbre ſont eſtimées apéritives, fébrifuges, ainſi que le ſel lixiviel qu'on en retire, & qui eſt uſité dans l'opilation de la rate, du foie & du méſentere. La nature de ce ſel a été inconnue juſqu'au commencement de 1759, temps auquel M. *Montet*, ſavant Chimiſte de Montpellier, démontra que c'étoit un vrai ſel de Glauber abſolument pur. On prétend que le bois de tamaris eſt auſſi bon que celui de gayac dans les maladies vénériennes : il convient encore contre toutes les maladies de la peau. Les Teinturiers ſe ſervent quelquefois des fruits de tamaris à la place de noix de galle, pour teindre en noir.

TAMARIS DE MER. C'eſt, dit M. *Ellis*, une coralline veſiculeuſe, qu'il nomme *corallina veſiculata, ſparſim & alternatim ramoſa, denticulis oppoſitis cylindricis, oribus crenatis, patulis.* Les branches de ce polypier ſont placées aſſez irréguliérement, mais cependant alternativement, de différens côtés ; ſon tiſſu reſſemble à celui de la corne, & il eſt tranſparent ; ſes denticules ſont grandes, cylindriques, ouvertes & oppoſées les unes aux autres, & chaque paire paroît attachée au ſommet de celle qui eſt au-deſſous. On trouve cette ſorte de coralline adhérente aux rochers, aux coquilles & aux fucus : voyez *au mot* CORALLINE, ce que nous avons dit de ces ſortes de productions animales.

TAMARU-GUACU. Eſpece de langouſte de mer du Breſil, que les Portugais nomment *caramon de ſaldago* : elle n'eſt point d'uſage en aliment. *Ruiſch* lui donne neuf doigts de longueur ; ſa tête eſt longue de deux ; ſes yeux ſont élevés & oblongs : il a huit filets comme

les cancres. Ce cruſtacée devient de plus en plus étroit vers la tête ; qui eſt triangulaire & de la groſſeur d'une olive : la partie poſtérieure a onze anneaux, ſemblables à ceux de la queue des crabes & des écrevilles. Cette partie poſtérieure du corps de chaque côté avance & eſt hériſſée de poils. Tout ſon corps eſt couvert d'une croûte blanche & brillante comme de la corne ; proche des jointures elle tire ſur le noir ou le pourpre : il y a de chaque côté trois pieds (il doit y en avoir quatre) qui ſont menus & longs. Proche de la tête, de chaque côté, il y a un bras compoſé de quatre jointures ; l'extrémité du bras, à la derniere jointure, eſt courbée comme une faux & garnie de dents fort aiguës. Cet animal frappe avec ſes bras, & les plaies qu'il fait ſont, dit-on, difficiles à guérir.

TAMATIA. Nom que l'on donne à deux eſpeces d'oiſeaux du Breſil : l'une eſt une eſpece de *cuiller*, & l'autre une ſorte de *poule d'eau*. Voyez ces mots.

TAMBAC. *Voyez* Bois d'Aloès.

TAMBOURECISSE. C'eſt un arbe de Madagaſcar, dont le fruit eſt une eſpece de pomme qui s'ouvre en quatre parties dans ſa maturité ; de la peau orangée de ce fruit on tire une teinture, qui évaporée, donne un extrait ou plutôt une fécule ſemblable au roucou d'Amérique. *Voyez* Roucou.

TAMOATA. Poiſſon de riviere du Breſil, que les Portugais nomment *ſoldido* : il eſt de couleur de fer, ſur-tout à la tête ; il eſt long de cinq doigts : ſa tête eſt faite à-peu-près comme celle d'une grenouille ; ſa bouche eſt petite & ſans dents, garnie de chaque côté de deux barbillons longs d'un doigt ; ſes yeux ſont petits, l'iris en eſt dorée ; ſa peau eſt une eſpece de cuiraſſe garnie d'écailles oblongues, finement dentelées tout autour, & diſtribuées en quatre rangs. Ce poiſſon paſſe pour être un manger délicieux. *Marcg. Hiſt. Braſil.*

TAN ou ECORCE A CORROYEUR : *voyez à la ſuite du mot* Chêne, *& celui de* Rédoul. Quelques-uns donnent encore le nom de *tan* à la pouſſiere du bois tombé en pourriture. Dans la Laponie on ſe ſert de la groſſe écorce du bouleau pour tanner les peaux.

TANAISIE. *Voyez* Tanésie.

TANCHE ou TENCHE, *tinca*. Poiſſon de lac, d'étang & de marais à nageoires molles : il a la tête & le muſeau petits à proportion du corps, qui eſt large, gros & court ; l'ouverture de la bouche eſt mé-

diocre, les dents ſe trouvent au nombre de cinq ſur deux rangées dans le goſier : les couvercles des ouies ſont compoſés, de part & d'autre, de quatre lames & de trois arêtes courbées : la ligne latérale du corps eſt courbe ; & plus proche du ventre, comme dans tous les poiſſons du genre des carpes.

On remarque quelques petits conduits ou trous à la tête de ce poiſſon, au-deſſus & au deſſous des yeux : les yeux ſont petits, ſitués aux côtés de la tête ; l'iris eſt rouge : on compte quatre ouies de chaque côté, peu larges, dont chacune eſt garnie d'une double rangées de nœuds mollets, & faits en forme de peigne : le dos eſt un peu élevé au-deſſus de la tête : mais épais, & nullement tranchant ; le ventre eſt aſſez large & plat par-tout ; les écailles oblongues, petites, étroitement adhérentes, noires ſur le dos, noirâtres ſur les côtés ; & mêlées d'un peu de doré ou de vert-jaunâtre ; mais de couleur blanchâtre au ventre, de façon néanmoins que tout le corps eſt d'une teinte foncée. Les écailles ſont extérieurement enduites d'une mucoſité viſqueuſe, ce qui rend ce poiſſon gliſſant comme l'anguille : toutes les nageoires & la queue ſont noirâtres & à rayons ; la queue n'eſt point fourchue, mais plutôt carrée. Enfin la longueur ordinaire de la tanche eſt de neuf pouces un quart ; elle reſſemble extérieurement à la *truite ſaumonée*.

La tanche a la peau épaiſſe, le palais charnu comme la carpe, & dans le fond du palais eſt un oſſelet triangulaire. Le mâle a les nageoires du ventre beaucoup plus grandes que la femelle. Ce poiſſon ſe plaît dans les eaux bourbeuſes, ſtagnantes, ou au moins qui coulent lentement. On amorce facilement la tanche avec de petits vers & des eſcarbots. Ce poiſſon dépoſe ſes œufs au printems & en été ; & quoique les œufs ſoient moins nombreux dans la tanche que dans la carpe, elle peuple beaucoup, & parvient promptement à ſa grandeur naturelle.

Lémery dit que ce poiſſon eſt ſi vivace, que malgré qu'on l'ait coupé par morceaux & fait frire à demi, il s'élance hors de la poêle. *Liger* obſerve que c'eſt le poiſſon qui réſiſte le mieux au charroi ; mais il ruine le fond d'un étang, car l'on aſſure qu'il faut plus de terrain pour nourrir cent tanches que pour engraiſſer cinq cents carpes : c'eſt pourquoi il faut avoir bien du terrain de reſte, pour empoiſſonner un étang de tanches.

M. *Geoffroy* le jeune fit voir à l'*Académie des Sciences*, *en* 1710, un *ténia*, trouvé dans une tanche fort ſaine & fort graſſe. Ce ténia étoit

ſemblable à ceux qui ſe trouvent dans l'homme, à cela près, qu'il n'étoit pas découpé par anneaux ; il avoit ſeulement des plis perpendiculaires à ſa longueur, ſelon laquelle une autre grande raie alloit depuis la tête juſqu'à la queue, en diviſant cet animal en deux parties égales ; il étoit entier & avoit deux pieds & demi.

La tanche eſt d'aſſez bon goût, ſur-tout lorſquelle habite une eau claire & courante ; mais ſa chair eſt fade, nourrit médiocrement & n'eſt pas bien ſaine ſi elle a vécu dans les foſſés des marais, parce qu'alors elle eſt remplie de ſucs viſqueux & groſſiers. Des Auteurs en interdiſent même l'uſage parmi nos alimens : rien n'eſt cependant ſi ordinaire que de la voir ſervir ſur nos tables. Les anciens nommoient ce poiſſon *piſcis ignobilis, vilis & pauperiorum cibus ;* le Poëte *Auſone*, qui ſelon *Willughby* eſt le premier qui a parlé de la tanche, l'a déſignée ſous le nom de *vulgi ſolatium :* ces expreſſions prouvent le peu de cas qu'on faiſoit autrefois de ce poiſſon.

On trouve dans la tête de ce poiſſon, deux petites pierres, qu'on eſtime abſorbantes, déterſives & diurétiques : on en prend pour arrêter le cours de ventre. Les Continuateurs de la Matiere Médicale diſent que la vertu des tanches eſt célebre pour la cure de la jauniſſe : on les applique vivantes ſucceſſivement ſur la région ombilicale & ſur celle du foie, juſqu'à ce qu'elles meurent. On prétend qu'après cette opération, le poiſſon eſt jaune & enflé du côté par lequel il a été appliqué.

TANCHE DE MER, *tinca marina.* Ce poiſſon ſaxatile a la chair très-molle, & reſſemble beaucoup à la perche de mer par ſon muſeau pointu & alongé, la ſituation, le nombre & la figure de ſes nageoires ; mais ſa bouche eſt plus grande : la mâchoire ſupérieure eſt auſſi munie de dents plus grandes que celles de la perche de mer, & la tête eſt plus groſſe ; ſes nageoires ne ſont point marquées de petites taches rouſſes, & elle n'a point auſſi les lignes tranſverſales noires qu'on remarque ſur la perche de mer. On voit à ſa tête, & aux opercules des ouies, de petites lignes & des points bleus. Le mâle eſt couvert d'écailles plus larges & plus noires que celles de la femelle. La tanche de mer vient frayer dans l'algue, où ſes œufs écloſent à l'abri des tempêtes. On fait rarement uſage de ce poiſſon dans les alimens.

TANÉSIE ou TANAISIE, *tanacetum.* Cette plante, qu'on nomme auſſi *herbe aux vers*, croît preſque par-tout le long des chemins & des prés, dans

dans les champs & aux bords des lieux humides : ſa racine eſt longue, ligneuſe, fibrée, ſerpentante & vivace ; elle pouſſe des tiges rondes, rayées, moelleuſes & un peu velues : ſes feuilles ſont grandes, longues, ailées, ornées de découpures qui ſont diſpoſées par paires, & dentelées en leurs bords ; leur couleur eſt verte jaunâtre ; elles ont une odeur forte & une ſaveur amere : ſes fleurs renaiſſent en Juillet & Août aux ſommets des tiges par gros bouquets arrondis, rangés comme en ombelle, compoſés chacun de pluſieurs fleurons évaſés & dentelés par le haut, d'une belle couleur jaune dorée, luiſante, rarement blanche, & ſoutenus par un calice écailleux : à ces fleurs ſuccedent des ſemences menues, ordinairement oblongues, & qui noirciſſent en mûriſſant.

Toute la plante a une odeur forte, déſagréable, & un goût amer. On trouve quelquefois des pieds de tanéſie, dont les feuilles ſont découpées, menues & comme friſées, qu'on appelle *tanaiſie Angloiſe* ou *crépue*. Ce n'eſt qu'une variété de la précédente ; on la cultive dans les parterres à cauſe de ſa beauté. La couleur des feuilles de cette plante varie auſſi ; de là le *tanacetum verſicolor* de *Parkinſon*, qui fait une autre variété panachée de blanc & de vert

La tanaiſie eſt regardée comme ſtomacale, fébrifuge, ſudorifique, carminative & déſobſtructive. On a des exemples que l'infuſion de ſes feuilles provoque les menſtrues, & nettoye très-bien les conduits urinaires, & que ſon ſuc, pris à la doſe de quatre onces, convient dans les pâles couleurs & l'hydropiſie. On trouve dans les boutiques une eau diſtillée de cette plante, dont on fait uſage dans les potions antivermineuſes. On fait avec ſes feuilles une conſerve utile pour l'épilepſie & pour le vertige. Dans quelques pays du Nord, on fait, vers le temps de Pâques, des gâteaux où l'on fait entrer le ſuc & les jeunes feuilles de cette plante : on s'en ſert, diſent les Continuateurs de la *Materia Médicale*, pour fortifier l'eſtomac & diſſiper les vents que les aliments du Carême engendrent ordinairement. Bien des perſonnes ſubſtituent les ſommités, & notamment la ſemence de tanaiſie, à celle de la poudre aux vers ; mais elle eſt bien moins amere, par conſéquent moins antivermineuſe. Au reſte il eſt très-difficile de faire prendre ces remedes aux enfants, à cauſe de leur amertume & de leur mauvaiſe odeur.

Quant à l'uſage extérieur de la tanaiſie, on eſtime ſon ſuc pour les engelures des mains, pour les dartres & pour la teigne : en cataplaſme

elle convient pour les foulures & les entorſes. On prétend à Paris, que cette plante étant miſe autour du lit ou entre deux matelas, tue & chaſſe les puces & les punaiſes. On fait un vin de tanéſie, utile pour les rhumatiſmes, & pour fomenter les jambes des Hydropiques.

TANGARA. Dans le Breſil & à Cayenne, on donne ce nom à un oiſeau gros comme un chardonneret qu'on appelle l'*évêque* : il eſt d'un bleu-verdâtre. Le *tangara de Canada* eſt d'un beau rouge, ſes aîles & ſa queue ſont noires. Celui qu'on appelle le *pape* a la tête bleue, le cou la poitrine rouge, le dos & les aîles vertes & la queue brune. On voit auſſi dans le Pérou & dans les Indes orientales, des tangaras d'un très beau vert nuancé d'aurore. On en voit à Cayenne & aux Barbades de tout bleus, de tout verts & de noirs, de cendrés, ainſi que dans d'autres contrées de l'Amérique. Il y en a auſſi à couleurs pictées & de huppés. En un mot, les variétés des tangaras ſont nombreuſes, & pour s'en convaincre, il ſuffit de jeter un coup d'œil ſur les planches enluminées de M. *Daubenton*. Le bec de cet oiſeau eſt conique, mince & effilé. On trouve encore des tangaras à Amboine, à la nouvelle France, au Mexique, à S. Domingue, &c.

TAGEDOR. *Voyez* Boiciningua.

TANGUE DE MER. C'eſt un ſable marin, léger & terreux, que les Riverains des côtes maritimes de la Baſſe-Normandie, de la Baſſe Bretagne, &c. ramaſſent ſur les terres baſſes de la mer, pour la culture & l'engrais de leurs terres, ou pour en former le ſel au feu. Les Laboureurs bordiers des côtes de la mer, diſtinguent quatre eſpeces de tangue. La premiere eſt d'un gris-blanc ou cendré clair, & ne forme guere que deux lignes d'épaiſſeur ſur le rivage. La deuxieme ſe nomme *tangue forte* : elle eſt peſante, d'une couleur d'ardoiſe, & forme une couche de quinze à dix-huit pouces d'épaiſſeur. La troiſieme eſt la *tangue légere*, dont on a retiré le ſel : on la tranſporte durant les chaleurs, ſur le fond des marais ſalans qu'on laboure & qu'on herſe pour unir ces deux terres enſemble. La quatrieme eſt la *tangue uſée*, celle dont on a retiré deux fois le ſel : il reſte à cette derniere aſſez de qualité pour l'uſage des labours. Cette ſorte d'engrais, qui devroit être libre, cauſe quelquefois beaucoup de déſagrément aux Cultivateurs.

TANIERE. Nom donné à la retraite des bêtes ſauvages : c'eſt ou le fond d'un rocher, ou quelque cavité ſouterraine, ou le touffu d'une

forêt. On dit la *taniere* d'un ours, d'un lion, d'un renard : on dit auſſi la bauge du loup.

TANREC ou TENRAC. Petit animal un peu ſemblable à notre *hériſſon*, qui ſe trouve aux Indes Orientales. Il differe du hériſſon par pluſieurs caracteres diſtinctifs : il ne ſe met point en boule comme lui ; il ſe plaît dans l'eau, & y ſéjourne plus long-temps que ſur terre. Cet animal eſt de la grandeur de notre hériſſon, & n'a de piquans que ſur la tête, le cou & le garrot ; le reſte de ſon corps n'eſt recouvert que d'un poil rude. Il differe auſſi par ces caracteres d'un autre animal qu'on trouve dans le même pays, qui n'eſt que de la grandeur d'un rat, & dont le corps eſt tout couvert de piquans plus petits, mais auſſi ſerrés que ceux du hériſſon : on le nomme *tendrac*. L'un & l'autre grognent comme les pourceaux, ſe plaiſent à ſe vautrer dans les lagunes de la mer : ils ne peuvent marcher que fort lentement, leurs jambes étant très courtes. Ils ſe creuſent des terriers où ils reſtent pendant l'hiver dans un état de torpeur, ainſi que le *loir :* alors le poil leur tombe & renaît après leur réveil. Leur chair, quoiqu'aſſez fade, eſt du goût des Indiens & des habitans de Madagaſcar. Les tanrecs ſont très ardens en amour & multiplient beaucoup.

TANTALE ou PÉLICAN D'ARBRE DE L'AMÉRIQUE, *tantalus foculator, aut pelicanus Americanus arboreus.* Oiſeau à long bec, & monté ſur de grandes jambes : il approche de l'oie pour la grandeur ; ſon bec a neuf pouces & demi de long : il eſt conique & courbé au bout ; il l'ouvre de plus d'un pied de large. Il a la queue & les pieds noirs, & les premiers articles des doigts joints par une membrane. C'eſt un oiſeau ſtupide auſſi bien que le flamand & la palette. Il fréquente les arbres, & y fait ſon nid. *Chardin* dit que les Perſans donnent au tantale le nom de *talah* & de *miſe* Voyez PELICAN.

TANTAMOU. Plante qui croît dans l'Ile de Madagaſcar : elle reſſemble au nénuphar ; mais ſa fleur eſt violette. On fait cuire la racine dans l'eau ou ſous la braiſe. Les habitans en font uſage lorſqu'ils veulent s'exciter à l'acte vénérien. C'eſt un philtre amoureux qui leur rend les forces épuiſées par la jouiſſance.

TANTE. C'eſt le *calmar :* voyez ce mot.

TAON, *tabanus.* Inſecte à deux ailes, qui eſt armé d'un aiguillon, avec lequel il ſuce en été le ſang des rhennes & des bœufs qu'il rend furieux par ſes piqûres. Le taon eſt non ſeulement la terreur des bêtes à

corne, mais encore des chevaux & des ſerpens. Cet inſecte differe de la *mouche aſile* par la ſtructure de la bouche, ainſi que nous le dirons plus bas.

Le taon, pour le port extérieur, reſſemble aſſez à une mouche extraordinairement groſſe. Ses yeux ſont gros; & lorſque l'animal eſt vivant, ils ſont panachés (du moins dans pluſieurs eſpeces) de raies d'un jaune vert, & de bandes brunes rougeâtres. Son ventre eſt gros & large; ſes ailes ſont aſſez fortes & ornées de nervures conſidérables. Dans quelques eſpeces ces ailes ſont joliment panachées de taches blanches & de bandes noires. Les couleurs de ces inſectes ſont en général aſſez obſcures.

Les taons ont deux caracteres bien diſtinctifs: ſavoir, des antennes articulées qui reſſemblent à un fil court qui ſe termine en pointe par le bout; l'autre caractere eſt celui de la bouche, laquelle eſt armée de deux dents aiguës, qui ſe meuvent de droite à gauche, & dont la mouche ſe ſert comme de crocs aigus pour percer la peau épaiſſe des chevaux, des bœufs, des rhennes, des ſerpens, & même de l'homme, afin d'en ſucer avidement le ſang avec ſa trompe. La ſtructure de cette trompe eſt très-curieuſe: elle eſt la même que celle de la trompe du *couſin*: voyez ce mot; mais toutes les parties en ſont bien plus groſſes & bien plus diſtinctes. *Swammerdam* ajoute qu'au défaut du ſang d'animaux, leur trompe peut leur ſervir à pomper le miel des fleurs. On diſtingue pluſieurs eſpeces de taons qui different par la grandeur, la couleur, &c. C'eſt dans les grandes chaleurs que ces inſectes ſont plus redoutables; ils s'acharnent ſur les beſtiaux. Les bœufs ſont quelquefois tellement incommodés de leurs piqûres, qu'ils s'agitent & en deviennnent furieux. Mais le vil inſecte ſe moque de la fureur du taureau, il revient à la charge, le harcele; enhardi par l'impunité, il ſemble le défier au combat, & tout glorieux des mugiſſemens qui retentiſſent dans la plaine, il brave la force du quadrupede irrité, le pique, le ſuce, ſe gorge de ſon ſang, & ſe donne ainſi les honneurs & les fruits d'une victoire qu'il ne doit qu'à ſa petiteſſe mépriſable. On les trouve abondamment dans les prés bas & les bois humides.

L'aſile, que quelques-uns appellent Mouche asile, *aſylus*, differe du taon, parce que ſa bouche n'eſt armée que d'une ſimple trompe aiguë, dure, piquante & plus longue. (C'eſt, ſelon d'autres, *la mouche à corſelet armé* de M. *de Réaumur*: cependant la mouche à corſelet armé ne pique point, dit M. *Deleuze*, & differe eſſentiellement par-là, ainſi

que par d'autres caracteres de la mouche aſile.) Elle s'attache auſſi avec fureur aux ânes & à tous les troupeaux. *Voyez* MOUCHE A CORSELET ARMÉ. Le taon a, ainſi que la mouche aſile, les antennes ſétacées, coniques, trois petits yeux liſſes ſur la tête; une bouche formée par une trompe, mais accompagnée de deux dents qui ſe joignent, & que n'a point la mouche aſile.

En général ces inſectes ſont aſſez variés: ils ont deux ailes & le corps alongé, leur ventre ſur-tout eſt long & mince; leur corps eſt velu.

On doit prendre toutes les eſpeces de taons avec précaution, car ils piquent aſſez fortement avec leur arme aiguë, pour produire une douleur vive.

Il y a lieu de croire que les vers d'où naiſſent les taons & les mouches aſiles vivent dans l'eau, où ils ont été dépoſés dans l'état d'œufs par la mere; car c'eſt toujours dans les endroits aquatiques que ſe trouvent ces mouches. Il ne faut pas les confondre avec l'œſtre, dont la larve prend naiſſance dans le nez des animaux ruminans, ou dans le fondement des chevaux, ou qui habitent tout l'hiver ſur le dos des bœufs. Les eſpeces de ce genre ſont aſſez nombreuſes. L'inſecte qui s'attache particuliérement aux rhennes, ſur-tout l'eſpece à ventre jaune, que les Lapons appellent *curbma*, & que les Naturaliſtes ont regardée comme une véritable eſpece de taon, n'eſt pas un aſile, mais un œſtre: c'eſt l'*œſtrus rangiferinus* de *Linn. Faun. Suecic.* 1225. Cet inſecte, dit M. *Linnæus*, reſte tout l'hiver en nymphe ſur le dos des rhennes, entre cuir & chair: il fait à ces animaux des tumeurs & des plaies qui les amaigriſſent, & les font conſidérablement ſouffrir: les jeunes rhennes en ſont communément chargés de ſix ou huit; en un mot, le curbma moleſte tellement ces animaux, qu'il les fait fuir tout furieux à travers les montagnes, les précipices & les vallons; ils ſe déchirent contre le tronc des arbres, ou contre les rochers. La piqûre de l'inſecte, pour dépoſer ſes œufs, cauſe une cicatrice qui gâte le cuir. *Voyez aux articles* RHENNE, ŒSTRE & VER DE LA MOUCHE ASILE.

TAON MARIN. *Rondelet* parle d'un taon qu'il dit être un petit animal marin, de la grandeur d'une araignée, lequel tourmente les dauphins, les thons, &c. Il eſt de la figure d'un ſcorpion, & s'attache aux nageoires du thon.

Ce taon marin, au lieu de bouche, a un petit tuyau longuet, qui reſſemble, pour la forme, à la queue du ſcorpion: il eſt armé de deux

eſpeces de mains qui ſe tournent vers ſa bouche : il a ſix pattes. Cet animal s'attache aux nageoires des poiſſons par le bout du tuyau qui lui ſert de bouche ; & il s'y applique de maniere, qu'il n'eſt pas poſſible de l'en arracher. Il ſuce le ſang des poiſſons ; & quand il eſt plein, il tombe comme mort. Il tourmente quelquefois ſi cruellement les poiſſons qu'il ſuce, qu'on en voit ſauter & s'élancer de douleur dans les navires ou ſur le rivage.

TAPAYAXIN, *lacertus orbicularis*. Lézard de la Nouvelle Eſpagne, très-rare & fort ſingulier : ſon corps, ainſi que ſa tête, ſes pieds & ſa queue, ſont comme hériſſés d'épines blanchâtres & piquantes comme des aiguilles. Cet animal qui eſt auſſi large que long, eſt revêtu d'écailles de diverſes couleurs ; les pieds ſont écailleux en deſſus & en deſſous, & armés d'ongles très-pointus, crochus & marbrés de belles écailles qui les couvrent juſqu'au bout. Il a la tête courte, dure, triangulaire, aſſez ſemblable à celle du caméléon, & obtuſe par devant. Depuis la pointe du nez s'avance une eſpece de bouclier qui va juſques ſur les yeux, qui ſont grands & brillans. Son corps eſt rond, le deſſus eſt couvert de petites écailles uniformes & barrées de raies rhomboïdes, artiſtement rangées & tirant ſur le jaune. La queue, qui eſt faite en anneaux, eſt écailleuſe tout autour : on en voit la figure dans *Séba, Theſ.* 1, *Tab.* 80, *n.* 1 & 2. Le même Auteur donne encore la figure, *Tab.* 8, *n.* 7, d'une ſeconde eſpece de *tapayaxin*, qui ſe voit au Cap de Bonne-Eſpérance. Ce lézard eſt plus petit que le précédent : le deſſus de ſon corps eſt peint très-agréablement de blanc, de noir, &c.

On dit que le tapayaxin eſt froid au toucher, & ſi pareſſeux, qu'il ſe remue à peine de ſa place, même quand on l'y excite. Quoiqu'armé de piquans, c'eſt néanmoins un animal doux, très-apprivoiſé, familier, & qui paroît aimer à être touché & manié ; mais ce qui eſt fort extraordinaire, c'eſt que ſi on le bleſſe à la tête ou aux yeux, il ſort avec précipitation quelques gouttes de ſang de la partie bleſſée.

TAPECON ou RESPONSADOUX. Poiſſon de mer, qui eſt l'*uranoſcopus* des Naturaliſtes. *Voyez ce mot & celui de* RASPECON.

TAPERA. Hirondelle du Breſil, nommée par les Portugais *andorinha :* elle reſſemble à l'*hirondelle jacobine* de notre pays. *Voyez* HIRONDELLE.

TAPERIER. Nom que l'on donne en Provence au *caprier*. Voyez ce mot.

TAPETY. *Voyez* TAPITI.

TAPIA ou TAPIN. Arbre des Indes, grand comme un hêtre : ſon bois, facile à rompre & plein de moëlle comme le ſureau, eſt couvert d'une écorce liſſe, cendrée ; ſes feuilles ſont diſpoſées trois enſemble ſur une queue, vertes, liſſes & luiſantes ; ſa fleur eſt compoſée de quatre pétales, blanches, longues d'un doigt, & accompagnées de quatre autres petites feuilles courtes, verdâtres, & de pluſieurs étamines rougeâtres ; ſes fruits ont la figure, la couleur & la groſſeur des oranges : leur écorce eſt auſſi aſſez ſemblable, mais d'une odeur dégoûtante ; cependant les fruits ſont bons à manger, & d'un goût doux.

Les feuilles de cet arbre, écraſées, ſont un excellent remede & fort uſité parmi les Sauvages Indiens contre les inflammations de l'anus, auxquelles ces peuples ſont ſujets. On les applique en cataplaſme : on en met auſſi dans les oreilles pour calmer les douleurs de tête, qui proviennent d'une grande chaleur.

Le tapia vient avec & ſans culture aux environs d'Olinde, & aux iles d'Amérique.

TAPIR, *tapirus*. Eſpece de quadrupede qui ſe trouve communément au Breſil, dans le Paraguay, notamment près de Vera-Crux & dans l'ile de Maragnan. Les Eſpagnols du Pérou diſent que le *dante* eſt le plus grand des quadrupedes de l'Amérique méridionale, ils l'appellent *danta ;* les Portugais établis au Para & au Breſil le nomment *anta ;* les Braſiliens *tapir* & *tapira :* c'eſt le *tapiier-été* de *Marcgrave* & de *Piſon*, le *tapihire* de *Thevet*, le *tapirouſſou* de *Léry*, l'*ante* de *Herrera*, le *béori* de la Nouvelle Eſpagne, l'*âne-vache* du Breſil de quelques voyageurs, l'*élan* de Quito de M. *de la Condamine*.

M. *de la Condamine* dans ſon *Voyage de l'Amérique méridionale* (Mémoire de l'Acad. des Sciences, 1745, pag. 468,) dit que le *danta* ne ſe rencontre au Pérou que dans quelques cantons boiſés de la Cordiliere orientale ; mais qu'il n'eſt pas rare dans les bois de l'Amazone, ni dans ceux de la Guiane : on l'appelle *vagra* dans la langue du Pérou, *tapyra* dans celle du Breſil, *maypourri* dans la langue Galibi ſur les côtes ou bords de la Guiane, & *manipouris* à Cayenne, dit *Barrere*.

Le tapir, dit auſſi M *de Buffon*, eſt l'animal le plus grand de l'Amérique, de ce nouveau monde où la Nature vivante ſemble s'être rapetiſſée, ou plutôt n'avoir pas eu le temps de parvenir à ſes plus hautes dimenſions : au lieu de maſſes coloſſales que produit la terre antique de l'Aſie, au lieu de l'éléphant, du rhinocéros, de l'hippopotame, de la giraffe &

du chameau, nous ne trouvons dans ces terres nouvelles, dit notre Auteur, que des ſujets modelés en petit; des tapirs, des lamas (*lhamas*) des vigognes, des cabiais, tous vingt fois plus petits que ceux qu'on doit leur comparer dans l'ancien Continent; & non-ſeulement la matiere eſt ici prodigieuſement épargnée, mais les formes ſont imparfaites & paroiſſent avoir été négligées ou manquées. Les animaux de l'Amérique méridionale, qui ſeuls appartiennent en propre à ce nouveau Continent, ſont preſque tous ſans défenſes, ſans cornes & ſans queues; leur figure eſt bizarre, leurs corps & leurs membres mal proportionnés, mal unis enſemble, & quelques-uns, tels que les fourmilliers, les pareſſeux, &c. ſont d'une nature ſi miſérable, qu'ils ont à peine les facultés de ſe mouvoir & de manger: ils traînent avec douleur une vie languiſſante dans la ſolitude du déſert, & ne pourroient ſubſiſter dans une terre habitée, où l'homme & les animaux puiſſans les auroient bientôt détruits. Telle eſt la réflexion de notre grand Philoſophe.

M. *Briſſon* dit que l'eſpece du tapir fait un genre à part: cet animal eſt de la grandeur d'une petite vache ou d'un zebu; la figure de ſon corps eſt arquée & approche de celle d'un cochon; ſa tête eſt groſſe, longue & ne porte point de corne, ainſi que pluſieurs Auteurs l'ont dit; à la levre ſupérieure eſt un appendice que l'animal peut étendre & contracter à volonté, preſqu'à la maniere de la trompe de l'éléphant ou du rhinocéros: cette levre eſt infiniment plus longue que la mandibule inférieure, elle eſt auſſi très-élevée & ſillonnée dans ſa longueur. Sa bouche, qui eſt garnie de quarante dents, ſavoir, dix dents inciſives & tranchantes à chaque mâchoire, & autant de molaires, ſéparent abſolument le tapir du genre des animaux ruminans. Ses yeux ſont petits, ſes oreilles arrondies, peu grandes, quelquefois droites, d'autres fois pendantes, ſuivant l'âge; la queue, à peine apparente, pyramidale & ſans poils; les jambes ſont courtes & à peu près comme celles du ſanglier; les pieds antérieurs garnis chacun de quatre ongles noirâtres, & ceux de derriere de trois ſeulement: le poil du corps eſt très-court; dans les jeunes il eſt de couleur d'ombre brillante, variée de taches ou de bandes blanches, & dans les adultes il eſt brun ou noirâtre. Ainſi le tapir porte une livrée dans ſa jeuneſſe comme le cerf, & enſuite un pélage uniforme d'un brun foncé.

Cet animal nage & plonge fort bien, gagne le fond; & quand il a nagé fort loin ſous l'eau, il en retire ſa tête pour reſpirer. *Ray* (*Quad.*

pag.

pag. 126) dit qu'il dort tout le jour dans des forêts épaiſſes, & que la nuit il va butiner. D'autres prétendent que dans le jour il broute l'herbe dans ſon enceinte, & va la nuit mâcher & ſucer du limon ſalé. Les tapirs quoique forts, ne ſont point dangereux, ne ſe ſervent point de leurs armes contre les autres animaux ; ils ſont d'un naturel doux, timides, évitent tout combat, tout danger. On aſſure que leur cri tient du ſifflement du chamois : avec des jambes courtes & le corps maſſif, quand on les chaſſe, ils fuient en courant même avec aſſez de légereté ; ils cherchent à ſe cacher en ſe faiſant jour au milieu des bois les plus épais. Des Voyageurs diſent que les Chaſſeurs ſe rendent la nuit près des marais & autres endroits où l'on s'eſt aſſuré que les tapirs viennent après le coucher du ſoleil ſucer du limon argilleux ; quand ils reconnoiſſent l'arrivée ou l'approche de ces quadrupedes, ils découvrent tout d'un coup des torches ou flambeaux allumés qui les éblouiſſent & les étonnent de telle ſorte, qu'ils ſe renverſent les uns ſur les autres, ce qui donne le temps de les charger à coups de fleches & de les tuer : on les prend auſſi dans des chauſſes-trappes. Il paroît que le tapir, dit auſſi M. *de Buffon*, eſt un animal triſte & ténébreux, qui ne ſort que de nuit, qui ne ſe plaît que dans les eaux, où il habite plus ſouvent que ſur la terre ; il vit dans les marais, & ne s'éloigne guere du bord des fleuves ou des lacs. Dès qu'il eſt menacé, pourſuivi ou bleſſé, il ſe jette à l'eau, où il nage très-bien, s'y plonge & y demeure aſſez de temps pour faire un grand trajet avant de reparoître : ces habitudes lui ſont communes avec l'hippopotame ; mais il differe autant de ce coloſſe du Nil par la nature, qu'il en eſt éloigné par le climat. En un mot, il ne ſe nourrit pas de poiſſon, il n'eſt point carnaſſier, il vit de plantes & de racines, & il marche ordinairement de compagnie, & quelquefois en grande troupe.

La chair du tapir eſt fade & groſſiere, mais elle eſt, au goût des Sauvages, ſemblable à celle du bœuf : ils couvrent leurs rondaches ou boucliers de guerre & leurs caſques de la peau de ces animaux ; ils la préparent en l'étendant en long & en la faiſant ſécher au ſoleil : les fleches & les balles entament difficilement ces cuirs deſſéchés, dont le tiſſu eſt très-ferme & très-ſerré.

TAPITI ou TAPETY ou CILTI. Petit quadrupede ſauvage du Breſil, qui reſſemble beaucoup à nos lapins ; ſon poil eſt brun-rougeâtre, excepté autour du cou, où eſt une eſpece de collier blanc : il abboie à la maniere des chiens, ſur-tout de nuit. Il y en a de différentes eſpeces ; les unes

n'ont point de queue, les autres en ont une de trois à quatre pouces de longueur. Quoique les femelles de ces animaux faſſent trois à quatre petits à la fois, on en voit pourtant fort peu au Breſil, parcequ'ils ſervent de proie aux bêtes ſauvages & aux bêtes de rapine, qui par ce moyen en détruiſent une grande quantité. C'eſt le *cuniculus americanus* de quelques Zoologiſtes. Certains Auteurs le regardent comme une eſpece d'*agouty*. voyez ce mot.

Le *tapiti* eſt un animal, dit M. *de Buffon*, qui paroît être une eſpece très-voiſine, ou peut-être une variété, de celle du lievre & du lapin; on le trouve non-ſeulement au Breſil, mais encore dans pluſieurs autres endroits de l'Amérique; il reſſemble au lapin d'Europe par la figure, au lievre par la grandeur & par le poil, qui eſt ſeulement un peu plus brun; il a les oreilles très-longues & de la même forme; ſon poil eſt roux ſur le front & blanchâtre ſous la gorge, quelques-uns ont un cercle de poil blanc autour du cou; tous ſont blancs ſous la gorge, la poitrine & le ventre; ils ont les yeux noirs, & des mouſtaches comme nos lapins.

Le *tapety* reſſemble encore au lievre par ſa maniere de vivre, par ſa fécondité & par la qualité de ſa chair qui eſt très-bonne à manger; il demeure dans les champs ou dans les bois comme le lievre, & ne ſe creuſe pas un terrier comme le lapin.

TAPSIE, *thapſia*. Plante qui croît communément aux lieux montagneux, & aux bords de la mer dans nos provinces méridionales, on l'appelle le *turbith bâtard*: elle eſt haute de deux ou trois pieds; ſa tige & ſes feuilles ſont férulacées; ſes fleurs ſont diſpoſées en ombelles, comme celles de l'anet, de couleur jaune; on peut s'en ſervir en teinture. Il leur ſuccede un fruit compoſé de deux graines longues, griſes, camelées ſur le dos & ailées. Sa racine eſt peu groſſe, longue, chevelue vers la tige, griſe ou blanchâtre, quelquefois noire en dehors, empreinte d'un ſuc laiteux, très-âcre, un peu corroſif & amer. On fait ſéchet cette racine pour la conſerver, après en avoir ôté le cuœr: elle a à-peu-près la même figure que celle du véritable turbith; mais elle eſt plus légere, plus blanche & beaucoup plus âcre: elle purge la pituite, & agit avec tant de violence & d'irritation, qu'on n'oſe pas la mettre beaucoup en uſage, ſinon à l'extérieur dans les onguents pour la gratelle, & pour les autres maladies de la peau.

TAPYRA-COYANANA. C'eſt le caſſier du Breſil, *caſſia fiſtula Braſiliana*. Sa pulpe purge mieux que celle du caſſier d'Egypte: *voyez* CASSE.

TARA. Cet arbriſſeau eſt le *poinciana ſpinoſa* du Pere *Plumier*: il ſe trouve abondamment dans la vallée de Lima, où il s'éleve à plus de deux toiſes. Sa tige eſt droite, couverte d'une écorce griſe, ridée & garnie d'épines rangées réguliérement ſur ſa longueur juſqu'à la naiſſance des branches qui en ſont auſſi garnies, mais en petite quantité & irréguliérement. Ses branches ſont fort rameuſes, & chargées de ſept ou huit paires de feuilles ovales & vertes. Les fleurs ſont en bouquet, à cinq pétales, diſpoſées en roſe; les étamines en ſont blanches & à ſommets rouges. Aux fleurs ſuccedent des ſiliques longues de trois à quatre pouces, remplies de ſemences arrondies & ameres. Les Teinturiers ſe ſervent des coſſes du *tara* pour teindre en noir: on en fait auſſi de fort bonne encre. Le tara eſt différent de la *poincillade* : voyez ce mot.

TARABÉ. Eſpece de perroquet du Breſil, dont le plumage eſt vert: il eſt plus grand que celui qu'on appelle *paragua*. Sa tête eſt rouge, de même que ſa poitrine & le commencement de ſes ailes; ſon bec & ſes pieds ſont d'un cendré obſcur. *Ruiſch. de Avib p.* 142. *Ray* en parle auſſi *p.* 53.

TARA-FRANCA. Nom donné *à l'aigle de mer*, poiſſon qui eſt une eſpece de *paſtenaque*: voyez le dernier article de ce mot.

TARAIJO. Eſpece de laurier ceriſe du Japon, dont les fleurs ſont à quatre pétales, odorantes, jaunâtres & ramaſſées en grand nombre ſous les aiſſelles des feuilles: ſon fruit, qui reſſemble à une poire, eſt rouge, & contient quatre ſemences: on le cultive dans les jardins.

TARAKAN. Nom qu'on donne en Ruſſie, dit M. *Linnæus*, à des eſpeces de mittes qui ſe retirent dans des fentes de bois, & qui ne ſortent que la nuit: *voyez* MITTES.

TARANDE ou TARANTE. Animal quadrupede du genre des cerfs, qui eſt le même que le rhenne de la Laponie: *voyez* RHENNE.

TARANIOLO. Nom que l'on donne à Veniſe à une eſpece d'oiſeau aquatique, mais fiſſipede: il de moitié plus petit que le grand corlieu: c'eſt auſſi une eſpece de *courlis*: voyez ce mot.

TARAQUIRA ou TARAGUIRA. Eſpece de lézard du Breſil non goëtreux, qui ſe trouve proche des maiſons & des jardins, diſent *Marcgrave* & *Ruiſch*. Les plus grands ſont longs d'un pied: la tête eſt ronde, couverte d'écailles triangulaires de couleur cendrée & unies. Il eſt très-agile, court avec une grande rapidité, mais toujours en tortiliant ſon corps; & dès qu'il apperçoit quelque choſe, il a une maniere ſinguliere de branler la tête avec une extrême vîteſſe.

Quand le mâle veut s'accoupler avec ſa femelle, il la mord légérement à la tête, & la couche ſur le côté ; la femelle levant la queue reçoit le mâle, qui par derriere embraſſe ſon corps avec ſes pieds. Ce lézard eſt d'une beauté ſinguliere : il a, dit *Séba*, tout le deſſus du corps couvert de bandes étroites, dont celle du milieu eſt plus large ; elle eſt de couleur blanche, jaſpée dans le milieu de petits points d'un rouge vermeil : les autres bandes ſont bleues, jaunes & brunes ; les écailles des côtés ſont minces, brunes, blanches, marquetées par deſſus de taches blanchâtres & rangées tranſverſalement avec ſymétrie : il en eſt de même des jambes de derriere ; il a le ventre, les pattes de devant & le cou couverts d'écailles d'un bleu turquin ; le haut du cou eſt tiqueté de blanc ; la couleur de la queue, qui eſt formée par anneaux, tire ſur le bleu.

On trouve encore dans le Breſil une autre eſpece de taraquira, que l'on appelle *taraguico-aycuraba :* il eſt ſemblable à l'*ameyva*, au rapport de *Ruiſch*, excepté que ſa queue eſt garnie de petites écailles triangulaires, marquetées de quatre taches brunes irrégulieres ; ſon dos eſt joliment ondé de rayures brunes.

TARASPIC : *voyez* THLASPI.

TARBIKIS. Animal de la Tartarie orientale, dont la forme & la grandeur ſont comme celles du caſtor : il fait des trous dans la terre, où il ſe retire pendant l'hiver pour y vivre d'une proviſion d'herbe qu'il a amaſſée pendant l'été. Il a le poil de la même couleur que celui de nos loups, mais plus doux & plus fin. *Dictionnaire des Animaux.*

TARC : *voyez ſon article au mot* PIN *& à celui de* SAPIN.

TARDIVE. *Goëdard* donne ce nom à une fauſſe chenille qui prend ſa nourriture ſur du jonc marin, ou autres arbuſtes qui croiſſent dans les lieux humides, ou ſur le bord des foſſés : elle ſe transforme en une mouche dont les ailes ſont ſi ſerrées contre le corps, qu'on a de la peine à les diſcerner.

TARDONE : *voyez* TADORNE.

TAREFRANKE ou TAREFRANCHE. Nom qu'on donne à Bordeaux à l'*aigle de mer*. Voyez *Paſtenaque*.

TAREIBOYA. Serpent du Breſil qui ſe trouve, tantôt dans l'eau, & tantôt ſur terre. *Ray* dit qu'il n'eſt pas ſi dangereux que les Européens le prétendent. Ce ſerpent eſt noir & de moyenne grandeur ; quand on l'irrite il mord, mais ſa bleſſure eſt facile à guérir. Sa partie poſtérieure eſt de couleur de boue : il eſt moins à craindre par ſon poiſon, qui n'eſt

pas mortel, que par la deſtruction qu'il fait de la volaille : c'eſt le fléau d'une baſſe-cour *Ray. Quad. p.* 329.

TAREIRA. Poiſſon du Breſil, dont *Marcgrave* diſtingue deux eſpeces ; ſavoir, l'un de mer appelé *tareira d'alto, ſeu marina*, & l'autre de riviere nommé *tareira de rio, ſeu fluviatilis.*

Le premier tareira eſt de figure ronde, long de huit pouces & épais de cinq ; ſa groſſeur va en diminuant vers la queue, ſa tête, qui reſſemble à celle d'une couleuvre, eſt garnie au-deſſus des yeux de deux tubercules ; ſes yeux ont l'iris de couleur jaune ; ſa bouche eſt pointue & grande, jaune en dedans & munie de dents pointues ; toutes ſes nageoires ſont auſſi minces que des feuilles de pavot, & bordées d'aiguillons mous ; ſes écailles ſont ſi bien arrangées, que ſa peau paroît unie au toucher : il a le ventre blanc ; les côtés & le dos ſont ſtriés en long de lignes jaunes & vertes ; la nageoire du dos eſt marquée de lignes brunes, les autres ſont jaunes, & ſa queue eſt ſtriée de brun.

Le ſecond tareira, qui eſt un poiſſon de riviere, eſt long d'un pied : il a le corps oblong, le dos droit, le ventre élevé, la mâchoire inférieure plus longue que la ſupérieure ; toutes deux ſont armées de dents fort aiguës ; la tête reſſemble aſſez à celle du brochet ; ſes yeux ſont grands & élevés ; la nageoire du dos eſt grande & droite ; ſes écailles ſont aſſez grandes & brunes ſur le dos, celles des côtés ſont brunes & argentées ; ſa tête eſt couverte d'une peau brune : tout ſon ventre eſt blanc, & ſes nageoires ſont brunes & ondées de noir en travers ainſi que ſa queue ; la chair de ce poiſſon eſt bonne à manger.

TARENTOLE ou TARANTOLA. Eſpece de lézard que l'on voit en Toſcane, & qui fait la chaſſe aux araignées : c'eſt le même que le *lézard étoilé* ou *ſtellion.* On lui donne auſſi le nom de *tarentule ;* mais il ne faut pas le confondre avec la véritable *tarentule* qui eſt une araignée : *voyez ce mot.*

TARENTULE, *tarantula.* Inſecte dangereux, dont la morſure a donné le nom à la maladie appelée *tarantiſme.* Voyez ARAIGNÉE ENRAGÉE. Quelques-uns mettent auſſi dans la claſſe des tarentules, de groſſes araignées de la Martinique, veloutées, très-belles, & qu'on peut manier ſans danger : il y en a de petites à Saint-Domingue, qu'on appelle *araignées à cul rouge*, dont la morſure eſt, dit-on, ſi vive, que pluſieurs perſonnes n'en ont pu ſuporter la douleur & en ſont mortes : *voyez les*

mots ARAIGNÉE & PHALANGE. On donne encore, mais improprement, le nom de tarentule ou *ſtellion* au *lézard étoilé*.

TARERONDE *Voyez* PASTENAQUE.

TARET. *Voyez* TARIERE & *l'article* VERS RONGEURS DE DIGUES ET DE VAISSEAUX.

TARI ou SOURY. Non donné à une liqueur agréable qu'on tire des palmiers & des cocotiers : elle tient lieu de vin dans la plus grande partie des Indes orientales ; elle fortifie ; elle enivre même : mais elle n'eſt bonne qu'étant récente ; car dans l'eſpace de vingt-quatre heures elle devient aigre.

TARIER. C'eſt, ſelon *Belon*, un petit oiſeau de la Lorraine, de la grandeur du traquet ; mais différent de tous les autres petits oiſeaux, par ſes mœurs, ſa façon de vivre & de faire ſon nid. Il vit dans les buiſſons comme le traquet ; ſon bec eſt grêle, propre à prendre les mouches & les vers dont il ſe nourrit ; il a les jambes, les pieds & les ongles noirs ; le reſte du corps reſſemble au pinçon montain : il a une tache blanchâtre au travers des ailes. Le mâle a des taches ſur le dos, autour du cou & de la tête, comme la grive : le bout des ailes & de la queue eſt un peu purpurin. Cet oiſeau eſt rare & difficile à attraper : *Belon* croit cependant, & avec raiſon, que le tarier eſt une eſpece de *traquet*. Voyez ce mot.

TARIERE ou VER QUI PERCE LE BOIS, OU TARET ſelon M. *Adanſon*, en latin, *teredo*.

On compte pluſieurs eſpeces de vers qui rongent & percent les bois : les uns nuiſent aux arbres, comme aux chênes, poiriers, pommiers ; les autres ſe trouvent dans les mers, rongent & percent les vaiſſeaux & les digues. Ils ſont connus ſous le nom de *vers rongeurs de digues & de vaiſſeaux* : voyez ce mot, où nous parlons des véritables *tarets*.

Les vers ſurnommés *tarieres*, qui ſe trouvent dans les bois durs, tels que les chênes, poiriers, pommiers, châtaigniers, noyers, frênes, néfliers, ormes, même le gayac, le tilleul & l'ébene, &c. & qui s'en nourriſſent, ſont produits par de grands & forts ſcarabées. Lorſque les œufs du ſcarabée femelle ont été fécondés par le mâle, elle va les dépoſer non-ſeulement dans les fentes, dans les crevaſſes des arbes déjà coupés, & qui commencent à ſe gâter dans quelques endroits, mais encore dans les fentes du bois mort, & même dans la fente de l'écorce de ces mêmes

arbres, lorſqu'ils ſont en pleine végétation. Au bout de trois ou quatre jours, il ſort de ces œufs de petits vers, ou plutôt des mittes, qui rongent l'arbre peu-à-peu, & qui, à meſure qu'elles acquierent de la force, ſe creuſent de larges & profondes cavités dans la ſubſtance de l'arbre. On prétend qu'elles rongent plus les arbres dans la pleine lune que dans tout autre temps, à cauſe de la trop grande humidité de l'air : l'hiver & le froid les font périr.

On voit quelquefois, dans les bois, des vers de la longueur du petit doigt, de couleur blanche & preſque ſemblables à des chenilles : ces vers ſont ſurnommés *coſſons blancs.*

TARIN, *linaria viridis, aut ligurinus.* Cet oiſeau, nommé ainſi parce qu'il ſemble prononcer ce mot en chantant, eſt très-commun en France & du genre du *chardonneret* : *voyez* ce mot. Il differe du ſerin commun & de Canarie, 1°. par ſon cou, qui eſt de couleur cendrée ; 2°. par ſon ventre, qui eſt tout vert ; 3°. par ſa queue, qui eſt un peu fourchue ; 4°. par quelques taches qu'il a aux côtés ; 5°. enfin, parce qu'il eſt plus gros & moins rare que le ſerin. Il ne pond pas ſi ſouvent que lui, mais ſa couvée eſt de ſept ou huit œufs. *Belon* dit que le tarin tient le ſecond rang pour le chant après le ſerin, en effet ſon ramage eſt des plus agréables. Il ſe nourrit de ſemences de chardons & d'autres plantes, & non de vers : doux, facile à apprivoiſer, on l'éleve en cage, & on le nourrit avec du chenevis. Il y a pluſieurs autres eſpeces de tarins ; les uns ſont tout noirs ou tout verts. Celui du Mexique recherche les roſeaux.

TARIRI. Arbre que les Indiens fugitifs du Para ont porté aux habitans de la Guiane. Ses feuilles ſervent à teindre le coton en violet & & en pourpre : on ſoupçonne qu'ils s'en ſervent auſſi pour teindre leurs hamacs.

TAROUGOUA ou TAROUGOAGI. Nom qu'on donne au Breſil à deux eſpeces de fourmis, dont l'une eſt noire & l'autre fauve. *Voyez* FOURMI.

TARSIER. Quadrupede qui tient du *ſurikat*, du *loris* & du *pareſſeux fluet* de *Séba*. Voyez ces mots.

TARTARIN. Eſpece de ſinge nommé auſſi *magot*. *Voyez ce mot & l'article* SINGE.

TARTARUGA. Les Portugais donnent ce nom à une eſpece de tortue du Breſil : c'eſt le *jurucua* de *Marcgrave.*

TARTONRAIRE, *thymælea foliis candicantibus ſerici inſtar mollibus*

Eſpece de thymelée qui croît en arbriſſeau aux environs de Marſeille, dans les ſables, près du bord de la mer : elle differe des eſpeces de *lauréole* par ſes feuilles très-courtes, un peu arrondies, ſoyeuſes & blanchâtres. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles : elles ſont très-petites ; on les met au nombre des purgatifs violens *Voyez* LAURÉOLE & THYMELÉE.

TARTRE, *tartarum*. Subſtance ſalino-végétale, acide & concrete, que l'on trouve formée & attachée immédiatement après la fermentation ſpiritueuſe du vin de raiſin, contre les parois intérieures des tonneaux qui ont contenu pendant un certain tems des vins groſſiers & très-acides ; tels que ſont certains vins de Languedoc. Cette ſubſtance ne ſe diſſout guere que dans vingt-deux fois ſon poids d'eau bouillante, tandis qu'à la température du dixieme degré au-deſſus de zéro du thermometre de M. *de Réaumur*, un once d'eau diſtillée ne peut, ſelon M. *Spielmann*, tenir en diſſolution que trois grains de tartre purifié.

Il y a du tartre gris blanc & du tartre rouge : on conçoit aiſément que le premier provient du vin blanc, & le ſecond d'un vin dont la partie colorante eſt rouge : les gros vins d'Allemagne produiſent beaucoup de ce dernier : *voyez à la ſuite de l'article* VIGNE. Autant les morceaux de tartre blancs ou gris ſont communément minces & petits, autant ceux du tartre rouge ſont épais : ce ſont autant d'amas de cryſtaux pointus, durs, brillans, grouppés tumultuairement par couches, & mêlés avec une ſubſtance terreuſe. On trouve dans le Dictionnaire de Chimie le détail des propriétés & des uſages que l'on fait du tartre en Chimie & en Teinture. Le tartre purifié eſt auſſi d'un grand uſage en Médecine, dans les maladies bilieuſes, putrides & malignes : mais il faut l'éviter, dit M. *Bourgeois*, dans la pleuréſie & dans la péripneumonie bilieuſe : il irrite la toux & cauſe une criſpation dans les bronches, & une ſuppreſſion de l'expectoration qui rend ordinairement, dit-il, la maladie plus fâcheuſe & ſouvent mortelle.

M. *Montet*, habile Apothicaire de Montpellier, & bon Chimiſte, a donné à l'Académie des Sciences de Paris, un Mémoire très-circonſtancié ſur la maniere de purifier le tartre, pour en faire, par la voie de la cryſtalliſation, ce qu'on appelle *cryſtaux de tartre*, & *crême de tartre*. Voyez ce que nous avons dit dans notre *Minéralogie*, *Tome I.* dans l'obſervation générale en forme d'Appendix ſur les ſels eſſentiels, à la fin de ce volume.

TARUGA

TARUGA ou TARUCA. C'eſt une eſpece de *glama* ou de *vigogne* : voyez à l'article PACO. *Ruiſch* dit que c'eſt dans cet animal qu'on trouve le plus grand bézoard. *Voyez* BÉZOARD.

TASSART ou TAZARD. Selon *Ruiſch*, c'eſt une eſpece de grand brochet de mer des plus goulus : ſa chair eſt blanche, & quoique dure & difficile à cuire, d'un goût excellent & nourriſſante. On pêche communément ce poiſſon entre deux Iles, ſur les côtes de l'Amérique, & dans les Iles ſituées ſous la Zône Torride, parce qu'il ſe plaît dans les endroits où la marée eſt la plus forte, & où la mer eſt plus agitée qu'ailleurs. Le Pere *du Tertre* dit que ceux qui mangent trop de ce poiſſon, ou qui le mangent à demi-cuit, ſont ſujets à des coliques bilieuſes, ou à des dégorgemens de bile.

TATABULA, en latin *luſorius*. Poiſſon des Indes Orientales. Les Hollandois l'appellent *ſpeelviſch*. Il a ſur le dos quelques taches carrées, oſſeuſes, & marquées de petits points reſſemblans à des dez : on remarque encore quelques aiguillons qui ſortent des nageoires de deſſous le ventre. Ruiſch, *Collect. Amb. p. 39, n. 3, T. XX.*

TATAUBA ou TATAJIBA, *arbor baccifera Braſilienſis, fructu tuberculis inæquali, mori æmulo*. Arbre qui croît dans les bois par-tout au Breſil, ſur-tout dans les lieux maritimes : ſon écorce eſt grisâtre, & ſon bois de couleur de ſafran ou rougeâtre ; ſes feuilles ſont pointues & dentelées ; ſon fruit, qui reſſemble à celui du mûrier, eſt pâle, charnu, & rempli d'une infinité de petits grains blanchâtres : il ſort de ſes tubercules pluſieurs filamens noirâtres & peu longs : on mange ce fruit, ou ſeul, ou au vin, ou au ſucre : il eſt d'un goût exquis. Le bois du tatauba eſt fort dur : il ſe conſerve long-temps dans la terre & dans l'eau : il donne, lorſqu'il eſt vieux, une teinture d'un très-beau jaune.

TATI. Petit oiſeau des Indes, curieux par ſa petiteſſe & par la ſtructure de ſon nid : c'eſt l'*oiſeau mouche*. Voyez ſon article au mot COLIBRI.

TATOU ou ARMADILLE. Quadrupede digité des plus ſinguliers : ſon corps eſt cuiraſſé & couvert d'un têt oſſeux, diviſé par pluſieurs bandes mobiles. C'eſt un de ces animaux dans leſquels la nature ſe plaît à nous faire connoître qu'elle marche par des nuances inſenſibles dont elle ſe ſert pour lier les manieres d'exiſter qui nous paroiſſent les plus éloignées. Ici le quadrupede eſt recouvert d'un têt oſſeux au lieu de

poil : là le *porc-épic* eſt recouvert de plumes piquantes & ſans barbe, mais dont le tuyau reſſemble à celui des plumes d'oiſeaux, &c. *Voyez l'Hiſtoire des* Tatous *au mot* ARMADILLE.

TATUETE. C'eſt le tatou à ſept bandes. *V. à l'art.* ARMADILLE.

TAUMALIN. *V. au mot* POUPART.

TAUPE, *talpa*. C'eſt un petit quadrupede long d'environ cinq pouces, dont la peau, couverte de poils courts & épais, chatoie comme du velours : quoique dure, elle en a la douceur & la chaleur ; ſa queue eſt fort courte, ainſi que ſes pattes ; ſes yeux ſont noirs ; ſon muſeau eſt effilé : en effet, ſon nez avance de quatre lignes, & même davantage, au-delà de la mâchoire ſupérieure : il eſt propre à forer la terre.

La taupe ſans être aveugle, dit M. *de Buffon*, a les yeux ſi petits, ſi couverts, qu'elle ne peut faire grand uſage du ſens de la vue : en dédommagement la nature lui a donné avec magnificence l'uſage du ſixieme ſens, un appareil remarquable de réſervoirs & de vaiſſeaux ſpermatiques, une quantité prodigieuſe de liqueur ſéminale, des teſticules énormes, un membre génital exceſſivement long ; tout cela exactement caché à l'intérieur, & par conſéquent plus actif & plus chaud. La taupe, à cet égard, eſt de tous les animaux la plus avantageuſement douée, la mieux pourvue d'organes, & par conſéquent des ſenſations qui y ſont relatives : elle a de plus le toucher délicat ; ſon poil eſt doux comme de la ſoie : elle a l'ouie très-fine, quoique cachée ſous la peau ; elle entend juſqu'au moindre frémiſſement : elle a de petites mains à cinq doigts, bien différentes de l'extrémité des pieds des autres animaux, & preſque ſemblables aux mains de l'homme ; beaucoup de force pour le volume de ſon corps, le cuir ferme, un embonpoint conſtant, un attachement vif & réciproque du mâle & de la femelle, de la crainte ou du dégoût pour toute autre ſociété, les douces habitudes du repos & de la ſolitude, l'art de ſe mettre en ſureté, de ſe faire en un inſtant un aſile, un domicile, la facilité de l'étendre, & d'y trouver ſans en ſortir une abondante ſubſiſtance. Voilà, dit M. *de Buffon*, ſa nature, ſes mœurs & ſes talens, ſans doute préférables à des qualités plus brillantes & plus incompatibles avec le bonheur, que l'obſcurité la plus profonde.

Elle ferme l'entrée de ſa retraite, n'en ſort preſque jamais qu'elle n'y ſoit forcée par l'abondance des pluies d'été, lorſque l'eau la remplit, ou lorſque le pied du Jardinier en affaiſſe le dôme : elle ſe pratique une voûte en

rond dans les prairies, & aſſez ordinairement un boyau long dans les jardins, parce qu'il y a plus de facilité à diviſer & à ſoulever une terre meuble & cultivée, qu'un gazon ferme & tiſſu de racines ligneuſes; elle ne demeure ni dans la fange, ni dans les terrains durs, trop compactes ou trop pierreux: il lui faut donc une terre douce, meuble, fournie de racines eſculentes, & ſur-tout bien peuplée d'inſectes & de vers, dont elle fait ſa principale nourriture. L'expérience journaliere nous apprend que dans un eſpace de vingt-trois pieds de longueur ſur dix de large, une taupe forme en trois jours vingt taupinieres, & ſi l'on ne s'oppoſe à ſon activité laborieuſe, elle bouleverſe en peu de temps un eſpace conſidérable; voici comme elle s'y prend pour travailler. Couverte ordinairement de cinq à ſix pouces de terre, la taupe, dit M. *de la Faille*, Auteur d'un *Mémoire ſur l'Hiſtoire naturelle de la taupe*, détache, pour aller en avant, celle qui ſe préſente à ſon paſſage, & la laiſſe ſur le côté juſqu'à ce que gênée dans ſon ſouterrain par cette matiere ſurabondante, particuliérement lorſqu'elle ſe creuſe une route, elle ne penſe plus qu'à s'en débarraſſer. Elle gagne alors la ſurface de la terre, ſur laquelle, par différens coups de tête, & aidée du ſervice de ſes mains nerveuſes, elle rejette peu-à-peu, & à différentes repriſes, ces débris incommodes, & forme des monticules. Dégagée par là, elle part de ce point pour ſe livrer de nouveau à l'ouvrage, & plus elle avance ou perce profondément, plus elle multiplie les taupinieres. Elle en fait quatre ou cinq à chaque repriſe. La taupe, en fouillant de la ſorte, ſemble ne chercher qu'à ſatisfaire ſes premiers beſoins, ceux de la nourriture ou de l'accouplement: la commodité vient enſuite. Pour ſe mettre au large elle déblaie ſa retraite. Dans l'été, ſoit caprice, ſoit délaſſement, on la voit quelquefois ſortir de ſon ennuyeuſe & ſombre demeure ſans ſuivre aucune route, & donnant au contraire toutes les marques de l'inconſtance & de la légéreté. On lui voit faire pluſieurs culbutes, courir en zig-zag d'une maniere ſi bruſque & ſi rapide, que l'œil a de la peine à la ſuivre. Mais par une crainte naturelle, elle quitte bientôt un ſéjour qui ne lui eſt point deſtiné. Dans le moment elle creuſe un trou qui la dérobe aux yeux & la met à couvert.

Comme les taupes ne ſortent que rarement de leur domicile ſouterrain, elles ont peu d'ennemis, & échappent aiſément par leur vîteſſe aux animaux carnaſſiers. Leurplus grand fléau eſt le débordement des rivieres: on les voit, dans les inondations, ſortir de leur domaine, fuir en grand

nombre à la nage, & faire tous leurs efforts pour gagner les terres les plus élevées ; mais la plupart périſſent excédées de fatigue ou entraînées par leur propre poids. Cette mort violente que tous les animaux cherchent à éloigner, produit dans celui-ci un ſentiment de colere qui va ſouvent juſqu'à la fureur. Irrité par l'élément fluide qu'il voudroit éviter, on le voit tourner, revenir ſur ſes pas, s'inquiéter & ne finir cet exercice qu'en ſoufflant vivement contre l'eau qui le gagne & le ſubmerge. Ce même élément fait auſſi périr leurs petits qui reſtent dans les trous : ſans cela les grands talens que les taupes ont pour la multiplication nous deviendroient trop incommodes. La taupe animée par le vœu de la Nature ſuſpend ſes opérations ordinaires pour ne s'occuper que de ſes amours, & ſe livrer toute entiere aux ſoins de ſa famille. C'eſt vers la fin de l'hiver que cette paſſion commence à ſe faire reſſentir. Le mâle cherche ſa femelle avec ardeur : dans le temps de l'accouplement ils ſortent de terre pendant la nuit. Le mâle ne ſouffre point de rival : il l'attaque, le chaſſe & le pourſuit avec ardeur ; il ne ſe contente pas de l'éloigner de ſa compagne pour aſſurer la paix dans ſon petit ménage ; il l'oblige à ſortir de ſon ſouterrain, & ils s'expoſent alors à devenir l'un & l'autre, dans un combat acharné, la victime des hommes & des brutes. Quelquefois l'accouplement ſe fait ſous terre. Les femelles ne portent pas long-temps ; car on trouve déja beaucoup de petits au mois de Mai. Il y en a ordinairement quatre ou cinq à chaque portée ; & il eſt aſſez aiſé de diſtinguer parmi les mottes qu'elles élevent, celles ſous leſquelles elles mettent bas. Ces mottes ſont faites avec beaucoup d'art, & ſont ordinairement quatre à cinq fois plus groſſes & plus élevées que les autres. M. *de Buffon* croit que ces animaux produiſent plus d'une fois par an. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'on trouve des petits depuis le mois d'Avril juſqu'au mois de Septembre : peut-être auſſi que les unes s'accouplent plus tard que les autres. Les petits croiſſent fort vîte : un eſpace de temps auſſi long deſtiné à la multiplication de l'eſpece, annonce une très-grande fécondité La taupe allaite ſes petits à la maniere des rats & des ſouris. Elle les garde dans leur enfance ; mais quelles ſont les bornes de cet attachement ? Tout eſt conjecture : c'eſt pour nous un myſtere d'autant plus difficile à pénétrer, que les entrailles de la terre en receleront toujours le ſecret. Si quelque choſe peut nous faire juger de ſa tendreſſe & de ſes ſoins, c'eſt l'attention que prend la taupe à préparer à ſa famille un lit commode. Ce domicile où elles font leurs

petits, mériteroit une deſcription particuliere ; il eſt édifié avec une intelligence & des précautions infinies. Toute l'induſtrie des autres animaux n'offre rien de plus ſolide, ni de plus recherché Elles commencent par pouſſer la terre, & en former une voûte aſſez élevée ; elles laiſſent des cloiſons & des eſpeces de piliers de diſtance en diſtance ; elles preſſent & battent la terre, la mêlent avec des racines & des herbes, & la rendent ſi dure & ſi ſolide par deſſous, que l'eau ne peut pénétrer la voûte, à cauſe de ſa convexité & de ſa ſolidité : elles élevent enſuite un terrre par-deſſous & y apportent de l'herbe, des racines & des feuilles pour faire un lit à leurs petits.

Dans cette ſituation ils ſe trouvent au-deſſus du niveau du terrain, & par conſéquent à l'abri des inondations ordinaires, & en même temps à couvert de la pluie, par la voûte qui recouvre la terre ſur laquelle ils repoſent. Ce terrre eſt percé tout autour de pluſieurs chambres qui communiquent les unes aux autres : c'eſt une eſpece de labyrinthe. Ce ſont des boyaux ou trous en pente qui s'étendent plus bas, & deſcendent de tous côtés, comme autant de routes ſouterraines par où la mere taupe peut ſortir & aller chercher la ſubſiſtance néceſſaire à ſes petits. Ces ſentiers ſouterrains ſont fermes & battus, s'étendent à douze ou quinze pas, & partent tous du domicile, comme des rayons d'un centre. On y trouve, auſſi bien que ſous la voûte, des parties de racines tendres & délicates, & ſur-tout celles qui ſont bulbeuſes ; des débris d'oignons de colchique, qui ſont apparemment la premiere nourriture qu'elle donne à ſes petits.

La femelle a donc ſoin, dans le temps de ſes portées, de choiſir des terrains où les douceurs de la vie & l'abondance des vivres ſe préſentent ſans peine. Rien ne diſtingue mieux les vieilles taupes des jeunes, que la différence de leurs ouvrages. Celles-ci, ſans s'aſſujettir aux travaux réfléchis d'un âge plus mûr, ſe livrent entiérement au premier feu d'une jeuneſſe vagabonde & ſans expérience. Ardentes à la continuation d'un manege auſſi bizarre que défectueux, elles ne font que de légeres traînaſſes, ſans ordre & ſans ſuite, & pour ne point s'arrêter, ſelon toute aparence, dans leur courſe rapide, ou perdre le temps à rejeter une terre incommode, elles en effleurent la ſuperficie qui ſuffit à peine pour les couvrir.

On voit bien par cette diſpoſition que la taupe ne ſort jamais qu'à une diſtance peu conſidérable de ſon domicile, & que la maniere la plus ſimple & la plus ſure de la prendre avec ſes petits, eſt de faire au-

tour une tranchée qui l'environne en entier, & qui coupe toutes les communications. Mais comme la taupe fuit au moindre bruit, & qu'elle tâche d'emmener ſes petits, il faut trois ou quatre hommes qui, travaillant enſemble avec la bêche, enlevent la motte toute entiere, ou faſſent une tranchée preſque dans un moment, & qui enſuite les ſaiſiſſent & les attendent aux iſſues.

A juger du caractere & des qualités de ce petit quadrupede, il ſemble devoir être placé au nombre de ces êtres malfaiſans mis ſur terre pour exercer la patience des hommes. Les bois, les vignes, les jardins, les champs & les prés en devenant ſucceſſivement le lieu de ſa demeure, le ſont auſſi de ſes déſordres. Auſſi actif que volage, dit M. *de la Faille*, cet animal tranſporte à chaque inſtant ſon domicile d'un lieu à un autre; pour cet effet il franchit tout obſtacle, murs, foſſés, canaux, & pour éviter de périr au milieu des flots, ou de conſumer ſes forces contre des retranchemens qui lui coupent ſouvent le paſſage, il ſait par un induſtrie merveilleuſe, conduire ſes galleries à une profondeur très-grande ſous les rivieres & ſous des fondements épais. Rencontre-t-il un obſtacle inſurmontable, en ingénieur habile on le voit alors ſonder les voies & le terrein, tourner autour des rochers ou des montagnes, & employer toutes les reſſources de ſon génie pour ſe frayer une route; mais nous l'avons déjà dit, la taupe eſt un ennemi deſtructeur qui ne marche jamais ſans répandre la déſolation par-tout où il paſſe : il endommage le terrain, il bleſſe ou coupe les racines les plus profondes des arbres. Tout annonce que cet animal eſt ſauvage par nature, méchant & nuiſible par tempérament; habitant les ténebres, il mene une vie errante & cachée.

Quelques Auteurs ont dit mal-à-propos que la taupe & le blaireau dormoient ſans manger pendant l'hiver entier. La taupe dort ſi peu pendant tout l'hiver, qu'elle pouſſe la terre comme en été, & que les gens de la campagne diſent, comme en proverbe : *les taupes pouſſent, le dégel n'eſt pas loin;* elles cherchent, à la vérité, les endroits les plus chauds : les Jardiniers en prennent ſouvent autour de leurs couches au mois de Décembre, de Janvier & de Février. Si elles ont un temps d'inaction ou de repos, ce n'eſt que dans les momens où il gele fort, ou que la chaleur eſt exceſſive. *Childrey*, dans ſon Hiſtoire des Singularités d'Ecoſſe & du pays de Galles, dit qu'il y a auprès de Portsmouth une race de chiens, petits, & dont on ſe ſert en ce pays là pour faire la chaſſe aux taupes. Outre le chien, la taupe a encore pour ennemis le chat, le renard, le

hériſſon & quelques oiſeaux de proie qui la ſaiſiſſent au ſortir de ſon clapier. Il n'en eſt pas de même de la belette, ſa conformation lui permet d'y entrer aiſément. Des Economes propoſent pour détruire les taupes dans leur retraite, d'y jetter des noix entamées par un côté & qu'on aura fait bouillir dans une forte leſſive ; dès que la taupe a mangé de ces noix elle périt. Conſultez le Mémoire de M. *de la Faille*, ſur les différens moyens qu'on peut employer pour détruire les taupes.

La taupe ne ſe trouve guere que dans les pays tempérés & cultivés : il y en a peu dans les déſerts arides & brûlans, & point dans les climats froids, où la terre eſt gelée pendant la plus grande partie de l'année. On en diſtingue pluſieurs eſpeces, qui dans les qualités nuiſibles portent toutes le même caractere, mais qui varient ſuivant les climats moins dans la forme que dans la couleur : celles d'Europe offrent cinq variétés. 1°. La taupe vulgaire, *talpa noſtras, caudata, nigricans ;* ſon poil eſt d'un noir plus ou moins foncé. 2°. La taupe blanche, *talpa albica* : elle eſt d'un blanc de lait : elle eſt plus commune en Hollande qu'en France : on en conſerve une dans le cabinet des curioſités naturelles à Chantilly, laquelle a été priſe dans l'Artois. 3°. La taupe du pays d'Aunis, *talpa major Rupellenſis cervicolor ;* ſon poil eſt roux, fort clair & tirant ſur la couleur de ventre de biche, ſans mélange ni tache ; elle eſt plus groſſe que la taupe vulgaire. 4°. La taupe du territoire d'Alais, *talpa citrina Aleſienſis ;* toute ſa robe eſt d'une belle couleur de citron ; on la trouve dans la partie du Bas-Languedoc qui touche aux Cevennes. 5°. La taupe variée, *talpa maculata ;* elle offre une variété de couleurs qui la rend curieuſe & agréable à la vue ; celles de l'Ooſt Friſe ont tout le corps parſemé de taches blanches & noires.

La taupe de l'île de Java a les quatre pieds, ainſi que la moitié des jambes, d'un blanc mat.

L'animal qu'on a appellé *taupe de Sibérie*, qui a le poil vert & or roux, eſt d'une eſpece différente de nos taupes vulgaires, qui ne ſe trouvent en abondance que depuis la Suede juſqu'en Barbarie. La taupe de Sibérie, *talpa Siberica, ecaudata, vérſicolor* a les pieds de la taupe rouge d'Amérique : tout ſon corps eſt plus ramaſſé ſur le train de derriere ; elle n'a point de queue, ſon muſeau eſt étroit & court.

La taupe qu'on trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, *talpa Africana, monſtroſo volumine*, eſt trois fois plus groſſe que notre taupe Européenne ; elle creuſe ſous terre des boyaux ou galeries qui rendent les voyages fort

difficiles tant à pied qu'à cheval. Voyez le *Journal hiſtorique du Voyage de M. l'Abbé* de la Caille, p. 299.

La taupe de Virginie eſt cependant aſſez ſemblable à la nôtre, à l'exception de la couleur du poil, qui eſt mêlé de pourpre foncé; mais la taupe rouge d'Amérique eſt un autre animal, *talpa Americana rubra;* elle reſſemble à notre taupe commune par la groſſeur & la figure du corps, mais elle en differe par celle des pieds; ceux de devant ont trois doigts, & ceux de derriere en ont quatre; le doigt extérieur des pattes de devant eſt le plus long, plus fort & crochu; ſon poil eſt roux.

La derniere eſpece eſt la taupe du Canada, *talpa Canadenſis, caudâ nodosâ longiſſimâ, naſo multiplicibus muſculis, tamquam ſpinis, coronato.* Cet animal qui eſt nouvellement connu & décrit par M. *de la Faille*, tient du rat & de la taupe vulgaire. Sa queue longue de trois pouces eſt noueuſe & preſque nue; ſes pieds ont chacun cinq doigts armés d'un ongle ou écaille fauve. Cet animal eſt plus élevé de terre, moins rampant que la taupe, & a la légéreté du rat: ſon corps eſt effilé, couvert d'un poil noir, groſſier & aſſez long; le muſeau eſt relevé d'une mouſtache, ou bordé de vingt-cinq muſcles charnus, très-déliés, qui ont l'air & l'effet d'autant d'épines: toutes ces pointes d'une belle couleur de roſe, agiſſent à la volonté de l'animal, de façon qu'elles ſe rapprochent & ſe réuniſſent au point de ne former qu'un corps aigu & très-délicat; quelquefois auſſi ces muſcles épineux s'ouvrent & s'épanouiſſent à la maniere du calice des fleurs, ils enveloppent & renferment le conduit nazal auquel ils ſervent d'abri. De quelle utilité peut être à la taupe du Canada une telle organiſation? Cet animal ſe trouve dans les contrées du Canada; il n'y eſt pas très-commun. Il paſſe la plus grande partie de ſa vie ſous la neige, ſort très-peu de ſa taniere, même dans le beau temps: il manœuvre comme nos taupes, mais avec lenteur; auſſi ſes taupinieres ſont-elles peu abondantes & aſſez petites. Il ſemble qu'une inclination ſédentaire l'attache & le fixe au moins pour quelque temps au lieu qu'il s'eſt choiſi, tandis que nos taupes Européennes, condamnées par une loi de la Nature à vivre ſous terre, à éviter le grand jour, ſavent ſe dédommager de cette proſcription par l'aiſance & la commodité de leurs demeures.

L'auteur des Obſervations ſur l'Hiſtoire Naturelle (M. *Gautier*) a donné la deſcription de toutes les parties intérieures & extérieures de la taupe. Il dit auſſi que cet animal jouit de l'organe de la vue, & que ſes yeux

ne paroiſſent petits, que parce qu'ils ſont cachés par les poils qui les couvrent, leſquels environnent le muſcle cutané de leurs globes : que cet habitant des ténebres ne ſe ſert que de l'odorat dans les routes obſcures & tortueuſes qu'il ſuit pour chercher ſa retraite & ſa nourriture. (A voir l'air hébété, la démarche gauche & incertaine de cet animal, on juge facilement que la lumiere n'eſt pas faite pour lui, & qu'il n'a peut être dans le méchaniſme oculaire que la partie matérielle. En effet, les taupes voient ſi peu diſtinctement, qu'elles ſe heurtent contre les corps qu'elles rencontrent, & en ſuivant leur route, elles ſe précipitent ſouvent ſans deſſein.) Sa chair a l'odeur de celle du lapin, & la ſubſtance de ſa peau eſt épaiſſe comme celle du chamois ; les parties de la génération ſont bien configurées & beaucoup plus compoſées que celles de l'homme & des animaux quadrupedes. M. Gautier penſe que la conſtruction de ces parties dans la taupe lui fournit à propos la ſemence, ſans qu'il ſoit beſoin d'aucun mouvement : cette obſervation eſt nouvelle & mérite l'attention des Naturaliſtes. Ses pattes antérieures qui ſont plus larges que celles de derriere, & armés d'ongles fort tranchans, & toujours tournés en dehors, ont une force extraordinaire : la ſupination & la pronation en ſont ſupprimées, par conſéquent toute la force des muſcles ſe réduit au mouvement de flexion & d'extenſion, ce qui augmente ces deux actions ſi néceſſaires à la taupe pour creuſer la terre. Ses pattes poſtérieures ont beaucoup moins de force, & ſont plus flexibles : ſes muſcles ſont raccourcis, épais, charnus, & aux extrémités ils ſont tendineux & preſque oſſeux ; ſes os ſont bien articulés & ſolides ; ſon *ſternum* eſt élevé & tranchant comme celui des oiſeaux.

Les vers & divers inſectes ſont la principale nourriture des taupes : c'eſt pour cela qu'elles aiment les fumiers de nature & qu'elles ſe plaiſent dans les terres fumées : elles mangent beaucoup de racines potageres : elles deviennent à leur tour la pâture des ſcarabées foſſoyeurs. *Agricola* prétend que l'on fait des chapeaux de taupe, qui ſont d'une extrême beauté. Cet Auteur dit avoir vu des habits fourrés de la peau de ces animaux : *Pline, liv.* 8, *chap.* 58 *de ſon Hiſt. Nat.* cite les couvertures de lit faites de peaux de taupe, qu'il a vues à Orchomene. On eſtime le ſang de la taupe pour rétablir les poils ; il eſt auſſi d'un uſage merveilleux dans pluſieurs ſortes de maladies cutanées, comme, par exemple, pour guérir les ulceres qui ſe forment à la racine des ongles ; ſa graiſſe, au contraire, contribue, dit-on, à faire tomber la trop grande quantité de cheveux ; enfin, le

bouillon de taupe eſt un remede de bonne femme pour guérir les enfans de l'incommodité de piſſer au lit. Toutes ces vertus de la taupe, en Médecine, ſont fabuleuſes ou négligées.

TAUPE. Des Conchyliologiſtes donnent ce nom à un coquillage univalve de la famille des porcelaines, & dont la coquille offre ſur ſon dos quatre zones ou faſcies violettes, ſur un fond fauve.

TAUPE-GRILLON. Inſecte coléoptere appelé *courtille* ou *courtilliere*, & dont nous avons parlé au mot GRILLON TAUPE.

TAUPE DE MER. Nom qu'on donne en Normandie à une *ſcolopendre de mer* : voyez ce mot.

TAUPIN ou ESCARBOT SAUTERELLE, ou MARÉCHAL, ou SCARABÉE A RESSORT, ou NOTOPEDE : *elater aut notopeda.* Genre d'inſecte coléoptere, dont les antennes, en ſcie chez les mâles, & à filets chez les femelles, ſe logent dans une rainure formée en deſſous de la tête. Le corſelet de ces petits animaux eſt terminé en deſſous par une pointe longue & dure, qui entre comme par reſſort dans une cavité du ventre : c'eſt par le moyen de ce reſſort, que ces inſectes, lorſqu'ils ſont renverſés ſur le dos, peuvent s'élancer aſſez facilement en l'air ; & en retombant, ſouvent ils ſe trouvent retournés ſur leurs pieds. Le corps du taupin eſt alongé ; ſes étuis ſont durs ; ſes tarſes ont cinq articles à toutes les pattes. Sa larve ſe trouve dans les trous de ſaules & d'autres arbres pourris où elle vit & ſe métamorphoſe. Il y a le *taupin rouge*, le *jaune à corſelet velouté*, le *porte croix*, le *cuivreux*, le *bédeau*, &c.

TAUPINIERE. Petit monceau de terre, qu'une taupe a élevé en creuſant deſſous : *voyez à l'article* TAUPE.

TAURACO. On donne ce nom à l'oiſeau appelé le *Roi de Guinée*, &, par *Albin*, l'*oiſeau couronné* du Mexique, quoiqu'il ſe trouve dans l'Afrique Méridionale, vers le royaume de Congo, ſur les confins du Cap de Bonne-Eſperance : il a deux doigts devant & autant derriere.

TAURE. Nom donné à la *lunaire* à la *geniſſe* & même à la *vache* qui n'a point encore vêlé : *voyez ces mots.*

TAUREAU, *taurus.* Quadrupede biſulce, ongulé & cornupede, dont le caractere, dit M. *Briſſon*, eſt de n'avoir point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, d'en avoir huit à l'inférieure, d'avoir le pied fourchu & les cornes ſimples, tournées vers les côtés. Le taureau, que nous voyons à la tête de nos troupeaux, étant un animal d'une très-ancienne domeſticité, a néceſſairement dégénéré du taureau ſortant des

mains de la Nature, & jouiſſant de toute ſa force & de toute ſa liberté : on a lieu de penſer que le taureau domeſtique vient originairement de l'*aurochs* ou *urus*, qui lui eſt ſupérieur par la force, la grandeur, &c. *voyez le mot* AUROCHS.

Le taureau ſert, de même que l'aurochs, à la propagation de l'eſpece ; & quoiqu'on puiſſe auſſi le ſoumettre au travail, on n'en eſt pas plus sûr de ſon obéiſſance, & il faut être en garde contre l'uſage qu'il peut faire de ſa force, La Nature, dit M. *de Buffon*, a fait le taureau indocile & fier, Dans le temps du rut, il devient indomptable, & ſouvent furieux : mais par la caſtration l'on détruit la ſource de ces mouvemens impétueux, & l'on ne retranche rien à ſa force ; il n'en devient que plus gros, plus maſſif, plus peſant, & plus propre aux ouvrages auxquels on le deſtine : il devient auſſi traitable, plus patient, plus docile & moins incommode aux autres. Un troupeau de taureaux ne ſeroit qu'une troupe effrénée que l'homme ne ſauroit dompter ni conduire ; mais un nombreux troupeau de bœufs ſuit paiſiblement le chemin du pâturage ; s'ils s'écartent, dociles à la voix d'une femme, d'un enfant, ils reviennent auſſitôt. On les conduit de même & ſans réſiſtance de leur part, aux travaux les plus pénibles.

L'âge le plus convenable à la caſtration, eſt celui qui précede immédiatement la puberté ; pour le bœuf c'eſt dix-huit mois ou deux ans : ceux qu'on y ſoumet plutôt, périſſent preſque tous ; cependant les jeunes veaux, auxquels on ôte les teſticules quelque temps après leur naiſſance, & qui ſurvivent après cette opération, ſi dangereuſe à cet âge, deviennent des bœufs plus grands, plus gros, plus gras que ceux auxquels on ne fait la caſtration qu'à deux, trois ou quatre ans ; mais ceux-ci paroiſſent conſerver plus de courage & d'activité, & ceux qui ne la ſubiſſent qu'à l'âge de ſix, ſept ou huit ans, ne perdent preſque rien des autres qualités du ſexe maſculin : ils ſont plus impétueux, plus indociles que les autres bœufs ; & dans le temps de la chaleur des femelles, ils cherchent encore à s'en approcher, mais il faut avoir ſoin de les en écarter. L'accouplement, & même le ſeul attouchement du bœuf, fait naître à la vulve de la vache des eſpeces de carnoſités ou de verrues, qu'il faut détruire & guérir, en y appliquant un fer rouge. Ce mal peut venir de ce que ces bœufs, qu'on n'a que biſtournés, c'eſt-à-dire auxquels on a ſeulement comprimé les teſticules, ſerré & tordu les vaiſſeaux

qui y aboutiſſent, ne laiſſent pas de répandre une liqueur apparemment à démi-purulente.

Le taureau, ainſi que les rhinocéros, entre en fureur à la vue de la couleur rouge : effet bien ſingulier, mais que l'expérience démontre. Il combat généreuſement pour le troupeau, & marche volontiers le premier à la tête, en s'annonçant par un mugiſſement grave, ainſi qu'on l'obſerve dans les premiers jours du printems, où ils viennent prendre poſſeſſion du pâturage. S'il y a deux troupeaux de vaches dans un champ, les deux taureaux s'en détachent & s'avancent l'un vers l'autre; animés par le ſentiment de jalouſie, les mugiſſemens ſont le ſignal de l'action : alors les deux rivaux fondent l'un ſur l'autre avec impétuoſité & ſe heurtent avec violence; le premier choc eſt ſuivi d'un ſecond, d'un troiſieme, &c. ils ſe battent avec acharnement, & ne ceſſent le combat que lorſqu'on les ſépare, ou que le plus foible eſt contraint de céder au plus fort. Alors le vaincu ſe retire triſte & tout honteux : au lieu que le vainqueur retourne avec nobleſſe & orgueil vers ſon ſérail, tête levée, triomphant & tout fier de ſa victoire. Le plus foible n'oſe alors approcher les femelles en chaleur que lorſque celui-ci eſt éloigné, ou que, fatigué de ſes travaux, il ne diſpute plus la jouiſſance.

L'homme ſait uſer en maître de ſa puiſſance ſur les animaux : il choiſit ceux dont il peut tirer le plus d'avantages pour l'aider dans ſes travaux, ainſi que ceux dont la chair flatte ſon goût; il en a fait des eſclaves domeſtiques : il les a multipliés plus que la Nature ne l'auroit fait; il en a formé des troupeaux nombreux : c'eſt ainſi qu'il a multiplié les chevaux, les bœufs, les vaches, les moutons, les chevres, les cochons, &c.

Le bœuf, le mouton & les autres animaux qui paiſſent l'herbe, ſont non-ſeulement les meilleurs, les plus utiles, les plus précieux pour l'homme, puiſqu'ils le nourriſſent, mais ce ſont encore ceux qui conſomment & dépenſent le moins. Le bœuf ſur-tout eſt, à cet égard, l'animal par excellence; car il rend à la terre tout autant qu'il en tire, & même il améliore le fond ſur lequel il vit : il engraiſſe ſon pâturage : au lieu que le cheval, & la plûpart des animaux, amaigriſſent en peu d'années les meilleures prairies. Le mouton & la chevre coupent l'herbe de ſi près, qu'ils détruiſent la tige & gâtent les racines; le cheval choiſit l'herbe la plus fine, & laiſſe grainer & multiplier la grande herbe, dont les tiges ſont dures; au lieu que le bœuf, qui ne peut brouter que

l'herbe longue, à cauſe de ſes groſſes levres, & qui n'a point de dents inciſives à la mâchoire ſupérieure, ne coupe que les groſſes tiges, & détruit peu-à-peu l'herbe la plus groſſiere; ce qui fait qu'au bout de quelques années la prairie, ſur laquelle le cheval a vécu, n'eſt plus qu'un mauvais pré; au lieu que celle que le bœuf a broutée devient un pâturage fin.

Mais ce ne ſont pas les ſeuls avantages que ce bétail procure à l'homme: ſans le bœuf, les pauvres & les riche sauroient beaucoup de peine à vivre; la terre demeureroit inculte; les champs & même les jardins ſeroient ſecs & ſtériles: c'eſt ſur lui que roulent tous les travaux de la campagne; il eſt le domeſtique le plus utile de la Ferme; il fait toute la force de l'agriculture, autrefois il faiſoit toute la richeſſe des hommes.

Les Germains en faiſoient ſi grand cas, qu'au rapport de *Tacite*, ils donnoient pour dot des bœufs à leurs filles. Les Athéniens, qui s'en ſervoient auſſi pour le labourage & pour mettre à leurs chars, furent très-long-temps ſans immoler de ces animaux dans leurs ſacrifices. *Elien* rapporte que Phrygès fut condamné à mort pour avoir tué un bœuf qui travailloit à la charrue. Le bœuf eſt encore aujourd'hui la baſe de l'opulences des Etats, qui ne peuvent ſe ſoutenir & fleurir que par la culture des terres & par l'abondance du bétail, qui ſont les ſeuls biens réels, puiſque tous les autres, & même l'or & l'argent, ne ſont que des biens arbitraires, des repréſentations, des monnoies qui n'ont de valeur qu'autant que le produit de la terre leur en donne.

Le bœuf, ainſi que l'obſerve M. *de Buffon*, ne convient pas autant que le cheval, l'âne, le chameau, &c. pour porter des fardeaux. La forme de ſon corps & de ſes reins le démontre; mais la groſſeur de ſon cou, la largeur de ſes épaules, indiquent aſſez qu'il eſt propre à tirer & à porter le joug. C'eſt auſſi de cette maniere qu'il tire le plus avantageuſement, & il eſt ſingulier que cet uſage ne ſoit pas général, & que dans des Provinces entieres on l'oblige à tirer par les cornes La ſeule raiſon qu'on a pu m'en donner, dit M. *de Buffon*, c'eſt que quand il eſt attelé par les cornes, on le conduit aiſément. Il a la tête très-forte, & ne laiſſe pas de tirer aſſez bien de cette façon, mais avec beaucoup moins d'avantage que quand il tire par les épaules. Il ſemble avoir été fait exprès pour la charrue; la maſſe de ſon corps, la lenteur de ſes mouvemens, le peu de hauteur de ſes jambes, ſa tranquillité même & ſa patience dans le travail, ſemblent concourir à le rendre propre à la cul-

ture des champs, & plus capable qu'aucun autre de vaincre la réſiſtance conſtante & toujours nouvelle que la terre oppoſe à ſes efforts. Le cheval, quoique peut-être auſſi fort que le bœuf, eſt moins propre à cet ouvrage : il eſt trop élevé ſur ſes jambes ; ſes mouvemens ſont trop grands, trop bruſques, & d'ailleurs il s'impatiente & ſe rebute aiſément. On lui ôte toute la légereté, la ſoupleſſe de ſes mouvemens, toute la grace de ſon attitude & de ſa démarche, lorſqu'on le réduit à ce travail peſant pour lequel il faut plus de conſtance que d'ardeur, plus de maſſe que de vîteſſe, & plus de poids que de reſſort.

Les bœufs, comme les autres animaux domeſtiques, varient pour la couleur ; cependant le poil roux paroît être le plus commun, & plus il eſt rouge, plus il eſt eſtimé. On fait cas auſſi du poil noir, & l'on prétend que les bœufs ſous poil bai durent long-temps ; que les bruns durent moins, & ſe rebutent de bonne heure ; que les gris, les pommelés & les blancs ne valent rien pour le travail ; les mouches & les taons les attaquent & les tourmentent auſſi beaucoup plus que les roux & les noirs ; auſſi dit-on qu'ils ne ſont propres qu'à être engraiſſés. Mais de quelque couleur que ſoit le poil du bœuf, il doit être luiſant, épais & doux au toucher ; car s'il eſt rude au toucher ou dégarni, on a raiſon de ſuppoſer que l'animal ſouffre, ou du moins qu'il n'eſt pas d'un fort tempérament.

Un bon bœuf, pour la charrue, ne doit être ni trop gras ni trop maigre : il doit avoir la tête courte & ramaſſée ; les oreilles grandes, bien velues & bien unies ; les cornes fortes, luiſantes, de moyenne grandeur ; le front large, les yeux gros & noirs, le muffle gros & camus, les naſeaux bien ouverts, les dents blanches & égales, les levres noires, le cou charnu, les épaules graſſes & peſantes, la poitrine large ; le *fanon*, c'eſt-à-dire la peau du devant, pendant juſques ſur les genoux ; les reins fort larges, le ventre ſpacieux & tombant, les flancs grands, les hanches longues, la croupe épaiſſe, les jambes & les cuiſſes groſſes & nerveuſes, les dos droit & plein, la queue pendante juſqu'à terre, & garnie de poils touffus & fins, les pieds fermes, le cuir groſſier & maniable, les muſcles élevés, & l'ongle court & large. Il faut auſſi qu'il ſoit ſenſible à l'aiguillon, obéiſſant à la voix, & bien dreſſé ; mais ce n'eſt que peu-à-peu & en s'y prenant de bonne heure, qu'on peut accoutumer le bœuf à porter le joug volontiers & à ſe laiſſer conduire aiſément.

Dès l'âge de deux ans & demi ou de trois, ans, il faut commencer à l'apprivoiſer & à le ſubjuguer : ſi l'on attend plus tard, il devient indocile & ſouvent indomptable. La patience, & même les careſſes, ſont les ſeuls moyens qu'il faut employer ; la force & les mauvais traitemens ne ſeroient propres qu'à le rebuter pour toujours. Il faut donc lui frotter le corps, le careſſer, lui donner de temps en temps de l'orge bouilli, des feves concaſſées & d'autres nourritures de cette eſpece, dont il eſt plus friand, & toutes mêlées de ſel, qu'il aime beaucoup. En même temps on lui liera ſouvent les cornes ; quelques jours après on le mettra au joug, & on lui fera traîner la charrue avec un autre bœuf de même taille, & qui ſera tout dreſſé. On aura ſoin de les attacher enſemble à la mangeoire, de les mener de compagnie au pâturage, afin qu'ils ſe connoiſſent & s'habituent à n'avoir que des mouvemens communs. On n'emploiera jamais l'aiguillon dans les commencemens : il ne ſerviroit qu'à le rendre plus intraitable. Il faudra auſſi le ménager, & ne le faire travailler qu'à petites repriſes ; car il ſe fatigue beauconp, tant qu'il n'eſt pas tout-à-fait dreſſé ; & par la même raiſon, on le nourrira alors plus largement que dans tout autre temps.

Le bœuf ne doit ſervir que de puis trois ans juſqu'à dix : on fera bien de le tirer alors de la charrue pour l'engraiſſer & le vendre, la chair en ſera meilleure que ſi on attendoit plus long-temps. On connoît l'âge de cet animal par les dents & par les cornes. Les premieres dents de devant tombent à dix mois, & ſont remplacées par d'autres qui ne ſont pas ſi blanches & qui ſont plus larges. A treize mois les dents voiſines de celles du milieu tombent, & ſont auſſi remplacées par d'autres ; & à trois ans, toutes les dents inciſives ſont renouvellées : elles ſont alors égales, longues & aſſez blanches ; à meſure que le bœuf avance en âge, elles deviennent inégales & noires. C'eſt la même choſe pour le taureau & pour la vache.

Ainſi la caſtration ni le ſexe ne changent rien à la crue & à la chute des dents ; cela ne change rien non plus à la chute des cornes, car elles tombent ou ſe déchauſſent également à trois ans au taureau, au bœuf & à la vache ; & elles ſont remplacées par d'autres cornes, qui, comme les ſecondes dents, ne tombent plus : celles du bœuf & de la vache deviennent ſeulement plus groſſes & plus longues que celles du taureau. L'accroiſſement de ces ſecondes cornes ne ſe fait pas d'une maniere uniforme, ni par un développement égal. La premiere année, c'eſt-à-dire la quatrieme année de l'âge du bœuf, il lui pouſſe deux petites cor-

nes pointues, nettes, unies & terminées vers la tête par une eſpece de bourrelet : l'année ſuivante ce bourrelet s'éloigne de la tête, pouſſé par un cylindre de corne, qui ſe forme & qui ſe termine auſſi par un autre bourrelet, & ainſi de ſuite ; car tant que l'animal vit, les cornes croiſſent. Ces bourrelets deviennent des nœuds annulaires, qu'il eſt aiſé de diſtinguer dans la corne, & par leſquels l'âge ſe peut aiſément compter, en prenant pour trois ans la pointe de la corne juſqu'au premier nœud, & pour un an de plus chacun des intervalles entre les autres nœuds. Maintenant il convient de dire que cette chute ou déchauſſement de la corne ongulée dans les individus de l'eſpece du taureau, arrive plus rarement dans certains pays que dans d'autres. Ce déchauſſement ne ſeroit-il pas l'effet de frottemens accidentels, ou d'une maladie particuliere ?

Le cheval mange nuit & jour lentement, mais preſque continuellement : le bœuf au contraire mange vîte, & prend en aſſez peu de temps toute la nourriture dont il a beſoin, après quoi il ceſſe de manger & ſe couche pour ruminer.

La rumination dépend de ce que les deux premiers eſtomacs du bœuf, c'eſt-à-dire la *panſe*, & le *bonnet* qui n'eſt qu'une portion de la panſe, étant remplis d'herbes, autant qu'ils peuvent en contenir, cette membrane tendue réagit alors avec force ſur l'herbe qu'elle contient, qui n'eſt que très-peu mâchée, à peine hachée, & dont le volume augmente beaucoup par la fermentation. L'animal remâche ces herbes, les macere, les imbibe de nouveau de ſa ſalive, & rend ainſi peu-à-peu l'aliment plus coulant ; il le réduit en une pâte aſſez liquide pour qu'elle puiſſe couler dans le conduit étroit qui communique du ſecond au troiſieme eſtomac, où elle ſe macere encore avant que de paſſer dans le quatrieme, & c'eſt dans ce dernier eſtomac que s'acheve la décompoſition du foin qui y eſt réduit dans un parfait-mucilage. Ce qui confirme la vérité de cette explication, c'eſt que tant que ces animaux tettent & ſont nourris de lait & d'autres alimens liquides & coulans, ils ne ruminent pas, & qu'ils ruminent beaucoup plus en hiver & lorſqu'on les nourrit d'alimens ſecs, qu'en été, pendant lequel ils paiſſent l'herbe tendre. *Voyez à l'article* RUMINANS.

On prétend que les bœufs qui mangent lentement réſiſtent plus longtemps au travail que ceux qui mangent vîte ; que les bœufs des pays élevés & ſecs ſont plus vifs, plus vigoureux & plus ſains que ceux des pays bas & humides ; que tous deviennent plus forts lorſqu'on les nourrit

de

de foin ſec, que quand on ne leur donne que de l'herbe molle ; qu'ils s'accoutument plus difficilement que les chevaux aux changemens de climat, & que par cette raiſon on ne doit jamais acheter des bœufs pour le travail que dans ſon voiſinage.

On doit nourrir les bœufs & les vaches avec du foin, de la paille, & même leur donner un peu de ſon & d'avoine : en été on leur donnera de l'herbe fraîchement coupée, ou bien de jeunes pouſſes de feuilles de frêne, d'orme, de chêne, &c. mais en petite quantité, ſur-tout de celle du chêne ; l'excès de cette nourriture, qu'ils aiment beaucoup, leur cauſant quelquefois un piſſement de ſang dont ils périſſent : peut-être ſeroit-il prudent de ne leur en point donner. M. *Bourgeois* obſerve qu'on ne doit point même laiſſer paître les vaches & les bœufs dans les bois où ces végétaux croiſſent, juſqu'à ce que leurs pouſſes ſoient formées en feuilles, & même déja un peu dures ; alors cette nourriture devient beaucoup moins dangereuſe. La luzerne, la veſce, les lupins ſont de très bons alimens pour les bœufs ; il n'eſt pas néceſſaire de régler la quantité de leur nourriture, ils n'en prendront jamais plus qu'il ne leur en faut. La grande chaleur incommode ces animaux, peut-être encore plus que le grand froid ; ainſi on doit éviter de les faire travailler à la grande ardeur du ſoleil. Ils ne demandent pas autant de ſoins que les chevaux ; cependant ſi on veut les entretenir ſains & vigoureux, on ne peut guere ſe diſpenſer de les étriller tous les jours, de les laver, de leur graiſſer la corne des pieds, & de leur donner de bonne litiere, &c.

De la Vache & du Veau.

Dans les eſpeces d'animaux dont l'homme a fait des troupeaux, & où la multiplication eſt l'objet principal, le nombre des femelles eſt plus néceſſaire & plus utile que celui des mâles. Le produit de la vache eſt un bien qui croît & qui ſe renouvelle à chaque inſtant ; ce qui rend ſa vie plus précieuſe encore à l'eſpece humaine, c'eſt qu'elle eſt le ſoutien du ménage champêtre. Oui, ſa fécondité nous enrichit, augmente nos troupeaux, étend notre domaine, fournit des ſecours pour l'agriculture, ou des vivres pour notre ſubſiſtance. La chair du veau eſt une nourriture auſſi abondante que ſaine & délicate : le lait eſt l'aliment des enfans ; le beurre, l'aſſaiſonnement de la plupart de nos mets ; le fromage, la nourriture la plus ordinaire des habitans de la campagne. Que de pau-

vres familles ſont aujourd'hui réduites à vivre du produit de leurs vaches !

On peut auſſi faire ſervir la vache à la charrue ; & quoiqu'elle ne ſoit pas auſſi forte que le bœuf, elle ne laiſſe pas de le remplacer ſouvent ; elle en a la docilité, l'inſtinct & les bonnes qualités ; mais lorſqu'on veut l'employer à cet uſage, il faut avoir attention de l'aſſortir, autant qu'on le peut, avec un bœuf de ſa taille & de ſa force, afin de conſerver l'égalité du trait & de maintenir le ſoc en équilibre entre ces deux puiſſances ; moins elles ſont inégales, & plus le labour de la terre eſt facile & régulier. Au reſte, on emploie ſouvent ſix & juſqu'à huit bœufs dans les terrains fermes, & ſur-tout dans les friches caillouteuſes, ou qui ſe levent par groſſes mottes & par quartiers. Deux vaches ſuffiſent pour labourer dans les terrains meubles & ſablonneux. On peut auſſi dans ces terrains légers, pouſſer à chaque fois le ſillon beaucoup plus loin que dans les terrains forts. Les Anciens qui conſervoient avec tout le ſoin poſſible les animaux de labour, avoient borné à une longueur de cent vingt pas la plus grande étendue du ſillon que le bœuf devoit tracer par une continuité non interrompue d'efforts & de mouvemens ; après quoi, diſoient-ils, il faut ceſſer de l'exciter, & le laiſſer reprendre haleine pendant quelques momens, avant que de pourſuivre le même ſillon ou d'en commencer un autre.

Le printems eſt la ſaiſon où les vaches ſont le plus communément en chaleur ; la plupart dans ce pays-ci reçoivent le taureau depuis le 15 Avril juſqu'au 15 Juillet ; mais il ne laiſſe pas d'y en avoir beaucoup dont la chaleur eſt plus tardive, & d'autres dont elle eſt plus précoce : elles portent neuf mois, & mettent bas au commencement du dixieme. On a donc des veaux en quantité depuis le 15 Janvier juſqu'au 15 Avril : on en a auſſi tout l'été aſſez abondamment, & l'automne eſt le temps où ils ſont le plus rares. Les ſignes de la chaleur de la vache ne ſont point équivoques : elle mugit alors très-fréquemment & plus violemment que dans les autres temps ; elle ſaute ſur les bœufs, ſur les vaches & même ſur les taureaux ; la vulve eſt gonflée & proéminente au-dehors. Il faut profiter du temps de cette forte chaleur pour lui donner le taureau ; ſi on laiſſoit diminuer cette ardeur, la vache ne retiendroit pas auſſi ſurement. Le taureau doit être choiſi, comme le cheval étalon, parmi les plus beaux de ſon eſpece. Il peut faillir les vaches depuis trois ans juſqu'à neuf ; mais on ne doit pas lui en livrer plus de quinze par mois. On lui

fait manger alors de l'avoine, de l'orge & de la veſce, pour lui donner de l'ardeur & lui procurer une plus grande abondance de liqueur ſeminale.

Les vaches retiennent ſouvent dès la premiere, ſeconde ou troiſieme fois; & ſitôt qu'elles ſont pleines le taureau refuſe de les couvrir, quoiqu'il y ait encore apparence de chaleur: mais ordinairement la chaleur ceſſe preſqu'auſſi-tôt qu'elles ont conçu, & elles refuſent auſſi elles-mêmes les approches du taureau.

Les vaches ſont aſſez ſujettes à avorter, lorſqu'on ne les ménage pas. Six ſemaines ou deux mois avant qu'elles mettent bas, on les nourrira plus largement qu'à l'ordinaire: on ceſſera auſſi dans ce même temps de les traire; le lait leur eſt alors plus néceſſaire que jamais pour la nourriture de leur fœtus; auſſi y a-t-il des vaches à qui le lait tarit abſolument, un mois ou ſix ſemaines avant qu'elles mettent bas. Celles qui ont du lait juſqu'aux derniers jours, ſont les meilleures meres & les meilleures nourrices; mais ce lait des derniers temps eſt généralement mauvais & peu abondant. Il faut les mêmes attentions pour l'accouchement de la vache que pour celui de la jument, & même il paroît qu'il en faut davantage; car la vache qui met bas paroît être plus épuiſée, plus fatiguée que la jument. On doit la mettre dans une étable chaude ſur une bonne litiere, & lui donner abondamment de bonne nourriture. Une attention très-importante, dit M. *Bourgeois*, c'eſt de prendre garde qu'elle ne mange ſon arriere-faix ou délivre, dont elle eſt très-avide. Le fait eſt certain, dit-il, quoiqu'il ſoit très-difficile d'en rendre une raiſon phyſique ſatisfaiſante, que les vaches qui le mangent tombent à vue d'œil dans un amaigriſſement dont elles périſſent à la longue, malgré tous les ſecours qu'on leur donne.

On laiſſe le jeune veau auprès de ſa mere pendant les cinq ou ſix premiers jours, afin qu'il ſoit toujours chaudement, & qu'il puiſſe teter auſſi ſouvent qu'il en a beſoin. Mais il croît & ſe fortifie aſſez dans ces cinq ou ſix jours, pour qu'on ſoit dès-lors obligé de l'en ſéparer, ſi l'on veut la ménager; car il l'épuiſeroit s'il étoit toujours auprès d'elle. Il ſuffira de le laiſſer teter deux ou trois fois par jour; & ſi l'on veut lui faire une bonne chair & l'engraiſſer promptement, on lui donnera tous les jours du lait bouilli, dans lequel on mettra de la mie de pain & des œufs. Au bout de quatre ou cinq ſemaines ce veau ſera excellent à manger. On pourra ne laiſſer teter que trente ou quarante jours les veaux

qu'on voudra livrer au Boucher ; mais il faudra laiſſer au lait pendant deux mois au moins, ceux qu'on voudra élever. On doit ſévrer les veaux à trois ou quatre mois : il faut beaucoup de ſoins pour leur faire paſſer le premier hiver ; c'eſt le temps le plus dangereux de leur vie ; car ils ſe fortifient aſſez pendant l'été ſuivant, pour ne plus craindre le froid du ſecond hiver.

La vache eſt à dix-huit mois en âge de puberté, & le taureau à deux ans : mais quoiqu'ils puiſſent déja engendrer à cet âge, on fera bien d'attendre juſqu'à trois ans pour leur permettre de s'accoupler. Ces animaux ſont dans toute leur plus grande force depuis trois ans juſqu'à neuf ; après cela les vaches & les taureaux ne ſont plus propres qu'à être engraiſſés. Comme ils prennent en deux ans la plus grande partie de leur accroiſſement, la durée de leur vie eſt auſſi, comme dans la plupart des autres eſpeces d'animaux, à-peu-près de ſept fois deux ans ; & communément ils ne vivent guere que quatorze ou quinze ans.

Dans tous les animaux quadrupedes la voix du mâle eſt plus forte & plus grave que celle de la femelle ; c'eſt auſſi ce qui eſt dans le taureau. Ce qui fait croire qu'il a la voix moins grave, c'eſt que ſon mugiſſement n'eſt pas un ſon ſimple ; mais un ſon compoſé de deux ou trois octaves, dont la plus élevée frappe le plus l'oreille. Mais en y faiſant attention, on entend en même temps un ſon grave, & plus grave que celui de la vache, du bœuf & du veau.

Le taureau ne mugit que d'amour : la vache mugit plus ſouvent de peur que d'amour ; & le veau mugit de douleur, de beſoin de nourriture, & de deſir de ſa mere.

Les animaux les plus peſans & les plus pareſſeux ne ſont pas ceux qui dorment le plus profondément, ni le plus long-temps. Le bœuf dort, mais d'un ſommeil court & léger ; il ſe réveille au moindre bruit : il ſe couche ordinairement ſur le côté gauche, & le rein ou rognon de ce côté-là eſt toujours plus gros & plus chargé de graiſſe que le rognon du côté droit.

On doit donner à la vache le même ſoin & la même nourriture qu'au bœuf ; mais la vache à lait exige des attentions particulieres, tant pour la bien choiſir, que pour la bien conduire. On dit que les vaches noires ſont celles qui donnent le meilleur lait, & que les blanches ſont celles qui en donnent le plus.

De quelque poil que ſoit la vache à lait, il faut qu'elle ſoit en bonne

chair, qu'elle ait l'œil vif, la démarche légere, qu'elle ſoit jeune, & que ſon lait ſoit abondant & de bonne qualité. On les traira deux fois par jour, tant en été qu'en hiver, & une fois ſeulement par jour le dernier mois qu'on les trait, lorſqu'elles portent le veau, c'eſt-à-dire dix ſemaines avant qu'elles accouchent. Si on ne les trait qu'une fois par jour n'étant pas pleines, elles perdent inſenſiblement leur lait, dit M. *Bourgeois;* & ſi l'on veut augmenter la quantité du lait, il n'y aura qu'à les nourrir avec des alimens plus ſucculens que l'herbe.

Le bon lait n'eſt ni trop épais, ni trop clair; ſa conſiſtance doit être telle, que lorſqu'on en prend une petite goutte, elle conſerve ſa rondeur ſans couler: il doit être d'un beau blanc; celui qui tire ſur le jaune ou ſur le bleu ne vaut rien: ſa ſaveur doit être douce, ſans aucune amertume & ſans âcreté; il faut auſſi qu'il ſoit d'une bonne odeur ou ſans odeur. Il eſt meilleur au mois de Mai & pendant l'été que dans l'hiver, & il n'eſt parfaitement bon que quand la vache eſt en bon âge & en bonne ſanté. Le lait des jeunes geniſſes eſt trop clair: celui des vieilles vaches eſt trop ſec, & pendant l'hiver il eſt trop épais. Ces différentes qualités du lait ſont relatives à la quantité plus ou moins grande des parties butireuſes, caſéeuſes & ſéreuſes qui le compoſent. Le lait trop clair eſt celui qui abonde trop en parties ſéreuſes; le lait trop épais eſt celui qui en manque, & le lait trop ſec n'a pas aſſez de parties butireuſes & ſéreuſes. Le lait d'une vache en chaleur ne vaut rien, non plus que celui d'une vache qui approche de ſon terme, ou qui a mis bas depuis peu de temps.

On trouve dans le troiſieme & le quatrieme eſtomac du veau qui tette, des grumeaux de lait caillé. Ce lait caillé contient beaucoup de ſel volatil acide, & ſert de levain pour la digeſtion des alimens que le veau prend. Ces grumeaux de lait ſéchés à l'air ſont la préſure dont on ſe ſert pour faire cailler le lait. Plus on garde cette préſure, meilleure elle eſt & il n'en faut qu'une très-petite quantité pour faire un grand volume de fromage.

On voit, quoique rarement, des vaches qui ont la mauvaiſe habitude de ſe teter elles-mêmes; & comme il n'eſt guere poſſible de les corriger de ce défaut, on eſt obligé de les engraiſſer pour s'en défaire. On en a vu d'autres qui ſe laiſſoient teter par des ſerpens ou par des couleuvres.

Les vaches & les bœufs aiment beaucoup le vin, le vinaigre, le ſel, qui leur excite beaucoup l'appétit; auſſi lorſqu'ils ſont dégoutés leur

donnet-t-on de l'herbe trempée dans du vinaigre & saupoudrée d'un peu de sel. M. *Bourgeois* a observé que le vin produit le même effet sur les vaches que sur les hommes ; il les fortifie & leur donne de la gaieté & du courage. Lorsque nos Vachers de Suisse, dit-il, conduisent nos vaches sur nos montagnes, il s'en trouve plusieurs qui sont si fatiguées, qu'elles ne peuvent plus marcher ; alors ils ont soin de leur faire avaler un verre de vin, & aussi-tôt elles reprennent leurs forces & leur vigueur, & suivent le reste du troupeau.

C'est ordinairement à l'âge de dix ans qu'on met les bœufs & les vaches à l'engrais ; si l'on attend plus tard, on est moins sûr de réussir, & leur chair n'est pas si bonne. L'été est la saison la plus favorable pour les engraisser, parce que les herbages sont abondans. En commençant au mois de Mai ou de Juin, on est presque sûr de les voir gras à la fin d'Octobre. Dès qu'on voudra les engraisser, on cessera de les faire travailler : on les fera boire beaucoup plus souvent ; on leur donnera des nourritures succulentes en abondance, quelquefois même mêlées d'un peu de sel ; on les laissera ruminer à loisir, & dormir à l'étable pendant les grandes chaleurs. En moins de quatre ou cinq mois ils deviendront si gras qu'ils auront de la peine à marcher, & qu'on ne pourra les conduire au loin qu'à très-petites journées. Les vaches & même les taureaux bistournés peuvent s'engraisser aussi ; mais la chair de la vache est plus seche, & celle du taureau bistourné est plus rouge & plus dure que la chair du bœuf, & elle a même toujours un goût désagréable & fort.

Les bœufs du bas Poitou ont ordinairement une graisse jaune : on les engraisse tout jeunes, & même sans les avoir fait travailler ; ils sont assez doux, mais extrêmement peureux : & comme ils s'effarouchent aisément, on a la précaution de les faire marcher plutôt le jour que la nuit. Quelquefois l'épouvante les prend au marché ou dans une foire, alors on court risque d'être blessé ou tué par ces animaux, qui n'écoutent plus rien, & ne cessent de courir à perte d'haleine, que lorsqu'ils sont épuisés de lassitude. Les bœufs de l'Auvergne, notamment ceux qui se vendent dans les foires du Limousin & de la Marche, sont les plus beaux & les meilleurs que nous ayons en France. On prétend avoir observé dans le Limousin, que les bœufs que l'on y engraisse avec du grain, quelque temps avant de les vendre, maigrissent dès la premiere route qu'on leur fait faire en les menant au marché ; si on ne les y vend pas aussi-tôt, on a de la peine ensuite à les rétablir dans leur premier état.

La plûpart des bœufs que l'on tue ſe laiſſent aſſommer ſans pouſſer aucun murmure, un ſeul coup ou deux tout au plus ſuffiſant pour les abattre ; mais il y en a qui réſiſtent aux coups d'aſſommoir d'une maniere ſurprenante ; ce qui vient ſans doute de l'extrême dureté ou épaiſſeur de leur crâne. Il y en a auſſi qui ſemblent menacer de leurs cornes le bras nerveux du Boucher mercenaire ; celui-ci ne voit alors dans ſa victime que le produit de la chair & de la peau d'un animal, qui robuſte & vigoureux, a enduré patiemment toute ſa vie, le joug de l'eſclavage & de la tyrannie. Ce n'eſt pas aſſez, il faut encore l'égorger ; l'uſage a prévalu en faveur des beſoins, les réflexions ſeroient inutiles. On lit dans les *Mémoires de l'Académie*, que M. *Duverney* le jeune fit voir à l'Académie le cerveau d'un bœuf, pétrifié preſque en toutes ſes parties, & pétrifié juſqu'à égaler la dureté d'un caillou : il reſtoit ſeulement en quelques endroits un peu de ſubſtance molle & ſpongieuſe. La moelle de l'épine s'étoit conſervée dans ſon état naturel, auſſi-bien que les nerfs qui étoient à la baſe du crâne, le cervelet étoit auſſi pétrifié que le cerveau : la pie-mere étoit auſſi compriſe dans ce changement général. Ce bœuf étoit fort gras & ſi vigoureux, que quand le Boucher avoit voulu le tuer, il s'étoit échapé juſqu'à quatre fois.

Les taureaux, les vaches & les bœufs ſont fort ſujets à ſe lécher, ſur-tout dans le temps qu'ils ſont en plein repos ; & comme l'on croit que cela les empêche d'engraiſſer, on a ſoin de frotter de leur fiente tous les endroits de leur corps auquel ils peuvent atteindre. Lorſqu'on n'a pas cette précaution, ils s'enlevent le poil, avec la langue, qu'ils ont fort rude ; ce poil, qui ne peut être digéré, s'amaſſe dans leur eſtomac en forme de boule : c'eſt ce que l'on nomme *égagropile* : voyez ce mot.

L'eſpece de nos bœufs, qu'il ne faut pas confondre dit M. *de Buffon*, avec celles de l'*aurochs*, du *bufle* & du *biſon*, paroît être originaire de nos climats tempérés, la grande chaleur les incommodant autant que le froid exceſſif : d'ailleurs cette eſpece, ſi abondante en Europe, ne ſe trouve point dans les pays méridionaux, & ne s'eſt pas étendue au-delà de l'Arménie & de la Perſe en Aſie, & au-delà de l'Egypte & de la barbarie en Afrique. Aux Indes, auſſi-bien que dans le reſte de l'Afrique & même en Amérique, ce ſont des *biſons* que l'on trouve au lieu de bœufs : *voyez les articles* BISON & AUROCHS.

Les bœufs qu'on trouve au Cap de Bonne-Eſpérance, & en pluſieurs contrées de l'Amérique, y ont été tranſportés d'Europe par les Hollan-

dois & par les Eſpagnols. En général il paroît que les pays un peu froids, tels que la Suiſſe, conviennent mieux à nos bœufs que les pays chauds, & qu'ils ſont d'autant plus gros & plus grands, que le climat eſt plus humide & plus abondant en pâturage. Cette eſpece d'animal ſe plaît ſi bien en Danemarck, qu'on aſſure que les Hollandois tirent tous les ans de ce pays un grand nombre de grandes vaches maigres qui donnent en Hollande beaucoup plus de lait que les vaches de France. C'eſt apparemment, dit M. *de Buffon*, cette même race de vaches à lait qu'on a tranſportée & multipliée en Poitou, en Aunis & dans les marais de Charante, où on les appelle *vaches flandrines*.

Ces vaches ſont en effet beaucoup plus grandes & plus maigres que les vaches communes, & elles donnent une fois autant de lait & de beurre : elles donnes auſſi des veaux beaucoup plus grands & plus forts. Il faut des pâturages excellents pour ces vaches; mais comme elles reſtent toujours maigres, toute la ſurabondance de la nourriture ſe tourne en lait : au lieu que les vaches ordinaires deviennent graſſes, & ceſſent de donner du lait dès qu'elles ont vécu pendant quelque temps dans des pâturages gras. Avec un taureau de cette race & des vaches communes, on fait une autre race, qu'on appelle *bâtarde*, & qui eſt plus féconde & plus abondante en lait que la race commune. Ces *vaches bâtardes* donnent ſouvent deux veaux à la fois, & fourniſſent du lait pendant toute l'année. Ce ſont ces bonnes vaches à lait qui font une partie des richeſſes de la Hollande, d'où il ſort tous les ans pour des ſommes conſidérables de beurre & de fromage. Ces vaches, qui fourniſſent une ou deux fois autant de lait que les vaches de France, en donnent ſix fois autant que celles de Barbarie.

Maladies des Taureaux, des Bœufs & des Vaches.

Les maladies des bœufs viennent preſque toutes d'excès dans le travail : on lit dans la nouvelle Maiſon Ruſtique, la deſcription des maladies qui proviennent de cet excès ; on les guérit aiſément la plûpart avec des ſoins & du repos. Mais les plus terribles de toutes, ce ſont les maladies épizootiques, ces contagions épidémiques, ces peſtes qui ont cauſé en France, & dans les pays du Nord, pendant les années 1745, 1746 & 1747, la mortalité de pluſieurs millions de bêtes à cornes. De tous les remedes qu'on a employés juſqu'à préſent contre la maladie des beſtiaux, qui a affligé il y a quelques années preſque toute l'Europe, il n'y en a aucun qui ait été

trouvé

trouvé efficace, ſoit pour prévenir ou pour guérir le mal des bêtes infectées : on a même découragé ceux qui auroient été en état de faire des expériences ſur les beſtiaux malades, par la publication d'une loi qui ordonnoit de les tuer au moment que la maladie ſe déclaroit, & cela ſous peine d'une groſſe amende ; cependant un Gentilhomme de la Province d'Yorck, en Angleterre, a tenté avec ſuccès, dit-on, une ſorte d'inoculation pour préſerver ſes beſtiaux des ſuites de la contagion.

Pour préparer la bête à cornes à cette inoculation, il faut la faire ſaigner, & lui donner deux ou trois purgations rafraîchiſſantes ; faire enſuite une inciſion dans le *fanon* ; mettre dans cette plaie des étoupes trempées dans l'humeur qui coule des yeux & des narines des bêtes malades, & les y laiſſer deux ou trois jours : c'eſt tout le temps qu'il faut à la maladie pour ſe manifeſter. Enſuite il faut mettre la bête dans un pré, & l'y laiſſer juſqu'à ce que la criſe du mal ſoit paſſée : les vaiſſeaux de l'animal étant déſemplis, & la maſſe des humeurs diminuée. La maladie devient bénigne, & l'animal ſe tire aiſément d'affaire. Il ne faut point pendant cette maladie lui donner de nourriture ſeche, mais de temps en temps du ſon détrempé (*a*).

Il a régné dernierement (en 1763) une maladie ſur les bêtes à cornes, qui, dit-on, a commencé ſes ravages dans le Poitou & dans le Berri : on a perdu des beſtiaux ; mais par la ſageſſe des Intendans des Provinces, qui ont fait diſtribuer la recette du remede propre à cette maladie, le mal ne s'eſt point étendu avec autant de force qu'on avoit lieu de le craindre, & beaucoup de pays en ont été préſervés. La même épizootie a régné dans le midi de la France en 1774.

Suivant les obſervations diſtribuées en 1763, par les Intendans, cette maladie s'annonçoit par une ou pluſieurs veſſies qui paroiſſoient ſur la langue de la bête malade. Ces veſſies étoient d'abord blanches ; elles rougiſſoient enſuite, & enfin devenoient preſque noires ; elles crevoient, &

(*v*) M. *Bourgeois* dit que la prétendue analogie que ce Gentilhomme Anglois trouvoit ſans doute entre l'inoculation de la petite vérole & celle des maladies contagieuſes des bêtes à cornes, lui avoit ſuggéré cette idée abſurde par un défaut de connoiſſances médicinales. J'aimerois autant, dit-il, qu'un Médecin conſeillât à tous les habitans d'un pays l'inoculation des maladies épidémiques malignes, de la peſte même, lorſqu'elle regneroit, afin de ſe préſerver de la contagion.

laiſſoient après elles un ulcere chancreux qui creuſoit dans l'épaiſſeur de la langue du côté de la racine, la coupoit en entier, & faiſoit peu de temps après, périr l'animal. Dans l'eſpace de vingt-quatre heures on voyoit le commencement, le progrès & la fin de cette maladie, qui étoit d'autant plus dangereuſe, qu'elle ne ſe manifeſtoit par aucun ſymptôme extérieur, & que la bête buvoit, mangeoit & travailloit à ſon ordinaire, juſqu'à ce que ſa langue fût tombée : on a même dit que les chevaux avoient été auſſi attaqués de cette contagion. (M. *Bourgeois* obſerve que cette maladie de la langue eſt même plus commune aux chevaux qu'aux bêtes à cornes ; mais quoiqu'elle paroiſſe être la même, quant à ſa nature & à ſes effets, il ne paroît pas qu'elle ſe communique des chevaux aux vaches : j'ai vu plus d'une fois, dit-il, des chevaux attaqués de cette maladie, dans la même étable où il y avoit des vaches, ſans qu'elles en aient été attaquées).

Cette maladie, quoique des plus dangereuſes, n'étoit rien, lorſqu'elle étoit traitée dès ſa naiſſance. Pour cet effet, il falloit viſiter la langue des animaux deux ou trois fois par jour. Auſſi-tôt qu'on appercevoit une ou pluſieurs veſſies adhérentes à la langue, on les faiſoit crever ſur le champ, en la ratiſſant avec une piece d'argent, à laquelle on avoit fait des dents, & on étuvoit la plaie avec du fort vinaigre, dans lequel on avoit mis du poivre, du ſel, de l'ail & des herbes fortes. On paſſoit ſur les levres de la plaie un morceau de vitriol de Chypre : ce remede guériſſoit tous les animaux attaqués ; mais on étoit quelquefois obligé de le réitérer pluſieurs fois.

On avoit grand ſoin de ſéparer les beſtiaux ſains des malades ; car ce mal étoit contagieux : il paroît même que c'étoit un poiſon ſubtil qui ſe communiquoit par la circulation ; l'on a prétendu que l'on a vu quelques perſonnes mourir, pour avoir eu l'imprudence de mettre dans leur bouche les pieces d'argent qui avoient ſervi à crever ces veſſies : mais ce fait eſt-il bien vrai ?

Nous ajoutons à cet article l'extrait de diverſes obſervations très-intéreſſantes ſur les maladies épizootiques qui affecterent les beſtiaux de la Hollande en 1744, 1745 & 1746 : ces obſervations nouvelles ſont dues à M. *Clerc*, ancien Médecin des Armées du Roi, &c. &c. Cet homme utile, après avoir parlé de la contagion humaine, traite de la contagion des brutes, ou de la mortalité des bêtes à cornes. Les premiers ſignes de la contagion ſont, la perte de l'appétit, le poil hériſſé, les yeux enflammés ou ſanieux, les narines très-morveuſes, les membres convulſifs, les

grincemens de dents, (quelquefois l'animal paroît abattu d'une triſteſſe profonde), un bubon aux aines ou au fanon : les cornes & les oreilles deviennent froides ; la langue ou aride, ou couverte d'une écume ou mucoſité blanchâtre ; tout l'intérieur de la bouche ulcéré, le ventre tendu.

Les excrémens ſont d'abord jaunes, noirs, puis liquides & putrides ; la difficulté de reſpirer, la rigidité ou l'extrême foibleſſe de ces animaux qui ne peuvent plus ſe coucher ou ſe tenir ſur leurs jambes : voilà les ſymptômes, les périodes qui précedent la mort, laquelle arrive vers le quatrieme ou cinquieme jour de la maladie.

M. *Clerc* prétend que chaque partie du corps animal offre des milliers de routes à la contagion, mais qu'il y en a deux par où elle ſe tranſmet plus généralement : par la bouche & par les narines, ou par l'inſpiration & la déglutition. Il dit auſſi que les propriétés de ce venin ſeptique dépendent eſſentiellement d'une âcreté alkaline, unie à un principe de feu phlogiſtique, univerſellement répandu dans la Nature.

Voici les moyens que notre Auteur propoſe pour remédier à la mortalité du bétail. Dès que la bête paroît malade, il faut la ſaigner abondamment par une grande inciſion faite au cou ou à la poitrine : répéter la ſaignée les deux jours ſuivans, en cas que la maladie devienne opiniâtre. On ne ſaignera pas au-delà du troiſieme jour : la ſaignée ſeroit inutile & même mortelle ; donner quelques lavemens compoſés chacun avec deux livres d'huile de lin, une once de ſel commun diſſous dans un verre de fort vinaigre ; ceſſer les lavemens s'il y a un cours de ventre. On nourrira l'animal avec le ſon, la farine de ſeigle : on peut lui donner auſſi des pommes & des citrouilles bouillies avec un verre de vinaigre. Il faut ſe garder de lui donner du foin, mais lui faire avaler d'heure en heure du lait tiede & aigre. Il faut auſſi faire avaler à l'animal, de trois en trois heures, une demi-once de poudre compoſée avec le nitre, le tartre blanc, de chacun demi-livre ; crême de tartre deux onces, & camphre une once. Entre chaque priſe de poudre, on donnera à l'animal un breuvage compoſé de boiſſon tiede & de deux cuillerées d'un mélange fait ſur le feu avec ſix livres de vinaigre de vin, autant de miel cru, demi-livre de nitre, & demi once d'huile de vitriol. On ne négligera pas de frotter pluſieurs fois le jour la bouche, la langue, les gencives des bêtes malades avec un mélange de vinaigre, d'eau-de vie, d'huile de lin, parties égales de chaque, & y joindre un peu de nitre : on ne doit quitter l'uſage de ce remede que peu-à-peu, à meſure que l'animal ſe rétablit. M. *Clerc* ordonne encore de frotter deux fois le jour les bêtes

malades avec une étrille. Il recommande auſſi l'uſage d'un cautere au fanon: on le fait avec une groſſe aiguille d'acier enfilée d'un ſéton ou corde faite avec huit ligneuls très-poiſſés & non retors. On doit changer ſouvent la litiere & l'éloigner du village ; aérer l'étable du côté de l'Orient ; la parfumer fréquemment avec du fort vinaigre verſé ſur des briques bien chaudes ; y mettre du fumier de cheval ; y tirer quelques coups de piſtolet, & y brûler des baies de genievre & de lauriers concaſſés. L'on doit proſcrire l'uſage de l'ail, de l'eau-de-vie, du ſoufre, de la thériaque, qui, ſelon notre Auteur, favoriſent & perpétuent la mortalité.

On doit ſur-tout empêcher toute communication d'hommes & d'animaux avec la communauté qui eſt affligée de la contagion. Il faut avoir peu de commerce avec les Bouchers & les Tanneurs ; enterrer profondément & dans un lieu éloigné du village, les bêtes mortes ; avoir ſoin de battre la terre de la foſſe. Les perſonnes qui auront ſoigné ces bêtes malades, doivent quitter leurs habits s'ils ſont de laine, & les expoſer à la vapeur du ſoufre en combuſtion. Au reſte il convient de répéter ici que la contagion n'attaque guere que les animaux de la même eſpece ; M. *Bourgeois* prétend que les maladies contagieuſes des animaux dépendent de trois cauſes générales, 1°. des viciſſitudes de l'air de l'athmoſphere ; 2°. des exhalaiſons putrides & venimeuſes, dont il eſt chargé ; 3°. de la mauvaiſe qualité des nourritures dont ils font uſage. Or, comme ces trois cauſes peuvent varier à l'infini, agir conjointement ou ſéparément, attaquer différens viſceres & cauſer des altérations ſur les liquides, qui different quant à leur nature & à leur degré ; il n'y a point de remede univerſel qui puiſſe être ſalutaire & efficace dans les différentes maladies contagieuſes qui les attaquent ; mais M. *Clerc* n'a voulu probablement indiquer ci deſſus que les remedes ſpécifiques dans l'eſpece de contagion dont il a été queſtion.

Divers avantages que l'on retire du Bœuf & de la Vache.

On a publié il y a quelques années un nouveau remede pour la guériſon des maladies de poitrine ; c'étoit le ſéjour dans l'étable des vaches. Ce remede a eu quelques ſuccès ; tous les phthiſiques à *face hypocratique* n'en ont pas toujours été guéris.

Outre les avantages que l'homme retire de ces animaux domeſtiques pendant leur vie, ils lui ſont encore d'une très-grande utilité après leur

mort : on en mange la chair bouillie, rôtie & en ragoût. En Irlande, en Angleterre, en Hollande, en Suiſſe & dans le nord, on ſale & on fume des quantités immenſes de chair de bœuf, ſoit pour l'uſage de la marine, ſoit pour l'avantage du commerce : pour cela on commence par le dépecer en gros morceaux, qu'on ſaupoudre de ſel blanc ; on le laiſſe dans le ſel pendant deux ou trois jours, puis on le met en preſſe entre deux planches ; on le ſuſpend enſuite dans une cheminée, aſſez loin de la flamme, pour que la graiſſe n'en ſoit pas fondue, & l'on fait deſſous un feu qui donne beaucoup de fumée : pour cet effet, on préfere le bois vert de genévrier, qui donne au bœuf fumé une ſaveur aromatique : on le prépare mieux à Hambourg & dans le Duché de Gueldres que par-tout ailleurs. Quand il eſt fumé on le coupe en tranches fort minces, on le mange cru ou cuit, ſur des beurrées, &c. Il ſort auſſi de ces pays une grande quantité de cuirs. La peau du bœuf, & même celle du veau ſervent, comme l'on ſait, à une infinité d'uſages : *voyez* aux mots PEAU & POIL. La graiſſe eſt auſſi une matiere utile : on la mêle avec le ſuif du mouton. Le fumier du bœuf eſt le meilleur engrais pour les terres ſeches & légeres. La corne, dont eſt armée la tête de cet animal, eſt vraiſemblablement le premier vaiſſeau dans lequel on ait bu, le premier inſtrument dans lequel on ait ſoufflé pour augmenter le ſon, la premiere matiere tranſparente que l'on ait employée pour faire des vitres, des lanternes, & que l'on ait ramollie, travaillée, moulée pour faire des boîtes, des peignes & mille autres ouvrages. On fait une colle forte, *taurocolla*, avec les nerfs, les cartilages, les rognures de peau & les pieds de bœuf, qu'on fait macérer, bouillir & diſſoudre dans de l'eau ſur le feu, juſqu'à ce que le tout devienne liquide : on jette ce mucilage animal & épaiſſi ſur des pierres plates ou des moules ; & étant congelé, on le coupe par morceaux, & on lui donne la forme que l'on veut. Cette colle, qui eſt la véritable *taurocolle* ou *xilocolle*, eſt claire, nette, tranſparente, de couleur rouge-brun, & ne ſent point mauvais ; elle ſert aux Menuiſiers pour coller & joindre leur bois, pour les ornemens de carton, pour les chapeaux, &c. On la tire de Hollande ou d'Angleterre, car celle que l'on fait à Paris eſt bien inférieure, elle eſt obſcure & ſent mauvais. La colle forte que l'on fabrique en Flandres eſt encore plus pure, plus tranſparente que celle d'Angleterre : elle ſe fait avec plus de choix & de propreté : on l'emploie dans les groſſes peintures en détrempe. M. *Tenon*, membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, a préſenté en 1766, à cette ſavante

Compagnie les premiers eſſais d'une toile animale faite au moyen des tendons du bœuf. Cette eſpece de toile eſt groſſiere à la vérité, mais d'une force & d'une élaſticité ſingulieres : il eſt probable que les fibres tendineuſes de pluſieurs autres animaux ont la même propriété.

Le lait de vache eſt un des meilleurs alimens que l'on connoiſſe : il eſt vrai qu'il ne convient pas également à tous les tempéramens. En général ce lait eſt une nourriture médicamenteuſe, très-excellente, & qui convient dans toutes les maladies où il s'agit d'adoucir l'âcreté du ſang. Le lait employé extérieurement eſt un puiſſant anodin ; il calme les douleurs aiguës qui accompagnent les tumeurs inflammatoires & les conduit à la ſuppuration. C'eſt dans cette vue, dit M. *Bourgeois*, qu'on fait uſage des cataplaſmes de mie de pain ou de riz avec le lait de vache, qu'on applique ſur ces ſortes de tumeurs & ſur les panaris.

Tout le monde ſait que la ſéroſité que l'on retire du lait, ou qui s'en ſépare naturellement, eſt le *petit-lait*, qui eſt ſi propre à rafraîchir & à calmer l'effervescence du ſang : on lui aſſocie quelquefois les ſucs de diverſes plantes, ſuivant le genre des maladies, comme les anti ſcorbutiques ou l'infuſion de fumeterre, pour purifier le ſang. Le petit-lait ne peut jamais être nuiſible, lorſqu'il paſſe bien dans les premieres voies : il convient dans preſque toutes les maladies chroniques qui proviennent d'obſtructions produites par l'épaiſſiſſement du ſang ou de la lymphe : il eſt auſſi très-efficace dans toutes les maladies des reins & de la veſſie, & dans toutes celles qui ont pour cauſe la trop grande abondance, & la dépravation de la bile. On retire du petit-lait par criſtalliſation une eſpece de *ſel*, qu'on nomme *ſucre de lait* à cauſe de ſa douceur : on en fait uſage dans tous les cas où le petit-lait convient ; mais il a moins de vertus que le petit-lait. Quelques Médecins ont beaucoup célébré les vertus de ce *ſucre de lait* pour toutes les maladies qui avoient pour cauſe un acide âcre & corroſif répandu dans les humeurs. Il paroît qu'il y a beaucoup de ſucre dans ce ſel.

Le beurre que l'on retire du lait en le battant, eſt propre, lorſqu'il eſt bien frais, à tempérer toutes ſortes d'acrimonies, à raiſon de ſa ſubſtance graiſſeuſe & huileuſe. *Voyez l'article* LAIT.

Le fiel de bœuf eſt préféré au fiel des autres animaux, comme plus âcre, plus volatil & plus pénétrant : on l'emploie dans les lavemens laxatifs pour y ſervir d'aiguillon, lorſque le ventre eſt dur & conſtipé. La teinture de ce fiel eſt auſſi un coſmétique très-eſtimé : on la tire du fiel

desséché peu-à-peu au soleil, & infusé ensuite dans l'esprit de vin. On sait que les Teinturiers se servent du fiel de bœuf pour nettoyer les étoffes avant que de les teindre, & que les Dégraisseurs l'emploient pour emporter les taches de dessus les habits. Les Peintres en font aussi usage pour relever leurs couleurs & pour nettoyer leurs tableaux. La pierre de fiel de bœuf est encore utile en peinture, *voyez* PIERRE DE FIEL.

La fiente de bœuf a une vertu discussive & anodine qui la rend très-propre à appaiser les inflammations, sur tout dans la goutte : on en tire par sublimation le *zibethum occidentale*. C'est sans fondement que les Anciens avoient dit que le sang de taureau étoit un poison : on a reconnu au contraire qu'il est utile dans la dyssenterie, les crachemens de sang & dans les potions vulnéraires astringentes. Dans les sucreries, on s'en sert pour purifier le sucre : on l'emploie aussi dans la préparation du bleu de Prusse. Quant à l'extérieur, il a les propriétés communes au sang des animaux : on s'en sert en liniment, lorsqu'il est question d'amollir & de discuter les tumeurs, d'effacer les taches de la peau, & de dissiper les verrues. Mais son usage principal est lorsque quelque membre est foible & atrophié : on fait alors plonger la partie affligée dans la gorge d'un taureau ou d'un bœuf nouvellement tué, ce qui la ranime, la rend plus souple & plus propre au mouvement.

L'usage de l'urine de vache en Médecine n'est pas nouveau ; on lui a donné le nom d'*eau de mille fleurs* pour ôter l'idée sale & dégoûtante que fait naître le nom d'*urine*. Cette urine est purgative, & évacue les sérosités sans tranchées.

La baudruche dont les Batteurs d'or font usage pour interposer entre les lames ou feuilles du métal qu'ils aminciſſent à coups de marteau, n'est que la pellicule d'un boyau de bœuf apprêtée. Aujourd'hui des personnes font usage de la peau mince qui a été destinée par la Nature à contenir l'urine de cet animal ; c'est la *vessie* : On en prend un morceau lavé desséché, on le ramollit un peu, & on le met entre les deux semelles de soulier ; par ce moyen l'humidité ne perce point au travers de la seconde semelle dans le soulier. Enfin, combien d'ouvrages semblables à ceux de l'ivoire ne fait-on pas avec les os de bœufs ! *Voyez à l'article* Os.

TAUREAU-ÉLÉPHANT ou TAUR-ÉLÉPHANT. C'est, dit *Ludolphe*, un animal du double plus grand que nos taureaux : on en a amené un d'Afrique à Constantinople. Le taur-éléphant a la figure du taureau ;

mais, par la peau, par la couleur & la grandeur, il a un certain rapport avec l'éléphant : c'eſt ce que *Bernier* confirme ; il dit même qu'il a vu une des cornes du taur-éléphant chez le Grand Mogol. Cependant M. *de Buffon* croit, avec beaucoup de vraiſemblance, que ce n'eſt qu'un fort bœuf d'Ethiopie.

TAUREAU DE MER. Poiſſon qui ſe trouve à la côte d'Yvoire : on le nomme auſſi *poiſſon cornu*. Quelques Naturaliſtes ſoupçonnent que ſi cet animal exiſte véritablement, comme l'atteſtent divers Voyageurs, ce peut être ou le *lamentin*, ou l'*hippopotame*, ou le *narwhal*.

TAUREAU VOLANT. On donne ce nom aux gros cerfs volans, ſur-tout à l'eſpece qui ſe trouve dans le Breſil : *voyez* CERF VOLANT. Quelques Naturaliſtes diſent que le vrai taureau volant eſt la groſſe eſpece de ſcarabée, dont les élytres ſont d'un vert jaunâtre, & qui eſt appellée improprement *mouche taureau* ou *mouche cornue :* voyez ce dernier mot. M. *le Beau*, Docteur en Médecine, a apporté de la Louiſiane une eſpece de ſcarabée qui paroît appartenir à la mouche taureau : il a plus de deux pouces de long, & environ un pouce de large. M. le Docteur *Mauduit*, qui en a donné la deſcription dans le *Journal de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle*, mois de Novembre 1774, le déſigne ainſi : *ſcarabæus Americæ meridionalis, virideſcens, nigro maculatus, naſi-cornis, tauri-volantis congener.*

TAUTE. A Marſeille l'on donne ce nom au *calmar* & à la *ſéche*. Voyez ces mots.

TAYBAYBA. Petit arbriſſeau qui croît dans l'île de Ténérife : on en exprime un jus laiteux qui s'épaiſſit en peu de momens, & qui forme une excellente glu. *Hiſtoire générale des Voyages, T. II.*

TAYOVE. C'eſt le chou Caraïbe que l'on cultive à Cayenne : ſa racine eſt une des meilleures denrées de la Guiane. Elle nourrit plus que l'igname : elle ſe plante par morceaux, & rapporte, pour ainſi dire, trois fois l'année. Quatre mois après qu'elle a été plantée, on fouille au pied avec précaution pour ne prendre que les racines formées : on recouvre celles qui ne le ſont pas, pour ne les prendre que quatre mois après. Enfin, au bout de l'année on arrache le pied en entier : on en fait de la bouillie, on la met auſſi, au défaut de navets ou d'autres légumes, dans la ſoupe, à laquelle, dit M. *de Préfontaine*, elle donne un bon goût : *Voyez la deſcription de cette plante au mot* CHOU CARAÏBE.

TAYRA ou GALERA. Cet animal qui paroît être une groſſe belette

ou

ou une eſpece de petite fouine brune noirâtre du Breſil, eſt de la grandeur d'un petit lapin. Il a l'art de ſe creuſer un terrier : il a beaucoup de force dans les pieds de devant, qui ſont conſidérablement plus courts que ceux de derriere ; ſon muſeau eſt alongé, un peu pointu & garni d'une mouſtache : la mâchoire inférieure eſt plus courte que la ſupérieure ; il a ſix dents inciſives & deux canines à chaque mâchoire, ſans compter les mâchelieres ; ſa langue eſt rude comme celle du chat ; ſa tête eſt oblongue ; ſes yeux qui ſont auſſi un peu oblongs, ſont à une égale diſtance des oreilles & de l'extrémité du muſeau ; ſes oreilles ſont plates, aſſez ſemblables à celles de l'homme ; ſes pieds ſont forts & faits pour creuſer, les métatarſes ſont alongés ; il y a cinq doigts à tous les pieds : la queue eſt longue & droite, & va toujours en diminuant ; le corps eſt oblong & reſſemble beaucoup à celui d'un gros rat : il eſt couvert de poils bruns, dont les uns ſont aſſez longs, & les autres beaucoup plus courts. On prétend que cet animal ſe trouve auſſi dans la Guiane, & qu'en ſe frottant contre les arbres il y laiſſe une eſpece d'humeur onctueuſe, dont l'odeur approche beaucoup de celle du muſc.

TAZARD. *Voyez* TASSARD.

TCHA-CHERT. *Voyez* LANGRAIEN.

TCHA-HOA. Plante qui fait l'ornement des jardins en Chine : on en diſtingue quatre ſortes, dont les fleurs ſont très-agréables. Les tcha-hoa ont du rapport à notre laurier d'Eſpagne par le bois & par le feuillage ; le tronc eſt gros comme la jambe ; le bois eſt blanchâtre & liſſe, les feuilles ſont alternes, les fleurs ont la grandeur d'un double louis d'or ; elles ſont rougeâtres & doubles.

TCHUCHA. C'eſt le cinabre des Chinois : le plus beau ou le plus pur vient de la ville de Chienteou dans la Province de Honguang. On le vend fort cher : les groſſes pieces ſont de grand prix : leur couleur ne s'altere pas ſenſiblement à l'air. *Voyez* CINABRE.

TECHICHI. *Voyez à l'article* CHIEN.

TECHNOMORPHITES. Les Naturaliſtes donnent ce nom aux pierres qui portent l'empreinte de figures techniques, c'eſt à-dire, qui reſſemblent à des corps faits par l'art. *Voyez l'article* LITHOGLYPHITES.

TECOIXIN. *Séba* donne ce nom à deux eſpeces de lézards goîtreux du Mexique, qui ſont ſaxatiles (habitans des rochers), & qui reſſemblent par la tête à la ſalamandre. Le premier a le ſac petit, mais le peigne fort dentelé ; la langue épaiſſe, les écailles bleues & comme on-

dées ſur les cuiſſes, & blanches ſur le corps. La ſeconde eſpece a une groſſe queue, les écailles griſes, ombrées de roux, & heriſſées d'épines blanchâtres, ainſi que la tête & les cuiſſes : les pieds de devant ont quatre doigts, & ceux de derriere cinq.

TECUNHANA. Lézard du Breſil, dont le deſſus du corps, de la tête & de la queue eſt orné de bandes de pluſieurs couleurs : celle qui va le long du dos eſt blanche, tiquetée de points bruns ; les autres bandes ſont bleues, tiquetées de noir, & barrées de raies jaunes ; la tête eſt d'un bleu clair, marquetée de taches noires ; les cuiſſes, les pieds & les doigts ſont d'un bleu pâle, tachetés de blanc ; ſa queue eſt cerclée d'un grand nombre d'anneaux d'un brun foncé. *Séba, Theſ.* 1, *Tab.* 91 *n.* 4.

TEGUIXIN : *voyez à la ſuite du mot* Tejuguacu.

TEGUMENT, *tegumen.* Nom donné à la peau, à l'épiderme, au corps réticulaire, à la graiſſe : en un mot, aux parties qui recouvrent le corps de tous les animaux dont les os ſont à l'intérieur : *voyez ce que nous en avons dit aux articles* Peau, Graisse & Negre.

TEIGNE, *tinea.* L'hiſtoire des teignes nous préſente des faits fort curieux, & il eſt d'autant plus intéreſſant de connoître ces ſortes d'inſectes, qu'il y en a des eſpeces qui font un grand dégât dans nos meubles & dans nos pelleteries ; c'eſt pourquoi nous détaillerons auſſi la maniere de les diſtinguer, de s'en garantir & de les détruire : en un mot, nous donnerons une idée de leur origine, de leurs métamorphoſes, de leur travail, de leurs dégâts, de leur habitation, de leur nourriture & de leur induſtrie, d'après ce qu'en a dit M. *de Réaumur.*

Quelque communes que ſoient les teignes, il y a peu de gens qui les connoiſſent, parceque ces inſectes vivent à couvert : ce ſont des ennemis d'autant plus dangereux, qu'ils nuiſent ſans être apperçus. Ces teignes ſont des eſpeces de chenilles qui, ayant une peau raſe, tendre & délicate, ont beſoin de ſe faire des habits en forme de fourreau pour ſe couvrir, & elles le font en effet. Les unes ont l'induſtrie de ſe faire des fourreaux qu'elles tranſportent par-tout avec elles, & celles-là ſont les *véritables teignes.* D'autres ſe font des fourreaux plus ou moins longs, qu'elles ne tranſportent point avec elles : ils ſont ordinairement fixés ſur le corps, dont elles ſe nourriſſent, quelquefois ils leur ſervent de galeries où elles marchent à couvert. M. *de Réaumur* appelle ces dernieres *fauſſes teignes.*

La plûpart des teignes ſont de véritables chenilles qui ſe changent en papillons ; car il y a auſſi certaines eſpeces de teignes, ou fauſſes

teignes, qui ſont des vers, dont les uns ſe changent en mouches, & les autres en ſcarabées, tels que les charanſons ; mais on diſtingue les vers, (diſons les larves,) d'où doivent naître des mouches, parce qu'ils n'ont point de pattes ; ceux d'où doivent naître des charanſons, parce qu'ils n'ont que ſix pattes écailleuſes : au lieu que ceux d'où doivent ſortir des papillons en ont quatorze. Et pour ne pas confondre ſous une même dénomination générique des inſectes de genres ſi différens, qui n'ont de commun qu'un rapport encore aſſez imparfait, entre leurs larves, il convient, dit M. *Deleuze*, de reſtreindre le nom de *teignes*, à ceux de ces inſectes qui deviennent des phalenes à antennes en filets.

Parmi les véritables teignes, il y en a qui ſe tiennent ſur des matieres très-différentes de celles que d'autres teignes emploient au même uſage. Les teignes les plus connues, & les ſeules preſque qui le ſoient, ſont celles qui décelent les déſordres qu'elles font dans les meubles, les habits & les fourrures : on peut nommer ces teignes *teignes domeſtiques*.

Teignes domeſtiques qui ſe font des habits, de la laine, & du poil de nos pelleteries.

Ces teignes ſont de véritables chenilles, mais qui ſont très-petites. Leur tête, leurs ſerres, leurs ſix jambes, ſituées proche de la tête, & une partie de leur premier anneau eſt tout ce qu'elles ont d'écailleux.

Leur premier ſoin, dès qu'elles ſont nées, eſt de ſe vêtir : elles ne peuvent ſouffrir d'être nues ; elles s'établiſſent ſur une étoffe de laine, ou ſur une pelleterie ; elles filent autour d'elles-mêmes un petit tuyau ſoyeux, renflé par le milieu comme un fuſeau ; enſuite elles arrachent avec leurs ſerres les poils de l'étoffe, & elles les collent ſur cette gaze de ſoie, avec une gomme ſoyeuſe qu'elles tirent de leur corps. Leur habit ſe trouve avoir la forme d'un fourreau ouvert par les deux bouts ; ſon tiſſu eſt de laine, tantôt bleue, tantôt verte, tantôt rouge &c. ſelon la couleur de l'étoffe que l'inſecte a dépouillée : quelquefois ces couleurs ſont mêlées ſur leurs fourreaux, quelquefois rapportées par bandes, lorſque l'étoffe mangée eſt compoſée de pluſieurs couleurs combinées.

A meſure que la teigne prend de l'accroiſſement, ſon fourreau devient trop court & trop étroit ; auſſi l'inſecte travaille-t-il à l'alonger & à l'élargir : il fait ſortir ſa tête par un des bouts ouverts, arrache les

poils de laine qui ſont le plus à ſon gré, & les colle à ſon fourreau : il ſe retourne enſuite dans ce fourreau, & il l'alonge de même par le bout oppoſé ; veut-il l'élargir, il le coupe dans ſa longueur, & y rajoute une piece de la couleur de l'étoffe ſur laquelle on a tranſporté la teigne ; & ſi on la tranſporte d'une étoffe ſur une autre d'une autre couleur lorſqu'elle eſt prête à élargir ſon habit, on a le plaiſir de lui voir faire un habit d'arlequin.

La teigne n'a que ſa mâchoire pour tout inſtrument, tant pour fabriquer ſon étoffe, que pour la tailler, la fendre & la coudre : cet inſtrument conſiſte en deux dents écailleuſes qui lui ſervent à faire la trame & garnir le tiſſu : ce ſont ſes ciſeaux & ſa navette. Il paroît que les teignes, pour conſtruire leurs habits, préferent de certaines couleurs à d'autres, apparemment parce que les matieres dont les couleurs ſont compoſées peuvent être plus ou moins agréables à leur goût.

Les laines de nos étoffes ne leur fourniſſent pas ſeulement de quoi ſe vétir ; elles leur ſervent auſſi de nourriture, & ces inſectes digerent ; en ſorte que les couleurs de l'étoffe ſe trouvent dans leurs excrémens, & même ſi bien conſervées, que l'on peut les en retirer très-facilement. En ramaſſant ces excrémens tels que les teignes les rendent, & en les délayant dans un peu d'eau, on peut en faire de ces laques ou pâtes dont les Peintres en miniature ſe ſervent dans leurs ouvrages.

Lorſque la teigne eſt parvenue à ſon parfait accroiſſement, elle abandonne ordinairement les étoffes ſur leſquelles elle a vécu & pris ſa pâture, & va s'établir, attacher ſon fourreau, dans les angles des murs, & même au plafond de nos appartemens, c'eſt-là qu'elle étale à nos yeux les trophées de ſon induſtrie & de ſon brigandage, nous parlons de ſon fourreau : elle s'y change en chryſalide, & reſte ſous cette forme environ trois ſemaines, après leſquelles elle ſort ſous la forme de papillon nocturne ou phalene. Depuis le milieu du printems, juſques vers le milieu de l'été, & ſur-tout le ſoir, on voit voler dans les appartemens ces petits papillons, d'un blanc un peu gris, mais argenté : ils cherchent à s'unir & à pondre enſuite ſur nos meubles ; l'éclat de la lumiere les attire, & ils viennent s'y brûler.

Les procédés de ces inſectes pour la conſervation de leur eſpece, ne different des procédés ordinaires que dans la durée de leur union, pour laquelle il faut aſſez communément une nuit entiere. Les œufs qu'ils

dépoſent ſont extrêmement petits : les petites teignes en écloſent environ trois ſemaines après, & trouvent à leur tour, en naiſſant ſur nos meubles, la nourriture & le logement.

Les teignes font un bien plus grand ravage ſur les pelleteries, que ſur les étoffes : elles y trouvent beaucoup plus de facilité ; elles coupent le poil à fleur de peau. Le crin du cheval n'eſt point, par ſa dureté, à l'abri de leurs dents : on n'a que trop d'exemples de teignes qui s'établiſſent dans le crin dont les fauteuils ſont rembourés, & qu'elles hachent & mettent en pieces. On ſait encore que les teignes domeſtiques attaquent auſſi les plumes des oiſeaux empaillés, & en emploient les débris, comme elles font ceux des laines & des pelleteries, à la conſtuction de leurs fourreaux. En général les teignes ſont un fléau dans les cabinets où l'on conſerve des oiſeaux.

Ces inſectes préferent communément l'obſcurité au grand jour ; c'eſt à la faveur des ténebres qu'ils exercent leur brigandage, qu'ils pillent & fourragent tout à leur aiſe : ils ſe repaiſſent dans les garderobes : ils ſe tiennent plus ſouvent ſur le dos de nos fauteuils, que ſur le devant ; c'eſt ce qui a fait abandonner l'uſage de la ſerge pour faire ces dos : ainſi les fauteuils ſont bien plutôt à l'abri des teignes, en reſtant ſans être couverts, que lorſqu'on les enveloppe.

Le moyen de faire périr les teignes, eſt d'empoiſonner l'air qu'elles reſpirent ; pour cet effet on prend une cuillerée d'huile eſſentielle de térébenthine, on y ajoute le double d'eſprit-de-vin, & on frotte de cette liqueur avec une broſſe les meubles & les tapiſſeries que l'on veut garantir. Cette vapeur en tuant les jeunes teignes, exterminent en même temps les puces & les punaiſes, ſoit qu'elles ſoient déjà nées, ſoit qu'elles ſoient encore dans les œufs : car cette odeur agit auſſi puiſſament ſur les œufs, que ſur les inſectes mêmes. On peut mettre dans les armoires des feuilles imbibées de cette même huile : on doit faire cette opération en Avril & au milieu de l'été. Cette huile eſſentielle, bien loin de gâter les meubles, eſt d'uſage pour enlever de deſſus les étoffes les taches de graiſſe, de cambouis, & de toute autre ſorte d'huiles. On propoſe encore un autre procédé pour garantir les étoffes de laine, du ravage des teignes ; il conſiſte à enduire légérement les étoffes de laine, ou les laines, avec la même eſſence, avant de les mettre à la teinture ; & par ce moyen ſimple on garantit les étoffes & les laines pour toujours du dégât de ces inſectes. Ce même procédé, dit M. *Bourgeois*, ne

pourroit-il pas être mis en uſage, avec le même ſuccès pour les pelleteries? il n'y auroit qu'à enduire les peaux, en les préparant, avec l'huile eſſentielle de térébenthime.

Le mercure & le ſoufre produiſent le même effet, mais le premier eſt dangereux pour notre ſanté, & le ſecond eſt fatal aux couleurs : l'odeur de la fumée de tabac fait auſſi périr les teignes ; mais il faut faire durer cette fumée pendant vingt-quatre heures, & elle eſt pluſieurs jours à ſe diſſiper : celle de la thérébenthine au contraire, ſe diſſipe en très-peu de temps.

Les toiſons des moutons ne ſont point attaquées des teignes ſur l'animal, parce qu'elles ſont enduites d'une graiſſe, dont l'odeur déplaît aux teignes. Une tapiſſerie ou une pelleterie qu'on frotteroit avec cet antidote, ſe trouveroit par-là aſſez bien défendue contre les teignes qui voudroient en approcher, mais celles qui y ſeroient ne lâcheroient peut-être pas priſe.

Une obſervation importante, c'eſt que les teignes s'attachent de préférence aux étoffes dont le tiſſu eſt le plus lâche. Plus la laine des étoffes eſt torſe & plus le tiſſu eſt ſerré, moins elles ſont recherchées par ces animaux, parce qu'ils ont plus de peine à en arracher les poils. On voit d'anciennes tapiſſeries qui ſe ſont conſervées bien entieres, parce que leur fabrique a ces deux avantages, que leur laine eſt bien torſe, & que leur tiſſu eſt bien ſerré : au lieu qu'on en voit de nouvelles qui ſont entierement mangées, parce qu'elles n'ont pas ces qualités. C'eſt par cette raiſon que les tapiſſeries d'Auvergne ſont bien plus ſujettes à être mangées des vers, que les tapiſſeries de Flandres ; c'eſt auſſi ce qui nous fait abandonner le plus qu'il eſt poſſible les meubles de cadis & de ſerge.

Le travail des *teignes des laines* & celui des *teignes des pelleteries*, ne differe aucunement : elles ſe font des fourreaux de même forme, & les conſtruiſent de la même maniere ; ces fourreaux ne different que par la qualité des matieres dont ils ſont faits. Ceux des teignes des fourrures, ſont des eſpeces de feutres ; ils approchent de la qualité des étoffes de nos chapeaux : au lieu que ceux des autres approchent plus de la qualité de nos draps. Le travail des teignes des pelleteries n'eſt pas facile à voir, parce qu'elles s'attachent immédiatement contre la ſurface des peaux, & qu'elles y ſont entierement couvertes par les poils qui s'en élevent : elles y font bien d'autres dégâts, & plus prompts que ceux que les autres font dans les étoffes de laine ; celles-ci ne détachent des laines des étoffes, que ce qu'il leur

en faut pour ſe nourrir & ſe vêtir, & leur travail eſt difficile, au lieu que celui des teignes des pelleteries ne l'eſt pas. L'inſecte coupe cà & là les poils à fleur de peau, & il ſemble qu'il prenne plaiſir à cette manœuvre : il les coupe & les arrache ſi bien, qu'il n'en reſte aucun brin ſur la peau, ainſi qu'on le voit dans les Cabinets des Curieux où il y a des animaux à poil empaillés.

Teignes champêtres.

La claſſe des inſectes qui ſe conſtruiſent des habits eſt très nombreuſe en eſpeces différentes : la forme, la matiere de leurs vêtemens, & l'art avec lequel il les conſtruiſent, varient pareillement. Si ces inſectes étoient d'une grandeur propre à frapper nos yeux, les hommes ſeroient bien étonnés de voir percher ſur nos arbres & paître dans nos campagnes des inſectes qui paroiſſent avoir la forme de poiſſons, de fagots, de croſſes, & d'autres figures ſingulieres. Nous parlerons ſeulement des eſpeces les plus propres à piquer la curioſité.

Les teignes champêtres paſſent leur vie dans les bois, dans les champs, dans les jardins : elles ſe tiennent ſur les feuilles des arbres & des plantes, & s'en nourriſſent. Ce ſont des animaux ſédentaires, qui marchent très rarement, & qui ne quittent leurs fourreaux que pour en changer, lorſque le beſoin l'exige abſolument. Ces fourreaux ſont couverts de feuilles ſeches, & ils en ſont fabriqués, ce qui fait qu'on les confond ſouvent avec tous ces petits fragmens de feuilles que le vent diſperſe, & qui s'arrêtent indifféremment ſur tous les corps qu'ils rencontrent. Ces teignes ſe fixent preſque toujours ſur le revers des feuilles.

Leurs fourreaux ſont, comme ceux des teignes domeſtiques, des eſpeces de tuyaux, mais bien autrement travaillés, & avec bien d'autres précautions. Les teignes que l'on trouve ſur différenttes eſpeces d'arbres, ſurtout ſur les plus grands, comme les chênes, les ormes, les hêtres, &c. different auſſi, tant en eſpeces, que dans la forme qu'elles donnent à leurs fourreaux ; mais ce qu'elles ont de commun, c'eſt d'être de véritables chenilles. Les teignes qui habitent les ormes, ſont celles dont les fourreaux ſont les mieux façonnés : la forme de ces fourreaux préſente à la premiere vue celle d'un poiſſon : ce qui aide le mieux à tromper l'œil, c'eſt qu'outre cette forme, on y voit une queue plate & large, & des dentelures ſur le dos, qui imitent cette arête que l'on appelle *pinne*, dont le dos de certains poiſſons, tels que la perche, eſt hériſſé.

Lorſqu'une teigne naiſſante veut faire ſon premier habit, elle ſe fixe ſur une feuille dont elle perce ſimplement l'épiderme : elle ſe gliſſe entre les deux membranes qui compoſent la feuille, & ſe fait place en mangeant la pulpe ou le parenchyme de la feuille ; elle coupe alors ces membranes, & les réunit avec des fils de ſoie : cette eſpece de pinne ou arête qu'on y remarque eſt formée par les dentelures de la feuille, & cette figure de queue de poiſſon dépend de ce que l'inſecte laiſſe plus de largeur à la partie poſtérieure.

L'inſecte ainſi vêtu ſe tranſporte ailleurs pour percer de nouveau une feuille & ſe couler de même entre deux membranes, mais ce n'eſt plus dans le deſſein de ſe retirer, c'eſt ſeulement pour y vivre caché. Ces membranes ſont ſi minces & ſi tranſparentes, que l'on voit l'inſecte comme entre deux verres. On le voit s'avancer à meſure pour manger, traîner avec lui ſon fourreau. Si l'on veut ſe procurer le plaiſir de voir un de ces inſectes ſe tailler un habit, il ne faut que lui arracher ſon fourreau & le mettre à nud, on le verra preſqu'auſſi-tôt ſe mettre à l'ouvrage ; mais la conſtruction de cet habit eſt pour cet inſecte une affaire de douze heures.

La teigne champêtre n'ayant point l'art d'élargir & d'alonger ſon habit comme les teignes domeſtiques, eſt obligée de ſe faire un habit neuf toutes les fois que le ſien devient trop étroit ; mais elle n'en a que trois à faire dans tout le cours de ſa vie.

Les teignes, comme toutes les chenilles, ſe changent en chryſalides ſans ſortir de leurs fourreaux, puis en papillons, qui ſont ſi petits, qu'on a beſoin de la loupe pour les voir en détail.

Il y a d'autres inſectes que les teignes, qui ſe nourriſſent du parenchyme des feuilles, & qui travaillent dans leur épaiſſeur : tels ſont ceux qu'on nomme *vers mineurs ;* voyez ce mot. On ne ſauroit confondre les endroits d'où ceux-ci tirent le parenchyme avec ceux d'où il a été tiré par les teignes ; car les endroits ſucés & deſſéchés par les teignes ont toujours une de leurs membranes percée par un trou de grandeur ſenſible, qu'on ne voit point à ceux qui l'ont été par les vers mineurs.

Teignes à falbalas.

C'eſt une eſpece de teigne qui perce les feuillesde la plante nommée *aſtragale*, pour vivre de la pulpe qu'elle en tire. Le fond de ſa robe eſt, comme celui des autres teignes, une étoffe de pure ſoie qu'elle file elle-même,

elle même ; mais la garniture eſt faite de membranes de l'aſtragale appliquées ſur l'étoffe en maniere de falbalas ondoyans. L'habit entier, lorſqu'il eſt complet, repréſente la forme d'un cornet recourbé, très-évaſé par un bout & pointu par l'autre. Ces falbalas ſont d'un blanc ſale : on ne voit dans tout le fourreau que trois rangs de cette eſpece d'ornement, qui ſe ſurpaſſent chacun en diametre, parce que la teigne n'alonge ſon habit que trois fois dans ſa vie ; c'eſt auſſi ce qui lui donne la forme d'un cornet.

Teignes ligni-perdes.

Il y a un autre genre de teignes dont parlent *Ariſtote* & *Pline*, & que les Latins ont nommées *ligni-perdæ*. Ce nom leur a été donné, parce qu'on croyoit qu'elles gâtoient & corrompoient le bois ; mais elles ne font que ſe ſervir de celui qui ſe perd pour en couvrir leurs habits, encore la plupart des eſpeces de ce genre ſe couvrent-elles plus volontiers de brins d'herbes & de petits morceaux de feuilles, que de bois. Les unes recouvrent leurs fourreaux de ſoie, de petits morceaux de *gramen*, qu'elles coupent avec régularité & les arrangent comme des tuiles ſur un toit. D'autres eſpeces y font moins de façon, & ſe ſervent des premieres feuilles qu'elles rencontrent. C'eſt toujours ſur le revers des feuilles que l'on trouve ces inſectes ſuſpendus : on en rencontre ſur-tout très-ſouvent ſur les charmilles.

Une autre eſpece de teignes choiſit les tiges du *gramen*, qu'elle préfere à toute autre plante, parce que ce ſont de petits tuyaux creux & légers ; elle en couvre ſon habit de ſoie. De ces bâtons les uns ſont longs, les autres ſont courts ; & l'inſecte ainſi ajuſté a vraiment l'air d'un petit fagot ambulant. Toutes ces teignes ſe changenr en petits papillons.

Teignes aquatiques.

Ces teignes ſont auſſi du genre des *ligni perdes ;* ce ſont de vraies chenilles : elles habitenr dans les eaux, où elles ſe conſtruiſent un fourreau, dont l'intérieur eſt, à l'ordinaire, liſſe, poli & ſoyeux : enſuite les unes recouvrent leurs fourreaux de fragmens de feuilles ou de bois & de brins d'herbes, d'autres le recouvrent de petites coquilles de moules, principalement de plan-orbis & de buccins fluviatiles, & les ajuſtent ſur elles

comme elles les trouvent ; auſſi voit-on beaucoup de ces petties garnitures qui ſont vivantes.

Une autre ſorte de teigne aquatique rapporte ſur ſon fourreau des grains de ſable. Les teignes chargées de cette matiere peſante ſeroient obligées de ramper au fond de l'eau, & ne pourroient s'élever à ſa ſurface, ſi elles n'avoient l'induſtrie de ſe procurer des contre-poids. L'inſecte colle donc ſur ſon fourreau de petits morceaux de bois léger ou de plantes, juſqu'à ce qu'il ait trouvé l'équilibre exact, qui lui permette de monter & de deſcendre dans l'eau avec facilité. On en rencontre aſſez ſouvent qui ſe contentent de deux grandes pieces de bois qu'elles ajuſtent aux deux côtés de leur fourreau, comme les apprentis nageurs s'attachent des calebaſſes ſous les bras. Rien de plus ſingulier que cet affublement ; on diroit que ce ſont autant de petits fagots ambulans : on eſt tout étonné de voir dans le courant d'une petite riviere ces morceaux remonter contre le fil de l'eau.

Ce dernier genre de teignes aquatiques n'eſt point de la claſſe des chenilles ; ce ſont des vers à ſix pieds. Ces vers ont deux crochets à leur extrémité poſtérieure, par le moyen deſquels ils retiennent leur fourreau & empêchent qu'il ne s'échappe lorſqu'ils en font ſortir toute la partie antérieure de leur corps pour nager & chercher leur nourriture, qui conſiſte en petites feuilles de plantes. Lorſque l'inſecte ſera changé en nymphe, il ne pourra fuir la pourſuite d'un nombre prodigieux d'ennemis voraces dont les eaux fourmillent, entr'autres les vers aſſaſſins ; mais il prévient ce danger d'une maniere fort ingénieuſe. Des grillages faits de gros fils de ſoie & placés à chaque bout du fourreau, interdiſent toute entrée aux inſectes, & laiſſent un libre paſſage à l'eau, qui lui eſt auſſi néceſſaire dans cet état de nymphe. De cette nymphe ſort un individu qui devient habitant de l'air ; c'eſt une mouche du genre des *mouches papilionacées*, ainſi nommées, parce que leurs ailes ont quelque apparence de celles des papillons, ſans en être : elles manquent de ces pouſſieres, ou plutôt de ces écailles farineuſes qui caractériſent les ailes des papillons. En un mot, c'eſt une *phrygané*, dit M. *Deleuze :* voyez PHRYGANÉ.

Teignes de murailles.

Cette eſpece de teigne, de la claſſe des chenilles terreſtres, ſe fait un

habit garni du ſable qu'elle tire de nos murs : elle mérite une attention particuliere, tant par rapport à des ſingularités qui lui ſont propres, que pour avoir donné lieu à un Savant du dernier ſiecle d'avancer comme un fait certain, qu'il y a des inſectes qui vivent de pierres, & qui dévorent nos édifices les plus ſolides. Ces trous que l'on obſerve dans les pierres, & que ce Savant attribuoit à ces inſectes, & dont le peuple nous donne communément la lune pour auteur, ſont l'effet d'une forte gelée, lorſqu'elle ſurprend les pierres dans le temps que leur ſurface eſt imbibée de l'eau de la pluie.

Ces chenilles ne ſe nourriſſent véritablement que des mouſſes & des lichens qui croiſſent ſur les vieux murs : elles ſe conſtruiſent des fourreaux de ſoie, auxquels elles donnent la forme d'une chauſſe d'hyppocras ; elles les recouvrent de petits grains de ſable qu'elles détachent avec leurs mâchoires : voilà tout le tort qu'elles font à nos murs. La rareté de cet inſecte, ſa petiteſſe, la courte durée de ſa vie, le peu de pouſſiere qu'il lui faut pour couvrir un pareil habit, peut faire juger qu'il lui faudroit bien des ſiecles, & peut-être des centaines de ſiecles pour réduire en poudre la valeur d'une pierre de taille. M. *de Réaumur* a trouvé de ces teignes ſur le petit mur de la terraſſe des Tuileries du côté du manege où ſont plantés des jaſmins : il a obſervé, il y a plus de trente cinq ans, que ce mur eſt très-peuplé de ces inſectes, & il n'a point apperçu qu'ils l'aient aucunement dégradé.

Lorſque ces teignes ſe préparent à leur métamorphoſe, elles attachent à demeure la large embouchure de leur fourreau ſur la pierre où elles ont vécu : elles s'y changent en nymphe & enſuite en un petit papillon qui ſort par le bout oppoſé. Le mâle de ce papillon vole, eſt vif & léger ; la femelle eſt lourde, maſſive & ſans ailes ; elle pond des œufs à travers un long canal compoſé de pluſieurs pieces, comme une lunette d'approche : elle a été pourvue apparemment de ce tuyau pour placer ſes œufs avantageuſement & avec choix.

Teignes qui ſe font des habits de pure ſoie, en forme de croſſe, & qu'elles recouvrent d'un manteau.

D'autres teignes ſe font des habits de pure ſoie. Le tuyau dans lequel les unes ſont logées, a un de ſes bouts contourné en quelque ſorte en croſſe ; c'eſt celui qui eſt occupé par la partie poſtérieure de l'inſecte. Quelques

eſpeces recouvrent cette croſſe d'une piece de ſoie, qui peut bien paſſer pour un manteau, ou plutôt pour une capote, n'étant point appliqué contre le fourreau, mais attaché ſimplement au ſommet de la croſſe ſur laquelle il poſe. La tiſſure de cette étoffe eſt très ſinguliere. Lorſqu'on la regarde à la loupe, ou même avec les yeux ſeuls, on apperçoit que cette ſoie forme de petites écailles tranſparentes & arrangées à-peu-près comme celles des poiſſons: on obſerve que tout l'ouvrage eſt enduit d'un glacé qui le fortifie & lui donne le luiſant d'un certain taffetas que nos ouvriers enduiſent de gomme. On trouve aſſez communément ces eſpeces de teignes ſur les chênes: on en rencontre auſſi ſur les ceriſiers, ſur les charmilles & ſur quelques autres arbres.

Lorſque leurs habits deviennent trop étroits, ces teignes les élargiſſent de la même maniere que s'y prennent les teignes de la laine & des fourrures. Dans les mois de Juin, de Juillet & d'Août toutes ces teignes ſe transforment en de petits papillons blancs.

Teignes du coton.

C'eſt une eſpece de teigne qui appartient à la claſſe des vers qui ſe transforment en mouches à deux ailes. Ces vers reſſemblent aſſez à ceux de la viande: ils ne ſont pas pourvus des organes propres à faire de la ſoie, & ils ne ſont pas en état de lier enſemble des brins ou des pieces de certaines matieres, pour s'en façonner les habits ou fourreau dont ils ont beſoin. Ces teignes ſe forment donc des fourreaux avec le coton ou duvet qui ſe trouve attaché aux graines de ſaule: elles en diſpoſent les poils circulairement comme ſont ceux d'un manchon ſur lequel on a paſſé la main pour les coucher. Cet habit eſt chaud & très-léger: la tête de l'inſecte ſort par l'ouverture dont le diametre eſt le plus grand. Le coton dont ces teignes ſe ſervent, n'eſt pour nous d'aucun uſage, non plus que celui de beaucoup d'autres plantes, parce que les poils en ſont trop courts pour être filés. Ces vers ſe métamorphoſent à la maniere de ceux de la viande: leur propre peau devient une coque, dans laquelle la nymphe ſe trouve logée, & doù l'inſecte ſort ſous la forme d'une mouche à deux ailes.

Teignes des lis, de l'orge & de l'avoine.

Les prétendues teignes des lis ſont des inſectes qui paroiſſent d'abord

revêtus d'une maniere fort hideuſe, mais qui deviennent enſuite de très-jolis ſcarabées. (M. *Deleuze* dit avec raiſon que ces inſectes ſont de genre & de claſſe fort différens des teignes, avec leſquelles la maniere dont ils ſont couverts ne leur donne qu'un rapport bien éloigné. M. *Geoffroy* leur a donné le nom de *criocere*. Voyez ce mot). Cette fauſſe teigne ſe tient ſur les lis, ronge les pétales des fleurs, & n'en laiſſe quelquefois pas un ſeul. Sur les feuilles qu'elle a attaquées, on voit de petits tas d'une matiere humide, de la couleur & de la conſiſtance de feuilles un peu macérées & broyées. Lorſqu'on vient à les examiner, on reconnoît qu'ils contiennent les teignes; (ce ſont les larves du criocere). La Nature a enſeigné à cet inſecte une façon ſinguliere de mettre ſa peau tendre à couvert des impreſſions de l'air extérieur, & de celle des rayons du ſoleil: elle lui a appris à ſe couvrir de ſes proptes excrémens: auſſi ſon anus eſt-il placé ſur le dos à la partie poſtérieure. Il ne faut que quatorze ou quinze jours à ces fauſſes teignes pour croître; alors elles ne ſont plus couvertes de leurs excrémens: elles deſcendent dans la terre aux pieds des lis, ſe forment une coque recouverte des grains de terre qui les environnent, & ſe changent en nymphe, d'où ſort enſuite un très-joli ſcarabée.

Les fourreaux de ſes ailes & le deſſus de ſon corſelet ſont d'un beau rouge qui approche du vermillon. Sa tête, ſes antennes, qui ſont à filets grenés, & les autres parties de ſon corps, ſont d'un noir luiſant. Son corſelet eſt cylindrique, & il a quatre arricles aux tarſes. Quand on le tient & qu'on l'enferme dans la main, il fait entendre un petit cri produit par le frottement des derniers anneaux du ventre contre les fourreaux des ailes; car plus on preſſe les fourreaux des ailes contre le corps, & plus le cri eſt fort. Le mâle pour s'accoupler, monte ſur ſa femelle: leur accouplement dure au moins une heure, ou peut-être pluſieurs. La femelle fécondée dépoſe ſes œufs ſur les feuilles: ils y adherent par le mucilage dont ils ſont enduits: ils ſont d'abord rougeâtres, enſuite bruns; & au bout de vingt jours il en ſort des vers qu'on voit paroître ſur les lis; on doit détruire cette petite famille grouillante, ſi l'on veut conſerver ces fleurs & les plantes.

Il y a ſur l'orge & ſur l'avoine de fauſſes teignes qui ſe nourriſſent de leurs feuilles, & qui s'enveloppent de même de leurs excréments: ce ſont auſſi des *criocéres*. On reconnoît les tiges ſur leſquelles il y a de

ces insectes, parce qu'on y remarque des bandes longues & étroites, dirigées de la longueur de la feuille, qui paroissent seches, & sont de couleur jaunâtre, parce qu'elles ont été rongées par ces insectes. M. *Deleuze* dit qu'on trouve des insectes de ce genre sur diverses plantes. L'asperge en nourrit une fort jolie espece, dont les fourreaux sont marqués d'une croix d'un bleu foncé luisant, sur un fond jaune.

Teignes de chardons, qui se forment des parasols avec leurs excrémens.

La figure du corps de cette espece de fausse teigne est plus plate que celle des autres. A son extrémité postérieure sont deux especes de fourches, qu'elle éleve plus ou moins, à volonté, sur son dos. C'est sur ces fourches qu'elles fait couler ses excrémens qui sont une masse de grains noirs, & qui lui forment, étant soutenus de la sorte, une espece de toît ou de parasol, sous lequel l'insecte se trouve à l'abri de la pluie & du soleil. Il subit ses métamorphoses sur les feuilles mêmes des plantes: on le trouve assez fréquemment sur les feuilles de l'artichaut. Lorsqu'il se métamorphose, il quitte, avec sa peau, les fourchons qui lui avoient servi à soutenir sa couverture : il quitte aussi les épines qui tenoient à sa peau; mais le contour de son corps est hérissé de nouvelles épines. Au bout de douze à quinze jours, il sort un scarabée de l'enveloppe de la chrysalide ou de la nymphe de cette sorte de teigne. Ce scarabée ou insecte coléoptere s'appelle *casside*. Voyez ce mot.

Teignes du Faucon.

On appelle encore *teignes*, des especes de vers qui se mettent ordinairement aux pennes des oiseaux de proie ou de fauconnerie. Les unes rongent les pennes par le bout du tuyau; les autres les font tomber. Les Fauconniers ont des secrets pour remédier à ces accidens.

Fausses Teignes, ou Teignes fausses.

M. *de Réaumur* donne ce nom particulierement à des insectes qui, pour se couvrir, se font des fourreaux qu'ils ne transportent point avec eux quand ils marchent. Il y a nombre d'insectes qui se font de ces sortes

de fourreaux avec des grains de ſable. & avec des fragmens de coquilles ; telles ſont des inſectes de mer, qui ſe tiennent, ſoit ſur le ſable, ſoit ſur des pierres, ſoit ſur divers coquillages, comme, par exemple, les vers de mer, ſurnommés *vers à tuyau* Voyez ce mot.

Il n'eſt pas auſſi facile aux Obſervateurs de ſaiſir les circonſtances qui mettroient à portée de ſuivre les procédés de ces inſectes de mer : il leur a été plus aiſé d'examiner quelques eſpeces de fauſſes teignes, dont nous avons plus à nous plaindre : c'eſt ce qu'a fait très-exactement. M. *de Réaumur.*

Fauſſe Teigne des blés.

Voyez ſon article intéreſſant au mot PAPILLON DE LA FAUSSE TEIGNE DU BLÉ.

Fauſſe Teigne de la cire.

Voyez ſon article au mot ABEILLE, *pag* 24. *T. I.*

Fauſſes Teignes des cuirs.

Les fauſſes teignes des cuirs ſont des chenilles à ſeize jambes, & de médiocre grandeur : elles ſont de couleur d'ardoiſe foncée, & quelquefois même d'un beau noir. Comme les fauſſes teignes de la cire, ſe font un long tuyau, qu'elles attachent contre le corps qu'elles rongent journellement : elles recouvrent ce fourreau ſoyeux de grains qui ne ſont preſque que leurs excrémens. Il y a de fauſſes teignes qui ſe trouvent dans l'écorce des ormes, & qui ſont ſemblables à celles-ci ; de ces fauſſes teignes vient un phalene de la troiſieme claſſe.

Fauſſes Teignes du chocolat.

Ces fauſſes teignes ſont de petites chenilles à ſeize jambes, dont la tête eſt couleur de marron. Ces inſectes choiſiſſent le chocolat pour ſe nicher : ils donnent la préférence à celui qui eſt le mieux conditionné ; & ſur-tout à celui qui eſt le mieux parfumé. C'eſt en Septembre que ces fauſſes teignes ſe changent en papillons.

TEIGULGHITCH. Nom que les habitans de la Péninſule de Kamtſchatka donnent à une eſpece de rats voyageurs, ou qui changeut d'ha-

bitation comme les hordes errantes des Tartares. M. *Krakeninicoff* en a donné une deſcription, où l'on lit que quand ces animaux ne trouvent plus rien pour ſubſiſter, ils ont l'inſtinct de s'étrangler en preſſant leur cou entre des rameaux fourchus : c'eſt ainſi qu'ils réuſſiſſent à ſe pendre. Il nous paroît que ces petits quadrupedes ſont ceux dont nous avons parlé ſous le nom de *léming*. Voyez ce mot

TEINTURIER, *tinctoria arbor*. Grand arbre du Royaume de Jenago en Ethiopie ; il porte un fruit ſemblable à la datte, dont on tire une ſubſtance huileuſe qui donne une couleur d'un beau jaune ; les habitans en teignent leurs chapeaux qui ſont tiſſus de paille & de jonc : il l'emploient auſſi pour aſſaiſonner tous leurs alimens. *Ray, Hiſt. Plant.*

TEITEI ou TEITET. Oiſeau du Breſil, qui eſt de la grandeur d'une rouge-gorge ou d'un ſerin de Canarie : ſon bec eſt noir, gros & court ; ſont plumage ſurpérieur eſt d'un noir bleuâtre, très-brillant ; le plumage des parties inférieures eſt d'un beau jaune doré : ſa tête eſt variée. La femelle differe du mâle par des mouchetures vertes, jaunes & griſes. On éleve cet oiſeau en cage à cauſe de la beauté de ſon plumage & de la douceur de ſon chant. Cet oiſeau ſe trouve auſſi à l'île St. Catherine, où on l'appelle *guranthé-engera*.

TEJUGUACU. Eſpece de lézard du Breſil, qu'on ſoupçonne être une eſpece de *temapara*, & qui a une certaine reſſemblance avec le *ſenembi* : il en differe cependant par ſa couleur noire, tiquetée de blanc vers les extrémités de ſa queue ; il a comme des aiguillons blancs & dentelés : ſa queue eſt groſſe à l'origine ; ſa langue eſt fourchue : il ſe nourrit volontiers d'œufs, mais il ſouffre patiemment la faim. *Marcgrave* dit qu'au Breſil l'on mange la chair de cet animal. Ce même Auteur rapporte avoir conſervé un tejuguacu en vie pendant ſept mois ſans lui avoir donné aucune nourriture : il dit auſſi que ſi l'on coupe la queue de ce lézard, elle renaît de nouveau.

Séba donne le nom de *tejuguacu* à pluſieurs eſpeces de lézards de différens pays, parmi leſquels il compte entre autres le lézard de mer des François, & le teguixin, eſpece de lézard à qui les Orientaux ont donné le nom de *ſauve-garde*. M. *Linnæus*, en parlant du *teguixin*, dit que le lézard a la queue ronde, plus longue du double que le corps, & compoſée d'environ deux cents ſegmens : ſes quatre pieds ont chacun cinq doigts ; les ongles ſont très-aigus & un peu courbés ; (l'orteil extérieur du pied de derriere eſt plus éloigné & plus court que les autres) d'un

ſa couleur eſt blanche, mêlée de bleu, ſur laquelle ſont des bandes d'un brun gris; le dos & les cuiſſes ſont tiquetés de taches blanches ovales.

TEJUNHANA. Lézard d'Amérique, qui eſt de la groſſeur du petit doigt; il a le nez fort pointu, la queue effilée, fort longue & couverte d'écailles carrées très-minces & fort fines; ſa tête eſt couverte d'écailles brunes, celles de la gorge & du ventre ſont carrées, blanches & tiquetées de rouge; ſes flancs & ſes jambes ſont couverts d'une peau membraneuſe comme ſatinée, rayée de brun & de vert, parſemée de taches noires, qui courent ſur toute la longeur du corps. *Ray*, *Sinopſ. Quadruped.* Ce lézard paroît différer peu de celui appellé *tecunhana* de *Séba* & de *Klein.* Voyez TECUNHANA.

TEK ou THEK. Arbre de la famille des ciſtes: il croît aux Indes Orientales: comme ſon bois eſt fort dur, on l'emploie dans l'Inde à la conſtruction des vaiſſeaux; c'eſt peut-être le même arbre que le teka; *voyez* THECA.

TELLEGIE. Les habitans du Ceylan donnent ce nom à une liqueur douce, très-agréable & fort ſaine, qu'on tire en abondance d'un arbre qu'ils appellent *kétule*, lequel paroît être une eſpece de *cocotier.*

TELLINE, *tellina.* Eſpece de coquillage bivalve du genre des moules, ſuivant M. d'*Argenville*, mais qui ſelon M. *Adanſon*, differe peu des cames: nous en faiſons la ſixieme famille des bivalves.

En général les tellines ont une forme oblongue, elles ſont plus évaſées, plus minces & plus légeres que les moules; leur charniere & le ſommet des valves ſont toujours plus ou moins éloignés du milieu de leur longueur; & elles ont la plupart, dit *Liſter*, à l'extrémité de la partie la plus courte une eſpece de bec qui s'éleve tant ſoit peu: il y en a auſſi dont une extrémité eſt cambrée; telle eſt l'eſpece qu'on appelle *épaulée* On remarque que les tellines, à la différence des moules, ont deux muſcles qui les attachent à leurs coquilles: on les nomme en Normandie *flions*, & en quelques provinces *tenilles.*

On peut diviſer les *tellines* en trois genres;

1°. Le genre des *tellines* de forme oblongue aſſez plate, dont les côtés ſont inégaux ou plus larges d'un côté que de l'autre, & la charniere ainſi que la tête, en ſont placées près du milieu. Ces tellines ſon exactement fermées ou tronquées, béantes ſeulement à l'une des extrémités: telles ſont la *langue d'or*, elle eſt dentée & violette ou jaune en de-

dans ; c'eſt la *telline-feuille* de *Rumphius ;* la *griblette* bariolée de violet & de blanc ; la *pince de chirurgien*, elle forme un bec alongé à l'une des extrémités ; la *telline de la Chine* à ſtries, couleur de roſe ; la *volſelle*, couleur de citron ; la *telline rude*, appelée la *langue de chat ;* la *telline blanche* & chagrinée.

2°. Les *tellines* oblongues, dont les côtés ſont égaux en largeur, peu bombées dans toute leur longueur, la charniere aſſez éloignée du milieu, béante aux deux extrémités : telles ſont la *telline violette*, qui a pluſieurs zones blanches tant en dehors qu'en dedans, on l'appelle le *ſoleil levant* ; la *telline blanche* des Indes ; la *lanterne* ou la *papyracée* ; la *telline unie* & bariolée de faſcies blanches & couleur de roſe ; les *tellines chevelues* ou revêtues de leur épiderme, de la Méditerranée & de l'Océan ; le *bec de canard* à valves contournées, & ſe joignant uniquement près de la tête ; le reſte de leur contour reſte toujours béant, la charniere a une dent fort ſinguliere. Les *tellines* du Canada, des Açores, du grand banc de Terre-Neuve, & celle de Saint-Savinien : on voit cette derniere communément polie dans les Cabinets des Amateurs, & alors elle eſt d'un beau couleur de roſe & argent.

3°. Le genre des *couteliers* ou *manches de couteau*, dont la forme eſt extrêmement longue, également large & bombée dans toute leur longueur. Ces coquilles ſont béantes aux deux bouts, dans l'un deſquels eſt ſituée la charniere. *Voyez* COUTELIER. M. *de Réaumur* a expliqué l'allure de ce coquillage dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1710. On prétend que les tellines parviennent en peu de temps au période de leur grandeur.

TELLINITE. Eſt la telline devenue foſſile ou même pétrifiée. *Voyez* TELLINE.

TEMAMACAME. *Voyez* MAZAME.

TEMAPARA. Magnifique lézard d'Amérique, dont la queue eſt très-longue : il a la peau d'un gris rouge ; la tête grande, blanchâtre & ſurſemée de grandes écailles noirâtres, mêlées de brun ; les yeux étincelans ; l'intérieur des oreilles eſt rouge ; la mâchoire inférieure, tout le bas-ventre & les jambes ſont d'un cendré clair, ainſi que les écailles de deſſus le corps & de la queue. Séba, *Theſ. Tab.* 88, *n.* 4.

TEMBOUL. *Voyez* BETELE.

TEMOCHOLI. *Voyez à l'article* HOCOS.

TEMPÊTE, *tempeſtas*. Eſt un mouvement violent des *vents* qui a i-

tent fortement l'eau de la mer : ce nom ſe donne auſſi à un *orage* de pluie, accompagné de *grêle*, de *neige*, d'*éclairs* & de *tonnerre*. Voyez ces mots, & ceux d'OURAGAN, GOUFFRE, NUÉES.

Il y a des endroits dans la mer plus ſujets que d'autres aux tempêtes. Par exemple, vers la partie ſeptentrionale de l'Equateur, entre le quatrieme & le dixieme degrés de latitude, on a toujours, entre les mois d'Avril & de Septembre, des ondées, des éclairs, des ouragans qui ſe ſuccedent fort rapidement les uns aux autres. Les côtes d'Angola ſe reſſentent auſſi ſouvent des tempêtes. Quiconque ſur terre ou ſur mer a reſſenti les déſordres d'une affreuſe tempête, eſt dans le cas de réfléchir ſur ce phénomene de la Nature : il ſemble qu'en un inſtant tous les vents ſortent impétueuſement de leurs cavernes ; le jour ſemble fuir ; des nuages épais dérobent le ciel au ſpectateur, qui ſe trouve plongé dans les ténebres : des éclairs enflamment inceſſamment l'air ; alors tout eſt dans l'étonnement, la crainte & le ſilence : le tonnerre qui ſuit ces météores terribles ſe fait entendre avec fracas à travers les nuages, la tempête augmente, déracine & briſe les arbres, fait mugir la mer, & fait de ſes ondes écumantes autant de gouffres où les vaiſſeaux s'engloutiſſent. Mais quand l'orage de pluie approche, les vents ſiffient & forment des tourbillons ; les éclairs tracent alors des ſillons plus larges, & le tonnerre gronde encore avec plus d'éclat : auſſi-tôt une flamme livide ſe déploie ; le nuage s'ouvre & ſe ferme ſans ceſſe, s'étend, ſe culbute, ſe déchire ; la foudre tombe, écraſe ou détruit tout ce qui reſpire ; un déluge de grêle bruyante & de pluie chaude en groſſes gouttes, ſe précipite avec fracas : alors les nuages ouverts forment une cataracte qui verſe des torrens dans les campagnes, les déſole, & fait encore treſſaillir ſes habitans, ou les fait errer en déſordre. Après cette grande ſcene, qui nous imprime une religieuſe horreur, la Nature ſe pare de nouveau de tout ſon éclat ; & le calme ſe répandant en peu de temps, l'air s'éclaircit, & nous laiſſe revoir l'azur le plus pur du firmament. *Voyez* CIEL.

TENAGODE, *tenagodus*. M. *Guettard* donne ce nom à un genre de vermiculaire dont l'animal eſt inconnu. Le tuyau eſt conique, contourné en ſpirale plus ou moins parfaite, & qui ſe diſtingue par une fente longitudinale, en quoi conſiſte le caractere eſſentiel de ce genre de tuyau.

TENAILLE, *piſcis forcipinus*. Poiſſon des Indes Orientales, nommé ainſi, parce qu'il a la bouche faite en forme de tenaille : cette partie eſt dure & recourbée par en haut. *Ruiſch* dit qu'on ne pêche ce poiſſon que

près de l'*île des Lions*, voiſine d'Amboine. Ce même Auteur dit que la gueule ou mâchoire de la tenaille n'eſt pas cartilagineuſe comme ſes nageoires : c'eſt une boule de chair.

TENDRAC. Eſpece de hériſſon ou de porc-épic de l'île de Madagaſcar : les Inſulaires trouvent ſa chair excellente. *Flacourt* dit cependant qu'elle eſt flaſque, longue & mollaſſe. Nous avons obſervé à l'article TANREC que cet animal a les mœurs & les habitudes du tanrec, dont il ne paroît différer que par le poil. *Voyez* TANREC.

TENDRE ACAIOU, ou TENDRE A CAILLOU. Nom d'un arbre de l'Amérique, ainſi appellé de ſon extrême dureté : il eſt haut de vingt-cinq à trente pieds, & même davantage ; mais il n'a pas plus de douze à ſeize pouces de diametre ; ſon écorce eſt aſſez unie, blanchâtre, griſe & peu adhérente : il a peu de branches & de feuilles, & ſa ſeve ſe ſeche bientôt lorſqu'il eſt abattu. M. *Dujacquellin* nous mande que ſes fleurs ſont des eſpeces de chatons fort alongés. Sa feuille eſt dentelée & étroite. Son bois eſt très-propre pour bâtir : on en fait des poteaux qu'on met en terre, & qui durent ſoixante & quatre-vingts ans. Cet arbre mort ſur pied, les outils d'une trempe commune plient ou caſſent en le travaillant. Cet arbre vient dans les terrains arides, que l'on nomme *fredoches* dans le pays de Saint-Domingue. Il y a une autre eſpece de tendre acaïou, & qui vient dans les montagnes & les terrains gras. Son écorce tire ſur le brun & eſt raboteuſe, même galeuſe. Sa feuille & ſon fruit reſſemblent aſſez à l'autre ; mais ſon bois ne dure pas en terre. On l'appelle *tendre acaïou de montagne*.

TÉNEBRES, *tenebræ*. C'eſt la privation de la lumiere. Lorſque le ſoleil n'éclaire plus notre horizon, que la nuit eſt fort ſombre, que l'obſcurité eſt grande, enfin, que nous ſommes entiérement privés de clarté ; alors on marche dans les ténebres. *Voyez* JOUR & NUIT.

TÉNÉBRION, *tenebrio*. Genre d'inſecte coléoptere à antennes filiformes : les deux premieres paires de pattes ont chacune cinq articulations aux tarſes ; la derniere en a quatre : ſon corſelet eſt uni & garni d'un rebord. La plupart des ténébrions volent ; cependant il y en a qui, manquant d'ailes, ne volent point du tout, mais en récompenſe ils courent aſſez vîte. On diſtingue encore les ténébrions : les uns, dont les antennes à articles globuleux ſont un peu plus groſſes vers le bout ; les autres, dont les antennes à articles longs ſont égales par-tout. En général les ténébrions ſentent aſſez mauvais : on les trouve communément

dans les campagnes & dans les jardins parmi les ordures. Dans l'état de vers ils reſtent cachés dans la terre & s'y métamorphoſent.

TÉNIA. *Voyez* VER SOLITAIRE.

TENJA-TU. *Palmier à coco.*

TENILLES ou FLIONS. *Voyez* TELLINES & le mot FLIONS.

TENRAC. *Voyez* TANREC.

TENTELE. Nom que les habitans de l'île de Madagaſcar donnent au miel, dont leur pays produit pluſieurs eſpeces. *Voyez à l'article* ABEILLE.

TEPETOTOLT. *Voyez à l'article* HOCOS.

TERCOL, ou TERCOU. *Voyez* TORCOL.

TÉRÉBENTHINE & TÉRÉBINTHE. *Voyez* THÉRÉBENTINE & THÉRÉBINTE.

TÉRÉBRATULE ou ANOMIE, *concha anomia.* On donne auſſi à cette coquille bivalve les noms de *coq* & *poule*, ou *poulette*, ou *bec de perroquet*: cette coquille, qui ſemble être du nombre des huîtres, eſt ordinairement compoſée d'écailles unies, dont l'une eſt plus petite que l'autre; la grande, qui eſt l'inférieure, a un petit bec crochu & un peu recourbé par-deſſus l'autre, comme celui d'un perroquet: ce bec eſt percé d'un trou plus ou moins rond, par où paſſe un petit nerf qui fixe cette coquille à un autre corps. Telles ſont les *térébratules* de mer, que l'on voit aujourd'hui dans les collections de coquilles. La charniere eſt dans la valve inférieure, compoſée de deux petits crochets qui embraſſent des ſinus correſpondans de la valve ſupérieure; il y a auſſi deux petits appendices intérieurs recourbés & fixés vers le haut de celle-ci. Parmi les anomies de mer, tant des Indes que de la Méditerranée, on en diſtingue dont la robe eſt de couleur obſcure & à ſtries longitudinales très-fines; d'autres ſont liſſes, blanches, papyracées.

On trouve beaucoup de *térébratulites*, c'eſt-à-dire d'anomies foſſiles; mais elles ſont plus communément ſtriées. Les variétés de ces coquilles foſſiles ſont très nombreuſes & très-uniformes dans chaque eſpece. Il y en a, dit M. *Bertrand*, de rondes & de renflées dans le milieu; d'autres ſont oblongues, d'autres applaties, d'autres ſillonnées & liſſes, ou avec des ſtries; d'autres ſont à lacunes plus ou moins profondes ou redoublées, ou à trois lobes, comme ſi elles avoient été mutilées; d'autres ſont alongées vers le bec, ou fort évaſées en forme d'ailes: enfin il s'en trouve dont les ſtries ſont ſimples ou mêlées de raies plus profondes & plus larges, comme les coquilles tuilées. On en trouve beaucoup de toutes les variétés

de forme & de grandeur dans les environs de Caen en Normandie, & dans les Pays-Bas Autrichiens. Quelques-uns ſoupçonnent que l'hyſtérolithe eſt le noyau d'une ſorte de grande térébratule (*oſtréopectinite*). Voyez HYSTÉROLITHE.

TÉRÉGAM. Grand figuier du Malabar, dont la racine broyée dans du vinaigre, préparée avec du cacao & priſe le matin à jeun, paſſe pour rafraîchiſſante. Le térégam eſt le *ficus Malabarica, foliis rigidis, fructu rotundo, lanuginato flaveſcente, ceraſi magnitudine*, de *Commelin.*

TÉRÉNIABIN. C'eſt la manne de Perſe. *Voyez à l'article* MANNE.

TERFEZ. Nom que l'on donne à la truffe d'Afrique : elle eſt de la groſſeur d'une orange ; ſon écorce eſt blanchâtre. *Lémery* dit qu'elle naît dans les déſerts de la Numidie parmi le ſable : on la fait cuire ſous les cendres, ou bouillir dans l'eau ; on en fait de la bouillie avec du lait : elle eſt ſaine & fort nourriſſante ; ſon goût approche de celui de la chair. *Voyez* TRUFFE.

TERNIER. *Voyez* PIC DE MURAILLE.

TERRA MERITA. *Voyez* TERRE MÉRITE.

TERRE, *terra.* Nous avons déja fait mention de la terre conſidérée comme planete, dans l'article du Syſtême planétaire. Les Aſtronomes conviennent généralement que le globe de la terre a deux mouvemens ; l'un *diurne*, par lequel il tourne autour de ſon axe, dont la période eſt de vingt-quatre heures, & qui forme le jour ; l'autre annuel, & autour du ſoleil, ſe fait dans une orbite elliptique, durant l'eſpace de trois cents ſoixante-cinq jours cinq heures quarante-neuf minutes, qui forment l'année. C'eſt du premier mouvement que ſuit la différence de la *nuit* & du *jour ;* voyez ces mots ; & c'eſt par le dernier qu'on rend raiſon de la viciſſitude des ſaiſons, tels que le printems, l'été, l'automne & l'hiver : *voyez l'article* PLANETE. Maintenant nous conſidérerons le globe terreſtre comme l'un des quatre élémens compoſé de parties ſolides & fluides, & comme l'édifice que le Créateur a aſſigné à l'homme pour le lieu de ſa demeure ; & comme l'élément qui fournit notre ſubſiſtance, tant par les végétaux qu'il produit, que par les animaux qu'il nourrit.

On diviſe géographiquement la terre en quatre parties principales ; ſavoir, 1°. l'Aſie, 2°. l'Afrique, 3°. l'Europe, 4°. l'Amérique : celle-ci porte auſſi le nom de *Nouveau Monde ;* les trois autres ſont compriſes dans l'ancien Continent.

On diſtingue dans la terre trois parties principales ; 1°. celle qui pro-

duit les végétaux, dont les animaux ſe nourriſſent; 2°. la partie du milieu ou intermédiaire qui eſt remplie par les foſſiles, leſquels s'étendent plus loin que le travail des hommes n'a jamais pu pénétrer; 3°. la partie intérieure ou centrale qui nous eſt inconnue. Il y en a qui diviſent auſſi le corps du globe terreſtre en deux parties : la premiere ou la partie extérieure qu'ils appellent *écorce*, & qui renferme toute l'épaiſſeur des couches ſolides; & l'intérieure qu'ils appellent *noyau*, qui eſt probablement d'une nature différente de la premiere : celle-ci, quoique creuſée en canaux, en fentes, paroît compoſée de différens lits, qu'on ſuppoſe être des ſédimens. Nous donnerons à la ſuite de cet article une diviſion ſynoptique des différentes terres : mais entrons en matiere.

Théorie de la Terre.

Il ne s'agit pas abſolument de tout ce que les Phyſiciens & les Naturaliſtes ont imaginé de la formation premiere de la terre : ce que j'en dirois d'après leurs idées ou les miennes, laiſſeroit toute entiere la difficulté du problême : *voyez cependant le mot* CHAOS.

Contentons-nous de la conſidérer en général dans ſon état préſent, & dans l'arrangement que nous lui voyons. Ce globe immenſe, dont la figure eſt un ſphéroïde applati vers les pôles, nous offre, dès ſa ſurface, des hauteurs, des profondeurs, des plaines, des mers, des marais, des grottes, des gouffres, des volcans; tout paroît irrégulier : ſi nous pénétrons dans ſon intérieur, nous y trouverons, dit M. *de Buffon*, des métaux, des minéraux, des pierres, des bitumes, des ſables, des terres, des eaux & des matieres de toute eſpece, placées comme au hazard; on y voit auſſi des montagnes affaiſſées, des rochers fendus & briſés, des contrées englouties, des îles nouvelles, des terrains ſubmergés, des cavernes & des vallées comblées. Nous trouvons ſouvent des matieres peſantes poſées ſur des matieres légeres, des corps durs environnés de ſubſtances molles, des ſubſtances ſeches, humides, chaudes, froides, ſolides, friables, toutes mêlées, & dans une eſpece de confuſion qui ne nous préſente d'autre image que celle d'un chaos informe, & d'un monde en ruine, mais dont nous reconnoiſſons bientôt l'utilité & la néceſſité.

Il eſt évident que la terre actuelle n'eſt qu'un amas de corps entaſſés les uns ſur les autres; & il paroît auſſi que pluſieurs de ces corps ont appartenu à la mer, & qu'ils ont dû autrefois ſervir d'habitation à des

animaux, ou que ce ſont des plantes qui ont flotté dans cet élément.

On ne peut ſe diſſimuler que cet amas de matiere qui ne nous eſt connu qu'à une petite profondeur, ne ſoit la ſuite d'une grande révolution qui, ayant dérangé l'harmonie ou plutôt la ſtructure de l'ancien Monde, annonce en même temps que la terre, ou au moins ſa ſurface, a ſouffert prodigieuſement : voilà le point où nos lumieres atteignent, & où le flambeau de l'évidence s'éteint.

J'en appelle à la variété & à la contrariété des ſentimens : ſelon les uns, des inondations particulieres ont tout fait ; ſelon d'autres, c'eſt un déluge univerſel & un changement du centre de gravité dans le noyau ſolide du globe terreſtre qui ont cauſé des changemens ſi conſidérables dans la Nature, que nous ne trouvons ſur nos Continens aucun débris des habitations & des travaux des premiers hommes, ni aucuns veſtiges ſenſibles du ſéjour primitif de l'eſpece humaine ; ou, comme le prétendent quelques autres Naturaliſtes, la mer, qui a ſes lois de mécanique, en ſe retirant de certains endroits pour en envahir d'autres, a rongé peu-à peu les bords du Continent, & entraîné dans ſon ſein ce qu'elle a arraché de la terre ſimple & homogene, pour en reformer une autre, nouvelle, groſſiere & compoſée. (*Conſultez* les *Obſervations* de Celſius. *Mémoires de Suede, Vol. V, ann.* 1743).

D'autres ont recours à des cauſes plus violentes & plus terribles dans leurs effets : ils embraſent la terre juſqu'au centre ; ils font concourir avec le feu, l'eau & l'air renfermés dans des ſouterrains.

Tous ces élémens agités, & luttant les uns contre les autres, écartent, ſoulevent, bouleverſent tout, diſperſent la mer & ſes habitans, lancent les montagnes dans les airs & les portent au loin, creuſent les vallées, rempliſſent les cavernes de monumens étrangers à l'intérieur de la terre, & forment au milieu de la confuſion une eſpece de régularité.

Peu ſatisfait de toutes ces ſuppoſitions, un Auteur illuſtre de nos jours n'entr'ouvre point le ſein de la terre ; mais il appelle du haut de notre tourbillon un globe enflammé qui a dû verſer ſur notre ſéjour un déluge de feu. Le voilà embraſé, vitrifié & tout-à-fait dénaturé ; enſuite la mer intervient, & ce que la comete a commencé dans un inſtant, les eaux l'achevent pendant une ſuite innombrable de ſiecles qui iront ſe perdre dans l'éternité.

Quelques uns, moins admirateurs de ce phénomene rapide, que du ſublime & hardi génie qui le propoſe, admettent pour cauſe unique de toutes

toutes les révolutions qui ſont arrivées, & qui arrivent journellement à notre globe, la nutation de l'axe. Ce ſeul moyen, diſent-ils, a ſuffi pour en changer la ſtructure générale, & ſur-tout la forme extérieure.

D'autres prétendent que notre globe, avant que la ſéparation de ſes parties fût faite, étoit une terre ou diſſoute, où détrempée, qui nageoit dans une maſſe immenſe d'eau. A la voix du Créateur, cette terre ſe dépoſa par couches paralleles & horizontales, & l'eau ſe retira en partie dans la mer, dans les lacs, & en partie dans l'abyme que l'on place au centre de notre globe: la terre détrempée & précipitée ne tarda pas à ſe ſécher & à ſe durcir par le laps du temps, & fut bientôt compoſée de plaines, de vallées, de fentes perpendiculaires, & de montagnes que nous voyons encore actuellement, (*& appareat arida; & factum eſt ita*)

Wiſton, qui ne regarde le déluge que comme une des cauſes principales du déplacement des corps, fait concourir avec ce phénomene l'effet de la preſſion ſur les mers, produite tantôt par une comete, & tantôt par une colonne d'eau, ce qui produiſit des marées exceſſives, & fit déborder ces mers: alors les êtres qui y faiſoient leur ſéjour, forcés, comme par une loi naturelle, de ſortir avec elles, eurent pour nouvel aſyle les terres que les eaux détrempoient; la retraite tranquille de ces eaux forma de nouveaux lacs, de nouvelles mers, & laiſſa à la terre encore molle de nouveaux habitans: mais le deſſéchement & l'endurciſſement de la terre les fit périr, & les y enſevelit comme dans un ſépulcre éternel. Telle eſt, ſelon lui, l'origine des corps marins qu'on trouve dans la terre.

M. de *Maillet* (ou *Telliamed*) prétend, avec un autre Auteur célebre, que la terre que nous habitons a ſervi pendant un nombre prodigieux de ſiecles de baſſin à la mer, & qu'ainſi les vaſtes amas de corps marins que nous y trouvons ne doivent être conſidérés que comme le produit d'un nombre infini de générations de ces animaux. La profondeur ordinaire de la mer étant de cent cinquante braſſes, & ſa plus grande profondeur d'environ trois mille, il ſuivroit de ce ſyſtême, dit M. *Wright*, que les coquilles pélagiennes ne devroient ſe rencontrer qu'à cette profondeur; au lieu qu'elles ſe trouvent ſouvent à la ſuperficie de la terre & aux faîtes de certaines montagnes, ainſi que les coquilles littorales. M. *Wright* va même plus loin; il prétend qu'avant le déluge il n'y avoit ni marbre, ni craie, ni pierre calcaire; que ces différens corps

ne proviennent que des débris ou de la décompoſition des coquillages ; & que dans l'ancien Monde ou les montagnes primitives, on ne rencontre aucun de ces corps.

Lazare Moro dit, d'après *Ray*, que la terre fut d'abord créée parfaitement ronde & égale, c'eſt-à-dire, environnée d'une croûte pierreuſe & uniforme qui exiſte encore à préſent, & que *Marſili* appelle le *fond eſſentiel de la mer.* Il ajoute que les feux ſouterrains ont ſoulevé, élevé, crevé & boulverſé cette croûte avec tout ce qui étoit deſſus, de la même façon que nous voyons des volcans le faire encore de nos jours. Le même Auteur ſoutient auſſi que c'eſt à ces mêmes feux ſouterrains que les montagnes doivent leur origine : le Pere *Générelli*, qui ſe déclare partiſan de l'opinion de *Moro*, tâche de mettre ce ſyſtême en évidence par des raiſons phyſiques tirées des exemples journaliers de montagnes & d'îles nouvellement produites par des volcans, & de la quantité de corps calcinés & vitrifiés qui ſe trouvent dans d'autres ; & M. *de la Condamine*, dans ſa lettre au Docteur *Mathy* au ſujet de la ſtructure de la terre, paroît pancher auſſi pour l'opinion de *Moro*.

Enfin, quelques Auteurs plus circonſpects dans leurs hypotheſes, ou meſurant la capacité de leurs vues avec la vaſte étendue de l'Univers, n'ont pas voulu ſuivre les démarches de la nature en grand : ils n'ont cru voir que barrieres poſées par la main de l'Être ſuprême. Leur penſée & leur foi leur ont fait dire que la terre eſt ſortie des mains du Créateur telle que nous la voyons ; & que ſi nous y remarquons des corps ſemblables à ceux qui nagent dans l'Océan, c'eſt que l'Auteur qui a tout créé s'eſt plû à établir cette eſpece d'analogie entre les diverſes productions.

Au milieu de ces opinions, quel parti prendre ? Sera-ce celui de *Pline*, qui n'en prit aucun, ou celui de quelques Naturaliſtes & Phyſiciens, tels que *Woodward*, *Scheuchzer*, *Leibnitz*, *Burnet*, *Newton*, *&c.* qui ont attribué à l'univerſalité du déluge, les monumens que renferment les montagnes & les autres endroits de la terre, en un mot, l'état actuel de notre globe, & qui prétendent que la terre a été faite pour que l'homme en jouît, & non pour qu'il en diſcutât la formation.

L'habile Traducteur de *Léhmann*, & de pluſieurs autres Ouvrages utiles, obſerve avec jugement que l'Ecriture Sainte ne dit rien qui limite les ſentimens des Naturaliſtes ſur les effets phyſiques que le déluge, ou le mouvement naturel des mers, & le repos des eaux ſur les terres, ou d'autres cauſes, ont pu produire ; & nous penſons avec lui que c'eſt une

queſtion que l'Auteur de la Nature paroît avoir abandonnée à nos diſputes.

Nous avons dit que le Continent que nous habitons ne montroit à chaque pas que des inégalités à ſa ſurface, de longues chaînes de montagnes, des collines, des vallées; en un mot, des ruines & des débris. A l'aſpect des traces marquées de révolutions, & ſur-tout d'inondations, rien ne ſemble plus naturel, au premier coup d'œil, que de recourir tout ſimplement à la plus grande, la plus ancienne, & la plus générale cataſtrophe dont il ſoit mention dans l'Hiſtoire: cependant ceux qui s'en tiennent à cette apparence n'ont pas bien peſé toutes les circonſtances du phénomene à expliquer. Pour peu qu'on ait obſervé, on demeure convaincu que la multiplicité des couches de la terre, les différens corps marins & les coquilles qu'elles renferment, tous dépoſés aſſez réguliérement dans le même ſens & par familles, le paralléliſme que les couches gardent aſſez conſtamment entr'elles, ſont l'ouvrage paiſible de pluſieurs ſiecles; & non pas ſeulement l'effet d'une cauſe ſubite, paſſagere, violente, & troublée dans ſon action. En vain diroit-on que les corps organiſés devenus foſſiles, appartiennent de toute antiquité à la terre. Suivant l'Ecriture, notre globe n'a été généralement couvert des eaux que deux fois; au temps de la création & dans le déluge: quant à l'effet phyſique de ce dernier phénomene, nous venons de l'expoſer en partie. Remonte-t-on aux premiers jours de la création; il n'y avoit, ni poiſſons, ni plantes, ni aucuns corps organiſés détruits, ou, s'il y en avoit, il faudroit les regarder comme les reſtes d'un monde antécédent; rien ne nous le dit: tout ceci paroît démontrer qu'on ne peut en trouver dans les couches antédiluviennes. Expoſons d'autres faits qui tendent à étayer la probabilité de notre ſyſtême.

Des orages, des pluies infiniment moins générales que celles du déluge, ont cauſé des changemens ſenſibles, ſans s'étendre ſur la totalité de la terre. On découvre tous les jours avec étonnement des rochers calcaires, des carieres de plâtre, des mines de fer & de cuivre, dont des parties ſont facilement atténuées & comme diſſoutes par l'agitation des eaux: cela produit en peu d'années des fentes de roches, des grottes, des labyrinthes, des fondrieres & des précipices; mais; les matieres réduites en pouſſiere, ou comme diſſoutes, entraînées au loin dans des cavités, s'y précipitent en forme de ſédiment, & forment bientôt des tufs, des incruſtations, des ſtalactites, des ochrieres, des ſablieres, &c. auſſi

eſt-il poſſible de fixer l'époque de l'accrétion de quantité de minieres, de pierres à chaux, de grais, &c. Les ſtalactites ſeules, que nous avons dit être produites par des eaux gouttieres des carrieres, ſuffiroient pour en donner un exemple.

Quand on voyage dans des vallées arides & ſeches, éloignées de la mer & des rivieres, & qu'on obſerve ces vallées remplies de ſable, de gravier, de petites pierres de différentes natures; ſi on jette enſuite un coup d'œil ſur les montagnes qui bordent & entourent ces vallées, on reconnoîtra que ces rochers eſcarpés comme déchirés ou culbutés les uns ſur les autres, ſont l'origine des ſubſtances qui recouvrent les vallées. Ce ſont les débris de ces groſſes maſſes de rochers que des averſes d'eau, en ſe précipitant en torrens momentanés, ont boulverſé & dégradé. On trouve vers la baſe de ces montagnes, les traces plus ou moins profondes des ravins, remplies de quartiers de pierre, les graviers ſont chariés plus loin, les ſables fins le ſont encore davantage. Ces dégradations dans toutes les montagnes exiſtent, & elles ſe font d'une maniere moins lente & plus ſenſible dans celles dont la maſſe eſt principalement compoſée de ſable, ainſi qu'on peut le voir aux environs d'Etampes. Les roches qui ont pour aſſiſe une couche de ſable, écroulent après que l'eau a dégradé la couche: d'autres fois les roches englobées dans le ſable ſe trouvent à découvert par cette même cauſe qui a mis auſſi à l'air ces amas de roches de grès dont les montagnes d'Etampes, de Palaiſeau, de Fontainebleau & de pluſieurs autres endroits en France ſont recouvertes. L'infiltration des eaux à travers les montagnes, d'où proviennent les ſtalactites, eſt encore une des cauſes de la dégradation de ces montagnes; elles s'inſinuent quelquefois juſqu'à la baſe de ces lieux élevés, d'où elles ſortent en formant des fontaines: on préſume bien que les eaux en s'inſinuant ainſi à travers les bancs de terre ou de ſables qui peuvent entrer dans la compoſition de ces montagnes, elles en détachent & entraînent peu à peu des quantités qu'elles portent au loin, ces parties qui ſervent de ſoutien ou de lien aux maſſes de pierres renfermées dans l'intérieur de ces montagnes n'exiſtant plus, ces pierres s'affaiſent, s'écroulent ou s'étendent dans les vallées ou dans les plaines adjacentes. On peut citer en exemple l'écroulement d'une partie de la montagne où étoit ſitué le village de Pardines, près d'Iſſoire en Auvergne, & qui arriva le 24 & 25 Juin 1733: il commença dès le 23 ſur le ſoir; ce n'étoient d'abord que quelques légers indices qui n'effrayoient point les habitans parce qu'ils s'y étoient accoutumé depuis plu-

fieurs années. On vit la terre s'entrouvrir de temps à autre, ſans cauſer un dégât conſidérable, juſqu'à ce qu'enfin une partie de la montagne ſe ſépara de l'autre : quelques maiſons & les rochers qui les portoient, s'engloutirent comme dans un abyme affreux, ſans qu'il en reſtât la moindre trace ; auſſi-tôt le terrain des environs n'étant plus ſoutenu, & chargé de quantité d'autres rochers, s'éboula ſur le premier, & pouſſa par ſon propre poids, à plus de 300 toiſes de long ſur 200 de large, la colline dont la pente étoit fort douce : tout ce qui ſe trouva ſur ſa route fut ravagé. Le lendemain on vit ſe détacher un autre quartier de terre de la montagne, qui, tombant avec un fracas épouvantable ſur les premiers rochers, cauſa, par ſon poids énorme, une ſecouſſe qui renverſa quelques autres maiſons, & ébranla juſques dans leurs fondemens, celles qui n'avoient pas été encore endommagées. La ſouſtraction des terres & des ſables, occaſionnée par l'infiltration des eaux dans le corps de cette montagne fut la cauſe d'un tel évenement : c'eſt encore à l'action de ſemblables eaux ſouterraines qu'on doit rapporter ces affaiſſemens de terres moins conſidérables qui ſe font ſubitement au milieu des champs, & offrent des trous aſſez ronds plus ou moins remplis d'eau dont on ne peut pas toujours trouver le fond ; c'eſt ſouvent en vain que l'on tente de combler ces trous, l'eau courante ſouterraine travaille ſans ceſſe & renouvelle les affaiſſemens.

L'eau recelée dans les ſouterrains produit de grands phénomenes ; le 18 Décembre 1596, près de Wafram dans le Comté de Nortingham, un terrain de 80 perches de long & de 28 de large s'enfonça d'environ ſix pieds, avec tous les arbres dont il étoit couvert, ſans qu'ils euſſent changé de ſituation ; le lendemain il s'abaiſſa de 15 pieds, le troiſieme jour, il avoit 80 pieds de profondeur ; il continua de même pendant onze jours, juſqu'à ce qu'on ne pût voir aucun veſtige de la terre ni des arbres, les eaux ayant rempli ce précipice en 1692. Une montagne près de Portmoran dans la Jamaïque, fut tout-à-fait engloutie lors du terrible ouragan qui ravagea cette Ile, & la place qu'elle occupoit, n'offre aujourd'hui qu'un grand lac de quatre ou cinq lieues.

C'eſt ainſi que le ſol extérieur change dans ſa figure & ſes propriétés. Des alluvions ou averſes d'eau, en dépouillant ſucceſſivement & à chaque inſtant le ſommet, la circonférence des hautes montagnes, de leur croute de terre fertile ou poreuſe, même de leur matiere compacte & volumineuſe, ne nous offrent plus qu'un pic ou le noyau de la montagne elle-

même ; ce ſont des roches pelées, arides & comme iſolées, ou des maſſes de mines (telle eſt peut-être la montagne de Taberg en Suede : *voyez à l'article* FER). Mais la baſe de ces montagnes, toujours évaſée, eſt compoſée de nouvelles couches de terre plus ou moins liée & dure : phénomene ſingulier qui, pour le dire en paſſant, prouve clairement la dégradation & la diminution de la hauteur des montagnes, & leur élargiſſement en leur baſe, ſans ceſſer de détruire le faux ſyſtême de l'accrétion ſenſible & générale de la terre. La diminution univerſelle de l'eau n'eſt peut-être pas plus conſtante. Enfin en multipliant les ſiecles à venir, les montagnes actuelles doivent diſparoître, & des circonſtances locales donneront naiſſance à d'autres élévations.

Ces mêmes alluvions font déborder les fleuves, les rivieres & les lacs, & produiſent des inondations ſur différentes terres, dont la ſuperficie eſt bientôt dégradée, détrempée & emportée avec ces eaux juſqu'à la mer. Le 16 Juillet 1750, le ruiſſeau qui traverſe la petite ville de Sirkes, ſituée en Lorraine ſur le bord de la Moſelle, & qui n'a ordinairement à ſon embouchure que deux ou trois pieds d'eau, s'enfla tout-à-coup ſi prodigieuſement, que l'eau s'éleva à la hauteur de 22 pieds, ſur la largeur d'environ 40 toiſes : cette crue d'eau renverſa le gros mur d'enceinte, une tour & toutes les maiſons qui étoient ſur ſon paſſage à l'endroit où ce ruiſſeau ſe jette dans la Moſelle ; il ſuſpendit pendant quelques momens le cours de cette riviere, & porta de l'autre côté de la Moſelle les décombres des bâtimens qu'il venoit de renverſer. Conſultez les *Mémoires de l'Académie royale des Sciences, année* 1750 *page* 34, *de l'Hiſtoire.* Les alluvions ſont encore une des cauſes des attériſſemens d'eſpeces d'îles, de ces couches extraordinaires de gravier lavé & arrondi ou des bancs de ſables, qui ſouvent ſe forment à une légere diſtance du lieu où le cours d'un fleuve eſt ralenti, & où il fait confluent (*Voyez l'Hiſtoire de l'Académie ann.* 1722.) C'eſt ainſi que l'on peut conjecturer que les eaux du Rhin ont formé peu-à-peu le terrain vaſeux & ſablonneux de la Hollande, & les eaux du Rhône celui de l'île de la Camargue. Le Volga, qui a plus de ſoixante & dix embouchures dans la mer Caſpienne, le Danube qui en a ſept dans la mer noire, & le Nil qui en a autant dans la Méditerranée, nous perſuaderont ſans peine de ces aſſertions : on peut dire auſſi que des vallées ſe trouvent comblées ainſi. Parmi ce ſables & graviers, on trouve, ſans ordre, ſans diſpoſition réguliere, des coquilles fluviatiles, des coquilles marines, mais foſſiles, briſées & iſolées, des

débris de cailloux, des pierres dures, des morceaux de marne arrondis, des os d'animaux terreſtres, des inſtrumens de fer, des morceaux de bois, des feuilles ; & les différentes parties de cet aſſemblage ſe lient quelquefois avec un ciment naturel produit par la décompoſition de certains graviers, &c. Si de telles eaux ſe répandent dans des endroits bas & marécageux, dont le fond eſt un mélange de végétaux, alors la terre limoneuſe, comme diſſoute, ſe précipitera & ſe moulera ſur les roſeaux qui s'y rencontreront : delà les *incruſtations* & les *empreintes*. En un mot, on obſerve par-tout que les grandes inégalités de la ſurface du globe n'ont pas d'autre cauſe que celle du mouvement des eaux de la mer, des fleuves & des éruptions ſouterraines. Après ce que nous avons dit des montagnes, ſur-tout de celles qui courent parallélement, il eſt aſſez évident que les courans qui ont d'abord ſuivi les direction de ces inégalités (même les courans dont les mouvemens combinés rejettent l'eau, tantôt d'un côté tantôt de l'autre) leur ont donné cette correſpondance des angles ſaillans toujours oppoſés aux angles rentrans : *voyez l'article* COURANS.

Ajoutons à cela ce qu'une expérience journaliere & funeſte nous apprend. Les vents orageux, ſecondés de pluies d'une longue durée, ſe font un paſſage entre les lits de pierres : ils en déſuniſſent la matiere viſqueuſe & argilleuſe, qui leur ſert de lien commun ; ces pierres s'alterent à la ſuperficie, par l'action du ſoleil & de l'air, une partie devient friable & eſt emportée & diſperſée par les vents, d'autres parties s'amolliſſent enfin au point de s'affaiſſer, de s'unir, & de former un nouveau corps. Des vents orageux de mer emportent auſſi des nuages de ſable, & des fragmens de petites coquilles qu'ils dépoſent ſur les bords des mers, & y forment des dunes. La nature rend par-tout témoignage de ces révolutions.

Delà on préſume, avec aſſez de fondement, que ce ſont des vents déchaînés qui, ayant agité trop violemment les eaux de la mer, arracherent autrefois la Sicile de l'Italie, les îles de l'Archipel du Continent de l'Aſie, & la Grande-Bretagne du Continent de la France. Si l'on ſe promene dans un Canton du Brabant Hollandois, voiſin de la Gueldre Pruſſienne & Autrichienne (Canton nommé *Peeland*, & qui eſt entiérement tourbeux) on ne verra point ſans étonnement le phénomene ſingulier que préſente ce grand marais : ſous la tourbe ſe trouve une grande quantité d'arbres & ſur-tout de ſapins, enſevelis quelquefois à une très-grande profondeur, & cependant très-bien conſervés : ces arbres ſont tous couchés vers le Sud-Eſt ; ce qui ſemble prouver que c'eſt un vent du Nord-

Oueſt qui les a renverſés, & qui a cauſé la révolution & le déluge de de ſable dont tout ce pays a été inondé. La tourbiere de Langenſaltza en Thuringe, n'eſt pas moins curieuſe : elle offre des couches de terre végétale, de tuf en tuyaux, de ſable mêlé de coquilles de riviere, de pierres à bâtir, de bois, de tourbe, d'argile griſe, des plantes, des coquilles de mer, des fruits, des mâchoires & des oſſemens. En Picardie, près de Péquigny, on a trouvé une chauſſée entiere enſevelie ſous de la tourbe. Enfin, on lit dans les *Mémoires de l'Académie de Suede*, *Tom. VII*, *année* 1745, que dans le territoire d'Hiulſoé en Weſtmanie, on rencontre dans la tourbe la plus compacte de ce pays, des racines de ſapin; & même il eſt arrivé de trouver une fois au fond de la tourbiere, la charpente entiere d'une grange, qui ne peut y avoir été enfouie que par une grande inondation. Le briquetage de Marſal, cette eſpece de maſſif fait de briques de différentes figures formées à la main, non moulées & qui n'ont pas été cuites : ce maſſif élevé, ſuivant M. *d'Arteze de la Sauvagere*, dès le temps des Romains, ne le fut que pour bâtir deſſus Marſal, & rendre ainſi le ſol du marais ſolide & ferme; ce briquetage eſt actuellement en différens endroits, chargé d'un nouveau marais qui l'a recouvert, & dans la ville même de Marſal, il ne ſe rencontre quelquefois qu'à plus de vingt pieds de profondeur au-deſſous du ſol actuel de la ville, qui eſt à dix lieues de Metz.

Qu'il nous ſoit permis de citer encore quelques autres particularités non moins frappantes que les précédentes, & qui démontrent évidemment que les changemens ſurvenus au globe terreſtre procedent de cauſes & d'effets très-différens entr'eux, ſoit que ces effets aient été produits par pluſieurs cauſes combinées, qui dans certaines circonſtances ont frayé la route aux ravages ou aux altérations terreſtres. On a vu pluſieurs lieux maritimes qui, ſans avoir eu l'apparence de volcans, ont enfanté les îles de Santorin ou de Théraſie, Rodes & Delos, les Terceres, les Açores, &c. On a vu des terrains très-ſolides privés d'éruptions ſoûterraines, qui cependant ont été arrachés au Continent, moins par le flux & reflux de la mer que par ſes inondations extraordinaires, & qui ont formé des îles, des preſqu'îles, des promontoires ou des caps : ailleurs l'on a vu le Dollart (aujourd'hui le golfe Doſſart entre Groningue & Embden) & pluſieurs autres pays & villes entiérement ſubmergés. Toute l'Europe ſait que la mer a englouti la moitié de la Friſe : on voit encore une partie des clochers de dix-huit villages près le Mordich, qui s'élevent au deſſus de

ſes

ſes inondations & qui céderont bientôt à l'effort des vagues. Le bras de mer (le Hondt) qui s'eſt introduit entre la Flandre & la Zélande par l'embouchure occidentale de l'Eſcaut, n'étoit qu'un canal dans ſon origine en 980, mais une terrible inondation qui ſurvint en 1377 & qui ſubmergea pluſieurs villages dans cet endroit, en fit un bras de mer tel qu'on le voit aujourd'hui. On ſait encore que depuis la Rochelle juſqu'à Luçon, on compte près de trente lieues de pays que la mer a miné. Si l'on examine les Dunes du Poitou dans un lieu appellé la Tranche, on reconnoît que des attériſſemens faits à la droite d'une Auberge bâtie ſur un rocher, ont forcé la mer d'anticiper un peu ſur le continent à la droite de l'Auberge, de ſorte qu'on a été obligé de porter l'Egliſe de la Tranche un peu plus loin dans le continent : la mer a recouvert de ſable l'endroit où étoit anciennement cette Egliſe, & elle découvre quelquefois une allée d'arbre qui conduiſoit à ladite Egliſe C'eſt encore un ſemblable attériſſement qui a enfoui une allée d'arbres de plus de deux cents pas ſur la côte de Baſſe-Bretagne ; dans les baſſes marées on apperçoit la cime de ces arbres qui ſont enſevelis dans une greve dont le ſable naturellement offre des endroits noirs. On a fait fouiller, & on a reconnu que les uns de ces arbres ſont bien ſains, & d'autres ſont réduits en pourriture. Parmi les mieux conſervés & qui avoient encore plus de quinze pieds de longueur, garnis de leurs racines, quelques branches & leur tronc recouvert d'écorce, on reconnut que c'étoit du chêne. Voyez la *Gazette de France du* 15 *Juin* 1767. Combien d'autres échancrures dans toutes les terres que l'Océan baigne ! combien d'Archipels ſemés au milieu des eaux ! combien de fois encore n'a-t-on pas vu des affaiſſemens ſubits des toîts de quelques vaſtes cavernes aqueuſes dans l'intérieur du globe, faire baiſſer ou écrouler les montagnes, & produire en peu de temps un déluge local des plus conſidérables, en faiſant remonter les eaux ou former un lac dormant, ou une mer morte, ou un golfe. Si quelquefois nous voyons en ruine le pied des montagnes qui eſt baigné par un grand fleuve, pendant que la pente qui eſt à l'autre bord du fleuve eſt beaucoup plus douce, c'eſt que les eaux portées contre le pied de ces montagnes ne minent peu-à-peu que la partie plus ou moins dure & réſiſtante : c'eſt-là qu'à force de détruire il ſe prépare un écueil où les eaux viennent avec effort ſe briſer & ſe réfléchir à une diſtance peu conſidérable contre les montagnes du côté oppoſé, qui les rejettent auſſi contre d'autres parties de montagnes qu'elles ſapent encore ; ces effets

produiſent auſſi des inégalités de montagnes qui ſe correſpondent. L'on ſent bien que dans ces vallées coupées à pic, il doit ſe trouver preſque toujours au pied des rochers des pierres dangereuſes pour les vaiſſeaux. Quand l'agitation des eaux de la mer a détruit, uſé, rongé, diminué le terrain ou aſſiſe des côtes à la hauteur des eaux, ce qui eſt au-deſſus n'étant plus ſoutenu, tombe par grandes maſſes qui ſe caſſent dans leur chute, & dont la mer emporte les débris çà & là. C'eſt de ces mêmes débris que ſortent les cailloux connus ſous le nom de *galet :* voyez ce mot.

Ainſi les eaux produiſent, auſſi bien que les feux ſouterrains ou les volcans, des cavernes, des précipices, des abymes, des affaiſſemens de terre conſidérables, des éboulemens, des chutes de rochers, des renverſemens de montagne, dont on peut encore donner pluſieurs exemples nouveaux, 1°. ſoit en citant le renverſement ſubit & affreux de la montagne de Diableret en Valais, arrivé en 1714, qui fit périr quantité d'animaux, même pluſieurs hommes, & écraſa plus de cinquante-cinq cabanes en couvrant de ſes débris propres plus d'une lieue carrée de terrain : ces amas ont arrêté à leur tour des eaux qui forment de nouveaux lacs fort profonds ; 2°. ſoit en rapportant l'exemple remarquable des collines de Folkoſten dans la Province de Kent, leſquelles ont baiſſé de diſtance en diſtance par un mouvement inſenſible & ſans aucun tremblement de terre local ; mais elles ont jeté dans la mer des rochers & des terres qui en étoient voiſins. En 1618, la ville de Pleurs en Valteline fut enterrée ſous les rochers au pied deſquels elle étoit ſituée. En 1678 il y eut une grande inondation en Gaſcogne, cauſée par l'affaiſſement de quelques morceaux de montagnes dans les Pyrénées, qui firent ſortir les eaux qui étoient contenues dans les cavernes ſouterraines de ces montagnes. En 1680 il en arriva encore une plus grande en Irlande, qui avoit auſſi pour cauſe l'affaiſſement d'une montagne dans des cavernes remplies d'eau. Nous répétons qu'on peut concevoir aiſément la cauſe de tous ces effets par le moyen des eaux ſouterraines qui entraînent peu-à-peu les ſables & les terres à travers deſquelles elles paſſent, & par conſéquent elles peuvent détruire peu-à-peu la couche de terre ſur laquelle porte cette montagne ; & cette couche de terre qui lui ſert de baſe venant à manquer plutôt d'un côté que de l'autre, il faut que la montagne ſe renverſe : ou ſi cette baſe manque à-peu-près également par-tout, la montagne s'affaiſſe ſans ſe renverſer. Liſez le *Mémoire ſur la dégradation des montagnes faite de nos jours par les fortes pluies ou averſes d'eau, par les*

fleuves, les rivieres & la mer, dans le troiſieme volume de l'ouvrage intitulé *Mémoires ſur différentes parties des Sciences & Arts.*

Tous ces bouleverſemens & affaiſſemens que la ſurface de la terre a eſſuyés, & tout ce qui porte l'empreinte du travail de la Nature, ne peuvent être cachés qu'à ceux qui ne veulent pas les voir.

Ces obſervations fortifiées d'une infinité d'autres, ont renverſé il y a long-temps, l'hypotheſe de *Woodward* & de ſes Sectateurs, & aſſigné la préférence au ſentiment de quelques Phyſiciens qui ont imaginé que depuis la création du monde, & pendant des ſiecles dont aucun Peuple ne nous a conſervé le ſouvenir, la partie ſeche la plus conſidérable du continent que nous habitons aujourd'hui, a été le lit de la mer qui la couvroit de ſes eaux. On peut même dire que la mer a couvert la terre en différens temps, & que toutes les parties du globe ont été ſucceſſivement terre & mer.

Le ſyſtême du ſéjour de la mer ſur notre continent eſt d'une très-grande antiquité : les premiers Philoſophes (*Xénophane*, ce Fondateur de la Secte Eléatique, *Hérodote*, le Géographe *Strabon*, *Avicenne*) ont eu cette idée des modernes (*Jérome Fracaſtor & Odoardi*) l'ont renouvellée & miſe dans une grande évidence. L'hiſtoire de la Bible nous dit en termes clairs que *tout le globe terreſtre a ſervi de fond aux mers.* Aigues-mortes, Fréjus, Ravenne, qui ont été des ports & qui ne le ſont plus, ſont des preuves évidentes que la mer abandonne en peu de temps ſes anciens rivages. La mer ſe retire tous les jours de Roſette & de Damiette, où l'on abordoit du temps des Croiſades, & eſt actuellement à dix milles au milieu des terres. Suivant M. *Aſtruc*, il eſt viſible que les étangs qui s'étendent le long de la côte du Bas-Languedoc depuis Aigues-mortes juſqu'à Agde, ont fait partie autrefois de la mer, dont ils n'ont été ſéparés que par un long banc de ſable qui s'eſt formé entre deux, connu ſous le nom de la *plage ;* leur ſituation, leur niveau avec la mer, la ſalure de leurs eaux ne permettent pas de douter de ce fait. On doit aſſigner la même origne aux étangs d'Eſcamandre & d'Eſconte, des grands marais qui ſont auprès le long de la Robine & du Viſtre, &c. Il paroît que ce ſont les eaux du Rhône & d'autres rivieres adjacentes qui ont apporté les matieres de ces attériſſemens, & que c'eſt la mer qui en les rejetant aura produit ces ſéparations : ainſi les dépôts preſque continuels de ces rivieres ont en cet endroit comblé & reculé les bords de la mer Méditerranée On ſait que le Roi Saint Louis s'embarqua à Aigues-mortes pour

la Terre Sainte l'an 1269 : la mer en ſe retirant n'a point baiſſé, mais les dépôts des rivieres ont formé une nouvelle plage, diſtante de celle du temps de S. Louis de trois à quatre mille toiſes; à cette nouvelle plage les vagues & l'agitation des hautes mers ont amoncelé les ſables & ont formé des dunes : on voit même près d'Aigues-mortes les dunes de l'ancienne plage. Preſque tout l'eſpace que la mer a laiſſé entre l'ancienne & la nouvelle plage, eſt reſté d'abord en étang : des dépôts limoneux dans le temps de grandes eaux ne ceſſent de diminuer continuellement l'étendue & la profondeur de ces étangs, dont des parties ſe ſont déjà changées en marais, & même ſont devenues des terres labourables ou des prairies. On demandera peut-être ce que deviennent les cailloux que le Rhône & les rivieres qui ſe jettent dedans y charient, puiſqu'on ne trouve pas un de ces cailloux dans les attériſſemens dont il s'agit; voici l'explication de ce fait : les cailloux que l'on voit & que l'on entend deſcendre & rouler dans le Rhône dans le temps des grandes eaux, diſparoiſſent au deſſous d'Arles & près de Fourques où le Rhône n'a plus qu'une pente fort douce; les cailloux par leur propre peſanteur ſe précipitent, s'arrêtent & ſervent de barriere aux ſuivans, ce qui forme bientôt en différens endroits des amas de ces cailloux qui ſont couverts par les ſables, ainſi qu'on l'obſerve en faiſant ſonder & fouiller ces ſortes d'attériſſemens : les eaux en diminuant laiſſent d'abord & ſouvent à ſec, 1°. les cailloux, 2°. le ſable, 3°. le limon ou la terre glaiſeuſe. Conſultez les Obſervations de M. *Pitot* dans les *Mémoires de l'Acad. ann.* 1741, *pag.* 265 *& ſuiv.* Preſque généralement embraſſée de nos jours par tous ceux qui ont examiné la Nature avec attention, toute cette théorie paſſe pour la ſeule qui rend raiſon de la quantité d'animaux, de corps marins & de végétaux qu'on trouve dans le ſein de la terre, de la formation ou accrétion de diverſes terres, ainſi que d'un grand nombre de phénomenes : les gros anneaux de fer, pour amarrer les vaiſſeaux, que l'on a trouvés dans les montagnes, les ancres les débris de navires, les poteaux, les chaînes, les haches, le deſſéchement des pêcheries & des ports, &c. n'ont pas d'autre origine.

La ſeule ſuppoſition du ſéjour de la mer a donc paru ſuffiſante à la plus ſaine partie de nos Philoſophes pour expliquer les étranges mutations & altérations les plus marquées qui ſe ſont produites à la ſurface de la terre, & pour détruire le préjugé de ceux qui prétendent que l'Océan eſt un monde nouveau.

Si nous entrons dans un plus grand détail ſur l'arrangement des matieres qui compoſent notre globe, nous trouverons que l'*humus* ou la premiere couche qui l'environne n'eſt pas par-tout d'une même ſubſtance : ici c'eſt du granite, là c'eſt du ſable, ailleurs c'eſt de l'argile : ſi nous pénétrons plus avant, on trouve des couches de pierres à chaux, de marne, de coquillages, de falun, de gravier, de craie & de plâtre : *Warenius* dit qu'on en a rencontré de plus de vingt eſpeces en creuſant un puits à Amſterdam, juſqu'à la profondeur de deux cents trente-deux pieds. Ces couches ſont toujours poſées parallélement les unes ſur les autres : chaque lit, pris à part a la même épaiſſeur dans toute ſon étendue. Dans les collines voiſines les unes des autres, quoique ſéparées par des gorges ou des vallons, les mêmes matieres ſe trouvent au même niveau. Quelquefois un lit de terre participe, juſqu'à une petite épaiſſeur, de la couleur de la couche ſupérieure. Si nous fouillons à une grande profondeur de la terre, nous y rencontrerons, comme ſur la cime de certains monts, & dans les lieux les plus éloignés de la mer, ou des coquilles, ou des ſquelettes de poiſſons de mer & d'animaux terreſtres, ou des plantes marines, &c. on trouvera toujours que les rochers affaiſſés ou éboulés ſont portés ſur des glaiſes ou ſur des ſables ; que les lits de pierres à chaux ſont horizontaux ; tandis que le grès ſe rencontre en maſſes plus ou moins groſſes & irrégulieres : les laves, les ponces, les cendres & les terrains calcinés, ne ſe trouvent que près des volcans. On voit combien les grands travaux de la Nature ſont frappans pour un Obſervateur.

En quelque lieu que l'on voyage, on remarque que les couches ou lits du globe terraqué, ont des courbures, des inflexions, & alors des épaiſſeurs différentes. Ces lits, dit M. *Bertrand*, s'inclinent ſous les lacs & les mers, s'élevent avec les montagnes qu'ils forment & s'abaiſſent avec les vallées qu'ils ſoutiennent. Il eſt des couches, dit le même Auteur, qui doivent leur origine à la création : ce ſont des *couches primitives ;* d'autres tirent leur origine du déluge univerſel, ce ſont les *couches diluviennes ;* enfin, un grand nombre ont été formées par des inondations, & d'autres révolutions locales, ce ſont les *couches marines* ou *accidentelles*. Inſiſtons ſur la théorie de ce paragraphe.

Lorſqu'au ſommet d'une montagne les couches ſont de niveau, toutes les autres, qui compoſent ſa maſſe ſont auſſi de niveau ; mais les lits du ſommet panchent-ils, les autres couches de la montagne ſuivent la même inclinaiſon. Dans certains vallons étroits, formés par des monta-

gnes eſcarpées, les couches que l'on y apperçoit coupées à plomb & tranchées, ſe correſpondent par rapport à la hauteur, à l'épaiſſeur à la diſpoſition, à la matiere qui les compoſent, comme ſi la montagne eût été ſéparée par le milieu : ainſi ces phénomenes de la ſurface de la terre paroiſſent liés avec ceux de la configuration intérieure, & nous la découvrent. En général on peut diſtinguer ſept ſituations & formes différentes dans les couches terreſtres : 1°. de paralleles à l'horizon, ce ſont les plus étendues ; 2°. de perpendiculaires ; 3°. de diverſement inclinées ; 4°. de courbées en arc ou convexe ou concave ; 5°. d'ondoyantes ; 6°. d'arrondies ; 7°. d'angulaires. Ces différentes formes paroiſſent dépendantes des baſes ſur leſquelles les lits ou aſſiſes ſont poſés. Nous diſons encore que l'orſqu'on voyage ſur la partie ſeche du globe, on apperçoit ſans peine que les diverſes portions des Continens affectent des pentes aſſez régulieres depuis leur centre, ou depuis les ſommets élevés des chaînes de montagnes qui les traverſent, juſques ſur les côtes de la mer, où le terrain s'abaiſſe ſous l'eau pour former la profondeur de ſon baſſin : réciproquement en remontant des rivages de la mer vers le centre des Continens, on trouve que le terrain s'éleve juſqu'à certains points qui dominent de tous côtés ſur les terres qui les environnent : & ces élévations ſont les points de partage dont il eſt mention à l'article Fleuves & Rivieres, inſéré à la ſuite du mot Fontaine. Si l'on ſonde la profondeur des mers, on trouve qu'elle augmente à meſure qu'on s'éloigne davantage des côtes, en ſorte que le fond de la mer gagne, par une élévation inſenſible, les roches à fleur d'eau, les îles & toutes les terres qui s'élevent au deſſus des flots : dans le même examen, on découvre que la vaſte étendue du baſſin de la mer, offre des inégalités correſpondantes à celles des Continens ; il a ſes vallées & ſes montagnes : on obſerve en outre que la direction des fleuves dans tout leur cours, eſt aſſujettie aux configurations des montagnes & des vallons où ils coulent ; enfin, ſi nous obſervons les bords de la mer Baltique, la figure des côtes de la Méditerranée & de la mer Noire, les différens endroits qui aboutiſſent à ces mers, & les Iles de l'Archipel, on ſera tenté de croire que ces lieux, & notamment celui que la Méditerranée occupe, étoient anciennement un Continent dans lequel l'Océan s'eſt précipité, ayant enfoncé les terres qui ſéparoient l'Afrique de l'Eſpagne.

Avant de finir cet article diſons encore que les troncs de palmiers trouvés dans les pays froids, & les os d'éléphans déterrés vers la mer glaciale,

prouvent très-évidemment que l'axe de notre globe a changé, ainſi que la poſition de toutes ſes parties. Ces faits préparent aux Aſtronomes, comme aux Géographes & aux Naturaliſtes un travail auſſi continu que l'exiſtence de la terre.

Il réſulte de tout cet expoſé, qui eſt la deſcription raiſonnée des grands phénomenes de notre globe, que la terre nouvelle doit différer abſolument de la terre ancienne, au moins dans ſon arrangement : que les changemens arrivés à la ſurface du globe, peuvent être dus à cinq cauſes principales ; ſavoir, 1°. au déluge univerſel ; 2°. aux flux & reflux de la mer, & aux autres mouvemens de ſes eaux le long des côtes ou des falaiſes, mais ſur-tout à leur déplacement total ; 3°. à la nutation de l'axe, & à la diminution de l'obliquité de l'écliptique d'une portion de degré par ſiecle : diminution qui changeant la diſpoſition de notre planete, doit changer auſſi par degrés le lit des eaux & découvrir toujours quelques terres, tandis qu'elle en couvre d'autres ; 4°. à l'effet des trompes, des pluies, des gelées, des vents, à la fonte des neiges, à la chute des torrens & inondations ſubites, & à l'action conſtante, continue & permanente des eaux courantes, tant ſupérieures que ſouterraines ; 5°. aux tremblemens de terre & aux écroulemens des montagnes qui jettent du feu, & qui doivent ce phénomene aux embraſemens de l'aſphalte & des couches de charbons de terre, aux décompoſitions & inflammations des pyrites, en un mot, à la dilatation de l'air comprimé. S'il y a encore dans cette ſolution quelque difficulté phyſique, c'eſt aux ſiecles, aux temps & aux progrès de nos connoiſſances à les réſoudre, & nous croyons, avec M. *de Buffon*, que les changemens qui ſont arrivés au globe terreſtre, depuis deux & même trois mille ans, ſont fort peu conſidérables en comparaiſon des révolutions qui ont dû ſe faire dans les premiers temps, après la création. Au reſte, la Nature eſt un grand livre qui parle aux hommes le même langage, & qui écrit en caracteres uniformes pour tous ceux qui veulent y lire. Ils y reconnoîtront auſſi que la ſuite des corps foſſiles dont notre globe eſt compoſé, forme un grand cercle qui rentre toujours en lui-même ; que le nombre des corps primitifs eſt très-petit ; que les divers mélanges de ces corps forment pluſieurs différens foſſiles compoſés, & le mélange de ces derniers forme des ſurcompoſés : ceux-ci rendent quelquefois à l'eau leurs principes primitifs ; l'eau, ce grand véhicule de la Nature, les porte ailleurs pour y former de nouveaux mixtes : ainſi l'étude de celui qui veut connoître philoſophiquement les corps foſſiles dont l'origine n'eſt due ni à un œuf ni à

une ſemence, doit ſuivre les traces de ces formations, de ces altérations, de ces révolutions, de ces combinaiſons locales & ſucceſſives.

Comme ce que nous avons dit des *vents*, des *tremblemens de terre*, des *volcans*, de *l'air*, des *pyrites*, des *bitumes*, des *eaux*, des *montagnes*, des *îles*, même du *feu* & de la *mer*, eſt néceſſairement lié avec les différens phénomenes, ou la théorie de l'architecture de la terre, nous prions le Lecteur de jeter un coup d'œil ſur ces différens mots, ainſi que ſur ceux de *craie*, *ſtalactites*, *falun*, *filons*, *ſable*, *empreintes foſſiles*, *grottes*, *cataractes*, *tourbes*, *mines*; même les mots *déluge*, *glaciers*, & celui de *fleuve* ou de *riviere*, inſéré à la ſuite de l'article FONTAINE.

Diviſion des Terres.

Nous donnons aujourd'hui le nom de *terre* à des ſubſtances foſſiles; peu compactes, ſeches de leur nature, qui n'ont point de ſaveur, de couleur ni d'odeur; qui ſont compoſées de particules impalpables, nullement liées les unes aux autres, qui s'amolliſſent & ſe gonflent un peu dans l'eau, ſans y être ſolubles, & ſans contracter une forte adhérence avec elle; enfin, qui réſiſtent au feu, & qui ne ſont mêlées d'aucuns corps étrangers.

Tel eſt le caractere que nous aſſignons à la terre ſimple, ou au moins à celle qui approche le plus de la terre primitive, élémentaire ou ancienne, laquelle ſe trouve encore quelquefois à une très-grande profondeur dans le globe, & qui ſert de baſe à tous les autres corps de la nature. Mais comme preſque toutes les eſpeces de terres actuelles ſont entremêlées de particules pierreuſes, ſalines, bitumineuſes & métalliques, ce qui produit une grande différence entr'elles, on ne peut les conſidérer que comme des corps compoſés, & en marquer les différences relativement à leurs mélanges: cela poſé, on ne doit regarder la craie ou terre marine, la glaiſe, la terre gypſeuſe, même les ſables, les marnes, & toutes les eſpeces de terres calcaires & argileuſes, que comme des terres nouvelles & accidentelles.

Nous nous aſtreindrons à conſidérer ici les terres par leurs propriétés principales ou générales, & nous les diviſerons en deux ordres; c'eſt-à-dire en terres argileuſes & en terres calcaires.

1°. Les TERRES ARGILEUSES, *terræ argilloſæ*. Elles ne ſont point attaquées par les acides; elles empâtent la langue & s'endurciſſent au feu. On en diſtingue de pluſieurs qualités principales: la premiere eſt compoſée

ſée des terres en pouſſiere, *terræ diſſipabiles;* ce ſont celles dont les parties ſont friables & ſans liaiſon, même dans l'eau. La deuxieme renferme les terres poreuſes qui ſe gonflent dans l'eau, & s'embraſent dans le feu, *terræ inflammabiles.* Voyez les articles TERREAU & TOURBE. La troiſieme comprend les terres graſſes, *terræ glutinoſæ.* Voyez les mots ARGILES, TRIPOLI & BOLS. La quatrieme renferme les terres minérales, *terræ pictoriæ:* elles ſont pour l'ordinaire colorées & peſantes; elles entrent en fuſion au grand feu. *Voyez* OCHRE.

2°. Les TERRES CALCAIRES, *terræ calcareæ.* Elles ſont compactes, abſorbantes, ſe diſſolvent dans les acides & s'attachent à la langue. On en diſtingue auſſi de pluſieurs eſpeces, leſquelles ſont connues ſous le nom de *craie*, d'*agaric* de *minéral*, & de *marne.* Voyez ces différens mots.

Tel eſt l'extrait de notre diviſion ſynoptique & générale des terres. Voyez notre *Minéralogie*, *Vol. I. Edit. II.* A l'égard de l'hiſtoire particuliere des différentes terres, &c. qui entrent dans la compoſition du globe terreſtre, *Voyez à chacun des noms qui leur ſont particuliers.*

On voit que cette diviſion chimique des terres eſt fondée ſur les mêmes principes que celle des pierres: *Voyez à l'article* PIERRES. A la rigueur toutes les terres actuelles, comme toutes les pierres, ſont vitrifiables, ou par elles-mêmes, ou par des fondans, ou par des degrés de feu conſidérables: mais en employant des degrés de feu relatifs, tels qu'on doit raiſonnablement les admettre en cas d'expériences comparées, l'on diſcernera facilement celle qui s'y endurcit, celle qui s'y calcine, &c. Conſultez les *Recherches ſur la nature de la terre qui ſe tire de l'eau, des plantes & des animaux*, par M. Wallerius, imprimées dans les *Mémoires de l'Académie de Suede, en* 1770, & le *Mémoire de M.* Lavoiſier, *lu à l'Académie des Sciences en* 1770.

TERRE ADAMIQUE, *terra adamica.* On a donné ce nom tantôt à une terre rouge & ferrugineuſe appellée *almagra*, c'eſt une eſpece d'ochre rouge qui ſe trouve en Eſpagne & en Angleterre: *Voyez* OCHRE; tantôt à une ſorte de terreau ou d'*humus* limoneux; tantôt à la vaſe mucilagineuſe, ſalée & gluante qui laiſſent les eaux de la mer ſur les lieux d'où elles ſe retirent après le reflux: ce terrain eſt ſi gliſſant qu'on n'y avance qu'avec peine. On conjecture qu'outre la grande quantité de poiſſons & de plantes qui meurent continuellement, & qui ſe pouriſſent dans la mer, l'air contribue encore de quelque choſe à l'augmentation du limon dont il s'agit; car on obſerve que cette terre adamique ſe trouve en plus grande quantité dans les

vaiſſeaux qui ſont remplis d'eau de mer priſe au moment du flux, & que l'on a couverts ſimplement d'un linge, que dans ceux qui ont été ſcellés hermétiquement. *Mémoires de l'Académie année* 1700, *pag.* 29.

TERRE ALCALINE. C'eſt celle qui contient des parties de ſels dont la nature eſt de faire efferveſcence avec les acides, & de produire alors un *ſel neutre*. Voyez ce mot.

TERRE ALUMINEUSE, *terra aluminoſa*. Eſpece de pierre tendre d'un goût ſtyptique aſtringent, qui s'enflamme dans le feu & y exhale une vapeur ſulphureuſe : il y en a de différentes couleurs ; il n'eſt pas rare d'en tirer par lixiviation un ſel appellé *alun*. Voyez ce mot. La *pierre aſſienne* n'eſt qu'une terre alumineuſe. *Voyez* PIERRE ASSIENNE.

TERRE ANIMALE, *humus animalis*. On donne ce nom à l'eſpece de terre qui eſt produite par la putréfaction de toute ſorte d'animaux qu'on enfouit : elle eſt ou pure, ou mélangée. La premiere eſt celle qui reſte d'un animal enfermé & mort dans un vaſe, après ſon entier & parfait changement en terre : elle a une odeur urineuſe. La deuxieme eſt celle qui réſulte d'un animal inhumé, & dont les parties, lors de leur deſtruction, ſe ſont mêlées avec d'autre terre, ſoit pure, ſoit végétale, &c. La terre des cimetieres eſt une terre animale mixte.

TERRE ARGILEUSE. *Voyez* ARGILE.

TERRE ARSENICALE, *terra arſenicalis*. Eſpece de terre tendre, grisâtre ou bleuâtre, un peu graſſe au toucher, d'une ſaveur légérement ſtyptique elle exhale ſur le feu une fumée blanche d'une odeur d'ail, & qui blanchit le cuivre. *Voyez* ARSENIC.

TERRE BLEUE. *Voyez* CENDRE BLEUE & *l'art.* OCHRE.

TERRE BITUMINEUSE FEUILLETÉE, *terra bituminoſa fiſſilis*. Elle reſſemble beaucoup au crayon noir : on la diviſe en tables ; elle brûle dans le feu. *Boccone* dit qu'on en trouve ſur les monts Hiblées, près le mont Ethna, dans un endroit nommé *Mililli*. On trouve auſſi de la terre bitumineuſe en pouſſiere dans la Suede & dans la Ruſſie. Sa couleur eſt quelquefois brunâtre, comme celle de la *terre d'ombre*. Voyez ce mot.

TERRE BOLAIRE. *Voyez* BOLS.

TERRE DE BOUCAROT ou DE BUCAROS. Eſpece de terre bolaire dont on fait, dans l'Amérique Méridionale & dans l'Inde, des vaſes d'une forme très agréable. Cette terre reſſemble aſſez à celle de *Patna*. *Voyez* TERRE DE PATNA.

TERRE CALAMINAIRE. Nom donné à une terre d'ochre de fer, ſur-

chargée d'ochre de zinc : *voyez* Ochre & Zinc. On trouve de la terre calaminaire dans le Hartz, qui contient quelquefois des criſtaux de vitriol blanc.

TERRE CALCAIRE, *terra calcarea.* Nom donné à la *craie*, à la *marne*, au *cron* ou *falun*, au *lait de lune*, à l'*agaric minéral*, à la *farine foſſile* & à toutes les ſubſtances calcinables, ou qui font efferveſcence avec les acides : *voyez ces différens mots.* On trouve auſſi la *terre calcaire* dans le marbre, le ſpath, la pierre de Judée, la bélemnite, dans le corail, les madrépores, les coquilles, &c. c'eſt elle qui fait la baſe des os des animaux, où elle ſe trouve liée par une eſpece de *gluten* qui leur donne la conſiſtance néceſſaire. (*Conſultez* les *Nouvelles Obſervations de M.* Hériſſant, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1766). C'eſt ce même *gluten* ou *lien* qui met auſſi la différence que nous remarquons entre la craie & toutes les autres ſubſtances calcaires que nous venons de citer en exemple : différence qui ne s'y trouve plus lorſque le *gluten* a été chaſſé par l'action du feu. C'eſt encore ce *lien* qui empêche quelquefois les acides d'agir d'abord ſur les *terres calcaires*, comme on peut le voir dans certaines pierres à chaux qui ne ſe diſſolvent que peu ou point dans les acides avant d'être calcinées, & dans l'eau forte qui n'agit point ſur l'ivoire, quoiqu'il ait été calciné, parce que l'action du feu n'a pu entiérement détruire le *gluten* qui y lie la *terre calcaire.* Voyez Pierre a chaux, & l'article Os.

TERRE DE LA CHINE. Nom que l'on donne au *kaolin.* Voyez ce mot.

TERRE DE CHIO ou SELINUSIENNE, *terra Ciha, ſive Chia, aut Selinuſia.* Elle eſt argileuſe & bolaire, d'un blanc cendré ; on l'eſtime aſtringente & réſolutive, propre pour effacer les taches & les cicatrices de deſſus la peau, pour ramollir les tumeurs des mamelles, des aines, des teſticules, & pour les réſoudre.

TERRE CIMOLÉE, *cimolia terra.* Terre fameuſe chez les Anciens, qui s'en ſervoient en peinture : elle étoit blanche, molle, peu denſe & comme onctueuſe au toucher. *Tournefort* penſe que c'étoit une craie ; cette terre étoit tirée de l'île *Cimolus*, l'une des îles de l'Archipel, & qui eſt nommée aujourd'hui *Argentaria.* Ce que l'on trouve actuellement dans le Commerce ſous le nom de *cimolée du Levant*, eſt une eſpece de *terre à pipes.* Voyez ce mot.

La terre cimolée des Couteliers, autrement dite *moulard* ou *moulée*, eſt une ſorte de *lutum* ochracé, qui ſe trouve dans le fond des auges des Couteliers ou Rémouleurs, lequel eſt produit par le frottement du fer & du grais, lorſqu'ils aiguiſent leurs uſtenſiles ſur la roue. Cette ſubſ-

tance ſert quelquefois aux Teinturiers, aux Peauſſiers & aux Corroyeurs pour colorer en noir : on l'emploie auſſi en Médecine comme aſtringente.

TERRE DE COLOGNE. *Voyez à l'article ;* Ochre.

TERRE-CRÊPE *voyez au mot* Laitron.

TERRE DE CRETE. *Voyez* Terre cimolée.

TERRE FORTE. Eſpece de terre ſableuſe d'un grain égal, quelquefois tenace, peſante & de couleur jaune, laquelle ſert aux Fondeurs : *voyez* Sable des Fondeurs *à l'article* Sable. La *terre forte* dont on ſe ſert pour les baſſins, eſt ou argileuſe ou glaiſeuſe.

TERRE A FOULONS, *argilla fullonum.* Eſpece d'argile fine ou de glaiſe, quelquefois feuilletée, ſouvent ſans figure déterminée, ſavonneuſe à l'œil, graſſe, onctueuſe, douce au toucher, devenant polie étant frottée avec longle, s'étendant entiérement dans l'eau, où elle ſe diſſout en partie & produit une eſpece de mouſſe, & quelques bulles ſavonneuſes qui s'étendent au-deſſus de la ſurface de l'eau ; elle a même quelques propriétés du ſavon. On ſe ſert de cette eſpece d'argile qui eſt toujours trop rare, pour fouler les étoffes de laine ; il y en a de pluſieurs couleurs. On trouve cette eſpece d'argile ou de marne très-glaiſeuſe, en fouillant certaines terres, même au bord de quelques collines eſcarpées ou d'un ravin.

On appelle *marne à foulon* une terre qui s'emploie quelquefois dans les Manufactures d'étoffes de laine, pour nettoyer & repomper toute l'huile néceſſaire à la préparation des étoffes de laine. Cette terre fait un peu d'efferveſcence avec les acides : Les Foulonniers l'eſtiment peu.

On retire une grande quantité d'excellente terre à foulon de certaines foſſes proche Brick-Hill en Staffordshire, Province d'Angleterre, de même que près de Riégata en Surrey, proche Maidſtone, dans le Comté de Kent ; près Nutley & Petworth, dans le Comté de Suſſex ; près de Wooburn en Bedforshire, & dans l'île de Skies en Ecoſſe. On ſait que cette terre eſt abſolument néceſſaire pour bien préparer les draps ou les étoffes de laine : c'eſt pourquoi les Etrangers qui peuvent faire venir clandeſtinement des laines d'Angleterre, ne peuvent jamais atteindre à la perfection des draps de ce même royaume, ſans cette terre à foulon, qui eſt la meilleure qu'on connoiſſe en Europe, & dont les Anglois ſont ſi jaloux : c'eſt l'unique raiſon qui a déterminé à en faire une marchandiſe de contrebande ; & les Voyageurs commerçans ſavent qu'il y a les mêmes peines affligtives établies contre ceux qui tranſportent de cette terre en pays étrangers, que pour l'exportation des laines. Dans la province de

Surrey on creuſe la terre à foulons en forme de puits, dont les côtés ſont ſoutenus comme ceux des mines de charbon. Entre Brick-Hill & Wooburn eſt une grande bruyere qui couvre les collines où ſe trouve cette même terre : le trou eſt conſidérable & creuſé en forme de cône renverſé, où l'on diſtingue ſenſiblement la couleur & l'épaiſſeur des différentes terres qui l'accompagnent. Sous la ſurface de la terre, à un pied de profondeur, eſt une couche de ſable fin, jaune-rougeâtre, de l'épaiſſeur de neuf à dix pieds ; enſuite pendant trente à quarante pieds il y a divers lits de ſable gris & blanc ; plus bas une couche de deux pieds & demi de ſable gras mêlé de veines rougeâtres ; puis un pied de terre médiocrement graſſe, encore un peu ſableuſe ; enfin la *terre à foulon* pure pendant ſept à huit pieds. Ce banc de terre à foulon eſt diſtingué en différentes couches : l'aſſiette de ces bancs eſt ſur un plan horizontal ; on les fouille à la pioche. Cette terre eſt d'une couleur gris-verdâtre : cette teinte ſe détruit à l'air ; mais la terre y devient dure comme du ſavon. *Voyez* TERRE SAVONNEUSE.

En certains endroits de la France, &c. on fait un très-grand uſage d'urine en place de terre à foulon qui ne ſeroit peut-être pas introuvable dans ce Royaume ; car il eſt très-vraiſemblable, dit M. *Bourgeois*, qu'un pays auſſi vaſte ne manque pas de terre à foulon ; & il eſt ſurprenant, dit-il, qu'on n'ait pas employé plus de ſoins juſqu'à préſent pour en découvrir, & que les Sociétés d'Agriculture & de Commerce ne ſe ſoient pas aſſez occupées de cet objet, qui mériteroit certainement leur attention : car les draps dégraiſſés avec l'urine, ne ſont ni auſſi beaux, ni auſſi doux, ni auſſi durables que ceux qui ſont dégraiſſés avec une bonne terre à foulon, & ils ont d'ailleurs moins de corps. Nous devons cependant dire ici qu'on ſe ſert de terre à foulon dans la plupart de nos grandes manufactures, tels qu'à Louviers. La terre à foulon a encore la propriété d'accélérer la végétation des plantes & d'améliorer les terrains. Quand elle eſt mélangée dans le vinaigre, elle diſſipe les boutons ou les puſtules, les élevures, &c. elle guérit les brûlures & arrête les inflammations. Conſultez le *Mémoire ſur la terre à foulon*, par M. *Bourgeois* ; Mémoire qui a remporté le prix, & qui eſt inſéré dans les *Mémoires de la Société Économique de Berne, ann.* 1764.

TERRE FRANCHE. *Voyez* TERREAU.

TERRE GLAISE. *Voyez* ARGILE & GLAISE. La terre maigre eſt ſablonneuſe, ſeche & ſtérile, elle ne vaut pas la peine d'être cultivée.

TERRE GRASSE. C'eſt l'*argile*. Voyez ce mot.

TERRE DU JAPON. Des Auteurs ont donné ce nom à l'extrait de l'arec. *Voyez à l'article* CACHOU.

TERRE JAUNE. *Voyez* OCHRE.

TERRE LABOURABLE ou DE CULTURE, *terra agromanorum*. C'eſt la terre la plus commune & la plus généralement répandue ſur la ſurface de notre globe. Une bonne terre labourable doit être d'un jaune noirâtre ou brunâtre, ſubſtantielle, c'eſt-à-dire ni ſerrée, ni légere, & tenir un peu aux doigts quand on la manie; mais être douce au toucher, & répandre une odeur non fétide après la pluie; n'être pas trop liante quand elle eſt arroſée d'eau, avoir au moins un à deux pieds de bon fonds, être meuble; car quand elle eſt trop gluante & maſſive, en un mot qu'elle approche trop de l'argile, elle na pas grand mérite pour les enſemencemens, étant trop froide & trop peſante.

Plus les terres ſont fortes, plus on doit les labourer ſouvent & profondément: on choiſit pour cela un beau temps: & on les fume légérement. Les terres humides ſont ſtériles dans les années pluvieuſes, à moins qu'on n'y faſſe des tranchées pour écouler les eaux. Dans les terres légeres & ſablonneuſes, la plante périt ſouvent pendant les grandes chaleurs: un ſol de cette nature demande des labours légers & de forts engrais. Si la terre eſt très-pierreuſe, il faut labourer profondément & par un temps humide. Les *terres meubles* ſont celles qui ſont faciles à labourer, & qui néanmoins ont de la ſubſtance: on augmente leur fertilité en multipliant & renouvellant leurs ſurfaces à l'aide des labours, & on les réchauffe à l'aide des fumiers. Des expériences faites tout récemment par M. *Kirchberguer*, membre de la Société Économique de Berne, démontrent que le gypſe calciné, ſemé en poudre ſur les terres, eſt un excellent engrais. Conſultez le *Journal de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle, pag.* 18 *Juillet* 1774. On appelle *terre neuve*, celle que l'on tire d'un endroit où la végétation n'a pas eu lieu depuis long-temps.

Les principes de l'agriculture & de la végétation doivent être établis ſur l'analyſe des terres, ſur les différens engrais, & ſur les phénomenes que nous préſentent leurs combinaiſons. L'air & l'intempérie des ſaiſons, comme nous l'avons dit à l'article PLANTE, ne laiſſent pas que de contribuer eſſentiellement à la végétation, ainſi que l'eau. M. *Home* a expoſé quelques faits chimiques relativement à cette queſtion; & il prétend que la méthode d'élever la terre d'un champ en différentes murailles,

afin qu'elle préſente plus de ſurface à l'air, & qu'elle en reçoive mieux les influences, eſt très-utile. Des expériences réitérées en Ecoſſe, ont mis à portée d'affirmer qu'une pareille méthode épargne les frais de l'engrais ordinaire, & rend les terres beaucoup plus fertiles.

M. *Zacharie Weſtbeck* nous propoſe une maniere de ſemer & de fumer plus promptement les terres que par la voie ordinaire. Il conſeille de jeter enſemble la ſemence & le fumier dans la terre en labourant : par ce moyen, dit-il, on épargneroit beaucoup de travail.

M. *Tull.* nous a auſſi donné un Traité de l'Agriculture des terres, qui a d'abord été adopté par M. *Duhamel ;* mais cet Académicien a enfin abandonné cette doctrine, & a publié une autre méthode qui établit que plus on diviſe les molécules de la terre, plus on multiplie ſes pores intérieurs, & plus on met le terrain en état de fournir de la nourriture aux plantes ; mais cette diviſion de la terre ne peut s'opérer que par des labours réitérés & faits dans des circonſtances convenables, dans des terres dont la nature ſoit de bonne qualité, & ſoutenue par de bons engrais. Les principes fondamentaux de cette culture ſe réduiſent donc, 1°. à rendre la terre très-meuble par des labours fréquens & faits à propos ; 2°. à choiſir de bonne ſemence ; 3°. à ne point la jeter avec profuſion, comme l'on fait ordinairement, mais au moyen de bon ſemoirs, & à la diſtribuer uniformément, afin que chaque grain ſe nourriſſe également ; 4°. à l'enterrer à une médiocre profondeur, de façon qu'elle ſoit exactement recouverte ; 5°. enfin, à bien cultiver les plantes tant qu'elles ſont en terre, comme l'on fait dans les potagers. En apportant toutes ces précautions, même dans les travaux en grand, on épargne la moitié ſur la ſemence, & on ne laiſſe pas ſouvent de doubler ſa récolte. On ſait que la *géoſcopie*, c'eſt-à dire la connoiſſance des qualités de la terre, eſt une ſcience très-utile : c'eſt ſous ces points de vue que le Gouvernement de France a créé tout récemment des Sociétés d'agriculture dans chaque Province de ce Royaume. Nous conſeillons à notre Lecteur de conſulter les articles TERREAU, MARNES, LANDE & CENDRES.

TERRE DE LEMNOS. Terre dont les Anciens & les Modernes ont dit beaucoup de merveilles. Qui croiroit que *Busbecq* en 1686, crut devoir envoyer ſur les lieux un Savant éclairé pour ſavoir à quoi s'en tenir ! *Galien* fit plus autrefois, il y alla lui-même en perſonne. Voyez ce que c'eſt que la *terre de Lemnos* au mot BOL.

TERRE DE MAQUI - MAQUI. *Voyez ci-deſſous* TERRE DE MASQUIQUI.

TERRE DE MASQUIQUI. Sous ce nom on nous apporte communément du Levant une préparation de cachou fort friable : *voyez* CACHOU. Souvent auſſi le *maſquiqui* n'eſt qu'une terre farineuſe, un *guhr marneux* que les Naturels Algonquins ramaſſent ſur le haut des montagnes : ils la pétriſſent avec de l'eau, & lui donnent la forme ſous laquelle nous l a recevons.

On prétend que la terre appellée *maqui - maqui* eſt très-bonne pour toutes ſortes de dartres vives & farineuſes. Pour s'en ſervir il faut la bien pulvériſer ; enſuite la mettre tremper dans du vinaigre, le plus fort que l'on pourra trouver, & l'appliquer ſur la dartre. Auparavant il faut frotter les dartres avec un gros linge juſqu'au vif, afin que la terre détrempée puiſſe s'introduire dans la peau.

TERRE MÉRITE, *TERRA MERITA*, ou SOUCHET DES INDES, ou CURCUMA, ou SAFRAN DES INDES ; c'eſt une racine dont il y a deux eſpeces, l'une longue, l'autre ronde.

Le TERRA MERITA LONG, *curcuma longa*, eſt une petite racine oblongue, tubéreuſe, noueuſe, peſante, compacte & coudée, de la groſſeur du petit doigt, garnie de quelques fibres, pâle en dehors, & de couleur jaune ou de ſafran en dedans, & donnant la couleur jaune, qui devient pourpre par la ſuite, aux liqueurs dans leſquelles on l'infuſe : elle eſt d'une ſaveur un peu âcre & amere, d'une odeur foible de gingembre ; elle naît attachée à une plante que l'on nomme *curcuma radice longâ :* de chacun des nœuds de la racine ſortent des feuilles d'un beau vert, aplaties, pointues, ſemblables aux feuilles du baliſier. De la plus vigoureuſe tubéroſité de cette racine, il s'éleve une tige de neuf pouces de longueur, épaiſſe cylindrique, pleine de ſuc, groſſe comme une plume à écrire, d'un vert pâle, nue en ſa baſe ; mais à commencer du milieu de ſa hauteur elle eſt garnie de petites feuilles vertes, pâles d'abord, enſuite jaunes-rougeâtres, larges de deux doigts, terminées inſenſiblement en maniere d'écailles, les unes ſur les autres, entre les jointures deſquelles eſt une humeur tenace & viſqueuſe. Ces feuilles donnent à la ſommité de la tige la forme d'un épi cylindrique : de plus, d'entre chaque écaille ſortent ſucceſſivement de longues fleurs ſemblables à celle du baliſier, mais trois fois plus petites, communément d'un jaune pâle ou purpurines, & compoſées,

compoſées, ſelon *Hermann*, de quatre feuilles; l'une ſupérieure, qui s'éleve obliquement en haut, les deux inférieures en lignes droites, & une intermédiaire, comme tortillée & frangée. M. *Linnæus* a donné une deſcription détaillée de cette fleur, d'après la plante deſſéchée, dans ſes *genres de plantes*, *pag.* 829. Il réſulte, ſelon ce Botaniſte, que le calice de cette fleur eſt formé par pluſieurs ſpathes; que la fleur eſt un pétale irrégulier dont le tuyau eſt fort étroit: le *nectarium* eſt d'une ſeule piece, les étamines ſont au nombre de cinq; le piſtil eſt un embryon arrondi qui ſupporte la fleur, & pouſſe un ſtyle de la longueur des étamines, ſurmonté d'un ſtygmate ſimple & crochu. Le péricarpe ou fruit eſt cet embryon, qui devient une capſule arrondie, à trois loges ſéparées par des cloiſons, laquelle contient pluſieurs graines.

On ne retire de la terre la racine du *terra merita* qu'après la maturité de ſa racine, & que ſes fleurs ſont ſéchées. Cette plante eſt ſi familiere aux Indiens, qu'à peine peut-on trouver un jardin en Orient où elle ne ſoit cultivée, & même pour en faire uſage; car tous les habitans emploient cette racine, comme un bon aſſaiſonnement, dans leur riz & dans tous leurs mets, qu'il colore en jaune; de-là vient que quelques-uns l'ont nommé *ſafran Indien*: ils en mettent avec des fleurs odorantes dans les pommades, dont ils ſe frottent tout le corps; ils l'emploient, ainſi que nous, pour la teinture. Les feuilles de l'eſpece de *curcuma*, que l'on appelle *vanhom* au Japon, ſont, ainſi que celles du gingembre ſauvage, regardées comme alexipharmaques. En Médecine, on l'eſtime un excellent remede pour réſoudre les obſtructions: il provoque les regles & ſert dans les accouchemens difficiles. Mais, diſent les Continuateurs de la *Matiere Médicale*, c'eſt ſur-tout un remede ſingulier & ſpécifique dans la jauniſſe: on le prend en ſubſtance depuis un ſcrupule juſqu'à un gros, & on le preſcrit juſqu'à deux en infuſion ou en décoction.

L'autre eſpece de *curcuma*, que l'on appelle *terra merita rond*, *curcuma radice rotunda*, eſt le *raiz de ſafrao* des Portugais: il eſt aſſez rare dans les boutiques. Cette racine qui a les mêmes propriétés en Médecine que la précédente, eſt ronde, groſſe comme une prune moyenne, compacte, fort dure, comme ſi elle étoit pétrifiée: lorſqu'elle eſt coupée tranſverſalement, on y remarque différens cercles d'un jaune rougeâtre. Les Teinturiers, les Gantiers, les Parfumeurs & pluſieurs autres Artiſans ont éprouvé que le *terra merita rond* coloroit ou teignoit moins bien en

jaune que le *curcuma long*, qui, mis en poudre, eſt d'un jaune-rouge. Nos Teinturiers trouvent que le *terra merita* ordinaire ne donne pas un jaune auſſi durable que la gaude ; mais il eſt admirable pour rehauſſer la couleur rouge des étoffes teintes avec la cochenille ou le kermès, comme les écarlates. On prétend que quelques Artiſtes ont l'art de fixer ſa teinte jaune ſur certains métaux (notamment ſur le cuivre) pour leur donner une couleur d'or : on s'en ſert auſſi pour jaunir les boutons de bois qu'on veut couvrir de fil ou de trait d'or.

TERRE MÉTALLIQUE. *Voyez à l'article* OCHRE.

TERRE MIRACULEUSE, *terra miraculoſa.* Voyez à l'article FARINE FOSILE.

TERRE MOULARD. *Voyez à l'article* TERRE CIMOLÉE.

TERRE NITREUSE. *Voyez à l'article* NITRE.

TERRE DE NOCERA, ou TERRE D'OMBRE. *Voyez à l'article* OCHRE.

TERRE NOIRE DES JARDINS. *Voyez à l'article* TERREAU.

TERRE-NOIX, *bulbo caſtanum.* Plante qui croît dans les lieux humides & dans les terres à blés. Sa racine eſt un tubercule gros comme une groſſe noix, charnu, noir au dehors, blanc en dedans, jetant pluſieurs fibres, d'un goût doux & agréable, approchant de celui de la châtaigne : ſa feuille eſt ſemblable à celle du perſil, mais d'un goût bien plus foible ; ſa tige eſt rameuſe, portant à ſes ſommets des ombelles garnies de fleurs blanches à cinq feuilles, & diſpoſées en roſe : à la fleur paſſée ſuccede un fruit compoſé de deux graines menues, un peu longues, noires, d'un goût aromatique & âcre. On mange ſa racine cuite ſous la cendre ou à l'eau, ſur-tout dans le Nord & en Angleterre : elle eſt aſtringente & propre pour arrêter le ſang ; ſa ſemence eſt apéritive.

TERRE NOVALE, *terra novalis.* C'eſt celle qui ne portoit que du bois ou de l'herbe, & que l'on change par le labour en terre à grain. On dit *terre neuve* ou *terre naturelle* d'une terre ſortant des mains de la Nature, qui n'a point encore été éventée ni fouillée, en un mot qui n'a encore rien produit : on la tire communément à cinq ou ſix pieds de profondeur.

TERRE D'OMBRE. *Voyez* OCHRES.

TERRE D'OR, ou PIERRE D'OR, ou TERRE SOLAIRE. Des Auteurs ont donné ces noms à la terre martiale & pyriteuſe qui ſe trouve

dans le pays de Heſſe, *terra ſolaris Haſſiaca.* La terre d'or de Modene, *terra vergine d'oro*, eſt une terre abſorbante, blanche, à laquelle on attribue autant de vertus qu'il y a de maux.

TERRE DE PATNA. Eſpece de terre argileuſe bolaire qui ſe trouve ſur le bord du Gange, & avec laquelle on fait ces bouteilles légeres appellées *gargoulettes du Mogol.* Voyez au mot Bol.

TERRE DE PERSE, ou ROUGE D'INDE, ou ROUGE-BRUN, ou ALMAGRA. C'eſt l'*Indian red* (rouge Indien) des Anglois. On dit qu'elle ſert à des Dames Indiennes pour ſe rougir le viſage. *Voyez* Rouge-brun *à la ſuite du mot* Ochres.

TERRE A PIPE. C'eſt une terre tendre, liante & légere, douce au toucher; on la travaille aiſément ſur le tour, quand elle a été humectée: elle blanchit au feu. Il y en a de différentes couleurs: celle qui eſt griſe ſert à faire de la faïence; celle qui eſt blanchâtre ſert à faire des pipes. Cette terre eſt argileuſe, & contient quelquefois, mais accidentellement, un peu de craie: ſi on lui fait ſubir un degré de feu violent & continu, elle prend alors à ſa ſurface un enduit qui eſt une eſpece de vernis vitreux.

M. *Wallerius* dit que la *terre de Samos*, dont on faiſoit anciennement tant de vaſes, étoit une terre à pipe blanche.

Les Hollandois ont été long-temps dans la réputation de connoître ſeuls la maniere de préparer la *terre à pipe*, & d'en poſſéder les meilleures carrieres; tandis qu'en effet ils n'avoient que le ſecret de la venir prendre où elle étoit, ſans que les gens du pays ſe doutaſſent de ſon utilité. Ils venoient aux environs de Rouen avec de petites barques, & enlevoient la terre à pipe de ce canton, ſous prétexte de prendre de quoi leſter leurs navires. J'ai appris qu'ils la tirent aujourd'hui des environs de Cologne & de Namur. C'eſt à Gouda (Tergoë) que ſont établies les Manufactures de pipes: on y compte trois cents Maîtres, & plus de trois mille Ouvriers. Une pipe paſſe par les mains de vingt-deux Ouvriers avant d'être entiérement façonnée. On prépare la terre en la diſſolvant en quelque ſorte dans l'eau: on paſſe cette bouillie par un tamis de fil de laiton; on décante l'eau, & le réſidu, ou plutôt le précipité eſt une pâte qu'on pétrit en la battant ſans ceſſe. Voilà l'ouvrage des hommes: celui des femmes ouvrieres conſiſte à prendre cette pâte terreuſe, à la rouler & à lui donner la forme groſſiere d'une pipe; une autre perce ce rouleau avec une longue aiguille de laiton: enſuite on le met dans un moule de cuivre jaune à charniere; c'eſt alors qu'on arron-

dit ſa tige, qu'on creuſe ſa tuyere avec un cylindre de cuivre : une autre pare les rainures. La pipe eſt liſſée, ſe ſeche, puis on la met cuire pendant quatorze heures dans un fourneau, dont l'intérieur eſt en cône. On verſe ſur ces pipes d'autres pipes briſées & réduites en ſable : ceci leur ſert de bain pendant la cuite.

TERRE A PORCELAINE, *marga porcellana*, eſt communément une ſorte de terre à argile rarement pure, très-ſouvent mélangée, & dans laquelle l'argile eſt la partie dominante : elle eſt grisâtre ou blanchâtre, fort légere, moile au toucher, quelquefois compacte & dure. L'action du feu la change en un verre demi-tranſparent, foncé & bleuâtre : ainſi cette terre qui eſt compoſée, s'endurcit d'abord dans le feu, & finit par s'y demi vitrifier, à raiſon de ces mélanges. Au reſte, il eſt difficile d'aſſigner un caractere conſtant à la *terre à porcelaine*, en ce que des terres de différentes natures & non vitrifiables, priſes ſéparément, acquierent la propriété de ſe vitrifier lorſqu'on les a mélangées. Nous dirons ſeulement qu'une bonne terre à porcelaine ne doit éprouver au feu qu'une demi-vitrification entre l'état de cette cuite & celui du verre : *voyez ce que nous en avons dit à la ſuite du mot* VASES.

TERRE DE PORTUGAL. Nom donné à un bol rouge. *Voyez* BOL.

TERRE POURRIE. *Voyez* PIERRE POURRIE.

TERRE DE POUZZOL. *Voyez* POZZOLANE.

TERRE PRIMITIVE ou ANCIENNE, *terra primogænea, aut antediluviana.* Voyez TERRE VIERGE.

TERRE ROUGE, ou ROUGE DE MONTAGNE. *Voyez à l'article* OCHRE.

TERRE RUBRIQUE, *terra rubrica.* On en trouve en France, en Eſpagne & en Angleterre. La meilleure nous venoit autrefois de l'Arménie, de Grece, de l'Egypte & de Sinope. C'eſt cette terre rouge, plus connue ſous le nom de *crayon rouge :* voyez ce mot. Ce ſont les Anglois qui pulvériſent cette terre rouge, l'incorporent avec une eau gommée, & en font les crayons les plus fins.

TERRE DE SAMOS, ou TERRE SAMIENNE, *terra Samia.* Terre dont les Anciens ſe ſervoient en Médecine & en Peinture comme de la terre de Lemnos. Cette terre eſt argileuſe, denſe, peſante, onctueuſe, tantôt blanche & tantôt griſe : c'eſt une eſpece de *terre à pipes :* voyez ce mot. La terre érétrienne des Anciens, que l'on faiſoit venir de l'île Eubée, avoit la même propriété que la *terre* de *Samos* & de *Lemnos.*

TERRE SAVONNEUSE ou SMECTITE, *terra ſaponaria.* Le ſmectis ou la terre ſavonneuſe dont parle Wormius, ſe trouve en Angleterre au détroit de l'île Swectis : la couleur en eſt variée. Ses propriétés conſiſtent à dégraiſſer plus ou moins bien les étoffes. Celle que l'on appelle *terre à foulon* eſt auſſi de cette nature : elle eſt d'un vert jaunâtre, ou d'un rouge marbré de blanc. Celle qui vient de l'île de Cornouaille porte quelquefois le nom de *terre cimolée graſſe :* elle eſt d'un blanc cendré. Il en vient du même endroit ſous le nom de *terre noire de Tripoli :* elle eſt un peu noirâtre. Le *ſmectis* des îles de Feroë ou de l'île de Fer eſt aſſez dur, vert, tendre. La *cendrée de Tournai* eſt une fauſſe *ſmectite*, qui devient quelquefois au feu d'un blanc merveilleux. La vraie *pierre*, ou *terre ſavonneuſe*, ou *ſmectite*, a plus ſenſiblement que la terre à foulons toutes les propriétés mécaniques, même le goût, & tous les caracteres du ſavon ; elle ne produit aucun mouvement d'efferveſcence avec les acides : elle eſt toujours en maſſes, graſſe au toucher, marbrée, & rarement feuilletée : telle eſt celle qu'on trouve en Suede, en Angleterre, à Plombieres en France. Il nous en vient auſſi de la même eſpece de Sicile, de Rome, de Naples & de la Chine.

Les Anglois font grand cas de leurs terres ſavonneuſes & à foulons : ils s'en ſervent pour nétoyer le linge ; les Cardeurs de laines ſont ceux qui en font le plus grand uſage. La terre ſavonneuſe de Smyrne eſt le *natron :* voyez ce mot & l'article TERRE A FOULONS.

TERRE SIGILLÉE, *terra ſigillata*, eſt une terre bolaire détrempée, enſuite formée en paſtilles, & marquée d'un cachet. On donne le nom de *terre benite de S. Paul*, ou de *Malthe*, ou de *terre de Conſtantinople* à l'eſpece dont la couleur tire ſur celle de la chair : *voyez notre Minéralogie, Tom. I.* Voyez auſſi ce que nous en avons dit à l'article BOL de ce Dictionnaire.

TERRE DE SINOPE, *terra ſynopica.* Terre bolaire, ochracée & d'un rouge brun, qu'on tiroit autrefois de cette ville de la Natolie. On en diſtribuoit à Rome une grande quantité pour les arts : c'eſt en quelque ſorte le *rubrica fabrilis* des Auteurs, ou la ſanguine, appellée le *crayon rouge* des Auteurs.

TERRE DE SMYRNE. C'eſt le *natron :* voyez ce mot.

TERRE A SUCRE, eſt une argile blanche. *Voyez* ARGILE.

TERRE SULPHUREUSE, *terra ſulphurea.* Elle a une couleur vert-grisâtre : elle s'enflamme facilement ; mais elle eſt difficile à ſe liquéfier.

TERRE TOURBE BITUMINEUSE, *terra bituminosa turfacea.* Des Auteurs donnent ce nom à une terre noire brunâtre & inflammable, laquelle se trouve, dit-on à deux lieues de Grenoble : elle est, comme grenelée, fort tenace & extensible : on en trouve aussi en Suisse, près de Zurich.

TERRE TREMBLANTE. On donne ce nom à des terrains mous, comme élastiques & composés de roseaux & de plantes mêlées de terre. On trouve des prairies tremblantes au-dessus de tous les endroits qui renferment de la tourbe.

TERRE TUFFIERE, *terra tophacea.* Terre qui approche du tuf : elle est fort maigre, très-ingrate ; il est difficile de l'améliorer pour le jardinage. *Voyez* TUF.

TERRE VÉGÉTALE : *voyez* HUMUS. La terre des vallées est la tourbe. *Voyez ce mot.*

TERRE DE VENISE. C'est une très-belle ochre rouge, fort fine, & bonne en peinture. *Voyez* OCHRE.

TERRE VERTE DE VÉRONE, *terra viridis Veronensis.* On la trouve par couches en grands morceaux plats, qui ont jusques à quatre & cinq pieds de diametre : on les divise irréguliérement en les coupant dans la carriere, ce qui fait qu'on nous l'apporte en pieces de différentes grosseurs. Nous avons parlé de cette terre, qui donne un vert durable en peinture, à la suite du mot OCHRE.

M. *de la Follie*, de l'*Académie de Rouen*, a fait l'examen d'une terre verte que l'on trouve en abondance aux environs du Pont-Audemer en Normandie : cette terre verte offre au premier coup d'œil le tissu d'une *mine de cuivre soyeuse.* En effet, on y apperçoit distinctement un précipité vert, mélangé avec de petits grains de quartz ; mais d'après quelques expériences, l'illusion cesse, & l'on ne voit dans cette terre qu'un mélange de fer très-phlogistiqué, de l'acide vitriolique & trois especes de terre, une vitrifiable, une calcaire, une argileuse. On y trouve aussi de la pyrite martiale jaune : l'alkali volatil n'ayant point changé en bleu cette terre, indique qu'il n'y a point de cuivre : cette terre calcinée au feu devient rouge ou jaune, suivant le degré & la durée de la chaleur : arrosée d'acide nitreux, elle s'est dissoute en petites parties, & cette dissolution ayant été exposée à l'air pendant quelques jours, ensuite décantée, puis mêlée avec autant d'eau commune, & enfin d'eau de soude, ce mélange est devenu jaune, ensuite rouge, puis vert, & a passé au

bleu ; ce bleu s'eſt précipité & a formé un *bleu de Pruſſe* très beau. Les pyrites que contient cette terre, traitées ſeules, n'ont fourni qu'un ochre jaune. Il eſt donc conſtant que la terre verte du Pont-Audemer ne doit elle-même ſa couleur, dit M. *de la Follie*, qu'au bleu de Pruſſe qu'elle contient, & par conſéquent au fer plogiſtiqué uni à d'autres portions de fer moins phlogiſtiquées, & de couleur jaune.

En conſidérant cette formation de couleur que préſente la Nature dans cette terre, & connoiſſant quel en eſt le principe, ne peut-on pas préſumer avec plus d'évidence, dit le même Obſervateur, que cette belle couleur verte de toutes les plantes, & même les autres couleurs de toutes les fleurs ne ſont que le réſultat de précipités ferrugineux ? On ſera moins étonné que ces précipités puiſſent pénétrer dans les pores des fleurs, en obſervant que toutes les teintures qui ſont elles-mêmes pour la plupart des précipités ferrugineux, entrent dans des pores très-étroits : la méthode pratiquée en grand pour teindre avec le fer phlogiſtiqué & précipité, (qui eſt le bleu de Pruſſe) les matieres végétales en couleur bleue d'outremer, en eſt un exemple. Nous avons dit à l'article *Ochre* que les ſubſtances métalliques qui ſubiſſent la vitrioliſation offrent différentes nuances entr'elles ; il y a plus, une ſeule de ces ſubſtances métalliques offrira des précipités de diverſes teintes, ſuivant la nature des menſtrues qui l'aura attaquée. Ce jeu chimique connu des Phyſiciens peut avoir lieu dans le laboratoire de la Nature, & préſenter à l'homme des ſubſtances auſſi variées par la couleur que par les propriétés, &c. *Conſultez le curieux Mémoire de M.* de la Follie, *inſéré dans le Journal de Phyſique & d'Hiſtoire Naturelle, mois de Novembre* 1774, *page* 349.

TERRE VEULE. Terrain où les plantes ne peuvent prendre racine, parce qu'elle eſt trop légere, & qui s'amende avec de la terre franche. On dit qu'une *terre* eſt *amendée*, quand elle a été pluſieurs fois labourée & fumée, à deſſein d'en corriger les mauvaiſes qualités & de la rendre propre à recevoir certains enſemencemens ou plantations. La *terre rapportée* ſe dit d'une bonne terre qu'on met dans les endroits d'où l'on a ôté la mauvaiſe.

La *terre* eſt *repoſée* quand elle a été deux ans en jacheres ; enfin elle eſt *uſée*, quand elle a travaillé long-temps ſans être amendée. Il y a cependant des terres qui ne s'épuiſent preſque jamais, quoiqu'on ne leur mette aucun amendement ; ce ſont celles qui ſont mélangées de bonne marne. On en trouve dans pluſieurs pays, dit M. *Bourgeois*,

ſur-tout en Pologne & en Flandres : il ſuffit de les bien labourer pour avoir des récoltes très-abondantes.

TERRE VIERGE, *terra primogœnea*, ſe dit d'une terre primitive qui eſt encore dans ſon état naturel, que l'on n'a point tranſportée, & qui n'a ſouffert le mélange d'aucuns corps étrangers. Cette terre homogene & élémentaire, s'il en exiſte, doit être très rare, & ne ſe trouver, dans notre globe, qu'à des profondeurs très-conſidérables : *voyez l'article* TERRE. Cette même terre ſimple & dure doit poſſéder, dans le degré le plus éminent, la propriété de réſiſter aux puiſſances du feu & des acides.

TERRE A VIGNE On donne ce nom à l'*ampelite* & au *crayon noir* : voyez ces mots. La terre propre à la culture de la vigne doit être un peu maigre, ſeche, ſituée en pente, & mélangée de petits cailloux ou de pierre à fuſil : *voyez* VIGNE.

TERRE VITRIFIABLE, *terra vitreſcens*. M. *Darcet*, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, a fait un travail ſuivi ſur la nature des terres & pierres. Il réſulte de ſes obſervations, lues à l'Académie des Sciences, que la plupart des corps regardés comme apyres, réfractaires, non fuſibles par eux-mêmes, ſont exactement vitrifiables & ſans addition, tels que les gypſes, les ſélénites, la pierre de Bologne, la pierre à chaux de marbre, les ſtalactites calcaires, les ſpaths, les marnes, les argiles colorées, le tripoli, la craie de Briançon, le mica, l'ardoiſe, les ſables ſpatheux, les granites, l'amiante, la pierre ponce & les laves. Il n'y a que le criſtal de roche, les grais à paver, le ſilex, le *nihil album minerale*, le quartz, la pierre à l'huile de Turquie, le caillou d'Alençon, & tous les cailloux en général, qui n'ont reçu aucune altération, quoique expoſés à la plus grande violence du feu technique. Nous avons lu & relu avec beaucoup d'attention les expériences faites par M. *Darcet* : elles ſont très importantes, & nous rendons avec bien du plaiſir hommage à leur Auteur. Nous convenons que la diſtribution adoptée juſqu'à ce jour par les Naturaliſtes & les Chimiſtes eſt, rigoureuſement parlant, fautive ; ainſi il n'y a plus que deux ordres de terres & pierres, les apyres & les vitrifiables il ſeroit ſeulement à deſirer qu'on trouvât le moyen de déterminer extérieurement celles qui ſont fuſibles, ſans avoir recours à la puiſſance d'un feu ſouvent très-conſidérable, diſpendieux & embaraſſant ; au reſte, il paroît que les pierres qui ſont infuſibles par elles mêmes, ſont preſque toutes igneſcentes, c'eſt-à-dire, qu'elles font feu avec le briquet : ces pierres doivent être dures & aſſez homogenes. Quant aux terres ſemblablement

ment infusibles, il y en a très-peu : elles doivent être très-blanches, sans mélange, sans consistance & de la nature des argiles pures. A cette connoissance acquise joignez-y l'habitude de dire, toutes les pierres calcinables qui se réduisent en poudre au feu ordinaire comme les gypses, ou qui font effervescence avec les acides comme les chaux de marbre impur, ou qui s'endurcissent beaucoup au feu comme les substances argileuses colorées & mélangées, ou qui sont dures, igneſcentes en partie, mais composées & agrégées comme les granites, les porphyres, les poudingues, &c. tous ces quatre grands ordres de pierres qui ont leurs genres, leurs especes très-distinctes, sont de la classe des *pierres fusibles :* celles qui sont simples & igneſcentes composent l'ordre ou le genre des *pierres infusibles.* Alors vous aurez le tableau d'une nouvelle division : c'est même celle que, pour quelques raisons particuliers, nous avons adoptée en partie depuis quelques années dans nos Démonstrations Lithologiques. Ce système, fortifié par les expériences de M. *Darcet*, sera développé dans nos *Élémens d'Hiſtoire Naturelle*, qui seront incessamment sous presse. *Voyez l'article* PIERRES.

TERRE VITRIOLIQUE *terra vitriolica.* On donne ce nom au produit d'une pyrite sulphureuse, tombée en efflorescence, & quelquefois aux especes de *calchitis :* il y a aussi la terre du vitriol de fer, celle du vitriol de cuivre, &c. *voyez l'article* VITRIOL.

Dans le Beauvoisis en France est une espece de terre que l'on regarde, mais à tort, comme une véritable tourbe ; on la brûle à l'air libre pour en obtenir les cendres, que l'on jette sur les terres de culture pour les fertiliser. Cette terre prétendue tourbeuse contient beaucoup de vitriol martial : on peut même la regarder comme une mine de vitriol de fer terreuse, & des Cultivateurs ont observé qu'en la jetant dans son état de nature sur des terres labourables, celles-ci se dessechent, se brûlent & ne produisent rien ou peu de chose. S'il est vrai, comme quelques-uns l'assurent, que cette terre vitriolico-tourbeuse devient propre à l'engrais des terres quand la combustion en a été faite, il faut donc admettre que l'action du feu dénature ses principes, en la réduisant dans l'état de cendres.

Nous disons que cette terre des environs de Beauvais est en certains endroits abondante en vitriol ; ce sel minéral y est même tout formé : on le trouve dispersé en flocons brillans dans une terre grenelée, pesante, charbonneuse, tachetée d'ocre noire rougeâtre : les vapeurs qui

s'en exhalent quand on la brûle, même à l'air libre, ont une odeur puante, ſuffocante, en un mot, nuiſible à tous les corps organiques tant animaux que végétaux. Pluſieurs habitans de la paroiſſe S. Paul ont été tellement incommodés de ces exhalaiſons, qu'ils ſe ſont déterminés d'en porter leurs plaintes à la Police de Beauvais, & on n'a permis d'en brûler qu'en hiver. J'ai ſoumis à l'analyſe pluſieurs échantillons de cette terre vitriolique, dont la ſaveur eſt très-ſtyptique : pluſieurs morceaux ſont diſpoſés par couches, & on les prendroit au premier coup d'œil pour une mine de charbon vitrioliſée. Ces morceaux étant ſéchés, ſe diviſent en fragmens irréguliers; on y diſtingue facilement des parties luiſantes : pluſieurs de ces échantillons ont été coupés dans la miniere, à la bêche; d'autres ſont dans l'état d'une poudre groſſiere ou en grumeaux : cette derniere ſorte s'échauffe peu dans le feu. L'eſpece qui eſt compacte, paroît s'y embraſer entiérement, mais ſans s'enflammer & ſans exhaler une fumée épaiſſe comme la plupart des charbons minéraux; on y reconnoît ſeulement l'odeur ſuffocante du ſoufre en combuſtion : retirée du feu, elle paroît encore embraſée pendant quelque temps, & offre enfin comme une terre de colcothar rouge, qui alors n'a plus de mauvaiſe odeur. Huit onces de cette terre vitriolique, qui n'eſt point magnétique, miſes dans une capſule de verre expoſée dans une cave humide pendant huit jours, ont augmenté d'un gros en peſanteur, & la liqueur d'un thermometre qui y étoit plongé, à monté ſenſiblement, ſur-tout à l'inſtant que des parties ſubiſſoient la vitrioliſation. J'en ai obtenu par la diſſolution & filtration une liqueur brunâtre d'un goût d'attrament, & qui m'a donné auſſi-tôt avec un peu de noix de galle râpée une véritable encre. Une barre de fer polie trempée dans la ſimple diſſolution de cette terre vitriolique, n'a offert preſque aucun indice de cuivre de cémentation, & il ne s'eſt point précipité de terre blanche, preuve qu'il n'y a point d'alun & peu ou point de cuivre. En effet, l'alkali volatil que j'ai verſé dans une autre portion de la diſſolution vitriolique étendue dans une plus grande quantité d'eau, n'eſt point devenue bleuâtre : le ſurplus de la diſſolution mis à évaporer, a fourni environ un tiers du poids de la terre de beaux criſtaux rhomboïdaux d'un vitriol vert martial. Enfin il m'a paru que la terre vitriolique des environs de Beauvais eſt ainſi minéraliſée par la décompoſition des pyrites ſulfureuſes & martiales qu devoient y exiſter auparavant, qu'elle contient une petite portion d'un

bitume formé par de l'acide vitriolique uni à une terre tourbeuſe, très-graſſe & inflammable. Cette terre m'a fourni à la diſtilation un peu de pétrole, précédée de vapeurs en parties volatiles, mais qui ont été promptement abſorbées par l'eau que j'avois eu la précaution de mettre dans le récipient. La terre leſſivée pluſieurs fois & deſſéchée, brûle encore dans le feu, n'a preſque plus d'odeur, & ne paroît pas devoir nuire à la ſanté : telle eſt la baſſe analytique d'un Mémoire circonſtancié que j'ai lu en 1769 à la Société Royale d'Agriculture de Paris, & depuis à quantité de Citoyens. On trouve auſſi dans les *Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire Naturelle & ſur les Arts*, mois d'Octobre 1774, pag. 330, une *Lettre ſur les tourbes du Beauvoiſis & ſur le vitriol qu'on en retire*, par M. *Briſſon*, Inſpecteur du Commerce & des Manufactures à Lyon ; cet Obſervateur dit que près des ces tourbieres ſe trouvent des fontaines d'eaux minérales chargées de fer, dont on a conſeillé l'uſage avec ſuccès en pluſieurs circonſtances. Dans les prés bas & humides à une lieue à l'oueſt de Beauvais ſe trouvent à la ſurface, des terres légeres qui ont véritablement la couleur & le tiſſu d'un feutre ou de la tourbe, on y diſtingue des débris de plantes, feuilles, filamens, racines, même des morceaux de charbon de bois ; il y en a qui étant allumées, produiſent une chaleur dont l'intenſité eſt plus forte que celle des tourbes ordinaires ; les grilles, les fourneaux & les chaudieres en ſont promptement corrodées. Il paroît qu'il y a aux environs de Beauvais des tourbes corrodantes ou vitrioliques, & d'autres qui ſont ſimplement combuſtibles ; ces dernieres contiennent ſeules des débris de végétaux. Deux manufactures établies aujourd'hui près de Beauvais fourniſſent enſemble, dit-on, trois milliers par jour de couperoſe verte ou vitriol martial, tiré des tourbes corrodantes.

TERREAU ou TERROT ou TERRE FRANCHE, *humus atra*. C'eſt une terre d'un noir jaunâtre, communément graveleuſe, poreuſe, friable & une peu graſſe : dans l'eau elle ſe gonfle, on peut la pétrir ; mais deſſéchée elle ne conſerve ni dureté, ni liaiſon : elle ſouffre un degré de feu aſſez violent ſans ſe vitrifier, ni ſe calciner ; quelquefois elle s'y embraſe, y devient blanche, ou y reçoit des nuances de couleurs, dont l'intenſité & les propriétés ſont le réſultat de ſes parties conſtituantes : elle ne fait point d'effervescence avec les acides.

Le terreau eſt, ainſi que le gazon, cette terre qui ſert d'enveloppe à notre globe, (excepté tout ce qui eſt couvert par les eaux) ; elle en cou-

vre la ſurface juſqu'à demi-pied d'épaiſſeur ou environ : elle eſt formée en grande partie par la décompoſition journaliere & locale des ſubſtances propres à d'autres regnes, communément par la nourriture des végétaux, quelquefois par la deſtruction des animaux. Ces terres ſont en général très-propres à la végétation, lorſqu'elles ſont en plaine ; car ſi elles ſont en pente le long d'un côteau, elles ſe ſechent bientôt ; mais ſi le terreau ſe trouve dans un bas fond, alors l'eau qui a amené les débris des végétaux & des animaux venant à ſe retirer, il réſulte de ce mélange une terre qui augmente tous les jours en qualité, en épaiſſeur ou profondeur, & paſſe peu-à-peu à l'état de glaiſe ou d'argile, s'il y a du ſable.

Woodward & *Scheuchzer* ont prétendu que la fertilité du globe antédiluvien étoit due à une ſemblable couche de terre noire. Le dernier de ces Auteurs aſſure qu'on trouve au ſommet des Alpes (où aucune plante ne végete à cauſe des vents, du froid & de la ſubtilité de l'air) un terreau noir qui paroît homogene : il lui attribue trois propriétés : 1°. d'avoir plus d'élaſticité, & d'être plus ſuſceptible d'extenſion ; 2°. de n'être point du tout vitrifiable ; 3°. de paroître, au microſcope, compoſé de parties égales.

Des Auteurs ont voulu déterminer la durée du monde, ou le temps qui s'eſt écoulé depuis le déluge, par l'accroiſſement annuel du terreau végétal. On a choiſi pour cela des lieux déſerts : on a ſuppoſé cet accroiſſement d'un quart de pouce par ſiecle, & en ſuppoſant auſſi que la profondeur de cette eſpece de terre eſt de huit pouces (il y a des endroits où il y en a dix), cela donneroit trois mille deux cents ou quatre mille ans depuis cette cataſtrophe.

Il eſt impoſſible que les terreaux ſoient conſtamment les mêmes partout : leur expoſition, leur ſituation, les différentes matieres qui peuvent les former, les travaux que les hommes & les brutes y emploient, tout concourt à en changer la nature & les propriétés : néanmoins on ne diſtingue que deux véritables eſpeces de terreaux : l'un qui réſulte des végétaux pourris, & l'autre d'animaux détruits également par la putréfaction, (l'un & l'autre participant toujours de beaucoup de terre plus ou moins pure) ; les autres eſpeces ne ſont que des modifications de leur mélange : les tourbes ſont auſſi des eſpeces de terreaux, ainſi que la terre des cimetieres, des gibets & des voieries.

Le terreau, ſelon le langage des jardiniers, eſt un vieux fumier entiérement pourri, uſé & changé en une eſpece de terre noire. Ils s'en ſer-

vent pour faire des couches dans les potagers, afin de fertiliſer leurs terres & d'avancer la végétation de leurs plantes & de leurs légumes. Les Fleuriſtes, dit M. *Bourgeois*, font auſſi un grand uſage du terreau, qu'ils préparent, en mettant dans un creux qu'ils font en terre, des couches alternatives de fumier & de bonne terre neuve criblée, qu'on mêle de temps en temps lorſque le fumier eſt conſumé.

Le terreau des Laboureurs eſt la terre améliorée par les fumaiſons : elle eſt poreuſe, légere, & très-propre à la végétation ; les végétaux y tracent plus facilement, & y pompent mieux leur nourriture : mais il y a du choix pour la ſituation du terrain & la baſe même du terreau. L'on ſait bien qu'un terrain ſitué à l'adoſſement d'une côte, eſt facilement dépouillé de ſa partie fécondante par l'eau de pluie ; tout au contraire de celui des vallées, où l'eau ſéjournant occaſionne la pourriture & la fermentation des différens végétaux ; ce qui produit de la tourbe : *voyez ce mot*. Un terreau ſableux n'a pas aſſez de conſiſtance ; mais un terreau argileux étouffe le grain qu'on y ſeme. Le terreau de forêts, qui eſt compoſé de feuilles & de mouſſe, eſt trop limoneux ; cependant il convient ſur les terres maigres des pays plats. *Voyez les articles* TERRE LABOURABLE, MARNE & LANDES.

TERRETTE, ou LIERRE TERRESTRE. *Voyez ce mot.*

TERRIBLE. *Goëdard* a donné ce nom à un phalene qui provient d'une chenille, laquelle ſe nourrit de feuilles d'aune. *Voyez* CHENILLE.

TERTRE. Eminence au milieu d'une plaine, en forme d'un monticule qui eſt détaché des côtes voiſines. *Voyez* CÔTE & MONTAGNE.

TESSIO. Eſpece de palmier du Japon, dont on fait dans ce pays la pâte appellée *ſagou*. Voyez ce mot.

TEST, *teſta*, ſe dit de la ſubſtance dure & épaiſſe qui forme le corps d'une *coquille*. Voyez ce mot & celui de TESTACÉES. On dit le teſt d'une huître & le têt d'un crabe. *Voyez* CRUSTACÉES

TESTACÉES, *teſtacea* ou *teſtata*. Nom donné à des animaux qui ſe renferment & vivent dans des coquilles dures, & dont les couleurs ſont auſſi variées que les figures : *voyez ce que nous en avons dit au mot* COQUILLAGE.

On peut placer parmi les vers teſtacées les vers qui ſe conſtruiſent des tuyaux, à l'intérieur deſquels ils ſe retirent ; tuyaux que leurs habitans qui en ſont les architectes, agrandiſſent à meſure qu'ils croiſſent, qu'ils ne quittent jamais, & ne changent point eux-mêmes de forme pendant

leur vie, ce qui les distingue des teignes & des différens vers ou larves qui se changent en insectes. On ne considere guere ces vers que par rapport à leurs ouvrages. Ils habitent ou seuls, ou ils se construisent, en se réunissant, des tuyaux qu'on trouve souvent en grand nombre, à côté les uns des autres. Ils attachent leurs tuyaux à des corps solides & stables, & ils ne changent jamais de lieu; ou bien ils ne les fixent point, & ils les traînent après eux vers les endroits où ils veulent se transporter. Enfin leurs tuyaux sont ou de fortes parois, & alors ils les construisent à l'épreuve du contact de l'eau; ou ils sont frêles, & ils les dirigent à travers des corps qui les couvrent & les défendent, tels que le bois, le sable & la vase. De-là les distinctions, les divisions de ces sortes de testacées. *Consultez les articles* VERS DE MER appellés *vermiculaires, vers rongeurs de digues, &c.*

On ne peut trop le répéter, on ne considere guere dans ces différentes especes de vers testacées que leurs tuyaux. Voici la maniere de se les procurer & de les conserver. S'ils sont forts & solides, on les enleve seuls, on en retire les vers, quand ils sont fort gros, de la même maniere qu'on retire ceux des *coquilles;* si au contraire les tuyaux sont frêles & pouſſés à travers le bois ou la pierre, les coquilles mortes, ou autre substance solide, on arrache une partie des corps même qui contiennent les tuyaux, & on les envoie dans leur matrice pour laquelle on prend des ménagemens, suivant sa fragilité. Si les tuyaux enfin sont grêles & conduits à travers un corps sans consistance, ou mobiles comme le sable, la vase, &c. il faut les ramasser avec beaucoup d'attention, & suppléer à la matiere dont on les tire, une substance qui puisse en remplacer l'effet; c'est ce qu'on exécutera en arrangeant avec du coton ces tuyaux fragiles dans des boîtes. Si avec les tuyaux on veut conserver les animaux qui les habitent, il faut plonger & enfermer le tout dans une liqueur spiritueuse.

Mais il en est des vers qui vivent dans les tuyaux comme de ceux qui habitent les coquilles: les Voyageurs ne les recherchent communément que par rapport à leur dépouille, c'est-à-dire, à leur coquille: en effet, ces animaux se retirent en mourant au centre de leur demeure; la liqueur les desseche; ils perdent leur forme; ils deviennent, de mous & pulpeux qu'ils étoient, cartilagineux & coriaces; & l'œil meme d'un Anatomiste en peut à peine retrouver les parties différentes après les avoir amollies, en les faisant tremper long temps dans l'eau tiede. Pour

bien connoître ces animaux, il faudroit donc les obſerver vivans : nous ne pouvons pas les attirer à nous, il faut aller à eux ; & les deſcriptions, accompagnées de deſſins, ſont les ſeuls moyens de les faire connoître aux autres ; mais leurs dépouilles ſont faciles à conſerver, & les couleurs dont elles ſont très-ſouvent embellies, la ſingularité, la variété de leur forme ont fait attacher, preſque dans tout les temps, un aſſez grand prix à ces dépouilles qui ſurvivent à l'être auquel elles ont appartenu.

Nous avons expoſé, à la fin de l'article *Coquillage*, la *maniere de pêcher, de ramaſſer les coquillages & de les encaiſſer*, pour les envoyer dans des pays plus ou moins éloignés : quoique cet objet qui eſt de pratique n'eſt pas difficile à ſaiſir par la deſcription, je crois cependant devoir en rappeller les principaux moyens, & même en ajouter d'autres, ou qui ne ſe ſont pas préſentés à nos idées à temps, ou dont nous avons eu connoiſſance depuis l'impreſſion de cet article.

Les coquillages vivans offrent chacun un animal, ou renfermé, ou plus ou moins recouvert d'une coquille, & ces coquillages, ſur-tout ceux de mer, ou ſont attachés aux rochers comme les huîtres, où ils rampent ſur le ſable & la vaſe, s'y meuvent & y cheminent comme les moules, ou ils s'élevent à travers la maſſe des eaux, y nagent ou flottent à ſa ſurface, à la faveur de certaines parties que le ver qui les habite, gonfle ou déprime à volonté, comme les nautiles : parmi ces coquillages vivans & marins les uns ſont continuellement baignés des eaux de la mer ou de ſes flots ; d'autres ſe trouvent dans des endroits qu'elle inonde régulièrement dans le temps du flux. Si l'on en trouve quelquefois ſu la greve, ce n'eſt qu'après des orages, de fortes tempêtes, des coups de mer, dont la violence les a arrachés du fond de la mer, & pouſſés loin des lieux qui leur conviennent. Les coquilles, dont l'animal eſt mort & a été détruit, qui ne contiennent plus rien, ou des corps qui leur ſont étrangers, roulent, ſur-tout ſi elles ſont vides, au gré incertain des flots, dont elles ſont le jouet : c'eſt ainſi qu'une grande quantité de ces dépouilles, & ſouvent de familles différentes, ſe trouvent dépoſées pêle-mêle, & que par la ſuite des temps, des Obſervateurs plus ou moins inſtruits venant à les rencontrer dans des endroits aſſez éloignés de la mer, ils ſe livrent aux hypotheſes, aux conjectures ſur l'origine de ces coquilles devenues *foſſiles* : *voyez ce mot*. Les Navigateurs inſtruits ſavent que la mer a un mouvement qui tend à purger continuellement ſon ſein des corps inutiles qu'elle contient ; elle les repouſſe, les accumule & les laiſſe dépoſés ſur

ſes rivages. C'eſt ſur-tout à l'embouchure des rivieres qu'elle a coutume de former des bancs, des lits qui ont ſouvent pluſieurs toiſes de profondeur, & une étendue proportionnée en ſuperficie. Ces lits de coquilles n'ont quelquefois pas ſous les eau moins de profondeur, & n'occupent pas moins d'eſpace que des montagnes médiocres ſur terre. Pour avoir des coquilles bien conſervées, il ne faut que rarement les ramaſſer ſur la plage, ou ſeulement après de violens coups de mer; car alors on en peut trouver de vivantes, c'eſt-à-dire avec leur animal. Pour s'en procurer avec abondance, & en rencontrer des eſpeces variées, il faut les chercher en mer, & en différens parages. Celles qui s'attachent aux rochers, ou qui vivent autour de leurs baſes, ſont différentes de celles qui ſe plaiſent ſur le ſable, & celles-là ne ſont pas les mêmes qu'on tire de la vaſe. Nous le répétons, il faut donc chercher les coquillages ſur les différens fonds, dans les anſes, autour des promontoires, parmi les rochers ſous marins, dans leurs cavités, ſur leurs flancs, & toujours en mer, & non ſur ſes bords ou greves. On en prend plus par la pêche à la *drague*, eſpece de filet qu'on traîne au fond de la mer, que par le moyen des Plongeurs. Il n'eſt pas difficile de retirer les animaux-vers qui habitent les coquilles, mais on doit prendre quelques précautions pour conſerver ces dépouilles oſſeuſes. On tranſporte les coquillages qu'on a pêchés à ſon habitation; on les met dans de l'eau douce ſur le feu, la chaleur fait bientôt périr les vers; alors les coquillages qui s'étoient tenus exactement fermés depuis qu'on les avoit pêchés, s'ouvrent d'eux-mêmes, où il eſt très-aiſé de les ouvrir ſans les gâter: dès que les animaux ſont morts, & que l'eau a reſté quelque temps ſur le feu, mais ſans éprouver une forte ébullition, on retire du feu le vaſe; on prend les coquillages les uns après les autres; ſi c'eſt une eſpece *univalve*, on a un crochet de fer pointu, on l'enfonce dans la coquille par ſon ouverture, on ſaiſit avec la pointe du crochet l'animal, qui ſe détache & s'enleve très-aiſément. Si c'eſt une eſpece *bivalve*, on en jette facilement l'animal, en produiſant une ſecouſſe avec les mains, qui tiennent les deux valves ouvertes. A meſure qu'on vide ces coquilles, on les met tremper dans de l'eau douce fraîche; on les y laiſſe baigner pendant pluſieurs jours, en la renouvellant chaque jour, afin de la dépouiller entiérement des parties ſalines & des pellicules de l'animal qui pourroient y être reſtées. On fait ſécher ces coquilles. Si par haſard on avoit caſſé ou détaché la charniere, le cartilage denſe de celles qui ſont bivalves, & même le cartilage qui réunit,

réunit les pieces des *multivalves*, (nous exceptons de ces dernieres les *oursins*; voyez ce mot,) il faudroit contenir les pieces dans leur position naturelle, avec un cordon noué autour de la coquille. N'omettons pas de dire que ceux des coquillages univalves, dont l'orifice est bouché par une piece qui souvent est de la même substance, & que l'on nomme *opercule*, paroissent offrir un peu plus de difficulté à les vider : on y parvient cependant sans peine ; car en penchant ce coquillage sortant de l'eau chaude, l'orifice en bas, & en le secouant, alors le poids de l'animal & celui de l'opercule l'entraîne assez pour que l'on puisse ensuite introduire un crochet de fer entre la coquille & l'opercule, qu'il ne faut pas perdre ; c'est ainsi qu'on en retire l'animal : on a soin de placer l'opercule à côté de sa coquille pendant qu'elle trempe dans de l'eau douce & fraîche : on doit aussi avoir soin, quand on les fait sécher, d'adapter l'opercule à l'orifice de la coquille : on les fait tenir ensemble avec un peu d'eau de gomme Arabique. Nous n'avons pas oublié de dire à l'article *Coquilles*, que la plupart d'entr'elles, quand on les pêche, & qu'on les a même lavées dans l'eau douce, ne sont pas telles qu'on les voit dans les cabinets. Une substance membraneuse, connue sous le nom de *drap-marin*, plus ou moins épaisse, & souvent recouverte d'une écorce ou matiere pierreuse étrangere, en enveloppe le plus grand nombre, & cache, dérobe à nos regards ces belles couleurs, ces taches, ces compartimens, cet émail, ce poli, ce brillant, qui font aux yeux de quelques Amateurs la plus grande partie du mérite qu'ils y attachent.

A l'égard des *coquilles fluviatiles*, & qui sont moins nombreuses que celles de la mer, on les trouve dans les fleuves, les rivieres, les lacs & les étangs : les ruisseaux en fournissent aussi. Ces coquilles fluviatiles, de même que les *coquilles terrestres*, (ces dernieres se trouvent communément dans les lieux bas, dans les prairies, aux pieds des montagnes, aux endroits humides, même dans les terres plantées de vignes) exigent, pour être conservées, les mêmes précautions, les mêmes soins indiqués pour les coquilles de mer.

Il ne faut pas confondre les crustacées avec les testacées ; ceux-ci sont les animaux à coquilles ; les crustacées sont d'un autre ordre d'animaux, & paroissent tenir à l'ordre général des insectes. Les *crustacées* sont ou arrondis, ou cordiformes, tels que les *cancres*, ou ovales, ou oblongs, tels que les *crabes*, ou fort alongés, tels que les *écrevisses*, les *langoustes*, les *homards*, &c. *Voyez ces mots & l'article* CRUSTACÉES.

Comme ce que nous avons dit de la maniere de préparer ces animaux à l'article *Cruſtacées*, eſt infiniment trop ſuccinct, nous devons réparer ici ces omiſſions en faveur de ceux qui veulent conſerver des cancres, des crabes, des homards, &c. pour l'uſage des cabinets.

On prépare les *crabes* & les *cancres* en détachant le teſt qui les couvre, en enlevant par l'ample ouverture qui ſe préſente, les viſceres & les chairs, même celles qui ſont contenues dans les pieds. Cette opération eſt fort aiſée : on remet enſuite le teſt en place, & on le fixe avec un ruban qui entoure le corps, & qu'on peut ôter quand on n'a plus deſſein de remuer l'animal.

On ſépare le corps des homards en deux, ainſi que celui de tous les animaux du même genre, dont le corps eſt fort long : cette ſéparation ſe fait à l'endroit où la queue tient au corps, par une peau qu'on inciſe dans toute ſa circonférence. On vide enſuite chacune des deux pieces, puis on les rapproche, & on peut les contenir par le moyen d'un bâton qui entre à force dans l'une & l'autre, & qui ſoit de longueur proportionnée. Il reſte les pinces que ces animaux ont très-volumineuſes, & qui contiennent beaucoup de chairs : elles peuvent s'y deſſécher, même après avoir fermenté, ſans attaquer leur enveloppe qui eſt aſſez dure : cependant ſi on veut éviter la mauvaiſe odeur, on peut arracher de force la plus petite piece de la pince ou mordant, puis, par l'ouverture qu'elle laiſſe, arracher avec un crochet les chairs renfermées dans la plus groſſe piece, & qui tiennent peu. On obſerve qu'en arrachant la piece la plus petite, on tire avec elle une ſubſtance élaſtique, un appendice applati, ovale & taillé à-peu-près en queue d'aronde ; cette piece eſt telle, qu'en la faiſant rentrer & la remettant à ſa place, elle retient la partie qu'on avoit arrachée.

Voici la maniere d'encaiſſer ou emballer les cruſtacées pour les envoyer dans un pays plus ou moins éloigné, ſans que leurs longs & frêles appendices ſe briſent dans la route. Etabliſſez au fond d'une boîte une couche épaiſſe de pluſieurs pouces de ſciure de bois ou de ſon, que ces ſubſtances ſoient bien ſeches ; arrangez les cruſtacées qui ont un certain volume ſur cette couche, recouvrez-les enſuite entiérement de ſciure ou de ſon que vous y verſerez doucement pour qu'ils s'introduiſent, ſe coulent & ſe gliſſent plus aiſément dans tous les vides. Frappez doucement & par intervalles avec un petit marteau ſur les parois extérieures de la boîte, pour que ces ſubſtances en rempliſſent mieux tous les in-

teſtices. Vous pouvez arranger d'autres cruſtacées ſur le lit qui recouvre les premiers, & remplir ainſi toute la boîte ; ayez ſoin qu'elle ſoit bien pleine, & que la derniere couche ſoit de ſon ou de ſciure en aſſez grande quantité pour que le couvercle les comprime, & qu'il ne puiſſe pas y avoir de mouvement en dedans ; ayez ſoin de mettre les petits cruſtacées à part dans une boîte, & les emballez de même. On doit, avant de faire deſſécher ces animaux, avoir donné à leurs membres les attitudes au naturel. Ils n'ont pas beſoin d'yeux factices comme les poiſſons, &c. ceux des cruſtacées ſe deſſechent, & ils ſuffiſent. On peut auſſi envoyer les cruſtacées dans une liqueur conſervatrice.

On trouve quantité de robes de teſtacées, foſſiles & même pétrifiées : il y en a auſſi de minéraliſées. On les appelle toutes teſtacées. Le nombre en eſt très étendu : il y en a de toutes les familles que nous offre le ſein des mers. Cependant quelque reſſemblance qu'il y ait entre les coquilles marines & foſſiles, le Naturaliſte y trouve ſouvent ou preſque toujours des différences ſenſibles. Il eſt prouvé que pluſieurs de nos foſſiles ont leurs analogues vivans dans des mers très-éloignées : de même nos coquilles vivantes ont leurs analogues foſſiles dans des terres étrangeres ; à meſure que le monde vieillira, on découvrira de nouvelles mers, de nouvelles terres, & par conſéquent les analogues des coquilles tant marines que foſſiles. Chaumont en Normandie, & Courtagnon en Champagne abondent en teſtacites. La décoloration des coquilles devenues foſſiles peut avoir été occaſionnée par la corroſion des acides différens dans l'intérieur de la terre, où ils ſont dans une fermentation continuelle.

TÊTARD ou TESTAR, *gyrinus*. On appelle ainſi la nymhe ou le ver de la grenouille qui nage dans la glaire ou frai dont il tire ſa nourriture, & où il fait ſon aſile quand il eſt las de nager. Sa tête, ſa poitrine & ſon abdomen forment enſemble une maſſe globuleuſe ſous une enveloppe commune, dit *Swammerdam :* le reſte, dit *Harvey*, n'eſt autre choſe que la queue dont l'animal ſe ſert pour nager. Quand cette nymphe va paſſer à l'état de grenouille, ſa peau ſe fend ſur ſon dos près de la tête : c'eſt par cette fente effectivement que la tête paſſe, & l'on voit alors la bouche du têtard qui fait partie de ſa dépouille, & qui differe notablement de la bouche énorme de la grenouille. Les jambes antérieures, qui juſques-là étoient cachées ſous la peau, commencent à ſe déployer au-dehors, & la dépouille eſt toujours repouſſée en arriere : le reſte du corps, les jambes de derriere & la queue elle-même ſe tirent

ſucceſſivement de cette dépouille ; après quoi la queue va toujours en diminuant de volume, au profit des jambes, juſqu'à ce qu'elle diſparoiſſe entiérement. Lorſque c'eſt un mâle, il a aux deux côtés de la bouche, derriere les yeux, une véſicule d'air, & le pouce des pieds antérieurs eſt plus gros & plus grand que dans les femelles. *Voyez ce que nous avons déja dit du têtard, à la ſuite du mot* GRENOUILLE.

TÊTARD ou TÊTU. Eſpece de *meunier.* Voyez ce mot.

TÊTE, *caput.* C'eſt la partie la plus haute du corps d'un animal : elle contient le crâne & la face appellée VISAGE, *vultus.* C'eſt le ſiege des principaux organes des ſens. En effet elle renferme les ſens admirables de la vue, de l'ouie, de l'odorat, du goût, & le cerveau que quelques uns regardent comme le principe des ſenſations. La tête varie beaucoup ſuivant l'eſpece d'animal. *Voyez l'article* HOMME, *& celui de* SQUELETE, *inſéré à la ſuite du mot* OS : *voyez auſſi à l'article* INSECTE.

TÊTE D'ANE. Nom qu'on donne dans le Languedoc à un petit poiſſon de riviere que nous nommons *chabot.* Voyez ce mot.

TÊTE BLEUE. Sorte de chenille qui ſe nourrit de feuilles de ceriſier. Dans le mois de Juin il en ſort un petit papillon d'une couleur aſſez biſarre, ſemblable à un habit compoſé de pieces, & ayant un cou mêlé de blanc & de noir.

TÊTE DE BŒUF. Eſpece de limaçon de lac, de riviere & de marais : c'eſt la neuvieme eſpece de M. *Linnæus :* Voyez LIMAÇON.

TÊTE DE CHIEN. Eſpece de ſerpent non venimeux de la Dominique, nommé ainſi parce qu'il a la tête ſemblable au chien, & qu'il mord comme cet animal : il fait une guerre continuelle aux rats & aux poulets. Ce ſerpent monte ſur les arbres pour manger les petits oiſeaux dans le nid, ou pour ſe mettre à ſec pendant la pluie. *Voyez* SERPENT A TÊTE DE CHIEN

La graiſſe du ſerpent *à tête de chien*, eſt, dit-on, infiniment meilleure que celle des viperes pour les douleurs froides, les foulures de nerfs, pour la paralyſie & la goutte : on y mêle quelquefois un peu d'eſprit-de-vin pour que la friction ſoit plus pénétrante. Le ſerpent à tête de chien n'eſt peut être qu'une variété du *ſerpent cros de chien.* Voyez ce mot.

TÊTE DE CLOU. Les Epiciers Droguiſtes donnent ce nom au *poivre de la Jamaïque.* Voyez ce mot.

TÊTE DE DRAGON, *draco-cephalon Americanum.* Plante d'Amérique fort ſinguliere & unique de ſon eſpece. Elle eſt naturelle à la Virginie :

on la nomme auſſi *kataleptique*. Ses feuilles ſont plus étroites que celles du pêcher : ſes fleurs qui croiſſent en petites guirlandes, ſont placées aux nœuds des tiges, & repréſentent, en quelque maniere, la gueule ouverte d'un ſerpent.

M. *de la Hire* prétend que ſi l'on fait aller & venir horizontalement ces fleurs dans l'eſpace d'un demi-cercle, elles reſtent en quelque endroit que ce ſoit de cet eſpace, ſitôt que l'on ceſſe de les pouſſer, comme ſi leur pédicule étoit articulé à deſſein de ſe prêter à ces poſitions extraordinaires, & comme il arrive aux perſonnes attaquées de la maladie appellée *catalepſie*. Ce phénomene dépend donc de la ſeule ſituation des fleurs, de leur figure, & de la maniere dont elles ſont attachées à la tige de la plante qui les porte. On trouve la repréſentation de cette plante dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1712. On peut voir auſſi à l'article PLANTE, & à celui de SENSITIVE, la théorie de ces ſortes de mouvemens bizarres dans les végétaux.

TÊTE JAUNE. C'eſt, ſelon *Goëdard*, une ſorte de papillon dont la couleur eſt jaunâtre, & qui provient d'une eſpece de chenille qui ſe nourrit de feuilles de roſier.

TÊTE DE MÉDUSE, *caput meduſæ*. Eſpece de zoophite de la claſſe des étoiles de mer. *Voyez à l'article* ÉTOILE DE MER ; *voyez auſſi l'article* PALMIER MARIN.

TÊTE DE MORT. Singe de l'Amérique que l'on nomme auſſi *monkie*. Séba qui en donne la figure, *Theſ. I. Tab. 33. n. 1*, dit que ſon nez camus, qui paroît comme tombé, & ſes yeux profondément enfoncés dans leur orbite, le faiſant reſſembler à une tête de mort, lui en ont fait donner le nom. Sa tête eſt ronde en devant, toute velue juſqu'à la racine du nez, d'un poil noir rougeâtre, le viſage eſt velu & de la couleur blanchâtre, excepté au milieu du nez & de la bouche, où il y a une nuance noirâtre : beaucoup de rides contribuent à l'enlaidir. Il a les oreilles ſans poils & aſſez grandes, les dents petites la langue large ; les bras, les mains, les jambes & les pieds, tels que dans l'homme ; de petits ongles qui ſemblent comme coupés ; les pieds de derriere garnis d'un talon & de très-longs doigts. Les poils du dos ſont moins nuancés de rouge que ceux de la tête ; mais depuis le menton juſqu'au ventre, ſous les bras, à la partie interne des cuiſſes, la peau eſt entiérement chauve ; la partie extérieure des cuiſſes, les pieds & les reins n'ont que très-peu de

poils, qui ſont d'un jaune clair : ſa queue eſt longue & aſſez groſſe. Sa femelle a deux mamelles ſemblablesà celles de la femme. *V. l'art.* SINGE.

En quelques endroits, le peuple donne le nom de *tête de mort* à la graine du faux piſtachier. C'eſt auſſi le nom d'un papillon du genre des *ſphinx* : voyez l'article PAPILLON A TÊTE DE MORT.

TÊTE ROUGE, *caput rubrum*. Oiſeau très-petit, mais joliment orné de plumes. La tête & la poitrine du mâle ſont d'un beau rouge : la femelle n'a que la tête de cette couleur. Le chant de cet oiſeau quoique peu remarquable, forme cependant une eſpece de ramage ou de gazouillement aſſez agréable, ce qui le fait rechercher pour l'élever en cage. On le nourrit comme les linottes & les chardonnerets. On voit le tête rouge en Angleterre, mais il n'y pond point ; il quitte ce pays au printems. *Albin Tome III, n°.* 45, croit que c'eſt le même oiſeau que celui dont parle *Willugby*, ſous le nom de *petite linotte*. C'eſt peut-être le petit *linot rouge*.

TETHYE, *tethys aut tethya*. Eſpece de zoophyte qui s'attache aux rochers, & quelquefois ſur les huîtres. Sa peau eſt dure comme celle des holothuries : il a deux trous à chaque bout, dont un preſque imperceptible, & par lequel il reçoit & rejette l'eau ; ſa figure eſt oblongue ; le plus petit trou lui ſert à ſe vider, & le plus grand à recevoir. Ce ſont comme deux corps de pompes, dont l'un aſpire & l'autre foule. Cet animal marin eſt roux ou ſafrané : quand on le comprime, l'eau jaillit par les deux trous. *Donati* dit que ces corps ſont analogues aux *alcyonium* ; mais que leur ſtructure eſt bien plus organique, car ils ont la propriété de changer de place & ſe meuvent d'eux-mêmes. Il eſt curieux de voir ces productions, conduites par la ſeule néceſſité de leur nature & de leur mécaniſme, ſuivre des mouvemens qu'elles ne connoiſſent pas, puiſqu'elles ſont privées de tête & d'yeux, parties indiſpenſables pour ſe mouvoir avec connoiſſance. Notre Auteur dit qu'elles ſont mêmes deſtituées de ces viſceres qui ſemblent les plus néceſſaires pour vivre, & pour multiplier l'eſpece. Ces êtres, ſont bien réellement des animaux quant au ſentiment & au mouvement ; & ils reſſemblent aux plantes par la ſimplicité de leur ſtructure & de leur mécaniſme : c'eſt pourquoi on range les téthyes parmi les *zoophytes* : voyez ce mot.

M. *Donati*, dans ſon *Hiſtoire Naturelle de la Mer Adriatique*, donne la deſcription de deux eſpeces de téthyes.

La premiere eſt ſphérique, & ſa ſurface eſt formée par des tubercules demi ronds, avec une vertebre au centre. Dès que cette téthye eſt tirée de l'eau, ſa ſurface eſt molle & gliſſante : elle devient rude & raboteuſe après avoir été expoſée à l'air pendant quelques heures : elle a la figure & la groſſeur d'une balle ou paume à jouer. Cet animal eſt compoſé de deux ſubſtances, l'une eſt oſſeuſe & l'autre eſt charnue : ſa vertebre eſt ſphérique, compoſée d'épines très-déliées ; elles ont à-peu-près la figure d'un fuſeau, & ſont placées ſans ordre ; des fibres tendineuſes les lient étroitement les unes aux autres : de la ſphere ſe détachent des rayons ſans nombre, garnis d'épines paralleles, qui, pendant que l'animal eſt en vie, ſe rendent à la circonférence par le chemin le plus court : ces rayons ſont à-peu-près cylindriques, & forment, par la longueur réguliere d'une certaine portion, un cône épineux.

La partie de cet animal, qui eſt entre la vertebre & la ſubſtance qui ſert d'enveloppe, & dans laquelle entrent & ſe cachent les rayons, eſt charnue & molle, forte & un peu ſpongieuſe : ſes cavités renferment une lymphe claire ; la chair eſt beaucoup plus ſolide & ferme ; de plus, entre un cône & l'autre ſont poſés des faiſceaux de fibres tendineuſes. Quand ces fibres ſe contractent toutes à la fois, la téthye devient moins volumineuſe ; & dès que les fibres ſe relâchent, elle reprend ſa groſſeur ordinaire par l'électricité des rayons. C'eſt ainſi qu'on voit dans cet animal un mouvement de ſyſtole & de diaſtole : mais ſi les faiſceaux de fibres ſe raccourciſſent ſucceſſivement, alors deux ou pluſieurs cônes ſe rapprochent, la téthye perd l'équilibre, & tombe en roulant du côté oppoſé ; mais ce mouvement de rotation n'a pas lieu dans tous les âges de la téthye. En voici un exemple dans l'eſpece ſuivante.

La ſeconde eſpece de téthye eſt ſphérique ; mais ſa ſurface eſt garnie de tubercules inégaux, & ſa vertebre eſt petite & hors du centre. Cet animal ne reſſemble pas mal à la racine de l'iris : ſes rayons & les cônes qui les terminent ſont inégaux en longueur, & l'eſpece de peau ou enveloppe répond à la longueur des cônes ; elle eſt fort épaiſſe d'un côté, très-mince de l'autre.

Ce mécaniſme n'empêche point le mouvement de rotation, ſur-tout dans la jeuneſſe de l'animal, dont alors la ſurface eſt encore unie, propre & flexible. Dans la vieilleſſe au contraire, l'animal eſt ſouvent incapable de ſe mouvoir lui-même : c'eſt peut-être en reſtant long temps ſans ſe rouler, que la téthye donne lieu aux teſtacées, aux pierres & à d'au-

tres corps pesans de s'attacher autour d'elle. Ces corps l'empêchent absolument de se rouler, & de passer d'un lieu à l'autre. Enfin, devenue immobile, dit M. *Donati*, elle passe de l'état parfait d'animal, à celui de plante-animal.

M. *Bianchi* dit qu'on devroit ranger la téthye dans la classe des *holothuries*. Voici la description de cet animal, qu'il a découvert dans les plages de la mer Adriatique, *Tethyum plerumque sphericum, malum aurantium lusitanicum formâ & colore referens, quod horizontaliter dissectum, fibras radiatim osseas ostendit.*

TETHYPOTEIBA *vitis arbustina Pisonis*. Plante du Brésil, qui naît sur les orangers, quand certains petits oiseaux, qu'on appelle *tétyns*, dit *Lémery*, y font leurs excrémens, lesquels contiennent en apparence, la semence non digérée qu'ils ont avalée sur d'autres plantes, & qui s'y implante à la maniere du gui & des autres plantes parasites. Ses feuilles ressemblent à celles du myrte. Cette plante se lie aux branches de l'arbre, quelquefois au point de l'étouffer : on s'en sert au Brésil pour dissiper les enflures des jambes, pour l'hydropisie, pour fortifier les nerfs, & pour les maux des yeux.

TETINE ou TETTE, se dit du pis de la vache, de la truie, & de tous les animaux qui alaitent leurs petits (ou de leur mamelle considérée comme bonne à manger). Chez la femme, cette même partie s'appelle *mamelon*.

TÉTLATHIAN : *voyez à l'article* GUAO.

TETRAO ou TETRAS, est le nom Latin sous lequel on a d'abord connu le coq de bruyere, ainsi les deux especes de *tetrao* de *Pline*, sont de vrais coqs de bruyere : le beau noir lustré de leur plumage, leurs sourcils couleur de feu, qui représentent des especes de flammes dont leurs yeux sont surmontés ; leur séjour dans les pays froids & sur les hautes montagnes ; la délicatesse de leur chair, sont autant de propriétés qui se rencontrent dans le grand & le petit tétras, & qui ne se trouvent réunies dans aucun autre oiseau ; ainsi l'on doit distinguer le tétras ou grand coq de bruyere, le petit tétras ou coq de bruyere à queue fourchue, & le petit tétras à queue pleine. C'est une opinion commune parmi les chasseurs, que les coqs de bruyere n'ont point de langue ; elle est fondée sur ce que, lorsqu'on a tué ces oiseaux, leur langue se retire dans leur gosier avec toutes ses dépendances ; peut-être l'aigle noir dont parle *Pline*, & l'oiseau du Brésil dont parle *Scaliger*, que les chasseurs disent n'avoir point de langue, sont-ils dans le même cas. On a observé dans le gésier

des

des tétras que l'on a ouverts, de petits cailloux ſemblables à ceux que l'on voit dans le géſier de la volaille ordinaire, preuve certaine qu'ils ne ſe contentent pas des feuilles & des fleurs qu'ils prennent ſur les arbres, mais qu'ils vivent encore des grains qu'ils trouvent en grattant la terre. Lorſqu'ils mangent trop de baies de genievre, leur chair, qui eſt excellente, contracte un mauvais goût; & ſuivant les remarques de *Pline*, elle ne conſerve pas long-temps ſa bonne qualité, dans les cages & les volieres où l'on veut quelquefois les nourrir par curioſité.

En Courlande, en Livonie, en Lithuanie, pour faire la chaſſe à ces oiſeaux, on ſe ſert d'un tétras empaillé, ou bien on fait un tétras artificiel avec de l'étoffe de couleur convenable, bourré de foin ou d'étoupe, ce qui s'appele dans ce pays une *balvane*.

On attache cette balvane au bout d'un bâton, & l'on fixe ce bâton ſur un bouleau, à portée du lieu que ces oiſeaux ont choiſi pour leur rendez-vous d'amour; car c'eſt le mois d'Avril, c'eſt-à-dire, le temps où ils ſont en amour que l'on prend pour faire cette chaſſe; dès qu'ils apperçoivent la balvane, ils ſe raſſemblent autour d'elle, s'attaquent & ſe défendent d'abord comme par jeu; mais bientôt ils s'animent & s'entre-battent réellement, & avec tant de fureur, qu'ils ne voient ni n'entendent plus rien, & que le chaſſeur qui eſt caché près de là dans ſa hutte, peut aiſément les prendre même ſans coup férir; ceux qu'il a pris ainſi, il les apprivoiſe dans l'eſpace de cinq à ſix jours, au point de venir manger dans la main. L'année ſuivante au printems on ſe ſert de ces animaux apprivoiſés, au lieu de balvanes, pour attirer les tétras ſauvages qui viennent les attaquer & ſe battent avec eux, avec tant d'acharnement, qu'ils ne s'éloignent point pour un coup de fuſil. Lorſque la ſaiſon des amours eſt paſſée, comme ils s'aſſemblent moins réguliérement, il faut une nouvelle induſtrie, pour les diriger du côté de la hutte du tireur de ces balvanes. Pluſieurs chaſſeurs à cheval, forment une enceinte plus ou moins étendue, dont cette hutte eſt le centre, & en ſe rapprochant inſenſiblement & faiſant claquer leur fouet à propos, ils font lever les tétras & les pouſſent d'arbre en arbre du côté du tireur, qu'ils avertiſſent par un coup de ſifflet. On prétend que lorſque ces oiſeaux volent en troupes, ils ont à leur tête un vieux coq, qui les mene en chef expérimenté, & qui leur fait éviter tous les pieges des chaſſeurs, enſorte qu'il eſt fort difficile dans ce cas de les pouſſer vers la balvane. On prétend avoir remarqué que lorſque les tétras ſe poſent ſur la cime des arbres & ſur les nou-

velles pouſſes, c'eſt ſigne de beau temps; mais que lorſqu'on les voit ſe rabattre ſur les branches inférieures & s'y tapir, c'eſt ſigne de mauvais temps, ce qui annonceroit dans ces oiſeaux une ſenſibilité ſinguliere, pour preſſentir la température du lendemain : dans le temps des grandes pluies, ils ſe retirent dans les forêts les plus touffues pour y chercher un abri, & comme ils ſont alors fort peſans & qu'ils volent difficilement, on peut les chaſſer avec des chiens courans, qui les forcent ſouvent & les prennent même à la courſe : *voyez au mot* Coq des Bois ou des Bruyeres, d'autres particularités curieuſes ſur leurs amours, &c.

TÉTRAPHOÉ. Les habitans de Guinée donnent ce nom à une plante célebre dans leur pays pour les cours de ventre. Les peuples de Malabar, chez qui elle croît auſſi, l'appellent *wellia cadavalli*. Petiver qui la range parmi les eſpeces de glouteron, la déſigne ainſi, *xanthium Malabaricum, capitulis lanuginoſis*. Sa tige eſt ligneuſe & cotonneuſe : ſes feuilles ſont attachées par paires ſur de courtes queues, velues dans leur primeur & devenant enſuite rudes & âpres : les fleurs qui naiſſent en bouquets ſont compoſées de pétales d'un beau vert; les étamines ſont d'un beau rouge écarlate; aux fleurs ſuccedent des fruits ligneux, ſemblables à ceux de nos gratte-cul, mais d'un tiers moins gros. La racine de cette plante eſt employée pour les hémorrhoïdes.

TETTE-CHEVRE ou Crapaud voland ou Chauche-branche, *capri-mulgus*. Nom d'un genre d'oiſeau de nuit, qui eſt en général de la grandeur du coucou : ſon cri eſt un roucoulement qui n'eſt nullement effrayant, ni diſgracieux.

Le Tette-Chevre vulgaire, *capri-mulgus Europæus*. Selon *Albin*, cet oiſeau a dix pouces de longueur & vingt-quatre d'envergure; la tête large & le bec extrêmement menu, aplati & un peu recourbé; la bouche large & grande, ainſi que le goſier; les narines ont pour plumes huit eſpeces de ſoies de cochon, qui, ſelon M. *Linnæus*, lui ſervent à attraper facilement ſa proie, telle que papillons & autres inſectes : ſes yeux ſont grands comme dans tous les oiſeaux de nuit; la poitrine & le deſſus du corps ſont ondés de gris, de noir, de blanc & de brun; le derriere de la tête eſt de couleur de frêne, tiqueté de brun & ondé de noir; la queue a cinq pouces de longueur, & eſt de la couleur du dos & des aîles avec des barres triangulaires, noires & couleur de feu, qui traverſent & pointent par en haut : elle eſt marquetée de noir & de rouge. Le mâle a une grande tache blanche, preſque au milieu des aîles; les cuiſſes ſont

petites, bien emplumées, d'un rouge brun ; les griffes noires & petites ; les pieds petits & velus, le doigt du milieu fort long, & longle qui y tient eſt marqué d'écailles dentelées ; les doigts ſont unis enſemble par une membrane juſqu'à la premiere jointure ; le bord intérieur de la griffe eſt gluant comme dans le héron.

Cet oiſeau pond ſes œufs qui ſont longs, blancs & tiquetés de noir, dans le premier trou qu'il trouve en terre ; il les couve dans ce nid formé par le haſard ; & quand on l'inquiete, il emporte ailleurs ſes petits : on en voit beaucoup dans la forêt d'Eppingen en Angleterre ; il n'eſt pas rare en France, mais il eſt très-commun en Suede, &c. On diſtingue le mâle de la femelle par quelques bouts de plumes qui ſont blanches ; les yeux ſont très-grands, & les pennes lâches & égales.

M. *Klein* fait mention de pluſieurs tette-chevres. *Catesby* dit qu'à la Caroline l'air eſt rempli de ces oiſeaux avant la pluie ; c'eſt alors qu'ils guettent & qu'ils pourſuivent les mouches & les eſcarbots. La queue du tette-chevre de la Caroline eſt plus longue que dans les eſpeces de notre pays ; il a des taches jaunes au cou & aux aîles, il a auſſi une tache blanche ſur les plumes rectrices des aîles. Il y a auſſi des tette-chevres dans la Virginie, dans le Breſil, qui ſont de la groſſeur d'un hibou.

M. *Sloane* fait auſſi mention d'un tette-chevre de la Jamaïque ; il eſt petit, de couleur pâle & varié de brun. M. *Linnæus* met le tette-chevre dans le genre des hirodelles ; la queue de cet oiſeau n'eſt point fourchue, toutes les plumes en ſont égales. On prétend qu'en Candie cet animal a le ſingulier inſtinct de chercher les étables des chevres pour ſucer le pis de ces animaux, parce qu'il eſt friand de leur lait ; & que c'eſt de-là que lui eſt venu le nom de *tette-chevre* ; on ajoute qu'il pique ſi cruellement les mamelles de ces quadrupedes, qu'elles en meurent : mais ceci a beſoin de confirmation ; chez nous les tette-chevres ſe nourriſſent d'inſectes.

TETTIGOMETTRE. On donne ce nom au ver de la cigale, qui dans l'état de nymphe porte ſur le dos les tubercules ou fourreaux de ſes ailes : *voyez* CIGALE.

TETZAUHCOALT. Les Indiens appellent ainſi un beau ſerpent de l'Amérique, long d'environ vingt-ſept pouces, gros comme le doigt & dont la morſure eſt venimeuſe ; il a le dos noir, le ventre blanc pâle, la queue rouge par-deſſous, & le ventre & le deſſus de la queue tachetés de petits points noirs. *Séba Theſ. II, Tab.* 77, *n.* 2 *&* 3 ; *& Tab.* 80, *n.* 1, donne la figure & la deſcription de deux tetzauhcoalts. Le premier

eſt une vipere rare du Breſil ; la robe du mâle, quoique magnifique, eſt inférieure à celle de la femelle, mais ſa tête eſt moins groſſe que celle du mâle : le ſecond ſe trouve dans le Mexique, ſa gueule béante ne peut qu'inſpirer de la terreur ; cependant il n'attaque que les animaux plus foibles que lui ; il fuit à la vue d'un homme ; ſon habit ſemble être une riche broderie.

TEUCRIUM. Les Botaniſtes donnent ce nom à la *germandrée en arbre* & à la *ſauge amere*. Voyez ces mots.

TEXOCTLI, *arbor texoctlifera Mexicana*. Arbre qui croît ſans culture aux lieux montagneux du Mexique ; il eſt de la grandeur de nos pommiers. Ses branches ſont garnies d'une infinité de piquans ; les pommes & les feuilles qu'il porte reſſemblent aux nôtres, les feuilles ſont cependant plus rudes & plus dentelées ; les fruits ſont de la groſſeur d'un marron, jaunes & durs étant verts, mais devenant très-mous par la maturité ; ils contiennent trois ſemences fort dures. Les Mexicains laiſſent mûrir entiérement les fruits de cet arbre, après quoi ils les arroſent de nitre pour les conſerver. Ils prétendent que plus ces pommes ont une ſaveur déſagréable pour les Européens, plus elles ſont du goût des habitans du pays.

THA. Nom que l'on donne dans les îles d'Afrique au caméléon : *voyez ce mot*.

THALICTRUM. *Voyez* RUE DES PRÉS.

THALITRON, *ſophia Chirurgorum*. Cette plante, qu'il ne faut pas confondre avec le *thalictrum* commun qui eſt la *rue des prés*, croît ſur les vieux murs aux lieux rudes & incultes, même parmi les décombres des bâtimens où elle revient tous les ans, & ſe multiplie fort aiſément de graines ; ſa racine eſt annuelle, blanche, ligneuſe & fibreuſe ; elle pouſſe des tiges à la hauteur d'un pied & demi, rondes, dures & rameuſes, revêtues de feuilles aſſez amples, mais découpées très-menu, blanchâtres & un peu velues ; d'un goût d'herbe potagere : ſes fleurs naiſſent en Juin & Juillet aux ſommités des tiges & des rameaux ; elles ſont nombreuſes, petites, à quatre feuilles diſpoſées en croix & de couleur jaune pâle. A ces fleurs ſuccedent des gouſſes longues, grêles & déliées, remplies de ſemences menus, rondes, dures & rougeâtres.

M. *Guettard*, dans ſes *Obſervations ſur les Plantes*, fait un genre à part de cette plante, à cauſe de la différence de ſes pétales & de ſes filets ; il l'a appellée *Deſcurea*, du nom de feu ſon grand-pere, M. *Deſcurain*.

Le thalitron eſt d'un goût un peu aſtringent, mais âcre, & qui approche de celui de la moutarde ; cette plante eſt vulnéraire, déterſive, antivermineuſe & fébrifuge ; on donne ſa ſemence à la doſe d'un gros dans un potage ou dans du vin pour arrêter le cours de ventre ; c'eſt un remede fort familier aux pauvres. Le ſuc, la conſerve & l'extrait des feuilles & des fleurs ſont propres pour le crachement de ſang, pour les fleurs blanches & pour le flux immodéré des hémorrhoïdes & des menſtrues.

Quant à ſon uſage extérieur, toute la plante pilée & appliquée ſur les bleſſures & les ulceres, les guérit en très-peu de temps ; c'eſt pourquoi on l'a appelée *ſophia Chirurgorum*, la ſcience des Chirurgiens.

THEAMEDE. Pierre dont les Anciens ont fait mention, & qui a la propriété de repouſſer le fer : on ſoupçonne que c'eſt ou la tourmaline, ou une pierre d'aimant dont le pole eſt variable ou incertain.

THÉ, *thea*. Nom qu'on donne vulgairement à des feuilles de plantes deſſéchées & roulées, dont on fait uſage en infuſion ou décoction pour différens beſoins, ainſi qu'on le verra ci-après à la ſuite de l'article des différentes eſpeces de thé.

THÉ D'AMÉRIQUE, ou THÉ DE LA RIVIERE DE LIMA. *Voyez l'article* THÉ DE LA MARTINIQUE.

THÉ DES ANTILLES. Herbe qui croît abondamment entre les fentes des rochers, ſur les vieilles murailles, ainſi que dans les ſavannes & les jardins de ce pays, où on l'arrache comme une mauvaiſe herbe nuiſible. Cette plante s'éleve à trois pieds de hauteur ; ſes branches ſont chargées de petites feuilles d'un vert foncé, longues & étroites, terminées en pointe & dentelées ſur les bords comme celles du thé de la Chine : on les eſtime ſudorifiques.

THÉ DES APALACHES, ou APALACHINE, ou CASSINE, *cacina Floridanorum*, eſt une feuille d'un vert brun, ferme & caſſante, longue d'un pouce & large de trois à quatre lignes, dentelée ſur les bords, d'un goût de thé léger. Cette feuille eſt diſpoſée alternativement ſur un arbriſſeau qui reſſemble à l'alaterne, & dont les fruits ſont des baies quadrangulaires. (C'eſt l'*alaternoïdes Africana*, *lauri ſerratæ folio* de Commelin, *Præl.* 61.) On dit qu'il naît abondamment dans la Caroline. Depuis quelques années on nous apporte l'apalachine du Miſſiſſipi, & elle prend ſon nom des Apalaches, Nation Indienne qui fait un grand uſage de l'infuſion de cette feuille. *Ximenès* & *Laët* ont parlé de cette boiſſon, qu'ils nomment *caſſine*, & qu'ils eſtiment propre contre la goutte

& la néphrétique. *Voyez* THÉ DE LA MER DU SUD & THÉ DU PARAGUAY.

THÉ DE BOERHAAVE. *Voyez* ARBRE LAITEUX DES ANTILLES.

THÉ DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. Nom que l'on donne auſſi à l'*apalachine :* voyez ce mot.

THÉ DE LA CHINE & DU JAPON, *thea officinarum.* On trouve ſous ce nom dans les boutiques différentes ſortes de thés qui ont été ramaſſés ſur des arbriſſeaux qui croiſſent dans l'Empire de la Chine & du Japon.

Les Chinois diſtinguent quatre arbuſtes principaux à thé ; ſavoir, le *ſong-lo*, le *wou-y*, le *pou-cul* & le *long-an.* Des Botaniſtes déſignent l'arbriſſeau du thé par cette phraſe latine : *Evonimo affinis arbor, orientalis, nucifera, flore roſeo ;* on dit plus communément, *the Sinenſium, ſive tſia Japonenſibus.* M. *Haller* prétend que le thé de la Chine eſt d'une claſſe aſſez voiſine des ronces, qui en different cependant par le fruit : une eſpece de thé de la Chine eſt, dit-il, à ſix pétales, & une autre à neuf. Voici la deſcription de cet arbuſte.

Les racines de l'arbuſte à thé ſont menues, fibreuſes & traçantes ; l'arbriſſeau eſt haut de cinq à ſix pieds, touffu & fort rameux : ſes feuilles ſont d'un vert foncé, pointues, longues d'un pouce, larges de cinq lignes, & dentelées à leur bord en maniere de ſcie ; ſes fleurs ſont en grand nombre, ſemblables à celles du roſier ſauvage, compoſées ordinairement de ſix pétales d'un blanc pâle, portées ſur un calice partagé en ſix petites feuilles rondes, obtuſes, & qui ne tombent pas.

Le centre de ces fleurs eſt occupé par environ deux cents étamines jaunâtres ; le piſtil ſe change en un fruit ſphérique, tantôt à trois ou à deux angles, & à trois ou deux capſules, ſouvent à une ſeule ; chaque capſule contient une graine dont la figure reſſemble à une aveline ; elle eſt un peu moins groſſe, couverte d'une coque mince, liſſe, rouſsâtre, (excepté la baſe qui eſt blanchâtre) laquelle contient une amande d'un blanc pâle, ridée, huileuſe, couverte d'une pellicule mince & griſe, d'un goût douceâtre d'abord, mais enſuite amer, & excitant des nauſées, enfin brûlant & très-deſſéchant.

On cultive cette plante dans le Japon & dans la Chine : elle ſe plaît dans des plaines baſſes & ſur le revers des montagnes tempérées & expoſées au ſoleil, & non dans des terres ſablonneuſes ou trop graſſes.

Le thé eſt devenu d'un uſage ſi fréquent dans l'Europe, qu'on s'intéreſſe néceſſairement à ſon hiſtoire. Voici la maniere dont on cultive cet

arbriſſeau dans le Japon : on creuſe des foſſes rondes dans la terre à la profondeur de ſept à huit pouces, dans chacune deſquelles on jette pêle mêle quarante ou cinquante follicules qui contiennent la graine de thé ; on recouvre enſuite ces foſſes : une partie de ces petites graines ſe développe bientôt ; elles pullulent & forment ſix, dix ou douze petits arbriſſeaux, quelquefois plus, quelquefois moins. Les Cultivateurs n'y font pas d'autres façons, ſi ce n'eſt qu'ils ôtent les herbes inutiles qui s'y mêlent.

Il eſt rare que l'on recueille des feuilles de thé dans les trois premieres années ; mais après ce temps on en fait tous les ans une récolte abondante, obſervant néanmoins de ne pas laiſſer trop grandir les arbuſtes ; car, abandonnés à eux-mêmes, ils s'éleveroient de plus de huit à dix pieds de haut : on ne doit pas non plus les laiſſer vieillir, parce que leurs feuilles deviennent trop épaiſſes & trop dures.

Vers la fin du premier mois de l'année Japonoiſe, c'eſt-à-dire, dans les premiers jours de Mars, les meres de famille, les enfans & les ſervantes ſortent du logis, viſitent les arbres à toutes heures, cueillent les feuilles qui viennent de paroître, lorſque le temps eſt ſec, & ſur-tout lorſque la chaleur eſt la plus grande ; & ſur le ſoir elles les emportent chez elles dans des paniers ; enſuite elles les mettent toutes ſur une platine de fer poli & chaude : elles les retournent continuellement avec la main juſqu'à ce qu'elles ſe fanent : elles les placent enſuite ſur des nattes ou ſur du papier, & elles les éventent pour les refroidir : après cela, elles les froiſſent dans des corpeilles plates, faites de roſeaux indiens, juſqu'à ce qu'elles ſe rident davantage ; elles les remettent de nouveau ſur une platine de fer, nette & modérément chaude ; elles les retournent continuellement comme auparavant avec les mains, juſqu'à ce qu'elles ſoient médiocrement dures ; elles les retirent & les refroidiſſent en faiſant du vent ; elles les retournent encore une troiſieme & une quatrieme fois ſur la platine de fer, en diminuant la chaleur par degré, afin qu'elles deviennent plus ſeches & plus dures : enfin elles les renferment & les conſervent dans des bouteilles de verre bien bouchées, & plus communément dans des boîtes d'étain groſſier enfermées dans des étuis de ſapin, dont les jointures ſont bouchées avec du papier.

Après les avoir gardées pendant ſix jours environ dans ces vaſes, elles les en retirent & les trient, en ſéparant les plus petites parties & les plus tendres de celles qui ſont les plus grandes & les plus dures : elles

les ſechent une cinquieme fois ſur la platine de fer, pour une plus grande ſureté, & alors elles peuvent ſe conſerver un grand nombre d'années, ſi on les renferme exactement.

On apporte plus de ſoin & plus d'attention pour le thé de l'Empereur & des grands Seigneurs Chinois : on fait un choix ſcrupuleux de ces feuilles dans la ſaiſon convenable : on cueille les premieres qui paroiſſent à peine déployées au ſommet des plus petits rameaux ; on les réſerve (ſous le nom de *thé Impérial Chinois*) pour ceux du pays qui ont le moyen de les acheter à grand prix : on en conſerve pour l'Empereur dans des vaſes de porcelaine. Les autres feuilles qu'on récolte en dernier ſur l'arbre, ſont d'un prix médiocre ; on les ſeche toutes à l'ombre, & on les renferme pour l'uſage du peuple dans de grands pots de terre dont l'ouverture eſt étroite. Parmi ces feuilles on retire encore celles qui ſont plus petites ; car le prix varie ſelon la grandeur des feuilles : plus elles ſont grandes, moins elles ſont cheres. On donne encore à ce thé le nom de *thé mandarin* & de *thé bourguemeſtre*, ſelon ſon odeur, ſa couleur & la grandeur des feuilles. On prétend que le thé des Courtiſanes Orientales n'eſt compoſé que de la fleur de l'arbuſte à thé. Le plus eſtimé au Japon eſt celui d'Udſi, petite ville aſſez proche de Meaco. Tout le thé qui ſert à la Cour de l'Empereur & dans la Famille Impériale, doit être cueilli ſur une montagne qui eſt proche de cette ville, & qui forme un beau point de vue : on le cultive avec une précaution inconcevable ; le plant eſt environné d'un vaſte & profond foſſé ; les arbriſſeaux y ſont diſpoſés en allées, qu'on ne manque pas un ſeul jour de balayer. Ceux qui en font la récolte doivent s'abſtenir de manger du poiſſon & de certaines viandes : il faut auſſi qu'ils ſe lavent au moins deux fois par jour dans un bain chaud & dans la riviere ; l'on ne doit même toucher les feuilles qu'avec les mains gantées. Le premier Pourvoyeur de la Cour Impériale entretient des Commis qui veillent à la culture, à la récolte & à la préparation de cette ſorte de thé, qu'on envoie bien empaqueté à la Cour ſous bonne & ſure garde avec une nombreuſe ſuite.

On vend en Europe une eſpece de *thé Impérial* fort cher, non-ſeulement à cauſe du choix de ſes feuilles, mais à cauſe de leur odeur ſubtile & agréable qui eſt tant eſtimée des Indiens mêmes. Ce thé n'eſt pas le même qui porte ce nom en Chine, & qui eſt réſervé pour les Grands du pays. Le thé Impérial d'Europe a la feuille aſſez grande, lâche ou moins roulée, & ſa couleur eſt d'un aſſez beau vert. M. *Haller* obſerve que le thé le

plus

plus agréable eſt celui qui nous vient de la Chine par terre, & que la Caravane apporte à Petesbourg. Il a une odeur de violette fort douce, que les thés arrivés par mer n'ont pas.

Le *thé-vert* des boutiques eſt en feuilles longuettes, plus fortement roulées, tirant ſur le vert : quand elles ſont nouvellement préparées, leur infuſion eſt claire & verte, d'une ſaveur agréable, d'une douce odeur de foin nouveau, ou d'iris ou de violette ; mais les Chinois prétendent que cette odeur ne lui eſt point naturelle ; toujours eſt-il vrai qu'en Europe on ſe plaît à lui procurer ou conſerver, ou augmenter ce parfum, en mettant dans les caiſſes remplies de thé, des chapelets de racines d'iris de Florence : ce thé eſt légérement aſtringent ; le ſucre que nous y mettons en corrige l'âcreté ; mais à la Chine, l'uſage eſt de le boire pur.

Le *thé-bohea*, ou *thé bout*, ou *thé roux*, eſt d'un roux-noirâtre ; la feuille en eſt petite, arrondie ou très-roulée : elle a été plus froiſſée & plus rôtie que le thé-vert ; on n'en fait la récolte qu'en Avril & Mai : cette eſpece de thé donne à l'eau une couleur jaunâtre : elle a peu d'âcreté ; elle a le goût & l'odeur du thé-vert : celui-ci ſe prend volontiers à l'eau, & le thé-bout au lait.

On diſtingue encore le *thé-pekao*, dont les pointes ſont blanchâtres : ſes feuilles ſont longues & petites, aſſez tendres ; on ne s'en ſert guere en France qu'en médicament ; & je me ſouviens qu'en Iſlande c'eſt la ſeule eſpece de thé dont on faſſe uſage en boiſſon avec du lait, du miel, & quelquefois un peu d'eau-de-vie de genievre. Le *thé heyſven-skine* eſt rouſsâtre & comme bleuâtre. Le *thé ſaot-chaon* eſt d'un noir fauve. Le *thé ſon-lot*, ou plutôt *ſong-lo*, eſt d'un vert-brun. Le *thé kamphou* eſt verdâtre.

Au reſte, toutes les ſortes de thé du commerce ne proviennent pas d'autant d'arbuſtes différens, puiſqu'il n'y en a guere que quatre ſortes, dont nous avons fait mention ; mais la plus grande différence de ces feuilles conſiſte dans le temps qu'on les a recueillies, & dans la maniere dont on les a préparées, la quelle eſt particuliere à chaque Province ; enfin le terroir, l'âge de l'arbuſte, &c. préſentent auſſi des différences dans les diverſes eſpeces de thé.

Il y a une Province en Chine & à Siam où l'on expoſe les feuilles de thé nouvellement recueillies à la vapeur de l'eau bouillante, afin de les amollir : on les étale enſuite ſur des plaques de cuivre, ſous leſ-

quelles on entretient du feu : les feuilles, en ſe ſéchant, acquierentune couleur brune, & ſe roulent d'elles-mêmes.

La grande conſommation utile & agréable que l'on fait en Europe & dans toute l'Inde, du thé (puiſqu'il s'en débite actuellement en Europe, par les diverſes Compagnies, huit à dix millions de livres par an) juſtifie aſſez les Chinois de la préférence qu'ils donnent à ces arbuſtes. Les feuilles de thé ſont d'autant meilleures, qu'elles forment une boiſſon plus douce. En France, les Payſans, le commun du Peuple, & même beaucoup d'autres Particuliers, ſont dans l'uſage de faire bouillir les feuilles de thé ; mais cette méthode eſt mauvaiſe. En Angleterre, en Hollande, dans tout le Pays-Bas, en Allemagne & dans tout le Nord, on verſe de l'eau bouillante ſur le thé & à diverſes repriſes, juſqu'à ce qu'on en ait retiré toute la teinture, enſuite on les jette & on en met auſſi-tôt de nouvelles ; ſi la premiere teinture eſt trop chargée, on la coupe avec de l'eau chaude, pour en tempérer l'amertume & la rendre plus agréable. On ſuit en cela la méthode des Chinois, qui ont, ainſi que les Hollandois, des théieres & des fourneaux faits exprès : ces derniers, en buvant cette teinture, tiennent du ſucre candi dans leur bouche.

Les Japonois pilent, ou plutôt font moudre leur *tchia* ou thé en une poudre fine, par le moyen d'une meule d'ophite : ils mettent avec de petites cuillers cette poudre verdâtre, & qui a une aſſez bonne odeur, dans leurs taſſes ; ils verſent deſſus de l'eau bouillante avec un petit ſeau fait exprès ; ils agitent enſuite cette poudre avec de petits pinceaux de roſeaux Indiens, découpés avec art, juſqu'à ce qu'il s'éleve de l'écume ; ilsprenn ent ainſi cette liqueur ſans ſucre. Leur thé, qu'ils appellent *chaa*, a les feuilles petites, d'un vert jaune, mais d'une odeur & d'une ſaveur agréables : nous lui donnons le nom de *fleur de thé*. Les Japonois & les Chinois font auſſi uſage de l'extrait de thé & de paſtilles de thé aromatiſées qui ſont d'un goût aſſez agréable.

A la chine il y a certaines eſpeces de thé dont les feuilles, dans toute leur grandeur, & mêlées ſans choix, ſont vendues aux Tartares qui s'en accommodent très-bien : quoique la décoction qu'on en tire ſoit âpre, elle facilite la digeſtion des viandes crues dont ces peuples ſe nourriſſent ; s'ils en ceſſent l'uſage, ils ont des indgeſtions continuelles.

Pluſieurs Marchands Chinois vendent quelquefois pour du thé, des feuilles de diverſes autres plantes : ils joignent au mot *thé* une épithete priſe du pays où croît la plante. C'eſt ainſi que nous appellons *thé*

de Suiſſe un mélange d'herbes vulnéraires, connues ſous le nom de *falltranchs &c.*

Les Chinois diſent que le mot *thé* eſt un mauvais mot de la Province de Fokien, & qu'on devroit prononcer *tcha*, qui eſt le terme de la Langue Mandarine. Ils attribuent au thé des vertus excellentes ; il rétablit, diſent-ils, la conſtitution du ſang, & diminue les vertiges ; il convient dans la néphrétique & aux hydropiques, parce qu'il eſt diurétique, il guérit les rhumes catarreux ; mais il empêche le ſommeil, ſur-tout dans ceux qui en boivent beaucoup lorſqu'il n'y ſont pas habitués : le thé facilite la digeſtion. On prétend que les Chinois ſont exempts de la goutte, de la ſciatique & de la pierre, par le grand uſage qu'ils font du thé : c'eſt encore le premier antidote dans le Japon, contre la foibleſſe de la vue & les maladies des yeux, qui ſont très-fréquentes dans ce pays.

Quoique cette plante ne ſoit pas dépourvue de toute vertu, comme le prétendent quelques perſonnes, il eſt conſtant qu'elle ne poſſede pas les propriétés ſans nombre que les Chinois lui aſſignent. On ſait par expérience que le thé, pris en ſubſtance ou en infuſion dans l'eau ou dans du lait, eſt utile dans les flux de ventre & dyſſenteriques, & qu'il excite la ſueur ; mais d'un autre côté on a obſervé dans les Indes & en Hollande, que les grands buveurs de thé à l'eau ſont maigres, & ont quelquefois des mouvemens convulſifs : ceux au contraire qui ne prennent du thé au lait que comme remede, en ſont très-ſoulagés dans les rhumes. L'uſage fréquent du thé ou plutôt de l'eau chaude, détruit l'eſtomac, le ton & le reſſort du genre nerveux. Cette boiſſon détruit auſſi les digeſtions de ceux qui en font un uſage habituel & journalier.

On doit encore obſerver que le thé contient des parties volatiles qu'il eſt utile de conſerver, ſoit en le deſſéchant lentement quand on l'a recueilli, ſoit en le faiſant infuſer dans des théieres couvertes, avec de l'eau bouillante, comme nous avons dit ci-deſſus. Ceci étant, on ſeroit tenté de croire que les feuilles fraîches du thé devroient être préférées dans l'uſage qu'en font les Chinois & les Japonois ; mais ſuivant *Kæmpfer*, les feuilles non deſſéchées ſont d'une amertume déſagréable, narcotiques, ennemies du cerveau qu'elles troublent, & des nerfs auxquels elle cauſent des tremblemens. Ce n'eſt que par l'exſiccation qu'elles perdent toutes ces mauvaiſes qualités. M. *Haller* prétend que le thé par lui-même eſt aſtringent, puiſqu'il donne de l'encre avec le vitriol de mars ;

mais ce n'eſt pas de la nature de la plante que dépend, dit-il, l'effet de la boiſſon.

THÉ D'EUROPE. *Voyez* VÉRONIQUE MALE.

THÉ DE FLANDRES. Des Colporteurs appellent ainſi une eſpece de thé de la Chine, dont on a déjà tiré une légere teinture dans le Pays-Bas, & même en Angleterre : on en vend beaucoup en France & en Allemagne, aux gens du peuple dans les campagnes où l'on fait un grand uſage de thé. Ce thé eſt à grand marché : ſes feuilles ſont grandes, & reſſemblent à celles du thé vert infuſé : quelquefois on y mélange des feuilles de *ſainfoin*. Voyez ce mot.

THÉ DE FRANCE ou DE PROVENCE Les Hollandois donnent ce nom, tant à Batavia qu'à la Chine, & dans le reſte de l'Inde Orientale, à la petite ſauge qu'ils font ramaſſer ſur nos côtes de Provence. On fait dans l'Inde un grand cas de ce thé François ; & les Hollandois le vantent extraordinairement aux Indiens. *Voyez à l'article* SAUGE

THÉ DU FORT SAINT-PIERRE, *cuambu*. C'eſt une eſpece de *cariophyllata*, qui pouſſe une tige haute de trois ou quatre pieds, droite, grêle, carrée & cannelée, rameuſe & d'un vert pourpre : ſes feuilles ſont oblongues, pointues, s'élargiſſant vers le milieu, & ayant la figure d'un fer de pique, un peu velues, dentelées en leurs bords, diſpoſées par cinq le long d'un nerf, de couleur verte obſcure ; ſes fleurs naiſſent aux ſommets des branches : elles ſont en bouquets à fleurons jaunes ; il leur ſuccede de petites têtes rondes, garnies de deux crochets qui s'attachent aux habits des paſſans : elles contiennent des ſemences longuettes & dentées à leur ſommet ; ſes racines ſont menues, rameuſes & filamenteuſes, d'une odeur de girofle quand on les concaſſe. Cette plante eſt déterſive, inciſive, atténuante, céphalique, vulnéraire, propre pour diſſoudre le ſang caillé, priſe en décoction ou en poudre : on s'en ſert à la Martinique, ſur-tout au Fort Saint-Pierre, comme nous nous ſervons ici du thé.

THÉ DE LA MARTINIQUE. On y donne ce nom a deux eſpeces de plantes dont l'une s'appelle *cuambu*, & dont nous venons de parler dans l'article précédent ; l'autre eſt appelée THÉ D'AMÉRIQUE ou THÉ DE LA RIVIERE DE LIMA, *capraaria Peruviana agerati*, *foliis abſque pediculis*. C'eſt un arbriſſeau originaire du Pérou, mais qui n'y eſt connu que depuis 1709 : ſes qualités qui ſont les mêmes que celles du thé de la

Chine, firent bientôt abandonner celui-ci aux Péruviens, pour ne ſe ſervir que de celui qu'ils avoient chez eux. Le Pere *Feuillée* aſſure qu'en 1711 on n'y parloit plus dans ce pays que du thé de la riviere de Lima. La racine ligneuſe de cet arbriſſeau, de même que les fibres & le chevelu dont elle eſt chargée, eſt couverte d'une écorce griſâtre & fort mince. Sa tige ligneuſe eſt haute d'environ deux pieds, pouſſant pluſieurs rameaux à la hauteur de ſept ou huit pieds, grêles, d'un verd cendré, chargés de beaucoup de petites feuilles alternes, dentelées en leurs bords, verdâtres, ſucculentes, d'un goût foible de creſſon. Ses fleurs naiſſent des aiſſelles des feuilles: elles ſont d'une ſeule piece, découpées profondément en cinq parties, blanches; leur piſtil devient un fruit diviſé en deux loges qui renferment des ſemences menues comme de la pouſſiere & griſâtres. Cet arbriſſeau croît aux lieux pierreux, & près du rivage de la mer: les habitans de la Martinique & du Pérou ſe ſervent de ſa feuille comme nous nous ſervons du thé ordinaire; mais elle ne donne pas à l'eau une teinture ſi forte que celle du *cuambu*.

THÉ DU MEXIQUE ou AMBROISIE DU MEXIQUE, *botris aut chenopodium ambroſioïdes Mexicanum*. Plante étrangere, fort utile pour les femmes en couches, & pour les crachemens de ſang. Nous en avons parlé à la ſuite du mot Botrys, à l'article Botrys du Mexique.

THÉ ou CASSINE DE LA MER DU SUD. *Miller* dit que les Indiens de ces contrées en font grand cas, & que c'eſt preſque le ſeul remede dont ils faſſent uſage à la Caroline. Dans un temps fixe de l'année, ils accourent de fort loin ſur les bords de la mer, dont cette ſorte de *caſſine* n'eſt jamais éloignée: ils prennent ſa feuille, la mettent dans une chaudiere pleine d'eau, qu'ils font bouillir ſur le feu. Quand la décoction en eſt ſuffiſamment faite, ils s'aſſeient autour de la chaudiere, & chacun en avale dans une grande taſſe qui fait la ronde: ils continuent l'uſage de cette infuſion pendant deux ou trois jours; elle a la propriété de les faire vomir ſans effort, ſans douleur, ſans tranchées, & ſans qu'ils ſoient obligés de ſe baiſſer. Lorſqu'ils ſe croient aſſez purgées, ils ſe chargent tous d'une braſſée des feuilles de *caſſine*, & s'en retournent dans leurs habitations.

M. *Frezier* dit que les Eſpagnols uſent de ce remede contre les exhalaiſons des mines du Perou, & qu'on en fait grand uſage à Lima, où on l'apporte ſeche & preſque réduite en poudre. On met ſa feuille dans une taſſe de callebaſſe montée en argent, qu'on appelle *maté*: on y ajoute

du ſucre, & l'on arroſe le tout d'eau chaude, qu'on boit ſans donner le temps à l'infuſion de ſe faire. Pour ne pas avaler les feuilles, on ſe ſert d'un chalumeau qui a une boule percée de trous à ſon extrémité. Ce chalumeau fait la ronde : on remet du ſucre & de l'eau ſur la feuille, quand la taſſe eſt vide : au lieu du chalumeau, qu'on appelle *bombilla*, d'autres enlevent les feuilles avec une petite écumoire appellée *apartador*: cette liqueur eſt préférée au thé : elle a un goût plus agréable ; l'uſage en eſt ſi commun, que les habitans les plus pauvres en prennent le matin & même à toute heure du jour. Le commerce de ce *thé du Sud*, ſe fait à Santa-fé : on l'apporte par la riviere de la Plata. On en diſtingue deux eſpeces : l'une appellée *yerva de Palos*, & l'autre *yerva de Camini* ; celle-ci, qui vient du Paraguay, ſe vend la moitié plus cher que l'autre. On aſſure qu'on en tire tous les ans plus de deux cents cinquante mille livres peſant : ce détail nous porte à croire que l'*apalachine* & l'*herbe du Paraguay*, ſont les deux plantes qui forment les deux eſpeces de *caſſine* ou *thé de la mer du Sud*. Voyez THÉ DES APALACHES & THÉ DU PARAGUAY. *Voyez auſſi* YERVA CAMINI.

THÉ ou HERBE DU PARAGUAY ou MATTE. Plante qui, ſelon quelques-uns, pourroit être miſe au nombre des caſſines ou thé des Apalaches, parce qu'elle en a l'odeur & le goût.

Les Miſſionnaires établis dans le Paraguay en font un commerce ſi conſidérable avec leurs voiſins Méridionaux, & ſur-tout avec les Eſpagnols, qu'ils en tirent en échange de quoi fournir à toutes les eſpeces de beſoin de leur pays ; ils ont l'attention de ne le vendre qu'en poudre groſſiere, afin de déguiſer la forme des feuilles qui compoſent ce thé dont on fait tant d'uſage dans le Pérou, en Eſpagne, &c. Il paroît cependant que c'eſt le *thé de la mer du Sud*, peut-être celui qu'on appelle *thé de la riviere de Lima* ; voyez ces mots. M. *de Bougainville* nous a donné une boîte de ce thé dont il a rapporté une grande proviſion en France, lors de ſon voyage dans la mer du Sud & à l'île Taïti ; il nous a fait boire de ce thé à la maniere des Paraguays, c'eſt-à-dire, avec le chalumeau, comme il eſt dit à l'article ci-deſſus, & nous l'avons trouvé d'une odeur & d'une ſaveur très-agréables.

Comme cette herbe eſt très-rare en Europe, l'on peut y ſubſtituer le *viburnum pinni-folium* de *Linnæus*, comme ayant les mêmes vertus. Souvent dans le Paraguay & dans le Chili on y ſubſtitue l'herbe appellé *acioca* ; voyez ce mot. Voici ce qu'on lit dans l'Encyclopédie concernant

l'*herbe du Paraguay*. Ce thé croît dans le Maracayan au Paraguay ; c'eſt la feuille d'un arbre grand comme un pommier, elle reſſemble à la feuille d'un oranger, & ſon goût approche de celui de la mauve ; on appelle *caacuys* la feuille en bouton, *caamini* la feuille parfaite, & *caaguazu* ou *yerva de palos* la feuille avec ſa côte : l'arbre croît dans des fonds marécageux.

THÉ DE LA RIVIERE DE LIMA. *Voyez à l'article* THÉ DE LA MARTINIQUE.

THÉ DE SUISSE ou THÉ DE GLARNER. *Voy.* FALLTRANCHS.

THÉCA. Faux chêne du Malabar, dont on trouve des forêts ; ſon tronc eſt gros & grand, revêtu d'une écorce rude, épaiſſe & cendrée ; il pouſſe beaucoup de branches noueuſes & quadrangulaires ; ſa racine eſt rougeâtre ; ſes feuilles qui naiſſent par paires, ſont grandes, épaiſſes & d'un goût acide ; ſes fleurs ſont petites, odorantes, blanches & à ſix pétales arrondis ; elles ſont ſuivies par des fruits ſiliqueux qui contiennent chacun quatre ſemences d'un goût amer. Les Indiens emploient ſon bois, qui eſt blanchâtre & dur, dans la conſtruction de leurs Temples. La feuille du théca donne une liqueur qui ſert à teindre leurs cotons & leurs ſoies en pourpre : on mange cette même feuille, & on en fait un ſirop qui guérit les aphtes. Les fleurs de cet arbre bouillies dans le miel du pays, ſont un remede contre la rétention d'urine & l'hydropiſie.

THÉRÉBENTINE ou TÉRÉBENTHINE DE CHIO ou DE SCIO & DE VENISE ; *voyez à l'article* MÉLEZE *& à la ſuite du mot* PISTACHIER. A l'égard des autres ſortes de térébenthines ordinaires, *voyez aux mots* PIN & SAPIN. Le bijon & la perine vierge ne ſont que des térébenthines très-pures & très-fluides, qu'on retire du pin. Le térébinthe fournit auſſi une eſpece de térébenthine.

On trouve quelquefois dans les boutiques une térébenthine de Perſe ; mais toute celle que nous avons vue ſous ce nom eſt fort inférieure à celle qui eſt en uſage parmi les Orientaux, & qui n'eſt pas différente de celle de Chypre ou de Chio : on la recueille dans les montagnes & dans les déſerts aux environs de Smachia dans la Médie, de Schiras dans la Perſe, dans les territoires de Luriſtan & de Larens, & ſur-tout dans la montagne qui eſt auprès du village célebre de Majin, éloigné d'une journée de Sjiraſo, où il naît des térébinthes ou des piſtachiers ſauvages en grande abondance.

Les habitans retirent beaucoup de cette liqueur réſineuſe qui découle

pendant la grande chaleur, de l'arbre auquel on a fait une térébration (trou de tariere) ou d'elle-même par les fentes & les nœuds des ſouches qui ſe pourriſſent. Ils font un peu cuire cette liqueur à un feu lent, & ils la verſent avant qu'elle commence à bouillir; étant réfroidie, elle a la couleur & la conſiſtance de la poix blanche.

Cette térébenthine ne ſert aux Orientaux, dit *Kæmpfer*, que de maſticatoire. Les femmes qui demeurent en deçà du fleuve Indus, en ont toujours dans la bouche, de ſorte qu'elles ne peuvent guere s'en paſſer quand une fois elles y ſont accoutumées. On dit qu'en attirant la lymphe elle ôte les fluxions, donne de la blancheur & de la fermeté aux dents, excite l'appétit & procure à l'haleine une odeur agréable; on en trouve part-tout dans les boutiques & chez les Parfumeurs en Turquie, en Perſe & en Arabie ſous le nom Turc de *ſakkis*, & ſous le nom Perſan de *konderuum*.

Les habitans du mont Benna en Perſe retirent la réſine du térébinthe en brûlant le bois même; de ſorte qu'elle acquiert par-là une couleur d'un rouge-brun. Les Peintres du pays ſe ſervent de cette réſine qui eſt dure, friable & brillante. On en trouve dans les boutiques ſous le nom de *ſiſah Benna*, c'eſt-à-dire, noir du mont Benna, ou *rengi ſulah*, c'eſt-à-dire, couleur de ſulah.

Toutes les térébenthines ſont diſcuſſives, réſolutives, déterſives & propres à réunir les levres des plaies récentes; elles ſont intérieurement balſamiques & vulnéraires, & conviennent dans les exulcérations des viſceres; elles excitent l'urine & lui donnent l'odeur de violette, quand même on ne toucheroit cette réſine que du bout du doigt, ou qu'on reſteroit pendant quelque temps dans un endroit où il ſe trouveroit de cette ſubſtance à découvert ou employée en vernis. La térébenthine eſt auſſi d'un grand uſage dans la gonorrhée, les fleurs blanches & les engelures.

THÉRÉBINTE, *terebinthus vulgaris*. Arbre de hauteur médiocre, qui croît naturellement dans l'île de Chio, dans l'Italie & dans les parties méridionales de la France & de l'Eſpagne; ſon bois eſt dur, très-réſineux & reſſemble à celui du lentiſque; ſon écorce eſt griſe & cendrée, on la vend quelquefois pour du véritable *narcaphte*; voyez ce mot. Ses feuilles ſont vertes, annuelles & tombent en hiver; elles ſont rangées pluſieurs ſur une côte qui eſt terminée par une ſeule feuille: les fleurs ſont des eſpeces de chatons ou grappes: les fruits naiſſent ſur des pieds ou tiges qui ne portent point de fleurs, ce ſont des baies griſâtres, ovalaires, viſqueuſes

viſqueuſes au toucher, & qui teignent les mains d'une couleur bleue-verdâtre. Parmi ces arbres il en vient plus de mâles que de femelles; auſſi a-t-on ſoin de les enter pour avoir plus de fruits : il réuſſit également dans les terrains pierreux & entre les rochers. On fait des inciſions au tronc qui a quinze à dix-huit pouces de tour, & aux groſſes branches de cet arbre pour en retirer la réſine aromatique & fluide qui en découle alors; cette opération ſe fait en Juillet. Souvent cette réſine diſtile naturellement des veſſies qui paroiſſent comme autant de loupes à l'extérieur de l'arbre; mais il paroît plus qu'eſſentiel de faire des ſaignées à tous les arbres qui abondent en ſuc propre & réſineux, autrement cette liqueur venant à ſe répandre dans l'intérieur de l'arbre, en arrête la végétation & le fait mourir. On eſtime le fruit, les feuilles & l'écorce du térébinthe propres à arrêter le cours de ventre, pour exciter l'urine & la ſemence; il y a des contrées où l'on ſale le fruit pour le conſerver & le manger enſuite. Il paroît que le térébinthe eſt d'une longue durée, on en voit en Italie qui ſont très-vieux; & *Joſeph*, l'Hiſtorien, rapporte au *Livre* 5, *chapitre* 31 *de la Guerre des Juifs*, que l'on voyoit de ſon temps à ſix ſtades de la ville d'Ebron un térébinthe qui exiſtoit depuis la création du monde. Le térébinthe n'eſt véritablement que l'arbre déſigné ſous le nom de *piſtachier ſauvage*; voyez ce mot.

THÉOMBROTION. Eſpece de ſimple qui entroit dans la potion que *Démocrite* preſcrivoit aux femmes & aux hommes pour avoir de beaux & de bons enfans. *Leclerc, Hiſt. de la Médec. p.* 97 *Edit de* 1729.

THERMES, *thermæ*. Nom donné en Hiſtoire naturelle aux citernes où ſe trouvent des bains tiedes ou des eaux naturellement chaudes. Les degrés de chaleur de ces eaux ſont peu conſtans; il y en a où l'on pourroit faire cuir des œufs, d'autres ſont à peine tiedes; ces différences dépendent de la nature des mélanges dans ces eaux, de leurs proportions & de la diſtance que les eaux ont à parcourir dans les ſouterrains. Ceci rend raiſon auſſi de la cauſe qui fait que telle eau minérale eſt plus ou moins dégoutante & purgative qu'une autre : *voyez à l'article* EAU.

Les Anciens ont auſſi appellé *thermes* la borne ou le tronc d'arbre placés dans les champs pour ſervir de ſéparation entre les héritages. Ces bornes furent miſes au nombre des Dieux par les Romains : leur culte alloit juſqu'à l'adoration; on couronnoit ce Dieu de fleurs, on l'emmaillotoit avec des linges on lui offroit des ſacrifices de fruits, d'agneaux, de cochons de lait. Il faut avouer, dit un Auteur moderne, que ce Dieu

pacifique, dont les fonctions avoient pour objet le partage des biens, la poſſeſſion des héritages & la tranquilité publique, étoit un des plus utiles de l'antiquité.

THIARE; *voyez à l'article* Buccin On trouve à l'île de France une thiare fluviatile; d'un vert foncé, à ſept orbes couronnés de tubercules aigus en forme d'épines. Celles de la riviere de S. Thomé aux Indes orientales ſont de couleur fauve.

THIN. Les anciens Auteurs, & ſur-tout les Médecins Arabes, ont déſigné par ce mot les terres bolaires d'uſage en Pharmacie: *voyez* Bols.

THLASPI ou TARASPIC. Des diverſes eſpeces de thlaſpi connues, nous ne citerons que les trois ſuivantes, qui ſont les ſeules d'uſage.

1°. Le Thlaspi ou Taraspic ordinaire, appellé par quelques-uns Moutarde ou Senevé sauvage, *thlaſpi vulgatius*. Cette plante croît aux lieux incultes, pierreux & ſabloneux, mais expoſés au ſoleil, quelquefois entre les blés, & ſur les toits & contre les murailles. Sa racine eſt aſſez groſſe & fibreuſe, ligneuſe, blanche & un peu âcre; elle pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, velues, roides rameuſes, garnies de feuilles ſans queue, pyramidales, cernelées en leurs bords, d'un vert blanchâtre & d'une ſaveur âcre & piquante: ſes fleurs qui paroiſſent en Mai, ſont petites, blanches, nombreuſes, compoſées chacune de quatre pétales en croix, avec ſix étamines à ſommets pointus: à ces fleurs ſuccedent des fruits arrondis, applatis, en bourſe, ailés & échancrés par le haut, diviſés en deux loges, qui contiennent des graines applaties, d'un rouge noirâtre, d'un goût âcre & brûlant, comme la moutarde & le creſſon alenois; elles mûriſſent en Juin. On nous en apporte du Languedoc & de la Provence, parce qu'elle eſt plus forte & mieux nourrie qu'en nos pays tempérés.

2°. Le Thlaspi des champs a large silique, *thlaſpi arvenſe ſiliquis latis*. Cette plante, qui dure depuis le commencement du printems juſqu'à la fin de l'automne, croît aſſez par-tout. Sa racine eſt petite & oblique, d'un goût légumineux, un peu amer: ſes tiges ſont hautes d'un pied, anguleuſes, cannelées & ailées; les feuilles ſont longues, larges, liſſes, dentelées, d'un vert noirâtre, d'un goût âcre, & d'une odeur qui tire ſur celle de l'ail; ſes fleurs naiſſent à la fin d'Avril, comme en épi, aux ſommités des tiges, petites, blanches, reſſemblantes à celles de la bourſette, & compoſées chacune de quatre feuilles diſpoſées en croix: elles ſont ſuivies par des ſiliques larges, un peu renflées dans le milieu, d'ailleurs

ſemblales aux précédentes, ainſi que les ſemences qui ſont d'un rouge-brun. M. *Haller* dit que c'eſt ce thlaſpi dont on fait de petits monceaux dans les greniers ; ſon odeur en écarte les charançons.

3°. Thlaspi a odeur d'ail, *thalſpi allium redolens.* Ulyſſe Aldrovande eſt le premier qui ait parlé de cette plante : il l'a nommée *ſcorodothlaſpi*, c'eſt-à-dire *Thlaſpi ſentant l'ail.* On la cultive dans les jardins curieux : elle produit des fleurs & des ſiliques dans le mois de Juillet. Sa racine eſt ſimple, peu fibreuſe : elle pouſſe beaucoup de feuilles, qui reſſemblent à celle de la paquerette, & dont quelques-unes ſont légérement laciniées ; d'autres entourées de petites dents ; d'autres ne ſont, ni dentées, ni découpées, portées ordinairement ſur de longues queues, nerveuſes & vertes. Du milieu de ces feuilles s'élevent de petites tiges, revêtues de feuilles qui les embraſſent alternativement. Ces tiges, portent en leurs ſommités des fleurs en croix, comme les précédentes : les fruits ſont des eſpeces de bourſes ovales, qui contiennent des graines arrondies & applaties. Toute la plante a une odeur d'ail très-ſenſible, même ſans qu'on y touche, & un goût de légume agréable qui laiſſe un peu d'âcreté dans la bouche.

La ſemence de ces trois eſpeces de thlaſpi ſert également en Médecine : elle a une ſaveur âcre, piquante, qui laiſſe dans la bouche un goût d'ail ou d'oignon : on la regarde comme inciſive, déterſive & apéritive, propre à procurer les menſtrues, à diſſoudre le ſang caillé, à faire mûrir & déterger les abcès internes. On en prend un demi-gros dans un véhicule convenable. Les femmes groſſes ne doivent pas en uſer, dans la crainte d'avorter : on peut ſe ſervir de cette ſemence en guiſe de maſticatoire, pour décharger le cerveau d'une pituite ſurabondante ; elle mondifie & déterge les ulceres externes : c'eſt un des ingrédiens de la grande thériaque.

THON, *thunnus.* Poiſſon de mer, maſſif & ventru, couvert de grandes écailles & d'une peau déliée : on le place dans le genre du maquereau : il a le muſeau pointu & épais, les dents aiguës & petites, les ouies doubles, deux nageoires auprès des ouies & le dos noirâtre : ſa queue eſt large & formée, dit *Lémery*, en croiſſant ; c'eſt en elle que conſiſte ſa force & ſa défenſe.

Ce poiſſon eſt naturellement fort craintif, & il ſuffit de faire beaucoup de bruit, ou qu'il tonne pour le faire ſauver & jeter étourdiment dans les foſſes où les filets ſont tendus : il habite les lieux limoneux de

la mer; il mange de l'algue & de plusieurs autres plantes maritimes; il va toujours en troupe. On connoît qu'il approche, par le bruit qu'il fait en agitant violemment l'eau de la mer par où il passe. La vîtesse avec laquelle nagent les thons & plusieurs autres poissons, & la durée constante de cette vîtesse, ne paroîtroient pas vraisemblables, si elles n'étoient pas bien connues. M. *le Chevalier de Chimbaud*, étant parti de la Martinique pour France par la voie de Marseille, dit que dans cette traversée, qui fut de plus de cent jours, il rencontra une quantité prodigieuse de thons qui l'accompagnerent pendant quarante-sept jours: ils disparurent tous au moment que l'on quitta l'Océan pour entrer dans le détroit de Gibraltar.

Cependant le thon se trouve en abondance dans la Méditerranée, & principalement sur les côtes de la Provence: on y en prend qui pesent jusqu'à cent vingt livres & plus. On a préparé pour cela une pêcherie qu'on appelle *madrague*: on l'y prend avec une espece de rets ou de gros filet, qu'on appelle *thonnaire*. Il n'ose sortir de ce filet, & principalement lorsqu'on a trouvé le moyen de le faire coucher sur le dos: il meurt en peu de temps quand il est pris. Il se fait aussi une pêche abondante de thon sur les côtes de Basques & de Labour, dans le ressort de l'Amirauté de Bayonne: cette pêche commence à la mi-Avril, & se continue jusqu'au commencement d'Octobre; là elle se fait à la ligne, le bateau toujours à la voile; l'hameçon est recouvert d'un vieux linge ou d'un petit sac taillé en forme de sardine, dont les thons sont fort friands: comme ce poisson est vorace, il gobe aussi-tôt l'hameçon; chaque bateau ramene quelquefois cent cinquante thons.

La chair du thon ressemble à celle d'un veau: l'endroit le plus délicat est la poitrine. Quand il est nouvellement pêché, & qu'on le coupe aussi-tôt, sa chair est rouge: elle est ferme, très-bonne à manger & nourrissante; on la mange rôtie; on la sale aussi pour la conserver, ou on la marine étant cuite avec l'huile de Provence & le sel. On transporte par-tout de ce poisson mariné & dépecé par tronçons, sous le nom de *thonnine*.

THORE ou THORA, *ranunculus cyclaminis folio, asphodeli radice*, est une espece d'aconit mortel ou de renoncule, qui pousse de sa racine deux ou trois feuilles presque rondes, semblables à celles du cyclamen ou pain de pourceau, mais une fois aussi grandes, dentelées en leurs bords: il s'éleve d'entr'elles une tige garnie en son milieu d'une

ou de deux feuilles, pareilles à celles d'en bas, mais ſans queue. Les fleurs naiſſent à l'extrémité de la tige, compoſées chacune de quatre feuilles jaunes, diſpoſées en roſe. Le fruit eſt arrondi & formé de pluſieurs ſemences plates, ramaſſées en maniere de tête. Sa racine eſt à petit navet comme l'aſphodele.

Cette plante contient de l'huile, & un ſel âcre & corroſif. On ſe ſert de ſon ſuc pour empoiſonner les fleches & autres armes dont on tue les loups, les renards & les autres bêtes nuiſibles: elle croît ſur les Alpes; priſe intérieurement, c'eſt un poiſon dangereux.

On prétend que les Eſpagnols, dans le temps que l'arbalête étoit leur arme principale, empoiſonnerent leurs fleches comme ils firent en 1550 dans leur combats contre les Maures, en ſe ſervant du ſuc d'une eſpece d'aconit qui vient au voiſinage de Grenade, & qu'on nomme, par cette raiſon dans le pays, *herbe d'arbalête:* ils ſe ſervirent auſſi du ſuc de l'hellebore noir qui croît dans les montagnes de Caſtille. L'effet de ces deux poiſons, inſinués dans le ſang, produit dit-on, le vertige, des engourdiſſemens, l'enflure du corps & la mort. M. *Haller* obſerve que le thora paſſe communément dans les Alpes pour la plante appellée cabaret (*aſarum*) & qu'on le prend intérieurement pour un émétique; mais l'aſarum n'eſt point le thora.

Il croît communément dans les mêmes Alpes une plante nommée *anthore*, que l'on regarde comme l'antidote ſpécifique du poiſon de cette plante; ce qui lui a fait donner le nom d'*anthore* ou *antithore*. M. *Haller* prétend qu'il n'y a rien de réel dans cette idée; l'anthora étant une eſpece d'aconit, ne peut être que ſuſpecte.

On peut obſerver que l'une & l'autre croiſſent ſur les Alpes. *Voyez* ACONIT & ANTHORE.

THOUAROU; c'eſt l'hirondelle de mer qui ſe trouve à la Jamaïque. *Voyez* HIRONDELLE DE MER.

THOUYOU ou TOUYOU, *rhea*. Nom donné à un genre d'oiſeau ſeul de ſon eſpece, & qu'on appelle improprement *autruche d'Amérique:* le caractere du touyou eſt d'avoir trois doigts antérieurs, & point par derriere, ayant d'ailleurs le plumage & le volume du corps d'une médiocre autruche: ſes plumes ne lui ſervent point pour le vol. Cet oiſeau n'a point de queue: ſes yeux ſont fort noirs, & ſes doigts ſont armés d'ongles épais, obtus & noirs: au talon ſe trouvent des calloſités très-ſaillantes & arrondies. Cet oiſeau eſt tout à la fois frugivore & carnivore; on le trouve dans la Guiane & au Breſil.

Cet oiſeau, dit M. *de Buffon*, ſans être tout-à fait auſſi gros que l'autruche, eſt le plus gros oiſeau du Nouveau Monde; les vieux ont juſqu'à ſix pieds de haut: ſon corps eſt de forme ovoïde, & paroît preſque entiérement rond, lorſqu'il eſt entiérement revêtu de ſes plumes; ſes ailes ſont très-courtes, & inutiles pour le vol, quoiqu'on prétende qu'elles ne ſoient pas inutiles pour la courſe: il a ſur le dos & aux environs du croupion de longues plumes qui lui tombent en arriere & recouvrent l'anus; il n'a point d'autre queue; tout ce plumage eſt gris ſur le dos & blanc ſur le ventre: c'eſt un oiſeau très-haut monté, ayant trois doigts à chaque pied, & tous trois en avant; car on ne doit pas regarder comme un doigt ce tubercule calleux & arrondi qu'il a en arriere, & ſur lequel le pied ſe repoſe comme ſur une eſpece de talon. On attribue à cette conformation la difficulté qu'il a de ſe tenir ſur un terrain gliſſant, & d'y marcher ſans tomber; en récompenſe il court très-légérement en plaine campagne, élevant tantôt une aile, tantôt une autre avec des intentions qui ne ſont pas encore bien éclaircies. *Marcgrave* prétend que c'eſt afin de s'en ſervir comme d'une voile pour prendre le vent: *Nierembberg* dit que c'eſt pour rendre le vent contraire aux chiens qui le pourſuivent: *Piſon* & *Klein* croient que c'eſt pour changer ſouvent la direction de ſa courſe, afin d'éviter par ces zig-zags les fleches des Sauvages; d'autres enfin veulent qu'il cherche à s'exciter à courir plus vîte, en ſe piquant lui même avec une eſpece d'aiguillon dont ſes ailes ſont armées; mais quoi qu'il en ſoit des intentions des touyous, dit M. *de Buffon*, il eſt certain qu'ils courent avec une très-grande vîteſſe, & qu'il eſt difficile à aucun chien de chaſſe de pouvoir les atteindre: on en cite un qui ſe voyant coupé ſe jeta avec une telle rapidité, qu'il en impoſa aux chiens, & s'échappa vers les montagnes: dans l'impoſſibilité de les forcer, les Sauvages ſont réduits à uſer d'adreſſe & à leur tendre des pieges pour les prendre. On peut conjecturer que ces oiſeaux, ayant le même inſtinct que celui des autruches, qui eſt d'avaler des pierres, du fer & autres corps durs, ils ſont auſſi frugivores comme les autruches; & que ſi les touyous mangent quelquefois de la chair, c'eſt, ou parce qu'ils ſont preſſés par la faim, ou qu'ayant les ſens du goût & de l'odorat obtus comme l'autruche, ils avalent indiſtinctement tout ce qui ſe préſente. Sous les zones brûlantes ces oiſeaux ne couvent point leurs œufs, mais bien ſous celles où il fait moins chaud: on prétend que le mâle ſe charge de ce ſoin; ce qui aura donné lieu à cette aſſertion, c'eſt qu'on aura trouvé à quelques

couveuſes des teſticules, & peut-être une apparence de verge, comme on en voit à l'autruche femelle. Les jeunes touyous qui viennent de naître ſont ſi familiers, qu'ils ſuivent la premiere perſonne qu'ils rencontrent; mais en vieilliſſant, ils acquierent de l'expérience & deviennent ſauvages. Il paroît qu'en général leur chair eſt un aſſez bon manger, non cependant celle des vieux, qui eſt dure & de mauvais goût. On pourroit perfectionner cette viande en élevant des troupeaux de jeunes touyous, ce qui ſeroitfacile, vu la diſpoſition qu'ils ont à s'apprivoiſer, les engraiſſant & employant tous les moyens qui ont réuſſi à l'égard des dindons, qui viennent également des climats chauds & tempérés de l'Amérique. Les plumes des touyous ne ſont point à beaucoup près auſſi belles que celles des autruches.

THRAN. Dans tout le commerce du Nord on donne ce nom à l'huile de poiſſon faite par une ſorte de diſtillation. Celle que l'on tire de la graiſſe de baleine non bouillie, s'appelle *thran clair;* & l'autre, qui vient de la graiſſe bouillie, eſt nommée *thran brun.*

Le meilleur thran eſt celui qui eſt pur, & qui dégoutte des foies des cabéliaux, des chiens marins & d'autres poiſſons. C'eſt pour cet effet que les Iſlandois ont grand ſoin d'amaſſer tous ces foies dans des tonneaux, où ils les laiſſent fondre pendant environ ſix ſemaines. Ils ôtent au bout de ce temps tout le thran qui en a exſudé ou diſtillé de lui-même, & le mêlent, ſans le faire bouillir, avec le thran clair de baleine pour le rendre meilleur. Ils font enſuite bouillir le reſte, qu'ils ajoutent au thran brun, & trafiquent l'un & l'autre avec les Marchands Danois.

Les Norwégiens font auſſi beaucoup de thran avec des foies de dorchs (dorques) & de cabéliaux, lorſqu'ils fendent ces poiſſons pour en faire du ſtocfiſch. Ils expoſent ces foies au grand air, & en laiſſent dégoutter la graiſſe.

Les François les imitent à cet égard ſur les bancs de Terre-Neuve, où ils tirent auſſi du thran des foies de leurs morues. *Conſultez Anderſon, Hiſtoire Naturelle d'Iſlande, pag.* 206.

THURON ou THURUS. animal quadrupede, qui eſt le *thur* des Polonois, l'*urus* de pluſieurs Naturaliſtes, & l'*aurochs* de M. *Briſſon.* Voyez AUROCHS.

THUYA: *voyez* ARBRE DE VIE.

THYM ou THIM, *thymus aut thymum.* Plante ou ſous-arbriſſeau dont on diſtingue pluſieurs eſpeces, qu'on pourroit dans le beſoin ſubſtituer

les unes aux autres : mais nous nous bornerons à décrire les trois ſuivantes, qui ſont principalement d'uſage, ſoit en Médecine, ſoit dans les alimens.

1°. Le THYM DE CRETE OU DE CANDIE, *thymum Creticum verum.* C'eſt le thym de Diſcoride ou des Anciens. Cette plante, dont l'odeur eſt fort agréable, naît très-communément en Candie dans l'île de Corfou, dans toute la Grece, en Sicile dans les endroits arides, ſur les collines pierreuſes de ces îles & le long des côtes maritimes tournées au Midi, même en Eſpagne.

On la cultive dans les jardins des Curieux ; mais elle eſt rare dans nos climats tempérés, où elle eſt fort difficile à élever. Sa racine eſt dure, un peu ligneuſe & fibreuſe : elle pouſſe un ſous-arbriſſeau, qui croît ſouvent juſqu'à la hauteur d'un pied, diviſé en pluſieurs rameaux, grêles, ligneux, blancs, garnis de feuilles oppoſées, menues, étroites, blanchâtres & d'un goût âcre. Ses fleurs naiſſent au mois de Juin en maniere de tête ou en épis courts aux ſommets des rameaux ; leur couleur purpurine varie ſuivant le terrain : elles ſont formées en gueule ; chacune d'elles eſt un tuyau découpé par le haut en deux levres ; il lui ſuccede quatre ſemences arrondies, renfermées dans une capſule qui a ſervi de calice à la fleur.

2°. Le THYM A LARGES FEUILLES, *thymum vulgare folio latiore.* Cette plante croît naturellement dans les pays chauds : on la cultive dans les jardins, où elle fleurit, comme les autres eſpeces de thym, en Mai, & tout l'été. Sa racine eſt vivace ; ſa tige eſt baſſe, rameuſe ; ſes feuilles ſont petites & étroites, d'un vert obſcur, rarement blanchâtres : ſes fleurs, ſes ſemences, &c. reſſemblent aſſez à celles de l'eſpece précédente.

3°. LE PETIT THYM DES JARDINS, ou le THYM A FEUILLES ÉTROITES, *thymum minus noſtras :* il croît abondamment en Italie, en Provence, en Languedoc & en Eſpagne. On le cultive par tout dans les jardins, qu'il parfume par ſon odeur forte, aromatique & des plus agréables. Cette plante réſiſte aiſément aux rigueurs de l'hiver en certains pays : ſa racine eſt petite, ligneuſe, entourée de fibres, & vivace : elle pouſſe, en maniere de ſous-arbriſſeau, beaucoup de petits rameaux ronds, ligneux, un peu velus, garnis, comme par étages, de petites feuilles, plus étroites que celles du ſerpolet, d'un blanc cendré & d'un goût âcre ; ſes fleurs naiſſent aux ſommités des rameaux en forme d'épis : elles ſont petites & ſemblables, ainſi que ſes graines, à celles des eſpeces précédentes.

THYM SAUVAGE ORDINAIRE. *Voyez à l'article* SERPOLET.

Les eſpeces de thym que nous venons de décrire ont une odeur ſuave & un goût pénétrant, chaud & aromatique : elles contiennent beaucoup d'huile & de ſel eſſentiel : diſons une eſpece de camphre.

La culture du thym eſt des plus faciles : il ſe plaît également dans toutes ſortes de terrains : on doit avoir ſoin de l'arracher de temps en temps pour en diviſer les pieds en pluſieurs touffes enracinées, & les replanter plus profondément, d'autant plus que cette plante pouſſe toujours de nouvelles racines à la ſurface de la terre, & que par conſéquent les anciennes meurent. Les ſupérieures périſſent auſſi durant les ſéchereſſes, quand elles ne ſont pas enterrées. Le thym multiplie auſſi de graines mûries en Juillet : ſes feuilles tombent rarement en hiver. On peut faire avec le thym, dans les jardins, des bordures qu'on tond aux ciſeaux, & il produit un très-bel effet quand il eſt en fleur.

L'uſage du thym eſt intérieur & extérieur. Dans le premier cas il fortifie le cerveau, raréfie les humeurs viſqueuſes, facilite la digeſtion, remédie à l'aſthme : on s'en ſert auſſi en cuiſine pour relever la ſaveur des viandes & du poiſſon, ſur-tout dans les court-bouillons & les ragoûts. Cette plante appaiſe le paroxiſme épileptique, guérit les maux de tête : elle eſt ſalutaire aux vieillards, aux flegmatiques & aux femmes, pour provoquer les regles & les vidanges. Extérieurement le thym eſt réſolutif, ſoulage la goutte ſciatique : on en fait des décoctions aromatiques & céphaliques, dont on ſe ſert en fomentations pour baſſiner les parties nerveuſes & muſculeuſes trop affoiblies ou trop gonflées. Son huile eſſentielle eſt carminative, ſtomachique & diurétique, propre pour le mal de dents qui vient de carie ; il ſuffit d'en imbiber un peu de coton, qu'on introduit dans le trou de la dent malade. Cette même huile, qui eſt anti-apoplectique, excite l'appétit, réſiſte au venin, fait ſuer, & facilite l'accouchement.

THYMELÉE, ou GAROU, ou TRENTANEL, *thymelea*. Son fruit eſt, dans ſa maturité, une ſorte de baie rougeâtre, qu'on appelle *coccus* ou *grain de Gnide*.

Les Teinturiers de Provence donnent le nom de *malherbe* à cette eſpece de thymelée, dont le bois de la racine colore en jaune : *voyez aux mots* BOIS GENTI & MALHERBE. M *le Roy* a publié un uſage peu connu de cette plante appliquée à la peau nue ; elle tire de l'eau ſans former

de veſſie. Cet Auteur a en a trouvé l'effet ſalutaire dans bien des maladies.

THYMIAMA ou TIGNAME. *Voyez* NARCAPHTE.

THYMO ou THYM. Poiſſon de riviere à nageoires molles, qu'on trouve abondamment dans le Teſſin, fleuve de l'Italie. On lui a donné le nom de *thym*, parce que, dit *Rondelet*, il en a l'odeur quand il eſt fraîchement pêché. Il a un pied & demi de longueur : ſa tête eſt petite, ſon ventre avancé ; ſon corps eſt bleu : il a deux nageoires aux ouies, & deux autres au bas du ventre proche de l'anus ; la premiere nageoire du dos eſt grande & rouge, tiquetée de noir : ſa queue eſt large & fourchue.

TIBURIN ou TIBURON. Animal de mer cétacée, oblong & à nageoires cartilagineuſes ; très-cruel, fort vorace, fin, ruſé & avide de chair humaine : il a des dents qui coupent comme un raſoir. Il eſt très-dangereux de ſe baigner dans les endroits où cet animal ſe trouve. Il a trois pointes ſur le dos en forme de pertuiſanes. On dit que l'envie d'attraper quelque corps d'homme leur fait quelquefois ſuivre un vaiſſeau plus de cinq cents lieues, & que dès qu'il meurt un Matelot ou un Eſclave, & qu'on le jette à la mer, on voit auſſi-tôt, & avec horreur, quatre ou cinq de ces affreux animaux qui ſe plongent pour ſaiſir le cadavre, ou qui s'élancent en l'air pour le prendre dans ſa chûte, ils le déchirent & le dévorent en un inſtant. Si quelque autre arrive trop tard, & qu'il prétende avoir part à la proie, il s'élance ſur les autres, le combat s'engage, ils s'attaquent entr'eux avec une fureur incroyable : on leur voit la tête & la moitié du corps hors de l'eau, & ſe porter des coups terribles ; l'agitation que leurs mouvemens impétueux cauſent à la mer, forme le ſpectacle le plus effrayant.

Des Voyageurs rapportent que cet animal de mer eſt ſi goulu, qu'il avale un homme tout entier, & que l'on en prit un du ventre duquel on tira un Negre qu'il venoit d'avaler, & qui vécut encore vingt quatre heures. Il n'eſt pas rare de leur trouver des inſtrumens de fer dans les entrailles.

On rencontre beaucoup de riburons dans la mer des Indes : ils ont plus de vingt pieds de long & dix de circonférence. On dit que le mâle a le membre génital double & long : la femelle a la matrice diviſée en deux ; elle eſt vivipare, & allaite ſon petit comme la femelle de la baleine. Le

tiburon a un double & triple rang de dents bien ſerrées. Il nage d'une vîteſſe extrême, & devance les vaiſſeaux, quelque vent favorable qu'ils aient. On le prend avec un hameçon de fer garni de thon. Quinze hommes ſuffiſent à peine pour le tirer à bord, & il y a du danger quand il a avalé l'hameçon, qu'en s'approchant du vaiſſeau il n'y donne de furieux coups. C'eſt dans ces momens que ſa fureur ſe réveille & qu'il s'agite le plus. Sa peau eſt très-dure, & comme impénétrable aux traits. On trouve dans la tête de cet animal trois ou quatre os pierreux, inſipides, dont on fait aiſément une poudre en les rapant, & qu'on recommande pour la difficulté d'uriner.

On prétend que le tiburon eſt une variété, ou au plus une eſpece de grand chien de mer, dont nous avons parlé à larticle REQUIN : *voyez ce mot*. Les Matelots font auſſi le même uſage de ſa chair, qui eſt capable de donner le cours de ventre à des gens délicats.

Cet animal n'a qu'un inteſtin aſſez grand ; c'eſt d'où lui vient ſa grande voracité : il a le cœur petit, mais ſi vivace, que quand il eſt tiré de ſon corps & coupé en pluſieurs morceaux, il palpite encore.

TIENT-FERME. *Goëdard* donne ce nom à une eſpece de chenille (fauſſe chenille) qui ſe nourrit de feuilles tendres d'ancolie : il eſt difficile de la détacher de deſſus ces feuilles : elle ronge auſſi celles des roſiers & des groſeillers.

Ces fauſſes chenilles ſont très-communes. Ce qu'il y a de particulier, c'eſt qu'elles ne craignent ni la pluie, ni le vent, ni le froid : elles ſe métamorphoſent en une eſpece de mouche noire.

TIERCELET, autrement dit MOUCHET ou EMOUCHET ; c'eſt le mâle de l'*épervier*. Voyez ce mot.

On donne auſſi le nom de *tiercelet* à l'*autour* : il eſt même d'uſage en Fauconnerie de donner ce nom au mâle de tous les oiſeaux de proie, parce qu'ils ſont ordinairement d'un tiers plus petits que les femelles.

TIGE. Les Botaniſtes donnent ce nom à cette partie des plantes qui naît des racines & qui ſoutient les feuilles, les fleurs & les fruits. La tige dans les arbres s'appelle *tronc*, *caudex*, *truncus* ; dans les herbes elle ſe nomme *caulis*, & *ſcapus* lorſqu'elle eſt droite comme une colonne. Des Auteurs modernes ont nommé *viticulus* la tige qui eſt grêle, rampante & couchée, comme dans la nummulaire : on nomme *culmus* ou *chaume* celle des différentes ſortes de blés & des plantes ſemblables : elle eſt

parſemée de nœuds ou articulée, & rarement nue, toujours fiſtuleuſe, & portant des épis.

La *tige ailée* eſt celle qui, dans ſa longueur, eſt revêtue de quelques feuilles déliées, que l'on nomme *ailes*.

Les tiges ſont ou cylindriques, ou applaties, ou anguleuſes: elles ſont ou ſimples, ou compoſées; *ſimples* quand elles ſe continuent ſans interruption depuis le bas juſqu'en haut; *compoſées* quand elles ſe perdent en ſe ramifiant. Il y a des plantes, telles que les truffes, biſſus, quelques fucus & champignons, qui ſemblent n'avoir ni tiges, ni feuilles, ni fleurs, ni fruits, & qui cependant ſe reproduiſent de leur propre maſſe charnue, comme certains navets. *Voyez les articles* TRUFFE, CHAMPIGNON, FUCUS, &c.

On trouve dans les carrieres de tuf des tiges ou tuyaux pétrifiés, *litho-calami*, du chaume, des gramens & d'autres plantes.

TIGRE, *tigris*. Animal quadrupede du genre du chat, qui a cinq doigts à chaque pied, ſix dents inciſives à chaque mâchoire, les doigts onguiculés & ſéparés, les ongles crochus & qui peuvent être retirés & cachés entiérement: ſa queue eſt longue.

Le véritable tigre qui ne ſe trouve que dans l'Aſie & dans les parties les plus méridionales de l'Afrique, n'eſt pas moucheté mais il a, dit M. *de Buffon*, de longues & larges bandes en forme de cercle. Ces bandes prennent ſur le dos, ſe rejoignent par-deſſous le ventre, & continuant le long de la queue y font comme des anneaux blancs & noirs placés alternativement. On en voit un jeune empaillé, dans le Cabinet du Jardin du Roi.

Le plus grand de tous les tigres eſt celui qu'on nomme *tigre royal*: il eſt extrêmement rare & eſt de la hauteur d'un cheval.

Le tigre fait mouvoir la peau de ſa face, grince des dents, frémit rugit comme le lion, mais ſon rugiſſement eſt différent.

Dans la claſſe des animaux carnaſſiers, pourſuit M. *de Buffon*, le lion eſt le premier; le tigre eſt le ſecond; mais le tigre eſt plus à craindre que le lion. Celui-ci oublie ſouvent qu'il eſt le roi, c'eſt-à-dire le plus fort de tous les animaux; marchant d'un pas tranquille il n'attaque jamais l'homme, à moins qu'il ne ſoit provoqué: il ne précipite point ſes pas; il ne court, il ne chaſſe que quand la faim le preſſe. Le tigre au contraire, quoique raſſaſié de chair, ſemble toujours altéré de ſang;

ſa fureur n'a d'autres intervalles que ceux du temps qu'il faut pour dreſſer des embuches. Il déſole le pays qu'il habite; il ne craint ni l'aſpect, ni les armes de l'homme; il dévaſte les troupeaux d'animaux domeſtiques, met à mort toutes les bêtes ſauvages, attaque les petits éléphans, les jeunes rhinocéros, & quelquefois même oſe braver le lion. C'eſt un tyran brutal qui voudroit dépeupler l'univers pour régner ſeul au milieu des victimes qu'il égorge. Des ongles crochus & des dents meurtrieres; voilà les armes plutôt offenſives que défenſives, qui ſont les inſtrumens de ſon appétit ſanguinaire.

La forme du corps, continue notre illuſtre Auteur, eſt ordinairement d'accord avec le naturel. Le lion a l'air noble, la hauteur de ſes jambes eſt proportionnée à la longeur de ſon corps : l'épaiſſe & grande criniere qui couvre ſes épaules & ombrage ſa face, ſon regard aſſuré, ſa démarche grave, tout ſemblent annoncer ſa fiere & majeſtueuſe intrépidité.

Le tigre trop long de corps, trop bas ſur ſes jambes, la tête nue, la face mobile, les yeux hagards, étincelans, la langue couleur de ſang, toujours de hors la gueule, n'a que les caracteres de la baſſe méchanceté & de l'inſatiable cruauté. Il n'a pour tout inſtinct qu'une rage conſtante, une fureur aveugle, qui ne connoît, qui ne diſtingue rien, & qui lui fait dévorer ſes propres enfans, & déchirer leur mere lorſqu'elle veut les défendre. Que ne l'eût-il à l'excès cette ſoif de ſon ſang! ne pût-il l'éteindre qu'en détruiſant, dès leur naiſſance, la race entiere des monſtres qu'il produit!

Heureuſement pour le reſte de la Nature, l'eſpece n'eſt pas nombreuſe, & paroît confinée aux climats les plus chauds de l'Inde Orientale. Ce furent des Ambaſſadeurs Indiens qui préſenterent à Auguſte dans le temps qu'il étoit à Samos, le premier tigre qui ait été vu des Romains, & ce fut auſſi des Indes qu'Héliogabale fit venir ceux qu'il voulut atteler à ſon char, à l'imitation du Dieu Bacchus.

L'eſpece du tigre ſe trouve principalement au Malabar, à Siam, à Bengale, dans les mêmes contrées qu'habitent l'éléphant & le rhinocéros. On prétend même que ſouvent le tigre accompagne ce dernier, & qu'il le ſuit pour manger ſa fiente, qui lui ſert de purgation ou de rafraîchiſſement. Il fréquente avec lui les bords des fleuves & des lacs; car comme le ſang ne fait que l'altérer, il a ſouvent beſoin d'eau pour tempérer l'ardeur qui le conſume, & d'ailleurs il attend près des eaux les animaux qui y arrivent, & que la chaleur du climat contraint d'y venir pluſieurs fois par jour.

C'eſt-là qu'il choiſit ſa proie, ou plutôt qu'il multiplie ſes maſſacres; car ſouvent il abandonne ce qu'il vient de mettre à mort, pour égorger d'autres victimes: il ſemble qu'il cherche à goûter de leur ſang; il s'en enivre, & ſemble même regretter celui qui ſe perd par effuſion: lorſqu'il fend & déchire le corps des animaux qu'il a attaqués, c'eſt pour y plonger la tête, & pour ſucer à longs traits le ſang dont il vient d'ouvrir la ſource, qui eſt tarie preſque toujours avant que ſa ſoif s'éteigne.

Cependant quand il a mis à mort quelque gros animal, comme un cheval & un buffle, il ne les éventre pas ſur la place, il craint d'y être inquiété. Pour les dépecer à ſon aiſe, & jouir en paix du plaiſir de dévorer ſa conquête, car il n'admet point d'aſſocié & ne ſouffre point de partage, ſeul il les emporte dans les bois, en les traînant avec tant de légéreté que la vîteſſe de ſa courſe paroît à peine ralentie par la maſſe énorme qu'il entraîne. Ceci ſuffit ſeul pour nous faire juger de la force de ſes mouvemens ou reſſorts organiques.

Lorſque l'on voit ſon ſquelette, on remarque ſur les os de ſes jambes des rugoſités qui marquent des attaches de muſcles encore plus fortes que celles du lion; ſes os ſont auſſi plus ſolides & plus courts. Cet animal fait des bonds prodigieux; car en lui ſuppoſant, proportion gardée, autant de force & de ſoupleſſe qu'au chat, qui lui reſſemble beaucoup par la conformation, & qui dans l'inſtant d'un clin d'œil, fait un ſaut de pluſieurs pieds d'étendue, on ſentira que le tigre, dont le corps eſt dix fois plus long, peut, dans un inſtant preſque auſſi court, faire un bond de pluſieurs toiſes.

C'eſt la vîteſſe des ſauts de cet animal qui le rend ſi terrible, parce qu'il n'eſt pas poſſible d'en éviter l'effet. Il ſemble qu'il n'eſt permis à aucun être vivant d'exiſter par-tout où réſide le tigre. Dans les pays fréquentés par les tigres, comme dans Sumatra & quelques autres, on éleve les maiſons ſur des pieux de bambou, pour ſe mettre à l'abri des incurſions de ces animaux voraces. Dans le Gange, on en voit quelquefois venir à la nage, & s'élancer bans les petits bâtimens qui ſont à l'ancre, ce qui oblige à ſe tenir ſur ſes gardes, ſur-tout pendant la nuit.

Le tigre eſt peut-être le ſeul de tous les animaux dont on ne puiſſe fléchir le naturel: ni la force, ni la contrainte, ni la violence ne peuvent le dompter entiérement. Il s'irrite des bons comme des mauvais traitemens; la douce habitude qui peut tout ne peut rien ſur cette nature de fer. Le temps loin de l'amollir en tempérant les humeurs féroces, ne fait

qu'aigrir le fiel de ſa rage. Il déchire la main qui le nourrit, comme celle qui le frappe. Il rugit à la vue de tout être vivant. Chaque objet lui paroît une nouvelle proie, qu'il dévore d'avance de ſes regards avides; qu'il menace par des frémiſſemens affreux, mêlés d'un grincement de dents, & vers lequel il s'élance ſouvent, malgré les chaînes & les grilles qui briſent ſa fureur ſans pouvoir la calmer.

Le Pere *Tachard* rapporte le combat d'un tigre contre des éléphans. On fit entrer au milieu d'un enceinte de cent pieds en carré, formée par une haute paliſſade de bambous, trois éléphans deſtinés pour combattre, le tigre: ils avoient un grand plaſtron en forme de maſque, qui leur couvroit la tête & une partie de la trompe. On ne lâcha pas d'abord le tigre qui devoit combattre; mais on le tint attaché par d'eux cordes: de ſorte que n'ayant pas la liberté de s'élancer, le premier éléphant qui l'approcha lui donna deux ou trois coups de ſa trompe ſur le dos. Ce choc fut ſi rude que le tigre en fut renverſé; & demeura quelque temps étendu ſur la place ſans mouvement, comme s'il eût été mort; cependant dès qu'on l'eut délié, quoique cette premiere attaque eût bien abattu de ſa furie, il ſe releva, fit un cri horrible, & voulut ſe jeter ſur la trompe de l'éléphant qui s'avançoit pour le frapper: mais celui-ci la repliant adroitement, la mit à couvert par ſes défenſes, qu'il préſenta en même temps, & dont il atteignit le tigre ſi à propos: qu'il lui fit faire un grand ſaut en l'air. Cet animal en fut ſi étourdi, qu'il n'oſa plus approcher: il fit pluſieurs tours le long de paliſſade, s'élançant quelquefois vers les perſonnes qui paroiſſoient aux galeries. On pouſſa enſuite trois éléphans contre lui, qui lui donnerent de ſi rudes coups, qu'il contrefit encore une fois le mort, & ne penſa plus qu'à éviter leur rencontre: ils l'euſſent tué ſans doute, ſi on n'eût pas fait finir le combat.

On ſent par ce ſimple récit quelle doit être la force & la fureur de cet animal; puiſque celui-ci, quoique jeune encore, & n'ayant pas pris tout ſon accroiſſement, quoique réduit en captivité, quoique retenu par des liens, quoique ſeul contre trois, étoit encore aſſez redoutable aux coloſſes qu'il combattoit, pour qu'on fût obligé de les couvrir d'un plaſtron par toutes les parties de leurs corps, que la nature n'a pas cuiraſſées, comme les autres d'une enveloppe impénétrable.

On lit dans la Gazette de France (16 Juillet 1764) qu'un vaiſſeau de la Compagnie des Indes rapporta pluſieurs animaux étrangers, & entr'autres deux tigres deſtinés pour le Duc de Cumberland. Ce Prince

voulant connoître la maniere dont ces animaux chaſſent leur proie, fit lâcher, le 30 Juin de la même année, un tigre dans une partie de la forêt de Windſor, où l'on avoit formé une enceinte avec des toiles. On y fit entrer un cerf: le tigre courut auſſi-tôt ſur lui, & il voulu le ſaiſir par le flanc; mais le cerf ſe défendit ſi bien de ſes bois, qu'il l'obligea de reculer. Le tigre ne renonça pas au combat, il revint à la charge, & eſſaya de prendre le cerf au cou: il fut repouſſé avec la même vigueur; enfin à la troiſieme attaque le cerf le jeta fort loin d'un coup de ſon bois, & ſe mit à le pourſuivre; le tigre alors abandonna la partie, & ſe ſauva dans la forêt. Il ſe refugia ſous les toiles parmi un troupeau de daims, & en attrapa un qu'il tua ſur le champ. Pendant qu'il en ſuçoit le ſang, deux Indiens, chargés de le garder, lui jetterent ſur la tête une eſpece de coiffe; & s'en étant ainſi rendus maîtres, ils l'enchaînerent, & après lui avoir fait manger le reſte du daim, l'emmuſelerent & le reconduiſirent dans ſa loge. Le Duc de Cumberland a donné la liberté au cerf qui s'étoit ſi vaillament défendu, après lui avoir fait mettre au cou un très-large collier d'argent, ſur lequel on a gravé l'aventure du combat. Ce fait ſingulier nous apprend que la différence du climat, & plus encore la privation totale de la liberté, ne flétriſſent pas peu le genie des animaux, même les plus indomptables. En l'année 1771 un jeune tigre étant dans un vaiſſeau qui faiſoit voile pour l'Angleterre, s'échappa de ſa loge & grimpa ſur la vergue du grand mât. Tout l'équipage en fut allarmé. Un Matelot fut aſſez hardi pour monter à l'endroit où ſe tenoit le tigre; il lui paſſa une corde au cou. Cet animal loin d'être furieux, ſe laiſſa conduire ainſi juſqu'à ſa cage: il paroît que le trouble de ce monſtre qui ne trouvoit aucune iſſue au milieu des eaux, avoit changé ſes mœurs; il étoit devenu preſque docile, au moins ſouffroit-il l'approche de ſon libérateur. M. *de Romé de l'Iſle* nous a dit avoir vu aux Indes quelques tigres paſſablement privés; mais il avoue auſſi qu'ils étoient toujours emmuſelés, les yeux bandés, & attachés en leſſe. Ceux que les Seigneurs Orientaux ſe plaiſent à mener à leur ſuite, ſont renfermés dans de grandes & fortes cages de bois, ou enchaînés ſur de petits charriots.

L'eſpece du tigre à toujours été plus rare & moins répandue que celle du lion: cependant la tigreſſe produit, comme la lionne, quatre ou cinq petits. Elle eſt furieuſe en tout temps; mais ſi ſa rage devient extrême lorſqu'on les lui ravit; elle brave tous les périls; elle ſuit les raviſſeurs,

qui

qui ſe trouvant preſſés ſont obligés de relâcher un de ſes petits ; elle s'arrête, le ſaiſit, l'emporte pour le mettre à l'abri, revient à la charge quelques inſtans après, & les pourſuit juſqu'aux portes des villes, ou juſqu'à leurs vaiſſeaux, juſqu'à ce qu'ils lui aient tous été rendus, & ſi elle perd tout eſpoir de recouvrer ſa perte, alors des cris forcenés & lugubres, des hurlemens affreux expriment ſa douleur cruelle, & font encore frémir ceux qui les entendent de loin.

La peau des tigres eſt aſſez eſtimée ſur-tout à la Chine, où on leur conſerve la tête & la queue. Les Mandarins militaires en couvrent leurs chaiſes dans les marches publiques. A la Cour les Princes en font auſſi des couvertures de couſſins pour l'hiver.

En Europe ces peaux, quoique rares, ne ſont pas d'un grand prix : on fait beaucoup plus de cas de celles du *léopard de Guinée & du Sénégal*, que nos Fourreurs appellent *tigre* : au reſte c'eſt la ſeule petite utilité qu'on puiſſe tirer de cet animal très-nuiſible ; cependant les Indiens mangent ſa chair, & ne la trouvent pas mauvaiſe.

Si le poil de ſa mouſtache, pris en pilule, eſt un poiſon pour les hommes & pour les animaux, c'eſt que ce poil étant dure & roide, une telle pilule fait ſur les membranes de l'eſtomac le même effet qu'un paquet de petites aiguilles. Auſſi le Roi de Congo punit-il ſévérement ceux qui lui apportent une peau de tigre ſans la mouſtache. Des perſonnes dignes de foi ont aſſuré à M. *de Romé de l'Iſle* que ce quadrupede craint tellement le poiſon de ſa mouſtache, que quand il va boire dans quelque eau courante, il ſe place toujours parallélement au fil de l'eau, de peur d'avaler quelqu'un de ſes poils.

Cet animal ſi redoutable, dont la préſence fait trembler tous ce qui reſpire, l'homme oſe l'attaquer. Les Rois & les grands Seigneurs des Indes ſe font un honneur, une gloire d'aller à la chaſſe des tigres.

De quelque férocité que ſoient les tigres, on obſerve qu'ils marquent beaucoup de frayeur lorſqu'ils ſe trouvent environnés de Chaſſeurs qui leur préſentent l'épieu.

Le tigre ſe voyant entouré, s'accroupit ſur la queue, & ſoutient longtemps les coups de fleches qui s'émouſſent en quelque ſorte ſur ſa peau. Enfin lorſque ſa rage s'allume, il s'élance avec tant de rapidité, en fixant les yeux ſur ceux des Chaſſeurs qui le tirent, qu'il paroît ne faire qu'un ſaut ; mais d'autres Chaſſeurs du même rang tiennent la pointe de

leurs épieux tournée vers lui, & le percent au moment qu'il eſt prêt à ſaiſir leurs compagnons.

Les Chaſſeurs Impériaux ſont ſi adroits & ſi prompts à cette chaſſe, qu'il arrive peu d'accidens. Si on manque ces cruels animaux, on eſt victime de ſa mal-adreſſe, dans un inſtant ils étranglent, déchirent & enlevent le Chaſſeur.

Il eſt parlé dans les *Mémoires de l'Acad. des Scienc.* d'un tigre du Breſil, que les Portugais nomment *tigre royal*. On y trouve encore, *Tom. III, Part. III p.* 3, la deſcription d'une autre eſpece de tigre du Breſil, nommé *jaguara*; voyez JAGUAR. Ces tigres pourroient fort bien n'être que l'*once*. Cependant M. *de la Condamine* dit auſſi que les tigres qu'il a vus en Amérique, & qui ſont communs dans tous les pays chauds & couverts de bois, ne lui ont paru différer ni en beauté ni en grandeur de ceux d'Afrique. La force, l'agilité, la légéreté, la ſoupleſſe ſecondent auſſi le naturel féroce & carnaſſier. de ces tigres.

Les Indiens ſont fort adroits à combattre les tigres avec l'eſponton & la demi-pique, qui ſont leurs armes ordinaires de voyage.

Le même Académicien Voyageur dit qu'il y a un tigre dans le pays des Amazones qui eſt le plus dangereux ennemi des crocodiles, & peut-être l'unique qui oſe entrer en lice avec eux. Les Indiens lui ont raconté que le crocodile de ce pays a juſqu'à vingt pieds de longueur, & qu'il met la tête hors de l'eau pour ſaiſir le tigre quand il vient boire au bord de la riviere, alors le tigre enfonce ſes griffes dans les yeux du crocodile; mais celui-ci en ſe plongeant dans l'eau, y entraîne le tigre, qui ſe noie plutôt que de lâcher priſe. Ceci prouve encore que ces ſortes de monſtres ſont cruels par inſtinct, méchants par caractere, furieux par habitude, deſtructeurs nés ſans attendre le beſoin; ils étranglent tout ſans être excités par le deſir de la vengeance; ils dévorent tous les êtres animés qu'ils peuvent appercevoir. Le *tigre rouge* de la Guiane eſt le *couguar*; voyez ce mot.

TIGRE. Poiſſon des Indes Orientales, ainſi nommé à cauſe des lignes égales qu'il a ſur tout le corps.

On en diſtingue même deux eſpeces, dont la différence conſiſte dans la couleur & les nageoires du ventre. Le premier eſt d'un gris cendré, & a les lignes tirant ſur le noir; le ſecond eſt bleu, & ſes lignes tirent auſſi ſur le noir: ils ont l'un & l'autre la queue verte, ainſi que les na-

geoires, qui ſont encore ſurſemées de taches jaunes qui font un très-bel effet. C'eſt une eſpece de merlu ou de morue, la chair même en approche en quelque ſorte pour le goût. *Ruiſch, Collect. Piſc. Amb. p.* 23, *n.* 8 & 9.

TIGRE. M. *d'Argenville* donne ce nom à un coquillage univale dont la robe eſt joliment tigrée ; il eſt de la famille des *cornets* ou *volutes* : voyez ces mots.

TIGRE MARIN ou LOUP MARIN ou VEAU MARIN. *Voyez* PHOCAS.

TIGRE-PUCE, *tigrus-pulex*. On a donné ce nom à un petit inſecte gros comme une punaiſe, rond & gris, lequel ronge les feuilles des poiriers & des autres arbres.

TIL. *Voyez à l'article* TILLEUL.

TILCUETZ-PALLIN. Eſpece de gros lézard de la Nouvelle Eſpagne, qui, excepté les couleurs de ſa robe, a beaucoup de rapport avec le *ſalvo-garda* (ſauve-garde) des Indes Orientales. *Voyez* SAUVE-GARDE.

TILLEUL ou TILLAU, *tilia*. Il y en a de pluſieurs eſpeces ; celui qu'on connoît ſous le nom de *tilleul de Hollande*, eſt un des arbres les plus eſtimés. Depuis qu'on eſt dégouté des *marroniers d'Inde* à cauſe de leur mal-propreté, de l'orme par rapport aux inſectes qui le défigurent, de l'acacia qui ne donne pas aſſez d'ombre, le tilleul a obtenu la préférence. Il fait non-ſeulement l'ornement des promenades, des jardins, des boſquets par ſon port gracieux, par la docilité avec laquelle ſes rameaux ſe prêtent à toutes ſortes de formes, par ſon odeur douce qui parfume les airs lorſqu'il eſt en fleur, & par le bel ombrage & la verdure de ſon feuillage ; mais encore il n'y a aucune de ſes parties qui n'ait ſon utilité, ſoit pour la Médecine, ſoit pour les Arts.

Le tilleul pouſſe promptement & devient un grand & bel arbre ; ſes feuilles ſont à-peu-près rondes, dentelées par les bords, & terminées en pointe ; elles ſont ſoutenues par de longue queues & poſées alternativement ſur les branches, quelquefois elles ſont chargées d'une *galle* qui diminue beaucoup de leur agrément : ces galles ſervent de berceau à des cinips ou autres inſectes ; *voyez* GALLE. Des aiſſelles des feuilles il ſort des languettes ou petites feuilles longues, blanchâtres, à chacune deſquelles eſt attaché un long pédicule qui ſe diviſe en quatre ou cinq branches ; en Mai & Juin ces branches ſoutiennent chacune une fleur d'une bonne odeur, à cinq pétales, diſpoſée en roſe, garnie d'un nombre prodigieux d'étamines. Aux fleurs ſuccede en Juillet une coque groſſe

comme un pois, anguleuſe, diviſée intérieurement en cinq loges qui contiennent les ſemences, leſquelles ſont mûres en Août; le fruit s'ouvre en Septembre, & tombe de lui-même ſans bleſſer les paſſans, comme font ceux du maronier.

Il croît naturellement dans les bois une eſpece de tilleul à petites feuilles, que les Payſans nomment *tillau* Le tilleul de Hollande a de grandes & belles feuilles. Il y a une eſpece de tilleul ſingulier par ſes feuilles panachées. Il y en a d'autres qui different encore par quelques variétés : l'écorce des branches de celui de la Nouvelle Angleterre eſt noire, on l'appelle *tilleul de la Caroline* Le tilleul croît naturellement auſſi à la Louiſiane & en Canada.

Les tilleuls ſont des arbres foreſtiers du troiſieme ordre; ils ſe plaiſent principalement dans les terres qui ont beaucoup de fond, plus légeres que fortes, & qui ſont un peu humides; en un mot où leurs racines ont la liberté de s'étendre. On a obſervé que les feuilles du tilleul paroiſſent plus tôt & reſtent plus tard ſur l'arbre planté dans un ſol un peu ſabloneux que dans les ſols argilleux. Comme ces arbres ſont trop longs à venir de graine, on les multiplie en coupant tout près de terre un gros tilleul, la ſouche pouſſe quantité de jets vigoureux, qu'on recouvre de terre; ils prennent racine & donnent d'excellent plant. C'eſt ſur le tilleul qu'on a fait la fameuſe épreuve qui a fait voir que de la tête d'un arbre on peut en faire les racines, & des racines la tête; *voyez à la ſuite du mot* ARBRE. Ce phénomene eſt bien ſurprenant; mais la Nature n'obéit pas toujours aux caprices & à la curioſité de l'Obſervateur.

Le tilleul réuſſit facilement à la tranſplantation, quand même il auroit un pied de diametre; l'automne eſt le temps favorable à cette opération; on doit choiſir ceux qui ont une bonne hauteur.

On ne peut trop blâmer les Jardiniers qui ont la manie, ou plutôt la routine de couper à ſept ou huit pieds tous les arbres qu'ils tranſplantent; la tige ſe courbant à la hauteur de la coupe, fait toujours un aſpect très déſagréable : il faudroit les planter à quatorze ou quinze pieds de tige. Au reſte, le tilleul peut ſe tailler ſans inconvénient dans tous les temps où la ſeve n'eſt pas en mouvement; on peut l'élaguer, le tondre, le paliſſer au ciſeau, à la ſerpe, au croiſſant.

Cet arbre acquiert quelquefois une grandeur & une groſſeur monſtrueuſe. *Ray* parle d'après *Evelin* d'un tilleul meſuré en Angleterre, qui ſur trente pieds de tige avoit environ quarante-huit pieds de circonfé-

rence, c'eſt-à-dire, ſeize pieds de diametre, & qui ſurpaſſoit beaucoup le fameux tilleul du Duché de Wirtemberg, qui avoit fait donner à la ville de Neuſtat le nom de *Neuſtat an der groſſen Linden.* Ce dernier avoit vingt-ſept pieds un tiers de circonférence, ou environ neuf pieds de diametre. Le tour de la tête avoit quatre cents trois pieds, ſur une largeur de cent quarante cinq pieds du Nord au Sud, & de cent dix neuf pieds meſuré de l'Eſt à l'Oueſt. *Miller*, Auteur Anglois, dit avoir vu un tilleul qui avoit trente pieds de tour à deux pieds au-deſſus de terre. *Thomas Brown* fait auſſi mention d'un arbre de cette eſpece qui avoit quarante-huit pieds de tour à un pied & demi au-deſſus de terre, & quatre-vingt-dix pieds de hauteur.

Le bois de tilleul eſt mis au nombre des bois blancs & légers; on le coupe aiſément; il n'a pas beaucoup de dureté, mais il eſt liant, nullement ſujet à ſe crevaſſer ou éclater, & n'eſt pas trop ſujet à être piqué de vers. Les Menuiſiers, les Charrons, les Ebéniſtes en font quantité d'ouvrages légers; les Tourneurs le recherchent, & les Sculpteurs, de même que les Graveurs en bois, le préferent à tout autre quand le noyer leur manque; ſes jeunes rejetons peuvent ſervir aux ouvrages de vannerie, comme les ſaules de petite eſpece à défaut d'oſier. Son bois ne chauffe pas beaucoup, mais il produit un charbon très propre à entrer dans la compoſition de la poudre à canon. On dit que l'écorce moyenne du tilleul ou *til* ſervoit de papier aux Anciens pour écrire quand elle étoit récente, & que c'eſt cette ſeconde écorce que les Grecs appelloient proprement *philyra.* On détache l'écorce des jeunes tilleuls par lames minces, & les faiſant rouir & tremper dans l'eau, on en fait ces eſpeces de cordes à puits qui ſont ſi communes à Paris; ces cordes ſervent auſſi en Suille pour garnir & fermer les ouvertures & les jointures des barques & des bateaux, parce qu'elle a la propriété de ſe conſerver pluſieurs années dans l'eau ſans ſe pourrir, & de lui fermer exactement tous accès, dit M. *Bourgeois*: on file auſſi ſon *liber* ou écorce intérieure pour faire de groſſes toiles.

Les fleurs de tilleul ſont eſtimées céphaliques, priſes en infuſion comme du thé avec du ſucre ou en conſerve, propres contre les affections du cerveau, contre l'épilepſie, les vertiges, les étourdiſſemens, & en général contre toutes les maladies nerveuſes. Ces fleurs ſont une des matieres végétales aromatiques qui ne donnent point d'huile eſſentielle. Les feuilles & l'écorce de cet arbre paſſent pour être déterſives & apéritives. L'eau tirée du tronc du tilleul par inciſion eſt comptée parmi les reme-

des anti-épileptiques : on ſe ſert plus communément de l'eau de ſes fleurs tirée par la diſtillation. M. *Dalhman*, Suédois, a eſſayé, il y a quelques années, de faire du ſucre avec la ſeve du tilleul. Pendant l'eſpace de ſept jours, huit de ces arbres lui ont fourni quatre-vint quatorze pots de ſeve, qui, après avoir été ſoumiſe à l'ébullition pendant quelques heures, ont donné trois livres & demie de ſucre brun, une demi-livre de ſirop ou de melaſſe, & quatre onces de ſucre en poudre ; ce ſucre a de la douceur & une ſaveur particuliere qui n'eſt point déſagréable. La décoction des jeunes branches du tilleul eſt très-recommandée contre l'hydropiſie ; les ſemences miſes en poudre, ſont eſtimées propres à arrêter le ſaignement de nez, ſi on en fait uſage en guiſe de tabac.

TILLI. Oiſeau du genre du merle, & que les Naturels d'Amérique nomment ainſi, ſelon le témoignage de *Feuillée*. Son plumage eſt tout cendré.

TIMBO. Eſpece de liane fameuſe au Breſil : elle eſt quelquefois de la groſſeur de la cuiſſe ; elle grimpe en s'entortillant juſqu'au ſommet des plus grands arbres. On prétend que ſon écorce jetée dans l'eau y fait mourir tout le poiſſon. *Voyez l'article* LIANE.

TINKAL, ou TYNCAL, ou TINCHAR. Matiere peu connue en Europe, ou mal déſignée par les Auteurs. Les Commerçans donnent le nom de *tinkal*, dans l'Inde Orientale, au borax brut très-terreux. C'eſt, à proprement parler, la terre viſqueuſe & vitreſcible du borax, privée de pierres, mais chargée des parties ſalines & non criſtalliſées du borax. On prétend que cette ſubſtance eſt infiniment plus efficace en Médecine, plus propre à la vitrification, & qu'elle eſt auſſi plus propre à braſer & ſouder les métaux.

M. *Cadet*, connu par ſes travaux chimiques, a fait des recherches ſur la terre du borax, & les a communiquées à l'Académie des Sciences, qui les a fait imprimer parmi ſes Mémoires. En 1766, nous avons lu à la même Académie un Mémoire dans lequel j'ai donné une deſcription du borax, de ſon origine & de ſon raffinage à la maniere des Hollandois : j'ai examiné la nature de ce ſel, en quoi peut conſiſter la partie cuivreuſe qu'on y ſoupçonne, & ſi elle y eſt eſſentielle ou non, &c. *Voyez l'article* BORAX de ce Dictionnaire.

TINE DE BEURRE. Nom donné à une coquille du genre des *cornets* : ſa tête eſt applatie, formée d'orbes un peu bombés, à clavicule aiguë ; ſa robe eſt de couleur jaune, tachetée par zones de points bruns ou noirs.

Cette coquille, qui nous vient des Indes, eſt connue auſſi ſous le nom de *pelotte*.

TINTENAQUE. On donne ce nom à la *toutenague alliée*, ou au plomb, ou à l'étain avec un peu de cuivre. *Voyez l'article* ZINC *& celui de* TOUTENAGUE.

TIPULE, *tipula*. Genre de mouches à deux ailes, dont il y a une très-grande diverſité d'eſpeces, & dont le plus grand nombre, au premier coup d'œil, reſſemblent tellement aux couſins, qu'on les croiroit du même genre; mais il s'en faut beaucoup que ces inſectes nous ſoient auſſi incommodes; ils n'ont point l'inſtinct meurtrier. La Nature n'a point accordé aux tipules des trompes aſſaſſines comme aux couſins; elle ne leur a donné qu'une bouche qui n'a pas de dents.

Aux environs de Paris, le nombre des eſpeces des tipules ſurpaſſe de beaucoup celui des eſpeces des couſins.

On diſtingue principalement deux familles de tipules: la premiere comprend les grandes tipules qui ſont montées ſur des pattes d'une longueur extraordinaire, & qui ſont remarquables par l'alongement de leur corps, qui eſt mince & effilé, ce qui leur donne un port ſingulier. Ces tipules tiennent leurs deux ailes étendues & écartées l'une de l'autre: on les nomme, dans certaines campagnes, *couturieres* ou *tipules couturieres*. Les petites tipules qui reſſemblent pour la forme aux couſins, & qu'on a nommées, par cette raiſon, *tipules culiciformes*, portent leurs ailes couchées ſur le dos à côté l'une de l'autre. Certaines eſpeces de tipules ont de très-belles antennes.

Les vers d'où naiſſent les tipules varient beaucoup par leur forme & leur demeure: ceux des grandes tipules ſont ſouvent bruns, alongés; ils ont deux yeux à la tête & ſix pattes au devant du corps. On trouve les uns dans des trous de ſaules pourris, au milieu de la pouſſiere qui ſe ramaſſe dans le creux de ces arbres, ſur-tout vers le bas où cette eſpece de tan eſt plus humide, & comme en boue. Ces vers quittent leur peau pour ſe métamophoſer; &, à la différence de ceux des mouches, ils ſe changent en une nymphe qui eſt aſſez ſouvent ſinguliere. On voit à la tête de cette nymphe deux petites cornes qui lui ſervent à pomper l'air: elles ſont fines, aſſez longues & un peu courbées. Le ventre a tous ſes anneaux garnis vers leurs bords de petites pointes tellement dirigées vers l'extrémité poſtérieure, que la nymphe, par ſes mouvemens, peut bien avancer en avant, mais nullement reculer. Ces nymphes habitent, ainſi

que leurs vers, dans le tan des arbres pourris où on les rencontre. C'eſt de ces nymphes que proviennent les grandes tipules ; en déchirant le voile, eſpece de peau qui les couvre, elles s'échappent de leur triſte demeure à la faveur de leurs ailes, & vont prendre leurs ébats dans les prés.

Les vers des petites tipules culiciformes habitent la plupart dans l'eau. Pluſieurs de ces vers ont pour ſtigmates des tuyaux cylindriques qui, dans quelques-uns, ſont environnés de longs appendices ſemblables aux bras des polypes, ce qui les a fait nommer par M. *de Réaumur, vers polypes*. Ces vers varient non-ſeulement par la forme des ſtigmates, mais auſſi par leurs couleurs ; la plupart ſont rouges, quelques-uns gris, d'autres bruns : preſque tous ont à leur partie antérieure deux eſpeces de fauſſes jambes courtes, ou de petits tubercules comme des moignons de bras. Qelques-uns de ces vers nagent agilement dans l'eau ; d'autres ſe font des trous dans la terre des bords des ruiſſeaux ; enfin, quelques-uns ſe conſtruiſent des eſpeces de coques de ſoie qui couvrent une partie de leur corps ; mais tous, au bout d'un temps, renoncent à cette vie rampante & aquatique ; ils reçoivent des ailes des mains de la Nature.

Les tipules qui viennent de ces différens vers ſont très-variées pour les formes & pour les couleurs. Les grandes volent & courent dans les prés ; & c'eſt par cette raiſon qu'il paroît que la Nature leur a donné de ſi longues pattes qui les élevent comme ſur des échaſſes, afin que les herbes des prés ne les arrêtent point lorſqu'elles marchent : dans certaines circonſtances on les voit ſe ſervir de leurs ailes, comme l'autruche, pour s'aider à marcher, & réciproquement de leurs jambes, pour s'aider à voler.

Les petites tipules volent ſouvent le ſoir par troupes & par légions au bord des eaux, où quelquefois on en eſt couvert. On voit ſouvent de ces nuées de moucherons volant en l'air dans les campagnes, & qui font, par le frémiſſement de leurs ailes, étant ainſi réunies en troupe, un petit bruit aigu que l'on ne remarque que lorſqu'on y prête l'oreille. Leur reſſemblance avec les couſins les fait craindre ; mais, nous l'avons dit, elles ne font aucun mal. Les grandes & les petites tipules, après être devenues inſectes parfaits, pourvus des organes propres à la génération, travaillent à la multiplication de l'eſpece. On diſtingue aiſément les femelles à la groſſeur de leur ventre, & à leurs antennes qui ſont moins fournies que celles des mâles.

La

La plupart des grandes tipules ſont aſſez joliment bigarrées ; pluſieurs ont de plus leurs ailes panachées. Les petites tipules culiciformes ſont ſingulieres pour leur fineſſe & leur délicateſſe ; dès qu'on les touche on les écraſe. Pluſieurs ſont du plus beau vert, d'autres noires comme le jayet. Quelques eſpeces ſont remarquables par la longueur de leurs pattes antérieures, qu'elles ne poſent point à terre lorſqu'elles ſont arrêtées, mais qu'elles tiennent élevées, & qu'elles agitent comme ſi c'étoit des antennes.

Les mâles ne reſſemblent ſouvent point à leurs femelles. On ne croiroit jamais que ce fût des animaux de même eſpece, ſi on ne les trouvoit accouplés enſemble. Il y a des mâles noirs, déliés & minces, dont les femelles ſont groſſes, courtes & blanchâtres.

Les tipules ſervent de pâture aux poiſſons & aux inſectes aquatiques voraces, tandis qu'elles ſont ſous la forme de vers ; devenues ailées, elles ſont pourſuivies par les oiſeaux, qui en attaquent & en détruiſent beaucoup.

A l'égard des tipules aquatiques que quelques Lexicographes nomment *ſcorpions d'eau*, & qui courent ſur la ſurface de l'eau avec une vîteſſe extrême, M. *de Réaumur* dit que ces inſectes ſont des couſins, & qu'ils ont un aiguillon dans la bouche, pareil à celui des punaiſes ; mais M. *Deleuze* les regarde comme de vraies punaiſes, qui ne different des autres eſpeces, & ne reſſemblent aux tipules que par leur forme alongée. Du reſte, il ne faut pas les confondre avec les ſcorpions aquatiques ou *népa*.

TIQUE, *acarus*. Genre d'inſecte aſſez nombreux ; mais beaucoup d'eſpeces ſont trop petites pour être facilement apperçues, même avec le microſcope En général, les tiques ont huit pattes, la tête très-petite, deux yeux, les antennes ſimples & plus courtes que la trompe pointue qui forme la bouche de ce petit animal : le corſelet ſemble confondu avec le ventre. Ces petits inſectes pullulent beaucoup & viennent d'œufs. Pluſieurs eſpeces de tiques ſont carnivores, d'autres ſe nourriſſent de végétaux. Les chiens, les oiſeaux, les mouches, les coléopteres ſont attaqués par différentes tiques, que quelques Auteurs ont déſignées à tort (dit M. *Geoffroy*, *Hiſtoire abrégée des Inſectes*) par le nom de *poux*. Le même Inſectologiſte dit qu'une des plus vilaines & des plus inſupportables maladies dont l'homme eſt attaqué, paroît n'être due qu'à de petites tiques

ou cirons, qui, s'introduisant sous la peau, y causent ces furieuses démangeaisons qui accompagnent la galle.

On distingue, 1°. la TIQUE DES CHIENS, *ricinus caninus*. Sa couleur est d'un brun jaunâtre : il n'y a que son ventre seul qui s'enfle, lorsqu'elle s'attache aux chiens. On la voit souvent pendue aux oreilles des chiens de chasse, qui vont dans les bois fourrés ; elle les tourmente cruellement : c'est la *louvette des Piqueurs*.

2°. La TIQUE ou CIRON DE LA GALE, *acarus scabiei, aut subcutaneus* : elle est presqu'imperceptible. En s'enfonçant sous la peau, elle produit les petites vésicules qui se trouvent sur les galeux : on peut l'en retirer avec une pointe d'aiguille, alors elle reste souvent immobile ; mais si on la réchauffe avec l'haleine, elle court fort vîte. Comme ces insectes se logent quelquefois dans les vêtemens des galeux, on peut concevoir que la gale se communique très-aisément. *Voyez* CIRON.

3°. La TIQUE ou CIRON DU FROMAGE ET DE LA FARINE, *acarus caseï & farinæ*. On lui donne très-communément le nom de *mite* : voyez ce mot.

4°. La TIQUE ou LE TISSERAND D'AUTOMNE, *acarus fuscus, automnalis, textor*. M. *Geoffroy* prétend qu'elle file de la toile comme les araignées, & que ce que le peuple appelle les *fils de la Vierge*, sont des toiles fines ourdies par cette sorte d'insecte : *voyez cependant ce que nous avons dit à l'article* ARAIGNÉE FAUCHEUX *& à celui* FIL DE LA VIERGE.

TIRE-CENDRE. Nom donné à la *Tourmaline* : voyez ce mot.

TIRSA. Les Cosaques de l'Ukraine ont donné ce nom à un chiendent très-commun dans leur pays. Les chevaux, au dire de ces peuples, sont très friands de la graine de cette plante, qui a deux pannicules considérables, chargées d'une grande quantité de ces graines. M. *Guettard* pense que le tirsa pourroit mériter une attention particuliere de la part des Agriculteurs, & que cette plante étant cultivée seroit peut-être plus utile qu'elle ne l'est dans son pays natal. Il la regarde même comme une espece d'avoine, quoiqu'elle se rapproche du genre auquel M. *Linnæus* a donné le nom d'*Aristida*. Voici la phrase botanique que M. *Guettard* assigne au tirsa. *Aristida panniculis ramosis, spicis sparsis, corollæ aristâ longissimâ insidente, foliis subulatis* : c'est-à-dire, aristida à pannicules rameuses, épis épars, corolle terminée par une arête très-longue, & à feuilles en alêne. On trouve dans le premier volume des *Mémoires sur différentes*

parties des Sciences & Arts, par M. *Guettard*, une deſcription détaillée avec figures de cette plante, qui eſt le *ſtipa* de *Linnæus*, & qui graine au Jardin du Roi.

TISAVOYANNE. Les François établis dans le Canada ont donné ce nom à une racine dont on diſtingue deux eſpeces, l'une jaune & l'autre rouge. Les Indiens du voiſinage de la baie de Hudſon s'en ſervent pour la teinture des peaux; & les femmes Françoiſes, qui ſont dans le Canada, teignent quelquefois leurs habits en rouge avec la tiſavoyanne rouge. Le Profeſſeur *Kalm* dit que les Indiens s'en ſervent ſinguliérement pour teindre la peau du porc épic d'Amérique, & que c'eſt une de leurs occupations les plus familieres : l'air, l'eau, le ſoleil attaquent cette couleur & la changent quelquefois.

M. *Kalm* regarde la racine de *tiſavoyanne rouge* comme appartenant au genre des *gallium*, & M. *Linnæus* la déſigne ſous le nom de *rubia tinctorum* (garance). Cette plante croît dans les lieux humides, dans les engrais & les terres légeres. M. *Linnæus* dit qu'elle a ſix feuilles étroites à chaque nœud de la branche, & quatre ſeulement à la branche; les ſemences ſont unies & luiſantes : les racines deſſéchées ſont de la groſſeur d'un tuyau de plume à écrire; brunes à l'extérieur, d'un rouge pourpre à l'intérieur.

La *tiſavoyanne jaune* eſt, ſelon M. *Kalm*, l'hellebore à trois feuilles. Cette plante ſe plaît ſinguliérement dans les bois, & croît parmi la mouſſe, mais non pas aux lieux trop humides. Les Indiens emploient les tiges & les feuilles pour teindre en jaune certains ouvrages faits de peau préparée; & c'eſt à l'imitation de ces peuples que les François ont établi la maniere de teindre en jaune la laine par le moyen de cette plante : d'autres fois on emploie les racines. On ignore encore les moyens que les Indiens emploient pour fixer d'une maniere durable ces belles couleurs : la connoiſſance des arts marche d'un pas fort lent. On apprend que les Eſpagnols du Mexique viennent d'être inſtruits par les habitans de la Californie de l'art de teindre en un noir plus beau & plus durable que tous ceux que nous connoiſſons juſqu'ici, & que la plante que ces peuples emploient eſt la *caſcarille* ou *caſcalote*.

TISSERAND D'AUTOMNE : *voyez à la ſuite de l'article* TIQUE.

TITANO-KÉRATOPHYTE : *voyez ce que c'eſt à l'article* CORALLINE.

TITHYMALE, *tithymalus*. Sous ce nom nous comprendrons l'*épurge*, l'*éſule*, la *tithymale des marais* & la *petite tithymale à feuilles d'amandier*.

L'Épurge ou la Catapuce ordinaire, *lathyris*, croît à la hauteur d'environ deux pieds : elle a une racine ſimple, garnie de quelques fibres capillaires ; ſa tige eſt groſſe comme le pouce, ronde, ſolide, rougeâtre, rameuſe en haut, chargée de beaucoup de feuilles longues de trois doigts, ſemblables à celles du ſaule, diſpoſées en croix d'un vert bleuâtre, liſſes & douces au toucher. C'eſt aux ſommités de la tige & des branches que naiſſent les fleurs formées en godets, découpées en quatre parties. A ces fleurs ſuccedent des fruits plus gros que ceux des autres tithymales, d'une figure triangulaire, portés, comme ceux de toutes les plantes de ce genre, dit M. *Deleuze*, par un pédicule, qui ſort entiérement de la fleur, & diviſés intérieurement en trois loges, qui renferment chacune une ſemence arrondie, moelleuſe & de la groſſeur d'un grain de poivre. Toute la plante jette un ſuc laiteux, de même que toutes les eſpeces de tithymale : elle croît en tous pays très communément dans les jardins, où elle ſe multiplie tous les ans de graine juſqu'à devenir incommode : elle fleurit en Juillet ; mais ſon fruit mûrit en Août & Septembre ; elle paſſe l'hiver, & périt dès que ſa graine eſt parfaite.

Les graines & les feuilles de l'épurge évacuent violemment par haut & par bas : elles purgent particuliérement les ſéroſités, ſur-tout les graines ; on en avale dix à douze ; mais ce purgatif ne convient point aux perſonnes d'une conſtitution foible & délicate. Le ſuc de l'épurge eſt un dépilatoire, ſi l'on en humecte les parties velues. Les Mendians de profeſſion, ſe ſervent ordinairement de ſon lait pour ſe défigurer la peau, afin de mieux émouvoir la compaſſion des Paſſans. Lorſque les poiſſons mangent des feuilles ou des fruits de l'épurge jetés dans un étang, ils viennent peu après à la ſurface de l'eau couchés ſur le côté, comme s'ils étoient morts, enſorte qu'on peut les prendre à la main ; mais en les changeant d'eau, ils reprennent bientôt leurs ſens & leur agilité.

L'Esule, *eſula* eſt une plante dont on connoît deux ſortes dans les boutiques ; l'une, qui eſt l'éſule proprement dite, s'appelle la *petite éſule*, l'autre eſt la *grande éſule*.

La petite Ésule ou Tithymale des vignes, *eſula minor*, eſt une eſpece de tithymale dont la racine eſt plus groſſe que le petit doigt, ligneuſe, fibreuſe & peu rouge & rampate, d'une ſaveur âcre, nauſéabonde : elle pouſſe pluſieurs tiges hautes d'une coudée, branchues à leur ſommet ; ſes feuilles ſont nombreuſes, étroites comme celles du pin : elles ſont d'abord ſemblables à celles de la linaire, molles, & enſuite il en

naît de plus menues & capillacées; lorſque la tige ſe partage en branches, ſes feuilles ont le goût d'une amande; ſes fleurs naiſſent au ſommet des rameaux, diſpoſées en paraſol, petites & herbeuſes: leur piſtil ſe change en un fruit triangulaire à trois loges qui contiennent trois graines arrondies, toutes les parties de cette plante ſont laiteuſes.

Il n'y a que l'écorce de la racine d'uſage en Médecine, elle eſt propre à purger dans l'ydropiſie, la léthargie, la frénéſie, elle évacue les humeurs groſieres. L'éſule croît abondamment dans le Languedoc & la Provence: il ſort quelquefois de la même racine pluſieurs petites tiges feuillées qu'on croît être une éſule avorton ou paraſite; malgré le rapport des feuilles de cette eſpece de tithymale, avec celle de la linaire, elles différent eſſentiellement l'une de l'autre: l'éſule eſt remplie de lait, & la linaire n'en a point; c'eſt ce qui a donné lieu de dire: *Eſula lacteſcit, ſine lacte linaria creſcit.*

La GRANDE ÉSULE, *eſula major*, vient dans les champs: ſa racine eſt groſſe comme le pouce, longue d'un pied, un peu fibreuſe & d'une ſaveur âcre; celle-ci n'eſt qu'une variété de la précédente. La veritable éſule grande eſt la *tithymale des marais* autrement le *turbith noir* ou *bâtard*, *eſula paluſtris*: ſa racine eſt groſſe, blanche, vivace & rampante; ſes tiges ſont hautes de trois pieds, rougeâtres, rameuſes & revêtues de feuilles alternes, un peu ſemblables à celles de l'épurge: elles périſſent avec les tiges, à l'entrée de l'hiver; ſes fleurs ſont petites, jaunes, & naiſſent en ombelles aux ſommités des tiges & des rameaux. M. *Linnæus.* dit que ces fleurs ſont de deux ſortes: les unes ſont mâles ou ſtériles à cinq pétales; & les autres hermaphrodites, à quatre pétales ou feuilles entieres: à celles-ci ſuccedent des fruits relevés de trois coins, en forme de verrue, & intérieurement diviſé comme ceux de la petite éſule. Cette plante croît abondamment ſur les bords ſablonneux des rivieres & des étangs: on la cultive auſſi dans les jardins; elle en empreinte d'une abondance de ſuc laiteux, âcre & cauſtique qui cauſe à la bouche & aux gencives une inflammation qui dure l'ong-temps: mais on ne ſe ſert en Médecine que de l'écorce de ſa racine. La plus petite portion de cette écorce mâchée & avalée laiſſe une impreſſion de feu dans la gorge, dans l'œſophage & dans l'eſtomac même; néamoins on tempere ſon âcreté, en la faiſant infuſer dans des acides végétaux.

On prétend que les ſommités de l'eſpece d'éſule appellée RÉVEILLE-MATIN, *tithymalus helioſcopius*, appliquées ſur les yeux ou ſur quelque

partie que ce ſoit du corps, y produiſent une inflammation ou éryſipele, à laquelle ſuccede un emphyſeme ou enflure conſidérable, qui peut dit-on, dégénérer en gangrene & conduire à la mort. Mais cette propriété eſt plus qu'exagérée; cependant il eſt très-imprudent de jouer avec ce végétal nuiſible, & on devroit s'interdire l'uſage & même la déguſtation des plantes qu'on ne connoît pas.

La PETITE TITHYMALE A FEUILLES D'AMANDIER, *tithymalus amigdaloïdes*, eſt encore une ſorte de tithymale qu'avant ſa fleur on ne peut guere diſtinguer d'avec la linaire, que par ſon ſuc laiteux: ſa racine eſt menue, fibrée, vivace & ligneuſe, brunâtre en dehors, blanche en dedans, amere & âcre; elle pouſſe pluſieurs tiges hautes d'un pied ou environ, groſſes comme le petit doigt, rondes & rougeâtres, garnies de beaucoup de feuilles longuettes, plus petites que celles de l'amandier, & d'un vert de mer: ſes fleurs naiſſent pendant l'été, en ombelles, aux ſommets; elles ſont noirâtres, & herbacées, formées en godets découpés: il leur ſuccede un fruit verdâtre, en trois loges, comme dans les précédentes eſpeces de tihymales. Cette plante croît abondamment dans tous les pays chauds: on la trouve même aux environs de Paris, à l'entrée du bois de Boulogne, près du Château de la Muette; on la rencontre auſſi en Champagne, dans les plaines ſablonneuſes, contre les haies, les murailles & les remparts.

Toutes ces eſpeces de tithymales ſont remplies d'un ſuc laiteux qui eſt plus ou moins cauſtique & mordicant: elles purgent violemment par le bas, & cauſent ſouvent des inflammations de goſier, des coliques violentes, & ulcerent quelquefois les inteſtins, en troublant l'eſtomac; ce remede ne convient guere qu'à des temperamens robuſtes, pour les guérir des fievres qui ne dépendent ſouvent que des mauvais levains des premieres voies: il faut bien ſe garder d'en donner aux femmes groſſes, & aux perſonnes dont la complexion eſt délicate. Tous les jours des Charlatans tuent nombre de malades par ces ſortes de purgatifs violens, donnés indiſtinctement. Le bétail ne peut pas éviter quelquefois de manger quelques eſpeces de tithymales; & on a vu en Italie de mauvais effets ſurvenus après qu'une compagnie avoit mangé des fromages faits avec du lait infecté par la quantité de tithymale, qui croît ſur les pâturages où les moutons avoient été nourris. On voit des chevres & d'autres animaux brouter avec plaiſir la tithymale, qui en certaines occaſions paroît les ranimer, leur donner une vigueur nouvelle. Si on fait

digérer le ſuc laiteux de toutes les tithymales mis en digeſtion avec le ſel de tartre, puis épaiſſi, il en réſultera une matiere auſſi purgative que la ſcammonée de Smyrne, mais plus âcre, plus cauſtique, par conſéquent plus dangereuſe : il vaut mieux ſe ſervir de la poudre de Jalap qui remplit les mêmes indications, & que la Nature a tellement modifiée dans ſes principes, qu'elle purge très-bien, & ſans irriter. On peut employer extérieurement le ſuc laiteux des tithymales pour détruire les verrues, & pour diſſiper les dartres, ou en qualité de dépilatoire. M. *Linnæus* donne le nom d'*euphorbia* à la tithymale.

TITIRI ou TITRI. Poiſſon ainſi nommé par les Sauvages de l'Amérique : il ſe trouve dans la plupart des îles Antilles. Le nom de *titiri* eſt Caraïbe. Ce poiſſon s'appelle *petit piſquet* à la Guadeloupe, & *lattarini* en Italie : on prétend qu'il s'en trouve quelquefois dans la Méditerranée, ſur-tout quatre ou cinq jours avant ou après les pleines lunes, depuis Juillet juſqu'en Octobre. Dans les premiers jours ce poiſſon eſt d'un beau blanc, & délicat ; mais à meſure qu'il groſſit il devient gris, & d'un goût moins exquis.

Le titri n'eſt pas plus gros qu'un fer d'aiguillette : on diroit d'un poiſſon naiſſant, & il a tout le corps marqueté de noir & de gris, avec deux petites empennures, dont l'une ſur le dos, & l'autre ſous le ventre : il a deux petites nageoires proche de la tête, qui ſont, ainſi que la queue, mêlées de trois ou quatre couleurs différentes, de rouge, de vert, de bleu, &c. ces couleurs ſont extrêmement vives. En certains temps de l'année on voit ces poiſſons remonter de la mer vers les montagnes, & en ſi grande quantité, que l'eau des rivieres en paroît toute noire. Comme ces rivieres ſont ordinairement des torrens qui ſe précipitent avec impétuoſité à travers des rochers, ces petits poiſſons gagnent & côtoyent tant qu'ils peuvent le long des rives où les eaux ont moins de rapidité ; & quand ils rencontrent une caſcade d'eau qui les emporte, ils s'élancent hors de l'eau, & s'attachent contre la roche, ſe gliſſant, à force de remuer, juſqu'au deſſus du courant de l'eau : on en voit quelquefois des amas de plus de deux pieds de largeur, & de plus de quatre doigts d'épaiſſeur, attachés ſur une roche ; ils ſont tous les uns ſur les autres, & ſemblent ſe diſputer à l'envi le prix de la courſe, c'eſt à qui aura plutôt gravi, gagné le deſſus : c'eſt-là qu'on les prend : on avance un bateau près du rocher, afin de recevoir ceux que l'on fait tomber avec la main.

Le P. *Labat* dit que la pêche de ces poiſſons eſt facile. Quatre perſonnes, dit il, prennent un linge chacune par un coin, & le tenant étendu, elles le paſſent entre deux eaux aux environs de l'endroit où elles voient fourmiller une grande quantité de ces poiſſons, & l'élevant en l'air, elles en prennent des milliers. Lorſque ces poiſſons ſe tiennent au fond de l'eau, il n'y a qu'à marcher dans la riviere pour les faire lever & les pêcher. L'abondance & la délicateſſe de ce poiſſon fait que tout le monde en mange, même avec la cuiller; mais il faut le manger dès qu'il eſt pêché, car il ne peut ſe garder. La maniere de le préparer conſiſte à le laver dans pluſieurs eaux pour en ſéparer le ſable dont il eſt toujours couvert, enſuite on le fait cuire dans l'eau avec du ſel, du beurre & des fines herbes. Il n'y a ni écailles à ôter, ni arêtes à craindre; il eſt gras & bon de quelque maniere qu'on l'accommode. On prétend que le titri ſe nourrit d'œufs de crabes: ce pourroit être le même poiſſon que le *lombo* des Indes Orientales dont parle *Ruiſch*, *Tom. I*, *p.* 12, *Tab.* 7, *n.* 4.

TITMOUSE. *Voyez à l'article* MÉSANGE.

TLANHQUACHUL, eſt le beau courlis rouge du Breſil; ſon cou eſt cerclé d'un beau collier noir: *voyez* CORLIEU.

TLAPALEZPATLI. On ſoupçonne avec beaucoup de vraiſemblance que c'eſt le même arbre qui donne le *bois néphrétique*: voyez ce mot.

TLAQUATZIN. Nom que les Américains donnent à l'*opaſſum*. *Hernandez* appelle *tlaquatzin épineux* une eſpece de *porc-épic du Breſil*: voyez ces mots.

TLEHUA ou TLEVA. Eſpece de vipere de Célebes, île de Java; elle ſurpaſſe, dit *Séba*, toutes les autres viperes par ſa parure; elle eſt toute couverte de petites écailles griſes & claires, mélangées d'autres écailles brunes & comme armoriées: du bout de la tête à la queue on diſtingue une large chaîne qui ſerpente ſur le dos de couleur d'alézan brûlé, accompagnée d'une rangée de taches orbiculaires; ſous cette rangée de taches regne près du ventre un ſecond cordon formé comme de petites perles; il y en a un de chaque côté: les écailles du ventre ſont bordées ſur toute leur étendue d'une rayûre blanche, marquetée de points noirâtres ou plombés. Les Portugais donnent au tlehua le nom de *vipere ignée*, parce que ſon venin eſt brûlant comme le feu.

Les habitans de la Nouvelle Eſpagne appellent auſſi *tleva* une vipere qui ſe trouve chez eux, & qui eſt ornée de taches en maniere des flammes brunâtres: ſa tête eſt relevée d'une madrure tout-à-fait particuliere;

elle

elle a les yeux grands & les dents petites. Cette eſpece de vipere vit de rats, de loirs, &c. & pourroit bien être le même ſerpent que le *tleon* du Breſil, qui habite les montagnes; ſa morſure eſt mortelle.

TOAS ou TOUS. Eſpece de chique du Breſil & du Mexique. *Voyez* CHIQUES.

TOCANHOHA. Fruit de l'île de Madagaſcar, qui donne la mort aux chiens. Il paroît que c'eſt une eſpece de *noix vomique*. Voyez ce mot.

TOC KAYE ou TOCQUET. Eſpece de lézard fort commun dans le Royaume de Siam: il eſt deux fois plus gros que les lézards verts que l'on voit en France; on l'appelle ainſi à cauſe de ſon cri qui articule très-diſtinctement *toc-kaye*. Quoique le ton de ſa voix ſoit bas & grave, il crie néanmoins avec tant de force, qu'il ſe fait quelquefois entendre de plus de cent pas, ce qu'il fait ſouvent juſqu'à dix & douze fois de ſuite. Le dos du toc-kaye eſt couvert d'une peau chagrinée & bigarrée de taches ondées, garnie de pluſieurs rangs de pointes coniques d'un bleu mourant: le ventre eſt d'un gris pâle & moucheté de rouge; la queue eſt preſque auſſi longue que le corps & la tête enſemble: elle eſt groſſe à ſon origine; la tête eſt de figure triangulaire; les doigts ſont garnis d'ongles très-aigus & recourbés; chaque doigt eſt encore muni d'une membrane large & de figure ovale, qui eſt elle-même garnie d'un certain nombre de pellicules paralleles entr'elles, & perpendiculaires à la membrane du pied: cette diſpoſition donne à l'animal une facilité ſinguliere pour s'attacher à des corps fort unis. L'œil de ce lézard eſt fort grand, & le trou qui forme l'oreille eſt ovale. *Conſultez les Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, Tom. III. Part. II.*

Cet animal ſe retire ordinairement ſur les arbres & dans les maiſons: il court avec une très-grande agilité ſur les branches des arbres, & ſur les murailles les plus unies; il ne mord point qu'il ne ſoit provoqué: mais ſa morſure n'eſt pas toujours ſans conſéquence.

TOCOCO ou TOYCOU. *Voyez* BÉCHARU.

TODDA-PANNA. *Voyez à l'article* SAGOU.

TODDA-WADDI. Eſpece de plante mimeuſe. *Voyez à la ſuite du mot* SENSITIVE.

TODDI. Liqueur ſpiritueuſe que les habitans de l'Indoſtan tirent par inciſion d'une eſpece de palmier appellé *palmier à vin*.

TODIER, *todus*. Nom donné à un genre d'oiſeau dont le bec eſt droit, fort long, aſſez plane & obtus: les doigts ſont ſemblables à ceux

du *martin-pêcheur :* voyez ce mot. Il y a le *todier vert à poitrine rouge*, de l'Amérique ſeptentrionale. Le deſſus de ſon corps eſt d'un beau vert, & une partie du deſſous eſt d'un blanc jaunâtre mêlé d'une large teinte de couleur de roſe, cette derniere reparoît ſur les côtés. Les plumes de la gorge ſont rouges & terminées par une petite tache blanche fort apparente.

Le *todier varié des Indes.* Son plumage eſt mélangé confuſément de bleu, de noir & de vert, excepté la gorge & le cou, qui ſont d'un bleu tirant ſur le noir : le bec, les ongles & les pieds ſont noirs.

Le *todier cendré de Surinam* a le plumage du dos ardoiſé, celui du ventre eſt d'un beau jaune ; le ſinciput ou deſſus de la tête eſt noir, & les plumes des aîles ſont obſcures & à pointes blanchâtres. Ces oiſeaux ne ſont guere plus gros que le roitelet.

TOIBANDALO. Les Eſpagnols donnent ce nom au *pantouflier*, poiſſon dont il eſt parlé à l'article MARTEAU. *Voyez ce mot.*

TOISON, ſe dit de la peau de la brebis chargée de ſa laine, & le plus ſouvent de la laine ſéparée de la peau. *Voyez* LAINE.

TOJUGUA. Serpent couronné de la Nouvelle-Eſpagne : ſon front eſt revêtu de grandes & de larges écailles, toutes mélangées de blanc & de noir ; celles de deſſus le dos ſont d'un beau noir de Jayet : le cou de ce reptile eſt remarquable par une tache blanche, relevée en boſſe & ſurmontée d'une couronne noirâtre ; la queue finit par une pointe oſſeuſe : les écailles de deſſous le ventre ſont bai-brunes & à bordure blanche. On met le tojugua au rang des plus beaux ſerpens. *Voyez* Séba, *Theſ. II. Tab.* 105, *n.* 4.

TOLAI. Quadrupede qui habite les terres voiſines du lac Baikal en Tartarie. On préſume que c'eſt notre lapin un peu changé par la variété du climat. Le *tolai* eſt cependant un peu plus grand qu'un lapin, mais il lui reſſemble par la forme du corps, par le poil, par les allures, par la qualité, par la ſaveur, la couleur de la chair, & auſſi par l'habitude de creuſer de même la terre pour ſe faire une retraite ; il ſemble n'en différer que par la queue qui eſt conſidérablement plus longue que celle du lapin ; il eſt auſſi conformé de même à l'intérieur, & produit beaucoup. M. *de Buffon* ſoupçonne auſſi que le tolai ne différant du lapin que par la ſeule longueur de la queue, il ne fait pas une eſpece réellement différente, mais une ſimple variété de celle du lapin.

TOLCANA. Oiſeau d'Amérique qui ſe plaît, comme nos étourneaux

d'Europe, dans les joncs & les plantes aquatiques. ſa tête eſt brune, & tout le reſte de ſon plumage eſt noir. Cet oiſeau n'a point de chant, mais ſeulement un cri ; & il a cela de commun avec beaucoup d'autres oiſeaux d'Amérique, qui ſont généralement plus recommandables par l'éclat de leurs couleurs, que par l'agrément de leur ramage.

TOLMERUS. Nom que *Liſter* a donné à un inſecte qui eſt l'*hémérobius* de *Linnæus*, & la mouche du *formicaleo* des François. *Voyez* HÉMEROBE *& l'article* DEMOISELLE.

TOMATE. C'eſt une variété de la pomme d'amour (*Lycopersicon* :) ce fruit eſt de la groſſeur d'une orange médiocre, verdâtre d'abord, puis d'un jaune rougeâtre ; enfin, totalement rouge & cannelé, ou par côtes, ou d'une forme inégale. La plante de la tomate eſt placée, par quelques Auteurs, parmi les eſpeces de *ſolanum*. M. *de Tournefort* l'en a ſéparée : *voyez* POMME D'AMOUR. En général, le fruit des ſolanum ne ſe mange point ; mais on a obſervé que ceux qui ſont rouges, & qui contiennent de l'acide, ne ſont point dangereux. On mange aujourd'hui beaucoup de tomates : on les déguiſe dans différentes ſauces. Nous avertiſſons que ſi par haſard quelqu'un s'en trouvoit incommodé, le remede ſeroit de faire auſſi-tôt uſage de vinaigre.

TOMENTUM. Ce mot ſignifie la bourre ou la laine en flocons, ou le duvet des feuilles.

TOMINEIO. Des Eſpagnols établis au Breſil donnent ce nom à l'eſpece de petit oiſeau mouche qui ſe trouve dans ce pays, parce que le nid & l'oiſeau ne peſent enſemble qu'un tomin d'eſpagne : il eſt de toute beauté. *Voyez* COLIBRI.

TOMTOMBO. Genre de Poiſſon rond & armé, qui ſe trouve dans les mers des Indes. Ruiſch, (*Collect. Piſc. Amboin. pag.* 9 *&* 10 *Tab.* 5.) en donne quatorze eſpeces différentes, entre leſquelles on en diſtingue de triangulaires, qui ont la peau auſſi dure que la tortue de mer ; leur bouche eſt petite, ſuce fortement, & eſt garnie d'aiguillons très-piquans : on y remarque le *porte-éventail*, nommé ainſi de la forme de ſa queue : les autres ſont plus ou moins garnis d'épines.

TONGA ou TALPIER, *pulex minutiſſimus nigricans*, BARR. Eſpece d'inſecte ou de chique fort petite qui naît au Breſil ; elle eſt difficile à appercevoir dans la pouſſiere qu'elle habite : elle marche & ſaute comme une puce : elle s'inſinue principalement ſous les ongles des pieds & des mains, comme les chiques des Antilles. On dit qu'elle cauſe aux parties molles du

corps qu'elle attaque, une eſpece de gangrene. Ceux d'entre les Sauvages qui vont nus pieds tâchent de s'en garantir en ſe frottant d'une huile épaiſſe & rouge, qu'ils tirent des fruits qu'on nomment *couroq*. Voy. CHIQUES.

TONG-CHU. C'eſt l'arbre dont on retire, à la Chine, une huile appellée *tonh-yeou*. Voyez les mots ARBRE DU VERNIS & ARBRE dont on retire de l'huile.

TONG-T-SAO. C'eſt le nom que les Chinois donnent à l'eſpece de ſaule qui croît dans leur pays; c'eſt avec la moelle du *tong-t-ſao* que ces peuples préparent leurs fleurs artificielles.

TONNE. ou CONQUE SPHERIQUE, *concha globoſa*. Genre de cruſtacée univalve, qui a peu de volutes, & dont la coquille eſt ſouvent chargée de bandelettes, de cannelures & de cordelettes: elle eſt ronde, renflée dans ſon milieu, l'ouverture ou la bouche eſt très-large, très-évaſée, ou entiere ou échancrée, ou à bouche garnie d'une petite queue, quelquefois ſans dents, le ſommet peu garni de boutons ou tubercules, applati ou peu élevé, & le fuſt ridé ou uni. M. *d'Argenville* donne ſix eſpeces différentes de tonnes; & dans chaque eſpece il y a encore des variétés: les unes ſont cannelées longitudinalement & à ſtries profondes comme la *harpe*, les autres circulairement & ombiliquées comme la *perdrix*: il y en a de couronnées & d'oblongues, & qui ont un mamelon couleur de cannelle, telle eſt la *couronne d'Ethiopie*; enfin, on y diſtingue la *conque Perſique*, autrement dite la *pourpre de Panama*; la *mûre*, remarquable par ſes taches brunes & blanches; la *figue*, dont la tête eſt entiérement applatie & la queue alongée; le *radis*, la *gondole*, le *cordon bleu* ou la *conque ſphérique* faſciée de couleur bleue. Les coquilles appellée *muſcades* ou *noix*, l'*oublie* ou *papier roulé*, le *prépuce*, la *taſſe* & *cuiller de Neptune* ſont auſſi des tonnes. Les Sauvages de l'Amérique montent l'eſpece appellée *prépuce* ſur un pied de bois travaillé ſuivant leur goût, & en font un de leurs dieux appellé *Manitou*. Voyez la *Conchyliogie de M.* d'Argenville, *pag.* 259, *édit* 1757.

M. *d'Argenville* dit qu'il y a auſſi des tonnes d'eau douce ou de riviere: on en trouve dans la riviere de Marne; leur grande ouverture les rend fort différentes des limaçons & des buccins. La tonne a peu de ſpirales.

M. *Adanſon*, dans ſon *Hiſt. des Coquillages du Sénégal*, *pag.* 99, a rangé ſous le nom générique de *pourpres* les différentes eſpeces de tonnes ou de conques ſphériques, qui, dit-il, ſont des coquillages ronds,

& qui ont rarement des pointes ſur leur ſurface : il en parle ſous le nom de *pourpre*, à canal court, échancré & ſimple, &c.

TONNERRE, *tonitru*. Ce phénomene terrible, qui étonne la Nature, tant ſur terre, que ſur mer, principalement dans les climats chauds, remplis de ſouffre, & dans les ſaiſons chaudes, eſt preſque toujours accompagné d'éclairs, qui brillent de l'un à l'autre pôle. Il tonne toute l'année à la Jamaïque, & fréquemment en Italie, mais moins communément dans les pays humides, froids & couverts d'eau (*a*). Selon les obſervations de M. *Muſſchembroeck*, il tonne à Utrecht quinze fois par an, année moyenne. Ce même auteur a remarqué auſſi que la direction & la nature du vent ne fait en général rien à la *foudre ;* voyez ce mot ; mais qu'il tonne plus communément par un vent du Sud. La foudre eſt plus fréquente l'été que l'hiver, parce que les exhalaiſons qui s'élevent de la terre par la chaleur, ſont en plus grand nombre. Selon le même Phyſicien, la matiere des globes de feu eſt la même que celle de la foudre ; *voyez* GLOBE DE FEU. Le tonnerre, par lui-même, ne doit preſque jamais produire qu'un ſeul coup : cependant lorſque la flamme allume en même temps trois ou quatre traînées, elle peut former de cette maniere des pelotons qui s'enflamment l'un après l'autre, & produire par ce moyen des coups redoublés. Si le tonnerre retentit avec plus de fracas dans les vallées, & comme par échos, c'eſt parce que les montagnes en réfléchiſſent le ſon de toutes parts. On ſent bien que les montagnes qui courent parallélement, que celles qui ſont couvertes d'arbres par intervalles, ou qui commandent des villes, des fleuves, des cavernes, ou enfin qui finiſſent ou ſe joignent par les extrémités, doivent rendre différemment les ſons du tonnerre.

(*a*) M. *Bourgeois* dit cependant avoir obſervé qu'il tonne beaucoup plus ſouvent en Suiſſe, & que la foudre cauſe plus d'accidens dans les années où il y a de fréquentes alternatives de pluie & de chaleur, que dans celles qui ſont ſeches & très-chaudes, où il pleut rarement, parce qu'il s'éleve infiniment moins d'exhalaiſons ſalines & ſulfureuſes avec les parties aqueuſes, & que d'ailleurs le vent du Nord qui regne communément dans les années où il fait à l'ordinaire un temps ſec & ſerein, les emporte du côté de la mer & dans les pays chauds. Il paroît que la multitude des hautes montagnes de la Suiſſe, leur nature, leur ſituation, & tous les phénomenes qu'elles peuvent occaſionner dans l'atmoſphere, tout produit des variations dans le fait cité ci-deſſus.

Les Phyſiciens modernes, entr'autres M. l'Abbé *Nollet*, d'après la connoiſſance & l'analogie des phénomenes électriques, ont penſé, avec beaucoup de probabilité, que le tonnerre eſt entre les mains de la Nature, ce que l'électricité eſt entre les nôtres. Ne pourroit-on pas dire qu'une nuée préparée par l'action des vents, par la chaleur, par le mélange des exhalaiſons, eſt vis-à-vis d'un objet terreſtre, ce qu'eſt le corps électriſé en préſence & à une certaine proximité de celui qui ne l'eſt pas ? Que de raiſons d'analogie ! l'univerſalité de la matiere électrique, la promptitude de ſon action, ſon inflammabilité & ſon activité à enflammer d'autres matieres ; la propriété qu'elle a de frapper les corps extérieurement & intérieurement, juſques dans leurs moindres parties ; l'exemple ſingulier que nous avons de cet effet dans l'expérience de Leyde ; l'idée qu'on peut légitimement s'en faire en ſuppoſant un plus grand degré de vertu électrique.

La fameuſe expérience de *Marly-la-Ville*, apprend à notre ſiecle, & à ceux qui le ſuivront, que le tonnerre & l'électricité ſont deux effets qui procedent du même principe : puiſque le fer iſolé & expoſé en plein air, lorſqu'il tonne, devient par là en état de repréſenter tous les phénomenes qu'il a coutume de faire voir lorſqu'on l'électriſe par le moyen des verres frottés. Voilà ce que nous apprend cette fameuſe expérience. Il faut en convenir, cette découverte de l'identité du feu électrique, avec celui de la foudre, eſt ſans contredit une de celles qui fait le plus d'honneur à la Phyſique moderne. Nous en ſommes redevables à l'ingénieux & laborieux M. *Franklin* ; c'eſt-lui qui le premier nous a appris à faire deſcendre le feu du tonnerre dans nos laboratoires, à le combiner & à le toucher, pour ainſi dire. M. *Bergman* rapporte que depuis que la ville de Philadelphie a généralement adopté l'uſage des barres électriques ſur les maiſons, idée propoſée par M. *Franklin* ; (conſultez les œuvres de cet Auteur traduites par M. *Dubourg*), elle s'eſt garantie des ravages du tonnerre, qui auparavant y étoient ſi fréquens. On lit même dans ſon diſcours de réception à l'Académie de Suede, 1764, un détail raiſonné ſur la meilleure maniere de dreſſer & de diriger les barres & les fils électriques, tant ſur les maiſons, que ſur les vaiſſeaux. pour garantir les édifices des terribles effets de ce météore, M. *le Roi*, ſi avantageuſement connu des Savans, a lu auſſi à la ſéance publique de rentrée de l'Académie Royale des Sciences de Paris, le 13 Novembre 1773, un Mémoire ſur la forme des barres ou des conducteurs métalli-

ques, deſtinés à armer & préſerver les édifices de la foudre, en tranſmettant ſon feu électrique à la terre. Cet Académicien en a démontré les faits, les avantages, & préfere l'uſage des barres préſervatives terminées en pointe, à celles qui ſont mouſſes & arrondies par le bout, pour attirer de plus loin & décharger ſans danger en terre & en ſilence la grande quantité de feu, c'eſt-à-dire de matiere fulminante, que le ciel recele dans les temps d'orage. M. *le Roi* a donné auſſi la deſcription de l'appareil qui paroît le plus propre pour faire des obſervations ſur l'électricité de l'air, des nuées orageuſes & de la foudre. Des Phyſiciens ont fait exécuter des inſtrumens propres à meſurer ou déterminer les diſtances & les quantités électriques & fulminantes. Ces inſtrumens ſont connus ſous ces noms *electro-mêtre* & *fulguro-mêtre*; les gardes-tonnerres ſont les conducteurs de la foudre. M. *Lind* a inventé une maiſon d'épreuve du tonnerre, dont on trouve le détail dans le *Journal de Phyſique, Décembre* 1773. Toutes ces raiſons paroiſſent des plus ſpécieuſes; elles ſont appuyées d'expériences comparées. On a démontré juſqu'à l'évidence l'utilité de ces conducteurs; & nous devons beaucoup de reconnoiſſance à leur Auteur. Mais en vain l'homme ſe flatteroit-il par-là que le tonnerre ſeroit maintenant à ſon pouvoir abſolu pour le diſſiper à volonté, & que cette verge pointue ſuffiroit pour décharger entiérement de tout ſon feu la nuée orageuſe vis-à-vis de laquelle on la dreſſe : la diſproportion eſt communément trop grande entre l'effet & la cauſe.

Par l'événement qui vient d'arriver le 15 Mars dernier (1774) dans la maiſon de Milord Tilney à Naples, où le tonnerre a tombé, & où dans une aſſemblée de deux ou trois cents perſonnes, il n'y en a eu que quelques-unes qui ont eu de légeres contuſions, quoique le tonnerre ou la matiere électrique ayant parcouru tous les appartemens, ait détaché les dorures des plafonds, des meubles, en obſervant la maniere dont la foudre a circulé le long des corniches & des baguettes dorées, on voit pourquoi, ainſi que l'obſerve M. *de Sauſſure*, Profeſſeur de Philoſophie à Geneve, cette foule de perſonnes qui étoient dans les appartemens ont été préſervées de ſes funeſtes effets. Cet événement confirme d'une maniere bien évidente la néceſſité de pratiquer dans le pourtour des chambres à coucher ou autres des conducteurs métalliques, communiquant avec le terrain inférieur ou avec un puits, s'il s'en trouve dans la maiſon : il ſuit de-là que ſi par haſard la matiere de la foudre entroit dans ces chambres, elle pourroit facilement être tranſmiſe au ſol d'en

bas, ſans ſe jeter ſur les meubles ou ſur les perſonnes qui ſe trouveroient dans ces chambres.

L'analogie du tonnerre avec la matiere électrique qui eſt ſi viſiblement démontrée, devient encore ſenſible par un fait ſingulier arrivé au Mexique, & communiqué à l'Académie des Sciences. Un domeſtique perclus de ſes deux bras, revenant un ſoir des champs, fut ſurpris par un orage furieux; il ſe refugia ſous un arbre pour ſe mettre à couvert de la pluie; là il fut frappé d'un coup de foudre qui le laiſſa quelque temps évanoui: il ne fut point bleſſé d'ailleurs; au contraire, revenu à lui, il eut la ſatisfaction d'avoir retrouvé le libre uſage de ſes mains & de ſes bras.

L'expédient que l'on emploie de ſonner pour ſe garantir lorſqu'il tonne, eſt-il plus avantageux que les barres électriques? Non, ſans doute. On peut quelquefois faire changer de direction les nuages qui portent la foudre, lorſqu'ils ſont encore éloignés & que les cloches miſes en branle ſont groſſes; mais le plus ſouvent c'eſt un moyen de faire crever la nue au-deſſus de l'endroit où l'on ſonne au lieu de la détourner, & par conſéquent un moyen sûr de faire tomber le tonnerre. Il ne manque pas de frapper ceux qui ſonnent, que l'on peut regarder comme étant au bout du conducteur. C'eſt ainſi qu'en 1718 le tonnerre tomba dans la Baſſe-Bretagne ſur vingt-quatre Egliſes, dans l'eſpace de côte qui s'étend depuis Landernau juſqu'à Saint-Paul-de-Léon, & préciſément ſur des Egliſes où l'on ſonnoit pour l'écarter. Des Egliſes voiſines où l'on ne ſonnoit point furent épargnées. En tirant des coups de canon, l'on pourroit plus ſurement détourner la foudre. C'eſt encore dans une excellente Lettre de M. l'Abbé *Nollet*, ſur l'analogie du tonnerre avec l'électricité, qu'on trouvera tout le détail des idées de ce célebre Phyſicien (*a*).

(*a*) Monſieur *Bourgeois* penſe que ce n'eſt point au mouvement vibratoire du ſon des cloches, qui fait, comme on l'a cru communément, crever la nuée orageuſe, qu'on doit attribuer la chute fréquente de la foudre ſur les clochers, où on met les cloches en branle dans un temps d'orage. Quoique ce ſentiment ait été reçu de la plupart des Phyſiciens, d'autres plus éclairés, dit-il, ont démontré par un calcul exact, que ce mouvement vibratoire imprimé à l'air ne pouvoit pas parvenir à la nuée où ſe forme l'orage. En conſéquence M. *Bourgeois* rapporte une obſervation faite depuis peu par le P. Dom *Robert*, & qui lui paroît démontrer d'une maniere non équivoque, que cette chute fréquente de la foudre ſur les clochers a une cauſe bien différente de celle que les Phyſiciens lui aſſignoient. Le P. Dom *Robert* a obſervé, en jettant les

Cette

Cette électricité naturelle, qui eſt beaucoup plus ſenſible dans le temps des orages, regne cependant toujours dans l'atmoſphere, avec la ſeule différence du plus ou du moins : pluſieurs expériences le démontrent. MM. *de Buffon* & *Nollet* ont imaginé auſſi des machines fort ingénieuſes pour meſurer ce plus ou moins d'électricité. Un effet auſſi fréquent & auſſi général que l'eſt cette électricité de l'atmoſphere, a donné lieu de pen-

---

yeux par haſard, dans un temps de violent orage, vers de petites ouvertures ou lucarnes du clocher de l'Egliſe voiſine de ſa chambre, où on ſonnoit toutes les cloches, que les cloches qu'on met alors en branle & à volée s'électriſent autant & même avec plus d'activité qu'une barre de fer placée au haut d'une tour ou du faîte d'une maiſon; & qu'à meſure que la cloche voiſine d'une des lucarnes étoit en branle, il en ſortoit chaque fois une flamme bleuâtre & très-vive, au moment qu'il partoit un éclair de la nuée, & elle étoit plus ou moins vive à proportion de l'intenſité de l'éclair : elle ceſſoit de paroître lorſque le bruit du tonnerre avoit ceſſé; à un nouvel éclair elle reparoiſſoit : dès qu'on ceſſoit de ſonner on n'appercevoit aucune flamme, quoiqu'il partît des éclairs redoublés de la nuée. Ce phénomene, dit le même Obſervateur, démontre très-évidemment que les cloches vivement ébranlées dans la proximité d'un orage, s'électriſent & ſe chargent des courans électriques qui ſortent de la nuée dans le temps qu'elles ſont miſes en branle, d'où il doit néceſſairement arriver, ou que les cloches miſes en branle pendant l'orage dépouilleront à la longue la nuée de tout le feu électrique dont elle eſt chargée, & alors la compreſſion étant diminuée dans la nuée orageuſe, l'air violemment agité par les vents aura plus de priſe pour la ſéparer & la faire crever, & la foudre tombera ſur le clocher; ou que ſi le courant de feu électrique non interrompu, qui s'établit depuis la nuée juſqu'aux cloches, eſt trop impétueux & trop abondant, les cloches ne pouvant plus ſoutenir cette quantité ſurabondante de feu électrique, il s'en détachera une partie qui deſcendra le long des cordes qui ſe trouvent alors humides à cauſe de l'orage, qui lui ſerviront de conducteur, & il s'élancera ſur les Sonneurs : voilà pourquoi, continue notre Obſervateur, on voit ſi ſouvent les Sonneurs tués ou bleſſés, ſuivant la quantité du feu électrique qui les atteint.

L'obſervation du P. Dom *Robert* mérite ſans doute attention; mais M. *Deleuze* dit que ce ſeroit peu connoître la nature de l'électricité, que d'en conclure que l'ébranlement violent des cloches que l'on ſonne, les rend par lui-même plus électriſables : le mouvement, dit-il, ne peut contribuer à les électriſer qu'en les approchant de quelque corps de la nature des conducteurs, à portée de recevoir l'électricité des nuées orageuſes; & il paroît que c'étoit le cas de l'obſervation qu'on vient de citer; la flamme paroiſſoit dans le moment qu'une cloche ſe levoit, ſans doute parce qu'alors elle s'approchoit ou du toit ou des couvertes des fenêtres; mais il n'en réſulte pas moins que ceux qui ſonnent ſont expoſés à un danger évident.

ſer à M. *Nollet* qu'elle joue un grand rôle dans l'économie de la Nature. L'expérience lui a appris que l'électricité artificielle accélere le développement des germes, l'accroiſſement des végétaux, la tranſpiration des corps vivans, & l'évaporation des fluides. La maniere dont la matiere électrique frappe & parcourt différens corps tant animés qu'inorganiques, ſera toujours un ſujet d'étonnement & d'admiration. On nous a fait voir quelques tiges & épis de froment pris dans une piece de bled frappée de la foudre dans le Soiſſonnois, toute la forme en eſt complettement conſervée; mais la couleur en eſt noire & brillante comme celle du crayon molybdene; la légéreté & la friabilité en ſont extrêmes.

L'utilité de la foudre eſt, 1°. de rafraîchir l'atmoſphere: en effet, on obſerve preſque toujours qu'il fait moins chaud après qu'il a tonné: 2°. de purger l'air d'une infinité d'exhalaiſons nuiſibles, & peut-être même de les rendre utiles en les atténuant. On prétend que la pluie qui tombe lorſqu'il tonne, eſt plus propre qu'une autre à féconder les terres; au moins eſt-il vrai qu'une grande pluie diminue la foudre, ou même la fait ceſſer, parce que cette pluie emporte avec elle une grande partie de la matiere qui contribue à former la foudre. Pluſieurs liqueurs fermentent davantage pendant l'action de la foudre; d'autres ceſſent de fermenter, comme le vin & la biere; d'autres ſe gâtent, comme le lait. Ces derniers phénomenes, ſi ſimples qu'ils paroiſſent, ſont très-difficiles à expliquer, & nous ne l'entreprendrons point. Les Médecins recherchent très-curieuſement quelle peut être la cauſe de la mort des hommes & des animaux qui périſſent d'un coup de foudre, ſans qu'on leur trouve ſouvent aucun mal, ni aucune trace de ce qui peut leur avoir ôté la vie. Meurent-ils par la frayeur que leur fait le fracas horrible du tonnerre & le grand feu dont ils ſe voient environnés? Sont-ils étouffés par la vapeur du ſoufre allumé qui eſt le poiſon le plus prompt pour tous les animaux? ou bien ne pourroit-on pas préſumer que lorſque la foudre éclate, qu'elle chaſſe l'air de l'endroit où elle agit, en lui faiſant perdre en même temps ſon élaſticité, les animaux ſe trouvent alors comme dans un vide parfait, & meurent de la même maniere que ceux que l'on enferme ſous le récipient de la machine pneumatique? Il eſt preſque vraiſemblable que ces trois cauſes ſéparément ou conjointement produiſent la deſtruction de la machine. L'on rencontre aſſez ſouvent des animaux meurtris, bleſſés, mutilés, & même tués par la foudre; ce n'eſt pas tant leur mort qui ſurprend que la route tout-à-fait ſinguliere que la foudre a priſe pour pro-

duire, ſoit à l'intérieur, ſoit à l'extérieur, ces ſortes de phénomenes : au reſte, ces ſortes de ſingularités de la foudre ne ſont pas particulieres aux corps animés.

Qu'il me ſoit permis d'expoſer ici quelques effets du tonnerre que j'ai obſervés à Chantilly : j'en ai adreſſé la relation à M. *de Lalande* de l'Académie des Sciences, & en ſon abſence M. *le Roi* de la même Académie, l'a communiquée à cette ſavante Compagnie, dans l'aſſemblée tenue le 31 Août 1771. Cette relation a été faite par ordre de perſonnes du premier rang, & qui ont permis d'y être nommées, après en avoir entendu la lecture, qu'elles ont approuvée. Comme cette obſervation tient à un genre de météore étudié depuis long-temps, mais dont la cauſe & tous les effets n'en ſont peut-être pas aſſez connus, l'Académie a réſumé qu'on ne ſauroit trop recueillir de faits à ce ſujet ; & en conſéquence elle a chargé M. *le Roi* de faire un extrait de ma relation pour être conſervé dans les annales de la Phyſique : il doit être inſéré dans l'Hiſtoire de l'Académie. Voici cette relation.

Hier (le 12 Août 1771) ſur les deux heures après midi, le temps menaçant de la pluie, en un inſtant tout l'horizon s'obſcurcit un peu, & la pluie tomba en thrombe, ou comme on dit proverbialement *par ſeaux*. Les vieillards de Chantilly prétendent qu'on n'y a jamais eſſuyé d'orage auſſi conſidérable : les gouttes d'eau étoient en effet auſſi larges que celles qu'on dit tomber en Négritie, (on les eſtime d'un pouce de diametre) ; elles étoient néanmoins très-ſerrées, comme tuilées, & avoient différentes directions dans leur chute, ainſi qu'on l'obſerve quelquefois, lorſqu'il tombe en même temps de la pluie, de la neige & de la grêle. Je me plaçai de maniere à bien obſerver l'orage : j'étois à une fenêtre à l'oueſt du grand Château de Chantilly, & en face d'un pays voiſin que l'on nomme *Gouvieux*, canton qui ſert en quelque ſorte de barometre aux habitans de Chantilly : les vents & les nuages qui leur viennent de ce côté-là les menacent de mauvais temps, & ſur-tout de fortes pluies. L'orage d'hier venoit du côté de Gouvieux, il a duré pendant deux heures : il y avoit par intervalles des redoublemens d'averſes, avec un gros vent qui ſiffloit & tourbillonnoit : on pourroit comparer cet enſemble à des torrens qui groſſiſſent en un inſtant & bruiſſent comme une cataracte. Je n'ai pu diſtinguer dans cette pluie aucuns criſtaux de grêle ; mais ayant quitté mon premier poſte, allant & m'approchant du baſſin du petit Château, à l'inſtant d'un fort coup de tonnerre, je diſtinguai très-bien, entre les groſſes

gouttes de pluie qui faiſoient *cloche* ſur la nappe d'eau, d'autres gouttes d'une groſſeur médiocre, qui, en s'étendant ſur la nappe du même baſſin, offrirent à ma vue des pellicules de couleur d'iris : je crus alors devoir attribuer ce phénomene à la réflexion d'un double arc-en-ciel qui ſe voyoit vers le ſud du Château, mais la couleur d'iris des pellicules ne ceſſa de paroître, même long-temps après la diſparution du double arc-en-ciel.

Dans la durée de cet orage, qui fut précédé & ſouvent accompagné d'un vent très-impétueux & tourbillonnant, le barometre & le thermometre varioient à chaque inſtant : il y eut même un moment où le barometre éprouva ſubitement une aſcenſion & un abaiſſement ou refoulement, comme ſi on l'eût incliné de quelques degrés, & qu'on lui eût rendu auſſi tôt ſa poſition verticale. J'obſervai en outre que les fameuſes carpes des foſſés du Château parurent très-agitées ; elles ne faiſoient que monter & deſcendre dans leur habitation liquide, comme ſi elles euſſent été ſoulevées & précipitées contre leur gré. Je courus auſſi-tôt au Cabinet de phyſique ; je mis bien vîte en mouvement la machine à électriſer, & je puis aſſurer n'avoir jamais tiré, avec cette même machine, d'étincelles auſſi fortes ni auſſi lumineuſes. Je ne dois pas omettre que depuis pluſieurs jours, le temps a toujours été pluvieux & frais ; qu'il n'a point été précédé d'une très grande chaleur, & qu'il a plu par intervalles abondamment pendant quatre heures & dans une étendue peu conſidérable. Chantilly eſt un lieu de plaiſance, où les eaux coulantes & jailliſſantes ſont en quantité, & qui eſt entouré de forêts.

L'orage du douze continuant, & le tonnerre grondant toujours très-fortement, je voulus paſſer ſur le pont inférieur qui conduit du petit Château aux ſouterrains du grand Château ; là je fus ſaiſis d'un coup d'éclair ; je m'arrêtai : la zone d'air qui ſouffloit en cet endroit très-vivement fut tout-à-coup comme interceptée, au moins elle me parut raréfiée à l'excès : je fixai accidentellement ma vue ſur l'une des plate-bandes des fleurs du parterre qui eſt devant le petit Château ; (ce parterre offre actuellement une petite pelouſe de gazon ornée à l'Angloiſe) les fleurs de cette plate-bande correſpondante par ſa ſituation à la direction du petit pont ſur lequel j'étois ne furent point agitées en ce moment, tandis que les fleurs des plate-bandes voiſines, à droite & à gauche, étoient très ébranlées ; ſur la même direction de ce grand calme local & momentané, (pour ne pas dire eſpece de vide) le tonnerre qui grondoit

encore avec le plus grand fracas, tomba dans le Village de Chantilly ſur la maiſon habitée par le nommé *Durandel*, Palfrenier de S. A. S. Voici un détail de l'effet que la foudre y a cauſé.

La femme dudit Palfrenier étoit au premier étage, près & en face d'une fenêtre fermée, expoſée à l'oueſt nord-d'oueſt, & qui donne ſur une cour ; elle lavoit alors ſa vaiſſelle, tenoit en main une aſſiette de faïance ; la flamme de la foudre entra par cette fenêtre en caſſant cinq carreaux de verre, donna dans l'oreille & au bras (du côté droit) de la femme une forte commotion, lui caſſa l'aſſiette en main ; elle fut de-là ſur le lambri expoſé au nord, y fit une tache noire & circulaire correſpondante au pourtour de la tête d'un gros clou ; ſe jeta, ſans laiſſer aucune trace de communication, ſur un autre clou, à un pouce & demi de diſtance du précédent, traça ſur le lambri au pourtour de ce ſecond clou une même tache circulaire ; ſe porta enſuite vers un buffet, y vitrifia d'une couleur noirâtre & ineffaçable l'émail blanc d'une aſſiette, ainſi que la partie de l'émail jaune à l'extérieur d'une petite marmite de terre qui étoit appuyée contre l'aſſiette ; la matiere fulminante en fit autant ſur un petit couvercle en porcelaine ; la vitrification en eſt raboteuſe & pleine de gerçures ; la flamme ſe déploya vers le manteau du buffet, fit une entaille longitudinale à une planche de bois poſée verticalement, & traça une eſpece de fuſée noirâtre qui communique de l'entaille au cercle du ſecond clou. La flamme ſe gliſſa entre le mur & un tableau à côté du buffet, où elle joua un rôle aſſez ſingulier. Les quatre barres de bois qui tenoient tendue la toile du tableau, furent déſaſſemblées, ſéparées de la toile, & portées à quelque diſtance ; la toile du tableau ſe trouva miſe en rouleau ; la peinture n'en a point été altérée, & le clou où étoit ſuſpendu le tableau n'a point été cerclé ni arraché. La foudre eſt revenue vers l'oueſt-nord-oueſt ſur la pierre à laver, a endommagé très-légérement l'embouchure du tuyau de plomb de cette pierre à laver, & uniquement par le côté du ſud-eſt ; une écumoire en laiton poſée ſur l'embouchure de ce tuyau, a été comme détruite & corrodée par le rebord qui faiſoit point de contact. La foudre ſe porta de-là vers la grande fenêtre d'un autre appartement à l'eſt-ſud-eſt, où elle caſſa ſeize carreaux, vint enſuite au nord ſur le manteau de la cheminée, en arracha le papier qui y étoit collé, un clou ou piton, avec une quantité de plâtre où ce clou étoit entré, fixé & ſervoit à ſuſpendre un ſaladier de faïance, qui fut caſſé peut-être par la ſeule chute en quantité de morceaux ; de-là la ma-

tiere fulminante tomba ſur l'âtre de la cheminée, y écorna un carreau en terre cuite ; elle ſe porta enſuite entre deux poutres de bois de chêne, & ſappa le plafond en plâtre ; ſa route du carreau au plancher étoit diagonale & vers l'oueſt. La foudre entama ce plafond de la largeur de la main, y fit un trou de part en part de figure conique, mais en zig-zag, & du diametre d'un tuyau de plume à écrire. Enfin ſon dernier jeu ravageant dans cette maiſon, fut à l'oueſt-nord oueſt ſur l'un des chevrons du grenier, qu'elle diviſa longitudinalement en deux, en arracha deux eſquilles qu'elle jeta à quelques pas, caſſa les ſeules tuiles qui y correſpondoient, & ſe fit jour dans le côté oppoſé du grenier près de la cheminée, à l'eſt-ſud-eſt, dont elle écorna le ſommet, fulmina un nid d'hirondelle garni de petits, & les réduiſit en charbon noir, friable & ſans changer leur forme, puis elle caſſa & jeta quelques tuiles du toit dans le jardin qui eſt au bas, mais ſans avoir endommagé aucunement les lattes ni le chevron de ce côté. La foudre diſparut ainſi, ayant laiſſé par-tout dans ſon paſſage une vapeur, une fumée d'une odeur de ſoufre très-forte. Ceux des voiſins que la curioſité invita à monter dans l'eſcalier & entrer dans les apppartemens fulminés, trouverent la femme dans un tel état, que, joint aux cris qu'elle pouſſoit, ils la crurent poſſédée du diable. Chacun éprouva pendant quelques minutes une reſpiration génée.

Quelques momens après on s'apperçut que dans le grenier d'une maiſon voiſine, tous les fagots qu'on y avoit arrangés avoient été culbutés, diſperſés, mais ſans aucun autre dommage.

Je me ſuis tranſporté pluſieurs fois ſur les lieux ; j'ai viſité & examiné tout avec attention. Il eſt probable que la combuſtion du nid d'hirondelle & des petits, (qui étoient placés à l'entrée de la cheminée, du côté du toit : les angles intérieurs fourniſſant à ces oiſeaux un moyen facile d'y faire tenir le mortier dont leur nid eſt compoſé), eſt due à l'expanſion électrique de la matiere fulminante. Je n'ai pu diſtinguer aucune trace d'entrée dans le grenier à fagots, peut-être qu'une recherche plus ſuivie m'eût fait découvrir ſa route : on ſait que la matiere du tonnerre ſe fait ſouvent jour par des ouvertures très-petites, preſqu'imperceptibles ; ni le chevron de bois éclaté en deux, ni les deux eſquilles qui en ont été ſéparées, ni l'entaille de la planche du buffet, n'ont été noircis, ni ne portent aucune empreinte de feu ; on diroit du bois neuf entaillé ou écartelé. La maiſon qui a été fulminée fait un corps continu avec d'au-

tres bâtimens ; au-deſſus & aſſez loin de la fenêtre, par où la foudre eſt entrée, ſe trouvent ſur la partie au nord deux petites potences en fer, leſquelles ſupportent une gouttiere de plomb d'un pied & demi de longueur ſur un demi-pied de largeur. Dans l'intérieur des chambres & du grenier, même au plafond & aux fenêtres, il n'y a aucune barre, ni potence, ni ſonnettes de métal, rien ne paroît ici avoir dirigé ou ſervi de conducteur à la foudre qui, ainſi que l'électricité, fait voir beaucoup de prédilection pour les corps métalliques. Le grenier de la maiſon fulminée dans ſes deux étages eſt beaucoup plus élevé que le grenier voiſin à fagots : ces deux greniers n'ont aucune communication enſemble, ne ſont pas dans la même direction : celui de la maiſon habitée par la femme Durandel eſt couvert en tuiles, celui du grenier à fagots l'eſt en ardoiſes. Lorſque j'interrogeai la femme fulminée, elle venoit d'être ſaignée, & étoit alors dans ſon lit ; elle ſonnoit encore l'alarme, ſe plaignoit toujours de la pareſſe de ſon bras, du bruiſſement de ſon oreille : elle paroiſſoit auſſi plus affectée de la peur que de l'effet de la commotion. En effet, elle s'imaginoit, à chaque perſonne qui entroit, entendre tonner & voir la foudre fondre ſur elle.

Dans la durée du même orage dont j'ai fait mention ci-deſſus, LL. AA SS. MM. le Prince de Condé, le Duc de Chartres & le Duc de Bourbon, accompagnés de pluſieurs Seigneurs, eſſuyerent tous, à la chaſſe du cerf, la grande pluie. Ils couroient en plaine preſque tous de file, & comme l'on dit, à toute bride : ils avoient le vent de côté, & au moment de l'éclat du plus fort coup de tonnerre, chacun d'eux éprouva en même temps une commotion ſemblable à celle qu'on donne par le moyen d'une machine électrique qui auroit été fortement chargée. Cette commotion ne ſe porta point aux articulations, mais ſur les régions du thorax & de l'abdomen. Il parut que les chevaux partagerent cet effet électrique de la Nature ; tous en frémirent auſſi au même moment. M. *le Roy* croit que ces chevaux ont pu éprouver la commotion dans les articles, leurs jambes qui faiſoient la communication avec le terrain ſe trouvant préciſément dans le cas des bras lorſqu'on reçoit le choc de la commotion électrique à l'ordinaire. Ce même Académicien ſoupçonne auſſi que le choc de la matiere fulminante qu'a pu recevoir le Cavalier, s'eſt tranſmiſe au cheval, & par ſes jambes à la terre.

Le cheval que montoit S. A. S. M. le Duc de Bourbon, s'élança même très-bruſquement ſur la gauche de la file, & preſque tous les Chaſſeurs

crurent que ce Prince avoit été tué & enlevé par la chute de la foudre. En effet tout concouroit à le faire croire : on venoit de le voir, à l'apparition de l'éclair accompagné du coup de tonnerre, tout entouré de fluide igné, & on ne le voyoit plus dans le rang des Chaſſeurs. Certainement le danger étoit des plus éminens. Ce Prince dit qu'en ce moment il ſe ſentit frappé d'un fort coup ſur la poitrine, & éprouva ſur la face un effet pareil au bruiſſement de la matiere électrique. Quelques Piqueurs apperçurent des traces noires ſur le viſage de ce Prince, notamment à l'endroit de la barbe, & en plus grande quantité encore ſur la levre ſupérieure. Ces traces noires parurent au toucher onctueuſes comme de la ſuie très-graſſe. Tous les Chaſſeurs, même les gens de l'équipage, affirment avoir reſpiré une odeur de ſoufre. S. A. S. M. le Prince de Condé ſe trouva un peu affaiſſé après la commotion. La région de ſon eſtomac en fut très-fatiguée pendant le reſte de la journée. S. A. S. M. le Duc de Bourbon ne commença à reſpirer facilement qu'au bout de trois heures. S. A. S. M. le Duc de Chartres a éprouvé les mêmes effets, quoique moins fortement ; mais ſon Ecuyer (M. de Froiſſy) voulant lui parler, ſe ſentit la voix & la reſpiration interceptées pour le moment. L'un des Seigneurs (M. le Marquis de Leſcure) n'éprouva rien de la foudre. Il prétend s'en être garanti en retenant ſon haleine, & s'étant tenu baiſſé ſur ſon cheval, que la matiere électrique du tonnerre n'épargna pas plus que les autres. L'un des Piqueurs, fils de la femme Durandel qui a été fulminée, crut périr par l'effet de la foudre qui lui paroiſſoit alors comme une pluie de feu. On ſait que la pluie eſt quelquefois électrique. Nous ne pouvons trop inviter les Cavaliers qui ſe trouvent en plaine pendant un orage accompagné de tonnerre, de ne point galoper, mais de s'arrêter. Le courant d'air qu'ils font en courant de cette vîteſſe peut favoriſer ou déterminer la nuée à s'ouvrir en entier ſur leur tête, & à devenir ainſi infiniment funeſte. Il vaut donc mieux en pareil cas deſcendre de cheval, attendre que l'orage ſoit paſſé, ſe tenir dans un endroit iſolé, & ſurtout point ſous les arbres ; car enfin il vaut mieux être mouillé que foudroyé.

Aujourd'hui (le lendemain de l'événement) le tonnerre s'eſt fait entendre dans la matinée ; il y a eu quelques éclairs dans la durée de quatre averſes d'eau qui ont tombé ſucceſſivement. Le barometre eſt toujours à la grande pluie ; il eſt ſix heures du ſoir ; il pleut encore abondamment. Le barometre n'a éprouvé ou ne montre aucune oſcillation bruſque,

que, comme hier. Mais voilà une plus grande ondée : c'eſt une giboulée de groſſe pluie, preſque perpendiculaire, mêlée de grêle & de pluie fine dans la direction au ſud : le vent eſt impétueux, & même tout l'orage, ce qui eſt aſſez rare.

Le ſurlendemain la malade fulminée ne ſe reſſentit preſque plus de l'effet électrique.. Les Princes, & S. A. S. Madame la Ducheſſe de Bourbon, curieux des phénomenes de la Nature, & touchés des malheurs qui affligent l'humanité, ont été voir ſucceſſivement cette femme & les déſordres que la foudre a occaſionnés dans ſa maiſon. Ils ont ſecouru l'infortunée, & leur préſence a achevé de diſſiper ſa frayeur.

On appelle Éclair, *fulgur*, une grande flamme fort brillante, qui s'élance tout-à-coup dans l'air, & qui ſe répand de toutes parts, mais ceſſe ſur le champ : on apperçoit également des éclairs, ſoit que le temps ſoit beau & ſerein, ſoit que l'air ſoit couvert de nuages ; mais on n'en voit ordinairement qu'à la ſuite d'un ou de pluſieurs jours chauds ; ils paroiſſent ſouvent ſans qu'il y ait de tonnerre. L'éclair eſt formé des matieres inflammables qui s'élevent de la terre ; la flamme eſt d'autant plus grande, que la quantité des matieres réunies eſt plus conſidérable. On prétend que quand la flamme parcourt d'un bout à l'autre & avec beaucoup de vîteſſe toute la traînée de la foudre, elle pouſſe ou emporte avec elle certaines parties qui ne ſauroient s'enflammer avec la même vîteſſe ; mais lorſqu'elle les a raſſemblées, qu'elle les a en même temps fort échauffées, en ſorte qu'elles puiſſent s'enflammer avec la matiere propre de l'éclair, tout éclate & ſe diſperſe avec une violence étonnante, & on entend alors ce bruit qui retentit dans l'air, en un mot le *tonnerre*, dont l'*éclair* eſt l'avant-coureur. Il eſt digne de remarque que l'on entend quelquefois le tonnerre gronder ſans que l'éclair ait paru auparavant : cet effet vient de ce que les nuées où ſe prépare l'orage ſe ſont tellement rapprochées & condenſées, qu'elles ſont alors trop épaiſſes, trop ſombres pour permettre de voir la lumiere de l'éclair. Il fait quelquefois des éclairs & du tonnerre en temps ſerein, ce que M. *Muſſchembroeck* attribue aux exhalaiſons qui s'enflamment avant d'être montées aſſez haut pour produire des nuages. *Voyez* Orage, Ouragan & Tempête.

TONNITE. Nom donné aux *tonnes* devenues foſſiles ; on les appelle auſſi *globoſites* : voyez ce mot & celui de Tonne.

TON-NYHIOU. Nom que les Siamois donnent à l'*ouatier* ou *arbre porte-ouate* : cet ouatier dont ils diſtinguent deux eſpeces différentes, eſt

beaucoup plus grand que l'apocin qui fournit en Europe une eſpece d'ouate. *voyez à l'article* APOCIN.

TOPAZE, *topazius*. Pierre précieuſe, polygone, diaphane, luiſante, reſplendiſſante, dont la couleur eſt d'un jaune d'or, mêlé d'une foible teinte de vert, très-éclatant & plus ou moins foncé. Cette pierre conſerve ſa couleur dans le feu pendant un certain temps, & s'y ſoutient elle-même. La topaze eſt, après le diamant, la troiſieme pour la dureté, propriété qui lui donne ce poli ſi éclatant, & qui fait qu'elle réſiſte en quelque ſorte à la lime : on croit que cette eſpece de pierrerie doit ſa couleur au plomb.

On diſtingue les topazes en topazes orientales & en occidentales. La premiere eſpece eſt la plus eſtimée & la plus dure ; elle ſe trouve dans l'Arabie & dans le Ceylan ; ſa couleur eſt une teinte jonquille ou citron ; elle eſt très-diaphane. On choiſit celle qui eſt plutôt ſatinée que veloutée, dont le jaune n'eſt ni trop outré, ni trop pâle, ni verdâtre, ni de couleur d'eau ; celle enfin qui, taillée, paroît comme remplie de paillettes d'or : cependant elle n'en contient point. On en trouve quelquefois en Egypte qui ſont auſſi belles que celles de l'Arabie ; elles paſſent dans le commerce pour orientales, mais elles n'en ont pas la dureté. *Conſultez les Voyages de* Tavernier.

La topaze occidentale eſt moins dure que la précédente, mais ſes criſtaux ou canons ſont plus gros : elle naît dans les Indes Occidentales & en Boheme. Son poli paroît moins vif que celui de la topaze orientale ; ſa couleur imite un peu celle de l'hyacinthe, & tire quelquefois ſur le noirâtre ; en un mot, elle n'a ni le brillant, ni le jeu de la précédente topaze.

On nomme *topaze enfumée* un criſtal de roche coloré en jaune brun & de couleur ſombre ; elle eſt très-commune en Boheme. Quant aux topazes cubiques que M. *Gmelin* dit avoir vu en Sibérie, ce ne ſont que des *ſpaths fluors de plomb* ou des *quartz criſtalliſés* & colorés.

On a découvert ces années dernieres dans la Saxe une eſpece de topaze d'une couleur jaunâtre claire, très-tranſparente & d'une forme priſmatique, à ſix ou huit pans inégaux, terminés à l'une des extrémités par une pyramide ſouvent hexagone & tronquée. Cette topaze eſt dure, & prend au poliment un éclat fort vif ; elle ſe trouve dans des cavernes de la montagne de Schneckenberg, (à Schneckenſtein) près de la vallée de Tanneberg, à deux milles d'Averbac, dans le Voigtland. Ces cavernes ſont

formées par des rochers qui s'élevent au-deſſus de la terre ; on y rencontre la topaze tantôt entourée d'une marne jaunâtre, tantôt dans le quartz ou parmi un grais criſtalliſé, qui vraiſemblablement eſt une roche de corne. Ce grais eſt tellement dur, qu'on peut s'en ſervir pour tailler les topazes elles-mêmes. Voyez la *Diſſertation* qui ſe trouve à la fin de la *Pyritol. de Henckel, Trad. Franç.* extraite des *Act. Phyſico-Medic. Acad. nat. Cur. Vol. IV, obſ.* 82, *p.* 316. Nous poſſédons dans notre Cabinet un très-beau groupe de ces topazes de Saxe entremêlées de criſtaux de roche ; parmi ces topazes il y en a quelques-unes qui ont près d'un pouce de longueur, & couchées entre les criſtaux de roche dont la criſtalliſation eſt très remarquable ; tout y eſt diſpoſé par couches.

Depuis quelques années on a découvert dans le Breſil une eſpece de topaze, dont la teinte eſt peu conſtante & des plus ſingulieres. Cette topaze, étant expoſée dans un petit creuſet rempli de cendres ſur un feu gradué, mais juſqu'à faire rougir le creuſet, perd ſa couleur jaune orangée, & y acquiert celle d'un véritable rubis balais des plus agréables. La topaze du Breſil eſt ſouvent d'une couleur ſourde & enfumée, & d'un jaune ſale. On n'en faiſoit aucun cas avant que le haſard eût préſenté cette connoiſſance à quelques Joailliers : ils en ont fait un myſtere juſqu'au moment où M. *Dumelle*, Orfevre & Metteur en-œuvre, en a communiqué le ſecret à l'Académie des Sciences par l'entremiſe de M. *Guettard :* voyez le *Journal Economique du mois d'Octobre* 1751. On prétend même que tous les rubis qui viennent du Breſil ſont des topazes préparées ſuivant la maniere ci-deſſus indiquée. Nous avons été témoins que la topaze de Saxe perd ſa couleur dans le feu ; elle reſte blanche & tranſparente. Nous avons reçu tout récemment des topazes du Breſil, nettes & d'une belle eau, dont la criſtalliſation conſiſte en un priſme quadrilatere rhomboïdal, terminé d'une part par une pyramide courte du même nombre de côtés, dont les plans ſont triangulaires.

A l'égard des topazes qui ſe débitent dans le commerce pour l'uſage médicinal, elles ne ſont communément qu'un ſpath vitreux & fuſible ; mais quelles qu'elles ſoient, elles n'en ſont, ſuivant toute apparence, ni plus ni moins ſalutaires au corps humain, & les Pharmacologiſtes devroient regarder comme ſuſpectes les vertus médicamenteuſes des pierreries La topaze eſt un des cinq *fragmens précieux ;* voyez ce mot. Cette pierre précieuſe tenoit le ſecond rang ſur le pectoral du Grand-Prêtre Juif ; on y liſoit le nom de la Tribu de Siméon.

La topaze des Anciens eſt notre chryſolite, & c'eſt ainſi que nous l'avons appellée. *Voyez* CHRYSOLITE.

TOPEAU. Nom qu'on donne à un corbeau cornu des Indes : *voyez* RHINOCÉROS (OISEAU).

TOPINAMBOUR. Un Cultivateur induſtrieux de Dijon, méditant ſur la force reproductive des végétaux, ayant couché en terre des branches de cette plante, leur a fait prendre racine & fournir enſuite des tubercules peu différens pour la groſſeur de ceux de la principale racine. Ce n'eſt donc pas ſeulement dans les tiges des arbres, dans celles qui doivent ſubſiſter pendant l'hiver, que la Nature diſtribue des germes de toutes les parties du végétal ; elle en place encore dans les tiges & les branches qui, tous lès ans, doivent périr & ſe renouveller. On prétend même que les branches du topinambour coupées & miſes en terre, pouſſent également des racines & des tubercules : ces moyens de multiplier une plante qui fournit une nourriture agréable & ſaine, méritent l'attention des Cultivateurs. Nous ayons parlé du topinambour à la ſuite de l'article *Batatte ;* voyez ce mot.

TOQUE, *caſſida.* Plante qui croît aux lieux montagneux, humides & pierreux, & dans les bois ; elle a une racine ſemblable à celle de l'ortie, & qui eſt jaunâtre & fibreuſe ; elle pouſſe une tige haute d'un pied & demi, droite quarrée, velue, parſemée de nœuds d'où ſortent des feuilles oblongues, découpées profondément, molles, velues, d'un vert obſcur : la tige eſt rameuſe en ſa ſommité, & garnie de petites feuilles étroites, non dentelées & ſoutenant des fleurs en gueule, diſpoſées en épis oblongs comme celles de l'ormin, & de couleur bleue, purpurine : à la fleur ſuccedent quatre graines arrondies, dures, raboteuſes, qui mûriſſent dans la capſule de la fleur, qui a la figure d'une tête couverte d'une toque ou caſque. Cette plante, qui eſt déterſive, vulnéraire & apéritive, & propre pour le cours de ventre, eſt appellée par quelques-uns *caſſide des marais* à fleurs bleues, *ſcutellaria vulgaris.* LINN.

TORCHEPIN : *voyez à la ſuite du mot* PIN.

TORCHEPOT, *ſitta.* Genre d'oiſeau dont on diſtingue pluſieurs eſpeces ; le bec eſt en forme de coin. Ces oiſeaux grimpent ſur le tronc & les branches des arbres à la maniere des pics. Il y a le *torchepot cendré* de la grande & de la petite eſpece ; le *torchepot du Canada*, celui de la Jamaïque, celui de la Caroline, grands & petits. Ces oiſeaux vivent d'inſectes.

TORCOL ou TERCOU ou TURCOT, *torquilla.* Genre d'oiſeau

qui ne comprend qu'une eſpece. Cet oiſeau, ſelon *Belon*, a ſept pouces & demi de longueur & dix d'envergure; ſon bec eſt de couleur plombée, aigu, droit & court; ſa langue eſt longue & ſe termine en une épine oſſeuſe & pointue; il peut la darder à une longueur aſſez conſidérable, & la retirer à volonté; il a l'iris de couleur de chair.

Le mâle de cet oiſeau peut hériſſer les plumes de ſa tête en forme de huppe, comme fait le geai. Son plumage eſt très beau & très artiſtement coloré, celui du dos eſt diverſifié de rougâtre, de brun, de blanc & de noir; il a une liſiere noire depuis le ſommet de la tête le long du milieu du dos; celle de la femelle s'étend juſqu'au bout du bec. *Derham* a obſervé que le ventre du mâle eſt quelquefois dégarni de plumes comme celui de la femelle qui couve, ce qui fait préſumer que ces deux oiſeaux couvent tour à tour: la tête eſt cendrée & tachetée de lignes blanches, noires & rouges; la gorge & le bas du ventre ſont jaunes & ſurſemés de lignes noires, le croupion eſt de la couleur de la tête, & l'aile de celle du corps; il a quatre doigts, dont deux en avant & deux en arriere. Quand on prend ou que l'on tient à la main cet oiſeau, il tourne le cou & ſa tête en arriere vers les épaules d'une maniere tout-à-fait extraordinaire, comme pour ſe défendre, & c'eſt de là que lui eſt venu le nom de *torcol*. Il ſe nourrit de fourmis, qu'il ſaiſit en alongeant ſa langue gluante; il les avale ſans les toucher de ſon bec. On voit de ces oiſeaux en Suede dans le printems: on en connoît une variété dont le plumage eſt rayé.

TORMENTILLE, *tormentilla*. Plante qui croît preſque par-tout, aux lieux ſablonneux, humides, herbeux, dans les bois, dans les pâturages ſecs, montagneux, &c. Sa racine eſt un tubercule vivace, preſque auſſi gros que le pouce, raboteux, un peu fibreux, plus ou moins droit, de couleur obſcure en dehors, rougeâtre en dedans, d'un goût aſtringent: elle pouſſe pluſieurs tiges grêles, velues, rougeâtres, longues d'environ un pied, ſe courbant & ſe couchant à terre; ſes feuilles ſont ſemblables à celles de la quinte-feuille, mais velues & rangées ſur une queue, ordinairement au nombre de ſept; ſes fleurs ſont compoſées de chacune de quatre feuilles jaunes, diſpoſées en roſe, ſoutenues par un calice fait en baſſin & découpé en huit parties, quatre grandes & quatre petites, placées alternativement, avec ſeize étamines dans le milieu: à ces fleurs ſuccedent des fruits arrondis qui contiennent pluſieurs ſemences oblongues.

La tormentille des Alpes & des Pyrénées differe de la nôtre, en ce que ſa racine, qui eſt principalement d'uſage en Médecine, eſt plus groſſe,

mieux nourrie, plus rouge; elle eſt auſſi plus aſtringente & plus amere: elle eſt eſtimée vulnéraire, propre pour arrêter les vomiſſemens, les cours de ventre, les hémorrhagies & les fleurs blanches; elle convient ſur la fin des dyſſenteries malignes, lorſque les douleurs, l'inflammation & l'eſcoriation des inteſtins, & en général tous les accidens ſont diſſipés, & qu'il ne reſte qu'une diarrhée qui eſt une ſuite de l'atonie des inteſtins, dit M. *Bourgeois*. La poudre de cette racine, répandue ſur les ulceres, les deſſeche & les cicatriſe; c'eſt ainſi qu'elle guérit aſſez bien les panaris. On fait avec la racine de tormentille, des gargariſmes qui ſoulagent beaucoup dans le mal de dents.

TORPILLE, TORPEDE ou TREMBLE ou DORMILLÉOUSE, *torpedo*, *aut torpilla*. Poiſſon de mer, ainſi nommé de la propriété ſinguliere qu'il a d'occaſionner un engourdiſſement à ceux qui le touchent. On le rencontre ſur les côtes de Poitou, d'Aunis, de Gaſcogne & de Provence; c'eſt le *tremoriſe* des Genois.

La torpille eſt rangée parmi les raies; c'eſt un poiſſon plat, cartilagineux, à-peu-près de la figure d'une raie; ſes yeux ſont petits, mais ſaillants, regardant horizontalement en dehors, & pouvant, à la volonté de l'animal, rentrer dans leurs orbittes. Les narines ſont placées au-deſſus de la bouche, & en forme de croiſſant: la bouche, qui eſt peu grande, a la forme d'une demi-lune, ou plutôt d'un croiſſant, mais en ſens contraire de celui des narines, eſt garnie de pluſieurs rangées de très petites dents, diſpoſées en crochet: les ouies ſont au nombre de cinq de chaque côté en forme de croiſſant & placées preſque au milieu de la longueur de l'animal: on diſtingue de chaque côté une grande & une petite nageoire demi-circulaire, de plus, celle de la queue, & les deux nageoires dorſales. Dans l'eſpece mâle ſeulement, ſont deux appendices à la baſe des petites nageoires latérales: ſa queue eſt courte, mais charnue comme celle du turbot: le dos de l'animal eſt blanc ou griſâtre: ſa peau eſt fort mince & ſans écailles ſenſibles. Au reſte on diſtingue pluſieurs ſortes de torpilles: les unes ont des marques circulaires comme des yeux, & colorées; d'autres ont des points noirs ſans cercles. Les plus grandes torpilles des mers de France n'ont pas deux pieds de long. Quand on les touche avec les doigts, il arrive, non pas toujours, mais aſſez ſouvent, que l'on ſent un engourdiſſement douloureux dans la main & dans le bras juſqu'au coude, & quelquefois juſqu'à l'épaule; ſa plus grande force eſt dans l'inſtant qu'il commence, il dure peu & ſe diſſipe entiérement. Il eſt d'une eſpece parti-

culiere quant au ſentiment de douleur; mais il n'y a rien a quoi il reſſemble plus, qu'à ce que l'on ſent quand on s'eſt frappé rudement le coude contre quelque corps dur.

Si l'on ne touche point la torpille, quelque près qu'on en approche la main, on ne ſent jamais rien; ſi on la touche avec un bâton, on ſent très peu de choſe; ſi on la touche par l'interpoſition de quelque corps peu épais, l'engourdiſſement eſt aſſez conſidérable; ſi on la preſſe, en appuyant avec force, l'engourdiſſement eſt moindre, mais toujours aſſez fort pour obliger néceſſairement à lâcher priſe.

Dans le temps que le tremble ſe venge d'être touché, on ne lui voit aucun mouvement, aucune agitation ſenſible; mais M. *de Réaumur* n'a pas l'aiſſé d'en découvrir la cauſe, en y regardant de plus près. *Conſultez les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année* 1714. La torpille a, comme les autres poiſſons plats, le dos un peu convexe. Quand on touche la torpille, cette partie s'applatit inſenſiblement, & même quelquefois juſqu'à devenir concave; & c'eſt préciſément dans l'inſtant ſuivant qu'on ſe ſent frappé de l'engourdiſſement. On voit la ſurface convexe devenir plate ou concave par degré, mais on ne la voit point redevenir convexe: on voit ſeulement qu'elle l'eſt redevenue, quand on eſt frappé.

C'eſt-là, ſelon M. *de Réaumur*, en quoi conſiſte tout le myſtere. Le dos de l'animal reprend donc ſa convexité avec une extrême vîteſſe, & donne à celui qui le touche un coup violent & très bruſque. Puiſque de là vient l'engourdiſſement dans le bras, c'eſt-à-dire une privation de ſentiment, il y a lieu de croire que ce coup imprime au bras un mouvement directement contraire à celui que les eſprits animaux y ont, qu'il arrête & ſuſpend leur cours, ou même les fait refluer.

La diſſection de l'animal fait voir que ce que M. *de Réaumur* dit de la force & de la preſteſſe de ce coup, n'eſt pas une pure hypotheſe accommodée au beſoin des phénomenes. La torpille étant conçue partagée en deux depuis la tête juſqu'à la queue, deux grands muſcles égaux & pareils, qui ont une figure de faux (*muſculi falcati*) l'un à droite & l'autre à gauche, occupent la plus grande partie de ſon corps, en naiſſant où la tête finit & en ſe terminant où la queue commence. Leurs fibres ſont elles-mêmes bien ſenſiblement des muſcles. Ce ſont des tuyaux cylindriques, gros comme des plumes d'oie, diſpoſés parallélement entre eux, tous perpendiculaires au dos & au ventre, conçus comme deux ſurfaces paralleles, ainſi qu'ils le ſont à-peu-près; enfin, diviſés chacun en vingt-cinq ou trente

cellules, qui ſont elles-mêmes des tuyaux cylindriques de même baſe & de moindre hauteur que les autres, & qui ſont pleines d'une matiere molle & blanche. Quand l'animal s'applatit, il met toutes ces fibres en contraction, c'eſt-à-dire, diminue la hauteur de tous ces cylindres & en augmente la baſe ; & quand enſuite il veut frapper ſon coup, il laiſſe agir le reſſort naturel de toutes ces parties qu'il débande toutes enſemble ; &, en leur rendant leur premiere hauteur, il les releve promptement.

Ces coups prompts & réitérés, donnés par une matiere molle, ébranlent les nerfs : ils ſuſpendent ou changent le cours des eſprits animaux, ou de quelque fluide équivalent ; ou ſi l'on aime mieux encore, ces coups produiſent dans les nerfs un mouvement d'ondulation, qui ne s'accommode pas avec celui que nous devons leur donner pour mouvoir le bras. De-là naît l'impuiſſance où on ſe trouve d'en faire uſage, & le ſentiment douloureux, ou de ſtupeur

M. *de Réaumur* a auſſi obſervé que, lorſqu'on touche la torpille vis à-vis ſes deux grands muſcles ou doubles organes, compoſés de fibres cylindriques, c'eſt alors qu'on reſſent les engourdiſſemens les plus conſidérables. Plus les endroits où on la touche en ſont éloignés, & moins la force du poiſſon eſt à craindre. On peut hardiment le prendre par la queue ; & c'eſt ce que les Pêcheurs ſavent très bien : ils ne manquent pas de le ſaiſir par cette partie qui n'a point de vertu torporifique.

Peut-être y a-t-il des torpilles aſſez vigoureuſes pour faire reſſentir une trépidation, un engourdiſſement, même lorſqu'on les touche avec un long bâton ; mais y en a-t-il (comme le veut M. *Perault*) qui engourdiſſent les mains des Pêcheurs qui tiennent les filets où elles ſont priſes ?

On prétend qu'il n'eſt pas naturel de penſer, comme quelques Auteurs l'ont avancé, que cet engourdiſſement ſoit occaſionné par une émiſſion de certains corpuſcules particuliers ; car ce poiſſon ne pourroit les pouſſer hors de lui, que quand il les exprimeroit de ſa propre ſubſtance en contractant ſes muſcles : mais ce n'eſt pas là le moment où l'engourdiſſement ſe fait ſentir ; au contraire, c'eſt celui où l'animal reprend ſa dilatation ou ſa figure naturelle. D'ailleurs, ſi cette émiſſion avoit lieu, on recevroit l'impreſſion des corpuſcules à quelque diſtance de la torpille, & il ne ſeroit pas beſoin de la toucher ; l'engourdiſſement iroit en augmentant du premier moment aux ſuivans, &c. L'action de ce poiſſon ſur le bras eſt donc purement mécanique ! Un Auteur moderne prétend que ce poiſſon agit auſſi ſuivant les loix de la magnéticité, & qu'un aimant l'attire à volonté,

&

& en abſorbe toutes les particules de fer, dont on dit qu'il contient en abondance. Nous n'avons pas répété cette expérience faite & publiée par le Docteur *Godefroi Wilh Schilling ;* nous admettrions plus volontiers une matiere électrique qui eſt plus propre à donner une commotion & l'engourdiſſement que le fluide magnétique ; & s'il eſt bien démontré que l'aimant agiſſe ſur la torpille, il faudra convenir qu'il y a une grande analogie entre la matiere électrique & le fluide magnétique (*a*).

Ariſtote, Pline, & la plupart des Naturaliſtes, aſſurent que cette propriété qu'a la torpille, lui eſt utile pour attraper des poiſſons. Ce qui eſt sûr, au rapport des Pêcheurs, c'eſt qu'elle ſe nourrit de poiſſons, & qu'on en recontre fréquemment dans ſon eſtomac. Cependant la torpille, comme la plupart des poiſſons plats, ſe tient ordinairement ſur le ſable ou ſur la vaſe. N'y ſeroit-elle point en quelque maniere à l'affut ?

Lorſque M. *de Réaumur* ſe procura des torpilles en vie, n'ayant point alors de poiſſons vivans, il mit une torpille & un canard dans un même vaſe plein d'eau de mer, ayant ſeulement recouvert le vaſe d'un linge, afin que le canard ne pût s'envoler. Au bout de quelques heures, le canard ſe trouva mort. Il avoit apparemment touché fréquemment la torpille : il lui en coûta la vie.

Kæmpfer ce véridique Voyageur rapporte, *Amœnit. Exot. pag.* 514, 1712, qu'en faiſant ſes obſervations ſur la torpille, il vit un Africain qui

---

(*a*) Voici les expériences du Docteur *Godefroi Wilh Schilling*, qui rendroient cette opinion démonſtrative à ceux qui penſent que la vertu électrique & la force magnétique reconnoiſſent le même principe : il mit une torpille dans un baquet ; dès qu'on la touchoit elle excitoit de ſi fortes commotions, qu'on en perdoit pour un moment la faculté de mouvoir le bras & d'avoir du ſentiment dans cette partie ; il appuya une pierre d'aimant ſur l'eau dans laquelle nageoit la torpille ; le poiſſon s'étant agité pendant près d'une heure de pluſieurs manieres différentes, s'approcha enfin de plus en plus de l'aimant, & s'y attacha de la même maniere que le fer ; phénomene bien ſingulier ! Il ſépara le poiſſon avec un inſtrument de bois & avec beaucoup de précaution, parce que perſonne n'oſoit le toucher ; il paroiſſoit d'abord ſe ſéparer de lui-même ; il étoit au premier inſtant languiſſant, mais il reprit bientôt ſa premiere vigueur, & on pouvoit le toucher ſans éprouver la moindre commotion. Après avoir retiré la pierre d'aimant de l'eau, cette pierre ſe trouva toute couverte de particules ferrugineuſes, comme lorſqu'on approche l'aimant de la limaille de fer. Ces expériences préſentent des faits peu connus & très-ſinguliers.

prenoit ce poiſſon ſans aucune marque de frayeur, & qui le toucha quelque temps avec la même tranquilité; enfin il apprit que le ſecret de prévenir l'engourdiſſement conſiſtoit à retenir ſon haleine. Il en fit auſſi tôt l'expérience; elle lui réuſſit parfaitement, & l'on aſſure que tous ceux qui l'ont répétée depuis ont eu le même ſuccès; & ils ont dit que dès qu'ils commençoient à laiſſer ſortir leur haleine de la bouche, l'engourdiſſement ſe faiſoit ſentir auſſi-tôt. Ce fait n'a pas lieu avec les torpilles de France.

On lit dans l'Hiſtoire de l'Abyſſinie, que l'on s'y ſert de torpilles pour guérir la fievre. Voici, nous dit-on, comment les Abyſſins uſent de ce remede. Ils lient le malade fort ſerré ſur une table; enſuite ils appliquent le poiſſon ſucceſſivement ſur tous ſes membres. Cette opération met le malade à une cruelle torture; mais elle le délivre ſurement de la fievre.

M. *Walsh*, membre du Parlement d'Angleterre, s'eſt rendu à la Rochelle dans le mois de Juillet 1772 pour examiner les propriétés de la torpille. Il a reconnu que ce poiſſon eſt doué d'une force électrique extraordinaire, qu'il a meſurée avec l'électrometre de M. *Lane*, & comparée avec l'électricité de tous les corps connus. Il a fait placer de front neuf perſonnes ſur un fil d'archal poſé ſous leurs pieds, chacune ayant leurs mains dans des ſceaux d'eau. Du bout de ce fil il toucha le poiſſon qui nageoit dans un baquet d'eau: auſſi tôt chaque perſonne ſentit une commotion violente, ſemblable à celle de l'expérience de Leyde. Il a fait ſur ce poiſſon pluſieurs autres belles & ingénieuſes expériences dignes de l'attention des Phyſiciens. Il a obſervé auſſi que chaque effort que fait l'animal pour donner un choc, eſt accompagné d'une dépreſſion dans ſes yeux, par laquelle on peut même obſerver celui qu'il fait pour le donner à des corps qui ne le tranſmettent pas. De retour en Angleterre, M. *Walsh* a fait faire différentes informations dans les ports de ce Royaume, pour s'aſſurer s'il ne ſe trouveroit pas des torpilles dans les mers de cette contrée: l'on en a découvert ſur les côtes de la Province de Cornouailles. On lui en a envoyé deux priſes dans la baie de *Tor-Bay*, d'une grandeur conſidérable, en un mot, beaucoup plus grandes que celles qu'on pêche dans les autres mers. L'une de ces deux torpilles qui fut meſurée & peſée exactement, ſe trouva avoir quatre pieds de long, deux pieds & demi large, & quatre pouces & demi dans ſa plus grande épaiſſeur: elle peſoit cinquante-trois livres, poids & meſure d'Angleterre. Ces torpilles ſont d'une couleur cendrée, avec une teinte de pourpre, & n'ont point ces différentes élévations ſur la peau de nos torpilles des mers de la Rochelle. D'ailleurs ſi l'on en excepte la gran-

deur, elles leur reſſemblent entiérement. M. *Hunter*, de la Société Royale de Londres, a fait des obſervations anatomiques ſur l'une des deux torpilles de la baie de *Tor-Bay*, & il y a trouvé 1182 colonnes dans un organe électrique. Ces colonnes qui ſont toutes angulaires, ſont blanches & flexibles, & rangées dans un ordre ſerré, & en grande partie hexagones ou pentagones, ayant l'apparence en général d'un rayon ou gâteau de miel en miniature. La torpille, quant à la ſtructure & à l'anatomie, ne differe eſſentiellement de la raie, que dans ſes organes électriques. On en trouve le détail très circonſtancié dans le *Journal de Phyſique d'Hiſtoire Naturelle*, *mois de Septembre* 1774, *pag.* 219. On trouve encore dans ce Journal du même mois, les différentes obſervations faites par divers Savans, ſur les phénomenes électriques de la *torpille.*

Quand la torpille eſt morte, nos Pêcheurs ne la craignent plus : ils la mangent comme un autre poiſſon. Sa chair n'eſt pourtant pas d'un goût fort agréable, & ils en retirent peu : ils jettent les deux grands muſcles dont nous avons parlé, parcequ'ils ne contiennent preſque qu'une matiere molle, d'un goût fade. Ce qu'ils conſervent ſur-tout de ce poiſſon, c'eſt ſon foie qui eſt gros & ſemblable à celui des raies.

L'Afrique & l'Amérique ont des animaux torpilles ſemblables aux nôtres par leurs effets, mais qui ſont de figure différente. Ce poiſſon eſt fort connu à Surinam : on l'appelle *beef-aal*, mot qui ſignifie *anguille tremble uſe.* Les détails que MM. *Gronovius* & *Muſſchembroeck* ont donnés ſur le *gymnotus*, qui eſt le même poiſſon de la riviere de Surinam, ſont très curieux. Ses effets ſont encore plus vifs que celui de la véritable torpille, & reſſemblent tout-à-fait à la commotion électrique. La cauſe paroîtroit donc être dans un fluide qui s'échappe de l'animal. On reſſent plus violemment ces commotions lorſque ce poiſſon ce meut avec vîteſſe : on peut alors ſentir la ſecouſſe en plongeant la main dans l'eau à 15 pieds de diſtance du poiſſon. On la reſſent ſi on le touche avec une baguette, beaucoup plus fortement ſi on ſe ſert d'une verge de métal, & on n'en ſent aucune ſi on le touche avec un bâton de cire d'Eſpagne. Il eſt fait mention auſſi, dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, pour l'année* 1677, d'une eſpece de torpille qu'on compare au congre, c'eſt-à-dire qui eſt d'une figure approchante de celle de l'anguille : elle engourdit le bras lorſqu'on la touche, même avec un bâton, & ſes effets vont quelquefois juſqu'à donner des vertiges.

Ceci prouve que la torpille n'eſt pas le ſeul poiſſon ſingulier qui ait

dans un degré éminent la faculté d'occaſionner des commotions électriques. M. *Bajon*, Médecin à Cayenne, a fait avec la plus grande intelligence des expériences intéreſſantes ſur l'*anguille tremblante* de Cayenne, animal de la forme du congre de mer; on la trouve dans ce pays, dans les eaux croupiſſantes, dans les petits étangs, & dans les ſaignées ou rigoles des ſavanes & des prairies: elle parvient quelquefois juſqu'à la groſſeur de la cuiſſe, & à la longueur de quatre ou cinq pieds; elle differe peu de l'anguille tremblante de Surinam: il réſulte des diverſes expériences faites par M. *Bajon*, 1°. que cette anguille tremblante de Cayenne, conſerve depuis le moment qu'elle eſt priſe une matiere extrêmement ſubtile; que cette matiere s'inſinue avec une extrême vîteſſe dans tous les corps que touche l'anguille, & dont les poroſités lui ouvrent un libre paſſage; enfin qu'elle s'étend fort loin, pourvu toutefois qu'elle ne trouve point d'interſtices entre les corps deſtinés à lui livrer paſſage, malgré les différentes commotions qu'elle produit dans ſon cours. Cette premiere propriété, qui lui eſt commune avec celle de l'electricité, n'exige aucune préparation pour ſe manifeſter.

2°. Les ſubſtances métalliques, les animaux, la terre cuite, le linge & les différentes étoffes mouillées, ſont les ſeules matieres qui donnent paſſage à ce fluide, ou du moins celles dans leſquelles les effets ſe faſſent appercevoir. Cette ſeconde propriété lui eſt encore commune avec celle de la matiere électrique, & nous fournit une nouvelle preuve de ſon analogie, ainſi que la difficulté qu'elle a à agir dans le verre, le ſoufre, & les ſubſtances réſineuſes.

3°. L'or, l'argent & le cuivre ſont les ſubſtances où ce fluide ſemble ſe mouvoir avec plus de facilité, enſuite l'étain d'Angleterre, enfin l'étain pur & le plomb. Par rapport au fer, les commotions ſe communiquent plus fortement & plus aiſément lorſque le fer eſt légérement rouillé que lorſqu'il eſt poli; ce même fluide paſſe plus aiſément à travers la terre cuite que par les ſubſtances métalliques; enfin les corps animés ſont encore des matieres très-propres à lui livrer paſſage, & peut-être plus facilement que les ſubſtances dont nous venons de parler, puiſque les commotions que l'on reçoit en ſe tenant par la main, ſont très-fortes.

4°. En touchant légérement l'animal, on attire ſans doute peu de matiere, & c'eſt la raiſon pour laquelle les commotions ne s'étendent pas au-delà du poignet; ſi au contraire on le touche plus fortement, la commotion eſt non ſeulement plus forte, mais elle ſe fait ſentir tantôt dans

l'articulation du bras & de l'avant-bras, & tantôt vers l'épaule. Si l'animal eſt iſolé, & qu'il ſoit hors de l'eau, en le touchant vers la tête & un peu fortement, on reçoit une ſecouſſe ſi forte, qu'elle agit ſur les quatre membres, & toujours moins fortement ſur celui qui a touché l'anguille, que ſur ceux qui ne l'ont pas touchée.

5°. Les commotions ſont infiniment plus fortes lorſque l'anguille eſt hors de l'eau que lorſqu'elle y eſt plongée ; ce qui abſorbe ſans doute une partie de la matiere ſubtile que lance l'animal, ou qui oppoſe un obſtacle à celle que l'animal attire de l'homme : ce qui ſemble prouver cette queſtion, c'eſt que l'anguille iſolée donne des commotions beaucoup plus fortes, & elles ont un degré de force plus actif encore lorſque ſa peau eſt un peu ſeche. Enfin la plus forte des commotions ſe manifeſte lorſque l'animal fait un certain mouvement, une eſpece de frémiſſement de tout ſon corps, qui probablement manifeſte ſa colere, ſa fureur, & par lequel il ſemble que la matiere ſort comme exprimée & chaſſée en dehors.

6°. Il ſemble, d'après les expériences faites par notre Obſervateur, que ce fluide ſubtil ne ſe répare pas dans la même proportion qu'il ſe diſſipe ; car du premier moment qu'on fait des expériences avec ces anguilles, elles lancent avec une abondance ſinguliere le fluide électrique, & diminue à meſure qu'on pourſuit les opérations : ſi on fait ces expériences pendant une ou deux heures, les dernieres ne préſentent que des commotions légeres : ces effets, dit M. *Bajon*, ne dépendroient-ils pas de ce que l'animal perd ſes forces ; & la ſortie de ce fluide ne ſeroit-elle pas une ſuite de la contraction de ſes muſcles ?

7°. Lorſqu'on touche l'anguille avec la main ou avec quelque ſubſtance métallique, la commotion n'a lieu qu'au bras avec lequel on la touche, ou avec lequel l'on tient le corps métallique. Il n'en eſt pas de même ſi on touche l'animal avec les extrémités inférieures, alors les ſecouſſes ſe font ſentir conſtamment aux deux jambes, & toujours plus fortement à celle qui n'a point touché l'anguille. On ne ſent jamais de commotion dans le tronc, mais bien un mouvement ſubtil qui indique le cours libre de cette matiere qui, en ſe portant vers les extrémités, ſemble rencontrer un obſtacle à ſon cours ſur lequel il paroît faire un effort conſidérable & produire un véritable choc ; mais ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt que ce choc, qui preſque toujours a lieu, ſeulement au bras avec lequel on touche l'anguille, n'empêche pas la matiere de paſſer outre, comme il eſt prouvé par l'exemple des perſonnes qui font la chaîne, non interrompue, au nombre

de dix & plus ; toutes ſentent la commotion dans le bras du côté de l'anguille, & ne ſentent rien dans celui du côté oppoſé, quoique ce ſoit avec celui-ci qu'on la communique à la perſonne à laquelle on donne la main.

8°. L'engourdiſſement avec une douleur ſourde qui reſte aux membres qui ont reçu pluſieurs commotions, ſemble prouver que ce fluide agit particuliérement ſur le genre nerveux. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que lorſqu'on reçoit des commotions violentes, l'engourdiſſement eſt comme général, & la tête reſte même un peu égarée, l'état naturel & primitif revient peu-à-peu : M. *Richer* dit que l'éblouiſſement porté à la tête, dure près d'un demi-quart d'heure, & qu'il feroit tomber ſi l'on ne prévenoit la chûte en ſe couchant par terre. Lorſqu'on continue à toucher ces anguilles pendant quelque temps, & qu'on a pris des précautions pour n'en recevoir que des commotions ſoutenables, (comme de tenir avec un mouchoir légérement humide le bout d'une tringle ou d'une verge de fer), on ſent la continuité des commotions à-peu-près dans le même ordre que les pulſations des arteres, & il ſemble qu'elles ſuivent ce mouvement vaſculaire, qui à ſon tour paroît en être accéléré.

9°. Enfin j'ai obſervé, continue M. *Bajon*, qu'il n'avoit été poſſible par aucun moyen de produire des étincelles ou de la lumiere, quoique pluſieurs expériences aient été faites pendant la nuit : je demande quelle eſt la raiſon de ce phénomene, puiſqu'on voit dans les orages briller la lumiere électrique ſur les verges métalliques ſuſpendues à des cordons, ou ſur ces mêmes verges placées ſur le faîte des maiſons ; j'ai placé une tringle de fer iſolée avec des cordons de ſoie ; à l'extrémité de cette tringle pendoit une autre verge de fer qui étoit appuyée ſur la tête de l'anguille portée par des ſupports de verre : dans cet état j'ai touché la tringle dans tous les points poſſibles, ſans voir paroître la plus légere étincelle, quoique je ſentiſſe des commotions qui ſe ſuccédoient. Lorſque je ceſſois de toucher cette barre, j'obſervois de petits mouvements qui ſuivoient le même ordre des commotions, & qui indiquoient qu'elles avoient lieu ſur cette barre, tout comme dans mon bras lorſque je la touchois avec la main.

Cette anguille paroît aſſez tranquile, & ſes mouvemens ne ſont ni prompts ni violens, de ſorte qu'il ne ſeroit pas bien difficile de l'attraper ſi l'on ne craignoit les commotions. Cet animal paroît d'un naturel doux, & on a beau l'agacer & l'irriter, il ne fait pas le moindre mouvement ni pour

ſe défendre ni pour ſe venger. On peut même lui mettre le doigt dans la gueule ſans qu'il cherche à mordre. Sa chair n'eſt pas mauvaiſe au goût, les Noirs & les Blancs la mangent.

Les Sauvages prétendent que cette anguille, en frappant dans l'eau les poiſſons, ces chocs inattendus les endorment, & lui donnent la facilité de les manger.

De ces faits il réſulte évidemment 1°. que la commotion eſt produite par l'émiſſion du fluide électrique, hors du poiſſon. 2°. Que cette émiſſion eſt volontaire, dépendante de l'animal qui s'élance pour ſa défenſe, ſoit lorſqu'on le touche, ou lorſqu'il eſt en colere. 3°. Que l'exiſtence des particules de ce fluide dépend de la vie de l'anguille, & qu'elle ſe termine par ſa mort. 4°. Que ces particules ſont également élancées de chaque partie du corps. *Voyez maintenant* ANGUILLE DE CAYENNE.

TORRENT, *torrens*, ſe dit d'une eſpece de lit de riviere ou de ruiſſeau dans une vallée par où les pluies & les neiges qui deſcendent des montagnes s'écoulent avec une grande rapidité, & dont le débordement fait quelquefois de grands ravages. Les torrens croiſſent tout à-coup & roulent avec grand bruit, de temps en temps, après les pluies extraordinaires ou la fonte des neiges, après quoi ils reſtent ſouvent à ſec. *Voyez* EAU & FLEUVE.

TORSCK. En Suede on donne ce nom à la morue de diverſes couleurs qu'on pêche en quantité dans la mer Baltique & Occidentale, aux environs de Gothland & d'Œland. c'eſt le *dorsch* des Allemands. *Voyez au mot* MORUE.

TORTELLE. *Voyez* VELAR.

TORTUE, *teſtudo*. Eſpece d'animal amphibie, ovipare, d'une forme & d'une ſtructure ſinguliere. Au premier coup d'œil il paroît un être négligé ou diſgracié de la nature : elle lui a refuſé la ſoupleſſe, l'agilité, le génie, preſque le ſentiment & le mouvement, peut-être même l'organe de la voix & le ſens de l'ouie. Maſſe informe & groſſiere, à peine peut-elle ſe traîner pour chercher ſa nourriture. Cependant on reconnoît toujours la tendreſſe & les ſoins de la nature dans les êtres qu'elle néglige le plus.... Mais donnons l'Hiſtoire des différentes tortues.

On diviſe les tortues en *tortues de terre*, en *tortues de mer* & en *tortues d'eau douce*.

La *tortue de terre*, autrement dite *tortue des bois* ou *de montagne*, eſt un animal recouvert en deſſus & en deſſous par une écaille ample, ſo-

lide, voûtée, faite en écuſſon & marbrée de diverſes couleurs : on n'apperçoit de cet animal que la tête, qui reſſemble à celle d'un ſerpent : ſa queue & ſes pattes reſſemblent en quelque ſorte à celles d'un lézard. Dans la plupart des tortues les mâchoires ſont revêtues d'un cartilage très-dur qui forme pluſieurs rangs de dents, ou pour mieux dire, des dentelures découpées & entaillées en forme de ſcie. La carapace oſſeuſe & l'écaille qui la recouvre, concourent l'une & l'autre à ſervir de rempart impénétrable au corps de l'animal, & fourniſſent auſſi une retraite ſûre à ſa tête, à ſes pattes & à ſa queue qu'il retire à volonté en dedans à l'approche du moindre danger. Cette enveloppe ou carapace extérieure qui eſt, pour ainſi dire, à la tortue ce que la coquille eſt à l'huître, ſupplée au défaut des os du corps, ſi on excepte ceux des extrémités de la tête, du cou, des quatre pattes & de la queue. Quel art dans la ſimplicité de ce ſquelette compoſé d'un ſi grand nombre d'os, qui ne laiſſent pas de répondre ſuffiſamment à tous les différens uſages dont ils peuvent être à l'animal ! Cette cuiraſſe oſſeuſe de la tortue eſt à futures, & ſi ferme qu'un carroſſe pourroit paſſer deſſus ſans l'applatir. C'eſt un bouclier dont elle eſt perpétuellement couverte, & qui, ainſi que nous venons de le dire, la met en ſureté contre les attaques des ennemis auxquels la lenteur de ſa marche l'expoſe.

La *tortue de terre* ſe trouve ſur les montagnes, dans les forêts, dans les bois & ſe plait dans les champs & dans les jardins : elle vit de fruits, d'herbes, & de ce qu'elle peut trouver ſur la terre ; elle mange auſſi des vers, des limaçons & d'autres inſectes : on peut la nourrir à la maiſon avec du ſon & la farine. Elle marche ſi lentement que la lenteur de ſa marche a paſſé en proverbe ; elle ſe cache en hiver dans les cavernes, & y paſſe même quelquefois toute cette ſaiſon ſans manger, comme font les ſerpens, les lézards & pluſieurs autres animaux ; elle a la vie très-dure, & vit fort long-temps.

On dit que la tortue de terre n'aime point l'eau, & qu'elle n'eſt point amphibie : cependant, ainſi qu'on le verra ci-après, la ſtructure du cœur & des poumons de ces eſpeces de tortues eſt ſemblable à celle des *tortues d'eau*. Selon les Voyageurs elle ſe trouve en abondance dans les déſerts d'Afrique, & notamment dans la Lybie & dans les Indes, où on en ſert fréquemment ſur les tables. De toutes les eſpeces de tortues il n'y en a point qui ait la chair ſi délicate, ni ſi ſaine ; mais les Grecs & les Turcs n'oſent en uſer, à cauſe de la défenſe faite par leurs lois. On

trouve

trouvé auſſi beaucoup de tortues terreſtres en Thrace & en Macédoine, à Amboine, dans le Ceylan, dans le Breſil & à Cayenne : on en trouve auſſi en Languedoc. La plus ſinguliere eſt celle dont le teſt oſſeux a trois ſillons, & quelquefois davantage, ſur le dos : la plupart ont leur carapace formée d'écailles rhomboïdales, très-artiſtement colorées ; elles cachent leurs œufs ſous la terre.

Pour donner une idée des ſingularités que préſente la ſtructure de la tortue, nous ferons uſage de la deſcription d'une tortue de terre apportée des Indes, & qui avoit été priſe aux côtes de Coromandel : cette deſcription curieuſe ſe trouve dans les Mémoires de l'Acad. des Scienc.

Cette tortue étoit bien plus petite qu'une *tortue de mer*, où les animaux deviennent ordinairement plus grands que ceux de la même eſpece qui vivent ſur la terre. Son écaille n'avoit que trois pieds de long ſur deux de large : cette écaille étoit d'un gris fort brun, & compoſée par-deſſus de pluſieurs pieces de figure différente, dont néanmoins la plupart étoient pentagones. Toutes ces pieces étoient poſées & collées ſur un os qui, en maniere de crâne, renfermoit les entrailles de l'animal, ayant en devant une ouverture qui laiſſoit ſortir la tête, les épaules & les bras, & une autre ouverture oppoſée par où ſortoient les jambes & la queue. Cet os eſt double, y en ayant un ſur le dos & un autre ſous le ventre, qui, comme deux plaſtrons, ſont joints par les côtés, & attachés enſemble par des ligamens forts & durs, mais qui laiſſent néanmoins la liberté à quelque mouvement.

Les tortues terreſtres ſe dépouillent, dit-on, de leurs écailles, c'eſt-à-dire de ces pieces qui ſont appliquées ſur l'os ; auſſi lorſqu'on veut ſéparer ces écailles, on approche du feu le teſt couvert de l'écaille, ou on le plonge dans l'eau bouillante, & la chaleur fait que les parties écailleuſes ſe ſéparent aiſément les unes des autres. A la grande ouverture de devant il y avoit en-deſſous, dans la tortue dont nous parlons, un rebord relevé pour laiſſer plus de liberté au cou & à la tête de s'élever en haut. Cette inflexion du cou eſt d'un grand uſage aux tortues : elle leur ſert à ſe retourner lorſqu'elles ſont ſur le dos, & leur induſtrie eſt admirable pour cela. Lorſqu'on met une tortue vivante ſur le dos, on obſerve que ne pouvant pas ſe ſervir de ſes pattes pour ſe relever, parce qu'elles ne ſe peuvent plier que vers le ventre, elle ne ſe ſert que de ſon cou & de ſa tête, qu'elle tourne tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, en pouſſant contre terre pour ſe faire balancer comme un berceau, afin

de chercher le côté vers lequel l'inégalité de la terre peut laiſſer aiſément rouler l'écaille ; quand elle la trouve, elle ne fait plus d'effort que vers ce côté-là.

L'écaille inférieure de cette tortue étoit un peu creuſe ; c'eſt à quoi on diſtingue le mâle au premier coup d'œil : car l'écaille inférieure des femelles eſt plate. Tout ce qui ſortoit hors de l'écaille, ſavoir, la tête, les épaules, les bras, la queue, les feſſes & les jambes, étoit couvert d'une peau lâche & pliſſée par de grandes rides, & outre cela grenée comme du maroquin. Cette peau n'entroit point ſous l'écaille pour couvrir les parties qui y étoient renfermées : elle étoit attachée autour du bord de chacune des deux ouvertures ; mais la peau des *tortues d'eau* eſt couverte près des jambes de petites écailles comme les poiſſons. La tête de cette tortue reſſembloit à celle d'un ſerpent ; les narines étoient ouvertes au bout du muſeau ; les yeux étoient petits & hideux ; l'œil n'avoit point de paupiere ſupérieure : il ne ſe fermoit que par le moyen de l'inférieure, qui s'élevoit juſques contre le ſourcil. *Pline* dit que cela eſt commun à tous les animaux à quatre pieds qui font des œufs. Vers les extrémités des mâchoires, à l'endroit des levres, la peau étoit dure comme de la corne, & tranchante comme aux autres tortues : il ne laiſſoit pas cependant d'y avoir deux rangs de véritables dents. Il y avoit à chacune des pattes de devant cinq ongles : les pattes de derriere n'en avoient que quatre. On obſerve que les *tortues* aquatiques ou d'eau dormante ont les ongles beaucoup plus pointus, parce qu'elles ne les uſent pas en nageant, comme les *tortues de terre* le font en marchant.

Quoique la *tortue de terre* marche fort lentement, ſa maniere de marcher, qui lui eſt particuliere, doit uſer ſes ongles autant qu'aux animaux qui courent ; car elle les frotte tous contre terre ſéparément & l'un après l'autre : en ſorte que lorſqu'elle poſe une patte, elle n'appuie d'abord que ſur l'ongle qui eſt le plus en arriere ; enſuite elle appuie ſur celui qui le ſuit, & paſſe ainſi ſur les autres juſqu'à l'ongle de devant. La queue de cette tortue étoit très-groſſe, inflexible, & finiſſoit en une pointe garnie d'un bout ſemblable à une corne de bœuf. La même inflexibilité s'eſt trouvée aux muſcles des mâchoires : elles n'ont pu être ouvertes qu'en coupant les muſcles.

Ariſtote a obſervé que de tous les animaux la tortue eſt un de ceux qui a le plus de force aux mâchoires : cette force eſt telle, qu'elle coupe tout ce qu'elle prend. Nous avons remarqué dans une petite tortue, diſent

Meſſieurs de l'Académie, que ſa tête, une demi-heure après avoir été coupée, faiſoit claquer ſes mâchoires avec un bruit pareil à celui des caſtagnettes. L'inflexibilité de la queue, pareille à celle des mâchoires, après la mort de l'animal, doit faire croire que la tortue a beaucoup de force à cette partie pour en frapper, & que cette eſpece de corne qu'elle a au bout peut lui tenir lieu d'arme offenſive.

L'organiſation intérieure de la tortue préſente des particularités très-curieuſes. On y obſerve les parties propres aux divers animaux; telles que l'eſtomac, le foie, les poumons, le cœur, la veſſie, les parties de la génération qui dans le mâle ſont la verge & les autres parties qui l'accompagnent. La veſſie étoit ſi grande dans la tortue des Indes qu'on a priſe pour exemple, qu'elle recouvroit les inteſtins & toutes les autres parties du bas-ventre. La verge de cette tortue avoit neuf pouces de longueur : le cœur étoit ſitué au haut de la poitrine; ſa figure étoit fort différente de celle que le cœur a ordinairement; car au lieu d'être alongé de ſa baſe à ſa pointe, ſa plus grande dimenſion étoit d'un côté à l'autre, ayant trois pouces dans ce ſens, & un pouce & demi ſeulement de la baſe à la pointe.

Quelques Auteurs ont cru que la tortue n'a point de ſang dans le poumon. Ils ont fondé cette opinion ſur la blancheur & ſur la tranſparence des membranes dont il eſt compoſé, qui le font paroître tout-à fait membraneux lorſqu'il eſt enflé; au lieu que celui des autres animaux paroît charnu : mais il n'y a d'autre différence que du plus ou du moins. Le poumon de l'homme, de même que celui des autres animaux, eſt compoſé de petites véſicules ramaſſées les unes contre les autres, entre leſquelles les vaiſſeaux ſanguins ſont entrelacés en ſi grand nombre, qu'ils forment des apparences de chair en maniere de petits lobes. Or il n'y a pas lieu de croire que le poumon de la tortue ſerve à la circulation entiere du ſang; car dans ces eſpeces d'animaux amphibies, le ſang paſſe, pour la plus grande partie, d'un ventricule à l'autre par le moyen d'un trou ovale qui ſe trouve dans la cloiſon qui ſépare les deux ventricules. Il n'eſt point non plus fait pour la voix, la tortue étant abſolument muette; & il n'eſt point utile au rafraîchiſſement des parties internes, puiſqu'il n'a point le mouvement continuel & réglé qui ſe voit dans les autres animaux, & qui eſt néceſſaire à ces uſages.

Il y a donc lieu de penſer que ce poumon donne aux tortues la faculté qu'elles ont de s'élever, de ſe tenir ſur l'eau & de deſcendre au

fond quand elles veulent ; en ſorte qu'il leur tient lieu de la veſſie pleine d'air, qui ſe trouve dans la plupart des poiſſons : auſſi voit-on quelquefois les tortues flottantes ſur l'eau ſans ſe remuer. *Ariſtote* & *Pline* ont remarqué que lorſque les tortues ont été long-temps ſur l'eau pendant les temps calmes, il arrive que leur écaille étant deſſéchée au ſoleil, elles ſont aiſément priſes par les Pêcheurs, à cauſe qu'elles ne peuvent ſe plonger dans la mer aſſez promptement, étant devenues trop légeres. Cela fait voir quelle juſteſſe il doit y avoir dans leur équilibre, puiſqu'un auſſi petit changement qu'eſt celui qui peut arriver par le ſeul deſſéchement de l'écaille, eſt capable de le rendre inutile.

Quoique la tortue dont on donne ici la deſcription, fut terreſtre, elle ne laiſſoit pas, à l'égard de cette conformation particuliere du cœur & du poumon, de l'avoir pareille à celle des tortues d'eau ; ainſi qu'on voit pluſieurs oiſeaux avoir des ailes, quoiqu'il ne volent pas. Le cerveau étoit extrêmement petit ; ce qui n'eſt pas ſurprenant, puiſque l'on dit que celui des *tortues de mer*, que l'on pêche aux Antilles, & dont la tête eſt groſſe comme celle d'un veau, n'a pas plus de volume qu'une groſſe feve. Sur le ſommet oſſeux de la tête, on voyoit une crête, ainſi qu'on en obſerve ſur la tête de tous les animaux qui ont une force extraordinaire aux mâchoires.

Ceux qui ont fait la deſcription des Antilles, qui eſt le lieu du monde où il y a une plus grande quantité de tortues, diſent qu'elles ſont ſourdes ; mais on a lieu de douter de la vérité de ce fait, lorſqu'on vient à examiner les parties que l'on reconnoît pour les organes de l'ouie. On ne voyoit point, il eſt vrai, d'ouverture extérieure en dehors à nos petites tortues, non plus qu'à la grande dont nous donnons la deſcription ; mais auprès des tempes l'os étoit enfoncé, & cette enfonçure étoit recouverte d'une peau plus mince & plus déliée qu'ailleurs. Au deſſous de cette peau étoit un trou rond de la grandeur de l'orbite de l'œil, recouvert d'une plaque cartilagineuſe ; cette cavité répondoit à pluſieurs autres, dont la derniere étoit tapiſſée d'une membrane délicate, qui étoit l'organe de l'ouie.

Cette deſcription nous donne la connoiſſance de faits intéreſſans qui conviennent auſſi aux autres eſpeces de tortues dont nous allons parler.

Tortues de Mer.

La tortue de mer differe principalement de la tortue de terre par ſa grandeur, par ſes pieds faits pour nager, aſſez ſemblables aux nageoires des poiſſons, & par ſa tête dont la bouche ſe termine communément en bec de perroquet : elle croît à une grandeur conſidérable ; on en trouve de très-groſſes au Breſil, aux Iſles Antilles, Rodrigue & de l'Aſcenſion. On aſſure que dans l'Iſle Taprobane, les toits des maiſons des gens riches ſont couverts d'écailles de tortues. Les Peuples voiſins de l'Ethiopie, nommés *Chelonophages* ou *Mangeurs de tortues*, ſe ſervent des carapaces ou teſts oſſeux, & quelquefois garnies encore de leurs écailles, en guiſe de barques pour naviger près le Continent & au lieu de tentes. Parmi les Voyageurs, les uns aſſurent avoir vu dans l'Océan Indien des tortues d'une telle grandeur, que quatorze hommes pouvoient monter à la fois ſur l'écaille ſupérieure d'une ſeule de ces tortues : d'autres affirment qu'il y a des tortues longues de dix pas & larges de ſept. On en voit une d'une très-belle taille à Paris dans le Cabinet des Petits-Peres de la Place des Victoires.

Le mâle, lorſqu'il s'accouple, monte ſur la femelle à la maniere des vivipares. Quelques Auteurs diſent que ces animaux reſtent accouplés pendant un mois entier. Le ſentiment de ceux qui diſent qu'ils reſtent accouplés ou en *cavalage* pendant neuf jours eſt plus probable. Dans cette ſituation le mâle n'abandonne pas aiſément la femelle. Quand on les trouve ainſi accouplés, & qu'on veut les prendre, le meilleur parti eſt de darder la femelle la premiere, car alors on eſt sûr du mâle qui ne la quitte point.

Les Pêcheurs prennent ces tortues en les renverſant ſur le dos : pour cela ils en approchent doucement pendant qu'elles dorment flottantes à la ſurface de l'eau ; & quand ils les ont ainſi renverſées, ils les pouſſent devant eux avec leurs mains juſqu'à leur barque. Lorſqu'elles ſont ainſi couchées ſur le dos, elles jettent, dit-on, de forts ſoupirs, & verſent abondamment des larmes.

Les Inſulaires des Iſles Antilles diviſent les *tortues de mer* en *tortue franche*, en *caouanne* & *carret*. Ces tortues ſont toutes à-peu-près de la même figure.

La *tortue franche* eſt la *jurucua* des Braſiliens & la *tartaruga* des Por-

tugais : elle n'a pas l'écaille bien belle, mais la chair & les œufs en ſont excellens & très-recherchés par les gens de mer qui n'ont rien de meilleur pour ſe rafraîchir & ſe guérir dans leurs maladies quand la navigation eſt longue. Une ſeule tortue peut donner juſqu'à deux cents livres de chair qu'on ſale : la femelle pond deux cents ſoixante œufs fort gros, & qui ſont de garde. L'écaille des *tortues franches* & des *caouannes* a aſſez ordinairement quatre pieds & demi de longueur, & quatre de largeur. Ces dernieres tortues reſſemblent pour la forme aux *tortues franches*, mais leur tête eſt un peu plus groſſe. Lorſqu'on veut les approcher, elles ſe mettent en défenſe. Leur chair eſt noire, filamenteuſe & de mauvais goût. On tire de ces tortues une huile qui n'eſt bonne que pour les lampes.

Le *carret* eſt une autre tortue très-groſſe, d'une chair à la vérité moins délicate que celle de la *tortue franche ;* mais elle eſt très-recherchée pour ſon écaille qu'on façonne comme l'on veut en l'amoliſſant dans de l'eau chaude, puis la mettant dans un moule dont on lui fait prendre exactement & ſur le champ la figure à l'aide d'une bonne preſſe de fer : on la rend plus tranſparente ; on la polit enſuite, & on y ajoute des ciſelures d'or & d'argent & les autres ornemens que l'induſtrie françoiſe ſait rendre ſi curieux, & fait rechercher avec empreſſement par les étrangers.

L'écaille de cette tortue eſt compoſée de quinze feuilles, tant grandes que petites, dont dix ſont plates, quatre un peu recourbées, & celle qui couvre le dos eſt faite en triangle cavé comme un petit bouclier. On voit une *tortue carret* dans l'un des cabinets à Chantilly, dont les écailles encore adhérentes à la carapace oſſeuſe, ſont en recouvrement & comme tuilées les unes ſur les autres. La dépouille ordinaire du *carret* peſe trois ou quatre livres ; mais on en rencontre quelquefois qui ont l'écaille ſi épaiſſe, & les feuilles ſi longues & ſi larges, qu'elles peſent toutes enſemble environ ſix ou ſept livres. L'on peut dire que l'écaille du carret eſt la plus belle & la moins défectueuſe ; on en fait des boîtes, des peignes, des manches de raſoirs & des lancettes, des lorgnettes & pluſieurs autres meubles & inſtrumens d'une grande propreté.

Il y a une eſpece de tortue que l'on nomme *tortue verte*, à cauſe de la couleur de ſon écaille ; cette écaille eſt fort déliée & tranſparente ; on ne s'en ſert que pour les pieces de rapport, parce qu'elle eſt extraordinairement mince. Lorſqu'on emploie l'écaille des tortues en marqueterie, on lui donne la couleur que l'on ſouhaite par le moyen de feuilles

miſes deſſous ; mais pour cela on choiſit l'écaille blonde, tranſparente, ſans veines, & non pas celle qui eſt de couleur vineuſe ou pleine de nuages. La chair fraîche de cette tortue eſt auſſi délicate que le meilleur veau.

On voit encore dans l'un des Cabinets de Chantilly une très-grande tortue de mer très-ſinguliere par ſa forme ; ſon dos eſt à côtes ou pans longitudinaux, au nombre de ſix, le ventre ou plaſtron inférieur reſſemble à du cuir : on l'appelle *tortue à cuir* ou *mercurial*.

Les *tortues de mer* paiſſent l'herbe ſous l'eau & hors de l'eau ; elles font leur demeure ordinaire & trouvent leur nourriture dans des eſpeces de prairies qui ſont au fond de la mer le long de pluſieurs Iſles de l'Amérique. Il y a peu deau ſur quelques-uns de ces fonds ; & les Voyageurs rapportent que quand le temps eſt calme & ſerein, on voit ce beau tapis vert au fond de l'eau, & les tortues qui s'y promenent. Après qu'elles ont mangé, elles vont à l'embouchure des rivieres chercher l'eau douce. Quand elles ne mangent point, elles ont ordinairement la tête hors de l'eau ; mais dès que'lles voient remuer quelque Chaſſeur ou quelque oiſeau de proie, elles s'enfoncent bien vîte. Elles vont tous les ans à terre pondre leurs œufs dans des trous qu'elles ſe font ſur le ſable par le moyen de leurs ailerons, un peu au-deſſus de l'endroit où les vagues de la mer viennent battre : ces trous ont environ un pied de largeur & un pied & demi de profondeur. Leur ponte étant finie, elles les recouvrent très-légérement, afin que le ſoleil échauffe les œufs & faſſe éclore les petits.

En travaillant ainſi pour leur famille, elles préparent une proviſion abondante aux hommes & aux oiſeaux ; car elles vont pondre de quinze jours en quinze jours, & mettent bas chaque fois quatre-vingt-dix œufs ou environ. Au bout de vingt-quatre ou vingt-cinq jours on voit ſortir du ſable de petites tortues, qui ſans leçon & ſans guide s'en vont tout doucement gagner l'eau ; mais malheureuſement pour elles, la lame les rejette les premiers jours, les oiſeaux accourent & les enlevent la plupart avant qu'elles ſoient aſſez vigoureuſes pour tenir contre les flots & pour ſe gliſſer au fond : auſſi de trois cents œufs il n'en échappe quelquefois pas dix.

Les Inſulaires des Antilles, qui vont dans certains temps de l'année aux Iſles de Cayeman pour faire proviſion de la chair des tortues, diſent qu'elles abordent de plus de cent lieues loin pour y dépoſer leurs

œufs, à cauſe de la facilité du rivage qui eſt bas & par-tout couvert d'un ſable mollet, diſons mobile. Le terriſſage des tortues commence à la fin d'Avril, & dure juſqu'au mois de Septembre, & c'eſt alors qu'on peut en prendre en abondance. A l'entrée de la nuit on met des hommes à terre, qui ſe tenant ſans faire de bruit ſur la rade, guettent les tortues lorſqu'elles ſortent de la mer pour s'avancer dans les anſes ou ſur le ſable. Ils vont à elles & les renverſent ſur le dos les unes après les autres, (ce qui s'appelle *chavirer la tortue*). Cette opération doit ſe faire promptement, afin que la tortue ne puiſſe pas ſe défendre avec ſes nageoires, ni jeter du ſable dans les yeux des Matelots, qui peuvent facilement tourner chaque ſoir en moins de trois heures quarante ou cinquante de ces animaux, dont les moindres peſent cent cinquante livres, & les ordinaires deux cents livres; elles ont toutes une grande quantité d'œufs dans le ventre.

Ces œufs ſont ronds & de la groſſeur d'une balle de jeu de paume; ils ont du blanc & du jaune comme les œufs de poule, mais la coque n'en eſt pas ferme; elle eſt mollaſſe comme ſi c'étoit du parchemin mouillé : ils ſont un peu moins bons que les œufs de poule. On prétend qu'en les faiſant cuire, comme diſent les Cuiſiniers, ſur un plat, au miroir & avec de l'huile, le jaune ſeul ſe cuit & non le blanc, quelque feu que l'on faſſe; mais l'on réuſſira, ſi au lieu d'huile l'on ſe ſert de beurre. Lorſqu'on veut manger une tortue ſur le lieu, on la tue; on lui cerne le plaſtron du ventre, & le plaſtron ſupérieur devient une eſpece de plat, dans lequel on fait cuire la chair de la tortue après l'avoir aſſaiſonnée avec le jus de citron, le ſel, le piment, le poivre & le girofle. Tout le jour les Matelots ſont occupés à mettre en pieces & à ſaler les tortues qu'ils ont priſes pendant la nuit. La plupart des navires qui vont aux Iſles de Cayeman, après avoir fait leur charge, c'eſt-à-dire après ſix ſemaines ou deux mois de ſéjour, s'en retournent aux Antilles, où ils vendent cette tortue ſalée pour la nourriture du menu peuple & des eſclaves. La chair des tortues ſalées n'eſt pas moins en uſage dans les Colonies de l'Amérique, que la morue dans tous les pays de l'Europe. La graiſſe de ces tortues rénd une huile qui eſt jaune & propre à être employée dans les alimens lorſqu'elle eſt fraîche; quand elle eſt vieille elle ſert aux lampes. On peut retire d'une groſſe tortue juſqu'à trente-trois pintes d'huile.

On prend auſſi les tortues de mer au harpon à-peu-près comme les baleines.

baleines. La nuit, lorſqu'il fait clair de lune, & que la mer eſt tranquile, un Pêcheur monte ſur un petit canot, avec deux autres, dont l'un tient l'aviron, qu'il fait remuer avec tant de vîteſſe & de dextérité, qu'il fait avancer le canot auſſi vîte & avec beaucoup moins de bruit, que s'il étoit pouſſé à force de rames. Le maître Pêcheur ſe tient droit ſur le devant du canot, & lorſqu'il apperçoit que quelque tortue fait écumer la mer en ſortant par intervalles, il montre du bout d'un bâton l'endroit où celui qui gouverne le petit eſquif doit le conduire. Lorſqu'il eſt à portée, il lance ſon harpon avec une telle force ſur le corps de la tortue, qu'il pénetre la carapace & entre bien avant dans la chair. La tortue qui ſe ſent bleſſée coule à fond; auſſi-tôt l'autre homme qui eſt dans le canot, lâche une petite corde attachée au harpon, & lorſque la tortue s'eſt bien débattue & que les forces lui manquent, à cauſe du ſang qu'elle a perdu, on la prend aiſément: cette pêche s'appelle *prendre la tortue à la varre.*

On dit que les tortues vivent long-temps: en effet, les Jamaïcains qui pêchent les tortues, remarquent qu'elles ſont long-temps à parvenir à leur parfaite grandeur. Les tortues qu'on trouve dans la mer du Sud, peſent ordinairement deux cents livres; on les voit ſouvent flotter en grand nombre ſur la ſurface de la mer, où elles ſont endormies pendant la grande chaleur du jour. Voici la maniere dont les Pêcheurs de ces mers s'y prennent. Un bon plongeur ſe place ſur l'avant d'une chaloupe, & lorſqu'il ne ſe trouve plus qu'à quelques toiſes de la tortue qu'il veut prendre, il plonge & remonte auſſi-tôt vers la ſurface de l'eau fort près d'elle: alors faiſiſſant l'écaille vers la queue, il s'appuie ſur le derriere de l'animal qu'il fait enfoncer dans l'eau, & qui ſe réveillant commence à ſe débattre des pattes de derriere: ce mouvement ſuffit pour ſoutenir ſur l'eau l'homme & la tortue, juſqu'à ce que la chaloupe vienne les pêcher tous deux. Quoiqu'il ſoit extrêmement rare d'en pêcher dans la mer Baltique, dans la Manche & dans l'Océan ſur nos côtes, cependant il s'en rencontre quelquefois par des circonſtances ſingulieres. En 1752, la mer jeta dans le Port de Dieppe une tortue, qui fut priſe pour être conduite à Fontainebleau avec le poiſſon de mer deſtiné pour les tables de la Reine; elle étoit de l'eſpece de celles qui ne ſe trouvent point dans les mers de l'Europe. Sa tête, couverte d'une écaille noire, reſſembloit à celle d'une tortue ordinaire; ſa bouche étoit en forme de bec de perroquet; ſon cou étoit long d'un pied, l'écaille

du dos étoit noire, bombée & cannelée ; les nageoires antérieures avoient deux pieds & demi de longueur, & celles de derriere un pied, ainſi que ſa queue qui reſſembloit à celle d'un bélier, l'écaille du ventre étoit rougeâtre & marbrée. Ce carret, qui peſoit entre huit & neuf cents livres, étoit long d'environ ſix pieds, ſur quatre de diametre. Une autre tortue de mer fut priſe en 1754, dans le Pertuis d'Antioche, à la hauteur de l'Iſle de Ré, & fut portée vivante à l'Abbaye de Lonvaux, ſituée près de Vannes en Bretagne : elle peſoit près de huit cents livres ; la tête en peſoit vingt-neuf, & chacune des nageoires cinquante-deux : le foie ſeul ſe trouva ſuffiſant pour fournir abondamment à dîner à plus de cent perſonnes Lorſqu'on coupa la tête de cette tortue, il en ſortit plus de huit pintes de ſang. Depuis le muſeau juſqu'au bout de la queue, elle avoit huit pieds & quatre pouces de longueur. L'écaille que l'on a conſervée dans la même Abbaye, avoit cinq pieds de longueur ; mais en ſéchant, on prétend qu'elle a diminué d'environ deux pouces. On a tiré de cette tortue, en la dépeçant, plus de cent livres de graiſſe qui, étant fondue & enſuite refroidie, avoit la conſiſtance du beurre, & étoit de fort bon goût : ſa chair avoit beaucoup de rapport avec celle d'un jeune bœuf, mais elle avoit une odeur de muſc qui ſurprit d'abord ceux qui en mangerent.

Le Lecteur nous permettra d'inſérer ici l'extrait d'une Lettre qui nous a été écrite en 1771 au ſujet de cette tortue, par M. *Laborie*, Avocat en Parlement, & au Conſeil Supérieur du Cap François, Iſle & Côte de Saint-Domingue. Voici ſes propres expreſſions : Comme il eſt fort rare, ſans doute même contre l'ordre naturel, qui a aſſigné, pour ainſi dire, une patrie à chaque eſpece de créature, dans le climat & ſur le ſol qui lui convient ; comme il eſt, dis-je, très-rare de trouver des tortues dans les parages de l'Iſle de Ré, je ne doute pas que cet événement n'ait occaſionné des conjectures, peut-être de l'embarras, à quelques Naturaliſtes. Je crois donc devoir vous faire part d'un fait propre à éclaircir bien des doutes à cet égard.

Mon pere établi en cette Ville, partoit pour la France, c'étoit en 1741 ou 1742 ; entr'autres douceurs d'approviſionnement, il embarqua une tortue qu'il comptoit manger à moitié traverſée ; elle pouvoit peſer vingt à vingt-cinq livres ; elle fut miſe dans un baquet avec de l'eau de mer, qu'on changeoit tous les jours, & on la nourriſſoit ſans frais avec des débris de la cuiſine, comme des queues

d'herbes potagers, tripes de volailles, &c. ; au bout de quinze jours le baquet étant devenu trop petit pour elle, on la mit dans une moitié de barrique ordinaire qu'on ſcia exprès. La rapidité de ſa croiſſance piqua la curioſité de mon pere & du Capitaine du navire. On réſolut de ne la manger qu'après l'arrivée à Bordeaux. Bientôt ſon nouveau logement ne lui ſuffit plus, & il fallut couper une piece à l'eau pour la contenir : Ce ſont des tonneaux fort conſidérables. Le navire devoit relâcher à la Rochelle pour y dépoſer du fret. Lorſqu'on fut dans le *pertuis d'Anticche*, le temps devint mauvais, la mer très-groſſe : on voulut chercher un aſile contre la tempête dans la riviere de Morbien. En entrant le bâtiment fut jeté, par l'inexpérience du Pilote, ſur des écueils, où il fut bientôt briſé, & la tortue trouva ſon ſalut dans la perte commune. Mon pere & quelques autres paſſagers ſe ſauverent du naufrage.

Je me ſouviens très bien qu'en 1754 les papiers publics annoncerent une tortue priſe dans les pertuis d'Antioche, mon pere ne douta pas que ce ne fût la ſienne. Depuis je l'ai entendu très ſouvent faire à ſes amis le récit que je viens d'expoſer. Je ne doute pas non plus que ce ne ſoit la même, & la circonſtance de l'accroiſſement qu'elle a pris pendant les quatorze ans qu'elle a vécu ſur ces parages, eſt exactement proportionné à celui qu'elle avoit pris dans le court eſpace de la traverſée, qui ne fut que de quarante-cinq jours.

D'après ces conſidérations, & en ſuppoſant le fait comme certain, M. *Laborie* propoſe la réflexion ſuivante. Ne pourroit-on pas ſe ſervir de cet exemple, pour eſſayer de rendre à la France le ſervice eſſentiel de peupler ſes côtes d'une eſpece d'amphibie, très utile, tres bon, d'une grande reſſource, & ſans doute un des plus précieux tributs que la mer offre à l'homme ? Le moyen ſeroit facile. Il s'agiroit d'obliger chaque bâtiment qui revient de l'Amérique de porter un certain nombre de tortues de la maniere dont mon pere a porté la ſienne : le Gouvernement s'y prêteroit certainement avec plaiſir. Ce qui me confirme dans la poſſibilité de cette opération, c'eſt que la tortue dont nous parlons, avoit pris ſa croiſſance, ou du moins la plus grande partie, ſur les côtes de France ; d'où je conclus avec confiance, que le climat, la qualité des eaux, & la nature des herbes & autres aliments qu'elle y a trouvés, lui étoient très convenables. Cependant une difficulté m'arrête, c'eſt la néceſſité de la population.

Les tortues laiſſent aux rayons du ſoleil le ſoin de faire éclore leurs œufs : elles les pondent depuis la fin d'Avril juſqu'au mois de Septembre. Comme

dans cette saison le soleil est très chaud en France, peut-être le seroit-il suffisamment pour produire cet effet; mais elles font leurs trous un peu au-dessus de l'endroit où la mer haute vient battre.

Dans ces climats nous n'avons qu'un flux & reflux presqu'insensible; au lieu qu'en France l'Océan monte & se retire quelquefois à plusieurs lieues, suivant la hauteur des côtes & la différence des marées. Comment les tortues pourroient-elles aller si loin déposer leurs œufs?

Peut-être, ce qu'on ne pourroit pas sur les côtes de l'Océan, on le pourroit sur celles de la Méditerranée, où le climat est beaucoup plus chaud & la marée peu considérable, même insensible.

Comme dans les matieres purement conjecturales, on va quelquefois fort loin chercher des causes très-prochaines & très naturelles des événements peu communs; j'ai cru devoir indiquer ici un fait qui peut éclaircir ou lever quelques doutes.

Tortues d'eau douce.

Cette espece de tortue ressemble aux autres pour la conformation. Son écaille est noire, sa queue est plus longue que celle des tortues de terre: elle ressemble un peu à celle du rat d'eau. Cette espece de tortue pousse un sifflement entrecoupé & fort petit: elle mange de tout, principalement de la chair & de l'herbe. Les femelles pondent des œufs, dont la coque est un peu dure, & qui sont de deux couleurs, comme ceux des oiseaux: elles creusent un trou en terre pour les y déposer, & puis elles les recouvrent. Il se trouvent de ces tortues dans la riviere de Bartha en Silésie, & souvent les Pêcheurs y en pêchent dans leurs filets: il y en a beaucoup aussi dans les environs de Bordeaux & de Marseille: elles se plaisent aux lieux marécageux; elles ne sauroient se passer absolument d'eau; elles périssent cependant aussi dans l'eau, si elles ne viennent pas de temps en temps respirer à la surface. Ceci prouve qu'elles ne sont pas des animaux amphibies proprement dits. Les Sauvages qui habitent le long du fleuve des Amazones prennent des tortues d'eau douce dans les savannes ou prairies marécageuses: ils les enferment ensuite dans un parc clos de pieux, & ils en font un assez bon commerce, sur-tout avec les habitans de Cayenne.

La tortue a la vie extrêmement dure & de longue durée. Nous savons, dit le Docteur *Tyson*, de témoins dignes de foi, que des tortues ont vécu

quatre-vingts ans. Une expérience de M. *Méry*, célebre Anatomiſte, démontre que la tortue peut vivre aſſez long-temps ſans reſpirer. Il lia fortement les mâchoires à deux tortues, & il leur ſcella le nez & la gueule avec de la cire d'Eſpagne. L'une de ces tortues vécut trente & un jours en cet état, & l'autre trente-deux jours. Une autre tortue à laquelle il avoit ôté le plaſtron qui lui tient lieu du ſternum, de ſorte qu'elle ne pouvoit plus reſpirer, n'apas laiſſé de vivre encore ſept jours après l'opération.

Voici un fait bien ſingulier : lorſque *Rédi* s'occupoit à faire quelques remarques ſur le cerveau & ſur le mouvement des animaux, il prit au mois de Novembre une tortue de terre ; lui fit une large ouverture dans le crâne ; lui enleva exactement tout le cerveau, & laiſſa l'ouverture du crâne à découvert : il mit la tortue en liberté ; elle ne parut pas reſſentir le moindre mal ; elle ſe mouvoit, marchoit, mais elle alloit à tâtons : car auſſi-tôt qu'elle n'eut plus de cerveau, elle ferma les yeux & ne les rouvrit jamais. Cependant l'ouverture du crâne ſe referma naturellement, & la partie de l'os du crâne qui avoit été enlevée, fut remplacée en trois jours par une membrane charnue. Cette tortue vécut ſix mois, conſervant toujours la force de marcher librement, & de faire tous ſes autres mouvemens. Cette propriété de vivre long-temps ſans cerveau & ſans perdre le mouvement progreſſif, n'eſt point particulier aux tortues terreſtres. M. *Méry* a fait la même épreuve ſur les tortues d'eau douce, mais elles y réſiſtent bien moins de temps. *Rédi* a fait plus, il a coupé la tête à des tortues, & elles ont vécu aſſez long-temps après cette opération, une entre autres pendant vingt-trois jours. Quand les Inſulaires des Maldives prennent des tortues de mer, ils les mettent au feu, par le moyen duquel ils en tirent l'écaille, puis ils les remettent dans la mer ; voilà pourquoi l'on prend, dit-on, quelquefois des tortues toutes dépouillées de leurs écailles. Ne pourroit-on pas préſumer qu'elles peuvent les perdre à l'occaſion de quelques maladies ?

Suivant une obſervation de *Swammerdam*, les tortues n'ont qu'un paſſage très-étroit dans l'os à côté de la queue. Comme le diametre de ce paſſage eſt plus petit que celui des œufs, il faut néceſſairement que les ſutures des os de ces animaux s'écartent dans le temps de la ponte. Au reſte, comme les œufs ne ſont recouverts que d'une membrane molle, ils peuvent s'applatir au beſoin.

Nous avons dit que la *tortue d'eau douce* n'eſt point vraiment amphibie, quoiqu'elle ſe tienne plus volontiers dans l'eau que ſur la terre. Comme

elle détruit les insectes, on la met dans les jardins, mais il faut avoir soin de lui donner assez d'eau pour qu'elle puisse nager. S'il y a un vivier ou simplement un bassin, on y met sur le bord une planche, à l'aide de laquelle la tortue monte & descend. En hiver elle se cache en terre, & y reste sans manger dans un état d'engourdissement, & même en été elle peut rester plusieurs jours sans prendre de nourriture. On peut la nourrir dans la maison avec du son & de la farine, ou avec des escargots, comme l'on fait quand on veut la transporter au loin. Cette espece de tortue se trouve fréquemment aussi en Languedoc : lorsqu'elle est transportée dans un climat tempéré, elle ne multiplie point; cet animal, froid par lui-même, a besoin d'une température plus chaude.

Les tortues d'eau sont très-friandes de poisson, & en font de grandes consommations dans les étangs, ainsi que l'a observé M. *Marcgraf:* elles attaquent les poissons sous le ventre, leur font des morsures : l'animal blessé devient foible, languissant; elles l'entraînent au fond des eaux, le mangent totalement jusqu'aux arrêtes, qui restent seules dans l'eau, avec quelques parties cartilagineuses de la tête, souvent la vessie vient flotter au-dessus de l'eau; & si l'on voit communément des vessies flotter sur la surface d'un étang, on a lieu de soupçonner qu'il y a des tortues. D'après les expériences de M. *Marcgraf*, qui a pesé pendant long-temps une tortue, d'eau douce pour en observer l'accroissement, il a reconnu que cet accroissement étoit très-lent; précaution de la sage Nature, afin que cet animal ne cause point de trop grands dégats dans les étangs, dont il détruiroit tout le poisson, comme il le fait en partie. Il n'en est pas sans doute de même de l'accroissement des tortues de mer, ainsi que nous l'avons exposé ci-dessus.

Usages de la Tortue.

On emploie la tortue en Médecine, tant intérieurement qu'extérieurement. On fait usage principalement de la tortue de terre, qu'on vend dans nos marchés pour l'usage des malades; mais les autres especes ont les mêmes vertus : elles contiennent toutes beaucoup d'huile & de sel volatil. On fait avec ces tortues des bouillons qui sont propres pour les maladies de poitrine, pour la fievre étique & pour la consomption. Ces bouillons adouciſſans & restaurans, & qui se donnent avec succès aux personnes maigres & exténuées par de longues maladies, se font en coupant la tête, les pattes & la queue, que l'on rejette comme inutiles : on

ramaſſe le ſang, on le met avec le foie & la chair de l'animal, dont on a ſcié la carapace par les côtés. On fait bouillir le tout à petit feu pendant deux heures dans une décoction de chicorée blanche Si la tortue eſt un peu groſſe, on en fait deux bouillons: on en prend un le matin avant de ſe lever, & l'autre à cinq heures après midi. La chair de tortue fournit encore un ſirop excellent & très recommandé dans l'enrouement, & dans la toux invétérée. Le ſuc huileux, balſamique & incraſſant que contiennent les tortues, eſt très propre à adoucir les âcretés de la poitrine, & à corriger la ſalure du ſang. La doſe en eſt depuis demi-once, juſqu'à une once & demie. Le ſang de tortue nouvellement tiré, eſt, dit-on, bon pour la gale, les dartres & la lepre, ſi on l'applique ſur les endroits affectés. Ce ſang deſſéché eſt eſtimé pour l'épilepſie & la ſuffocation de matrice. Le fiel de la tortue eſt ophthalmique; ſa chair, qui eſt fibreuſe, à-peu-près comme celle des lézards, eſt d'un goût aſſez agréable, & approchant de celui de la chair du bœuf: mais comme elle eſt difficile à digérer, elle n'eſt propre que pour les eſtomacs robuſtes; cependant les Inſulaires d'Amérique mettent à toutes ſortes de ſauces la chair de la tortue franche, ſans en être incommodés: ils en font de la ſoupe, quelquefois auſſi ils la mangent rôtie, ou ils en font de gros pâtés qu'ils appellent *boucan de tortue*. La chair la plus fine & la plus délicate de tortue de mer, eſt celle qui eſt attachée au teſt ſupérieur. Des Navigateurs la font cuire ſur ce teſt dépouillé de l'écaille, dans le four: on y ajoute une ſauce faite avec des œufs, de la graiſſe & des boyaux de la bête; c'eſt ce qu'on appelle un *plaſtron de tortue*, qui eſt un manger délicieux. M. *Parrere* dit que les Negres attaqués du *pian* (la vérole) vont à la pêche de cet animal, pour avoir occaſion de s'en nourrir, & que ce régime les débarraſſe entiérement de tous les ſymptômes véroliques. Les tortues de mer, ajoute-t-il, ne feroient elles pas le même effet en Europe? Les lépreux du Portugal vont au Cap-Verd manger la chair de tortue pour parvenir à la guériſon, ainſi que les ſcorbutiques.

Les tortues ont beaucoup de graiſſe: cette graiſſe ſe conſerve long-temps; elle a un bon goût & peut ſuppléer à l'uſage du beurre. Les œufs de tortue ſont bons à manger; quelques Médecins les conſeillent aux fébricitans: ils procurent le ſommeil, & ils rafraîchiſſent: on les eſtime plus ſains après avoir été un peu gardés, que tout récens.

Quand on veut préparer la carapace de la tortue garnie de ſa queue, de ſes pattes & de ſa tête pour la conſerver dans les cabinets, le moyen

eſt très facile. Nous avons dit que la carapace entiere eſt compoſée de deux grandes parties; la ſupérieure qui eſt la piece du dos, & l'inférieure qui eſt celle du ventre ou le plaſtron : on détache par la baſe des côtés, avec des inſtrumens convenables, la partie qui couvre le dos; enſuite on les décharne & vide autant qu'il eſt poſſible : on a ſeulement attention de ne point enlever la queue, ni les pattes, ni le cou garni de ſa tête; on impregne ces dernieres parties d'un mêlange de chaux & d'alun en poudre, on les remplit de coton : on met des yeux d'émail, imités au naturel, en place de ceux que l'on a arrachés de leur orbite. On fourre l'intérieur de la carapace ſupérieure, de foin ou d'une ſubſtance analogue, même de coton : on réunit les deux parties dans leur place, & on les aſſujettit ainſi avec une corde, &c. Ce détail ne concerne que les petites tortues : celles qui ſont grandes, peuvent être décharnées, vidées, en faiſant des inciſions à la peau vers les épaules & vers la queue; les deux vaſtes ouvertures qu'offre naturellement en ſes deux extrémités la carapace oſſeuſe des grandes tortues, facilitent que des inſtrumens convenables y entrent, & en arrachent toutes les parties qui la rempliſſent. On procede enſuite comme aux petites tortues.

TORTUE PAPILLON : il provient d'une chenille qui vit ſur l'ortie: *voyez* CHENILLE ÉPINEUSE.

TORTUE VERTE, *caſſida viridis*. Genre d'inſecte coléoptere, ou de petit ſcarabée, dont il y a pluſieurs eſpeces. La plus remarquable, dit M. *Linnæus*, eſt celle qui ſe trouve dans les maiſons où elle ronge les habits. Ce ſcarabée eſt, dit-il, un ſingulier petit animal; lorſqu'on le touche, il ramaſſe ſi bien ſa tête & ſes pieds ſous ſon corſelet, que rien ne paroît; ſes pieds & ſes cuiſſes alors ſemblent tronqués : il demeure dans cet état fort long-temps; ni la force, ni le mal qu'on peut leur faire, ne ſont pas capables de les faire remuer. L'eau, le feu, les eſprits corroſifs, ſemblent ne l'altérer en rien; ſes nerfs n'en paroiſſent point irrités : il reſte immobile; il ſouffre toutes ces choſes patiemment, quoiqu'il en meure : mais il ne ſupporte pas ſi aiſément l'effet des rayons du ſoleil. Cette eſpece de *caſſida* eſt différente de la véritable *caſſide :* voyez ce mot.

M. *Linnæus* a fait un genre de cet inſecte; peut-être y a-t-il de l'erreur; il n'y a point de genre d'inſecte ſous le nom de *tortue verte; Klein*, & quelques Naturaliſtes ont fait, à la vérité, un genre de tortue dans l'inſectologie; mais d'autres Naturaliſtes, tels que M. *Geoffroy*, ont donné à ces inſectes le nom de *caſſide*. Ce que dit M. *Linnæus* de la tortue verte, paroît plutôt appartenir à un *dermeſte* : voyez ce mot.

TORWAC : *voyez* WALRUS. Quelques-uns donnent le nom de torwac au narhwal.

TOTAN. Oiſeau aquatique aſſez ſemblable à la bécaſſe ; il fréquente le bord des fleuves, les étangs, les endroits marécageux ; il eſt du genre des *glaréoles :* voyez ce mot.

TOTOCKE, *totocifera arbor Orellanenſium.* Grand arbre du Pérou, gros & branchu : ſes feuilles ſont faites à-peu-près comme celles de l'orme ; ſes fleurs ſont à peines viſibles : il leur ſuccede un fruit arrondi, couvert d'une écorce ligneuſe, dure, épaiſſe & ſtriée. Ce fruit eſt diviſé en ſix loges, contenant huit noix de couleur rouſsâtre, & longues de deux pouces : chaque noix a un noyau ſemblable à une amande, renfermant une ſubſtance blanche un peu huileuſe & bonne à manger. Comme les totockes ſont très élevés, & que le fruit lui-même eſt fort peſant, les naturels du pays n'oſent pas alors entrer dans les bois, ſans munir leur tête de quelque rondache pour ſe garantir de l'effet de la chûte de ce fruit. *Ray, Hiſt. Plant.*

TOUCAN, *tucana, avis naſutus.* Genre d'oiſeau Américain, ſingulier par ſon bec ou jaune ou rouge, courbé, ſouvent denticulé, qui eſt monſtrueux, à proportion de ſon corps, & par ſa langue, qui eſt preſqu'auſſi longue que le bec, & qui reſſemble à une plume déliée, & paſſe pour avoir de grandes vertus en Médecine : ſes pieds ont deux doigts antérieurs & deux poſtérieurs.

Cet oiſeau, dit *Albin*, prend preſque la même nourriture que les perroquets ordinaires ; mais il aime le poivre, l'amome, & ſi fort le raiſin, que ſi quelqu'un lui en jette des grains, il les attrape adroitement dans l'air l'un après l'autre. La chair du toucan eſt entiérement d'une couleur violette foncée. Cet oiſeau eſt un peu plus grand que la pie ordinaire ; la tête, le col, le deſſus du dos & les ailes ſont d'un blanc cendré ; la poitrine eſt d'un jaune luiſant ou ſafrané ; le ventre & les cuiſſes ſont d'un beau vermeil, ou de couleur écarlate, & eſt intercepté par une bande noire & large qui finit en un beau rouge ; les jambes, les pieds & les griffes ſont noirs ou d'un gris bleuâtre ; le bec a plus de ſix pouces de longueur, & plus de deux pouces de largeur à la racine ; la partie ſupérieure du bec forme dans ſa longueur une figure à-peu-près triangulaire, convexe par-deſſus, creuſe, pointue & courbée vers le bout en forme de faux ; l'une & l'autre mâchoire ſont dentées en maniere de ſcie, elles s'emboîtent l'une dans l'autre, & ſont d'une ſubſtance mince, comme membraneuſe & oſſeuſe,

& couvertes d'une écaille tirant ſur la corne : cette écaille eſt mince & en même temps fort légere, luiſante & un peu tranſparente ; elle eſt jaune & nuancée d'un vert brun : le bout du bec eſt rougeâtre ; les narines ſont fort petites & exactement ſituées au-deſſus de cette ſubſtance, ſur le bec & tout près de la tête, laquelle eſt grande & groſſe, afin de pouvoir ſupporter un bec auſſi monſtrueux pour un ſi petit oiſeau. Sa queue eſt longue d'environ quatre pouces ; ſa langue eſt preſque auſſi longue que le bec, mais très-étroite & très-applatie ; elle préſente une eſpece de barbe de plume découpée. Ses yeux ſont ronds, beaux & vifs, enchâſſés dans deux joues nues, couvertes d'une membrane azurée. La couleur de l'iris varie dans les différentes eſpeces, ainſi que celle du bec & des plumes.

On diſtingue pluſieurs eſpeces de toucans ; le *toucan* au croupion rouge ; le *toucan* à gorge & au croupion jaunes ; le *toucan* à gorge & au croupion blancs ; le *toucan* au croupion vert, avec un bec en partie coloré ; le *toucan* au croupion cendré & au bec citron ; le *toucan* à collier du Mexique : celui-ci ſe nourrit de poiſſons, & ne ſe voit que près des rivages. Il y a le *toucan tout jaune* & le *toucan tout bleu*. Le bec extraordinaire du toucan a rendu cet oiſeau ſi célebre, qu'on l'a placé dans le ciel parmi les conſtellations auſtrales, ou de l'hémiſphere méridional : les Aſtronomes l'appellent *anſer Americanus* (l'oie d'Amérique) ; il eſt compoſé de huit étoiles.

On aſſure que les toucans font leurs nids dans les trous qu'ils creuſent eux mêmes dans les arbres, où ils mettent leurs petits à l'abri des ſinges : c'eſt pourquoi les Eſpagnols appellent cet oiſeau *carpentero*. Les habitans du Breſil lui donnent le nom de *tacataca*, ou *toucaraca*, à cauſe de la ſingularité de ſon cri ; & *Thevet* l'appelle oiſeau *mange poivre*, *avis piperivora*, parce qu'il dévore ce fruit avec avidité. Le toucan ſe familiariſe volontiers avec les poules ; alors il ſe préſente quand on l'appelle : il ſe nourrit volontiers de ce qu'on lui donne.

Le toucan eſt aſſez agréable à voir ; on en rencontre beaucoup au Breſil le long de la riviere de Janéiro, vers le Cap de Frie, & à l'île Sainte-Catherine : il ne ſauroit vivre dans les pays froids. Les plus petits ſe trouvent au Pérou ; les autres ſe rencontrent dans la Guiane, à Cayenne. Le champ du pennage de ces derniers eſt tout noir ſur le dos ; le bout de la queue eſt compoſé de plumes d'un très beau rouge, entrelacées parmi les noires : le pennage eſt d'un jaune vif orangé. Les Sauvages ſe ſervent de ſes plus

belles plumes pour garnir leurs épées, leurs chapeaux & leurs autres ornemens. Ils font des préſens honorables aux étrangers, des peaux de toucan bien garnies de leurs plumes.

TOULOLA. Les Caraïbes donnent ce nom à une plante de leur pays, & qui a en quelque ſorte le port d'un petit baliſier : ſa racine eſt bulbeuſe, blanche, fibrée, conique ; on diroit qu'elle eſt compoſée d'écailles comme l'oignon : la feuille de la plante eſt verdâtre, quatre fois plus longue que large, & terminée en fer de pique ; cette feuille eſt coriace & ſe roule d'elle-même auſſi-tôt qu'elle eſt cueillie. Sa fleur eſt blanche, renfermée dans un calice vert : long, pointu & découpé en trois quartiers : à cette fleur ſuccede un fruit triangulaire, rougeâtre & contenant une petite graine raboteuſe.

Les Caraïbes eſtiment leur *toulola* un ſpécifique contre les plaies faites par les fleches empoiſonnées ; d'où vient que les François ont nommé cette plante l'*herbe aux fleches*. On pile la racine pour en tirer le ſuc : on applique en même temps la même racine pilée & broyée ſur la plaie, & communément ce remede réuſſit mieux que le ſuc employé ſeul, ſi on le met en uſage auſſi-tôt qu'on a été bleſſé par la fleche empoiſonnée dans le ſuc de certaines *lianes :* voyez ce mot. Ce ſont les Indiens Tiennas qui compoſent ce poiſon : on doit être ſurpris que chez des Sauvages qui ont à leur diſpoſition un moyen auſſi sûr & auſſi prompt pour ſatisfaire leurs haines, leurs jalouſies & leurs vengeances, un poiſon auſſi ſubtil ne ſoit communément employé qu'envers les ſinges & les oiſeaux des bois du pays. *Conſultez les Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1745, *p.* 489. On a un exemple bien frappant de l'étrange activité du poiſon duquel ſont enduites les pointes des fleches chez les habitans du Maranon, &c. M. de Réaumur voulant ſe défaire d'un ours, lui fit avaler une once d'arſenic, une noix vomique, & une quantité de ſublimé corroſif, ſuffiſante ſeule pour empoiſonner un plus gros animal. Ce quadrupede n'en reſſentit aucune incommodité ; mais piqué en deux endroits au défaut de l'épaule par les fleches empoiſonnées, il ſuccomba, & mourut en moins de cinq minutes. Une ſemblable piquure faite ſous l'aile d'un aigle, fit mourir cet oiſeau en deux ſecondes. *Hiſt. de l'Acad.* 1746.

TOUPIE ou TROMPE. Petit coquillage univalve, large du côté de la baſe, & terminé en pointe par le ſommet ; c'eſt une eſpece de *ſabot*. Voyez ce mot.

TOUR DE BABEL, *turris Babel.* Eſpece de joli buccin qui a une échancrure fort ſinguliere. *Voyez* l'article BUCCIN.

TOUR DE BABYLONE, *turris Babylonica.* Eſpece de limaçon dont la coquille eſt faite en ſpirale, & d'une ſeule couleur. *Voyez* LIMAÇON.

TOURBE, *turfa.* C'eſt une matiere poreuſe, communément légere & fibreuſe, d'un brun noirâtre, graſſe plus ou moins, bitumineuſe & inflammable, laquelle ſe trouve dans certaines prairies à une très petite profondeur. Cette matiere, qui depuis long-temps ſert de chauffage dans les pays où elle eſt abondante, & où le bois n'eſt pas commun, brûle aſſez bien; mais quoiqu'elle donne un feu vif, elle ne produit que peu de flamme, & la chaleur n'en eſt pas toujours d'une grande intenſité; elle répand en brûlant une odeur plus moins déſagréable: ces deux inconvéniens ont fait négliger l'uſage de la tourbe dans les endroits où l'on a été à portée de ſe procurer du bois commodément. Il paroît cependant, ſelon les obſervations de M. *Guettard*, que pour une infinité d'uſages, cette matiere combuſtible pourroit être ſubſtituée au bois avec économie de la part des particuliers, & avec avantage pour l'Etat, qui trouveroit dans cette reſſource ſi prochaine & ſi facile les moyens de diminuer d'un côté la conſommation de bois qui devient effrayante; & de l'autre verroit augmenter le nombre des terres cultivables que la néceſſité du chauffage oblige de planter en bois.

La tourbe, ſuivant le ſentiment aſſez général des Naturaliſtes, adopté en ce point par M. *Guettard*, n'eſt qu'une ſubſtance végétale formée des débris d'herbes, de feuilles, de racines & de plantes pourries & converties par cette putréfaction en une maſſe noirâtre, onctueuſe & combuſtible. Ceci étant, la nature de la tourbe doit varier ſuivant celle des plantes qui l'ont produite. On préſume que la tourbe de Hollande, qui paſſe pour une des meilleures qu'on connoiſſe, ne doit ce dégré d'excellence qu'aux plantes marines dont elle a été formée; peut-être même s'en trouveroit-il de cette eſpece dans pluſieurs autres endroits échappés aux eaux, ces plantes ayant pu y être portées par des inondations dont on trouve tous les jours des veſtiges. Au reſte, tout pays qui a éprouvé de la part des eaux des révolutions continuelles, renferme néceſſairement dans ſon ſein une tourbe plus ou moins bonne.

En Hollande on s'aſſure ſi un terrain contient de la tourbe, en enfonçant en terre des pieux, leſquels entrent facilement quand une fois la

premiere croûte, qui forme le gazon de la prairie, eſt percée. Sous cette croûte la terre eſt molle, comme détrempée: de tels terrains ſemblent trembler ſous les pieds, & ne préſentent aucune réſiſtance juſqu'à ce qu'on ſoit parvenu à la couche de ſable, qui ne ſe trouve ſouvent qu'à une profondeur aſſez conſidérable: on enleve la matiere limoneuſe, on la porte ſur une prairie où l'on a préparé une aire ou enceinte entourée de planches poſées ſur le tranchant. Le limon ou bourbier diminue à meſure qu'il ſe deſſeche pendant l'été; mais avant que la terre ait perdu toute ſa molleſſe, on s'en ſert pour retenir les eaux dans les viviers. Quand on la deſtine à brûler, on y forme des lignes en longueur & en largeur avec un inſtrument tranchant, afin de pouvoir diviſer plus aiſément la tourbe après ſon deſſéchement. Chaque motte de tourbe a huit à neuf pouces de longueur, & quatre à cinq pouces d'épaiſſeur. L'on voit en pluſieurs endroits de la Hollande des eſpeces de lacs qui ont été formés par la main des hommes, dans les endroits d'où l'on a tiré la tourbe.

Les prairies hautes qui contiennent de la tourbe de mauvaiſe qualité, ſont remplies de prêles, de joncs, de roſeaux & d'autres mauvaiſes herbes, mais ſur-tout de plantes graminées comme les ſouchets, les cypéroïdes, & même des coquilles. Dans celles qui ſont baſſes & en forme de vallées, les eaux qui n'y coulent que dans le temps des orages, ne contribuent pas pour peu à la production de ces matieres combuſtibles & à leur excellence, en ce qu'elles lavent la ſurface des montagnes & des vallées qui ſont communément recouvertes de parties de végétaux qu'elles entraînent & dépoſent ſucceſſivement dans les trous & à différentes hauteurs: il y a des endroits où l'on fouille la tourbe depuis deux pieds juſqu'à vingt de profondeur. L'ouverture que l'on fait pour tirer cette ſubſtance inflammable, eſt ſouvent de quatre toiſes carrées.

On obſerve, dans la coupe des bords, différents lits horizontaux de tourbes: communément le premier, qui eſt placé immédiatement au-deſſous du ſol ou gazon de la prairie, a environ un pied d'épaiſſeur; il eſt rempli d'une aſſez grande quantité de coquillages de différentes eſpeces, tant terreſtres que fluviatiles. Ces coquilles, qu'on pourroit aiſément trouver dans le banc même de tourbe qui les contient, ſe ramaſſent encore bien plus aiſément dans le coin des tourbieres que l'eau a remplies: elles ſont ordinairement toutes blanches, & il ne leur a manqué que le temps pour les détruire entiérement: ce ſont elles qui font que quantité de tourbes produiſent un mouvement d'effervéſcence dans les liqueurs

acides. On trouve encore dans ce même premier banc de tourbe une quantité assez considérable de terre mêlée qui en altere beaucoup la qualité. La tourbe qu'il donne est, pour parler le langage des ouvriers, *terreuse*, *coquilleuse* & *escargoteuse*. Celle des bancs qui se trouvent ensuite, est meilleure, & d'autant meilleure, que les bancs sont plus profondément placés : on n'y trouve aucun vestige de coquillage ; mais on y rencontre quelquefois des fragmens de végétaux plus ou moins détruits. Au reste, les tourbes ne sont, comme il est dit ci-dessus, qu'un amas de parties végétales plus ou moins pourries qui s'accumulent journellement, & qui, étant épuisées, se reproduisent ensuite par un nouvel amas des mêmes matieres.

Les ouvriers qui travaillent à l'exploitation des tourbieres, sont ordinairement partagés en trois bandes, les *Bêcheurs*, les *Brouetteurs* & les *Puiseurs*.

Les Bêcheurs sont ceux qui levent la tourbe par pains ou quartiers en forme de carrés longs : ils se servent pour cela d'un outil qu'ils nomment *louchet à aile :* cet outil n'est qu'une bêche dont le fer a environ six pouces en carré, & qui porte à l un de ses côtés un aileron de quelques pouces de largeur & de longueur. C'est à l'aide de cet instrument qu'ils enlevent les mottes de tourbe ; ils les jettent avec cette bêche même aux Brouetteurs qui sont sur le bord de la tourbiere, & qui les reçoivent dans leurs mains : ceux-ci les portent à l'aide de leurs brouettes sur une aire disposée à les recevoir, où ils les arrangent en pyramides carrées, qu'ils nomment *pilett s*. Lorsque les pilettes sont seches, ils les detruisent & forment avec les tourbes des tas en forme de parallélipipede rectangle, qu'ils nomment *chatelets :* au bout de quelque temps on défait encore ces chatelets pour arranger les tourbes en lanternes, c'est-à-dire, pour en former une espece de cône à jour ; le but de tous ces différens arrangemens est de bien faire sécher les tourbes ; & lorsqu'après avoir suffisamment resté en lanternes, on les trouve assez seches, on en fait de grosses piles d'une toise carrée de base, qu'on couvre avec de la paille ; & elles sont alors en état de servir.

On conçoit aisément que le creux qu'on fait en enlevant la tourbe dans une prairie toute imbibée d'eau, en seroit bientôt rempli, si on n'avoir le soin de l'épuiser continuellement ; c'est à quoi sont employés les Puiseurs, & leurs machines portatives ne sont pas plus compliquées que celles dont nous venons de faire mention.

Non-seulement la tourbe en grosse pile peut être employée à faire du feu, mais encore on peut en faire un charbon qui n'a plus l'odeur désagréable que la tourbe en nature jette en brûlant : ce charbon se fait en arrangeant la tourbe dans des fourneaux, à-peu-près construits comme les fours à chaux, garnis au fond d'un peu de bois pour allumer la tourbe, & d'une voûte percée qui sert à la soutenir : dès que la tourbe a suffisamment pris feu, on bouche exactement toutes les ouvertures, & on la laisse brûler peu-à-peu ; on connoît qu'elle est cuite lorsqu'elle cesse de fumer : alors on la laisse refroidir & on la retire en charbon. M. *Guettard* dit qu'il s'amasse aux parois du fourneau de petites écailles blanches & brillantes comme du nitre, mais qu'il n'a pas été à portée de les examiner.

On peut aussi réduire la tourbe en charbon, de la même façon qu'on y réduit le bois, en la disposant en tas propres à être allumés, & la couvrant ensuite de terre lorsqu'elle a pris feu ; mais cette maniere occasionne plus de déchet que la précédente : c'est la raison pour laquelle les Ouvriers l'ont abandonnée. On fabrique beaucoup de charbon de tourbe sur la montagne du Berker dans la Basse-Allemagne & au pied de cette montagne : ces charbons peuvent servir aux mêmes usages que les charbons de bois. On commence aussi à en fabriquer en France.

On peut faire avec la tourbe tout ce que l'on fait avec le bois & le charbon. *Becker* a prouvé en Hollande qu'on pouvoit s'en servir pour la fonte même des métaux, (il faut en excepter celle qui contiendroit accidentellement du vitriol, qui corrode le fer, &c.) Nous avons vu en ce même pays qu'on en faisoit usage dans les raffineries du camphre, du borax & autres opérations chimiques. M. *Bertrand* dit que les Boulangers, les Faïanciers, les Verriers, les Tuiliers peuvent aussi se servir de la tourbe, & qu'on s'en sert pour la purification du sel. Il y a maintenant un établissement de cette matiere combustible dans la Généralité de Paris, où on l'emploie avec succès, tant pour la cuisson du plâtre, de la chaux, de la brique, que dans les fourneaux de reverbere & ceux de chapellerie, de teinture, buanderie, &c. Plus la tourbe est compacte & pesante, plus elle chauffe & conserve la chaleur : voilà pourquoi on est dans l'usage de la fouler & de la pêtrir en Hollande. D'après le principe que plus les corps sont denses, plus ils s'échauffent, M. *Lind*, Ecossois, veut qu'on se serve d'une tourbe très-pesante, peu poreuse pour le traitement des mines de fer au fourneau de forge : il faut cepen-

dant ajouter que le charbon de tourbe, dégagé de ſon acide, devient plus propre aux travaux de la Métallurgie.

Les *Mémoires de l'Académie Royale de Suede, tome VII, année* 1745, parlent d'une eſpece de tourbe qui ſe trouve dans la province de Weſtmanie, près des mines de Breſioe, dans le territoire de Hulſoe : on s'en ſert avec ſuccès dans les atteliers où l'on forge le fer en barres. Cette tourbe ſe réduit en une cendre blanche & légere : priſe à la ſurface de la terre, elle eſt poreuſe, ſemblable à un feutre ; mais plus on enfonce, plus elle eſt peſante & compacte : (on obſerve la même choſe ou le même ordre dans toutes les tourbieres). On y remarque diſtinctement des racines, des feuilles & des roſeaux. Cette terre combuſtible, en ſéchant au ſoleil, ſe couvre ſouvent d'un enduit ou d'une moiſiſſure blanche, comme ſi on l'avoit ſaupoudrée de ſel. Quelquefois cette tourbe donne une couleur noire qui peut s'employer comme le noir de fumée, & qui eſt propre à ſervir dans la peinture, parce qu'elle s'incorpore très-bien avec l'huile.

Il y a des pays où l'on fait des eſpeces de tourbes ſans en avoir l'intention. Dans pluſieurs cantons de la Normandie, par exemple, on creuſe dans chaque métairie des foſſes dans leſquelles on entaſſe tout le fumier des différentes écuries ; & lorſqu'il y a été pendant un temps ſuffiſant, on le retire pour l'étendre ſur les terres : il eſt alors preſque ſemblable à la tourbe, noir, gras, réduit en une maſſe qui ſe laiſſe couper, & dont les morceaux, lorſqu'on les a fait ſécher, brûlent pour ainſi dire comme la tourbe ; ils ne ſont même quelquefois que trop inflammables, puiſqu'on lit dans les Mémoires de l'Académie que la ſeule fermentation avoit ſuffi pour faire prendre feu à des amas de cette matiere. On y lit encore que des débris de feuilles étant tombés dans un vaſe de jardin ou dans des flaques d'eau, il s'en étoit formé d'excellente tourbe.

Plus on conſidere les propriétés qu'ont diverſes ſubſtances de pouvoir ſe convertir en tourbe lorſque la ſituation du lieu & du terrain y ſont favorables, plus on eſt porté à en conſeiller l'uſage, ſur-tout dans les pays fertiles en grains & dépourvus de bois, où l'on ne trouve d'autres matieres combuſtibles que des genêts, des bruyeres & du chaume.

Nous avons dit ci-deſſus que les meilleures tourbes ſont celles des couches inférieures, qui ſont peſantes, noires, qui donnent le feu le plus vif & de plus longue durée ; elles doivent former en brûlant un ſorte de ſcorie légere qui reſſemble beaucoup au mâchefer des forges, en un mot,

mot, qui eſt bourſouflée en forme de larmes, marbrée de jaunâtre, de brun, de noir & de rougeâtre. La tourbe la moins bonne eſt celle des couches ſupérieures, qui eſt griſe, terreuſe, coquilliere, ou formée de débris d'inſectes; celle qui eſt poreuſe, légere & entrelacée de roſeaux ou plantes dans leur intégrité ou peu dénaturées, qui s'allume aiſément, mais qui dure peu au feu, tient le ſecond rang pour la qualité. La plupart des tourbes de la Suiſſe & des Pays-Bas, mais notamment de la Fionie, &c. ſont fibreuſes, & compoſées principalement de deux ſortes de plantes, dont l'une eſt une ſorte de mouſſe aquatique, (ſphagnon), *muſcus paluſtris, ſquamoſus ruber;* l'autre eſt la bruyere la plus commune, *erica foliis imbricatis glabris:* on y reconnoît auſſi le glayeul d'eau. Enfin, toutes les prairies dont les terrains ſont mouſſeux & comme élaſtiques, ou tremblans, ainſi que la plupart de celles qui bordent les rivieres, ou qui ſervent de ſol aux lieux marécageux, peuvent ſe convertir en d'excellentes tourbieres.

A l'égard de l'onctueux & de la couleur noire des tourbes, M. *Guettard* dit que lorſque des plantes imbibées d'eau ſe pourriſſent, les ſels doivent d'abord être diſſous, & l'eau chargée de ces ſels doit enſuite agir ſur les parties huileuſes de ces mêmes plantes, & donner naiſſance par leur union à une eſpece de matiere ſavonneuſe ou bitumineuſe, capable de procurer aux tourbes cet onctueux & ce gras qu'elles ont: les parties ferrugineuſes dont toutes les plantes ſont plus ou moins chargées, étant mêlées avec les parties ſavonneuſes, ſuffiſent pour colorer la maſſe des tourbes: s'il entre beaucoup de parties limoneuſes très-détrempées dans la compoſition des tourbes, alors on pourra les pétrir & les mouler enſuite, comme font les Flamands: enfin, M. *Guettard* conclut qu'il ſe produit journellement des tourbes, mais beaucoup moins que dans les temps où les plantes des prairies n'étoient d'aucun uſage aux hommes, & qu'à préſent même ce ſont les mauvaiſes prairies qui fourniſſent le plus de tourbes, parce qu'on ne les fauche pas, les plantes qu'elles contiennent n'étant pas trop du goût des animaux domeſtiques.

Il ne faut point confondre la tourbe avec des terres noires & ſimplement bitumineuſes, ni avec celles dont on retire plus ou moins abondamment du vitriol martial; celles qui ſont bitumineuſes brûlent aſſez facilement par la communication du feu ordinaire, tandis que les autres qui ont auſſi la propriété de brûler, peuvent s'enflammer à l'air libre au moyen de l'eau. *Voyez* TERRE BITUMINEUSE & TERRE VITRIOLIQUE. La

tourbe diſtillée donne toujours, dit on, une liqueur acide, de l'alkali volatil & une huile empyreumatique. N'omettons pas de dire qu'il y a des tourbes qui ont contracté des qualités nuiſibles; elles produiſent les mêmes effets que la braiſe des Boulangers. On ſait que les perſonnes enfermées dans une chambre où l'on en brûle, deviennent pâles, ſe trouvent mal, & finiſſent par perdre la vie. De ſemblables tourbes ſe rencontrent près des endroits où il y a des minéraux. *Voyez à l'article* EXHALAISONS.

M. *Lind*, que nous avons déja cité dans cet article, propoſe de ſe ſervir de la tourbe pour l'engrais des terres: il faut pour cela, dit-il, la mêler avec des feuilles & des plantes fraîches, afin qu'il s'excite une fermentation dans ce mélange. En Hollande on mêle avec du fumier la tourbe en pouſſiere; cet engrais répandu ſur les endroits où l'on a ſemé des pois, les garantit de la gelée.

Les cendres de la tourbe ſont légeres, jaunâtres, quelquefois blanches, mais d'une odeur déſagréable; elles ne ſont pas propres au blanchiſſage, il eſt même dangereux d'en mêler avec les cendres dont on ſe ſert à cet uſage; car elles tachent le linge & lui communiquent, dit M. *Bourgeois*, une couleur de rouille qu'aucune leſſive ne peut enlever. Mais en revanche elles ſont fort utiles pour fertiliſer les prairies, & ſurtout celles qui ſont humides, baſſes & marécageuſes; elles en détruiſent la mouſſe, les joncs, les roſeaux & les mauvaiſes herbes qui y ont racine. On trouve maintenant à Paris de ces cendres dans les chantiers de tourbes & dans les bureaux établis pour la diſtribution du charbon de tourbe; l'on s'en ſert pour fumer les terres. Ce moyen eſt bien éprouvé, avantageux & de peu de dépenſe, en comparaiſon de celle qu'exigent les engrais ordinaires. Ces cendres ſe ſement en temps humide ſur toutes les terres de bonne, de médiocre & de mauvaiſe qualité. On prétend que les pays hauts de la Picardie & des provinces voiſines qui renferment abondamment de la tourbe, ne jouiſſent de différentes eſpeces de fourrages que depuis cinquante ans, temps où l'on commença à jeter ſur les terres de la cendre de tourbe.

TOURBILLON. C'eſt en général un mouvement de l'air ſubit, rapide, impétueux, & qui ſe fait en tournant. On appelle *tourbillon* un goufre ou une maſſe d'eau qu'on obſerve dans quelques mers; il tournoie rapidement, en formant une eſpece de creux dans le milieu. La cauſe ordinaire de ces tourbillons vient d'une grande cavité par où l'eau

de la mer s'abſorbe & ſe précipite dans quelqu'autre réſervoir. *Voyez les articles* COURANS, MER, OURAGAN, TEMPÊTE, VENTS, GOUFRE, AIR, EAU. Dans la philoſophie de *Deſcartes* on entend par *tourbillons* une collection de particules de matieres très-diviſées, qui toutes enſemble ſe meuvent autour d'un même axe qui leur eſt commun, tandis que chacune d'elles tourne ſéparément autour d'un centre qui lui eſt propre. Le tourbillon, par exemple, dans lequel nous ſommes, eſt compoſé du ſoleil, des ſix planetes qui tournent autour de lui, & des lunes particulieres qui tournent autour de la Terre, de Jupiter & de Saturne. Conſultez le *Syſtême Cartéſien*, ou ſi vous voulez l'article PLANETE de ce Dictionnaire.

TOURD & TOURDELLE. *Voyez à la ſuite du mot* GRIVE. *Rondelet* donne auſſi le nom de *tourd* à pluſieurs ſortes de poiſſons de mer, tels que la *tanche de mer*, &c.

TOURET ou MAUVIS. *Voyez à l'article* GRIVE.

TOURLOUROU. Petit crabe terreſtre dont le corps a près de deux pouces de largeur; le deſſus de ſon écaille eſt preſque carré & d'un violet noirâtre & bordé tout autour d'une bande rouge aſſez vive, dont la couleur s'affoiblit inſenſiblement en s'étendant ſous le ventre de l'animal. Ses yeux ſont d'un noir brillant: la derniere phalange de ſes pattes eſt plate & terminée en pointe. Ses mordans ſont très-forts; le droit eſt plus gros que le gauche: l'animal s'en ſert pour pincer vigoureuſement, couper les feuilles & les racines des plantes dont il fait ſa nourriture; & s'il eſt ſaiſi par un de ces membres, il l'abandonne volontiers pour ſe ſauver: c'eſt ainſi qu'il achete ſa liberté. Le tourlourou ſe trouve aux Antilles, & ſur-tout à la Martinique: il ſe tient ordinairement dans les montagnes. Il creuſe, au moyen de ſes pattes pointues, des trous en terre pour ſe loger, & n'en ſort que pour ſes beſoins; une pluie abondante ſuffit pour les faire paroître par milliers; la terre en eſt quelquefois ſi couverte, qu'on eſt contraint de les écarter avec un bâton pour ſe frayer un paſſage. Lorſque les tourlouroux voient quelque choſe qui les effraie, ils frappent les deux pinces ou mordans qui terminent leur eſpece de bras l'un contre l'autre, comme pour faire peur à leur ennemi; ils levent perpendiculairement le plus long, marchant ainſi armes levées & en état de défenſe; mais ils fuient cependant dans leurs trous. Les tourlouroux, tant mâles que femelles, ont la queue repliée; elle s'emboîte ſi régulierement dans une cavité qui eſt à l'écaille du ventre, qu'à peine la

diſtingue-t-on. On obſerve que celle du mâle a une forme pyramidale, tandis que celle de la femelle eſt également large juſqu'à l'extrémité. Lors de la ponte, & à meſure que les œufs ſortent du corps du tourlourou femelle, ils s'attachent aux filamens, eſpeces de poils longs & raboteux, dont la queue eſt garnie en deſſous : elle a l'art de les ſoutenir, de les envelopper & d'empêcher qu'ils ne tombent, & que le ſable ou les herbes, ou d'autres corps qui ſe rencontrent dans ſa marche, ne puiſſent les détacher. Les Caraïbes & les Negres des îles Antilles ſe nourriſſent de tourlouroux. Le *taumalin* (eſpece de matiere grenue, fromageuſe) de ces crabes eſt petit, mais délicieux, les Créoles le mêient avec de la farine de manioque, & en font un mets très bon & connu dans le pays ſous le nom de *matoutou :* il cauſe le flux de ſang à ceux qui en mangent trop. *Voyez* CRABE DE TERRE.

TOURLOURY. Plante du pays de Cayenne, & qui croît depuis Oyapoc juſqu'à l'embouchure de la riviere des Amazones ; ſa ſubſtance reſſemble un peu à celle des roſeaux, mais ſes feuilles ſont beaucoup plus épaiſſes : elles ſont longues de dix à douze pieds, M. *de Préfontaine* dit qu'il y en a de quinze à ſeize pieds, & elles ſont traverſées dans le milieu de leur longueur par une forte côte, dont la tige paroît ſortir de terre ; ces feuilles ſont larges de trois à quatre pieds ; trois hommes peuvent s'y mettre à couvert pour ſe garantir de la pluie. Les Sauvages du lieu, après en avoir ôté la côte, les couſent proprement avec des lianes, puis ils les taillent de la largeur d'un demi pied, raſſemblent tous ces morceaux les uns ſur les autres pour les rouler avec plus de facilité de même qu'une toile cirée, & s'en ſervent quand ils vont en campagne pour couvrir leur ajoupa : pour cela ils l'attachent au haut du toît & laiſſent tomber cette ſorte de couverture qui ſe déroule & s'étend d'elle-même ; ils l'attachent auſſi par le bas, & quoique les pluies de cantons ſoient très-fortes & très-groſſes, elles ne pénetrent point & n'y font aucun tort. M. *de Préfontaine* dit que cette feuille s'emploie auſſi en long & en travers pour couvrir les caſes, en preſſant les côtes fort près les unes des autres ; elle dure très-long temps, & même le feu n'y prend pas aiſément. C'eſt après celle de l'ouaye, la plus recherchée ; elle eſt auſſi la plus commune : cette plante eſt l'*urucury* de *Piſon.*

Au milieu de cette plante il pouſſe une tige haute de deux à trois pieds, qui porte un gros bouquet chargé de fruits durs, gros chacun comme un œuf de poule. Ce bouquet eſt enveloppé d'une écorce épaiſſe

d'environ quatre lignes qui les couvre & renferme en matiere de bonnet terminé en pointe, & qui tombe lorſque le fruit eſt parvenu à une certaine groſſeur. La partie charnue de ce bonnet ſe pourrit & il n'en reſte que les fibres. Les Sauvages ont ſoin de ramaſſer ces fibres & s'en couvrent la tête ; ils les vendent auſſi à ceux que la curioſité porte à en acheter : le fruit n'eſt d'aucun uſage.

TOURMALINE ou TURPELINE, *turmalina.* Cette pierre rare que quelques Marchands étrangers vendent très cher ſous le nom ſpécieux de *tire-cendre* ou d'*aimant des cendres*, (les Allemands la nomment *trip*) n'eſt connue en Europe que depuis 1717. M. le Duc de Noya Carafa, Seigneur Napolitain, en a renouvellé la réputation en 1759 dans une Lettre adreſſée à M. *de Buffon.*

C'eſt une pierre rarement demi-tranſparente, d'un jaune obſcur, qui tient du vert & du noir. Les Hollandois l'apportent de l'île de Ceylan (les gens du pays l'appellent *tournamal*) toute taillée à face plate, & faiſant des degrés : elle paroît inaltérable au feu médiocre, auquel on l'expoſe pour voir l'effet ſingulier qu'elle a d'attirer & de repouſſer la cendre & la pouſſiere du charbon. Nous avons éprouvé qu'un feu bruſque ou plus violent y fait des fêlures (glaces) & en altere la force. M. *Adanſon*, qu'on dit être l'Auteur de cette Lettre, a pouſſé très loin les obſervations ſur cette pierre : il l'a comparée aux autres pierres précieuſes, aux aimans & aux divers corps électriques : elle reſſemble à ceux ci en ſept points, & en differe en ſept autres ; elle conſerve dans la comparaiſon, ſon caractere diſtinctif ; c'eſt le ſeul corps connu qui ait beſoin d'être expoſé au feu pour acquérir la vertu électrique, & qui ne l'acquiert pas par les autres moyens qu'on employe pour électriſer les autres corps, tels que par le frottement. En un mot, elle attire & repouſſe ſucceſſivement : elle attire à travers le papier ; elle n'a point de pôles ; ſon activité n'eſt pas arrêtée par la préſence de l'aimant, ni de l'eau ; elle ne donne ni chaleur ni étincelles : deux tourmalines échauffées s'attirent & ne ſe repouſſent point (*a*).

Nous poſſédons deux tourmalines : l'une taillée à facettes, & l'autre qui n'eſt que dégroſſie ; elles nous ont ſervi à répéter les expériences de l'A-

(*a*) M. *Haller* dit qu'on a travaillé en Allemagne, en Hollande & en Suede, avec beaucoup d'exactitude ſur cette pierre, & qu'on a bien avéré ſes deux pôles & ſes forces attirantes & repouſſantes.

cadémicien. Etant chauffées, elles attirent & repouſſent alternativement le papier, le liege, des barbes de plumes, des cheveux, du ruban, de la laine, de petites feuilles d'or, du coton, mais la diſtance des répulſions, lors du refroidiſſement, eſt plus grande que celle des attractions; & nous avons obſervé que quantité de tourmalines n'acquéroient leur eſpece d'électricité qu'en ſe refroidiſſant. On peut étendre la vertu attractive de la tourmaline, comme l'a fait voir M. *Adanſon*, en employant un conducteur tel qu'un fil de fer, long de huit pouces, emmenché à un corps électrique. Nous avons eſſayé avec toutes nos pierres fines, brutes & taillées, même avec des pierres factices, & du verre de volcan, de répéter les mêmes expériences. Les pierres étant chauffées, ont attiré très foiblement des cheveux, &c. & ſont devenues alors phoſphoriques, mais elles n'ont point repouſſé; ce qui fait croire que la tourmaline eſt réellement une pierre d'une eſpece particuliere. La Lettre du Duc de Noya mérite à tous égards d'être conſultée par les Naturaliſtes & par les Phyſiciens. D'après cet expoſé, & le phénomene ſingulier de la topaze du Breſil, il eſt probable que beaucoup de pierres ſont ſuſceptibles de bien des propriétés que nous ignorons, & nous ſoupçonnerions volontiers que toute tourmaline n'eſt qu'un *péridot* du Breſil ou de Ceylan: *voyez à l'article* ÉMERAUDE. M. *Comus* vient de commencer une ſuite d'expériences ſur cette pierre que nous lui avons confiée, il nous a promis d'en rendre compte au public.

TOURMENTIN. Oiſeau de mer que l'on ſoupçonne être une petite eſpece de l'*oiſeau de tempête:* voyez ce mot.

TOURNE-PIERRE: *voyez* COULON-CHAUD.

TOURNESOL. C'eſt un des noms que l'on donne à la plante connue ſous le nom d'*héliotrope* ou d'*herbe aux verrues*, & dont nous avons fait la deſcription au mot HERBE AUX VERRUES. On donne auſſi le nom de *tourneſol* à une étoile de mer très curieuſe. Le nombre des rayons & la grandeur de ſon diametre, la font rechercher davantage des Curieux: *voyez à l'article* ÉTOILE DE MER.

On appelle *tourneſol en pain* ou *en pierre*, une pâte ou lacque ſeche, préparée avec de la chaux, de l'urine & une plante différente de l'héliotrope, dont la deſcription ſe trouvera plus bas. La couleur de cette pâte doit être bleue: elle eſt employée par les teinturiers; elle nous vient de Hollande.

On donne le nom de *tourneſol en drapeau*, à de la toile qu'on a teinte à Conſtantinople ou ailleurs, avec de la cochenille & quelques acides. On

nomme *tournesol en coton*, du coton applati à la grandeur & à la figure d'un écu, & teint en Portugal avec la cochenille mesteque : l'un & l'autre tournesol servent pour colorer les liqueurs & les gelées des fruits. Enfin, il y a encore une autre espece de *tournesol en drapeau* qui se fait avec des chiffons imbibés & empreints d'une teinture rouge, préparée avec le suc de l'héliotrope & un peu de liqueur urineuse. Ce dernier vient du Languedoc : on s'en sert pour donner au vin une couleur rouge.

Par ce préliminaire, on voit qu'on distingue dans le commerce, le *tournesol en drapeau* & le *tournesol en pain*, qui est sous une forme de pâte seche : mais ce qu'il y a de singulier, c'est que nous fournissons aux Hollandois la matiere de ce tournesol en pâte, dont ils font un secret. Nous leur préparons la matiere premiere : ce seroit cependant un objet intéressant pour les Arts & le Commerce, de faire en sorte de le préparer nous-mêmes.

C'est dans ces vues, & pour mettre sur la voie, que M. *Montet*, de la Société Royale des Sciences de Montpellier, a donné sur cet objet un excellent *Mémoire*, inséré parmi ceux de l'*Acad. de Paris, ann.* 1754, *p.* 68.

Dans ce Mémoire il s'est attaché à détailler les procédés que l'on emploie pour teindre les chiffons ou drapeaux au Grand-Galargues, village du diocese de Nîmes, où près de mille habitans en préparent pour dix ou douze mille francs, qu'ils vendent ensuite aux Hollandois : ceux-ci ont l'art d'en extraire ce qui forme leur *tournesol en pâte*.

On donne vulgairement, dans ce pays, le nom de *maurelle* à la plante dont on exprime le suc pour colorer les drapeaux. Cette plante, que *Tournefort* a nommée *ricinoïdes ex quâ paratur tournesol Gallorum*, & dont feu M. *Nissole* a donné une bonne description, qu'il a accompagnée d'une figure très-exacte, (*Consultez les Mém. de l'Academie des Sciences, année* 1712, *pag.* 332, *Planche XVII*) est assez commune aux environs de Montpellier, & sur-tout dans cette partie du Bas-Languedoc, qu'on appelle *la Vaunage*, elle croît aussi en Provence & en Dauphiné. Sa racine est blanche, ronde, droite & longue, un peu fibrée : elle pousse une tige ronde, plus ou moins haute & branchue ; ses feuilles sont d'un verd pâle, & attachées à un fort long pédicule ; ses fleurs sont renfermées dans de petits boutons qui forment une espece de grappe, qui sort d'entre les aisselles de chaque branche : entre ces fleurs, il y en a de stériles & de fécondes ; à celles-ci succedent des fruits ronds, raboteux, d'un vert foncé, divisé en trois loges qui renferment chacune une semence ronde & blanche.

Les habitans du Grand-Galargues n'ont pas la liberté de cueillir la maurelle dans tous les temps de l'année. Les Maires & Conſuls ne donnent cette permiſſion à toute la Communauté, que vers le 25 de Juillet, temps où la maurelle eſt dans ſa perfection. Cette récolte dure depuis le 25 de ce mois, juſques vers le 8 Septembre.

Les Payſans vont chercher cette plante à quinze ou vingt lieues à la ronde dans le Gévaudan, & même juſqu'en Provence. Comme chacun cueille pour ſon compte, ils ont grand ſoin de ſe cacher, les uns aux autres, les lieux où la maurelle croît abondamment. Le plus heureux ou le plus induſtrieux, eſt celui qui gagne le plus. Ils font cette récolte en diligence, attendu que la plante, pour pouvoir être employée, doit être fort récente, & que la fermentation nuit toujours au ſuccès de l'opération dont il s'agit. Il faut auſſi que la maurelle ne ſoit pas terreuſe. Ils emploient indiſtinctement toute la plante, excepté la racine : on la broie ſous une meule de moulin ſemblable à celles qui ſervent à écraſer les olives, ou à faire le tan. On voit une deſcription exacte de ce moulin, dans les *Mémoires pour l'Hiſtoire Naturelle de Languedoc*, par M. *Aſtruc*.

Pour exprimer le ſuc de maurelle, on choiſit un jour convenable ; lorſque le temps eſt fort ſerein, l'air ſec, le ſoleil ardent, & que le vent ſouffle du Nord ou du Nord-Oueſt. Quand on a retiré tout le ſuc, on met à part le marc, qui ſert d'un excellent fumier.

Avant que d'employer ce ſuc, les uns le laiſſent repoſer un quart d'heure, les autres en font uſage ſur-le-champ : quelques-uns, mais en petit nombre, mettent auparavant dans ce ſuc une chopine ou un pot d'urine ſur trente pots de ſuc. On ſe pourvoit de toile qui ait déjà ſervi, & qui ſoit à bon compte. Toute toile eſt bonne pour cette opération, pourvu qu'elle ſoit de chanvre ; la plus groſſiere, la moins ſerrée, n'eſt pas à rejeter : mais il faut en général que la toile que l'on emploie ſoit bien nétoyée, car tous les corps gras & huileux, dit M. *Montet*, ſon contraires au ſuccès de cette préparation. On verſe enſuite ſur les morceaux de toile ou drapeaux, du ſuc de maurelle ; & tout de ſuite, par un procédé pareil à celui des Blanchiſſeuſes, on froiſſe bien la toile avec les mains, afin qu'elle ſoit par-tout bien imbibée de ſuc. On fait enſuite bien ſécher ces drapeaux au ſoleil, puis on les expoſe ſur des ſarmens ou des roſeaux, aſſujetis à chaque extrémité de la cuve ; là ils reçoivent la vapeur d'une quantité d'urine qu'on a réunie dans une grande cuve de pierre, & dans laquelle on ajoute auſſi-tôt de la chaux vive ou de l'alun :

on

on recouvre enſuite tous ces drapeaux d'un drap ou d'une couverture, pour réunir toutes les vapeurs. On les laiſſe ainſi expoſés à la vapeur de l'urine, ayant ſoin de les retourner de temps en temps, pour qu'ils préſentent à cette vapeur toutes leurs ſurfaces. On doit prendre garde que les chiffons qui ſont ſoutenus ſur les morceaux de bois, afin de recevoir la vapeur de l'urine, ne trempent point dans cette liqueur, parce qu'alors la couleur ſeroit détruite.

Quelques perſonnes colorent les drapeaux à la vapeur du fumier de cheval ou de mulet; mais il faut alors beaucoup de vigilance, & les ôter auſſi-tôt que l'on voit paroître la couleur bleue, qui eſt la vraie pierre de touche; car ſi on les y laiſſe expoſés trop long-temps, cette même vapeur détruit la couleur, & tout le travail eſt perdu. Quelque temps, au contraire, qu'on laiſſe les drapeaux expoſés à la vapeur de l'urine, ils ne prennent jamais d'autre couleur que la bleue; & la partie colorante n'eſt jamais détruite par l'alkali volatil qui s'éleve de l'urine, quelque abondant qu'il ſoit.

Lorſqu'on a expoſé ainſi ces drapeaux à la vapeur de l'urine, on les imbibe de nouveau de ſuc de maurelle, en faiſant la même manœuvre qu'à la premiere opération. Les drapeaux ſont dans leur état de perfection, quand ils ſont d'un bleu foncé tirant ſur le noir. Lorſque ces drapeaux ou chiffons ſont ainſi préparés, on les emballe dans des ſacs, & les Marchands de Montpellier les achetent pour les envoyer en Hollande.

La couleur bleue que donne la maurelle, eſt preſque entiérement due au ſuc de la plante : l'alkali volatil de l'urine ne ſert qu'à développer le phlogiſtique de la partie colorante dont les chiffons ſont enduits. Voici, ſelon M. *Montet*, les expériences qui le prouvent. Si on laiſſe dépurer du ſuc de maurelle, la partie verte ſe dépoſe, & la liqueur qui ſurnage eſt d'un bleu qui tire ſur le violet. Cette liqueur reſte pendant cinq ou ſix heures de cette couleur; mais elle en prend enſuite une nouvelle, tirant ſur le rouge. L'extrait deſſéché de cette plante, eſt auſſi d'un bleu tirant ſur le noir : ſon fruit colore en bleu le papier; toutes obſervations qui prouvent que la couleur bleue réſide dans ce ſuc.

Une ſingularité remarquable, c'eſt que les alkalis volatils ne ſauroient développer la couleur bleue dans le ſuc de maurelle, que quand ils ſont réduits en vapeurs. L'urine fermentée, verſée ſur ce ſuc récemment exprimé, qui eſt d'un vert d'oignon, rend ce vert plus clair.

M. *Hellot*, dans ſon Traité ſur la Teinture, dit qu'il ne connoît juſ-

qu'à préſent que deux plantes qui donnent le bleu, après leur préparation ; l'une eſt l'*iſatis* ou *glaſtum*, qu'on nomme *paſtel* en Languedoc ; l'autre plante eſt l'*anil*, qu'on cultive dans les Indes orientales & occidentales, & dont on prépare la fécule qu'on nomme *indigo*. Voyez chacun de ces mots.

On retire, par le moyen de la fermentation, la partie colorante de ces plantes, & pluſieurs Particuliers ont eſſayé de faire de l'indigo de la premiere, mais leurs expériences ont été ſans ſuccès : peut-être que la chaleur dans ces climats n'eſt pas aſſez forte pour produire une prompte fermentation.

On peut préſentement admettre une troiſieme plante qui donne du bleu, mais elle le donne d'une maniere bien différente de celles dont nous venons de parler. Cette couleur bleue eſt toute formée dans ſon ſuc ; au lieu que dans les autres, elle eſt l'ouvrage d'une longue fermentation continuée : cette longue fermentation, au contraire, auroit ôté entiérement à la maurelle ſa couleur bleue.

Comme les drapeaux de tourneſol ſont fort aiſés à décolorer, ils doivent être réputés *faux teint*. L'eau froide les décolore entiérement ; & c'eſt avec cette partie colorante, qu'on fait à Amſterdam le *tourneſol*. Je penſe, dit notre Auteur, que la chaux éteinte & l'urine y entrent, ou peut-être la potaſſe. Il faudroit, pour s'en aſſurer, faire des eſſais & des expériences.

Les chiffons de tourneſol ſervent à colorer le vin qui peche par la couleur. On dit qu'on les emploie à cet uſage en Hollande, ainſi que pour les fromages à croûte violette : ailleurs on s'en ſert pour colorer une décoction d'iris, qu'on édulcore fortement avec le ſucre, afin de faire un ſirop à bon marché, qui imite le ſirop de violettes. Il y a des Deſſinateurs qui ſe ſervent du tourneſol en pierre pour les différens deſſins qu'ils tracent ſur la toile ou ſur les étoffes de ſoie qu'on veut broder. Mais l'uſage le plus commun du tourneſol, eſt pour teindre le gros papier d'un bleu foncé, tirant un peu ſur le violet, & avec lequel on enveloppe le ſucre. Les Limonadiers l'emploient auſſi pour colorer leurs liqueurs en bleu ou violet : on s'en ſert encore pour déguiſer des pâtes, des conſerves, des gelées. On l'emploie dans les blanchiſſeries de toile, en particulier pour les batiſtes que l'on a paſſées au lait. Il faut convenir que le bleu de la maurelle n'eſt pas auſſi beau que celui qu'on retire du paſtel & de l'anil des Indes ou *indigo*.

TOURNIQUET, *gyrinus*. Genre d'inſecte coléoptere à antennes roi-

des & plus courtes que la tête. Il a quatre grands yeux, & les pattes en nageoires. Ce petit animal, qui tourne dans l'eau, & y décrit des cercles en courant avec une extrême vîteſſe, eſt d'un noir liſſe & brillant : ſes pattes ſeules ſont jaunes ; il eſt difficile à attraper ; il ſe plonge au fond de l'eau lorſqu'on veut le prendre. M. *Linnæus* rangeoit cet inſecte parmi les dytiques, mais M. *Geoffroy* l'en a ſéparé pour en faire un genre à part, qui ne renferme que cette ſeule eſpece.

TOUROCCO. C'eſt une eſpece de tourterelle du Sénégal, qui porte ſa queue comme le hocco.

TOURTE. Nom ſous lequel les Voyageurs déſignent l'oiſeau nommé par Catesby, *tourterelle de la Caroline ;* il paroît être le même que le *picacuroba* du Breſil, indiqué par *Marcgrave.*

TOURTEAU. Nom qu'on donne en différens endroits au *pagurus*, eſpece de cancre. *Voyez* CANCRE.

TOURTELETTE. Cet oiſeau eſt un peu plus petit que notre tourterelle ; il en differe auſſi en ce qu'il a la queue bien plus longue, quoique moins large que celle du tourocco ; il n'y a que les deux plumes du milieu de la queue qui ſoit très-longues ; le mâle differe de la femelle, en ce qu'il porte une eſpece de cravate d'un noir brillant ſous le cou & ſur la gorge, au lieu que la femelle n'a que du gris mêlé d'un peu de brun ſur ces mêmes parties. Cet oiſeau ſe trouve au Sénégal, au Cap de Bonne-Eſpérance, & probablement dans toutes les contrées méridionales de l'Afrique.

TOURTERELLE, *turtur vulgaris.* Oiſeau du genre des pigeons : ſa longueur eſt de dix pouces, & ſon envergure en a vingt-un ; le bec eſt aſſez délié & long d'un pouce, d'un bleu ſombre en dehors & rouge en dedans ; la langue eſt petite ; l'iris eſt mêlée de jaune & de rouge, & entourrée d'une peau de la même couleur ; les pattes ſont rouges, & les griffes noires ; la tête & le milieu du dos ſont d'un bleu noir cendré ; les épaules & le croupion d'un rouge ſale ou de rouille ; la poitrine & le ventre blanchâtres ; la gorge eſt d'une couleur vineuſe : chaque côté du cou eſt un peu vert & orné de très-belles plumes noires, dont les pointes ſont blanchâtres ; les longues plumes extérieures des ailes ſont brunes, celles du milieu ſont cendrées, & les plumes intérieures ont leurs bords rouges : les plumes de la queue ont leur pointe & leur texture extérieures blanchâtres.

Cet oiſeau eſt de la groſſeur d'un pigeon de la petite eſpece : ſon jabot

eſt grand ; ſa voix eſt gémiſſante ; ſes ailes ſont fort longues ; ſon vol eſt haut, plus léger, plus rapide encore que celui des biſets, & ſe ſoutient long-temps. Le tourtereau ne s'attache qu'à une ſeule femelle ; auſſi regarde-t-on ces oiſeaux comme le ſymbole de la fidélité conjugale. Les tourterelles vont deux à deux ; & quand il en meurt une des deux, celle qui reſte n'en veut ſouffrir aucune autre ; elle paſſe le reſte de ces jours dans le veuvage & la ſolitude. Cet oiſeau aime à habiter les lieux ſablonneux, écartés & montagneux : il ſe tient ſur le haut des arbres, ou il fait ſon nid, & n'en deſcend que pour aller butiner dans les campagnes & dans les jardins : il vit de toutes ſortes de grains ; il aime ſur-tout le millet. La chair de la tourterelle eſt moins ſeche que celle du pigeon ramier : elle eſt d'un meilleur goût, & produit un bon ſuc. Quand cet oiſeau eſt gras, tendre & jeune, c'eſt un manger délicieux ; mais quand il vieillit, ſa chair devient maſſive, coriace, & n'eſt plus propre qu'à faire du bouillon : elle a d'ailleurs les mêmes propriétés que celle du pigeon.

On prétend que la tourterelle eſt un oiſeau de paſſage. Sa voix eſt haute, mais elle ne chante ou ne roucoule que quand elle eſt en amour : ſon gémiſſement monotone, quoique plus tendre que le roucoulement des pigeons, n'en eſt pas moins importun ; elle vit huit ans ; la femelle pond une ou deux fois par an, ſur-tout dans les pays chauds : chaque ponte eſt de deux œufs : ſon mâle ne la quitte point lorſqu'elle couve ; c'eſt lui qui préſide à l'éducation des petits tourtereaux.

La tourterelle eſt encore plus tendre, diſons plus laſcive que le pigeon, & met auſſi dans ſes amours des préludes plus ſinguliers. Le pigeon mâle ſe contente de tourner en rond en piaffant & ſe donnant des graces autour de ſa femelle : le mâle tourterelle, ſoit dans les bois, ſoit dans une voliere, commence par ſaluer la ſienne en ſe proſternant devant elle dix-huit ou vingt fois de ſuite ; il s'incline avec vivacité, & ſi bas que ſon bec touche à chaque fois la terre ou la branche ſur laquelle il eſt poſé ; il ſe releve de même : les gémiſſemens les plus tendres, les expreſſions les plus pathétiques du deſir accompagnent ces ſalutations. D'abord la femelle y paroît inſenſible, mais bientôt l'émotion intérieure ſe déclare par quelques ſons doux, quelques accens plaintifs qu'elle laiſſe échapper ; & lorſqu'une fois elle a ſenti le feu des premieres approches, elle ne ceſſe de brûler, elle ne quitte plus ſon mâle, elle lui multiplie les baiſers, les careſſes, l'excite à la jouiſſance & l'entraîne aux plaiſirs

jusqu'au temps de la ponte, où elle se trouve forcée de partager son temps & de donner des soins à sa famille.

La tourterelle aime peut-être plus qu'aucun autre oiseau, la fraîcheur en été & la chaleur en hiver : elle arrive dans notre climat fort tard au printemps, & le quitte dès la fin du mois d'Août. Toutes les tourterelles sans en excepter une, se réunissent en troupes, arrivent, partent & voyagent ensemble; elles ne séjournent ici que quatre ou cinq mois; pendant ce court espace de temps elles s'apparient, nichent, pondent & élevent leurs petits, au point de pouvoir les emmener avec elles : ce sont les bois les plus sombres & les plus frais qu'elles préferent pour s'y établir.

Les tourterelles sont, comme les pigeons, sujettes à varier, & quoique naturellement plus sauvages, on peut néanmoins les élever de même, & les faire multiplier dans les volieres. On unit aisément ensemble les différentes variétés; on peut même les unir au pigeon & leur faire produire des métis ou des mulets, & former ainsi de nouvelles races, ou de nouvelles variétés individuelles.

On voit des tourterelles toutes blanches, même dans nos climats. La femelle de la *tourterelle des Indes orientales* est blanche par-tout le corps, excepté les pieds qui sont rouges; son bec est noir comme celui du mâle. Celui-ci a la tête, le cou, la poitrine & une partie des ailes, de même que le cou jusqu'au croupion, d'un brun rougeâtre; le bas du vēntre est jaunâtre, l'iris de couleur écarlate, le cou cerclé de noir. On en éleve dans des cages en Angleterre, où on les nourrit de chenevi, de millet, & sur-tout de blé. Il y a la *tourterelle de la Chine*, dont le plumage est rayé ou par stries.

La *tourterelle d'Amérique*, qui se trouve dans les petites iles, est plus petites, mais plus grasse que celle de France. On en prend beaucoup avec des filets ou lacets : elles se nourrissent de fruits de monbin, & de ceux des oliviers sauvages. La chair de cet oiseau est autant estimée des Insulaires, que celle de l'ortolan l'est parmi nous. On voit aussi à Cayenne deux especes de tourterelles : l'une nommée *tourterelle des grands bois*, & l'autre *tourterelle vulgaire* ou *baroutous*. La *tourterelle de la Jamaïque* a la tête & le menton d'un bleu charmant, & bordés de blanc, le reste du plumage est d'un brun jaune. La *tourterelle de l'île des Barbades*, n'est pas plus grande qu'une alouette : elle ressemble beaucoup à la petite colombe sauvage du Brésil : le haut de sa tête est bleu, le

dos d'un brun clair, les ailes tiquetées de bleu & de pourpre ; ſon vol eſt auſſi court que celui des perdrix. M. *Briſſon* fait mention de la *tourterelle de Portugal ;* elle eſt un peu plus grande que la nôtre ; de la *tourterelle de Canada*, de celle de la Caroline : *voyez* TOURTE ; de celle d'Amboine, du Cap de Bonne-Eſpérance ; celle-ci eſt fort petite : (il y a auſſi la grande *tourterelle lilas* du Cap de Bonne-Eſpérance ; elle eſt de la taille de notre pigeon pattu : elle a la tête, la poitrine, le ventre & les cuiſſes d'un gris-cendré clair ; le cou eſt d'un gris vineux, garni de plumes longues, étroites, & qui paroiſſent n'avoir point de tuyau ; les petites plumes des ailes, dit M. *Sonnerat*, ſont de couleur de laque dans leur commencement, & blanches à leur extrémité ; les grandes plumes de l'aile & de la queue ſont noires : il y a autour des yeux une tache dénuée de plumes de couleur rouge ; le bec, l'iris & les pieds ſont noirs) ; viennent enſuite la tourterelle du Sénégal ; *voyez* TOUROCCO ; la *tourterelle à collier*, *turtur torquatus*, & la *tourterelle mulet* : celle-ci provient d'une *tourterelle* ordinaire & d'une tourterelle à collier ; ſon plumage eſt varié, *Ornithologie*, *Tom. I.* Nous avons vu en l'année 1766, à Amſterdam, chez M. *Vander-Meu'en*, deux fort jolies tourterelles d'un brun jaunâtre : on les avoit apportées d'Arickelſe dans les Indes d'Eſpagne. Celle de Batavia eſt verte par-tout le corps : ſa tête eſt cendrée : ſon croupion & ſa gorge ſont jaunes, & ſa queue eſt rouge,

TOUTERELLE DE MER, *columba Groenlandica*. Voyez à la ſuite du mot COLOMBE.

TOURTERELLE. Poiſſon cartilagineux, ou eſpece de raie, qui eſt la *paſtenaque*. Voyez ce mot.

TOUS. *Voyez* CHIQUES.

TOUSELLE. C'eſt une ſorte de froment fort commun en Languedoc : il a l'épi ſans barbe, la tige aſſez haute, le grain plus gros que le froment ordinaire : on en fait du pain fort blanc.

TOUTE-BONNE. *Voyez* ORVALE.

TOUTENAGUE ou TUTANEGO. M. *Charles-Guſtave Ekeberg*, premier Subrécargue de la Compagnie des Indes de Suede, dit que cette ſubſtance métallique, qu'on avoit priſe juſqu'ici pour un alliage de zinc & de biſmuth, ſe trouve en Chine, dans la Province de Wohnam. Les Chinois l'appellent *pachyyn :* dans l'état de minérai, elle a une couleur bleue-griſâtre, brillante comme de la mine de fer : elle eſt peſante, tendre

ſous terre, mais ſuſceptible de ſe durcir à l'air. Il n'eſt pas rare d'en trouver en filons depuis deux pieds de la ſurface de la terre, juſqu'à quatre-vingt toiſes de profondeur. La couche de terre qui couvre cette ſubſtance, eſt d'un jaune verdâtre, mêlé de noir : on trouve rarement le *tutanego* tout pur ; ſon minérai ſe fond aiſément : quand on le grille & qu'on le fait fondre, il en part une fumée épaiſſe, puante & mal-ſaine. *Mém. de l'Académie Royale des Sciences de Suede, ann.* 1756. Les détails précédens nous font ſoupçonner que cette ſubſtance métallique eſt la même que le zinc. *Voyez à l'article* ZINC.

TOUTE-SAINE, *androſæmum.* Plante qui croît dans les îles & dans les jardins, & qui differe, ſelon *Lémery*, du millepertuis, en ce qu'elle eſt rameuſe comme un petit arbriſſeau : ſa racine eſt longue & ligneuſe ; elle pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, rougeâtres, rondes, ligneuſes, dures en leur baſe, enſanglantant les doigts de ceux qui l'arrachent de terre : ſes feuilles reſſemblent à celles du millepertuis ; elles ſont comme perforées de même ; mais elles ſont trois ou quatre fois plus grandes, vertes-brunes au commencement de l'été, & d'un rouge obſcur vers l'automne ; ſes fleurs naiſſent aux ſommités des branches, & ſont compoſées chacune de cinq feuilles jaunes, diſpoſées en rond, grandes & belles : il leur ſuccede une baie qui noircit par la maturité, & qui contient des ſemences menues & brunes. On eſtime cette plante apéritive, vulnéraire, réſolutive, propre pour tuer les vers ; en un mot, contre une infinité de maladies ; c'eſt pourquoi on l'a nommée *toute-ſaine.*

TOUYOU. *Voyez* THOUYOU.

TOXICODENDRON. C'eſt un arbuſte vénéneux de la Caroline, dont on diſtingue trois eſpeces. Les feuilles des deux premieres eſpeces ſont compoſées de trois folioles ovales, attachées à l'extrémité d'une queue commune : celles de la troiſieme ſont formées d'un nombre de folioles longues, pointues & attachées deux à deux ſur une nervure commune, qui eſt terminée par une foliole ; cette eſpece a les fleurs vertes : elle porte le nom de *vernis* ou de *vernix.*

Les fleurs de ces arbuſtes ſont en roſe : il leur ſuccede des capſules ſeches, ſtriées, qui contiennent la ſemence. On prétend que le ſuc de tous les toxicodendron, pris intérieurement, empoiſonne : ce ſuc âcre & corroſif appliqué ſur la chair, y cauſe des éryſipeles, & en quelque ſorte la gale ; c'eſt ce qui leur a fait donner le nom d'*herbe à la puce.* C'eſt traiter bien favorablement, dit M. *Duhamel*, une plante qui a cauſé pluſieurs

fois en Canada des éryſipeles très-fâcheux : on ſait que M. *Kalm* a confirmé ſur lui-même l'effet vénimeux de la vapeur même du ſuc de cet arbre. Au Japon, dit M. *Adanſon*, on regarde le *vernix* comme un poiſon, parce que les exhalaiſons de cet arbre cauſent des exanthêmes ſur la peau, & de petites taches rougeâtres comme des éryſipeles. Cet Auteur dit ſavoir par expérience, qu'un léger attouchement de ſes feuilles produit des démangeaiſons très incommodes, lorſqu'on porte les mains aux yeux & à la bouche ; & que ſon ſuc ſéjournant un peu ſur la peau, y occaſionne des puſtules qu'on confond peut-être mal-à-propos avec la gale. Au reſte, l'eſpece qu'on nomme chez nous *vernis*, fait un joli arbuſte, ſur-tout en automne où ſes feuilles ſont d'un très beau rouge : il mérite d'être multiplié, pour eſſayer ſi ſa ſeve pourroit fournir un beau vernis. M. l'Abbé *Sauvage* & M. l'Abbé *Mazeas* ont découvert la propriété qu'ont auſſi pluſieurs eſpeces de toxicodendron de Virginie, de teindre les toiles d'un noir beaucoup plus parfait que toute autre préparation connue, & avec beaucoup moins d'acrimonie. Ni la leſſive de ſavon, ni la lie des cendres de bois vert n'ont pu diminuer la force & le brillant de ce noir. *Kempfer* dit que les Japonnois noirciſſent leurs uſtenſiles, & que les Calicutiens ſont peints avec le ſuc de cet arbuſte : ils ſe procurent ce vernis en inciſant l'arbre ; alors il en découle dans des vaiſſeaux de bois une liqueur blanche & viſqueuſe, qui noircit en l'expoſant à l'air, on la conſerve dans un vaſe couvert d'une peau huilée.

Il y a une eſpece de *toxicodendron* au Jardin du Roi dans les plate-bandes, en forme de buiſſon. Cet arbuſte dépouillé de ſes feuilles, noir, triſte, d'une forme peu agréable, ramaſſée, deſſéchée, ſemble porter le caractere de la réprobation.

TRACHÉE. Nom donné au vaiſſeau aérien ou poumon des plantes : *voyez* ce que nous en avons dit dans l'alphabet ſecondaire de l'article général PLANTE. A l'égard de la *trachée artere* des animaux, c'eſt le canal du vent ou de l'air, appellé vulgairement le *ſifflet*. La trachée artere des oiſeaux eſt remarquable par ſa bifurcation, & eſt toute différente tant dans les volatiles que dans celle des quadrupedes & de l'homme : *voyez l'article* CYGNE *& celui de l'*ÉCONOMIE ANIMALE, *imprimé à la ſuite du mot* HOMME.

TRAGAGANTHE. *Voyez* BARBE DE RENARD.

TRAGELAPHE, *tragelaphus* Animal du genre des cerfs : c'eſt le rhenne, dit M. *Linnæus*. *Belon* donne auſſi le nom de *tragelaphe* au bouquetin :

bouquetin : M. *Briſſon* dit que c'eſt la chevre du Levant. M. *Klein* diſtingue d'avec le bouquetin le tragelaphe qu'il nomme *muſſlon* & la femelle *battingen :* il dit (*Diſput. quad. p.* 21) que cet animal n'eſt ni bouc, ni cerf, mais qu'il tient de l'un & de l'autre ; cependant il ajoute qu'à cauſe de ſa tête, qui eſt la partie de l'animal qui ſe diſtingue le plus, & à cauſe de ſes cornes qui ſont ſimples, il faut plutôt le mettre dans la famille des boucs que dans le genre des cerfs. M. *de Buffon* croit au contraire que le tragelaphe n'eſt qu'une eſpece de cerf. *Voyez ce qui eſt dit à la ſuite de l'article* CERF *dans ce Dictionnaire ; voyez auſſi* MOUFLON.

TRAINASSE. *Voyez* RENOUÉE.

TRALE ou TOURET. C'eſt le *mauvis ;* voyez à l'article GRIVE.

TRAPP. Les Minéralogiſtes Suédois déſignent par ce mot une pierre argileuſe, dure, d'un grain plus ou moins fin, d'une figure rhomboïdale & de couleur obſcure comme ferrugineuſe ; il y en a cependant de différentes couleurs : elle forme quelquefois des montagnes entieres ; mais le plus communément elle forme des veines pierreuſes, figurées & enveloppées de roche d'une autre eſpece. Cette pierre expoſée au feu, ſe calcine, rougit & ſe convertit en un verre noir, compacte ; elle a une dureté ſuffiſante pour prendre le poli de l'agate, ſur-tout celle qui eſt noire & très-compacte. M. *Cronſted* la regarde comme une eſpece de pierre de touche. Conſultez l'*Eſſai d'une nouvelle Minéralogie Suédoiſe, publiée en* 1758.

On nous a montré à Londres une pierre à laquelle on donnoit le nom de *trapp ;* cette pierre, qu'on nous a aſſuré être l'unique morceau qui ſe voyoit en Angleterre, nous a paru n'être qu'une ſorte de *petroſilex* jaſpé ; il me paroît donc qu'on n'a pas à Londres la pierre *trapp.* Dans le riche envoi des minéraux que le Roi de Danemarck a fait à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, il y a un gros morceau de *trapp noir* de Gothaab en Groenland, il ſe rapporte à la deſcription de M. *Cronſted.*

M. *Wallerius* (*Mineralogia latina. Holm. Edit.* 1772) regarde le *trapp* comme une eſpece de roche ou pierre de corne (*corneus trapezius*) ; nous avons encore examiné avec attention les divers échantillons de *trapp* qui font partie de la ſuperbe collection minérale que GUSTAVE III, Roi de Suede, a auſſi envoyée à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, & nous avons reconnu que ces échantillons qui ont été recueillis dans les mines métalliques de Sahlberg en Weſtmanland, de Windgrufvan en Soëdermanland, &c. ſemblent participer de la nature du cos & du ſchiſte : il n'eſt

pas rare d'y remarquer de la pyrite. On trouve le *trapp* dans les écartemens tant perpendiculaires qu'horizontaux, des montagnes & à la maniere des veines de pierres ſchiſteuſes & de grais ; on l'en retire en maſſes qui ſe ſéparent, ou en cubes, ou en rhomboïdes, ou en parallélogrames, ou en trapèze : d'autres fois le *trapp* ſe diviſe en éclats tranchans, concaves par une face, convexes par l'autre, comme la pierre fuſiliere. On prétend que le nom de *trapp* que les Minéralogiſtes Suédois ont donné à cette pierre, vient du mot *échelle* ou *eſcalier*, parce que cette pierre qui eſt par maſſes, offre des veines & des écartemens en figure d'échelle, & que les fragmens qui en ſont détachés, donnent au reſte de la maſſe la forme d'un eſcalier. Conſultez notre *Minéralogie, vol. I, p. 229 & 230, édition de* 1774.

TRAQUET ou GROULARD, *rubetra*. Petit oiſeau qui ne vit que d'inſectes, & qui ne differe du *tarier* que parce qu'il eſt plus petit ; ainſi le tarier eſt le *grand traquet*. *Albin*, qui n'admet que peu ou point de différence entre ces oiſeaux, dit que le traquet eſt fort plaintif ; il habite ordinairement les bruyeres ; il a cinq pouces de longueur & huit & demi d'envergure ; ſa mâchoire ſupérieure eſt courbée & plus longue que l'inférieure ; ſa langue eſt fendue ; l'iris eſt de couleur de noiſette ; les jambes, les pieds & les griffes ſont noirs ; ſa tête eſt grande, & celle du mâle eſt preſque entiérement noire, auſſi bien que la gorge ſous le bec ; la tête de la femelle eſt bigarrée de noir & d'un rouge ſale. Cet oiſeau ſemble avoir une palatine blanche autour du cou ; le milieu du dos eſt noir, mais le dehors des plumes eſt bordé d'un jaune luiſant ; la poitrine eſt d'un rouge jaunâtre ; le ventre eſt orangé pâle ; les ailes, tant du mâle que de la femelle, ſont embellies d'une tache blanche ſur les plumes contiguës au dos.

Belon dit que le traquet ſe tient auſſi ſur le ſommet des branches les plus élevées des buiſſons, où il remue toujours les ailes comme le traquet d'un moulin ; il approche rarement des villes & des habitations ; il ne vole guere en compagnie, excepté quand il eſt en amour ; alors il renonce à la vie ſolitaire & farouche. Sa femelle a l'induſtrie de cacher ſi bien ſon nid, d'en ſortir & d'y entrer ſi ſecretement, qu'on a bien de la peine à le trouver : elle fait cinq œufs à chaque ponte ; la coque en eſt d'un blanc ſale, tachetée de noir. Cet oiſeau eſt plus commun en Lombardie qu'ailleurs.

On trouve des traquets dans les Philippines, dans l'île de Luçon, à Madagascar, au Sénégal, & qui sont d'une grande beauté.

On donne le nom de *traquet blanc* à un oiseau du genre des alouettes : c'est l'*emberiza blanc* de *Gesner*, la *calandre* de *Ray*, le *cochevis* de *Belon*. *Albin* en donne aussi la description.

Les Naturalistes donnent encore le nom de *traquet* à un poisson que *Rondelet* appelle *ronce*, & qui est une espece de raie. *Voyez* RAIE.

TRASGOBANE. Serpent du Brésil, qui est le même que l'*amphisbene*. *Voyez* ce mot.

TRASI. Nom vulgaire qu'on donne au souchet rond & bon à manger. *Voyez* SOUCHET. (*Cyperus esculentus.*)

TRAVATES. Nom donné à des ouragans terribles qui se font sentir sur la côte de Guinée. Les travates ne durent guere qu'une heure ; ils s'annoncent par un nuage noir, qui d'abord erre dans les airs, semblable à un point d'une petitesse extrême, mais qui s'étend tout à coup avec une rapidité surprenante, couvre tout l'horizon, forme une tempête horrible, lance les éclairs & le tonnerre avec tant de violence & de célérité, qu'en rase campagne on n'a que le temps de se jeter par terre ; ceux qui navigent sur mer sont obligés de couper leurs voiles & leurs cordages, de peur d'être emportés ou engloutis sous les eaux. Ce phénomene paroît tenir au système des *vents :* voyez ce mot, ainsi que ceux de TEMPÊTE & OURAGAN. Les *travates* sont aussi de certains vents inconstans qui parcourent quelquefois les trente-deux rumbs en une heure ; ils sont ordinairement accompagnés d'éclairs, de tonnerre & d'une pluie abondante.

TREFLE. Animal quadrupede qui n'est guere connu que depuis cinquante ans : il se trouve aux environs de la côte de Tempie, située entre la Nouvelle-Orléans & le Mexique ; cette côte est inabordable, parce que les bancs fort avancés dans la mer empêchent les navires d'en approcher. Des Espagnols qui ont échoué proche de cette dangereuse côte, habitée par des Sauvages très-cruels, & qui n'ont aucun commerce avec les autres Sauvages leurs voisins, ont rapporté que le trefle est un animal très-rare. Il vit d'herbes ; les dents de la mâchoire supérieure ne sont point séparées, le dentier a un pied & demi de cercle ; chaque dent de la mâchoire inférieure a trois pouces de large. La grosseur de cet animal approche de celle du rhinocéros à un huitieme près ; il n'est pas si lourd, ni si pesant dans sa marche ; son cou est court & sa tête raccourcie ; son museau a la figure

d'une feuille de trefle ; ſes pieds, ſes jambes & ſon poil ſont comme ceux du bœuf, & il a ſi fort la figure de cet animal, que s'il avoit des cornes, on le prendroit pour une eſpece de bœuf ſauvage.

TREFLE ou FOIN DE BOURGOGNE : *voyez* LUZERNE. *Tournefort* diſtingue quarante-quatre eſpeces de trefles outre les *lotiers ;* mais il nous ſuffira de décrire les trefles les plus uſités.

TREFLE DES PRÉS ou TREFLE VULGAIRE ou TRIOLET ORDINAIRE, *trifolium pratenſe purpureum.* Cette plante croît par-tout, dans les prés, dans les pâturages, aux lieux légérement humides ou un peu marécageux : ſa racine eſt preſque groſſe comme le petit doigt, ronde, longue, ligneuſe, rempante & fibreuſe ; elle pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pied & demi, grêles, canelées, quelquefois un peu velues, en partie droites & en partie couchées par terre ; ſes feuilles ſont les unes rondes, les autres oblongues, attachées trois enſemble à une même queue, marquées au milieu d'une tache blanche ou noire, qui a preſque la figure d'une lune ; ſes fleurs naiſſent en Avril, Mai & Juin aux ſommités des tiges d'une ſeule piece, reſſemblantes aux fleurs légumineuſes, diſpoſées en tête ou en épi court & gros, de couleur purpurine, empreintes au fond d'un ſuc mielleux, doux & agréable, d'une ſaveur légérement aſtringente, & d'une odeur qui n'eſt pas déſagréable ; les abeilles ſont fort friandes de ce ſuc : à ces fleurs ſuccedent de petites capſules rondes, enveloppées chacune d'un calice & terminées par une longue queue, leſquelles contiennent chacune une ſemence qui a la figure d'un petit rein, & qui, pour être eſtimée, doit avoir une couleur verdâtre avec une teinte de rouge : elle doit auſſi aller au fond de l'eau.

Cette plante, nommée en Anglois *clover*, eſt une plante fort recherchée pour l'amélioration qu'elle donne au terrain argilleux ſur lequel elle croît, pour la bonté de ſon foin, & pour le mérite de ſa graine. C'eſt une des plus excellentes nourritures pour engraiſſer toutes les eſpeces de beſtiaux qui broutent l'herbe, pourvu que ce ne ſoit pas par un temps de brouillard, mais à la ſuite de pluſieurs beaux jours. Ce fourrage échauffe beaucoup moins que la luzerne : on peut le faucher pluſieurs fois dans l'année, quand il eſt cultivé dans un terrain favorable, un peu gras & humide. On ne ſeme la graine vers le mois de Mars, ou au commencement d'Avril : on doit le couper quand il eſt en fleur, & non plutôt ; cette plante eſt dans toute ſa force à la troiſieme année. Néanmoins la durée

d'un ſemis de trefle ne paſſe guere la troiſieme année de ſa levée, il faut le détruire pour lors vers la fin d'Octobre par un premier labour ; on fait ſuccéder un ſecond à celui-ci, après quoi on ſeme le champ d'avoine ou de pois, ou même de froment. Le lin eſt de toutes les plantes celle qui ſe plaît le mieux dans une piece de trefle nouvellement défrichée (*a*).

On lit dans les affiches de 1754, qu'à Callum, près d'Abington, ville d'Angleterre, un troupeau de vaches étant entré dans un champ de trefle, & ayant beaucoup brouté de cette plante, toutes les vaches, au bout d'une heure, étoient devenues enflées ; que dix étoient mortes ſur le champ, & qu'on n'avoit ſauvé les autres qu'en leur faiſant une prompte ſaignée. Cette maladie ne venoit que de ce que ces vaches avoient mangé du trefle mouillé avec trop d'avidité, & en trop grande quantité.

En Médecine on eſtime cette plante rafraîchiſſante, adouciſſante, & propre contre les inflammations ; la décoction eſt utile aux femmes ſujettes aux fleurs blanches : on en diſtille une eau qui eſt eſtimée propre à diſſiper la rougeur des yeux.

Le Petit Trefle des champs ou Pied de lievre, *lagopus vulgaris, aut pes leporis*, croît abondamment dans les champs, parmi les blés. Sa tige devient plus haute ou plus baſſe, ſuivant que les terres ſont plus ou moins graſſes : ſa racine eſt menue, ligneuſe, fibreuſe, tortue, blanche

---

(*a*) Selon M. *Bourgeois*, le trefle cultivé dont on forme des prairies artificielles, a eu beaucoup de vogue en Suiſſe pendant quelques années ; mais il a beaucoup perdu de ſon crédit, & on en cultive moins aujourd'hui, quoiqu'il demande peu de culture, car il ſuffit de le répandre au commencement du mois de Mai, parmi le froment & le méteil. Le trefle, dit encore M. *Bourgeois*, a pluſieurs inconvéniens ; 1°. il eſt fort difficile à ramaſſer pour en faire du fourage ; s'il eſt trop ſec il perd toutes ſes feuilles ; s'il eſt trop humide, il ſe moiſit & ſe gâte au tas ; s'il reçoit la pluie quelques jours, il noircit, & les beſtiaux le rebutent : 2°. il ne réuſſit bien que dans les terres de bonne qualité bien amendées, ni trop ſeches, ni trop humides, & plutôt légeres que fortes : on peut dire que tout ſol où le trefle réuſſit bien, produira de l'herbe naturelle, étant bien préparé & amendé, qui paroît à tous égards préférable : 3°. le trefle, ſoit en vert, ſoit en fourage, donne très-peu de lait aux vaches, mais il les engraiſſe beaucoup, ſur-tout en vert : 4°. enfin on trouve qu'il dure trop peu ; car il périt preſqu'entiérement après la troiſieme année, & on perd dans les champs la récolte des Mars de différente eſpece, ou du ſeigle qu'on ſeme après le froment. Au reſte on peut conſulter un *Mémoire raiſonné ſur l'avantage de ſemer du trefle en prairies ambulantes*, par M. *de Ferrand*, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, à Paris, chez *Fétil*, Libraire.

& annuelle ; ſes tiges ſont hautes d'environ demi-pied, rameuſes, droites, & couvertes d'un duvet blanchâtre : ſes feuilles naiſſent trois à trois ſur une queue, plus petites que les précédentes, lanugineuſes, blanchâtres, ſur-tout au revers : ſes fleurs, qui paroiſſent vers la fin de l'été, & qui durent juſqu'en Octobre, ſont petites, blanches, attachées à des épis lanugineux & mollets : à ces fleurs ſuccedent des capſules qui contiennent chacune une petite ſemence rougeâtre.

Cette plante eſt d'une ſaveur aſtringente : on aſſure qu'elle convient dans les dévoiemens dyſſentériques, dans les maux de gorge & pour les hernies ; mais elle n'eſt pas d'uſage en Médecine. *Lémery, Traité univerſel des Drogues, page* 472, dit que la graine mêlée parmi le blé, & écraſée au moulin, rend le pain rougeâtre ; auſſi les Payſans, dit-il, rejettent le blé dans lequel ils remarquent cette graine, & ce blé eſt d'un tiers à meilleur prix aux marchés. M. *Antoine de Juſſieu* nous a appris, dans ſes ſavantes Leçons de Botanique, au Jardin du Roi, que cette plante étoit rare autrefois ; qu'il n'y a guere que cent ſoixante ans qu'elle eſt devenue ſi commune, & que, comme la farine de ſa graine mêlée avec celle du froment donne un pain couleur de roſe ou de chair, cela a penſé cauſer des révoltes à Paris, le Peuple s'imaginant que les Boulangers y avoient mis du ſang.

TREFLE ou TRIFOLIUM DES JARDINIERS. *Voyez à l'article* CYTISE.

TREFLE DE MARAIS, ou TREFLE AQUATIQUE, ou TREFLE DE CASTOR : *voyez* MÉNIANTHE. Le *buck-béan*, plante d'un uſage bien remarquable dans le Hampshire, en Angleterre, n'eſt que le *trefle des marais*. Nous avons dit à l'article BUCK-BÉAN que les Braſſeurs du pays s'en ſervent dans leur biere à la place du houblon : elle conſerve auſſi cette boiſſon, & lui donne une amertume qui n'eſt déſagréable ni à l'odeur, ni au goût ; d'ailleurs elle eſt bienfaiſante, & a cet avantage qu'il n'en faut que la huitieme partie de la quantité de houblon. *Voyez* BUCK-BÉAN & MÉNIANTHE.

TREFLE MUSQUÉ. C'eſt le lotier odorant ou faux baume du Pérou. *Voyez à l'article* LOTIER.

TREFLE ODORANT, ou BITUMINEUX, ou DES JARDINS, *trifolium bitumen redolens*. Il croît abondamment dans les pays chauds, en Candie, en Sicile & dans nos Provinces méridionales, aux environs de Montpellier & de Narbonne, ſur les côteaux pierreux voiſins de la mer :

on le cultive auſſi ici dans les jardins des Curieux, où il fleurit en Juin, Juillet & Août : il peut ſupporter le froid d'un hiver ordinaire. Sa racine eſt dure, ligneuſe & fibreuſe ; elle pouſſe une eſpece de ſous arbriſſeau à la hauteur d'environ deux pieds, diviſé en pluſieurs branches roides, canelées, blanchâtres ou noirâtres : ſes feuilles, qui ſont portées trois à trois ſur une queue, ſont rondes d'abord, mais elles finiſſent par s'alonger en pointe aiguë : elles ſont blanchâtres, velues, viſqueuſes au toucher, & d'une odeur forte de bitume ; ſes fleurs naiſſent aux ſommités de la tige & des rameaux, diſpoſées en tête oblongue, de couleur pourpre violette, légumineuſes : à ces fleurs ſuccedent des capſules enveloppées de leur calice, qui contiennent une ſemence rude, pointue, noirâtre, de même odeur que le reſte de la plante, & d'un goût de drogue. *Jean Bauhin* aſſure que la graine de ce trefle, venue d'Irlande, & ſemée en Allemagne, donne une plante d'odeur bitumineuſe ; mais que la graine d'Allemagne ſemée de nouveau, produit une plante qui n'a ni ſaveur, ni odeur.

On prétend que ce trefle nous fournit un aſſez bon remede intérieur contre le cancer, & que ſon ſuc donné à la doſe d'une cuillerée, dans trois verres d'eau, eſt excellent pour corriger l'humeur qui produit le virus cancereux La vertu du quinquina, dit M. *Bourgeois*, eſt ſurement préférable, & beaucoup plus conſtatée par un grand nombre d'expériences contre le virus cancereux de cauſe interne. L'huile, tirée par expreſſion de la graine de trefle odorant, & employée en onction, eſt fort eſtimée pour les parties affligées de paralyſie.

On diſtingue encore pluſieurs plantes à qui l'on donne le nom de *trefle ;* tel eſt le *lotier hémorrhoïdal*, dont les ſiliques reſſemblent à des crotins de rat ; tel eſt encore le petit lotier, appellé *trefle ſauvage jaune.* Voyez LOTIER.

TREFLE A QUATRE FEUILLES, *quadrifolium hortenſe album.* Cette plante differe du trefle commun, en ce qu'elle porte aſſez ſouvent quatre feuilles ſur une même queue. Ces feuilles ſont en partie purpurines & noirâtres ; ſes fleurs ſont blanches. Cette plante croît aux lieux ombrageux : on la cultive auſſi dans quelques jardins ; elle eſt déterſive, humectante & rafraîchiſſante : on l'emploie intérieurement en décoction pour les fievres malignes ou pourpreuſes des enfans.

TREFLE SAUVAGE JAUNE. C'eſt le *lotier :* voyez ce mot.

TREMBLANTE. Eſt une eſpece d'anguille que l'on trouve dans les

eaux douces à Cayenne, & qui produit à-peu-près le même effet que la torpille. La tremblante eſt nommée ainſi, parce qu'en la touchant, ou de la main, ou avec un bâton, elle cauſe un tremblement forcé & involontaire. *Voyez* ANGUILLE DE CAYENNE *& l'article* TORPILLE.

TREMBLE. *Voyez* PEUPLIER.

TREMBLE. Poiſſon de mer. *Voyez* TORPILLE.

TREMBLEMENT DE TERRE, *terræ motus*. Ce ſont ces ſecouſſes violentes par leſquelles des parties conſidérables de notre planete ſont ébranlées d'une façon plus ou moins ſenſible. Qu'il nous ſoit permis de nous étendre ſur cet article. La nature d'un tel phénomene eſt digne des recherches du Philoſophe, du Chimiſte & du Phyſicien. La mer ſoulevée de ſon lit immenſe; des montagnes fendues, tranſportées, écroulées; des villes renverſées; des Provinces entieres englouties; des contrées immenſes arrachées du Continent; des îles ſorties tout-à-coup du fond des mers; de vaſtes pays abymés ſous les eaux, d'autres découverts & mis à ſec; des rivieres qui changent de cours: tels ſont les ſpectacles affreux que nous préſentent les *tremblemens de terre*. L'Europe eſt à peine revenue de la frayeur que lui a cauſée l'affreuſe cataſtrophe de la Capitale du Portugal. Doit-il être étonnant que des événemens ſi funeſtes, après avoir effrayé les hommes, aient auſſi excité leur curioſité, & leur aient fait chercher quelles pouvoient en être les cauſes? Mais entrons en matiere.

Juſqu'ici l'on en attribue les effets à deux cauſes: 1°. à l'élaſticité de l'air interne, extrêmement raréfié par l'inflammation des pyrites, laquelle eſt cauſée elle-même par l'humidité des eaux qui alterent ces mixtes, les décompoſent, les font tomber en efflorescence, & les enflamment; 2°. à la force prodigieuſe de cette eau même réduite en vapeurs. Ce ſyſtême nous paroît très plauſible, puiſque la raréfaction de l'eau eſt infiniment plus grande que celle de l'air: ainſi le feu, l'air & l'eau concourent à ébranler la terre qui les contient. Ces agens ou principes produiſent, ſelon les circonſtances locales, diverſes modifications ou propagations dans les ſecouſſes; delà la diſtinction des tremblemens de terre: ſavoir, 1°. ceux d'*oſcillation* ou de balancement: on peut auſſi les nommer par *inclinaiſon*. La terre, ſemblablement aux vibrations d'un pendule, balance alors plus ou moins également de côté & d'autre, tremble & ſe meut vers la droite ou la gauche, fait perdre la direction aux édifices, aux murailles, qui s'écroulent le plus ſouvent. 2°. Le tremble-

ment

ment de terre par *pulsation* ou soulevement ; alors les entrailles de la terre en commotion soulevent les voûtes, les cavernes, & font éclater ou déchirer les terres & pierres qui sont au-dessus d'elles. 3°. Le tremblement de terre par *explosion ;* lorsque la terre, par des mouvemens tres-saillans, souffre des secousses, des vibrations de toutes parts ; bientôt elle s'ouvre, il se fait une éruption, le goufre vomit en mugissant ; ces commotions donnent lieu au volcan. *Voyez les articles* Pyrites, Volcan & Terre. De ces différentes agitations résultent des commotions irrégulieres, brusques, suivies de grands désastres.

Les ravages que les tremblemens de terre ont causés depuis l'époque fatale de la ruine de Lisbonne, le 1 Novembre 1755, & en divers endroits, tant de l'Europe que de l'Afrique, ont donné lieu à bien des réflexions & à plusieurs écrits : on sent plus que jamais combien il seroit avantageux pour le genre humain de connoître la nature de ces étranges phénomenes, s'il y a quelques présages qui les annoncent, & par quels moyens on pourroit prévenir & empêcher ces révolutions tragiques, ou du moins se garantir de leurs terribles effets en fuyant à l'approche du danger.

Nous croyons qu'il est inutile de chercher hors du globe terrestre la cause physique d'un phénomene naturel, qui s'opere tout entier dans ses entrailles ; mais comme l'intérieur du globe est inaccessible à une certaine profondeur, contentons nous de voir jusqu'où l'œil humain peut pénétrer ; étudions les principales circonstances de ces phénomenes si étendus, si terribles, si multipliés, & cherchons le mécanisme de ces commotions désastreuses qui se transmettent à des distances immenses, en faisant éprouver, à la face de notre globe, les changemens les plus marqués & les révolutions les plus funestes ; en un mot, observons les matieres que les volcans vomissent, lorsque le tremblement de terre est assez fort pour causer une éruption. Ces matieres sont des cendres qui teignent le sol où elles tombent, des pierres dénaturées, des laves de différentes qualités. Les goufres des volcans sont tapissés & environnés de soufre, d'alun, de sel ammoniac, de vitriol, de pyrites & d'une terre semblable à de la pozzolane. Les tremblemens de terre sont ordinairement précédés d'une grande pluie ou d'un vent impétueux : c'est ce qu'on a observé au Japon, à Lima & en Sicile, où ces phénomenes sont des plus fréquens ; & s'il est arrivé que les tremblemens de terre se soient fait sentir dans un temps très-calme, les montagnes voisines ou corres-

pondantes au même ſol ont toujours éprouvé les mêmes fracas, & ſouvent les mêmes exploſions.

Ce que *Lémery*, *Homberg*, *Newton*, *Hoffman* & *Boerhaave* diſent du mêlange du fer, du ſoufre & de l'eau qui produit en petit des effets très-analogues aux phénomenes des volcans ou des tremblemens de terre, peut auſſi s'opérer par la décompoſition d'amas immenſes de pyrites ſulfureuſes & ferrugineuſes, leſqu'els pour ſe détruire, ont beſoin d'eau. Par la rencontre de cet élément, dont la terre contient une quantité prodigieuſe, même à de très-grandes profondeurs, elles s'échauffent, le ſoufre s'enflamme; & alors l'air qui, ſelon M. *Halles*, ſe trouve à la quantité de quatre-vingt-trois pouces cubiques dans un pouce cubique de pyrite vitriolique, preſſe en toutes ſortes de directions, & reprend ſon reſſort qui eſt encore augmenté par l'effet du feu. L'acide vitriolique ſe combinant avec le fer, opere une chaleur conſidérable, enſuite une ébullition, bientôt une inflammation qui jette une fumée très-épaiſſe & d'une odeur inſupportable. Cette inflammation ſe communique de proche en proche, & dilate ou raréfie les maſſes d'air concentrées dans les cavités ſouterraines. Ce ſont ces mêmes maſſes d'air & de vents ſouterrains empriſonnés qui, preſſés par le feu, font effort pour ſortir, mais ne trouvant aucun paſſage, ſoulevent les rochers qui les environnent, & par-là ils produiſent des balancemens, des ébranlemens violens, en un mot des tremblemens de terre. Souvent ils briſent avec exploſion les parois de leur priſon, & s'échapent avec impétuoſité par des crevaſſes. C'eſt par ces mêmes crevaſſes que les matieres enflammées ſortent & produiſent ce que l'on appelle *volcans*, ces monſtres redoutables, dont on ne peut ni prévoir, ni adoucir, ni détourner la fureur renaiſſante; mais comme l'air & l'eau, chaſſés par le feu, rencontrent pluſieurs cavités ſouterraines, dont ils ſont obligés de briſer les parois, ils doivent produire autant de différentes ſecouſſes, dont l'effet ſe reſſent plus ou moins vivement & en différens lieux, ſuivant la réſiſtance des barrieres & leur direction. Si l'on réfléchit que la terre eſt remplie, en une infinité d'endroits, de matieres combuſtibles, telles que charbons de pierre, bitumes, ſoufres, &c. & que ces matieres ſont propres à exciter des embraſemens & à leur ſervir d'aliment lorſqu'ils ont été une fois excités; ſi l'on fait attention que les pierres feuilletées qui accompagnent les mines d'alun & de charbon de terre, après avoir été entaſſées & expoſées quelque temps au ſoleil & à la pluie, prennent feu d'elles-mêmes & répandent une véritable flamme; ſi l'on ſe

rappelle que les ſouterrains des mines, & notamment de celles des pyrites & des charbons de pierre, ſont ſouvent remplis de vapeurs étouffantes qui prennent très aiſément feu, en ſe mêlant avec l'air pur qu'elles mettent en expanſion, & qui produiſent alors des effets auſſi violens que ceux du tonnerre; ſi l'on convient que l'action du feu réduit l'eau en vapeurs, & que rien n'approche de la force irréſiſtible de ces vapeurs miſes en expanſion, on concevra ſans peine la cauſe & les effets de l'artillerie ſouterraine.

Toutes les relations ſont pleines du récit des ravages cauſés par le feu des éruptions ſouterraines. Ce ſont tantôt des flammes qui s'élancent dans l'air, mêlées de pierres, de cendres & d'autres matieres qui vont retomber à de très grandes diſtances : tantôt des torrens de lave fondue & bouillante, qui inondent les campagnes voiſines & conſument tout ce qu'ils rencontrent; tantôt des tourbillons de fumée qui obſcurciſſent l'air. Une partie des maiſons de Lisbonne furent conſumées en 1755 par des tourbillons de flammes qui ſortoient de la terre, dans les endroits où elle s'étoit entre ouverte : une autre partie fut la victime d'un feu ſourd & caché.

En vain croiroit-on que l'eau ne doit pas jouer un rôle conſidérable dans les tremblemens de terre : il ſemble d'abord que ce fluide ſeroit plutôt propre à ſuſpendre & à arrêter l'inflammation des matieres ſulfureuſes; cependant l'expérience de la fermentation du fer & du ſoufre avec de l'eau, nous prouvent le contraire. La pratique des Forgerons, qui conſiſte à jeter de l'eau ſur le feu de charbon minéral pour en renouveller la violence, eſt une autorité de plus. On lit auſſi dans les *Mémoires de l'Académie de Paris*, que quelqu'un ayant jeté de la neige & des glaçons ſur des flammes que l'on voit à la montagne de Pietta-Mala dans l'Appennin, la flamme, loin d'en être éteinte, en parut plus vive, & s'étendit avec plus de vîteſſe & de force; c'eſt ainſi que fut ruinée l'ancienne ville de Hoey, près de Cologne. Il eſt donc certain que l'eau concourt aux tremblemens de terre, en augmentant la vivacité du feu ſouterrain, en contribuant à le répandre: elle produit des effets prodigieux lorſqu'elle vient à tomber tout d'un coup dans les amas de matieres embraſées; c'eſt alors qu'il ſe fait des exploſions terribles. Pour ſe convaincre de plus en plus de cette vérité, on n'a qu'à faire attention à ce qui arrive lorſqu'on laiſſe imprudemment tomber une goutte d'eau ſur un métal tenu en fuſion : on verra qu'en plus grande quantité cela eſt capable de faire entiérement ſauter les atteliers, & de mettre la vie des Ouvriers dans le plus grand

danger. Une expérience commune & journaliere peut même donner aux moins inſtruits une idée de la maniere dont ces phénomenes peuvent s'opérer : ſi dans une cuiſine le feu prend à l'huile ou à la graiſſe fortement chauffée dans un poëlon, & qu'alors on y verſe de l'eau pour l'éteindre, le feu ſe répand en tous ſens; la flamme s'augmente, & l'on court riſque de mettre le feu à la cheminée. Les eaux peuvent encore contribuer à animer & étendre les feux ſouterrains, en ce que par leur chûte elles agitent l'air & font la fonction des ſoufflets hydrauliques des forges. Les habitans de l'Iſlande ont obſervé que lorſque les glaces & les neiges s'entaſſent ſur les montagnes ignivomes au point de boucher le ſoupirail par où le feu s'exhale, il arrive preſqu'auſſi-tôt des tremblemens de terre & de fortes éruptions : on a écrit, il n'y a pas long-temps, qu'il y a actuellement dans cette île une montagne nommée *Kofleyan*, qui eſt dans ce cas, & qui cauſe des inquiétudes à ceux qui demeurent dans le voiſinage : on craint auſſi quelque violente inondation, ou quelque écueil nouveau ſur le parage de cette île. Le tremblement de terre qui a briſé le mont Ararat, & qui l'a rendu d'un aſpect hideux & effroyable, arriva pendant une alluvion mémorable qui duroit déja depuis pluſieurs jours. Tous les puits que l'on creuſe entre le mont Véſuve & la mer, ſont remplis d'une eau qui vient du côté de la montagne : & il y a apparence que ces eaux, raſſemblées à une certaine profondeur, forment un baſſin qui vraiſemblablement entretient les petits ruiſſeaux qui ſortent en quelques endroits du mont Véſuve, & qui font quelquefois des torrens d'eaux imprévus, dont la chûte produit un grand bruit.

Il eſt encore bien remarquable que les lieux maritimes ſont plus ſujets aux tremblemens de terre que les hautes montagnes qui en ſont éloignées. En Italie & en Amérique ce ſont les parties les plus avancées ou les plus près de la mer, qui reſſentent les tremblemens de terre les plus furieux. L'île de Milo, dans l'Archipel, ne ceſſe d'être en éruption ou de fumer. Sa ville capitale eſt conſtruite de gros morceaux de pierre ponce legers & ſtriés ; la plus grande partie du terrain en eſt brûlée & preſque en charbon. Une autre partie de cette île, qui eſt baignée de la mer, eſt toute crevaſſée, & il en ſort un bruit ſourd : l'on trouve dans cette contrée beaucoup d'alun, de vitriol de fer, de ſoufre, d'orpiment : pluſieurs endroits ſont comme voûtés, poreux, brûlans, & ſonnent le creux ſous les pieds des Voyageurs, dont le teint vient en peu de temps fort livide. Indépendamment de ces étuves naturelles, on y trouve encore quantité de four-

ces extrêmement chaudes, & des bains ſulfureux ou chalibés & ſudatoires. Les rochers qui ſont abreuvés par l'eau marine, tremblent, retentiſſent & ſont ſouvent affaiſſés, culbutés. Lima, Capitale du Pérou, qui n'eſt éloignée que de deux lieux de Collao, Port de la mer Pacifique, après avoir éprouvé en 1678 & en 1682 des tremblemens de terre, a été enfin totalement détruite, avec Collao, en 1746. Ce déſaſtre culbuta tout en cinq minutes de temps. La mer s'éloigna du rivage à une grande diſtance; elle revint enſuite avec tant de furie, qu'elle couvrit de ſes eaux tous les édifices de Collao, & noya tous les habitans: il n'y eſt reſté qu'une tour; & de vingt-cinq vaiſſeaux qu'il y avoit dans ce Port, il y en a eu quatre qui ont été portés à une lieue dans les terres, & le reſte a été englouti par la mer & tout couvert de ſable. Combien de belles choſes dans cette partie du monde ont été effacées du livre de vie par un révolution également prompte & inopinée!

On a remarqué que les ſecouſſes des tremblemens de terre ſe ſont ſentir plutôt en automne, en hiver & au printems qu'en été; c'eſt peut-être parce que ces trois ſaiſons ſont plus pluvieuſes. Par cette même raiſon ces déſaſtres arrivent plutôt la nuit & le matin, qu'en plein midi, parce qu'alors les côtes de la mer ſont plus chargées de brouillards. En effet, le tremblement de terre de Lima eſt arrivé la nuit au mois d'Octobre; celui de Lisbonne de 1755, au mois de Novembre, dans la matinée. Ce même jour les eaux minérales & thermales de Chaufontaines, à deux lieues de Liege, acquirent de nouveaux degrés de chaleur. Une ville célebre, près du Port de Piſco au Pérou, & ſituée ſur le rivage de la mer, a été engloutie par un affreux tremblement de terre arrivé la nuit du 19 Octobre 1682. Enfin les ſecouſſes affreuſes qu'on ſentit dans les Terceres ou Açores en 1757, arriverent à minuit; & l'impulſion du tremblement, qui d'abord étoit verticale, devint tout de ſuite horizontale. La terre de ces parages n'a point été tranquille pendant les trois mois ſuivans. On prétend que l'île de Marigalande, l'une des Antilles, a été ſéparée en deux au commencement de 1765, par une violente ſecouſſe de tremblement de terre.

Les moindres effets des tremblemens de terre ſont des ſecouſſes légeres; la ſuſpenſion de quelques ruiſſeaux; l'altération de certaines rivieres vers leurs embouchures; la formation de nouvelles ſources; le changement de couleur de certaines eaux; le gonflement des autres par le ſoulevement des terres qui leur ſervent de lit. Lorſque les ſecouſſes ſont plus violentes, l'ébranlement de la terre culbute & engouffre les édifices; les

montagnes s'ouvrent avec un bruit effroyable, l'on diroit un tonnerre ſouterrain des plus épouvantables. (Pline nous apprend que ſous le Conſulat de L. Marcius & de S. Julius, un tremblement de terre très-bruyant, fit que deux montagnes voiſines, dont les ſommets s'avançoient l'un ſur l'autre, & reculoient alternativement, ſe heurterent enfin ſi vivement l'une l'autre, qu'elles écraſerent dans leur conflit les fermes & les édifices qui ſe trouverent entre elles: ſpectacle dont un grand nombre de Chevaliers Romains & de Voyageurs furent témoins). Les matieres enflammées en ſortirent avec furie, & lancerent au loin les rochers, les pierres, les métaux & les autres corps qui étoient renfermés dans leur ſein : c'eſt ainſi qu'au rapport de *Bontius* & de M. *Bouguer*, dans des éruptions de volcans, il a été quelquefois jeté à la diſtance de pluſieurs lieues, des pierres ſi groſſes que vingt hommes n'auroient pu les remuer. *Anderſon* dit qu'une montagne ſituée dans l'île de Portland en Iſlande, s'étant enflammée tout d'un coup en 1721, au moment de cette terrible exploſion un morceau d'une peſanteur énorme fut jeté par l'élaſticité de l'air à une lieu du bord, & porté par la force du coup bien avant dans la mer. Souvent les ouvertures qui ſe ſont faites à la terre pour vomir des flammes, des pierres, des eaux, ſe referment ſur-le champ : on en voit cependant qui reſtent au même état. Quelquefois ces ſecouſſes engloutiſſent des montagnes ; d'autrefois de vaſtes pleines deviennent hériſſées de rochers. Tantôt la mer ſe retire de pluſieurs lieues, & laiſſe les vaiſſeaux à ſec pour revenir enſuite ſubmerger les terres avec violence ; tantôt des terrains conſidérables changent de place, coulent comme de l'eau, & vont remplir des lacs. Le même tremblement de terre qui, en 1538, forma le *Monte di Cenere*, auprès de Pouzzol, remplit en même temps le lac Lucrin de pierres, de terres & de cendres, de ſorte qu'actuellement ce lac eſt un terrain marécageux.

Dans un tremblement de terre qui arriva aux îles Açores, en 1638, des feux ſouterrains éleverent des rochers du fond de la mer, dans un lieu où les Pêcheurs avoient coutume de trouver plus de ſoixante braſſes d'eau. Dans un autre tremblement de terre encore plus affreux, arrivé en Canada en 1665, un eſpace de cent lieux de rochers s'applanit, juſqu'à n'offrir aux yeux qu'une vaſte pleine. Cette contrée eſt ſituée entre la mer du Nord & celle qu'on appelle *Pacifique :* elle eſt de plus entrecoupée d'une multitude de lacs & de ruiſſeaux. Si ces bouleverſemens arrivent ſous la mer, on verra, dit M. *Thomas*, des îles nouvelles ſortir

du fond de l'Océan, & d'autres diſparoître. Lorſque la mer en ces lieux eſt trop profonde, l'éruption, cauſée par l'élaſticité de l'air, ſouleve les eaux & forme, dans le temps le plus ſerein, une de ces trombes ou dragons ſi redoutables aux Paſſagers. Quelquefois la ſecouſſe s'eſt fait ſentir au travers des eaux de la mer, de maniere à faire croire au Navigateur, qu'il avoit touché ſur un roc, quoiqu'il y eût ſous ſon vaiſſeau plus de deux cents braſſes d'eau.

On prétend que l'altération de l'air extérieur eſt une ſuite des éruptions & des vapeurs & exhalaiſons ſouterraines : on ajoute que les météores ignés qui paroiſſent la nuit, les globes de feu ſi effrayans, les ouragans, les tempêtes, les pluies fréquentes, les inondations dépendent auſſi des mouvemens inteſtins de la terre : on veut encore que, dans de pareilles circonſtances, les gelées ſoient médiocres ; auſſi y en a-t-il eu très-peu l'hiver de 1755 & 1756 dans toute l'Europe. Les variations extraordinaires du barometre, qui ont été remarquées dans ce temps-là, ne doivent pas ſurprendre. Ne pourroit-on pas auſſi attribuer le dérangement de la déclinaiſon de l'aiguille aimantée que l'on remarque de temps en temps à ces eſpeces de commotions ſouterraines, qui ſont principalement occaſionnées dans les lieux où il ſe trouve la plus grande maſſe des corps ſuſceptibles du magnétiſme.

Il ſera moins difficile de comprendre comment les ſecouſſes d'un tremblement de terre ont pu ſe faire ſentir en même temps dans une grande étendue de pays, lorſqu'on ſaura que dans les environs des endroits où s'exécutent ces ſortes de cataſtrophes les terrains ſont intérieurement remplis de galeries ſemblables à des ſillons ou à des canaux de fontaines, qui ſe diviſent & ſe dirigent vers différens points. La plupart de ces cavités ſouterraines, qui ſe communiquent reſpectivement en ſe réuniſſant ou partant d'un centre commun, peuvent ſe reſſentir en entier en un inſtant, à des diſtances très-éloignées de la commotion centrale ; elles doivent auſſi s'enflammer ſucceſſivement : c'eſt en effet ce qui eſt arrivé le premier de Novembre 1755, les ſecouſſes du tremblement de terre s'étant fait ſentir le même jour aux contrées maritimes d'Eſpagne & de Portugal, dans quelques mines d'Angleterre, & dans le golfe de la Bothnie, juſqu'aux extrémités de la Finlande, même dans le diſtrict de Myrdhal : canton de Skaftefield en Irlande, où la terre trembla pendant trois jours, les rochers firent retentir un bruit extraordinaire ; & les volcans de ce lieu vomirent quantité de fumée & de flammes, ainſi que des torrens

d'eau & de glaçons, dont quelques uns avoient trente & quarante aunes d'épaiſſeur, & furent couvrir la vallée de Myrdhal, qui a quatre ou cinq milles d'Allemagne en quarré. On a obſervé dans ce déſaſtre affreux, dont toute l'Europe s'eſt reſſentie, que les eaux furent ſubitement agitées, ſoulevées & portées avec violence ſur toutes les côtes occidentales de notre Continent. Les eaux du Tage s'éleverent à pluſieurs repriſes pour inonder les édifices que les ſecouſſes avoient renverſés. Au même inſtant auquel cette ſcene effroyable ſe paſſoit dans le Portugal, les côtes occidentales de l'Afrique étoient pareillement ébranlées; les villes de Fez & de Meſquinez, au Royaume de Maroc, éprouverent un renverſement preſque total. Pluſieurs vaiſſeaux, en revenant des Indes occidentales, reſſentirent en pleine mer des ſecouſſes violentes & extraordinaires. Les îles Açores furent en même temps vivement agitées. Lors de ce grand tremblement de terre de 1755 une grande partie des *Lavanges* de Suiſſe, ſurtout celle appellée la *Vierge*, ſe détacha & ſe précipita dans les eaux qui ſont au deſſous: les habitans ont cru que la terre s'étoit ouverte & avoit englouti une de ſes propres parties avec la glace qu'elle ſoutenoit. Au mois de Décembre de la même année, toute l'Europe fut encore ébranlée de nouveau par un tremblement de terre qui s'eſt fait ſentir très-vivement dans quelques-unes de ſes parties. L'Amérique ne fut point exempte de ces triſtes ravages: ce fut vers ce même temps que la ville de Quito fut entiérement renverſée. Dans l'île de Saint-George, éloignée de douze lieues d'Angra, la terre trembla le même jour & dans le même temps que les Terceres ou Açores (*voyez ci-deſſus, p. 269*), mais avec tant de fureur, que les habitans perdirent la vie ſous les décombres des maiſons. La frayeur redoubla le lendemain matin dans les deux mêmes endroits, à la vue de dix-huit nouvelles Iles qui s'éleverent de la mer, à la diſtance de cent braſſes. D'un autre côté, on reſſentit une ſecouſſe qui jeta dans la mer différentes portions de terre, dont l'une eſt encore chargée d'une maiſon entourée d'arbres, où ceux qui y logeoient alors ne s'apperçurent que le lendemain matin de leur changement de place. Toutes les montagnes des malheureuſes Açores ont tremblé & beaucoup ſouffert de ces ſecouſſes contiguës. Pluſieurs, en ſe mutilant, ont confondu les maiſons, les Temples & les rues. A l'époque de ce même tremblement de terre de Lisbonne, on a vu Mogador, ville Moreſque, ſituée près du détroit de Gibraltar, ne pouvoir recevoir aucune barque conſidérable, & tout d'un coup une chaîne de rochers fermant la barre de ce port, s'affaiſſa, & par

cet engloutiſſement conſidérable, Mogador eſt devenu un port, un département de vaiſſeaux de guerre, ayant vingt braſſes de profondeur & de bonne tenue, tandis qu'auparavant il n'y en avoit que deux ou trois.

Il eſt encore eſſentiel de remarquer que toute l'étendue du pays, qui s'eſt reſſentie du tremblement de terre de 1755, eſt baignée des eaux de la mer, & que ces ſortes de ſecouſſes ſemblent ſuivre une certaine bande décrite par les chaînes des montagnes. De là vient que quelquefois un tremblement de terre renverſera des édifices & des murailles qui ne ſeront point bâtis ſuivant la direction qu'il obſerve, & détruira totalement ceux qui ſe trouveront dans une direction oppoſée : les ſecouſſes ſont toujours relatives à la nature & à l'abondance des matieres qui les excitent. On a vu en Amérique des tremblemens de terre ſuccédés de pluſieurs autres, & durer pendant plus d'une année entiere, & faire ſentir chaque jour pluſieurs ſecouſſes très-violentes. Sous l'empire de Tibere, treize villes conſidérables de l'Aſie, & bâties ſur la même direction, furent totalement renverſées, détruites, & un peuple innombrable fut enſeveli ſous leurs ruines. La célebre ville d'Antioche éprouva le même ſort en l'an 115 : le Conſul Pedon y périt ; & l'Empereur Trajan, qui s'y trouvoit alors, ne ſe ſauva qu'à peine du déſaſtre de cette ville fameuſe. En 742 il y eut un tremblement de terre univerſel en Egypte & dans tout l'Orient : en une même nuit ſix cents villes furent renverſées, & une quantité prodigieuſe d'hommes périt dans cette fatale convulſion de la terre. Les Provinces méridionales qui ſont bornées par les monts Pyrénées, ont auſſi reſſenti quelquefois des ſecouſſes très-violentes. Dans l'année 1584 il y eut près de Bex en Suiſſe un tremblement de terre qui fit une affreuſe crevaſſe à la montagne, laquelle augmentoit continuellement : la ſecouſſe dura deux jours & deux nuits. Le 4 Mars les débris de cette montagne couvrirent ſoixante-neuf maiſons, cent vingt-ſix granges, cinq moulins, cent douze perſonnes, trois cents vingt-trois quadrupedes, &c. on n'apperçut aucune éruption. On 1660, tout le pays compris entre Bordeaux & Narbonne, fut déſolé par un tremblement de terre : entr'autres ravages, il fit diſparoître une montagne du Bigorre, & mit un lac en ſa place ; par cet événement, un grand nombre de ſources d'eaux chaudes furent refroidies, & perdirent leurs qualités ſalutaires. En 1688 on eſſuya dans le Royaume de Naples un horrible tremblement de terre ; les villes de Bagnacavallo & Cottinéoté furent preſqu'entiérement renverſées ; pluſieurs maiſons & édifices publics s'écroulerent même dans Naples ; dans le même moment,

Benevent dans le même Royaume, & Smyrne dans l'Aſie Mineure, tremblerent auſſi; le lendemain le Véſuve commença à vomir, ce qui dura quinze jours. Dans les derniers tremblemens de l'année 1755, c'eſt auſſi cette partie méridionale de la France, citée ci-deſſus, qui a éprouvé le plus fortement des ſecouſſes. De combien d'autres cataſtrophes également funeſtes ne pourrions nous pas indiquer l'époque trop mémorable? Depuis le dernier tremblement de Lisbonne, la terre n'a preſque pas ceſſé d'être agitée; tout récemment la ville de Meſſine en Sicile a eſſuyé dans l'eſpace d'un mois juſqu'à trente ſecouſſes de tremblemens de terre qui ont renverſé quantité de palais & de maiſons.

On a mandé de Toplitz l'événement de la montagne de Liégemberg, arrivé en Janvier 1770; cette montagne s'eſt abîmée dans la terre du côté de l'Elbe, & il s'eſt élevé dans le même inſtant une autre montagne au milieu de l'Elbe, à la hauteur de ſoixante & quinze pieds. Un bâtiment d'une grandeur conſidérable qui étoit à l'ancre, s'eſt trouvé par cet accident ſur le ſommet de cette nouvelle montagne; quelque temps après la montagne de Ziégemberg s'eſt écroulée de nouveau dans l'étendue de deux cents cinquante pieds: il n'eſt plus poſſible de paſſer par le village de Weſſelu: quatre maiſons d'un autre village de la Principauté de Priſnitz ont été tranſportées, dit-on, à vingt pieds de diſtance.

On reſſentit le 3 de Juin 1770 dans la partie de l'Oueſt de Saint-Domingue un violent tremblement de terre; la premiere & la plus forte ſecouſſe fut de l'Eſt à l'Oueſt, & commença à ſept heures & demie du ſoir: les autres, quoique moins vives, ſe ſont ſuccédées preſque ſans interruption juſqu'au neuf ſuivant; tous les édifices publics ou particuliers des villes, du port-au-Prince, de Léogane & du Peti-Goave ont été renverſés ou conſidérablement endommagés: nombre de perſonnes & d'habitations ont été enſevelies ſous des ruines: il s'eſt ouvert un volcan dans le *Rapion*, montagne voiſine de la ville du Petit-Goave: la petite riviere blanche du Cul-de-ſac ſervant à l'arroſement de vingt ſucreries, a diſparu. Le 9 du même mois on éprouva quelques déſaſtres des commotions ſouterraines à Maſtreick & à Cologne. M. *Laborie*, Avocat au Cap François, nous a mandé le 20 Juillet 1771, que les tremblemens de terre ſe faiſoient toujours ſentir au Port-au Prince, que le 9 de ce mois il y eut une ſecouſſe qui renverſa pluſieurs des bâtimens qui avoient été rétablis ſur les habitations ou les ruines de 1770; que ces ſecouſſes ſont toujours

précédées d'un bruit ſouterrain effroyable, qui eſt toujours ſuivi d'une commotion proportionnée.

Tout récemment, une montagne ſituée près du village de Burgléésau, à quatre lieues de la ville de Bamberg, s'eſt ſéparée en deux parties avec un fracas épouvantable : la partie orientale s'eſt entiérement écroulée, & l'autre eſt reſtée dans ſa ſituation ordinaire : on y a ſeulement remarqué en différens endroits de petits monticules aſſez ſemblables à des tas de ſable : un payſan a été aſſez hardi pour enfoncer ſa hache dans un de ces monticules qui s'eſt alors affaiſſé avec un bruit ſourd.

L'explication qu'un Phyſicien de nos jours a voulu donner des ſecouſſes du déſaſtre de Lisbonne, en l'attribuant à la continuité des chaînes de montagnes qui ſe diſtribuent en pluſieurs ramifications collatérales, à peu-près comme un tronc d'arbre, eſt aſſez ingenieuſe. Il fait remarquer que tous les lieux où les ſecouſſes ont été reſſenties le plus vivement, ſont ſitués à l'extrémité de quelques-uns des rameaux d'une longue chaîne de montagnes, dont Lisbonne eſt comme le centre. On a prétendu inférer de là que l'ébranlement du corps des montagnes, dans une de ſes parties principales, a dû ſe communiquer juſqu'à l'extrémité de ſes branches, quoique le milieu ne s'en ſoit reſſenti que très-peu ; de la même maniere qu'un coup frappé ſur l'extrémité d'une longue poutre eſt très ſenſible à l'autre bout, & même à l'extrémité des branches, ſi c'eſt un arbre ; ou comme le mouvement d'une boule pouſſée contre une file d'autres boules, ſe communique à la derniere de la file, ſans paroître ébranler celles du milieu. Mais cette maniere d'expliquer la propagation ou l'étendue des ſecouſſes & la ſimultanéité de commotion, ſuppoſe, dit M. *Thomas*, que le corps des montagnes eſt dans toute ſon étendue de même nature & ſans aucune interruption ; car s'il s'y trouvoit des intervalles moins ſolides, tantôt des ſables, tantôt des argiles, tantôt des cavités, des fentes de diametre différens, l'impreſſion du mouvement, pour ne pas dire la continuité, en ſeroit affoiblie ou interrompue.

Il peut arriver, lorſque la terre tremble, qu'il n'y ait qu'une ſeule caverne ; mais qu'elle ſoit ſi vaſte, & que la chûte de la terre qui lui tient lieu de voûte ſoit ſi rude, qu'elle ſe fende & s'entr'ouvre vers ſon milieu, & que par conſéquent les parties qui y correſpondent s'enfoncent & deſcendent plus bas qu'elles n'étoient auparavant, On peut par-là rendre raiſon pourquoi un ſeul tremblement de terre a pu abymer des villes entieres, applanir des rochers, & faire diſparoître des îles.

Pluſieurs modernes ont prétendu déduire uniquement les cauſes des tremblemens de terre des phénomenes de l'électricité : mais en examinant certaines circonſtances de l'électricité, on ſera porté à croire qu'il n'y a preſque aucune analogie. Par exemple, l'expérience fait voir que l'humidité s'oppoſe beaucoup à l'effet de l'électricité ; au lieu que les tremblemens de terre ſe font ſentir principalement le long des eaux, après des marées exceſſives, & dans les temps humides. De plus, ſuivant des expériences réitérées par feu M. l'Abbé *Nollet*, les effets de l'électricité ſont d'autant plus conſidérables, que l'air eſt plus raréfié, comme on l'éprouve dans la machine pneumatique ; par conſéquent dans l'intérieur de la terre, où l'air eſt très-condenſé, l'électricité ne peut pas cauſer des effets conſidérables.

Puiſqu'il eſt avantageux d'étudier la Nature juſques dans ſes écarts les plus terribles, il ſeroit à deſirer qu'on pût prévoir les tremblemens de terre, afin de les prévenir, & de ſe ſouſtraire au péril : l'Hiſtoire fait mention de deux Philoſophes (*Anaximandre* & *Phérécide*) qui avoient l'art de prédire les tremblemens de terre ; on aſſure que ceux de Tauris, en Perſe, ont été prédits. L'aſtrologie judiciaire, qui a eu en tout temps des partiſans, a entrepris de les prédire au Pérou, auſſi-bien que les incendies. M. *Bouguer* dit que le goût pour ces ſciences vaines s'eſt conſervé dans tous les pays où les vraies ſciences n'ont fait que peu de progrès.

Mais quels ſont les pays les plus ſujets à ces convulſions meurtrieres ? Depuis le Pérou juſqu'au Japon, depuis l'Iſlande juſqu'aux Moluques, depuis la Jamaïque juſqu'en Sicile, & même juſqu'en Sibérie, nous voyons que les entrailles de la terre ſont perpétuellement déchirées par les cauſes puiſſantes dont nous avons fait mention, & dont les effets qui influent ſur la maſſe totale de notre globe, doivent changer ſon centre de gravité, enfin, contribuer à faire parcourir à la Nature le cercle de ſes révolutions. Eſt-il ſurprenant, après cela, que le Voyageur étonné ne retrouve plus des mers, des lacs, des rivieres, des villes fameuſes décrites par les anciens Géographes ? Comment la fureur des élémens eût-elle reſpecté les ouvrages toujours foibles de la main des hommes, tandis qu'elle ébranle & détruit la baſe ſolide qui leur ſert d'appui ? On voit à l'article VOLCAN la liſte des lieux qui ſont fréquemment le théâtre de ces fatals événements. L'Hiſtoire nous apprend que la terre a tremblé quarante-trois fois à Rome depuis la mort de Jeſus-Chriſt juſqu'en 1403.

Les habitans des côtes maritimes où il ſe trouve des volcans, s'eſtime-

roient heureux s'ils pouvoient trouver un moyen pour garantir leurs demeures contre les ravages des tremblemens de terre ; mais malheureusement ils ne sont pas sujets à des révolutions fixes, & il n'y a point de préfages assurés de leur proximité. Quels sont donc les phénomenes qui précedent le plus ordinairement les fracas, les tonnerres souterrains? On prétend avoir remarqué que les tremblemens de terre venoient à la suite des années fort pluvieuses ; des feux folets, des météores ignés en maniere de poutres ou de colonnes de feu, (*Pline* cite ces météores ignés que M. *Cassini* a remarqués aussi en 1668 vers les constellations méridionales sous le signe de la balance) ; des vapeurs sulfureuses, notamment dans les pays chauds & où il y a des minieres à mouphettes ; un air rouge & emflammé, des nuages noirs & épais, un temps lourd & accablant ; les quadrupedes paroissent remplis d'une terreur qu'ils expriment par leurs mugissemens ou leurs hurlemens lugubres ; les oiseaux voltigent çà & là, avec cette agitation qu'ils marquent à l'approche des grands orages ; les poissons font voir aussi leur inquiétude par leur maniere de nager. En un mot, les animaux qui vivent dans l'air, sur la terre, dans les eaux, sont les premiers à pressentir les tremblemens ; leur prévoyance de la moindre altération dans leur élément les frappe plutôt & les rend beaucoup plus sensibles que nous à l'effervescence qui agite intérieurement le globe. On entend souvent des bruits sourds, ensuite semblables à ceux que feroit une forte décharge d'artillerie dans une carriere très-profonde, & dont l'ouverture seroit fort étroite ; bientôt succedent des déchiremens & des sifflemens violens ; les eaux des rivieres deviennent troubles, les puits exhalent une odeur de soufre, l'eau s'y éleve aussi à une hauteur considérable ; elle bouillonne, prend une couleur laiteuse & change de saveur ; celles de la mer s'agitent violemment, & sont portées avec impétuosité sur ses bords ; les vaisseaux s'entrechoquent dans les Ports ; le mouvement que les secousses impriment successivement à la terre, dans ces postes dangereux, est tantôt une espece d'ondulation semblable à celle des vagues, tantôt on éprouve un balancement semblable à celui d'un vaisseau battu par les flots de la mer. De-là viennent ces nausées, ces maux de cœur, ces abattemens, que quelques personnes éprouvent dans les tremblemens de terre, sur-tout lorsque les secousses sont lentes & foibles. Dans le tremblement de terre qui arriva à Comore en Hongrie, le 28 Juin 1763, la consternation fut si grande qu'elle fit perdre

le lait aux nourrices ; d'autres perſonnes furent atteintes de convulſions effroyables. Dès que les tremblemens de terre diſcontinuent, les pores de la terre entr'ouverte exhalent le ſoufre & une chaleur étouffante ; c'eſt ce qui produit ſouvent des maladies épidémiques, dont la plupart ſont graves & quelquefois mortelles. En un mot, rien de plus terrible & de plus varié que les tremblemens de terre ; mais il ne faut pas les confondre avec certains mouvemens extraordinaires qui ſe font ſentir quelquefois dans l'air, & qui ſouvent ſont aſſez forts pour renverſer les maiſons & faire des ravages conſidérables, ſans qu'on s'apperçoive que la terre ſoit aucunement ébranlée. Ces phénomenes qu'on a obſervés en Sicile & dans le Royaume de Naples, paroiſſent dûs à un dégagement ſubit de l'air renfermé dans la terre, qui eſt mis en liberté par les feux ſouterrains à travers les pores de la terre, & qui excite dans l'air une commotion ſemblable à celle d'un coup de canon, & aſſez forte pour caſſer ſouvent les vîtres des édifices. Ni la variation de l'atmoſphere, ni l'inquiétude des animaux, ni la ſaveur des eaux ne ſont des indices conſtans de ces déſaſtres. Il y a long-temps qu'on a eſſayé de creuſer des puits fréquens & très-profonds pour donner paſſage aux exhalaiſons ſouterraines. *Pline* les approuve & en conſeille l'uſage. En effet, quelques jours après que la terre a tremblé, les montagnes adjacentes & correſpondantes tonnent, éclairent & donnent des flammes plus ou moins conſidérables & de durée, juſqu'à ce que les reſtes des matieres qui ont produit le tremblement viennent à s'éteindre ou ſoient conſumés. Il n'y a point de doute que des puits fréquens & creuſés très-profondément ne puiſſent modérer les ſecouſſes des tremblemens de terre, parce que ces ouvertures faciliteroient la ſortie, & par conſéquent diminueroient la violence de l'air dilaté & des vapeurs qui cauſent les ſecouſſes ; elles en intercepteroient au moins la communication. On a même obſervé dans l'Iſle Saint-Chriſtophe, pays ſujet aux tremblemens de terre, que lorſqu'il ſe fait un nouveau volcan, les tremblemens de terre finiſſent & ne ſe font ſentir que dans les éruptions violentes du volcan. Mais d'un autre côté ce remede ne pourroit-il pas devenir pis que le mal, en préſentant plus de réſervoirs à l'eau ? De plus, n'a-t-on pas des exemples ſans nombre, qu'au Japon, en Iſlande, au Pérou, où il ſe trouve pluſieurs volcans, ces mêmes endroits ſont encore très-ſujets aux tremblemens de terre ? Il n'y a point de ſemaine, dit M. *Bouguer*, pendant laquelle on n'en reſſente au Pérou quelque

légere ſecouſſe. Nous ſavons que les Perſans ont pratiqué des puits profonds & nombreux dans pluſieurs endroits du Mont Taurus, qui communique par une chaîne de montagnes aux Monts Caucaſe & Ararat, pour éviter les tremblemens de terre qui ſont devenus un peu moins fréquens dans ces contrées. Quoi qu'il en ſoit, ſi ces cavernes ou puits ne peuvent pas toujours arrêter & diminuer les ſecouſſes cauſées par les inflammations ou exploſions ſouterraines, c'eſt parce qu'il n'eſt pas poſſible de creuſer auſſi profondément qu'eſt la veine correſpondante au principal foyer ; c'eſt encore parce qu'il pourroit ne pas ſe trouver de conduite ou de crevaſſe conductrice au lieu où l'on fouilleroit. Ceci étant, les volcans qui pénetrent plus profondément en terre, ſont des ſoupiraux peut-être utiles au globe ; & l'on prétend que quand le Véſuve eſt trop tranquile & comme dans une eſpece d'aſſoupiſſement, c'eſt pour la ville de Naples un ſigne fâcheux ; car quand il jette continuellement des flammes, il n'y a pour lors aucun tremblement de terre à craindre.

Feu M. *Thomas*, vivement touché de tant de déſaſtres, a propoſé un moyen plus efficace pour rendre ces redoutables accidens moins funeſtes. Ce ſeroit de conſtruire, dans les pays qui y ſont les plus expoſés, les maiſons à la maniere des Japonois. Ces Inſulaires, chez leſquels les tremblemens de terre ſont ordinaires, s'en alarment auſſi peu, dit *Kæmpfer*, qu'on fait en Europe des éclairs & des tonnerres. Il y a, dit-il encore, une loi dans toute l'étendue de l'Empire, qui défend de bâtir des maiſons élevées, & on les conſtruit dans tout le pays avec des matériaux légers & de bois : ils mettent une groſſe poutre bien peſante ſous le comble de la maiſon, pour peſer ſur les murs & les aſſurer en cas de ſecouſſes. On lit dans le *Journ. de Verd. mois d'Août* 1747, qu'on a rebâti à Lima une nouvelle ville, dont les maiſons ſont encore plus baſſes qu'elles n'étoient auparavant. On auroit donc dû ſuivre cet exemple à Lisbonne. Mais peut-on eſpérer de ſe mettre abſolument à l'abri de ce fléau terrible, dont la terre renferme la matiere dans ſon ſein, peut-être dans toute ſon étendue, & à des profondeurs trop conſidérables pour être acceſſibles ? Telle eſt la ſage réflexion du Citoyen cité ci-deſſus, dont le *Mémoire ſur la cauſe des tremblemens de terre* a remporté l'*acceſſit* au jugement de l'Académie de Rouen, & dont nous avons tiré une partie du préſent article.

On voit par-tout ce qui précede, que les *tremblemens de terre* & les

montagnes qui jettent du feu ſont dus aux mêmes cauſes : en effet les volcans ne peuvent être regardés que comme les ſoupiraux ou les cheminées des foyers qui produiſent les tremblemens de terre. *Voyez* VOLCAN.

TREMBLEUR. Nom que les Ornithologiſtes donnent à une eſpece de canard ſauvage, qui eſt le *gray* des Anglois. A la Martinique on donne le nom de *trembleur* à une eſpece d'oiſeau qui n'eſt jamais tranquile, même quand il repoſe ſur une branche ; il s'agite ſans ceſſe, & ſes ailes ſont toujours à demi-déployées.

TREMELLE, *tremella*. Nom donné à une ſubſtance végétale dont on diſtingue dix-ſept eſpeces, & que quelques Botaniſtes placent parmi les *conferva ;* voyez ce mot : d'autres ont regardé le tremella comme un genre de plantes tenant le milieu entre l'*algue* & le *conferva*. La ſenſibilité & le mouvement ſont preſque les ſeules différences qu'on remarque entre les animaux & les plantes. Pluſieurs plantes ſenſitives & les polypes ont paru à quelques-uns propres à faire le paſſage inſenſible, & à lier les êtres organiques de ces deux regnes ; mais en réfléchiſſant ſur la nature du mouvement de certaines plantes, qui n'eſt que local, extrinſeque & borné ſeulement à quelques parties de la plante, dont l'organiſation d'ailleurs & les fonctions ſont différentes des fonctions animales dont le mouvement eſt ſpontané, intrinſeque & total, indépendant des cauſes externes, au moins ſenſibles ; on reconnoît qu'il y a encore loin de la ſenſitive aux animaux qui en paroiſſent les plus voiſins. Au reſte, conſultez les mots *Animal*, *Attrape-mouche*, *Plante* & *Senſitive*. Revenons au *tremella*. M. *Adanſon* obſervant en 1759, à un microſcope des plus forts, les filets qui compoſent la ſubſtance d'une eſpece de *tremelle* pour en déterminer l'organiſation, y découvrit un mouvement total, qu'il ſe contenta d'indiquer quelque temps après dans les *familles des plantes*, qu'il a fait imprimer. Cette eſpece de *tremelle* eſt celle que *Dillen*, *Hiſt. muſc. pag.* 15, déſigne ainſi, *Conferva gelatinoſa omnium tenerrima & minima aquarum limo innaſcens*. On prétend qu'on n'a pu lui découvrir ni fleurs, ni graines : elle ſe trouve communément au printems & en automne dans les ornieres & les foſſés couverts de quelques pouces d'eau, & reſſemble à une glaire verte, à membrane gélatineuſe, tendre, pellucide, compoſée de filets croiſés & rapprochés comme les poils d'un feutre : (quelquefois la tremelle offre des feuilles liſſes, applaties & larges). On aſſure que chacun de ces filets, qui ſont ſouvent tubulaires, forme une petite plante qui vit & ſepropage indépendamment de ſes ſemblables :

bles : chacun a un mouvement total, qui à la vérité n'eſt qu'oſcillatoire, mais qui ſe fait en tous ſens, indépendamment du chaud & du froid, ou de toute autre cauſe externe, & qui ſe continue tant que la plante ſubſiſte. Puiſque ce mouvement eſt total, qu'il paroît intrinſeque, il eſt par conſéquent comme ſpontanée & plus analogue au mouvement des animaux que celui de la ſenſitive, qui, pour être excité, exige un attouchement, ou au moins un changement de température dans l'air; d'ailleurs la ſtructure, la ſubſtance même & la propagation des filets du *tremella* ſont ſans comparaiſon plus ſemblables à l'organiſation animale; en ſorte que s'il y a dans la Nature quelque plante connue qui puiſſe lier ou former le paſſage du regne végétal au regne animal, c'eſt la *tremelle*; au moins cette eſpece de plante ſe rapproche-t-elle du polype ou des animaux qui lui ſont analogues, d'un plus grand nombre de degrés, ou eſpeces végétales qui ſe trouvent naturellement placées entre la ſenſitive & l'animal le plus imparfait. Ceci prouve au moins qu'il doit exiſter quelque part dans le végétal une force ſecrette qui conſtitue ce qu'on peut nommer proprement la vie végétale, & la mort n'a lieu dans les êtres organiques que par la ceſſation de l'action vitale.

Comme la plante *tremelle* diſparoît tous les ans deux fois, en hiver par les gelées, en été par les grandes chaleurs, & cependant qu'elle reparoît tous les ans deux fois, ſavoir, au printems & en automne, il ſe préſente naturellement la queſtion ſuivante, ſavoir : *Si la reproduction de cette végétation eſt due à une nouvelle création ſpontanée dont la puiſſance tiendroit à l'humidité de la terre, ou bien ſi elle ne provient que de ce que malgré les intempéries de l'air, il ſe conſerve quelque part des parties comme inſenſibles de ces filets, qui ſuffiſent pour la multiplier de nouveau, ce qui rentreroit dans l'ordre naturel des plantes parfaites qui ſe multiplient la plupart au moyen de leurs graines.*

M. *Adanſon*, pour s'aſſurer de ce dernier point, a conſervé dans des cornets de papier non-ſeulement des lambeaux de *tremelle*, mais encore des filets du *conferva* de *Pline*, & de quelques autres végétations analogues des *byſſus-plantes*, dans le deſſein de les ſemer dans les ſaiſons & les lieux les plus convenables, afin de ſavoir ſi elles avoient la vertu reproductive à la maniere des graines, & ſi cette vertu ſe conſervoit après pluſieurs années d'exſiccation de ces plantes; enfin à quel nombre d'années s'arrêtoit cette faculté reproductive; mais les circonſtances ne ſe ſont pas montrées alors aſſez favorables pour ſuivre cet objet : objet qui bien

éclairci, peut donner la ſolution d'un problème de l'Hiſtoire Naturelle, parce qu'il n'a point encore été appuyé de preuves ſolides, & qu'il leveroit les doutes phyſiques qui nous reſtent en cela ſur les facultés des plantes. Nous avons dit à l'article CONFERVA, que le Docteur *Deſmars* a propoſé en quelque ſorte cette même queſtion dans le *Journal Économique :* conſultez auſſi l'article NOSTOCH au mot MOUSSE & l'article FUCUS.

TREMORISE. *Voyez* TORPILLE.

TRENTANEL, eſt la même plante que la malherbe ou thymelée ou garou *voyez* BOIS GENTI.

TRETTE-TRETTE. Animal de l'île de Madagaſcar, qui eſt de la grandeur d'un veau de deux ans. L'auteur du *Dictionaire des Animaux* dit que ce quadrupede a la tête ronde & la face reſſemblante à celle de l'homme : les pieds de devant & de derriere ſont ſemblables à ceux du ſinge : il a le poil friſé, la queue courte, & les oreilles comme celles d'un homme. *Flacourt* aſſure qu'il reſſemble à un autre quadrupede nommé *tavocht*, lequel eſt décrit par *Ambroiſe Paré*. Au reſte le trette-trette eſt un animal fort ſolitaire que les Inſulaires évitent avec autant de précaution que cet animal a ſoin de les fuir lui-même.

TRIBADES. *Voyez à l'article* HERMAPHRODITE.

TRIBULE AQUATIQUE, *tribulus aquaticus ; trapa natans*, LINN. Cette plante que l'on nomme auſſi *macre* ou *macle, cornuelle, corniole, châtaigne d'eau, ſaligot & truffe d'eau*, croît dans les rivieres, ſur-tout dans les lacs, dans les étangs, dans les foſſés des villes & dans les endroits où il y a des eaux croupiſſantes, ou dont le ſol eſt limoneux ou marécageux. Sa racine eſt très-longue, garnie par interval les d'un grand nombre de fibres, en partie flottantes dans l'eau, & en partie attachées au limon ou vers le fond de l'eau ; en groſſiſſant elle pouſſe vers la ſuperficie de l'eau pluſieurs feuilles larges, preſque ſemblables à celle du peuplier ou de l'orme, mais plus courtes, ayant en quelque ſorte, dit *Lémery*, la forme rhomboïde, relevées de pluſieurs nervures, crenelées en leur circonférence, attachées à des queues longues & groſſes : ſes fleurs ſont petites, compoſées chacune de quatre pétales blancs, avec autant d'étamines ; à ces fleurs ſuccedent des fruits ſemblables à de petites châtaignes, mais armés chacun de quatre groſſes pointes ou épines dures, de couleur griſe, couvertes d'une membrane qui s'en ſépare, leſquels enſuite deviennent noirs preſque comme du jais, liſſes & polis, & renferment dans une ſeule loge une maniere de noyau ou d'amande

formée en cœur, dure, blanche, revêtue d'une membrane, & très-bonne à manger, d'un goût approchant de celui de la châtaigne, mais plus fade.

On prétend que c'eſt la *macre* qui a donné le modele & le nom à ces machines de fer pointues en tous ſens, qu'on appelle *chauſſe-trapes*, & qu'on répand en temps de guerre ſur la route de l'ennemi pour l'arrêter dans ſa fuite.

Le fruit du tribule aquatique eſt aſtringent, rafraîchiſſant, réſolutif & propre pour arrêter les cours de ventre & les hémorragies. On aſſure que les Thraces & ceux qui habitent les bords du Nil, font avec l'amande de ce fruit un pain d'un goût aſſez agréable : les feuilles ſervent à engraiſſer leurs chevaux. En France, dans le Maine & dans l'Anjou, quelques-uns font cuire le fruit entier ſous la cendre ou dans l'eau bouillante ; mais la ſaveur en eſt plus fade que celle des châtaignes : on en fait auſſi du pain & une eſpece de bouillie dans le Limouſin. On prend pour cela de ces amandes à moitié cuites dans l'eau & dépouillées de leur écorce : on les pile dans des mortiers de bois, & ſans y ajouter ni lait ni eau, on en prépare un mets dont les enfans ſont fort friands : il y en a même qui les mangent crues comme des noiſettes.

On ſe ſert extérieurement de cette plante pilée en cataplaſme dans les inflammations. Sa décoction au vin & avec le miel eſt un gargariſme très-propre pour les gencives ulcérées ; ſont ſuc pur eſt eſtimé propre pour les ophtalmies.

TRIBULE TERRESTRE, *tribulus terreſtris*. On nomme auſſi cette plante *herſe*, *croix de Chevalier* & *ſaligot terreſtre* : elle croît abondamment dans les pays chauds, en Italie, en Provence, en Languedoc & en Eſpagne. Sa racine eſt longue, ſimple, blanche & fibreuſe ; elle pouſſe pluſieurs petites tiges longues d'environ un demi-pied, couchées par terre, rondes, noueuſes, velues, rougeâtres & rameuſes : ſes feuilles naiſſent rangées par paires le long d'une côte ſimple, ſemblables à celles du pois chiche ou de la lentille ; elles ſont velues : ſes fleurs ſortent des aiſſelles des feuilles, compoſées chacune de cinq pétales jaunes, diſpoſés en roſe, avec dix petites étamines dans le milieu : à ces fleurs ſuccedent des fruits durs, armés de pluſieurs pointes ou épines longues & aiguës, reſſemblant en quelque ſorte, à une croix de Chevalier de Malte, compoſés chacun de cinq cellules qui renferment des ſemences oblongues.

Cette plante sort de terre sur la fin de Mai : elle fleurit & grene en Juillet & Août ; elle sert de nourriture aux ânes. Le fruit de ce tribule est détersif, apéritif & astringent : on croît aussi que sa décoction étant répandue dans une chambre, en chasse les puces.

TRICHITES. Des Minéralogistes ont désigné sous ce nom le vitriol qui s'attache sous la forme de cheveux ou cristaux capillaires, autour de de certaines masses de terres ou pierres qui contenoient des pyrites qui se sont effleuries. *Voyez* PYRITES & VITRIOL.

TRICOLOR ou JALOUSIE. Plante de Parterre, dont les feuilles sont comme enluminées de trois couleurs, verte, rouge & jaune : c'est l'*amarante de trois couleurs*. Voyez ce mot & l'article JALOUSIE.

TRICOTÉE ou CORBEILLE. Espece de came blanche, nommée ainsi à cause du réseau singulier de sa robe. Les stries coupées sur les deux sens forment un ouvrage réticulé, granuleux ; ses bords sont épais, taillés en biseau, & très-finement dentelés. *Voyez* CAME.

TRIMÊNE. En Bretagne on donne ce nom à une variété de trefle qui convient le mieux pour certaines prairies ambulantes. Il differe du trefle ordinaire par la hauteur de sa tige & la largeur de ses feuilles.

TRIMERES. M. *de Réaumur* donne ce nom à des mouches à deux ailes, qui ne vivent que trois jours : *Voyez* MOUCHES.

TRINGA. *Voyez* PHALAROPE.

TRIOLET. *Voyez* TREFLE.

TRIPLE-FEUILLE. *Voyez à l'article* DOUBLE-FEUILLE.

TRIPOLI, *alana aut tripela*. C'est une terre endurcie, légere, d'une couleur qui le plus souvent tire un peu sur le rouge, & qui tire son nom de la ville de Tripoli en Barbarie, d'où on la tiroit autrefois. La grande légéreté de cette terre a fait croire que c'étoit une pierre calcinée par des feux souterrains. M. *Garidel*, dans un Mémoire imprimé dans le troisieme Tome des Mémoires présentés à l'Académie, dit qu'il croit que le tripoli est du bois fossile qui a souffert dans l'intérieur de la terre une altération propre à le rendre tel. Il a été confirmé dans cette opinion par l'inspection des lieux où on le tire à Polinier en Bretagne, près de Pompéan, à quatre lieues de Rennes. Les trous dont on le retire, n'ont que trente pieds de profondeur. Ces puits présentent de tous côtés de grands troncs d'arbres, dont l'organisation végétale est encore conservée de maniere qu'on n'a aucune peine à la reconnoître. M. *Garidel* a aussi envoyé à M. *Bernard de Jussieu*, des échantillons de ce bois fossile en divers

états : on remarque dans ces morceaux la gradation des changemens que ce bois ſouffre dans l'altération qui le convertit en tripoli. Dans les uns on voit clairement l'écorce du bois : ces morceaux brûlés donnent des cendres ſemblables à un produit végétal. Dans les anciens puits on trouve ce bois dans un état de vraie pétrification.

Quoiqu'il en ſoit, M. *Guettard* ne penſe point que l'on puiſſe dire que le tripoli ſoit toujours une matiere produite par des arbres devenus foſſiles. Il apporte pour preuve, dans un Mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie pour l'année 1755, l'examen que l'on a fait d'une carriere de tripoli, environ à ſept lieues de la ville de Menat en Auvergne. Cet examen ne préſente point la moindre idée de bois foſſile. Ces carrieres occupent les deux bords d'un ruiſſeau. On y trouve trois eſpeces de tripoli ; ſavoir du rouge, du noir & du gris : ils ſont diſpoſés par bancs inclinés de l'Orient à l'Occident, le tout eſt ſurmonté d'environ douze pieds de terre.

La pierre de tripoli reſſemble aux craïes par les molécules dures, fines & aiſées à ſéparer, dont elle eſt compoſée ; mais elle en differe en ce qu'elle n'eſt point diſſoluble dans les acides ; qu'elle devient compacte & plus dure dans le feu. L'analogie eſt plus grande entre le tripoli & les ſchiſtes : il a de commun avec ces derniers l'inclinaiſon des bancs, la facilité de ſe ſéparer quelquefois par feuillets, & la fineſſe des parties. Les tripolis noirs & bruns ne s'attachent pas plus à la langue, que les ſchiſtes de même couleur ; tandis que les tripolis & les ſchiſtes rougeâtres ou de couleur iſabelle, s'y attachent en empâtant, comme les terres bolaires. Malgré ces reſſemblances, M. *Guettard* croit devoir les placer entre les glaiſes & les ſchiſtes, & en faire une claſſe intermédiaire : comme les glaiſes, ils ſont indiſſolubles par les acides ; comme elles, ils ſe durciſſent au feu ordinaire (quand ils contiennent des parties métalliques, ils y rougiſſent) ; comme elles, ils ont quelque douceur au toucher ; en un mot, ils paroiſſent en avoir les principaux caracteres, du moins leur reſſemblent-ils beaucoup plus qu'aux pierres calcaires.

Nous ſommes deſcendu dans les tripolieres de Menat & de Polinier, & nous avons remarqué qu'au premier coup d'œil, cette ſorte de terre compacte priſe à Menat, reſſemble à des eſpeces de ſchiſtes, & celle de Polinier à des parties d'arbres décompoſées, d'une ſaveur un peu déſagréable : (celle-ci eſt légérement alumineuſe après avoir été calci-

née ; auſſi donne-t-elle à la diſtillation une liqueur acide vitriolique : on dit que par la ſublimation elle fournit du ſel ammoniac). Sous l'une & l'autre configuration, les tripolis ne ſont que des glaiſes, plus ou moins arides, & ſouvent ochracées, chariées par des eaux qui ont dépoſé cette ſubſtance, laquelle en ſe précipitant a formé alternativement des couches, ou s'eſt moulée dans les creux ſouterrains. Le tripoli eſt employé par les Lapidaires, Orfevres, Chauderonniers, Miroitiers, pour polir & blanchir leurs ouvrages. On doit choiſir celui qui eſt privé de parties ſableuſes, qui eſt tendre & facile à pulvériſer. Les Fondeurs s'en ſervent auſſi pour faire des moules, parce qu'il eſt très-propre à réſiſter à l'action du feu.

TRIPS, *thryps*. Genre d'inſectes les plus petits de tous les inſectes à étuis. Leur bouche eſt formée par une ſimple fente longitudinale ; leurs antennes ſont filiformes ; leurs tarſes, qui ont chacun deux articles, ſont garnis de véſicules ; les deux premieres pattes tiennent au corſelet, & les quatre autres au-deſſous de la poitrine : la conſiſtance des étuis eſt peu conſidérable. Le *trips* vit dans les fleurs & ſous les écorces des vieux arbres : il vole peu, mais court aſſez vîte.

TRIPTERE. *Voyez ce que c'eſt à l'article* INSECTE.

TRIQUE-MADAME. *Voyez* JOUBARBE.

TRISULCE. *voyez à l'article* QUADRUPEDE.

TRITICITE. Pierre figurée ; elle porte l'empreinte d'épis de bled.

TRITOME, *tritoma*. Inſecte coléoptere à antennes plus groſſes vers le bout, & beaucoup plus longues que les antennules. Son corps eſt alongé : il n'a que trois pieces ou articulations aux tarſes, d'où lui eſt venu ſon nom. Ce petit animal, qui eſt aſſez rare, a la tête & le deſſous du ventre jaunâtres : ſon corſelet eſt noir, aſſez large, ponctué irréguliérement & un peu bordé ſur les côtés. On diſtingue vers la baſe deux enfoncemens comme dans certains bupreſtes ; les étuis ſont noirs, ſtriés, longs, & ont chacun deux grandes taches fauves. On le trouve ſous l'écorce du vieux ſaule

TRITON, *tritonus*. C'eſt un très bel oiſeau de la Nouvelle-Eſpagne, remarquable par la diverſité de ſon plumage & par la beauté de ſon chant qu'il ſait varier, dit *Niérember*, de trois différentes façons, de maniere que quand on l'entend former ces trois différens tons, il ſemble qu'ils ſortent de trois goſiers, plutôt que d'un ſeul. *Conſultez* NIÉREMB. *Hiſt. Nat. Exot. L. X. c.* 34.

TRITONS. Monſtres marins, dont les Voyageurs, les Peintres & les Poëtes ont dit des choſes merveilleuſes. Les tritons de mer, ne ſont autre choſe que les prétendus hommes marins qu'on trouve dans la mer du Breſil : les Sauvages les appellent *ypapapia*. Voyez HOMME MARIN.

TRITRI. *Voyez* TITRI ou TITIRI.

TROCHE, *trochus*. Coquillage univale, contourné à pluſieurs ſpirales, de forme conique ou en pain de ſucre, avec une baſe applatie, & une bouche oblongue & comprimée : il y en a d'unies & de hériſſées ; ce coquillage eſt auſſi connu ſous les noms de *trompe*, de *ſabot* & de *toupie*. Voyez au mot SABOT. Les *troches* ſont de la famille des limaçons à bouche applatie. On appelle *trochilites* ces ſortes de coquilles devenues foſſiles.

TROCHITES ou TROQUES. On donne ce nom à des articulations en forme de petites roues ou d'étoiles iſolées, ſouvent percées au centre, & gravées ſur la ſurface : on prétend que ces corps que l'on trouve ſi ſouvent dans la terre & dans un état de ſpath, ſont les articulations de vers de mer rameux, qu'on nomme *tête de Méduſe* ou *étoile de mer arbreuſe*. *Rumphius* ou plutôt *Halma*, a compté dans un animal de cette eſpece quatre-vingt un mille huit cents quarante articles ou portions de membres très-diſtinctes. Nous avons parlé de ce zoophyte au mot PALMIER MARIN, où nous avons donné auſſi l'hiſtoire de l'ENCRINITE, de l'ENTROQUE, &c.

TROÊNE, *liguſtrum*. Grand arbriſſeau qui eſt fort joli vers la fin du printems, lorſque toutes ſes fleurs ſont épanouies : il vient communément en Europe dans les haies, les bois & les lieux incultes, où ſa hauteur ordinaire eſt de ſix ou huit pieds ; mais avec quelque culture, on peut le faire monter juſqu'à douze pieds : ſa racine eſt étendue obliquement de côté & d'autre ; ſes branches ſont nombreuſes, flexibles, menues & droites ; ſes fleurs viennent au ſommet des rameaux ramaſſées en grappe comme celle du lilas : elles ſont blanches, d'une odeur ſuave, d'une ſeule piece en entonnoir découpé ordinairement en quatre ſegmens, & qui renferme deux étamines ; elles paroiſſent en Juin. Il leur ſuccede des baies molles, noires, preſque ſphériques, de la groſſeur du genievre, & très ameres. Cet arbriſſeau eſt fort employé par les Jardiniers pour repréſenter différentes figures à cauſe de ſes tiges rameuſes très pliantes, & de ſes feuilles qui ſont d'un beau vert, mais il exige beaucoup d'attention ſurtout pour le tailler. L'écorce des tiges eſt cendrée, & le bois intérieur eſt

blanchâtre : on peut greffer ſur cette eſpece les troênes à feuilles panachées. Comme les troênes ne ſont pas délicats, on peut en mettre dans les remiſes, car les merles, les grives & autres oiſeaux ſe nourriſſent de leurs fruits, qui ne ſont mûrs qu'en automne, & qui reſtent ſur l'arbriſſeau pendant tout l'hiver. On tire de ces baies une couleur noire & un bleu turquin, dont on ſe ſert pour les enluminures : les Frelateurs les emploient quelquefois pour donner de la couleur & un goût ſingulier au vin. Les branches de troêne les plus flexibles ſont auſſi employées à faire des liens & de petits ouvrages de vannerie : ſon bois n'eſt point attaqué par les inſectes ; il eſt dure, ſouple & durable. On s'en ſert utilement pour des perches ou échalas de vignes : on l'emploie auſſi pour faire la poudre à canon.

La décoction des feuilles ou des fleurs de troêne eſt recommandée pour les maux de gorges, pour les ulceres de la bouche, & pour raffermir les gencives dans les affections ſcorbutiques.

Nous avons parlé du troêne d'Egypte au mot Alcana. On diſtingue pluſieurs autres ſortes de troêne : il y a le *troêne* panaché de jaune ; le *troêne* panaché de blanc ; le *troêne* toujours vert : celui-ci eſt originaire d'Italie, & s'éleve à dix-huit pieds de hauteur.

TROMBE ou TROMPE, *typho aut ſypho*. Météore extraordinaire qui paroît ſur la mer, qui met les vaiſſeaux en danger, & qu'on remarque très-ſouvent dans un temps chaud & ſec : c'eſt une nuée condenſée, dont une partie ſe trouvant dans un mouvement rapide & circulaire, comme autour d'un axe, cauſé par deux vents qui ſoufflent directement l'un contre l'autre, tombe par ſon poids & prend la figure d'une colonne, tantôt conique, tantôt cylindrique : elle tient toujours en haut par ſa baſe, qui n'imite pas mal le large bout d'une trompette, tandis que la pointe regarde notre globe. Les trombes ſont creuſes en dedans & ſans eau, parce que la force centrifuge pouſſe hors du centre les parties internes. Pluſieurs parties aqueuſes ſe détachant de la circonférence, forment la pluie qui tombe tout autour du tourbillon : lorſque le vent inférieur eſt le plus fort, la trombe ſe trouve emportée & eſt ſuſpendue obliquement à la nuée ; alors on entend un bruit ſourd & mêlé de ſifflemens. Par-tout où ce tourbillon tombe, il cauſe de grandes inondations par la prodigieuſe quantité d'eau qu'il répand : il en tombe même quelquefois de la grêle, & les dégâts qu'il produit ſont affreux. *Conſultez l'Hiſtoire de l'Académie, années* 1727, 1737 & 1741.

Les

Les trombes ſont fréquentes auprès de certaines côtes de la Méditerranée, ſur-tout lorſque le ciel eſt fort couvert, & que le vent ſouffle en même temps de pluſieurs côtés : elles ſont plus communes près des caps de Laodicée, de Grecgo & de Carmel. *Voyez les articles.* TEMPÊTE, OURAGAN & VENTS.

Il y a auſſi les trombes ou *trompes de pouſſiere ;* les payſans les appellent *ſorciers.* Ce ſont des colonnes de pouſſiere que l'on voit quelquefois en pleine campagne dans un temps de ſéchereſſe, plus communément dans les champs entourés de haies aſſez hautes, ou au milieu des chemins poudreux, tels que ceux des grandes routes, & bordés d'arbres. Ces trompes ou tourbillons de pouſſiere qui s'élevent plus ou moins dans l'air, produiſent des effets très-ſinguliers, lors ſur-tout qu'elles ſe multiplient & qu'elles ſe rencontrent. Ces trompes prennent naiſſance de la pouſſiere que le vent emporte en différentes directions à l'inſtant d'un ouragan. Le vent ſe comprime en entrant dans les lieux clos, & chaque bouffée de ce vent éleve, dès l'endroit par lequel il entre, la pouſſiere qu'on lui voit rouler, juſqu'à ce que rencontrant un corps ſolide, élevé & formant une ſinuoſité, un angle ou un cul-de-ſac, cette même pouſſiere trouvant un obſtacle à ſon paſſage, s'éleve auſſi de plus en plus dans l'atmoſphere, tant que la bouraſque dure ; les coups de vents ceſſant, la pouſſiere ſe diſſipe en tombant peu à peu au loin, ſuivant la premiere impreſſion qu'elle a reçue du vent. M. *Guettard*, obſervant les trompes de pouſſiere dans le Poitou, penſe que les trompes d'eau de mer ſe forment ainſi dans les parages où l'on en voit ſi fréquemment. L'eau de la mer, dit cet Académicien, étant balayée en ſa ſurface par un vent violent & qui vient de loin, ce vent pouſſera devant lui une maſſe de vapeurs d'eau, qui ne deviendra bien ſenſible qu'après avoir rencontré un flot conſidérable ; un tel obſtacle forcera la maſſe vaporeuſe à s'élever dans l'atmoſphere tant que le coup de vent durera. Cette maſſe d'eau prendra la forme d'un cône renverſé, & la partie de cette maſſe qui ſera la plus élevée, étant dans une région plus raréfiée, s'étendra davantage & formera une baſe au cône, dont la pointe ſera ſur la ſurface de la mer. Cette pointe devenant trop grêle pour s'oppoſer au paſſage du vent, alors ce vent la dépaſſe & ſe fait ſentir aux vaiſſeaux qui ſont dans la même direction, & ceux des vaiſſeaux qui ſont près de la trompe peuvent en être inondés : il y a plus, la trompe retombant ſur elle-même avec tout ſon poids, occaſionnera un nouveau coup de vent des plus violens, en comprimant la portion de l'atmoſphere où ſera

le vaiſſeau, & pourra le faire périr ou au moins le mettre dans un très-grand danger, ſi l'on n'a pas eu le temps de ſe préparer à cet effet ſubit & de carguer les voiles. Les grandes rivieres produiſent auſſi des trombes. *Conſultez le ſecond volume des Mémoires ſur différentes parties des Sciences & Arts.*

TROMPE. Nom que l'on donne à un organe qui ſe trouve au bout du nez de quelques animaux, & dont la conſtruction, la forme & l'uſage ſont ſouvent très-différens. *Voyez l'article* TROMPE *aux mots* ÉLEPHANT & INSECTE. On donne auſſi le nom de trompe à la *toupie* & au *ſabot*. Voyez ces mots.

TROMPETTE, *pſophia crepitans*. Nom que l'on donne à des oiſeaux qui ont un chant que l'on prétend rendre quelques ſons approchans de celui de la trompette.

Le Pere *Labat* dit que ces oiſeaux ſont tout noirs, de la groſſeur & preſque de la figure d'un coq d'Inde. Ce qu'ils ont de particulier, c'eſt un bec double, ou plutôt deux becs l'un ſur l'autre, dont celui de deſſus pourroit être regardé comme un nez creux, qui vraiſemblablement contribue beaucoup au ſon de trompette que cet oiſeau fait entendre. Cet oiſeau, qu'on nomme auſſi *monocéros*, a trois doigts devant & un derriere : il eſt fort commun ſur la riviere des Amazones. C'eſt le *trompetero* des Eſpagnols.

Cet oiſeau eſt fort familier, & n'a rien de particulier que ſon eſpece de chant ; c'eſt mal-à-propos, dit M. *de la Condamine*, qu'on a pris ce ſon pour un chant ou pour un ramage. Il paroît qu'il ſe forme dans un organe différent, & préciſément oppoſé à celui de la gorge. *Mém. de l'Acad. des Sciences, année* 1745.

Cette deſcription qui convient aſſez à une eſpece de *calao*, voyez ce mot, n'a aucun rapport avec l'oiſeau appellé *trompette*, envoyé de la Colonie de Surinam, & que nous avons vu vivant dans la ménagerie de la Haye. M. *Voſmaër* le décrit très-bien dans l'ouvrage par cahiers qu'il donne du Cabinet de curioſités du Stathouder. Il ne faut lire que cette deſcription ; toutes celles qu'en ont donné les Auteurs ſyſtématiques, ſont obſcures, défectueuſes. Le corps de cet oiſeau nous a paru être de la groſſeur de celui du faiſan ordinaire, & tient aſſez de la figure de la grue. Sa hauteur, de la terre où portent ſes pattes juſqu'au ſommet de la tête, eſt de dix-huit pouces : la longueur des jambes juſqu'au ventre eſt de huit pouces & demi. Le bec reſſemble aſſez à celui des outardes : il eſt un peu recour-

bé au bout, & la couleur eſt d'un vert ſale; l'iris eſt d'un jaune obſcur; la langue eſt cartilagineuſe, plate & frangée à ſon extrémité : la tête & le cou ſont garnis de petites plumes courtes comme du duvet, & d'un noir pâle; c'eſt le même plumage d'une partie de la poitrine, de tout le deſſous du corps, des cuiſſes, & de la plus grande partie du dos. A la baſe du cou, ſur le devant & ſur toute la poitrine les plumes ſont plus grandes, fort belles, d'une couleur changeante de vert, de bleu, de rouge & de jaune-doré. Les jambes ſont verdâtres; les pieds ont trois doigts antérieurs, & un très-petit par derriere : les ongles ſont courts & pointus. Sous les pieds, près du talon, il y a des durillons ronds.

Cet oiſeau n'eſt ni farouche ni peureux; il eſt même careſſant, reconnoiſſant & ſi familier qu'on peut le prendre avec la main lorſqu'il mange ce qu'on lui préſente. Il a la démarche de la grive : tantôt il court avec vîteſſe, tantôt il marche à grands pas & avec un maintien grave; quelquefois auſſi il ſautille fort gaiement. Pour ſe repoſer il ſe tient le plus ſouvent ſur un pied & retire l'autre. Dans cette attitude ſon corps prend un poſition plus horizontale; le dos ſe courbe ou s'éleve davantage, & le cou ſe raccourcit. Si on inquiete l'oiſeau, alors il ſe redreſſe, alonge le cou, incline le corps & paroît être de toute autre eſpece. Le trompette eſt un oiſeau qui aime à ſe tenir propre & à paſſer par ſon bec les plumes de ſon corps & de ſes ailes. Veut-il jouter avec ceux de ſon eſpece, ils ſe mettent à ſauter & donnent d'aſſez forts mouvemens & battemens d'ailes. Ils mangent volontiers du ſarraſin, du pain, même de petits poiſſons & de la viande. Ce goût pour le poiſſon, & leurs jambes aſſez longues font préſumer qu'ils appartiennent aux oiſeaux imantopedes qui fréquentent les lieux aquatiques. Une propriété remarquable qui diſtingue ces oiſeaux, conſiſte dans le bruit tout-à-fait ſingulier qu'ils font ſouvent d'eux-mêmes, & qu'ils aiment à répéter quand une perſonne près d'eux le contrefait. Ce chant eſt quelquefois précédé d'un cri ſauvage, interrompu par un ſon approchant de celui de *ſcherek, ſcherek*, auquel ſuit le bruit ſingulier en queſtion, qui a quelque rapport au gémiſſement des pigeons. De cette maniere on leur entend donner cinq, ſix ou ſept fois avec précipitation, un ſon ſourd, à-peu-près comme ſi l'on prononçoit, la bouche fermée, *tou, tou, tou, tou, tou, tou, tou*, traînant le dernier *tou*..... fort long-temps, le terminant en baiſſant peu à peu de note; en un mot d'une maniere lamentable. Ce ſon ne vient point de l'anus, comme l'ont dit quelques Auteurs : il eſt formé par une foible ouverture

du bec, & par une eſpece de poumons particuliers à preſque tous les oiſeaux, quoique de forme différente. Lorſque l'oiſeau pouſſe ſon cri, on voit ſon ventre & ſa poitrine ſe remuer. Le Docteur *Pallas* a diſſéqué un de ces oiſeaux. » La trachée artere, dit-il, avant d'entrer dans les pou» mons, eſt de l'épaiſſeur d'une groſſe plume à écrire, oſſeuſe, & abſo» lument cylindrique. Dans la poitrine elle devient cartilagineuſe, & ſe » diviſe en deux canaux hémicicles, qui prennent leurs cours vers les » poumons, & dont le gauche eſt fort court, mais le droit s'étend juſ» qu'au fond du bas-ventre, & eſt ſéparé par des membranes tranſverſes » en trois ou quatre lobes «. Ce ſont donc, dit M. *Voſmaër*, ces poumons qu'on doit regarder en grandes parties comme les cauſes motrices des divers ſons que donnent les oiſeaux. L'air preſſé par l'action impulſive des fibres, cherche une iſſue par les groſſes bronches du poumon charnu, rencontre en ſon chemin de petites membranes élaſtiques qui excitent des frémiſſemens, leſquels peuvent produire toutes ces ſortes de tons. Conſultez les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris, ann.* 1753, *pag.* 393. Voyez maintenant GRUE CRIARDE.

TROMPETTE. Grand poiſſon-anguille des Indes orientales. *Ruiſch* dit, que quand la nuit eſt arrivée & que la mer eſt calme, ce poiſſon forme un grand bruit qu'on peut entendre juſqu'à une demie-lieue du lieu où il nage; c'eſt ce qui lui a fait donner le nom de *poiſſon trompette*. Sa couleur eſt jaune, variée de lignes blanches: il a des aiguillons ſur le dos, mais point de nageoires, ſi ce n'eſt proche de la queue où il ſe trouve deux larges nageoires preſque carrées; il a un bec long & oſſeux, & quand ce poiſſon veut ſiffler, il n'en ferme pas l'extrémité, mais l'avançant ſur l'eau, attire l'air, ce qui lui fait former des ſons, des ſifflemens.

TROMPETTE DE MER ou CONQUE DE TRITON. Coquillage univalve fait en cornet, long, tors, ſur-tout vers le ſommet ou petit bout, fort ventru, très-évaſé par la bouche; la levre extérieure dentelée, ſa robe eſt cannelée & imite le plumage de la perdrix: on en trouve dans les mers des Indes, de l'Amérique & dans la Méditerranée; c'eſt le vrai buccin des Anciens: *voyez* BUCCIN. On perce le petit bout de cette coquille, & on s'en ſert comme d'un cor pour ſe faire entendre de loin.

TRONC, *troncus*. Nom donné à la tige principale d'un arbre, ou à la partie des plantes qui naît de la racine, & à cette partie du corps des animaux, compriſe depuis la tête juſqu'au coccyx. *Voyez le mot*

ARBRE, *& ce que nous avons dit à l'article* SQUELETTE, *inſeré à la ſuite du mot* OS.

TRONCHON. Poiſſon de mer, bleu, plus large que le *derbio*, mais plus court, plat & ſans écailles; ſon dos eſt bleu & ſon ventre blanc: il a deux traits qui vont de la tête à la queue; celui de deſſus eſt tortu, & celui de deſſous droit. Les parties intérieures de ce poiſſon ſont ſemblables à celles du *derbio*, eſpece de glaucus. Sa chair eſt molle & de fort bon goût: on pêche le tronchon dans la Méditerranée.

TROPILLOT. *Voyez* AURA.

TROUPEAU, ſe dit d'un nombre plus ou moins conſidérable d'animaux du même genre, & qui vivent en ſociété. On dit plus communément un *troupeau de moutons* ou *de bêtes à laine*. Nous avons parlé de la multiplication & de la conſervation de ces ſortes d'animaux à l'article BÉLIER.

TROUPIALE, *icterus*. Genre d'oiſeau de l'ordre des pies: les troupiales dont on diſtingue pluſieurs eſpeces, ou onze variétés bien diſtinctes, ont quatre doigts, trois devant & un derriere; la plupart ont un plumage où le noir, le brun, & ſur-tout le jaunâtre, dominent. Huit eſpeces appartiennent au Nouveau-Monde, & les trois autres à l'ancien Continent. Le *troupiale des Antilles* ou de la Guiane eſt d'une couleur jaune orangée ſur le dos, tout le reſte eſt noirâtre; il eſt de la groſſeur du merle.

Parmi les autres eſpeces de troupiales, il y en a qui reſſemblent à un étourneau, & à plumage de bruant; il y en a auſſi dont le plumage eſt noir & rouge. Le troupiale, appellé *caſſique jaune du Breſil*, eſt d'une grande beauté; c'eſt le *japu du Breſil*; il y en a auſſi de rouges. Il y a une eſpece de troupiale à queue annelée, *icterus cauda annulata*, & qui eſt du volume d'un pigeon ordinaire. L'on diſtingue encore le troupiale huppé de Madras: le troupiale aux ailes rouges *icterus pterophœniceus*, c'eſt l'*étourneau rouge-aile* d'Albin. L'oiſeau appellé *baltimore* eſt le troupiale du Maryland. Nous avons dit qu'on en connoît de pluſieurs couleurs & de différentes contrées d'Amérique. Les oiſeaux appellés *carouges*, appartiennent encore au genre des troupiales.

Il paroît que le nouveau Continent eſt la vraie patrie, la patrie originaire des troupiales & de tous les autres oiſeaux cités ci-deſſus, & qu'on a rapportés à ce genre.

Quoique les troupiales reſſemblent dans la plupart de leurs actions à

l'étourneau, & qu'ils paroiſſent méchans, cependant ils doivent avoir les mœurs très-ſociales, puiſque l'amour qui diviſe tant d'autres ſociétés, ſemble au contraire reſſerrer les liens de la leur : bien de ſe ſéparer deux à deux pour s'apparier & remplir ſans témoin les vœux de la Nature ſur la multiplication de l'eſpece, on en voit quelquefois un très-grand nombre de paires ſur un ſeul arbre, & preſque toujours ſur un arbre fort élevé & voiſin des habitations, conſtruiſant leurs nids, pondant leurs œufs, les couvant & ſoignant leurs familles naiſſantes. Ces nids ſont de forme cylindrique, ſuſpendus à l'extrémité des petites branches des arbres les plus élevés & flottans librement en l'air ; en ſorte que les petits nouvellement éclos y ſont bercés continuellement. Mais certaines gens, qui ſe croient bien au fait des intentions des oiſeaux, aſſurent que c'eſt par une ſage défiance que les peres & meres ſuſpendent ainſi leurs nids, & pour mettre la couvée en ſureté contre certains animaux terreſtres, & ſur-tout les ſerpens.

On met encore ſur la liſte des vertus ſociales du troupiale la docilité, c'eſt-à-dire la diſpoſition naturelle à ſubir l'eſclavage domeſtique, diſpoſition qui ſe rencontre preſque toujours avec l'humeur ſociale.

TRUEN. Eſpece d'oiſeau aquatique de l'île de Féroë : il eſt nommé *truen*, qui ſignifie *voleur*, parce qu'il dérobe aux autres oiſeaux leur nourriture ; il leur donne la chaſſe & les pourſuit à coups de becs, juſqu'à ce qu'ils laiſſent échapper leur proie ; alors il fond deſſus avec rapidité, & l'attrappe même dans l'air. C'eſt ainſi qu'il trouve le moyen de ſe nourrir, ne pouvant pas lui-même plonger pour attraper les poiſſons au fond de l'eau ; c'eſt peut-être le *ſtrund-jager*. Voyez ce mot.

TRUFFE : *voyez au mot* CHAMPIGNON. Il eſt fait mention auſſi de la truffe de cerf, *tubera cervina*, à l'article *Champignon*.

TRUFFE D'EAU. *Voyez* TRIBULE AQUATIQUE.

TRUFFE ROUGE. C'eſt la pomme de terre, ou l'artichaut des Indes, ou la batatte commune des jardins : elle eſt quelquefois blanche. *Voyez* BATATTE.

TRUIE ou TRUYE. C'eſt la femelle du verrat ou pourceau mâle. *Voyez à l'article* SANGLIER.

TRUITE ou TROUTTE, *trutta*. Poiſſon de riviere à nageoires molles ; & du genre des ſaumons. Il y a les truites ſimplement dites ou de riviere, & les truites ſaumonées, ſoit de lac, ſoit d'étang.

La truite, dit *Willughby*, eſt plutôt longue que large, & ſemblable

au ſaumon : elle a la tête courte, arrondie ; le muſeau mouſſe ; le corps épais, terminé par une queue large ; l'ouverture de la bouche ample, & les mâchoires garnies d'une ſimple rangée de dents ſur leurs bords : le palais eſt auſſi garni de trois rangées longitudinales & paralleles de petites dents ; la rangée du milieu eſt la plus grande ; la langue eſt armée ordinairement de dix ou ſix dents recourbées ; les yeux ſont un peu grands ; l'iris, d'un jaune argenté ; les narines doubles ; le corps eſt couvert de petites écailles & d'une peau qui ſe ride, & qui ſe détache aiſément de la chair ; le dos eſt brun, mais quand le poiſſon eſt grand, il eſt ſemé de taches noires fréquentes, même ſur la tête ; les côtés ſont auſſi tachetés de rouge comme du vermillon, mais jaunâtres au-deſſus des lignes latérales qui s'étendent depuis les ouies juſqu'au-deſſus de la queue : il a deux nageoires au dos, dont l'antérieure eſt compoſée de douze à treize rayons, & marquetée de beaucoup de taches noires ; la nageoire poſtérieure eſt petite, graſſe, ſans rayons, & rouge par le bord ; la queue eſt plus large que celle du ſaumon, & taillée en ſegmens de cercles à liſieres rouges ; les nageoires du ventre ſont à rayons & de couleur jaunâtre ou rougeâtre.

La truite, dit *Artedi*, a ſoixante vertebres en tout, & environ trente côtes de chaque côté : ce poiſſon reſſemble beaucoup au ſaumon à l'extérieur, & même dans l'intérieur ; ils ont l'un & l'autre la chair rougeâtre, de petites écailles, le corps marqueté, le bec recourbé, de l'agilité pour ſauter en l'air & remonter contre le fil de l'eau, la bonté & l'excellence du goût.

M. *Linnæus* dit que la truite ordinaire atteint rarement un pied de longueur, au lieu que la truite ſaumonée eſt communément longue de deux pieds : la chair en eſt plus blanche & plus pâle en hiver qu'en été ; les truites noires ſont rares, les jaunes le ſont encore plus. Au reſte, il ſemble que cette ſorte de poiſſon differe en couleur, en grandeur, &c. ſelon le lieu qu'il habite. *Jean de Muralto* penſe que la grande truite, ou la truite de marais, eſt la truite ſaumonée : elle eſt commune, dit-il, dans le pays de Zurich. M. *Bourgeois* obſerve qu'on pêche de la truite ſaumonée & de la blanche dans le lac d'Yverdon, qui ne different pas en grandeur : on en prend des deux eſpeces qui ont deux pieds & demi de longueur, & qui peſent plus de vingt livres : on en trouve même dans le lac de Geneve qui ont trois pieds de longueur, & qui peſent juſqu'à trente livres.

On prétend que les truites ſe plaiſent, dans le temps du frai, à ſe laiſſer gratter & chatouiller le ventre ; alors il n'eſt pas difficile aux Pêcheurs de

les saisir. Ce poisson est vorace : il se nourrit de certaines mouches de riviere, d'éphémeres, de vers du cousin, & d'autres insectes aquatiques ; on dit même qu'il attaque des sangsues, de petites perches & d'autres petits poissons, mais principalement les loches, les goujons & les vairons, même les petits de sa propre espece, il les poursuit souvent avec tant de force & d'avidité du fond de l'eau jusqu'à la surface, qu'il se jette quelquefois dans de petits bateaux qui se rencontrent à son passage. Les truites sont si avides de mouches, qu'elles se laissent amorcer par des mouches artificielles. Elles jettent leurs œufs à la fin de Novembre & au commencement de Décembre, dans des fosses qu'elles se creusent dans les lits de torrens pleins de gravier ou pierreux. Contre l'ordinaire des autres poissons, elles ne sont pas si estimées, quand elles sont pleines & prêtes à frayer, quoique leur frai soit extrêmement délicat : c'est sur-tout dans les mois de Juillet & d'Août qu'elles s'engraissent, & qu'elles sont plus exquises. La pêche de ce poisson est plus facile & plus abondante au lever du soleil, & par un temps couvert, qu'en plein jour, quand il fait beau.

La truite est fort craintive : le bruit du tonnerre l'épouvante tellement, qu'elle demeure comme immodile : cependant elle naît & vit volontiers dans de petites rivieres pierreuses, & qui coulent rapidement, ou tombent par cascades entre des montagnes escarpées. Il s'en trouve d'assez grandes & de très-belles dans de petits ruisseaux qui se précipitent du haut des rochers. Les truites qui se trouvent arrêtées dans des eaux stagnantes, marécageuses ou croupissantes, sont pâles, & étant cuites leur chair n'est pas si ferme ni d'un si bon goût que celles qu'on tire immédiatement des eaux vives d'un ruisseau ou d'une riviere bien rapide, & dont sol est de gravier ou d'un beau sable. On prend à Vallorbe, dans le canton de Berne, à la source de l'Orbe qui sort d'un rocher, une espece de petite truite qui est aussi rouge & ferme que le saumon ; elle a le goût des écrevisses de riviere : elle passe pour la meilleure espece de truite qui soit connue, lorsqu'on la mange au sortir de l'eau ; M. *Bourgeois* dit que beaucoup de gourmands la préferent au saumon.

En général, la chair de la truite fait les délices de nos tables : elle fournit un bon suc, & se digere aisément ; elle convient même aux convalescens : mais nous le répétons, il faut la manger presque au sortir de l'eau, & en été ; car comme elle a la chair tendre, grasse & délicate, elle se gâte & se corrompt très promptement. En plusieurs pays on sale ce poisson comme le hareng, pour pouvoir le transporter ; mais il n'est pas,

à

à beaucoup près, ſi bon alors ni ſi ſain, que quand il eſt mangé frais. On marine auſſi dans l'huile la grande truite du lac d'Yverdon, pour la conſerver & la tranſporter ; elle eſt préférable au thon.

Il y a une autre eſpece de truite qui a une odeur de thym : nous en avons parlé au mot OMBRE ; c'eſt une eſpece de ſaumon. *Voyez* OMBRE.

Les Naturaliſtes font encore mention de truites étrangeres ; ſavoir, la truite des Indes ou d'Amboine : ſon corps eſt bleu & tacheté de noir ; ſes nageoires ſont violettes. La truite de Larice : ſa tête eſt violette, & ſon corps d'un jaune doré ; elle eſt d'un goût plus exquis que nos truites. La truite ſaumonée des Indiens a la tête rouſſe & le corps bleuâtre.

TSE-SONG. C'eſt le grand genevrier de la Chine. *Voyez* GENEVRIER.

TSHINCA. C'eſt le giroflier royal des Moluques. *Voyez à l'article* GIROFLE.

TSI-CHU ou THI-CHOU. *Voyez* ARBRE DU VERNIS. Le *thon-chu* eſt l'*arbre dont on retire de l'huile*. Voyez ce mot.

TSIELA ou TSIAKELU. Grand arbre fort branchu, & dont le fruit n'a point d'odeur ni de goût. Ce fruit reſſemble à nos groſeilles, & contient auſſi quantité de petits grains rougeâtres. C'eſt le *ficus Malabarica, fructu ribeſii* de l'*Hort. Malabar.* On fait des cordes d'arc avec ſon écorce. Son fruit donne une couleur rouge, qui ſert à teindre les draps de Cambaie.

TSIEM-TANI. C'eſt le *myxa pyriformi oſſiculo triſpermo* de *Ray*. Ce grand arbre croît dans le Malabar, & ſon écorce eſt une eſpece de panacée dans le pays.

Le TSIERIAM-COTTAM du Malabar eſt un arbriſſeau toujours verd, & dont le fruit baccifere a quelque reſſemblance avec nos groſeilles. La décoction de ſes feuilles eſt un excellent gargariſme pour les gencives molles & enflammées : ſon écorce eſt très-bonne contre les aphtes.

Le TSIEROE-KATOU eſt une eſpece de prunier du Malabar, qui rend par des inciſions deux ſucs différens ; l'un eſt gommeux, odorant, & noircit au ſoleil ; l'autre eſt un ſuc rougeâtre, âcre, & qui ulcere la peau : le fruit eſt oblong, bleuâtre & cotonneux. On le cultive dans les champs ſemés de riz, pour en écarter les oiſeaux, à cauſe de ſes qualités pernicieuſes. Les Teinturiers ſe ſervent du ſuc de ſon fruit avec la chaux pour teindre leur coton mêlé.

TSIN. Les Chinois appellent ainſi une ſubſtance minérale d'un bleu foncé, & qui ſe trouve dans quelques mines de plomb près de Canton &

Pékin. Les Ouvriers Chinois s'en ſervent pour peindre en bleu leur porcelaine. Je ſoupçonne que le tſin eſt le bleu du *cobalt :* voyez ce mot.

TSIOEI. Nom que *Séba* donne à deux magnifiques oiſeaux : le premier eſt des Indes Orientales ; on l'appelle autrement *kakopit*, c'eſt-à-dire, *petit roi des fleurs*, parce que ſon plumage varié de jaune, doré, de blanc-argenté, de vert & de pluſieurs autres couleurs, paroît réunir toutes les plus belles couleurs des fleurs : le milieu du corps & le bout des groſſes plumes des ailes ſont d'un jaune enfumé ; ſa tête eſt petite ; ſon bec eſt long, gros, crochu & blanchâtre ; ſes pieds & ſes ongles ſont noirs. Cet oiſeau ſe nourrit de jeunes chenilles qu'il tire des fleurs où elles naiſſent. Ceux qui apportent en Hollande ces oiſeaux, diſent qu'ils ſont originaires de Macacar & de Bati. *Séba*, (*Theſ.* 1. *Tab.* 63, *n.* 3.)

Le ſecond eſt un oiſeau d'Amboine. *Valentin*, dans ſon *Hiſtoire d'Amboine*, dit qu'on appelle d'ordinaire cet oiſeau d'un nom qui ſignifie en François, *oiſeau au plumage de ſoie :* on le nomme auſſi le *petit roi des fleurs.* La charmante variété des couleurs de ſa parure enchante la vue : ſes plumes ſont rouges ſur la poitrine, vertes ſur le ventre, de couleur aurore ſur le cou, cendrées ſur le dos, griſes ſur la tête, nuancées de vert & de jaune ſur les ailes, leſquelles ſont dorées & vertes aux bords ; tandis que le haut des ailes eſt d'un beau noir bordé de jaune : toutes ces couleurs enſemble jettent un grand éclat ; ſon bec eſt jaune, long & crochu ; ſes pieds ſont courts. Les ſerpens ſont friands de ces ſortes d'oiſeaux, qui pourroient bien n'être que des oiſeaux de paradis. *Séba*, (*Theſ. II*, *Tab.* 62, *n.* 2.)

TSIO-TEI. Myrte du Japon qui eſt ſauvage, & le même, ſuivant *Kæmpfer*, que le *myrte commun d'Italie.*

TUAL. Dans les îles Moluques on donne ce nom à la liqueur laiteuſe qui découle par inciſion du palmier à ſagou : *voyez* SAGOU & PALMIER.

TUBERCULES. Ce ſont des proéminences qu'on obſerve ſur différentes productions naturelles & organiques.

TUBÉREUSE ou JACINTHE DES INDES : *voyez ſon article à la fin du mot* JACINTHE.

TUBÉROIDE. M. *Duhamel* donne ce nom à une plante paraſite qui tire ſa nourriture de l'oignon du ſafran, s'attache à ſa ſubſtance & la fait périr : *voyez* SAFRAN.

TUBIPORE ou TUBULAIRES, *tubipora aut tubularia.* On donne ce

nom à des corps pierreux qui repréſentent un amas de tubules, c'eſt-à-dire, de tuyaux priſmatiques ou hexagones, ou irréguliers, fort ſaillans, quelquefois ronds, toujours branchus, ſouvent fourchus, d'autres fois diſpoſés par étages, rarement épineux, de différentes groſſeurs : ces tuyaux ſont étoilés comme ceux des aſtroïtes, mais au lieu d'être joints enſemble par leurs côtés, ils ſont iſolés en partie, & ne ſont joints que par leur baſe.

Les tubulaires ſont des productions qui ſemblent tenir le milieu entre les madrépores & les coquilles : pluſieurs ſont d'une figure qui ſerpente. Les polypes vivans occupent l'extrémité des cellules ; en général nous regardons les tubipores comme des tubules étoilés ou à trous, & ceux qui n'auront pas d'étoiles ni trous comme des tubulaires, dont il y en a même de cartilagineux & d'élaſtiques.

Les tubulaires different, dit M. *Bertrand*, des madrépores & des millepores par leurs tuyaux branchus, par leur bifurcation, & par l'irrégularité de leurs jointures, quoiqu'ils aient auſſi ſouvent des pores ou des étoiles, mais plus irrégulieres ou plus groſſiérement faites : ils reſſemblent, dit cet Auteur, aux corallines en forme de buiſſon ; cependant ils en different en ce qu'ils ſont compoſés de tubes creux, & les corallines de branches ſolides : ſous ce rapport, les tuyaux de mer ou vermiculites, l'orgue de mer, & l'arroſoir, l'antale & le dentale ſont des eſpeces de tubulaires.

Il y a des tubipores foſſiles : dans cet état ils ſont ſouvent réunis en une maſſe continue par de la terre ou matiere étrangere. Ce ſont les *tubiporites*.

TUBULAIRE : *voyez* TUBIPORE.

TUBULITES. On nomme ainſi les tubulaires ou tuyaux iſolés & *vermiculites*, ceux qui ſont grouppés ; les uns & les autres devenus foſſiles. Les *tubulicoles* ſont les vers à tuyaux. Ces petits animaux ſont attachés à un tube ou étui ſouvent teſtacé, long, & qui diminue peu-à-peu vers l'extrémité poſtérieure à laquelle on ne voit aucune ouverture. Ils ont quelque reſſemblance avec les *néréïdes tubicoles* : voyez ce mot. M. *Pallas* aſſigne le nom de *ſerpula* aux *vers tubulicoles*, ou comme on dit ordinairement, aux *vers à tuyaux*. On en rencontre fréquemment la grande eſpece parmi les coraux dans les Iſles des Caribous : ſa forme & la couleur de ſes ouies, qui reſſemblent à des fleurs doubles, lui ont fait donner le nom de *fleurs animales* par les habitans

du pays. Ses couleurs ſont très-variées ; leurs tubes ſont toujours ſédentaires, c'eſt-à-dire, attachés aux rochers qui les ont vu naître.

TUCAN. On déſigne ſous ce nom un petit quadrupede de la Nouvelle-Eſpagne, qui par ſa grandeur, ſa figure, ſes habitudes naturelles, approche plus de celles de la taupe que d'aucun autre animal. Il me paroît, dit M. *de Buffon*, que c'eſt la *taupe rouge d'Amérique de Séba.*

Le tucan eſt peut-être un peu plus grand que notre taupe ; il eſt comme elle gras & charnu, avec des jambes ſi courtes que le ventre touche à terre ; il a la queue courte, les oreilles petites & rondes ; les yeux ſi petits qu'ils lui ſont pour ainſi dire inutiles ; mais il differe de la taupe par la couleur du poil qui eſt d'un jaune roux, & par le nombre des doigts, n'en ayant que trois aux pieds de devant & quatre à ceux de derriere, au lieu que la taupe en a cinq à tous les pieds ; il paroît en différer encore en ce que ſa chair eſt bonne à manger, & qu'il n'a pas l'inſtinct de la taupe pour retrouvrer ſa retraite lorſqu'il en eſt ſorti ; il creuſe à chaque fois un nouveau trou ou terrier, en ſorte que dans de certaines terres qui lui conviennent, les trous que fait cet animal ſont en ſi grand nombre & ſi près les uns des autres, qu'on ne peut y marcher qu'avec précaution. *Voyez maintenant l'article* TAUPE.

TUE-CHIEN : *voyez le mot* APOCIN, *& celui de* COLCHIQUE.

TUE-LOUP : *voyez* ACONIT.

TUF, *tophus aut lapis tophaceus ;* eſt une concrétion pierreuſe, de la nature des ſtalactites, poreuſe, aſſez légere, peu compacte, formée par un aſſemblage de molécules terreuſes plus ou moins atténuées, & dépoſées par incruſtation ſur des corps qui, en ſe détruiſant, y laiſſent ſouvent leur empreinte. C'eſt ainſi qu'on trouve avec le tuf, qui n'eſt pas éloigné de la ſuperficie de la terre, des mouſſes, des feuilles & d'autres végétaux pétrifiés ou incruſtés, même des coquilles terreſtres.

Le tuf ſe forme journellement ; il y en a même d'argileux, de ſablonneux, de marneux, de minéral, de différentes conſiſtances, figures & couleurs ; c'eſt à proprement parler une ſorte de ſtalactite limoneuſe ; *voyez* STALACTITES. Les dépôts terreux figurés, les oſtéocoles, les ſédimens des eaux thermales ſont, en ce ſens, des eſpeces de tufs ſtalactites.

On trouve auſſi beaucoup de tuf ochreux & glaiſeux dans les terres d'étang : il convient pour les engrais des terres ; mais le tuf pierreux ou ſtalactite eſt fort contraire au plant, parce que les racines ne peuvent

le pénétrer : il leur nuit ſur-tout dans les terrains où il ſe rencontre des parties tuffeuſes mêlées parmi le ſol, parce qu'elles s'inſinuent avec les parties aqueuſes dans les tuyaux des plantes qu'elles bouchent & obſtruent, & elles ne peuvent plus recevoir des parties nutritives ; ce qui les fait ſécher & périr. M. *Bourgeois* dit même qu'on obſerve tous les jours, que les eaux imprégnées des parties tuffeuſes, produiſent la mortalité de toutes les bonnes eſpeces de plantes dans les prairies qu'elles arroſent : il n'y a que les joncs & les roſeaux auxquelles elles ne ſont pas très-nuiſibles, parce que leurs tuyaux ſont beaucoup plus grands que ceux des autres plantes ; les parties tuffeuſes y entrent & reſſortent avec les parties aqueuſes ſans y cauſer d'obſtructions ; auſſi doit-on toujours éviter de planter ſur le tuf pierreux ; mais une telle pierre eſt excellente pour s'incorporer avec le mortier des Maçons.

TUFO. Nom donné par les habitans de Guinée à une eſpece de fleur au ſoleil, dont ils ſe ſervent en décoction pour ſe laver les yeux enflammés.

TUI. Dans le Breſil on donne ce nom à pluſieurs eſpeces de perroquets qui volent toujours en troupes ou deux à deux ; les forêts en ſont pleines ; il n'eſt pas rare d'en voir quatre ou cinq cents enſemble perchés ſur le plus haut des arbres, où ils font un bruit terrible : *voyez l'article* PERROQUET.

TUILÉE : *voyez* FAITIERE.

TULAXODE, *tulaxodus*. M. *Guettard* donne ce nom à un genre de vermiculaire, dont l'animal n'eſt pas connu. Le tuyau eſt conique & diviſé intérieurement dans ſa longueur, ou ſeulement à ſa partie inférieure, ou la plus étroite, en chambres par des cloiſons tranſverſales, minces & dures, & qui ne ſont pas percées centralement par un tuyau ou ſiphon.

TULIPE. Les Amateurs de coquilles donnent ce nom à une jolie coquille univalve du genre des rouleaux : elle eſt pointillée & mêlée de bleu. Ils l'appellent *brunette*, lorſque ſes marbrures ſont brunes : *voyez* ROULEAU. On appelle auſſi *tulipe* ou *clochette* une eſpece de *gland de mer* : voyez ce mot. Il y a une autre coquille dans la famille des buccins qui porte encore le nom de *tulipe*.

TULIPE, *tulipa*. La tulipe eſt, pour la beauté, une des fleurs privilegiées de la Nature, mais auſſi une des plus délicates.

Cette plante bulbeuſe eſt, dit-on, appellée *tulipe*, parce qu'elle reſſemble au turban des Turcs, qui lui ont donné parmi eux le nom de *tulipan* ou *tulpens*; elle eſt très-commune en ces pays, & ſur-tout dans les près de Tartarie, où les Originaires la connoiſſent ſous le nom de *lale*. *Geſner* a décrit la premiere *tulipe* qui fut apportée de Conſtantinople en Europe, en 1590.

La tulipe a une tige ronde, moelleuſe, accompagnée de quelques feuilles aſſez longues, larges, épaiſſes & dures. On voit croître & s'épanouir en ſa ſommité une ſeule fleur, qui a ſix feuilles un peu évaſées, & qui a le ventre ſouvent plus large que l'ouverture. Cette ouverture eſt grande, enrichie des plus belles couleurs, jaunes ou purpurines, ou rouges, ou blanches, ou variées. A cette fleur ſuccede un fruit d'une forme oblongue, relevé de trois coins, & rempli de graines fort applaties. La racine de la tulipe eſt un gros oignon jaunâtre ou noirâtre compoſé de pluſieurs tuniques emboîtées les unes dans les autres.

On voit chez les Fleuriſtes une variété infinie de tulipes, qui different beaucoup les unes des autres, & qui, lorſqu'elles déploient toutes leurs beautés, effacent toutes les autres plantes d'un jardin. On admire dans ces fleurs l'élégance de la forme, la beauté du deſſin, le ton des couleurs, la richeſſe des nuances. Quelle fineſſe, quelle délicateſſe dans le pinceau de la Nature! Les noms qu'on donne aux tulipes ſont ordinairement relatifs à leur couleur & à leur grandeur. On peut voir dans le *Traité des Tulipes* une très-longue liſte des différentes eſpeces de ces fleurs. Dans le dernier ſiecle l'amour des tulipes étoit une manie, une eſpece de fureur (on connoît le proverbe *fou-tulipier*): on y vit quelquefois des familles ruinées par la paſſion pour cette fleur; des carreaux de tulipes étoient pour eux des tableaux momentanés qui ſe priſoient des quinze ou vingt mille francs. M. *Bourgeois* dit qu'il n'y a point de nation qui pouſſe plus loin l'amour des tulipes, encore aujourd'hui, que les Turcs, & qui les paye ſi chérement. On célebre tous les ans, au mois de Mai dans le Sérail du grand Seigneur, une *fête des tulipes* avec une grande pompe.

Les tulipes les plus renommées ſont les *baguettes*; ce ſont celles qui fleuriſſent le plus haut. On demande dans une belle tulipe que le panache (ce ſont les traits jaunes ou blancs, ou d'autre couleur qui ſont ſouvent accompagnés d'un filet noir) tranche nettement ſur le fond de la couleur de la tulipe, & qu'il la perce des deux côtés de la feuille

pour jeter un éclat plus vif. Ainſi une tulipe parfaitement belle eſt celle dont la couleur & le panache ſont bien luſtrés, bien oppoſés entre eux & relevés de beaux traits noirs.

Les tulipes les plus eſtimées des Fleuriſtes ſont celles qu'ils appellent *paltodi*, *morillon*, *agate*, & ſur-tout les *marquetrines*. Elles ont quatre ou cinq couleurs; le fond de ces fleurs doit être bleu céleſte, les étamines bleues, mais foncées, la tige haute & droite, les feuilles en dehors & en cloche renverſée. On appelle *adimian* une tulipe amarante, panachée de rouge & de blanc.

Les tulipes ſont ou printanieres, ou tardives, ou médionelles; les premieres fleuriſſent en Mars, & les tardives en Mai : on les diſtingue auſſi en doubles & en ſimples. Les tulipes de graine ſont celles qu'on ſeme pour avoir de belles couleurs fantaſques. Celles qui viennent d'un caïeu qui eſt enveloppé par la pellicule qui entoure l'oignon, ou d'une portion d'oignon qui ſe ſépare, deviennent panachées & ſemblables à la fleur de l'oignon dont elles ont été ſéparées : par cette méthode on conſerve les eſpeces, & en ſemant on ſe procure des variétés.

Lorſqu'on veut avoir des tulipes qui n'aient point encore été vues, il faut ſemer & tirer la graine d'une tulipe dont le fond de la couleur ſoit d'un cramoiſi tirant ſur le violet pourpré : on doit ſemer la graine en Septembre. La premiere année l'oignon de cette plante ne ſera pas plus gros qu'un grain de bled; mais lorſqu'elles ont paru deux fois hors de terre, on peut les ôter de la caiſſe & les planter dans un carreau de terre naturelle, ſablonneuſe, bien criblée, & on les verra fleurir cinq ou ſix ans après qu'elles auront été ſemées. Si le Planteur ne ſe décourage point pour la longueur du temps que ces plantes reſtent en terre ſans fleurir, elles le dédommageront bien de ſon attente. Ainſi on doit en ſemer tous les ans, & on aura ſucceſſivement de nouvelles variétés, quand une fois la premiere pépiniere commencera à fleurir. C'eſt au moment que les planches ſont couvertes de ces jeunes fleurs, qu'on peut admirer le jeu merveilleux de la Nature : dans pluſieurs milliers de tulipes, on n'en trouvera pas une ſeule parfaitement ſemblable à une autre.

Quiconque, dit *Bradley*, a cultivé de ces tulipes venues de graines, & que l'on appelle *nourricieres*, doit ſavoir qu'elles paroiſſent d'abord ſous une couleur uniforme; que ces fleurs ſont toujours grandes & groſſes; que c'eſt d'elles que ſont ordinairement produites les fleurs les

plus recherchées pour leur belle couleur panachée, & que de temps en temps il en ſort de beaux mélanges de couleurs variées. Les Jardiniers croient que cette altération des tulipes eſt un effet du haſard : mais je penſe, dit *Bradley*, que cette couleur unie vient d'une force de nature, puiſqu'on eſt sûr que les diverſités de couleurs dans toutes les fleurs ſont des marques de foibleſſe ou d'un défaut de nourriture : voici deux obſervations qui éclairciſſent ce myſtere.

Il y a auprès de Bruxelles un homme fort connu par un petit eſpace de terrain, dans lequel, par une vertu ſinguliere, à ce qu'on rapporte, ſes tulipes ſe changent en de belles fleurs diverſifiées ; de ſorte qu'on y apporte des oignons de toutes parts en penſion pour y être élevés & placés enſuite parmi les plus belles collections de fleurs. Il eſt rare qu'en cet endroit de cinq plantes il n'y en ait pas trois de panachées au bout d'un an. Pour expliquer ce changement, il faut faire attention que le ſol de ce terrain n'eſt autre choſe que des gravats ordinaires pilés, & qu'il s'y trouve tout au plus une vingtieme partie de terre naturelle.

Il eſt bien clair qu'un terrain de cette nature doit appauvrir l'oignon, & conſéquemment que les fleurs doivent de façon ou d'autre en être altérées. On obſerve auſſi qu'à meſure que la fleur ſe panache, l'oignon diminue de groſſeur, les feuilles ſe rétréciſſent, la tige s'amoindrit & ne produit preſque plus de caïeux. L'expérience a appris que pour perpétuer les diverſités de couleur des tulipes, on doit les lever de terre tous les ans auſſi-tôt qu'elles ſont défleuries.

Voici une autre obſervation qui tend à prouver que la beauté des tulipes n'eſt due vraiſemblablement qu'à un défaut d'abondance de ſuc nourricier. J'ai vu dans un jardin près de Londres, dit encore *Bradley*, un carreau de tulipes, à chaque coin duquel il y avoit une belle tulipe bien panachée, ſans qu'il ſe fût fait le moindre changement dans les autres : cela fut cauſé, je crois, par quatre ifs en pyramide qui étoient alors aux quatre coins du carreau, & qui avoient épuiſé autour d'eux la force naturelle du ſol.

En Hollande, où ſe trouvent les plus belles collections de cette eſpece de fleurs, (on y voit des tulipes qui fleuriſſent à plus de trois pieds de hauteur,) le terrain eſt naturellement ſablonneux, & contient deux parties de ſable de mer contre une de terre noire ordinaire. Les Curieux du pays obſervent toujours deux choſes en plantant leurs tulipes : la premiere, de planter toutes les précoces enſemble dans un carreau ; & quand

quand ils plantent les eſpeces tardives, ils mettent les plus grandes dans le milieu du carreau & deux rangées des plus courtes de chaque côté Le mois d'Octobre eſt la vraie ſaiſon de planter. On donne à ces plantes un peu d'abri juſqu'à ce que les boutons de la fleur paroiſſent ; & alors on les garantit de la rouille avec des paillaſſons ou de la toile cirée, ſoutenue ſur des cerceaux : cette couverture ſert auſſi à mettre les fleurs, quand elles ſont épanouies, à l'abri de la pluie & de la grande ardeur du ſoleil, qui détruiſent bientôt les fleurs : voilà les moyens de prolonger de quelques inſtans la jouiſſance du Cultivateur ou de l'Amateur. En les plantant on doit les arranger de maniere à nuancer & contraſter les couleurs ; elles en brillent davantage par oppoſition. On doit lever les oignons de terre dès que les fleurs commencent à ſe faner, & les conſerver ſéchement juſqu'à la ſaiſon de les planter.

Les oignons & les caïeux de tulipes ſont ſujets à pluſieurs maladies : ſi on n'a pas ſoin de les couvrir pendant les mois rigoureux, les pluies froides qui les pénetrent leur occaſionnent un mal qu'on appelle *tache de Mars :* cette maladie contagieuſe eſt une pourriture qui attaque la premiere feuille à fleur de terre. Dès qu'on s'en apperçoit, il faut couper ce chancre juſqu'au vif, ſans quoi on perdroit l'oignon. Quelquefois les oignons ſe dépouillent de leur peau, parce qu'ils n'ont pas été plantés aſſez profondément en terre. Les caracteres d'un bon oignon ſont d'être dur, & d'avoir la peau rougeâtre. Il arrive très-ſouvent que l'oignon venu d'un caïeu jette une ou pluſieurs fortes racines, qui reſſemblent aſſez par la figure à une petite rave, & qui devient un oignon. Quand les tulipes ont reſté pluſieurs années dans la même place, on trouve toujours les oignons enfouis en terre à une profondeur qui va quelquefois à plus de huit à dix pouces, quoiqu'ordinairement on ne les plante qu'à deux pouces. Les tulipes ſe multiplient encore d'une maniere oppoſée, c'eſt-à-dire qu'entre le principal oignon & le bas de la tige il ſe forme des oignons ou caïeux placés pour l'ordinaire hors de terre.

Comme il y a pluſieurs ſoins qui ſont communs à toutes les belles fleurs, voyez les mots JACINTHE, ŒILLET, OREILLE D'OURS, RENONCULE.

TULIPIER, ou ARBRE AUX TULIPES, ou BOIS JAUNE, *tulipifera arbor* Le tulipier eſt originaire de Virginie ; mais il peut s'élever très-bien ici C'eſt un des plus beaux arbres qu'on puiſſe cultiver. *Voyez* ARBRE AUX TULIPES.

TUNA. Eſpèce de figuier d'Inde qui croît au Mexique. *Voyez au mot* OPUNTIA.

TUNGS-TÉEN. Dans la *Minéralogie Suédoiſe publiée en* 1758, on donne ce nom à une ſorte de mine de fer qui reſſemble à la mine d'étain en grenats, mais qui varie pour la couleur & pour le tiſſu. Elle eſt fort dure, très peſante, difficile à réduire, & donne juſqu'à trente livres de métal par quintal. De tous les flux (fondans) uſités en docimaſtique, il n'y a guere que le ſel fuſible de l'urine qui faſſe fondre très-promptement cette mine.

TUNISIEN. *Voyez* ALPHANETTE.

TUNUPOLON. Eſpece de vipere des Indes Orientales, & qui eſt très-commune dans le Ceylan : ſa peau imite le ſatin fin luſtré, & richement ombré de brun. *Voyez* SERPENT.

TUPINAMBIS. Nom que *Marcgrave* donne à un oiſeau du Breſil qui ſe nourrit de poiſſons. Il eſt fort approchant du *merops* ou *guêpier ;* c'eſt le *momot :* voyez ce mot. Les Naturels du Breſil appellent auſſi du nom de *tupinambis* l'*anhinga :* voyez ce dernier mot.

TUPINAMBIS. C'eſt auſſi le nom d'une eſpece de lézard amphibie d'Amérique, & du nombre de ceux qu'on nomme communément *fauve-garde :* voyez ce mot. Ce lézard tupinambis eſt d'une grande beauté ; il va ſouvent au bord de l'eau ; mais quand il entend ou qu'il voit venir à lui un crocodile, il jette alors un cri terrible, qui eſt occaſionné par la crainte d'être dévoré par cet animal. Ce cri avertit les hommes qui ſe baignent dans le voiſinage, & qui, s'ils ne prenoient la fuite, deviendroient bientôt la proie du crocodile : delà eſt venu à ce genre de lézard le nom de *fauve garde.*

TUR. Les Polonois donnent ce nom à une eſpece d'aurochs. La jeuneſſe Gauloiſe s'exerçoit à la chaſſe de ce quadrupede : la gloire étoit pour celui qui rapportoit le plus de cornes de ces animaux, en preuve de ſes victoires ſur un animal qui eſt d'une force terrible. *Voyez* AUROCHS.

TURBAN. *Voyez à l'article* OURSIN.

TURBINÉ ou TURBINÉE. Nom conſacré par les Conchyliologues pour les coquillages univalves. Turbiné ſignifie *contourné.* Preſque tous les coquillages de cette claſſe ſont turbinés ; ſi ce n'eſt dans un ſens, ce ſera dans un autre ; ſi ce n'eſt en dehors, ce ſera en dedans. En examinant un cornet, une unique, un nautile & une oreille de mer, on trouvera des exemples ſuffiſans pour apprécier & conſtater ces différen-

ces. Preſque tous les lépas ſont exempts de ces comparaiſons, n'étant point contournés, ſinon le *concho-lépas :* l'eſpece de tuyau appellé *arroſoir*, ne paroît pas non plus turbiné. M. *d'Argenville*, dans ſa *Zoomorphoſe*, *page* 18, dit que les turbinés ſuivent aſſez le contour & les irrégularités de leurs couvertures : cette diſtinction ne ſuffit pas. On appelle *coquilles turbinées* toutes celles qui s'élevent en ſpirales, qui ſont faites dans leur intérieur, en quelque façon comme un eſcalier à vis : il y a un noyau qui les traverſe dans le milieu d'un bout à l'autre. La bouche, c'eſt-à-dire l'ouverture de la coquille, eſt l'entrée de la cavité où loge l'animal : cette cavité tourne en ſpirale autour du noyau, & diminue peu-à-peu de diametre, juſqu'à ce que les parois ſe rapprochent & ſe réuniſſent au fond de la cavité & à l'extrémité du noyau, que l'on appelle la pointe de la coquille. *Voyez à l'article* COQUILLAGE. On obſervera que les turbinées ne ſont point ſi pointues que les *vis :* leur corps eſt gros, la bouche large & ſouvent très-alongée ; en un mot le corps de la volute eſt contourné extérieurement, à-peu-près comme la toupie des enfans. Autant ces coquilles ſont unies en dedans, autant quelquefois elles ſont raboteuſes en dehors. On trouve beaucoup de *turbinites*, c'eſt-à-dire de turbinées foſſiles : on les nomme quelquefois *ſtrombites*. Voyez ce mot.

TURBINITES. *Voyez ci-deſſus l'article* TURBINÉ.

TURBITH, *turpethum*. C'eſt une racine communément ſéparée de ſa moelle, ligneuſe, deſſéchée, coupée en morceaux oblongs, compactes, de la groſſeur du doigt, réſineux, bruns ou gris en dehors, blanchâtres en dedans, d'un goût un peu âcre, & qui cauſe des nauſées. Elle naît d'une eſpece de liſeron de l'Inde, qui s'appelle *turpethum repens*, *Indicum*, *foliis altheæ*.

Cette racine, qui a plus d'un pouce d'épaiſſeur, & qui eſt branchue, ſe plonge dans la terre environ quatre à cinq pieds, en ſerpentant beaucoup : elle eſt alors couverte d'une écorce épaiſſe & brune ; étant rompue, elle laiſſe échapper un ſuc laiteux, gluant, qui devient auſſi-tôt qu'il ſe deſſeche, une réſine d'un jaune pâle, d'un goût douceâtre d'abord, enſuite piquant & nauſéabonde. Du collet de cette racine ſortent des tiges ſarmenteuſes, branchues, garnies de quatre feuillets membraneux différemment entortillés, ligneuſes en leur baſe, de la groſſeur du doigt, rouſsâtres & verdâtres dans toute leur étendue, ayant ſix ou huit aunes

de longueur, dont les unes ſont couchées ſur la terre, & d'autres rampent & s'entortillent comme le lierre autour des arbres & des arbriſſeaux voiſins : ſes feuilles ſont aſſez ſemblables à celles de la guimauve, molles, cotonneuſes, blanchâtres, anguleuſes, crenelées ſur leur bord & un peu pointues. De l'aiſſelle des feuilles qui ſe trouvent près de l'extrémité des rameaux, ſortent des pédicules qui portent trois ou quatre têtes oblongues & pointues ; chaque tête eſt un bouton de fleur ſemblable à celle du liſeron, de couleur blanche & incarnate : la fleur étant paſſée, l'embryon groſſit & devient une capſule à trois loges ſéparées par des cloiſons membraneuſes & remplies de graines noirâtres, de la groſſeur d'un grain de poivre, arrondies ſur le dos, & anguleuſes de l'autre côté.

Cette plante croît abondamment dans les lieux couverts, humides, ſur le bord des foſſés, derriere les buiſſons, & dans les autres endroits champêtres, loin de la mer, dans l'île de Ceylan & le Malabar. Pour en faire uſage en Médecine, on recueille les groſſes racines les plus laiteuſes, c'eſt-à-dire les plus réſineuſes : on en prépare une grande quantité à Guzarate, à Surate & à Goa.

On emploie le turbith comme purgatif, principalement dans la goutte, la paralyſie, les rhumatiſmes & l'hydropiſie. On le donne en ſubſtance depuis quinze grains juſqu'à un gros, & en infuſion depuis un gros & demi juſqu'à trois gros. On preſcrit rarement le turbith ſeul : on l'aſſocie à d'autres purgatifs ; & malgré cette précaution il excite encore ſouvent des coliques, & nuit à l'eſtomac.

On ſubſtitue quelquefois au vrai turbith les racines de l'*apium pyrenaicum* ou du *laſer étranger*, qui eſt une eſpece de *tapſie* ou plutôt de *libanotis ;* mais il faut rejeter ces racines qui cauſent l'inflammation de l'eſtomac & de la gorge, & qui purgent avec beaucoup plus de violence que le turbith.

TURBITH BATARD ou DE MONTAGNE. *Voyez* TAPSIE.

TURBITH BLANC ou SÉNE DES PROVENÇAUX. *Voyez à l'article* GLOBULAIRE.

TURBITH NOIR. *Voyez à l'article* TITHYMALE.

TURBOT-RHOMBE, *rhombus piſcis.* Poiſſon de mer à nageoires molles, large, plat, de figure rhomboïde ou en loſange, fort connu dans les poiſſonneries. Il eſt du genre nommé par les Ichtyologiſtes *pleuronectes ;* voyez au mot *Flétan.* Il y a pluſieurs eſpeces de turbots qui

different non-ſeulement en grandeur, mais en ce que les uns portent des aiguillons ou des pointes piquantes vers la tête & vers la queue, & les autres n'en ont point : on nomme ceux-ci *barbues*.

Le turbot à piquans ſe nomme en Normandie *bertonneau*. Dans la même Province on donne au petit turbot le nom de *cailletot*. Ce poiſſon fréquente les rivages. Son dos eſt brun, mais ſes ailerons ou nageoires ſont blanches ; ſa bouche eſt grande & ſans dents ; ſes mâchoires ſont âpres : de celle d'en bas pendent deux barbillons ; il a quatre ouies, dont deux de chaque côté : ſes œufs ſont rouges.

Le turbot eſt auſſi appellé *faiſan d'eau*, à cauſe de la délicateſſe de ſa chair. Ce poiſſon eſt vorace : il ſe nourrit de cancres & d'écreviſſes, & il ſe tient ſouvent à l'embouchure des rivieres pour prendre les poiſſons qui y entrent. Il joue de ruſe pour les attraper : il ſe couvre de ſable ; le voilà en embuſcade ; alors il remue ſes barbillons pour attirer à lui les petits poiſſons qui les prennent pour une proie ; mais cet appât ſéducteur leur eſt fatal, car ils ſont auſſi-tôt dévorés très-goulument. On pêche de grands turbots à l'embouchure du Rhône & dans la Mer Baltique : l'Océan en donne de bien plus gros. *Rondelet* dit en avoir vu de cinq coudées de long, large de quatre, & épais d'un pied. On préfere pour la table les turbots de moyenne grandeur. La chair du turbot eſt blanche, ferme & ſucculente.

TURBOT ÉMAILLÉ. Poiſſon de lac & de riviere de la Louiſiane : il a deux pieds de long ou environ ; ſa figure eſt ronde, ſon nez eſt pointu & fait comme celui d'un rat : il peſe environ ſix livres, & eſt ſans arrêtes. Sa chair ſurpaſſe celle du cabéliau pour la bonté, auſſi ce poiſſon eſt il fort eſtimé.

Les Sauvages recherchent beaucoup ce poiſſon pour avoir ſes écailles, dont ils arment leurs fleches en guiſe de fer. Il eſt couvert de diſtance en diſtance de douze rangées d'écailles de deux en deux. Ces écailles ſont triangulaires, petites vers la tête & la queue, plus grandes au milieu du corps : elles ſont prodigieuſement dures ; entre ces rangées d'écailles la peau eſt liſſe. Ce poiſſon au lieu d'arête, a au milieu du corps un ligament qui prend de la tête à la queue, & qui eſt auſſi délicat que ſa chair.

TURC. Nom donné à un petit ver qui ronge les arbres. On prétend qu'il s'attache particuliérement aux poiriers de bon chrétien, & l'on s'eſt

imaginé plaiſamment que ſon nom lui vient de-là, comme l'ennemi du nom Chrétien.

TURCOT. *Voyez* TORCOT.

TURNEPS. C'eſt une eſpece de navet dont la culture eſt très-fameuſe en Angleterre. Ce navet a la figure d'un ſphéroïde applati, ou d'un fromage de Hollande. Il n'eſt pas rare d'en voir qui ont juſqu'à vingt-deux & ving-quatre pouces de tour, & du poids de cinq ou ſix livres. La Société d'Agriculture de Bretagne a cultivé de gros *navets de Léon*, qui l'ont emporté ſenſiblement par le diametre & par le volume ſur les *turneps*. Les navets de Léon ont la figure d'un cône ou d'un pain de ſucre, & il eſt aiſé de concevoir qu'à diametre égal, ceux-ci ont beaucoup plus de volume que les *turneps*.

La culture des turneps eſt très-peu diſpendieuſe, d'un avantage économique & d'autant plus intéreſſante, que cette plante ſupplée par ſes feuilles au fourrage pendant l'hiver, & que le bétail ne peut avoir de meilleure nourriture. D'ailleurs les Domeſtiques & les Journaliers font une grande conſommation de ſa racine, & c'eſt l'objet d'une épargne conſidérable ſur les ſubſtances ordinaires. Un arpent de terre ſemé de ces navets eſt d'un beaucoup plus grand rapport qu'en froment : d'ailleurs ſes racines diviſent & préparent la terre à recevoir le blé, & on recueille dans le même eſpace une beaucoup plus grande quantité de froment, que dans une jachere ordinaire. *Voyez l'article* NAVET.

TURNIX ou CAILLE DE MADAGASCAR. Cet oiſeau differe de la caille ordinaire, 1°. parce qu'il eſt plus petit, 2°. en ce que ſon plumage eſt différent, tant pour le fond des couleurs que pour l'ordre de leur diſtribution ; enfin, parce qu'il n'a que trois doigts antérieurs à chaque pied comme les outardes, & qu'il n'en a pas de poſtérieur *Voyez l'article* CAILLE.

TURPELINE, *Voyez* TOURMALINE.

TURQUETTE ou HERNIAIRE ou HERNIOLE, *herniaria*. Plante dont on diſtingue deux ſortes : l'une à feuilles liſſes & l'autre à feuilles velues ; elles viennent dans les environs de Paris, & on les emploie indifféremment. L'herniaire eſt une petite plante couchée ſur terre, & étendue en rond par un grand nombre de petits rameaux rougeâtres qui ſortent d'une racine menue plongée profondément dans la terre : de chaque nœud des tiges ſortent de petites feuilles oppoſées & d'un vert

jaunâtre. Les fleurs naiſſent en quantité à l'aiſſelle des feuilles : elles ſont jaunâtres ou blanchâtres, ſans pétales, compoſées de pluſieurs étamines qui s'élevent d'un calice ; les graines ſont luiſantes & noires.

Toute la plante a une ſaveur ſalée & âcre : on s'en ſert pour guérir les hernies ; c'eſt encore un bon vulnéraire.

TURQUOISE, *turcheſia*. Selon M. *de Réaumur* les pierres appellées *turquoiſes* ne ſont autre choſe que des dents d'animaux marins ou terreſtres, devenues foſſiles & comme pétrifiées : ce que l'on reconnoît, dit cet Académicien, par leur forme extérieure, par leur conſiſtance & par leur tiſſu intérieurement filamenteux & percé d'alvéoles ou d'ouvertures pour le paſſage des nerfs. *Conſultez les Mém. de l'Académ. ann.* 1715, *p.* 174.

Toutes les diverſes parties oſſeuſes des animaux peuvent également ſe changer en turquoiſes : il ſuffit pour cela qu'elles ſoient enſevelies dans une terre où s'infiltre un fluide cuivreux qui les impregne & les pénetre, en un mot qui en augmente la dureté, la peſanteur ſpécifique, & en change la couleur en un beau bleu. En effet on voit à Paris, dans l'immenſe collection du Cabinet d'Hiſtoire Naturelle du Roi, une main toute convertie en turquoiſe.

L'hiſtoire porte que *J. Caſſianus de Pulto* avoit l'art de faire avec l'ivoire foſſile, appellé *mamante* en Ruſſie, des turquoiſes artificielles. Il paroît que *Henckel* a connu ce même ſecret de colorer en bleu des os endurcis par leur ſéjour dans la terre, ſans cependant avoir pu leur donner la véritable dureté des turquoiſes. On ſait que MM. *Duhamel* & *Guettard* ont trouvé auſſi le moyen de colorer en rouge les os des animaux vivans, en leur faiſant avaler avec leur nourriture, ſoit de la gaude, ſoit de la garance, ſoit de l'orſeille.

M. *Mortimer*, Secrétaire de la Société Royale de Londres, a fait voir à cette Académie un morceau de turquoiſe qui, n'ayant aucun tiſſu oſſeux, laiſſe préſumer qu'il peut y avoir des pierres cuivreuſes ou des jaſpes colorées en bleu, mamelonnées, & qui méritent par préférence de porter le nom de véritables *turquoiſes*. L'échantillon de turquoiſe de M. *Mortimer* avoit douze pouces de longueur, cinquante-trois de largeur, & près de treize d'épaiſſeur. Le Chevalier *Hans Sloane* avoit dans ſa Collection un morceau de turquoiſe preſqu'auſſi beau & de la même nature. Ces turquoiſes qui n'offrent point le tiſſu oſſeux, ne ſont qu'un bleu de montagne ſolide.

Dans le dernier ſiecle on faiſoit un commerce aſſez conſidérable de la turquoiſe. Les Joailliers ſont auſſi dans l'uſage de diſtinguer cette pétrification en turquoiſe Orientale & turquoiſe Occidentale.

La premiere tire plus ſur le bleu céleſte que ſur le vert : elle eſt dure, ſuſceptible d'un aſſez beau poli, opaque ; on l'appelle auſſi *turquoiſe Orientale* ou *de vieille roche*. On l'apporte de Nécapour, ville ſituée à trois journées de Meched en Perſe, ſa mine porte le nom de *phiruſcou* : on en apporte auſſi de Turquie, ſous le nom de *turquines*.

Celle qui eſt Occidentale, & que l'on nomme auſſi *turquoiſe Occidentale* ou *de nouvelle roche*, eſt peu dure, & tire plus ſur le vert que ſur le bleu ; elle eſt remplie d'onglets ou taches laiteuſes On nous en apporte d'Eſpagne, d'Allemagne & du Bas Languedoc, où il s'en trouve beaucoup, proche la ville de Simore & aux environs, comme à Baillabatz & à Laymont : on en trouve auſſi du côté d'Auch, à Gimont & à Caſtres.

On n'eſt pas encore bien d'accord ſur ce qui doit caractériſer la beauté, la qualité & le prix des turquoiſes. Les uns les veulent d'un beau bleu pers ou turquin, les autres d'un vert de Saxe. M. *Wallérius* dit qu'une belle turquoiſe, de la groſſeur d'une noiſette, eſt eſtimée dans le Commerce deux cents rixdales, ce qui fait environ ſept cents cinquante livres argent de France.

Lorſque la couleur des turquoiſes s'affoiblit extérieurement, il ſuffit d'en uſer la ſurface ou de la mettre quelques inſtans au bain de cendres ; par ce moyen on avive l'intenſité de ſa couleur, & enſuite on lui donne le poli par le moyen de la roue des Lapidaires.

Les turquoiſes qui ont conſervé leur blancheur primitive en une grande partie de leur ſubſtance, ſe nomment *meres de turquoiſes*.

Quant aux propriétés médicinales de cette pétrification, ſi vantées par divers Auteurs, c'eſt aux Maîtres de l'Art à apprécier les effets internes d'une ſubſtance oſſeuſe, mélangée avec du cuivre : ſubſtance ſi vantée dans *Pline*, ſous le nom de *callaina*, aujourd'hui *galliana*.

TURTLE. On donne ce nom à des eſpeces de tortues de mer, de l'île de Tabago : elles ſont plus grandes que les tortues ordinaires. Il y en a une eſpece que l'on nomme *turtle vert*, qui eſt regardée comme ſacrée parmi quelques peuples Américains. Ils l'appellent *poiſſon de Dieu*, à cauſe de l'effet merveilleux que ſa chair, diſent ils, produit dans le corps humain, lorſqu'on a avalé quelque breuvage empoiſonné. Les habitans

bitans de Guinée qui pêchent auſſi de ces tortues dans leurs mers, l'eſtiment comme un remede infaillible contre la gonnorrhée, & généralement contre tous les maux vénériens : ſa chair a le goût tantôt du veau, & tantôt du bœuf ; ſa graiſſe eſt verte, & ſe mange comme de la moelle ; ſes œufs étant ſalés & ſéchés au ſoleil, ſont auſſi bons à manger que la meilleure boutarque. *Voyez* TORTUE.

TUSEBE. Nom que l'on donne communément au marbre noir. *Voyez au mot* MARBRE.

TUSSILAGE ou PAS-D'ANE, *tuſſilago*. Plante qui croît aux lieux humides & gras : ſa racine eſt longue, menue, blanche, tendre & rampante : elle pouſſe pluſieurs petites tiges à la hauteur d'environ un pied, creuſes en dedans, cotonnées, rougeâtres, revêtues de petites feuilles ſans queue, longues, pointues, placées alternativement, leſquelles ſoutiennent chacune, en leur ſommet, une fleur belle, ronde, radiée, jaune, reſſemblante à celle du piſſenlit, avec cinq étamines capillaires réunies, qui forment une gaîne. A la fleur ſuccedent pluſieurs ſemences oblongues, applaties, garnies chacune d'une aigrette. Cette fleur s'épanouit à l'entrée du printems : elle dure peu. Après les fleurs naiſſent les feuilles qui ſont grandes, larges, anguleuſes, preſque rondes, vertes en-deſſus, blanchâtres & cotonneuſes en-deſſous, d'un goût amer, gluant à-peu-près comme l'artichaut. La naiſſance des fleurs du pas-d'âne avant celle des feuilles a fait appeller cette plante *filius ante patrem*.

Si on cultive cette plante dans les jardins, en un lieu ombragé & humide, tel qu'il convient à ſa nature, elle s'y multiplie & y trace ſingulièrement. On fait ſur-tout uſage de ſes fleurs en Médecine, pour le rhume, pour adoucir les âcretés, déterger les ulceres de la poitrine, & faciliter l'expectoration ; en un mot, les feuilles & les fleurs de tuſſilage ſont conſacrées, pour ainſi dire, aux maladies du poumon. On doit obſerver de cueillir de bonne heure les fleurs, ainſi que celles de pied de chat & de bouillon blanc, afin que les filamens des étamines ne s'en détachent trop facilement quand on les emploiera en infuſion en tiſane ; ils nâgeroient dans la liqueur & prendroient à la gorge en importunant beaucoup, à moins qu'on n'eut la précaution de paſſer l'infuſion à travers un linge très-ſerré. On fait fumer les feuilles aux aſthmatiques en guiſe de tabac. Dans les Pharmacies, on eſt dans l'uſage de tenir un ſirop, une conſerve & une eau diſtillée de tuſſilage.

TUTIE FOSSILE. *Voyez* ZINC & CADMIE.

TUYAUX CLOISONNÉS. *Voyez* ORTHOCÉRATITES.

TUYAUX DE MER OU CANAUX, *tubuli marini.* Genre de coquillages ainsi nommés, parce qu'ils sont semblables en quelque sorte à un chalumeau. Il y en a de plusieurs especes, qui varient un peu pour la figure; les uns sont coniques, d'autres sont cylindriques: il y en a de droits, de recourbés, de sinueux ou tortillés: on les nomme ou *tuyaux de mer* ou *vermiculaires*, suivant qu'ils se trouvent ou isolés, ou groupés ensemble en masses plus ou moins grosses. Ces dénominations distinctives donnent lieu de les partager en deux genres; savoir, les *tuyaux de mer*, & les *vermiculaires* ou *vermisseaux de mer*: on peut même y joindre un troisieme genre qui comprendroit les tuyaux formés d'une substance cartilagineuse & flexible: ceux qui sont composés de grains de sable & de fragmens de coquilles liés ensemble par un suc glutineux: *Voyez* VERS DE MER. Il ne s'agira ici que des tuyaux de mer univalves.

M. *d'Argenville* fait de ce genre de coquillage la troisieme famille des *univalves*. Cet auteur donne cinq especes différentes de ces étuis testacés & solides. Dans la premiere, il met les tuyaux de mer, appellés *dentales rayés* & *dentales polis*: ceux-ci sont des especes d'*antales*. Dans la seconde, les *droits*. Dans la troisieme, ceux qui sont semblables à une corne un peu courbée; ceux qui sont en forme de racines, les tuyaux appellés *dentales*; ceux en forme d'une racine de bistorte; ceux qui ont la forme de rave; ceux qui sont faits comme des dents de chien, ou comme des dents d'éléphant; ceux qui sont de couleur blanche; & enfin, ceux qui tirent sur le vert. Il compose la quatrieme espece du *pinceau de mer* ou *arrosoir*; & la cinquieme espece, des *tuyaux de mer*, appellés *antales*, dant les uns sont blancs, & les autres jaunes: les antales les plus estimés viennent des Indes orientales. Cette distribution par M, *d'Argenville* est fort obscure.

Tous les tuyaux de mer dont nous parlons, vivent ordinairement solitaires & séparés, & non point en colonies comme les vermisseaux de mer & *tuyaux d'orgue*, avec lesquels il ne faut pas les confondre, & dont on voit la description aux mots VERMISEAUX DE MER ou VERS DE MER & ORGUE DE MER.

L'arrosoir est parmi les tuyaux, l'espece la plus distinguée: il est remarquable par sa forme plus ou moins droite & toute blanche, & par la singularité de sa tête, qui est arrondie & percée en arrosoir. Des Auteurs l'appellent *phallus*, c'est-à-dire un *priape*.

On lui donne auſſi le nom de *pinceau de mer*, (il ne faut pas le confondre avec le *pinceau marin*, eſpece de *zoophyte*,) parce que ſa tête eſt garnie d'une fraiſe plus ou moins pliſſée, & d'une lame convexe, ou d'un gland percé de petits trous, remplis d'une infinité de filets qui reſſemblent aſſez aux poils d'un pinceau. Auſſi-tôt que ce teſtacée eſt hors de l'eau, tous ces filets tombent, & l'on voit alors un tuyau blanc, mince & creux, qui va en diminuant juſqu'à l'autre extrémité, formant quelquefois des replis d'eſpace en eſpace. On obſerve ſur la plupart des arroſoirs, au bas de la fraiſe, & d'un côté uniquement, une eſpece de maſque ou deux rangées de ſtries en forme de petite coquille bivalve; dans d'autres arroſoirs ce ſont deux petites éminences qui ſont comme le point d'où partent les ſtries. Ces différences annonceroient-elles des eſpeces particulieres? Il y a auſſi de ces tuyaux qui ſont un peu étranglés dans leur longueur. Ce ſont les Hollandois qui nous apportent cette coquille de leurs Colonies des grandes Indes, notamment d'Amboine. On en trouve auſſi ſur les plages de Coromandel; mais nous ne l'avons jamais entiere: on n'y rencontre point cette extrémité pyramidale que l'on ſoupçonne être adhérente ſur la roche en ſerpentant. Quelques-uns penſent auſſi, mais ſans aucun fondement, que cette eſpece de tuyau n'a point de tête, ni de fraiſe perforée lorſqu'il eſt dans l'état d'accroiſſement; mais que l'animal donne ce caractere à ſa coquille, lorſqu'il a atteint la grandeur que la nature lui a preſcrite. Comment une partie auſſi eſſentielle manqueroit-elle à ce corps dans ſa jeuneſſe, les trous ou petits tubes ont dû en tout temps donner paſſage aux pattes ou filets de l'animal, & le mettre à l'abri des inſultes de ſes ennemis.

Rien ne donne, dit *Swammerdam*, une idée plus nette de la ſtructure des coquillages, que les tuyaux de mer: ce ſont des tubes ſimples qui font ſeulement quelques ſinuoſités & quelques tours de ſpirale vers leur ſommet aigu, & quelquefois vers le milieu: en effet, ajoute-t-il, les coquilles ne different entre elles que par la maniere dont elles font leurs circonvolutions, & par quelques variétés extérieures dans leurs ſurfaces, comme les couleurs, les renflemens, les dépreſſions, les anfractuoſités, les protubérances, les ſinuoſités, les expanſions, joint à ce que la cavité du noyau ſe bouche quelquefois, & ſe remplit entiérement, comme je l'ai vu moi-même, dit-il, dans des coquilles d'eſcargot. On peut donc dire que les coquilles univalves les plus variées, ſe réduiſent toutes à une même forme primitive, qui n'eſt autre qu'un tube conique diverſement

contourné. Les tuyaux de mer ſont communs aux Indes & même en Amérique ; il y en a auſſi dans la Méditerranée : nous en avons d'un blanc nué de violet, & qui ſont fort minces ; d'autres ſont gros comme le pouce, longs d'un pied & demi, très-épais, d'une forme pyramidale, & d'un blanc ſale. Des Naturaliſtes regardent la *ſcalata* comme un tuyau de de mer : *voyez* SCALATA. L'eſpece appellée *tirebourre* eſt contournée en ſpirale preſque cylindrique, un peu ſtriée, & remarquable par une fente qui regne dans la longueur des ſpires : *voyez* TENAGODE. L'eſpece appellée *vilebrequin* ſe termine à l'une de ſes extrémités par une clavicule en forme de vis très-aiguë. L'eſpece appellée le *ſerpent* eſt en zigzag, & à ſtries longitudinales, quelquefois pliées en ſpirales. Il y a auſſi le *pain de bougie de mer*, dont les ſpires un peu applaties ſont tortillées, ou font un grand nombre de révolutions ; en un mot, ſemblables à des petits pains de bougie à lanterne : ces tuyaux, ainſi que ceux que l'on appelle *ammonies*, & en Hollande *cornets de poſtillon*, ſont à chambres & à ſyphon ; ceux qui ſont à cloiſons ſans ſyphon, peuvent être regardés comme autant de tuyaux de mer. On connoît auſſi un tuyau qui n'eſt point chambré & ſans ſyphon ; on le nomme *tuyau trompette* de ſa configuration.

On voit quelquefois un nombre de tuyaux raſſemblés fortuitement, & tellement entrelacés enſemble, que l'on n'y diſtingue aucun arrangement, & qu'on ne voit que leurs ſommets, leurs contours, leur petite ouverture, & leur bouche. A l'égard de ces teſtacées & de ceux appellés *tuyaux d'orgue*, nous en parlerons au mot VERS DE MER, ainſi que des TUYAUX MULTIVALVES à l'article VERS RONGEURS DE DIGUES.

TYMBRE ou SARRIETE DE CRETE, ou DE CANDIE, *tymbra legitima Græca*. Voyez à l'article SARRIETE & MARUM MASTIC.

TYPHA. *Voyez* ROSEAU *appellé* MASSE-D'EAU.

TYPHON. *Voyez les articles* VENT & TROMBE.

TYPOLITES ou PIERRE A EMPREINTES, *typolitus*. Les Naturaliſtes donnent ce nom à des pierres ſur leſquelles on voit des empreintes de ſubſtances qui ont appartenu au regne végétal ou au regne animal. Ces pierres ſont ordinairement feuilletées & de nature d'ardoiſe. *Voyez* EMPREINTES.

TYRAN. Ce nom ſemble annoncer un oiſeau fort vigoureux, à bec recourbé & tranchant, à ſerres aiguës & cruelles, c'eſt au contraire un oiſeau de la groſſeur d'une grive ou d'une petite tourterelle, à bec alongé, effilé, garni de petites barbes, qui ne ſe nourrit que d'inſectes ; c'eſt une

eſpece de gobe-mouche, qui ſe trouve à Saint-Domingue, en Virginie, à la Caroline, & en pluſieurs autres contrées de l'Amérique. Son ventre eſt jaunâtre; les ailes aurores; le dos & la queue brunâtres; le deſſus de la tête couleur de ſouci, avec une tache blanche le long des yeux. Tel eſt le tyran du Breſil. Ceux de Cayenne & de Saint-Domingue ſont autant de variétés. Au Mexique il y en a une eſpece qu'on appelle *tyran à queue fourchue*, parce que les deux plumes extérieures de la queue ſurpaſſent celles qui les ſuivent; à Cayenne on en voit une eſpece qui a ſur la tête une huppe charmante.

TYROMORPHYTE. Pierre ainſi nommée, de ce qu'elle imite un morceau de fromage. On en trouve à Oeningen.

TZEIRAN. *Voyez* Ahu.

V.

VACHE, *vacca.* C'eſt la femelle du taureau : *voyez l'article* TAUREAU.

VACHE DE BARBARIE, ou VACHE BICHE. Quadrupede différent du *buffle* & de l'*aurochs ;* c'eſt le même animal que le *bubale :* voyez ces mots. M. *Perrault*, dans la Deſcription Anatomique qu'il a donnée de la vache de Barbarie, *Mém. de l'Académ. des Sciences, Tom. III, Part. II,* dit que ſon poil eſt roux, court & auſſi gros à la pointe que vers la racine ; l'habitude du corps, les jambes & l'encolure, font mieux reſſembler cet animal à un cerf qu'à une vache. Ses cornes qui ſont longues d'un pied, groſſes, recourbées en arriere, noires, torſes comme une vis, prennent naiſſance fort proche l'une de l'autre, parce que la tête eſt fort étroite en cet endroit-là ; tout au contraire des vaches qui ont le front fort large. La queue eſt longue d'un pied, & terminée par un bouquet de crins longs de trois pouces ; ſes oreilles ſont ſemblables à celles de la gazelle, garnies en quelques endroits d'un poil blanc en dedans, le reſte eſt pelé & ſemblable à un cuir noir & liſſe. Les yeux ſont hauts & ſi proches des cornes, que la tête paroît n'avoir preſque point de front. Les deux mamelons du pis ſont très-menus & très-courts ; les épaules ſont fort élevées, faiſant entre l'extrémité du cou & le commencement du dos une boſſe comme chez le biſon.

VACHE MARINE ou BÊTE A LA GRANDE DENT ou MORSE, *odobenus aut roſmarus.* Cet animal du Nord qui eſt le *Walros* des Hollandois, & qui ſe trouve dans la mer du Groënland vers la Nouvelle Zemble, & près des petites iles vers le golfe de Saint-Laurent, eſt un animal cétacée, vivipare & amphibie. Par la forme du corps il eſt aſſez ſemblable au phocas ; mais il eſt beaucoup plus grand, il a plus de corps, & il eſt même plus peſant que le bœuf. Ses quatre pieds ſont plus propres à nager qu'à marcher, ſur-tout ceux de derriere qui ſont abſolument palmés ; ſes doigts, garnis d'ongles courts, ſont couverts d'une peau épaiſſe de ſix lignes ; la peau du corps a près d'un pouce d'épaiſſeur ; ſes poils ſont courts, bruns & d'un jaune ſale. Il a la tête très-groſſe, informe, plate en devant.

On prétend qu'il a ſur le front deux trous pour rejeter l'eau ; la gueule ou muſeau eſt entouré de ſoies cartilagineuſes ou filets très-forts.

Des Auteurs diſent que la mâchoire inférieure (*rictus*) eſt garnie de trois dents, & qu'il ſort de cette mâchoire inférieure deux grandes dents : mais dans les têtes de vache marine que nous avons examinées dans le Cabinet de Chantilly, & notamment dans celle que nous conſervons dans notre propre Cabinet, la mâchoire ſupérieure eſt fort épaiſſe & garnie de huit dents, quatre de chaque côté ; la mâchoire inférieure qui eſt triangulaire, en a autant ; mais c'eſt de l'extrémité de la mâchoire ſupérieure que ſortent les deux groſſes & longues défenſes faites en forme de croiſſant, & qui ſe dirigent vers la poitrine ; nous avons trouvé qu'elles avoient plus de vingt pouces de longueur & neuf de circonférence près de leur origine, car elles ſe terminent un peu en pointe ; ſorties de leur alvéole, elles ont près de deux pieds de longueur : elles ne ſont pas exactement rondes, ni bien unies, mais un peu applaties & légérement canelées ; elles nous ont paru plus dures que l'ivoire de l'éléphant, & auſſi blanches, elles ſont même plus eſtimées, & on les vend plus cher que le *morſil*. Plus nous examinons la ſtructure de la tête de la vache marine, plus nous trouvons que le nom d'*éléphant de mer* convient à ce robuſte amphibie : celle de l'éléphant n'en differe que par ſa trompe & par ſes défenſes oſſeuſes, qui ſont arquées en ſens contraire de celle de la vache marine.

La Nature a pourvu auſſi la vache marine de ces deux formidables armes oſſeuſes, non ſeulement pour ſe défendre contre ſes ennemis, mais encore pour tirer de gros corps de deſſus les glaces, & les traîner vers le rivage. Cet animal ne peut pas toujours ſubſiſter ſous l'eau, ſes beſoins l'appellent ſouvent à terre ; ſes pieds trop courts & placés de côté, ne lui permettent pas de faire de grands efforts pour pouvoir franchir les monceaux immenſes de glaces ou de rochers que la néceſſité l'oblige de paſſer ; c'eſt alors qu'il ſe ſert bien de ces deux armes recourbées pour s'accrocher, ſoit dans la glace, ſoit dans la terre, & ſe traîner enſuite ; elles lui ſervent encore à piocher le limon de la mer où il trouve une eſpece de coquillage qui eſt enfoncé d'un pied & davantage, & dont il ſe nourrit. Sa voix eſt groſſe & mugiſſante ; ſa reſpiration qui ſe fait par les narines, eſt très-forte. Ce ſont les Danois, & ſur-tout les Lapons, qui vont à la pêche de cet animal.

M. *Anderſon* dit qu'un Capitaine ayant avec ſon équipage mangé des rognons de cet animal, ils s'étoient ſentis généralement frappés d'étour-

diſſemens conſidérables qui ne ſe diſſiperent que par le temps, & qui furent ſuivis de maux de tête terribles.

Ce même Navigateur dit que les anciens Norwegiens & les Iſlandois faiſoient des manches de couteaux & des poignées d'épées avec l'ivoire des grandes dents de cet animal : ils ſe ſervent encore quelquefois de la peau, qui eſt épaiſſe, peſante & très-forte, pour en faire des ſangles à bateaux.

Dans la mer de Kamtſchatka on trouve actuellement beaucoup de vaches marines, ou bêtes à la grande dent ; leur longueur ordinaire y eſt de vingt-quatre à vingt-ſix pieds ; leur peau eſt noire, fort épaiſſe & ſi dure, qu'on ne peut la couper qu'à coups de hache. Cet animal s'attache ſi fortement avec ſes pattes, qu'on a de la peine à l'enlever avec un crochet ; la peau reſte quelquefois collée au rocher. Ils marchent en troupe dans les temps calmes près de l'embouchure des rivieres ; les petits nagent toujours devant leurs meres, mais le reſte du troupeau les entoure des deux côtés. Ils vivent en famille, & chaque mâle a ſa femelle ; celle-ci met bas en été un ſeul petit à la fois ; elle a deux mamelons à chaque mamelle.

Les vaches marines ſont très-voraces & peu attentives à leur ſureté : douces par nature, on les touche quelquefois ſans qu'elles s'enfuient ; auſſi choiſit-on celles du troupeau que l'on veut prendre. Un homme fort ſe met dans un bateau conduit par trois ou quatre Rameurs, & tient à ſa main un grand crochet de fer bien aigu qu'il enfonce dans le dos d'un de ces animaux ; ce harpon eſt attaché à une groſſe corde qu'une trentaine d'hommes tirent du rivage, tandis que ceux qui ſont dans le bateau percent le malheureux animal juſqu'à ce qu'il expire. Lorſqu'une vache marine ſe ſent accrochée, elle ſe débat pour ſe dégager, & ſes compagnes cherchent auſſi-tôt à la ſecourir ; les unes s'étendent ſur la corde comme pour la caſſer, d'autres eſſaient d'arracher le harpon à coups de queue ; quelquefois elles entrent en fureur, & renverſent le bateau en le ſoulevant par-deſſous, & le font couler à fond en le frappant & le perçant de côté & d'autre avec leurs défenſes oſſeuſes : enfin plus odacieuſes par néceſſité, elles briſent les armes ou les font tomber des mains de ceux qui les attaquent. La tendreſſe du mâle pour la femelle eſt très-ſinguliere : lorſque le mâle n'a pu venir à bout de délivrer la femelle bleſſée, il la ſuit juſque ſur le rivage, & on l'a vu quelquefois reſter juſqu'à trois jours à côté de ſon cadavre.

On fait la chaſſe à ces animaux pour leur enlever leurs défenſes, ainſi que leur graiſſe, dont on retire une huile auſſi bonne que celle de la baleine. Leur membre génital eſt oſſeux & long d'environ deux pieds. *Bartholin* en fait grand cas pour certaines maladies, étant pris en poudre.

On voyoit autrefois dans la Baie d'Horiſont ou d'Harriſſon & dans celle de Kloch beaucoup de *phocas* & de *vaches marines*, mais aujourd'hui il en reſte fort peu. Sans crainte & ſans ſoupçon, les uns & les autres ſe rendoient pendant les grandes chaleurs de l'été dans les plaines qui en ſont voiſines, & on en voyoit des troupeaux de quatre-vingt, cent & juſqu'à deux cents qui y reſtoient quelquefois pluſieurs jours de ſuite, juſqu'à ce que le beſoin les ramenât à la mer.

Lorſque ces vaches marines étoient avancées dans les terres, on marchoit de front au devant d'elles, pour leur couper la retraite du côté de la mer; elle voyoient tous ces préparatifs, croyant être en ſécurité, & ſouvent chaque Chaſſeur en tuoit une avant qu'elle pût regagner l'eau: on faiſoit une barriere de leurs cadavres, & on laiſſoit quelques gens pour aſſommer celles qui reſtoient derriere; on en tuoit ainſi quelquefois trois ou quatre cents. On voit par la prodigieuſe quantité d'oſſemens de ces amphibies dont la terre eſt jonchée dans ces contrées, qu'ils ont été autrefois très-nombreux. Mais ces animaux ayant été ainſi pourſuivis cruellement, ceux qui ont échappé au carnage ſont devenus plus ſauvages, plus craintifs, & ont donné aux autres l'exemple de la méfiance: auſſi ſe tiennent-ils plus communément près des bords de la mer pour s'y replonger au moindre danger; les plus forts veillent à la conſervation des plus foibles. C'eſt donc au milieu des glaces & des eaux qu'on va aujourd'hui les chercher & les harponner, comme il a été dit ci-deſſus; on tâche de les amener à bord ſur un glaçon plat. On en trouvoit autrefois dans les mers des zones tempérées, dans le golfe du Canada, ſur les côtes d'Acadie, mais l'eſpece eſt maintenant confinée dans les mers Arctiques: on ne la retrouve en grand nombre que dans la mer glaciale de l'Aſie, depuis l'embouchure de l'Oby juſqu'à la pointe la plus orientale de ce continent, dont les côtes ſont très-peu fréquentées.

A l'égard de la vache marine du Cap de Bonne-Eſpérance, dont *Kolbe* donne une deſcription ſi différente de la vache marine du Groënland, c'eſt le *behemoth* de Job, c'eſt-à-dire, l'*hippopotame :* voyez ce mot.

M. *Klein* parle de la vache marine ſous le nom de *roſmarus*, & il met cet animal dans la famille des *anomalopedes;* c'eſt l'*odobenus* de M. *Briſſon*,

phoca dentibus exertis de M. *Linnæus*, & l'*hippopotamus falsò dictus* de *Ray*.

Le *dugon* eſt une fauſſe eſpece de morſe de la mer de l'Afrique & des Indes orientales ; on l'appelle *ikan-dugung* à l'île de Lethy ou Leyte, l'une des Philippines. Ses grandes dents ſont beaucoup moins longues & moins groſſes que dans le *roſmarus* du Nord : ces dents ſont plutôt de grandes inciſives que des défenſes ; elles ne s'étendent pas directement hors de la gueule, elles ſont ſituées au-devant de la mâchoire & tout près l'une de l'autre comme des dents inciſives ; au lieu que les défenſes du *roſmarus* ou morſe laiſſent entre elles un intervalle conſidérable, & ne ſont pas ſituées à la pointe, mais ſur les côtés de la mâchoire ſupérieure. Les dents mâchelieres du dugon different auſſi, dit M. *de Buffon*, tant pour le nombre que pour la poſition & la forme des dents du morſe. On a pris un dugon près du Cap de Bonne Eſpérance qui avoit dix pieds de longueur & quatre de groſſeur, la tête comme celle du veau d'un an, de gros yeux affreux, les oreilles courtes, avec une barbe hériſſée, les pieds fort larges, & les jambes ſi courtes, que le ventre touchoit à terre. *Inigo de Bervillas* fait mention de cet animal ſous le nom de *lion marin*, mais à tort ; le dugon dont il vient d'être fait mention, avoit deux dents qui ſortoient hors de la gueule, le lion marin n'a point ces défenſes, mais des dents ſemblables à celles du phoque : le dugon a plus de rapport avec l'*ours marin* ; voyez ce mot.

VACHE MARINE DE LA CHINE. On voit dans les mers de la Chine un animal appellé *vache*, qui vient fort ſouvent à terre, & qui attaque les vaches domeſtiques. Dans le combat cette vache marine ſe ſert de ſa défenſe cornée pour heurter ſon adverſaire ; mais quand elle a demeuré un peu de temps hors de l'eau, elle eſt obligée de ſe retirer à la mer pour faire reprendre la premiere dureté à ſa corne qui s'eſt amollie à l'air. *Dictionn. des Animaux.*

VACHE DE QUIVIRA. Cet animal des Indes Occidentales eſt de la grandeur & de la couleur de nos taureaux ; mais il a des cornes petites, preſque droites, fort aiguës, avec une boſſe entre les épaules. Son poil eſt comme de la laine, plus long au devant du corps, qu'il n'eſt par derriere, crêpu ſur le cou & ſur l'épine du dos. Il mue tous les ans, & le poil qui lui revient eſt d'un noir tacheté de blanc ; ſes jambes ſont courtes & fort velues ; le poil qui couvre le front entre les cornes, eſt auſſi fort long : celui de deſſus la gorge pend ſi bas, qu'on le prendroit pour une barbe de bouc. Les mâles ont la queue longue & velue au bout ; de ſorte qu'ils

ont quelque chose de commun avec le lion & le chameau : ils frappent des cornes, & quand ils sont irrités, ils tuent même les chevaux. Cet animal est difforme, & d'un regard affreux & cruel : sa chair est de fort bon goût ; le Sauvages se couvrent le corps de son cuir : ils en couvrent aussi leurs cabanes.

Il y a dans le Pérou des animaux ressemblans à de petites vaches sans corne, dont la peau est si dure, qu'elle sert de cuirasse. *Dictionnaire des Animaux.*

VACHES SAUVAGES DE GUINÉE. Elles se trouvent dans les bois & sur les montagnes de ce pays ; leur couleur ordinaire est le brun : elles portent de petites cornes noires & pointues ; elles multiplient si prodigieusement, que leur nombre seroit infini, si les Européens & les Negres ne leur faisoient sans cesse la guerre. *Hist. Génér. de Voyages, L. VII.*

VACHE DE TARTARIE. Cet animal dont M. *Gmelin* a donné la description dans les nouveaux *Mémoires l'Académie de Pétersbourg*, & qu'il a vu vivant & fait dessiner en Sibérie, venoit du pays des Calmoucks ; sa longueur étoit de deux aunes & demie, mesure de Russie ; son corps ressembloit à celui d'une vache ordinaire ; ses cornes étoient torses en dedans ; le poil du corps & de la tête étoit noir, à l'exception du front & de l'épine du dos, sur lesquels il étoit blanc. Son cou avoit une criniere, & tout son corps, comme celui du bouc, étoit couvert d'un poil très long, & qui descendoit jusque sur les genoux, en sorte que les pieds paroissoient très courts ; le dos s'élevoit en bosse ; la queue ressembloit à celle du cheval, elle étoit d'un poil blanc & très-fourni ; les pieds de devant étoient noirs, ceux de derriere étoient blancs, & semblables à ceux du bœuf ; sur les talons des pieds de derriere, il y avoit deux houppes de longs poils, l'une en avant & l'autre en arriere ; & sur les talons des pieds de devant, il n'y avoit qu'une houppe en arriere. Cet animal ne mugissoit point comme le bœuf, mais avoit un grognement comme un cochon : il étoit sauvage & même féroce ; car à l'exception de la personne qui lui apportoit à manger, il donnoit des coups de tête à tous ceux qui l'approchoient ; il ne souffroit qu'avec peine la présence des vaches domestiques. M. *de Buffon* est porté à croire que cet animal n'est qu'un bison, & ne fait point une espece particuliere, & que ce grognement, semblable à celui du cochon, n'étoit peut-être qu'un affection particuliere de cet animal.

VACIET : *voyez à l'article* CAMARIGNE.

VACOS. Eſpece de fourmi de l'île de Ceylan, dont l'eſpece eſt très-nombreuſe, mais d'une grandeur médiocre. Ces inſectes, qui marchent toujours à couvert, ont beaucoup de rapports avec les *poux des bois*, les *fourmis blanches*, & notamment avec les fourmis mineuſes des Indes orientales. Les vacos ont le corps blanc & la tête rouge : elles dévorent tout ce qu'elles rencontrent, ameublemens, paille, cuir, tout en un mot, à l'exception du bois & de la pierre. Dans les lieux qui ſont ſans maiſons elles élevent de petites montagnes de terre, hautes de quatre à ſix pieds, & ſi fortes qu'on les abat difficilement, même avec des pieux. Ces petites huttes, qui ſe nomment *homboſes*, ſont compoſées de voûtes ou d'arcades, & bâties d'une terre très-fine, dont le Peuple ſe ſert pour fabriquer des idoles.

Les vacos multiplient prodigieuſement, mais elles meurent auſſi par pelotons. Lorſque les ailes leurs ſont venues, elles s'envolent en ſi grand nombre vers l'Occident, qu'elles forment des nuages qui empêchent de voir le ſoleil : elles s'élevent à une hauteur qui les fait perdre de vue, & elles ne ceſſent de voler que pour tomber mortes après s'être épuiſées. Les oiſeaux qui ſe retirent tard en font leur proie. Les poules du pays s'en nourriſſent plus volontiers que de riz, & les préferent même à toutes les autres fourmis, dont il y a un grand nombre d'eſpeces différentes dans l'île de Ceylan. Il s'en trouve de très-méchantes, & qui mordent cruellement quand on les irrite : elles font des excurſions en troupes innombrables, ſans qu'on ſache quel eſt le terme de leur marche. On les fait mourir ſi on les expoſe au ſoleil : *Voyez à l'article* FOURMIS ÉTRANGERES, *Vol. II, pag.* 809 *& ſuiv.* voyez auſſi l'article POU DE BOIS.

VAGRA, ou TAPYRA, ou MAYPOURI, ou BEORI, ou DANTE, ou ANTA : *voyez* TAPIR.

VAGUES. C'eſt l'effet du mouvement imprimé à la ſurface des eaux ; tels que les flots d'un fleuve & les grandes ondes de la mer agitée : *voyez à l'article* MER.

VAGUE-VAGUE. *Voyez à l'article* POU DES BOIS.

VAHOU-RANOU. Plante aquatique de l'île de Madagaſcar : ſa racine eſt un très-gros oignon, dont on mêle un peu dans les alimens des enfans, afin de chaſſer les vers. Les feuilles de cette plante, battues & broyées avec de l'eau, la font écumer comme du ſavon. On s'en ſert dans ce pays pour ſe nétoyer le viſage.

VAIRON, *varius, ſeu phoxinus levis.* Petit poiſſon blanc & de riviere,

à nageoires molles : c'eſt une eſpece de petit *goujon* : voyez ce mot. On le trouve ordinairement dans les gués couverts de pierres ou de ſables : en un mot dans les endroits où il y a peu d'eau.

VAISSEAU DE MER ou DE GUERRE. Nom d'un oiſeau noir de la Jamaïque, autrement appellé le *petit albatroſs*. *Albin* dit que c'eſt un oiſeau de proie, & qu'il ſe nourrit le plus ſouvent de poiſſons qu'il fait rendre ou céder à un oiſeau appellé *benêt*. Celui-ci eſt fort adroit à prendre le poiſſon que le dauphin chaſſe : mais dès qu'il l'a ſaiſi, au moyen de ſon bec, le vaiſſeau de guerre vole & s'élance ſur le benêt, avec grande vîteſſe, ce qui le ſaiſit de frayeur : dans ce même moment il l'oblige à lâcher le butin qu'il ne manque pas de recevoir avant qu'il tombe dans l'eau. *Albin* aſſure lui avoir vu faire ſouvent ce manege dans la mer des Indes. Le bec du vaiſſeau de guerre mérite d'être connu par le mécaniſme ſingulier des os qui le compoſent.

Ce bipede a le crâne de quatre pouces de longueur & autant de hauteur. La longueur du bec eſt de ſept pouces, la hauteur de deux & demi, & la largeur d'un pouce & demi. La partie ſupérieure du bec eſt creuſe & compoſée de ſix os, dont celui qui eſt au-deſſus des autres a quatre pouces & demi de longueur, & un demi-pouce de hauteur : cet os eſt courbé en dehors. Ceux du milieu ont chacun quatre pouces de longueur, & une ligne & demie d'épaiſſeur : leurs bords ſont cannelés obliquement & profondément, tant par devant que par derriere. Tous les cinq ſont courbés par en haut, de maniere qu'ils reſſemblent à une ſelle. Le ſixieme eſt prodigieuſement fort, & exactement courbé & creux, comme le bec d'un perroquet : les bords en ſont tranchans, & élevés en dehors ; ils font deux angles aigus ou pointus. Les narines ſont très-longues : le deſſous du bec eſt compoſé de trois os, dont les deux de derriere ſont durs & cannelés comme ceux de deſſus ; le troiſieme os eſt creux à la pointe du bec, au-deſſus des bords de ce bec inférieur, il y a une cheville qui part du bec même, & qui augmente en ligne droite vers le crâne : cette cheville a près d'un pouce & demi de longueur.

M. *Klein* met le vaiſſeau de guerre dans la famille des oiſeaux palmés à trois doigts.

VALÉRIANE, *valeriana*. Plante dont on diſtingue quatre eſpeces principales, par rapport à leur uſage en Médecine ; ſavoir :

1°. La GRANDE VALÉRIANE, *valeriana major hortenſis odoratâ radice*. Cette plante, que l'on cultive dans les jardins ſous le nom de *valériane*

franche, croît naturellement dans les Alpes & ſur les hautes montagnes: on la trouve auſſi dans les bois, mais rarement. Sa racine eſt groſſe comme le pouce, ridée, ſituée tranſverſalement & à fleur de terre, garnie en-deſſous de pluſieurs groſſes fibres qui ſe croiſent, de couleur jaunâtre, d'une odeur forte, déſagréable, ſur-tout quand elle eſt ſeche. Elle eſt d'un goût aromatique: elle pouſſe des tiges hautes d'environ trois pieds, grêles, rondes, creuſes, rameuſes, garnies d'eſpace en eſpace de feuilles oppoſées & liſſes, les unes entieres, les autres découpées profondément de chaque côté, longues & obtuſes: ſes fleurs naiſſent dans le printems, comme en ombelles, aux ſommités des tiges & des rameaux, formant une eſpece de girandole; elles ſont petites, blanchâtres, tirant ſur le purpurin, d'une odeur ſuave qui approche un peu de celle du jaſmin. Chacune de ces fleurs, dit *Lémery*, eſt un tuyau évaſé en roſette taillée en cinq parties, avec quelques étamines à ſommets arrondis: à chaque fleur ſuccede une ſemence applatie, oblongue & couronnée d'une aigrette.

La racine eſt la partie principale de cette plante dont la Médecine faſſe uſage; c'eſt la meilleure & la plus eſtimée des valérianes, après la ſuivante. Les chats aiment à ſe rouler deſſus, comme ſur la cataire. On l'eſtime apéritive & diurétique, & même un peu alexitere & ſudorifique: on l'emploie avec ſuccès dans l'aſthme & pour les obſtructions du foie; on la preſcrit à la doſe de demi-once en décoction, ou à la doſe d'un gros en ſubſtance. On prétend qu'elle fortifie auſſi la vue. M. *Bourgeois* dit qu'elle ſoulage conſidérablement la maladie des yeux, produite par de petites obſtructions du criſtallin, où le malade croit voir à chaque moment des toiles d'araignées, ou des mouches voltigeantes devant ſes yeux, qui l'empêchent de s'appliquer preſque à aucun travail, ſur-tout à la lecture & à l'écriture. Alors on en prend matin & ſoir un demi-gros en poudre pendant quelques mois dans l'infuſion d'eufraiſe. Cette racine de grande valériane entre dans la compoſition de nos plus fameux antidotes.

2°. La VALÉRIANE SAUVAGE & DES BOIS, ou VALÉRIANE COMMUNE, *valeriana ſylveſtris*; elle croît dans les bois taillis & les brouſſailles. Sa racine eſt fibreuſe, blanchâtre, rampante, d'un goût aromatique & d'une odeur fort pénétrante & déſagréable: elle pouſſe des tiges à la hauteur d'un homme, droites, grêles, fiſtuleuſes, cannelées, entre-coupées de nœuds d'eſpace en eſpace, un peu velues: ſes feuilles ſont ſemblables

à celles de l'eſpece précédente, mais plus diviſées, plus vertes, dentelées en leurs bords, un peu velues en deſſous, & parſemées de groſſes veines inodores, d'un goût ſalé & amer. On a remarqué que quand cette plante ſe trouve aux lieux humides & ombragés, elle donne une variété de feuilles plus larges, plus liſſes, d'un vert plus luiſant, & à tiges plus fortes : ſes fleurs, qui paroiſſent en Mai & en Juin, reſſemblent aſſez à celle de la valériane des jardins : ſes ſemences ſont également à aigrettes : elles ſont mûres en Juillet.

La racine de cette valériane abonde en ſel volatil, aromatique, huileux : ces principes la rendent anti-épileptique, vermifuge, ſudorifique, hyſtérique, & propre pour provoquer les menſtrues ; elle ſoulage beaucoup les aſthmatiques & ceux qui ont des vapeurs, des mouvemens convulſifs & l'épilepſie. *Columna* a cru devoir ſa guériſon à cette racine, & M. *Marchand* a renouvellé cette expérience, dit M. *Haller*. On doit cueillir cette racine au printems, avant la pouſſe des tiges, la faire ſécher à l'ombre, & la mettre en poudre.

3°. La PETITE VALÉRIANE AQUATIQUE, ou la VALÉRIANE DES PRÉS OU DES MARAIS, *valeriana paluſtris minor* : elle croît dans les prés, aux lieux marécageux, & ſur les bords des ruiſſeaux ; ſa racine eſt menue, rampante, blanchâtre & fibrée, d'une odeur aromatique, nullement déſagréable, mais d'une ſaveur aſſez forte & amere : elle pouſſe une tige haute d'environ un pied, anguleuſe, grêle, rayée, creuſe, entrecoupée de nœuds où naiſſent les feuilles oppoſées & découpées ; ſes fleurs forment en Avril & en Mai, au haut de la tige, une maniere d'ombelle, comme dans la valériane des bois ; elles ſont d'un blanc rougeâtre : il ſuccede à chaque fleur une ſemence aigrettée, qui eſt mûre en Juin.

Cette plante poſſede les mêmes propriétés que les deux valérianes précédentes, mais dans un degré bien inférieur.

4°. La VALÉRIANE GRECQUE, *polemonium vulgare cæruleum*. Plante qu'on cultive dans les jardins, & qui eſt d'un genre entiérement différent de la véritable valériane : ſes racines ſont fibrées, blanchâtres & ſerpentent en terre. De ſes racines ſortent des feuilles vertes pendant l'hiver, longues d'un pouce, rangées par paires, dix ou douze ſur une côte terminée par une ſeule feuille. Chaque feuille eſt traverſée longitudinalement par trois nerfs aſſez gros : entre ces feuilles s'élevent pluſieurs tiges hautes de deux pieds, cannelées, groſſes comme le doigt,

rameuſes, velues & creuſes, revêtues de feuilles très-diſtantes les unes des autres. (M. *Deleuze* obſerve que les feuilles radicales ſont compoſées de douze & même quatorze paires de folioles ſur une côte : celles de la tige n'en ont que cinq ou ſix paires.) Les tiges ſont terminées par des fleurs en roſette à cinq quartiers, ordinairement bleuâtres, & d'une odeur légérement agréable : à ces fleurs ſuccedent des fruits capſulaires ; les coques s'ouvrent par la maturité, & laiſſent voir trois cellules remplies de petites ſemences oblongues & noires. Cette plante eſt de pur agrément, cependant on l'eſtime vulnéraire.

VALERIANELLE. Plante plus connue ſous le nom de *mâche* : voyez ce mot.

VALISNIERA. Plante qui offre une ſingularité qui peut-être lui eſt unique : elle tient par ſa racine au fond des eaux, & croît dans des fleuves dont les eaux ſont ſujettes à hauſſer & baiſſer. La nature de la plante demandoit que ſa fleur (elle eſt de la figure de celle du jaſmin) ſe maintînt à la ſurface des eaux pour ſe développer & fructifier. A cet effet, cette fleur eſt portée ſur une tige tournée en ſpirale, qui s'alonge & ſe racourcit au beſoin.

VALLÉES, *valles*. Les hommes ont donné ce nom à de profonds ſillons creuſés en ſerpentant ſur la face de la terre. Ainſi une vallée eſt un eſpace de pays plus ou moins grand, renfermé entre deux chaînes de montagnes oppoſées ; mais dont les couches ſont horizontales entre elles, & aſſez correſpondantes. M. *de Buffon* ſoupçonne que les vallées ont été autrefois les canaux des courans de la mer, qui les ont creuſées peu-à-peu, de la même maniere que les fleuves ont creuſé leur lit dans les terres : elles ſont aujourd'hui les lits de nos rivieres. Toutes les vallées vont en deſcendant par pluſieurs détours depuis les points les plus élevés de la terre, ou d'une plaine juſqu'à la mer : l'accélération du mouvement & la réunion des forces combinées de pluſieurs courans, concourent beaucoup à entretenir, & même à rendre ces traces plus profondes, c'eſt-à-dire, à creuſer le milieu des vallées : qui ſont les lits des fleuves, & qui ſe continuent juſques ſous les eaux de la mer. Les fleuves tranquiles ſuivent le lit tracé par les eaux qui ont creuſé les vallées : ils font diſtinguer facilement le milieu des grandes, ſur-tout quand les deux montagnes ou falaiſes correſpondantes ſont égales en hauteur & en inclinaiſon ; car autrement la riviere coule du côté de la colline la plus baſſe. Les fleuves, dont la courſe eſt rapide, ont un cours très-droit, incliné,

&

& ne rencontrent point, dans le fond de la vallée, d'obſtacle à vaincre. On appelle *vallon* les endroits qui ſont bordés de monticules ou de collines, & dont l'eſpace eſt moins étendu que celui d'une vallée.

En général, on peut comparer la principale vallée à un grand fleuve, qui reçoit de côté & d'autre des rivieres, groſſies elles-mêmes par divers ruiſſeaux, qui s'étendent ſur la terre comme autant de branches ou de rameaux d'une tige principale. Si les vallons ſont moins creuſés & moins profonds que les vallées, c'eſt parce qu'ils ſont plus éloignés de la mer, qui eſt l'endroit d'où part l'effort & le mouvement alternatif: on conçoit facilement que ce même mouvement s'affoiblit ſans ceſſe en s'éloignant de la mer, & expire inſenſiblement à l'extrémité de la vallée où le vallon commence, s'éleve entre les montagnes, & ſe perd enfin dans la plaine. M. *Haller* obſerve que les vallées des Alpes commencent par des ravines imprimées dans les rochers mêmes; leur réunion fait un lit plus étendu; ſouvent elles s'élargiſſent encore, & les ſources des rivieres ne les ſillonnent que légérement. C'eſt à mi-côte, & même plus bas, que ces rivieres creuſent ordinairement de profondes falaiſes, par leſquelles le torrent ſe précipite avec fureur. Arrivé au pied de la montagne, il trouve ordinairement un vallon uni qui conduit à quelque lac, & ce vallon s'applanit conſidérablement avant que d'y arriver.

Il y a quantité de vallées dont le ſol s'éleve au moyen des attériſſemens ou dépôts qui s'y font, ces dépôts ne pouvant pas toujours être portés juſqu'à la mer. *Voyez* ATTÉRISSEMENT & MONTAGNE.

VALLI. Arbriſſeau des Indes, qui vit en paraſite: en grandiſſant il s'attache à tous les arbres voiſins: ſes feuilles qui reſſemblent à celles du frêne s'emploient en cataplaſme pour l'éryſipele; ſes fleurs ſont papillionacées & ſans odeur; ſes fruits ou ſiliques ont un pouce de long; ils ſont applatis & contiennent trois ſemences d'un goût fort déſagréable. Cet arbriſſeau ne fleurit qu'en Août, & ſon fruit eſt mûr en Décembre. On file l'écorce du valli pour faire des cordes. *Hort. Malabar.*

VALVE, *valva.* Nom qui exprime le battant, la porte ou l'écaille d'une coquille. Les Conchyliologiſtes François ont tiré de-là les mots *univalve, bivalve & multivalve:* voyez ces mots. Le mot *valve* eſt donc pris pour une écaille d'une ſeule piece. *Voyez à l'article* COQUILLAGE.

VAMPIRE, *vampyrus.* Eſpece de chauve-ſouris monſtrueuſe, très-commune en Amérique, où elle ſuce le ſang des hommes & des bêtes. *Voyez ſa deſcription à la ſuite de l'article* CHAUVE-SOURIS, & les

caracteres qui la diſtinguent de la *rougette* & de la *rouſſette*, autres eſpeces de ſouris propres au climat de l'Afrique & de l'Aſie Méridionale.

VANCOLE ou VANCOCHO. Sorte de ſcorpion de l'Iſle de Madagaſcar : il a le ventre gros, rond & noir ; ſa piqûre eſt des plus dangereuſes, on reſte en foibleſſe deux jours entiers ; pendant ce temps on eſt froid comme de la glace. Les remedes contre ſa morſure ſont la chaleur & les ſudorifiques, en un mot les mêmes dont nous avons parlé à l'article SCORPION.

VANDOISE. Eſpece de muge, que l'on nomme *ſuiffe* à Lyon, & *dard* en Poitou & en Saintonge. *Voyez* DARD.

VANGA. *Voyez* BÉCARDES.

VANGERON. Poiſſon du lac de Lauſanne, & que l'on pêche auſſi aſſez communément dans le lac de Neufchatel ou d'Yverdon ; il eſt aſſez ſemblable au muge par le muſeau, mais plus long & ſans dents : ſa chair a le même goût que celle de la carpe, & ce poiſſon lui reſſemble pour la figure. Rondelet, *Part. II. pag.* 112, *édit. Fr.* Voyez ROTELE.

VANHOM. *Voyez à l'article* TERRE MÉRITE.

VANILLE, *vanilla.* C'eſt une gouſſe d'une odeur très-ſuave & très-aromatique, dont on fait uſage dans la préparation du chocolat pour lui donner un goût & une odeur agréables. *Voyez à l'article* CACAO.

La plante ſur laquelle on recueille cette gouſſe, grimpe, étaie ſa foibleſſe en s'entortillant le long des arbres ; ſa tige eſt de la groſſeur du doigt ; elle eſt noueuſe ; ſes nœuds ſont écartés d'environ trois pouces, & donnent naiſſance chacun à une feuille Les feuilles ſont diſpoſées alternativement, pointues en forme de lance, molles & un peu âcres au goût. Cette tige pouſſe des rameaux, aux extrémités deſquelles paroiſſent les fleurs qui ſont polypétales, irrégulieres, compoſées de ſix feuilles, dont cinq ſont diſpoſées comme celles des roſes. Les feuilles de la fleur ſont oblongues, étroites, tortillées, ondées, très-blanches en dedans, verdâtres en dehors. La ſixieme feuille ou le *nectarium*, qui eſt auſſi très-blanche, occupe le centre : elle eſt roulée en maniere d'aiguiere. (M. *Haller* dit que ces fleurs ſont de la claſſe des orchides). Aux fleurs ſuccede une eſpece de petite gouſſe, molle, charnue, preſque de la groſſeur du petit doigt, d'un peu plus d'un demi-pied de longueur, d'un roux noirâtre lorſqu'elle eſt mûre, & remplie d'une infinité de petites graines noires & luiſantes.

Le vanillier, dont on diſtingue pluſieurs ſortes, croît à Saint-Domin-

gue, au Mexique & au Pérou. La ſeule différence qu'il y ait entre ces plantes, c'eſt que les fleurs de celle qui croît au Mexique ſont noires, & que les gouſſes ont une odeur très-agréable ; au lieu que les fleurs de celle qui croît à Saint-Domingue ſont blanches, & que les gouſſes n'ont point d'odeur.

On diſtingue trois ſortes de vanilles : la premiere, dont la gouſſe eſt plus groſſe & plus courte, eſt appellée par les Eſpagnols *pompona* ou *bova*, c'eſt-à-dire enflée ou bouffie. La ſeconde, dont la gouſſe eſt plus mince & plus longue, eſt légitime ; on la nomme *vanille de ley* ou *leg*. La troiſieme, dont la gouſſe eſt la plus petite en tous ſens, s'appelle *ſimarona* ou *bâtarde*. Ces variétés peuvent venir de la nature des terroirs, ou du temps auquel on les recueille. Les Indiens gliſſent toujours quelques gouſſes de pompona & de ſimarona dans les paquets de la *vanille leg*.

La premiere a une odeur trop forte pour être agréable : la ſeconde, qui eſt la légitime, eſt la ſeule dont on faſſe uſage : la troiſieme eſt la moins odorante ; elle contient auſſi moins de graines & de liqueur. L'on nous apporte quelquefois des gouſſes de vanilles monſtrueuſes pour la groſſeur ; elles ſont courtes, d'une odeur de prunes ; on leur donne le nom de *vanille de l'Indoſtan*. Lorſque les gouſſes de vanilles ſont récentes, elles ſont un peu molles, rouſſâtres, huileuſes, graſſes, cependant caſſantes ; la pulpe qu'elles contiennent eſt rouſſâtre, huileuſe & remplie d'une infinité de petits grains noirs, luiſans, ayant une forte odeur du *baume du Pérou*. Ces gouſſes ſont quelquefois recouvertes d'une fleur ſaline & brillante, qui n'eſt que le ſel eſſentiel dont ce fruit eſt rempli, & qui tranſſude au-dehors quand on nous l'apporte dans un temps trop chaud.

La récolte de la vanille ſe fait pendant les mois de Novembre & Décembre. Les Mexicains lient ces gouſſes par le bout, & les mettent à l'ombre pour les faire ſécher ; car l'humidité ſuperflue pourroit les faire corrompre ; enſuite ils les applatiſſent doucement, & les oignent ſoigneuſement avec un peu d'huile de coco ou de calba pour les rendre ſouples, & empêcher qu'elles ne ſe briſent & ne rident trop. Puis ils les mettent par paquets de cinquante, de cent ou de cent cinquante gouſſes pour nous les envoyer. Quand on laiſſe la vanille mûre trop long temps ſur la plante ſans la cueillir, elle creve, & il en diſtille une petite quantité de liqueur balſamique, noire, odorante, & qui ſe condenſe : les habi-

tans du pays ont ſoin de ramaſſer cette liqueur dans de petits vaſes de terre qu'on place ſous les gouſſes, & de la garder pour eux. Croiroit-on que certains Marchands au Mexique, connoiſſant le prix qu'on donne en Europe à la vanille, ont ſoin, après avoir cueilli ces ſortes de gouſſes, de les ouvrir & d'en retirer la pulpe aromatique, d'y ſubſtituer des paillettes ou d'autres corps étrangers, d'en boucher les ouvertures avec un peu de colle, ou de les coudre adroitement, & de les entremêler enſuite avec la bonne vanille; d'autres, lorſque la vanille eſt trop deſſéchée & qu'elle a perdu ſa qualité en vieilliſſant, la mettent dans l'huile d'amande douce mêlée avec du ſtorax & du baume du Pérou. Cette falſification qui la rajeunit & lui donne une bonne odeur, eſt aſſez difficile à reconnoître. Les endroits où l'on trouve la vanille en plus grande quantité, ſont la côte de Caraque & de Carthagene, l'Iſthme de Darien, & toute l'étendue qui eſt depuis cet Iſthme & le Golfe de Saint-Michel juſqu'à Panama, le Jucatan & les Honduras. On en trouve auſſi dans la Terre-ferme de Cayenne dans les endroits frais & ombragés.

La vanille fortifie l'eſtomac, aide à la digeſtion, diſſipe les vents, procure les regles & les urines; elle facilite l'accouchement. Les Anglois la regardent comme un ſpécifique pour chaſſer les affections mélancoliques; mais ſi elle eſt bonne à cet uſage, on doit en uſer avec modération, car elle anime le ſang par ſes parties volatiles. M. *Bourgeois* prétend même qu'elle eſt très-contraire aux hommes hypocondriaques & aux femmes hyſtériques; elle leur cauſe, dit-il, des vapeurs, des angoiſſes & même des ſueurs froides. Dans les pays où l'on parfume les mets, juſqu'à celui du nez, on en met dans le tabac. On peut, par le moyen de l'eſprit-de-vin, extraire toute la partie réſineuſe odorante de la vanille. Quelques cuillerées de cette eſſence donnent aux liqueurs ſpiritueuſes une odeur & une ſaveur des plus agréables. Les Indiens nomment *anis arack* la liqueur d'anis aromatiſée de vanille : en général ils donnent l'épithete d'*arack à* toutes le pâtes ſucrées, ou autres préparations, notamment ſpiritueuſes, dans leſquelles ils mettent de la vanille, &c.

VANNEAU, *vannellus*. Genre d'oiſeau dont on diſtingue pluſieurs eſpeces, & dont le caractere eſt d'avoir quatre doigts, trois antérieurs & un derriere; le bec droit eſt épais vers la pointe; les ongles ſont très-courts. Le *vanneau vulgaire* eſt un bel oiſeau aquatique & fiſſipede. Il eſt long de treize pouces, & a deux pieds cinq pouces d'envergure; le ſommet de ſa tête eſt d'un vert luiſant; ſa huppe ſort en arriere, & contient

environ vingt plumes, dont les trois ou quatre ſupérieures ſont plus longues que les autres, & de la longueur de trois pouces; les joues ſont blanches, traverſées d'une raie noire, toute la gorge eſt noire, & forme un croiſſant; la poitrine & le ventre ſont blancs, ainſi que les plumes couvertes du deſſous des ailes; les plumes de deſſous la queue ſont d'une couleur obſcure; le milieu du dos & les plumes ſcapulaires ſont d'un vert brillant, embellies de deux côtés d'une tache pourprée; le cou eſt de couleur de frêne, avec un mélange de rouge & de quelques lignes noires près de la crête; les pointes de pluſieurs grandes plumes ſont blanchâtres, les autres ſont verdâtres ou noirâtres; les moindres plumes couvertes ſont embellies de pourpre, de bleu & de vert entremêlés; le bec eſt noir, dur, preſque rond & de la longueur d'un pouce; la mâchoire ſupérieure avance un peu plus que l'autre; les bords de la langue ſont relevés & font une cannelure au milieu; les narines ſont oblongues & fournies d'un tendon oſſeux; les oreilles ſemblent être placées plus bas dans cet oiſeau que dans d'autres; les yeux ſont de couleur de noiſetier; les pattes ſont longues & rougeâtres, quelquefois brunes; le petit doigt en arriere, de même que le doigt de devant qui eſt le plus avancé en dehors, ſont unis par leur racine avec celui du milieu.

Cet oiſeau qui peſe à-peu-près huit onces, eſt de la groſſeur du pluvier; ſa femelle eſt un peu plus petite; ſa huppe eſt auſſi moins longue & ſes couleurs moins vives. Le vanneau eſt commun en France; il court avec beaucoup de vîteſſe & avec grace; il vit de mouches, de vers, de chenilles, de limaçons & de ſauterelles. *Belon* prétend qu'il ſouffle en terre comme les pluviers pour faire ſortir les vers; mais il nous a paru la battre avec ſes pieds, en s'élevant & retombant perpendiculairement. Il y a des perſonnes qui apprivoiſent des vanneaux dans les jardins pour y détruire en été les vers & les autres inſectes. L'eſtomac de cet oiſeau eſt fourni de muſcles plus petits que celui des oiſeaux qui mangent du grain. Le vanneau eſt ſujet à être incommodé par des poux, comme le coq de bruyere. La femelle de cet oiſeau pond quatre ou cinq œufs plus gros que ceux du pigeon, d'un jaune ſale, avec de grandes taches ou des lignes de couleur noire. Son nid eſt tout près de terre au milieu de quelque bruyere: va-t-elle aux champs, elle a ſoin de couvrir ſes œufs de brins de paille & de jonc dont elle cache auſſi ſon nid. Dès que les petits ſont éclos, toute la famille quitte auſſi-tôt le nid, ſe met à trotter

& va à la picorée ſous la conduite de la mere, comme font les petits poulets.

Le vanneau vole ſeul avec ſa femelle dans l'été ; mais en hiver où l'amour n'excite plus chez ces individus l'ardeur de rivalité, ces oiſeaux ſe réuniſſent en troupe, & ils ſont toujours en grande compagnie ; alors ils ne deſcendent guere ſur les prairies que quand elles ſont ſpacieuſes. Son chant, qui ſe fait entendre plus de nuit que de jour, ſemble prononcer *dix-huit ;* ſon vol, quoique léger, ſe fait entendre auſſi à une certaine diſtance, & n'imite pas mal le bruit du van dont on ſe ſert pour vanner le blé.

Le vanneau ne fréquente que les lieux frais & humides. Sa chair eſt tendre & graſſe : on ne vide point ſes excrémens. En Sologne les habitans de la campagne font des omelettes excellentes avec des œufs de vanneau : en Hollande où ces oiſeaux abondent, on fait auſſi grand cas de ces œufs pour la délicateſſe. Les perſonnes riches paient volontiers un ducat (une piſtole) une couple de ces œufs dans le temps de la primeur.

On fait la chaſſe du vanneau au filet vers la Touſſaint, & elle finit en Décembre. Lorſqu'on tire aux vanneaux & aux étourneaux, il eſt bon d'avoir deux fuſils chargés, car ſi l'on en tue quelqu'un du premier coup, & que les autres le voient, ils y volent tous & tout autour du Chaſſeur, ce qui fait qu'on y a ordinairement bonne chaſſe, ſur-tout en les tirant en l'air plutôt qu'à terre.

Le Vanneau gris, *vanellus griſeus*, eſt de la groſſeur du pluvier doré, & fréquente les bords de la mer, ainſi que le vanneau varié. Il y a le *vanneau de Suiſſe :* ſon plumage eſt noir & tacheté de blanc ; celui de Bologne eſt tacheté de roux. Celui du Sénégal eſt armé à la partie antérieure de chaque aile d'un petit éperon, ou d'une eſpece de lancette de ſubſtance de corne. On trouve cette même eſpece à la Louiſiane & à S. Domingue.

VANOCO. Eſpece d'araignée de l'île de Madagaſcar, qui a le ventre gros, rond & noir comme le ſcorpion *vancocho* de ce pays. *Flacourt* dit que quand on eſt piqué du vanoco on tombe auſſi-tôt ſans connoiſſance. Cet Auteur a vu des Negres reſter deux jours en pamoiſon & froids comme de la glace, pour une piqûre fort légere en apparence. Les remedes dont font uſage les Inſulaires, ſont des décoctions d'herbe, & beaucoup de ſoin à tenir les malades près d'un grand feu.

VAPEURS, *vapores*. Nous avons parlé de la vaporiſation de l'eau, des

vapeurs métalliferes & des exhalaiſons tant ſeches qu'humides, aux articles Eau, Mines & Exhalaisons. Dans le ſyſtême phyſique, il faut qu'il s'éleve dans les airs des vapeurs de notre globe aqueux & terreſtre, & que ces vapeurs, réunies en quantité, retombent ſur notre ſol, mais ſous différentes formes & conſiſtances. Les vapeurs qui partent de la maſſe des montagnes, ne ſortent que de quelques endroits & ne ſont pas toujours les mêmes dans tous les temps. Ces vapeurs, après qu'elles ſe ſont élevées prennent différentes figures irrégulieres entre elles, & plus ou moins étendues; & quoique formées en des endroits aſſez éloignés les uns des autres, elles ſe réuniſſent enfin. Les vapeurs de l'atmoſphere inférieur portent le nom de *zone brumeuſe*. Les vapeurs qui ſont élevées au deſſus de 1500 toiſes portent le nom de *zones* ou *régions glaciales*. On diſtingue encore d'autre zones vaporeuſes. Les vapeurs doivent éprouver de fréquens & grands changemens : le froid, le chaud & ſur-tout l'air par leurs influences produiſent ces variétés. C'eſt ce que nous avons décrit aux articles Pluie, Grêle, Neige, Nuées, Rosée, Frimat ou Givre, &c. *Voyez ces mots, & les articles* Air, Orage, Vents.

VARAUCOCO. Arbriſſeau des Indes qui s'attache comme le lierre aux grands arbres : ſon écorce fournit une matiere réſineuſe-rouge. Le *liber*, brûlé à la flamme d'une chandelle, ſe fond comme la réſine laque dont elle a l'odeur : ſon fruit eſt violet & gros comme une pêche ; ſa chair eſt pâteuſe, d'un goût agréable, & contient quatre noyaux aſſez durs.

VARDIOLE, *vardiola*. Séba lui a donné le nom d'*oiſeau de Paradis*, comme il le donne à preſque tous les oiſeaux étrangers à longue queue ; & à ce titre la vardiole le méritoit bien, puiſque ſa queue eſt plus de deux fois auſſi longue que le reſte de ſon corps, meſuré depuis la pointe du bec juſqu'à l'extrémité oppoſée, mais il faut avouer que cette queue n'eſt pas faite comme dans les oiſeaux de paradis, ſes plus grande pennes étant garnies de barbes dans toute leur longueur, ſans parler de pluſieurs autres différences.

Le blanc eſt la couleur dominante de cet oiſeau ; il ne faut excepter que la tête & le cou qui ſont noirs, avec des reflets de pourpre très-vifs, les pieds qui ſont d'un rouge clair, les ailes dont les grandes pennes ont des barbes noires, & les deux pennes du milieu de la queue qui excedent de beaucoup toutes les autres, & qui ont du noir le long de la côte depuis la baſe juſqu'à la moitié de leur longueur.

Les yeux de la vardiole ſont vifs & entourés de blanc, la baſe du bec

ſupérieur eſt garnie de petites plumes noires piliformes, qui reviennent en avant & couvrent les narines ; ſes ailes ſont courtes, & ne dépaſſent pas l'origine de la queue. Dans tout cela elle ſe rapproche de la pie, mais elle en differe par la briéveté de ſes pieds qu'elle a une fois plus courts à proportion, ce qui entraîne d'autres différences dans le port & dans la démarche. On la trouve dans l'île de Papoë.

VAREC ou VRAC. C'eſt le *gouemon* de la Bretagne, & le *fucus maritimus veſiculos habens* de *Tournefort*. On s'en ſert en bien des endroits voiſins de la mer pour engraiſſer les terres. On en fait de la pierre de ſoude aux îles de Silieres & dans l'Amirauté de Cherbourg en Normandie. *Voyez* SOUDE & FUCUS. C'eſt à tort qu'on ſe plaint que la récolte de cette plante, pour être brûlée & convertie en pierre de ſoude, diminue l'aſile du poiſſon pour y dépoſer ſon frai & le mettre à l'abri contre la voracité du plus fort. Des examens faits avec la plus ſcrupuleuſe attention par les Académiciens de Paris, démontrent qu'on n'y trouve point de frai, & que la fumée du varec en combuſtion n'eſt point dangereuſe comme on l'avoit annoncé.

VARI. *Voyez à l'article* MAKI.

VARIOLITE ou PIERRE A PICOT ou PIERRE DE PETITE VÉROLE, *variolarum lapis*. Cette pierre, qui eſt le *gamaïcu* des Indiens, a communément la forme orbiculaire & applatie de certains cailloux appellés *galets :* elle eſt d'un vert foncé nué de brun, ſemée de taches obrondes d'un vert plus délavé, comme griſâtres, plates & ſouvent protubérancées, repréſentant les puſtules ſaillantes ou grains de la petite vérole en maturité : ces taches, qui ſont communément marquées à leur centre d'un petit point noir, ou au pourtour d'un cercle brun foncé, pénetrent quelquefois la pierre de part en part.

La variolite étoit autrefois fort rare : on l'apportoit des Indes ; on la tailloit en amulette, & on la pendoit ſuperſtitieuſement au cou des perſonnes attaquées de la petite vérole : on en touchoit auſſi leurs yeux. On trouve auſſi de ces pierres en Europe, particuliérement dans la France méridionale, ſur les bords de la Durance. Il y en a de très-perites & de groſſes. M. *Gruner* en a rencontré fréquemment de différentes couleurs dans la riviere d'Emen en Suiſſe. *Conſultez le Dictionnaire des Foſſiles* de M. *Bertrand*. Ces ſortes de pierres ſont peſantes, dures, ſuſceptibles du poli, réſiſtent aux acides & donnent des étincelles, frappées par le briquet.

Peut-être que la variolite n'eſt qu'un amas de petites pierres de différentes

rentes couleurs, réunies enſemble à la maniere des *poudingues* ou du *porphyre*. Voyez ces mots. Peut-être auſſi n'eſt-elle formée que par des gouttes d'eau pierreuſe & métallique, qui ont diſtillé lentement & au haſard ſur une baſe ou matrice ſilicée ou de *petroſilex*, encore molle, mais différemment colorée : le total ſe ſera congelé & aglutiné ou endurci dans l'état où nous le voyons. On pourroit encore ſoupçonner que les taches blanchâtres ont été des corps organiſés, enſevelis par incruſtation : ces corps ſe ſeront détruits à la longue, & auront donné naiſſance à ces taches de différentes formes. Nous formons cette derniere conjecture d'après la configuration organiſée que nous avons remarquée dans une de ces pierres que nous avons caſſée pour faire la préſente deſcription.

M. *de la Tourette*, de l'Académie de Lyon, a examiné les pierres à picot appellées *variolites*. Les taches circulaires dont elles ſont ornées, ſont, dit-il, quelquefois iſolées, le plus ſouvent rapprochées, ſe confondant alors les unes dans les autres ; leur couleur eſt d'un vert pâle, livide. Cet obſervateur prétend que ces taches ne doivent pas être regardées comme un ſimple accident de la ſurface ; elles pénetrent la pierre de maniere qu'en la caſſant on voit qu'elles ſont dues à de petits corps arrondis, placés çà & là, & contenus dans une matiere d'un vert plus foncé qui fait le fond. Pluſieurs de ces boutons, iſolés, offrent un petit cercle noir qui les circonſcrit, & qui paroît les détacher du fond dont la couleur eſt moins obſcure. Quelquefois une zone blanche & concentrique accompagne intérieurement le cercle noir, & forme une ſorte d'onix qui approche des *agates œillées*. En général le grain des boutons approche de celui du jaſpe. Le fond de la pierre, examiné à la loupe, ſemble contenir quelque choſe de métallique, & il prend un poli terne, moins beau que les boutons : ſa conſiſtance eſt en effet moins compacte, d'où il réſulte que les frottemens éprouvés par la pierre en roulant dans les eaux, doivent uſer le fond plus facilement que les taches arrondies, ce qui fait que ces taches deviennent ſaillantes & prennent la figure d'un bouton, étant déja diſtinguées par leur couleur.

M. *de la Tourette* a obſervé qu'il y a des variolites dont le fond brun n'eſt pas toujours uniforme ; il eſt quelquefois traverſé de veines blanches qui prennent un beau poli de jaſpe : il ajoute qu'on y voit auſſi des veinules ou des taches ternes, d'une couleur ochreuſe, qui ne ſont point ſuſceptibles de poli. Nous avons remarqué la même choſe en examinant pluſieurs variolites qu'on vient de nous envoyer de Suiſſe ; elles ſe caſ-

ſent difficilement, en morceaux irréguliers. L'Académicien de Lyon aſſure que nombre de pierres à picot ou *variolites* qui ſont dans ſon cabinet, contiennent de petites parcelles d'argent natif, & un peu de fer légérement attirable à l'aimant. Il ajoute qu'il y a de ces pierres où les boutons paroiſſent ſaillans ſans l'être en effet. C'eſt, dit-il, une illuſion d'optique ſemblable à celle que produit la peinture; elle eſt due à des teintes nuancées, à ces zones qui entourent la tache ronde, & forme une eſpece d'onice œillée. Ces petits corps ronds, ou piſi-formes de la variolite, ne ſont pas diſtincts du fond, comme les galets de ſilex dans la pierre appellée *poudingue:* ceux de la variolite ſe confondent intimement avec la maſſe, & ont un tel rapport avec elle, dit M. *de la Tourette*, qu'elle paroît évidemment n'être compoſée que d'une ſeule ſubſtance dont les particules les plus épurées, les plus homogenes, & par conſéquent les plus dures, ſe ſont raſſemblées ça & là en globules lors de la formation de la pierre, de la même maniere qu'ont dû ſe faire les cercles des *agates œillées*, & ceux qu'on remarque dans pluſieurs jaſpes de la Principauté de Deux-Ponts. On obſerve, continue le même Académicien, cette modification graduée d'une ſubſtance homogene qui diſtingue certaines pierres dans leſquelles on ſuit à l'œil le paſſage du ſilex à l'onyx, de l'agate au quartz lucide, de ce quartz au criſtal; paſſage qui démontre l'analogie de toutes ces ſubſtances entre elles, paſſage, à la vérité, dont nous pourrions citer un plus grand nombre d'exemples dans l'hiſtoire des pierres; mais craignons de nous livrer aux conjectures, aux hypotheſes.

VASE ou LIMON, *humus limo.* On donne ce nom à la terre bourbeuſe ou marécageuſe, & ſans conſiſtance, dépoſée dans le fond des eaux: il y en a de différentes qualités & de différentes couleurs. La vaſe de la mer a des propriétés ſouvent oppoſées à celle des rivieres & des lacs; ce qui concourt beaucoup à augmenter les vaſes des rivieres, ce ſont les marais au travers deſquels elles paſſent, & les terres glaiſeuſes, &c. que les alluvions portent & dépoſent dans ces rivieres. *Voyez* TERRE ADAMIQUE.

VASES. Les vaſes que l'on voit dans les cabinets des Amateurs ſont plus ou moins précieux. L'homme reçut des mains de la Nature les premiers *vaſes à boire.* Une ſimple corne de bœuf fut la premiere coupe. Le goût ſe rafina. Le luxe en introduiſit d'or, d'argent, de criſtal, de pierres précieuſes. Mais on conſerva long-temps, du moins à-peu-près, la forme

des vaſes de nos premiers Peres. Il fut un temps où ces vaſes, en forme de corne, étoient percés à leur extrémité, ce qui obligeoit le convive d'y porter la main ou le doigt lorſqu'on lui verſoit la liqueur, & le mettoit dans la douce néceſſité d'avaler tout juſqu'à la derniere goutte.

Les Vases antiques different par leur forme, leur grandeur, leur matiere & l'uſage auxquels ils étoient deſtinés. On en voit de corne, & ſur-tout de celle du rhinocéros, de bois, de pierre commune, de marbre, de terre cuite, de porcelaine, d'agate, de criſtal, d'ivoire, &c. Les uns étoient deſtinés aux ſacrifices, d'autres aux funérailles, d'autres à l'ornement des buffets, d'autres à l'uſage de la table : (on nommoit *pocillator* l'échanſon, c'eſt-à-dire, celui qui ſervoit à boire). Les reliefs, les incruſtations & les ornemens curieux dont quelques-uns de ces vaſes ſont décorés, nous donnent une haute idée du travail des Anciens. On admire toujours la ſimplicité, la délicateſſe, la belle proportion, le goût & l'élégance des trois vaſes antiques d'agate conſervés au tréſor de l'Abbaye de Saint-Denis près Paris. On voit avec plaiſir dans l'une des ſalles ſouterraines du Château de Chantilly une nombreuſe collection de différens vaſes à boire ; tous ſont d'un verre factice ; laiteux, & ont été faits dans les premieres verreries établies en Allemagne ; ils varient pour la forme & la figure : il y en a en piſtolet, en chapeau, en ſyphon, en bottes, en cor-de-chaſſe, &c.

Les Vases Etrusques, *vaſa Etruſca*, ſont les monumens de l'état des arts dans l'Etrurie, Colonie des Lydiens : ces vaſes ſont d'une terre brune-rougeâtre ; on en voit beaucoup dans les cabinets d'Italie. Pluſieurs de ces vaſes ſont ornés de peintures allégoriques, dont les ſeules couleurs ſont le noir, le jaune & le blanc ; ils contiennent à-peu-près cinq ou ſix pintes.

Les Vases myrrhins, *vaſa myrrhina*, ſi connus à Rome après la défaite de Mithridate par Pompée, devinrent un nouvel objet de luxe : ils étoient rares ; on en voulut à tout prix ; on vit des Romains payer ces vaſes fragiles juſqu'à ſept cents vingt mille livres de notre monnoie. Il n'y a pas long-temps que la matiere de ces vaſes eſt bien connue ; on avoit ſoupçonné que c'étoit une eſpece de porcelaine précieuſe ; mais feu M. le Comte de Caylus découvrit que c'étoit une eſpece de laitier de volcan ; c'eſt la *pierre de gallinace :* voyez les mots Myrrhina & Pierre de gallinace. Il n'y a ſorte de folie qui ne paſſe quelquefois dans l'eſprit humain :

l'Empereur Néron n'eût pas rendu de plus grands honneurs aux cendres d'un héros, qu'il en rendit aux débris de ces vaſes myrrhins; il recueillit juſqu'aux plus petits fragmens de ces vaſes briſés, & leur fit ériger un tombeau avec le plus grand appareil.

On fait auſſi des vaſes précieux avec le *verre naturel*. Cette production plus ou moins noire, & qui eſt exactement dans l'état de verre, très-dure, doit ſon origine, ainſi que les laves & la pierre obſidienne ou de gallinace, aux feux des volcans; atteliers terribles où la main de la Nature compoſe, décompoſe, & ſe joue pour ainſi dire des opérations de la Chymie la plus profonde.

Les VASES LACRYMATOIRES, *urnulæ ſervandis lachrymis*. Parmi les honneurs funéraires que l'on rendoit autrefois chez les Romains aux morts, on faiſoit accompagner le convoi par un certain nombre de femmes payées pour pleurer. Elles répandoient des larmes à volonté, ou elles avoient l'art de les exciter. Elles recueilloient leurs larmes avec ſoin dans de petites urnes ou fioles. On trouve de ces urnes de verre dans les tombeaux. Divers Antiquaires ont jeté des doutes ſur l'uſage de ces fioles, à cauſe de leur forme étroite peu propre à recueillir des pleurs. Ils ont penſé que ces petits vaſes ſervoient à mettre les baumes liquides qu'on verſoit ſur les os lors de la combuſtion.

Il y avoit auſſi les VASES CINÉRAIRES, *urnæ cinerariæ*. Il étoit d'uſage chez les mêmes Romains de brûler les corps, & de renfermer les cendres dans des urnes deſtinées à cet uſage. Ces vaſes funéraires étoient de différentes formes & matieres. Quelques-uns étoient ornés de bas reliefs & de figures. Les cendres des Empereurs étoient recueillies dans des urnes d'or. L'urne de Trajan fut poſée ſur cette belle colonne que l'on voit encore à Rome, & qui porte ſon nom. Les urnes de terre étoient pour les gens du peuple. Comme on prenoit moins de ſoin pour réduire leurs cadavres en cendre, on les tenoit plus grandes, & propres à recevoir les os qui n'étoient pas entiérement conſumés; (on pouvoit les nommer *vaſes oſſaires*.) Les cendres d'une famille entiere étoient quelquefois réunies dans la même urne. L'Hiſtoire nous apprend que les Romains n'avoient pas moins de reſpect que nous pour les cendres de leurs concitoyens. Les urnes étoient précieuſement gardées, ou dans l'intérieur des maiſons, ou dans des tombes, ou ſous des voûtes ſépulcrales. Les Egyptiens enfermoient quelquefois leurs momies dans des urnes de terre cuite recou-

vertes d'hiéroglyphes. *Voyez* MOMIE. Les ſuaires dans leſquels on brûloit les cadavres étoient tiſſus d'*amiante ;* voyez ce mot : & l'on éclairoit les manes avec des *lampes ſépulcrales ;* voyez ce mot.

Parlons maintenant des VASES DE PORCELAINE.

L'invention de la *porcelaine* eſt très-ancienne ; elle eſt due aux Chinois & aux Japonois : ils ont fait en ce genre une multitude d'ouvrages plus variés les uns que les autres. Ces ouvrages qui joignent à la propreté, à l'élégance, & même à la magnificence, une blancheur, une fineſſe, une tranſparence, un coup d'œil des plus agréables, ſont à la Chine un des plus beaux ornemens des tables & des appartemens des Grands ; ils ſont auſſi très-recherchés en Europe ; on fait ſur-tout un cas ſingulier de l'ancienne porcelaine de la Chine & du Japon ; on la trouve beaucoup plus blanche que la moderne : les anciennes porcelaines colorées ſont auſſi des plus recherchées, parce que quoique colorées, elles ont beaucoup de dureté, qualité qu'il eſt très-difficile d'obtenir. La Chine a, ainſi que la France, & toute l'Europe, ſes Antiquaires, que des gens un peu intelligens & fripons tâchent de duper. La porcelaine antique, ſur-tout celle qui dans les temps des révolutions ſous les premiers Empereurs a été enſevelie dans la terre, & que l'on trouve au milieu des décombres, eſt des plus recherchées. Ces porcelaines qui ont ainſi vieilli en terre, ont pris une teinte de couleur particuliere, & ne ſont plus ſonores. On parvient à les contrefaire, dit un Auteur moderne : on prend de la pâte à porcelaine, on en fait des vaſes, on leur applique pour couverte un enduit fait de pierre jaune mêlé avec de l'huile ordinaire ; on les fait cuire, la couverte prend alors une couleur de vert de mer ; on les met pendant plus d'un mois dans un égout bourbeux ; lorſqu'on les en retire, ils ont le coup d'œil de porcelaine antique & non ſonore : (un fragment de porcelaine verdâtre, ramaſſé dans un cloaque, a donné lieu à cette imitation). La porcelaine a été employée pour l'embelliſſement de quelques édifices ; on en a fait uſage à la Chine pour l'ornement d'une ſuperbe tour : elle eſt conſtruite en marbre, revêtue de porcelaine avec un art ſingulier, terminée par une pomme de pin d'or. La lumiere du ſoleil, en dardant ſes rayons ſur cette tour, réfléchit diverſes couleurs des plus riches, on la diroit toute d'or, d'émeraudes, de rubis. A ce ſpectacle ſe joint le bruit d'une multitude de petites clochettes ſuſpendues à la circonférence de la tour, & miſes en branle par le vent. Les porcelaines de la Chine & du Japon ont paru ſi agréables, que dans diverſes contrées de l'Europe on a cherché à

les imiter. Ces travaux différens ont donné naiſſance à des porcelaines qui, quoiqu'à-peu-près ſemblables au premier coup d'œil, different beaucoup par leurs qualités. Les unes ſont vitreuſes ; pouſſées au feu, elles ſe fondent ; ces porcelaines ſont de mauvaiſe qualité : les bonnes porcelaines qui imitent celles de la Chine & du Japon, ſont dans un état de demi-vitrification, & réſiſtent au feu le plus violent ſans ſe fondre ni quitter cet état. Ce qui préſente les plus grandes difficultés, eſt de pouvoir réunir la qualité à la beauté ; la Nature paroît avare des terres propres à réunir ces deux avantages dans la porcelaine. Ce n'eſt qu'après des eſſais mille fois réitérés, & par l'ingénieuſe ſagacité des Savans qui préſident aux travaux de la manufacture royale de Seves en France, qu'on vient, dit-on, de parvenir à y faire des porcelaines qui réuniſſent enſemble ces qualités au degré le plus éminent. La beauté des formes, le goût, l'élégance, le fini des deſſins en font aujourd'hui la plus belle porcelaine que l'on ait jamais vu : les talens réunis des Savans & des Artiſtes en ont formé un des plus beaux chefs-d'œuvre des Arts. Le P. d'*Entrecolles*, Miſſionnaire à la Chine, nous a appris qu'on employoit pour la fabrique de la porcelaine de la Chine deux ſortes de terre, l'une connue ſous le nom de *petun-tze*, & l'autre ſous celui de *kaolin :* voyez ces deux mots. En France, pour faire les vaſes de porcelaine, on prend une argile bien blanche & de la qualité requiſe, on la met avec des ſables broyés au moulin ; on forme les vaſes ſur le tour, on les laiſſe ſécher, en ſuite on les met au feu pour les faire cuire : après qu'on les en a retirés, on les plonge dans du ſable quartzeux comme le précédent, bien broyé, délayé dans de l'eau en conſiſtance de lait, (dans quelques Manufactures on joint à cette eau un ſel alkali qu'on appelle le *fondant*, c'eſt de la potaſſe ; d'autres ajoutent à cette potaſſe une quantité de verre de glace en poudre) ; ces vaſes étant bien ſecs, ſe pénetrent un peu de cette liqueur préparée, s'en trouvent enduits : c'eſt là la matiere de la *couverte*. On les remet dans le four ſous des moules, on donne le coup de feu néceſſaire : ces vaſes ſont alors devenus une belle porcelaine demi-tranſparente, ſonore, & d'un coup d'œil brillant très-agréable. On trace ſur ces porcelaines des deſſins, on y applique toutes ces diverſes couleurs ſi belles & ſi bien nuancées, en remettant ces vaſes de nouveau dans le four, mais à un moindre degré de feu. La porcelaine, avant d'être enduite de ſa couverte, n'a point ce coup d'œil brillant ; en cet état on l'appelle *biſcuit :* elle reſſemble à de l'albâtre blanc, ou à ces vaſes faits en ſucre. On en fait des corbeilles,

des vaſes, de petites ſtatues charmantes, où l'on voit briller le goût des Artiſtes. On a fait à Florence dans une Manufacture de porcelaines, des ſtatues de cette matiere de demi-nature ou *biſcuits*, & modelées d'après les plus belles antiques. La Manufacture de Saxe a déja tenté des eſſais qui promettent beaucoup. Celle de Clignancourt, au bas de Montmartre, quoiqu'à ſes premiers commencemens, a déjà donné des morceaux dont la beauté & la ſolidité ont ſurpris de véritables connoiſſeurs.

VATMAR. *Voyez* BERGERONETTE.

VAUTOUR, *vultur*. Grand oiſeau de proie d'un genre particulier, & dont on diſtingue pluſieurs eſpeces. Il y en a qui égalent les aigles en grandeur; d'autres ſont plus petits. On diſtingue, dit M. *Klein*, les vautours d'avec les aigles, 1°. parce qu'ils ont le tronc du corps horizontal à la terre, & droit; la poitrine & le corps élevés, de façon que des doigts de derriere à la tête, lorſqu'elle eſt droite, on peut preſque tirer une ligne verticale. 2°. Les jambes & les pieds des vautours ſont courts & courbés. 3°. Le vautour eſt couvert de pluſieurs ſortes de plumes, & il a peu de pennes, excepté aux ailes & à la queue qui en ſont fournies, & ſous leſquelles il y a des plumes velues ou cotonneuſes qui paroiſſent quand il y a une ou deux des pennes arrachées. 4°. Le vautour a préférablement au reſte du corps la tête & le cou garnis de peu de plumes qui ſont très-courtes; quelques-uns de ces oiſeaux, au lieu de duvet, ont des eſpeces de petits crins. 5°. Le vautour a un grand & vaſte jabot, qui a la figure d'un ſac quand il eſt plein, & qui eſt très-maniable quand il eſt vide. 6°. Les vautours vont quelquefois deux ou pluſieurs enſemble: au reſte, M. *Klein* convient que les buſards, qui ſont des eſpeces de faucons, s'attroupent auſſi. 7°. Le vautour, comme l'outarde, a de la peine à s'élever: il eſt obligé d'eſſayer trois ou quatre fois ſon vol avant que de le prendre. 8°. Le bec du vautour, fort & alongé, ne commence point à ſe courber dès ſa racine comme celui de l'aigle: il s'alonge peu-à-peu dans une juſte proportion, juſqu'à la longueur de deux pouces, ſous la mâchoire inférieure, avant qu'il devienne courbé au bout. 9°. Les ongles des vautours ſont moins le croiſſant que ceux des aigles: c'eſt ce qui fait qu'ils reſtent rarement ſur terre. Au reſte, le caractere féroce & carnaſſier ſe reconnoît dans ces animaux à la forme de leur bec crochu & de leurs ongles acérés. Ils font leur nid dans les lieux ſolitaires, ſur les arbres les plus élevés des forêts, pourſuivent plus leur proie au vol qu'à la courſe, ſe nourriſſent de ſang & de carnage. L'ancienne Pharmacie

comptoit au nombre de ſes remedes pluſieurs parties de ces oiſeaux, ſur-tout leur fiente & leur ſang; mais la ſage expérience a abandonné ces fauſſes richeſſes, ainſi que bien d'autres.

On a donné aux aigles, dit M. *de Buffon*, le premier rang parmi les oiſeaux de proie, non parce qu'ils ſont plus forts & plus grands que les vautours, mais parce qu'ils ſont plus généreux, c'eſt-à-dire, moins baſſement cruels; leurs mœurs ſont plus fieres, leurs démarches plus hardies, leur courage plus noble, ayant pour le moins autant de goût pour la guerre que d'apétit pour la proie. Les vautours, au contraire, n'ont que l'inſtinct de la baſſe gourmandiſe & de la voracité; ils ne combattent guere les vivans que quand ils ne peuvent s'aſſouvir ſur les morts. L'aigle attaque ſes ennemis ou ſes victimes corps à corps; ſeul il les pourſuit, les combat, les ſaiſit; les vautours, au contraire, pour peu qu'ils prévoient de réſiſtance, ſe réuniſſent en troupes comme des lâches aſſaſſins, & ſont plutôt des voleurs que des guerriers, des oiſeaux de carnage que des oiſeaux de proie; car dans ce genre, il n'y a qu'eux qui ſe mettent en nombre & pluſieurs contre un; il n'y a qu'eux qui s'acharnent ſur les cadavres au point de les déchiqueter juſqu'aux os; la corruption, l'infection les attire au lieu de les repouſſer; les éperviers, les faucons & juſqu'aux plus petits oiſeaux montrent plus de courage; car ils chaſſent ſeuls, & preſque tous dédaignent la chair morte, & refuſent celle qui eſt corrompue. Dans les oiſeaux comparés aux quadrupedes, le vautour ſemble réunir la force & la cruauté du *tigre* avec la lâcheté & la gourmandiſe du *chacal*, qui ſe met également en troupes pour dévorer les charognes & déterrer les cadavres; tandis que l'aigle a le courage, la nobleſſe & la magnificence du lion.

Tous les grands vautours ne pondent qu'un œuf ou deux; ils font leurs nids dans des lieux ſi hauts, & d'un accès ſi difficile, qu'il eſt très-rare d'en trouver; ce n'eſt que dans les montagnes élevées & déſertes que l'on doit les chercher; ils habitent ces lieux de préférence pendant toute la belle ſaiſon; ce n'eſt que quand les neiges & les glaces commencent à couvrir ces ſommets de montagnes qu'on les voit deſcendre dans les plaines, & voyager en hiver du côté des pays chauds; car il paroît que les vautours craignent plus le chaud que la plupart des aigles: ils ſont moins communs dans le Nord; ils ſont très-nombreux dans les climats chauds, en Arabie, en Egypte, dans les iles de l'Archipel, & dans pluſieurs autres provinces de l'Afrique & de l'Aſie; on y fait même

même grand uſage de la peau des vautours, le cuir en eſt preſqu'auſſi épais que celui d'un chevreau ; il eſt recouvert d'un duvet très-fin, très-ſerré & très-chaud, & l'on en fait d'excellentes fourrures.

Des Auteurs diſtinguent juſqu'à onze eſpeces de vautours ; ſavoir,

1°. Le VAUTOUR ORDINAIRE. Selon *Albin*, cet oiſeau eſt de la grandeur d'un aigle : ſon bec eſt noir, courbé à la pointe ; les yeux ſont grands ; la prunelle eſt noire, & l'iris couleur de feu, un peu jaunâtre : il a la tête & le cou chauves ; l'un & l'autre n'ont qu'un duvet moller & velu, au lieu de plumes : au-deſſous du cou il a une palatine ronde, de plumes d'un brun jaunâtre. L'oiſeau entier, excepté les plumes fortes des ailes, & les plumes de la queue, eſt de cette même couleur : il eſt par-tout garni de plumes juſqu'aux pieds, qui ſont de couleur de frêne ; les ſerres ſont noires. C'eſt un animal fier & hardi : il fait ſon aire ſur des futaies, aux lieux eſcarpés & de difficile accès. La graiſſe du vautour eſt fort eſtimée contre les maladies des nerfs : ſa peau eſt très-belle & fort recherchée.

2°. Le VAUTOUR DES AGNEAUX : *voyez à la ſuite du mot* CONDOR.

3°. Le VAUTOUR ſurnommé AIGLE-VAUTOUR, *aquila vultur*. Il a le ſommet de la tête & le cou chauves, ou couverts d'un duvet blanchâtre : ſon bec eſt noir & courbé vers la pointe en croc ; le duvet du menton & autour des yeux, eſt d'un gris de fer ; l'iris eſt jaune, & la prunelle noire ; les plumes de la poitrine & du ventre ſont d'un blanc cendré, tacheté de marques oblongues & ſombres ; le plumage du dos & les plumes couvertes des ailes ſont d'un brun rougeâtre, les longues plumes des ailes & la queue ſont noires ; les jambes & les pieds ſont de couleur de plomb ; les ſerres ſont larges, crochues & noires. On l'appelle auſſi le *vautour des Alpes*, *vultur Alpinus*.

4°. LE VAUTOUR BLANCHATRE, *vultur albicans*. C'eſt le *milan blanc* de *Willughby* : il eſt plus petit que l'aigle aux canards ; ſon plumage a différentes taches, couleur de terre. Des Ornithologiſtes l'appellent auſſi le *vautour à tête blanche*, *vultur leucocephalos*.

5°. Le VAUTOUR DU BRESIL OU DU MEXIQUE, nommé autrement ORUBU : il eſt de la grandeur du corbeau ; ſa queue eſt longue, & ſes ailes le ſont encore plus ; ſes pennes ſont noires, & ſa tête eſt petite, cendrée & ſans plumes, mais couverte çà & là de petits crins ; ſes pieds ſont courts, & de couleur de chair ; les doigts longs ; le bec eſt blanc & couvert juſqu'à moitié d'une membrane charnue ; les narines ſont larges

& éloignées des yeux ; le plumage du corps eſt un pourpre ſombre mêlé de vert : c'eſt une eſpece d'*aura :* voyez ce mot.

6°. Le VAUTOUR CENDRÉ. Il a les plumes auſſi déliées que la plus fine chevelure, & quelquefois ſi blanches, que lorſque la peau d'un de ces oiſeaux eſt corroyée & bien préparée, on la prendroit pour la peau d'une belette blanche des Alpes. La peau du vautour cendré eſt beaucoup plus agréable à la vue, & plus utile que celle du vautour noir que l'on voit en Egypte.

7°. Le VAUTOUR DORÉ, *vultur aureus.* Il ſurpaſſe l'aigle noir en grandeur : le bec ſupérieur a environ quatre pouces de longueur ; l'ouverture du bec a ſept doigts en travers ; la queue eſt très-longue ; le plumage inférieur eſt rouſsâtre, & rougeâtre vers la tête, les doigts ſont de couleur de corne ; le pennage eſt mêlé de noir, de roux & de blanc ; les plumes du milieu du dos ſont noires & luiſantes ; les pennes de la queue ſont d'une couleur obſcure. On rencontre auſſi ce vautour dans les Alpes.

8°. Le VAUTOUR appellé GRYPS. C'eſt le *cuntur* ou *condor :* voyez CONDOR.

9°. Le VAUTOUR DES INDES, ou VAUTOUR MOINE, ou ROI DES VAUTOURS, *vultur monachus aut rex vulturum.* Il eſt de la grandeur d'un aigle : le ſommet de la tête & le cou ſont de couleur de chair, & dégarnis de plumes ; le menton, les côtés & le derriere de la tête ſont d'un brun foncé ; le bec eſt rougeâtre ou de couleur de ſafran, & plombé en ſon milieu : il a deux eſpeces de caroncules larges, plates, dentelées & de couleur d'orange, placées aux côtés & vers la baſe du bec ſupérieur ; l'iris eſt blanche & entourée d'écarlate ; le collier eſt comme compoſé de pluſieurs plumes blanches & cotonneuſes, de couleur de frêne, & rangées les unes près des autres ; le plumage ſupérieur eſt de couleur de buffle, excepté les longues plumes qui ſont noires ; le jabot eſt pelé & de couleur de chair, ainſi que les jambes & les pieds ; le plumage inférieur eſt blanchâtre, mais les pointes en ſont tachetées de noir. Le collier qui entoure ſon cou entier, & deſcend ſur la poitrine comme un ſac, eſt aſſez ample pour que l'oiſeau puiſſe, en ſe retirant, y cacher ſon cou & partie de ſa tête comme dans un capuchon, ce qui lui a fait donner le nom de *moine.* Cet oiſeau paroît propre & particulier, dit M. *de Buffon*, aux terres méridionales du nouveau Continent, & ne ſe

trouve point dans l'ancien. Ce bel oiſeau n'eſt ni propre, ni noble, ni généreux ; il n'attaque que les animaux les plus foibles ; ne ſe nourrit que de rats, de lézards, de ſerpens, & même des excrémens des animaux & des hommes : auſſi a-t-il une très-mauvaiſe odeur, & les Sauvages même ne peuvent manger de ſa chair.

On voit un très-beau roi des vautours dans la ménagerie de Chantilly.

10°. Le VAUTOUR NOIR ou VAUTOUR AUX LIEVRES, *vultur leporarius*. Il eſt ainſi nommé, parce qu'il fait la chaſſe aux lievres ; mais il n'épargne pas plus les petits renards & le poiſſon des étangs : la poitrine n'eſt pas ſi jaune que celle du vautour doré ; & il eſt plus petit de taille ; ſon bec eſt noir : il a les yeux vilains, le corps robuſte & grand, les ailes larges, & la queue longue & droite, de couleur d'un rouge obſcur ; ſes pieds ſont jaunes ; il fait ſon aire ſur les chênes les plus élevés ; il nourrit ſes petits de chair vive & de proie, & rarement de charogne & de poiſſon : ce qui eſt particulier à cette eſpece de vautour ſeulement. M. *Klein* dit que quand cet oiſeau eſt en colere, il leve les plumes de ſa tête en forme de huppe ; auſſi l'appelle-t-on quelquefois, le *vautour huppé*, *vultur criſtatus* : il approche, pour la grandeur, de l'orfraie ; il obſerve ſa proie du haut des arbres ; il chaſſe ſur terre, en ſautant, ou en s'élançant dans l'air.

11°. Le VAUTOUR TANNÉ OU CHATAIN, *vultur bœticus*. C'eſt à proprement parler, le *fau-perdrieu* : voyez ce mot, *Vol. II, pag.* 688.

Il y a encore le *vautour barbu*, *vultur barbatus* ; on le trouve en Barbarie, & le vautour d'Arabie, noir, couronné ou chaperonné.

UBRIDE ou HYBRIDE, ſe dit des plantes ou des animaux bâtards : *voyez à l'article* HERMAPHRODITE.

VEAU, *vitulus*. C'eſt le petit de la vache : *voyez l'article* TAUREAU.

VEAU AQUATIQUE. Eſpece de ver qui ſe trouve dans l'eau, & qui met les veaux en danger de mort, quand il s'en trouve dans leur breuvage : ce ver eſt de la longueur & de la groſſeur d'un crin de cheval ; il ſe trouve dans les lacs & dans les fontaines : ſes morſures cauſent une maladie nommée *paronychia morbus*. Les Smolandois, dit M. *Linnæus*, la guériſſent, en faiſant des inciſions avec un couteau : c'eſt en apparence une eſpece de polype : *voyez au mot* GORDIUS.

VEAU MARIN : *voyez* LOUP MARIN & PHOCAS. Le *vechio marino*

des Italiens, & le *vedel de mar* des Languedociens, eſt le même animal. On trouve près du détroit de Magellan, des veaux marins vénéneux, auxquels on donne le nom de *lion marin*. Voyez ce mot.

VÉGÉTAL. Corps organiſé & ſexuel, qui a un principe de vie, & qui fait dans l'echelle de la nature le paſſage des minéraux aux animaux : *voyez* la différence & l'eſpece de connexité du regne végétal avec les deux autres regnes, *aux mots* ANIMAL & MINÉRAL. Quant à la deſcription générale ou comparée des végétaux, on la trouve à l'article PLANTE. *Voyez auſſi le mot* ARBRE. Nous ajouterons cependant que la *végétation* conſiſte dans la formation, l'accroiſſement, la germinaiſon & la perfection tant des plantes que des arbres, & de tous les autres corps connus ſous le nom de *végétaux*.

VÉGÉTAUX PÉTRIFIÉS ou MINÉRALISÉS, ou TERRIFIÉS, *phytolithi*. Il n'eſt pas rare de rencontrer des plantes ou des arbriſſeaux, ou des parties d'arbres changés en pierre dans le ſein de la terre. On en trouve auſſi de minéraliſés, c'eſt-à-dire d'incruſtés par des dépôts de matieres minérales ; d'autres ſont conſervés dans leur état naturel, & ne different du bois proprement dit, que par le lieu où ils ſe rencontrent : c'eſt le bois foſſile ; d'autres ſont convertis en charbon : c'eſt le charbon foſſile ; d'autres ſont réellement pétrifiés, & font feu avec le briquet : d'autres n'exiſtent plus qu'en empreinte. On trouvera les détails relatifs à l'intelligence de cet article aux mots INCRUSTATION, BOIS FOSSILE, CHARBON FOSSILE, EMPREINTES & PÉTRIFICATION.

VEINES MÉTALLIQUES, *venæ metallicæ*. On donne ce nom à des rameaux ſouterrains : ce ſont comme autant de ruiſſeaux de mine figés, qui ont différentes directions : *voyez à l'article* FILONS. On dit auſſi *veine de ſable, veine de pierre, veine de marbre, veine d'ocre, veine de vitriol, veine d'alun, veine de charbon minéral*. Les eaux minérales acquierent leurs différentes qualités en paſſant ou s'infiltrant à travers ces veines ſouterraines & vitrioliſées.

On appelle *veine de bois* cette variété qui fait la beauté des bois durs pour le placage : ce ſeroit un défaut dans ceux d'aſſemblable de Menuiſerie.

A l'égard des *veines des animaux*, voyez à l'article HOMME.

VÉLAR ou TORTELLE, *eryſimum vulgare*. Plante que l'on trouve fréquemment ſur les murs, les maſures, le long des haies & ſur les ſépulcres : ſa racine eſt ſimple, de la groſſeur du petit doigt ou environ,

blanche, ligneuſe, âcre, & ayant la ſaveur de la rave : elle pouſſe une ou pluſieurs tiges à la hauteur de deux à trois pieds, cylindriques, fermes, rudes & branchues ; ſes feuilles naiſſent en grand nombre vers le bas, très-longues, velues, diviſées de chaque côté en pluſieurs lobes comme triangulaires, d'une ſaveur ſalée & gluante (il y en a une eſpece dont les feuilles ſont larges & glabres) ; ſes fleurs ſont très-petites, diſpoſées en longs épis ſur les rameaux, compoſées de quatre feuilles ou pétales jaunes en croix : leur piſtil ſe change en une ſilique longue d'un demi-pouce, grêle, ronde, terminée par une corne partagée en deux loges, qui contiennent de petites graines brunes, d'une ſaveur piquante.

Cette plante eſt ſpécifique pour réſoudre la mucoſité gluante qui ſe trouve dans la gorge, dans les bronches & dans les véſicules du poumon ; elle la fait rejeter par l'expectoration : beaucoup de Médecins l'ordonnent avec ſuccès dans la toux invétérée, dans l'enrouement & l'extinction de voix qui vient d'une matiere épaiſſe : on en prépare un ſirop fameux, connu ſous le nom de *ſirop de Chantre ;* mais on prétend que ce julep n'a pas pour eux l'attrait du ſuc de la vigne. Il eſt cependant digne de remarque qu'autant le vélar eſt un réſolutif des humeurs arrêtées dans les vaiſſeaux & dans les viſceres, autant il eſt d'un uſage dangereux dans les maladies aiguës de la poitrine. Il eſt encore bon d'obſerver que le vélar n'a pas beſoin d'une forte ou longue décoction pour donner à l'eau ſes propriétés : le feu, dit M. *Geofroy*, *Mat. Médic.* emporte ſes parties volatiles, ce qui détruit toute ſon efficacité.

La graine du vélar eſt anti-ſcorbutique & diurétique.

VELETTE ou VOILE. Nom qu'on donne en Provence à un petit animal fort ſingulier, différent du voilier à coquille ou nautile, & qui flotte par milliers ſur la ſurface de la Méditerranée. Ce petit animal eſt à-peu-près de la grandeur d'une moule, fort plat, n'ayant pas une ligne d'épaiſſeur. On diroit d'une ſubſtance viſqueuſe d'un beau bleu d'indigo ; les bords ſont plus minces & tranſparens ; le milieu eſt garni de petits filets nombreux & argentés, comme la toile d'araignée de jardin ; ſur la partie ſupérieure s'éleve verticalement une eſpece de crête, que les Provençaux appellent *vêle*, qui aide l'animal à flotter ſur les eaux & même à faire voile. Cette crête traverſe le dos de l'animal en ligne droite, mais obliquement, c'eſt-à-dire de gauche à droite ; elle eſt cartilagineuſe, tranſparente ; & en la regardant de près, on la prendroit pour un ou-

vrage à réseau. Dès que l'animal est hors de l'eau, sa voile devient molle, s'affaisse, perd son ressort : l'animal rentrant dans la mer ne peut plus voguer ni même se soutenir dans l'eau, & il meurt. *Mémoires de l'Académie des Sciences*, 1732, *pag.* 320. Cet animal pourroit bien n'être qu'une *gelée de mer* ou une espece d'*holothurie*. Voyez ces mots & l'article GALERE.

VELOURS-VERT, *crypt cephalus viridi auratus fericeus*, GEOFROY. Espece de gribouri, différente du coupe-bourgeon que M. *Linnæus* a placé parmi les chrysomeles, & qui est le fléau des Vignerons. Son corps est d'un beau vert brillant & soyeux ; il est plus alongé que celui du gribouri ; son corselet un peu bombé & couvert de petits points séparés les uns des autres ; les antennes & les tarses sont noirâtres ; les étuis tout couverts de points qui se touchent entr'eux, ce qui rend cette robe moins lisse & fait paroître sa couleur plus riche. Le velours-vert habite aussi le saule ; il n'est pas rare aux environs de Paris ; il s'enterre en automne & reparoît le printems suivant pour causer de nouveaux dégâts.

VELUE. Nom que *Goëdard* donne à une chenille qui se nourrit de feuilles de laitue ; elle fait la morte quand on fait quelques mouvemens autour d'elle, ou qu'on veut la toucher. Alors elle se roule & hérisse son poil comme un hérisson : si on veut la prendre par le poil, il reste à la main. Ni les moineaux, ni les autres oiseaux ne veulent point manger de ces chenilles ; ce qui peut venir ou de ce qu'elle est venimeuse, ou de ce que ces poils, ne pouvant se digérer, les incommoderoient. Cette chenille se métamorphose dans le mois de Juillet en un beau & grand papillon naturellement tacheté comme le bois de Brésil, & qui jette ses œufs en Août, d'où il sort en Octobre de petites chenilles qui passent l'hiver dans la terre.

VELVOTE ou VÉRONIQUE FEMELLE, *elatine*. C'est une espece de linaire, dit M. *Haller*. Cette plante croît communément dans le bois de Boulogne, près de Paris, & dans les champs entre les bleds : sa racine est blanche, simple, grêle, peu fibreuse, plongée perpendiculairement dans la terre ; sa tige est menue, cylindrique, haute d'un pied, répandant de côté & d'autre des rameaux sur la terre ; ses feuilles sont d'un vert pâle, velues & molles, le plus souvent entieres, quelquefois dentelées à leurs bords, d'une saveur amere & astringente : de chaque aisselle des feuilles s'éleve un long pédicule grêle qui porte une fleur

ſemblable à celle de la linaire ; elle eſt petite, d'une ſeule piece, irréguliere, en maſque, & garnie d'un petit éperon, d'un vert jaunâtre ; à cette fleur ſuccede une coque membraneuſe, arrondie, ſéparée par une cloiſon mitoyenne en deux loges, & remplies de pluſieurs petites graines.

Cette plante preſque inconnue en Médecine eſt fort vulnéraire, tempérante, déterſive, appéritive & réſolutive ; on en prend l'infuſion pour guérir la lepre, l'hydropiſie, les écrouelles, le cancer & la goutte ; cette même décoction priſe en lavement eſt utile pour le flux de ventre & la dyſſenterie.

VENCU. En Chine on donne ce nom à un excellent fruit très-commun dans les Indes Orientales ; c'eſt le *jambos d'*Acoſta, le *pompebinos* des Hollandois de Batavia, & le *jamboa* ou *jambeïro* des Portugais. *Voyez* JAMBOS.

VENEN. Arbre de la Chine : l'infuſion aromatique de ſes fleurs eſt très-eſtimée contre les maux de tête & les palpitations de cœur. On fait avec ſon fruit une liqueur agréable à boire : voilà tout ce qu'on ſait ſur le *venen.*

VENGERON. *Voyez à l'article* ROSSE.

VENGOLINA. Petit oiſeau d'Afrique, du genre des verdiers ; il eſt gris-blanc ; & le mâle ſe diſtingue de la femelle par une tache jaune ſous le croupion. Cet oiſeau eſt très-familier & un chanteur très-agréable.

VENIN *venenum.* Voyez à l'article POISON.

VENT, *ventus.* Les vents ne ſont autre choſe que l'air pouſſé, agité, & qui paſſe d'un endroit à l'autre d'un trait continu : ce ſont eux qui purifient l'atmoſphere, qui répandent ces pluies ſi précieuſes, ſources de la fécondité, & qui tranſportent les vaiſſeaux d'un hémiſphere à l'autre ; mais lorſque cet air eſt trop comprimé & pouſſé avec trop de violence, il occaſionne alors des ouragans terribles.

Rien ne paroît plus irrégulier & plus variable que la force & la direction des vents dans nos climats ; mais il y a des pays où cette irrégularité n'eſt pas ſi grande, & d'autres où le vent ſouffle conſtamment dans la même direction, & preſque avec la même force. Ainſi on peut diſtinguer quatre ſortes de vents ; ſavoir, 1°. les vents généraux & conſtans, tels ſont ceux qu'on nomme proprement *vents aliſés* ; 2°. les vents périodiques ; 3°. les vents de terre & de mer ; 4°. les vents variables.

Les Marins comptent quatre vents cardinaux ; ſavoir le Sud, qui vient du Midi ; le Nord, qui vient du Septentrion ; l'Oueſt, qui vient du Couchant ou Occident, & l'Eſt, qui vient du Levant ou Orient. Entre ces quatre vents les Navigateurs en placent encore d'autres qui ont un nom compoſé des deux entre leſquels chacun eſt ſitué. C'eſt par le moyen de ces différens vents que les Marins conduiſent leurs vaiſſeaux, & ils ont l'adreſſe de s'en ſervir de pluſieurs à la fois pour avancer leur chemin. Ils tirent pour cela ſur les cartes marines des eſpeces d'étoiles de huit, de ſeize & de trente-deux pointes : on appelle ces étoiles des *compas de mer*, & chaque trait ou pointe de ce compas marque ce qui s'appelle un *rhumb de vent* ou un *air de vent*. Le vent le plus favorable pour la navigation, eſt le vent de côté ou de quartier, c'eſt-à-dire, que voulant aller vers le Sud, les vents de Nord-eſt & de Nord-Oueſt ſont plus favorables que celui du Nord, quoique le vaiſſeau l'ait en poupe. De même lorſqu'on va vers le Nord, les vents de faveur viennent du Sud-Eſt & du Sud-Oueſt.

Les *vents aliſés*, qui ſont conſtans ou permanens, ſoufflent pendant toute l'année du même côté : les tropiques ſont les limites de leur empire ; ils s'étendent peu au-delà. Ils ſoufflent tous les jours, & continuellement le long de la ſurface de la mer, de l'Eſt à l'Oueſt, c'eſt-à-dire d'Orient en Occident : ces vents conſtans ſont la ſuite de la raréfaction de l'air, occaſionnée par la chaleur du ſoleil.

Les *vents réglés* ou *périodiques* ſont ceux qui ſoufflent pendant un certain temps d'un côté, & enſuite d'un autre : ils ſont très-communs ſur la mer des Indes, entre la côte de Zanguebar & l'île de Madagaſcar, ſur les côtes de Coromandel & de Malabar ; on les nomme *mouſſons*, & les Anglois les appellent à juſte titre *vents de commerce*, car ils ſont très-favorables à ceux qui font le commerce des Indes. Sur cette mer des Indes, ces vents ſouffient pendant trois ou ſix mois de l'année du même côté, & pendant un pareil eſpace de temps du côté oppoſé : effectivement ils ſont Sud-Eſt depuis Octobre juſqu'en Mai, & Nord-Oueſt depuis Mai juſqu'en Octobre. Les Navigateurs ſont obligés d'attendre celui qui leur eſt favorable. Lorſque ces vents viennent à changer, il y a pluſieurs jours & quelquefois un mois ou deux de calme, ou de tempêtes dangereuſes.

Les *vents de terre & de mer* ſe font ſentir dans la mer Méditerranée : le vent ſouffle de la terre vers la mer au coucher du ſoleil, & au contraire, de

de la mer vers la terre au lever ; en ſorte que le matin c'eſt un vent du Levant & le ſoir un vent du Couchant. Ces vents ſont du nombre des *réglés* ou *périodiques*.

Les *vents variables* ou de *paſſage* ſont ceux qui n'ont aucune direction, ni aucune durée fixe, ſoit par rapport aux lieux, ſoit par rapport au temps.

Le *vent général* eſt *aliſé*, & on ne peut guere le regarder comme tel qu'en pleine mer ; car près des côtes & ſur terre il eſt interrompu par des *vents particuliers*, par les montagnes, par des nuages, &c.

Les *vents particuliers* renferment tous les autres, excepté les *vents généraux aliſés*.

La principale cauſe des vents eſt la chaleur du ſoleil ; mais en général, toutes les cauſes qui produiront dans l'air une raréfaction ou une condenſation conſidérable, produiront des vents dont les directions ſeront toujours directes ou oppoſées au lieu où ſera la plus grande raréfaction ou la plus grande condenſation. Le mouvement de rotation de la terre ou de ſa gravitation vers la lune, la preſſion des nuages, la fonte des neiges, les exhalaiſons de la terre, les éruptions vaporeuſes, l'inflammation des météores, la réſolution des vapeurs en pluies, ſont des cauſes qui produiſent auſſi le défaut d'équilibre dans l'air & ces agitations conſidérables dans l'atmoſphere ; & chacune de ces cauſes ſe combinant de différentes façons, elles produiſent des effets différens, Ainſi il paroît, comme le dit très-bien M. *de Buffon*, qu'on tenteroit vainement de donner une théorie des vents ; il faut ſe borner à travailler à en faire l'hiſtoire, & l'hiſtoire d'un tel météore ſeroit un ouvrage très-utile pour la Navigation & pour la Phyſique.

Sur la mer les vents ſont plus réguliers que ſur la terre, parce que la mer eſt un eſpace libre, & dans lequel rien ne s'oppoſe à la direction du vent : ſur la terre au contraire, les montagnes, les forêts, les villes, &c. forment des obſtacles qui font changer la direction des vents, & qui ſouvent produiſent des vents contraires aux premiers. Sur mer quand des vents funeſtes ſoufflent directement dans la côte, ils bouchent les havres & s'oppoſent à la ſortie des vaiſſeaux.

Le flux & le reflux de la mer produiſent auſſi des vents réglés qui ne durent que quelques heures, & dans pluſieurs endroits on remarque des vents qui viennent de terre pendant la nuit, & de la mer pendant le jour, comme ſur les côtes de la Nouvelle-Eſpagne, ſur celles de

Congo, à la Havane, &c. Il y a auſſi des vents téglés qui ſont produits par la fonte des neiges.

On remarque ſouvent dans l'air des courans contraires; on voit des nuages qui ſe meuvent dans une direction, & d'autres nuages plus élevés ou plus bas que les premiers qui ſe meuvent dans une direction oppoſée; mais cette contrariété de mouvement ne dure pas long-temps & n'eſt ordinairement produite que par la reſiſtance de quelque nuage à l'action du vent, & par la répulſion du vent direct qui regne ſeul dès que l'obſtacle eſt diſſipé.

Les vents ſont plus violens dans les lieux élevés que dans les plaines; & plus on monte ſur les hautes montagnes, plus la force du vent augmente, juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé à la hauteur ordinaire des nuages, c'eſt-à dire, à environ un quart ou un tiers de lieue de hauteur perpendiculaire; au-delà de cette hauteur le ciel eſt ordinairement ſerein, au moins pendant l'été, & le vent diminue.

L'air ſe trouve quelquefois tellement agité & comprimé, ſuivant certaines circonſtances, qu'il ſe forme des ouragans terribles; les vents ſemblent alors venir de tous les côtés à la fois; ils ont un mouvement de tourbillon & de tournoiement auquel rien ne peut réſiſter. Le calme précede ordinairement ces horribles tempêtes, & la mer paroît auſſi unie qu'une glace; mais dans un inſtant la fureur des vents éleve les vagues juſqu'aux nues. Il y a des endroits dans la mer où l'on ne peut aborder, parce qu'alternativement il y a toujours des calmes ou des ouragans de cette eſpece. Les Eſpagnols ont appellé ces endroits *calmes & tornados;* les plus remarquables ſont auprès de Guinée, dans un eſpace, dit-on, de plus de dix mille lieues carrées; le calme ou les orages ſont preſque continuels ſur cette côte de la Guinée, & il y a des vaiſſeaux qui y on été retenus trois mois ſans pouvoir en ſortir.

Lorſque les vents contraires arrivent à la fois dans le même endroit comme à un centre, ils produiſent ces tourbillons & ces tournoiemens d'air par la contrariété de leurs mouvemens, comme les courans contraires produiſent dans l'eau des gouffres ou des tournoiemens. Mais lorſque ces vents trouvent en oppoſition d'autres vents qui contrebalancent de loin leur action, alors ils tournent autour d'un grand eſpace dans lequel il regne un calme perpétuel, & c'eſt ce qui forme les calmes dont nous parlons, & dont il eſt impoſſible de ſortir: mais je

ſuis porté à croire, dit M. *de Buffon*, que la contrariété ſeule des vents ne pourroit pas produire cet effet, ſi la direction des côtes, la forme particuliere du fond de la mer dans ces endroits n'y contribuoient pas.

Les gouffres ne paroiſſent de même être autre choſe que des tournoiemens d'eau ; cauſés par l'action de deux ou pluſieurs courans oppoſés ; ainſi il n'eſt pas néceſſaire, pour en rendre raiſon, de ſuppoſer au fond de la mer des trous & des abymes qui engloutiſſent continuellement les eaux : tel eſt le *Maleſtrom* de Norwege. Ce n'eſt que la mer qui ſe contourne autour de quelques îles toutes de rochers, & qui y forme des tournans qui paroiſſent & diſparoiſſent alternativement.

Comme ces prétendus gouffres de la mer ſont produits par le mouvement de deux ou pluſieurs courans contraires & que leflux & le reflux ſont peut-être la principale cauſe des courans, enſorte que pendant le reflux ils ſont en ſens contraire ; il n'eſt pas étonnant que les gouffres qui réſultent de ces courans attirent & engloutiſſent pendant quelques heures tout ce qui les environne, & qu'ils rejettent, enſuite pendant tout autant de temps tout ce qu'ils ont abſorbé : *voyez l'article* COURANS *à la ſuite du mot* MER *& le mot* GOUFFRE.

Dans les ouragans la vîteſſe du vent eſt prodigieuſe : l'ouragan de 1705 parcouroit environ ſoixante-trois pieds par ſeconde, c'eſt-à-dire, dix-ſept à dix-huit lieues par heure ; un vent qui parcourroit ſeulement trente-deux pieds par ſeconde, déracineroit les arbres : *voyez* OURAGAN.

En Egypte il regne ſouvent pendant l'été des vents du Midi qui ſont ſi chauds, qu'ils empêchent la reſpiration ; ils élevent une ſi grande quantité de ſable, que le ciel eſt couvert de nuages épais ; ce ſable eſt ſi fin, & il eſt chaſſé avec tant de violence, qu'il pénetre par-tout, & même dans les coffres les mieux fermés : lorſque ces vents durent pluſieurs jours, ils cauſent des maladies épidémiques, & ſouvent de grandes mortalités. Le vent appellé *Harmatan* produit le même effet, quoique provenant de cauſes contraires. *Voyez* HARMATAN.

Il s'éleve quelquefois en Perſe un vent plus chaud & plus terrible que ceux d'Egypte. Ce vent eſt ſuffocant & mortel : ſon action eſt preſque ſemblable à celle d'un tourbillon de vapeurs enflammées, & on ne peut en éviter les effets lorſqu'on s'y trouve malheureuſement enveloppé. Ces tourbillons ſont communs auſſi à la Chine & au Japon. J'ai vu, dit *Bellarmin*, une foſſe énorme creuſée par le vent, & toute la terre de

cette foſſe emportée ſur un village, enſorte que l'endroit dont la terre étoit enlevée, paroiſſoit un trou épouventable, & que le village fut entiérement enterré par cette terre tranſportée. Le 24 de Juin 1773, à trois heures après midi, on éprouva l'effet d'un tourbillon de vent au Château de Montagne, Paroiſſe de Saint Honoré, Election de Nevers; ce tourbillon accompagné de quelques gouttes de pluie, éleva en l'air une halle toute entiere de quatre-vingt pieds de long. Ce bâtiment retomba dans la même place, ſe briſa, écraſa & bleſſa dangereuſement pluſieurs perſonnes. Ce même coup de vent enleva auſſi une charrette & les bœufs qui y étoient attelés, les emporta à plus de trente pas & les culbuta. Ce tourbillon arracha dans une courſe de deux lieues tous les arbres, les édifices, &c. & forma une route comme ſi elle eût été tirée au cordeau & d'environ quarante pieds de large (*Gazette de Fran ..*) *Voyez* TOURBILLON.

Le Cap de Bonne-Eſpérance eſt fameux par ſes tempêtes & par le nuage ſingulier qui les produit: ce nuage ne paroît d'abord que comme une petite tache ronde dans le ciel, ce qui fait que les Matelots l'ont appellé *œil de bœuf*. Les premiers Navigateurs qui ont approché du Cap ignoroient les effets de ces nuages funeſtes, qui ſemblent ſe former lentement, tranquillement & ſans aucun mouvement ſenſible dans l'air, & qui tout d'un coup lancent la tempête & cauſent un orage qui précipitent les vaiſſeaux dans le fond de la mer, ſur-tout lorſque les voiles ſont déployées. Cet *œil de bœuf* reſſemble beaucoup aux *travates;* voyez ce mot.

Il y a encore d'autre phénomenes que les Navigateurs ne voient jamais ſans crainte & ſans admiration: on les nomme des *trombes;* ce ſont autant de cylindres d'eau qui tombent des nues, quoiqu'il ſemble quelquefois, ſur-tout quand on eſt à quelque diſtance, que l'eau de la mer s'éleve en haut.

Mais il faut diſtinguer deux eſpeces de *trombes*. La premiere, qui eſt la trombe dont nous venons de parler, n'eſt autre choſe qu'une nuée épaiſſe, noire, comprimée, reſſerrée & réduite en un petit eſpace par des vents oppoſés & contraires, qui, ſoufflant en même temps, donnent à la nuée la forme d'un tourbillon cylindrique, & font que l'eau tombe tout à la fois ſous cette forme cylindrique: la quantité d'eau eſt ſi grande, & la chûte en eſt ſi précipitée, que ſi malheureuſement une de ces trombes venoit à fondre ſur un vaiſſeau, elle le briſeroit & le ſubmergeroit dans un inſtant. En 1755, vers le commencement de Juillet, dans un des ora-

ges que les grandes chaleurs cauſerent en Baviere, un effroyable coup de tonnerre abattit une nuée toute entiere qui ſe dreſſa perpendiculairement & forma comme une trompe ou trombe marine. Ce tourbillon, en paſſant ſur un étang, en pompa l'eau, & l'éleva à une hauteur prodigieuſe; enſuite il la diſperſa avec tant de force, qu'elle reſſembloit à une épaiſſe fumée. La nuée renverſa dans ſon paſſage pluſieurs maiſons & quelques arbres qui furent jettés bien loinde-là. Un autre météore preſque ſemblable arriva près de la Baltique, le 17 Août 1750 : c'étoit une colonne d'eau attachée à un gros nuage, & que le vent amenoit ſur la terre; elle attiroit à elle tout ce qu'elle rencontroit, gerbes de bled, buiſſons, branches d'arbres : elle les enlevoit à la hauteur d'environ trente pieds & plus, les tordoit & les laiſſoit tomber en petites parcelles éparpillées çà & là. On prétend qu'en tirant ſur ces trombes pluſieurs coups de canons chargés à boulets, on les rompt, & que cette commotion de l'air les fait ceſſer aſſez promptement : cela revient à l'effet des cloches qu'on ſonne pour écarter les nuages qui portent le tonnerre & la grêle.

L'autre eſpece de trombe s'appelle *typhon :* elle ne deſcend pas des nuages comme la premiere, mais elle s'éleve de la mer vers le ciel avec grande violence. Ces typhons n'ont d'autre cauſe que les feux ſouterrains; car la mer eſt alors dans une grande ébullition, & l'air eſt rempli d'exhalaiſons ſulfureuſes. C'eſt à ces feux ſouterrains qu'on peut attribuer la tiédeur de la mer de la Chine en hiver, où ces typhons ſont très-fréquents, ſur-tout entre Malacca & le Japon; ce qui rend la navigation fort dangereuſe dans cette contrée. On a obſervé que près de la ville d'Arbeil en Perſe, le typhon éleve tous les jours à midi, dans les mois de Juin & Juillet, une grande quantité de pouſſiere, & dure une heure. Des Marins donnent encore le nom de *typhon* à une troiſieme ſorte de trombe formée par le choc & la rencontre de pluſieurs vents impétueux qui font pirouetter un vaiſſeau & le ſubmergent quelquefois. Ces ſortes de typhons ſont communs ſur les côtes de la Cochinchine, du Tunquin & de la Chine. *Voyez le mot* TROMBE.

Par cet expoſé il paroît qu'il y a quatre cauſes générales & particulieres des vents; 1°. l'irruption violente des vapeurs & des exhalaiſons, cauſée par les fermentations ſouterraines, leſquelles ſortent des antres, des gouffres & des abîmes, des ouvertures des montagnes; 2°. la raréfaction de l'air cauſée par la chaleur du ſoleil; 3°. la chûte des nuées devenues peſantes; 4°. la largeur, la hauteur & la ſituation des montagnes, qui

retréciſſent quelquefois le paſſage des vapeurs, ce qui en accélere le mouvement. Conſultez ce qu'en ont dit MM. *Halley* & *Bouguer*.

Les vents ont beaucoup de puiſſance pour changer la conſtitution de notre atmoſphere, & ils en ont auſſi beaucoup pour affecter celle des corps organiſés, ſur-tout le vent du nord & celui du midi. Tous ceux qui ſe ſont appliqués à la connoiſſance des divers moyens capables de conſerver la ſanté, en ont fait l'expérience. On a remarqué en Europe, quand le vent du midi ſouffle, qu'il tombe de l'eau, ou qu'il arrive des orages accompagnés d'une chaleur exceſſive; la reſpiration eſt alors gênée, les vaiſſeaux ſe gonflent, & la tranſpiration eſt abondante. Si le même vent regne long-temps, l'on ſe ſent bientôt accablé de laſſitudes extrêmes, la tête s'appeſantit & éprouve quelquefois des nuances de vertiges; ce vent du midi, bien loin de purifier l'air, nous apporte les ſemences de la plupart des maladies épidémiques & contagieuſes; & il eſt rare qu'il ſouffle pendant quelque mois de ſuite, ſans être ſuivi de quelque épidémie fâcheuſe. C'eſt par un tel vent continu que les viandes ſe corrompent en peu de temps. Les arbres qui ſont expoſés au Sud, ont l'écorce plus fine & paroiſſent abonder plus en ſeve que ceux qui ſont expoſés au Nord; les bâtimens qui ſont ſitués au Midi, ſont auſſi plutôt détruits. Cependant ce vent eſt le plus favorable pour l'Agriculture, ſur-tout lorſqu'il s'agit d'enſemencer les terres & de tranſplanter les arbres, parce qu'il donne la chaleur néceſſaire à la végétation.

Le vent du Septentrion qui ſouffle un air ſec & froid, donne plus de reſſort à nos ſolides & à tout l'atmoſphere : il reſſerre les pores, condenſe les fluides & empêche la trop grande diſſipation des humeurs : c'eſt peut-être le plus ſalubre de tous les vents; il eſt rare qu'il regne des maladies épidémiques, malignes & contagieuſes dans les pays où il ſouffle conſtamment; il eſt plus ſalutaire auſſi pour le corps des quadrupedes que pour les végétaux : cependant lorſqu'il regne long-temps, étant très-froid, on doit ſe précautionner contre ſa rigueur par des habillemens chauds, &c. ſans quoi la poitrine s'en affecte : il produit des fluxions, des toux, des enrouemens, des douleurs de côté, des friſſons, &c. Il eſt encore plus nuiſible aux biens de la terre, car on ne doit ni planter, ni ſemer lorſqu'il ſouffle. On ſait que le côté des Jardins expoſé au Nord, eſt peu propre à rapporter des fruits : il décide ſouvent de l'abondance des fruits, ainſi que de celle de la moiſſon & de la qualité de la vendange.

Le vent d'Oueſt, quoique moins pernicieux que celui du Sud, qui

diſpoſe tous les fluides à la corruption, donne des pluies longues & abondantes; au moins il eſt beaucoup chargé de vapeurs, parce qu'il traverſe une grande étendue de mer. C'eſt dans ce temps que différentes ſortes de fievres affectent les conſtitutions délicates.

Le vent d'Eſt, qui traverſe beaucoup de terres & peu de mers, eſt ſec, peu chargé de vapeurs; il rend l'air ſerein & ne donne qu'un degré modéré de chaleur, c'eſt le plus favorable à la ſanté.

Ainſi un *vent* qui vient du côté de la mer eſt toujours humide; froid en été & chaud en hiver. Les vents qui viennent des continens ſont toujours ſecs; chauds en été, & froids en hiver. Le vent du Nord ou de Biſe eſt froid, celui du Sud ou du Midi eſt chaud.

Au reſte, il y a toujours à craindre pour les tempéramens délicats, lorſque la viciſſitude des vents eſt très ſubite; & cependant cette viciſſitude eſt néceſſaire, en général, pour entretenir la vie & l'action tant des animaux que des végétaux.

VÉNUS: *voyez au mot* PLANETE.

VER, *vermis*. Plus les individus organiſés ſont petits, plus leur nombre eſt grand, & par conſéquent plus ils ſont ſuſceptibles de variétés, ſoit pour la figure, le mouvement, la couleur, &c. Les inſectes en donnent des preuves, & l'on peut dire que de toutes les claſſes d'animaux, il n'y en a pas de plus nombreuſe que celle des vers: ces animaux ſont, pour ainſi dire, ſemés dans toute la Nature. Les uns nous ſont d'une grande utilité, tels ſont la plupart des animaux à coquilles: nous ignorons peut-être l'utilité d'un grand nombre d'eſpeces, & nous voyons les maux réels que cauſent un grand nombre d'autres, tels que les *vers cucurbitains*, le *ver ſolitaire*, &c. (On donne auſſi, mais improprement, le nom de *ver*, à des animaux qui ſe changent en charançons & en papillons; on devroit dire des *larves*:) voyez ce mot à l'article INSECTE.

On peut cependant diſtinguer trois genres de *vers*; 1°. ceux qui ont le corps nud; 2°. ceux qui ſe conſtruiſent des tuyaux, à l'intérieur deſquels ils ſe retirent; 3°. ceux qui habitent les coquilles. On met au rang des vers qui ont le corps nud, les limaces, les lombrics ou vers de terre, les *tænia* ou vers ſolitaires, les ſangſues, &c. en général tous les animaux rampans, dont le corps eſt mou, nud, de forme à-peu-près cylindrique, quelquefois applatie, qui n'ont ni os, ni vertebres, qui ne changent point d'état, & conſervent la même forme depuis leur naiſſance juſqu'à leur mort. Tous ces animaux ne peuvent être conſervés, & l'on ne peut les

envoyer des pays lointains que dans la liqueur. A l'égard des vers qui ſe conſtruiſent des tuyaux, & ceux qui habitent des coquilles, *voyez les articles* VERS A TUYAUX, TESTACÉES, & COQUILLAGE.

Les vers & les petits animaux auxquels on a donné ce nom, naiſſent dans les hommes, dans les animaux terreſtres & aquatiques, dans toutes ſortes de végétaux, dans la neige même, & dans une infinité d'autres ſubſtances.

Parmi ceux qui s'attachent aux plantes, & que les Naturaliſtes appellent *plantarii*, il y en a qui ne s'attachent qu'aux arbres; d'autres aux fruits, d'autres aux légumes, d'autres au froment, & d'autres aux herbes. Entre ceux qui n'en veulent qu'aux arbres, & qu'on nomme *arborarii*, les uns aiment le bois, les autres l'écorce; ceux-ci les feuilles, ceux là les fleurs, & quelques-uns les fruits. Chaque arbre, dit-on, a un ver particulier, ainſi que ſon écorce, ſa fleur, ſon fruit & ſa feuille. Chaque légume nourrit auſſi ſon ver. Le blé a la larve de la *calandre* ou le *charanſon* lui-même: les herbes potageres, médicinales, odoriférantes, fourniſſent leur ſuc à d'autres vers. Les uns n'habitent que dans les inteſtins des hommes, les autres dans les quadrupedes, & dans certaines parties des animaux; ceux-ci dans les inteſtins du cheval, ceux-là dans le nez du mouton; les uns dans le larynx du cerf, les autres ſur le dos des bêtes à corne. M. *Colette* en a trouvé pluſieurs fois dans le ſang.

Les pierres, dit-on, ne ſont pas auſſi exemptes d'être rongées par les vers; mais on peut voir au mot TEIGNE DE MURAILLE, que ces prétendus mangeurs de pierre ne font qu'en détacher de très petits grains, qu'ils collent avec de la ſoie pour ſe faire des habits en forme de fourreaux.

Tous les inſectes qui, par la ſuite des temps, doivent paroître ſous la forme de mouches, ſont auſſi appellés *vers*. Par une ſuite d'uſage on a voulu que ce nom leur fût commun avec des inſectes qui ont à ſubir des métamorphoſes différentes, & avec d'autres encore qui conſervent leur premiere forme, & rampent pendant toute leur vie, comme ſont les *vers de terre*.

C'eſt ainſi qu'on a nommé la chenille qui file la ſoie, *ver à ſoie*. On a pareillement qualifié du nom de *ver*, pluſieurs autres chenilles, *fauſſes chenilles*, &c. qui, de ce premier état, paſſent à celui de nymphe, d'où on voit ſortir cette claſſe nombreuſe d'inſectes volans, diviſée par M. *Linnæus*, en *coléopteres*, en *hémipteres*, en *nevropteres*, en *lépidopteres*, en

en *hyménopteres*, & en *dipteres*. Voyez la ſignification de ces mots à l'article INSECTE, *& le commencement de l'article* TEIGNE.

La deſcription & l'hiſtoire curieuſe de ces prétendues différentes eſpeces de vers, d'où naiſſent ces divers inſectes, ſe trouvent ſous les mots ABEILLES, GUÊPES, ÉPHÉMERES, &c.

Nous allons préſenter ici un tableau abrégé des diverſes eſpeces de vers proprement dits, qui ne ſubiſſent point de métamorphoſes, tels que le *ver ſolitaire*, le *ver cylindrique*, le *ver ombilical*. Nous réunirons auſſi dans ce tableau, par ordre alphabétique ſecondaire, les différentes eſpeces d'animaux appellés improprement *vers*, (ce ſont des larves) qui ſubiſſent des métamorphoſes, & dont l'hiſtoire ſe trouve rarement dans cet ouvrage ſous le nom de l'*inſecte parfait*. Les mots de TEIGNES, de SCARABÉES, de MOUCHES, d'INSECTES, & les mots indiqués précédemment, réunis à cet article, donneront l'hiſtoire complette des différens animaux, ou états d'animaux déſignés ſous le nom de *vers*.

VERS APHIDIVORES : *voyez* MOUCHES APHIDIVORES.

VER AQUATIQUE ou VER AMPHIBIE. Il eſt d'une eſpece ſinguliere. Nous ne connoiſſons pas de genre ſous lequel nous puiſſions le ranger. Les animaux terreſtres vivent ſur terre, les aquatiques dans l'eau, & les amphibies tantôt ſur terre, & tantôt dans l'eau. Celui-ci a les deux extrémités de ſon corps aquatiques ; ſa tête & ſa queue ſont toujours dans l'eau, & le reſte du corps eſt toujours ſur terre : il a les jambes ſur le dos ; lorſqu'il marche naturellement, il fait d'abord avancer le milieu de ſon corps, comme les autres animaux font avancer leur tête. Pour concevoir comment cela ſe fait, il faut connoître ſa figure.

Comme pluſieurs autres inſectes, il eſt compoſé de différens anneaux : il en a onze entre la tête & la queue ; ils reſſemblent à des grains de chapelets enfilés les uns dans les autres. Cet inſecte eſt preſque toujours plié en deux comme un ſyphon, c'eſt-à dire, qu'une de ſes parties eſt plus longue que l'autre, & qu'elles ſont toutes deux preſque paralleles entre elles ; de ſorte que la tête & la queue ſont toujours proches l'une de l'autre. Il n'y a que ſa tête & ſa queue, & l'anneau le plus proche de ſa queue, qui ſoient conſtamment dans l'eau ; les neuf autres anneaux ſont ſur terre. Auſſi cet inſecte ſe tient-il auprès du bord des eaux tranquilles : une eau agitée ne lui conviendroit pas ; auſſi-tôt que l'eau le couvre un peu plus qu'il ne faut, il eſt mal à ſon aiſe ; il s'éloigne ; ſi au contraire l'eau le couvre moins, il s'en approche dans l'inſtant.

Lorſque ce ver marche, il reſte plié en ſyphon, & c'eſt l'anneau qui eſt au milieu du coude qui va le premier. Il a dix jambes, mais qui ſont ſi courtes, qu'on ne peut les appercevoir qu'avec la loupe : elles ſont attachées à ſon dos, c'eſt à-dire, au côté oppoſé à ſon ventre. Je prends ſon ventre, dit M. *de Réaumur*, du même côté où on le prend dans les chenilles & autres inſectes qui ont quelque rapport avec celui-ci par leur figure ; c'eſt le côté vers lequel ſont les ouverutres de l'anus, de la bouche, & vers lequel la tête eſt ordinairement inclinée, que l'on nomme le *ventre*. Or, ſelon cette définition, c'eſt au dos de l'inſecte que nous examinons, que ſont attachées ſes jambes.

De là il ſuit qu'il eſt continuellement couché ſur le dos, comme les autres le ſont ſur le ventre, & que ſa bouche eſt tournée en haut. Cette derniere circonſtance ne lui eſt pas particuliere : nous connoiſſons des eſpeces de mouches & d'inſectes aquatiques qui nagent toujours ſur le dos, & cela parce qu'ils ſe nourriſſent des inſectes qui nagent ou qui marchent ſur la ſurface de l'eau ; c'eſt par cette même raiſon qu'il étoit néceſſaire que l'inſecte dont nous parlons eût toujours la bouche tournée en haut.

Il eſt aiſé de concevoir que lorſque cet inſecte veut avancer, il n'a qu'à porter ſes jambes en arriere, & ſe pouſſer enſuite ; par ce moyen, il marchera directement : mais s'il veut aller à reculons, ou faire aller ſa tête & ſa queue les premieres, ſes jambes ne ſauroient lui ſervir.

Ce ver peut auſſi, à l'aide de ſes jambes, ſe mouvoir de côté. Lorſqu'il eſt entiérement plongé dans l'eau, il s'y étend tout de ſon long, & nage comme les autres vers, en ſe pliant à diverſes repriſes par un mouvement d'ondulation. Ce ver a ſept ou huit lignes de longueur. Les petites touffes de poils de ſa bouche qu'il agite continuellement, forment des tourbillons dans leſquels ſont entraînés de petits inſectes & des animalcules dont il ſe nourrit.

L'agrouelle eſt auſſi un ver aquatique : *voyez* AGROUELLE.

VER ASSASSIN, *vermis ſicarius*. Voyez SCARABÉE AQUATIQUE (grand).

VER DE BLÉ ou VER DE HANNETON, ou VER de MEUNIER. Eſpece de ver blanc ou de larve qui reſte ſous cette forme trois ans en terre, & qui s'y change enſuite en *hanneton*. Voyez ce mot.

M. *Deſlandes*, dans ſon *Traité ſur la maniere de conſerver les grains*, dit avoir reconnu une troiſieme eſpece d'inſecte différent des *teignes* &

des *charanſons* : c'eſt un ver très-mobile & compoſé de huit anneaux. On ne pourroit diſtinguer ſa tête ſans deux petites cornes rougeâtres en forme de ciſeaux, qui s'en échapent : ces cornes peuvent percer ; & en ſe croiſant l'une ſur l'autre elles peuvent encore couper. On voit entr'elles une petite trompe, d'où cet inſecte fait ſortir pluſieurs fils très-fins & très-gluans, par le moyen deſquels il s'attache à tous les corps dont il eſt environné, & aſſure ſa marche. Cette manœuvre reſſemble aſſez à celle des arraignées, avec cette différence que les *arraignées* filent la ſoie avec leur anus. Ces eſpeces de vers ne vivent guere ſous la forme de larve plus de deux mois : ils ſe changent enſuite en moucherons, dont les ailes ſont argentées, mais qui au ſurplus n'ont rien de rare, ni de particulier. Ces moucherons s'accouplent en volant, comme les différentes eſpeces de *demoiſelles*, & produiſent à leur tour de nouveaux vers.

VER DE CANTHARIDE. C'eſt, dit *Schwenkfeld*, un ver blanchâtre, un peu velu, alongé, de la groſſeur du petit doigt, & compoſé de pluſieurs anneaux. Il habite ſous terre, & c'eſt ſous cette forme de ver que la cantharide pénetre dans les fourmilieres. *Voyez* CANTHARIDE.

VER DE CHAMPIGNON. Les champignons qui végetent, & qui ſont attachés par leurs racines à la terre ou aux arbres, ſont ſouvent le domicile de petits vers munis de pattes, qui ont une houpe fort courte, & qui paroît entourée d'une petite bande noire. Dès que ces vers ont pris l'accroiſſement néceſſaire dans les champignons qui leur ont donné naiſſance, ils en ſortent & n'y rentrent plus. Chaque ver s'enferme enſuite dans un petit cocon de ſoie, dans lequel il reſte pendant un certain nombre de jours déterminés ; paſſé ce temps, il ſort du cocon un inſecte ailé, qui eſt tantôt une petite mouche à longues pattes, tantôt une mouche de la même groſſeur, qui eſt noire, qui a quatre ailes, dont quelquefois l'extrémité du ventre eſt alongée, & ſe termine en pointe comme la queue d'un ſerpent. En voyant voltiger ainſi ſur la ſurface de la terre des eſſaims de ces petites mouches, on reconnoît les endroits où il y a des truffes cachées. *Voyez à l'article* TRUFFE.

VER DU CHARDON COMMUN, ou VER DU CHARDON HÉMORROIDAL. On voit aſſez ſouvent ſur les feuilles & les tiges du chardon commun une groſſe tubéroſité d'une ſubſtance à peu-près ſemblable au calice des noiſettes, & qui devient peu-à-peu d'une nature ligneuſe : on la prendroit pour une ſorte de fruit. Au milieu de

cette tubéroſité ſe trouvent de petits vers blancs qui ſe changent en nymphes, & enſuite en inſectes volans qui paroiſſent ſous la forme de jolies mouches qui ont deux ailes blanches panachées, & les yeux verts. Il en ſort auſſi cependant quelquefois d'autres petites mouches à quatre ailes. Ces tubéroſités ſont miſes au nombre des *galles*. Voyez à ce mot la maniere dont ſe forment ces productions.

VER DE LA CHINE. *Voyez à l'article* ARBRE DE CIRE.

VER COQUIN. Nom de la larve de la teigne ou phalène de la vigne. Ce papillon de nuit très-commun dans les meilleurs vignobles de la France, a les ailes ſupérieures griſes, tachetées de marques griſes plus foncées, les bords extérieurs de l'aile ſont colorés en jaune. Le corps du papillon eſt jaune & velu, les antennes ſont filiformes. Sa larve ſe trouve dans le temps de la fleuraiſon de la vigne; choiſit pour ſa retraite la partie inférieure du raiſin. Sa tête eſt noire & moins groſſe que le corps: on y diſtingue deux petits yeux noirs: ſa bouche eſt armée de deux crochets en ciſeaux, dont le mouvement circulaire eſt fréquent & rapide: ſon corps eſt d'une couleur rouſſe, & il eſt compoſé de dix anneaux; on y diſtingue de petits points recouverts par quelques poils, courts & fins. Le dernier anneau eſt noir & terminé par une pointe très-déliée. Cette larve à huit pattes de chaque côté. C'eſt avec ces crochets en ciſeaux qu'il ronge l'écorce de la grappe, alors la partie endommagée ſe deſſeche peu-à-peu, & le *ver-coquin* y étend promptement pluſieurs petits fils ſemblables à ceux des toiles d'arraignées, blancs & ſoyeux. C'eſt ainſi qu'il parvient à ſe faire un logement commode ſur les fleurs, les grains à peine noués, les pédoncules, &c. dans lequel il brave les élémens. Il ne ſort de cette cellule qu'après le ſoleil couché, quelquefois dans le jour, quand le temps eſt obſcur, mais il ne s'écarte jamais de la grappe qu'il a endommagée, il en ſuce la pulpe, en mange les fleurs. Quinze jours après cet état de larve, le ver-coquin ſe met en chryſalide revêtue d'une eſpece de fourreau, dont la texture mince & légere eſt compoſée d'une bourſe blanchâtre, mêlée ſans ordre avec les débris des fleurs & de l'écorce des grains. Enfin douze ou quinze jours après il en ſort le papillon dont nous avons parlé. Où ce papillon dépoſe-t-il ſes œufs? on l'ignore encore, ce ne peut être que près de la vigne.

VER DU CORPS HUMAIN. Dans tout cet Ouvrage on peut reconnoître que la nature a ſemé les êtres dans les êtres. Les animaux brutes & les hommes, nourriſſent des vers dans pluſieurs parties de leur corps, &

même juſques dans leur ſang. Ce ſont tantôt les mêmes eſpeces qui habitent dans diverſes parties du corps, tantôt des eſpeces différentes.

Les *vers encéphales* ſont petits, rouges & naiſſent dans le cerveau. Heureuſement, ces cruels ennemis ſont très-rares. On reconnut qu'ils étoient la cauſe d'une fievre peſtilentielle qui faiſoit périr preſque tout le monde à Bénévent dans un état de fureur horrible. Le vin de mauve dans lequel on faiſoit bouillir du raifort fut le ſeul remede qu'on trouva contre cette épidémie. Il opéra ſur le champ la deſtruction des vers & le ſalut des Fébricitans.

Les *vers auriculaires* habitent dans les oreilles. Il y en a d'une petiteſſe infinie.

Les *vers riniaires* ou *naſicoles*, s'engendrent dans le nez. On prétend en avoir vu de vivipares.

Les *vers dentaires*, prennent naiſſance ſous une croûte amaſſée ſur les dents par la mal-propreté; ils rongent, dit-on, peu-à-peu les dents, y cauſent une mauvaiſe odeur, & ne font preſque point ſentir de douleur: *Voyez à l'article* VER OMBILICAL.

Les *vers cardiaires*, établiſſent leur ſéjour dans le ſiege de la vie, dans le cœur. Ils s'attachent dans les ventricules, & s'y mettent à l'abri du cours perpétuel du ſang.

Les *vers pulmonaires*, habitent dans les poumons.

Les *vers véſiculaires*, varient beaucoup par leurs formes: on les rejette par les urines: on en a vu vivre dans l'eau pendant plus de ſix à ſept mois. *Voyez* VER D'URINE.

Les *vers ombilicaux* vivent dans l'ombilic des enfans. *Voyez l'article* VER OMBILICAL.

Les *vers de la peau* ou *cutanei*, habitent entre cuir & chair, tels ſont les *crinons*, les *cirons*, les *draconcules*; voyez ces mots. On peut y ajouter les *bouviers*, les *ſtrongles* ou *vers cylindriques*, les *aſcarides*, les *vers de la Guinée*, le *ver macaque*.

Les *vers helcophages*, ſéjournent dans les ulceres, & les bubons peſtilentiels. *Voyez à l'article* VER OMBILICAL.

Les *vers vénériens*; on prétend qu'ils ſe plaiſent dans toutes les parties du corps attaquées de la maladie vénérienne.

Les *vers ſanguins*, nagent dans le ſang, s'y nourriſſent: leur corps a la figure d'une feuille de myrthe. On dit qu'ils ont ſur la tête une eſpece d'évent comme les baleines, par lequel ils rejettent la liqueur dont

ils dégorgent. Ces vers, quoique nourris dans le ſang, ſont blancs, parce qu'ils s'engraiſſent des parties chyleuſes qui ne ſont pas encore changées en ſang.

Le plus redoutable de tous les vers qui attaquent l'homme, c'eſt le *tænia*. Voyez ce mot.

A l'égard des *vers ſpermatiques*, voyez ce mot.

VER CRUSTACÉE. *Voyez* CRUSTACÉES.

VER CUCURBITAIN. Eſpece de vers de la forme d'une graine de concombre, leſquels accompagnent preſque toujours le *tænia* ou ver ſolitaire. On eſt même porté à croire que ce ſont autant de portions ou d'articles d'une eſpece de *tænia*. Voyez VER SOLITAIRE.

VER CYLINDRIQUE, ou VER DES ENFANS. Ce ver, rond pour l'ordinaire, a un pied de longueur; mais en général le mâle eſt plus petit que la femelle. Ces vers ſont blancs, & gros à-peu-près comme une paille de froment, ou comme une plume d'oie. On n'obſerve point ſur les anneaux de ces vers ces aſpérités que l'on remarque dans les vers de terre. Les deux extrémités du ver cylindrique, appellé *ſtrongle*, ſe terminent en pointe: il a, de même que la ſangſue, trois dents cartilagineuſes placées en triangle, & c'eſt par le moyen de ces inſtrumens qu'il perce la peau, en la ſuçant: l'anus eſt une fente tranſverſale, placée à une petite diſtance de l'extrémité de la queue du ver. Les vers ſtrongles ont, ainſi que les ſangſues, le corps enduit d'une humeur muqueuſe: cet enduit ſe détache ſouvent, & alors il paroît ſemblable à de la mucoſité dans les excrémens des perſonnes qui ſont incommodées de ces vers.

On diſtingue dans le mâle une verge qui eſt placée à la queue: il paroît qu'elle peut ſortir de la longueur d'un grand doigt, proportionnellement à la profondeur du vagin. On obſerve auſſi dans le mâle une véſicule ſéminale & un teſticule; & dans la femelle, le vagin, les cornes de la matrice & les vaiſſeaux ſpermatiques. Lorſqu'on expoſe au microſcope une goutte de la liqueur qu'on trouve dans la matrice, on trouve qu'elle n'eſt autre choſe qu'un nombre infini de petits œufs. On conjecture que chaque femelle en contient au moins dix mille. Ce grand nombre d'œufs eſt une raiſon ſuffiſante de la multiplication prodigieuſe des vers que l'on remarque quelquefois dans les corps des animaux. Si les perſonnes qui ſont attaquées de ces vers n'en rendoient pas ordinairement par la voie des excrémens la plus grande partie, elles ne pourroient jamais s'en délivrer.

Les enfans ſont extrêmement ſujets aux vers, dont la génération ſe fait dans les inteſtins, principalement dans les inteſtins grêles; mais ils ſeroient encore bien plus abondans, ſi la Nature n'y avoit remédié, en fourniſſant au chyle, & à tout le corps par le moyen du chyle même, un remede-préſervatif; ſavoir, la bile qui, tant intérieurement qu'extérieurement, eſt très-ennemie des vers. Ainſi, tant qu'une bile bien conſtituée coule dans les inteſtins, il ne peut s'y engendrer des vers; mais ſi-tôt que ſon conduit eſt bouché ils y fourmillent.

VER DES DENTS. *Voyez à la ſuite de l'article* VER OMBLICAL.

VER DES DIGUES. *Voyez* VERS RONGEURS DE DIGUES, &c.

VER A ÉCAILLES. La deſcription que les Voyageurs nous donnent de cet animal nous le fait regarder comme une eſpece de lézard. *Voyez* la figure qu'en donne Séba, *Theſ. II, Tab. 68, n. 7 & 8.*

VER DES ENFANS. *Voyez* VER CYLINDRIQUE.

VER DE L'ÉPHÉMERE. *Voyez à l'article* ÉPHÉMERE.

VER DE FROMAGE, *acarus.* Cette eſpece de ver, d'une extrême petiteſſe, vit dans les fromages, où il trouve une ample nourriture : il abonde dans le fromage tombant en pouſſiere. Ce ver paroît à la vue ſimple comme des particules de pouſſiere mouvante, mais vu au microſcope il paroît compoſé de douze anneaux; le premier de tous forme la tête du ver. La peau dont ſon corps eſt couvert, eſt douce, d'une grande ſouplеſſe, cependant ferme comme du parchemin; & elle ne ſe corrompt, ni ne ſe bleſſe pas facilement, quelques grands ſauts qu'il faſſe, ou quelque rudement qu'on le manie : ſa tête eſt armée de petits crochets noirs qui ſervent tout à la fois de jambes, d'ongles & de dents à ce ver. On voit très-diſtinctement au travers de ſa peau qu'il peut mouvoir ſes crochets, & en même temps les pieces écailleuſes de ſa bouche, de dedans en dehors, & de dehors en dedans, de la même maniere que le limaçon déploie ou retire à ſon gré ſa tête ou ſes cornes.

Cet inſecte étant deſtiné à vivre toujours au milieu d'une ſubſtance qui, en s'introduiſant dans ſes ſtigmates, auroit bouché les organes de ſa reſpiration, la Nature y a pourvu : il n'a des ſtigmates que ſur le ſecond & ſur le dernier anneau. Les ſtigmates antérieurs, qui ne ſont que les extrémités, ou plutôt les orifices extérieurs des trachées pulmonaires, ſont conſtruits de maniere que la partie antérieure relevée au-deſſus de la peau en forme de tubes, eſt extrêmement fine & déliée. Lorſque le ver retire ſa tête & ſes jambes de dehors en dedans, ſes ſtigmates ſe trou-

vent fermés ſous le pli que forme alors la peau en cet endroit : de cette maniere il ne peut entrer aucune ſaleté dans leur ouverture. C'eſt au dernier anneau que finiſſent les deux groſſes trachées aériennes qui rampent le long du corps : elles viennent s'ouvrir à l'intérieur de la peau par deux ſtigmates de la même couleur que les deux antérieurs, mais d'une conſtruction un peu différente. Ce dernier anneau eſt inégal, raboteux & tout couvert de tubercules ou de petites papilles proéminentes, & de petits enfoncemens ou rugoſités.

Ce ver ou larve a beaucoup de force, & la vie très-dure : lorſqu'on veut le ſaiſir, il commence par ſe dreſſer ſur ſa partie poſtérieure, il courbe enſuite ſon corps en forme de cercle, en ramenant ſa tête vers ſa queue ; il fait ſortir ſes deux crochets noirs, & ſon corps étant ainſi plié en double, il le redreſſe ſubitement, afin de le ramener en ligne ; il s'éleve ainſi, & fait un ſaut qui ne laiſſe pas d'être conſidérable, relativement à la petiteſſe de l'animal ; en effet, il s'élance quelquefois à la hauteur de ſix pouces & retombe ſans ſe bleſſer.

Ces vers ſe changent en nymphes, puis en mouche d'une eſpece aſſez commune. La femelle ne differe du mâle à l'extérieur que par la groſſeur. Mais les organes de la génération établiſſent une grande différence entre l'un & l'autre à l'égard des parties internes. Dans le mâle, *Swammerdam* a découvert la verge, les teſticules, les véſicules & les proſtates : dans la femelle, l'ovaire, la matrice & ſes dépendances.

On ne ſauroit croire avec quelle ardeur ces mouches ſe portent à la propagation de leur eſpece. Rien de plus chaud que la femelle de cet inſecte : à peine la femelle vient-elle d'éclore, qu'elle cherche déja le mâle & le ſollicite ; le mâle monte auſſi-tôt ſur le dos de la femelle, & ils reſtent aſſez long-temps dans cette attitude. L'accouplement de ces inſectes a quelque choſe de bien ſingulier ; la femelle, pendant tout le temps que le mâle eſt ſur ſon dos, tient ſes ailes étendues, alonge la partie qui caractériſe ſon ſexe, & la fait entrer dans la cavité de la partie externe du mâle : c'eſt donc elle qui eſt ici le principal agent au contraire des autres eſpeces, & le mâle reçoit au lieu d'être reçu. Cette ſingularité a lieu encore dans d'autres eſpeces de mouches, & même dans quelques eſpeces de ſcarabées ; mais il n'y a rien de ſi curieux que de voir toutes les careſſes que le mâle fait à ſa femelle pendant le temps que dure l'accouplement, & comment il ſemble à chaque inſtant la preſſer amoureuſement

amoureuſement, de même que le coq preſſe la poule, quoiqu'il y ait au reſte une grande différence entre la maniere de s'accoupler de ces mouches, & ce qui ſe paſſe entre le coq & la poule, dont la jonction ne dure qu'un inſtant, & n'eſt point un véritable accouplement.

Lorſque cette mouche femelle a été fécondée, elle ſe met en devoir de pondre; pour cela elle alonge conſidérablement la partie ſaillante, tubulaire, qui lui tient lieu de vulve, & l'enfonce dans les trous les plus profonds du fromage pour y dépoſer ſes œufs, d'où naiſſent les vers qui rongent les fromages. M. *Lyonnet* dit avoir ſouvent vu des mites de fromage vivipares.

VERS DES GALLES : voyez au mot GALLES la maniere dont ces inſectes s'y prennent pour s'introduire dans les plantes, & comment ſe forment ces tumeurs qu'on nomme *galles*, & leurs variétés.

VER EN GRAPPE. Ce ver eſt particulier à la Norwege : on l'a nommé ainſi, parce que les vers de cette eſpece ſont toujours en troupe & amaſſés les uns ſur les autres. Ils ſont de la longueur d'un grain d'avoine & de la groſſeur d'un fil. Ces vers réunis forment comme une corde d'un doigt & demi d'épaiſſeur, & de pluſieurs braſſes de longueur. Ces vers rampent continuellement les uns ſur les autres, de maniere cependant que toute la bande ſe meut toujours en avant, & laiſſe après elle la trace de ſa marche : il paroît aſſez probable que ces vers ne ſont point réunis par goût de ſociété ; ils ſe mangent les uns les autres. (*Hiſtoire Naturelle de Norwege.*)

VER DE GUINÉE. Les Naturels de ce pays ſont ſujets à une ſorte de ver qui paroît tantôt aux pieds ou aux jambes, rarement aux mains, quelquefois au ſcrotum, & qui a juſqu'à trois, quatre & cinq aunes de longueur ; il ne cauſe point de grande douleur, à moins qu'il ne veuille ſe faire jour à travers la peau pour ſortir. Alors la partie où le ver eſt enfermé, devient froide & rouge, comme s'il y avoit une éréſipele. Il s'écoule un peu d'eau par la petite ouverture que le ver a faite, & enſuite on apperçoit comme deux cornes auſſi fines que deux cheveux, & qui ſont de la longueur d'un travers de doigt ; la tête du ver qui eſt applatie ne tarde pas à paroître, & enſuite le corps qui eſt rond, mince & très délié, replié en zigzag, ainſi que ceux que l'on voit attachés ſur les cuiſſes des chardonnerets. Pour lors on tire ce ver & on le roule peu-à-peu autour d'un petit bâton ou d'un petit morceau de papier, de peur de le rompre ; car s'il ſe rompoit, il ſe formeroit un ulcere par l'écoulement d'une hu-

meur âcre, qui quelquefois peut être ſuivi de gangrene. On dit que quand les Soldats Hollandois ont paſſé deux ou trois ans dans certaines garniſons de la Guinée, où cette Nation a des établiſſemens, il ſont attaqués de cette maladie comme les Naturels du pays. M. *de Romé de l'Iſle* nous a dit qu'il y a auſſi des vers de cette eſpece aux Indes Orientales, dans le Royaume de Tanjaour, qu'il s'écoule pluſieurs mois avant que l'on parvienne à les extirper entiérement, car on n'en fait ſortir qu'une ligne ou deux par jour. Ce même Obſervateur nous a aſſuré qu'on ne voit point de ces vers dans la province d'Arcatte qui confine avec celle de Tanjaour, & que pluſieurs de nos Sodats qui avoient été en garniſon dans cette derniere en furent attaqués. On en attribue la cauſe aux eaux de ce pays qu'on boit, qui contiennent peut-être les œufs de ces animaux. Ces mêmes œufs peuvent auſſi s'attacher à la peau de ceux qui ſe baignent : peut-être ſont-ils dûs à la piqûre de quelques inſectes aëriens qui dépoſent leurs œufs entre cuir & chair. Il y a encore bien des gens incommodés de ces vers dans l'Amérique Méridionale ; ces vers ne ſeroient-ils pas des draconcules ? *voyez* CRINONS. On parvient à préparer le ver de Guinée ſans rien lui ôter de ſa longueur, qui eſt très-conſidérable, quoiqu'il ſoit très délié, & à lui conſerver auſſi ſa couleur au naturel.

VER HEXAPODE. Ce ſont des vers à ſix pieds, très-vifs & très-actifs, qui dévorent la peau des oiſeaux ; il eſt parlé dans les *Tranſactions Philoſophiques* d'un enfant qui vomit trois de ces vers hexapodes ; *voyez* POU.

VER HOTTENTOT : *voyez à l'article* TEIGNE DES LIS. Ce ver eſt auſſi la larve du *criocere* ; voyez ce mot.

VER DES INTESTINS DES CHEVAUX : *voyez* MOUCHES DES INTESTINS DES CHEVAUX, & *l'article* ŒSTRE.

VER-LÉZARD A ÉCAILLES LISSES. Petit animal qu'on voit rarement dans les cabinets des Curieux, & qui ſe trouve au Cap de Bonne-Eſpérance dans les endroits marécageux, où l'on prétend qu'il ſe nourrit d'inſectes : divers Auteurs en ont fait mention. Les Anciens lui ont attribué une propriété très-nuiſible, en un mot que ſa morſure étoit venimeuſe & corrompoit la plaie. M. *Voſmaër* vient de donner une deſcription de cet animal avec figure ſous le nom de *Lézard-ver Africain & à écailles liſſes :* cet Auteur dit que c'eſt le *cœcilia major* d'*Imperatus*, le *lacerta chalcidica* d'*Aldrovandus*, de *Columna* & de *Ray*, le *chalcidis* de M. *Linnæus*, & le *ſcincus* de *Gronovius*. M. *Voſmaër*, ajoute que M. *Lin-*

naus a décrit d'abord le lézard-ver comme tridactyle & enſuite comme tétradactyle, & que M. *Gronovius* a raiſon de le regarder comme une eſpece de *ſcincus* pentadactyle.

Le Naturaliſte Hollandois, M. *Voſmaër*, dit que ces animaux ſont aſſez petits, (à peu-près de quatre à cinq pouces de longueur,) la couleur dominante du dos eſt le brun-roux, ſur lequel les petites écailles déliées, liſſes & ſerrées forment un joli deſſin de taches noires ou d'un brun obſcur; le ventre eſt entiérement d'un blanc cendré; la peau eſt ſujette à la mue comme chez tous les ſerpens & les lézards : la tête eſt parallele avec le corps, un peu applatie en deſſus : l'animal peut fermer les paupieres à la maniere des autres lézards; les oreilles ſont rondes & placées en ligne droite à quelque diſtance de la bouche : la queue eſt cylindrique & ſe termine en pointe obtuſe : les quatre petits pieds ſont ronds, recouverts de petites écailles comme ſur le corps, ayant chacun cinq petits doigts très-diſtincts, qui ſont armés chacun d'un petit onglet blanc, crochu & aigu : l'anus paroît immédiatement derriere les pattes poſtérieures.

VER LUISANT, *lampyris*. Genre d'inſecte coléoptere, à antennes ſimples, filiformes & pyramidales, dont la tête eſt cachée à volonté par un large rebord du corſelet, & les côtés du ventre pliés en papilles. M. *Geoffroy*, (*Hiſt. des Inſect. des environs de Paris*), dit que pendant long-temps l'on n'a connu que la femelle d'une eſpece de ce genre d'inſecte, qui, n'ayant point d'ailes, ni d'étuis, rampe ſur terre, & reſſemble à une eſpece de ver : on lui a donné le nom de *ver luiſant*, à cauſe de la lueur que cet animal jette pendant la nuit. Effectivement ces femelles apteres ont, ainſi que nous l'avons obſervé pluſieurs fois dans les jardins, dans les campagnes & dans les prairies, pendant l'été & l'automne; ces inſectes, dis-je, ont la propriété de luire dans l'obſcurité à un degré beaucoup plus conſidérable que leurs mâles, qui n'ont que quelques points lumineux : cette lumiere phoſphorique que jettent les vers luiſans femelles eſt ſouvent ſi vive, qu'on la prendroit pour un charbon ardent. Plus l'inſecte eſt en mouvement, plus l'éclat de ce phoſphore eſt vif & d'un bleu vert brillant. J'ai nourri des vers luiſans en l'année 1766, & j'ai obſervé que quand leur lumiere commençoit à diminuer, il me ſuffiſoit d'agiter, d'irriter l'inſecte & de le faire marcher, auſſi-tôt la clarté augmentoit & reprenoit ſa premiere vivacité.

Quelques Auteurs on fait mention de cet inſecte lumineux ſous les

noms de *cicindela*, *noctiluca ſeu noctuvigila*, &c. On voit que toutes ces dénominations ſont priſes de la lumiere que cet inſecte répand pendant la nuit. M. *Géer*, Correſpondant de l'Académie, & le *Réaumur* du Nord, a donné ſur cet inſecte, dans le ſecond Volume des Mémoires préſentés à l'Académie, un Mémoire très-curieux, dans lequel on trouve différentes obſervations dont nous allons parler.

Ces vers luiſans, ſi communs dans les champs, ſont tous des vers femelles, car les mâles ne ſont pas ſi aiſés à trouver : ces derniers ſont du genre des *cantharides*, ils ont des ailes couvertes de deux fourreaux écailleux. Il paroît qu'il y a des vers luiſans de pluſieurs eſpeces, & quelques-uns dont les femelles ſont ailées comme les mâles, & dont les mâles répandent de la lumiere de même que les femelles. M. *Geoffroy* met dans cette famille le *ver luiſant femelle* ſans ailes, le *ver luiſant hémiptere* & le *ver luiſant rouge*.

Le ver luiſant femelle que M. *Géer* a obſervé, étoit long d'environ un pouce & large de trois lignes : il étoit applati, ainſi que le ſont toutes ces eſpeces de vers ; il avoit ſix jambes écailleuſes ; ſon corps étoit diviſé en douze parties annulaires & angulaires, chaque anneau étoit recouvert d'une piece horizontale de couleur brune & comme cruſtacée. Ce ver a, ainſi que les chenilles, neuf ſtigmates de chaque côté : il a deux antennes & en devant de la tête deux dents longues, courbes & déliées. Cet inſecte marche fort lentement ; il s'aide de ſon derriere dans ſa marche. M. *Géer* ignore ce qu'il mange, mais il l'a entretenu en vie ſur de la terre fraîche, où il avoit mis de l'herbe & quelques feuilles de différentes plantes, ayant remarqué qu'il devenoit foible & languiſſant quand il le laiſſoit manquer de terre fraîche. Cet inſecte eſt fort pacifique & craintif ; dès qu'on le touche, il retire la tête, ſe met en boule & reſte long-temps immobile. Nous en avons nourri deux ainſi pendant quatre mois.

M. *Géer*, ſachant qu'ordinairement ces vers luiſans femelles n'ont point d'ailes, croyoit ce ver dans ſon état de perfection, c'eſt-à-dire, qu'il n'avoit ni à changer de figure, ni à muer ; mais il obſerva que ce ver, après avoir reſté quelque temps ſur le dos, ſe changea en une véritable nymphe. Dès qu'il ſe fut dégagé de ſa vieille peau, la nymphe ſe courba le corps en arc, & perdit par la ſuite tout mouvement : elle a de particulier, qu'elle reſſemble beaucoup à la figure du ver ; & qu'immédiate-

ment après le changement de peau, elle peut mouvoir la tête, les antennes & les jambes. Cette nymphe dès le ſoir même répandit une lumiere vive & brillante, ayant une teinte d'un beau vert.

Cette remarque oblige de ſe détacher de l'idée de galanterie où l'on étoit que cette éclat lumineux étoit un phare allumé qui ſervoit à attirer le mâle quand il voltige dans les airs, puiſque cet inſecte brille dans ſon état d'enfance, dans ſon état de véritable ver ou larve, & même après qu'il a pris la forme de nymphe, temps où il ne pourroit profiter des careſſes du mâle, attiré par ce ſignal amoureux. Il faut donc croire que cette lumiere que répandent les vers luiſans, doit leur ſervir à un uſage qui nous eſt inconnu juſqu'à préſent. Toujours paroît-il que cet inſecte a la faculté de luire quand il veut, & de faire diſparoître ſa lumiere quand bon lui ſemble, ſoit en ſe roulant, ſoit en ſe contractant.

Le 24 de Juin, quatorze jours après ſa transformation à l'état de nymphe, le ver ſe retira de ſa peau de nymphe, & marcha enſuite de côté & d'autre. Dans cet état, ce ver eſt propre à la génération; il ne doit plus ſubir de métamorphoſe. La figure qu'il a au ſortir de la nymphe, a beaucoup de reſſemblance avec celle qu'il avoit d'abord, mais elle a des caracteres différens. Ce ver eſt alors plus petit; il eſt réduit de douze lignes à neuf: au lieu de douze anneaux, il n'en a plus qu'onze: la forme des trois premiers anneaux, que l'on peut regarder comme le corſelet, a changé; le corſelet en deſſous eſt d'un couleur de roſe très-agréable; la tête, les antennes & les jambes ſont bien différentes de ce qu'elles étoient auparavant: ils ſont d'une figure ordinaire à celle de beaucoup de ſcarabées & d'autres inſectes qui ſont parvenus à leur dernier état. Le deſſous des trois derniers anneaux du corps de cet inſecte eſt d'un blanc jaunâtre: c'eſt de-là que part ſa lumiere. Dans ce dernier état il a beaucoup plus d'éclat que dans les précédens. Dans le jour il ſe cache ſous les feuilles; à l'approche de la nuit il marche çà & là, & c'eſt alors qu'il répand une forte lumiere à volonté; elle eſt ſemblable à l'éclat d'une belle opale. Sur le deſſous du dernier anneau, on voit ſeulement deux grandes taches latérales, lumineuſes; car le milieu en eſt obſcur, ou fait paroître fort peu de lumiere; ainſi leur éclat lumineux paroît dépendre d'une liqueur ſituée à l'extrémité poſtérieure de l'inſecte; & la preuve que cette lumiere dépend d'une matiere phoſphorique, c'eſt qu'on peut écraſer l'animal; & quoique mort & défiguré, briſé, il reſte ſur la main

une ſubſtance lumineuſe qui ne perd ſon éclat que lorſqu'elle vient à ſe deſſécher. Telle eſt l'hiſtoire du ver luiſant.

Dans les belles nuits d'été, les eaux de la mer brillent & étincellent ſous les coups des rames. Ces points lumineux, que l'on peut appeller *vers luiſans de mer*, & qui quelquefois paroiſſent comme des traînées de feu dans les eaux de la mer, ſont occaſionnés par des animaux très petits, d'une conſiſtance très-molle, formés d'anneaux, avec deux petites nageoires & deux petits filets qui leur ſervent de queue. Ces vers qui s'attachent aux herbes & à la mouſſe, frappés par les rames, paroiſſent tout lumineux. Voilà ce que le peu de temps a permis à M. l'Abbé *Mollet* d'obſerver. M. *Grizelli*, qui a examiné ces petits animaux avec plus de dernière attention, les regarde comme des eſpeces de petites *ſcolopendres marines*. Ce ſont ces animaux qui occaſionnent le riche phénomene de la mer lumineuſe : *voyez notre obſervation à l'article* MER LUMINEUSE. Au reſte, ces animaux ne ſont pas les ſeuls phoſphores vivans : *voyez* CUCUJU *à l'article* ACUDIA, MOUCHE LUISANTE, PORTE LANTERNE. Il y a auſſi une ſorte de ver luiſant dans les huîtres : *voyez auſſi à l'article* SCOLOPENDRE DE MER ou MARINE.

VER-MACAQUE. C'eſt le *culebrilla* des Indes Orientales, le *fuglacuru* des Maynas. Ce ver eſt connu à Cayenne ſous le nom de *ver ſinge* ou *macaque*. Il eſt très-menu par les extrémités ; ſon corps a pluſieurs pouces de long. Cet animal ſe loge entre cuir & chair, & y excite une tumeur de la groſſeur d'une feve : pour faire ſortir l'animal, on amollit la tumeur avec un onguent ; dès qu'on apperçoit ſa tête, on tâche de la lier avec un fil ; on le roule peu-à-peu ſur un petit morceau de bois, comme ſur une bobine enduite de quelque graiſſe dans la crainte de le briſer ou de le ſéparer. Le ver macaque ne ſeroit-il pas le même que le *ver de Guinée ?* Voyez ce mot : *voyez auſſi l'article* SUGLACURU.

VER DE MAI. On donne ce nom à des vers qui paroiſſent au mois de Mai, & qui donnent le *ſcarabée onctueux*. Voyez ce mot.

VERS DE MER, appellés *vermiculaires*, VERMISSEAUX DE MER, ſuivant M. *d'Argenville*, ou VERS A TUYAUX, ſuivant M. *de Réaumur*, *vermes tubulati ; ſerpula* de M. *Pallas*.

On peut diviſer les vermiſſeaux de mer en deux eſpeces principales ; ceux de la premiere claſſe reſtent dans le ſable, ſans coquilles ni tuyaux propres : tels ſont ceux qui habitent ordinairement les bancs de ſable, & dont le travail eſt ſi ſingulier. Chaque ver a ſon trou, qui eſt une

eſpece de tuyau fait de grains de menu ſable & de fragmens de coquilles, qu'il lie à l'aide d'une glu dont les a pourvus la Nature. Le nombre de ces vers eſt étonnant ; il y en a de rouges & de noirs ; ceux-ci ſont les plus gros. On voit ſur le ſable, avec une ſurpriſe agréable, lorſque les eaux de la mer ſont baiſſées, l'extrémité de tous ces tuyaux formés par une glu qui ſert de ciment à ces vers marins. On ramaſſe ces vers pour garnir les hameçons ; on préfere les noirs.

L'animal qui habite ces tuyaux n'a guere qu'un pouce de longueur & quelques lignes de diametre. L'extrémité de ſa tête, inſtrument de ſon domicile, eſt plus large qu'aucun endroit du corps ; ce qui facilite l'animal de former l'eſpece de tuyau friable dans lequel il eſt toujours à l'aiſe. Au-deſſus de la tête il a trois appendices en maniere de nageoires des deux côtés. Sa figure approche de celle d'un cône, & ſe termine par une longue queue. D'eſpace en eſpace on voit ſur ſon corps de petites parties charnues faites en crochets recourbés vers la queue. Ces eſpeces de crochets ſont diſpoſés ſur trois rangs différens qui vont de la tête à la queue. Peut-être, dit M. *de Réaumur*, que ces crochets lui tiennent lieu de jambes ou de mains lorſqu'il veut s'élever juſqu'à l'ouverture ſupérieure de ſon tuyau, ou lorſqu'il veut s'enfoncer dedans. *Voyez à l'article* CORALLINES, *Scolopendre de mer qui conſtruit des eſpeces de tubulaires*, tom. II.

Les petits vers ou vermiſſeaux de mer de la ſeconde claſſe, ſont ceux qui s'attachent enſemble à tous les corps, & qui ne cherchent qu'un point d'appui ; le même ſuc qui forme leur coquille ſert à leur adhéſion. Leurs différens replis forment des figures & des monceaux ſemblables à ceux que feroient pluſieurs vers de terre entrelacés.

Il y a encore d'autres eſpeces de vermiſſeaux de mer dont les tuyaux ſont d'une ſubſtance cornée, molle, flexible, & cependant élaſtique : on les appelle *vermiculaires non teſtacées* ; ce ne ſont ſouvent que des coralines tubuleuſes. *Voyez à l'article* CORALLINES.

M. *d'Argenville*, qui définit les vermiſſeaux de mer des coquillages, fait connoître trois eſpeces de vermiſſeaux.

De la premiere ſont le vermiſſeau diſpoſé en ligne droite ; l'*orgue de mer* couleur de pourpre, cette eſpece de *ruche* teſtacée d'une régularité ſi élégante ; *voyez* ORGUE DE MER : ceux qui ſont de couleur tirant ſur le roux ; ceux qui imitent les tuyaux d'orgue ; ceux qui ſont unis & pleins de ſtries ; & enfin ceux qui ont des ſtries & des cannelures.

De la ſeconde eſpece ſont les vermiſſeaux diſpoſés en pluſieurs arcs ; ceux qui imitent l'aſſemblage des boyaux ; ceux qui ſont ondés de différentes manieres ; ceux qui finiſſent par une belle vis tortillée, & ceux qui ſont ridés & de couleur brune.

De la troiſieme eſpece ſont les vermiſſeaux diſpoſés en pluſieurs ronds ; ceux qui ſont formés comme des vers ; ceux qui ſont ſolitaires à cloiſon avec un ſyphon (ceux-ci ſont des *tuyaux de mer*) ; ceux qui adherent aux rochers & qui ſont dans le limon ; ceux qui ſont attachés aux huîtres, aux moules ; ceux qui ſont faits en réſeau & tirant ſur le roux ; ceux qui ſont fauves & tortillés ; & enfin ceux qui ſont blancs & de couleur de roſe.

L'entortillement de ces vermiſſeaux les avoit fait mettre dans la claſſe des multivalves ; mais n'étant joints que par leur glu, on peut à la rigueur les regarder comme ſéparés l'un de l'autre ; auſſi M. *d'Argenville* les a-t-il fait rentrer dans la claſſe des univalves.

Aucun coquillage, dit cet Auteur, n'eſt moins attaché à ſa coquille que les vermiſſeaux le ſont à la leur. Ils ont des pieds des deux côtés de leurs parties antérieures, avec des trous placés à leur extrémité. Leur tête s'élargit, & leurs yeux ſont placés, ainſi que dans les limaçons, à l'extrémité de leurs cornes, au milieu deſquels eſt la bouche. Si la Nature les a privés d'un opercule pour ſceller leur maiſon, elle a ſu fabriquer leur demeure de façon qu'ils ſont parfaitement à couvert par leurs replis tortueux. Ces vermiſſeaux tortueux, ſtriés légérement & d'un diametre égal, ſont différens des tuyaux de mer, qui ſont ſolitaires, preſque droits, ſtriés profondément, & d'un diametre égal. *Voyez* TUYAUX DE MER.

La figure des vermiſſeaux de mer varie ſuivant les eſpeces : les uns ont la forme d'un ver de terre ordinaire ; leur tête repréſente le bouton d'un gland de chêne, à la pointe duquel eſt un petit trou imperceptible qui forme la bouche entourée de poils ſervant à tâter le terrain. Quand il veut ſe retirer, la tête ſe concentre, les poils s'appliquent ſur l'orifice, l'animal ſe vide, & par ce moyen rentre dans ſon tuyau. D'autres vermiſſeaux ont la figure de vraies ſcolopendres, à l'exception qu'ils n'ont des pattes que dans le tiers de leur longueur, à commencer de la tête. Leur tête a la figure d'un croiſſant alongé : elle eſt entourée de quatre cornes qui s'écartent & ſe rapprochent ; les deux plus courtes ſont les plus proches, & les deux autres, en ſe collant ſur les premieres, cachent & enveloppent ſous leur couverture cette partie délicate. Par tout ce qui précede, on

voit

voit que chacun de ces animaux a ſa maniere de bâtir, & ſon architecture particuliere.

M. *Adanſon*, dans ſon Hiſtoire des coquillages du Sénégal, met ces teſtacées, dont il fait un genre, & qu'il nomme *vermet*, dans le rang des operculés, parce qu'effectivement il leur a trouvé un opercule.

VER DE MER DU BRESIL. *Séba*, qui en donne la figure, *Theſ. I*, *Tab.* 73, *n.* 4, dit que cet inſecte aquatique eſt long, délié, & qu'il reſſemble parfaitement au cloporte. Il porte au-devant de la tête deux petites cornes pointues: tous ces pieds, hériſſés de poils & de petites épines, jettent un bel éclat de diverſes couleurs.

VER DE MER DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. *Kolbe* dit que dans cette contrée on trouve très-ſouvent ſur le ſable au bord de la mer, certaines eſpeces de vers qui reſſemblent beaucoup à ceux qui s'engendrent dans le corps des enfans. Lorſque la mer eſt calme ils y vont en grande foule pour y chercher de la nourriture, & y reſtent juſqu'à ce qu'il s'éleve quelque tempête; alors ils montent au-deſſus de l'eau, & ſont portés au bord par les vagues. Dès qu'ils ſont arrivés ſur le ſable, ils ſe cachent dans des creux qu'ils y font. Diverſes autres eſpeces de vers ne quittent jamais cet élément.

Il y a une eſpece d'animal de mer qui attire l'attention par ſa forme: on pourroit donner à cet animal le nom de *cheval marin*, puiſqu'à l'égard de la tête, de la bouche & du poil, il reſſemble au cheval ordinaire; la partie de derriere finit en pointe, & eſt crochue. Il n'a pas plus de ſix pouces de longueur, & à l'endroit le plus gros de ſon corps il a environ un pouce. Le tronc du corps au-deſſus de ce qu'on appelle le cou, eſt un peu applati, & paroît avoir des côtes; il a le dos noir & le ventre blanchâtre. *Kolbe* dit qu'il n'en a jamais pu voir de vivants, & qu'il en a trouvé une infinité de morts ſur le ſable, qui y avoient été jetés par les flots: *voyez* HIPPOCAMPE.

On trouve encore dans cette mer une eſpece de ver rouge, approchant aſſez pour la forme d'une chenille velue. Lorſqu'on le manie, il pique comme une ortie; & ſi l'on crache deſſus, il creve, dit-on, & répand alors une mauvaiſe odeur.

VER MERDIVORE. *Voyez à l'article* MOUCHE STERCORAIRE.

Vers (larves) qui ſe métamorphoſent en mouches, *ſoit à deux ailes, ſoit à quatre ailes.*

Comme ce ſeroit un détail trop immenſe que de préſenter ici la deſcription de chaque eſpece de ver qui donne chaque eſpece de mouches, nous nous contenterons de donner une idée des claſſes dans leſquelles M. *de Réaumur* les a diſtribués ; & pour le détail, nous renvoyons aux excellens Mémoires de cet Auteur ſur les inſectes : on peut auſſi conſulter les différens articles Mouches de ce Dictionnaire.

Ces eſpeces de vers ont pluſieurs différences entre eux ; la plus remarquable & la plus propre à nous frapper, eſt celle de la conformation de leurs têtes. On trouve à quantité deſpeces de vers qui deviennent des mouches, des têtes dont la figure eſt très-variable. Il y a des têtes qui ſont tantôt plus & tantôt moins longues, tantôt plus & tantôt moins applaties, tantôt plus & tantôt moins raccourcies, & qui ſont contournées tantôt dans un ſens & tantôt dans un autre ; ces têtes ſont charnues, & ſont faites de chairs très-flexibles. Il y a d'autres eſpeces de vers dont les têtes, d'une conſiſtance plus ſolide, conſervent très-conſtamment la même figure. Après ces obſervations, M. *de Réaumur* a fait deux claſſes principales de ces vers ; ſavoir, celle des *vers à tête de figure variable*, & celle des *vers à tête de figure conſtante.*

La diſpoſition, la nature & la ſtructure des différentes parties des vers de ces deux claſſes générales, fourniſſent des ſous-diviſions en pluſieurs autres claſſes, & qui ſont ſubordonnées aux premieres. Les uns n'ont point de jambes, d'autres en ont ; les uns les ont toutes membraneuſes, les autres n'en ont que d'écailleuſes. Enfin les différentes eſpeces de vers offrent des variétés ſingulieres dans la poſition, le nombre & la figure des organes.

Les vers de la premiere claſſe, *à tête de figure variable*, ont ſur le derriere les principaux organes de leur reſpiration ; point de jambes écailleuſes, ni même de membraneuſes bien formées : ces caracteres ſont communs à un très grand nombre de genres & d'eſpeces de vers qui ſe transforment tous en des *mouches à deux ailes.* Ce n'eſt pas à dire pour cela que toutes les mouches à deux ailes aient été des vers de cette eſpece. Les variétés qu'offrent les *ſtigmates* mettent en état de diſtinguer divers genres de ces *vers à tête de figure variable.* On voit dans la même claſſe

des *vers à corps très-courts & hériſſés de piquans*, & on en trouve de chargés de poils longs & durs : c'eſt cette claſſe qui fournit le plus d'eſpece de *mouches à deux ailes*. Les mouches qu'on trouve par-tout, & les ſeules preſque qui ſoient connues de ceux qui n'ont pas étudié ces inſectes ailés, ont été des vers de la premiere claſſe.

Les vers de la ſeconde claſſe *à têtes de figure variable & membraneuſes*, different des autres vers, parce qu'ils ſont pourvus de jambes. Entre les vers de cette claſſe, ceux dont on trouve le plus d'eſpeces ſont très-aiſés à caractériſer & à déſigner par une queue charnue qu'ils peuvent rendre plus ou moins longue. M. *de Réaumur* appelle cette ſorte de vers des *vers à queue de rat ;* ils ſe changent en mouches à deux ailes.

La troiſieme claſſe comprend les vers qui ont une tête de figure conſtante ; mais qui n'ont point de ſerres. Aucun des vers de cette claſſe n'a de jambes écailleuſes : cette claſſe eſt fort étendue ; elle comprend beaucoup de de genres, tant de *vers terreſtres* que de *vers aquatiques*, qui tous donnent des *mouches à deux ailes*.

La quatrieme claſſe des vers de mouches eſt la premiere qui donne des *mouches à quatre ailes*. Ce ſont des vers dont la tête a une figure conſtante, & qui ont deux dents mobiles ou mâchoires, mais qui n'ont point de jambes écailleuſes.

Dans la cinquieme claſſe ſont ceux qui ont une tête de figure conſtante, armée de dents, qui jouent l'une contre l'autre ; ces vers ont ſix jambes écailleuſes. Le nombre des genres de ces ſortes de vers eſt très-grand : de ces vers, diſons *larves*, il y en a qui ſe transforment en des inſectes de bien des claſſes différentes, comme en *ſcarabées*, en *punaiſes*, en *ſauterelles*, &c. (Je répete qu'il faut nommer *larves* ce qu'on appelle ici *vers ;* aucun ver, dit avec raiſon M. *Deleuze*, ne devient punaiſe, ni ſauterelle : il dit encore que les larves des inſectes de cette claſſe reſſemblent en tout, aux ailes près, à l'animal parfait.) Diverſes eſpeces de ces vers ſont aquatiques, & donnent beaucoup de différentes eſpeces de demoiſelles : les vers d'où naiſſent les *mouches éphémeres* ſont de cette claſſe.

La ſixieme claſſe comprend les *vers à ſix jambes*, qui donnent quelques eſpeces de demoiſelles : il n'y en a que peu de ce genre. Ceux de cette claſſe au lieu d'une bouche en ont deux, mais bien ſinguliérement placées : les mouches qu'on peut rapporter à cette claſſe ſont le *formica-leo* ou *fourmi-lion* & le *lion des pucerons* voyez ces mots.

Les vers de la ſeptieme claſſe ont le corps alongé comme celui des chenilles, & ſix jambes écailleuſes. Ce qui leur eſt propre, ce ſont de deux eſpeces crochets placés à leur bout poſtérieur ; on trouve ces deux parties à pluſieurs eſpeces de *teignes aquatiques*, qui ſe font des fourreaux ſinguliers de diverſes matieres, & qui ſe métamorphoſent en *mouches papilionacées*. Voyez TEIGNES AQUATIQUES.

Le ſavant Académicien a réſervé pour la huitieme & derniere claſſe les vers auxquels il a donné le nom de *fauſſes chenilles*, parce que la forme de leur corps les fait prendre pour des chenilles. De ces fauſſes chenilles viennent les *mouches à ſcie*, dont l'hiſtoire préſente les faits les plus curieux. *Voyez* MOUCHES A SCIE.

VERS MINEURS DE FEUILLES ou MINEURS. Nom que l'on donne à des inſectes très-petits, & fort aiſés à trouver. Il ſuffit de voir une feuille pour reconnoître ſi quelque *mineur* s'eſt logé dans ſon intérieur ; quoique ſaine & verte par-tout ailleurs, elle eſt deſſéchée, jaunâtre ou blanchâtre, ou du moins d'un vert différent du reſte vis-à-vis les endroits que l'inſecte habite ou qu'il a habités. M. *de Réaumur* a été le premier qui a déterminé que la claſſe de ces inſectes eſt nombreuſe en eſpeces, & compoſée d'animaux bien petits.

Il y a peu d'arbres & de plantes, ſuppoſé qu'il y en ait, dont les feuilles ne ſoient attaquées par les *mineurs*. Les uns, dit ce célebre Naturaliſte, s'établiſſent dans les tendres feuilles du *latteron* ; c'eſt une des plantes où l'on en trouve le plus : d'autres ſe logent vers la fin de l'été dans celle du *houx*, c'eſt-à-dire, dans le temps où ces feuilles ſont les plus dures. Il n'eſt pas rare de voir des feuilles d'un même pommier qui ont été minées, tant en galeries qu'en grandes aires, par différentes eſpeces de *mineurs*.

Ces petits animaux ſe transforment en des inſectes ailés de trois claſſes les plus nombreuſes en genres & en eſpeces. Par exemple, quantité de petits *chenilles mineuſes* ſe métamorphoſent en *papillons* ; quantité de *vers mineurs*, ſe transforment en *mouches*, & une infinité d'autres vers mineurs ſe métamorphoſent en *ſcarabées*. Il n'eſt pas facile de reconnoître les différentes eſpeces de *chenilles mineuſes* d'avec les *vers mineurs*, à moins de les ſuivre dans leur état de transformation.

La plupart des *mineurs*, tant qu'ils ſont vers ou chenilles vivent dans une grande ſolitude : chaque galerie & chaque eſpace miné plus en grand eſt l'habitation iſolée de chaque inſecte. Après avoir vécu juſques-là

dans d'étroites galeries, il ſe font des demeures plus ſpacieuſes. Il y a quelques *mineurs* qui dès leur naiſſance s'établiſſent dans les feuilles de *lilas*, plus de vingt ou trente enſemble dans une même cavité, qu'ils agrandiſſent enſuite journellement pour ſe nourrir. Les vers qui les compoſent ſont blancs & ras : ils ont ſix jambes écailleuſes; leur derriere les aide à marcher & fait l'office d'une ſeptieme jambe.

M. *de Réaumur* dit que, quoique les *mineurs* ſoient très-petits, une bonne vue ſuffit ſeule pour en faire diſtinguer les claſſes, les genres, & même quelquefois les eſpeces; mais on a beſoin pour les bien voir du ſecours d'une loupe. Tous les *inſectes mineurs* ont une peau tranſparente & raſe : tous ne l'ont pas de la même couleur; la plupart cependant ſont blanchâtres, ou d'un blanc dans lequel il y a une légere teinte de vert; d'autres ſont d'un rouge, ou vif ou pâle, ou roſe : il y en a un grand nombre d'eſpeces qui ſont d'un aſſez beau jaune ambré; c'eſt la couleur des *chenilles mineuſes en grand* du pommier. La tête des mineurs eſt armée de deux dents ou crochets : voilà les uſtenſiles dont ils ſe ſervent pour ſe creuſer des galeries entre le parenchyme des feuilles. Ces galeries ou aires ne ſont point des ſéjours obſcurs, ils ſont clairs, vitreux, tranſparens. La lumiere y pénetre; & l'air y circule par les pores des feuilles. Ces animaux y vivent à l'abri de tous ennemis, & y trouvent la nourriture & le logement.

Lorſque le temps de la derniere métamorphoſe eſt achevé, & que ces inſectes ont acquis des ailes, ils cherchent l'occaſion de s'accoupler. Les femelles vont dépoſer quelques œufs ſur chacune des feuilles propres à nourrir les petits qui en doivent éclore : il eſt difficile d'appercevoir ces œufs tant ils ſont petits. Les *vers mineurs* qui doivent ſe transformer en mouches à deux ailes, n'ont point de jambes, & leurs têtes ne ſont point écailleuſes : ces mouches ne reſſemblent pas à celle des autres *mineurs*. Les *vers mineurs* qui doivent devenir des mouches, lorſqu'ils minent en grand ou en galerie, ont encore une mécanique toute différente. M. *de Réaumur* dit qu'ils ſemblent piocher à peu-près comme nous piochons pour creuſer la terre : il y a encore quantité d'autres détails très curieux ſur les travaux & la métamorphoſe de ces ſortes d'inſectes. *Conſultez le Mémoire 1, du Tome 3, ſur les Inſectes, par M.* de Réaumur.

VER DE LA MOUCHE ASILE Ce ver, vu a l'œil nud, dit *Swammerdam*, paroît compoſé de douze anneaux, en y comprenant la tête. De toutes les parties de ce ver, qu'on peut obſerver ſans microſcope, c'eſt

la queue & le bec qui méritent le plus d'attention. L'extrémité de la queue eſt bordée ou cerclée de poils, qui ſont eux-mêmes garnis d'autres poils plus petits, de chaque côté de leur tige, c'eſt au moyen de cette touffe circulaire de poils mobiles que l'inſecte flotte ſur l'eau & ſe tient à ſa ſurface, tandis que ſon corps demeure ſuſpendu la tête en bas, le plus ſouvent ſans faire aucun mouvement. Dans le milieu de cette queue eſt une petite ouverture, dans laquelle s'ouvrent deux ſtigmates, par où l'inſecte reſpire.

Lorſque l'inſecte veut aller au fond de l'eau, il ne fait que courber ou rapprocher les poils de l'extrémité de ſa queue, de maniere qu'ils s'inclinent ou ſe preſſent les uns vers les autres : en ſe courbant ainſi, ils laiſſent entre eux une petite cavité de figure ovale, dans laquelle ſe trouve renfermée une bulle d'air, qui pour l'ordinaire reſſemble aſſez bien en apparence à une petite perle. Cette petite bulle ſert à faire remonter le ver, pour peu qu'il s'aide en même temps d'un leger mouvement. La même choſe s'obſerve auſſi dans les vers & les nymphes, qui donnent naiſſance aux couſins, & dans les propres vers des taons. Si la bulle d'air venoit à s'échapper de ſa cavité, le ver eſt le maître de la remplacer par une autre ſemblable, qu'il fait ſortir quand il veut de ſon propre corps, c'eſt-à-dire des trachées qui aboutiſſent à cette cavité : il lui arrive même quelquefois de faire ſortir ſucceſſivement de ſa queue pluſieurs bulles d'air, qui s'élevent à la ſurface de l'eau, & vont ſe réunir avec l'air de l'atmoſphere. La preſſion de l'eau oblige ces parties d'air, qui ſont ſpécifiquement plus legeres, à ſe porter en haut, où il y a moins de réſiſtance. Pour voir ces phénomenes bien à ſon aiſe, il faut mettre ce ver dans un goblet de cryſtal plein d'eau : on verra, avec une ſorte de plaiſir, cette bulle d'air tranſparente, enfermée, comme nous l'avons dit plus haut, dans la petite boule creuſe, formée par les poils de la queue.

Il eſt donc évident que ce ver ſe ſert de ſa queue pour nager & pour reſpirer : c'eſt par les ſtigmates qui s'y ouvrent, que l'air entre & ſort alternativement ; les poils qui la bordent ſont de nature à ne jamais ſe mouiller. Loſque ce ver veut avancer dans l'eau, il replie ſon corps à la maniere des ſerpens. La tête de cet inſecte eſt comme partagée en trois parties : les yeux ſont placés auprès du bec, qui eſt d'une écaille noire ; on voit auſſi deux petites antennes. Ce qu'il y a de plus ſingulier dans ce ver, c'eſt la ſituation de ſes jambes : elles ſont placées tout auprès du bec, c'eſt-à-dire de la bouche ; de façon qu'au premier coup d'œil, j'ai

cru, dit *Swammerdam*, que cet insecte s'accrochoit avec son bec, comme les perroquets, à tout ce qu'il rencontroit : mais, tout bien examiné, j'ai reconnu que ses pattes étoient presque placées dans sa bouche. La peau de ces vers est comme chagrinée. Je suis persuadé, dit le même Auteur, que les Ebénistes & les Tourneurs pourroient s'en servir, aussi-bien que du chagrin, pour polir l'ivoire ou les bois durs & compactes, comme l'ebene & le buis. On observe que la bouche des vers du taon a trois divisions d'où sortent trois petits corps pointus, qui sont dans un mouvement continuel, comme les langues des serpens.

On trouve ces vers dans des eaux, soit douces, soit salées, vers le commencement de Juin : il y a des temps où on en voit en quantité. Ils habitent communément les fossés qui bordent les prairies, mais sur-tout les endroits de ces fossés où la surface de l'eau est couverte de plantes aquatiques. Ils se plaisent à ramper & à se traîner de côté & d'autre sur ces petites herbes. On les trouve souvent sur les bords des fossés, à la surface de l'eau, la queue en haut, la tête en bas ; ils sont occupés, dans cette attitude, à fouiller dans la boue & dans la vase avec leurs jambes, pour chercher leur nourriture. Le mouvement de leurs intestins est souvent assez facile à distinguer. Ces vers se changent en nymphe, puis en une mouche, surnommée *mouche asile*, dont on peut voir la description à la suite du mot Taon.

VERS DE LA MOUCHE ÉPHÉMERE. *Voyez* Éphémere.

VER DE LA MOUCHE STERCORAIRE. *Voyez* Mouche stercoraire.

VERS DE LA MOUCHE DU NEZ DES MOUTONS. C'est une espece d'œstre. *Voyez* Œstre & Mouche du nez des moutons.

VERS DES NOISETTES. C'eux d'entre ces vers qui se trouvent dans les noisettes cueillies nouvellement, sont toujours dans leur écorce membraneuse : ils se changent en scarabées. Ceux qui naissent dans les noisettes seches & tirées de leur écorce, dans les amandes, les pignons, les semences de melons, de concombre & autres graines oléagineuses, sont de l'espece des chenilles ; car certains petits papillons déposent leurs œufs sur ces semences, & de ces œufs il sort des chenilles. Les générations se renouvellent ainsi deux ou trois fois l'année, suivant les saisons. Quand on veut faire subir aux vers des noisettes leur métamorphose, il faut leur présenter du sable humide, dans lequel il restent pendant tout l'hiver. Ainsi il paroit hors de doute que dans les bois, lorsque ces vers sont sortis

des noiſettes, ils deſcendent en terre pour ſe changer en nymphes : enſuite au printems ces nymphes deviennent des inſectes ailés.

VER DES OLIVES. M. *Sieuve* qui a étudié la culture des oliviers, & le développement de leurs fruits juſqu'au terme où on exprime l'huile, dit que l'olive eſt ſujette à la piqûre d'un ver. Cet inſecte a deux ou trois lignes de longueur, eſt diviſé en cinq anneaux, & blanchâtre : ſa tête eſt terminée par une eſpece de trompe & armée de deux pinces ou crochets de couleur tannée : c'eſt à l'aide de ces pinces que l'inſecte entame extérieurement les olives, & il épuiſe au moyen de ſa trompe les ſucs les plus voiſins de la breche qu'il a faite; peu à-peu il s'inſinue dans la chair de l'olive, la corrode, & laiſſe ſouvent le noyau à ſec. L'animal a ſoin de pouſſer toujours ſes excrémens vers l'ouverture qu'il a faite au fruit en y entrant, afin de la boucher ; on préſume que cette précaution lui fournit un rempart contre les aſſauts de la fourmi, ſa plus mortelle ennemie ; cependant la fourmi le ſurprend quelquefois en s'inſinuant dans un autre trou que l'animal eſt obligé de faire après avoir épuiſé les ſucs voiſins de la premiere ouverture ; alors la fourmi attaque le ver, celui-ci ſort de ſa retraite, prend la fuite, mais la fourmi le pourſuit, s'empare de lui & l'emporte auprès de ſes compagnes pour partager la proie. Le ver après avoir ſéjourné près de trois mois dans l'olive en s'y nourriſſant du ſuc de ce fruit, paſſe à l'état de chryſalide, & y reſte depuis le 10 Novembre juſqu'au 15 Décembre, puis il ſe métamorphoſe en une mouche, dont le corps eſt aſſez délié, petit & velouté, & d'une couleur dorée. Cette mouche étant fécondée dépoſe ſes œufs dans les gerçures de l'écorce de l'olivier, & meurt communément dans le lieu même où elle a confié ce dépôt. Ces œufs écloſent vers le milieu du mois de Mai, & les vers qui en ſortent, commencent dans celui de Juin, à ramper ſur les branches de l'arbre ; ils s'attachent d'abord aux feuilles & en tirent quelque ſubſtance en attendant que le fruit leur procure une nourriture plus ſucculente. Nous avons vu que ſouvent ces vers ſont attaqués à leur tour par des fourmis, c'eſt une reſſource de plus dans la nature même pour la deſtruction d'un inſecte auſſi funeſte aux oliviers. On propoſe un autre préſervatif ; le voici : c'eſt une compoſition de goudron qui doit être appliqué tiede au moyen d'un pinceau au-deſſous des fourches de chaque pied d'olivier. Quelques Anciens ont déſigné ces vers ſous le nom d'*arucæ*, aujourd'hui on les appelle *chirons*.

VER OMBILICAL. On appelle *ver ombilical*, dans les enfans, une

ſorte de maladie rare, dans laquelle, quoiqu'ils aient une bonne nourriture & qu'ils tettent bien, ils deviennent maigres, inquiets, & ſe tourmentent comme s'ils avoient des tranchées. On ne ſauroit connoître ce ver par un moyen plus sûr, qu'en appliquant, lorſqu'on le ſoupçonne, un goujon ſur le nombril de l'enfant. Le lendemain on trouve ce poiſſon à demi rongé par le ver : on peu en remettre un ſecond, & même un troiſieme, pour n'avoir pas à douter de la préſence de ce ver ombilical. Lorſqu'on s'en eſt ainſi aſſuré, on remplit la coquille d'une noix de criſtal bien pulvériſé, avec un peu de ſabine en poudre, & on mêle le tout dans du miel. On applique la coquille de noix le ſoir ſur le nombril de l'enfant. Le ver attiré par la douceur du miel, ne manque pas d'en manger ; mais la ſabine & le verre le font mourir. On tâche enſuite de faire évacuer ce ver à l'enfant.

M. *Bourgeois* obſerve que la plupart des Médecins doutent de l'exiſtence des vers ombilicaux : il eſt vrai, dit-il qu'on a quelques exemples de vers ſortis par le nombril ; mais n'étoit-ce point des vers des inteſtins, qui ayant percé le boyau s'étoient fait un paſſage au travers des tégumens & du nombril ? il a eu occaſion de voir un fait ſemblable, il y a quelques années.

On prétend qu'il y a quelquefois dans les dents attaquées de carie, des vers qui font ſouffrir des douleurs continuelles : mais le cas eſt très-rare ; on appaiſe ces douleurs, ou en recevant la vapeur narcotique de la fumée de la graine de juſquiame, ou en tenant dans la bouche de la ſabine cuite dans du vin.

La faim canine eſt quelquefois cauſée par des vers. Pluſieurs Médecins croient que les divers ſymptômes des fievres malignes, ne dépendent que des vers qui s'engendrent dans ces maladies. D'autres Médecins, par le moyen de la loupe, ont obſervé de petits vers dans les puſtules de la petite vérole. *Pierre de Caſtro* a vu pendant la peſte de Naples, des bubons qui en fourmilloient.

VER DU PALMISTE. Il y a une eſpece de grand charanſon noir, très-commun aux Antilles, lequel dépoſe ſes œufs dans la moelle des palmiers abattus. Les vers palmiſtes y naiſſent, s'y nourriſſent, paſſent à l'état de chryſalide : dans cet état on ne peut mieux les comparer, dit le Pere *Labat*, qu'à un peloton de graiſſe de chapon, qui ſeroit enveloppé d'une pellicule fort tendre & fort tranſparente. Cet Ecrivain dit avoir mangé de ces vers nymphes, qui ſont regardés comme un mets délicat

& très-eſtimé tant à la Martinique qu'à la Grenade. Pour les préparer on les noie dans du jus de citron ; on les fait rôtir au feu, en les enfilant à une petite brochette de bois. Cette *graiſſe* répand une odeur délicieuſe ; elle flatte & invite d'y goûter ; la peau eſt mince & croquante ; mais la figure de l'inſecte doit modérer la friandiſe de ceux qui n'en ont pas encore mangé. Quand on expoſe ces inſectes quelque temps au ſoleil, ils rendent une huile qui eſt admirable pour les douleurs froides & pour les hémorroïdes. Il faut en oindre la partie malade ; mais ne jamais chauffer l'huile, parce que le feu diſſipe ſes eſprits, & les fait évaporer.

VERS PÉTRIFIÉS : *voyez* HELMINTHOLITES.

VER PLAT, nom donné au *tænia* : voyez VER SOLITAIRE.

VER POLYPE. Nom donné, par M. *de Réaumur*, à cauſe de ſa figure extérieure, à une eſpece de ver qui ſe trouve dans les eaux, & dont les ſtigmates ſont des tuyaux cylindriques qui ſont environnés de longues appendices, ſemblables aux bras des polypes. De ces vers naiſſent des *tipules culiciformes*. Voyez TIPULE.

VER DE PORC ou de POURCEAU. Goëdard donne ce nom à un ver qui ſe trouve ordinairement dans les égouts ou les lieux d'aiſance : *voyez* MOUCHE ABEILLIFORME.

VER A QUEUE DE RAT : *voyez à l'article* MOUCHE.

VERS RONGEURS de digues & de vaiſſeaux, ou VERS TARIERES, ou TARETS. Le plus petit animal, lorſqu'il ſe multiplie à un certain point, peut devenir pour l'homme un fléau des plus redoutables. Il y a des vers de mer qui rongent les vaiſſeaux, & qui les attaquent en ſi grand nombre & avec tant de fureur, que les poutres & les bois des bordages en ſont tout criblés, ce qui met quelquefois les navires en grand danger de faire eau & de périr. On aſſure qu'il n'y a qu'environ ſoixante ans que nos vaiſſeaux connoiſſent ces nouveaux ennemis ; qu'ils les ont pris dans la mer des Antilles, & les ont rapportés dans nos mers, où ils ſe ſont prodigieuſement multipliés. On les regarde comme des eſpeces de *tarieres*.

L'Auteur du Dictionnaire des Animaux, dit qu'on compte deux eſpeces de ces vers tarieres : les uns ont des pieds, & les autres n'en ont point. Ceux ci ſont les véritables *tarets* venus des Antilles, dont nous parlerons à la fin de cet article. Les autres, qui ont des pieds, ſont des eſpeces de *vers ſcolopendres de mer*, que M. *Deſlandes* avoit pris mal-à-

propos pour le véritable *taret*, ainſi qu'on le verra par ce qui ſuit, & qui eſt extrait des *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *ann.* 1720.

Ces eſpeces de vers, dit M. *Deſlandes*, ont depuis trois lignes juſqu'à un demi-pied de longueur. Tout leur corps eſt compoſé de différens anneaux : ils ont des deux côtés du ventre, une infinité de petites jambes toutes armées de crochets. Ce qu'il y a de ſingulier, c'eſt la tête : elle eſt couverte de deux coquilles toutes pareilles, placées des deux côtés, pointues par le bout comme le fer d'un vilebrequin de Menuiſier ou d'une vrille, & qui peuvent jouer ſéparément & différemment l'une de l'autre. Cette eſpece de caſque, qui enveloppe la tête du ver, eſt très-dur en comparaiſon du reſte du corps, qui eſt fort mollaſſe, & qui ſe ſeche bientôt à l'air & ſe réduit en pouſſiere. Il n'en demeure que la tête, qui a été préſervée par ſon caſque.

C'eſt elle qui fait tout le travail du ver, & qui fournit à ſa nourriture & à ſon logement : elle perce le bois par le moyen de ſes deux coquilles, qui ſe diſpoſent en fer de vilebrequin ; & comme elle eſt plus groſſe que le reſte du corps, le paſſage qu'elle a ouvert ſuffit toujours. Le ver ronge le bois où il eſt entré, s'en nourrit, croît ; & ſa tête, devenue plus groſſe, lui ouvre enſuite un plus grand paſſage dans la ſubſtance du même bois : il y avance toujours ſans ſe retourner en arriere, & ſans jamais en ſortir. L'air extérieur ou ambiant lui eſt ſi contraire, qu'il n'a garde de le chercher.

Il ſuit toujours à l'abri, le fil du bois, & continue ſa route ténébreuſe en droite ligne, ſi ce n'eſt que quelque nœud ou quelqu'autre obſtacle l'oblige de ſe détourner. La pointe de ſon caſque, inſtrument qui lui eſt abſolument néceſſaire, s'émouſſeroit contre un corps trop dur, & deviendroit inutile ; & ſi l'animal ne pouvoit plus travailler, il périroit faute de nouvelle nourriture, détenu dans ſa derniere excavation. Jamais il ne perce le bois de part en part, ce qui diminue un peu le danger que feroit courir aux vaiſſeaux une infinité d'excavations différentes faites dans leurs bordages.

Comme ces vers ſuivent toujours le fil du bois, il leur arrive quelquefois, en minant ainſi dans le bois, de ſe rencontrer tête contre tête ; alors aucun d'eux ne recule, il en coûte la vie à l'un & l'autre champion, parce que les pointes de leurs caſques, qui ſont leurs armes, s'émouſſent & ſe briſent l'une contre l'autre ; ou ils ſe percent tous deux, ou ils reſtent empriſonnés n'ayant plus de pioches pour ſe former de

nouveaux chemins. Ce ver emploie la multitude prodigieuſe de crochets ; dont ſes jambes ſont garnies, à ſe cramponner aux fibres du bois, afin qu'étant bien appuyé, il travaille de ſa tête avec plus de force. M. *Deſlandes* conjecture que quatre crochets, qui ſortent d'entre les deux pieces de ſon caſque, de même figure & de même conſiſtance que les jambes, mais trois fois plus longs, lui ſervent à ſonder l'endroit par où il peut attaquer le bois le plus avantageuſement.

Cet Obſervateur, en examinant la ſurface du bordage d'un vaiſſeau, dont le bois étoit rongé par ces vers, remarqua que cette ſurface étoit toute piquée de petits trous, qui avoient, ſelon ſa penſée, contenu les œufs d'où étoient éclos les vers habitans & deſtructeurs de ce vaiſſeau : ils y étoient tous entrés obliquement pour prendre le fil des fibres. Dans ce cas les œufs auroient été dépoſés là par des vers de la même eſpece, mais habitans de la mer ; car il ne paroît pas que ceux qui ſont une fois dans le bois, puiſſent ni s'accoupler, empriſonnés chacun à part comme ils ſont, ni ſortir de leur priſon, pour aller au-dehors ſur la ſurface du bordage. Il y a apparence que ces inſectes de mer peuvent vivre & dans l'eau & dans le bois, mais qu'ils ne trouvent que dans le bois une nourriture propre à flatter leur goût & à les faire beaucoup groſſir ; que c'eſt pour cela que ceux de l'eau le cherchent, & y dépoſent les œufs qui ont été fécondés par un accouplement fait dans l'eau. De ſorte que l'eſpece n'eſt perpétuée que par ceux qui demeurent dans l'eau, où ils ne ſont peut-être pas reconnoiſſables pour être de la même eſpece. C'eſt ainſi que quelques vers du corps humain, les *tænia*, par exemple, ne reſſemblent à aucuns vers qui ſe trouvent ſur la terre, quoiqu'il y ait tout lieu de croire qu'ils en viennent.

L'on voit bien que toute cette deſcription ne déſigne qu'une eſpece de ſcolopendre, dangereuſe par les dégâts qu'elle fait aux vaiſſeaux.

Le même M. *Deſlandes*, manda de Breſt à M. *de Réaumur*, que dans le mois de Juillet 1728, on mit ſur le côté le vaiſſeau l'*Hercule*, & qu'on en trouva tous les fonds chargés d'un nombre infini d'animaux d'une eſpece particuliere ; ils avoient deux à trois pieds de long. Ces vers étoient enfermés dans des gaînes d'une matiere toute ſemblable à un cuir que l'on auroit long-temps laiſſé tremper dans l'eau. Ils avoient tous une queue preſque ronde, découpée, qui s'ouvroit & ſe fermoit comme un paraſol. Par cette queue ils tenoient au bordage d'une maniere ſi forte, qu'à peine les pouvoit-on arracher avec la main, mais auſſi-tôt qu'on

préſenta le feu aux carennes, ils ſe détacherent tous & tomberent dans la mer. Il paroît que M. *Deſlandes* s'eſt encore trompé, & qu'il a pris la tête pour la queue de l'animal, lequel n'étoit que le *pinceau de mer*. Voyez ce mot.

Le remede qu'on a trouvé pour garantir les navires des vers qui en rongent le bois, eſt de doubler les vaiſſeaux ; c'eſt-à-dire, d'appliquer contre le franc-bord, quand il eſt frais carené, du ver pilé & de la bourre de vache, & de revêtir ce premier appareil de planches de ſapin d'environ un pouce d'épaiſſeur, qu'on attache avec des clous dont la tête ſoit large ; car d'après ce qui a été dit, il aiſé de voir que ce qui ſauve ces vaiſſeaux doublés, c'eſt, 1°. la grandeur de la tête des clous du doublage & leur grand nombre, qui empêchent les vers de la mer de dépoſer leurs œufs, du moins en grande quantité ; 2°. l'obſtacle continuel que feroient aux vers entrés dans le doublage, les tiges de ces mêmes clous ; 3°. ce verre pilé & la bourre de vache, autres obſtacles qui les arrêtent, ou qui ne leur conviennent pas pour leur ſervir d'aliment.

Les vers, ſurnommés *vers de l'île de Madagaſcar*, qui rongent les vaiſſeaux, paroiſſent être des eſpeces de tarets dont nous allons parler. A l'égard des *mille-pieds de mer d'Amboine*, qui ſe fourrent dans les vieux pilotis enfoncés dans la mer, & qui ont la tête hériſſée de petits faiſceaux ſoyeux & luiſans, comme les pinceaux dont les Peintres ſe ſervent, ces vers ſont encore une eſpece de *pinceau de mer*.

Il nous reſte maintenant à faire connoître le véritable taret, d'après M. *Adanſon*. Le taret, ce dangereux animal, qui avoit été peu & mal obſervé par ceux mêmes qu'il inquiétoit & alarmoit tant, eſt un ver aquatique, que cet Académicien met dans le rang des coquillages multivalves, parce que les coquilles des tarets ſont, à proprement parler, des *tuyaux de mer multivalves ;* ils different des *tuyaux de mer univalves* par deux valves ou deux paires de petites valves qu'on trouve en dedans, qui, lorſqu'elles ne ſont qu'au nombre de deux, peuvent faire regarder la coquille comme *trivalve*, & comme *quintivalve* lorſqu'elles ſont au nombre de quatre. Le taret, cet animal qui fait tant de ravages dans les ports de mer & dans les digues, ne perce point le bois pour ſe nourrir, comme l'ont prétendu tous ceux qui en ont fait l'hiſtoire, mais ſeulement pour ſe loger, ainſi que M. *Adanſon* l'a prouvé dans une Diſſertation lue en 1756, dans les Aſſemblées de l'Académie des Sciences. La ma-

niere même, ajoute-t-il, dont cet animal perce le bois, paroît moins un effet de ſon entendement que d'une mécanique dépendante d'un mouvement naturel, occaſionnée par l'entrée & la ſortie de l'eau qui doit fournir à ſa nourriture. M. *Adanſon* renvoie à ſon *Mémoire*, où il explique cette mécanique & les divers ſentimens des Auteurs, ſur les mœurs, la génération, la maniere de vivre & de travailler du *taret* de l'Europe; c'eſt le nom qu'il donne à ce ver rongeur de digues & de vaiſſeaux, en le comparant à celui qu'il a obſervé au Sénégal.

Il dit qu'on trouve le taret dans les racines des mangliers qui bordent le fleuve Niger & celui de Gambie; il les perce verticalement quelquefois à deux ou trois pieds, mais pour l'ordinaire à ſix pouces au-deſſus de terre, rarement au-deſſous : ſa coquille eſt compoſée de cinq pieces fort inégales, dont la principale & la plus grande a un tuyau à-peu-près cylindrique qui enveloppe & cache toutes les autres. Ce tuyau eſt percé aux deux extrémités, de maniere que l'ouverture inférieure qui eſt orbiculaire a deux ou trois fois plus de grandeur que la ſupérieure; ce tuyau eſt d'une grande dureté & liſſe extérieurement; il eſt quelquefois recouvert d'un ſecond tuyau ſemblable, fort mince & très-luiſant, que l'animal a d'abord collé contre le bois. La ſurface extérieure du tuyau porte les impreſſions des fibres du bois ſur lequel il a été appliqué. M. *Adanſon* a obſervé que la ſituation de ce tuyau eſt verticale dans les pieces de bois qui ſont verticales, & preſque horizontale dans celles qui ſont couchées horizontalement; mais il eſt inféré de maniere que, quoique ſouvent un peu tortueux, ſon extrémité ſupérieure ſort toujours un peu au-dehors, & communique avec l'eau, pendant que l'extrémité inférieure reſte cachée dans le cœur du bois. Celle-ci ſe bouche entiérement par une ſubſtance pierreuſe & ſemblable à celle de la coquille dans les tarets qui ont atteint leur juſte grandeur.

Les quatre autres pieces de la coquille ſont placées aux extrémités de ce tuyau. Lorſqu'on l'ouvre, ou qu'on le caſſe avec précaution, on voit à ſon extrémité inférieure deux petites pieces de coquilles très-minces, aſſez égales, & qui reſſemblent aux deux battans de la pholade & des conques bivalves. Ces battans ont chacun la forme d'une portion de ſphere, creuſe en dedans & pointue vers l'extrémité. Ils ne joignent jamais bien enſemble, & laiſſent une ouverture aſſez grande ſur chacun de leurs côtés; leur ſurface extérieure eſt convexe & hériſſée dans ſa

longueur de vingt-cinq rangs de petites dents taillées en losange, ou assez semblables à celles d'une lime ; c'est par leur moyen que l'animal doit percer dans le bois la cavité hémisphérique.

On trouve à l'extrémité supérieure du tuyau les deux dernieres pieces de coquilles qui ressemblent à deux petites palettes assez épaisses, applaties, quelquefois un peu creuses en dedans, légérement échancrées ou arrondies à leurs extrémités. Ces palettes s'écartent lorsque l'animal fait sortir ses deux trachées ; mais lorsqu'il les fait rentrer dans sa coquille, elles se rapprochent & les couvrent, en se joignant assez exactement pour leur ôter toute communication avec l'eau du dehors. La couleur de la coquille & de l'animal est ordinairement blanche.

Cette description du taret du Sénégal fait voir qu'il differe peu de celui de l'Europe, lequel en 1731 & 1732 donna une terrible alarme aux Provinces Unies par les ravages qu'il fit dans les pilotis qui maintiennent les digues de Zélande. Tout le monde a été instruit que cette Province, l'une des principales de la Hollande, a été à la veille d'être entiérement submergée dans le temps que ces vers redoutables rongeoient si rapidement ses digues : elles étoient faites avec de grosses poutres, dont les unes enfoncées dans la mer & mises en pente, étoient soutenues par d'autres poutres qui avoient leur point d'appui dans la terre ; celles qui étoient enfoncées dans la mer étoient revêtues de madriers, c'est-à-dire, de planches très-épaisses, capables de soutenir & de rompre l'effort impétueux des eaux, & de mettre à couvert les terres grasses & les fascines dont elles étoient garnies par derriere. Malgré cette formidable barriere, il est heureux que ces funestes animaux aient presque totalement abandonné les parages de cette ile ; si ces mineurs intrépides eussent continué à multiplier dans la même progression, ils l'auroient criblée, & ce fléau auroit rompu les digues, & donné lieu à un épanchement des eaux de la mer qui auroit couvert le sol de la Zélande, lequel est, ainsi que celui de quantité de pays des Provinces-Unies, plus bas que le niveau de la mer. Je dis que ces vers ont presque totalement abandonné les parages de la Zélande ; car étant passé en 1760 dans cette île à dessein d'y faire des recherches sur l'espece de fievre que la plupart des étrangers y gagnent lorsqu'ils y boivent, soit de la biere, soit du lait, soit de l'eau, ou quelque boisson naturelle au Pays, je me plongeai plusieurs fois dans la mer où les digues sont continuellement baignées, & j'y découvris non seulement quelques poutres fortement rongées par les vers tarets, mais les vers

mêmes qui y étoient encore. Je conſerve dans mon cabinet quelques-uns de ces vers, & un échantillon du bois rongé, que j'ai détachés & rapportés. Ce n'eſt pas ici le lieu d'expoſer mes obſervations ſur la fievre de Zélande; j'en inférerai le détail dans le Journal de mes voyages. Quant aux *tarets*, conſultez l'Ouvrage de M. *Maſſuet*, intitulé *Recherches intéreſſantes ſur l'origine, la formation, &c. de diverſes eſpeces de vers à tuyau qui infeſtent les vaiſſeaux, les digues, &c. de quelques-unes des Provinces-Unies.* L'on prétend que les petits animaux qui détruiſent les pilotis de Veniſe ſont très-différens du taret, & l'on ſoupçonne que les vers qui rongent aujourd'hui les bouchots à moules conſtruits à Eſnandes près de la Rochelle, ſont les mêmes que ceux qui rongent nos vaiſſeaux & les digues de Hollande. M. *Dupaty* fixe l'époque de l'irruption de ces vers au naufrage d'un navire revenu de long cours, qui échoua en 1730 ſur ces parages. Voyez l'article *Bouchots à moules* à la ſuite du mot MOULE.

VER ROUGE. C'eſt l'ennemi le plus redouté des abeilles maçonnes: *voyez* ſon Hiſtoire au mot *Clairon* & à la fin de l'article ABEILLES MAÇONNES à la ſuite du mot ABEILLE.

VERS SANS JAMBES, ENNEMIS DES PUCERONS. Il n'eſt pas concevable à quel point les pucerons ſe multiplieroient, s'il n'avoit été établi qu'ils ſerviroient de pâture à un grand nombre d'autres eſpeces d'inſectes très-voraces. Les inſectes à la nourriture deſquels les pucerons ſont deſtinés, peuvent être diviſés en trois claſſes; ceux de la premiere claſſe ſe transforment en des *mouches qui n'ont que deux ailes*, ceux de la ſeconde claſſe deviennent des *mouches à quatre ailes*, & les autres des *ſcarabées*. Il y a de ces vers de couleur différente.

Il y a des mouches que l'inſtinct porte à venir dépoſer leurs œufs ſur des tiges ou ſur des feuilles où ces pucerons ſont établis. Les vers qui ſortent de ces œufs ſont avides de proie dès leur naiſſance; ils naiſſent au milieu d'un petit peuple pacifique qui n'a été pourvu ni d'armes offenſives, ni d'armes défenſives, & qui attend paiſiblement & ſans défenſe les coups mortels qu'on veut lui porter; il ne ſemble pas même connoître ſes ennemis. Pour attaquer les pucerons, ces vers ſont armés d'un dard brun de nature de corne ou d'écaille, qui à ſa baſe a deux autres pointes plus courtes, avec leſquelles il forme une eſpece de fleur de lis: il n'eſt point d'animal de proie qui chaſſe autant à ſon aiſe que le fait ce ver; couché ſur une feuille ou ſur une tige, il eſt environné de toutes parts des inſectes dont il ſe nourrit. Il peut bien en prendre une centaine ſans changer de

place.

place. Quand ce ver a ſucé le puceron pendant quelque temps, il le jette ; & alors le puceron eſt ſec. Il n'eſt point d'endroits où les pucerons s'établiſſent, où l'on ne trouve quelques vers ; il y en a où l'on en trouve un grand nombre. Ils pénetrent juſques dans les veines des feuilles de peuplier. M. *Geoffroy* a obſervé dans des veines de feuilles d'orme un de ces *vers à trompe*, couché ſur un lit de duvet de ces petits animaux.

Les vers dont nous parlons ſont différens du ver ſurnommé le *lion des pucerons* & du *hériſſon blanc*. Voyez l'hiſtoire de ces inſectes à chacun de ces mots.

VERS DE SAUMURE. Eſpece d'inſecte que M. *Schloſſer* a découvert en 1756 dans les leſſives concentrées de ſel marin à Limington dans la Province de Hamp. Cet inſecte eſt très-agile, rougeâtre & aptere. Son corps a la forme d'un tube cylindrique d'environ un pouce de longueur : ſa tête eſt terminée par deux antennes très fines & aſſez courtes : il a deux yeux noirs placés ſur le côté, & l'Auteur ſoupçonne que la tache noire qui ſe voit au milieu de la tête peut ſervir de troiſieme œil : la bouche eſt courbe & applatie contre la poitrine : on compte à chaque côté de ſon corps onze jambes natatoires. Le mâle a entre la tête & les premieres jambes antérieures deux eſpeces d'appendices longues, plates & fort mobiles. Les femelles ont un gros ſac mou & membraneux placé ſous le ventre. Les mâles, en preſſant ce ſac qui contient la progéniture, font accoucher les femelles. Cet inſecte ſe trouve, en hiver comme en été, principalement dans la ſaumure ou leſſive de ſel concentrée par évaporation.

VER DE SCARABÉE. *Voyez à l'article* TARIERE.

VER DU SCARABÉE MONOCEROS. *Voyez à l'article* SCARABÉE MONOCÉROS.

VER SINGE. *Voyez à l'article* VER MACAQUE.

VER A SOIE, *bombyx*. Le ver à ſoie a été appellé de ce nom, parce que de toutes les chenilles connues, c'eſt celle qui donne la plus belle ſoie. Il a été apporté de la Chine, ſon pays natal, ainſi que l'art de retirer la ſoie de ſa coque. Les vers à ſoie ſe ſont très bien naturaliſés dans pluſieurs de nos Provinces méridionales où on les éleve avec ſuccès, & où on les a multipliés au point que la ſoie qu'ils fourniſſent eſt l'objet d'une des plus belles parties du commerce.

Il n'y a pas long-temps que les vers à ſoie ont été connus en France, & que leurs coques y ont été filées pour être employées dans nos Manu-

factures. Les ouvrages de ſoie étoient encore ſi rares, même à la Cour du temps de Henri II, que ce Prince fut le premier qui porta des bas de ſoie. Autrefois les étoffes de ſoie étoient ſi précieuſes & ſi cheres, qu'elles ſe vendoient au poids de l'or; il n'y avoit que les Empereurs qui en portoient. Les Perſans ont long-temps vendu la ſoie aux Romains & aux peuples de tout l'Orient, ſans que tant de Nations aient pu découvrir ſon origine. Ce ne fut que dans le temps de la guerre que l'Empereur Juſtinien eut avec ces peuples, qu'on ſut que c'étoient des inſectes qui travailloient la ſoie. Deux Moines furent envoyés aux Indes par ce Souverain, & en rapporterent des œufs, la façon de les faire éclore, d'en élever & nourrir les vers, & d'en tirer la ſoie. Tout le monde ſait combien la ſoie eſt devenue aujourd'hui commune par les ſoins qu'ont eus pluſieurs de nos Rois d'exciter l'émulation pour élever ces précieux inſectes, & par la protection qu'ils ont donnée aux Manufactures. Si la laine a ſervi de premier vêtement, la ſoie a des beautés particulieres & des avantages réels ſur la laine pour des ouvrages de pluſieurs genres.

Comme le vers à ſoie n'eſt qu'une vraie chenille raſe, en préſentant la ſtructure intérieure de cet inſecte, nous préſentons le tableau de celui des autres eſpeces, & en même temps celui d'un grand nombre d'autres inſectes qui ne ſont point de leur claſſe: quelque différence qui paroiſſe en eux & dans leurs figures, les principales parties, celles qui ſervent immédiatement à la vie, ont beaucoup de reſſemblance. Les *Malpighi*, les *Swammerdam*, les *Valliſnieri*, les *Réaumur*, ont jeté beaucoup de lumiere ſur ce ſujet, qui étoit abſolument ignoré des Anciens. Nous allons donc, d'après les connoiſſances fournies par ces excellens Naturaliſtes, mettre ſous les yeux & montrer en détail les principaux reſſorts qui meuvent ces petits êtres. Nous allons faire voir le dedans de leur machine & le jeu des parties qui la compoſent.

Deſcription de la Chenille ſurnommée Ver à ſoie.

Il eſt inutile de décrire la figure extérieure du ver à ſoie. Il n'eſt perſonne qui ne la connoiſſe: mais admirons les merveilles que ſon intérieur nous préſente; & pour les mieux obſerver, il faut les conſidérer dans une chenille grande & vigoureuſe, telle que la *chenille de la tithymale à feuilles de cyprès*, les parties s'y voient ſenſiblement; c'eſt la même ſtructure que celle du ver à ſoie & de toutes les autres chenilles. Pour ſe

rendre maître de la chenille ou du ver à soie, on l'enferme d'abord dans une bouteille avec un fragment de papier imbibé d'huile essentielle de térébenthine : les vapeurs de cette liqueur bouchent les stigmates de l'insecte, le font tomber bientôt en convulsion, puis en paralysie, & il paroît comme mort pendant un temps assez long pour l'arranger à volonté ; on l'attache pour lors avec quatre épingles sur une tablette de cire : l'insecte étant tranquile, l'œil curieux observe d'abord sa tête, où l'on remarque la levre supérieure, les mâchoires, deux corps charnus qui lui servent comme de levre inférieure, pour pousser les alimens dans sa bouche, & la filiere, instrument qui mérite tant d'être connu par les services qu'il nous rend. Cette filiere est un mamelon charnu, percé d'un petit trou où se moule la liqueur soyeuse.

Sur la tête du ver à soie on apperçoit six petits grains noirs, presque arrangés sur la circonférence d'un cercle posé sur le devant, & un peu sur le côté de la tête ; trois de ces grains sont convexes, hémiphérisques & transparens, ce qui les a fait regarder comme de véritables yeux. Sur les anneaux, le long des côtés de l'animal, on observe de petites ouvertures ovales en forme de boutonnieres, qui sont les stigmates, organes de la respiration, dont la structure est des plus admirables, ainsi qu'on peut le voir à son article au mot Insecte. *Voyez aussi les mots* Chenille & Papillon.

La premiere chose qui se présente, lorsqu'on ouvre la chenille, c'est l'estomac qui se reconnoît à sa couleur verte ; c'est un canal qui va en ligne droite de la bouche à l'anus. La premiere partie de ce canal tient lieu de gosier ou d'œsophage ; elle se termine vis-à-vis de la derniere paire de jambes écailleuses, où elle est fermée par une soupape : ce qui suit est le véritable estomac, qui se termine vers la fin par un second étranglement.

Un des objets des plus importans à connoître, ce sont deux vaisseaux qui descendent de la tête & viennent se coucher sur l'estomac, où, après quelques sinuosités, ils vont se ranger du côté du dos. Ces petits vaisseaux, ordinairement jaunâtres, quelquefois blancs, sont les réservoirs de la soie ; chacun d'eux aboutit à la filiere ; mais avant que d'y arriver, ils deviennent si déliés, que ce ne sont que deux filets paralleles l'un à l'autre : ils font dans le corps de la chenille des plis & replis qui s'entrelacent prodigieusement jusqu'à leur dernier bout, qui est absolument

fermé, & ne permet pas à la liqueur ſoyeuſe d'en ſortir. Ces vaiſſeaux ne s'introduiſent ni dans l'eſtomac, ni dans quelqu'autre partie où ils pourroient puiſer cette liqueur, & par conſéquent ils doivent la recevoir par des canaux de communication infiniment déliés, puiſque tous nos ſavans Anatomiſtes n'ont encore pu les découvrir.

Une précaution bien néceſſaire pour ſuivre ces vaiſſeaux dans leur route, c'eſt de faire périr l'animal dans de l'eſprit-de-vin, & de l'y laiſſer pendant deux ou trois jours : les vaiſſeaux à ſoie y deviennent très-fermes, & la liqueur qu'ils contiennent s'y durcit au point, qu'il eſt aiſé d'enlever tout d'une piece chaque vaiſſeau à ſoie.

On obſerve le corps graiſſeux, qui eſt un aſſemblage d'eſpeces de vaiſſeaux que leur entrelacement & leur molleſſe rendent difficiles à ſuivre. Son uſage ſe manifeſte, lorſque le temps des métamorphoſes eſt arrivé : c'eſt de ce corps graiſſeux que ce papillon tirera une grande partie de ce qui doit le compoſer.

Le cœur joue un rôle trop important dans tous les corps animés, pour qu'on ne ſoit pas curieux de le connoître, ſous quelque forme qu'il ſe préſente ; on le regarde communément comme le centre de la vie. Celui des chenilles eſt de toute la grandeur de leur corps ; c'eſt un vaiſſeau de couleur d'eau que l'on voit appliqué tout du long du milieu du dos, depuis la tête juſques près de l'anus. Quelques Auteurs l'ont appelé une longue artere ; mais on ne peut lui refuſer le nom de cœur, puiſqu'il en fait les fonctions. La membrane de ce cœur eſt auſſi tranſparente que le verre le plus fin : on voit couler dans ſon intérieur une liqueur qui s'élance par jets, qui reſſemblent à des flots, & qui rendent le cœur viſible, en ſoulevant la membrane qui les couvre chaque fois qu'ils paſſent. Ces flots coulent toujours de l'anus vers la tête. On n'a point encore découvert les veines qui reçoivent cette liqueur pour la rapporter au cœur ; ainſi il eſt encore incertain ſi ce ſang circule, ou s'il n'eſt que battu par un mouvement périſtaltique de la membrane du cœur, ſemblable à celui de nos inteſtins.

Un fait des plus ſinguliers, & qui prouve combien ces inſectes ont la vie dure, c'eſt que ſi l'on ſouleve la moitié ſupérieure du cœur, en la détachant de deſſus la peau de l'inſecte, & qu'on la poſe comme une corde de violon ſur un chevalet, formé par une épingle pliée, cette contrainte n'arrête point le cours des liqueurs, & l'on voit continuer les

mouvemens de ſyſtole & de diaſtole du cœur, qui porte le ſang vers la tête, & durer ainſi pendant ſept à huit heures de ſuite, après que l'inſecte a été ouvert.

On ne trouve dans le ver à ſoie nulle trace viſible, nul indice des parties propres à perpétuer l'eſpece : ces organes ne ſe forment & ne ſe démêlent que pendant la fermentation qui ſe fait dans la chryſalide. Il y a cependant des chenilles dans leſquelles on trouve les œufs tout formés quelque temps avant leur transformation en chryſalides.

La ſoie n'eſt qu'un extrait des alimens dont l'inſecte ſe nourrit : la preuve en eſt, que ſa perfection dépend de la qualité des alimens. On obſerve que les mûriers noirs ne fourniſſent à nos vers qu'une ſoie groſſiere, que les mûriers blancs en donnent une plus fine, & que la ſoie de la Chine eſt la plus parfaite de toutes.

La culture des mûriers étant néceſſairement liée à l'éducation des vers à ſoie qui ſont un objet de commerce ſi beau & ſi important, nous nous ſommes attachés à donner, d'après les traités modernes, un précis de leur culture. *Voyez l'article* MURIER.

Lorſque la matiere à ſoie ſort du corps de l'inſecte par la filiere, elle eſt une gomme molle, fondue & remarquable par trois qualités qu'on croiroit n'avoir eu que nous & nos beſoins pour objet ; 1°. par celle de ſe ſécher dans l'inſtant qu'elle prend l'air ; mais de ne ſe ſécher qu'autant qu'il convient, pour que les fils ſe collent légérement l'un ſur l'autre, ſans nous priver des moyens de les détacher & de les dévider ; 2°. par celle de ne pouvoir plus être ramollie par l'eau, lorſqu'elle eſt une fois ſeche ; 3°. enfin, par celle qu'elle a encore, lorſqu'elle eſt ſeche, de ne pouvoir plus être ramollie par la chaleur. Ce ſont ces trois qualités réunies qui rendent cette liqueur ſi propre à nos uſages, après qu'elle a été filée par le ver. Ces trois qualités ſont auſſi celles que l'on exige du beau vernis que les Chinois ont trouvé avant nous, & que nous avons enfin imité.

Puis donc que la matiere de la ſoie & celle des vernis eſt la même, les vers à ſoie ſemblent nous indiquer, en filant leur ſoie, que nous pourrions filer les vernis & en faire des étoffes. Voici une expérience qui prouve que la ſoie des chenilles eſt un vrai vernis, & que l'on pourroit tirer des chenilles des vernis tout faits.

Si l'on ouvre pluſieurs de ces animaux, que l'on tire promptement de leur corps les vaiſſeaux à ſoie, qu'on les jette auſſi-tôt dans l'eau chaude

pour les empêcher de ſécher : que l'on écraſe ces vaiſſeaux pour en exprimer la liqueur & la répandre dans l'eau : cette ſubſtance ſoyeuſe y reſtera liquide. Après une évaporation ſuffiſante de l'eau, & en avoir amaſſé par ce moyen une petite quantité, que l'on en frotte un papier imprimé, il reſtera verniſſé d'un enduit jaunâtre, mais tranſparent, qui laiſſe voir l'écriture auſſi bien que le verre le plus fin, & que l'eau ne peut altérer. Ce ſeroit encore un ſecret pour défendre nos papiers contre l'humidité, la moiſiſſure & les vers qui les percent ; car on ne connoît point d'inſectes qui mordent ſur la ſoie. Cependant pluſieurs perſonnes diſent que la ſoie, après un très-long-temps, mais ſur-tout la ſoie crue, c'eſt-à-dire celle dont on n'a point encore enlevé la gomme, eſt ſujette à être quelquefois hachée par un petit inſecte aſſez ſemblable à une mite.

Toutes les ſoies des diverſes chenilles n'ont pas la même perfection, ni le même luſtre. Il y en a qui ſe caſſent très-aiſément, d'autres ont une force égale à celle de nos vers à ſoie ; d'autres, telles que celle qui provient des chenilles à tubercules, ſont filées en brins auſſi gros que des cheveux. Les ſoies des différentes chenilles n'ont pas non plus toutes la même couleur : il y en a de blanches, de jaunes, de vertes, de bleues, de brunes : celle de la même chenille n'eſt pas toujours d'une couleur continûment égale.

La coque du ver à ſoie eſt, de toutes les coques connues, celle de deſſus laquelle on peut tirer le fil avec plus de facilité. Mais ce qu'on ne peut pas filer, ne peut-on pas le carder, comme on fait la laine ? il eſt certain qu'il y a pluſieurs coques dont on pouroit tirer un pari utile par ce moyen.

Il y a lieu de croire que ſi l'on vouloit éprouver les ſoies de toutes les différentes eſpeces de chenilles, ſoit comme gomme liquide, en la tirant immédiatement de leur corps, ſoit comme fil propre à fabriquer des étoffes, on pourroit leur découvrir des uſages utiles, où du moins agréables. On peut avoir quelque lieu de penſer que la nature a eu deſſein de nous gratifier de cette précieuſe liqueur, lorſqu'on voit la quantité prodigieuſe qui s'en va en pure perte. Pluſieurs cheniles, telles que celles de la tithymale, celle qui donne le papillon à tête de mort, toutes celles qui ne tirent de leur réſervoir qu'un ſimple cordon pour ſe lier, toutes celles qui ſe pendent par les pieds de derriere, ont toutes proportionnément autant de matiere à ſoie que celles qui font des coques, & cependant en dépenſent infiniment moins.

Outre les avantages conſidérables que les arts ont ſu tirer de cette matiere animale, la Médecine y a trouvé un remede d'une grande efficacité pour la ſanté des hommes, dans certains momens critiques : ce ſont ces gouttes ſi renommées, que l'on appelle *gouttes d'Anglettere*, qui ne ſont autre choſe que les produits de la ſoie diſtillée dans une cornue bien luttée. Le Docteur *Goddard* eſt l'inventeur de ce remede, qu'il vendit fort cher à Charles II, Roi d'Angleterre : *conſultez Mém. de l'Acad. ann.* 1700. Il faut convenir que les eſprits volatils qu'on retire des autres parties des animaux ſeroient auſſi efficaces. Quant à la ſoie crue, teinte en cramoiſi, & qui paſſe auſſi pour avoir la vertu de modérer les regles trop abondantes des femmes, de calmer les pertes utérines, & d'empêcher l'avortement ; cette vertu n'eſt due qu'aux parties colorantes de la teinture de la cochenille.

Lorſque le ver à ſoie eſt répu de feuilles de mûrier, & que le temps de ſa métamorphoſe ou transformation eſt arrivé, ſon corps devient luiſant, & comme tranſparent : d'abord il ſe purge par la diete ; il devient flaſque & mollaſſe, puis il cherche un endroit où il puiſſe travailler à la ſtructure de ſa coque ſans être interrompu. On lui préſente quelques menus brins de balai ; il s'y retire, & commence à porter ſa tête à droite & à gauche pour attacher ſon fil de tous côtés. Tout ce premier travail paroît informe, mais il 'eſt pas ſans utilité : ces premiers fils ſont une eſpece de coton ou de bourre, qu'on appelle l'*arraignée* ou la *bourette*, qui ſert a écarter la pluie, car la nature ayant deſtiné le ver à ſoie à travailler ſur les arbres en plein air, il ne change pas de méthode lorſqu'il ſe trouve à couvert. Cette ſoie groſſiere fait comme la baſe de ſa coque, dite ordinairement *cocon* ou *coucon*. On nomme cette ſoie groſſiere *fleuret* ; & lorſqu'elle eſt préparée on lui donne le nom de *filoſelle*. Quand l'inſecte ſe trouve ſuffiſament environné de cette bourre, il commence ſa véritable coque, en conduiſant ſa ſoie plus réguliérement, non pas comme nous tournons des fils autour d'un peloton, mais en l'appliquant en zigzag contre cette bourre qu'il foule en même-temps, & repouſſe continuellement avec ſa tête, pour donner à l'intérieur de ſon petit édifice une capacité ronde & réguliere ; ſon corps ſe tenant plié preſque en deux, il n'y a que la moitié ſupérieure qui agiſſe & qui ſe tourne ſur l'inférieure, comme ſur un point fixe ; c'eſt-là ce qui donne une rondeur exacte à la coque, & en même temps une forme oblongue, parce que la filiere ſe trouve à l'extrémité de cette partie du corps qui

tourne & retourne. Après avoir achevé cette premiere ſurface, l'inſecte la double d'une ſeconde couche de ſoie, compoſée de fils conduits pareillement en zigzag, & il forme ainſi juſqu'à ſix couches.

La longueur d'un fil de ſoie qui peut ſe dévider de deſſus la coque eſt, ſuivant *Malpighi*, de 1091 pieds & quelques pouces, meſure de Paris. M. *Lyonnet* leur a trouvé ordinairement entre ſept & neuf cens pieds de longueur.

Le ver à ſoie emploie ordinairement deux jours, quelquefois trois à finir ſa coque: il y a des chenilles qui font les leurs en un ſeul jour; d'autres en font de très-bien travaillées en quelques heures.

Nous avons dit plus haut que le ver à ſoie a deux réſervoirs de matiere ſoyeuſe; tous deux contribuent pour l'ordinaire à la formation de chaque fil de ſoie: le microſcope ou la loupe nous fait découvrir que ce fil eſt en quelque ſorte plat, & que le milieu de chaque fil eſt creuſé comme en gouttiere.

Après que le ver s'eſt épuiſé à fournir la matiere & le travail de ſes trois couvertures, il perd la forme de ver, en ſe dépouillant de ſa quatrieme peau, & il ſe change en chryſalide, que l'on nomme auſſi *feve*, *nymphe*, *aurélie*. Voy. au mot CHRYSALIDE, *& ſur-tout au mot* NYMPHE, les phénomenes qui arrivent dans cette métamorphoſe. De cet état il paſſe à celui de papillon, après voir reſté vingt-un jours dans l'état de chryſalide.

Le papillon du ver à ſoie eſt de la claſſe des papillons nocturnes, ou des phalenes à antennes pectinées, qui n'ont point de trompe ſenſible, & qui ne mangent point. Les papillons des vers à ſoie, tant les mâles que les femelles, ſont d'un blanc ſale ou jaunâtre. Ce que le papillon mâle offre de plus remarquable dans l'accouplement, c'eſt qu'il agite ſes ailes avec vîteſſe à différentes repriſes. *Malpighi* a pris plaiſir à compter le nombre des agitations d'ailes, & il a remarqué que le plus ſouvent il les abaiſſe & les éleve cent trente fois de ſuite: ces mouvemens ſe ſuccedent les uns aux autres avec une très-grande vîteſſe, après quoi il reſte comme mort pendant un quart-d'heure, & quelquefois il ſe ſépare de la femelle; au bout de ce tems il ſe raccouple de nouveau, paroît avoir repris vigueur, & commence à mouvoir ſes ailes avec vîteſſe, mais cette fois il ne les agite & ne les éleve que trente-ſix fois de ſuite; enfin vient un nouveau temps de repos, après lequel le papillon ne donne que peu de mouvemens de ſuite à ſes ailes: les repriſes de l'accouplement durent pendant quatre jours.

Voyez

Voyez au mot PAPILLON de quel uſage il y a lieu de penſer que peut être ce mouvement des ailes, ainſi que la deſcription de la ſtructure des parties intérieures du papillon.

Éducation des Vers à ſoie.

Nous avons conſidéré juſqu'à préſent le ver à ſoie du côté phyſique; nous avons vu ce que ſon induſtrie nous préſente d'admirable; nous allons le conſidérer préſentement du côté des richeſſes annuelles qu'il procure à pluſieurs de nos Provinces.

M. *Leſcalopier*, ci-devant Intendant de la Généralité de Tours, perſuadé de la néceſſité d'éclairer cette branche économique de l'Agriculture & du Commerce, & convaincu du bien qu'elle peut procurer aux habitans des Provinces confiées à ſes ſoins, a propoſé à la Société d'Agriculture, nouvellement établie à Tours, de former un précis de ce qui a été écrit de plus intéreſſant ſur l'éducation des vers à ſoie, de le dégager de toute théorie, de n'indiquer que des pratiques faciles, à la portée de tous ceux qui élevent cet inſecte, & il a fait diſtribuer gratuitement ce précis pour tous ceux qui déſireroient former quelqu'établiſſement en ce genre. Nous ferons uſage de ce précis pour donner une idée des ſoins néceſſaires à prendre pour l'éducation de ces inſectes.

Il y a deux manieres d'élever les vers à ſoie. On les peut laiſſer croître & courir en liberté, ſur les mûriers même, ou les tenir au logis dans une place uniquement deſtinée à cet uſage, en leur donnant tous les jours des feuilles nouvelles.

Quelques Curieux ont fait eſſai de la premiere méthode, & elle a réuſſi lorſque la ſaiſon s'eſt trouvée favoriſer les précautions qu'ils ont eu ſoin d'apporter. C'eſt la pratique qu'on ſuit à la Chine, notamment dans la province de Quanton, où le printems eſt preſque perpétuel, & les arbres toujours verts : on la ſuit auſſi à Tunquin & dans d'autres pays chauds. Sous un ciel heureux, ces vers ſont élevés ſans ſoins ſur les arbres, & ils s'accoutument à ſouffrir les intempéries de l'air; ce qui les rend beaucoup plus forts & beaucoup plus robuſtes que ceux qui ſont élevés délicatement en chambre, & leur graine doit produire des vers plus vigoureux.

Ainſi les papillons venus de ces vers à ſoie choiſiſſent ſur le mûrier un endroit pour poſer leurs œufs, & ils les y attachent avec cette glu dont

la plupart des insectes sont pourvus pour différens besoins. Ces œufs passent ainsi l'automne & l'hyver sans danger : la maniere dont ils sont placés & collés les met à couvert de la grêle, qui quelquefois n'épargne pas le mûrier même. Le petit ver ne sort point de son œuf qu'il n'ait été pourvu de sa subsistance, & que les feuilles ne commencent à sortir de leurs boutons. Lorsque les feuilles sont venues, la Nature invite les petites chenilles à percer la coque de leurs œufs, à se répandre sur la verdure ; elles grossissent peu-à-peu & filent, au bout de quelques mois sur le même arbre, leurs cocons qui paroissent comme des pommes d'or au milieu du beau vert qui les relève. Cette façon de les nourrir est la plus sûre pour leur santé, & celle qui coûte le moins de peine. Mais la température inégale & inconstante de nos climats, rend cette méthode sujette à bien des inconvéniens qui sont sans remede. Il est vrai qu'avec des filets ou autrement, on peut préserver les vers des insultes des oiseaux ; mais les grands froids qui surviennent en Europe souvent tout d'un coup après les premieres chaleurs, les pluies, les grands vents, les orages enlevent & perdent tout. Il faut donc prendre le parti de les élever à la maison.

On choisit pour cela une chambre exposée en bon air, où le soleil donne, qui soit garantie des vents du Nord & du Midi par des fenêtres bien vitrées ou par des châssis couverts de fortes toiles : on a soin que les murs en soient bien enduits, les planchers bien fermés, en un mot que toutes les avenues soient interdites aux chats, aux rats, aux souris, aux lézards, à la volaille, & généralement à tous les insectes & oiseaux qui les dévoreroient. Au milieu de la place on éleve quatre colonnes qui forment ensemble un assez grand carré : on étend d'une colonne à l'autre, par différens étages, des planches & différentes claies d'osier, & sous chaque planche une claie avec un rebord. Ces claies & ces planches sont posées sur des coulisses, & se placent ou se déplacent à volonté, de façon néanmoins que les ordures de l'une ne tombent point sur l'autre. On donne à ces lieux le nom de *tabarinage*.

Ceux qui élevent des vers à soie donnent le nom de *graine* aux œufs du ver. En Europe de toutes les graines étrangeres de vers à soie, celle d'Espagne a jusqu'à ce jour passé pour la meilleure après celle de Piémont & de Sicile. Le choix de la graine est sans contredit ce qui exige le plus d'attention dans l'éducation de ces vers, puisque c'est d'elle que dépend le succès de toutes les opérations subséquentes. Les graines étrangeres

ſont en général aſſez incertaines, ſoit parce qu'elles ſont trop vieilles, ſoit parce qu'elles ont éprouvé de la part de l'air des variations préjudiciables, ſoit même parce qu'elles ont été quelquefois paſſées au four pour détruire le germe de leur fécondité.

Celui qui veut élever des vers à ſoie doit ſe procurer lui-même de la graine, d'autant mieux qu'il n'y en a aucune qui approche en qualité de celle qu'on forme dans chaque pays propre à l'éducation du ver à ſoie. La raiſon phyſique en eſt, que cette graine étant naturaliſée au climat, elle a plus d'analogie avec le mûrier, duquel elle a reçu ſa principale ſubſtance, & que d'ailleurs elle réſiſte bien mieux aux varions & viciſſitudes particulieres de l'air du pays où ont vécu les vers & les papillons qui l'ont fournie.

On reconnoît que la graine eſt propre à produire avantageuſement, ſi elle eſt caſſante, ſi elle contient une liqueur qui ne ſoit ni trop épaiſſe, ni trop fluide, ſi elle porte un œil vif, lucide, ſi ſa couleur tire plus ſur le gris obſcur que ſur toute autre; ſi enfin, en la mettant dans du vin, elle ſe précipite au fond. Paſſons maintenant au moyen de l'obtenir dans tout pays.

Lorſque les vers ont formé leurs cocons, on en choiſit un nombre proportionné à la quantité de graine qu'on veut faire. L'expérience apprend qu'un gros de graine contient au moins cinq mille vers ou graines. Comme il périt aſſez ordinairement la moitié des vers avant qu'ils faſſent leurs cocons, un gros de graine ne donne que deux mille cinq cents cocons, qui ſuffiſent, quand ils ſont médiocrement bons, pour en tirer une livre de ſoie.

On doit choiſir pour la graine les cocons les plus fermes & les premiers formés, parce qu'ils annoncent les vers les plus vigoureux, & par conſéquent les plus propres à la propagation. Les cocons mâles ſont ſerrés, longs, pointus, & la ſoie en eſt ordinairement plus fine que celle des femelles: le cocon femelle eſt rond, gros, fort ventru, & la ſoie en eſt plus unie & un peu plus égale que celle du mâle. Il eſt cependant encore plus ſûr de choiſir les vers mâles & les femelles avant que les cocons ſoient formés: on reconnoît facilement les premiers, puiſqu'ils ont les yeux plus marqués & plus diſtincts que ceux des femelles. Dans ce triage on doit préférer ceux dont la couleur tire le plus ſur le jaune pâle, comme fourniſſant parmi les quatre eſpeces de jaunes la ſoie la plus parfaite.

Lorſque les papillons ſont ſortis, on donne à chaque femelle ſon mâle,

& on les place ſur un morceau d'étamine. Lorſque la femelle a été fécondée, elle dépoſe ſes œufs environ dix à douze heures après l'accouplement : ces œufs s'attachent fortement à l'étamine à l'aide de la ſubſtance glutineuſe dont ils ſont enduits. Chaque femelle donne quatre un cinq cents œufs ; ainſi un cent de femelles donne une once de graine, & l'on mettra à part, pour chaque once qu'on voudra faire, au moins deux cents cocons, moitié mâles, moitié femelles.

On conſerve ainſi ces morceaux d'étamine juſqu'au mois de Septembre, qu'on travaille à détacher les œufs qui y ſont attachés. Pour y parvenir on ſouffle ſur la graine quelques gorgées de vin pour détremper la ſubſtance glutineuſe, & on la détache enſuite facilement avec une barbe de plume : on l'enferme dans un cornet de papier qu'on met dans un lieu qui ne ſoit ni trop chaud, ni trop froid, ni trop humide.

On doit ſonger à faire éclore la graine lorſque les feuilles de mûrier commencent à pouſſer. Dans les années hâtives, cela arrive entre le 10 & le 15 d'Avril : quand les gelées ſont fréquentes, & que l'ennée eſt tardive, on obligé d'attendre juſqu'au 10 ou 12 de Mai.

Il y a deux manieres de faire éclore la graine, la naturelle & l'artificielle.

La naturelle conſiſte à laiſſer agir l'air extérieur, & attendre l'effet de ſon action ou de ſa température, pour développer le principe de la fécondité des œufs.

L'artificielle conſiſte à employer la chaleur du feu, ou d'autres moyens de cette eſpece. Cette derniere eſt beaucoup plus en uſage que l'autre : on la croit cependant moins naturelle & moins analogue à l'eſſence du ver.

La couvée naturelle doit ſans condredit être préférée dans tous les pays où la température, toujours égale & plus propre à développer les principes de fécondité, agit avec ſureté & ſans aucun ſecours étranger : mais dans les climats ſujets à variations, tel, par exemple, que celui de la Touraine, il y auroit de l'inconvénient à compter ſur ſes effets. Le point eſſentiel eſt de concilier la naiſſance du ver avec le moment où le mûrier ſe développe pour fournir à ſa nourriture.

Pour faire la couvée artificielle, on diviſe la graine par onces : on en forme de petits paquets qu'on enveloppe d'un linge recouvert de coton, ſans trop ſerrer la graine : les femmes ou filles, qui ſont communément chargées de cette opération, portent enſuite ce linge ſur elles, ne l'ap-

prochent que peu-à-peu de leur peau, & finiſſent par le dépoſer dans leur ſein pendant le jour, & elles le conſervent pendant la nuit dans leur lit : elles le viſitent le deuxieme jour ; ſi elles apperçoivent que la graine ſoit rouge, elles la rejettent ſur le champ pour en couver d'autre, attendu que cette couleur annonce qu'elle a perdu ſa qualité pour avoir éprouvé une chaleur trop vive : ſi au contraire la graine porte une couleur de gris-blanc, elles la mettent dans des boîtes propres, ſans odeur ; elles garniſſent ces boîtes de papier blanc, mettent dedans la graine ſans trop l'entaſſer, la recouvrent d'une feuille de papier percée de petits trous par leſquels ſortent les vers à meſure qu'ils ſont éclos, pour chercher les feuilles tendres de mûriers qu'on a miſes au-deſſus : on pourroit ſe ſervir en place de papier de petits filets.

On place ces boîtes ſur un lit de plumes, au milieu de deux oreillers, ſous une couverture de laine ; on a ſoin d'entretenir par le feu la chaleur de la chambre au même degré, ou d'y ſuppléer par des bouteilles d'eau chaude que l'on place ſous le lit de plume, & que l'on renouvelle à meſure que l'on voit les vers éclore. Lorſque la graine eſt bonne, & que le degré de chaleur eſt donné à propos, la plus grande partie des vers écloſent dans les deux ou les trois premiers jours : au-delà du cinquieme ou ſixieme jour, lorſqu'ils ne ſont point éclos, il n'y a plus rien à eſpérer, & il faut recommencer l'opération avec de nouvelle graine.

On ſe ſert quelquefois d'une poule qui glouſſe, ſous laquelle on place des boîtes remplies de graine, qu'on recouvre de paille & de quelques œufs par-deſſus : le bain marie & la chaleur de la cendre ſont encore en uſage.

A meſure que les vers ſont éclos, on les place par couvées, ſuivant la date de leur naiſſance, dans de nouvelles boîtes garnies de feuilles de mûrier : on doit leur en donner de nouvelles deux fois par jour. C'eſt dans les commencemens qu'on doit apporter plus de ſoin pour la conſervation de ces inſectes : leur extrême délicateſſe les rend ſuſceptibles des moindres variations de l'air ; & l'on ne réuſſit à les garantir de tous les dangers auxquels ils ſont expoſés que par la plus grande exactitude à pourvoir à leurs beſoins, à les entretenir dans une propreté continuelle, & à les maintenir dans un degré de chaleur uniforme.

Le plus difficile eſt de conſerver une même température d'air toujours également ſain. Pour y parvenir, on fait uſage avec ſuccès du thermometre de M. *de Réaumur*, qui, par des expériences très-ſuivies ſur les

vers à ſoie, a reconnu que le dix-huitieme degré de ſon thermometre eſt celui qui indique la chaleur la plus analogue & la plus convenable à la nature & au tempérament de cet inſecte. Toutes les perſonnes qui en ont fait uſage l'ont employé avec ſuccès. Cependant pluſieurs Naturaliſtes du premier ordre ont obſervé en Touraine que les vers éclos dans cette Province au dix-huitieme degré, ſur-tout dans les années hâtives, ne produiſent qu'une ſoie foible & d'un travail pénible, tandis que ceux qui prennent naiſſance au quatorzieme & quinzieme degré de chaleur, font une ſoie forte, nerveuſe & d'une qualité ſupérieure.

Lorſque les vers ſont un peu forts, on les arrange & on les diſpoſe dans l'attelier, qu'on nomme *tabarinage*, dont nous avons donné la deſcription plus haut. On doit obſerver dans le premier âge, & pendant les quatre mues, de ne leur donner que les feuilles les plus tendres de mûrier blanc, & après les mues juſqu'à la ſoie, des feuilles fortes & bien nourries. A l'égard de la quantité, on doit leur en donner le matin & le ſoir, depuis leur naiſſance juſqu'à leur ſeconde mue ; trois fois le jour, depuis leur troiſieme mue juſqu'à la derniere, & cinq ou ſix fois depuis la derniere juſqu'à ce qu'ils faſſent leurs coques. Les feuilles de mûrier blanc ſauvageon fourniſſent aux vers une ſoie très-belle, mais elle eſt toujours en petite quantité : les vers nourris de celles de mûrier d'Eſpagne donnent au contraire beaucoup de ſoie, mais elle n'eſt ni belle ni bonne. Les feuilles du mûrier franc, ou enté avec la greffe du mûrier blanc, ſont très-propres aux vers ; elles fourniſſent tout à la fois beaucoup de ſoie & d'une qualité ſupérieure ; elles ſont d'ailleurs meilleures que les autres à tous les états du ver. Ces arbres donnent leurs feuilles bien plutôt que les autres. *Voyez à l'article* MURIER la maniere la plus favorable de les cultiver & d'en tirer le plus grand avantage (*a*).

(*a*) M. *Bourgeois* dit qu'on n'eſt pas d'accord ſur le choix de la feuille de mûrier blanc la plus utile pour nourrir les vers à ſoie. M. *Thomé*, de Lyon, & quelques-uns de ſes ſectateurs, donnent à tous égards la préférence à celle du mûrier roſe d'Italie enté. D'autres Obſervateurs du Languedoc prétendent avoir remarqué, depuis quelques années, que cette feuille produit moins de ſoie & d'une moindre qualité que celles de ce même mûrier ſauvageon & de quelques autres bonnes eſpeces non-entées : ils attribuent à la quantité de mûriers roſes entés, qu'on a introduits depuis un demi-ſiecle dans pluſieurs provinces de France, la diminution conſidérable qu'on remarque

On doit avoir attention de ne point donner aux vers à ſoie des feuilles mouillées, ni gâtées, ni de qualités différentes, comme de mûrier blanc & de mûrier noir. Il y a des années où les mûriers ſont attaqués de punaiſes, dont l'odeur eſt mortelle pour les vers : l'injection de ſavon eſt un moyen sûr pour détruire ces punaiſes, ou la vapeur de fiente de bœuf deſſéchée & brûlée au pied de l'arbre. Chaque millier de vers con-

---

en ce royaume, à-peu-près dès cette époque, tant du produit des vers que de la qualité de la ſoie. Enfin M. le Capitaine *Wildermett*, de la ville de Bienne en Suiſſe, prétend que pour concilier ces deux partis on doit faire uſage de ſa méthode, qui conſiſte à varier les eſpeces de feuilles dont on nourrit les vers à ſoie, ſuivant les différens âges ou états par où ces inſectes paſſent, juſqu'à ce qu'ils filent leur ſoie. Cet objet paroît ſi intéreſſant pour ceux qui s'appliquent à cette branche d'économie, qu'il ſeroit à ſouhaiter qu'il n'y eût plus déſormais d'incertitude à cet égard. Pour cela il faudroit que des perſonnes exactes, intelligentes, fiſſent des expériences réitérées & ſans prévention, en élevant une quantité déterminée de vers dans le même temps, avec différentes eſpeces de feuilles, ſans les changer pendant tout le cours de leur vie, ou en les variant dans leurs différens âges, comme il ſera dit ci-après, & en comparant enſuite exactement les produits & les qualités de chaque eſpece de ſoie.

Au printems de 1768, qui fut très-défavorable aux vers dans ce pays, à cauſe des retours de froids & de vents durs, fréquens, M. le Capitaine *Wildermett* fit éclore une once de graine de vers à ſoie; il les nourrit dès leur naiſſance juſqu'à la ſeconde mue, avec la feuille de l'eſpece de mûrier qu'on éleve ordinairement en haie dans quelqu'endroit abrité, afin de l'avoir plus printaniere. *Voyez à l'article* MURIER, *le Mûrier ſauvageon ordinaire.*

Dans cette époque il les nourrit avec la feuille de mûrier-roſe-ſauvageon, juſqu'au temps qu'ils ſont à la brife.

Dès ce temps juſqu'à ce qu'ils fuſſent en cabane, il les nourrit avec les feuilles de mûrier-roſe d'Italie enté.

Enfin il leur donna pour derniere nourriture la feuille romaine, qui eſt fort analogue à celle du mûrier noir.

Les vers provenus de cette once de graine, nourris de cette façon, ont produit le poids double des cocons qu'ils donnent ordinairement en France; & ſept livres environ de ces cocons ont rendu une livre du plus bel organſin.

M. *Wilderm tt* conclut de cette expérience, que les perſonnes qui travaillent à établir des plantations de mûriers d'une certaine étendue, devroient au moins cultiver de ces quatre eſpeces différentes, ſans négliger encore quelques autres bonnes eſpeces dont nous avons parlé à l'article *Mûrier*. On pourroit peut-être encore, dit M. *Bourgeois*, faire quelqu'autre expérience de cette nature, qui augmenteroit le produit de ce précieux inſecte & la qualité de ſa ſoie.

ſomme cinquante livres peſant de feuilles depuis leur naiſſance juſqu'à ce qu'ils montent dans les brins de bruyeres pour filer leurs cocons.

Perſonne n'ignore qu'il y a des années où les feuilles de mûrier ſont très-rares, ſoit par le défaut de ſeve, ſoit par l'abondance des vers à ſoie; la néceſſité à fait recourir à différentes ſubſtances, telle que la laitue, les feuilles de ronce, de chêne, de charme; mais leur uſage n'a point rèmpli les idées & les eſpérances des nourriciers. Plus les années ſont hâtives, plus les récoltes ſont abondantes & certaines. Le Languedoc & les Pays méridionaux jouiſſent à cet égard de tous les avantages de la Nature: leurs mûriers plantés ſous un ciel tempéré, donnent de la feuille de bonne heure. Les vers y ſont précoces, & la récolte y devance d'un mois & plus le temps des orages, qui leur ſont ſi préjudiciables.

Ce n'a été qu'après beaucoup d'épreuves qu'on s'eſt aſſuré qu'on ne réuſſira que très-difficilement à faire dans un climat froid des récoltes abondantes de ſoie, tant qu'on ne trouvera point le moyen de nourir les vers un mois avant que les mûriers pouſſent, en leur fourniſſant une ſubſtance qui leur ſoit propre, & qui puiſſe ſuppléer en quelque façon à la feuille tendre & nouvelle que le pays refuſe. Ce moyen eſt de faire ſécher de la feuille de mûrier de la pouſſe d'automne dans un grenier. Les vers étant éclos au commencement de Mars ou d'Avril, on fera bouillir de l'eau dans un vaſe, on y laiſſera tremper pendant une minute cette feuille ſeche: lorſqu'on l'en retirera, on aura la ſatisfaction de voir que de fanée qu'elle étoit, au point qu'en la froiſſant un peu on eût pu la réduire en poudre, elle ſera devenue verte & tendre comme ſi elle étoit nouvellement cueillie: on a le ſoin de l'eſſuyer avant que de la donner aux vers à ſoie.

Comme les vers à ſoie ſe ſont nourris avec ſuccès de la feuille de mûrier ainſi préparée, il y a lieu de penſer que la feuille deſſéchée contient encore beaucoup de la ſubſtance propre aux feuilles de mûrier, & que l'eau en la ramolliſſant la met en état de pouvoir ſervir de nourriture aux vers. On a donc imaginé, pour perfectionner cette découverte, de ſéparer la ſubſtance de la feuille ſous la forme d'extrait. Cet extrait ſe fait en pilant dans un mortier une certaine quantité de feuilles de mûriers fraîches pour en exprimer le jus, que l'on fait enſuite épaiſſir par le feu. On conſerve cette ſubſtance extraite dans des vaſes à goulot, en les rempliſſant d'huile de quelques travers de doigts. Lorſqu'on voudra ramollir la feuille deſſéchée, on jetera dans l'eau bouillante une quantité proportionnée

tionnée de cette ſubſtance extraite. Pluſieurs raiſons qui ſe ſont ſentir d'elles-mêmes donnent lieu d'eſpérer de ce nouvel eſſai un ſuccès encore plus heureux & plus certain.

Les vers à ſoie ſont ſujets à quatre mues ; ces mues font diſtinguer en cinq âges la vie de ces inſectes. Le premier âge commence depuis leur naiſſance juſqu'à leur premiere mue, qui ſe déclare le ſix ou le ſeptieme jour après leur naiſſance. Ils s'endorment alors, deviennent comme immobiles, la tête leur groſſit & ils changent de peau. Cette opération dure ordinairement trois ou quatre jours ; & quand il fait froid ou des temps pluvieux, les vers ſont quelquefois quinze jours entiers, à compter du jour qu'ils ſont éclos, à ſortir totalement de cette premiere mue : ils en ſortent cependant le neuvieme ou dixieme jour, quelquefois plutôt quand ils ſont dans un lieu dont la chaleur eſt toujours égale. Les trois autres mues qui ſe ſuccedent arrivent pareillement de ſept en ſept jours, ou de huit en huit jours. On compte le cinquieme âge, depuis la derniere mue juſqu'à ce qu'ils faſſent leur ſoie.

La propreté eſt un des articles eſſentiels du gouvernement des vers à ſoie : on ne ſauroit porter trop loin l'attention pour les retirer de deſſus leur litiere, auſſi ſouvent que leur âge, les débris qu'ils font des feuilles, & la chaleur de la ſaiſon l'exigent : cette opération ſe fait de la maniere la plus prompte & la plus facile, en ſe ſervant de filets légers dont les mailles ſont aſſez larges pour laiſſer paſſer les vers, qui viennent chercher avidement les nouvelles feuilles qu'on met deſſus : de cette maniere on tranſporte facilement & ſurement les vers ſur une nouvelle claie.

On reconnoît que les vers veulent monter pour filer par leur agitation en courant parmi la troupe ſans penſer à manger, par une couleur de chair tranſparente qu'ils prennent alors, notamment ſur la queue. C'eſt en ce temps qu'on doit les placer dans les atteliers ou tabarinages, garnis de bruyeres, ou de genêt, ou de buis, ou d'autres rameaux d'arbuſtes ſecs, dénués de feuilles & d'épines, mais ayant leur écorce. Dans ces tabarinages où l'on diſpoſe les brins de bruyeres en arcade, les vers trouvent aiſément de la place pour travailler, & on n'eſt guere ſujet à avoir des cocons doubles, parce que les vers n'étant point gênés, ne ſont point ſujets à confondre leur travail par leur trop grande proximité : il eſt d'autant plus avantageux d'éviter cet inconvénient, qu'outre la diffi-

culté qu'on éprouve dans le tirage de la ſoie de pareils cocons, elle eſt encore très-inférieure en qualité & en quantité. C'eſt dans ces bruyeres que les vers à ſoie conſtruiſent ces cocons blans ou jaunes d'une ſtructure ſi merveilleuſe qui nous fourniſſent la ſoie. Lorſqu'on enleve les cocons qui ſont faits, on doit éviter d'ébranler les cabanes, car la moindre ſecouſſe ſuffit pour empêcher le ver de finir ſon travail; & ſans cette dernière opération, toutes les peines & les dépenſes ſont en pure perte.

Le ver à ſoie demande encore étant prêt à filer, & même pendant tout le temps qu'il eſt en cabane, qu'on parfume ſouvent la chambre, car c'eſt la ſeule choſe qui réjouiſſe & qui ranime le ver; on doit auſſi frotter les planches des atteliers avec de fort vinaigre, ou avec des plantes aromatiques chaque fois qu'on les nettoye.

Les vers à ſoie ſont ſujets à pluſieurs maladies, dont les unes ſont naturelles & inévitables, parce qu'elles dépendent de leur conſtitution; telles ſont les différentes mues qui les attaquent ſucceſſivement tous les ſept jours depuis leur naiſſance. L'abſtinence & le repos pendant trente-ſix heures, ſont les moyens que la Nature emploie pour les guérir. La plupart des autres maladies viennent pour avoir donné des feuilles mouillées ou brouies aux vers, & pour ne point les avoir aſſez préſervés de l'humidité. Leurs maladies ſont auſſi très-ſouvent occaſionnées par l'intempérie de l'air, par des vents durs & un temps froid qui ſurviennent ſubitement: ce n'eſt que par des ſoins extrêmes que l'on pourroit les en garantir; les exhalaiſons des plantes odoriférantes ſont un puiſſant remede pour ces vers, mais il faut prendre garde que l'odeur n'en ſoit trop forte ou déſagréable; car loin de les ranimer, elle les rend plus languiſſans: l'ail, le muſc, le tabac leur ſont contraires, ainſi que la fumée du charbon.

Lorſque les vers ſont parvenus à faire leurs cocons, qu'ils ne perfectionnent qu'en ſept ou huit jours, ils y reſtent cependant enfermés pendant dix-huit ou vingt jours; mais ſi on attendoit plus tard pour en retirer la ſoie, on trouveroit tous les cocons percés, & on en retireroit que du fleuret. Le moyen le plus sûr d'étouffer les vers, ou plutôt les chryſalides, eſt de mettre les cocons dans un four aſſez chaud pour les faire périr, ſans cependant cauſer de l'altération à la ſoie: on reconnoît qu'il eſt temps de les ôter du four, lorſqu'on entend un pétillement ſemblable à celui d'un grain de ſel qu'on jetteroit dans le feu. Cette

opération une fois faite, il ne s'agit plus que de tirer la soie que peuvent produire les cocons.

La bonté & la beauté de la soie dépendent, comme nous l'avons dit, des climats sous lesquels les vers à soie ont été élevés, des especes de mûriers dont ces vers ont été nourris, & des soins qu'on a pris d'eux. On distingue aussi plusieurs especes & qualités de soie relativement aux différens apprêts qu'elles peuvent recevoir. On donne le nom de *soie grege* à la soie telle qu'elle est tirée de dessus les cocons, avant que d'avoir été filée, ou qu'elle ait souffert aucun apprêt. La plus grande quantité de cette soie nous vient du levant par pelottes ou en masse. On donne le nom de *soie crue* à celle que l'on tire de dessus les cocons, & que l'on dévide sans la faire bouillir. Comme on a nommé *soies crues* les soies qui n'ont pas passé au feu, on appelle *soies cuites*, celles qu'on a fait bouillir pour en faciliter le filage & le dévidage. Ce sont les plus fines de toutes les soies employées dans nos Manufactures. On en fabrique ces beaux ouvrages de rubannerie & les plus riches étoffes, telles que les velours, les satins, damas, taffetas, &c. Il y a encore une autre sorte de soie cuite, qu'on appelle aussi *soie décreusée*; c'est celle qui a passé à l'eau de savon, qui facilite le travail de la soie, en lui enlevant une certaine quantité de parties gommeuses étrangeres à la substance du fil. On peut aussi décreuser la soie, & même beaucoup plus avantageusement par l'alkali de la soude, comme M. *Rigaud* l'a démontré dans un Mémoire qui a remporté le prix que l'Académie de Lyon avoit proposé sur cet important sujet. Le décreusement diminue le ressort de la soie, & la rend par-là plus facile à travailler. On a donné le nom d'*organsin* à la soie apprêtée & moulinée. L'étoupe ou filasse soyeuse qui recouvre les cocons, ainsi que tous les bouts de soie cassés, étant cardés ensemble, font une bourre soyeuse., dont on fait de petites étoffes. Quand on ne retire pas cette bourre de dessus les coques, on peut les teindre en cet état de différentes couleurs, & elles servent alors à faire des fleurs artificielles qui sont très-agréables. Ici l'industrie de l'homme met à profit, avec un art étonnant, les dons de la nature; & l'on voit reparoître la soie sous une multitude de formes différentes plus élégantes les unes que les autres, & nuancée de mille couleurs diverses.

A mesure que l'on a mieux connu l'usage de la soie, les Nations commerçantes ont cherché à multiplier chez elles les insectes qui la produisent. Quoique les climats chauds paroissent être les plus propres à les

élever, cependant plusieurs Etats du Nord, la Prusse, le Dannemarck commencent à cultiver des mûriers, & à élever des vers à soie, même dans des climats assez froids. On en éleve aussi en Suisse autour de Bienne. En France, ce sont les parties méridionales qui s'appliquent le plus à cette culture : on y recueille presque d'aussi belle soie que dans le Piémont. Il n'y a point aujourd'hui en France, de Province qui n'ait un nombre plus ou moins considérable de mûriers. Plusieurs grands chemins en sont bordés, & le Gouvernement a veillé à ce qu'il y eût des pepinieres de mûriers toujours subsistantes, afin d'en délivrer gratuitement à ceux qui en veulent élever sur leurs terres. Quoique cet établissement soit encore naissant, cependant plusieurs Négocians habiles ont calculé que la somme de nos récoltes en soie, peut déja égaler celle que nous achetons de l'étranger.

L'Espagne commence à rouvrir les yeux sur le commerce de la soie qu'elle avoit trop négligé, & elle recueille présentement beaucoup de soies de Grenade qui sont fort estimées : elles sont très-fines & très-unies. La Sicile est encore très-riche par ses soies. Les Florentins, les Génois & les Lucquois en font le principal négoce. Les différentes especes de soies que fourniſſent les îles de l'Archipel, sont peu recherchées : le fil en est dur, & se rompt aisément au travail. Les guerres cruelles qui dévastent la Perse depuis long-temps, ont beaucoup diminué l'exportation des soies, qui se fait à Smyrne par les Caravanes.

L'Indostan & la Chine sont très-riches en soie ; mais il en passe très-peu en Europe, parce que cette soie n'y seroit pas aussi estimée pour l'usage des fabriques, que celle qui nous vient du Levant. On fait cependant quelque usage en France des soies de Sina, qui sont du nombre des soies de la Chine : elles entrent spécialement dans la fabrique des gazes.

M. *Moyse Bertram* vient d'annoncer dans les *Transactions philosophiques de Philadelphie*, la recherche qu'il a faite des vers à soie sauvages, dans l'Amérique septentrionale ; ces vers à soie sont plus aisés à élever que les vers à soie ordinaires d'Italie, ils ne sont point sujets aux maladies, & ils écloſent si tard dans le printems qu'ils n'ont rien à craindre du froid. Les éclairs & le tonnerre ne leur font point éprouver d'accidens funestes ; & comme ils restent long-temps dans leurs cocons, sous la forme de chrysalide, on peut attendre l'hiver pour les dévider. Un autre avantage qu'ils ont, est que leurs cocons pesent quatre fois plus que ceux d'Italie, d'où il suit qu'ils doi-

vent donner une plus grande quantité de ſoie. On peut les élever en mettant dans des boîtes remplies d'eau les branches des arbres dont ils ſe nourriſſent. Il ſeroit à deſirer que cet Obſervateur nous eût donné des connoiſſances de la nature de la ſoie que donnent ces vers : ſi elle n'eſt point caſſante, bouchonneuſe ; ſi elle eſt auſſi bonne, & ſi elle prend la teinture auſſi-bien que celle de nos vers à ſoie d'Europe.

Quelques autres animaux, tels que la *pinne marine* & l'*araignée*, fourniſſent auſſi une eſpece de ſoie. Celle de la pinne marine eſt en uſage : ſa ſoie eſt extraordinairement fine ; à Palerme & à Tarente, il y a des manufactures employées à la travailler. On n'a pu parvenir à profiter de celles que filent les araignées : *voyez aux mots* PINNE MARINE & ARAIGNÉE les recherches qu'on a faites ſur ces objets.

VER SOLITAIRE, *tenia aut tænia*. Entre les différens vers qui vivent dans le corps humain, & dans les inteſtins de quelques bêtes, celui que l'on appelle *ſolitaire*, eſt ſans doute un des plus ſinguliers. La forme de ce ver approche de celle d'un ruban, c'eſt-à-dire qu'il eſt long, mince & large : ce qui l'a fait nommer en latin *tænia*, & *ver ſolitaire* en françois, parce qu'on a cru qu'il étoit ſeul dans un même ſujet.

Cet animal eſt blanc & fort mince : ſon corps va en diminuant vers l'une de ſes extrémités, où il ſe termine en un fil délié ; ſon corps eſt articulé d'un bout à l'autre. Les articulations ſont plus ou moins ſerrées dans différens vers. Il y a de ces animaux qui ſont dentelés preſque d'un bout à l'autre : leur mouvement eſt ondulé ou vermiculaire. Le ſéjour de ces vers rongeurs eſt ordinairement dans les inteſtins où ils ſucent la ſubſtance la plus pure de l'homme, l'affament & le réduiſent le plus ſouvent dans un état horrible de maigreur. On ne peut apprendre ſans étonnement que la longueur de cet inſecte, qui va aſſez ordinairement à quatre aunes, peut aller quelquefois juſqu'à trente, ainſi qu'on le ſait de l'illuſtre *Boerhaave*, témoin oculaire.

Qu'y avoit-il de plus à déſirer pour le bien de l'humanité, qu'un moyen sûr & efficace d'expulſer du corps humain ce reptile ſi extraordinaire ? de cette foule immenſe de remedes, il n'y en avoit aucun qui opérât bien ſurement. Le malade rendoit par bas pluſieurs morceaux, & quelquefois pluſieurs aunes de ce ver ; mais ce n'étoit qu'aſſez rarement qu'il ſortoit en entier. Le haſard, auteur de bien d'autres découvertes, a préſenté un ſpécifique, dont l'efficacité ſemble laiſſer peu de choſes à déſirer. Le poſſeſſeur d'un ſécret ſi utile eſt M. *Herrenſchwands*, Doc-

teur en Médecine, natif de Morat en Suiſſe. Mlle. *Nouêffer* de la même ville poſſede, dit-on un ſemblable ſpécifique. M. *Haller* s'eſt auſſi procuré un remede contre ce ver plat. Il promet, en bon citoyen, ainſi que M. *Herrenſchwands*, d'informer dans la ſuite le Public de tout ce qu'il lui importe de ſavoir ſur cette matiere. Le ſpécifique de M. *Herrenſchwands* paroît être une poudre végétale, légere, très-fine, de couleur d'olive, dans laquelle on remarque, à l'aide des verres microſpiques, des particules brillantes, qu'on pourroit ſoupçonner être des particules d'éthiops minéral ou martial: elle a une odeur qui tient de celle du ſafran, & elle a un petit goût ſalé (quelques-uns prétendent que c'eſt un mélange de gomme gutte & de ſel de tartre). Une ſeule priſe de cette poudre ſuffit quelquefois pour chaſſer le *tænia*; quelquefois auſſi cet ennemi redoutable ne déloge qu'à la ſeconde ou à la troiſieme priſe: mais il ſort vivant, & toujours auſſi entier qu'il peut-l'être; on s'en aſſure en remarquant la partie antérieure de l'animal, qui eſt comme un fil délié: ce qui eſt très-eſſentiel. Ce remede a opéré ſur un très-grand nombre de perſonnes avec tout le ſuccès poſſible. Nous devons cependant convenir que ce remede ne paroît agir avec efficacité, que ſur le *tænia* de l'eſpece à anneaux courts, & qui ſe rencontre fréquemment chez les habitans des environs du lac de Geneve, de Neufchatel de Bienne & de Morat en Suiſſe. En effet M. *Herrenſchwands* n'a pu expulſer à Paris le *tænia* à anneaux longs. Comme le remede de M. *Haller*, dit M. *Bourgeois*, n'eſt pas auſſi efficace contre le ver à anneaux courts, que contre l'eſpece à anneaux longs très-commune auſſi en Suiſſe; on doit donc trouver par l'uſage de l'un ou de l'autre remede, le moyen d'expulſer l'un ou l'autre *tænia*. On lit dans les Obſervations nouvelles de Médecine par M. *Marc* à Berlin, qu'un malade attaqué du ver ſolitaire ayant pris une forte d'oſe d'un opiat compoſé avec de la limaille d'étain & du miel, le ſuccès ſurpaſſa l'eſpérance, & un ver à tête fendue ou fourchue, qui avoit cent aunes de longueur, fut heureuſement expulſé.

Au reſte les Naturaliſtes ſe trouvent préſentement dans le cas de mieux obſerver cet inſecte, puiſqu'ils peuvent le poſſéder vivant. Auſſi M. *Bonnet* a-t-il fait un grand pas vers l'entiere connoiſſance de cet animal ſingulier, dont l'hiſtoire, quoiqu'étudiée par un grand nombre de Naturaliſtes, étoit encore très-incertaine, tant ils étoient de ſentimens divers. C'eſt dans ſon excellent Mémoire, imprimé dans le Tome I

des Mémoires préſentés à l'Académie, que nous puiſerons ce que nous allons en dire dans cet article

La tête de ce ver a excité beaucoup de diſputes parmi les Naturaliſtes, les uns prétendant que ce ver en eſt dépourvu; les autres ſoutenant au contraire l'avoir obſervée dans l'eſpece de *tænia* à anneaux longs. M. *Andry* eſt de ce nombre, mais il convient ne l'avoir pas encore vu dans le *tænia* à épines ou à anneaux courts. Un objet des plus frappans dans les vers ſolitaires, c'eſt un vaiſſeau qui paroît étendu d'un bout du corps à l'autre, & qui en occupe préciſément le milieu. Cette partie n'a pas conſtament la même forme extérieure. Dans les uns, elle ne paroît que comme un cordon bleuâtre ou pourpré; dans d'autres elle ſemble compoſée d'une file de corps glanduleux, en maniere de fleurs, & qui forment ſur l'inſecte un travail qui ſe fait conſidérer avec plaiſir. C'eſt dans le milieu de chaque articulation ou anneau que ſont placés ces corps en forme de fleurs: on ne peut bien les obſerver qu'à l'aide du microſcope. Quelques-uns ont régardé ces corps glanduleux, comme autant d'eſtomacs qui donnoient entrée aux alimens.

M. *Tyſon*, dans une Diſſertation ſur le ver ſolitaire, a donné, ſur ſa ſtructure, un ſyſtême fort ingénieux, mais que M. *Bonnet* a combattu par pluſieurs raiſons; & la découverte qu'il a fait enfin de la tête dans le *tænia* à anneaux courts, lui donne lieu de s'en former une autre idée. M. *Tyſon* prétend que ce ver a autant de bouches que d'anneaux, & même plus. Il a regardé comme telles, certaines ouvertures, qui, dans quelques *tænia*, ſont placées ſur les bords de chaque anneau, & qui, dans d'autres, lui ont paru ſituées dans le milieu de la partie ſupérieure. Quel paraſite!

A la partie antérieure du *tænia*, laquelle eſt terminée par un fil délié, on remarque une tache noire où ſe trouvent quatre tubercules. Ces tubercules paroiſſent formés chacun de deux boutons poſés l'un ſur l'autre; ce ſont ces mamelons que M. *Bonnet* regarde comme autant de ſuçoirs, & il croit par cette raiſon que cette partie eſt la tête de l'animal.

Que de problêmes ce ver ſingulier ne préſente-t-il pas à réſoudre? Quelle eſt ſon origine? comment ſe propage-t-il? y en a-t-il de pluſieurs eſpeces? eſt-ce un ſeul & unique animal, ou une chaîne de vers? ſe reproduit-il après avoir été rompu? eſt-il toujours ſeul de ſon eſpece dans le même ſujet? Tous problêmes que M. *Bonnet* a examiné avec beaucoup

de ſagacité, mais dont quelques-uns ne pourront être abſolument réſolus qu'avec le temps & par des expériences réitérées.

Un des ſentimens les plus probables ſur l'origine du ver ſolitaire, ſi on en juge par analogie, eſt celui qui ſuppoſe que les vers du corps humain, & en particulier le *tænia*, tirent leur origine de dehors, ſoit par le moyen d'œufs répandus en pluſieurs endroits, ſoit par d'autres moyens analogues. Cette hypotheſe paroît favoriſée par les obſervations curieuſes de M. *de Réaumur*, ſur certaines eſpeces de vers qui habitent différentes parties du corps de quelques quadrupedes; tels ſont les vers des tumeurs des bêtes à cornes, ceux qui habitent les ſinus frontaux des moutons, ceux qui vivent dans les inteſtins du cheval, enfin ceux qui ſe tiennent dans les bourſes charnues de la langue du cerf. Si on ne ſavoit aujourd'hui que tous ces vers doivent leur naiſſance à des mouches, ne ſeroit-on pas auſſi embarraſſé d'expliquer leur origine, qu'on l'eſt encore d'expliquer celle du ver ſolitaire & des autres vers que nous nourriſſons. Comme le *tænia* eſt fort commun dans les chiens, qu'il fait auſſi ſon ſéjour dans quelques poiſſons, & particuliérement dans les tanches, ne pourroit-on pas ſoupçonner, dit M. *Bonnet*, qu'il nous vient de ces animaux par des œufs de ce ver, qui peuvent être introduits dans notre corps par mille moyens qu'on imagine aiſément? par l'eau, par exemple. Cette idée ne lui paroît qu'une probabilité. On obſerve aſſez conſtamment que ce ver eſt commun aux habitans d'une certaine contrée, comme à ceux de la Hollande, de l'Allemagne & de l'Ukraine. On ne peut croire qu'il ſoit héréditaire.

Il paroît certain qu'il y a au moins deux eſpeces de *tænia*, l'une à *anneaux longs*, l'autre à *anneaux courts*: voyez auſſi *Faſciola*. M. *Tiſſot* dit avoir obſervé dans un corps humain un *tænia* naiſſant, délié comme un fil, de la longueur de vingt-cinq pouces, & que Meſſieurs *Haller* & *Linnæus* en ont trouvé de ſemblables dans des fontaines.

Nous ne pouvons trop répéter que l'eſpece à anneaux longs eſt communément de la largeur de quatre ou cinq lignes: ces anneaux ſont tellement cohérens, dit M. *Bourgeois*, que lorſque ce ver ſe préſente, une main adroite en peut faire ſortir pluſieurs aunes ſans qu'il ſe rompe. Ce ver ſe termine par un fil très-délié, qui eſt ordinairement beaucoup plus long chez les ſujets qui en ont rendu peu de fragmens, que chez ceux qui en ont rendu ſouvent. Ce ver eſt compoſé d'anneaux très-petits, dont le développement & l'accroiſſement ſucceſſif remplacent les fragmens

mens qui s'en ſont détachés, & que le malade a rendus; ce qui arrive vraiſemblablement juſqu'à ce que le dernier anneau, qui eſt très-adhérent à la tunique veloutée de l'inteſtin, ait ſubi ſon développement, ou que le ver ſoit expulſé en entier avec ſon filet. On ne peut être aſſuré ſi un malade en eſt attaqué, que lorſqu'il en a rendu; tous les autres indices ſont très-équivoques & incertains.

Le *tænia* à anneaux courts differe de l'autre eſpece, en ce que ſes anneaux ſont plus courts, plus forts & plus larges; ils ont ſix à huit lignes de largeur; ils ſe ſéparent plus facilement les uns des autres: le malade en rend ſouvent de petites portions ſans remedes. Il cauſe beaucoup plus d'incommodités & d'accidens que l'autre eſpece. M. *Bourgeois* dit qu'on rencontre ordinairement en Suiſſe cette eſpece de ver à anneaux courts, à Baſle où il commence à ſe montrer, & chez les habitans du bord du Rhin, & des autres fleuves d'Allemagne.

M. *Herrenſchwands* conjecture, par l'épreuve qu'il faiſoit à Baſle ſur les malades qui lui étoient préſentés, que l'eſpece de *tænia à anneaux longs* étoit plus difficile à expulſer. Son ſoupçon porte ſur ce qu'il n'eſt point parvenu à faire ſortir un de ces vers entiers, mais ſeulement par morceaux.

M. *Bonnet* penſe avoir établi l'unité du *tænia;* mais il eſt plus difficile de décider ſi le *tænia* ne repouſſe pas après avoir été rompu. A juger cependant par analogie, ſi la propriété de ſe reproduire, après avoir été partagé, a été accordée aux polypes & à pluſieurs autres eſpeces de vers, qui ſont ſujets à perdre certaines parties de leur corps, le *tænia* peut avoir la même propriété. M. *Herrenſchwands* en a fait ſortir deux à la fois de la même perſonne, tous deux à anneaux courts, & tous deux terminés à la partie antérieure par un fil délié. Ces vers provenoient-ils de deux œufs, ou de la diviſion du même *tænia?* C'eſt ce qu'on ne ſauroit encore décider. Mais voici un extrait de ce que nous a mandé M. *Bertrand* de Berne. Le *tænia* eſt un zoophyte de l'eſpece des polypes, qui ſe reproduit quelquefois de ſes fragmens. Il tient aux inteſtins par des parties ſaillantes qui partent de chacun des anneaux, & par ſon extrémité ſupérieure filiforme, qui eſt compoſée d'articulations comme le reſte du corps. C'eſt par ces orifices marginaux & l'extrémité de ſon corps qu'il ſuce le chyle dans le corps humain. M. *Bertrand* dit s'être convaincu, d'après diverſes obſervations ſur la ſtructure de ce ver, & d'après les différentes manieres d'expulſer cet hôte redoutable, qu'il ſuffit que quel-

ques articulations des anneaux, ſur-tout ceux de la partie antérieure, ſe raccrochent pour que l'animal ſe régénere. Il prétend, au reſte, poſſéder un ſpécifique qui fait ſortir le ver dans l'intervalle de quatre heures & demie ſans fatiguer, ainſi qu'il l'a éprouvé ſur lui-même. Un tel ſpécifique eſt un avantage précieux à l'humanité, que M. *Bertrand* offrira ſans doute quelque jour au Public.

VER SPERMATIQUE. Nom donné aux animalcules qui ſe trouvent dans la ſemence des animaux. *Voyez* ANIMALCULE, MOLÉCULES ORGANIQUES *& l'article* SEMENCE.

VER STERCORAIRE. *Voyez* MOUCHE STERCORAIRE.

VER SUBLINGUAL. C'eſt ainſi qu'on nomme une eſpece de ver blanchâtre, de la longueur de deux pouces, qui s'attache à la langue des chiens. Ce ver ſe tient caché, pour l'ordinaire, ſous le milieu de la langue. Dans le Rouſſillon, les chiens ſont fort ſujets à cette maladie, & particuliérement les petits chiens courans, & les chiens de Bergers. Le mal s'annonce par une faim & une maigreur extraordinaires, qui augmente à meſure que le ver devient plus grand. Toute la cure conſiſte à enlever ce ver avec une aiguille.

VER DE TERRE, LOMBRIC ou ACHÉE, *lumbricus*. Animal rampant, rond, mou, charnu, d'un rouge pâle, de la groſſeur d'une plume d'oie, ſans os, ſans oreilles, ſans yeux & ſans pieds.

Cet animal que l'on foule aux pieds, ou ſur lequel on jette un regard de mépris & de dédain, quelque vil qu'il paroiſſe, jouit cependant, comme tous les êtres créés, de la vie, du mouvement, de la ſenſation & de toutes les facultés animales : & comme l'a dit le célebre *Willis*, le ver eſt admirablement pourvu de tous les organes qui lui ſont néceſſaires ; ſes articulations, ſes viſceres ſont formés avec un art merveilleux. Tout ſon corps, diſons l'enveloppe extérieure, ſa peau n'eſt d'un bout à l'autre qu'un tiſſu ou un enchaînement de muſcles annulaires, dont les fibres circulaires, en ſe contractant, rendent chaque anneau, auparavant ample & dilaté, plus étroit & plus long ; auſſi, pendant le rampement du *ver*, on voit toujours quelques parties de ſon corps dilatées, & quelques autres contractées, qui ſe changent & ſe relevent ſucceſſivement ; dans les parties dilatées le corps ſe trouve alongé & rétréci, les anneaux élargis & le diametre de ces eſpeces de cercles diminué ; c'eſt le contraire dans les parties contractées ; les parties dilatées ſont toujours en mouvement pendant la progreſſion, tandis que celles qui ſont contractées

reſtent en repos. Ainſi les premieres agiſſent ſuivant le plan de poſition, les dernieres ſervent d'appui & de réſiſtance aux autres; cette réſiſtance s'augmente par des eſpeces de mamelons que le *ver de terre* peut faire ſortir & rentrer à ſon gré, & qui lui tiennent lieu de jambes. M. *Weiſs*, de la Société de Baſle, exprime ainſi l'ordre de ſon mouvement : ce ver peut commencer à ſe mouvoir par deux endroits oppoſés, ce qui dépend de la ſituation où il ſe trouve dans ſon repos : s'il eſt dilaté ou alongé, le corps eſt entiérement étendu; il eſt évident que le premier mouvement eſt de ſe raccourcir; mais il ne peut raccourcir la partie antérieure ſans reculer : il commencera donc par la poſtérieure. Si au contraire il ſe trouve contracté, il alongera d'abord la partie antérieure. Suppoſons-le dans ce dernier cas; en le touchant, il commencera à ſe dilater pardevant, en diminuant ſucceſſivement le diametre de chaque anneau, environ depuis la tête juſqu'à la moitié de ſa longueur plus ou moins, ſelon les obſtacles qu'il rencontre. C'eſt alors qu'il ſent la néceſſité de fixer de nouveau ſa tête (autrement il reculeroit); il contracte ſucceſſivement les anneaux antérieurs, & le nombre de ces anneaux ſerrés augmente aux dépens des poſtérieurs, pendant que la partie intermédiaire dilatée fait toujours du chemin. Enfin, la queue doit ſuivre le reſte pour accomplir le pas, & donner lieu à reſſerrer de nouveau les anneaux dilatés, après quoi il recommence un autre pas en alongeant ſa partie antérieure Pour le premier pas, il avance deux fois la tête avant que de faire ſuivre la queue; pendant la progreſſion il a toujours à-peu-près la moitié de ſes anneaux ſerrée & l'autre moitié élargie, afin que les uns ſervent de réſiſtance aux autres : quel qu'en ſoit l'arrangement dans ſon repos, il ſe trouve contracté entiérement, & en le touchant on peut obſerver les mouvemens dont nous venons de parler. Telle eſt l'allure du ver de terre appellé *lombric*, à laquelle il eſt condamné pour toute ſa vie.

Outre cet appareil, il y a au-deſſous de la peau une humeur gluante, qu'il laiſſe ſortir dans l'occaſion par de certaines ouvertures qui ſe trouvent entre ſes anneaux. Cette humeur ſert à lui humecter le corps, à le rendre gliſſant & à faciliter ainſi ſon paſſage dans la terre. Par tous ces ſecours il peut ſe pouſſer & s'avancer au travers de la terre avec une grande facilité, & même avec promptitude.

On trouve toujours l'inteſtin de tous les *vers de terre* rempli d'une terre très menue, & comme impalpable, qui fait la ſeule nourriture de ces animaux; ils en digerent une partie, le ſuperflu eſt rejeté par la

voie des excrémens ſous une forme vermiculaire. Ces reptiles innocens ne goûtent jamais des racines, des herbes, ni des autres fruits de la terre. On remarque au-deſſus de l'ouverture de la bouche une trompe avec laquelle ils percent & élevent la terre.

En s'accouplant, ils ne ſe joignent point directement avec la queue, comme font la plupart des autres animaux, mais proche de la tête : auſſi obſerve-t-on dans le voiſinage du cœur de petits globules blancs, qui laiſſent ſuinter une humeur laiteuſe, & qu'on peut reconnoître pour des vaiſſeaux ſpermatiques. On trouve, dit *Rédi*, dans l'intérieur de ces vers de petits corps blanchâtres remplis d'un grand nombre d'œufs ; car ces animaux ſont ovipares. De ces œufs ſortent des vers qui n'ont aucune métamorphoſe à ſubir.

Les *vers de terre* ſont hermaphrodites : chez eux les parties de la génération ſont ſituées près du collier. M. *Linnæus* a remarqué qu'ils s'accouplent ſur la terre. Ces animaux en ſortant de terre pour s'accoupler, la creuſent, la criblent en mille endroits. On penſe que ces trous ſont faits par les mâles qui viennent chercher des femelles à la ſurface de la terre. Ces vers reſtent ſi fortement attachés pendant l'accouplement, qu'ils ſe laiſſent écraſer plutôt que de quitter.

Il y a pluſieurs eſpeces de vers de terre : les uns ont ſur le dos, proche de la tête, une eſpece de bande un peu élevée ; les autres ne l'ont pas : il y en a qui ſont toujours petits ; d'autres qui croiſſent & qui parviennent à la groſſeur du petit doigt. Quant à la couleur intérieure de leur peau, elle varie ſuivant la diverſité des terres où ils vivent, & dont ils ſe nourriſſent.

Les vers de terre ſe tiennent cachés dans la terre pendant l'hiver ; mais au printems, en été, en automne & dans la ſaiſon des amours, ils en ſortent en foule, ſur-tout quand il pleut, & pendant la nuit lorſqu'il tombe beaucoup de roſée, car ils ſe plaiſent uniquement dans les lieux gras & humides. Nous avons dit au mot Achées la maniere de les obliger de ſortir de terre lorſqu'on veut en faire uſage pour la pêche.

M. *Anderſon*, dans ſon *Hiſtoire Naturelle d'Iſlande*, nous apprend que dans les temps pluvieux on y voit la campagne preſque couverte de vers de terre, qui ſortent de leur terrain aride pour ſe faire arroſer par l'eau du ciel, & que les habitans du pays croient qu'ils tombent des nues avec la pluie. Les vers de terre, comme le remarque *Aldrovande*, préſagent la pluie lorſqu'ils ſortent de terre. Quoique cette ſorte d'animaux paroiſſe

preſque ſans inſtinct au premier coup d'œil, cependant ils ſavent ſentir, goûter & ſe cacher au moindre bruit qui leur eſt imprimé par commotion. Quand on les coupe en deux morceaux, les deux parties ſéparées vivent long-temps : on prétend même que ce ſont autant d'individus parfaits. Chaque tronçon, dit M. *Deleuze*, peut devenir un animal parfait par une reproduction, ou plutôt par un développement qui ſe fait à ſon extrémité : c'eſt un fait bien prouvé, dit-il, par les expériences de M *Bonnet*. Au bout de quelque temps, on voit à l'extrémité du tronçon un petit bouton blanchâtre qui groſſit & s'alonge peu-à-peu ; bientôt on vient à y démêler des anneaux & enſuite des ſtigmates : cette portion nouvellement produite eſt extrêmement effilée, & ſemble un ver naiſſant enté au bout du tronçon : enfin elle parvient à égaler ce dernier en groſſeur & à le ſurpaſſer en longueur. On ne peut plus l'en diſtinguer, dit encore M. *Deleuze*, que par ſa couleur, qui demeure plus foible : Conſultez le *Traité d'Inſectologie*, par M. *Bonnet*. En admettant un tel développement chez les lombrics, il faudra ranger ces animaux parmi les polypes, & ne pas ſe refuſer à admettre la reproduction de la tête d'un limaçon décapité. Nous avons dit à l'article *Limaçon*, que cette reproduction ne nous a pas réuſſi ; & nous avouons de même avoir tenté des expériences bien conſtantes ſur la diviſion des vers de terre, & qui n'a pas eu plus de ſuccès. Le petit bouton blanchâtre qu'on voit groſſir & s'alonger ne ſeroit-il pas l'individu d'un œuf fécondé & qui a éclos ? Mais comment pourroit-il ſe greffer au bout du tronçon, de maniere à devenir l'un & l'autre parfaitement ſemblables ? Nous le répétons, ſi la reproduction du ver terreſtre a lieu, il eſt donc dans l'ordre des polypes. Le lombric ſeroit en ſon total & en tout temps un compoſé d'un amas immenſe d'œufs, ou ſi l'on veut de molécules organiques, diſperſées indiſtinctement, & qui exiſteroient juſques dans la plus petite partie de ce ver : en un mot, qui en devenant animaux parfaits, ſeroient aſſujettis à vivre, à opérer d'un commun accord & ſous une enveloppe commune. Eh, que de choſes à dire ici qui frapperoient également l'eſprit & la raiſon ! mais reſtons-en là. *Voyez cependant l'article* POLIPE, & méditez les Ouvrages du ſavant M. *Bonnet*.

Les vers de terre ſont de quelqu'uſage en Médecine ; on en retire beaucoup d'huile & de ſel volatil. Leur infuſion dans du vin blanc eſt apéritive, ſudorifique & diurétique. L'huile dans laquelle on aura fait infuſer des vers de terre eſt admirable, dit-on, pour fortifier les

nerfs & les jointures ; elle eſt en uſage contre le rachitis & la paralyſie. La poudre de vers de terre, à la doſe de trente ou quarante grains, eſt, ſelon M. *Bourgeois*, très-efficace contre le rhumatiſme goutteux, *artritis vaga*. On fait auſſi un beignet avec trois ou quatre vers de terre, un œuf & un peu de farine, qu'on donne avec ſuccès dans les fievres tierces avant le friſſon. On ſe ſert contre le panaris d'un ver de terre, qu'on lie avec du fil par les deux bouts, & qu'on tourne autour du doigt malade. D'autres fois on écraſe ce ver & on l'applique en cataplaſme ſur le panaris, dont il appaiſe la douleur & le fait venir à ſuppuration dans peu de jours. Les goûts varient ſinguliérement chez les Nations. On dit que les Indiens ſont très-friands des vers de terre, & les mangent tous cruds. Les oiſeaux, les taupes, les lézards & les poiſſons, ne ſont pas moins gourmands de cette pâture, & ils en détruiſent beaucoup auſſi.

VERS TESTACÉES. Ce ſont les *coquillages*. Voyez TESTACÉES & *l'article* COQUILLAGE.

VER DU TREFLE. Ce ver eſt de couleur obſcure ; les Payſans l'appellent *ver de terre*. C'eſt un inſecte très-pernicieux aux prairies, parce qu'il mange la racine de l'herbe. Il ſe change au mois de Mai en une petite nymphe, qui devient un inſecte volant. Les Laboureurs prétendent qu'il met, ainſi que le hanneton, trois ans à ſa métamorphoſe.

VERS DES TRUFFES. Ils ſont preſque tranſparens & blancs. Ce ſont eux qui ſont ſouvent cauſe que les *truffes* nous arrivent à Paris très-corrompues. Quand on preſſe une truffe trop avancée entre les doigts, on y ſent des endroits qui cedent ; c'eſt là auſſi où ordinairement l'on trouve des vers entourés d'une liqueur épaiſſe. Ils y reſtent juſqu'au temps de leur métamorphoſe : *voyez* TRUFFE *à l'article* CHAMPIGNON. On appelle *truffiere* le terrain particulier où viennent les *truffes*. Voyez auſſi l'article MOUCHES DES TRUFFES.

VERS TUBULICOLES. Ce ſont les *vers à tuyaux*. Voyez l'article VERS DE MER VERMICULAIRES.

VERS DES TUMEURS DES BÊTES A CORNES. C'eſt la larve d'une des eſpeces d'*œſtre*. Voyez ce mot & l'article MOUCHES DES TUMEURS DES BÊTES A CORNES.

VER A TUYAU. Nom donné à un ver de mer que les Mariniers appellent *brume* : il eſt toujours ſous l'eau & perce les planches des vaiſſeaux. C'eſt une eſpece de ver tariere, plus connu ſous le nom de *ver rongeur de digues & de vaiſſeaux* : voyez ce mot.

VERS DU VINAIGRE. Dans le printems, & ſur-tout pendant les mois de Mai & de Juin, on apperçoit dans le vinaigre, à l'aide du microſcope, & même à l'œil ſimple, de très-petits vers ou larves, qui ont la forme de petits ſerpens ; ils ſe meuvent avec une agilité ſurprenante, & leur tête paroît élevée à la ſuperficie de la liqueur, comme ſi l'air ſervoit d'aliment à ces inſectes. Lorſqu'on laiſſe ce vinaigre dans un lieu clos ſans le remuer, & que l'air communique avec la ſurface extérieure de la liqueur, il s'y forme ſur la ſuperficie une pellicule mouſſeuſe, qui eſt pour ces petits vers un aliment plus ſubſtantiel.

Lorſqu'ils ont acquis toute leur groſſeur, ils ſortent de la liqueur, s'attachent aux parois & aux couvercles des vaiſſeaux, & ils s'y transforment en nymphes, dont la groſſeur égale à peine celle d'un grain de moutarde. C'eſt dans les mois de Juillet & d'Août que ſortent de ces nymphes des mouches, ou plutôt les plus petits moucherons que l'on connoiſſe : ils prennent leur eſſor, marchent lentement, ſautent quelquefois. Les yeux de ces petits inſectes ſont couleur de feu, leur dos eſt jaunâtre, & leur partie poſtérieure eſt traverſée de ſix raies noires comme celle des guêpes : leurs ailes plus longues que leur corps ne ſemble l'exiger, ſont parfaitement tranſparentes & de couleur changeantes, qui repréſentent celles de l'arc-en-ciel. Ces mouches n'ont point de trompe, mais elles ont un petit corps ſpongieux qui, lorſqu'il s'ouvre, reſſemble aſſez à la bouche d'une lamproie. C'eſt par le moyen de cet organe qu'elles ſe tiennent fortement attachées aux parois des vaiſſeaux, & où elles ſucent l'umidité acide qui s'en éleve.

Ces mouches volent avec la plus grande vivacité, mais ſans faire de bruit : elles voltigent pendant quelque temps toujours autour des mêmes vaiſſeaux remplis de vinaigre, ou dans les liqueurs qui s'aigriſſent où elles ont pris naiſſance, & d'où elles ne s'écartent jamais beaucoup ; elles rentrent enſuite dans le vaiſſeau plein de vinaigre, elles s'y accouplent, les femelles dépoſent des œufs qui produiſent une nouvelle poſtérité, & enſuite elles meurent preſqu'auſſi-tôt.

VER ET MOUCHE DU VOUEDE. *Voyez à la fin de l'article* PASTEL.

VER D'URINE. *Goëdard* donne ce nom à un inſecte qui prend naiſſance dans l'urine de l'homme, & qui devient, dit-il, une mouche, dont la tête eſt rouge, le corps noir & le derriere jaune.

VER ZOOPHYTE, *vermis zoophyton :* voyez ZOOPHYTE.

VER ANTIQUE. Nom donné à un marbre vert, rempli de taches ou de veines blanches ; c'eſt le *verde antico* des Italiens : *voyez* MARBRE.

VERD D'AZUR. C'eſt la *pierre arménienne :* voyez ce mot.

VERD-DE-GRIS. *Voyez à l'article* CUIVRE.

VERDET NATUREL, *æruginis nativa.* Eſpece d'ochre ou de rouille de cuivre très-riche en métal. Tel eſt le cuivre vert & ſoyeux de la Chine, &c. *Voyez au mot* CUIVRE de ce Dictionnaire, & le même article dans notre *Minéralogie, Vol. II. Edit de* 1774.

VERD DE MONTAGNE, *viride montanum.* Ce ſont des ochres de cuivre formées par les eaux dans l'intérieur de la terre, & qui ont décompoſé du cuivre : *voyez au mot* CUIVRE *& à l'article* OCHRE. Le vert de montagne du commerce vient de Hongrie ; il eſt ordinairement d'une conſiſtance friable : on s'en ſert pour peindre en vert d'herbes.

Le vert de montagne ſolide, ſe trouve dans preſque toutes les mines de cuivre, ſur-tout en Chine, en Suede & en Sibérie. C'eſt, à proprement parler, une eſpece de malachite. Feu Madame la Marquiſe de Pompadour nous en a fait voir des morceaux de la plus grande beauté, ils avoient été ramaſſés en Sibérie. Elle en fit faire une tabatiere qui, ſuivant les points de lumiere auxquel on l'expoſoit, avoit la propriété de chatoyer comme une étoffe d'argent ondée ou moirée. Nous donnâmes à cette ſubſtance le nom de *malachite albâtrée.*

VERD DE TERRE ou D'EAU : *voyez à l'article* PIERRE ARMÉNIENNE, *& vers la fin du mot* NERPRUN.

VERD DE VESSIE. Pâte dure qu'on prépare avec le fruit d'une eſpece de *nerprun :* voyez ce mot.

VERDIER ou VERDRIER ou VERDERE, *chloris aut luteola.* Petit oiſeau à gros bec, qui a quatre doigts ſimples, trois devant & un derriere. On en diſtingue de pluſieurs eſpeces qui toutes ſont du genre du moineau : ſavoir,

Le *verdier commun*, c'eſt le *chloris* d'*Ariſtote :* il eſt d'une couleur verte qui tire ſur le jaune ; il eſt de la grandeur d'une alouette ou du bruant ; il a la gorge jaune, l'eſtomac & le ventre pâles, la queue longue, les deux plumes des bords blanches, le devant de la tête jaune, une ligne noire à chaque côté, le bec court & de couleur plombée ; le plumage du dos ſemblable à celui de la linotte, celui du croupion eſt fauve ; les ailes

ailes ſont comme celles du cochevis ; les jambes & les pieds ſont blanchâtres, ainſi que dans le verdier ſuivant.

Le *verdier de haie*, tient le milieu entre le verdier précédent & le pinſon ; il a le plumage du dos & des ailes comme celui du moineau montain : ſa tête & ſa poitrine ſont plus vertes qu'au précédent ; mais il eſt moins jaune, excepté ſous le ventre : ſon bec eſt fait comme celui du proyer. Il a une éminence au palais, & la mâchoire inférieure plus grande que celle de deſſus comme dans l'autre verdier. *Belon* dit que ſon vol, ſa maniere de vivre & celle de chanter & de faire ſon nid, ſont les mêmes que dans le verdier commun. Il pond quatre ou ſix œufs, dont le nid fait par terre auprès des haies, eſt garni en dedans de bourre & de laine, de plumes & de poils. On voit auſſi des nids de verdier dans les haies mêmes : la partie extérieure eſt faite de foin ou de chaume & de mouſſe. Leurs œufs ſont d'un vert pâle mouchetés de taches rouges.

Cet oiſeau briſe très-bien le grain du blé & celui de l'orge : il ſe nourrit comme les linottes & les chardonnerets ; il eſt d'un caractere gai & doux, peu ruſé, preſque niais ; il chante agréablement. On prétend que les verdiers changent de pays dans certaines ſaiſons ; ils voyagent comme les oiſeaux de paſſage.

Albin donne la deſcription de trois *verdiers*, qui ne different des précédens que par la bigarrure. *Kolbe* fait auſſi mention du *verdier* du Cap de Bonne Eſpérance : il eſt de la groſſeur du roſſignol ; ſon plumage eſt vert, & noir. Il y a encore le *verdier des Indes orientales ;* celui de Java. Le verdier de la Louiſiane porte le nom de *pape* ; le verdier de Bahama, il fréquente les bois.

VERDON, *curiuca*. Oiſeau de la grandeur de la rouge-gorge. Son bec eſt long, délié, d'une couleur noirâtre : le plumage ſupérieur eſt brun & tiqueté de rouge. On diſtingue à la poitrine & à la tête, une teinte bleuâtre ; celle du ventre eſt plus claire, les jambes ſont d'un brun ſombre.

Albin dit que cet oiſeau eſt commun en Angleterre ; on en trouve dans les buiſſons. Cet oiſeau eſt doué d'un bel organe : ſon chant eſt agréable, mélodieux, & les tons en ſont variés ; il fait ſon nid d'une belle mouſſe verte, d'un peu de laine & de paille. Sa ponte eſt ordinairement de cinq œufs d'un bleu pâle, & qui éclоſent au commencement de Mai. En Angleterre, on éleve le verdon en cage, pour jouir de ſes talens.

VERDONE. Poiſſon à nageoires épineuſes, qui a les levres gran-

des, élevées & épaiſſes : il eſt preſque par-tout de couleur verte. C'eſt une eſpece de *tourd*.

VERDURE D'HIVER. *Voyez* PYROLE.

VERGADELLE. Nom que l'on donne à la *merluche* : voyez ce mot. On donne auſſi le nom de *vergadelle* à la *ſalpe*.

VERGE A BERGER ou VERGE DE PASTEUR. Eſpece de *chardon à Bonnetier*. Voyez ce mot.

VERGE DORÉE ou VERGE D'OR, *virga aurea*. On en diſtingue deux eſpeces ; l'une à larges feuilles, & l'autre à feuilles étroites. *Tournefort* en fait même un genre compoſé de vingt-neuf eſpeces, dont on orne les parterres des grands jardins. Mais nous ne parlerons ici que de la commune : *virga aurea vulgaris latifolia*. Sa racine eſt genouillée, traçante, blanchâtre, & d'une ſaveur aromatique ; elle pouſſe des tiges hautes de trois pieds, droites, fermes, rondes, cannelées, & remplies d'une moelle fongueuſe. Ses feuilles ſont oblongues, alternes, pointues, velues dentelées, & d'un vert noirâtre. Ses fleurs qui paroiſſent en Juillet, Août & Septembre, ſont radiées & diſpoſées dans la petite *verge dorée*, en épis, le long de la tige ; dans la *grande verge dorée*, elles ſont en maniere d'ombelles. Les abeilles y font d'abondantes récoltes de miel. Ces fleurs ſont de couleur jaune ou d'or, & ſuivies de ſemences oblongues à aigrettes. Cette plante croît fréquemment dans les bruyeres, aux lieux montagneux, ſombres & incultes. On emploie les feuilles & les fleurs en infuſion théiforme, à titre de remedes vulnéraires aſtringens, & pour les maladies des reins & de la veſſie, & contre les hydropiſies naiſſantes. Les feuilles & les fleurs des deux eſpeces que nous venons de décrire, ſe trouvent en quantité parmi les vulnéraires de Suiſſe, auxquels on donne le nom de *falltrancks*. Voyez ce mot.

VERGE D'AARON. C'eſt la *baguette divinatoire*. Voyez ce mot.

VERGE MARINE. *Voyez* MEMBRE MARIN. La *verge de mer ailée* eſt la *plume marine*. Voyez ce mot.

VERGLAS, *pruina hybernalis*. On donne populairement ce nom à des vapeurs aériennes & humides, qui en ſe dépoſant dans l'hiver ſur des corps terreſtres, s'y attachent fortement & s'y congelent comme de la glace.

VERGNE. *Voyez* AULNE.

VERINE. Nom d'une des quatre ſortes de tabac, & qui paſſe pour la meilleure : ce ſont les Eſpagnols établis dans la province de Vene-

zula dans l'Amérique méridionale, qui cultivent cette plante. *Voyez* NICOTIANE.

VERJUS, *agreſta.* Eſpece particuliere de raiſin âpre, acide, que l'on cultive abondamment aux environs de Paris, & dont on exprime le jus que l'on conſerve pour l'employer dans des aſſaiſonnemens. On en fait auſſi des gelées d'un goût exquis. Le verjus exprimé (*omphacium*) eſt aſtringent & rafraîchiſſant. On prétend que quelques Ciriers font uſage du ſuc de verjus pour purifier leur cire. Les larges feuilles de cet arbriſſeau forment d'agréables berceaux. Dans bien des pays on ſe ſert de raiſin vert en guiſe de verjus *Voyez* VIGNE.

VERMEILLE. Pierre précieuſe d'un rouge cramoiſi, tirant ſur celui du grenat; c'eſt le *giacinto guarnacino* des Italiens. Il y a des vermeilles plus ou moins riches en couleur, & auxquelles les Joailliers Italiens donnent d'autres dénominations. *Voyez à l'article* GRENAT.

VERMET. *Voyez à la fin du mot* VERS DE MER.

VERMICHEL ou VERMICELLE, *vermicelli.* Nom que l'on donne à une pâte faite avec de la fine farine & de l'eau, & formée en filets, par le moyen d'une preſſe criblée d'une infinité de petits trous : on fait enſuite ſécher ces filamens & on les garde. Ils ſont blancs, quelquefois auſſi ils ſont jaunes : pour cela, il ſuffit de mêler dans la pâte un peu de ſafran & de jaunes d'œufs; ſouvent on y ajoute du ſucre pour les rendre plus agréables. Cette compoſition ſe fait principalement en Italie, où elle eſt beaucoup plus d'uſage qu'en France; on en met ſur le potage.

On donne encore pluſieurs autres formes à la pâte du vermichel. On l'applatit & on l'étend en ruban large de deux doigts; c'eſt que les Italiens appellent *kagne*; on les découpe par les côtés, alors c'eſt la *lazagne*, on en fait des bâtons gros comme une plume; c'eſt le *macaroni* On en forme auſſi des grains de chapelet; c'eſt ce que les Italiens nomment *patres.* Enfin on réduit cette pâte en poudre grenelée; c'eſt ce qui forme la *ſémoule.* On eſtime ces préparations de froment, pectorales & reſtaurantes.

VERMICULAIRE ACRE ou BRULANTE, ou PAIN D'OISEAU, *illecebra.* Eſpece de petit joubarbe. *Voyez à la ſuite de l'article* JOUBARBE.

VERMICULAIRE MARIN. *Voyez* VERS DE MER.

VERMICULITES *vermiculiti.* Les Lithologiſtes donnent ce nom aux

coquilles foſſiles, univalves &en tuyaux groupés : elles ſont quelquefois changées en *ſilex* ou en *ſpath*. Voyez VERMISSEAUX DE MER & VERS A TUYAU.

VEMILLON. Nom que l'on donne à la poudre de *cinabre*. Voyez ce mot.

Le vermillon d'Eſpagne & de Portugal, eſt le *ſafranum* ou le *ſafran bâtard* d'Allemagne : *voyez à l'article* CARTAME. Le vermillon de Provence eſt le *kermès*. Voyez ce mot.

VERMISSEAUX DE MER. Eſpece de tuyaux marins. *Voyez l'article* VERS DE MER.

VERNINBOK. Bois de teinture du Breſil, qui ſe nomme *bois rouge*. C'eſt une ſorte de *bois de Fernambouc*. Voyez ce mot.

VERNIS *Voyez* TOXICODENDRON.

VERNIS DE LA CHINE ou THI-CHOU *Voyez* ARBRE DU VERNIS.

VERNIX. Nom donné à la ſandaraque, dont il eſt mention à l'article du grand *genevrier*.

VÉROLE Les amateurs de coquilles donnent le nom de *petite vérole* à un coquillage univale, de la famille des porcelaines : ſa robe eſt de couleur blanche, ſurſemée de petits grains aſſez élevés. Cette coquille n'eſt pas commune. *Voyez* PORCELAINE.

VERON, *varius*. Petit poiſſon de riviere, fort reſſemblant à celui dont nous avons parlé au mot *vairon* : il a le dos couleur d'or, le ventre couleur d'argent, & les côtés un peu rouges ; il eſt couvert d'une peau unie, tachetée de noir, & ſa queue finit en aile large & dorée ; ſes nageoires ſont molles.

VERON *Voyez* GORGE-GOZIER.

VÉRONIQUE, *veronica*. Plante dont on diſtingue quarante-trois eſpeces. Elles ont toutes, ce qui en fait le caractere générique, dit M. *Deleuze*, des fleurs monopétales, en roſette à quatre quartiers, dont un eſt beaucoup plus petit que les autres ; un calice diviſé profondément en quatre pieces ; deux étamines & un piſtil auquel ſuccede une capſule membraneuſe à deux loges arrondies. Nous ne donnerons ici l'hiſtoire que de celles qui ſont en uſage en Médecine.

La VÉRONIQUE DES BOIS OU DES HAIES, *veronica rotundifolia*, croît fréquemment dans les pâturages, dans les bois le long des haies : ſa racine eſt déliée, fibreuſe & rampante ; elle pouſſe pluſieurs tiges hautes d'un pied ou environ, menues, rondes, velues, garnies de feuilles oppoſées

l'une à l'autre, dentelées en leurs bords, vertes, ridées, arrondies & reſſemblantes à celles de la vraie germandrée, Des aiſſelles des feuilles naiſſent, en Avril & Mai, des fleurs d'une ſeule piece, diſpoſées en maniere de thyrſe, & bleuâtres : il leur ſuccede des capſules ſéminales applaties, diviſées en deux loges, & remplies de petites ſemences rondes. Toute la plante eſt d'une ſaveur amere, ſans odeur ; les feuilles du haut des tiges, ont contre la regle ordinaire, des queues plus longues que celles d'en bas.

La VÉRONIQUE A ÉPI, *veronica ſpicata*, croît dans les bois & les pâturages arides & ſablonneux : la racine eſt fibreuſe, oblique & vivace : ſa tige eſt haute d'un demi-pied & même plus, garnie par intervalles de feuilles étroites pointues & crenelées & velues. Cette tige eſt terminée par un long épi de fleurs bleues, laquelle fleurit peu-à-peu de bas en haut, en Juillet & Août : les graines qui ſuccedent à ces fleurs ſont renfermées dans des capſules applaties en cœur.

La VÉRONIQUE FEMELLE, *elatine*. Cette plante, différente des véroniques, eſt auſſi nommée *velvote*. Voyez ce mot.

La VÉRONIQUE MALE ou le THÉ DE L'EUROPE, *veronica mas ſupina & vulgatiſſima*, croît communément aux lieux incultes, pierreux, dans des bruyeres, même le long des haies & ſur les côteaux expoſés au ſoleil. Sa racine eſt traçante & vivace : elle pouſſe des tiges menues, longues, rondes, nouées, velues & ſerpentantes à terre ; ſes feuilles ſont oppoſées & reſſemblent à celles du prunier, velues, dentelées, d'une ſaveur amere & âcre : ſes fleurs, qui paroiſſent au printems & en été, ſont en épi, communément bleuâtres, & naiſſent de l'aiſſelle des feuilles ; chacune d'elles eſt une roſette à quatre quartiers ; il leur ſuccede des fruits en cœur, partagés en deux loges, leſquelles contiennent les ſemences, qui ſont rondes & noirâtres.

La VÉRONIQUE DES PRÉS, ou la GERMANDRÉE BATARDE, *veronica pratenſis*, croît abondamment dans les prés le long des eaux courantes, & rarement dans les bois. Sa racine eſt rampante & vivace ; ſes tiges ſont communément couchées par terre, quelquefois velues & ligneuſes ; ſes feuilles ſont dentelées : ſes fleurs naiſſent en Juin, vers l'extrémité des tiges, qui ſe ſéparent en deux ou trois rameaux ; elles ſont diſpoſées en épi, & d'un bleu aſſez agréable : il leur ſuccede des capſules & des graines ſemblables à celles de la véronique mâle.

Toute la plante de la *véronique mâle* eſt d'un uſage fort célebre en Médecine ; mais on choiſit comme la meilleure celle qui croît aux pieds

des chênes : elle demeure verte toute l'année. On la préfere, lorqu'on en a, à toutes les autres. Ses feuilles ſont ameres, ſudorifiques, vulnéraires, diurétiques & propres à débarraſſer le poumon des matieres gluantes & purulentes. On en fait un ſirop très recommandable pour la toux ſeche, l'enrouement, l'aſthme, le crachement de ſang & l'ulcere du poumon. Sa décoction s'emploie avec ſuccès dans la jauniſſe & les obſtructions, pour la gravelle & la néphrétique. La fumée de ſa décoction dans l'eau & un peu de vinaigre, reçue dans la bouche par un entonnoir, eſt un ſpécifique dans les ſuffocations & la difficulté de reſpirer, cauſée par un amas de la pituite dans les bronches. Bien des perſonnes font un uſage théiforme de ſes feuilles ſeches dans un bouillon dégraiſſé, pour les maux de tête & les aſſoupiſſemens. Cet expoſé démontre qu'on a préconiſé cette plante avec enthouſiaſme ; il eſt difficile d'en deviner la raiſon. Nous avions conſeillé auſſi, d'après notre propre expérience, l'uſage de cette plante aux perſonnes de cabinet. Ce thé nous a paru rendre ſouvent la tête plus libre & plus capable de ſoutenir l'application & l'étude, & tempérer la vivacité du ſang ; mais il ne nous a pas toujours réuſſi. Pour ne pas paſſer les bornes que nous nous ſommes preſcrites dans ce Dictionaire, nous renvoyons, pour le ſurplus des propriétés de cette plante, à ſon hiſtoire écrite par *J. Frank*, & imprimée à Paris ſous le nom de *Thé de l'Europe*. N'oublions cependant pas d'inférer ici que M. *Haller* dit qu'il faut ſe méfier de ces Panégyriſtes qui, comme ceux des héros, ne mettent aucune borne aux vertus de l'objet de leur éloquence. La véronique a, dit-il, quelque choſe de rude ; elle donne avec du vitriol une couleur noire ; & c'eſt ſur le pied d'une plante aſtringente qu'il veut qu'on la conſidere. M. *Haller* ne doit plus craindre, la grande réputation de cette plante eſt preſque tombée dans l'oubli.

VERRAT. Nom donné au mâle de la truie, & qui eſt deſtiné à la multiplication du troupeau. *Voyez à l'article* SANGLIER.

VERRE DE MOSCOVIE, *glacies Mariæ*. On trouve ce beau mica, ſur-tout en Sibérie, dans le voiſinage des rivieres de Witim & de Mama, par lames ou tables engagées & répandues ſans ordre dans une roche fort dure. Ce mica n'eſt point en couches ſuivies, ni par filons. On en voit des morceaux également lamelleux, & qui ont quelquefois trois ou quatre pieds en carré, & quelques pouces d'épaiſſeur. On préfere celui qui eſt très blanc, & on le paie dans le pays juſqu'à deux roubles la livre. De quelque pays que ſoit ce mica, on peut toujours le diviſer en feuillets, on l'emploie ſur-tout pour faire les vitres des vaiſſeaux de flotte, parce

qu'elles ſont moins ſujettes à ſe caſſer par l'ébranlement des ſalves de la canonade. *Voyez le mot* Mica.

VERRE NATUREL, *vitrum nativum.* Quelques-uns donnent ce nom aux pierreries, aux criſtaux de roches & du mica de Ruſſie. Il eſt plus conſéquent d'appeller *verre naturel* une vitrification qui ſe trouve quelquefois parmi les laves des volcans, ſur-tout au pied du mont Hecla en Iſlande; c'eſt un verre noir, opaque, très-peſant, fort dur, ſuſceptible d'un beau poli. Ce verre réſiſte à l'action de l'air de tous les diſſolvans, & n'entre en fuſion dans un creuſet que par un feu très-violent: c'eſt l'agate noire de pluſieurs Naturaliſtes modernes: il s'en trouve auſſi de moins compacte en pluſieurs endroits du Pérou: les Eſpagnols le nomment *piedra di gallinaço;* on en fait des vaſes & des bijoux. *Voyez* Lave, Pierre obsidienne *& l'article* Vases.

VERTEBRES, *vertebræ.* Nom donné aux os qui compoſent la colonne oſſeuſe principale qui ſe trouve dans la plupart des animaux. Les vertebres varient de forme, ſelon les eſpeces d'individus d'où elles ſont tirées, mais toutes ſont de la plus belle conſtruction; elles s'articulent les unes aux autres avec une grande juſteſſe. Il nous ſuffira de citer ici en exemple les vertebres de l'homme, celles du cheval, celles de la baleine & de la morue, celles de la vipere, celles des étoiles de mer arborefcentes, &c. Les vertebres ſont percées; elles donnent paſſage à la moelle alongée, qui n'eſt qu'une expanſion du cerveau. Toutes les vertebres jouent les unes ſur les autres, à raiſon de leur forme, de la liqueur qui les abreuve dans leurs articulations. Des liens vigoureux les empêchent de ſe ſéparer les unes des autres: leur déſunion occaſionneroit la mort par la rupture de la moelle alongée. On a vu toutes ces parties flexibles s'oſſifier chez ces Bonzes qui, croyant plaire à la Divinité, font vœu de paſſer toute leur vie dans une même attitude très-forcée. *Voyez aux articles principaux de chaque claſſe du regne animal, & l'article* Squelette *à la ſuite du mot* Os.

VERTEBRES FOSSILES ou VERTEBRITES, *vertebræ foſſiles.* Les vertebres foſſiles des poiſſons ſe nomment *ichtyoſpondyles*, & les vertebres de cornes d'ammon *ſpondylolithes.* Les entroques, & en général les zoophytolites, peuvent être auſſi regardées comme des vertebres foſſiles: on trouve beaucoup de vertebres foſſiles dans les îles de Malthe, de Sheppei & dans le Comté de Kent en Angleterre: *v.* Zoophytolites.

VERVENE ou VERVEINE, *verbena.* Plante qui croît le long des chemins, contre les haies & les murailles, & autres lieux incultes. Sa

racine eſt oblongue, un peu moins groſſe que le petit doigt, garnie de quelques fibres, blanche, d'un goût amer : elle pouſſe des tiges hautes d'un pied & demi, anguleuſes, dures, un peu velues, quelquefois rougeâtres & rameuſes. Ses feuilles ſont oblongues, oppoſées deux à deux, découpées profondément, ridées, verdâtres, d'un goût amer & déſagréable. Ses fleurs naiſſent dans l'été en épi long & grêle, formées en gueule, ordinairement bleues : à chaque fleur ſuccede une capſule remplie de quatre ſemences jointes enſemble, grêles & oblongues, renfermées dans le calice, dont l'orifice ſe contracte dans la maturité.

Cette plante eſt eſtimée déterſive, hyſtérique & fébrifuge ; on en fait uſage à l'intérieur & à l'extérieur. Le vin dans lequel on a fait infuſer la verveine pendant la nuit, eſt propre contre la jauniſſe & les pâles couleurs, pour les maux de gorge, les ulceres de la bouche, & pour affermir les dents. Miſe en poudre, elle eſt bonne pour l'hydropiſie naiſſante, & s'applique avec ſuccès ſur les ulceres les plus dangereux. Priſe en guiſe de thé, elle abat les vapeurs & diſſipe la colique. Son eau diſtillée procure le lait aux nourrices, & modere promptement les inflammations des yeux : ſes feuilles pilées & appliquées en cataplaſme ſur la tête, ſont utiles dans la migraine. On les applique auſſi ſur le côté dans la pleuréſie : la ſéroſité qui échappe alors par les pores de la peau, jointe au ſuc de cette herbe, teint les linges qui couvrent la partie, d'une couleur rougeâtre ; ce qui en impoſe au vulgaire, qui s'imagine que la verveine attire au dehors le ſang extravaſé ſur la plévre. On lit dans la gazette de ſanté (*feuille du 4 Septembre* 1774) une obſervation qui tend à conſtater les bons effets des feuilles de verveine dans la goutte : on les applique de leur côté liſſe ſur l'endroit douloureux ; il s'y éleve au bout d'un certain temps de petites puſtules véſiculaires, qui rendent de la ſéroſité, & pour lors le malade ſe trouve beaucoup ſoulagé. On ne peut diſconvenir que la verveine ne ſoit une excellente plante médicinale.

Les anciens Druides avoient pour cette plante une vénération ſinguliere : avant de la cueillir ils faiſoient à la terre un ſacrifice ; le moment de l'arracher étoit à la pointe du jour ; lorſque la canicule ſe levoit, on faiſoit les aſperſions d'eau luſtrale, pour chaſſer les eſprits malins : on s'en ſervoit pour nettoyer les autels de Jupiter. On lui attribuoit mille propriétés, & l'avantage de réconcilier les cœur aliénés par l'inimitié. Ils l'appeloient *hierobotane*, (herbe ſacrée) & ils s'en ſervoient pour faire les couronnes dont on ceignoit la tête des Héraults d'Armes, lorſqu'on

qu'on les envoyoit annoncer la paix ou la guerre. M. *Haller* obſerve cependant qu'on appelloit chez les Romains, *verbena*, le premier gazon qu'on trouvoit ſous les pieds.

VESCE, *vicia ſativa vulgaris*. De trente eſpeces de veſce que compte *Tournefort*, nous ne parlerons que de la noire & de la blanche. La veſce pouſſe pluſieurs tiges de la hauteur d'un pied ou de deux pieds Ces tiges ſont anguleuſes, velues & creuſes; ſes feuilles ſont conjuguées, formées de dix ou douze folioles oblongues, rangées par paires, & le filet qui les ſupporte ſe termine par une main ou vrille. Les fleurs de la veſce ſont légumineuſes, tantôt bleues, tantôt purpurines; le piſtil devient une gouſſe compoſée de deux coſſes ou panneaux. On trouve dans l'intérieur de ces gouſſes une file de ſemences qui ſont rondes & noires dans une eſpece, & blanches dans une autre.

Dans les Provinces méridionales du Royaume, on ſeme la veſce avant l'hiver, car cette plante ſupporte aſſez bien les gelées; néanmoins dans nos Provinces on ſeme la veſce ſur les terres deſtinées pour les mars, auxquelles on donne un labour d'hiver, & un ſecond en Février ou Mars pour ſemer.

La veſce vient d'autant plus haute & plus forte, que la terre eſt de meilleure qualité; mais dans les terres ordinaires, quand l'année n'eſt point trop ſeche, elle peut donner du fourrage.

Quand il y a une grande diſette de fourrage, & ſur-tout de foin, on coup l'herbe de la veſce en vert, pour la donner aux bœufs & aux vaches, & même aux chevaux. Si l'on veut en tirer un fourrage délicat & fort appétiſſant pour le betail, on ne la fauche que quand la graine eſt formée, & avant qu'elle ſoit mûre: il eſt étonnant de voir combien une piece de veſce fournit de fourrage quand le terrain eſt bon. Ce fourrage eſt ſain & engraiſſe promptement les animaux. Il donne beaucoup de lait aux vaches & d'une bonne qualité.

Lorſqu'on ſeme la veſce pour nourrir les bœufs, on la mêle le plus ſouvent avec de l'avoine, & on coupe l'un & l'autre en vert, & avant la maturité de la graine.

La farine de veſce eſt aſtringente, épaiſſiſſante, conſolidante, & propre dans le cours de ventre: on l'emploie dans les cataplaſmes propres pour amollir, réſoudre & fortifier. On s'eſt trouvé quelquefois réduit à faire du pain de veſce, comme en 1709; mais ce pain eſt de très-mauvaiſe digeſtion. La farine des plantes légumineuſes eſt plutôt

propre à être mangée en bouillie, qu'à être réduite en pâte pour faire du pain. Tout le monde ſait que la graine de veſce eſt la nourriture ordinaire des pigeons Les poules n'en mangent pas aiſément, & l'on prétend qu'elle eſt pernicieuſe aux canards.

VESCE SAUVAGE ou VESSERON, *vicia ſegeton parva.* Cette plante croît dans les champs entre les blés: elle pouſſe des tiges grêles & remeuſes. Ses feuilles ſont étroites, vertes, oppoſées deux à deux ou par paires, attachées le long d'une côte, qui finit par une main ou vrille avec laquelle elle s'attache aux plantes voiſines. Ses fleurs ſont blanches, & les gouſſes qui leur ſuccedent ſont velues. Cette petite veſce eſt réſolutive appliquée extérieurement.

On donne encore le nom de *veſce ſauvage* ou de *magjon* à une plante que les Botaniſtes appellent *lathyrus arvenſis repens tuberoſus.* Ses fleurs ſont odorantes, & ſes racines ſont des tubercules en forme de glands, charnues, aſtringentes, & attachées par des fibres très-longues, ce qui les a fait appeller *glandes terreſtres.*

VESSE DE LOUP: *voyez ſon article au mot* CHAMPIGNON. On donne auſſi le nom de *veſſe de loup* à une eſpece de *fongite foſſile:* voyez FONGITE.

VESSIE, *veſica.* Eſt le ſac deſtiné à recevoir les urines ſéparées du ſang par les filtres des reins. Ce ſac eſt compoſé de pluſieurs tuniques: les unes ſont charnues, les autres nerveuſes; elles ſont ſuſceptibles d'une contraction, à l'aide de laquelle elles ſe déchargent de l'urine dont elles ſont le réſervoir. La face interne de la veſſie eſt abreuvée par une lymphe mucilagineuſe, qui la garantit des impreſſions trop vives de l'urine: par ſon long ſéjour l'urine irrite les fibres, tous les muſcles entrent en contraction, compriment la veſſie & donnent lieu à l'évacuation de l'urine. Il ſe forme dans la veſſie, par la réunion de certaines circonſtances fâcheuſes, des pierres ou bézoards: *voyez le mot* CALCUL.

VESSIE DE MER, *veſica marina.* Animal qui paroît être le même que la frégate, eſpece de zoophyte marin, plus connu ſous le nom de *galere:* voyez ce mot. Quelques-uns ſoupçonnent que la veſſie de mer eſt le même animal que la velette; mais elle paroît en différer un peu: *voyez* VELETTE.

VEUVE, *vidua emberiza.* C'eſt un petit oiſeau des Indes, & plus commun en Afrique; de la groſſeur d'un moineau, décoré d'une belle

queue noire, où ſe trouvent deux longues plumes qui tombent & ſe renouvellent tous les ſix mois. Sa taille eſt ſvelte & élégante ; ſa gorge & le deſſous de ſon corps ſont d'un noir de velours, mêlés dans quelques-uns de petites taches rouſſâtres : il change de robe ſuivant la ſaiſon, & c'eſt en hiver qu'il perd les deux plumes de ſa queue, qui ſont toujours beaucoup plus longues que les autres, & donnent à cet oiſeau un air ſingulier. On voit cet oiſeau dans les cabinets des curieux. M. *Briſſon* le place parmi les moineaux : il y a la grande, la moyenne & la petite eſpece. La *veuve d'Angole* a la queue longue & les pieds rougeâtres ; ſon plumage eſt varié de brun, de noir & de blanc. Ces petits oiſeaux peuvent vivre ſous notre climat : on en voit quelques-uns en cage que l'on nourrit avec du millet.

VEUVE. Nom donné à un coquillage univalve, de la famille des limaçons. C'eſt une eſpece de ſabot operculé. Le fond de ſa couleur eſt noir marbré, & comme larmoyé d'un grand nombre de taches blanches obliques, qui lui font donner par quelques Auteurs, le nom de *veuve ;* & par d'autres, celui de *pie*. On diſtingue le burgau, ou veuve perlée & le *demi-deuil*. Voyez BURGAU & SABOT. M. *Deleuſe* dit qu'on donne auſſi le nom de *veuve* ou *fleur de veuve* à une eſpece de ſcabieuſe qu'on cultive dans les jardins.

VIANDE. Nom donné à la chair des animaux deſtinés à la nourriture de l'homme, comme le veau, le mouton, le bœuf, &c.

Le lievre, le cerf & le ſanglier, ſont *viandes* noires ; le veau, les poulets, ſont *viandes* blanches. Le gibier eſt *viande* menue ; le bœuf eſt groſſe *viande* ou *viande* de boucherie.

On ſe ſert en venerie du mot *viander*, pour dire qu'un cerf eſt à la pâture : ainſi le viandis eſt la pâture des bêtes fauves.

VIEILLARD ou MONE : *voyez* SINGE VARIÉ.

VIEILLE, *aſellus piſcis*. Nom que l'on donne, dit M. *Barrere*, à un poiſſon de l'île de Cayenne, qui peſe ordinairement deux cents livres, & quelquefois quatre cents livres : on le prend à la ligne, à la fleche & au filet : on le ſale, & il a un goût ſemblable à celui de la morue verte. Ce poiſſon ſe trouve auſſi dans l'Afrique occidentale. Les Anglois l'appellent *viéille femme ;* les François le connoiſſent ſimplement ſous le nom de *vieille ;* les Hollandois lui ont donné, à plus juſte titre, le nom de *groſſe morue*. En effet, il en a la forme, la peau, la chair, & il mord avec la même avidité à l'hameçon. Ainſi on doit regarder le poiſſon

vieille, comme une morue de la plus grande eſpece. Sa chair eſt blanche, graſſe, tendre, ferme & ſe leve par écailles ; ſa peau eſt griſe, & couverte de petites écailles : elle eſt épaiſſe & graſſe. Ce poiſſon eſt ſi goulu, qu'il ſe jette ſur l'hameçon auſſi-tôt qu'il le voit paroître ; & ſans l'examiner davantage, il l'avale avec grande avidité : mais quand il ſe ſent arrêté par la ligne, & que l'hameçon lui pique les entrailles, c'eſt alors qu'il fait des efforts extraordinaires pour ſe débarraſſer. Cela va ſi loin, qu'il ſe renverſe tout l'eſtomac pour tâcher de rendre ce qu'il a pris trop vîte ; mais ce mouvement ne ſert qu'à l'étouffer plutôt, & à abréger l'exercice du Pêcheur.

Quoique ſa chair ſoit bonne nouvellement pêchée, elle eſt encore meilleure & plus délicate quand le poiſſon a été couvert de gros ſel pendant cinq ou ſix heures ; elle ſe digere auſſi plus aiſément & nourrit beaucoup. La tête, eſt dit-on, admirable pour faire de la ſoupe ; on accommode le reſte du corps à toutes ſortes de ſauces. L'on doit avoir attention d'en bien faire cuire la chair, autrement elle cauſeroit du déſordre dans l'eſtomac.

On ſale la vieille comme la morue de Terre neuve ; mais comme elle eſt plus groſſe, il faut lui apporter plus de ſoin, la ſaler deux fois, la bien preſſer, la faire ſécher & la mettre en barriques avec précaution. Moyennant cela elle peut ſe conſerver long-temps, ſe tranſporter partout & devenir le fonds d'un très-bon commerce. Auſſi le P. *Labat* dit que les Hollandois ont toujours un grand nombre de batteaux occupés à cette pêche, tant pour la ſubſiſtance de leur garniſon d'Arguin, que pour trafiquer aux îles Canaries, aux Açores & à la Côte de Guinée.

Le poiſſon vieille qui ſe trouve à l'île de France, offre des caracteres différens de ceux dont nous avons parlé ci-deſſus. Il a deux pieds & demi de long, & eſt couvert en entier de grandes écailles minces ; le fond de ſa couleur eſt blanchâtre, parſemé par tout le corps de taches bleues, placées ſur le bord de chaque écaille ; les nageoires ſont griſâtres ; il y a deux bandes bleues qui coupent d'un bout à l'autre les nageoires du dos & de l'anus ; les premiers rayons des nageoires pectorales ſont bleus ; la nageoire dorſale offre neuf rayons épineux & onze oſſeux, celle de l'anus deux épineux & neuf oſſeux ; la pectorale treize oſſeux, la ventrale ſept & la queue treize. L'arrangement de ſes dents imite la forme du bec d'un perroquet : *voyez* PERROQUET DE MER.

Il eſt un temps où l'uſage de ce poiſſon eſt dangereux, & où il eſt

prudent de s'en abſtenir : ce temps eſt celui des mois de Décembre, Janvier, Février, Mars, Avril, parce que c'eſt le temps employé par les polypiers, habitans des madrépores, à leur multiplication ; alors lextrémité des polypiers eſt colorée en violet, rouge, bleu, jaune ; les habitans des parages diſent qu'alors le corail eſt en fleur, & l'expérience & l'habitude du local leur ont appris que les vieilles doivent être rejetés alors comme un aliment dangereux, parce qu'ils mangent ces jeunes polypiers, qui rendent leur chair âcre & cauſtique : cette cauſticité, aidée par la chaleur naturelle, ſe développe davantage dans l'eſtomac des perſonnes qui en ont mangé : l'eſtomac ſe contracte avec violence, la circulation du fluide vital eſt troublée, interrompue. Ce trouble par la ſimpathie des nerfs, eſt bientôt communiqué à tout le genre nerveux : l'ébranlement, l'agacement eſt général ; bientôt les convulſions ſuccedent aux contorſions des membres, à l'épaiſſiſſement de la langue, à la ſiccité des yeux, aux mouvemens convulſifs des muſcles du viſage, à la difficulté de la reſpiration, aux tranchées horribles, ſi quelques portions de ces alimens ont paſſé dans les ſecondes voies, l'on éprouve des ſueurs froides, & en peu de temps le malade périroit dans cet état cruel, ſi par des remedes prompts on ne s'oppoſoit aux dangers de ces accidens effrayans.

Le premier ſoin doit être de débarraſſer les premieres voïes, en adminiſtrant les émétiques à grande doſe, ſans redouter leurs effets quelquefois trop puiſſans, qu'on arrête à volonté au moyen des corps gras ; on emploie enſuite les huileux & les lavemens, dont l'uſage fait ceſſer tous les accidens : les cordiaux jouent un grand rôle dans ces circonſtances, où il eſt néceſſaire d'obtenir des ſueurs très-abondantes. Quand tous les accidens ont diſparu, on donne avec ſuccès les acides végéraux en limonade, & la cure ſe termine par les minoratifs. Telle eſt la méthode qu'a ſuivi M. *Munier*, Médecin, dans le traitement de cette maladie pendant ſon ſéjour aux îles de France & de Bourbon.

Rondelet donne encore le nom de *vieille* à un poiſſon ſaxatile, qui eſt une eſpece de *tourd*. On le donne auſſi à la *poule de mer :* voy. ces mots.

VIEILLE RIDÉE, *concha rugoſa*. Des Conchyologiſtes appellent ainſi une eſpece de came tronquée de couleur fauve, qui a ſur ſes valves de grandes rides circulaires, dont les extrémités ſe terminent en petites pointes ou feuilles vers l'enfoncement latéral. *Voyez* CAME, JATARON & CŒUR COQUILLE.

VIELLE. *Voyez* VIEILLE.

VIELLEUR. Nom donné à certains insectes à cause du bruit qu'ils font en volant, lequel imite le son d'une vielle : *voyez à l'article* ACUDIA.

VIEUX-OING : *voyez à l'article* GRAISSE.

VIF ARGENT : *voyez* MERCURE, substance métallique.

VIGILANT DU BRESIL. *voyez à l'article* RATON.

VIGNE, *vitis vinifera*. La vigne est après le blé la branche de l'agriculture la plus considérable, celle qui occupe le plus grand nombre de Cultivateurs, celle qui intéresse personnellement & directement le plus de Citoyens. Qui auroit cru avant l'expérience, qu'un vil bois, le plus informe de tous, le plus fragile, le plus inutile à tous usages, pût produire une liqueur si excellente ? Il suffit de le planter dans une terre seche, pierreuse, stérile en apparence ; & bientôt ce sable délayé d'un peu de rosée va pousser une multitude de grappes, qui s'empliſſent pour nous d'un jus plein de force & d'agrément. Où a-t-il pris des qualités si supérieures à la base de son origine, & à la sécheresse de sa terre natale ; qui lui a donné tant d'esprits & de feu ? Comment ce jus conserve-t-il tant d'efficacité & de vigueur avec tant de délicatesse, jusqu'à persévérer dans sa bonté pendant plusieurs années ; jusqu'à supporter les secousses des charrois & les plus longs trajets de mer, jusqu'à être converti par l'alambic en une liqueur encore plus forte & plus pénétrante, que la curiosité & l'expérience ont diversifiée en mille maniere ?

Histoire de la Vigne ; son origine.

On peut croire que l'usage du vin est aussi ancien que le monde. C'est presque chez tous les Peuples que nous trouvons, dans les temps mêmes les plus reculés, qu'une des principales parties du culte extérieur consistoit à offrir à Dieu du pain & du vin, pour le remercier d'avoir donné aux hommes la vie & ce qui en est le soutien.

La vigne, cet arbrisseau originaire d'Asie, passa en Europe. Les Phéniciens qui voyagerent de bonne heure sur toutes les côtes de la Méditerranée, la porterent dans la plupart des îles & la répandirent dans le continent : elle réussit merveilleusement dans les îles de l'Archipel ; ensuite elle fut portée successivement en Grece & en Italie.

Pline étoit persuadé que les libations de lait, instituées par Romulus, & la défense faite par Numa d'honorer les morts en versant du vin sur

leur bûcher, prouvoient que les vignes en ce temps-là étoient fort rares en Italie. Elles s'y multiplierent dans les ſiecles ſuivans, & quelques Gaulois, qui en avoient goûté la liqueur, conçurent dès-lors le deſſein de s'établir dans les lieux où elle croiſſoit. La terre qui produiſoit un tel nectar leur parut un lieu divin. Pour attirer au-delà des Alpes bon nombre d'autres Gaulois, ils n'employerent ni lettres, ni exhortations; ils envoyerent de côtés & d'autres pluſieurs outres ou cruches de vin; ce fut là le ſignal : auſſi-tôt des armées de Berruyers, de Chartrains & d'Auvergnats renoncerent aux glands de leurs forêts.

Les Alpes ne purent les arrêter, nul péril ne les effraya, & ils allerent conquérir les deux bords du Pô. Rendus maîtres de cette terre fortunée, ils s'appliquerent à la culture du figuier, de l'olivier, & ſur-tout de la vigne; tel fut le motif de leur entrepriſe ſur l'Italie. C'eſt aux Gaulois établis le long du Pô que nous devons l'invention utile de conſerver le vin dans des vaiſſeaux de bois exactement fermé-, & de le contenir dans les liens malgré ſa fougue. Depuis ce temps la garde & le tranſport devinrent plus aiſés, que quand on le conſervoit dans des vaiſſeaux de terre, ſujets à ſe briſer, ou dans des ſacs de peaux ſujets à ſe découdre ou à ſe moiſir. L'art de former des vignobles trouva dans la Bretagne & dans le Nord de la Belgique des obſtacles inſurmontables du côté de la Nature; mais on en forma dans tous les pays où ils purent réuſſir : on en fit des plus beaux en Bourgogne, en Champagne, parce que la nature des terrains y fut des plus favorable. On cultive la vigne dans preſque toute la France; & peut-être les vignes attirerent elles les Francs dans la Gaule comme elles avoient attiré les Gaulois en Italie. Les autres Allemands qui n'avoient plus de conquêtes à faire, eſſayerent de défricher quelque canton de la Forêt Noire, & planterent des vignes le long du Rhin. La Hongrie eut auſſi les ſiennes; & depuis qu'elles ſe ſont ainſi multipliées par-tout, les Peuples contens de leur ſort, n'ont plus cherché à s'aſſurer ailleurs de nouveaux établiſſemens. Ce n'eſt que depuis la multiplication des vignobles que les Peuples de l'Europe ont ceſſé de faire des émigrations, & s'en tiennent à leur terre natale.

On lit dans le *Traité des Arbres* de M. *Duhamel*, que la vigne croît naturellement dans les bois de la Louiſiane & du Canada : elle s'y multiplie d'elle-même, peut-être auſſi quelquefois par rejetons; mais il eſt vraiſemblable que c'eſt le plus ſouvent par ſemences; ce qui doit occaſionner le grand nombre d'eſpeces ou de variétés qu'on y rencontre.

Aucune de ces eſpeces n'a paru juſqu'à préſent reſſembler à celles de France. On ne fait point de vin ni dans l'une ni dans l'autre de ces Colonies. En Canada on ne cultive pas, même pour en manger le fruit, aucune des eſpeces de vigne du pays; on préfere celles de France, quoique difficiles à préſerver des rigueurs de l'hiver de ces climats. Les raiſins du pays viennent rarement en maturité dans la ſaiſon où on pourroit en faire uſage. On en a cependant vu à Quebec qui étoient mûrs à la fin de Septembre : le grain en étoit très-petit; il avoit bon goût, mais la peau en étoit très-épaiſſe; ils contenoient quantité de gros pepins & très-peu de jus, d'un rouge très-foncé.

Nous apprenons qu'un Particulier a ſemé des graines de raiſins, & par les ſoins qu'il y a portés, il eſt parvenu à ſe procurer des vignes dont les différentes eſpeces ou variétés ſont très propres à faire du vin parfait qui a l'avantage de moins pouſſer à la fermentation putride : un tel ſuccès mérite qu'on tente de nouvelles expériences.

Deſcription de la Vigne & ſa culture.

La racine de la vigne eſt longue, peu profonde, ligneuſe & vivace; elle pouſſe un arbriſſeau qui s'éleve quelquefois à la hauteur d'un arbre, & dont la tige eſt mal faite, tortue, couverte d'une écorce brune, rougeâtre & crevaſſée; portant pluſieurs ſarmens longs, munis de mains ou vrilles qui s'attachent aux arbres voiſins. Ses feuilles ſont grandes, belles, larges, inciſées, vertes, mais de forme un peu différente dans pluſieurs eſpeces : ſes fleurs naiſſent dans les aiſſelles des feuilles; elles ſont petites, compoſées chacune de cinq pétales, diſpoſées en rond, de couleur jaunâtre, avec autant d'étamines droites à ſommet ſimple. Lorſque les fleurs ſont tombées, il leur ſucede des baies rondes ou ovales, ramaſſées & preſſées les unes contre les autres, vertes & aigres au commencement; mais qui en mûriſſant prennent une couleur blanche, rouge ou noire; c'eſt le fruit qu'on nomme *raiſin*, & qui eſt plein d'un ſuc doux & agréable. Cette plante, à l'aide d'appui, s'éleve en peu de temps à une très-grande hauteur, ſi l'on n'a ſoin de l'arrêter en la taillant; elle croît même juſqu'à ſurmonter les plus grands ormes; elle fleurit en été, & ſes fruits ou raiſins mûriſſent en automne. Les eſpeces de la vigne ſont variées à l'infini : nous parlerons de celles qui ſont eſtimées les meilleures, ſoit pour

pour faire du vin, ſoit pour planter en eſpalier pour en manger le fruit, ſoit enfin pour faire ſécher, afin de le conſerver pour l'hiver.

La maniere de cultiver la vigne, les ſoins & les attentions que l'on prend pour préparer le vin, joints à la bonne qualité du terroir & à la bonne expoſition, ſont les conditions néceſſaires pour ſe procurer des vins d'excellentes qualités. De toutes les différentes méthodes dont on fait uſage dans les diverſes Provinces de France, on n'en voit nulle part qui approchent des ſoins & des précautions que prennent les Champenois depuis environ cinquante-cinq ans. Leur vin étoit dès auparavant très-fin & très-eſtimé; mais il ſe ſoutenoit peu & ne ſe tranſportoit pas loin. Par la méthode qu'une longue expérience leur a ſuggérée, ils ſont parvenus à le rendre à volonté couleur de ceriſe, œil de perdrix, de la derniere blancheur, ou parfaitement rouge, & de l'affermir au point que, ſans rien perdre de ſon agrément, il ſe ſoutient ſix & ſept années, & ſouvent beaucoup plus. Cette même méthode, exactement obſervée à Cuiſſi, à Pargnan & dans d'autres cantons du pays Laonnois en Picardie, y produit des vins que toute la Flandre eſtime preſque autant que ceux de Bourgogne & de Champagne. Enfin cette même méthode, portée en différens endroits de Bourgogne, tire de temps en temps de l'obſcurité, & met en vogue des vins qu'on ne connoiſſoit pas auparavant.

Expoſitions convenables à la Vigne.

Les collines ſont ſans contredit les expoſitions les plus favorables à la vigne; ce ſont, pour ainſi dire, autant de grands eſpaliers où la vivacité de la réflexion des rayons du ſoleil ſe trouve unie à l'influence du plein air. Ce ſont les vignes plantées dans ces lieux qui donnent le vin le plus délicieux, ſur-tout lorſque la terre eſt un peu maigre, légere, ſeche plutôt qu'humide, mélangée de petits cailloux & de pierres à fuſil, qui réfléchiſſent merveilleuſement bien les rayons du ſoleil, & procurent cette chaleur ſi propre à former, à concentrer & exalter le ſuc des raiſins. L'action & les influences de l'air pénetrent facilement dans ces terrains légers, y répandent & développent mieux les principes les plus fins de la végétation. Les terres ſont d'autant moins bonnes pour la vigne, qu'elles ſont plus fortes & plus argileuſes. En général les vignes plantées dans ces ſortes de terrains, ne produiſent qu'une liqueur revêche & groſſiere.

L'expoſition au Midi eſt en général la plus avantageuſe, quoique l'expérience ait appris qu'en certains cantons, comme le long de la montagne de Rheims, les terroirs expoſés au Nord & au Levant produiſent des vins plus parfaits que ceux qui ſont expoſés au Midi; d'où l'on peut inférer que l'expoſition au Midi n'eſt pas la ſeule cauſe qui donne au vin ſon excellente qualité, mais plutôt le grain de terre; car chaque vignoble a un grain de terre qui lui eſt propre : auſſi dans les pays de vignobles y a-t-il des vins de certaines côtes plus renommés que d'autres. L'aſſiette la plus heureuſe pour la vigne eſt celle d'une colline un peu élevée, applatie & un peu arrondie au-deſſus, parce que le ſoleil la voit de tous côtés, & que l'eau en deſcend facilement; car l'eau abondante eſt toujours défavorable à la vigne, & c'eſt par cette raiſon que les années pluvieuſes ne donnent jamais de bon vin. Les côteaux moyennement élevés & expoſés à des vents doux, & qui reçoivent obliquement & non perpendiculairement les rayons du ſoleil, produiſent un vin ferme, chaud & durable.

Il réſulte de ces principes, que les cauſes ſpécifiques de la bonté du vin, c'eſt la qualité du terrain, la bonne aſſiette du vignoble, & la bonne qualité du plant. A ces cauſes ſe joignent l'état de l'atmoſphere : le vent du Nord-Oueſt eſt le plus pernicieux à la vigne, parce qu'il eſt chargé d'humidité & qu'il amene les pluies froides. Le vent qui lui eſt le plus favorable eſt celui du Nord, parce qu'il en éloigne tout ce qui lui eſt nuiſible, comme les nuages, les pluies, les brouillards qui lui ſont mortels. On doit remarquer à cette occaſion, que dans les années abondantes en fruit, le vin eſt plus ſouvent de moindre qualité que dans les années ſtériles.

Choix des Plants de Vignes.

On plante la vigne ou de bouture, ou de plants enracinés : on peut la renouveller auſſi en tout ou en partie, par le moyen des provins & des marcottes.

Les *provins* ſont des branches ou brins des plus vigoureux de la vigne, que l'on couche à droite & à gauche, & dont on enterre un ou deux yeux pour y reſter, & ſans rien couper juſqu'au temps de la taille; c'eſt à ces yeux que ſe forment les chevelus : on doit ne coucher que des branches qui aient du bois de trois ans. Lorſque la partie couchée a pris racine, on en coupe trois ou quatre boutons au temps de la

taille ; on la coupe ſous les racines, & on tranſplante les nouveaux ceps où l'on veut.

Les *marcottes* ſe font des meilleurs brins de la vigne : on paſſe ces brins à travers un panier rempli de terre, ou à ſon défaut au travers d'une motte de gazon où l'on fait un trou pour paſſer le brin : on met le gazon en terre, & lorſque la marcotte a pris racine, on la tranſplante avec le gazon. On plante chaque marcotte à trois ou quatte pieds de diſtance l'une de l'autre ; ce plant porte ſon fruit au bout de deux ans, & en cela il eſt préférable aux autres : on s'en ſert pour regarnir les vignes. L'avantage de cette méthode, eſt que l'on tranſporte le plant avec la terre qui l'environne. On doit choiſir le plant qui a cru dans un terrain de pareille nature, c'eſt-à-dire de même climat & de même expoſition, que celui dans lequel on veut planter. Il faut prendre le plant d'une vigne qui n'ait que ſept à huit ans au plus ; car ſi elle eſt vieille, elle ne pouſſera que des jets foibles & languiſſans : en général, le plant de raiſin noir & vigoureux, eſt celui qui réuſſit le mieux.

Parmi les eſpeces de raiſins les plus propres au vignoble, on compte le morillon noir, appellé en Bourgogne *pineau*, & à Orléans *auvernas*, parce que le plant eſt venu d'Auvergne, *vitis præcox acinis dulcibus nigricantibus*. Ce raiſin eſt doux, ſucré, excellent à manger : il vient très-bien dans toutes ſortes de terre ; ſon bois a la coupe plus rouge qu'aucun autre. Le meilleur eſt celui qui eſt court, dont les nœuds ne ſont pas eſpacés de plus de trois doigts : il a le fruit entaſſé & la feuille plus ronde que les autres de la même eſpece.

Il y a une eſpece de morillon qu'on appelle *pineau aigret*, qui porte peu & donne de petits raiſins peu ſerrés ; mais le vin en eſt fort & même meilleur que celui du premier morillon. Le pineau aigret a le bois long, plus gros, plus moelleux & plus lâche que l'autre, les nœuds éloignés les uns des autres de quatre doigts au moins, l'écorce fort rouge en dehors, & la feuille découpée en trois ou en patte d'oie.

Le *morillon taconne* ou *meunier*, *vitis ſubhirſuta*, ainſi nommé, parce que ſes feuilles ſont blanches & farineuſes, fait de bon vin, charge beaucoup, & par cette raiſon on l'a beaucoup multiplié depuis pluſieurs années dans les vignobles des environs de Paris, au préjudice du pineau qui charge moins, mais dont le vin eſt bien meilleur & beaucoup plus eſtimé.

Le *bourguignon* ou *treſſeau* eſt un raiſin noir aſſez gros, meilleur

faire du vin qu'à manger : il charge beaucoup & donne de groſſes grappes.

Le *ſanmoireau* ſe nomme *quille de coq*, aux environs d'Auxerre. C'eſt un raiſin noir, excellent à manger & à faire du vin ; il a le grain un peu long & preſſé.

Le *fromenteau* eſt un raiſin exquis & fort connu en Champagne ; il eſt d'un gris rouge, la grappe en eſt aſſez groſſe, le grain fort ſerré, la peau dure, le ſuc excellent. C'eſt à ce raiſin que le *vin de Sillery* doit ſon mérite & ſa réputation.

Les raiſins propres à l'eſpalier, ſont le *chaſſelas blanc & noir*, le *muſcat blanc (vitis apiana)*, le *muſcat rouge & violet*, le *corinthe*, le *muſcat d'Alexandrie*, le raiſin précoce de la Magdeleine ou morillon hatif, le *cioutat*, *&c.*

On doit planter les diverſes eſpeces de vignes ſuivant la nature des terres. Dans les terres fortes, on ne doit planter que des morillons ou pineaux noirs, & y mêler des treſſeaux ou bourguignons ; dans les terres légeres, des treſſeaux & des morillons ou meuniers ; dans de gros ſable le meillet ; dans les pierreuſes dont le fond eſt jaunâtre, le pineau & le treſſeau : ils font un vin plus délicat. Il voudroit mieux, ſuivant l'obſervation d'habiles Cultivateurs, ſéparer en différentes portions les cépages, dont la nature eſt de mûrir plus tôt, d'avec ceux qui mûriſſent plus tard, c'eſt-à-dire de mettre ceux qui mûriſſent naturellement tard dans un terrain élevé, chaud, ſec & léger ; & ceux qui mûriſſent naturellement de bonne heure, dans les terrains bas, gras & froids. Il eſt bon d'obſerver auſſi de placer dans les terres légeres les eſpeces délicates, celles qui demandent le moins de nourriture ; dans les terres fortes les eſpeces qui chargent le plus.

En général, les raiſins noirs produiſent un vin puiſſant, vigoureux, chaud & durable ; les blancs ne produiſent qu'un vin foible, d'une couleur jaune & terne : on doit obſerver encore qu'une vigne qui porte peu de fruit le produit meilleur, & qu'une vigne vieille, produit des vins ſupérieurs aux autres. Au reſte, nous ne pouvons trop le répéter, la qualité & la nature des vins varient ſuivant les différens pays, & ſuivant les eſpeces de plants. Dans le canton de Berne en Suiſſe, dit M. *Bourgeois*, les vins blancs de la Vaux & de la Côte, ſont beaucoup plus chauds & plus durables que les vins rouges du pays : plus ils ſont vieux & plus ils acquierent de qualité. On en conſerve en bouteilles, dit-il, au-delà de trente ans dans toute leur bonté.

On ne doit jamais planter une vigne la même année dans une terre où on en a arraché une vieille; il faut laiſſer repoſer la terre, ou y planter du ſainfoin pour deux ou trois ans. Le temps de planter la vigne eſt en automne ſuivant quelques Auteurs, ſur-tout dans les terres ſeches & légeres; d'autres au contraire ſont d'avis qu'on doit la planter au commencement du printems.

Selon l'Auteur de la *Nouvelle méthode de cultiver la vigne*, il réſulte toutes ſortes d'avantages à eſpacer beaucoup le plant, & à laiſſer quatre pieds de diſtance entre chaque cep (trois pieds d'eſpace pourroient ſuffire dans la plupart des terrains.) Les racines étant les principaux organes de la nutrition des plantes & de leur fructification, elles doivent être le premier objet de la culture, & il eſt certain que les racines des ceps ainſi éloignées, ne ſe trouvent point affamées par les pieds voiſins, & fourniſſent à leur cep une nourriture plus abondante. La vigne doit naturellement rapporter plus ou moins à raiſon de ce que ſes racines ſont plus ou moins fortes, plus ou moins longues; enfin de ce qu'elles ont plus ou moins de terre pour s'étendre, & par conſéquent plus ou moins de ſuc à pomper du ſein de la terre. Dans cette maniere de planter, les racines ayant quatre fois plus d'eſpace que dans la maniere ordinaire, elles doivent fournir à leur cep quatre fois autant de nourriture, & par la ſuite quatre fois autant de fruit: la ſeve qui auroit été employée à former le bois des ceps ſurabondans, tourne au profit de la récolte du fruit; de plus la tranſpiration étant en raiſon de la ſurface des plantes, y ayant moitié moins de ceps, il y a moitié moins de tranſpiration, & par conſéquent plus de moitié moins de perte de ſeve.

Il y a donc tout à gagner à écarter les ceps, & tout à perdre à les rapprocher. En vain objecteroit-on, dit cet Auteur, que ſi leur écartement convient dans certaines terres, il peut être nuiſible dans d'autres. Les vignes de Provence, les *graves* de Bordeaux & quelques autres endroits où les ceps ſont encore plus éloignés que nous le recommandons, détruiſent entiérement cette objection. Les vignes plantées de cette maniere donnent de fortes tiges, il eſt vrai, mais on peut les rabattre, & même étendre les branches de droite & de gauche, comme en contre-eſpalier, de la maniere que cela ſe pratique en quelques vignobles de Franche-Comté.

Les autres avantages qui réſultent de cette nouvelle méthode, c'eſt que les ceps ne ſont preſque point ſuſceptibles de la gelée, parce que l'air circulant librement chaſſe l'humidité. Dailleurs la vigne étant moins chargée

d'humidité, elle eſt moins ſujette à couler, & ſes grappes ſont moins ſuſceptibles de ſe pourrir. L'air circulant librement, & la vigne n'étant point ſurchargée d'humidité, les raiſins mûriſſent mieux & acquierent une toute autre qualité que dans les vignobles ordinaires, d'où ſuit naturellement la plus grande perfection du vin. Un autre avantage très-conſidérable dans cette méthode, eſt l'économie conſidérable des échalas, des façons & autres dépenſes de la vigne.

Travaux annuels néceſſaires à la Vigne.

Ces travaux conſiſtent dans la taille & dans les labours : la taille doit dépendre de la vigueur de la vigne ; ſi elle eſt foible il faut la tailler courte ; ſi elle eſt forte, il faut la tailler à vin, c'eſt-à-dire, y laiſſer de longs bois. Il faut retrancher rigoureuſement ſur chaque cep tous les vieux bois, toutes les têtes qu'on n'y juge pas abſolument néceſſaires, ſauf à conſerver de longs bois, & à donner plus de taille aux brins qu'on a laiſſés. La ſaiſon la plus favorable pour tailler la vigne, eſt l'automne. On taille la vigne : 1°. afin qu'elle pouſſe un plus gros bois : 2°. pour empêcher qu'elle ne porte trop de fruit, & qu'ainſi elle ne s'épuiſe en peu d'années : 3°. pour faire mûrir le raiſin : 4°. pour lui faire produire de nouveaux rejetons au-deſſus de la tête.

On doit donner à la vigne trois labours chaque année ; le premier en Mars ; le ſecond quinze jours avant la fleur, & jamais dans ce temps ; le troiſieme ſe fait quand le fruit eſt formé, & qu'il eſt en verjus, c'eſt-à-dire, dans le mois de Juin, & par un temps couvert : on peut en donner encore un quatrieme en automne, qui eſt très-utile, parce qu'il ouvre les pores de la terre, & la met en état de recevoir les influences de l'air.

C'eſt dès le mois de Mars, ou du moins au commencement d'Avril qu'on doit ficher les échalas : on doit obſerver de les placer à l'Orient des ceps. Cette attention, en abritant une partie du cep des premiers rayons du ſoleil levant, ſert ſouvent à le préſerver de la gelée ; c'eſt auſſi dans ce temps qu'il faut lier le vieux bois à l'échalas : le bois vert ne ſe lie qu'après l'extinction de la fleur. L'ébourgeonnement ſe fait ordinairement en Mai & quelquefois en Juin : on ne peut le faire trop tôt ; il conſiſte à retrancher tous les nouveaux rejetons qui croiſſent au-deſſous de la tête du cep, & qui ſortent du tronc : on ſupprime auſſi tous les bourgeons qui pouſſent ſur le bois de la derniere taille, lorſqu'ils n'ont point

de grappes, & qu'ils ne ſont pas néceſſaires. Quelque temps après que la fleur de la vigne eſt paſſée, il eſt néceſſaire de la rogner, c'eſt-à-dire, d'arrêter ou couper le bout des branches, & de retrancher les menus rejetons qui ſortent du bas des côtés de la ſouche : ce ſoin aſſure une ſeve abondante aux fruits qui ſe ſont déclarés, & facilite aux rayons du ſoleil les moyens de mûrir les raiſins. A l'égard des ceps qui pouſſent beaucoup, ce ſoin n'eſt pas néceſſaire, parce qu'il n'eſt propre qu'à faire naître ſur le brin qui a été pincé, de foibles jets dont on ne peut faire uſage.

La fécondité de la terre devant néceſſairement s'épuiſer par ſes productions ſucceſſives, il paroît néceſſaire d'en renouveller les ſucs de temps en temps : mais ſi cela eſt indiſpenſable, ce doit être principalement dans les terres plantées, ſoit en arbres, ſoit en vignes, où les labours ne pouvant pénétrer auſſi avant que les racines, il ſemble qu'il n'y a que les engrais qui puiſſent reſtituer à ces terres les ſels & la fertilité qu'elles ont perdues. Dans la méthode que nous avons indiquée, les engrais ne ſont preſque pas néceſſaires, parce que dans ces plants, les racines de la vigne étant plus fortes, plus longues, & plus vigoureuſes qu'elles ne peuvent l'être dans l'uſage ordinaire, elles doivent toujours donner une ſeve abondante à leur cep.

La méthode ordinaire, eſt d'amender les vignes au moins tous les ſept ans au mois de Novembre ; le fumier de vache & de bœuf eſt le meilleur pour les terres maigres & légeres ; celui de cheval, de mouton, de pigeon, de poule, eſt bon pour les terres fortes, humides & peſantes. Pour bien fumer on doit déchauſſer les pieds des ceps, & y faire une petite foſſe profonde d'un pied, dans laquelle on met le fumier ; mais il ne faut pas que le fumier touche aux racines, de peur qu'il n'altere la qualité du vin.

Dans certains endroits de Champagne, au lieu de fumer les vignes, on y apporte des gazons, parce que les végétaux dont ils ſont compoſés, fourniſſent, en ſe détruiſant, d'excellens engrais, qui ne peuvent nullement altérer la qualité des vins : en effet, on dit que le fumier fait graiſſer le vin blanc, & donne un mauvais goût au vin rouge. Toujours eſt-il vrai qu'une vigne trop fumée donne un vin plus vert, moins ſpiritueux, & qui ſe conſerve moins. *Conſultez le Journal Econom. de Berne, ann.* 1766. Un des meilleurs engrais eſt celui que les habitans du Pays Meſſin ont trouvé, & dont ils font uſage. Cet engrais n'eſt autre choſe que les ongles des pieds des moutons, qu'ils nomment *ingliottes*. Ce

ſont les ergots du derriere des pieds. Lorſqu'ils provignent, ils mettent une poignée de ces ongles ſur chaque provin. Cet engrais ne communique au raiſin aucun goût, ni aucune mauvaiſe qualité; il produit ſon effet dès la premiere année, & procure pendant ſix ou ſept ans une fécondité ſuffiſante.

On ravale tous les quinze ans les vignes hautes au mois de Novembre, c'eſt-à-dire qu'on les abaiſſe & qu'on les couche dans une foſſe de deux pieds de large, & preſqu'auſſi profonde que le pied du cep. Quand le pied du cep eſt couvert de terre, on étend de côté & d'autre les trois ou quatre plus beaux jets qui y tiennent, & on les couche dans de petits foſſés de ſix pouces de profondeur, pour faire autant de provins. Le vieux bois travaillant ainſi dans une nouvelle terre, reprend une nouvelle vigueur.

Il n'en eſt pas de même des baſſes vignes où on recueille le meilleur vin : c'eſt tous les ans qu'on les ravale ou qu'on les enterre quelque peu en les labourant; de ſorte qu'un cep de vigne occupe ſous terre un eſpace de pluſieurs pas, ſouvent de pluſieurs toiſes, après un nombre d'années. On prend la précaution d'abaiſſer le cep toujours également, & d'empêcher qu'il ne faſſe le coude, ce qui l'expoſeroit à être coupé par le travail de l'année ſuivante.

Quand on s'apperçoit que les vignes ſont vieilles, il faut les arracher ou les greffer. Lorſque la vigne jette encore un bois vigoureux, mais ſans fruit, on la greffe. On prend alors la précaution de coucher fortement en terre tout le vieux bois, & on ne laiſſe ſortir que deux ou trois jets de l'année, ſur leſquels la greffe réuſſit mieux que ſur le vieux bois, qui ſe fend plus difficilement, & qui par ſa groſſeur a peu de proportion avec la greffe.

Le ravalement profond qu'on donne aux vignes hautes diſpenſe de les terrer, c'eſt-à-dire d'y rapporter de nouvelles terres; mais tous les quinze ans, dans les terres les plus nourriſſantes, on rapporte de nouvelle terre au pied des vignes hautes. Il n'en faut qu'une médiocre quantité, & la regle eſt de mettre toujours un pied de diſtance entre une hottée & une autre. Une terrure plus forte pourroit dénaturer les vignes, ôter la fineſſe au vin, & former ſur le pied une épaiſſeur capable de le priver de ces influences de l'air qui y portent le feu & les ſucs les plus parfaits. Au reſte, quelque travail qu'on ait à faire à la vigne, on n'y doit point entrer après la pluie, ni après les gelées : rien ne fait plus jaunir la vigne.

M.

M. *Duhamel* a eſſayé ſur la vigne ſa nouvelle méthode de cultiver les terres en plates-bandes, dont nous avons parlé à l'article du *Blé*. Pour cet effet il a établi la vigne en planches, en obſervant de laiſſer une plate-bande entre deux planches, & les proportions de ces planches à cinq pieds de largeur, pour y pouvoir planter trois rangées de ceps, qui par conſéquent doivent être à la diſtance de trente-un pouces l'une de l'autre; & dans l'autre ſens il a mis auſſi les ceps à pareille diſtance les uns des autres. On diminue beaucoup par cette méthode le travail de la vigne, qui ſe fait très-promptement avec des charrues. Une piece de vigne, cultivée ſuivant cette méthode, a rapporté deux cinquiemes de plus à proportion de la récolte qui avoit été faite dans la vieille vigne: elle a produit ſur le pied de vingt-trois muids & quatre-vingt-ſeize pintes par arpent. Le vin a été eſtimé de très-bonne qualité.

Lorſque l'on coupe au printems les ſommités de la vigne qui eſt en ſeve, il en diſtille naturellement une liqueur purement aqueuſe, qui eſt eſtimée fort apéritive étant priſe intérieurement. On en lave auſſi les yeux pour en déterger la ſanie & pour éclaircir le vue; on s'en ſert encore pour les dartres & les démangeaiſons de la peau: voyez *Larme de vigne*. Les bourgeons de la vigne ont une qualité aſtringente. Des Médecins, pour guérir les dyſſenteries, font prendre dès le matin dans un bouillon ou dans de l'eau tiede un demi-gros de poudre de feuilles vertes de vigne à raiſin muſcat ſéchées à l'ombre; on en prend autant le ſoir. Les ſarmens de la vigne, & ſur-tout leurs cendres, conviennent dans l'hydropiſie aſcite.

Maladies & accidens auxquels les vignes ſont ſujettes.

La vigne a parmi les inſectes trois dangereux ennemis: ce ſont le *gribouri*, la *bêche*, le *velours vert*, ajoutons y le *ver coquin* & le *limaçon*. Le *gribouri* eſt de la couleur & de la figure d'un hanneton, mais d'une eſpece beaucoup plus petite. Il paſſe l'hiver en terre dans l'état de ver blanc ou de *larve*, il ouvre des tranchées & pénetre juſqu'aux racines; il s'attache aux pieds des ceps, ſur-tout des jeunes vignes, dont il ronge les racines les plus tendres, & les fait ſouvent périr. Il ſort de terre en Mai, & ſe jette ſur le feuillage encore tendre; il s'en nourrit, & coupe les bourgeons, ou pique les boutons à fruit & les jeunes jets; ce qui fait ſouvent mourir tout le nouveau bois. On donne utilement le change au

gribouri en ſemant des feves en bonne quantité dans pluſieurs endroits de la vigne. Il quitte très-ſouvent la vigne pour ce nouveau feuillage qu'il eſt facile de multiplier en peu de temps. On enleve à propos ce feuillage inutile & l'inſecte qui y loge, pour brûler le tout au pied de la vigne. On prévient par-là autant qu'il eſt poſſible le dommage qu'ils pourroient faire, & un autre encore pire que le premier. Ces inſectes piquent le *raiſin* quand il eſt mûr, pour y inférer leurs œufs, d'où ſortent des légions de vers qui cauſent la pourriture des raiſins, & détruiſent tout à la veille de la vendange. Le ſoleil pompe fort vîte tout le ſuc d'un raiſin attaqué, & le réduit en poudre. Les vers repus cherchent une retraite pour ſe changer en *chryſalides*, & puis en *gribouris*; voyez ces mots. S'ils trouvent du fumier, ils s'y logent; bien des propriétaires ont ſoin en conſéquence d'en faire mettre au pied de la vigne. Ce fumier eſt le rendez-vous de ces inſectes, & de bien d'autres. On y met le feu à la fin de l'hiver, & on extermine à coup ſûr bien des animaux malfaiſans. Les cendres de ce fumier ſont un engrais preſque auſſi bon que le fumier même.

La *bêche* ou *liſette* eſt une autre eſpece de petit ſcarabée ou de charanſon, moins gros qu'une mouche ordinaire, revêtu dans les femelles d'une écaille verte, (chez les mâles elle eſt bleuâtre) qui eſt relevée d'un bout à l'autre par l'or le plus éclatant. Il a au-devant de la tête une eſpece de trompe dure, fort longue, armée de pluſieurs ſcies, avec leſquelles il fait beaucoup de tort aux raiſins; il n'en fait pas moins dans le mois de Juin aux feuilles encore tendres, qu'il roule autour de lui en ſpirale comme un cornet, & qu'il tapiſſe d'une ſorte de voile ou duvet pour y dépoſer ſes œufs qui ſont clairs, ronds, & dont la couleur eſt d'un blanc jaunâtre; la groſſeur de ces œufs n'excede pas celle d'une petite tête d'épingle. Le ver ou la larve qui en provient au bout de dix jours, eſt long de ſix lignes: la peau de ſon corps eſt blanche & liſſe, & celle qui recouvre ſa tête eſt jaune. En hiver ce *charanſon rouleur* ſe retire ſous terre ou dans les fumiers, où il demeure endormi. On s'applique à rechercher les cornets qui renferment les œufs, & on les brûle au pied de la vigne. *Voyez* LISETTE & VELOURS VERT.

Les *limaçons* ou *eſcargots* font un tort conſidérable à la vigne. On choiſit le temps de la roſée ou de la fraîcheur du matin pour leur faire la guerre, parce qu'ils ſe cachent durant la chaleur qui les deſſeche trop. L'uſage où l'on eſt en Languedoc d'en faire des ragoûts, y rend cette recherche plus animée. Mais en vain un particulier laborieux travaillera-t-il ſeul à déli-

vrer ſa vigne de ces animaux. Il faut que tous les habitans d'un canton s'entendent & concourent à employer les mêmes moyens, autrement on ſe fatiguera beaucoup pour tuer un cent d'ennemis qui ont leurs retranchemens dans une vigne, tandis qu'il y en a deux mille en marche, & prêts à y paſſer des vignes voiſines.

A l'égard de la vigne chevelue & du raiſin barbu, ce n'eſt autre choſe que la cuſcute qui rampe le long du cep, & inſinue dans le raiſin la partie avec laquelle elle tire ſon ſuc nourricier: voilà tout le phénomene, tout le myſtere du *raiſin barbu*. Le Grand Maître de Malte actuellement regnant nous a fait voir par ſon Ambaſſadeur à la Cour de France, une *grappe de raiſin chevelue & deſſéchée*; on la lui avoit préſentée comme une rareté inconnue: c'étoit de la cuſcute dont les tiges fibreuſes de près de trois pieds de longueur s'étoient implantées dans la pulpe des grains de raiſin. *Voyez* CUSCUTE.

La vigne eſt ſujette à pluſieurs accidens: il ſe fait quelquefois une trop grande effuſion de ſeve hors du bois au printemps; ce qu'on reconnoît aiſément, parce que les feuilles ſe fanent. On doit alors faire des entailles aux groſſes racines, & y mettre de la lie d'huile. Lorſque la ſeve eſt trop abondante par l'exceſſive nourriture du terrain trop fumé, la vigne ne pouſſe qu'en bois; le remede eſt de découvrir la ſouche, & d'y répandre du ſable de riviere, ou de ceſſer de fumer pendant quelques années. Les pluies trop abondantes nuiſent au bois de la vigne. La gelée lui nuit auſſi beaucoup, ſur-tout la gelée blanche, lorſque le bois eſt mouillé; car alors ſi le ſoleil paroît, il brûle le nouveau ſarment qui a cru après la taille. Lorſque la grêle frappe le raiſin, il ſe deſſeche & contracte de l'âcreté; mais ſi elle eſt groſſe & qu'elle ſoit pouſſée par un grand vent, elle prive la vigne de ſon fruit, briſe le bois, & lui fait un tort conſidérable pour pluſieurs années. La fleur de la vigne eſt auſſi ſujette à *couler*, c'eſt-à-dire, que les pouſſieres des étamines ſont emportées, & ne peuvent par conſéquent féconder les piſtils lorſqu'il ſurvient des pluies dans le temps que la vigne eſt en fleur.

Les vignes durent plus ou moins long-temps. 1°. Selon leur eſpece, la vigne blanche dure plus que la noire; 2°. ſelon la qualité de la terre, elles durent plus dans les terres fortes que dans les terres légeres; 3°. ſelon le climat, elles durent plus dans les pays voiſins du Nord que dans ceux qui ſont au Midi; 4°. ſelon la maniere dont elles ſont traitées; ainſi, par exemple, les vignes rabaiſſées en terre chaque année durent plus

long-temps que celles auxquelles on ne fait point cette opération. Quand la vigne a atteint l'âge de ſoixante ans, elle doit paſſer pour vieille & uſée.

Cueillette du Raiſin ; maniere de faire le vin.

Pour faire de bon vin, il faut faire trois cueillettes dans les mêmes vignes. La premiere doit être des raiſins les plus mûrs, les plus fins & les moins ſerrés ; on en ôte tous les grains pourris ou verds, & on coupe la grappe fort court à cauſe de l'âcreté & de l'amertume de la queue. La ſeconde doit être des raiſins gros, ſerrés & moins mûrs. La troiſieme des raiſins verds ou pourris, deſſéchés, en un mot, de rebut. De ces trois cueillettes on fait trois cuvées différentes.

Ce premier travail qui eſt de la derniere importance, peut ſe perfectionner encore par une autre attention. Parmi les vignes il y en a de différentes qualités ; les unes ſituées dans une terre extrêmement légere & pierreuſe, donnent un vin qui a beaucoup de fineſſe & d'odeur ; d'autres placées dans un fonds plus nourriſſant, donnent un vin qui a plus de corps. On peut réunir ces bonnes qualités dans un même vin, & perfectionner l'une par l'autre, ou en mélangeant les raiſins de ces différens cantons avant que d'en exprimer le jus, ou en mélangeant les différens vins qu'on aura exprimés ; mais il vaut mieux mélanger les raiſins, parce que ces liqueurs faites ont peine à s'unir parfaitement : celle qui eſt la plus foible change de couleur, & communique ſon défaut à l'autre, au lieu d'être corrigée par la bonne qualité de celle qu'on lui aſſocie ; & le moindre mal qui puiſſe en arriver, quoiqu'il ſoit fort grand, c'eſt un œil louche, un nuage, une petite lie qui ternira toujours la beauté de la couleur, & lui ôtera la perfection du goût, & ce qu'on appelle le clair fin. Il n'en eſt pas de même lorſqu'on marie ce qu'il y a de raiſins parfaits dans une vigne avec ce qu'il y a de raiſins parfaits dans une autre. Du concours de ces différens fruits exprimés & fermentés enſemble, il ſe forme une liqueur exquiſe qui a la fermeté, la délicateſſe, l'odeur, la couleur vive, & qui dure pluſieurs années ſans la moindre altération. C'eſt la connoiſſance du bon effet que produiſent les raiſins de trois ou quatre vignes de différentes qualités, qui a porté à la perfection les fameux vins de Silleri, d'Aï & d'Hautvilliers. Tous les agrémens qui peuvent flatter la langue, ſemblent y être réunis.

Un des moyens de donner la plus grande perfection aux vins, eſt d'égrapper les raiſins avant que de les jeter dans la cuve : en ſéparant ainſi les raiſins de leur grappe, on enleve toute l'âcreté qu'elle leur communique,

& alors on peut ſans crainte laiſſer fermenter le moût juſqu'à parfaite cuiſſon du grain. Les vins qui ne ſont point chargés de parties groſſieres & hétérogenes de la grappe, ſont beaucoup plus moëlleux, & en même temps plus colorés, plus fermes, au moins plutôt faits, & l'on aſſure même qu'ils ſont plus de garde.

Ce que nous avons dit du choix & de l'aſſortiment des différens raiſins, convient également, ſoit qu'on veuille faire du *vin gris*, ſoit qu'on veuille faire du *vin rouge*; car en quelques cantons de la France, on retire à volonté ces vins différemment colorés des mêmes raiſins. Le raiſin blanc ne donne qu'un vin blanc, qui a communément peu de force & de qualité, qui jaunit promptement, & tombe avant l'été. Ces vins blancs ne ſont preſque plus d'uſage; la Médecine ſeulement les conſeille quelquefois: mais le *vin gris*, ainſi nommé en Champagne, & que nous nommons *vin de Champagne*, qui a l'œil vif, & qui eſt d'une blancheur & d'un éclat qui imitent le cryſtal, provient des raiſins les plus noirs, & ſa blancheur ne ſe ſoutient jamais mieux que quand on a pris ſoin d'arracher tous les ceps de raiſins blancs. Autrefois le vin d'Aï duroit à peine un an; la liqueur des raiſins blancs, dont la quantité étoit grande en ce vignoble, venant à jaunir, prenoit le deſſus, & altéroit toute la maſſe du vin. Mais depuis que les raiſins blancs n'entrent plus dans le vin de Champagne, celui de la montagne de Rheims dure ſept à huit ans, & celui de la Marne va aiſément à quatre & cinq.

Le vin de raiſin noir ſe colore, pour ainſi dire, comme on veut. Quand on le ſouhaite parfaitement blanc, voici ce qu'on fait: les Vendangeuſes entrent de grand matin dans la vigne, & font le choix du plus beau raiſin; elles le couchent mollement dans leurs paniers, & le mettent encore plus doucement dans les hottes pour être porté au pied de la vigne, ou ſans le fouler le moins poſſible, on le met dans de grands paniers en lui conſervant l'azur & la roſée dont il eſt tout couvert.

Si le ſoleil eſt un peu vif, on étend des nappes mouillées ſur les paniers, parce que le raiſin venant à s'échauffer, la liqueur pourroit en prendre une teinte de rouge. On charge ces paniers ſur des animaux d'un naturel paiſible, qui les portent lentement & ſans ſecouſſe juſqu'au cellier, où le raiſin demeure à couvert & fraîchement. Quand le ſoleil eſt modéré, on vendange ſans danger juſqu'à onze heures: quand il eſt fort & un peu ardent, on quitte à neuf. Dès que les paniers ſont ar-

rivés à la maiſon, au lieu de jeter les raiſins dans la cuve on les jette ſur le preſſoir, de quelque forme qu'il ſoit, & on donne bien vîte la *premiere ſerre*. Le vin qui en ſort s'appelle *vin de goutte :* c'eſt ce qu'il y a de plus fin. On releve les raiſins écartés de la maſſe, & on donne la ſeconde ſerre, qu'on appelle la *retrouſſe*. Le vin qui ſort de la premiere ſerre ſe met à part, ſi le raiſin eſt bien mûr & l'année fort chaude, parce qu'alors il coule très-abondamment, & qu'on courroit riſque de le rougir en le mêlant avec celui de la ſeconde ſerre : mais ce mélange eſt utile, & quelquefois néceſſaire quand l'année n'eſt pas chaude, & que la premiere ſerre n'a pas rendu abondamment.

Lorſqu'on a fait deux premieres ſerres, on arrange les extrémités de la maſſe, & on les taille carrément avec une bêche tranchante, en rejetant deſſus les raiſins écartés, & on donne la troiſieme ſerre, qu'on appelle *premiere taille*. Le vin de cette premiere taille eſt excellent pour faire une boiſſon parfaite : on peut auſſi le joindre au vin rouge, ſi l'on en fait à part. On donne la quatrieme ſerre, puis la cinquieme & les autres, qu'on appelle *ſeconde, troiſieme & quatrieme taille*, le tout juſqu'à ce que la maſſe ne produiſe plus de jus. Les vins de taille vont toujours en rougiſſant par degrés, parce que l'action du preſſoir ſe fait ſentir de plus en plus à la pellicule même qui enveloppe le grain : les particules qui s'en détachent ſont ce qui donne de la rougeur au vin. L'ardeur du ſoleil ou les ſecouſſes des charois ſont quelquefois ſi grandes, & agiſſent ſi fortement ſur les dehors des raiſins, que les liqueurs qui ſont dans l'enveloppe des grains étant en mouvement, ſe joignent dès la premiere ſerre au jus du raiſin, & alors on ne peut faire un vin parfaitement blanc : il ſera œil de perdrix, ou même plus chargé. La qualité du vin n'en eſt pas moindre ; mais le goût & la mode ſont d'avoir *tout un* ou *tout autre*, une blancheur parfaite, ou un rouge vermeil & foncé.

On met à part les vins de ces différentes tailles, & on les mêle ſuivant qu'ils ont la qualité qu'on ſouhaite. Ceux qui ont beaucoup de vignes font deux, trois & juſqu'à quatre cuvées de vin, en choiſiſſant toujours les raiſins les plus délicats pour les premieres, dont le vin vaut toujours un tiers de plus, & celui des ſecondes un tiers de plus que celui des ſuivantes, toujours à proportion. Dans chaque cuvée, il y a ordinairement les deux tiers de vin fin, un demi-tiers de vin de taille, & moins d'un tiers de celui de preſſoir. Le marc qui reſte ſous le preſſoir devient

dur comme une pierre : on peut en retirer une eau-de-vie de mauvais goût, mais qui eſt utile pour les bleſſures & pour bien d'autres uſages. Il y a des endroits où on le brûle en guiſe de mottes de tan.

Ce marc eſt auſſi pour les vignes un aſſez bon engrais qui n'altere point la qualité du vin : on aſſure qu'il eſt très-propre aux aſperges ; mais il faut obſerver, dit M. *Bourgeois*, qu'il ne convient que dans les terres extrêmement légeres & ſablonneuſes, parce qu'il donne beaucoup de liaiſon & de fermeté à la terre, & il rend les terres déja fortes, ſi tenaces, qu'on ne peut les labourer qu'avec peine & fort imparfaitement. Le marc nouvellement exprimé s'échauffe beaucoup ; & comme il contient quantité de parties ſpiritueuſes, on l'emploie comme un remede efficace contre les rhumatiſmes & les engourdiſſemens des membres. La façon d'appliquer ce remede eſt d'enfouir dans un tas de marc échauffé la partie malade.

C'eſt de ces grains retirés avec ſoin du marc de vendange qu'on eſt parvenu à ſe procurer des vignes, ainſi que nous l'avons dit dans cet article. Les Italiens ont l'art de retirer une huile de pepin de raiſin. On préfere pour cela le pepin de raiſin rouge ou noir à celui des raiſins blancs. Voici comme on procede à cette opération. On jette le marc dans des baquets ſuffiſamment remplis d'eau ; on remue le tout pendant quelque temps avec les mains ; on retire le marc qui ſurnage, & les pepins reſtent au fond. Ce marc eſt également bon pour nourrir les pigeons pendant l'hiver ; on fait enſuite ſécher les pepins, à l'ombre ou au ſoleil, très-promptement ; étant ſecs, on les paſſe par un crible, puis on les fait broyer ſous la meule à froment ; on répete cette opération avec la meule en pied, comme pour le chanvre, le colſa, &c. enſuite on met cette farine qui eſt bien triturée dans une chaudiere avec un peu d'eau, on en fait une pâte très-molle, qu'on fait cuire dans le même vaſe ſur le feu ; on remue pendant la cuiſſon la matiere avec une ſpatule de bois, juſqu'à ce que la ſurface paroiſſe brillante ; on porte la pâte cuite au preſſoir, & on exprime une huile qui ſurnage l'eau. Cette huile eſt d'uſage chez les Payſans du Parmeſan, ils en mangent quelquefois ; ils s'en ſervent plus communément pour la lampe, & en brûlant, elle ne répand aucune odeur : on s'en ſert auſſi dans le pays pour l'apprêt des peaux de veau. M. l'Abbé *Rozier* dit qu'on peut retirer à froid cette huile de pepin de raiſin ; elle eſt alors excellente : & l'on pourra enſuite procéder

ſur ce marc de graine exprimé à froid, à la préparation des Italiens, & cette ſeconde huile ſera très-bonne à brûler.

De ces mêmes raiſins noirs, dont nous avons vu que l'on fait du *vin blanc* en Champagne, on en fait du *vin rouge* en Bourgogne. On ſait par expérience que cette rougeur vient du mélange plus ou moins parfait des liqueurs qui ſont dans l'enveloppe avec celle qui forme le corps du grain. C'eſt pour donner au vin cette forte teinture, qu'on foule les raiſins, & qu'on les fait cuver avant que de les preſſurer. Les eſprits & la chaleur qui travaillent dans la cuve, heurtent de toutes parts contre les tuniques des grains que l'on a crevés en les foulant : cette ſubſtance rouge qui loge dans le tiſſu de la pellicule s'en détache, eſt emportée par la chaleur qui pénetre tout, & ſe mêle à toute la maſſe de liqueur à proportion du ſéjour que fait celle-ci dans la cuve. Autant on évite l'ardeur du ſoleil pour vendanger lorſqu'on veut faire du vin blanc, autant, lorſqu'on veut faire du vin rouge, on a ſoin de cueillir le raiſin pendant l'ardeur du ſoleil, dont l'action ſur les dehors du grain produit peut-être plus d'effet que ne feroient pluſieurs jours de cuve, & le raiſin ſe cuve alors très-promptement. On tire enſuite le vin de la cuve, & on le met dans les tonneaux. Après qu'on l'a laiſſé fermenter à l'air un certain nombre de jours, qui varie ſelon la maturité des raiſins & la température de l'année, lorſqu'il eſt parvenu au point de la fermentation vineuſe qui le rend agréable, on bouche foiblement les tonneaux pour laiſſer exhaler encore quelque temps le plus grand feu du vin. N'oublions pas de dire qu'au moment de la fermentation vineuſe, il s'éleve des vapeurs gaſeuſes qui détruiſent l'élaſticité de l'air, & deviendroient mortelles pour ceux qui entreroient dans le cellier ſi on ne laiſſoit à l'air un libre courant (*a*).

(*a*) On lit dans la *Nature conſidérée*, n°. 4. que M. *Peyre* ayant fait digérer au ſoleil deux livres de bon vin vieux rouge, avec quatre onces de bol d'Arménie, il ſe trouva, au bout de quelques jours, que le vin avoit tellement perdu ſa couleur, qu'il reſſembloit à un vin blanc clarifié. Il prit enſuite douze onces de ce vin décoloré, & y mit quatre onces de ſel de tartre ; après quoi il ſépara, par le moyen du ſyphon, la partie ſpiritueuſe qui ſurnageoit, & il obtint un eſprit de vin alkaliſé, qui ſoutenoit même l'épreuve de la poudre à canon : il auroit laiſſé plus de phlegme dans le vin

Comme

Comme la bonté & la longue durée des vins dépendent particuliérement du ſoin qu'on prend de les débarraſſer de leur lie, on s'eſt appliqué à trouver des moyens sûrs pour les clarifier. Le premier moyen eſt de les tirer à clair, le ſecond eſt de les coller.

Tirer à clair, c'eſt faire paſſer le vin de deſſus la lie dans un autre vaiſſeau bien net, à l'aide d'un boyau de cuir, afin que le vin ne s'évente point; car l'air & la lie lui ſont très-contraires. M. *Bourgeois* obſerve cependant que dans la plupart des pays où on s'eſt appliqué au gouvernement des vins, on ne ſe ſert plus de boyaux de cuir & du ſoufflet pour tirer le vin à clair; on a obſervé qu'il acquiert beaucoup plus de qualité en ſe ſervant de *ſeilles* ou d'un autre plus grand vaſe que l'on appelle *brante* en Suiſſe.

Coller le vin, c'eſt y verſer, par chaque tonneau, une pinte de liqueur dans laquelle on a fait délayer de la *colle de poiſſon*. On verſe cette colle diſſoute dans le tonneau: on agite le vin avec un bâton; la colle ſe répand ſur la ſurface du vin, comme un réſeau qui ſe précipite peu-à-peu, & entraîne avec lui la graiſſe ou l'huile ſuperflue, & généralement tout ce qu'il y a d'impur dans le vin, ſur-tout ſi c'eſt du vin gris: elle ne lui communique aucune mauvaiſe qualité. On tire les vins à clair depuis le commencement de Janvier, ou lorſque les gelées ont commencé à les éclaircir naturellement: on recommence quinze jours après; & ſi c'eſt un *vin gris*, on le colle huit jours avant que de le mettre en bouteilles.

En le tirant vers la fin de Mars, lorſque la ſeve commence à monter à la vigne, on parvient communément à rendre le vin mouſſeux; en ſorte qu'il blanchit comme le lait juſqu'au fond du verre au moment où on le verſe. On réuſſit encore quelquefois à faire du vin mouſſeux, en le tirant durant la ſeve d'Août. Ceci prouve que la mouſſe eſt un effet du travail de l'air & de la ſeve, qui agiſſent alors fortement dans le bois de la vigne, & dans la liqueur qui en eſt provenue. Mais cette mouſſe, qui eſt du goût de quelques perſonnes, paroît aux Connoiſſeurs une choſe étrangere à la bonté du vin; puiſque le vin le plus vert peut mouſſer, & que le plus parfait ne mouſſe point ordinairement. On colle de bonne heure, & pour

---

décoloré, s'il eût diminué la doſe de ſon ſel alkali, & au lieu d'eſprit de vin il n'en auroit retiré qu'une eau de-vie, dont le degré de force ſeroit en raiſon inverſe de la quantité de ſel alkali.

l'ordinaire en Mars, les vins tendres, tels que ſont ceux d'Aï, d'Épernai, d'Hautvilliers & de Piéri, dont la plus grande conſommation ſe fait en France. On ſe trouve mieux d'attendre un an tout entier à coller les vins fermes, comme ſont ceux de Silleri, de Verſenai & autres de la montagne de Rheims. Ces vins ſont alors en état de ſe ſoutenir par-tout pendant pluſieurs années : ils feront l'honneur des tables de Londres, d'Amſterdam, de Copenhague, & de tout le Nord. Quand on met ces vins en bouteilles avant qu'ils aient exhalé ce qu'ils ont de dur & de fougueux, ils caſſent une multitude de bouteilles, & la qualité n'en eſt pas ſi parfaite. Il eſt eſſentiel de coucher ſur le côté les bouteilles dans leſquelles on a mis le vin, parce que ſi on les laiſſe debout, le bouchon n'étant pas abreuvé ſe ſeche, & devenu plus petit, il laiſſe un paſſage à l'air qui travaille ſur le vin, & forme à ſa ſurface une pellicule ou des fleurettes, que l'on reconnoît pour être une eſpece ou de mouſſe ou de champignon.

On ne doit mettre le *vin rouge* en bouteilles qu'au bout d'un an & plus, parce qu'alors tous les ſédimens ſe ſont faits à diverſes repriſes. Si on le fait plutôt, le vin s'aigrit & devient trouble lorſqu'on agite la bouteille, ou bien il devient gras comme de l'huile ; on remédie à ce défaut en agitant la bouteille, & encore mieux en remettant le vin dans le tonneau, le roulant, le collant, & attendant une année entiere pour le mettre de nouveau en bouteilles. On doit cependant obſerver, quand ce vin vient à ſe clarifier, de ne pas le laiſſer long-temps ſur ſon dépôt glaireux : il faut le ſoutirer. S'il avoit acquis une légere ſaveur d'aigre, on le rétabliroit pour quelque temps à l'aide d'un abſorbant terreux, tel que la craie bien lavée & ſéchée. Quand le vin nouveau a paſſé trois ou quatre mois, on l'appelle *vin de l'année ;* on nomme celui de deux, trois ou quatre ans, *vin de deux, de trois ou de quatre feuilles*, &c.

Des différentes eſpeces de Vins.

Les différentes eſpeces de vins ſont ſans nombre ; elles varient par la couleur, par le goût, par la qualité, & par la durée. On peut dire qu'il y a autant de ſortes de vins que de terroirs. Le climat influe auſſi beaucoup ſur la qualité des vins. Les raiſins des pays froids atteignent rarement le degré de maturité néceſſaire pour obtenir un vin généreux. Les vignobles des pays trop chauds donnent au contraire des vins rudes, violens, ſujets à s'aigrir. La France, par ſa poſition, doit être par conſé-

quent une des Contrées les plus propres à la culture de la vigne. C'eſt auſſi la France qui recueille les meilleurs vins, & qui en fournit le plus au commerce. C'eſt peut-être à l'uſage de cette liqueur enchantereſſe que le Peuple François doit une partie de ſa gaieté : il eſt sûr du moins que c'eſt à cette branche utile d'exportation qu'il eſt redevable de la plus grande partie des richeſſes que les Etrangers lui apportent.

En général on peut rappeller tous les vins à deux eſpeces ; ſavoir, les *vins de liqueurs* & les *vins ſecs*.

Les *vins de liqueurs* ſont ceux qui ont une ſaveur douce, ſucrée, & approchant plus ou moins de celle du miel. La perfection de ces vins conſiſte à joindre à leur douceur une agréable amertume accompagnée de parfum. Les *raiſins muſcats* ſont les plus propres pour faire de ces ſortes de vins ; mais ils ne mûriſſent parfaitement que dans les pays chauds. Les vins de liqueurs, muſcats & autres, les plus eſtimés parmi nous, ſont ceux de la *Ciotat*, de *Saint-Laurent* en Provence (*a*), de *Frontignan* en Languedoc, de *Condrieux* en Lyonnois, d'*Arbois* en Bourgogne, de *Rive-ſalte* en Rouſſillon, & quelques autres. Les vins de liqueurs étrangers ſont le *Tokai*, qui vient en très petite quantité ſur un côteau de Hongrie ; la *Verdée*, la *Moſcadelle*, & le *Monteſiaſcone*, tous vins de Toſcane ; le *vin grec du Mont-Véſuve*, qui eſt jaune comme de l'or, & le *Lacrima-Chriſti*, vin fort rouge & délicieux, qui ſe recueille au pied de la montagne quand le *volcan* ne porte pas l'incendie & le ravage dans ces vignobles ; ce terrain eſt léger, ſablonneux & imprégné, dit-on, de particules nitreuſes qui s'exaltent par la chaleur ſouterraine du volcan, & donnent au vin ſa qualité ſupérieure : les *vins de Malaga*, dans le voiſinage de Gibraltar ; ceux d'*Alicante*, de *Xerès* & de *Rota*, & pluſieurs autres d'*Eſpagne* ; celui de *Madere*, ile qui eſt à l'entrée de l'Océan ; les vins des iles *Canaries*, dont le plus eſtimé vient de l'ile de Palme ; la *Malvoiſie*, vin fort épais, qui ſe façonne avec le vin muſcat, dans l'ile de Candie (quelquefois auſſi dans le Royaume de Naples), & les autres vins grecs qu'on recueille à Chio, à Ténédos, & dans d'autres iles de l'Archipel. Le vin de Schiras en Perſe eſt de même nature.

(*a*) Nous avons un bon Ouvrage ſur la meilleure maniere de faire & de gouverner les vins de Provence, par M. l'Abbé *Rozier*. Ce Mémoire eſt rempli de vues phyſiques, chimiques & économiques.

On ne parvient à donner à la plupart des *vins de liqueurs* le juſte tempérament qui les rend doux & piquans, que par une eſpece de cuiſſon. Pour mélanger parfaitement leur huile avec leur partie tartareuſe, en ſorte que la douceur de l'un corrige l'âcreté de l'autre par une union intime, on laiſſe ces raiſins expoſés au ſoleil ſur le cep juſqu'à ce qu'ils commencent à ſe flétrir, en un mot, juſqu'à ce qu'une partie du phlegme ſe ſoit évaporée, ce qui rend le moût glutineux; & pour les empêcher de tirer encore de la terre des ſucs qui retarderoient la perfection de ce mélange, on tord le pédicule qui attache le raiſin à la branche, enſuite on exprime la liqueur, qui ne peut manquer de s'être épaiſſie comme du ſirop légérement cuit. Par ce moyen il ne ſe fait qu'une fermentation très-lente & très-imparfaite, ce qui fait que le vin reſte doux. Une autre méthode conſiſte à faire évaporer en partie la liqueur; mais cette eſpece de cuiſſon forcée donne au vin un goût de feu. Ces vins, dont une quantité de parties volatiles, & beaucoup de celles qui ſont aqueuſes ont été enlevées, ne peuvent être légers, fins & coulans. Peut-être ſont-ils par cette raiſon plus propres que les nôtres pour les pays chauds, où le ſang eſt plus raréfié & a beſoin d'une liqueur ſubſtantielle plutôt que ſpiritueuſe. Ainſi il n'eſt pas étonnant que les habitans de l'Italie & des pays méridionaux, étant accoutumés à la douceur de ce ſirop qui eſt proportionné à leurs beſoins, il s'en trouve beaucoup parmi eux qui ſont plutôt bleſſés que réjouis par la vivacité de nos vins.

Les *vins ſecs* au contraire ſont ceux dans leſquels le ſel tartareux n'eſt pas émouſſé ou affadi, mais au contraire où il agit en liberté ſur la langue, & y cauſe une agréable impreſſion; tels ſont les *vins de France*, les *vins de la Moſelle*, les *vins du Rhin*, & pluſieurs *vins de Hongrie*. L'uſage en eſt plus ſalutaire aux Peuples ſeptentrionaux, dont il volatiliſe le ſang & dégourdit l'humeur ſombre.

Les grands défauts de ces *vins ſecs* ſont d'être verds ou liquoreux, ou terreſtres ou capiteux. La liqueur, c'eſt-à-dire la ſaveur ſucrée, eſt un grand défaut, parce qu'elle affadit le cœur & trouble l'eſtomac, au lieu d'y apporter la joie & la bonne diſpoſition. Mais ce défaut, comme celui d'être capiteux, peut ſe trouver dans les plus excellens vins: l'un & l'autre ſe corrigent communément par le temps. La verdeur eſt moins le défaut du vin que celui de l'année qui n'a pas mûri le fruit, ou du Propriétaire qui le vendange trop tôt. Le goût dur & terreſtre eſt le pire de tous les défauts: c'eſt celui du ſol même ou d'une vigne mal cultivée.

Parmi les vins de France, ceux de Bourgogne & de Champagne tiennent les premiers rangs. Dans un excellent Mémoire de la Société des Sciences & Belles-Lettres d'Auxerre, on distingue la *Bourgogne* en deux parties à l'égard des vins, la *basse* & la *haute*.

La Basse-Bourgogne est un vignoble fort étendu, qui contient plusieurs cantons renommés par leurs vins rouges & blancs. Ils produisent année commune plus de cent mille muids de vin, mesure de Paris.

Les principaux cantons de la *Basse-Bourgogne* sont Auxerre, Coulange, Creney, Tonnerre, Avalon, Joigny & Chablis. Ceux de la *Haute-Bourgogne* sont Pomar, Chambertin, Beaune, le Clos-de-Vougeot, Vollenay, Montrachet, la Romanée, Nuits, Chassagne & Mursault.

Les vins de la Basse-Bourgogne sont peu inférieurs à ceux de la haute : ils les surpassent même dans les années seches ; mais ceux de la Haute-Bourgogne valent mieux dans les années humides. Comme de dix années à peine s'en trouve-t il une seche, il s'ensuit qu'ordinairement la Haute-Bourgogne a l'avantage sur la Basse. Cependant il se trouve chaque année dans celle-ci des vins d'élite qui peuvent être comparés à ceux de Beaune & de Nuits.

Parmi les vins de Dauphiné, celui qu'on appelle de l'*Hermitage* est celui qui tient le premier rang.

Les vins de Champagne vont de pair avec ceux de Bourgogne. Plusieurs même leur ont donné la préférence. Il se trouve en effet des vins de Champagne qui réunissent toute la vigueur des meilleurs vins de Bourgogne, avec une saveur agréablement piquante, qui flatte, qui réjouit, & que l'on ne trouve pas ailleurs. Les vins de Champagne n'ont pas, il est vrai, cette couleur foncée que l'on admire dans les vins de Bourgogne. On se persuade fort à la légere que cette couleur foncée qu'on estime dans les vins de Bourgogne, est une marque de leur salubrité ; mais cette rougeur leur est commune avec les vins les plus grossiers : elle ne provient, comme nous l'avons dit, que du mélange des particules fort épaisses de l'écorce des grains de raisins ; & plus le vin est chargé, moins il est fin & coulant : il en est même plus difficile à digérer. C'est peut-être par cette raison que la gravelle & la goutte, si ordinaires dans les pays de vignobles, sont des maladies presque inconnues à Rheims & à la riviere de Marne, où l'on fait usage d'un vin peu coloré.

Au reste, les prétentions dont ces deux grandes Provinces, la Bourgogne & la Champagne, se flattent également, y entretiennent une ému-

lation qui nous eſt avantageuſe. Les partiſans du vin de Bourgogne & du vin de Champagne forment, il eſt vrai, deux factions dans l'Etat; mais leurs démêlés ſont réjouiſſans; leurs combats ne ſont pas dangereux, c'eſt une fête de convives. Il eſt même très-ordinaire de voir ceux d'un parti entretenir des intelligences dans l'autre : on ſe rapproche ſouvent ſans peine. Il arrive rarement que ceux qui ont tenu bon pour le Bourgogne dans le commencement du repas, ne ſe réconcilient avec le Champagne, même avant le deſſert. Alors la faction ceſſe ; & M. *Bourgeois* rapporte ce que Madame *du Noyer* dit à cette occaſion dans ſes Lettres Galantes ; c'eſt le goût du Roi ou de la Cour qui décide en dernier reſſort de la préférence qu'on donne en France à ces deux eſpeces de vins.

Les bonnes qualités du vin ſont d'être ferme, & pourtant aiſé ; d'avoir du corps, & en même temps de la légéreté ; de réunir enfin une couleur brillante & tranſparente, avec une odeur flatteuſe & une ſaveur délicate. L'école de Salerne a exprimé ces marques d'un bon vin par l'adage ſuivant :

Vina probantur odore, ſapore, nitore, colore.

C'eſt ainſi que l'induſtrie humaine eſt parvenue à préparer cette liqueur, qui, bue avec modération, porte dans l'ame la vivacité & la joie, délie la langue, évertue l'eſprit, & fait éclater la ſatisfaction du cœur par le chant. Les autres liqueurs, ſoit naturelles, ſoit artificielles, comme la biere, le cidre, le thé, le chocolat, le café, ſont preſque toutes des boiſſons ſérieuſes & taciturnes. Si elles raſſemblent quelquefois une compagnie autour d'elles, ou bien on y moraliſe d'un air triſte, ou l'on y politique froidement ; quelquefois on y diſpute avec aigreur ; c'eſt le privilege du vin ſeul d'être la ſource infaillible de la joie. Il répand la ſérénité ſur le front, le déride : il adoucit les cœurs les plus aigris, & devient ainſi le médiateur des réconciliations le plus gracieux, le plus inſinuant & le plus facile à trouver. Mais s'il eſt un des liens des plus engageans de la ſociété, il eſt auſſi un des plus puiſſans ſoutiens de l'homme dans ſon travail. Ce ſeroit la panacée de bien des maux, ſi on en uſoit avec modération. Le vin eſt, ſans contredit, le plus excellent cordial que l'Auteur de la Nature nous ait donné : il eſt ſtomachique ; il fortifie tous les viſceres & facilite les coctions. Mais toutes ces bonnes qualités ſe pervertiſſent par l'abus : car le vin pris avec excès échauffe beaucoup,

corrompt les liqueurs, jette un voile sur les yeux, fait disparoître la raison, dérange l'équilibre du corps, il cause l'ivresse & plusieurs maladies, comme l'hydropisie, l'apoplexie, la paralysie, la léthargie, & mille autres plus fâcheuses les unes que les autres.

On trouve dans les différentes especes de vins, une variété singuliere de vertus & de vices. Le vin blanc, par exemple, est diurétique, & passe fort vîte par la voie des urines ; il tempere l'acrimonie du sang dans les bilieux & les sanguins ; mais il nourrit moins que le rouge, & il est sujet à exciter de la douleur de tête. Le *vin paillet* est plus spiritueux que le précédent, & il convient mieux aux tempéramens phlegmatiques & aux vieillards.

Cependant on peut dire que le vin rouge est, de tous les vins, celui qui s'assortit le mieux à toutes sortes de tempéramens. La raison en est, qu'il contient une quantité suffisante de parties tartareuses qui le rendent moins fumeux & plus stomacal que le blanc. Les vins doux sont propres à faciliter l'expectoration des crachats ; & ils sont les seuls, entre toutes les especes de vins, qui lâchent le ventre. Les vins âpres & austeres sont astringens, & sont bons pour ceux qui ont des cours de ventre, & dont les fibres de l'estomac sont relâchés. Les acides ou aigrelets sont propres aux bilieux, & pour tempérer l'effervescence du sang. Les vins forts & spiritueux sont plus propres pour réparer les esprits de ceux qui sont épuisés, qu'ils ne le sont pour l'usage ordinaire : l'excès de ces vins est beaucoup plus dangereux que celui des autres ; mais pris avec modération à la fin du repas, ils peuvent être salutaires.

On a appellé *vins muets* ou *vins mutés* ceux qui sont faits avec du moût dont a empêché la fermentation. Pour obtenir ces vins, on a soin, à mesure que le moût coule du pressoir, d'en mettre une petite quantité dans des barriques où l'on fait brûler du soufre. En Guienne & dans quelques autres Provinces on y ajoute du sucre, & on brasse le tout à force de bras, jusqu'à ce que la liqueur ne donne aucun signe de fermentation. On y revient plusieurs fois, & à chaque fois on diminue la dose du soufre. Quand la liqueur est bien reposée, on la soutire ; elle devient claire, limpide & brillante comme de l'eau-de-vie. Ce vin conserve toujours sa douceur ; il est très-bon pour les rhumes & les maux de poitrine. On s'en sert quelquefois pour corriger l'acidité d'un vin trop vert. M. *Bourgeois* observe que c'est fort improprement qu'on donne le nom de *vin doux* ou *vin muet* au moût, qu'on clarifie par le moyen de la vapeur du soufre,

en précipitant la lie dont on le ſépare, puiſqu'il lui manque le principe ſpiritueux qui conſtitue l'eſſence du vin : on devroit plutôt lui donner, dit-il, le nom de *moût clarifié*. Ce moût ne conſerve pas toujours ſa douceur ; car dès que les chaleurs du printems ſe font ſentir, il commence à fermenter & à perdre ſa douceur, & devient un véritable vin par la fermentation.

Le ſuc des raiſins, que l'on appelle communément *moût*, ſert auſſi à faire le *ſapa* ou *rob*, & le *vin cuit :* le premier ſe fait en coulant le moût, & le faiſant évaporer ſur le feu juſqu'à ce qu'il n'en reſte que la troiſieme partie : ce rob eſt aſtringent, & le vulgaire s'en ſert pour confire les coings & autres fruits. Dans quelques Provinces on l'emploie dans la préparation de la moutarde. Le *ſapa* ou *rob*, évaporé à conſiſtance de miel, porte le nom de *vrai raiſiné*. Le *vin cuit* eſt le ſuc exprimé de raiſins doux & bien mûrs, dont on fait évaporer ſur le feu un tiers de la liqueur ; alors on verſe ce ſuc dans un vaiſſeau de terre ou de bois, où on l'agite avec une cuiller tant qu'il eſt chaud. L'hypocras n'eſt qu'une infuſion vineuſe & aromatiſée, qui étoit autrefois très-célebre, & qui eſt actuellement peu uſitée pour les convaleſcens & pour faciliter la digeſtion. On connoît aujourd'hui l'uſage du vin d'abſinthe, du *vin émétique* pris en lavement dans les traitemens de l'apoplexie ; du *vin ſcillitique* contre les hydropodiſies & les obſtructions ; du *vin antiſcorbutique*, le *vin fébrifuge*, & pluſieurs autres vins médicinaux que les Pharmaciens préparent.

Diverſes ſubſtances qu'on retire du vin.

On tire du vin, par la diſtillation, l'eau-de-vie ou *brandevin*, & l'eſprit-de-vin. Ces liqueurs ſpiritueuſes inflammables peuvent ſe tirer de toutes ſortes de vins ; mais on en tire plus des uns que des autres. L'uſage que l'on fait de l'eau-de vie & de l'eſprit-de-vin dans la Pharmacie & dans la Chirurgie ſont trop connus pour en parler ici ; il ſeroit ſeulement à deſirer qu'on altérât moins la nature & la force de ces liqueurs, notamment celles de l'eau-de-vie, & ce n'eſt pas ſans fondement que le Public ſe plaint du peu de bonté des eaux-de-vie actuelles. Les liqueurs ſpiritueuſes ſont la baſe de tous les ratafias : les divers fruits qu'on y met, ainſi que le ſucre, moderent leur goût âcre, & on ne ſent plus dominer que le goût des fruits, tels que de ceriſes, de muſcats, de fleurs d'orange.

Le

Le changement qui arrive au vin, lorſque de la fermentation vineuſe il paſſe à la fermentation acide, nous donne le vinaigre, liqueur acide qui nous fournit pluſieurs bons remedes, ſans compter l'uſage continuel que l'on en fait dans nos cuiſines pour l'aſſaiſonnement des alimens. Le vinaigre eſt aſtringent, rafraîchiſſant, utile dans les eſquinancies, les hémorragies, & propre à arrêter la fermentation putride; c'eſt un des plus grands préſervatifs que nous ayions contre les fievres malignes peſtilentielles, contre la peſte, & l'on prétend même contre la rage. Il eſt propre à purifier l'air, à lui rendre ſon élaſticité. On fait avec le vinaigre mêlé avec l'eau une liqueur nommée *oxicrat*, dont on fait uſage en fomentations, en gargariſmes, &c.

Le vin nous fournit encore, par ſa dépuration dans les tonneaux, deux matieres très-utiles, dont l'une eſt le tartre, ſel eſſentiel du vin qui s'attache aux parois des tonneaux; l'autre eſt la lie de vin qui eſt auſſi un tartre qui s'eſt précipité au fond du tonneau, où il eſt demeuré liquide, ſe trouvant mêlé avec les parties les plus viſqueuſes du vin (*a*). Les Vinaigriers en ſéparent, par expreſſion, la partie la plus liquide, dont ils ſe ſervent pour faire du vinaigre; enſuite ils mettent ſécher le marc de cette lie ſous la forme de petits pains ou gâteaux, que l'on vend ſous le nom de *gravelle* ou *gravelée*; quelquefois ils font brûler & calciner cette

---

(*a*) On parvient à faire du vin ſans une ſeule grappe de raiſin. On a obſervé que le raiſin contenoit un ſel eſſentiel ſucré. On prend du ſucre qu'on fait fondre dans l'eau. On y ajoute le tartre du vin du Rhin. La liqueur fermente, forme un moût ſans couleur, ſans odeur. A l'inſtant où il parvient à la fermentation vineuſe, on le colore avec le tournefol en drapeau, ou avec une laque tirée des peaux de raiſins, & on lui donne un goût agréable avec des plantes aromatiques ou des huiles eſſentielles; l'orvale ou le ſureau ſuffiſent. Dans les Colonies où le ſucre eſt très-commun, on peut fournir ainſi une cave de vins artificiels. Mais un Bourguignon n'y ſeroit pas trompé.

M. *Bourgeois* dit qu'on ſe ſert en Suiſſe de la lie des vins du pays, pour la diſtiller & en faire de l'eau-de-vie & de l'eſprit de vin. Il prétend qu'elle contient beaucoup plus de parties ſpiritueuſes que le vin, & donne une plus grande quantité d'eau de-vie, qui eſt plus violente & plus ſpiritueuſe que celle qu'on fait avec le vin: lorſqu'elle a été rectifiée deux fois, elle fournit un eſprit de vin pur, au lieu que l'eau-de vie de vin doit être rectifiée le double de fois pour donner un eſprit de vin d'une force égale. Je ſais que les Normands retirent auſſi plus d'eau-de-vie de la lie du cidre que du cidre pur.

lie, & c'eſt ce qu'on appelle CENDRE GRAVELÉE, *cineres clavellati*; elle eſt en petits morceaux blancs verdâtres, reſſemblans beaucoup au tartre ordinaire calciné; & elle eſt remplie, comme lui, d'un ſel fixe alkali; mais elle eſt plus chargée de terre. Les Teinturiers & les Dégraiſſeurs en font uſage. Ces cendres gravelées, priſes intérieurement, ſont propres à lever les obſtructions & à diſſoudre les humeurs glaireuſes; elles entrent auſſi dans la préparation de la pierre à cautere. *Conſultez le Dictionnaire de Chimie & le Dictionnaire des Arts & Métiers.*

Maniere de conſerver les raiſins.

Nous avons particuliérement parlé des diverſes eſpeces de raiſins propres à faire le vin; mais il y en a pluſieurs autres eſpeces qu'on cultive dans les jardins, le long des treilles, pour les manger dans leur ſaiſon, ou pour les faire ſécher pour l'hiver. Les raiſins de treille les plus diſtingués, ſont le *raiſin précoce* ou de *la Magdelaine*, le *chaſſelas*, qui mûrit facilement & eſt fort doux; le *cioutat*, qui eſt également fort doux, & a les feuilles découpées comme le perſil; le *corinthe* blanc & violet, dont les grains ſont ſans pepins & fort ſerrés, & dont les grappes ſont fort groſſes; le *damas*, qui eſt de deux ſortes, le blanc & le rouge; ſa grappe eſt groſſe & longue; ſon grain eſt gros & ambré & n'a qu'un pepin; le *raiſin d'abricot*, ainſi nommé, parce que ſon fruit eſt jaune & doré; ſa grappe eſt fort groſſe; le *muſcat*, raiſin excellent lorſqu'il eſt bien mûr, mais qui demande l'expoſition du Midi & une terre légere & chaude. Il y en a de pluſieurs eſpeces; le *blanc*, qui a la grappe longue, groſſe & preſſée de grains; le *rouge*, qui a les mêmes qualités, mais dont le grain eſt plus ferme; le *noir*, qui eſt plus gros & plus ſerré de grains, & qui eſt fort ſucré; le *violet*, dont les grappes ſont longues; le *muſcat de malvoiſie*, que l'on met au-deſſus des autres, à cauſe de ſon muſc; le *muſcat long* ou *paſſe-muſquée*, qui ne réuſſit que dans les terres fort chaudes & dans une année favorable. Pour aider la maturité de ces raiſins dans les lieux où ils ne ſont pas pouſſés par un ſoleil aſſez vif, dès que les grains ſont plus gros que des pois, on doit prendre ſoin de les éclaircir avec des ciſeaux, & de ſupprimer pluſieurs grains pour que les autres tirent plus de nourriture. Les raiſins entaſſés ſont les moins bons, ſoit pour la table, ſoit pour faire le vin. On peut auſſi décharger les raiſins muſcats & tous les raiſins blancs de quelques-unes de leurs feuilles, & les arroſer par-deſſus

pendant la chaleur du ſoleil : cette humidité les attendrit, & leur procure une couleur d'ambre qui réjouit la vue.

Il y a des curieux qui font paſſer de bonne heure les jeunes grappes de raiſins, ou des fruits encore tendres, dans des bouteilles de verre où ils ſe mûriſſent parfaitement expoſées au ſoleil, & ſe conſervent aſſez long-temps ſans craindre l'inſulte des inſectes ou des ſaiſons.

Il y a pluſieurs autres manieres de conſerver les raiſins : on peut faire couper de longues branches qui ſoutiennent pluſieurs grappes, & faire attacher ces branches ſur des cerceaux qu'on ſuſpend dans un endroit où l'air ne ſe renouvelle pas : le plus sûr eſt de les ſuſpendre dans des caiſſes ou dans des tonneaux ſecs, afin que quand on ouvre une de ces caiſſes, l'air ne gâte pas le reſte du fruit dont on n'a pas beſoin. Un autre moyen plus sûr encore, mais plus embarraſſant, eſt de laiſſer les raiſins ſur leſpalier, & de les y tenir pendant tout l'hiver enveloppés de deux petits ſacs, l'un de papier, & l'autre de toile cirée. C'eſt une légere dépenſe, & qui ſert pluſieurs années de ſuite. On lie un peu étroitement le haut du ſac de toile cirée. Dans cet état on ne doit pas craindre que le raiſin tire encore un peu de nourriture de ſa tige, tandis que la ſeve eſt arrêtée, & que les feuilles de la vigne ſont tombées, le cep ne fournit plus rien au fruit. Le fruit, reſtant ainſi attaché, ne laiſſe pas évaporer beaucoup de ſes ſucs, & l'air n'a aucun accès par l'extrémité de la queue de la grappe qui eſt poreuſe & tubuleuſe. Le fruit ſe trouve garanti auſſi ſous cette couverture de l'air extérieur, des inſultes de la pluie, de la grêle, des oiſeaux, des rats & des gelées ordinaires. Si le froid devient fort, on couvre la treille d'un paillaſſon ; & l'on eſt preſque sûr d'avoir de très-beaux muſcats ou autres raiſins juſqu'après Pâque. Il eſt agréable de pouvoir conſerver juſqu'à une ſaiſon éloignée les dons de la nature.

Comme tout l'art pour conſerver le raiſin & les autres fruits, eſt de les garantir le plus exactement qu'il eſt poſſible, du contact de l'air qui donne lieu à la fermentation, on peut encore les conſerver de la maniere ſuivante.

Il faut coucher les grappes de raiſin dans un tonneau ſur un lit de ſon, ſans les ſerrer, ni les mettre l'une ſur l'autre. Sur cette couche de grappes on met un nouveau lit de ſon ou de cendres, & ainſi alternativement juſqu'au haut du tonneau que l'on bouche enſuite, de maniere que l'air n'y puiſſe pénétrer. Ce raiſin ſe conſerve ſain pendant tout l'hiver. Si on veut lui faire reprendre ſa fraîcheur, il n'y a qu'à couper le bout de la branche de

la grappe, & la faire tremper dans du vin, comme on fait tremper un bouquet dans l'eau, obſervant de mettre les blancs dans du vin blanc, & les rouges dans du vin rouge : l'eſprit-de-vin eſt encore plus propre à leur faire reprendre ce qu'ils auront perdu de leurs qualités.

On nomme *raiſins paſſés* ou *raiſins ſecs* ceux qu'on a fait ſécher à la chaleur du ſoleil, ce qui rend les paſſes plus douces ; ou bien au four, ce qui les rend un peu plus acides. On diſtingue trois principales ſortes de raiſins ſecs ; ſavoir, ceux de *Damas*, qui ſont les plus gros, ceux qui tiennent le milieu, tels que nos *paſſerilles* ou *raiſins de Provence* & les *raiſins de Corinthe*.

Les raiſins de Damas ſont des raiſins deſſéchés, ridés, applatis, d'environ un pouce de longueur & de largeur, bruns, à demi-tranſparens, charnus, couverts d'un ſel eſſentiel doux & ſemblable au ſucre, contenant peu de graines, d'un goût doux, mais peu agréable. On les appelle *raiſins de Damas*, parce qu'on les recueille & qu'on les prépare dans la Syrie, près de Damas. La vigne qui porte ces raiſins, differe des autres pour la prodigieuſe groſſeur de ſes grains qui ont la figure d'une olive d'Eſpagne.

Les *paſſerilles* ou *raiſins de Provence* ſont des raiſins ſéchés au ſoleil, ſemblables aux premiers, mais plus petits, doux au goût, agréables, & qui paroiſſent confits On les prépare dans la Provence & dans le Languedoc, mais non pas de la même eſpece de vigne préciſément ; car les uns prennent les raiſins muſcats ; d'autres ſe ſervent de picardans, d'autres, des aujubines, &c.

Voici la maniere dont les habitants de Montpellier ſechent leurs raiſins : ils attachent les grappes deux à deux avec un fil, après en avoir ôté les grains gâtés ; ils les plongent dans l'eau bouillante à laquelle ils ont ajouté un peu d'huile, juſqu'à ce que les grains ſe rident & ſe fanent ; enſuite ils placent ces grappes ſur des perches pour les ſécher, & trois ou quatre jours après ils les mettent au ſoleil. Dans les pays ſeptentrionaux on ſe ſert auſſi de raiſins ſecs pour faire un vin artificiel, vigoureux, & qui n'eſt pas déſagréable ; pour cet effet on les laiſſe macérer dans l'eau, & enſuite on la fait fermenter.

Les *raiſins de Corinthe*, *paſſulæ Corinthiacæ*, ſont des raiſins ſecs, d'un noir purpurin, petits, de la groſſeur des grains de groſeille ou des baies de ſureau, preſque ſans pepins, doux au goût, avec une légere & agréable acidité. On les appelle *raiſins de Corinthe*, à cauſe de la Ville qui porte ce nom, autour de laquelle on les cultivoit autrefois. On n'y en trouve plus

aujourd'hui, peut être par la négligence des habitans. La vigne qui les porte, *vitis Corinthiaca ſive apyrina*, eſt ſemblable aux autres; les feuilles ſont ſeulement plus grandes, moins découpées, obtuſes, plus épaiſſes, blanches en deſſous; les pepins en ſont auſſi plus petits, & ſurpaſſent à peine ceux des groſeilles; ils ne ſont pas durs. On la cultive aujourd'hui dans les îles de Zacinthe, de Céphalonie, & autres de la domination des Vénitiens. On n'y plante que des vignes dont les raiſins ſont noirs. Au mois d'Août, lorſque les raiſins ſont mûrs, on les coupe & on les fait ſécher au ſoleil; lorſqu'ils ſont ſecs, on les nettoie, on les porte dans des magaſins appellés *feraglio*, on les jette par une ouverture qui eſt faite exprès au haut du toît, & on en remplit la chambre juſqu'au haut. Ces raiſins ſe preſſent par leur propre poids, & ils ſont bientôt tellement unis & liés entr'eux, qu'il faut des fers pointus pour les tirer de là, afin d'en remplir des tonneaux pour les tranſporter. On les foule à pieds nus, afin que les tonneaux en tiennent une plus grande quantité, & que l'air en étant exclus, ils ſe conſervent plus long-temps. Ce ſont les Anglois & les Hollandois qui achetent dans ce pays tous les raiſins de Corinthe. Les Anglois les emploient dans leurs pâtés de Noël, leurs puddings & autres mets; les Hollandois en conſomment dans leurs tartes & leurs gâteaux. En France il n'y a guere que les Apothicaires qui en débitent une petite quantité.

Les raiſins ſecs contiennent un ſuc doux & mielleux, moins viſqueux que les jujubes & les ſébeſtes: on les ordonne dans les tiſannes pectorales, pour adoucir l'acrimonie des humeurs, & dans pluſieurs décoctions, pour diminuer le goût âcre & déſagréable de quelques remedes. Les raiſins ſecs avec les pepins ſont aſtringens, mais adouciſſans lorſqu'on a ôté les pepins.

L'eſpece de raiſin, qu'on nomme *bourdelais*, ſert à faire du verjus, lorſqu'il eſt vert. La liqueur qu'on en exprime eſt aſtringente, rafraîchiſſante, propre à exciter l'appétit, & utile dans les fievres ardentes. En été, on fait avec le ſuc de verjus, l'eau & le ſucre, une boiſſon agréable & rafraîchiſſante, qui convient dans les grandes chaleurs, ſur-tout aux tempéramens bilieux. On fait auſſi, avec le verjus, d'excellentes confitures.

VIGNE BLANCHE. Nom donné à la *bryone*. Voyez ce mot.

VIGNE DE JUDÉE. *Voyez* DOUCE AMERE.

VIGNE DU NORD. *Voyez* HOUBLON.

VIGNE SAUVAGE ou LAMBRUS, *labruſca*. Eſpece de vigne qui croît naturellement aux bords des chemins & proche des haies. Son fruit

eſt un fort petit raiſin, qui, quand il mûrit, devient noir; mais quelquefois il ne mûrit point: on l'eſtime aſtringent; la plante eſt apéritive. On donne auſſi le nom de *vigne ſauvage* à la morelle grimpante. *Voyez* MORELLE & DOUCE AMERE.

VIGNERON. Nom donné au limaçon *pomatia* des jardins. *Voyez à l'article* LIMAÇON.

VIGNETTE. *Voyez* REINE DES PÉRS.

VIGNOT ou BIOURNEAU. Coquillage univalve & operculé, du genre des limaçons ou de la toupie, & dans lequel M. *Bernard de Juſſieu* a diſtingué les deux ſexes. Ce coquillage eſt le *marnat* de M. *Adanſon*, & la *guignette* de la Rochelle. Sa coquille eſt fort ſimple, d'un vert noirâtre coupé de petits filets jaunes: *conſultez* la *Zoomorphoſe de M.* d'Argenville, *Pl. III, Lettre A.*

VIGOGNE ou VICOGNE. *Voyez à l'article* PACO.

VILAIN *Voyez* MEUNIER.

VINAIGRIER, En Canada & autres lieux de l'Amérique ſeptentrionale on donne ce nom à une eſpece de ſumac, dont on fait un bon vinaigre par l'infuſion des fruits: *voyez* SUMACH.

VINETIER: *voyez* ÉPINE-VINETTE.

VINETTE: *voyez au mot* OSEILLE.

VINNE. Des Naturaliſtes donnent ce nom à une eſpece de *pinne-marine*; qui eſt mince, tranſparente, qui vit de rapine, & qui ſaiſit elle-même & tue les petits animaux dont elle fait ſa nourriture: *voyez l'article* PINNE MARINE.

VINULA. On appelle ainſi une très-belle chenille de couleur de vin, laquelle ſe trouve ſur les ſaules, les chênes & les peupliers. Cette chenille a la queue fourchue, & elle eſt marquée d'une croix ſur le dos; ſe métamorphoſe en un grand & beau phalene. M. *Deleuze* croit que la *vinula* eſt la *chenille du ſaule à double queue*: voyez ce mot.

VIOLETTE DE MARS ou VIOLIER COMMUN, *viola martia*. Plante qui croît par touffes en terre graſſe, dans les foſſés le long des haies, contre les murailles, à la campagne & dans les jardins, où elle ſe multiplie aiſément par des filets longs & rampans, qui prennent racine çà & là: on doit la replanter tous les trois ans & l'arroſer dans les temps de ſéchereſſe.

M. *Tournefort* place la violette dans la claſſe des plantes anomales.

La racine de la violette eſt fibrée, touffue & vivace; elle pouſſe beau-

coup de feuilles preſque rondes, larges comme celles de la mauve commune, dentelées en leurs bords, vertes& attachées & de longues queues: il s'éleve d'entre elles des pédicules grêles qui, au commencement du printems, portent chacun une petite fleur très-agréable à la vue, d'une belle couleur pourprée ou bleue, tirant ſur le noir, d'une odeur fort douce, très-agréable, répandant au loin ſon parfum délicieux; elle eſt d'un goût viſqueux & un peu âcre. Cette fleur eſt compoſée de cinq petites feuilles, avec autant d'étamines à ſommets obtus, & d'une eſpece déperon; le tout ſoutenu par un calice, diviſé juſqu'à la baſe en cinq parties. A cette fleur ſuccede une coque ovale, qui dans la maturité s'ouvre en trois quartiers, laiſſant voir pluſieurs petites ſemences, arrondies & blanchâtres. Chaque panneau de la coque, dit M. *Deleuze*, ſe plie ſelon ſa longueur en ſéchant, de maniere que les ſemences attachées à ſa ſurface intérieure ſont lancées ſucceſſivement à quelque diſtance par la preſſion qu'il exerce ſur elles en ſe contractant.

On cultive cette plante dans les jardins; elle ne perd point ſes feuilles, ni ſa verdure pendant l'hiver; elle donne une jolie variété à fleur tantôt bleue & tantôt blanche, plus rare que la précédente: mais il y a un inconvénient qui fait tort à ces dernieres; c'eſt que les queues étant trop foibles pour les ſoutenir, & les laiſſant traîner par terre, elles ſont très-ſouvent terreuſes, ſur-tout après la pluie.

La racine de violette eſt un peu ſalée, gluante & déterſive; ſuivant M. *Haller*, ſa décoction devient laxative à une certaine doſe: ſes feuilles ſont fades, gluantes & émollientes; ſes fleurs ſont rafraîchiſſantes, un peu laxatives & du nombre des quatre fleurs cordiales. On en tire une teinture par l'eau bouillante, qu'on édulcore enſuite avec du ſucre pour en faire un ſirop, qu'on nomme *ſirop violat*, & qui eſt très-flateur au goût & convient pour les maladies de la poitrine. Les Confiſeurs & les Pharmaciens font auſſi une conſerve avec les fleurs pilées & le ſucre; elle a les mêmes propriétés que le ſirop, & convient à ceux qui ont le ventre pareſſeux. La doſe eſt d'une demi-once: on fait encore un miel de fleurs de violettes, dont on ſe ſert dans les lavemens rafraîchiſſans & émolliens. Les ſemences de violettes ſont purgatives & diurétiques: elles ſont auſſi pectorales, dit M. *Bourgeois* & très-bonnes pour adoucir les chaleurs de poitrine, la toux ſeche, & provoquer les crachats dans les maladies inflammatoires de la poitrine & dans la poitrine & dans les rhumes. On doit obſerver de tirer la teinture, pour qu'elle ſoit d'une

belle couleur, dans un vaſe d'étain. Si on veut conſerver ces fleurs ſeches avec leur couleur naturelle, il faut les faire ſécher dans une étuve où regne une vapeur d'alkali volatil; ſechées à l'ombre elles deviennent rouges. La teinture de violette eſt une liqueur d'épreuve très-commode; tout fluide qui contient de l'acide, ſe décele en le colorant en rouge. Son changement en couleur verte, annonce la préſence de l'alkali.

VIOLETTE, giroflée des Dames, ou giroflée muſquée : *voyez* JULIANNE ou JULIENNE.

VIOLETTE DES SORCIERS : *voyez au mot* PERVENCHE.

VIOLETTE DE TROIS COULEURS ou VIOLLES : *voyez* PENSÉE

VIOLIER BLANC & JAUNE : *voyez* GIROFLÉE.

VIOLIER D'HIVER : *voyez* PERCE-NEIGE.

VIORNE, ou HARDEAU, ou BOURDAINE BLANCHE, *viburnum.* Arbriſſeau qui croît fréquemment dans les haies, dans les buiſſons, dans les bois taillis, aux lieux incultes & montagneux. Sa racine qui court à fleur de terre, pouſſe des verges ou branches longues d'environ trois pieds, groſſes comme le doigt, très-flexibles & propres à lier les fagots & des paquets d'herbes; l'écorce en eſt blanchâtre comme farineuſe, & le bois moëlleux. Ses feuilles ſont preſque ſemblables à celles de l'orme, mais velues, crenelées en leurs bords, blanchâtres quand elles ſont en vigueur, & rougeâtres lorſqu'elles ſont prêtes à tomber; elles ont un goût aſtringent : ſes fleurs naiſſent en été au bout des branches : elles ſont en ombelles, blanches, odorantes; chacune d'elles eſt un baſſin, coupé en cinq crenelures, & à cinq étamines avec trois piſtils. A ces fleurs ſuccedent des baies molles, preſque ovales, aſſez groſſes, vertes en Juillet, puis rouges en Août, & enfin noires en Septembre, temps de leur entiere maturité. Ces baies ſont d'un goût doux, viſqueux, peu agréable : elles contiennent chacune une ſemence fort applatie, large, cannelée & preſque oſſeuſe.

Les feuilles & les baies de cette plante ſont rafraîchiſſantes & aſtringentes : on les emploie en gargariſmes dans les inflammations de la bouche & du goſier pour raffermir les gencives. On s'en ſert auſſi en décoction pour arrêter le flux de ventre & celui des hémorrhoïdes. On prépare avec ſes racines macérées dans la terre, puis pilées, une glu aſſez bonne. Les fruits de viorne s'emploient dans la Suiſſe pour faire de l'encre.

VIORNE DES PAUVRES : *voyez* CLÉMATITE.

VIPERE,

VIPERE, *vipera.* La vipere eſt une eſpece de ſerpent qui met au monde ſes petits vivans & non pas en œufs, comme pluſieurs autres eſpeces de *ſerpens :* voyez ce mot. Quoique la morſure de la vipere irritée, ſur-tout celle des climats chauds, porte dans le ſang un poiſon des plus dangereux, ſa chair eſt cependant très-eſtimée en Médecine

Preſque tous les Naturaliſtes ont écrit ſur les viperes.

Les viperes mâles & femelles que nous avons en France, dit M. *Charas*, ſont de la groſſeur d'un bon pouce par le milieu du corps, lorſqu'elles ont pris leur croiſſance ; mais le corps des femelles eſt plus gros, lorſque les vipéreaux ſont prêts à voir le jour : elles ont d'ordinaire deux bons pieds de long ; il s'en trouve même qui ont quelque choſe de plus. Leur tête qui eſt plate, a comme un rebord autour des extrémités de ſa partie ſupérieure, & elle differe en cela des couleuvres, qui ont tout ce tour émouſſé & rabattu, & la tête plus pointue & plus étroite à proportion de leur corps.

La tête de la vipere a en tout un pouce de long, & vers ſon ſommet elle eſt de ſept à huit lignes de large, puis diminuant peu-à-peu, ſa largeur n'eſt plus que de quatre ou cinq lignes à l'endroit des yeux & de deux lignes ſeulement vers le bout du muſeau. Cette tête a deux lignes & demie de hauteur ou dépaiſſeur. Le cou, conſidéré dans ſon origine, eſt environ de la groſſeur du petit doigt : celui des mâles eſt ordinairement un peu plus gros que celui des femelles : il s'en trouve néanmoins quelques-unes qui étant pleines, paroiſſent avoir le cou plus gros, même que n'eſt celui des mâles. La queue de ceux-ci eſt toujours plus longue & plus groſſe que celle des femelles, à cauſe qu'elle contient les deux membres qui ſervent à la génération, outre les deux véſicules ſéminales, elle a environ quatre travers de doigts de longueur ; mais celle des femelles n'en a guere que trois. Le haut de la queue des mâles eſt dans ſon commencement aſſez conforme en groſſeur à leur cou, & finit en pointe de même que la queue des femelles ; mais ces queues ne piquent point & n'ont aucun venin. C'eſt à tous ces caracteres & à ceux que nous allons décrire, que l'on diſtingue la vipere d'avec les *couleuvres* : connoiſſance bien importante, puiſque ſa morſure porte un poiſon ſi terrible.

La vipere a la peau marquetée ; mais le fond de la couleur varie, car il eſt tantôt blanchâtre, tantôt rougeâtre, tantôt gris, tantôt jaune & tantôt tanné : ce fond eſt toujours ſemé de taches noires qui paroiſſent comme des

caracteres arrangés par des eſpaces aſſez égaux & relatifs les uns aux autres, ſur-tout au deſſus & aux côtés du corps : il y a auſſi ſur la tête de ces taches noires, & entr'autres deux en forme de cornes ou de la lettre V, qui prennent naiſſance entre les deux yeux, qui s'ouvrent & s'étendent vers les deux côtés du ſommet de la tête, & qui quelquefois ont chacune quatre ou cinq lignes de long & une demi-ligne de large : vis-à-vis du milieu de ces deux traits ſe préſente une tache de la grandeur d'une petite lentille, en forme de fer de pique, qui, étant à la tête de toutes ces taches, ſemble les guider le long de l'épine du dos. La peau eſt entiérement couverte d'écailles, dont les plus fortes ſont celles qui ſont ſous le corps : leur grandeur & leur force ſont néceſſaires, parce qu'elles fortifient la vipere dans l'endroit le plus foible ; d'ailleurs elles la ſoutiennent & lui ſervent comme de pieds pour ramper & porter ſon corps çà & là. Ces grandes écailles ſont toujours de couleur d'acier d'un bout à l'autre, & different de celles des couleuvres, qui ſont d'ordinaire marquetées de couleur jaune : elles s'ouvrent & s'accrochent lorſque la vipere veut reculer ou s'arrêter. L'extrémité de ces grandes écailles eſt comme couſue au bas d'autres petites écailles qui couvrent tout le corps : ces petites écailles ſont merveilleuſement bien arrangées & couchées les unes ſur les autres, à-peu-près comme ces rangs de petites ardoiſes, taillées en demi-rond, qu'on voit ſur les toîts en quelques endroits.

On ne remarque que ſix ouvertures à la peau de la vipere ; la plus grande eſt celle de la gueule, les autres ſont celles des deux narines & celle qui eſt au bas du ventre, joignant le commencement de la queue, laquelle renferme non-ſeulement le trou de l'inteſtin deſtiné pour vuider les excremens, mais auſſi ceux des parties de la génération, tant des mâles que des femelles : cette ouverture eſt bouchée par la derniere des grandes écailles qui eſt avancée en forme de demi-rond, & qui s'ouvre en s'abaiſſant au temps du coït, de même que quand les vipereaux naiſſent, ou que les viperes vident leurs excrémens. Les yeux ont des paupieres pour les couvrir au beſoin : on prétend qu'il n'y a point d'ouverture dans la peau pour donner paſſage à l'ouie, & que la Nature y emploie les ouvertures des narines.

Les viperes quittent pour l'ordinaire deux fois l'année cette peau écailleuſe ; elles ſe trouvent auſſi tôt revêtues d'une autre qui s'étoit formée en deſſous, & qui paroît d'abord bien plus belle & d'une couleur beaucoup plus éclatante que celle qu'elles ont quittée ; il s'en forme en-

core insensiblement une nouvelle qui se prépare pour servir à son tour, lorsque celle qui la couvre se séparera, en sorte que la vipere a en tout temps une double peau; & toutes ces peaux, quoique garnies d'écailles, sont néanmoins transparentes quand on les regarde à travers le jour.

Le museau de la vipere est composé d'un os en partie cartilagineux, & recouvert de la peau écailleuse; il y a de chaque côté deux conduits qui forment les narines, lesquelles ont chacune une petite ouverture ronde & leur nerf propre qui leur communique l'odorat: les mêmes conduits servent aussi à recevoir deux petits nerfs qui sortent chacun de la partie latérale du crâne pour porter, dit-on, aux narines la faculté de l'ouie. Tout le crâne est d'une substance fort compacte & fort dure. La substance du cerveau est divisée en cinq corps principaux; on y observe le cervelet; la moelle spinale semble être un même corps avec ce dernier; elle est de la grosseur d'un petit grain de froment, & passant à travers toutes les vertebres de l'épine du dos, elle vient aboutir à l'extrémité de la queue.

Les yeux de la vipere sont vifs, & leur regard est fort fixe & fort hardi; toutes les parties en sont assez conformes à celles des yeux des autres animaux; la langue est grise, longue & fourchue le plus ordinairement, mais dans quelques viperes elle a tantôt trois, tantôt quatre pointes grises; la vipere irritée la darde avec tant d'impétuosité, qu'elle paroît comme un brandon de feu ou un phosphore. On croyoit autrefois que cette langue étoit venimeuse, mais elle ne pique point, & n'a rien de venimeux: elle sert principalement à la vipere, ainsi qu'à la couleuvre, pour attraper les petits animaux qu'elles veulent dévorer: leur langue est enveloppée d'une espece de gaîne d'un bout à l'autre. Les mâchoires de la vipere sont armées de deux sortes de dents; savoir, de grosses dents dans lesquelles le venin réside, & de petites: les premieres qui sont ses armes fatales, sont attachées à l'os de la mâchoire supérieure; elles sont très-dures & très-pointues, ce qui fait qu'elles pénetrent facilement dans la peau; de plus, elles sont crochues & courbées comme les dents canines de la plupart des animaux carnassiers; elles sont visiblement fistuleuses ou creuses jusques près de leur pointe, ainsi qu'il est aisé de s'en appercevoir en cassant ces dents par leur milieu; cette cavité se termine à la partie convexe de la dent par une petite fente visible, exactement semblable à celle d'une plume à écrire, & qui donne passage au venin. *Galien* décrit assez bien cette structure lorsqu'il dit que

les Charlatans ſe laiſſent mordre par les viperes après avoir eu ſoin de boucher auparavant avec de la pâte ou de la cire les ouvertures de leurs dents qui donnent paſſage au venin, afin de faire croire par-là aux ſpectateurs qu'ils ſe garantiſſent de ces mauvais effets par le moyen de leur antidote. La Nature n'a donné une figure crochue à ces dents empoiſonnées, qu'afin que leur pointe, lorſque la vipere veut mordre, ſe trouve perpendiculaire à la partie ; car cet animal étant obligé de lever la tête pour cet effet, ſi la dent qui eſt attachée à la mâchoire étoit droite, elle ne pourroit, à cauſe de ſa diſpoſition oblique, pénétrer avec aſſez de force, ni aſſez avant dans la chair.

Le Docteur *Méad*, dit, dans ſon *Traité des venins*, qu'outre ces dents venimeuſes qui ſont pour l'ordinaire attachées perpendiculairement au nombre d'une, de deux ou trois de chaque côté, au premier os de la mâchoire ſupérieure, il a découvert quelques autres dents plus petites qui tiennent au même os : leurs pointes ſont extrêmement dures, & fendues de même que celles des autres ; mais leurs racines ſont molles & mucilagineuſes comme les racines des dents des enfans, & elles ſont toujours couchées le long de la mâchoire : elles ſe détachent de l'os pour peu qu'on les touche, ce qui a fait croire à quelques Anatomiſtes qu'elles tiennent aux muſcles ou aux tendons, puiſque ſans cela elles euſſent été tout-à-fait inutiles ; elles ſont faites pour remplacer celles des groſſes qui viennent à tomber par quelque accident : auſſi elles ſe durciſſent & croiſſent inſenſiblement au point de devenir à la fin perpendiculaires à l'os. Une preuve qu'elles ne croiſſent pas toutes en même temps, c'eſt qu'il y en a qui n'ont aucune dureté ; d'autres commencent à ſe durcir à la pointe, & ainſi de ſuite juſqu'à ce qu'elles aient acquis toute leur groſſeur. Leur nombre n'eſt point fixe, car il s'en trouve quelquefois juſqu'à ſix ou ſept à chaque côté de la mâchoire, & quelquefois moins ; & c'eſt, ſans doute, ce qui a partagé les opinions des Anciens, touchant le nombre des dents de la vipere.

Il y a une grande différence des dents & des mâchoires de la vipere à celles de la couleuvre ; car celle-ci n'a point de dents canines, mais elle ſurpaſſe la vipere pour le nombre des mâchoires & des dents, vu qu'elle a quatre mâchoires ſupérieures & deux inférieures, (internes & externes) avec treize dents à chaque mâchoire ſupérieure externe, autant à chacune des inférieures, & vingt à chaque mâchoire ſupérieure interne, en ſorte qu'on peut compter juſqu'à quatre-vingt-douze dents dans

une ſeule couleuvre ; & toutes ces dents ſont crochues, creuſes, blanches & diaphanes, de même que celles de la vipere.

Les dents venimeuſes de la vipere ont, dans la partie interne de leurs racines, de petites ouvertures qui donnent paſſage aux vaiſſeaux qui leur apportent la nourriture dont elles ont beſoin. Il eſt bon de remarquer que la Nature a donné aux viperes des dents fatales, dont la force eſt indépendante de l'âge, pour qu'elles puiſſent accrocher & tuer leur proie dès le moment qu'elles viennent au monde. Les petites dents, qui ſont celles de la ſeconde eſpece, ſont crochues & recourbées comme les premieres, à la réſerve qu'elles n'ont ni fente, ni ouverture : elles forment quatre rangs, deux à chaque côté de la gueule ; elles tiennent au troiſieme os de la mâchoire ſupérieure, & au ſecond de l'inférieure, & ſervent à la vipere à s'aſſurer de ſa proie dans le temps qu'elle mord, de peur qu'en ſe débattant pour s'échapper, elle n'arrache les groſſes dents.

Après avoir décrit les inſtrumens qui dardent le venin, nous allons, d'après le Docteur *Méad*, examiner ceux qui ſervent à le préparer & à le contenir.

Cette liqueur eſt ſéparée du ſang par deux glandes ſituées de chaque côté de la tête, directement derriere l'orbite de l'œil. Chacune de ces glandes eſt immédiatement placée ſous le muſcle qui ſert à abaiſſer la mâchoire ſupérieure, de façon que celui-ci ne peut agir qu'il ne la preſſe, ce qui facilite la ſecrétion de la liqueur qu'elle contient. Ces glandes ſont conglomerées ou compoſées de pluſieurs autres glandes plus petites, enfermées dans une membrane commune, dont chacune envoie un vaiſſeau excrétoire qui ſe dégorge dans un vaiſſeau plus grand qui va ſe vider dans la véſicule des gencives : cette véſicule couvre la racine des groſſes dents ; elle eſt compoſée de pluſieurs fibres longitudinales & circulaires, à l'aide deſquelles elle ſe reſſerre dans le temps que les dents ſe levent ; c'eſt par le moyen de cette contraction que le venin s'inſinue dans l'ouverture qui eſt pratiquée à la racine de la dent, & vient ſortir par celle qui eſt vers ſa pointe. On ne doutera point de la vérité de ce que j'avance, continue le Docteur *Méad*, lorſqu'on ſaura que pour m'en convaincre j'ai coupé la tête à pluſieurs viperes vivantes, & que leur ayant fait ouvrir la gueule, en leur preſſant le cou, j'ai vu jaillir le venin comme d'une ſeringue. Lorſque la vipere reſte tranquile avec la gueule fermée, les dents demeurent couchées & couvertes de la véſicule extérieure ; mais

lorſqu'elle veut mordre, elle ouvre conſidérablement la gueule ; & par le mécaniſme qui s'opere alors, ſes dents ſe trouvent redreſſées.

La vipere ne mord jamais qu'elle n'enfonce ſes dents juſqu'à la racine, & par là les véſicules ſouffrent une compreſſion qui facilite encore mieux la ſortie du venin. On remarquera que la vipere peut mouvoir l'un des côtés de la mâchoire ſans que l'autre remue, à cauſe qu'elles ne ſont point articulées par leur extrémité comme dans les autres animaux, ce qui lui eſt extrêmement avantageux dans la déglutition ; car tandis que les dents d'un côté reſtent immobiles & enfoncées dans la proie pour empêcher qu'elle n'échappe, celles de l'autre s'avancent en dehors pour mieux l'attirer en dedans, & l'aſſujettiſſent juſqu'à ce que les premieres s'avancent à leur tour : elles agiſſent ſucceſſivement, & pouſſent l'animal entier (car la vipere n'a ni dents inciſives, ni molaires pour le broyer) dans l'œſophage, dont les fibres muſculaires ſont trop foibles pour pouvoir agir.

Il n'eſt pas inutile, avant que d'examiner la nature de ce venin, auſſi bien que la maniere dont il agit, de faire obſerver que la ſage Nature n'a pas eu deſſein, en le produiſant, de nuire au genre humain, & que ſon unique but a été de veiller à la conſervation de l'individu qui ne ſauroit abſolument s'en paſſer ; car les viperes ſe nourriſſent principalement de lézards, de grenouilles, de crapauds, de ſouris, de taupes, de rats & d'autres ſemblables animaux qu'elles avalent tout entiers ſans les mâcher, & qu'elles logent dans leur eſtomac ; où, ſuppoſé que ce dernier viſcere ne ſoit pas aſſez grand pour les contenir, partie dans l'eſtomac, & partie dans l'œſophage, qui eſt membraneux & capable d'une grande diſtention, ils y reſtent juſqu'à ce qu'ils aient été diſſous par les ſucs ſalivaires de ces parties, ſecondés de l'action des fibres du ventricule, & de la contraction des muſcles du bas-ventre : ils ſe convertiſſent ainſi en une ſubſtance fluide, propre à ſervir de nourriture à la vipere, ce qui demande beaucoup de temps. Enſuite les os & les matieres qui n'ont pu être digérées ſont rejetés : le mets avalé & digéré ſuffit pour entretenir les principes de la vie pendant pluſieurs mois.

C'eſt ce qui fait que ces animaux peuvent vivre pendant un an & quelquefois plus ſans prendre de nouvelle nourriture : à quoi l'on peut ajouter que leur ſang étant plus groſſier & plus viſqueux que celui de la plupart des autres animaux, il s'en diſſipe fort peu par la tranſpiration, de

ſorte qu'il n'a pas beſoin d'être renouvellé ſi ſouvent. La raiſon eſt ici d'accord avec les découvertes qui ont été faites par le ſecours du microſcope ; car les muſcles de l'eſtomac n'ayant pas aſſez de force pour broyer les alimens & les convertir en chyle, il faut néceſſairement que le ſang ait une conſiſtance épaiſſe & viſqueuſe. D'ailleurs le cœur de la vipere n'a proprement qu'un ventricule, & le ſang y circule de la même maniere que dans la grenouille & la tortue, dans leſquelles il ne paſſe pas plus d'un tiers de ce fluide par les poumons ; ce qui fait qu'il eſt beaucoup moins atténué par l'air que dans les autres animaux. Au reſte, une pareille façon de ſe nourrir exige néceſſairement que la proie périſſe auſſitôt qu'elle eſt priſe, pour qu'elle puiſſe deſcendre dans l'eſtomac ; car on ne doit pas croire que la force de ce viſcere fût ſeule ſuffiſante pour la faire mourir, la ſubtilité de l'animal vivant, joint à la foibleſſe des fibres, étant plus que ſuffiſante pour éluder ce ſort ; comme en effet on trouve tous les jours des animaux vivans dans l'eſtomac de ceux qui les ont dévorés. C'eſt à quoi ſont deſtinés les dents & le venin qu'elles renferment, & l'on ne doit pas être ſurpris que la vipere ſe ſerve quelquefois pour nuire aux hommes, des moyens que la Nature lui a fournis pour tuer ſa proie, ſur-tout lorſqu'on l'excite à mordre, de quelque maniere que ce ſoit. Ce ſuc venimeux eſt en ſi petite quantité, que ce n'eſt tout au plus qu'une goutte qui cauſe la mort.

Pour connoître ſa nature, continue le Docteur *Méad*, j'ai ſaiſi pluſieurs fois des viperes, de maniere à ne pouvoir être mordu, & je les ai agacées au point de leur faire mordre quelque choſe de dur, & de leur faire jeter leur venin ; & l'ayant mis ſur une plaque de verre, j'ai examiné avec le microſcope auſſi exactement que j'ai pu les parties qui le compoſent. Je n'ai d'abord apperçu que quelques petites parcelles ſalines qui flottoient avec beaucoup de rapidité dans la liqueur, mais qui au bout de quelque temps ſe ſont converties en des criſtaux extrêmement pointus & ténus, avec des eſpeces de nœuds par-ci, par-là, d'où ils paroiſſoient ſortir ; de ſorte que le tout repréſentoit comme une toile d'araignée, mais infiniment déliée : & cependant ces piquans tranſparens ont une telle dureté, qu'ils ont reſté pluſieurs mois ſur le verre ſans recevoir aucune altération. J'ai fait pluſieurs eſſais avec cette liqueur, à deſſein de connoître à quelle claſſe de ſels ces criſtaux appartiennent ; & ce n'a pas été ſans difficulté, vu la petite quantité de liqueur & les riſques dont ces ſortes d'expériences ſont accompagnées, que je ſuis venu à bout

de découvrir qu'ils rougiſſent la teinture de tourneſol, de même que les acides. Je n'ai pas ſi bien réuſſi dans le mélange que j'ai fait de cette liqueur avec le ſirop violat : il m'a ſemblé cependant qu'elle lui avoit donné une couleur rougeâtre : mais je ſuis pleinement convaincu qu'elle ne l'a point teint en vert, comme elle l'auroit dû faire, pour peu qu'elle eût été alkaline. Ceci doit ſuffire pour faire ſentir la fauſſeté du ſentiment de ceux qui, ſans le ſecours d'une ſeule expérience, ont avancé que le venin de la vipere eſt un alkali, & qu'on doit y remédier par les acides.

Cette découverte s'accorde parfaitement avec une relation qui a été communiquée au Docteur *Tyſon* par un homme d'eſprit, & qui eſt très-propre à éclaircir cette matiere. Il dit qu'étant aux Indes, un Indien vint ſe préſenter à lui avec différentes ſortes de ſerpens, s'offrant de lui montrer quelques expériences touchant la force de leur venin. L'Indien en tira d'abord un fort gros, qu'il aſſura ne faire aucun mal ; & en effet, ayant fait à ſon bras une ligature pareille à celle dont on ſe ſert pour la ſaignée, il le préſenta à nu au ſerpent, après l'avoir irrité pour ſe faire mordre ; il ramaſſa le ſang qui couloit de la plaie avec ſon doigt, & le mit ſur la cuiſſe juſqu'à ce qu'il en eût une cueillerée. Il prit enſuite un autre ſerpent appellé *cobra de capello*, qui étoit plus petit, & qu'il aſſura être infiniment plus venimeux. Pour prouver ce qu'il avançoit, il le ſaiſit par le cou, & ayant fait ſortir environ un demi-grain de liqueur contenue dans la véſicule des gencives, il la mit ſur le ſang qui s'étoit figé ſur ſa cuiſſe : ce ſang entra auſſi-tôt dans une fermentation violente, & devint d'une couleur jaunâtre.

La vipere mord avec ſes dents longues, & elle lance dans la plaie un eſprit ou une liqueur acide fort volatile, qui s'inſinuant dans les vaiſſeaux, a la propriété, ſelon quelques Phyſiciens, de coaguler peu-à-peu le ſang, & d'en interrompre la circulation, d'où s'enſuit la mort, ſi l'on n'eſt point ſecouru. Cet effet a beaucoup de rapport avec ce qui arrive quand on ſeringue par curioſité quelque liqueur acide dans la veine d'un chien ou d'un autre animal ; car peu de temps après il tombe en convulſion, & il meurt : mais ce qui renverſe le ſyſtême au moyen duquel on ſoutient que le venin de la vipere eſt un acide coagulant, c'eſt que l'on trouve dans le cadavre des hommes morts de cette morſure, le ſang plus coulant & plus diſſous qu'il ne l'eſt naturellement, & d'ailleurs les obſervations que publia M. *Méad* en 1745, plus exactes que celles de 1735, font

font voir qu'il n'y a point d'acide développé dans le venin de la vipere : elles font voir en même temps que toutes les théories chymiques ſont bien éloignées d'atteindre à l'explication de ce phénomene. Tout ce que l'on peut conclure à cet égard, d'après des expériences, c'eſt que l'alkali volatil eſt l'antidote le plus sûr ; les viperes qui rendent par l'analyſe beaucoup de ce ſel, portent en elles-mêmes leur contre-poiſion : auſſi leurs morſures réciproques ſont-elles des plaies ſans conſéquence.

Le venin de la vipere qui n'irrite preſque pas les nerfs de la langue, parce qu'ils ſont, dit M. *Sauvages*, comme à l'abri par le vernis de la ſalive, agit avec force ſur les nerfs qui ſont à nud, quand il a été combiné avec le ſang ; il paroît donc que c'eſt le ſang qui en développe l'âcreté ; cette combinaiſon eſt corroſive pour les filets nerveux qui ſe trouvent dans le tiſſu des arteres & du cœur.

Les remedes vulgaires contre la morſure de la vipere, ſont extérieurs & intérieurs. Les extérieurs ſont de lier promptement, ſi l'on peut, la partie au-deſſus de la morſure, ſerrant bien la ligature, afin d'empêcher le venin de pénétrer : mais ſi la partie mordue ne peut pas être liée, il faut à l'inſtant appliquer deſſus, la tête de la vipere qui a fait le mal, après l'avoir bien écraſée ; ou à ſon défaut, celle d'une autre vipere ; ou bien on fera rougir au feu une lame de couteau ou un autre morceau de fer plat, & on l'approchera bien près de la plaie pour en faire ſouffrir la chaleur le plus que l'on pourra ; ou bien on fera brûler ſur la plaie un peu de poudre à canon, ou bien enfin on ſcarifiera la plaie, & l'on y appliquera de la thériaque ou de l'ail & du ſel ammoniac pilés enſemble (une groſſe ventouſe, dit M. *Bourgeois*, appliquée avec ſcarification, eſt le meilleur remede extérieur que l'on puiſſe mettre en uſage ſur la morſure de la vipere). Peut-être que le ſuc des plantes cruciferes, comme le cochléaria, la paſſerage, &c. appliqué à l'extérieur, & pris auſſi intérieurement, pourroit avoir quelque ſuccès.

Ces remedes extérieurs peuvent ouvrir les pores de la plaie, & en faire ſortir les eſprits envenimés ; mais il faut obſerver que ces ſortes de remedes doivent être appliqués ſur le champ, dès que la morſure eſt faite : car ſi on a donné au venin le temps d'entrer dans les vaiſſeaux du corps avant de les appliquer, ils ſeront inutiles, parce que ce venin ne retournera pas à la plaie, quelque ouverture des pores que les remedes puiſſent opérer.

Quoique les remedes extérieurs ne doivent pas être négligés en cette

occaſion, ils ſont pourtant d'un foible ſecours, en comparaiſon de ceux que l'on doit faire prendre intérieurement : car le venin de la vipere étant fort ſubtil, il en paſſe toujours dans le ſang, quelque précaution qu'on prenne pour l'en empêcher, & pour l'arrêter au-dehors. Il faut donc faire prendre au malade des remedes qui puiſſent détruire le poiſon qui a paſſé dans le ſang & les autres humeurs, en entretenir la circulation, en un mot, pouſſer par la tranſpiration & par les urines ce qui peut s'être introduit du venin de la vipere.

Les ſels volatils des animaux peuvent ſatisfaire à toutes ces indications, parce qu'ils ſont alkalins, raréfians, ſudorifiques & apéritifs ; celui de la vipere eſt préférable à tous les autres, parce qu'il eſt le plus ſubtil ; mais à ſon défaut on peut prendre de celui de corne de cerf ou de celui d'urine, ou de celui de crâne humain. La thériaque, pourvu qu'elle ſoit vieille, eſt encore convenable pour remédier à cette maladie, parce qu'elle eſt compoſée d'ingrédiens, la plupart atténuans & raréfians ; mais quand elle eſt encore nouvelle, on ne peut pas s'en ſervir dans cette circonſtance avec ſuccès, parce que l'opium qui s'y trouve n'a pas encore été aſſez atténué par la fermentation.

On a propoſé en Angleterre depuis quelques années l'huile d'olive ſeule, dont il faut ſimplement étuver la partie mordue, & ſi la bleſſure a été profonde, on enveloppe tout le membre bleſſé dans un cérat compoſé de blanc de plomb, & de la même huile ; mais ce remede qui a été vérifié par MM. *Geoffroy* & *Hunold*, dont on trouve les expériences dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1737, n'a pas été trouvé auſſi ſpécifique qu'on le prétendoit.

Au reſte, il n'eſt point de remede plus puiſſant & plus prompt contre le venin de la vipere que les ſels volatils, ainſi que nous l'avons déja inſinué, & comme le prouve d'une maniere inconteſtable l'hiſtoire qu'on lit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année* 1747, & qui nous inſtruit auſſi de la maniere dont on doit les adminiſtrer.

Le 23 Juillet 1747, l'illuſtre M. *Bernard de Juſſieu*, étant à herboriſer ſur les buttes de Montmorency avec ſes Eleves, un d'eux ſaiſit avec la main un ſerpent qu'il prenoit pour une couleuvre, & qui réellement étoit une vipere. L'animal irrité, le mordit en trois endroits : ſavoir, au pouce, au doigt index de la main droite, & au pouce de la main gauche ; il ſentit preſque auſſi-tôt un engourdiſſement dans les doigts, & ils s'enflerent. L'enflure gagna les mains, & devint ſi conſidérable qu'il ne pouvoit plus

fléchir les doigts. Ce fut dans cet état qu'on le mena à M. *de Juſſieu* qui étoit éloigné de quelques centaines de pas. L'inſpection de l'animal le fit auſſi-tôt reconnoître pour une vipere très-forte & très-vive; & le malade qui avoit été effrayé, fut raſſuré par l'eſpérance d'une prompte & ſure guériſon. En effet, M. *de Juſſieu* s'étoit aſſuré, tant par le raiſonnement, que par un grand nombre d'expériences faites ſur des animaux, que l'alkali volatil étoit dans ces occaſions un remede sûr, pourvu qu'il fût adminiſtré promptement. Il avoit heureuſement ſur lui un flacon rempli d'eau de Luce, qui, comme l'on ſait, n'eſt qu'une préparation de l'alkali volatil uni à l'huile de ſuccin; il en fit prendre au malade ſix gouttes dans un verre d'eau, & en verſa ſur chaque bleſſure aſſez pour ſervir à les baſſiner & à les frotter. Il étoit alors une heure après midi, & il faiſoit fort chaud; ſur les deux heures le malade ſe plaignit de maux de cœur, & tomba en défaillance : on voulut faire une ligature au bras droit qui étoit très-enflé, mais M. *de Juſſieu* la fit défaire, & une ſeconde doſe du même remede priſe dans du vin, fit diſparoître la défaillance. Alors le malade demanda à être mené au lieu où il devoit paſſer la nuit, il y fut mené par deux Etudians en Médecine, qui ſe chargerent d'en avoir ſoin, & de lui faire prendre le même remede s'il lui ſurvenoit quelque foibleſſe; il en eut effectivement deux dans la route; étant au lit il ſe trouva très-mal, donna même quelques marques de délire, & vomit tout ſon dîner; mais tous ces accidens céderent à quelques nouvelles doſes d'alkali volatil. Après ſon vomiſſement il reſta tranquile & dormit aſſez paiſiblement. M. *de Juſſieu* qui arriva ſur les huit heures, le trouva beaucoup mieux, & ſeulement incommodé de l'abondante tranſpiration que le remede lui avoit cauſée; la nuit fut très-bonne, le lendemain les mains n'étant pas déſenflées, on fit une embrocation avec l'huile d'olive, dans laquelle on mêla un peu d'alkali volatil. L'effet de ce remede fût prompt : une demi-heure après le malade pouvoit librement fléchir les doigts; il s'habilla & revint à Paris, après avoir déjeûné de très-bon appétit; depuis il alla de mieux en mieux, & ſe trouva entiérement guéri au bout de huit jours. L'enflure, l'engourdiſſement des mains, & une jauniſſe qui s'étoit montrée dès le troiſieme jour ſur les deux avant bras, furent diſſipés par le même remede, dont il prenoit trois fois par jour, deux gouttes dans un verre de ſa boiſſon.

Il ſe trouve plus ou moins de viperes dans pluſieurs Provinces de France; mais ſur-tout dans le Dauphiné, dans le Lyonnois, dans le

Poitou. Les viperes les plus noires paſſent pour les plus venimeuſes. On va chercher les viperes au printems ou en automne, parce qu'elles ſont alors plus graſſes & plus vigoureuſes qu'en aucune autre ſaiſon. Les Payſans les prennent avec des petites pincettes de bois faites exprès, & les portent dans des biſſacs aux Apothicaires.

Les viperes different des autres ſerpens, non-ſeulement par les deux longues dents qu'elles ont aux côtés de la mâchoire, mais auſſi dit *Lémery*, par une connexion différente de leurs vertebres, qui empêche qu'elles puiſſent, comme les autres ſerpens, ſe relever & s'entortiller autour du bras ou de la pincette qui les tient. Selon *Derham*, les apophyſes des vertebres de la vipere ſont plus courtes, ſur-tout vers la tête : c'eſt pour cela que ce ſerpent renverſe facilement la tête & la tourne de côté. Chaque vipere, tant mâle que femelle, a cent quarante-cinq vertebres depuis la fin de la tête, juſqu'au commencement de la queue, & deux cens quatre-vingt-dix côtes, qui eſt le nombre double des vertebres à chacune deſquelles il y a deux côtes articulées. Outre cela, il y a vingt-cinq vertebres depuis le haut de la queue, juſqu'à ſon extrémité, & ces vertebres n'ont plus de côtes; mais elles ont en leur place de petites apophyſes qui diminuent en grandeur de même que les vertebres, en tendant vers le bout de la queue.

Le mâle de la vipere, dit M. *Charas*, a deux teſticules de forme longue & arrondie, de couleur blanche & de ſubſtance glanduleuſe. Leur longueur eſt inégale; le droit a plus d'un pouce de long; le gauche eſt plus court & un peu moins gros; le mâle a auſſi deux verges, ſituées ſous la queue l'une prés de l'autre, compoſées chacune de deux corps longs & caverneux, remplis en dedans de pluſieurs aiguillons fort blancs, durs, pointus & piquans, qui y ſont plantés, & qui ont leur pointe diverſement tournée.

La femelle a deux teſticules comme le mâle, & de la même forme, mais plus longs & plus gros, ſitués aux côtés & vers le fond des deux corps de la matrice, leſquels ont leur épididyme & leurs vaiſſeaux ſpermatiques bien plus courts que ceux du mâle. La matrice commence par un corps aſſez épais, compoſé de deux fortes tuniques : ſon orifice qui eſt large ſe dilate aiſément pour recevoir tout à la fois les deux parties naturelles du mâle dans le coït. Ce corps ſe diviſe fort près de ſon commencement en deux petites poches, compoſées de tuniques molles, minces & tranſparentes; ces deux poches ſe dilatent fort aiſément pour contenir un

grand nombre de vipereaux, jusqu'à leur perfection. La vipere n'est pas la seule d'entre les serpens qui ait sa matrice divisée en deux corps semblables, situés de chaque côté le long des intestins qui les séparent; car on remarque la même chose dans la couleuvre. Ainsi les œufs sont d'abord formés dans les deux corps de la matrice, étant couverts chacun de leur petite tunique: en sorte que tous ceux du même corps sont enveloppés ensemble par une membrane commune, qu'on peut appeller leur ovaire; ils y prennent leur accroissement: les vipereaux s'y forment & s'y perfectionnent, & ils en sortent les uns après les autres par la même voie par où la semence du mâle est entrée. On a seulement remarqué que le corps droit de la matrice est ordinairement bien plus rempli d'œufs & de vipereaux que le gauche; que le nombre des œufs est assez inégal: qu'il y en a quelquefois vingt ou vingt-cinq, & quelquefois la moitié moins; que les vipereaux prennent leur forme & leur perfection dans l'œuf où ils sont diversement situés & entortillés; qu'ils ont chacun dans leur œuf une espece d'arriere-faix qui pend à leur nombril, & par lequel ils tirent leur nourriture; qu'en naissant ils l'entraînent avec eux; qu'ils en sont en partie enveloppés; qu'enfin leur mere les en délivre, & les nettoye en les léchant lorsqu'ils sont nés. On ne sait donc sur quoi les Anciens qui ont traité de la vipere se sont fondés, quand ils ont dit que dans le temps du coït, le mâle, introduisoit sa tête dans la gueule de la femelle, & qu'il y versoit sa semence qui tomboit de là dans la matrice où elle formoit premiérement des œufs, & ensuite des vipereaux; que la femelle se sentant chatouillée par cette émission de semence, coupoit avec les dents la tête de son mâle, & que les vipereaux étant prêts à naître, perçoient la matrice & les flancs de leur mere pour se faire passage; de sorte qu'en lui donnant la mort, ils vengeoient en quelque sorte celle de leur pere.

La vipere rampe lentement, elle ne saute ni ne bondit jamais. Quand on lui fait du mal & qu'on l'irrite, elle devient furieuse, & fait, comme nous l'avons dit, des morsures très-perçantes; mais elle n'attaque jamais ni les hommes, ni les gros animaux, si elle n'est provoquée, agacée. Elle n'attaque que les petits animaux qu'elle veut dévorer pour sa nourriture, comme les cantharides, les scorpions, les grenouilles, les souris, les taupes, les lézards, & d'autres semblables, qu'elle avale tout entiers après les avoir tués avec le poison qui distille de ses grosses & longues dents.

Les esprits animaux demeurent encore plusieurs heures dans la tête & dans toutes les parties du tronc de la vipere après qu'elle a été écorchée, vidée de toutes ses entrailles, & coupée en plusieurs morceaux. C'est ce qui fait que le mouvement y continue fort long-temps; que la tête est en état de mordre, & que sa morsure est peut-être aussi dangereuse, que quand la vipere étoit toute entiere, & que le cœur même arraché du corps conserve son battement pendant quelques heures. La vipere ne rend pas beaucoup d'excrémens, & même ils ne sont pas puants; au lieu que ceux de la couleuvre le sont beaucoup. Les viperes ne font point de trou dans la terre comme les autres serpens pour s'y cacher, mais elles se cachent d'ordinaire sous des pierres ou sous de vieilles masures, où elles se trouvent assez souvent entassées & entortillées en grand nombre. Quand il fait beau, elles se cachent aussi sous des buissons & sous des herbes touffues. Elles s'accouplent ordinairement deux fois l'année; elles commencent au mois de Mars, & portent quatre ou cinq mois leurs vipereaux.

M. *Charas* à éprouvé que le tabac & son essence font mourir les couleuvres de même que les viperes La vipere peut rester dans l'esprit-de-vin une bonne heure sans y être étouffée : nous conservons deux viperes dans l'esprit-de-vin qui s'entre-mordoient encore au bout de quatre heures après avoir été submergées de cette liqueur.

Il y a des viperes presque par-tout, à Malthe, en Grece, en Egypte, en Asie, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Angleterre. Elles fréquentent volontiers les lieux montagneux, secs, pierreux, mais elles ne se trouvent point dans les lieux maritimes. Il est faux que la vipere s'accouple avec la murène, ainsi que l'ont avancé les Anciens. Comme elle ne va pas naturellement à l'eau, elle n'est pas un animal amphibie. Lorsqu'elle est en colere elle siffle. On assure avoir vu des viperes à deux queues, & d'autres à deux têtes; c'étoient des monstruosités dans l'ordre des autres animaux qui ont accidentellement deux têtes &c. en naissant : *voyez l'article* MONSTRE.

Propriétés de la vipere en Médecine.

La vipere fournit beaucoup de remedes : on s'en sert pour résister au venin, pour purifier le sang, pour la lepre, la gale, les écrouelles & les dartres rebelles. Il paroît que la principale vertu de la vipere est

d'accélérer la circulation du ſang, d'en faciliter le mélange, de fondre les concrétions lymphatiques, & de débarraſſer par ce moyen les glandes de ces humeurs groſſieres & obſtruantes, qui, venant à y ſéjourner & à s'y aigrir, occaſionnent une infinité de maladies cutanées, auxquelles on donne le nom de *ſcrophuleuſes* & de *lépreuſes*. On eſt redevable de ces bons effets au ſel actif & très-pénétrant dont les viperes abondent, & qui vient des lézards & des taupes dont elles ſe nourriſſent : car on ſait que ces animaux étant diſſous dans l'eſtomac, fourniſſent une grande quantité de particules volatiles, & c'eſt en cela que conſiſte la différence de la chair de vipere d'avec celle des autres ſerpens, qui, ne vivant que d'herbes & de gazons, ſont bien éloignés de poſſéder les propriétés qui nous rendent la vipere ſi utile en Médecine.

Les anciens Médecins faiſoient manger, pendant long-temps, des viperes en guiſe de poiſſon, rôties ſur le gril : ils ordonnoient un long uſage des vins de viperes, & ils guériſſoient par ce moyen les maladies les plus terribles & les plus opiniâtres, telle que la lepre.

Les préparations les plus ſimples de la vipere, & en même temps les meilleures, ſont les bouillons, la gelée, les ſirops, le vin de vipere, & la poudre même qu'on prépare en faiſant ſécher à l'ombre la vipere écorchée.

On fait ſécher au ſoleil le cœur & le foie de la vipere ; on les pulvériſe enſemble, & l'on appelle cette poudre *bézoard animal* : elle a les mêmes vertus que le corps de la vipere ; elle ſe donne dans du bouillon & dans quelque liqueur convenable. La Chimie fournit pluſieurs autres préparations, qui, ſous une forme différente, ont les mêmes propriétés ; tels ſont l'eau diſtillée, l'eſprit, le ſel volatil & l'huile de vipere. L'eſprit & le ſel volatil ſont les remedes les plus en uſage que fourniſſent la diſtillation de la vipere ; ils poſſedent eux ſeuls les vertus les plus eſſentielles de l'animal. On s'en ſert dans les fievres malignes, dans la petite vérole, dans l'épilepſie, dans la paralyſie, & pour prévenir l'apoplexie, & ſe garantir des attaques dont on a été menacé. On en fait uſage auſſi dans les affections ſcorbutiques, dans les maladies hyſtériques, & contre la piqûre de toutes les bêtes venimeuſes. Mais M. *Bourgeois* prétend que les différentes préparations de la vipere ne conviennent point dans les fievres malignes & peſtilentielles, comme quelques-uns l'ont avancé.

La graiſſe ou axonge de vipere eſt un remede admirable dans les affections des parties nerveuſes, ſpécialement des articulations provenantes de quelques cauſes externes, comme contuſions, plaies, piqûres & autres

accidens ſemblables. Cette graiſſe tient lieu de collyres les plus vantés contre les affections des yeux. Lorſqu'il ne s'agit que de fortifier la vue & de diſſiper la trop grande abondance d'humeurs qui affluent dans l'œil & qui l'incommodent, on ſe contente d'oindre les paupieres avec ce liniment. Mais lorſqu'il eſt queſtion de remédier à des maladies plus preſſantes, il faut alors en faire diſtiller une goutte ou deux dans l'œil. C'eſt un excellent lénitif, un déterſif, un conſolidant : c'eſt un ſpécifique pour les taches, les taies des yeux, & les excroiſſances membraneuſes qu'y laiſſe ſouvent la petite vérole. Cette graiſſe a cela de particulier, que, quoiqu'elle ſoit auſſi liquide que de l'huile, lorſqu'elle a ſéjourné quelque temps dans l'œil, elle en ſort épaiſſe & en forme de beurre blanc, parce qu'elle a apparemment la propriété d'abſorber les humeurs âcres & ſalines, d'où il réſulte une eſpece de ſavon ; ou qu'étant déterſive, ſans être mordicante, elle s'unit à toutes les impuretés qui s'y trouvent. Ses effets ſalutaires ne ſe bornent point aux maladies des yeux : *Wedel* dit en avoir fait prendre avec ſuccès intérieurement aux phthiſiques. Cette graiſſe eſt encore un coſmétique qu'on eſtime propre à effacer les rides du viſage & embellir le teint. On ſe ſert de l'huile de vipere pour guérir les dartres, la gratelle & les autres vices de la peau. Mais de quel uſage peuvent être les têtes de viperes deſſéchées que certaines perſonnes portent en amulettes, ou en forme de colliers, eſt-ce pour le mal de dents, ou pour empêcher la chûte des cheveux ?

La chair de vipere eſt un des principaux ingrédiens qui entrent dans la thériaque. On fait venir des viperes de pluſieurs Provinces du Royaume, mais principalement du Poitou : on les apporte ou vivantes dans du ſon, ou ſeches par paquets d'une douzaine. On renferme ces dernieres dans des vaiſſeaux qui contiennent du vif-argent ou de l'abſinthe pour les garantir des vers : il faut qu'elles ſoient garnies de leur cœur & de leur foie, & qu'elles n'aient point de taches de noirceur ; ces taches indiqueroient qu'elles ſont mortes d'elles-mêmes. Il y a pluſieurs préparations de viperes qui nous viennent de Montpellier, de Padoue, & auxquelles on a donné le nom de *trochiſques* ou de *paſtilles de viperes*, qui ne ſont que des viperes deſſéchées réduites en poudre, & incorporées avec du mucilage de gomme adragante, en forme de paſtilles, ointes de beaume du Pérou pour les conſerver.

Les Naturaliſtes & les Voyageurs ont fait mention de beaucoup d'autres ſortes de viperes. M. *Haſelquiſt* a donné, dans les *Actes d'Upſal*, 1750,

1750, *pag.* 24 & 27, la deſcription de deux couleuvres d'Egypte, dont l'une ſe nomme *couleuvre* ou *vipere cornue ;* celle-ci n'a point de dents à la mâchoire ſupérieure, mais elle a deux oſſelets dans le palais, longs, paralleles, garnis chacun de dix dents pointues, un peu crochues & courtes ; le milieu de la mâchoire inférieure eſt garni de huit petites dents.

Cette ſorte de ſerpent porte ſur la tête deux aiguillons en forme de cornes, élevés, ronds, pointus, durs, un peu arqués & cannelés ; le bout de la queue eſt armé d'un aiguillon : les habitans d'Egypte regardent cette vipere comme venimeuſe.

Séba donne auſſi la notice de ſeize eſpeces de viperes, entre leſquelles on trouve la *couleuvre de Jararaka*, laquelle ſe cache ordinairement ſous les rejetons d'un arbre qu'on appelle *acacia cornu.* La *vipere mâle* des Indes Orientales, dont les teſticules ſont armés de pointes, & qui a à la mâchoire ſupérieure deux défenſes ou grandes dents : on trouve auſſi cette même ſorte de ſerpent dans l'île de Saint-Euſtache. Les autres viperes remarquables, dont parle *Séba*, ſont le *boiciningua*, les viperes de Çeylan & d'Anticyre, la vipere du Japon, dont la madrure forme des empreintes qui ne reſſemblent pas mal à des caracteres hébraïques, la *vipere cornue* d'Eſclavonie (c'eſt une eſpece de *céraſte*), la vipere du Paraguay, dont l'habillement eſt trop ſingulier pour qu'on puiſſe en former une vraie deſcription.

Enfin, on place encore parmi les viperes le *jaracua* de Java, le *nepa* d'Afrique, le *cayata* du Breſil, le *cobra* & le *cencoalt* d'Amérique, le *jakama*, le *tamachia*, l'*échis* de l'île de Saint-Laurent, le *magoniza* du Ceylan, le *maraſſus* de l'Arabie, le *paraguajana* de l'Amérique méridionale, le *tetzaucoalt* de la Nouvelle-Eſpagne, le *prince aſmodée* du Japon, le *zéboa* des Hébreux, &c.

VIPERE IGNEE. *Voyez* TLEHUA.

VIPERE MARINE, *vipera marina, aut ſerpens marinus.* C'eſt une eſpece de murène. On trouve des obſervations de *Redi* ſur les différentes parties internes de la vipere marine, dans le *Tome IV des Collections Académiques, page* 524. Voyez auſſi le mot SERPENT MARIN.

VIPERINE DE FRANCE. *Voyez* HERBE AUX VIPERES.

VIPERINE DE VIRGINIE. *Voyez* SERPENTAIRE DE VIRGINIE.

VIRGINITÉ & VIRIL. *Voyez ce que c'eſt à l'article* HOMME.

VIS, *turbo, aut ſtrombus.* Genre de coquillage univalve, contourné en un grand nombre de ſpirales, & dont M. *d'Argenville* compoſe ſa

neuvieme famille des teſtacées : cette coquille a la bouche petite, tantôt évaſée ou applatie, tantôt ronde, dentée ou non dentée, quelquefois à oreille ou élevée ; le deſſus eſt ou liſſe, ou ſtrié ou à tubercules. Les vis ſont longues, menues, d'une forme conique, très-éffilée, ou ſe terminant communément en une longue pointe très-aiguë. Les coquilles qui compoſent cette famille, & dont le nom eſt le plus connu, ſont l'*alêne*, le *clou*, le *poinçon*, l'*éguille*, le *perçoir* ou le *forêt*, l'*enfant au maillot*, le *téleſcope*, la *pyramide* ou *l'obéliſque Chinois*, la *tariere*, la *chenille*, le *ruban*, la *vis de preſſoir*, l'*eſcalier* ou *ſcalata*, la *cuiller à pot*, l'*if*, le *clocher gothiqne*.

Il y a des vis d'eau douce comme des vis de mer, qui n'ont point d'autre caractere que leur figure même, qui eſt faite en alêne. M. *d'Argenville*, *Zoomorphoſe*, *pl. IV*, ajoute avoir trouvé des vis terreſtres avec les buccins.

Le mouvement progreſſif des vis s'exécute comme celui des limaçons, par le moyen d'une groſſe partie muſculeuſe, à laquelle on donne le nom d'*empattement* dans les limaçons.

M. *Adanſon* place la vis parmi les limaçons univalves de la famille de ceux qui ont deux cornes, & les yeux placés à leur racine : c'eſt le neuvieme genre de ſes coquillages univalves ; il lui donne le nom de *terebra* en latin.

VISAGE, *vultus*, *aut facies*, ſe dit de l'aſſemblage des parties externes qui compoſent le devant de la tête. On trouve, à l'article HOMME, des détails intéreſſans & curieux ſur la variété & la différence du viſage des hommes : *voyez auſſi les articles* HOMME MARIN, GÉANT, NEGRE, *& le mot* PIERRE A FARD.

Le Philoſophe Naturaliſte dit, avec raiſon, que le viſage de l'homme eſt le miroir de l'eſprit : il eſt en cela d'acord avec les obſervations des Phyſiologiſtes & des Anatomiſtes. Dans aucun animal on ne trouve point de face abſolument ſemblable à celle de l'homme, & ſur laquelle on puiſſe obſerver tant de ſignes de penſées & de paſſions internes. Nous ſavons que la rougeur monte au *viſage* dans certaines émotions, & que l'on pâlit dans d'autres : ces deux ſymptômes, dont l'apparence dépend de la ſtructure & de la tranſparence du réſeau cutané, forment, notamment la rougeur, uniquement chez l'homme, une beauté particuliere. Dans nos climats la couleur naturelle du viſage eſt la blancheur, la peau de la pommette doit être d'un rouge de roſe : *voyez à l'article*

PEAU. La couleur pâle du viſage eſt toujours ſuſpecte, & la noire eſt ſouvent un ſymptôme de mélancolie & de bile corrompue : celle qui eſt par-tout d'un rouge conſtant, annonce que le ſang ſe porte au cerveau avec trop d'impétuoſité ; une couleur livide eſt un ſigne morbifique & dangereux ; la couleur jaune eſt un ſigne d'ictere ou de cacochymie. Souvent la couleur de la peau eſt altérée par un défaut de ſommeil ou de nourriture, ou par un cours de ventre.

Malgré la diverſité prodigieuſe entre les traits du viſage, néanmoins chacun reconnoît ſans mépriſe celui à qui il veut parler. C'eſt à l'aide des muſcles peauſſiers que celui-ci rit & annonce par la gaieté de ſon viſage celle qu'il va porter dans la ſociété ; ſur le viſage de celui là les pleurs tendent à émouvoir la compaſſion des caracteres les plus durs. Ainſi le viſage eſt le rendez-vous des ſymptômes des affections humaines.

VISCACHOS ou VIZCHACA. Eſpece de lapin du Pérou, qui a la queue auſſi longue que celle d'un chat. Ces animaux ſont petits & doux, couverts d'un poil ſoyeux, couleur de gris-blanc ou cendré ; ils ſe trouvent ſur les montagnes pleines de neige. Sous l'Empire des Incas, & même depuis, les habitans du pays en filoient le poil, dont ils faiſoient de riches étoffes. *Dictionnaire des Animaux, Tom. IV. pag.* 557.

VISNAGE ou FENOUIL ANNUEL, ou CUREDENT D'ESPAGNE, ou L'HERBE AUX GENCIVES, *viſnaga gingidium appellatum.* Plante qui croît naturellement dans les pays chauds, comme en Turquie, en Italie, en Languedoc, en Eſpagne : on la cultive ici dans les jardins. Sa racine eſt fibreuſe & annuelle : elle pouſſe une tige haute d'environ deux pieds, cannelée, droite, glabre, genouillée, reſſemblante à celle de l'aneth : ſes feuilles ſont découpées en grandes lanieres, liſſes & unies comme celles du panais ſauvage ; ſes fleurs naiſſent en été au ſommet de la tige, diſpoſées en ombelles, blanchâtres, longues, roides, garnies à leur baſe de petites feuilles qui ſe contractent ſur elles-mêmes, & forment un creux. A ces fleurs ſuccedent des fruits ovales, diviſés en deux parties qui renferment deux ſemences, convexes d'un côté, & applaties de l'autre, velues, ſemblables à celles de l'ache, d'un goût âcre : elles mûriſſent en automne.

Lorſque les pédicules de ſes ombelles ſont ſéchés, ils deviennent fermes ; & il y a beaucoup de perſonnes, ſur-tout en Eſpagne, qui s'en ſervent en guiſe de cure-dents : on choiſit ceux qui ſont liſſes, de cou-

leur jaunâtre, d'un goût assez agréable & d'une odeur douce. On attribue à cette plante les mêmes propriétés médicinales qu'au fenouil. *Voyez ce mot.*

VISON. Espece d'animal tout-à fait semblable à la *fouine* par les mœurs, les habitudes naturelles, & par la forme du corps. On peut le regarder comme de la même espece, ou du moins comme une espece très-voisine de la fouine. On voit cet animal dans l'Amérique septentrionale : sa fourrure est seulement plus lustrée, plus douce, plus soyeuse, qualité qui lui est commune avec le *castor*, la *loutre*, & les autres animaux du nord de l'Amérique, dont la fourrure est plus belle que celle de ces animaux dans le nord de l'Europe.

VITRE CHINOISE. Nom donné à une espece d'huître bien caractérisée par la charniere de la coquille : l'une des pieces a deux dents longues & étroites en forme d'arêtes, qui naissent sous le bec de cette piece, & qui s'alongent en s'écartant l'une de l'autre : ces deux dents, qui forment un angle aigu, sont reçues dans deux cavités creusées dans des sillons, qui se trouvent sous le bec de l'autre piece de la coquille. La *vitre Chinoise* est appellée *transparente* chez les Hollandois. On prétend que les Indiens & les Chinois les taillent en carreaux & s'en servent en guise de verre à vitre.

VITREC. *Voyez* CUL BLANC.

VITRIOL, *vitriolum*. Sel minéral dont la cristallisation a la figure d'un losange. Sa saveur est styptique : il se fond très-facilement dans le feu, & devient d'abord fluide comme de l'eau ; mais son humidité étant dissipée, il s'y desseche en une matiere poreuse & friable.

Il y a autant d'especes de vitriols naturels, qu'il y a de substances métalliques, dissolubles par l'acide provenant de la pyrite, lequel porte le nom d'*acide vitriolique*. Quand la pyrite sulfureuse tombe en efflorescence par le contact de l'air & de l'humidité, le phlogistique de son soufre se détruit, & alors la vitriolisation se fait. Si ce sel, qui est acide, rencontre dans l'état de dissolution une espece de terre de la nature des argiles, il en résulte de l'alun : si au contraire il rencontre du zinc, il produira par évaporation naturelle de la couperose blanche : si la liqueur vitriolique a rencontré du cuivre, il en aura résulté du vitriol de Chypre ou bleu ; enfin, si la même liqueur a impregné du fer, il en résultera un vitriol vert martial, nommé aussi *couperose verte*.

On ſait que ces ſubſtances ont différens degrés d'affinité avec l'acide dont il eſt queſtion, & que par conſéquent ces mêmes ſubſtances peuvent être chaſſées les unes par les autres quand elles ſont unies à cet acide : c'eſt ainſi qu'en faiſant bouillir de l'alun dans une terrine de fer, la terre de l'alun ſe précipite, parce que l'acide vitriolique l'abandonne, ayant plus d'affinité avec le fer, & forme avec lui du vitriol vert ; c'eſt par la même loi que le cuivre, diſſous par l'acide vitriolique, ſe précipite quand on plonge dans cette diſſolution une barre de fer, ce qui forme le cuivre de cémentation. Ces ſortes de tranſmutations, dont quelques impoſteurs ont fait dans le dernier ſiecle le ſublime de l'alchimie, ſont trop connues pour nous y arrêter : tout ne dépend que de l'affinité reſpective, plus ou moins grande, de ces ſubſtances avec l'acide vitriolique. On trouve dans le Dictionnaire de Chimie, les détails les plus circonſtanciés à cet égard. Nous reſtreignant ici à notre qualité de Naturaliſte, nous nous bornons à dire que le vitriol blanc, appellé *couperoſe blanche*, eſt le vitriol de zinc ou de Goſlar. (La découverte de ce vitriol eſt de 1570, & a été faite par le Duc Julien, qui le nommoit alors *alun de mine du Rammelsberg*). Le vitriol bleu ou de Chypre, ou d'azur, ou de Vénus, ou d'Hongrie, eſt le vitriol de cuivre ; le vitriol vert ou couperoſe verte eſt le vitriol de fer ou de Mars. Il s'en trouve à Falhun en Suede.

Toutes ces eſpeces de vitriols naturels ſe trouvent en ſtalactites ou en flocons cryſtallins contre les parois des cavités ſouterraines, ou ſe ſéparent des eaux chargées des principes des pyrites. Les Allemands ont donné le nom de *joekels* à ces ſortes de vitriols. On appelle *pierres d'atrament* celles qui ne ſont pas criſtalliſées. Dans les montagnes de Chemnitz eſt une célebre mine de vitriol, qui a quatre-vingts braſſes de profondeur.

Ce que l'on appelle *alun de plume*, & qui a réellement la ſtypticité de ce ſel minéral, n'eſt ſouvent qu'un vitriol blanc en plume. A l'égard des vitriols du commerce, ils ſont produits par l'art, & ils contiennent les mêmes principes dont nous avons fait mention : quelquefois on les retire de la pyrite d'un jaune pâle, d'autres fois des terres vitrioliques, même de certains charbons de terre, ou des tourbes vitrioliques ; quelquefois auſſi des eaux qui contiennent ces ſels minéraux, & qu'il ſuffit d'évaporer pour les obtenir ſous une forme ſolide. Dans le cas où l'on doit retirer le vitriol des pyrites, comme cela ſe pratique dans les travaux qu'on en fait

en grand en différens pays, comme en Suede, en Angleterre, même en France, & notamment à Swartzemberg & à Geyer dans la Haute-Saxe, il faut expoſer à l'humidité de l'air les pyrites reconnues propres à cette opération : lorſqu'elles auront fumé, brûlé, qu'elles ſe ſeront gercées & auront produit & perdu auſſi-tôt la plus grande partie de leur ſoufre ou de ſon phlogiſtique ; en un mot, quand l'autre partie de l'acide ſulfureux aura réagi ſur le fer des pyrites, & qu'il ſe ſera formé à leur ſuperficie des flocons ſalins, (ce qu'on appelle efflorescence) alors on les leſſivera dans des caiſſes : on trempera même dans cette leſſive de vieilles ferrailles pour ſaturer l'excès d'acide, puis on épurera la liqueur en la laiſſant raſſeoir ; on la fera évaporer ſuffiſamment dans une chaudiere de plomb ; enfin, on procédera à la cryſtalliſation en mettant la liqueur refroidir dans des tonneaux de bois remplis de chevilles ou de branches entrecroiſées. C'eſt ainſi qu'en multipliant les ſurfaces, toutes les molécules ſalines qui tendent à la cryſtalliſation, ſe réuniſſent dans un point le plus voiſin, & prennent la forme de cryſtaux, dont la figure, la couleur & la propriété ſont toujours le réſultat des matieres conſtituantes : *voyez* ce détail dans notre *Minéralogie*, *Vol. I*, & notre Mémoire ſur les pyrites & ſur la vitrioliſation, lu à l'Académie des Sciences en 1761, & imprimé dans le cinquieme volume des Savans étrangers. Le limon ou dépôt jaunâtre qui ſe trouve dans les caiſſes des fabriques, ſe vend comme couleur après qu'il a été calciné juſqu'au rouge. Souvent on le mélange avec le colcothar artificiel. A l'égard des pyrites leſſivées, on les étend de nouveau en plein air, & on les leſſive au bout d'un à deux ans juſqu'à ce qu'elles ſoient épuiſées en vitriol. Ce dernier réſidu donne très-ſouvent de l'alun. Il eſt digne de remarque que le vitriol de zinc du commerce ſe tire de la mine de plomb, riche en argent, du Ramelsberg. La mine étant grillée & étant privée de ſon ſoufre, on la leſſive : on décante le dépôt ferrugineux ; d'ailleurs on lui fait ſubir toutes les opérations comme pour le vitriol martial. Mais par une ſingularité remarquable on détruit avec grand ſoin la cryſtalliſation du vitriol blanc ; & pour y parvenir, voici comme l'on procede : des femmes liquéfient ce vitriol dans des chaudieres de cuivre, ſur le feu & à l'aide de ſon eau de cryſtalliſation ; à meſure que l'humidité s'évapore, elles remuent continuellement la liqueur ſaline juſqu'à ce qu'elle ait acquis une conſiſtance ſolide, alors le vitriol ſe diviſe en globules cryſtallins qui ſe réuniſſent bientôt en petites maſſes informes d'un blanc de ſucre, tel qu'il nous vient dans le commerce.

Tous les vitriols ſont d'abord tranſparens ; mais pour peu qu'ils ſoient expoſés à l'air ils deviennent bientôt opaques & farineux : ils ſe diſſolvent facilement dans l'eau. Le vitriol martial a la propriété de noircir la teinture des plantes aſtringentes, comme la noix de galle, &c. & d'en faire de l'encre, qui eſt la baſe de la teinture en noir : beaucoup de Pelletiers, de Teinturiers & de Chapeliers préferent d'employer ſon acide concentré, connu dans le commerce ſous le nom impropre d'*huile de vitriol*. On retire aujourd'hui beaucoup de vitriol martial de certains terrains tourbeux du Beauvaiſis. Nous avons lu un Mémoire à ce ſujet en 1769 à la Société Royale d'Agriculture de Paris. *Voyez l'article* TERRE VITRIOLIQUE.

Le vitriol Romain, ſi vanté par les Adeptes, contient un peu de fer, & beaucoup de cuivre : ſa couleur eſt ordinairement d'un jaune rouſſâtre. Si on le lave dans l'eau, il paroît demi-tranſparent, & a une couleur de verd céladon. Les eſpeces de calchites ou de colcothar naturels ſont auſſi des vitriols ; leur couleur eſt rouge : *voyez* COLCOTHAR FOSSILE.

VIVE : *voyez* DRAGON DE MER.

VIVELLE. Animal céracée de la mer des Indes, dont la chair eſt mauvaiſe : ſon muſeau eſt fort long, armé d'aiguillons des deux côtés ; c'eſt probablement le poiſſon ſcie dont nous avons parlé à l'article BALEINE.

VIVIER. Grand baſſin d'eau dormante, quelquefois courante. On appelle *piſcine* un vivier ou réſervoir d'eau bordé de maçonnerie, & dans lequel on met du poiſſon pour peupler & le trouver au beſoin.

VIVIPARE & OVIPARE, *viviparus & oviparus*. Par le premier de ces mots, les Naturaliſtes entendent les animaux dont les petits ſortent tout formés du ventre de leur mere : par le ſecond, ceux dont les petits proviennent de l'œuf par le moyen de l'incubation, tels que les oiſeaux, ou éclоſent par la chaleur du ſoleil, comme les petits des tortues des crocodiles, & quelques autres.

Dans les eſpeces vivipares, l'enveloppe des germes eſt molle & délicate, parce que demeurant toujours à couvert dans la mere, le germe n'a pas beſoin d'une plus forte défenſe. Dans les eſpeces ovipares, l'enveloppe du germe, un peu avant que la mere le mette bas, devient preſque toujours une croûte ſolide, & aſſez dure pour réſiſter au poids & aux injures de l'air, ſans offenſer le petit qui eſt dedans.

Tous les animaux, ſans exception, proviennent d'une mere qui les met au monde de l'une ou de l'autre de ces deux manieres : ces lois ſubſiſtent dès le commencement du monde, & n'ont jamais varié.

Les animaux vivipares tiennent ſans contredit le premier rang dans l'ordre du regne animal ; & l'homme eſt le premier de tous.

Le nombre des animaux vivipares n'égale pas celui des ovipares. Du nombre de ces derniers on compte toute la claſſe des oiſeaux ; celle des poiſſons proprement dits, excepté l'anguille & le genre de la baleine ; celle des cruſtacées, celle des reptiles ; les tortues, les lézards, les ſerpens, excepté la vipere ; celle des inſectes, parmi leſquels on trouve quelques eſpeces de mouches vivipares, & celles des vers, entre leſquels auſſi quelques Naturaliſtes diſent en avoir découvert de vivipares.

Ainſi, tous les vivipares ſe réduiſent à l'eſpece de l'homme, aux quadrupedes terreſtres, aux animaux de mer cétacées, à la vipere, à l'anguille, à quelques eſpeces de mouches, aux pucerons, aux cloportes, & à quelques vers qui, peut-être, ne font que ſe reproduire quand on détache ou que l'on coupe ces animaux en différentes parties, leſquelles deviennent autant de vers, tels ſont les polypes, le gordius, &c.

Voyez l'hiſtoire abrégée & comparée de tous ces animaux, tant *vivipares* qu'*ovipares*, aux mots génériques ANIMAL, AMPHIBIES, CÉTACÉES, COQUILLAGES, CRUSTACÉES, INSECTES, OISEAUX, POISSONS, QUADRUPEDES, REPTILES, VERS & ZOOPHYTES ; & pour leur deſcription particuliere, aux noms ſous leſquels chacun d'eux eſt connu.

UMBILIC DE MER, *umbilicus marinus* Voyez NOMBRIL MARIN.

UMBU. Eſpece de prunier du Breſil : ſon tronc eſt court, foible & diviſé en un grand nombre de petites branches tortillées ; ſes feuilles ſont étroites & verdâtres ; ſa fleur eſt blanchâtre ; ſon fruit d'un blanc jaunâtre ; ſa pulpe eſt dure, excepté dans les temps pluvieux. Ce fruit eſt fort âcre au goût & très-rafraîchiſſant. La racine de l'umbu eſt tuberculaire & de bon goût.

UMBUA. Nom qu'on donne à Congo au tamandua-guacu du Breſil : *voyez à l'article* TAMANDUA.

UNAU. Eſpece d'animal ſans queue, didactyle, (c'eſt-à-dire, à deux doigts à chaque patte,) naturel au Nouveau Monde, & qui a deux rapports de reſſemblance avec l'*aï* & les autres *pareſſeux*, mais qui en diffère cependant par des caracteres aſſez conſidérables pour donner lieu de le regarder comme une eſpece différente des pareſſeux. L'unau a le front plus élevé, les oreilles plus apparentes que l'*aï* : ſon poil eſt tout différent, ſes viſceres ſont autrement conformés ; mais une différence bien frappante, c'eſt que l'unau a quarante-ſix côtes, tandis que l'*aï* n'en a que vingt huit.

vingt-huit. Ce nombre de quarante-ſix côtes, dans un animal dont le corps eſt ſi court, eſt, dit M. *de Buffon*, une eſpece d'excès ou d'erreur de la Nature ; car de tous les animaux, même des plus grands, & de ceux dont le corps eſt le plus long relativement à leur groſſeur, aucun n'a tant de chevrons à ſa charpente. L'*éléphant* n'a que quarante côtes, le *cheval* trente ſix, le *blaireau* trente, le *chien* vingt-ſix, l'*homme* vingt-quatre, &c. Cette différence dans la conſtruction de l'*unau* & de l'*aï*, ſuppoſe plus de diſtance entre ces deux eſpeces, qu'il n'y en a entre celle du chien & du chat, qui ont le même nombre de côtes ; car les différences extérieures ne ſont rien en comparaiſon des différences intérieures : celles-ci ſont, pour ainſi dire, les cauſes des autres qui n'en ſont que les effets.

L'intérieur dans les êtres vivans, ajoute M. *de Buffon*, eſt le fond du deſſin de la Nature : c'eſt la forme conſtituante, c'eſt la vraie figure ; l'extérieur n'eſt que la ſurface & même la draperie, car dans l'examen comparé des animaux, combien ne voit-on pas que cet extérieur, ſouvent très-différent, recouvre un intérieur parfaitement ſemblable ; & qu'au contraire la moindre différence intérieure en produit de très grandes à l'extérieur, & change même les habitudes naturelles, les facultés, les attributs de l'animal ? Combien n'y en a-t-il pas qui ſont armés, couverts, ornés de parties excédentes, & qui cependant pour l'organiſation intérieure reſſemblent en entier à d'autres qui en ſont dénués.

L'unau, dit M. *Daubenton*, (*Hiſt. Natur. Tom. XIII, pag.* 57,) n'a point de dents inciſives aux mâchoires, mais il en a de canines & des molaires ou mâchelieres : ſavoir, une canine & quatre molaires de chaque côté de la mâchoire ſupérieure, une canine & trois molaires de chaque côté de l'inférieure, ce qui ne fait en tout que dix-huit dents, ainſi que dans l'*aï* ou pareſſeux. L'unau eſt, ſelon M. *Voſmaër*, le *pareſſeux didactyle ſans queue*, & l'*aï* eſt le *pareſſeux tridactyle à courte queue*.

L'unau, ſuivant les remarques qu'a faites M. le Marquis *de Montmirail*, ſur celui qu'il a élevé pendant trois ans dans ſa ménagerie, quoique peſant & d'une allure aſſez mal adroite, marchoit plus vîte que l'*aï* & les autres *pareſſeux* : il montoit & deſcendoit pluſieurs fois en un jour le plus haut arbre. Sa nourriture ordinaire étoit du pain, des pommes de terre, des racines, & ſa boiſſon du lait : ſa ſituation naturelle, & qu'il paroiſſoit préférer à toutes les autres, étoit de ſe ſuſpendre à une branche le corps renverſé vers la terre ; quelquefois même il dormoit

dans cette poſition, les quatre pattes accrochées ſur un même point, ſon corps décrivant un arc. La force des muſcles de cet animal eſt incroyable : mais elle lui devient inutile lorſqu'il marche, car ſon allure n'en eſt ni moins contrainte, ni moins vacillante. On trouve cet animal dans l'île de Marignan.

UNICORNE. Nom donné à la licorne de mer, qui eſt le *narhwal* des Iſlandois : *voyez ſon hiſtoire à l'article* BALEINE.

UNICORNE FOSSILE ou MINERALE, *unicornu foſſile*. Les Lithologiſtes donnent ce nom à des os d'animaux devenus foſſiles, & communément ſi altérés, qu'on ne peut guere reconnoître à quelle eſpece d'animal, ſoit marin, ſoit terreſtre, ils ont appartenu. Les Apothicaires emploient cette ſubſtance ſous le nom d'*ivoire foſſile*, ou de *corne foſſile* : ſeroit-ce le mammotovakoſt des Ruſſes, ou la corne de narhwal ? On en trouve beaucoup dans la Sibérie, à des profondeurs aſſez conſidérables, d'une conſiſtance de craie endurcie, happante à la langue, & ſe diſſolvant avec effervescence dans les acides, tant minéraux que végétaux. On en trouve auſſi qui ont la dureté de l'ivoire ordinaire. On en emploie beaucoup en Médecine chez les Allemands, les Italiens, & en Pologne, pour arrêter le cours de ventre, pour réſiſter au venin & pour l'épilepſie, même pour déterger les vieux ulceres, pour fortifier les yeux ; mais toutes ces propriétés nous paroiſſent fort précaires. *Voyez* YVOIRE FOSSILE.

UNIQUE, *unica*. Nom donné à une eſpece de coquille tournée en ſpirale, du genre des murex, & de la claſſe des univalves : ſa bouche & les ſpires vont de droite à gauche, avec une clavicule auſſi applatie : ſa queue eſt pointue : la direction de ſes ſpires eſt en ſens contraire des coquilles ordinaires, dont les volutes vont de gauche à droite. Cette ſingularité attire l'attention des Curieux, & donne du prix à ces ſortes de coquilles. Auſſi ce murex n'eſt pas commun, dit M. *d'Argenville*, *Conchiliol. pag.* 292, *édit. de* 1757. On trouve auſſi des *uniques* dans les buccins, dans les vis, &c.

UNIVALVES, *univalvia*. Nom donné à des coquilles d'une ſeule piece.

Les *univalves* ſont la premiere claſſe des coquillages, tant marins & foſſiles, que fluviatiles & terreſtres. On en connoît, dit M. *d'Argenville*, quinze familles qui ſont marines, ſept parmi les fluviatiles, ſix qui ſont terreſtres, & quatorze parmi les foſſiles. On peut auſſi ſubdiviſer les univalves en trois ſections principales, leſquelles renferment, 1°. les uni-

valves proprement dites, & qui ne ſont aucunement turbinées, ni contournées en ſpirale à l'intérieur, mais qui ont, ou la figure d'un toit, tels que les *lepas*, ou une forme de tuyau, tel que l'*arroſoir*, &c. 2°. les univalves, qui, ſans être turbinées, ſont cependant contournées en ſpirale à l'intérieur, tels ſont les *nautiles*, les *porcelaines*, les *cornes d'ammon*, &c. 3°. & les univalves qui ſont turbinées, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, tels ſont les *buccins*, &c. *Voyez maintenant à l'article* VALVES. Nous avons expoſé le ſyſtême hiſtorique & abregé de ces différens coquillages au mot général COQUILLAGE, & en outre à chacun des articles ou noms que les eſpeces principales portent.

UNIVERS, *orbis univerſus*. C'eſt le monde entier, ou l'aſſemblage du *ciel* & de la *terre*, avec tout ce qui s'y trouve renfermé. *Voyez* AIR, EAU, TERRE, PLANETE, FEU, CIEL, ANIMAL & PLANTE.

VOADOUROU ou VOAFONTSI. Fruit célebre d'une eſpece de baliſier de Madagaſcar, qui tient lieu aux habitans de la noix d'areque pour le mêler avec la feuille du bétel, qu'ils mâchent continuellement. Ce fruit reſſemble à une grappe de raiſin, & eſt de la même longueur qu'un épi de blé de Turquie; on retire par expreſſion de l'huile des baies de cette plante, ou bien on les écraſe pour les réduire en farine, qui, mêlée avec du lait, fait une eſpece de bouillie qu'on mange. La plante qui ſe nomme *dourou* produit des feuilles d'une toiſe de longueur ſur deux pieds de large; étant ſeches, elles ſervent à couvrir les maiſons, & les tiges ſervent à bâtir des murailles. Les feuilles étant vertes ſont employées à faire des nappes, des ſerviettes & autres uſtenſiles de ménage. *Voa* ſignifie *fruit* dans la langue de cette île, & les noms de la plupart de ſes fruits y commence par *voa:* les citrons s'y nomment *voa-ſaras*. Hubner, *Dictionn. univ.*

VOAMENES. Eſpeces de pois de Madagaſcar, les mêmes que les conduris des Indes. Pilés & mêlés avec du ſuc de citron, on s'en ſert, dit-on, comme de fondant pour ſouder.

VOIE LACTÉE, *via lactea*. Nom que les Aſtronomes donnent, ainſi que celui de *galaxie*, à une multitude immenſe d'étoiles trop éloignées pour être vues ſéparément & ſans le ſecours d'un bon téleſcope: ces étoiles paroiſſent ſi près les unes des autres, qu'elles donnent, lorſqu'il ne fait point de lune, une apparence lumineuſe à la partie du ciel qu'elles occupent. Il ſemble même que la *voie lactée*, appellée vulgairement le *chemin de Saint-Jacques*, diviſe toute la région du ciel en deux parties:

ſa largeur eſt inégale ; en quelques endroits elle eſt double, & ſe diviſe comme en deux branches : elle n'eſt pas auſſi ſemblable par-tout, ni en couleur, ni également chargée d'étoiles. Peut-être la voie lactée eſt-elle compoſée d'une ceinture ou écharpe d'étoiles, qui, vues à travers d'atmoſpheres différens, paroiſſent dans le cas des étoiles nébuleuſes. *Voyez* GALAXIE, & notamment *l'article* ÉTOILES *à la ſuite du mot* PLANETE.

VOILE. *Voyez* VELETTE.

VOILIER. C'eſt le *nautile*. Voyez ce mot.

VOIX, *vox*. S'entend particuliérement de la parole de l'homme, du ſon ou cri qui ſort de ſa bouche, ainſi que de la gorge des brutes. *Voyez* ce que nous avons dit du mécaniſme de la voix *à l'article* HOMME. Conſultez auſſi ce qui eſt dit de la voix & du chant des oiſeaux à la ſuite de l'article OISEAU.

VOL, *volitus*. C'eſt le mouvement progreſſif & en plein air des oiſeaux & des inſectes, par le moyen des aîles. *Voyez les articles* OISEAU & INSECTE.

VOLAILLE Nom donné aux gros oiſeaux domeſtiques ou ſauvages, que l'on éleve ou que l'on pourſuit à la chaſſe pour être ſervis ſur les tables, tels que les *oies*, les *coqs-d'inde*, les *poules*, les *coqs*, les *canards*, les *faiſands*, les *perdrix*, les *pigeons*, les *becaſſines*.

VOLANT, *planta plumas referens*. Nom donné à une plante aquatique, dont les feuilles imitent les plumes d'oiſeau. On donne auſſi le nom de *volant* à la fleur du NENUPHAR ; voyez ce mot.

VOLCAN, *volcanum*. On donne ce nom aux gouffres montueux & ardens, qui vomiſſent avec impétuoſité & en différens temps, des fleuves de matieres bitumineuſes, ſulfureuſes, embraſées, ou qui lancent comme une grêle d'éclats de pierres, les unes calcinées, d'autres plus ou moins vitrifiées & en ſcories, ou des tourbillons de vapeurs, des nuées de cendres, des torrens de fumée en balons ou en colonnes torſes qui dérobent la clarté du ſoleil, dont l'effet enfin plus violent que celui de la poudre & du tonnerre, a de tous temps étonné, effrayé les hommes & déſolé la terre. Entre les montagnes ignivomes les plus affreuſes & les plus redoutables, les Monts Véſuve, Æthna & Hécla ſuffiſent ſeuls pour nous donner un exemple bien frappant de ces terribles ſoupiraux de notre globe. Rien n'eſt comparable aux fureurs des volcans, puiſqu'ils attaquent tout enſemble l'air, la terre & la mer, & portent par-tout la crainte, l'effroi, la déſolation & la mort.

Ces phénomenes déſaſtreux ſont dus à des feux terribles, recelés dans le ſein des ces montagnes dont ils minent les voûtes : ces feux ſont excités par l'air, & la force en eſt redoublée par l'eau : les matieres les plus rapaces, les plus apyres & les plus réfractaires ne peuvent réſiſter à la violence de ces feux, ainſi qu'on le voit par la nature de certains morceaux de laves ou lavanges de ſubſtances minérales, de différentes couleurs & dont une partie eſt vitrifiée ; & l'autre, qui eſt calcinée, réſiſte à la violence du feu ordinaire de nos fourneaux : *voyez aux mots* LAVE & PONCE. Nous le répétons, l'action de ce feu eſt ſi grande, & la force de l'exploſion eſt ſi violente, qu'elle produit par ſa réaction des ſecouſſes aſſez fortes pour ébranler & faire trembler la terre, agiter la mer, renverſer les montagnes, détruire les villes & les édifices les plus ſolides à des diſtances même très-conſidérables. Ces effets, quoique très naturels, dit M. *de Buffon*, ont été regardés comme des prodiges ; & les Habitans de l'Iſlande regardent l'ouverture de leur volcan comme la bouche de l'enfer : les mugiſſemens qu'il fait entendre ſont les cris des damnés, enfin les éruptions ſont, ſelon ce Peuple, les effets de la fureur & du déſeſpoir des malheureux ; combien d'autres pays offrent le même phénomene & la même opinion ſuperſtitieuſe ! Tout cela n'eſt cependant que du bruit, du feu & de la fumée.

Les éruptions des *volcans* ſont ordinairement précédées de bruits ſouterrains ſemblables à ceux du tonnerre ; on entend des ſifflemens affreux, un fracas épouventable ; & l'on croît que la terre éprouve un déchirement intérieur, ou qu'elle s'ébranle juſques dans ſes fondemens : les matieres contenues dans le baſſin ſemblent bouillonner ; elles ſe gonflent quelquefois au point de ſortir par deſſus les bords de la bouche du volcan, & elles découlent enſuite le long de la pente de la montagne, où en ſe refroidiſſant elles conſervent la figure des flots que le bouillonnement leur avoit donnée.

Auſſi les environs des volcans ſont-ils ſemés d'un amas énorme & confus de cendres, & de toutes les matieres jetées en l'air par les exploſions : on y trouve des laves très dures, de l'alun, du ſel ammoniac, des pyrites, des ſcories, de la pozzolane, du ſable torréfié, des terres ponceuſes fort chaudes. Les chevaux en marchant ſur la plupart de ces terres, les font retentir comme ſi le terrain étoit creux. On remarque auſſi dans les environs des volcans beaucoup de crevaſſes. Ces ſortes de cheminées fourniſſent un libre paſſage à l'air & à l'eau qui ont été mis en

expanſion par les fourneaux ou foyers qui ſont à leur baſe. Dans le jour on en voit ſortir la fumée : ces vapeurs paroiſſent enflammées ou phoſphoriques pendant la nuit. Sans ces ſoupiraux, ces agens produiroient ſur notre globe, des révolutions bien plus terribles que celles que nous voyons dans les tremblemens de terre : ils ſeroient toujours accompagnés d'une ſubverſion totale des pays où ils ſe feroient ſentir. Les volcans ſont donc un bienfait de la nature : auſſi voyons-nous que la Providence en a placé dans toutes les parties du monde.

Dans tous les pays où il y a des volcans, on y trouve abondamment du fer, des ſcories de différens minéraux, des ſels, des cailloux vitrifiés ou torréfiés ou altérés, du ſoufre, du pétrole, des eaux plus ou moins chaudes & minérales. Dans les îles de l'Aſcenſion & de Sainte-Hélene, auſſi bien qu'aux Açores, on rencontre des terres ſulfureuſes, & des ſcories ſemblables à du mâche-fer, ou à la *pierre de Périgord*. L'analyſe que M. *Cadet* a faite, en 1761, de la lave du Véſuve y démontre du fer, du vitriol martial, de l'alun, &c. Le Japon & la chaîne des Cordillieres au Pérou, où il y a ſeize volcans, abondent auſſi en ſoufre & en fer. Souvent les éruptions ſont accompagnées d'eau qui ſortent en grande abondance & qui forment des inondations. Le jour même du tremblement de Lisbonne (premier Novembre 1755), après un bruit ſouterrain, la terre s'entr'ouvrit à une lieue d'Angoulême, & il en ſortit un torrent chargé de ſable de couleur rouge.

Des Phyſiciens modernes, témoins du bruit ſubit & de la diſploſion prodigieuſe qui arrivent quand il tombe un peu d'eau ſur un métal en fuſion, croient devoir ſoupçonner que l'ouverture de pluſieurs volcans, & même les nouvelles éruptions les plus violentes des anciens volcans, ſont cauſées par la rencontre des eaux qui ſont ſous la terre avec des matieres métalliques abondantes, que la violence d'une inflammation a miſes en fuſion.

Les volcans les plus redoutables ne ſe trouvent communément que ſur des hautes montagnes, vers les lieux maritimes ; il ſuffit de citer ceux que nous avons déjà nommés, c'eſt-à-dire le Mont Véſuve, dans le Royaume & aux environs de Naples, dont l'élévation n'eſt plus que de ſeize cents ſoixante dix-ſept pieds au-deſſus du niveau de la mer, le Mont Ethna dans la Sicile, le Mont Hécla dans l'Iſlande, &c. *Voyez* l'énumération que la Martiniere, *Dictionnaire Géographique*, a faite des volcans répandus par toute la terre. Cependant, comme l'on trouve

abondamment les pierres ponces, non-seulement sur les parages des îles, mais encore en pleine mer, on peut dire aussi qu'il y a des volcans marins, lesquels sortent, à la vérité, des rochers qui probablement ne sont que la crête des montagnes qui sont dans le lit de la mer. Combien de fois n'a-t-on pas vu de ces volcans faire sortir de leur sein des ruisseaux d'eau bouillante, des poissons, des coquilles & autres corps marins. En 1631, pendant une éruption du Vésuve, la mer de Naples fut mise à sec : elle parut absorbée par ce volcan, qui peu après inonda les campagnes d'eau salée. Au reste, si les produits des volcans de mer sont semblables à ceux des volcans de terre, ces rapports font présumer en faveur de l'unité des causes, & de leurs phénomenes.

Les montagnes qui vomissent du feu, ou qui ont été autrefois en éruption, sont plus nombreuses qu'on ne l'imagine ordinairement : souvent elles sont adossées à des amas confus de rochers énormes, plus ou moins durs & de différentes teintes, comme brisés, éclatés, détruits & entassés assez irréguliérement les uns sur les autres : les sommets de ces montagnes sont arides, tronqués & largement évasés en creuset ou en entonnoir, ou comme éboulés ou escarpés : par-tout on y reconnoît visiblement les traces qu'ont laissées des cataractes de feu & les éruptions de différentes matieres : en un mot, on y voit le tableau du désordre & de la destruction, l'opération des feux les plus âpres, les plus actifs. Ce n'est donc plus la nature simple & premiere qu'on admire ici ; cette uniformité de couches qui annoncent un travail lent lors de leur formation ; c'est une nature souffrante & dans un état de deuil : en un mot, ce sont les restes d'un spectacle chimique digne d'être observé dans son ensemble. On observe aussi qu'il y a un plus grand nombre de cavernes dans les contrées sujettes aux volcans & aux tremblemens de terre que par-tout ailleurs : il paroît encore que l'immense quantité des îles de l'Archipel, dont tout le terrain est aussi caverneux que celui du Mont Ararat, ne sont que les sommets d'autant de montagnes élevés par l'effort des volcans marins. Cette idée dont nous avons déjà dit quelque chose ci dessus, deviendra plus probable encore par les détails qu'on trouvera vers la fin de cet article. Mais qu'arrive-t il lorsqu'un volcan est en éruption ?

Toute explosion agit en sphere de son activité, & le feu qui en est la cause efficiente, s'échappe toujours par le côté où il y a le moins de ré-

fiſtance. M. *de Buffon* rapporte que quand le Véſuve commence à mugir & à rejeter les matieres dont il eſt embraſé, le premier tourbillon qu'il vomit a moins de vîteſſe que le ſecond, celui ci moins que le troiſieme, & ainſi de ſuite : les ondes peſantes de bitume, de ſoufre, de cendres, de métal fondu, paroiſſent, dit-il, des nuages maſſifs; & quoiqu'ils ſe ſuccedent toujours dans la même direction, ils ne laiſſent pas de changer beaucoup celle du premier tourbillon, & de le pouſſer ailleurs, & plus loin qu'il ne ſeroit parvenu tout ſeul.

Il peut arriver que les feux qui s'allument dans les entrailles de la terre, & qui ne paroiſſent pas toujours au-dehors, ſoient ſuffoqués immédiatement après leur naiſſance, à défaut de ſoupiraux par où la fumée puiſſe ſortir. Il ſeroit peut-être à deſirer qu'il y eût à la ſurface de notre globe un plus grand nombre de volcans. Faute de pareils ſoupiraux ouverts, les cavernes remplies d'une exhalaiſon extrêmement épaiſſe, prennent feu tout d'un coup, ſe dilatent, & les ſecouſſes ſouterraines ne ceſſent d'agir juſqu'à ce qu'elles aient ſoulevé & même culbuté toutes les couches qui les recouvrent. La matiere de l'exhalaiſon étant enſuite conſumée, ce qui ſe trouve élevé dans la dilatation retombe ſouvent par ſon propre poids. Il ſeroit à ſouhaiter auſſi que les bouches des volcans fuſſent à l'abri de la pluie; car l'on a vu des volcans qui, après avoir ceſſé pendant long-temps de jeter du feu, ont recommencé à faire des exploſions terribles, occaſionnées par de nouvelles eaux qui y étoient tombées; c'eſt peut-être la raiſon pour laquelle la montagne Feſi, au Japon, qui vomiſſoit autrefois du feu, n'en jette plus depuis qu'une ouverture s'eſt faite au flanc le plus déclive de cette montagne. Au reſte, la plus grande partie des pays où il y a des volcans ne laiſſent pas d'éprouver des tremblemens de terre, comme avant leurs premieres éruptions.

Du temps de Séneque, l'île de Thera dans l'Archipel, qui a douze grande lieues de France de circuit, s'eſt élevée du fond de la mer, à la vue des Mariniers, par la violence d'un volcan, qui depuis a produit ſix autres îles dans ſon golfe. Ce volcan qui, ſelon *Pline*, pouſſa hors de la mer l'île de Théraſie, deux cent trente-trois ans avant J. C. n'eſt pas encore éteint; car en 1707, le 23 Mai au lever du ſoleil, il ſe ralluma avec plus de furie que jamais, & donna à une lieue de là en mer le ſpectacle d'une île nouvelle de ſix milles de circuit. Des curieux y allerent & trouverent que cet écueil augmentoit ſous leurs pieds; & ils en rapporterent de la pierre ponce & des huîtres que le rocher qui s'étoit élevé

du

du fond de la mer tenoit encore attachées à ſa ſurface. Il y avoit eu un petit tremblement de terre deux jours auparavant la naiſſance de cet écueil. Le 16 Juillet ſuivant, pluſieurs rochers ardens ſortirent avec un fracas épouvantable du fond de la mer, qui étoit alors chaude, fort agitée, troublée & couverte de flammes en cet endroit, & ſe réunirent à l'île flottante : tout ce phénomene fut accompagné pendant deux mois de vapeurs fort puantes, de flammes continuelles, d'un bruit affreux, & de nouvelles exploſions qui vomirent des rochers noirs & des pierres à plus de ſept milles de diſtance. En un mot, toute la terre a été ſi culbutée dans les parages de l'île de Thera, qu'on n'y trouve plus de fond pour l'encrage des vaiſſeaux. Rhodes, Délos, Hiera ou Volcanelle, ſont des îles produites par la même cauſe. Le volcan de Santorin n'a preſque pas ceſſé d'être en éruption juſqu'au 14 Septembre 1711. Cette île fait partie de celles que l'on nomme aujourd'hui *Santorin* ou *Sant-Erini*, parce que Sainte Irene en eſt la Patrone.

Entre le 10 & le 19 Octobre 1720, on vit auprès de l'île de Tercere une nouvelle île ; elle n'étoit que feu & fumée, la mer dans les environs étoit couverte de cendres & de pierres ponces : on entendoit ſucceſſivement des exploſions ſemblables au bruit du tonnerre. En 1720, la nuit du 7 au 8 de Décembre il y eut un nouveau tremblement entre les Açores, la mer paru bouillir pendant deux tiers de lieue Le Pilote de M. *de Montagnac*, Conſul à Lisbonne, jeta une pierre à la mer, & il obſerva que l'eau jaillit auſſi-tôt : le fond, quoiqu'à quinze braſſes, étoit ſi chaud, qu'il fondit deux fois de ſuite le ſuif qui étoit au bout du plomb de la ſonde ; depuis ce temps l'île a beaucoup augmenté & deminué enſuite : on obſerva encore que le ſommet du volcan du Pic de S. George dans l'île de Pic, s'abaiſſa lorſque la nouvelle île des Açores s'éleva Ceci prouve auſſi la communication ſoumarine de ces deux volcans.

Le Mont Véſuve, dont le ſommet étoit autrefois élevé au-deſſus du golfe de cinq cents quatre-vingt-quinze toiſes, & dont la profondeur du goufre où la matiere bouillonne, peut être actuellement de cinq cents quarante-trois pieds, vomit des flammes depuis plus de deux mille ans, comme le prouvent les fondemens de pluſieurs édifices de l'ancienne & infortunée Ville d'Herculane, nouvellement découverte, qui ſont, dit on, d'une lave pure, ſemblable au reſte de la fameuſe voie Appienne ; le Mont Véſuve, dis-je, n'exempte pas le reſte des côtes maritimes de l'Italie, des tremblemens de terre. On aſſure que le premier & notable

incendie de ce volcan (arrivé l'an 79 de notre Ere, le 24 d'Août à sept heures du matin, après avoir été précédé pendant la nuit par des tremblemens de terre) fut si violent, qu'il brûla deux villes voisines. Un autre monument effrayant des ravages que peuvent causer les inondations embrasées, est la ville d'Héraclée qu'on a trouvée dans ces derniers temps, & qui fut détruite la premiere, & ensevelie sous plus de soixante pieds d'une sorte de cendre, dont une partie fut jetée tant à Rome qu'en Egypte. *Pline* l'ancien voulant considérer cet incendie de trop près, fut étouffé par la fumée. M. *de Buffon* dit qu'il y a apparence que la ville de Naples est située sur un terrain creux & rempli de minéraux brûlans, puisque le Vésuve & la Solfatare (entre lesquels elle se trouve à égale distance) semblent avoir des communications intérieures; car quand le Vésuve brûle, la Solfatare jette des flammes; & lorsqu'il cesse, la Solfatare cesse aussi. Par la quantité des phénomenes qui s'observent en même temps dans les mers Tyrrhene & Egée, on a lieu de soupçonner qu'elles reposent toutes les deux sur des feux souterrains. Ces phénomenes dureront aussi long-temps que durera la cause qui les produit; & ils cesseront en cette contrée dès que cette même cause se trouvera consumée, épuisée, ou qu'elle prendra une autre route.

Depuis l'Ere Chrétienne jusqu'en 1694 on compte vingt-une éruptions mémorables du Mont Vésuve. Dans la troisieme & la quatrieme de ces éruptions, les cendres s'en répandirent jusqu'à Constantinople. Une des plus violentes éruptions du Vésuve (c'étoit la vingt-deuxieme de ce volcan) a été celle du 20 Mai 1737, la montagne vomissoit par plusieurs bouche de gros torrens de matieres métalliques fondues & ardentes, qui se répandoient dans la campagne & s'alloient jeter dans la mer. M. *de Montealegre*, qui communiqua cette relation à l'Académie de Paris, observa avec horreur un de ces fleuves de feu, & vit que son cours étoit de six ou sept milles depuis sa source jusqu'à la mer; sa largeur de cinquante ou soixante pas; sa profondeur de vingt-cinq ou trente palmes, & dans certains fonds ou vallées de cent vingt. La matiere qu'il rouloit étoit semblable à l'écume qui sort du fourneau d'une forge: plus d'un mois après cette grande éruption on voulut dégager le grand chemin que la lave avoit embarrassé; mais les ouvriers furent bientôt forcés d'abandonner leur entreprise, parce qu'ils trouverent l'intérieur de la lave encore si embrasée, qu'elle rougissoit & amollissoit les outils de fer dont ils se servoient pour ce travail. Le 16 Novembre 1767 l'éruption du Vésuve a

été une des plus violentes dont on ait conſervé la mémoire : une fumée très-épaiſſe s'éleva de la montagne en colonne verticale, & couvrit tout l'horizon d'une pluie de cendres ; bientôt on éprouva des ſecouſſes des plus fortes : le 20 du même mois, un torrent de lave mugiſſante qui avoit ſept milles de longueur & deux de largeur, offrit un cours d'un mille par heure, & remplit un vallon de ſoixante toiſes de profondeur. *Conſultez l'Hiſt. de l'Acad.* 1737, *pag.* 7 & 8. Voyez auſſi l'*Hiſtoire du Mont-Véſuve, & l'expoſition de ſes phénomenes, par le Pere Della-Torre, Religieux Somaſque, & la deſcription de ce Mont par M. le Marquis d'Orbeſſan.*

On ignore la durée du temps qu'il y a que le Mont-Ethna brûle ; cependant ſes éruptions ſont très-violentes, & les matieres qu'il jette ſi abondantes, qu'on peut y creuſer juſqu'à ſoixante-huit pieds de profondeur : on voit les flammes & la fumée de ce volcan juſqu'à Malthe qui en eſt à ſoixante lieues. On prétend qu'on a trouvé des pierres qu'il a lancées juſqu'à ſoixante mille pas, & qu'en 1683 (1669 ſelon quelques-uns), il arriva un tremblement de terre en Sicile ſuivi d'une violente éruption de ce volcan : il détruiſit entiérement la ville de Catana, & fit périr plus de ſoixante mille perſonnes dans cette ville ſeule, ſans compter ceux qui périrent dans les autres villes & villages voiſins. En 1667 toute la Grece ſouffrit de grandes commotions, & au même inſtant Raguſe, ville de Dalmatie, écroula preſque entiérement par cette ſecouſſe & par le feu.

Le Mont Hécla en Iſlande, qui jette auſſi du feu de temps immémorial, lance ſes flammes à travers les glaces & les neiges d'une terre gelée, & ſes éruptions ſont auſſi violentes que celles de l'Ethna & des autres volcans des pays méridionaux. Il jette quelquefois, indépendammeut des cendres & des pierres ponces, un déluge d'eau bouillante : on ne peut pas habiter à ſix lieues de diſtance de ce volcan ; l'eau qui en ſort eſt épaiſſe, couleur de ſuie & fade. L'éruption la plus terrible de ce gouffre de feu, fut celle de 1726, qui ne ceſſa qu'en 1730. La matiere fondue qui couloit de ce volcan, s'étendit à plus de trois milles de la montagne, & entoura non-ſeulement les habitations & l'égliſe qui étoit ſur une hauteur, mais encore combla le lit du lac voiſin.

Voici les différentes éruptions du Mont Hécla depuis que l'Iſlande eſt habitée ; ſavoir, en 1104, 1157, 1222, 1300, 1341, 1362, 1389, 1558, 1636, 1693, (cette derniere éruption commença le 13 Février

& continua jusques vers la fin du mois d'Août). Celle de 1726 fut d'une bien plus longue durée. La terre des environs du sommet de ce volcan, brûle les souliers ; & l'eau de quelques fontaines qui s'y rencontrent, bout continuellement à gros bouillons ; quelquefois aussi elle s'élance en l'air comme un jet, mais à la maniere des *fontaines horaires*. Voyez ce mot. Depuis que l'Hécla cesse de jeter des flammes, d'autres montagnes de l'Islande ont eu des éruptions aussi fortes ; les monts d'Æcraise, de Krafle, de Portlantsboukht, de Westeriækel & de Kotlegau sont dans ce cas.

Il y a trois montagnes brûlantes à Kamschatka : elles jettent continuellement de la fumée, & par intervalles du feu. Il s'y fait de temps en temps des éruptions violentes qui couvrent de cendres les campagnes voisines, & sont quelquefois accompagnées de tremblemens de terre. L'éruption la plus terrible que l'on cite est celle du volcan nommé *Kamschatka*, en 1737. La montagne brûla pendant une semaine entiere, & ressembloit à un rocher ardent. Les flammes s'élançoient par différentes ouvertures, d'où jailliſſoient avec un bruit effrayant des torrens de matieres embrasées ; & dans le sein de la montagne on entendoit des explosions fréquentes & terribles, semblables aux éclats du tonnerre. Les Kamschadales regardent aussi les volcans & les lieux où se trouvent les eaux chaudes, comme les habitations des esprits malins.

Le plus fameux volcan de l'Asie est le mont Albours, auprès du mont Taurus, à dix-huit lieues de Herat : il fume continuellement, & jette souvent des flammes & une extrême abondance de cendres & de laves. En 1693 l'ile de Sorca, l'une des Moluques, étoit encore très-habitée, mais la haute montagne qui se voyoit au milieu de cette ile, étoit un volcan qui vomit du bitume & des matieres enflammées en si grande quantité, qu'il se forma un lac ardent qui s'étendit peu-à-peu, & enfin toute l'ile fut abymée & disparut.

Un des plus fameux volcans des iles de l'Océan Indien, & en même temps un des plus nouveaux, est celui de Panarucan dans l'ile de Java.

En 1772, le 11 du mois d'Août, un volcan produisit des ravages affreux dans la Province de Cheribou & Palimban. Cette Province, dont la capitale est située à environ quarante lieues à l'Est de Batavia, sur la côte septentrionale de Java, est une des plus précieuses possessions de la Compagnie Hollandoise dans cette ile. Cette contrée abondoit en riz, café, sucre, indigo, coton, aréquiers avant l'événement qui vient d'y

porter la désolation. On apperçut à minuit un nuage transparent qui couvroit toute la montagne ; on entendit en même temps des bruits semblables à des coups de canons réitérés. Les habitans épouvantés cherchoient leur salut dans la fuite, quand une partie de la montagne d'environ trois lieues de circonférence s'abyma sous leurs pas, & les engloutit. Cette masse énorme s'enfonçant & se relevant alternativement comme les flots de la mer agitée, laissoit échapper une quantité prodigieuse de globes de feu, qu'on appercevoit de très loin, & qui jetoient une lumiere aussi vive que celle du jour. Toutes les plantations & trente-neuf Négreries ont été englouties ; plus de deux mille habitans ont perdu la vie, sans compter les étrangers. Il a péri également une quantité immense de bêtes à cornes, de chevaux & d'autres animaux.

Le volcan qui s'est élevé aux Manilles, au milieu d'un lac en 1754 après un tremblement de terre de trois mois, est presque aussi récent, & quelquefois aussi redoutable : celui du mont de Gonapi dans l'île Gumanapi (appellée par les François la *Grenade de Banda*) près celle de Banda, n'est guere moins affreux.

Les habitans des iles de Banda viennent d'éprouver un nouvel exemple du malheur arrivé dans cette contrée de l'Archipel Asiatique au Sud des iles Moluques, contrée où croissent les muscadiers. Une masse de pierre en feu se détacha un soir du volcan ou de la montagne brûlante de Gonapi, (Gunnanoppi) & tomba sur le magasin des équipages : elle fendit par le milieu une poutre de seize pouces avec un cordage de dix-huit pouces d'épaisseur. La grande chaleur que les morceaux de cette pierre avoient conservée, malgré la quantité d'eau qu'on y versa, empêcha de les déterrer d'abord ; on ne put le faire que six jours après. Plusieurs de ces morceaux pesoient trois cents livres. Dans l'éruption du siecle dernier, les canons de la citadelle disparurent sous un déluge de cendres qui s'élança des entrailles du volcan, avec une grêle de pierres.

Nous apprenons les détails les plus fâcheux des ravages que le volcan de l'île de Ternate, l'une des Moluques, y a fait en Octobre 1773. L'éruption commença le 25 de ce mois ; la montagne jeta une quantité immense de pierres & de cendres : peu après, au bruit affreux de tonnerre & d'éclairs qui en sortoient, elle fut couverte d'une nuée noire, fort épaisse, & le ciel s'obscurcit au point que le jour se changea en nuit la plus profonde. Lorsque cette obscurité se fut dissipée insensiblement,

l'on vit la terre couverte d'une infinité de petits lumignons, qu'on reconnut enſuite être des reſtes d'arbres & des plantes incendiés. La quantité de laves & de maſſes ardentes que le volcan vomit, fut ſi extraordinaire & ſi terrible, que les montagnards de ce canton ſe voyant à chaque inſtant prêts à être brûlés, écraſés ou engloutis, ſe réfugierent tous dans les plaines du côté de la mer : un grand nombre même crut trouver ſon ſalut ſur cet élément ; mais au milieu de la conſternation & de l'effroi ils ſe jeterent avec tant de confuſion & de précipitation dans leurs canots, qu'étant trop chargés, la plupart coulerent à fond avec ceux qui s'y étoient embarqués. Dans cette horrible ſituation, on reſſentit dans l'eſpace de vingt-quatre heures environ quatre vingt ſecouſſes de tremblement de terre, toutes très-fortes, mais deux ſi violentes, que l'île paroiſſoit devoir s'abymer dans le moment. Les pluies de pierres & de cendres durerent pendant trois heures conſécutives ; & ſi ce terrible phénomene eût duré encore un jour, il eſt probable qu'aucun habitant de l'île n'en auroit échappé.

Les volcans des îles de Bourbon & de l'Aſcenſion offrent auſſi des éruptions terribles. Les habitans de l'île de Bourbon ſe reſſouviendront long-temps de l'éruption de 1733.

La caverne appellée *Beniguazeval*, auprès de Fez en Afrique, eſt encore un volcan qui jette toujours de la fumée & ſouvent des flammes. Dans l'île de Fuogue, au Cap Vert, il y a un volcan dont les effets ont obligé les Portugais à n'y plus faire d'habitations. Le Pic de Ténériffe aux Canaries, & que l'on voit en mer de plus de quarante lieues, jette auſſi du feu, & du ſommet vers la côte du Sud coulent des ruiſſeaux de ſoufre fondu à travers les neiges. Ce ſoufre ſe coagule bientôt, & forme dans la neige des veines qu'on peut diſtinguer de fort loin. M. *Heberden*, ſavant Médecin établi dans l'île de Madere, dit que les environs de cette montagne brûlante ſont compoſés de ſables & de précipices, & que plus on approche du volcan, plus on croit voir les débris du monde, les ruines mêmes de la Nature ; beautés affreuſes, dont le ſpectacle imprime l'horreur & l'admiration ! La terre eſt dans cet endroit mêlée de bitume & de crevaſſes, d'où s'exhalent des vapeurs : on entend bouillonner ſous ſes pas les matieres que le feu a liquéfiées : ces matieres embraſées ſont quelquefois renvoyées en maſſes par les voûtes ſouterraines au fond du gouffre ; d'autres fois elles s'accrochent à ces voûtes & en diſtillent, ce qui cauſe un mouvement continuel d'action & de réaction.

Ce feu paroît & brûle à travers les eaux glacées, & ces deux élémens confondus préſentent l'image du chaos.

En Amérique, il y a un très-grand nombre de volcans qui n'empêchent pas qu'on n'y reſſente plus fréquemment qu'ailleurs des tremblemens de terre, ſur-tout dans les montagnes du Pérou & du Mexique. Le plus terrible volcan du Pérou eſt celui d'Aréquipa, à quatre-vingt-dix lieues de Lima. En 1600 il vomit aſſez de cendres & de ſable calciné pour couvrir tous les terrains des environs juſqu'à trente & quarante lieues à la ronde : on compte enſuite les volcans de Carappa & de Malahallo, le Cotopaxi & le Pitchinca. Au Mexique, les plus conſidérables ſont Popocampêche & Popocatepec. On trouve auſſi des volcans & montagnes de ſoufre à la Guadeloupe & à Tercere. Il y a dans les montagnes appellées *Cordillieres*, pluſieurs précipices & de larges ouvertures qui ſont autant de reſtes de fournaiſes délaiſſées, mais que le temps n'a point effacés, dont les parois ſont noires & brûlées, comme dans le précipice du mont Ararat en Arménie, qu'on appelle l'*abyme*, & dont M. *de Tournefort* a vu au commencement de ce ſiecle les effroyables dégradations. Ces abymes ſont, dit auſſi M. *de Buffon*, d'anciens volcans qui ſe ſont éteints.

Enfin, le volcan hydropyrique, connu ſous le nom de *Fontaine brûlante*, près de Boſeley dans la Province de Shrop, préſente un des phénomenes les plus ſurprenans. La fontaine de Boſeley fit ſa premiere éruption il y a ſoixante-cinq ans, immédiatement après un fort ouragan. A peine la tempête eut-elle ceſſé, qu'au milieu de la nuit un bruit terrible réveilla tous les habitans, qui, voyant la terre fort agitée comme bouleverſée, crurent toucher au moment de la deſtruction générale. Pluſieurs d'entr'eux eurent aſſez de courage ou de ſang froid pour ſortir de leurs maiſons, & aller vers une petite montagne arroſée par la riviere de Severne, & d'où le bruit paroiſſoit venir : la terre s'y élevoit & s'y abaiſſoit pluſieurs fois dans l'eſpace d'une minute. Le plus hardi des ſpectateurs prit un couteau avec lequel il fit dans la terre un trou de quelques pouces de diametre, auſſi tôt il en ſortit avec impétuoſité une eau jailliſſante, dont l'éruption fut ſi violente, que cet homme en fut renverſé. Un inſtant après le même homme ayant paſſé près de la ſource avec une lumiere, l'eau s'enflamma & vomit des flammes : on intercepta l'accès de l'air, & la flamme diſparut. Depuis ce temps la fontaine a toujours les mêmes propriétés, c'eſt-à-dire, elle s'enflamme

dès qu'on en approche une chandelle allumée, & l'activité de ce feu eſt telle, qu'elle réduit en un moment de gros morceaux de bois vert en cendres. Mais ce qui eſt encore très-ſingulier, c'eſt que malgré la violence de la flamme, l'eau n'a pas le moindre degré de chaleur, & eſt auſſi froide que celle des autres fontaines. Près de Velleia en Italie eſt une ſource dont l'eau s'enflamme en ſa ſurface lorſqu'on en approche une allumette ou une meche allumée : cette flamme dure juſqu'à ce que quelque coup de vent l'éteigne. Près de là eſt un petit terrain ardent, comme celui du Dauphiné, & les flammes y paroiſſent lorſque le temps eſt couvert. Il paroît auſſi que preſque toute la province de l'Auvergne a éprouvé autrefois les ravages cauſés par l'effet des feux ſouterrains. Liſez la *Diſſertation ſur les débris des volcans d'Auvergne*, &c. par M. *Monnet*, Chanoine, &c. inſérée dans le *Journal de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle*, page 65, Juillet 1774. Liſez auſſi dans ce Dictionnaire la théorie des articles *Terre* & *Tremblement de terre*, qui eſt liée avec celle de volcans.

VOLUCELLE, *volucella*. Inſecte qui ſe trouve ſur le roſier, & qui a été confondu avec la mouche, mais qui en differe par ſa trompe longue, diviſée en deux parties, & renfermée dans une gaîne dure, ſaillante & pointue : *voyez* MOUCHE.

VOLVOX ou PETIT GLOBE. Animal d'eau douce, d'une ſtructure ſinguliere : *voyez ce que c'eſt à la ſuite de l'article* ZOOPHYTE.

VOLUTES, *volutiti*. Nom donné aux coquilles univalves qui compoſent la famille des cornets. Ce genre de coquillages qui a pris ſon nom de ſa propre figure, a une bouche étroite, toujours alongée, la clavicule ou ſommet élevé, ſouvent applati, & quelquefois couronné; en un mot, les volutes compoſent la famille la plus riche que nous ayons dans les coquilles. Celles à ſommet élevé, offrent les *amiraux*, le *navet*, les *ſpectres*, la *flamboyante*, l'*amadis* l'*hébraïque*, le *drapeau*, &c.

Parmi les volutes à ſommet applati, on compte le *damier*, la *pelotte* ou *tinne de beurre*, la *miniere*, le *cierge*, l'*aile de papillon*, &c. Parmi les volutes à ſommet couronné on trouve la *couronne Impériale* : voyez l'art. CORNETS.

M. *d'Argenville*, d'après qui nous venons de parler, fait obſerver que l'on confond aiſément la famille des *volutes* avec celle des *cylindres*; mais en examinant, dit-il, les volutes par leur intérieur, on reconnoîtra leur forme conique, dont une des extrémités eſt pyramidale, & l'autre

l'autre ſe coupe à vives arrêtes, pour former une clavicule applatie, ou une couronne dentelée.

Le *cylindre*, au contraire, eſt preſque égal dans ſes deux extrémités. Il ne faut pas s'arrêter, ajoute-t-il, à la bouche de la volute, pour fixer ſon caractere générique. Sa figure, qui s'alonge en pointe par le bas, eſt tout ce qui le détermine, ainſi que ſa tête applatie, & ſéparée du corps par une vive arête.

M. *Adanſon* a mis les volutes ou cornets dans le genre des *rouleaux*: voyez ROULEAUX.

Les *volutites* ſont les volutes devenues foſſiles ou pétrifiées.

VOMBARE. Papillon que l'on voit dans l'île de Madagaſcar, & qui eſt bigarré de différentes couleurs: il y en a qui ſont mêlés de couleur d'or, d'azur, d'argent & autres *Dictionn. des Animaux.*

VOND-SIRA. Petit animal de la même île, ſemblable à la belette, d'une couleur rouge-brune, qui aime beaucoup le miel, & qui jette une forte odeur de muſc.

VONTACA. Grand arbre des Indes Orientales dont le fruit porte le nom de *coing de Bengale*, C'eſt l'*arbor cucurbitifera* de *Ray*. Le vontaca eſt garni de quantité de rameaux épineux: ſes feuilles, réunies trois enſemble ſur une même queue, ſont rondes, dentelées en leurs bords, luiſantes & odorantes; ſes fleurs ſont attachées ſept ſur un pédicule, compoſées de cinq pétales oblongs & d'une odeur agréable: à ces fleurs ſuccedent des fruits compoſés de deux écorces, la premiere eſt verdâtre & mince, la deuxieme eſt dure, ligneuſe, preſque oſſeuſe. La pulpe du fruit eſt viſqueuſe, jaunâtre & d'un goût aigre-doux: on y trouve de ſemences oblongues, blanches, & remplies d'un ſuc gommeux tranſparent; on confit ce fruit mûr ou vert, au ſucre ou au vinaigre, & on en mange avec plaiſir: on l'emploie auſſi contre le cours de ventre.

VOUEDE, *iſatis ſylveſtris ſeu anguſti-folia*, eſt le petit paſtel de Normandie: il ne différe de la guede ou paſtel de Languedoc, que par ſes feuilles plus petites, & la qualité de ſa fécule bleue qui eſt moindre; ce qui dépend de la maniere de l'apprêter: peut-être auſſi que la chaleur du climat y fait beaucoup. On emploie la vouede, préparée par la fermentation, avec la chaux. Cette plante croît auſſi en Bretagne; on lit dans *Pline* que les femmes de cette Province ſe frottoient tout le corps avec cette plante pour ſe décorer les jours de grandes fêtes. *Céſar*,

dans ſes Commentaires, rapporte preſque la même choſe; tous les Bretons, dit-il, ſe peignoient avec le ſuc de la vouede, afin de donner une couleur bleue à leur viſage, & de paroître par là plus horribles dans les batailles MM. *Miller* & *Mortimer* ont traité ſavamment de la culture de cette plante. Il y a auſſi ſur cette plante un livre bon, rare, dont voici le titre : *Crolucchius*, (Henric.) *de cultura herbæ iſatidis ejuſque præparatione ad lanas tingendas*, *Tiguri*, 1555, *in* 8°. Il mériteroit d'être traduit en François : *voyez l'article* PASTEL.

VOULI-VAZA. Bel arbriſſeau de l'île de Madagaſcar. Sa fleur exhale un parfum délicieux qui participe de la cannelle, de la fleur d'orange & du girofle : elle eſt fort épaiſſe; ſa couleur eſt blanche & bordée de rouge : il lui ſuccede un fruit de la groſſeur d'une prune, rempli de petits grains.

VOULOU. Sorte de canne d'Inde, de l'eſpece de celle que les Indiens appellent *bambou* & *ſacar-mambou*. Voyez BOIS DE BAMBOU.

Le voulou de la Guiane porte auſſi le nom de CAMBROUZE, *arundo exotica*, *Barr.* C'eſt un roſeau creux & gros comme le bas de la jambe, dont les nœuds qui ſont de pied en pied, n'excedent pas en dehors; une petite pellicule épaiſſe de trois lignes les ſépare en dedans les uns des autres. Ce roſeau ſe trouve dans le pays de Cayenne aux bords des marécages : il croît par touffes à la hauteur de huit à dix pieds, & quelquefois plus; ſes feuilles ſont éparſes au ſommet; la tige eſt garnie de longs piquans.

On coupe ce roſeau de longueur pour faire des bois de hamac, à quoi, dit M. *de Préſontaine*, il eſt plus propre que tout autre bois, à cauſe de ſa légéreté. Les Sauvages peignent ces bois & les verniſſent. Un autre uſage qu'ils font de la tige du cambrouze, eſt de s'en ſervir en guiſe de cor ou de porte-voix; le ſon qu'ils en tirent les annonce ſur les rivieres à ceux qu'ils veulent avertir de leur arrivée. Ils s'en ſervent auſſi pour *appeller le vent* : c'eſt ainſi qu'ils s'expriment; ils ſonnent de cette eſpece de cor, & croient que le vent qui leur manque obéira à leur commandement pour enfler les voiles de leurs canots. Les Negres Colons s'y prennent d'une autre maniere : ils le ſifflent.

UPEROTE, *uperotus*. M. *Guettard* donne ce nom à un genre de vermiculaire dont l'animal eſt, dit-il, inconnu. Le tuyau eſt en forme de pilon, c'eſt à-dire, beaucoup plus gros par une extrémité que par l'autre. On obſerve dans ſon intérieur pluſieurs petites valves : ſa ſubſtance

tient le milieu entre celle des tuyaux durs & celle des tuyaux membraneux ; il a la dureté du cuir, & eſt calcaire : il eſt plus ou moins contourné par le bout en pilon. Ce ver n'eſt point ſolitaire.

URA. Cruſtacée qui tient du hommar & qui ſe trouve dans la vaſe des mers du Breſil : ſa chair eſt fort ſaine & d'un bon goût ; c'eſt la nourriture la plus ordinaire des Indiens & des Negres.

VRAC. Nom donné au varec : *voyez* Fucus.

URANOMORPHITES. Nom que l'on donne à des pierres ornées de denderites qui repréſentent accidentellement des corps céleſtes. Nous avons vu une agate Orientale très-curieuſe, en ce qu'elle imitoit le firmament, étant toute parſemée de petites arboriſations en forme d'étoiles de différentes grandeurs, dont pluſieurs avec de longues queues, & ſemblables à des cometes.

URANOSCOPE, *uranoſcopus* (*regardeur d'étoile*). On appelle ainſi les poiſſons qui, au lieu d'avoir les yeux ſur les côtés, les ont ſitués ſur la tête, & regardent vers le ciel. Tous les poiſſons plats, & ceux qui habitent le fond de la mer, tels que le *diable de mer*, les *raies*, &c. en donnent des exemples. La proie de ces animaux eſt toujours au-deſſus d'eux : *voyez les mots* Poisson & Raspecon.

URBERE, PIQUE-BROTS, VENDANGEUR, COUPE BOURGEON. Il paroît que ces différens noms déſignent divers inſectes connus ſous le nom de *gribouri de la vigne* : voyez Gribouri.

VRILLETTE, *byrrhus*. Nom donné à un genre de petits ſcarabées perce-bois, que quelques-uns ont regardé comme des *dermeſtes*, par la propriété qui leur eſt commune de reſter immobiles & comme morts dès qu'on les touche, mais qui en different par les antennes preſqu'en maſſes, & dont les trois dernieres articulations ſont beaucoup plus longues que les autres. Les inſectes de ce genre percent le bois & y font des trous ronds comme feroit une vrille : on voit tous les jours les vieilles tables dans les maiſons, les châſſis de fenêtres & autres vieux meubles de bois, percés d'une infinité de petits trous ronds, & tous vermoulus par ces inſectes. La larve blanche & hexapode de l'inſecte ſe trouve communément au fond du trou, dont les bords ſont environnés de la pouſſiere grenée du bois Il y a auſſi les vrillettes du bois vert, de la farine, du pain. Toutes les eſpeces de vrillettes ſe métamorphoſent au fond du canal qu'elles ont creuſé, en tapiſſent le fond avec des fils de ſoie, prennent la forme de chryſalide, & parviennent ainſi à l'état d'inſecte ailé.

La vrillette des tables mérite notre attention par un petit bruit ſingulier qu'elle excite, & qui ſouvent a pu inquiéter quelques perſonnes, croyant que c'étoit l'horloge de la mort. Pour peu qu'on reſte tranquille dans un appartement, on entend quelquefois un petit battement ſemblable au mouvement d'une montre. Ce bruit eſt dû aux coups redoublés que fait l'inſecte en frappant le vieux bois pour le percer & s'y loger : en examinant doucement & de bien près vers l'endroit d'où part le bruit, on trouve le trou, l'attelier dans lequel l'inſecte intimidé a ceſſé de travailler, & on ſurprend cet animal dans ſon opération ; mais les pulſations recommencent bientôt quand on reſte immobile : au moindre bruit le petit ouvrier ſuſpend ſes travaux. Tel eſt l'inſecte que le vulgaire ſoupçonne être un *arraignée* ou un *pou de bois*.

URNES. *Voyez à l'article* VASES.

UROCERE, *urocerus*. Inſecte qui paroît particulier aux pays froids : on dit cependant en avoir trouvé autour de Paris. Cet inſecte eſt remarquable par une eſpece de corne ou de pointe qu'il porte à ſa queue. Ses antennes ſont filiformes & compoſées de vingt-trois articles ; ſa corne forme une eſpece de gouttiere où ſe trouve caché l'aiguillon de l'inſecte : cet aiguillon, bifurque par le bout, eſt dentelé comme celui des mouches à ſcie, & renfermé entre deux lames ou fourreaux comme dans les ichneumons. L'urocere a été décrit par M. *de Réaumur*, ſous le nom de *ichneumon de Laponie*.

URSON. Eſpece d'animal qui habite les terres déſertes du Nord de l'Amérique ; il eſt de la grandeur & à peu-près de la même forme que le caſtor, mais il eſt tout couvert de piquans très-courts, & qui ſont cachés par ſon poil, qui eſt de deux eſpeces comme celui du caſtor : l'un eſt plus long, l'autre beaucoup plus court reſſemble aſſez à du duvet. Dans les jeunes les piquans ſont à proportion plus grands, plus apparens, & les poils plus courts & plus rares que dans les adultes ou les vieux. L'urſon a, comme le caſtor, à l'extrémité de chaque mâchoire deux dents inciſives, longues, fortes & tranchantes. La nourriture favorite de cet animal eſt l'écorce de genievre. Il fuit les eaux & habite ſous des racines d'arbres. En hiver la neige lui ſert de boiſſon ; en été il boit de l'eau & lappe comme un chien. Les Sauvages mangent ſa chair, & après avoir arraché les piquans de ſa peau, qu'ils emploient au même uſage que les épingles & les aiguilles, ils s'en font de bonnes fourrures.

URUBITINGA. Très-bel oiſeau du Breſil, que l'on met dans le rang

des aigles. *Ruiſch* dit qu'il en a la reſſemblance, & qu'il eſt de la grandeur d'une oie de ſix mois. Il differe de l'*urutaurana*, autre eſpece d'aigle du Breſil; 1°. par ſa couleur brune & noire; 2°. par ſes yeux d'aigle; 3°. par ſes jambes nuancées de couleur jaune; 4°. par ſa queue de deux couleurs, dont le deſſous eſt blanc juſqu'aux troiſiemes ailes, & le reſte noir; & 5°. parce qu'il n'a point de huppe.

URUBU. Vautour du Mexique & du Breſil. *Voyez* AURA.

URUCU. *Voyez* ROUCOU.

URUS ou URE. Animal quadrupede, biſulce & ongulé, qui fréquente les montagnes de la Lithuanie & de la Pruſſe : on en nourrit dans la Ruſſie blanche, que l'on prend dans la forêt de Hercinie : cet animal eſt grand & féroce.

L'urus eſt le tur des Polonois, l'aurochs des Allemands. Quelques-uns lui ont auſſi donné, mais à tort, le nom de *biſon*. Voyez ce mot & celui d'*aurochs*.

URUTAURANA. Eſpece d'aigle du Breſil, *aquila Braſilienſis criſtata*, dont la huppe eſt compoſée de quatre plumes noires; les deux du milieu ſont hautes de deux doigts; celles des côtés ſont plus petites; cet oiſeau a le bec noir & les pieds jaunes; tout le plumage ſupérieur eſt brun, mais l'inférieur eſt blanchâtre : le tout eſt varié de plumes noires, rangées en forme d'écailles.

USNÉE COMMUNE ou USNÉE PLANTE, *uſnea communis*. Sorte de *lichen* ou de *mouſſe d'arbre*, qui a la forme d'un buiſſon élevé à tiges cylindriques, pleines, parſemées d'écuſſons orbiculaires, attachées par leur centre : ſa ſubſtance eſt fongueuſe, molle & ſouple lorſqu'elle eſt humide, & caſſante lorſqu'elle eſt ſeche. *Voyez l'article* MOUSSE.

USNÉE FUGITIVE. *Voyez* NOSTOCH.

USNÉE D'HUMAINS ou MOUSSE DE CRANE HUMAIN, *uſnea humanorum*. Selon *Lémery*, l'uſnée d'humains eſt la mouſſe ordinaire; elle eſt verdâtre, haute de deux ou trois lignes, ſans odeur, d'un goût un peu ſalé; elle naît ſur les crânes des cadavres d'hommes & de femmes qui ont été long-temps expoſés à l'air. On trouve cette petite plante principalement en Angleterre, en Irlande, ſur le crâne des perſonnes qui ont été pendues & attachées aux gibets : car on a ſoin d'y faire ſi bien tenir leurs membres avec du fil d'archal, que leurs os y demeurent pluſieurs années après que la chair a été entiérement conſumée par la pourriture & par l'air. Il naît auſſi quelquefois de l'uſnée ſur des os de cadavres

humains qui ont demeuré long-temps expoſés à l'air, mais elle n'eſt pas eſtimée ſi bonne que celle du crâne.

Selon d'autres il y a deux ſortes d'uſnée d'humains; la premiere dont on fait uſage dans nos boutiques nous vient d'Irlande, & n'eſt autre choſe qu'une petite eſpece de *muſcus vulgaris terreſtris adianti aurei capitulis*, qui ne differe en rien de la mouſſe qui croît ſur les tuiles, ſur les pierres & les arbres. M. *Doody*, habile Apothicaire de Londres & célebre Botaniſte, a remarqué qu'elle croît auſſi ſur les os des chevaux & des bœufs qu'on a jetés à la voirie; on la trouve principalement ſur des têtes ou crânes couchés par terre en des lieux humides. La ſeconde eſt encroûtée ſur les crânes humains, de la même maniere que le *lichen ſaxatilis* ou *lichen petræus* naît ſur les pierres aux lieux incultes & champêtres. Les Auteurs diſent qu'on préfere cette derniere à la précédente, comme étant douée d'une vertu particuliere pour la guériſon de diverſes maladies.

L'uſnée d'humains, dit *Lémery*, contient beaucoup de ſel volatil & d'huile. Cette plante eſt fort rare en ce pays ci, parce qu'on n'expoſe point à l'air les cadavres des criminels auſſi communément que dans les pays du Nord: en Allemagne l'uſnée eſt fort en uſage. On l'emploie comme aſtringente dans le ſaignement de nez, on la met dans les narines; on peut s'en ſervir auſſi pour l'épilepſie. L'uſnée d'humains entre dans les poudres de ſympathie, & dans pluſieurs compoſitions qui tendent toutes à arrêter l'écoulement du ſang de quelque partie du corps que ce ſoit. On trouve dans les *Ephemer. d'Allem. Decur.* 1. *ann.* 2, *pag.* 96. *& ſuivantes*, une ſavante Diſſertation du Docteur *Martin Bernhardi à Bernitz*, dans laquelle il s'étend beaucoup ſur les vertus de cette plante: nous y renvoyons le Lecteur qui y verra entr'autres choſes curieuſes divers procédés pour la faire croître ſur des crânes d'humains.

Divers Auteurs, tels que *Grube* & *Junchers*, aſſurent que l'uſnée d'humains n'a d'autres vertus ſpécifiques que celles que les gens crédules ou ſuperſtitieux ont bien voulu lui attribuer. Auſſi *Mark*, fameux Droguiſte de Nuremberg, dit que tout le mérite de cette uſnée ne conſiſte que dans ſa rareté; ainſi la célébrité particuliere de l'uſnée d'humains n'a d'autre origine que la charlatanerie puiſée dans le *Paracelſiſme*. Nous avons vu cependant plus d'une fois des ſaignemens de nez conſidérables, arrêtés par le ſecours de l'uſnée d'humains, qui, au reſte, auroient peut-être cédé de même à l'uſage de la mouſſe ordinaire.

USQUIEPATLI. Animal quardupede de la Province de Guatimala dans la Nouvelle-Eſpagne, aux Indes Occidentales, qui reſſemble au renard pour la ruſe & la fineſſe. Selon l'Auteur du *Dictionnaire des Animaux*, cet animal eſt long de deux palmes; il a la gueule petite, ainſi que les oreilles, les ongles courbés, la peau noire & velue; ſa queue eſt fort longue & mêlée de blanc & de noir. Il vit dans les cavernes entre les rochers, & ſe nourrit d'eſcarbots, de vers de terre, de poules & autres oiſeaux, dont il mange la chair quand il peut en attraper. Son urine & ſa fiente ſont d'une puanteur inſupportables & gâtent tout ce qu'elles touchent: on prétend que le vent que cet animal lâche en fuyant a la même puanteur, & que la nature ne lui a point donné d'autres armes pour ſe défendre contre les Chaſſeurs. Cet animal paroît reſſembler beaucoup au *blaireau puant* du Cap de Bonne-Eſpérance, & à la *bête puante* de la Louiſiane: *voyez ces mots*. M. *de Voſmaër* ſoupçonne que c'eſt un putois.

USUN. Eſpece de ceriſe du Pérou, d'un goût doux & gréable, mais qui, comme quelques eſpeces de champignons de la Provence, a la propriété ſinguliere de teindre l'urine de couleur de ſang. Cette propriété alarme vivement les perſonnes qui n'en ſont pas prévenues; mais au bout de dix à douze heures il n'y paroît plus.

UTIAS. Eſpece de lapin de la grandeur d'un rat, qui ſe trouve dans les Indes Occidendales, & que l'on chaſſe la nuit en s'éclairant avec un inſecte lumineux, dont nous avons parlé ſous le nom d'*acudia*. Il paroît que l'utias eſt une petite eſpece d'*agouty*. Voyez ces mots.

VUE, *viſus*. Organe dont nous avons parlé plus particuliérement à l'article des SENS à la ſuite du mot HOMME. *Voyez ce mot & celui* D'ŒIL.

VULCAIN. *Voyez ce mot à l'article* AMIRAL.

VULNÉRAIRE DES PAYSANS, *vulneraria ruſtica*. Plante qui croît aux lieux montagneux, arides ſablonneux & dans des pâturages crayeux expoſés au ſoleil. Sa racine eſt ſimple, longue, droite, ligneuſe & noirâtre, d'un goût légumineux: elle pouſſe des tiges à la hauteur d'environ un pied, grêles, rondes, velues, un peu rougeâtres, couchées par terre; ſes feuilles ſont rangées par paires le long d'une côte ſimple terminée par une ſeule feuille, ſemblables à celles de la rue de chevre, mais plus moëlleuſes, velues en deſſous & tirant ſur le blanc, d'un vert jaunâtre en deſſus, d'un goût doux mêlé d'âcreté. Celles qui ſouriennent les fleurs ſont plus larges que les autres, oblongues & membraneuſes. Ses fleurs naiſſent

en Mai & Juin aux ſommets des branches, diſpoſées en bouquets, légumineuſes, jaunes, ſoutenues chacune par un calice fait en tuyau, enflé, lanugineux & argentin. Lorſque la fleur eſt paſſée, ce calice s'enfle encore d'avantage, & devient une veſſie qui renferme une capſule membraneuſe, remplie ordinairement d'un ou deux petites ſemences jaunâtres qui mûriſſent en Juillet & Août.

Cette vulnéraire, cultivée dans les jardins, donne une variété à fleur blanche ; toute la plante eſt vulnéraire, conſolidante, propre pour guérir les plaies récentes, étant pilée & appliquée deſſus en cataplaſme.

VULNÉRAIRES DES SUISSES. C'eſt un mêlange d'herbes dont on ſe ſert pour guérir les plaies, & dont nous avons parlé au mot Fall-trancks & Plantes.

UZAS. Eſpece de cancre du Breſil qui ſe trouve dans la boue auprès du rivage & en très-grande quantité. Il eſt, dit-on, de bonne ſaveur & ſain, pourvu qu'on ait ſoin de boire de l'eau fraîche immédiatement après en avoir mangé.

W, ou double U. Nom donné à un phalene dont les ailes ſont blanches & cendrées par-deſſus. Il provient d'une chenille d'un jaune vert, tacheté de noir : elle ſe trouve ſur le groſeiller épineux. *Voyez à l'article double* CC *de ce Dictionnaire.*

WALRUS ou WALROS. Eſpece de cétacée dont nous parlons ſous le nom de *vache marine.* Les Groënlandois vendent ſes deux grandes dents ou défenſes ſous le nom de *torwac.*

WALUHORA. Nom qu'on donne au Ceylan au manucodiata, dont la queue eſt très-longue : c'eſt une eſpece d'*oiſeau de paradis.* Voyez ce mot.

WANDURA. *Voyez à l'article* Singe.

WHANG-YU. Eſpece d'eſturgeon de la Chine, qui peſe plus de deux cents livres. Sa chair eſt très-ferme, & d'un bon goût : on en fait une grande pêche dans la profonde riviere de Fuchen, par des méthodes fort ingénieuſes ; on y étend des filets ſur quatre pieux, leſquels s'abaiſſent & ſe relevent par le moyen d'une perche attachée à terre : au centre eſt un grand puits, d'où le poiſſon ne peut ſortir quand une fois il y eſt entré. On prend encore ces poiſſons avec une autre eſpece de filets.

WIANAQUE. Nom, dit *Wood*, qu'on donnoit autrefois aux groſſes brebis

brebis ſauvages qu'on rencontre dans les terres du Port-deſiré, à quelque diſtance du détroit de Magellan. Ce ſont des vigognes. *Voyez à l'article* PACO.

WINDHOVER. Les Anglois donnent ce nom à l'oiſeau que les François appellent *cercelle* ou *quercerelle*. Voyez ce dernier mot.

WIVFISCH. Les Groënlandois donnent ce nom allemand à l'eſpece de baleine qui n'a des dents que par en-bas, dit *Anderſon* (*Hiſt. Nat. de Groënl. p.* 148). Ce poiſſon a la tête pointue; il n'a point de nageoires au dos, mais de chaque côté il en a une qui eſt paſſablement longue; il n'a qu'une ſeule ouverture pour rejeter l'eau: il a deux trous dans la baſe du crâne, mais ils ſe réuniſſent dans un ſeul tuyau charnu, pour produire un ſeul jet d'eau. Le witfiſch eſt d'un blanc jaunâtre: il a quinze à ſeize pieds de long; il ne donne guere que deux tonneaux de graiſſe: elle eſt ſi molle, que le harpon n'y tient preſque point & quitte aiſément; ce qui eſt cauſe qu'on chaſſe rarement ce poiſſon; mais on eſt bien aiſe de le rencontrer, parce qu'on regarde ſon arrivée comme un préſage d'une pêche abondante de baleines. *Martens*, dans ſon *Voyage de Spitzberg*, *Part. IV*, *ch. 6*, *n°.* 5, parle auſſi de cette baleine.

WITLING. *Voyez à l'article* MORUE.

WOLERAM ou WOLFART. Nom que les Mineurs donnent à une eſpece de mine de fer aſenicale que quelques-uns confondent ſouvent, mais mal-à-propos, avec la mine d'antimoine: elle reſſemble quelquefois à la galêne de plomb, mais elle eſt plus dure qu'elle: plus communément elle reſſemble beaucoup à la mine d'étain criſtalliſée: il n'eſt pas rare de la rencontrer dans les mines de ce métal, & même aſſez ſouvent elle en contient un peu. On trouve beaucoup de *wolfram* en criſtaux rougeâtres dans les mines de l'ile des Ours en Ruſſie, & à Eibenſtack en Saxe. On prétend que le *wolfram*, après avoir été réduit en poudre & enſuite torréfié, eſt attirable à l'aimant. Le *wolfram* eſt le *ſpuma lupi aut jovis* des Naturaliſtes Latins. *Voyez l'article* MINE DE FER ARSENICALE, *à la ſuite du mot* FER.

X.

XANDARUS. C'eſt le même animal que le *tarande*, lequel eſt le rhenne de la Laponie : *voyez* RHENNE.

XANTOLINE : *voyez* POUDRE AUX VERS.

XANTHURUS DES GRANDES INDES Poiſſon des Indes Orientales que les Hollandois appellent *geelſtard :* il eſt de la groſſeur & de la forme d'une carpe ; ſes mâchoires ſont armées de petites dents ſerrées & fort pointues ; ſon dos eſt jaune, & ſa queue l'eſt encore davantage ; ſon ventre eſt d'un blanc bleuâtre : ſes nageoires ſont d'un beau rouge, mais ſa tête eſt brune. On prend ce poiſſon à l'hameçon, entre les rochers, ſur ſur le bord de la mer : ſa chair eſt d'un bon goût & ſaine.

XANXUS. Selon *Lémery* c'eſt un gros coquillage, ſemblable à ceux que le Peintres donnent ordinairement pour attribut aux Tritons. Les Hollandois le font pêcher vers l'ile de Ceylan, ou à la côte de la Pêcherie, dépendante du Royaume de Travançor : ceux qu'on pêche ſur cette côte ont leurs volutes de droite à gauche. S'il s'en trouvoit quelqu'un dont les volutes fuſſent diſpoſées naturellement de gauche à droite, les Indiens l'eſtimeroient infiniment, parce qu'ils croient que ce fut dans un *xanxus* de cette eſpece qu'un de leurs Dieux s'eſt autrefois caché. On prétend qu'il eſt défendu à ces Indiens de vendre ce coquillage à d'autres qu'à la Compagnie de Hollande, qui, les ayant par ce moyen à bon marché, les revend fort cher dans le Royaume de Bengale, où on les ſcie pour en faire des braſſelets.

On nous a montré de ces coquilles en Hollande, qui n'étoient que de très grands buccins.

XAXATHUA ou XALXALHUA. Couleuvre du Mexique, d'une grande beauté. Ses écailles ſont blanchâtres, tachetées de points de couleur d'alezan clair ; ſa tête eſt ornée de deux taches oblongues, fauves, qui paroiſſent comme façonnées autour en forme de cornichons, d'où il eſt arrivé que les anciens Ecrivains l'ont appellé improprement *ſerpent cornu ;* ſa gueule eſt large & ronde. A la hauteur des yeux il regne un

double cordon sur le nez ; ses dents paroissent petites, parce qu'elles sont profondément enfoncées dans leurs alvéoles. *Séba* a représenté ce serpent avec deux testicules oblongs, *Thes. II, Tab.* 77, *n.* 5. La femelle est parée plus magnifiquement que le mâle ; sa peau est par-tout décorée d'enjolivemens singuliers.

XÉ DES CHINOIS ou ANIMAL MUSQUÉ, *animal moschiferum.* M. *Linnæus* dit que c'est une espece de cerf qui n'a point de cornes, & dont les dents supérieures canines sont découvertes : on en conserve un dans le Cabinet de la Société Royale de Londres, & il paroît différent de la gazelle, qui fournit aussi le musc.

Le *xé*, dit M. *Grew*, est long de trois pieds quelques pouces. Sa tête a un demi pied de long, & son front est beaucoup plus large : il a le museau pointu comme celui d'entre les chiens de chasse que les Anglois nomment *grey hound.* Ses oreilles sont semblables à celles des lapins : elles ont trois pouces de long, & elles sont droites. Il a les pieds très-bien fendus, garnis d'ongles très-longs & larges. Le poil de la tête & des jambes est long d'un demi-pouce, ainsi que celui du dessous du ventre, & il n'est pas épais ; mais sur le dos & aux fesses, il a trois pouces de long, & il est blanc & brun, de même que celui de la tête & des cuisses ; celui du ventre & de la queue est blanc & comme crêpu. A chaque côté de la mâchoire inférieure il y a une touffe de poils gros, courts & rudes, égaux, longs de près d'un pouce. Le poil de la vessie où est enfermé le musc, est long de trois pouces.

Le *xé* est timide : comme son ouie est fort délicate, il entend de fort loin, & s'enfuit dès qu'on s'approche de lui. Cet animal se trouve à la Chine dans les Provinces de Kensi & de Sachuen : il est de la grandeur du chevreuil. On en tire de bon musc, que l'on trouve dans une tumeur qui lui vient, dit-on, sous le ventre tous les mois au temps de la pleine lune : ce musc est le plus parfait & le plus odoriférent de tous. Les Levantins en font grand cas : *voyez ce que nous avons dit de la* GAZELLE *& du* PORTE-MUSC.

XILO-ALOE. C'est le *bois d'aloès :* voyez ce mot.

XILOBALSAME, *xilobalsamum :* voyez à l'article BAUME DE JUDÉE.

XILOCOLLE. C'est la *taurocolle* ou *colle forte :* voyez à l'article TAUREAU.

XIPHIAS. Poiſſon cétacée, qui eſt l'épée de Groënland : *voyez à la ſuite du mot* BALEINE.

XIRICA : *voyez* CIRI-APOA.

XOCHICAPAL. Arbre de la Province de Méchoachan en Amérique, dont le tronc & l'écorce ſont d'une odeur fort agréable, & rendent une liqueur odorante qui a les propriétés de la réſine copal : on prétend qu'elle en eſt même une eſpece.

XOCHIOCOTZOL. Les Indiens Mexiquains appellent ainſi l'arbre qui fournit par inciſion la réſine appellée *liquidambar :* voyez ce mot.

XOCHITOL. Cet oiſeau de la Nouvelle Eſpagne, eſt de la groſſeur d'un moineau ; ſon plumage eſt varié de jaune pâle, de brun, de blanc & de noirâtre : ſon ramage eſt aſſez agréable ; il ſe nourrit d'inſectes & de graines, ſuſpend ſon nid à l'extrémité des petites branches ; c'eſt un manger fort délicat. Leurs petits ſont vraiſemblablement les oiſeaux connus par quelques Naturaliſtes, ſous le nom de *coſtotols ;* car la ſeule différence qu'on peut remarquer entre le xochitol & le coſtotol, c'eſt que celui ci ſe trouve dans les pays chauds, au lieu que l'autre habite indifféremment tous les climats ; mais n'eſt-il pas naturel de penſer que les xochitols viennent nicher dans les pays chauds, où par conſéquent leurs petits, c'eſt à-dire, les jeunes coſtotols reſtent juſqu'à ce qu'étant devenus plus grands, c'eſt-à-dire xochitols, ils ſoient en état de ſuivre leurs peres & meres dans des pays plus froids.

XOCOXOCHITL. Arbre ſemblable au laurier des Magellans, qui produit ce que les Eſpagnols appellent *poivre de Tabaſco.* C'eſt un fruit qui pend en forme de grappes, dont les grains deviennent noirs, & tiennent lieu de poivre aux habitans d'une contrée du Mexique : on l'emploie auſſi en Médecine.

XOLOIZTCUINTLI. Eſpece de chien particuliere au Mexique : *voyez à l'article* CHIEN.

XOMOLT. Eſpece de canard du Mexique, dont le dos & le deſſus des ailes ſont noirs : ſa poitrine eſt brune. Quand cet oiſeau eſt en colere, les plumes du deſſus de ſa tête forment une huppe.

Séba donne la figure de ce canard dans ſon *Theſ. II. Tab. 65, n.* 5, & dit que cet oiſeau a la tête d'un rouge agréable, & ornée d'une belle huppe. Il a le bec jaune, terminé en une pointe très-aiguë, & marqué par-deſſous d'une tache noirâtre, ſemblable à celle qui regne au coin de

ſes yeux. Son dos & ſa poitrine ſont d'un rouge pâle ; le haut des ailes eſt d'un jaune clair, & le bas d'un rouge incarnat. Sa queue déployée en éventail eſt nuancée d'un rouge éclatant, & d'un beau jaune à l'extrémité. Les Indiens emploient les plumes de cet oiſeau pour ſe parer.

XUTAS. Eſpece d'oie des Indes occidentales, facile à apprivoiſer. Les Sauvages de la Province de Quito en nourriſſent dans leurs habitations.

Y.

Y. *Albin* appelle ainſi un papillon ſorti d'une chenille qui ſe nourrit de feuilles de menthe. Le Docteur *Derham* penſe que le papillon, auquel on a donné le nom d'*y grec*, peut bien être le même que celui que *Petiver* a appellé *lambda*, & qui paroît être le même que le *gamma doré* : voyez ces mots.

YABACANI ou YACABANI. Ceſt la racine *apinel* : voyez ce mot.

YACARANDE : *voyez* JACARANDA.

YACONDA. Poiſſon qui eſt tout-à-fait couvert d'un teſt, & long de trois pieds. Il ſe pêche dans la mer des Indes occidentales. Il eſt tout rayé de lignes jaunes, rouges & blanches. *Dictionn. des Anim. Vol. IV. p.* 579.

YACOU. Suivant M. *Sonnini de Manoncour*, Officier de Marine, l'yacou eſt abſolument le même oiſeau que le *marail* ou *faiſan* de la Guiane ; c'eſt auſſi le *guan* ou *quan* de M. *Edwards* ; le *faiſan brun* du Breſil de *Klein* ; le *jacupema* du Breſil de *Marcgrave*, de *Jonſton* & de *Willughby* ; le *dindon* du Breſil ſans caroncule au front, de M. *Briſſon* ; le *faiſan cendré* ou *perdrix cendrée à tête rouge par les côtés*, de *Barrere* ; le *faiſan verdâtre*, *des planches enluminées* de M. *de Buffon*.

Le marail ou l'yacou eſt plus gros qu'une poule, d'une taille plus petite que le dindon ; ſa longueur depuis le bout du bec juſqu'à celui de la queue, eſt d'un pied & demi ; le bec a la forme de celui des gallinacées, les couvertures des narines ſont placées au milieu ; le ſommet de la tête eſt garni de plumes aſſez longues, liſſes, par-tout de la même largeur, & que l'oiſeau peut élever en forme de huppe ; les côtés de la tête ſont couverts d'une peau nue, non membraneuſe, mais rougeâtre, & au milieu de laquelle ſont les yeux, dont l'iris eſt jaune : cet eſpace nud eſt entouré en-deſſus & en-deſſous d'une bande de petites plumes épaiſſes variées de blanc, & de la couleur générale du corps ; la gorge eſt dénuée de plumes, la peau en eſt rouge & ſemée de poils noirs ; tout le cou eſt couvert de plumes brunes ; on y remarque des reflets verds & de couleur de cuivre, & en outre des mouchetures de blanc, ainſi que ſur la poitrine ; chaque plume des couvertures des ailes a une bordure blanche

preſque imperceptible, & l'on remarque une teinte rouſſâtre ſur les grandes plumes des ailes, qui, lorſqu'elles ſont pliées, ne paſſent guere l'origine de la queue, dont les pennes étant déployées, paroiſſent arrangées en tuyaux d'orgue, & ſont dans l'impuiſſance de faire la roue; le ventre eſt brun, nuancé de gris; la queue eſt de la couleur du corps endeſſus & brune en deſſous; les pieds & les doigts ſont d'un rouge aſſez vif, & les ongles bruns, le doigt du milieu eſt beaucoup plus long que les autres: cet oiſeau n'a point d'éperon. La femelle de l'*yacou* a auſſi une huppe, mais moins fournie, moins belle & moins longue; ſon corps eſt auſſi plus gros; elle a le bec plus long, la peau nue de la gorge moins rouge, & celle qui entoure les yeux d'un cendré bleuâtre; voilà en quoi conſiſte la différence des couleurs entre ces bipedes, obſervées & décrites par les Auteurs, & ce qui avoit fait regarder le marail comme un oiſeau différent de l'yacou; car du reſte la femelle eſt entiérement ſemblable au mâle.

Le *marail* eſt un oiſeau peu farouche, il s'apprivoiſe même très-aiſément; M. *Sonnini* dit en avoir vu un dont la familiarité étoit importune; il étoit ſenſible aux careſſes, & lorſqu'on répondoit aux ſiennes, il témoignoit la joie la plus vive par ſes mouvemens & par ſes cris ſemblables à ceux d'une poule qui raſſemble ſes pouſſins autour d'elle; le cri du marail exprime aſſez le mot *guan* ou *quan*, *quan*; *yacou*, *yacou* (*a*). Dans l'état de liberté, ſes mœurs ſont douces, ſon caractere tranquile; il habite les lieux ſolitaires, & ſe nourrit de fruits ſauvages; la femelle fait ſon nid ſur les arbres, & pond deux œufs, dont l'un produit le mâle & l'autre la femelle; ce couple uni dès ſa naiſſance, ne doit plus ſe ſéparer; dès que l'âge permet à leur jeuneſſe de ſe ſevrer des ſoins paternels qui leur ont été prodigués avec la tendreſſe la plus vive, ils prennnent leur eſſor, choiſiſſent les lieux qui leur conviennent le plus par l'abondance de la nourriture qui leur eſt propre: ils ne ſe quittent jamais, & conſtans dans leur goût, dans leur demeure autant que dans leurs amours quand la ſaiſon en eſt venue, ils donnent à leur tour l'exiſtence à des êtres auſſi doux & auſſi paiſibles qu'eux, & dont ils partagent l'éducation.

(*a*) M. *Sonnini* obſerve que les Indiens ne donnent preſque généralement pour nom aux oiſeaux que leurs cris mêmes.

Notre Auteur dit, contre l'obſervation de *Piſon*, qu'on ne rencontre jamais les marails en troupe, chaque paire ſe ſuffiſant à elle-même, ils ne cherchent pas leur ſemblables, ils fuient la ſociété; ils ſont les premiers oiſeaux qui annoncent l'aube du jour par leurs cris qui ne répondent pas à leurs bonnes qualités; leur voix eſt des plus déſagréable, prononce avec force les ſyllables dont on a compoſé leurs différens noms; heureuſement ils les répetent peu, & preſque jamais dans le jour; ils chantent ſeulement au ſoleil couchant comme au lever de cet aſtre; c'eſt à cette tranquilité pendant la journée, qu'ils doivent leur fureté; on ne les découvre que difficilement ſur les arbres; mais malheur à eux ſi on les ſurpend au moment où ils cherchent à terre leur nourriture, car ils ſe contentent de voler ſur l'arbre le plus prochain, où ils ne peuvent échapper aux traits du Chaſſeur. Un des deux époux une fois tué, l'autre ne doit pas lui ſurvivre, car il ne fuit pas, ou ſi le bruit d'un coup de feu l'a contraint à s'éloigner pour un inſtant, il revient bientôt à l'endroit où il a laiſſé ſon compagnon, & il y reçoit la mort que ſa douleur ſeule lui auroit peut-être donnée. Il ſemble que la cruauté des hommes cherche à détruire ce qu'elle ne peut imiter.

M. *Sonnini* obſerve encore que le marail dans les vaſtes ſolitudes qu'il habite, ſans ſujets de crainte, ſans goûts deſtructeurs, doit avoir naturellement les mœurs douces & tranquiles, placé au milieu de nos pays habités, l'inquiétude continuelle où le tiendroient les embûches multipliées & la pourſuite des hommes changeroit bientôt ſon naturel paiſible en un caractere farouche & ſemblable à celui de nos faiſans: notre Obſervateur prétend encore qu'à l'égard de la maniere dont les marails nichent ſur les arbres, elle vient de la néceſſité de garantir les œufs & les jeunes oiſeaux de la voracité d'une multitude d'animaux de toute eſpece, dont ils ſeroient la proie s'ils faiſoient leurs nids à terre comme nos faiſans; néanmoins M. *Sonnini* regarde le marail comme un faiſan.

Les marails ſont donc preſque toujours perchés, ils ne deſcendent à terre que pour y amaſſer les fruits & les graines qui ſervent à leur nourriture: le peu de longueur des ailes, comparée à la grandeur du corps, démontre aſſez que leur vol ne peut-être élevé ni de longue durée; auſſi volent-ils peſamment & avec beaucoup de bruit; mais en revanche ils courent à terre avec une vîteſſe extraordinaire en déployant leurs ailes;

ailes : on voit que leur mouvement progreſſif eſt abſolument le même des gallinacées : leur chair eſt aſſez bonne, ſur-tout celle des jeunes, celle des autres eſt ordinairement dure. M. *Sonnini* dit encore que la grande diſpoſition à s'apprivoiſer que l'on remarque dans les marails, fait juger que ces oiſeaux du Nouveau Monde ſeroient très-propres à peupler nos baſſes-cours ; il y a lieu de croire qu'avec quelques ſoins ils réuſſiroient en Europe, où leur chair devenue meilleure par l'éducation fourniroit une nourriture ſaine & ſucculente.

YANDON ou YANDEU. Noms que l'on donne dans les îles de Madagaſcar & de Maragnana, à une certaine eſpece d'autruche, qui ſemble voler en marchant, tant elle porte peu à terre. Cet oiſeau eſt très-léger, & cependant il eſt auſſi grand qu'un homme.

YAPA. Oiſeau du Breſil qui reſſemble à une pie : il a tout le corps noir, à l'exception de la queue qui eſt jaunâtre. Il a les yeux bleus, le bec jaune, & une aigrette compoſée de trois plumes, qu'il redreſſe à volonté. C'eſt un oiſeau qui fait grand plaiſir à voir ; mis il exhale une mauvaiſe odeur quand il eſt en colere. Au reſte il eſt très-utile, car il fait ſa nourriture odinaire des araignées, eſcarbots & grillons, qu'il ſait tirer adroitement de leurs trous dans tous les coins des maiſons.

YAPPÉ ou QUEUE DE BICHE SAVANE. Nom que les habitans de Cayenne donnent à une mauvaiſe herbe, dont il eſt fâcheux, dit M. *de Préfontaine*, que les ſavanes ſoient couvertes, on ne l'y conſerve, dit-il que juſqu'à ce qu'on ait les moyens d'y planter du chiendent, qu'on prend en ce pays ſur le bord de la mer. L'yappé ne fait aucun profit aux beſtiaux ; mais quand on manque abſolument de feuilles pour couvrir les caſes, on s'en ſert à cet uſage : on le prend en touffe ou par poignée, & on l'arrange comme le chaume.

Toute médiocre qu'eſt la couverture d'yappé, elle eſt préférable à celle de la paille de cannes.

YATTOUHAI : *voyez* Bois d'agouty.

YCHO. Eſpece de jonc du Pérou, dont toutes les montagnes de la Puna ſont couvertes. C'eſt la nourriture ordinaire des *Llamas* : voyez à l'article Paco.

YEBLE ou YABLE ou PETIT SUREAU, *ebulus aut ſambucus humilis & herbacea*. Plante que l'on trouve fréquemment le long des grands chemins & des terres labourées : elle reſſemble au ſureau & eſt de même genre ; mais elle eſt beaucoup plus baſſe, car elle ne croît guere qu'à

la hauteur de trois pieds. Sa racine eſt de la groſſeur du doigt : elle n'eſt point ligneuſe, mais charnue, blanche, épaiſſe de côté & d'autre, d'une ſaveur amere, un peu âcre & qui cauſe des nauſées. Ses tiges ſont rameuſes, herbacées, cannelées, anguleuſes, noueuſes, moelleuſes comme celles du ſureau & elles périſſent en hiver. Ses feuilles ont une ſaveur amere; elles ſont placées avec ſymétrie, & ſont compoſées de trois ou quatre petites feuilles portées ſur une côte épaiſſe, terminées par une feuille impaire. Chaque petite feuille eſt plus longue, plus aiguë & plus dentelée que celle du ſureau : elles ſont auſſi d'une odeur plus forte, ſes fleurs ſont diſpoſées en paraſol, petites, nombreuſes, & d'une odeur approchante de celle de la pâte d'amandes ameres, blanches, & en roſette. (L'ombelle ou cime, dit M. *Deleuze*, eſt compoſée de trois bouquets dont les pédicules ſont dans un même plan) A ces fleurs ſuccedent des baies rondes, qui en mûriſſant deviennent noires, anguleuſes, & pleines d'un ſuc qui tache les mains d'une couleur pourpre : elles renferment quelques ſemences longuettes & huileuſes.

L'écorce de la racine de cette plante, ſes feuilles & ſes baies ſont d'uſage. On attribue au ſuc d'yeble la vertu de purger fortement par les ſelles; ſes racines produiſent cet effet très-efficacement, & ſur-tout leur écorce moyenne. Les baies & les graines ſont ameres & aſtringentes; les jeunes pouſſes & les feuilles ſont plus douces, ainſi que la ſubſtance intérieure de la racine. On fait un rob ou extrait des baies d'yeble, dont on ſe ſert pour évacuer les eaux des hydropiques, il eſt auſſi très-bon contre l'aſthme humoral; les feuilles ſont employées en fomentation pour diſcuter, réſoudre & pour fortifier les nerfs; on les applique avec ſuccès vertes ſur les parties attaquées d'enflures & d'œdemes : employées en théiforme, elles ſont bonnes contre les enflures des hydropiques. On aſſure que ces mêmes feuilles étant vertes & miſes en quantité dans un grenier où il y a des charanſons, détruiſent ces inſectes. On prétend que le ſuc d'yeble entre auſſi dans la compoſition d'une eſpece de ſavon noir qui eſt fort en uſage dans les Pays-Bas.

YECOLT ou YCOLT. C'eſt un fruit de l'Amérique qui, au rapport de *Lémery*, eſt long, couvert de pluſieurs écailles, de couleur de châtaigne, & a quelque reſſemblance avec la pomme de pin; mais il y en a de différentes figures & grandeurs : il renferme une eſpece de pruneau long qu'on mange avec plaiſir. Ce fruit croît en la Nouvelle-Eſpagne ſur un palmier de montagne, nommé en latin *yocoltus arbor*. Les Améri-

cains l'appellent *guichele popotli*, & c'eſt celui dont *Gaſpard Bauhin* parle ſous le nom de *arbor fructu nucis pineæ ſpecie* : cet arbre pouſſe, d'une ſeule racine, deux ou trois troncs qui portent des feuilles longues, étroites, épaiſſes comme celles de l'iris, mais beaucoup plus grandes ; ſes fleurs ſont compoſées chacune de ſix feuilles blanches, odorantes, diſpoſées par grappes ſur un fort pédicule : on fait avec ſes feuilles un fil aſſez fin, mais très fort ; on en forme d'excellente toile.

YERVA-CANIENI. Nous ne pouvons aſſurer ſi la plante que les Eſpagnols établis dans le Paraguay nomment ainſi, eſt la même connue ſous le nom *yerva de canini* dont nous avons parlé à l'article THÉ ou CASSINE DE LA MER DU SUD. On pourroit avoir prononcé différemment ces deux mots par corruption. Quoi qu'il en ſoit, on lit dans les papiers publics d'Angleterre que la plante *yerva-canieni* a la vertu ſinguliere de purifier toutes les eaux, quelque ameres, ſalées ou corrompues qu'elles ſoient : il ſuffit pour cet effet de l'y laiſſer infuſer. Les habitans du Pérou, lorſqu'ils font le voyage de Buenos-Aires, ou du Chili, portent toujours cette plante avec eux, & n'héſitent jamais de boire l'eau qu'ils trouvent dans la route, après l'y avoir laiſſée infuſer pendant quelques minutes. Quand cette plante a été infuſée, elle reſſemble beaucoup à notre thé vert : on prétend que c'eſt la même plante que Moïſe jeta dans les eaux ameres de *Mara* ou *Amara*. L'yerva canieni croiſſoit donc dans le pays qu'habitoit Moïſe.

YERVA DE PITOS. *Voyez à l'article* PITO.

YEUSE, *ilex arborea, major glandifera*. C'eſt, dit *Lémery*, un arbre qui porte du gland, & qui reſſemble beaucoup au chêne, (c'eſt même une eſpece de *petit chêne vert*) : il eſt grand comme un pommier & revêtu d'une écorce brune ; ſon bois eſt dur & compacte ; ſes rameaux ſont remplis d'un duvet blanc ; ſes feuilles ſont oblongues, dentelées en leurs bords, toujours vertes en deſſus, blanchâtres & lanugineuſes en deſſous, d'un goût aſtringent : ſes chatons ſont oblongs, garnis de petites fleurs mouſſeuſes, de couleur jaune : ſes fruits naiſſent ſur le même pied, mais en des endroits ſéparés : ce ſont des glands ovales, cylindriques & peu gros, ſemblables d'ailleurs à ceux du chêne ordinaire.

Cet arbre croît dans les bois, notamment dans les pays chauds. M *de Tournefort* le diſtingue d'avec le chêne, principalement parce qu'il a des feuilles dentelées. *Pline* cite au *Livre XVI, Chap.* 44 *de ſon Hiſt. Natur.* un yeuſe ou chêne vert, qui, d'une ſeule ſouche, avoit produit dix ti-

ges, chacune de douze pieds de diamette. Le même Auteur ajoute, au *Chap.* 40, qu'il y avoit en Allemagne des arbres ſi gros, que leur tronc creuſé formoit des canots du port de trente hommes: mais que ſont ces arbres, dit M. *Adanſon*, en comparaiſon des *ceiba* ou *benten* de la côte d'Afrique! *Voyez* CEIBA.

Les feuilles & les glands de l'yeuſe ſont aſtringens, & propres à arrêter le cours de ventre étant pris en décoction. *Voyez* CHÊNE VERT.

YEUX. *Voyez* ŒIL.

YEUX A RÉSEAU. *Voyez à l'article* INSECTE.

YEUX D'ÉCREVISSE, *oculi cancri.* Voyez ce que c'eſt que cette ſubſtance nommée ainſi improprement, à la ſuite du mot ÉCREVISSE.

YEUX DE PEUPLE, *gemmæ populi nigri.* Nom que l'on donne aux bourgeons glutineux du peuplier noir. *Voyez à l'article* PEUPLIER.

A l'égard des *yeux des animaux*, ces organes varient beaucoup pour le tiſſu extérieur, la mécanique viſuelle, &c. Il ſuffit de conſulter l'article des SENS à la ſuite du mot HOMME, & l'article ŒIL A RÉZEAU à la ſuite du mot INSECTE, pour avoir une idée des différens moyens que la Nature emploie pour parvenir au même but.

YEUX DE SERPENT. *Voyez* ŒIL DE SERPENT.

YGA. *Voyez* YVOIRE ARBRE.

YOKOLA. C'eſt ce qui ſert de pain aux Kamtſchadales & aux Peuples ſauvages de la Sibérie orientale. Le *yokola* ſe prépare avec toutes ſortes de poiſſons que ces habitans prennent & diviſent en ſix parties. Ils font ſécher les côtés & la queue en les ſuſpendant à l'air: ils préparent ſéparément le dos & la partie la plus mince du ventre, qu'ils fument & font ſécher ſur le feu; ils amaſſent les têtes dans des creux d'arbres, où elles fermentent juſqu'à corruption; ils les mangent malgré leur odeur infecte: les côtes & la chair qui y reſtent attachées ſe ſechent & ſe réduiſent en poudre. On ſeche de même les os les plus gros: ils ſervent à nourrir les chiens. La chair de l'eſturgeon domine dans l'*yokola*.

YOLITE. *Voyez* PIERRE DE VIOLETTE.

YPAPAPIA. Au Breſil on donne ce nom au triton, eſpece de monſtre marin: *voyez* TRITON.

YPECACUANHA. *Voyez* IPECACUANHA.

YPREAU ou YPEREAU. Eſpece d'orme à larges feuilles, qui tire ſon nom d'Ypres en Flandres, où il eſt commun & d'une beauté extraordinaire. Louis XIV en fit planter à Marly, où ils ſe voient encore. Quel-

ques-uns prétendent que c'eſt une eſpece de peuplier : *voyez les mots* ORME & PEUPLIER.

YQUETAYA. Plante du Breſil, que MM. *Homberg* & *Marchand* prétendent être notre grande *ſcrophulaire aquatique* : voyez ces mots.

YSARD. *Voyez* CHAMOIS.

YSQUAUHTLI. Eſpece d'aigle huppé du Mexique, dont le bec eſt jaune à la racine & noir par le bout. Il a les pieds pâles, le ventre eſt blanc & noir, le reſte du plumage eſt brun : il eſt très-hardi & entre facilement dans une colere affreuſe, au point de ſe jeter ſur l'homme & de le déviſager : on en a cependant vu recevoir une eſpece d'inſtruction.

Séba donne le nom d'*yſquauhtli* à un aigle de la Nouvelle-Eſpagne qui approche aſſez du corbeau, excepté par le plumage qui eſt d'un roux cendré : il a la queue d'un vert foncé, le bec recourbé, pointu & d'un cendré jaunâtre.

YSQUIEPATLI. *Voyez* USQUIEPATLI.

YTAHU. Dans le Paraguay on donne ce nom à une eſpece de *geode* : voyez ce mot.

YUCA *Voyez* MANIHOT & *l'article* ALOÈS.

YVOIRE ou IVOIRE, *ebur*. Nom qu'on donne dans le commerce à la grande dent ou défenſe de l'éléphant lorſqu'elle eſt détachée de ſa mâchoire, & prête à être miſe en œuvre : cette défenſe naît aux deux côtés de ſa trompe en forme de longues cornes arquées. Les Marchands en gros lui donnent le nom de *morfil :* on appelle *noir de velours*, le noir d'ivoire broyé à l'eau & trochiſqué, qui ſert à la peinture, &c. *Voyez l'article* ÉLÉPHANT.

L'organiſation de l'ivoire eſt admirable. Si l'on examine la coupe tranſverſale de l'ivoire, ainſi que le dit M. *Daubenton*, on reconnoît qu'il eſt compoſé de couches coniques, concentriques & additionnelles. La cavité de la partie de la défenſe la plus près de la tête eſt remplie de chair & de vaiſſeaux qui fourniſſent les nouvelles couches qui s'oſſifient ſucceſſivement par degrés, & s'attachent à la défenſe à meſure qu'elle prend de l'accroiſſement : les couches ſont concentriques comme dans les végétaux.

Lorſque les défenſes ſont entieres, qu'elles ne ſont pas enlevées depuis trop long-temps à l'éléphant, & qu'on les coupe, on les trouve d'une couleur olivâtre, mêlée d'un peu de couleur verdâtre. L'ivoire en

cet état eſt nommé par les Ouvriers *ivoire vert :* cet ivoire à meſure qu'il ſe deſſeche, devient blanc ; auſſi les Ouvriers, après avoir travaillé l'ivoire, l'expoſent-ils à la chaleur du feu, pour lui faire acquérir ce degré de ſéchereſſe qui l'amene à cet état de blancheur qui lui donne tout ſon prix & toute ſa valeur. Ce même *ivoire blanc* lorſqu'il reſte expoſé à l'air, devient jaune auſſi enferme t on dans de petites boîtes vitrées les petites figures d'ivoire que l'on veut conſerver avec toute leur blancheur. On prétend que l'ivoire de l'île de Ceylan & de l'île d'Achand ne jaunit point comme celui de la Terre-Ferme ; ce qui le rend plus cher que l'autre.

Au reſte, quand l'ivoire a jauni étant expoſé à l'air, la méthode pour le rappeller à ſa blancheur primitive, eſt de l'arroſer d'eau de ſavon, ou mieux encore de l'expoſer à la roſée, ſur-tout à celle du mois de Mai, parce qu'elle eſt la plus abondante ; mais il faut éviter que le ſoleil ne donne deſſus, parce qu'en le deſſéchant trop, il le feroit fendre.

Indépendamment de ce que l'ivoire eſt ſujet à jaunir, il a encore quelquefois d'autres qualités qui le rendent défectueux. Les Ouvriers rejettent l'ivoire dont les fibres ſont très-apparentes, & celui qui a des taches : ils déſignent le premier par la dénomination d'*ivoire grenu*, & ils donnent aux taches le nom de *feves* : ces taches ſont occaſionnées par un vice tel que la carie ou autre maladie ; elles ſont de différente grandeur, & pénetrent plus ou moins profondément dans l'ivoire.

Le grain de l'ivoire eſt moins apparent ſur la coupe longitudinale de la défenſe que ſur la coupe tranſverſale, parce que les fibres ne s'y croiſent que dans quelques endroits, & ne ſe croiſent point du tout dans d'autres : auſſi les Peintres préferent-ils la coupe longitudinale lorſqu'ils veulent peindre ſur l'ivoire. Les Ouvriers n'en font pas toujours autant de cas pour le débit, ils préferent la coupe tranſverſale, parce que moins il y a de grain, plus on eſt tenté de prendre l'ivoire pour de l'os, quand on ne ſait pas aſſez le reconnoître à ſon poli & aux apparences les plus légeres de ſa ſtructure. Pour faire les dents artificielles d'un bel émail, on préfere l'ivoire tiré de l'écorce de la défenſe, parce qu'il eſt le plus dur & le moins ſujet à jaunir ; mais l'ivoire de la dent de l'*Hippopotame* eſt encore préférable : l'ivoire des dents de *cachalot* & de la défenſe du *narhwal* ont auſſi leur mérite. *Voyez* HIPPOPOTAME, CACHALOT & NARHWAL.

YVOIRE ARBRE, *yga ſeu ʒuvera.* C'eſt le nom des certains arbres du Breſil, auxquels les Indiens ont donné le nom d'ivoire. Les Sauvages ont, ainſi que l'homme policé, leurs arts, leurs induſtries particulieres; ils ſéparent l'écorce entiere de cet arbre pour en faire de petits bateaux, qui ſont capables de porter chacun ſix hommes armés & davantage. Cette écorce eſt épaiſſe d'un pouce, longue de trente ou trente-cinq pieds, & large de quatre ou cinq pieds.

YVOIRE FOSSILE, *ebur foſſile.* Nom donné tantôt à l'*unicorne foſſile*, & tantôt au *mammotova-koſt* des Ruſſes. Cette ſubſtance eſt ordinairement une grande dent inciſive & en maniere d'arc, que l'on trouve plus ou moins dénaturée & plus ou moins entiere, enſevelie par divers événemens à différentes profondeurs de la terre. On en rencontre plus communément le long de quelques rivieres en Sibérie que par-tout ailleurs, & ſur-tout dans le territoire de Jakusk : on en a trouvé auſſi dans le canton de Baſle, dans le Margraviat de Bareith, en Angleterre & dans les Pyrénées. L'ivoire foſſile des boutiques n'eſt ſouvent autre choſe que des portions de cornes ou d'os d'animaux de terre ou de mer. La dureté & la couleur intérieure de ce foſſile ne ſont pas toujours les mêmes : il y en a de jaune, de vert, de brun ou noirâtre, mais il eſt toujours aſſez blanc dans l'intérieur ; il a une ſaveur de craie & une odeur d'amande ; il ſe diviſe en lames plus ou moins épaiſſes, & rarement régulieres : cependant ſi on ſcie tranſverſalement une de ces dents, on y reconnoît les couches concentriques comme dans l'ivoire ordinaire. L'ivoire foſſile happe à la langue comme les marnes : on en fait uſage en Medecine. *Voyez* UNICORNE FOSSILE.

Des Voyageurs ont obſervé que l'*ivoire foſſile* marbré ou rempli de veines ou taches noires, provient des grandes dents de la vache marine, qui ſe trouvent en quantité ſur les bords de la mer glaciale. Cet ivoire foſſile eſt le véritable *os foſſile de mammon* ou *mammante* ou *mammotova-koſt.* On voit à Pétersbourg, dans le Cabinet Impérial des curioſités naturelles, une dent d'*ivoire foſſile*, qui peſe cent-quatre-vingt-trois livres. Le Chevalier *Hans-Sloane* en poſſédoit une qui avoit cinq pieds ſept pouces de longueur, & dont la baſe avoit ſix pouces de diametre. Les Sibériens choiſiſſent les parties de cet ivoire les plus dures, & en font des manches de ſabres, de couteaux, des boîtes, &c. Ces dents paroiſſent avoir appartenu à des éléphans. On voit auſſi dans l'un des Cabinets de

Chantilly la baſe creuſe d'une très-groſſe défenſe d'éléphant & foſſile ; elle eſt veinée de vert noirâtre.

YVOIRE DU NARHWAL. C'eſt la défenſe de la *licorne*. Voyez ce mot à la ſuite de l'article BALEINE.

M. le Préſident *Ogier*, ci-devant Ambaſſadeur de France à la Cour de Danemarck, a fait faire des cannes à main de cette ſorte d'ivoire. Nous avons obſervé qu'elles ſont auſſi blanches, luiſantes, dures & auſſi peſantes que ſi elles euſſent été d'ivoire ordinaire. L'habile Ouvrier de Coppenhague qui a travaillé ſur le tour cet ivoire, a obſervé de ne prendre que la partie pyramidale de la défenſe, comme étant la plus pleine ou la moins creuſe. On y reconnoît juſqu'au centre une trace légere des ſpires, dont la défenſe eſt naturellement ornée au-dehors. Ces cannes ſont fort droites, & ont quatre & cinq pieds de longueur ; il n'y a point de dents d'éléphans aſſez grandes pour qu'on en pût tirer des morceaux auſſi longs, pleins & ſans courbure. Feu M. *Ogier* poſſédoit auſſi dans ſon Cabinet la mâchoire ſupérieure du cétacée dans laquelle s'emboîte la défenſe dont il eſt queſtion ; & en l'examinant nous avons reconnu que la cavité ou l'eſpece d'avéole de la défenſe eſt horizontale, & dans la partie gauche de la mâchoire ; cette mâchoire ſe diviſe en deux ; la partie droite eſt abſolument pleine, mais elle eſt moins large.

YVRAIE ou IVROIE ou ZIZANIE, *lolium verum*. Eſpece de *gramen* qui croît abondamment dans les champs avec le bled & l'orge ; ſes racines ſont fibrées & pouſſent des tiges ou tuyaux de trois ou quatre pieds, ſemblables à ceux du blé, ayant quatre ou cinq nœuds, de chacun deſquels naît une feuille longue, étroite, verte, graſſe, cannelée, enveloppant la tige par ſa baſe ; ſes ſommités portent des épis longs d'un pied & d'une figure particuliere ; car ils ſont diviſés, dit *Lémery*, en pluſieurs parties rangées alternativement, de maniere que chacun paroît un petit épi ou paquet compoſé de quelques étamines qui ſortent du fond d'un calice écailleux. A ces fleurs ſuccedent des graines plus menues ques celles du bled, peu farineuſes & de couleur rougeâtre.

On prétend que le pain & la biere où il eſt entré beaucoup de graine d'ivraie, qui étoit naturellement mêlée avec celle du froment, enivrent & cauſent des maux de tête, des éblouiſſemens & des aſſoupiſſemens, (*infelix lolium*, dit *Virgile*) ; cependant M. *Bourgeois* dit qu'on fait uſage de l'ivraie miſe ou préparée en pâte, & dont on engraiſſe les chapons

pons & les poulardes ; elle eſt auſſi très-bonne, dit-il, pour nourrir la volaille. Cette plante appliquée extérieurement eſt déterſive, réſolutive, & réſiſte à la pourriture.

YVRAIE FAUSSE. C'eſt le *ray-graſs*. Voyez ce mot.

YVRAIE DE RAT ou YVRAIE SAUVAGE, *phœnix aut gramen loliaceum anguſtiore folio & ſpicâ*. Cette plante croît dans les champs, le long des chemins & ſur les toits des bâtimens ; ſes racines ſont nouées & fibreuſes ; elles pouſſent pluſieurs tiges hautes de deux pieds, grêles, rondes, ayant peu de nœuds d'où ſortent deux, trois ou quatre feuilles longues & étroites, comme dans la précédente eſpece ; ſes tiges ſont terminées en leurs ſommités par des épis ſemblables à ceux de l'ivraie, mais plus petits, garnis de feuilles à étamines rouges & quelquefois blanches ; les graines qui ſuccedent à ces fleurs ſont oblongues & rouges.

Cette eſpece de *gramen* eſt déterſif & aſtringent : pris en décoction il convient dans les cours de ventre, les hémorragies, & même pour le flux d'urine : les rats mangent volontiers de cette ivraie ſauvage, & c'eſt d'où lui eſt venu le nom d'*ivraie de rat*.

Z.

ZAAGVISCH. Nom que les Hollandois donnent à une eſpece de poiſſon volant de l'Inde, qui porte ſur ſa mâchoire une trompe dentelée, ſemblable à de l'ivoire : le vol de ce poiſſon eſt de peu de durée. *Voyez* POISSON VOLANT.

ZAART SPICK. *Voyez au mot* MORUE.

ZABELLE. *Voyez* ZIBELINE.

ZACCON, *prunus hiericonthica*, *foliis oleæ*. Eſpece de prunier étranger qui croît près des Egliſes de Zacchéus dans la plaine de Jérico. Cet arbre eſt grand comme un oranger : il porte des feuilles ſemblables à celles de l'olivier, mais plus petites, moins larges, plus pointues, fort vertes ; ſes fleurs ſont blanches ; ſes fruits ſont gros comme des prunes, ronds, verts d'abord, mais en mûriſſant ils deviennent jaunes ; ils renferment chacun un noyau. On tire de ces fruits une huile par expreſſion, qui eſt excellente pour diſcuter & réſoudre les humeurs froides & viſqueuſes.

ZAFRE ou SAFRE. *Voyez* COBALT.

ZAGU. C'eſt le *ſagou*. Voyez ce mot.

ZAIM ou ZIM. *Voyez* ZINC.

ZAMARUT. *Voyez au mot* ÉMERAUDE.

ZAPOTE. C'eſt le *zapote blanco* des Eſpagnols dont nous avons parlé à l'article SAPOTILLIER.

ZARNACH. C'eſt l'*orpiment*. Voyez ce mot.

ZEBOA. Vipere de l'île de Nera, ſituée près de Banda dans l'Océan oriental : elle eſt magnifiquement mouchetée ſur toute l'étendue des côtés, de taches rondes & rouſsâtres ; ſes écailles fauves ſur le dos ſont ſurſemées de grandes taches d'un châtain clair, qui forment une eſpece de chaîne. Sa tête, ſemblable à celle du ceraſte, porte comme l'empreinte d'un bouclier tirant ſur le rouge, & finiſſant en deux eſpeces de cornichons qui vont juſqu'au derriere du cou ; mais ces deux eſpeces de cornichons ſont applatis & ne pouſſent point au-dehors, ainſi que les anciens Naturaliſtes l'ont cru fauſſement : d'où il eſt arrivé qu'ils ont dépeint ce ſerpent avec des cornes fort ſaillantes : ce qui n'eſt rien moins

que vraiſemblable, dit Séba. *Theſ. II, Tab.* 78, *n.* 1. Le Rabin *Joſeph*, dans ſon *Livre ſur le Talmud, chap.* 1, *pag.* 16, dit que le ſerpent dont il eſt queſtion eſt le *tſeboa* & le *ſeboim* des Hébreux. *Nicander* prétend que la morſure de ce reptile eſt non-ſeulement très-dangereuſe, mais incurable.

ZEBRE ou ANE RAYÉ ET SAUVAGE du Cap de Bonne-Eſpérance, *zebra, aut equus lineis tranſverſis verſicolor.* Animal quadrupede & ſolipede, fort reſſemblant à l'âne. Le zebre eſt robuſte, doux & aſſez bien fait : il eſt de la grandeur d'un petit cheval ; ſes oreilles ſont plus longues que celles d'un cheval, & plus courtes que celles de l'âne. Il a ſix dents inciſives à chaque mâchoire ; ſa criniere eſt courte, ſa peau eſt d'une beauté ſinguliere. Tout ſon corps eſt rayé de belles lignes tranſverſales qui le cerclent : elles ſont alternativement jaunes & noires dans le mâle, & alternativement noires & blanches dans la femelle ; le poil en eſt doux & liſſe, ſa peau & ſon crin ſont comme tachetés de différentes couleurs ; ſes pieds, ſon ſabot & ſa queue reſſemblent à ceux de la mule : ſes jambes ſont menues & bien proportionnées. Cet animal produit chaque année ; il marche ordinairement en troupe. Sa courſe eſt légere & ſi vîte, qu'elle a paſſé en proverbe parmi les Eſpagnols & les Portugais. On aſſure même qu'il y a peu d'animaux auſſi difficiles à prendre, à cauſe de leur vîteſſe : c'eſt ce qui les rend très-rares & très-chers. Le zebre, quoique d'un naturel doux, eſt difficile à apprivoiſer : on en a cependant vu quatre à Lisbonne qui avoient été pris dans la Baſſe-Ethiopie, & dont le Roi de Portugal ſe ſervoit quelquefois pour traîner ſon carroſſe : on y nommoit ces animaux *burro domato* ou *azerbo.*

Le zebre, dit M. *de Buffon*, eſt peut-être de tous les animaux quadrupedes le mieux fait & le mieux vêtu ; il a la figure & les graces du cheval & la légéreté du cerf. Le zebre n'eſt ni un cheval, ni un âne ; car nous n'avons pas appris, dit le même Hiſtorien, qu'il ſe mêle & produiſe avec l'un ou l'autre, quoiqu'on ait ſouvent eſſayé de les appareiller. On a préſenté des ânelles en chaleur au zebre qui étoit à la ménagerie de Verſailles en l'année 1761 ; il n'en a été aucunement ému, du moins le ſigne extérieur de l'émotion n'a point paru : cependant il jouoit avec elles & les montoit, mais ſans érection ni henniſſement ; & on ne peut guere attribuer cette froideur à une autre cauſe qu'à la diſconvenance de nature ou d'eſpece ; car ce zebre, âgé de quatre ans, étoit à tout autre exercice, fort vif & très-léger. On voit actuellement ce

zebre dans l'une des ſalles du Cabinet du Roi. Sa belle robe recouvre un modele de cet animal en plâtre.

On ne doit pas confondre le zebre avec l'*onagre*, qui eſt l'âne ſauvage que l'on trouve en Arabie, dans le Levant, dans l'orient de l'Aſie, & dans la partie ſeptentrionale de l'Afrique; ces ânes ſauvages ne different des nôtres que par la beauté & par la force. Ils ont la même couleur, mais beaucoup plus belle, & toutes leurs autres qualités embellies par les dons de la ſimple Nature: *voyez* ANE SAUVAGE. Le zebre ne ſe trouve que dans les parties les plus orientales & les plus méridionales de l'Afrique, depuis l'Ethiopie juſqu'au Cap de Bonne-Eſpérance, & de-là juſqu'à Congo. Ceux que l'on voit en d'autres pays y ont été tranſportés: leur vrai climat, leur pays natal, eſt la pointe de l'Afrique; on y en voit en grande quantité. Les Hollandois ont employé tous leurs ſoins pour les dompter & pour les rendre domeſtiques, ſans avoir juſqu'ici pleinement réuſſi. On étoit parvenu à monter celui qui étoit à Verſailles, mais il falloit prendre bien des précautions. Il avoit la bouche très-dure; pour peu qu'on lui touchât aux oreilles, il ruoit: il étoit têtu comme un mulet, & rétif comme un cheval vicieux. Tel eſt auſſi le zebre que nous avons vu en 1766 à Londres, lequel appartient à la Reine.

ZEBRE. On donne auſſi ce nom, ainſi que celui d'*âne rayé*, à une coquille que l'on dit être ou terreſtre, ou fluviatile, lorſqu'elle eſt mince & légere; marine, quand elle eſt peſante & épaiſſe. Ces coquilles ſont de la famille des *buccins*. Voyez ce mot.

ZÉBU. Petite eſpece de *bœuf à boſſe*, que l'on trouve communément en Numidie, en Lybie & dans quelques autres parties ſeptentrionales de l'Afrique, & particuliérement aux terres des Morabitains. Il eſt moitié moins gros que notre taureau domeſtique: ſes jambes ſont courtes; il a le poil très-doux & très beau, blanchâtre; ſes cornes ſont noires, courbées en rond & façonnées; les ongles des pieds noirs & bien fendus. Dans le pays on ſe ſert de cet animal pour monture. En effet, il eſt très-doux & très-docile; il eſt fort vîte à la courſe: il paroît, par la variété du poil & la douceur de cet animal, que c'eſt une race de bœuf à boſſe qui a pris ſon origine dans l'état de domeſticité, & que l'on a choiſi les plus petits individus de l'eſpece pour les propager. Le zébu ne peut être regardé, ſuivant M. *de Buffon*, que comme une variété de l'*aurochs*, qui eſt le taureau ſauvage, ainſi qu'on peut le voir à l'article AUROCHS. On donne en Afrique au zébu les noms de *dant* & *lampt*;

ce *dant* ne doit pas être confondu avec le *dante* d'Amérique, qui eſt le tapir : *voyez ce mot.* On voit maintenant un zébu à la ménagerie de Verſailles. On prend ces animaux plus facilement en été, parce qu'ils uſent leurs ongles ſur les ſablons brûlans à force de courir, & la douleur les arrête tout court, comme elle fait, dit *Marmol*, chez les cerfs & les daims de ces déſerts. Leurs peaux préparées ſont fort cheres : on en fait de belles rondaches, dont les meilleures ſont à l'épreuve de fleches.

ZÉDOAIRE, *zedoaria.* Dans les boutiques, on diſtingue ſous ce nom deux ſortes de racines ; ſavoir, la zédoaire longue & la ronde.

La Zédoaire longue, *zedoaria longa*, eſt une racine tubéreuſe, denſe, ſolide, longue de trois pouces, & de la groſſeur du petit doigt, qui ſe termine par les deux bouts en une pointe mouſſe, de couleur de cendre en dehors, blanchâtre ou griſâtre en dedans, d'un goût âcre, mucilagineux, un peu amer, aromatique, d'une légere odeur de gingembre ou de camphre mêlée de l'odeur de laurier, comme graſſe au toucher, & rarement vermoulue.

La Zédoaire ronde, *zedoaria rotunda*, reſſemble à la précédente par ſa ſubſtance, ſon poids, ſa ſolidité, ſon goût & ſon odeur ; elle n'en differe que par la figure : car elle eſt ſphérique & de la groſſeur d'un pouce, un beu raboteuſe, ſe terminant quelquefois en une petite pointe, par laquelle elle a coutume de germer lorſqu'elle eſt encore dans la terre. Celle-ci eſt plus rare que la précédente : l'une & l'autre viennent de la Chine.

Quelques Botaniſtes diſent que la zédoaire eſt la racine d'une plante qui s'appelle *malan-kua* ou *zadura herba*, dans le Malabar : que cette racine bulbeuſe eſt couverte d'une membrane coriace, & qu'à cette racine ſont attachées pluſieurs autres bulbes ovalaires, au nombre de ſix, placées deux à deux les unes ſur les autres, liſſées & fibrées : du ſommet de la racine s'éleve une gaîne blanche, membraneuſe comme dans le ſafran, dans laquelle ſont renfermées quatre ou cinq fleurs à trois ou ſix pétales, de la longueur du doigt, & panachées de différentes couleurs ; ces fleurs ont une odeur plus agréable encore que celle de la violette & des lis, & ſortent de la terre avant les feuilles ; dès qu'ells ſont tombées, leur calice ſe renfle & devient une capſule qui contient les graines. Les feuilles ſont longues d'un empan, aſſez larges, pointues, liſſes, unies, d'un verd gai, d'un goût & d'une odeur de gingembre, ſoutenues ſur une queue épaiſſe & très-courte, laquelle par une baſe large

& comme feuillée, enveloppe la tige & donne naiſſance à une côte qui traverſe la feuille dans toute ſa longueur : les tiges ont à peine une coudée de hauteur.

M. *Herman*, dans ſon catalogue du jardin de Leyde, parle d'une autre eſpece de zédoaire, qu'il nomme *zedoaria zeylanica camphoram redolens* : c'eſt le *haran-kaha* du Ceylan. Ses feuilles ſont d'un côté d'un rouge de pourpre obſcur ; les queues des feuilles ſont faites en forme de quille de vaiſſeaux, d'un rouge obſcur & un peu hériſſées, ſortant immédiatement de la racine, & non de la tige.

On lit dans la *Matiere Médicale* de M. *Geoffroy*, que la zédoaire diſtillée avec de l'eau commune fournit une huile eſſentielle, denſe & épaiſſe, qui ſe fige & prend la forme du camphre le plus fin. Cette racine eſt bonne contre les poiſons, la morſure des animaux venimeux, & contre la peſte, mais elle eſt un ſpécifique plus certain contre les coliques hyſtériques des femmes : elle eſt très-ſudorifique, chaſſe les vents, fortifie l'eſtomac, arrête le vomiſſement & ranime la circulation du ſang. Elle eſt très-utile dans les maladies ſcorbutiques & dans les affections qui tendent à l'apoplexie & à la paralyſie : on en fait uſage en mêlant ſa poudre avec du ſucre & avec les poudres de l'acorus, de la cannelle, de l'ambre gris & le baume du Pérou. On a coutume dans l'île de Saint-Laurent de confire au ſucre cette racine encore verte, & en cet état on en fait uſage comme du gingembre.

ZÉEBOT-JE. Poiſſon de la mer des Indes fort ſingulier, dont il eſt mention dans *Willughby* & *Ray*. Cet animal nage d'une vîteſſe extraordinaire ; il a des nageoires longues & très-fortes ; les deux du ventre ſont dures, preſque oſſeuſes, mais mobiles à leur inſertion : il s'en ſert très-adroitement pour nager, pour s'arrêter ou pour attaquer d'autres poiſſons : en un mot, il peut à volonté faire aller ſes nageoires en avant, en arriere & de côté, s'élever, plonger, & par leur moyen arrêter, tourner à droite ou à gauche, ou continuer ſon action de nager. *Dictionnaire des Animaux.*

ZÉÉDRAAK ou DRAGON MARIN. Poiſſon des Indes Orientales, tout à-fait différent de celui de notre dragon marin, qui eſt la *vive*. Ruiſch (*Tom. I. pag.* 12. *n.* 2.) donne à la vive un bec oſſeux, mais non dentelé comme au zéédraak. Les nageoires que ce poiſſon a ſur les ouïes lui ſervent d'ailes ; elles ſont d'un verd clair, mais rouges à leurs extrémités, ce qui produit un fort bel effet. Ce poiſſon a deux aiguillons

à la queue ; les nageoires des deux côtés ſont molles & flexibles. Il n'y a que les plus pauvres parmi les Indiens qui mangent le zéédraak : la chair en eſt inſipide : il eſt ſi cartilagineux, qu'en l'écorchant il lui reſte peu de chair.

ZEMNI ou ZIEMNI. Quadrupede des Provinces du Nord, & qui ſe trouve plus particuliérement en Pologne & en Ruſſie, de même que le *ziſel*, dit M. *de Buffon*; mais qui eſt plus grand, plus fort, plus méchant : il eſt un peu plus petit qu'un chat domeſtique ; il a la tête aſſez groſſe, le corps menu, les oreilles courtes & arrondies ; quatre grandes dents inciſives qui lui ſortent de la gueule, dont les deux de la mâchoire inférieure ſont trois fois plus longues que les deux de la mâchoire ſupérieure ; les pieds très-courts & couverts de poils, diviſés en cinq doigts & armés d'ongles courbes ; le poil mollet, court & de couleur de gris de ſouris ; la queue médiocrement grande, les yeux auſſi petits & auſſi cachés que ceux de la taupe : ſon naturel, ſes habitudes, ſont à peu-près les mêmes que celles du *hamſter* & du *ziſel* ; il mort dangereuſement, mange avidement, & dévaſte les moiſſons & les jardins ; il ſe fait un terrier qu'il creuſe aſſez profondément ; vit de grains, de fruits, de légumes, dont il fait des proviſions, des magaſins qu'il entaſſe dans ſa retraite, où il paſſe tout le temps de l'hiver : quelques Auteurs lui ont donné le nom de *petit chien de terre*.

ZENDEL ou ZINGEL, ou KOLEZ, *lacertus peregrinus*. Noms Allemands & Hongrois donnés à un poiſſon du Danube, qui, au rapport de *Rondelet*, eſt fort eſtimé. La chair en eſt fort délicate, on en voit beaucoup à Vienne. Le zendel eſt de la grandeur de la carpe, mais large, épais, blanc, ſemblable à la truite ſaumonée : il a des écailles comme la carpe. Ce poiſſon ſe trouve auſſi dans le fleuve Iſen & dans pluſieurs lacs & rivieres d'Allemagne.

ZENIE. On déſigne ſous ce nom au Cap de Bonne-Eſpérance le *chacal*. Voyez ce mot.

ZÉOLITE, *zeolitus*. M. Axel. Fr. *Cronſtedt*, a donné ce nom à une nouvelle ſubſtance, qui conſtitue elle ſeule un nouvel ordre dans les pierres que l'on nomme ſimples, & dont il a fait mention dans les *Mém. de Stokholm. Tom. XVIII. ann.* 1756 ; cette ſubſtance examinée par le feu, dit M. le Baron de *Cronſtedt*, montre des phénomens qui la diſtinguent de toutes les pierres connues. Cet Auteur en a reçu des échantillons de deux endroits différens ; l'un qui lui venoit de la mine de cuivre

de Swapawara dans la Laponie de Torneo, étoit d'un jaune clair, & paroiſſoit formé de petits cylindres formé par des pyramides, ou des aiguilles dont les ſommets ſe réuniſſoient dans un centre : l'autre échantillon qui venoit d'Iſlande, étoit blanchâtre, en partie compoſé de particules compactes ; comme la craie, & opaque, & en partie de coins concentriques diſpoſés ſans ordre & tranſparens. La *zéolite* a la dureté du ſpath ordinaire ; elle ne donne point d'étincelles lorſqu'elle eſt frappée avec de l'acier, & elle ne fait point d'effervescence avec les acides : expoſée à la flamme de la lampe des émailleurs, elle ſe gonfle & bouillonne comme le borax, enſuite elle ſe change en verre blanc & tranſparent, après avoir répandu une lumiere phoſphorique. Enfin la pierre qui a le plus de rapport avec la *zéolite*, eſt le *ſchorl* ; mais ſa fuſion n'eſt point accompagnée des mêmes circonſtances : *voyez* SCHORL.

Il paroît que la *zéolite* differe encore peu à l'analyſe des ſubſtances minérales dont nous avons parlé ſous les noms de *gelee minérale* & *pierre écumante*. Voyez ces mots Quand ces deux derniers corps font ſubitement effervescence avec les acides, ou de nitre ou de vitriol, c'eſt qu'ils ſont enduits d'une couche de terre calcaire, ou plutôt d'une matiere qui a de l'affinité avec ces acides, les colore d'un rouge de cornaline, & leur donne en peu de temps une conſiſtance ſemblable à celle de l'empois, ou de gelée tremblante. Au reſte, l'effervescence ceſſe ſur le-champ, & la liqueur coagulée forme à ſa ſurface de petites éminences coniques, compoſées de rayons qui divergent du centre à la circonférence ; en un mot, cette ſorte de gelée reſſemble beaucoup à celle qu'on obtiendroit par le même procédé, ſi on verſoit de l'acide vitriolique affoibli ſur une eſpece de verre pulvériſé, & produit d'un mélange d'argile blanche, & de chaux éteinte. Nous n'inſiſteront pas ſur les circonſtances chymiques que M. *Swab* a détaillées dans le *XX Tom. des Savans de Suede*, *ann.* 1758. Nous nous bornerons à dire que la gelée dont il eſt queſtion, devient de plus en plus viſqueuſe, tenace, compacte, acquiert enfin la conſiſtance d'une pierre caſſante & remplie de gerçures : dans les fractures, elle eſt luiſante, & ſe diviſe en éclats, comme du verre, ou comme de la pierre à fuſil : tout ceci peut nous donner quelques idées ſur la formation des *pierres à fuſil*. Nous ajouterons auſſi qu'ayant examiné les diverſes ſortes de zéolite que M. le préſident *Ogier* a apporté du Nord, & celles que les Monarques de Suede & de Danemarck ont envoyées à S. A. S. Mgr. le Prince de Condé, & dont la collection quoique moins conſidérable

que

que celle de M. *Ogier* eſt fort variée par les formes & couleurs. Ces *zéolites* qui ont été ramaſſées à Ædelfors en Smoland ; Guſtafs-Grufvan, en Jemtlantd ; à Swappawara en Laponie, &c. &c. nous ont paru avoir beaucoup de reſſemblance avec les ſpaths peſants, fuſibles, ſtriés & de différentes couleurs que nous avons ramaſſés dans les Voſges : nous avons auſſi obſervé, qu'il ſe trouve beaucoup de pierres zéolites ſur les bords de l'île de Schepy, dépendante de l'Angleterre. Les Naturaliſtes Anglois donnent à cette pierre le nom de *luſus naturæ*. La zéolite enfin ne nous paroît être qu'une ſorte de ſpath peſant, en crête de coq ou en ſtries. Nous apprenons qu'on vient de découvrir auſſi des zéolites dans une caverne du territoire du Margrave de Brandebourg, près d'un Village nommé *Gailenreuth*.

ZERUMBETH, *zerumbethum*. Eſt une racine très-rare dans les boutiques, tubéreuſe, genouillée, inégale, groſſe comme le pouce, & quelquefois comme le bras, un peu applatie, d'un blanc jaunâtre, d'un goût âcre de gingembre, & d'une odeur de zédoaire. Cette racine naît d'une plante qui s'appelle *zingiber latifolium ſylveſtre* : c'eſt le *wallinghuru* du Ceylan & le *paco-ceroca* du Breſil. (M. *Deleuze* dit que les Botaniſtes font un genre particulier du paco-ceroca, ſous le nom d'*Alpinia* Voyez *Paco-ceroca*.) Quand la racine eſt encore en terre elle eſt (dit M. *Geoffroy*, *Mat. Medic.*) ſemblable à celle du roſeau, mais d'une ſubſtance tendre & rougeâtre ; elle eſt fibreuſe ; elle pouſſe une tige haute d'environ cinq pieds, épaiſſe d'un pouce, cylindrique, qui n'eſt formée que par les queues des feuilles qui s'embraſſent alternativement. Les feuilles ſont au nombre de neuf ou de dix, diſpoſées à droite & à gauche, membraneuſes, de la même figure, de la même grandeur & de la même conſiſtance que celles du baliſier ordinaire, rougeâtres & ondées ſur leur bord, d'un vert clair en deſſus, & d'un vert foncé & luiſant en deſſous. De la même racine & tout près de cette tige, ſortent d'autres petites tiges de couleur d'écarlate, hautes d'environ un pied & demi, épaiſſes de quatre pouces, & couvertes de petites feuilles étroites & pointues, des aiſſelles deſquelles naiſſent des fleurs d'un beau rouge, qui ſont rangées comme en épi, ou en pyramides, & compoſées comme de trois tuyaux poſés l'un ſur l'autre : enfin le calice qui porte un piſtil alongé, devient un fruit ovalaire de la groſſeur d'une prune, charnu, creux en maniere de nombril, rouge en dehors & rempli d'un ſuc de même couleur ; il s'ouvre par le haut en trois parties, & eſt rem-

pli de pluſieurs ſemences rouſſes, dures & nichées dans une pulpe filamenteuſe.

Cette plante ſe trouve abondamment dans les forêts humides & le long des ruiſſeaux, dans l'île de S. Vincent, vers l'endroit que les Caraïbes appellent *olaiou*. Son fruit eſt un aliment très-agréable pour les bœufs & les autres bêtes de charge. Le P. *Plumier* dit que le ſuc de ces fruits appliqué ſur la toile ou ſur la ſoie, donne une couleur violette ineffaçable.

La racine du zerumbeth contient à-peu-près les mêmes principes que celle de la zédoaire : ſes propriétés médicinales ſont preſque les mêmes : on emploie ſur-tout le zerumbeth pour la lienterie, & pour exciter les regles pareſſeuſes. La racine ſeche & réduite en farine perd beaucoup de ſon âcreté, & elle eſt même propre à faire une eſpece de pain, dont les Indiens ſe nourriſſent dans la diſette. Le mucilage qui ſe trouve dans les interſtices de la tête écailleuſe, ſe reſſent un peu de la vertu de cet aromate. On voit par l'expoſé hiſtorique de cette plante, que le zerumbeth eſt une racine d'une eſpece différente de celle de la zédoaire, & que *Lémery* a eu tort de dire que ces deux racines n'en font qu'une dans la terre, en ce que, dit-il, la zédoaire ronde ou zerumbeth, eſt la partie d'en haut ou la tête, & la zéodaire longue, eſt la partie d'en bas. *Voyez* ZÉDOAIRE.

ZIBELINE, *muſtelina zibelina*, eſt un petit quadrupede ſauvage des pays du Nord, & que les Septentrionaux Danois & Moſcovites nomment *zabelle* ou *ſable*, ou *ſoble* ou *hermeline*.

La zibeline reſſemble à la *marte*, par la forme & l'habitude du corps, & à la *belette* par les dents ; ſa mâchoire ſupérieure eſt armée de petites dents trés-aiguës, & on voit à ſa mâchoire inférieure, ſix dents inciſives, & deux dents canines aſſez longues ; ſes pieds ſont larges & armés de cinq ongles ; on voit des zibelines de diverſes couleurs, gris blanc, &c. & la couleur du même animal change ſuivant les ſaiſons ; celui qui dans l'hiver étoit d'un brun noir, eſt dans l'été d'un jaune brun.

Ces animaux ſe plaiſent le long des fleuves, dans les bois épais & ombragés ; ils ne craignent point l'eau, ſe nourriſſent de poiſſons, ils vivent auſſi de rats, de fruits, même d'oiſeaux & d'écureuils. On les voit grimper & ſauter d'arbre en arbre avec la plus grande légéreté ; ils redoutent l'ardeur du ſoleil ainſi que la fumée : pendant la nuit ils ſont dans une agitation étonnante ; & le jour au contraire, ſur-tout après

avoir fait leur petit repas, ils dorment à-peu-près une heure, & ſont alors dans une ſorte d'engourdiſſement; car on a beau les prendre, les ſecouer, les pincer, ils ne ſe réveillent pas. Les zibelines ſont très-ardentes en amour; mais alors elles répandent une odeur forte & déſagrable.

La chaſſe de la zibeline ſe fait en Sibérie, où ces animaux ſont très-fréquens; on prétend qu'on y emploie les criminels & des ſoldats qu'on y envoie exprès; ils ſont obligés de fournir une certaine quantité de fourrures, ils ne peuvent tirer qu'à balle, afin de moins gâter les peaux, ce qui exige d'eux beaucoup d'adreſſe; les peaux de zibeline les plus noires, ſont les plus eſtimées. Cette riche fourrure, ſur-tout celle qu'on apporte de Vitimski, ſe diſtingue de toutes les autres; car lorſqu'on paſſe la main ſur ce poil à ſens contraire, il s'incline auſſi facilement que dans ſon ſens ordinaire, ce qui n'arrive point aux fourrures des autres animaux.

Les peaux des zibelines de Kamtſchatka ſont plus eſtimées que celles de Sibérie, quoiqu'elles ne ſoient pas d'un ſi beau noir; & les Chinois qui ont le ſecret d'en perfectionner la couleur, les achetent à ſi haut prix, qu'on en porte peu en Ruſſie.

ZIBET OCCIDENTAL, *zibethum occidentale*: voyez à la ſuite du mot TAUREAU.

ZIBET ORIENTAL, *zibethum orientale*: voyez à l'article CIVETTE.

ZIG-ZAG ou ZIG-ZAC. M. *de Réaumur* donne ce nom à une chenille à oreilles, à cauſe de toutes les inflexions bizarres & différentes que ſon corps prend à ſon gré: elle ſe métamorphoſe en un phalene qui porte auſſi le nom de *zig-zag*. Voyez le ſecond Tome des *Mémoires* de ce Naturaliſte, pour ſervir à l'Hiſtoire des Inſectes. On peut auſſi conſulter l'article *chenille à oreilles* de ce Dictionnaire.

ZIDRAC. C'eſt l'*hippocampe*: voyez ce mot.

ZIEMNI: *voyez* ZEMNI.

ZIISS-MUS. C'eſt la *muſaraigne*: voyez ce mot.

ZIMBIS ou SIMBOS. Eſpece de petit coquillage univalve des côtes de l'Afrique, & qui ſe trouve dans l'île de Loanda au Royaume d'Angola: il ſert de monnoie. La pêche des zimbis dit *Mérolla*, étoit anciennement un droit reſervé aux Rois de Congo; mais les Portugais l'on uſurpé: *voyez* CAURIS.

ZINC, *zincum* Demi métal qui dans l'état de régule approche le plus

des métaux par la demi-ductilité ou l'eſpece de malléabilité dont il eſt ſuſceptible. Il eſt en effet le moins aigre & le moins caſſant des demi-métaux, cependant il a beaucoup de dureté; ſes parties ſont ſi tenaces, qu'elles s'applatiſſent un peu ſous le marteau, & on ne peut les réduire en poudre: pour les diviſer, il faut les limer les râper ou les couper. La couleur du zinc eſt d'un blanc brillant tirant ſur le bleu: ſon tiſſu eſt peu conſtant, car ſi l'on diviſe celui qui nous vient de la mine de Rammelsberg près de Goſlar, ou de celle de la Dalécarlie en Suede, on obſervera dans ſa caſſure des fibres ou ſtries, comme dans le bel antimoine de Hongrie; tandis que dans celui qui nous vient des Indes orientales ſous le nom de *toutenague* ou de *tintenaque*, les parties ſont plus caſſantes, & paroiſſent compoſées d'un amas de lames preſque cubiques, luiſantes & dures.

Le zinc, quoique très-fuſible, exige pour ſa fuſion un degré de feu bruſque & plus violent que l'étain, le plomb & l'antimoine. Il s'allume dans un feu de charbons: il y produit une flamme très-lumineuſe, éblouiſſante, & d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, ou accompagnée d'un pétillement & d'une fumée; il ſe diſſipe en même temps ſous la forme d'une vapeur blanche, verdâtre; ſi au contraire on l'enflamme dans un creuſet, il s'élevera ou ſe ſublimera vers les côtés ſous la forme de filets de couleur blanche, ſans donner une odeur de ſoufre bien ſenſible. Cette expérience ſuffit pour démontrer que le zinc eſt inflammable & ſe volatiliſe au feu: celui de la Chine ſe ſublime en entier; mais celui de l'Europe comme de Goſlar & de Suede, ne ſe volatiliſe qu'en partie, parce qu'il contient toujours du plomb. Un phénomene ſingulier, c'eſt que le zinc communique ſa propriété volatile ou ſublimable à tous les autres métaux, excepté à l'or: c'eſt pourquoi quelques Minéralogiſtes l'appellent *demi métal rapace*.

Nous avons dit dans notre Minéralogie, que le zinc s'unit très-promptement avec les ſubſtances métalliques: il ſuffit de les faire rougir & d'y joindre le zinc avec un flux: il n'y a que le fer auquel il s'aſſocie très-difficilement & le biſmuth ſur lequel il ſurnage, lorſqu'on les fond enſemble. A l'égard du cuivre rouge, il s'y unit ſinguliérement bien; il en change la couleur rouge en un beau jaune doré ſelon les proportions de l'alliage; mais ſi on fait tremper ce mélange métallique dans du mercure, celui-ci alors qui a plus d'affinité avec le cuivre, fait faire

divorce au zinc, & forme à ſon tour avec le cuivre une autre eſpece d'amalgame. On peut faire cette expérience ſur le tombac, ſur le métal du Prince Robert & ſur le laiton.

Le zinc ſe diſſout dans les acides avec une violente efferveſcence. Si l'on s'eſt ſervi du vinaigre, il en exhalera au moment de la diſſolution, une vapeur agréable : diſſous par l'acide vitriolique, il produit le vitriol blanc. Mais un autre phénomene très-ſingulier, c'eſt que, réduit en limaille, au moyen d'une lime, il acquiert la vertu de la limaille de fer, celle d'être attiré par l'aimant. Vraiſemblablement cette propriété dépend de ce que toutes les mines de zinc contiennent toujours des particules ferrugineuſes en plus ou moins grande abondance.

Le zinc ſe trouve rarement pur& ſeul de ſon eſpece ; nous en avons cependant rencontré dans les minieres de Calamine du Duché de Limbourg & dans les mines de zinc à Goſlar : il étoit en petits filets plians, grisâtres, & ayant pour matrice une terre limonneuſe chargée d'ocre ferrugineuſe. Les mines de zinc les plus ordinaires ſont la *blende*, & notamment la *pierre calaminaire* ou *calamine foſſile*. Voyez ces mots.

La mine du Rammelsberg dans la Haute-Saxe, qui en fournit le plus, eſt griſe, mélangée de pyrites ſulfureuſes & martiales, de plomb galêne, ſouvent riche en argent, & d'une matiere terreuſe fort dure.

On trouve abondamment de la blende dans les mines de plomb, & ſur-tout dans celle de Pontpéan en Bretagne, où nous avons obſervé qu'on la rejette comme inutile ; il s'en trouve auſſi dans les mines de cuivre de Saint-Bel en Lyonnois. Le zinc ſe trouve encore dans la *molybdene*. Voyez ce mot.

Le zinc eſt difficile à extraire de ſon minérai à raiſon de ſa volatilité & de ſa combuſtibilité, qui rendent cette opération délicate ; nous en avons donné le détail dans le ſecond volume de notre Minéralogie, *pag.* 123 à 126. Nous nous contenterons de dire ici qu'après que le minerai a été calciné & écraſé à l'aide de meules roulantes, on le mélange avec de la poudre de charbon, on en ſépare ce demi-métal par la ſublimation, dans des fourneaux non ouverts & diſpoſés de maniere que la ſubſtance métallique coule enſuite *per deſcenſum* dans des formes de poudre de charbon. Les ouvriers appellent ce zinc *rauli ;* on le purifie par une ſeconde fonte, & on le coule en pains carrés ; c'eſt le *zinc-arco* des Mineurs, & le *zinc en navettes* des Marchands : *conſultez* auſſi

le Dictionnaire de Chimie pour la réduction de ce demi-métal, & pour la formation de la cadmie des fourneaux.

Le zinc qu'on nous envoie des Indes Orientales en petits lingots ou petits saumons carrés, se nomme *toutenague*. On ignore la maniere dont on en use dans ce pays pour sa purification ; on sait seulement que les Hollandois l'achettent à bon marché des Indiens, & qu'ils le leur revendent très-cher sous le nom de *tintenaque :* il est alors allié avec un peu de cuivre & de plomb : ils en laissent une petite quantité en Chine ; ils en passent encore moins en Europe, ils réservent presque tout pour leur commerce d'échange en Orient. *Voyez* TOUTENAGUE.

Les Potiers d'étain se servent du zinc ordinaire pour décrasser & blanchir l'étain ; les Fondeurs & les Chauderonniers en mettent aussi dans la composition de leur soudure ; on en mêle fort avantageusement avec le cuivre rouge pour rendre ce métal moins sujet au vert-de-gris, pour lui donner la couleur d'or, & pour former le laiton, le similor, le tombac, le pinchebeck & le métal du Prince Robert, le zinc jaune d'Angleterre, celui-ci contient un peu de cuivre. Le zinc entre aussi dans la composition du bronze. Nous avons dit ci-dessus que le zinc s'enflammoit dans le feu : c'est effectivement la substance métallique la plus combustible, & celle qui détonne le plus vivement avec le salpêtre, en produisant alors une flamme des plus éclatantes. Tant de belles propriétés connues de ceux qui font des spectacles pyriques, font entrer ce demi-métal dans plusieurs compositions d'artifice, dans lesquels il produit un coup d'œil frappant, varié, & les plus beaux effets qu'il y ait en ce genre.

ZINGI. Les Chinois donnent ce nom à la semence de badiane, qui est l'*anis de la Chine*. Voyez ce mot.

ZINOPEL. Il paroît que c'est le *sinople* de Hongrie. *Voyez* SINOPLE.

ZISEL. Cet animal a le corps long & menu comme la belette ; il n'a point d'oreilles extérieures, mais seulement des trous auditifs cachés sous le poil ; il est d'un gris plus ou moins cendré, d'une couleur uniforme ; il ne ressemble au *hamster*, avec lequel plusieurs Naturalistes l'ont confondu, que parce qu'ils ont tous deux la queue courte, les jambes basses, les dents semblables à celles des rats, & les mêmes habitudes naturelles, comme celles de se creuser des retraites, d'y faire des magasins, de dévaster les bleds : quant à l'extérieur, le hamster a le corps assez gros & ramassé comme le rat, les oreilles courtes, très-apparentes & fort lar-

ges, & il eſt marqué de chaque côté ſur l'avant du corps de trois grandes taches blanches. Le *ziſel* ſe trouve en Pologne & en Ruſſie.

ZIZANIE. *Voyez* YVRAIE *ou* YVROIE.

ZODIAQUE. *Voyez* CONSTELLATION.

ZONÉCOLIN. Cet oiſeau du Mexique eſt de grandeur médiocre; ſon plumage de couleur obſcure; ſa tête eſt ornée d'une huppe; & ſon cri, quoique plaintif, eſt aſſez flateur.

ZONES, *zonæ*. Les Naturaliſtes emploient ce mot pour déſigner les bandes de différentes couleurs, que l'on remarque ſur les agates, les albâtres, & notamment ſur les coquilles.

ZOO-GLYPHITES. Nom donné à des pierres figurées repréſentant des empreintes d'animaux.

ZOOLITES, *zoolithæ*. On donne ce nom à des parties dures d'animaux devenues foſſiles, & conſervées dans divers états. Ces foſſiles ou pétrifications ſont très-rares dans quelques pays, & aſſez communes dans d'autres. Quelques-uns confondent, mais mal à-propos, les *zoolites* avec les *oolites*. Voyez ce dernier mot & ceux de PÉTRIFICATION & FOSSILES. L'ivoire foſſile & les turquoiſes ſont des eſpeces de zoolites: on voit dans l'un des Cabinets de curioſités à Chantilly, trois morceaux de bois de cerf pétrifiés, & deux très-gros morceaux de la dent ou défenſe oſſeuſe de l'éléphant & une côte de baleine. M. *Linnæus* parle d'un cerf pétrifié trouvé à Geneve. Combien d'autres pétrifications qui ſont autant de médaillons de la cataſtrophe du globe terreſtre?

On appelle *Zoologie* la ſcience qui traite de tous les animaux de la Nature. On diviſe cette ſcience en autant de parties ſéparées qu'il y a de claſſes d'animaux; ſavoir, l'*Anthropologie* ou l'Hiſtoire de l'Homme; la *Tétrapodologie* ou l'Hiſtoire des Quadrupedes; l'*Ornithologie*, celle des Oiſeaux; *Amphibiologie*, celle des Amphibies; *Ichtyologie*, celle des Poiſſons; *Entomologie*, celle des Inſectes; *Zoophytologie*, celle des Zoophytes; *Gammarologie*, celle des Cruſtacées; *Conchyliologie*, celle des Coquilles; *Helmentologie*, celle des Vers.

ZOOMORPHYTES. Ce mot ſert à déſigner des pierres qui reſſemblent en quelque ſorte à des animaux connus. On dit *phytomorphytes*, pour déſigner des arboriſations: *voyez au mot* DENDERITES. Quelques Naturaliſtes modernes regardent les litophytes comme des animaux phytomorphes.

ZOOPHAGE. Nom qui ſe donne, ainſi que celui de carnivore, à

toute eſpece d'animal qui ſe nourrit de chair ; cependant on entend communément par *zoophages* des mouches qui ſe nourriſſent ſur le corps des animaux, & les ſucent. *Charleton* donne le nom d'*azoophages* à d'autres mouches qui vivent, ou du ſuc de la terre, ou de celui des plantes. *Voyez à l'article* ACRIDOPHAGES.

ZOOPHYTES, *zoophyta* ou *zoophyton*. On donne ce nom à des corps marins, qu'on ne peut regarder ni comme des inſectes, ni comme des coquillages, ni comme des poiſſons proprement dits, mais dont la nature tient de l'animal & la figure du végétal ; ce qui les fait nommer *plantes animales* ou *animaux plantes*. Le nom de *zoophyte* eſt plus conſacré par l'uſage pour déſigner ces eſpeces de corps animés, & dont pluſieurs n'ont qu'un ſentiment de vie fort obſcur.

Les Naturaliſtes appellent ainſi un genre d'animaux aquatiques qui n'ont point de ſang, & qui ont une reſſemblance avec des corps connus ; tels ſont l'*ortie de mer*, le *pinceau de mer*, le *poumon marin*, l'*holothurie*, la *thetye*, la *verge marine* ou *mentule*, la *pomme de grenade*, le *champignon marin*, la *poire marine* ou *ficoïde*, la *plume marine*, la *grappe marine* ou *raiſin de mer*, la *pomme folle de mer*, l'*anémone de mer* (*a*), la *main de mer*, & le *concombre marin*. Tels ſont les *zoophytes* ou *plantes animaux* que *Ruiſch* a raſſemblées à la fin du premier volume de ſon Hiſtoire Naturelle.

M. *Linnæus*, (*Syſtem. nat. Edit. 6, p. 72.*) diviſe les différentes eſpeces de *zoophytes* en pluſieurs genres, parmi leſquels on voit auſſi la *tethye*, l'*holothurie*, la *ſcolopendre marine*, les différentes eſpeces de *limaces de mer*, le *lievre marin*. Les autres *zoophytes*, connus ſous différens noms, dit ce même Auteur, ſont l'*hydre* ou *polype*, la *ſéche*, le *triton*, le *phyſalus* & l'*aphrodite*, eſpeces de *chenilles de mer* ; enfin ſous le nom de *méduſe*, le Naturaliſte Suédois comprend les *orties de mer* & le *poumon marin* : viennent enſuite les *étoiles marines* & les *ourſins de mer*. Mais M. *Lyonnet*, dans ſes remarques ſur la *Théologie des Inſectes de M. Leſſer*,

(*a*) Indépendamment de ce qui eſt dit à l'article *Anémone de mer*, on trouvera une ſuite d'obſervations & de découvertes ſur ces ſortes de corps animés, & notamment ſur la maniere dont les petits prennent naiſſance dans le *Journal d'Hiſtoire Naturelle*, *Mai* 1774, *page* 372 ; *Avril* 1774, *page* 350 : ce ſont des globules d'abord informes qui s'arrachent de la baſe de l'*anémone de mer*, & qui en quelques mois s'organiſent & acquierent toute leur évolution.

dit,

dit, en parlant du ſyſtême de M. *Linnæus*, qu'il n'eſt point du tout certain qu'il y ait des animaux à qui le nom de *zoophytes* puiſſe convenir, ou qu'au moins c'eſt un nom qui ne convient nullement aux ourſins, à la ſéche, aux étoiles, ni aux orties de mer, puiſque ce ſont tous de vrais animaux, d'une forme, à la vérité, très-bizarre, mais pourtant tous capables de fonctions animales, d'un mouvement progreſſif, & qui ne tiennent aucunement de la nature des plantes.

M. *Donati*, dans ſon *Hiſtoire Naturelle de la Mer Adriatique*, *p.* 54, après avoir fait voir la chaîne qui réunit les polypiers avec ces corps marins, qu'il appelle *zoophytes*, diviſe la claſſe des zoophytes immobiles, c'eſt-à-dire, qui ne peuvent pas ſe tranſporter d'eux-mêmes d'un lieu à l'autre, en trois centuries : la premiere regarde les zoophytes dont la ſubſtance eſt entiérement charnue ; la ſeconde centurie embraſſe les zoophytes qui ſont compoſés de deux ſubſtances, dont l'une eſt molle & charnue, & l'autre ferme & tendineuſe ; la troiſieme centurie eſt pour les zoophytes qui ſont charnus & oſſeux. *Conſultez* l'Ouvrage cité de cet Auteur.

M. *Mylius*, dans une Lettre écrite à M. *de Haller*, parle d'un nouveau zoophyte qui a trompé beaucoup de Naturaliſtes qui le prenoient pour le vrai *lilium lapideum*, tant la reſſemblance paroiſſoit être complette entre ces deux corps. Ce nouveau zoophyte a été pris auprès du Pôle Arctique pendant l'été de 1753 par le ſieur Adrianz, Juthlandois, Capitaine du vaiſſeau *britannia*, employé à la pêche de la baleine. Ce Navigateur dit que ce fut par le cordon du plomb qui ſert aux ſondes, que deux de ces corps marins furent tirés à bord de ſon vaiſſeau d'un fond argileux, à la profondeur de deux cents trente-ſix toiſes, vers le ſoixante-dix-neuvieme degré de latitude ſeptentrionale, & à quatre-vingt milles des Côtes de Groënland. On diſtingue dans ce zoophyte une tige longue & ſans feuilles, une eſpece de fleur longue de deux pouces & un peu ſillonnée comme l'*encrinus* : la tige eſt renflée par les deux extrémités, carrée & ornée de chaque côté d'un ſillon, dure, oſſeuſe, blanche intérieurement, d'un jaune brun en dehors, flexible : elle ſe rétrécit & prend la forme d'une ſpirale en ſe deſſéchant ; mais ſi on la met enſuite dans l'eau, elle reprend ſa premiere forme épanouie.

Cette prétendue fleur eſt compoſée de trente corps irréguliérement coniques & ſemblables à des calices de fleurs, dont l'épiderme ſeroit vif-

queux; l'on ne peut trop admirer la ſtructure organique de l'intérieur de chaque rameau. Ce grand zoophyte eſt, dit M. *Ellis*, un vrai polypier, un amas d'animaux marins; la tige en eſt le ſoutien; les eſpeces de ſemences qu'on croit y voir, ſont autant d'œufs; & les prétendues fleurs, ſont les polypes mêmes qui ont chacun huit griffes ou bras, garnis des deux côtés de rangs de fibres qui paroiſſent faire les fonctions de doigts. La bouche, qui eſt placée au centre des bras, à l'endroit où ils s'uniſſent, a deux levres droites & dentelées' M. *Ellis*, en diſſéquant cet animal ſi extraordinaire & ſi compoſé, a découvert une veſſie, qui, outre la propriété commune avec celle des poiſſons qui nagent, lui ſert encore comme de canal pour conduire les matériaux que ces différens corps ramaſſent, & qui leur ſont néceſſaires pour la défenſe & l'accroiſſement de leur longue tige oſſeuſe: ce même Naturaliſte eſt perſuadé que le *lilium lapideum* n'eſt autre choſe que les dépouilles pétrifiées de cet animal; pour M. *Mylius*, il eſt fort porté à croire que ce nouveau corps marin a quelque reſſemblance avec les corps de mer pétrifiés, qu'on appelle *encrini*, qui ont une tige ou une queue articulée, & qu'on pourroit l'appeller *aſterias zoophytos compoſita*. Voyez maintenant l'article *palmier marin*.

On doit placer auſſi parmi les corps zoophytes le prétendu *animal fleur* qui ſe trouve dans l'île de Sainte-Lucie: des curieux l'annoncent comme une production végétale, qui a des caracteres particuliers qui l'approchent des ſubſtances animales. Dans une caverne de l'île de Sainte-Lucie, près de la mer, eſt un grand baſſin de 12 à 15 pieds de profondeur, dont l'eau eſt ſalée; le fond eſt compoſé de roches d'où s'élevent en tout temps certaines ſubſtances qui préſentent au premier coup d'œil de belles fleurs luiſantes, ſemblables à-peu-près à nos ſoucis ſimples, mais d'une couleur beaucoup plus claire. Quand on veut cueillir ces eſpeces de fleurs, dès que la main ou autre, inſtrument en eſt à deux ou trois pieds, elles ſe reſſerrent ou s'enfoncent ſous l'eau; lorſque cette eſpece de tact ceſſe, elles reparoiſſent & ſe rouvrent: en examinant de près cette ſubſtance, on trouve dans le centre du diſque quatre filamens bruns, qui reſſemblent à des jambes d'arraignées, & qui ſe meuvent tout autour d'eſpeces de pétales, couleur de paille ou jaune clair, avec un mouvement vif & ſpontanée: ces jambes ſe réuniſſent comme des pinces pour ſaiſir la proie, & les pétales ſe reſſerrent auſſi-tôt pour ren-

fermer cette proie, qui ne peut plus échapper. Sous cette apparence de fleurs eſt une tige noire, grande comme la queue d'un corbeau, qui ſemble être le corps de l'animal. On ſoupçonne qu'il vit des fragmens de petits inſectes que jette la mer dans cette partie d'eau ſalée qu'il habite, & que la belle couleur qu'il tient de la nature lui a été donnée pour attirer vers lui ces petits vers ou inſectes, qui, comme tous les animaux aquatiques, ſe portent vers ce qui éclate. Cette production ſinguliere ne ſeroit-elle pas une eſpece d'anemone de mer ? Ou y auroit-il dans la mer des plantes ſenſitives de l'ordre de l'attrappe-mouche, que les Anglois appellent *tipitiwiche ?* Voyez *Anemone de mer*, & *Attrappe-mouche.*

On trouve encore dans l'Hiſtoire Naturelle du Comté de Down en Irlande, la deſcription d'un zoophyte bleuâtre, rond & applati, large de ſeize pouces, ayant le ventre entr'ouvert, par où l'on voyoit nombre de petites veſſies, reſſemblantes en quelque ſorte aux inteſtins d'un animal. On l'expoſa dans un lieu ſec à l'action du ſoleil, où il parut éprouver une eſpece de diſſolution.

Lémery dit que les anciens Botaniſtes ont donné le nom de *zoophyte* à pluſieurs eſpeces de plantes qu'ils ont cru tenir de l'animal, auſſi bien que de la plante, comme les *éponges* & la *plume marine*, parce qu'elles remuent dans les eaux où elles naiſſent, comme ſi c'étoient des animaux. Cet Auteur termine en diſant que, quand on examine en bonne phyſique & ſans préoccupation les plantes qui ſont appellées *zoophytes*, telles que l'*agnus ſcythicus*, on reconnoît que ce ſont des plantes pures, & qu'elles n'ont rien d'animal, & qu'ainſi il ne doit point y avoir de zoophyte véritable. *Voyez* AGNEAU TARTARE.

Pour nous, nous croyons fermement à l'exiſtence des zoophytes, c'eſt-à-dire qu'il y a des corps organiſés d'un volume plus ou moins conſidérable, qui ne tiennent au végétal que par la configuration extérieure, mais qui ſont conſtamment des animaux par leur maniere, ou de ſe mouvoir, ou de vivre, ou de ſe reproduire. En effet, ces ſortes d'individus ont les mouvemens ſpontanées, qui ſont propres aux animaux, & en particulier à ceux de cette eſpece. Ils ſentent quand on les touche, & donnent des preuves de leurs perceptions : par le moyen de certaines parties de leur corps ils cherchent la nourriture qui leur eſt néceſſaire, la ſaiſiſſent, la retiennent & la dévorent. Tout ce qu'on peut dire, &

nous en convenons, les zoophytes ſont des animaux qui ne reſſemblent ni par leur forme, ni par leur organiſation à ceux que nous voyons ordinairement : leur mécaniſme eſt peu connu, & ce qu'on en ſait prouve ſeulement qu'il eſt beaucoup plus ſimple que celui des autres animaux. Leurs formes ſont bizarres, & tiennent plus de celles des plantes que des animaux ; on diroit que ce ſont des êtres imaginés & exécutés ſur un autre plan que celui que la Nature a ſuivi pour peupler le globe que nous habitons ; que ce ſont comme les indices & les apperçus d'un autre ordre & d'un autre enchaînement d'êtres. Ces eſpeces de *molluſques* n'offrent qu'un amas de ſubſtances gélatineuſes, le plus ſouvent ſans aucune partie ſolide ; des corps qui ont quelquefois une infinité de bras ou de pieds qu'ils étendent ou reſſerrent à volonté, dont ils ſe ſervent pour changer de place & ſaiſir les objets qui ſe trouvent à leur portée : quelques-uns ont deux yeux, ſouvent très-gros ; deux dents qui ne reſſemblent pas mal au bec du perroquet, placés au centre de la mole glaireuſe : voilà les ſeules parties qui donnent aux zoophytes quelque reſſemblance avec le reſte des animaux. Nous répétons que cependant ces maſſes bizarres à nos yeux ſe meuvent, fuient, évitent les dangers, attendent, pourſuivent & ſaiſiſſent leur proie, & donnent toutes les marques de ſenſibilité, de beſoin, de deſir, de jouiſſance qu'on obſerve dans les autres animaux. Leurs humeurs colorées en pourpre, en violet, en vert, en bleu, vont gonfler leurs vaiſſeaux en filets de la même couleur ; & quand leurs bras, ou ſi l'on veut, leurs pieds ſont étendus, on croiroit ſouvent voir une fleur épanouie, peinte & variée des plus agréables couleurs ; mais c'eſt une fleur ſouvent trompeuſe, qui ſe reſſerre toujours au moment qu'on la touche, & qui cauſe ſouvent ſur la main indiſcrette ou imprudente qui la ſaiſit, une cuiſſon dont l'impreſſion ſe fait ſentir plus ou moins long-temps.

On trouve des zoophytes dans la mer, on les voit à travers le criſtal de ſes eaux, dans les endroits où elles ſont tranſparentes & calmes. Les uns nagent dans la maſſe du fluide, les autres rampent ſur le ſable ou la vaſe, & le plus grand nombre, dit M. *Mauduit*, pend aux rochers où il eſt attaché. Alors le fond de la mer & les flancs des rochers ſemblent être couverts de fleurs, dont les unes ſont épanouies, & les autres encore fermées.

Il y a bien peu de zoophytes qu'on puiſſe faire ſécher pour les con-

ſerver ſous cet état : on peut les conſerver quelque temps dans des vaſes remplis d'eau de mer ; les y voir s'étendre, ſe replier & jouir de leur ſpectacle, puis les faire paſſer dans des liqueurs conſervatrices, où ils ſe ferment toujours en mourant, & perdent l'éclat de leurs couleurs, qui, réſidantes dans leurs humeurs, diſparoiſſent à meſure qu'elles s'alterent. Peut-être que ſi l'on plongeoit un zoophyte bien épanoui dans une liqueur très-active, telle que l'eſprit-de-vin, il y périroit avant de pouvoir ſe fermer, & qu'il ſeroit plus agréable de le conſerver ouvert. On peut uſer auſſi des moyens indiqués pour la conſervation de quelques polypes à l'article CORALLINE.

Enfin, M. *Pallas*, Docteur en Médecine, a donné en 1766 ſon Ouvrage latin *in*8°. ſur les *zoophytes*. Ce ſavant Auteur a fait de très-grandes recherches pour déterminer & claſſer les ſortes d'êtres organiſés dont il eſt queſtion. Voici le réſultat de ſes obſervations :

Les *zoophytes* ou *animaux plantes* forment le paſſage des végétaux aux animaux. Il regarde cette claſſe comme la ſeule *Province hermaphrodite de l'Empire de la Nature*. Il diviſe les zoophytes en quinze genres principaux ; ſavoir :

1°. L'HYDRE, *hydra*. C'eſt le polype d'eau douce de M. *de Réaumur*, & le *protée* de quelques Ecrivains modernes. Il en cite quatre eſpeces.

2°. L'ESCARE, *eſchara*. C'eſt le FLUSTRA de Linnæus : il en décrit quinze eſpeces, parmi leſquelles ſe trouvent la *pierre d'éponge des boutiques*, la *fauſſe manchette de Neptune*.

3°. Le CELLULAIRE, *cellularia*. C'eſt la coralline à cellules des Auteurs. Il en cite dix-ſept eſpeces.

4°. Le TUBULAIRE, *tubularia*. C'eſt la ſérie des noyaux à conſiſtance de corne. Ils ſont flexibles & élaſtiques : l'Auteur fait mention de neuf eſpeces.

5°. Le POLYPE A BRAS, OU EN BOUQUET, *brachionus*. Il en cite dix-huit eſpeces.

6°. Le SERTULAIRE, *ſertularia*. C'eſt une eſpece de coralline à articles, applatie, de conſiſtance de corne molle. Il en cite trente-ſept eſpeces, telles que la *prêle marine*, la *cuſcute de mer*, la *ſapinette de mer*, la *queue du renard*.

7°. Le GORGONE, *gorgonia*, contient les cératophytes ou litophytes. (L'écorce lamelleuſe des gorgones eſt colorée, poreuſe ou chagrinée ;

Boerhaave l'a appellée *titanokeratophyte*). Les individus de ce genre ont le tiſſu de la corne avec la figure & la flexibilité des branches d'arbres. Ces corps ne ſont, à proprement parler, que le ſquelette des polypes qui les ont habités, & leur ont donné la forme : ce ſont enfin des zoophytes ou plant-animaux par excellence, tels ſont l'éventail de mer, le faux antipate, appellé improprement *corail noir*, & quantité d'autres. L'Auteur en cite trente & une eſpeces.

8°. L'ANTIPATE, *antipathes*. Production à polypier en forme d'arbre, molle, à demi-tranſparente, & dont l'écorce n'eſt aucunement calcaire, mais comme gélatineuſe. On en compte dix eſpeces.

9°. L'ISIS, *iſis*. Nom que M. *Linnæus* a donné au genre des coraux. Il y a le corail rouge, le blanc, (on en trouve de violet & de jaune) celui qui eſt articulé, ſoit en rouge, ſoit en blanc : l'Auteur ne cite que quatre eſpeces d'iſis.

10°. Le MILLEPORE, *millepora*, eſt dur, calcaire, branchu ; ſa ſubſtance eſt continue & ornée en ſa ſuperficie de très petits pores : ces pores ſont cylindriques & étoilées comme dans le madrépore. On en compte dix-huit eſpeces, tels ſont le frondipore, le rétepore ou manchette de Neptune, le coralloïde violet des Philippines, & la corne de daim de mer.

11°, Le MADREPORE, *madrepora*. Ceux-ci ſont toujours branchus ou cellulaires, durs, calcaires. L'Auteur en cite trente-cinq eſpeces, tels ſont le champignon de mer, le bonnet de Neptune, le cerveau de Neptune, l'amaranthe de mer, l'œillet de mer, le grand pore ou acropore, le corail blanc des boutiques, le grand madrépore étoilé, l'aſtroïte, l'abrotanoïde.

12°. Le TUBIPORE, *tubipora*, eſt compoſé de tuyaux ſolides paralleles, diſtinctement ſéparés les uns des autres, & articulés. Il y a un petit ſiphon qui communique d'article en article, tel eſt le tuyau d'orgue.

13°. L'ALCYON, *alcyonium*. Les alcyons ont une enveloppe cartilagineuſe : toute leur ſubſtance eſt molle ; on y obſerve beaucoup de pores étoilés, tel eſt l'alcyon en arbre de Norwege, la main de mer ou de larron, la pomme ou bourſe de mer, le raiſin de mer, le poumon de mer, la téthye, le guêpier marin. Les eſpeces de ce genre ſont au nombre de douze.

14°. Le PENNATULE, *pennatula*, eſt compoſé d'une tige, de doigts

ou lanieres dures & comme oſſeuſes intérieurement, & polypeuſes à l'extérieur, tel eſt le Zoophyte de la mer du Groënland, la plume marine, la fleche de mer. Ce genre comprend onze eſpeces.

15°. L'Éponge, *ſpongia*, eſt la fabrique & le nid de certains vers. Il en cite ving-huit eſpeces.

Ainſi notre Auteur établit quinze genres de zoophytes, leſquels comprennent deux cents cinquante eſpeces.

Il ajoute à la ſerie des zoophytes, & en maniere d'appendix, trois genres douteux, *genera ambigua*. Le premier comprend ſept eſpeces de *tænia*; le ſecond la famille des *volvoces*. Il en cite deux eſpeces. Ce deuxieme genre, qui eſt le *volvox*, a été découvert par Meſſieurs *Baker* & *Rœſel*. C'eſt un animal d'une ſtructure uniforme : on diroit d'un petit globe ſans organiſation, & cependant il ſe meut & avance de ſon plein gré dans les eaux douces qu'il habite. Examiné à la loupe, il paroît compoſé d'un amas de petits grains ou œufs, comme l'hydre ou protée. M. *Pallas* veut que les Molécules organiques, qui ſe trouvent dans la ſemence des grands animaux, ſoient des êtres animés qui appartiennent à ce genre d'individus.

Le troiſieme genre renferme les corallines qu'*Imperati* a déſignées ſous le titre de *nodulariæ*, & qui ſelon notre Auteur, appartiennent au regne végétal, tel que le fucus, plume de paon, l'androſace & la coralline articulée des boutiques (nous rangeons celle-ci parmi les polypiers : *voyez* Coralline). Ce genre contient treize eſpeces.

ZOOPHYTOLITES, *ʒoophytoliti*. Nom que l'on donne aux foſſiles, ou pétrifications des zoophytes à forme d'arbriſſeaux : telles ſont les *étoiles de mer à rayons entiers*, ou de l'eſpece qu'on nomme *arboreſcente* ou *chevelue*; ſouvent on n'en trouve que les vertebres. Il y a les *ſtellites*, les *aſteries*, les *entroques étoilées*, les *encrinites*, les *trochites* ou troques, les *entroques radiées*, les vertebres du *lis de pierre*, &c. Voyez ces mots.

ZOOTIPOLITHES, *ʒootipoliti*. On donne ce nom aux pierres qui portent l'empreinte de quelque animal ou de quelques-unes de ſes parties : *voyez* Empreintes.

ZOPISSA. Nom que l'on donne au goudron que l'on détache des navires, à leur retour d'un long voyage ſur mer : *voyez* Goudron *à l'article* Pin.

ZORILLE : *voyez* MOUFFETTES.

ZOUCHET. *voyez* CASTAGNEUX.

ZURNAHA. C'eſt la *giraffe* : voyez ce mot.

ZWITER. Nom donné à une mine d'étain, en petits grains, dans une gangue peu conſtante ; elle eſt quelquefois de marne blanche à Eybenſtock, & quelquefois de quartz mêlé de mica à Ehrenfriedersdorff. *Voyez l'article* ETAIN.

ZYGENE *zygæna* : *voyez* MARTEAU.

F I N.

TABLE

TABLE

Latine, Concordante & Alphabétique des Noms & Mots dont il eſt parlé dans ce Dictionnaire.

A.

A BALZEMER aut ſenna, *ſenné.*
Abelicea, *faux ſantal de Candie.*
Abelmoſch, *ambrette.*
Abies, *ſapin.*
Canadenſis, fructu brevi, *épinette ou ſapinette du Canada.*
tenuiore folio, fructu deorſum inflexo (Picea) *peſſe.*
Abiga aut iva arthetica, *ivette.*
Ablactatio, *greffe à écuſſon, à œil dormant.*
Abomaſus: *voyez Caillette, à l'article* RUMINANS.
Abrtoanoïdes madrepora, *abrotanoïde: voyez à l'article* ZOOPHYTE.
Abrotanum campeſtre, *aurone des champs.*
fœmina vulgare, aut ſantolina: *voyez à l'article* AURONE.
mas, *aurone mâle.*
linifolio acriori & odorato (dracunculus eſculentus) *eſtragon.*
Abrus: *voyez ce mot.*
Abſinthium, *abſinthe.*
Alpinum candidum humile (*abſinthe des Alpes*): *voyez* GENEPI.
ex alis floridum, foliis fericeis pinnatis, pinnis trifidis & quinquefidis; Hiſt. Stirp. Helvet. *Genepi blanc.*
Ponticum ſeu Romanum officinar. *abſinthe pontique* ou *Romaine.*
ſeriphium Gallicum, *abſinthe de mer* ou *aluine.*
vulgare majus, *abſinthe grande.*
Abutilon aut ſemen moſchi, *ambrette.*
vulgò Althæa Theophraſti, flore luteo, *fauſſe guimauve.*
Acacalis: *voyez ce mot.*

Acacalis aut empetrum luſitanicum, fructu albo, *camarigne.*
Acacia Germanica, aut noſtras : *voyez* PRUNELLIER.
orbis Americani altera flore pulcherrimo, (Poinciana) *poincillade.*
robini aut pſeudo-acacia, *acacia faux.*
vera Ægyptiaca, *acacia véritable.*
Acaja (*prunier de Mombain*) *voyez* ACAJA.
Acajaiba, *acajou.*
Acanthio terreſtris aut erinaceus, *hériſſon.*
Acanthium aut ſpina alba, *chardon commun.*
Acanthus Germanicus aut carduus benedictus, *chardon bénit.*
ſativus aut branca urſina Italorum, *acante* ou *branc-urſine.*
vulgaris aut Germanica (ſphondylium) *berce* ou *branc urſine bâtarde.*
Acarna aut carlina ſylveſtris minor, *carline petite.*
Acarnan : *voyez* ACARNE.
Acarus : *voyez* CIRON & TIQUE.
cancroïdes, *ſcorpion araignée.*
caſei & farinæ, *tique du fromage & de la farine.*
fuſcus, autumnalis textor, *tique* ou *le tiſſerand d'automne.*
longicornis, *pince rouge.*
marinus, *polygonope.*
ſcabiei aut ſubcutaneus, *tique* ou *ciron de la galle.*
Accipenſer aut ſturio, *eſturgeon.*
Accipiter, *épervier & émérillon.*
Accipitrina aut ſophia chirurgorum, *thalitron.*
Acer, *érable.*
Acerra : *voyez à l'article* PARFUM.
Acetabulum marinum, *androſace de mer.*
Acetoſa, *oſeille* ou *ſurelle.*
longifolia, *oſeille longue.*
& lujula, ſive alleluia officinar. *pain à coucou.*
ovina, *oſeille de mouton*, ou *petite oſeille.*
rotundifolia hortenſis, *oſeille ronde* ou *franche.*
Achar : *voyez* BOIS DE BAMBOU, *& l'article* MANGUIER.
Achates, *agate.*
Acheta aut gryllus, *grillon.*
Achillæa montana, *eſpece de Jacobée.*

Achillæa millefolium, *millefeuille*
Achiolt Indorum, aut urucu, *roucou.*
Achores, aut tinca, *tenche.*
Acinaria marina aut fargazo, *herbe flottante*;
paluſtris aut oxicoccum, *canneberge.*
Aconitum, *aconit.*
cœruleum, *napel.*
foliis platani, flore luteo palleſcente, *tue-loup.*
lycoctonum : *voyez à l'article* ACONIT.
pardalianches aut herba Paris, *raiſin de renard.*
pardalianches minus aut doronicum, *doronic.*
pardalianches aut thora : *voyez* THORA.
racemoſum aut Criſtophoriana, *herbe de Saint-Chriſtophe.*
ſalutiferum, *anthora.*
Acontias : *voyez ce mot.*
Acopon aut anagyris, *bois puant.*
Acorus adulterinus, *glayeul jaune* ou *acorus faux.*
Indicus, *acorus des Indes.*
verus officinis falſo calamus aromaticus, *acorus véritable.*
Acredula aut luſcinia, *roſſignol.*
Acridio-gallus, *grillon-criquet.*
Acroporus aut porus magnus (*acropore*) : *voyez à l'article* ZOOPHITE.
Actæa nigra, *herbe de S. Chriſtophe.*
Acudia : *voyez ce mot.*
Acula : *voyez* CARCHARIAS.
Aculeus, *aiguillon* (*voyez à l'article* PLANTES).
Acus cauda utrinque pennata, *ſangſue de mer.*
Acus piſcis, *aiguille.*
Acynus ſylveſtris aut clinopodium, *baſilic ſauvage.*
Adamas, *diamant.*
Adarces : *voyez* ADARCE & FLEUR DE SEL MARIN.
Adeps, *graiſſe.*
Adiantum (*adiante*) *voyez* CAPILLAIRE.
album filicis folio, aut filicula, *fougere petite.*
aureum, aut muſcus capillaceus &c, *perce mouſſe.*
candidum, aut ruta muraria, *ſauve vie.*
fruticoſum, Braſilianum aut Cadanenſe, *capillaire du Canada.*

Adimian : *voyez à l'article* TULIPE.
Adonis : *voyez ce mot.*
Adonium, *renoncule à fleur rouge.*
Adrachna cretenſium, *adrachné.*
Ægagro-pileus, *égagropile.*
Ægilops vulgo feſtuca, *fétu.*
vulgo avena ſterilis : *c'eſt le* feſtucago *des Botaniſtes.*
Ægithalus, aut parus, *méſange.*
Ægocephale, *francolin.*
Ægoceras aut fœnugræcum, *fenugrec.*
Ælumopus aut hiſpidula, *pied de chat.*
Aër, *air.*
Aëres, *cedre.*
Æ omeli aut thereniabin, *manne liquide.*
Ærugo nativa, *verdet naturel.*
Æs aut cuprum, *cuivre.*
Corinthyacum, *cuivre de Corinthe.*
Æſalon, *Aſalon :* voyez *Emérillon.*
Æſchinoméné, *voyez à l'article* SENSITIVE.
Æthyopis aut phlomitis, *eſpece d'ſclarée originaire d'Ethyopie : c'eſt la*
meroïdes *de Pline.*
Ætites lapis, *pierre d'aigle.*
Afrodius aut alſordius : *c'eſt le ſerpent aimorrhous.*
Agallochum, *bois d'aloës.*
Agalugen aut lignum aloës, *ibid.*
Agaricum, *agaric.*
auriculæ forma, *oreille de Judas.*
Agaricus mineralis, *agaric minéral.*
pedis equini facie, *agaric de chêne.*
Agiahalid Ægyptium : *voyez* AGRAHALID.
Agnil, nil herba rotis marini facie : *voyez* ANIL *à l'article* INDIGO.
Agnus, *agneau.*
caſtus (*poivre ſauvage*) *voyez* AGNUS CASTUS.
Scithycus, *agneau de Scythie* ou *agneau Tartare.*
Agredula, aut rana ſylveſtris, *grenouille des bois.*
Agreſta, aut omphax, *verjus.*
Agrifolium, aut aquifolium, *houx.*

Agrimonia, *aigremoine.*
Agrioriganum aut origanum, *origan.*
Agriotta (*griotte*) *voyez à l'article* CERISIER.
Agroſtemma : voyez *nielle des bleds.*
Aguacate : *c'eſt l'*Avocat : *voyez ce mot.*
Agul aut alhagi : *voyez* AGUL.
Ahouai nerii folio : *voyez* AHOUAI.
Aïtos, *aigle.*
Ajuga aut chamæpitys, *ivette.*
Aizeon, *eſpece de joubarbe aquatique.*
acre, aut illecebra, *vermiculaire brûlante.*
hæmatoïdes, aut ſedum minus, *triquemadame.*
Ala avis : *voyez* AÎLE *à l'article oiſeau.*
planta : *voyez* AÎLE *à l'article* PLANTE.
Alabandina gemma : *voyez* ALMANDINE.
Alabaſtrites, *alabaſtrite.*
Alabaſtrum, *albâtre.*
Alana *tripoli.*
Alaternoïdes Africana lauri ſerratæ folio, *apalachine.*
Alaternus, *alaterne.*
Alauda *alouette.*
Alauda arborea aut ſylveſtris, *alouette des bois* ou *cujelier.*
Alauda arenaria, *alouette de mer*; voyez COULONCHAUD.
Alauda criſtata aut galerita, *alouette huppée.*
Alauda non criſtata, *ſinge de mer* ou *percepierre.*
Alauda pratenſis, *alouette de pré.*
Alauda remigibus albis extrorſum nigris, rectricibus nigris, lateralibus tribus albis, *alouette moineau de neige.*
Alauda ſepiaria, *allouette de buiſſon.*
Albardeola, quelques-uns ont déſigné par ce mot latin, l'oiſeau ſpatule : *voyez pâle.* L'albardeola, *eſt une eſpece de héron blanc.*
Albatrus aut Albatroca marina, *albatroſſ* ou *albâtres.*
Albecula, *gorge blanche.*
Albellus, *piette.*
Alberas Arabum aut ſtaphys-agria, *ſtaphys-aigre.*
Albinos : *voyez à l'article* HOMME.

Album Græcum (*magneſie animale*) *voyez à l'article* CHIEN.
Albumen ovi, *ſe dit du blanc de l'œuf* : *voyez* ŒUF.
Alburnus, *able* ou *ablette*.
Alca, *bec tranchant*.
Alcabruſy & alcacadim : *voyez à l'article* COLCOTHAR, FOSSILE.
Alcæa vulgaris (*alcée*) *voyez* MAUVE SAUVAGE.
Ægyptia viſcoſa aut bamia moſchata, *graine de muſc*.
Americana vulgò ſabdariffa : *voyez ce mot*.
veſicaria (ketmia) *voyez* KETMIE.
Alcana : *voyez* TROENE D'EGYPTE, *& l'article* ESTURGEON.
Alce aut alces, *élan*.
Alcea roſea LINN. *voyez mauve de jardin*.
Alcedo fluviatilis, *Martin Pêcheur*.
marina, *alcyon*.
vocalis, *rouſſerole*.
Alcheron lapis : *c'eſt la pierre qui ſe trouve dans le fiel du bœuf*.
Alchimilla vulgaris, aut leontopodium, *pied de lion*.
gramineo folio, majore flore : *voyez à l'article* COCHENILLE DE POLOGNE.
montana minima, *percepier* ou *petit pied de lion de montagne*.
Alcibiacum aut echium, *herbe aux viperes*.
Alcibiadon aut bugloſſum, *bugloſe*.
Alcyonium : *voyez* ALCYON, *voyez* auſſi le mot ZOOPHYTE *& larticle* CORALLINE.
Alecterolophos, aut criſta galli, *crête de coq*.
Alfard, aut lefach, *fruit de l'Achanaca*.
Alga anguſtifolia vitriariorum, *algue*.
Alga marina latifolia vulgatiſſima : *voyez* FUCUS & VAREC.
ſacharifera : *voyez* ALGUE.
tinctoria : *voyez* ORSEILLE.
Alhagi : *voyez* AGUL.
Alhana aut alana (terra tripolitana) *voyez* TRIPOLI.
Alhenna : *voyez alcana*.
Aliſma, *eſpece de doronic* : *voyez* ALISMA.
aut betonica montana, *bétoine des montagnes*.
Alithimum aut ſecachul Arabum & Maurorum, ſive paſtina Syriaca : *voyez* ACACHUL.

Alkaroa aut ricinus, *ricin.*
Alkekengi : *voyez* Alkekenge.
Alkermes (*graine d'écarlate*) *voyez* Kermes.
Alleluia aut oxytriphyllum, *pain à coucou.*
Alliaria aut alliaſtrum : *voyez* Alliaire *ou* Herbe des Aulx.
Allio-praſum, *ail d'Eſpagne.*
Alliporum aut ſcorodopraſum, *ail-poireau.*
Allium, *ail.*
latifolium liliforum Tournef : *voyez* Moly.
montanum latifolium maculatum (victorialis) : *voyez* Ail Serpentin *ou* Faux Nard.
ſphæriceo capite, folio latiore aut ſcorodopraſum, *ail-poireau.*
Allocamelus, *voyez à l'article* Paco.
Alma : *voyez* Jambos.
Almagra : *voyez* Terre de Perse & Terre adamique.
Alnus, *aune* ou *vergne.*
nigra baccifera frangula, *bourdaine.*
Aloë paluſtris : *voyez* Aloïdes.
planta, *aloës.*
ſuccus ejuſdem dicitur caballina, aut hepatica, aut ſoccotorina : *voyez à larticle* Aloes.
Alopecias oppiani aut vulpecula marina, *renard marin* ou *ſinge de mer.*
Aloſa : *voyez* Alose.
Alp : *voyez* Ceraste.
Alpinia : *voyez à l'article* ȝerumbeth & le mot *Pacoceroca.*
Alſinanthemos aut herba trientalis, aut alſine alpina, *eſpece de lyſimachie.*
Alſine baccifera ſcandens, vulgō, *cucubalus.*
hederula altera, lamium dictum, *pied de poule.*
media & vulgaris : *voyez* Morgeline.
ſperjula dicta major, *ſperjule.*
Alſordius, *c'eſt l'*aimorrhous : *voyez ce mot.*
Altard : *voyez* Achanaca.
Altavela, *paſténaque* ou *altavelle.*
Althæa, *guimauve.*
Ægyptiaca moſchata aut abelmoſc, *ambrette.*
frutex, *guimauve royale : voyez* Althæa frutex.

Althæa peregrina aut abutilon, *fauſſe guimauve.*
Altica, *altiſe.*
Aluco, *eſpece de hibou : voyez ce mot & celui de* CHOUETTE.
Alveoli, *alveoles.*
Alumen, *alun.*
catinum, plumeum, romanum, rupeum, ſaccarinum, ſcajolæ, trichites. Uſtum : *voyez à l'article* ALUN.
Aluta montana, *cuir foſſile.*
Alypum, *globulaire.*
Alyſſon incanum montanum luteum, *alyſſon.*
ſegetum, foliis auriculatis acutis, *caméline.*
Alyſſos aut aſperula, *muguet des bois.*
Alyſſum Germanicum echioïdes : *voyez ci-après* Aſperugo.
Amanita, *c'eſt le champignon à feuillets.*
Amapa, *mapas.*
Amaracus aut majorana, *marjolaine.*
Amara ducis aut dulca amara, *douce amere.*
Amaranthus, *amarante.*
luteus aut elichryſum, *bouton d'or.*
marinus, *amarante de mer : voyez à l'article* ZOOPHYTE.
tricolor aut ſymphonia, *jalouſie* ou *amarante de trois couleurs.*
Amatotus, *amatote.*
Ambarum citrinum aut ſuccinum, *ambre jaune.*
Ambela : *voyez* CHARAMAIS.
Ambo & amba, *fruit du* manguier : *voyez ce mot.*
Ambulones, *feux follets.*
Ambra griſea aut cineritia, *ambre gris.*
Ambroſia, *ambroſie.*
Amedanus aut alnus, *aune.*
Amentum : *voyez chaton à l'alphabet ſecondaire du mot* PLANTE.
Amethyſtus lapis, *améthyſte.*
Amia, *boniton.*
Amiantus : *voyez* AMIANTE.
Ammioſelinum : *c'eſt la plante de l'ammi.*
Ammites *ou* ammonites : *voyez* AMMITE.
Ammochryſos, *pierre de ſable d'or.*
Ammodytes (anguilla de arena) : *voyez* ANGUILLE DE SABLE.

Ammoniacum gummi, *ammoniac (gomme).*
Amomi Anglorum, *amome.*
Amomis Dioſcorid. aut roſa hiericontea, *roſe de Jérico.*
Amomum falſum aut ribes nigrum, *caſſis.*
racemoſum, *amome en grappes.*
ſtrychnodendros, *eſpece de ſolanum, arbriſſeau : on voit cet amome ſur la boutique des Apothicaires.*
Amoris tuba, aut corona ſolis, *herbe au ſoleil.*
Ampelitis aut Pharmacitis : *voyez* CRAYON NOIR.
Ampelopraſum primum aut ſcorodopraſum, *ail-poireau.*
Amphibium, *amphibie.*
Amphicephalos aut amphisbæna : *voyez* DOUBLE MARCHEUR.
Amphisbæna (*amphisbene*) *ibid.*
Amurca, *fece de l'huile : voyez à l'article* OLIVIER.
Amygdalus, *amandier.*
Amylum, *amidon.*
Amyrberis, aut berberis, *épine vinette.*
Anabaſis, aut ephedra : *voyez à l'article* RAISIN DE MER.
Anabula, aut camelopardalis, *caméléopard.*
Anacampſeros, *orpin* ou *repriſe.*
radice roſam ſpirante, *orpin à odeur de roſe.*
Anacardium, *anacarde.*
Anacondo, *anacandaila.*
Anagallis, *mouron.*
aquatica, folio rotundiore major, *beccabunga.*
aquatica, aut famolus, *mouron d'eau.*
fœmina cœruleo flore, *mouron femelle.*
mas phœniceo flore, *mouron mâle* ou *à fleurs rouges.*
Anagyris aut acopum (*bois puant*) *anagyris.*
non fœtida major (laburnum) *voyez* AUBOURS *ou* EBENE DES ALPES.
Ananas aculeatus, fructu pyramidato, carne aurea, *ananas commun.*
maximo fructu, conico, *ananas pain de ſucre.*
ovato, carne alba, *gros ananas blanc.*
Ananas minimo fructu ovato, carne aureâ, *ananas pomme de reinette.*
non aculeatus, pitta dictus, *ananas pitte.*
Ananaſa : *c'eſt l'ananas.*

Anarrinum aut anthirrinum, *mufle de veau.*
Anas, *canard.*
Anas arctica, *lunde.*
Anas bahama, *canard de bahama.*
campeſtris & pratenſis, *canne-petiere.*
canadenſis, *oie de Canada.*
clypeata, *canard ſouchet.*
Germanorum, *canard à large bec des Allemands.*
criſtata Americana, *canard hupé d'Amérique.*
flaveſcens, *canard hupé jaune.*
domeſtica, *canard domeſtique.*
cirrata, *canard domeſtique hupé.*
curvi roſtra, *canard domeſtique à bec crochu* ou *courbé.*
Anas farnenſis, plumis molliſſimis, *canard à duvet.*
fera, *canard ſauvage.*
fiſtularis, *canard ſiffleur.*
Indica, *canne d'Inde.*
Lybica, *canne de Guinée*, ou *de Barbarie*, ou *du Caire.*
Madagaſcarienſis, *canard de Madagaſcar.*
marina criſtata nigra, *canard de mer à crête noire.*
Anas Mexicana, *canard du Mexique.*
moſchata, *canard muſqué*, ou *de Moſcovie.*
muſcaris, *oie nonnette.*
niger marina, *canard de mer, noir.*
nigra, *macreuſe.*
penelope, (millouin) *canne penelope.*
ſtellata, *canard étoilé.*
ſylveſtris vera, *canard ſauvage ordinaire.*
Anas torquata minor, *petit canard de riviere à collier.*
Anaſpis, *anaſpe.*
Anaticula, *halebran* ou *canard petit*, ou *canneton.*
Anatron : *voyez ce mot.*
Anblatum aut aphyllon (dentaria orobanche) *dentaire orobanche.*
Anchuſa puniceis floribus aut bugloſſum radice rubra, *orcanette.*
Anda arbor : *voyez* ANDA.
Andira arbor (*angelyn*) *voyez* ANDIRA.
Andira-guacu (*eſpece de chauve ſouris cornue*) *voyez* ANDIRA-GUACU.

Andorinha, aut tapera, *hirondelle du Breſil.*
Androſace vulgaris, latifolia, annua, *androſace.*
Androſaces, aut acetabulum marinum (*androſace de mer*): *voyez* ACETABULE.
Androſæmum: *voyez* TOUTE SAINE.
minus (hypericum) *millepertuis.*
Anemoides, *ſylvie.*
Anemone, *anémone.*
marina, *anémone de mer.*
ſylveſtris aut pulſatilla, *coquelourde.*
Anethum: *voyez* ANETH.
Angelica aut Archangelica, *Angélique.*
Angelus: *voyez* ANGEL.
Angelyn, aut andira-arbor: *voyez* ANDIRA.
Angſana Javanenſibus: *voyez à l'article* SANG-DRAGON.
Anguilla, *anguille.*
de arena (Sandilz Anglorum) *voyez* ANGUILLE DE SABLE.
lacuſtris tremorem inferens (*tremblante*): *voyez* ANGUILLE DE CAYENNE.
Anguina dracontia, aut dracunculus: *voyez* SERPENTAIRE.
Anguis aut ſerpens, *ſerpent.*
Eſculapii, *ſerpent Eſculape.*
Anguria citrullus dicta (*citrouille* ou *paſteque*): *voyez* MELON D'EAU.
Anhinga, *plongeon de la Guiane.*
Anil, ſive enger: *voyez* INDIGO & INDE.
Animal: *voyez ce mot.*
moſchiferum (*animal muſqué*): *voyez* XÉ DES CHINOIS.
zibethicum, *civette.*
Animalculum, *animalcule.*
Animalia mollia, aut molluſca, *mous* ou *molluſques.*
Anime gummi, aut animea myrrha, *réſine animé.*
Aniſum: *voyez* ANIS.
ſtellatum Chinæ aut Indicum, vulgò *badiane*: *voyez* ANIS DE LA CHINE.
Anomia concha, *anomie.*
Anomites, *térébratules.*
Anona: *voyez* ASSIMINIER & CACHIMENTIER.

Anonæ ſpecies, *ſappadille.*
Anonis, aut ononis, *arrête-bœuf* ou *bugrande.*
Anonis viſcoſa, ſpinis carens, lutea major, *arrête-bœuf à fleurs jaunes.*
Anonymos, aut evonimus, *fuſain* ou *bonnet de Prêtre.*
Anſer vulgaris, *oie* ou *jars.*
Americanus : *voyez à l'article* TOUCAN.
ferus aut ſylveſtris, *oie ſauvage.*
Hiſpanicus, aut Guineenſis, *oie d'Eſpagne* ou *de Guinée.*
Lanuginoſus, *oie à duvet :* voyez CANARD A DUVET.
Moſcovitus, *oie de Moſcovie.*
muſcaris, *oie nonnette.*
nivæus, *oie de neige.*
Anſerina aut argentina, *argentine.*
Antale aut antalium, *antale.*
Antenna clavata, &c. *antenne en maſſue*, &c.
Anthedon aut azarolus, *azérolier.*
Anthelmia : *voyez* SPIGELIA.
Anthemis aut chamæmelum, *camomille.*
Anthera : *voyez* ANTHERE *à l'article* PLANTE.
Anthericum oſſifragum, briſe-os : *voyez l'article* CHIENDENT.
Anthora (*aconit ſalutaire*) : *voyez* ANTHORE.
Anthos aut ros-marinus, *romarin.*
Anthracites lapis : *voyez* CRAYON NOIR.
Anthrax veterum (*eſcarboucle*) : *voyez à l'article* RUBIS.
Anthrenus, *anthrene.*
Anthriſcus, aut chærophyllum ſylveſtre, *cerfeuil ſauvage.*
Anthyllis chamæpitides major aut iva moſchata, *ivette muſquée*
leguminoſa vulneraria, *vulnéraire.*
nivea, paronychia, *renouée argentée.*
ſalſa aut kali, *ſoude* ou *la Marie.*
Anthyrrinum, *muffle de veau.*
Antilope bezoartica, *paſan.*
Antimonium, *antimoine.*
Antipates (*antipate*) : *voyez à la ſuite du mot* ZOOPHYTE.
Antiſpodium : *c'eſt la cendre de roſeaux d'Inde.*
Antithora : *voyez* ANTHORA.
Antoniana, vulgò chamænerion, *herbe de S. Antoine.*

Antophylli caryophylli : *voyez à l'article* GIROFLE.
Antribus, *antribe.*
Antropomorphites, *antropomorphite.*
Antropomorphon, mandragora mas, *mandragore.*
Anzarot : *voyez à l'article* SARCOCOLLE.
Aouara, aut ayera : *voyez* AOUARA.
Apalachine, aut cacina Floridanorum : *voyez* APALACHINE.
Aparina, *aparine.*
Aparine vulgaris, *grateron* ou *rieble.*
latifolia, humilior montana, *muguet des bois*, (Aſperula).
major, aut aperugo, vulgaris, *porte-feuille.*
Apen : *voyez* AMBALAM.
Aper, aut ſus fera, *ſanglier.*
Aphaca, aut taraxacon, *dent de lion* ou *piſſenlit.*
Aphia cobitis, *loche d'étang.*
Aphis, *puceron.*
Aphroditus, *aphrodite.*
Aphronatrum (aphronitre) : *voyez* SEL MURAL.
Aphroſelenon aut ſelenites, *ſélénite.*
Aphya, *aphye.*
Aphyllantes anguillaræ, aut globularia, *boulette* ou *globulaire.*
Aphyllon, aut dentaria orobanche, *dentaire orobanche.*
Apiaſter, aut merops : *voyez ce mot.*
Apiaſtrum, *méliſſe citronnelle.*
Apices chelarum cancrorum nigricantes (*ſerres de crabe*) : *voyez à l'article* CRABE.
Apichu : *voyez* BATATTE.
Apios : *voyez ce mot.*
Apis, *abeille.*
Apium, *ache de marais.*
Aniſum dictum, ſemine ſuave olente majori, *anis petit.*
cicutarium aut cicutaria, apii folio (cicuta minor) *ciguë petite.*
dulce (celeri Italorum) : *voyez* CELERI.
hortenſe latifolium, aut petroſelinum majus : *voyez à l'article* PERSIL.
Macedonium, *perſil de Macédoine.*
paluſtre foliis oblongis, aut ſium, *berle.*
pyrenaïcum : *voyez à l'article* TURBITH.

Apiumrifus, aut aquaticum, *renoncule des marais.*
ſylveſtre, aut anthriſcus, *cerfeuil ſauvage.*
ſylveſtre lacteo ſucco turgens (Thyſſelinum) *perſil de montagne laiteux.*
Apochyma aut zopiſſa : *voyez à l'article* Pin.
Apocynum majus, *apocin* ou *herbe de la houette.*
folio oblongo, aut periploca repens : *voyez* Apocin.
Apogge : *voyez* Cataphracte.
Apollinaris, aut hyoſcyamus niger, *juſquiame noire.*
Apomeli, *voyez ci-après* Mel.
Aponogeton, *alguette.*
Apos, hirundo marina quibuſdam, *eſpece d'hirondelle de mer.*
Apron Lugdunenſium, aſper, *poiſſon blanc du Rhône.*
Apua, *enchois* ou *anchois.*
Apyrothium aut ſulphur, *ſoufre vif.*
Aqua, *eau.*
fluvialis, fontana, lacuſtris, marina, mineralis, putealis, thermalis, &c. *voyez à l'article* Eau.
marina dicta beryllus, *aigue marine.*
Aquaqua : *voyez* Crapaud.
Aquifolium aut aquifolia, *houx.*
Aquila, *aigle.*
alba aut cignea, *aigle blanc.*
albicilla, *aigle à queue blanche.*
aquatica, *anhima.*
braſilienſis cruſtata : *voyez* Urutaurana.
leucocephalos, *aigle à tête blanche.*
mœlanetus, *aigle noir.*
marina avis : *voyez* Balbuzard & Orfraye.
marina piſcis : *voyez* Paſtenaque.
vultur : *voyez* Vautour Aigle.
Aquilegia aut aquilina : *voyez* Ancholie.
Aquipenſer, ſturio, *eſturgeon.*
Arabine ſara : *voyez à l'article* Cannelle giroflée.
Arachida, *dentaire orobanche.*
Arachidna, aut chamæbalanus, *veſce ſauvage* ou *magjon.*
Arachnoïdes : *voyez* Attelabus.

Arachus, latifolius, *orobe ſauvage.*
Aradi : *voyez l'article* SEL AMMONIAC.
Aralia, *angélique épineuſe.*
Aramaca : *voyez* LINGOADA.
Araneus aut aranea, *araignée.*
marinus aut aranea cruſtata, *araignée de mer.*
piſcis : *voyez* DRAGON DE MER.
Arantium aut aurantium, *orange.*
Arapede, *eſpece de lépas : voyez ce mot.*
Araquidna : *voyez* PISTACHE DE TERRE.
Ararauna, *macao bleu : voyez à l'article* PERROQUET.
Arbor, *arbre.*
Arbor amoris, *arbre de Judée.*
Arbor baccifera Braſilienſis, baccâ trigonâ, proliferâ : *voyez* JABOTAPITA.
baccifera Braſilienſis fructu tuberculis, mori æmulo : *voyez* TATAUBA.
balſamifera : *voyez* ARBRE DE BAUME.
Braſilienſis floribus ſpecioſis, &c. *voyez* CEBI-PIRA.
cacavi, *cacaoyer.*
caniram, *c'eſt l'arbre qui donne la noix vomique.*
ceram ferens, *arbre de cire.*
chibou : *voyez* GOMMIER.
conifera, *arbre conifere.*
cucurbitifera : *voyez* VONTACA.
ereſipelas curans, *pavate.*
exotica ſpinoſa, foliis lentiſci (bonduc) : *voyez* POIS DE TERRE.
farinifera, ſagu : *voyez* SAGOU.
fœtida : *voyez* ARBRE PUANT.
fraxini folio, flore cæruleo, *azedarach.*
fructu crepitans : *voyez* HURA.
nucis pineæ : *voyez* YECOLT.
Indica admirabilis, *pareturier.*
cocculos officinarum ferens, *coques du Levant.*
foliis juglandes, fructus nucis magnitudine, *ambare.*
fraxino ſimilis, oleæ fructu, *nimbo.*
ſpinoſa, flore & fructu vidua : *voyez* TALIIR-KARA.
inſanus aut maniacus (*arbre de la folie*) : *voyez à l'article* CARAGNE.

Arbor Judæ, aut ſiliquaſtrum, *gaînier.*
lacteſcens aculeata, &c. *voyez* BDELLIUM.
lanigera, aut goſſampinus Plinii, *fromager.*
ligno citrino roſam ſpirante (*bois de roſe de la Guiane*): *voyez à l'article* BOIS DE CHANDELLE.
mangifera, *manguier.*
melonifera aut papaya: *voyez* PAPAYER.
milleſima (*arbre de mille ans*): *voyez* PAIN DE SINGE.
Moyſæ (*buiſſon ardent*): *voyez à l'article* NEFFLIER.
nucifera, Braſilienſis cortice, fructu ligneo, quatuor nuces continens, *jacapucaio.*
palſifera, *avocat.*
panifera: *voyez* ARBRE DU PAIN.
papyracea: *voyez* ARBRE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.
paradiſæa aut thuya: *voyez* ARBRE DE VIE.
piſces inebrians: *voyez* ARBRE A ENIVRER LES POISSONS.
piſorum ferax: *voyez* ARBRE AUX POIS.
platani folio, fructu peponis magnitudine eduli, papaya, *papayer.*
pomifera, fructu aculeato melonis magnitudine, durio: *voyez* DURION.
populo ſimilis reſinoſa: *voyez* TACAMAQUE.
rayz aut ficus Indica: *voyez* FIGUIER DES INDES (PARETURIER.)
ſapientiæ, aut betula, *bouleau.*
ſapinada aut ſaponifera, *ſavonnier.*
ſebifera: *voyez* ARBRE DE SUIF.
ſiliquoſa virginienſis, ſpinoſa lolus noſtratibus dicta (pſeudo acacia vulgaris,) *faux acacia.*
tabaxir: *voyez* BAMBOU.
texoctlifera Mexicana: *voyez* TEXOCTLI.
thurifera: *voyez* OLIBAN.
toxica & lactea, fructu ſuavi pomi-formi, quo Indiani ſagittas inficiunt, *mancelinier.*
triſtis: *voyez* ARBRE TRISTE.
tulipifera (*bois jaune*) *voyez* ARBRE AUX TULIPES.
vitæ aut thuya: *voyez* ARBRE DE VIE.
Arbore de las cameras, aut arbore ſancto: *voyez Macer.*
Arbuſus, *arbouſe.*

Arbutus, *arbouſier.*
folio non ſerrato, *arbouſier de Candie* (*adrachne*).
Archa Noë : *voyez* ARCHE DE NOÉ.
Archangelica, aut Angelica : *voyez* ANGÉLIQUE.
flore albo aut lamium album, *ortie blanche.*
Arcium aut bardana : *voyez* BARDANE.
Arctomys aut hamſterus, *hamſter.*
Arcus ireos, *arc-en-ciel.*
Ardea *héron.*
alba major, *héron blanc.*
alba minor, *aigrette & jarſette.*
cinerea major & vulgaris, *héron gris* ou *cendré ordinaire.*
nævia, *héron tacheté.*
ſtellaris : *voyez* BUTOR *à l'article* HERON.
Ardéola, *Blongios.*
Ardeſia aut ardoſia, *ardoiſe.*
Areca palmæ foliis, *areque.*
Arena, *ſable.*
gialla Italorum, *ſable doré* ou *micacé.*
volatilis, *ſable mouvant.*
Arenaria, *coulon chaud.*
Argemon (opalus), *voyez* OPALE.
Argemone Mexicana, aut papaver ſpinoſum, *pavot épineux.*
Argentina aut potentilla, *argentine.*
Argentum, *argent.*
vivum, aut hydrargyrum, *mercure.*
Argilla, *argile.*
fullonum, *terre à foulons.*
Argyritis, aut lithargyrus argenti, *litharge d'argent : voyez* PLOMB.
Aries, *bélier.*
piſcis, *mouton marin.*
Ariſarum, aut arum maculatum : *voyez à l'article* PIED DE VEAU.
Ariſtida paniculis, ramoſis, ſpicis ſparſis, corollæ ariſtâ longiſſimâ inſidente foliis ſubulatis : *voyez* TIRSA.
Ariſtolochia, (rotunda, longa, clematitis & tenuis) *voyez à l'article* ARISTOLOCHE.

Ariſtolochia, caule nodoſo : *voyez à l'article* SERPENTAIRE DE VIRGINIE.
Orientalis, foliis lanceolatis, rumigi Maurorum : *voyez* RHASUT.
piſtolochia aut ſerpentaria, *ſerpentaire de Virginie.*
Ariſtolochia aut polyrrhiſos auriculatis foliis : *voyez à l'article* SERPENTAIRE DE VIRGINIE.
violæ fruticoſæ foliis, *voyez à l'article* SERPENTAIRE DE VIRGINIE.
Armadillo-tatu, *armadille.*
Armeniaca malus, *abricotier.*
Armenus lapis, *pierre Arménienne.*
Armerius flos aut muſcipula lychnis, *attrape-mouche.*
Armillæ, *bracelets.*
Armoriaca Plinii, aut raphanus ruſticanus : CRAME ou RAIFORT GRAND.
Arnabi veterum aut zedoaria : *voyez* ZÉDOAIRE.
Arnica aut betonica montana, *bétoine des montagnes.*
ſchroderii : *voyez* DORONIC & ALISMA.
Arnogloſſum, vulgò plantago, *plantain.*
Aroeira : *voyez* MOLLE.
Aromata : *voyez* AROMATES & PARFUM.
Aron maximum, aut colocaſia : *voyez* COLOCASIE.
Arſenicum album, aut arrenicum, *arſénic.*
flavum nativum, *orpiment.*
rubrum, *realgar.*
Arthanica, aut cyclamen, *pain de pourceau.*
Arthemiſia : *voyez* ARMOISE.
chinenſis, cujus mollugo moxa dicitur : *voyez* MOXA DES CHINOIS.
monocionos, aut ambroſia, *ambroſie.*
tenui folio, aut tanacetum, *taneſie.*
Arthetica, arthritica, aut iva, *ivette.*
Artiſi, aut tragopogon, vulgò *ſerfiſi.*
Artolitus, *pain foſſile.*
pandectarii aut bugula, *bugle.*
Arucæ : *voyez* VER DES OLIVES.
Arum, *pied de veau.*

Arumago : *voyez* PULPO.
Arum Americanum, arboreum, ſagittariæ foliis, *arum d'Amérique à feuille de flèche.*
eſculentum ſagittariæ foliis, viridi-nigricantibus, *ibid.*
hederaceum, amplis foliis perforatis, *arum montant d'Amérique à grandes feuilles percées.*
arum maculatum vulgare maculis candidis vel nigris, *pied de veau marqué de taches ou d'Italie.*
arum vulgare non maculatum, *pied de veau ſans taches.*
Arundo arbor Indica, *bois de bambou.*
aut calamus, *roſeau* ou *canne.*
exotica. Barr. *voyez* VOULOU.
humilis clavata (*zingiber*) *petit roſeau à fleur de maſſue : voyez* GINGEMBRE.
Indica, latifolia (cannacorus : *voyez* CANNE D'INDE *ou* BALISIER.
lithoſpermos aut lacryma Job, *larme de Job.*
ſaccharifera, *canne à ſucre.*
ſativa hortenſis aut domeſtica, *c'eſt le roſeau cultivé* ou *la canne des jardins.*
ſcriptoria, *canne* ou *jonc à écrire.*
ſyriaca, foliis & adverſo ſitis, *roſeau aromatique : voyez* CALAMUS AROMATIQUE VRAI.
vulgaris paluſtris, *roſeau de marais.*
Aſarath, *c'eſt le bangue.*
Aſarina, *aſarine.*
Aſarum : *voyez* CABARET.
Asbeſtus aut asbeſton, *asbeſte.*
Aſcalonia, aut cepa aſcalonia, *échalotte.*
Aſcarides vermes, *aſcarides.*
Aſclepias, albo flore, aut vincetoxicum, *dompte-venin.*
Aſcolymbos aut ſcolymus : *voyez* EPINE JAUNE.
Aſcyron aut aſcyrum : *voyez à l'article* MILLEPERTUIS.
Aſellus lacuſtris : *voyez* KOUXEURY.
aut millepes, *cloporte.*
merlangius, *merlan.*
mollis minor, *capellan.*
piſcis, *vieille.*

Aſilus, *pouillot* ou *chantre.*
Aſilus tanabanus, *taon.*
Aſinus, *âne.*
marinus, *kraken.*
Aſio, *hibou à oreille d'âne*, ou *hibou cornu.*
Aſpalathus, *aſpalath* (*bois d'*).
Aſpalalatus caragana ſiberica, (*pſeudo-acacia*). *V. l'art.* ARBRE AUX POIS.
Aſparagus, *aſperge.*
foliis acutis, *aſperge ſauvage* (Corruda).
Aſpergula herba repens aut rubeola, *garance petite.*
Aſperifoliæ, *bouraginées.*
Aſperugo vulgaris, *portefeuille.*
Aſperula odorata, *guemut des bois.*
Aſphaltus, (bitumen Judaïcum) *bitume de Judée.*
Aſphodelus Lancaſtriæ, aut phalangium Alpium : *voyez* PHALANGE.
Aſpide del corno : *voyez* AMMODITE.
Aſpis, *aſpic.*
Aſplenium aut ceterach, *cétérac.*
Aſſa dulcis, *benjoin.*
fœtida : *voyez ce mot.*
Aſſius lapis, *pierre Aſſienne.*
Aſtacolitus & aſtacopodium, *aſtacolite.*
Aſtacus fluviatilis, *écreviſſe de riviere.*
gammarus marinus, *hommard.*
Aſter : *voyez ce mot.*
Atticus cæruleus vulgaris, *œil de Chriſt : voyez l'article* ASTER.
Dodonæi, *herbe inguinale.*
maritimus paluſtris aut tripolium, *aſter maritime.*
omnium maximus aut helenium : *voyez* AUNÉE *ou* ÉNULE CAMPANE.
Aſteria lapis : *voyez* ASTÉRIE.
Aſterias zoophytos compoſita : *voyez à la ſuite du mot* ZOOPHYTES ; *voyez auſſi* PALMIER MARIN.
Aſtragalus incanus frutelans, venenatus, floribus purpureis : *voyez* SENAPOU.
luteus perennis, procumbens, vulgaris ſive ſylveſtris, *réglisſe ſauvage* ou *des bois.*

Aſtragalus Monſpeſſulanus, *aſtragale.*
Romanus aut Hedyſarum, *ſainfoin d'Eſpagne.*
Aſtrantia aut imperatoria, *impératoire.*
major, corona floris candida, *ſanicle femelle.*
Aſtroïtes, *aſtroïtes.*
Aſtrum : *voyez* ASTRE.
Aſtur, *autour.*
Athanaſia vulgaris aut tanacetum, vulgò, *tanéſie.*
Athuſa, *ciguë petite.*
Atriplex, *arroche.*
canina aut bonus Henricus, *bon Henri.*
fœtida aut puſilla olida. Vulvaria. *Arroche puante.*
maritima, fruticoſa & anguſtiſſimo folio, *pourpier de mer.*
ſylveſtris aut chenopodium, *patte d'oie.*
Attagen avis : *voyez* ATTAGEN, FRANCOLIN & GELINOTE.
Attelabus : *voyez à l'article* SAUTERELLE.
Attilus : *voyez* ADANE.
Attractilis hirſutior, aut carduus benedictus : *voyez* CHARDON BÉNIT.
Avanturine lapis : *voyez* AVANTURINE.
Auditus, *ouie : voyez à l'article* HOMME.
Avellana, (*aveline*). *Voyez* COUDRIER.
Indica aut areca, *areque.*
purgatrix, novi orbis : *voyez fruit du médicinier d'Eſpagne à l'article* RICIN.
Avena, *avoine.*
ſterilis aut bromos, *avoine ſauvage.*
Averno : *voyez l'article* AUNE.
Aves paſſeres, *oiſeaux de paſſage.*
Aviaria, *voliere : voyez à l'article* OISEAU.
Avicula ſaccharina : *voyez* SERIN.
Avis; *oiſeau.*
Afra, *oiſeau d'Afrique*, ou *demoiſelle de Numidie.*
calendula, *ſoulci.*
charadrios, *oiſeau de rocher.*
junonis (pavo) : *voyez* PAON.
palamedes aut grus, *grue.*

Avis paradyſi, *oiſeau de paradis.*
picta, *oiſeau peint.*
piperivora naſutus, *toucan.*
pugnax, *oiſeau de combat*, ou *paon de mer.*
ſorex, aut veſpertilio : *voyez* CHAUVE-SOURIS.
venti : *voyez* HÉATOLOTL.
Avornus (frangula) *aune noir.*
Avocetta, *avocette.*
Aura ſeminalis, *voyez* ÉTAMINES *à l'article* PLANTE.
Aurantium & pomum nerantium, *oranger* & *orange.*
Aurata vulgaris, *dorade.*
Aurelia (*chryſalide*) : *voyez à l'article* NYMPHE.
Aureus lupus : *voyez* ADIL.
Aurichalcum, *laiton* ou *cuivre jaune, orichalque : voyez* AURIPEAU & CUIVRE DE CORINTHE.
Auricolla, vulgò, *borax.*
Auricula : *voyez* OREILLE.
Auricula Judæ (*oreille de Judas*) : *voyez* CHAMPIGNON.
leporis (*oreille de lievre*) : *voyez* PERCEFEUILLE VIVACE.
muris aut piloſella : *voyez* PILOSELLE.
urſi, *oreille d'ours.*
laciniata ſive cortuſa : *voyez* CORTUSE.
Auricularia aut forficula : *voyez* PERCE-OREILLE.
Aurifer, *porte-or.*
Auripigmentum (arſenicum flavum) *orpiment.*
Aurora borealis, *aurore boréale.*
Aurum, *or.*
Axis, *cerf du Gange : voyez* AXIS.
aut aſarath, *bangue.*
Axochiolt (onagra) *herbe aux ânes.*
Axungia, *axonge.*
Axus, bubo, *chat-huant.*
Ayera aut aouara : *voyez ce mot.*
Ayt : *voyez* NEGUNDO.
Azarolus, *azérolier.*
Azedarach (*ſycomore-faux*) *azédérach.*

Azedarach floribus albis semper virens, *nimbo.*
Azerbes (moschata) *voyez à l'article* MUSCADE.
Azerbo : *voyez à l'article* ZEBRE.

B.

BACALLA : *voyez à l'article* ARROUMA.
Bacca fructus : *voyez* BAIE.
Baccæ elephantinæ, cocci Orientales, *coques du Levant.*
lauri (*baies de laurier*) *voyez* LAURIER.
Baccharis conisa, *conyse* ou *herbe aux moucherons.*
Biche : *voyez* NEGUNDO.
Bada : *voyez* ABADA.
Badzenge : *voyez à l'article* PUCERON.
Bærhs : *voyez à l'article* PAVOT BLANC.
Bagolatus tridentinis aut celtis, *micacoulier.*
Bahouri : *voyez à l'article* CAFÉ.
Bakka : *voyez à l'article* BANGUE.
Bala aut musa, *bananier.*
Balæna, *baleine.*
Balampulli aut tamarindi : *voyez* TAMARINS.
Balanus marinus, *gland de mer.*
Balanus myrepsica : *voyez* BEN.
Balaustia (*balaustes*) *voyez à l'article* GRENADIER.
Balbula, *ja amar.*
Ballerus, *bordeliere.*
Balliem : *voyez* HERBE A LA FIEVRE.
Balsamelæon Judaïcum, *baume de Judée.*
Balsamina aut balsamella, *balsamine.*
lutea (noli me tangere) : *voyez à la suite du mot* BALSAMINE.
mas & cucumerina (Momordica) *pomme de merveille.*
Balsamita aut costus hortorum, *herbe du coq.*
Balsamum, *baume.*
album Ægyptiacum aut verum, *baume de la Meque.*
Brasilienſe (*baume* ou *huile du Bresil*) : *voyez* BAUME DE COPAHU.
Canadense, *baume du Canada.*

Balſamum Copaïbæ, *baume de Copahu.*
Judaïcum aut de Mecha, *baume de la Meque.*
Peruvianum, aut Indicum, aut Thamaum : *voyez* BAUME DU PÉROU.
Tolutanum, *baume de Tolu.*
verum lentiſci folio, *baume de la Meque* ou *de Judée.*
Bambou aut bambus, *bambou.*
Bamia Alexandrina aut ketmia Ægyptiaca, vitis folio, parvo flore, *eſpece de ketmie : voyez auſſi* AMBRETTE.
moſchata aut abelmoſch, *graine de muſc.*
Bau, bon, buna, bunchos, bunnu, *c'eſt le caffier : voyez ce mot.*
Bandura : *voyez* ANRAMATIQUE.
Bangue : *voyez* BANGUE.
Baptiſecula aut cyanus, *aubifoin.*
Baracocca, Armeniaca major, *abricotier.*
Barba, *barbe.*
capræ floribus oblongis, *barbe de chevre.*
floribus compactis (ulmaria) *reine des prés.*
hirci, tragopogon, *barbe de bouc.*
Jovis pulchri lucens, *barbe de Jupiter.*
Barbarea (*herbe de ſainte Barbe*) : *voyez* HERBE AUX CHARPENTIERS.
Barbo, barbus, *barbeau.*
Barbota piſcis, *barbote.*
Barca : *voyez* IACA.
Bardana, *bardane* ou *glouteron.*
minor aut xanthium, *glouteron petit.*
Bardi : *voyez à l'article* MULET.
Barotfo : *voyez à l'article* CAMÉLÉON.
Barrus aut elephas, *éléphant.*
Baſaltes aut baſanus, *baſalte.*
Baſanos maximus hibernicus : *voyez à l'article* BASALTE.
Baſella, *baſelle.*
Baſilicum aut ocimum, *baſilic.*
Batan arbor, cujus fructus duryaoen, flos buaa dicitur, durio : *voyez* DURION.
Batardo : *voyez à l'article* ARMADILLE.

Batatas aut battades, *batate.*
Baticula aut crithmum, *bacile* ou *criſte marine.*
Batrachites aut bufonites lapis, *crapaudine : voyez auſſi* BRONTIAS.
Bavoſa, *baveuſe.*
Baurach, *borax.*
Bayrova, *bois ſucré de la Guiane.*
Bdellium gummi aut bdella, *bdelium.*
Beccabunga : *voyez ce mot.*
Beccaſſa, ruſticula, *bécaſſe.*
Becheti aut camelus, *chameau.*
Bechion aut tuſſilago : *voyez* PAS-D'ANE.
Beculo, radix Braſilienſis, *ipécacuanha.*
Bedeguar : *voyez ce mot.*
Bedingian aut melongena, fructu incurvo : *voyez* MÉLONGENE.
Been : *voyez* BEHEN.
Begonia hirſuta, &c. *herbe à échauffure.*
Beguquella aut ſpecacuanha, *ipécacuanha.*
Beidel-oſſar aut apocynum : *voyez* APOCIN & BEIDELSAR.
Belemnites lapis, *belemnite.*
Belingela : *voyez à l'article* MÉLONGENE.
Belinum, ſive apium dulce, *céleri.*
Belladona, *belle-dame.*
Bellerici aut bellilegi, bellegu : *voyez* MYROBOLANS.
Belliculus marinus aut umbilicus marinus, *nombril marin.*
Bellis, *Marguerite.*
cærulea cauli folio, globularia, *globulaire.*
major aut leucanthemum vulgare, *Marguerite.*
minor aut ſylveſtris, *paquerette.*
Belluga : *voyez à l'article* ESTURGEON.
Belmuſcus Ægyptia aut abelmoſch : *voyez* AMBRETTE.
Belugo, *milan marin.*
Bembi : *voyez* ACORUS DES INDES.
Ben : *voyez ce mot.*
Judæum aut belzuinum : *voyez* BENJOIN.
Benedicta aut caryophyllata, *bénoite.*
Benten : *voyez* CEIBA.

Benzoïnum aut belzoë, belzoïm, benevinum, benivi & belzof : *voyez* Benjoin.
Bepole : *voyez* Nimbo.
Berberis, *épine-vinette.*
Canadenſis, latiſſimo folio, *vinetier du Canada.*
Berd : *voyez* Papier du Nil.
Bergkias floribus, foliis oppoſitis acuminatis, *kac-pire.*
Bernicla, *bernache.*
Berula, *eſpece de beccabunga.*
Beryllus : *voyez* Beril & Aigue marine.
Besbahe ou bisbeſe : *voyez à l'article* Muscade.
Beſtia, *bête.*
Beta, *bette* ou *poirée.*
Betella aut betela-codi, *bétele.*
Betonica, *bétoine.*
altilis coronaria (caryophyllus hortenſis) *œillet.*
aquatica, ſcrophularia, *herbe du ſiege.*
montana aut aliſma, *bétoine des montagnes.*
ſylveſtris aut caſſida, *toque.*
Betula, *bouleau.*
alnus, *bouleau-aune.*
vana aut foliis orbiculatis crenatis : *voyez à l'article* Moineau blanc.
Bexuquillo : *voyez* Ipecacuanha.
Bexugo del Peru aut clematitis peruviana, *viorne du Pérou.*
Bezetta : *voyez à l'article* Cochenille.
Bezoar : *voyez* Bezoar.
bovis aut alcheron lapis : *voyez à l'article* Bœuf.
foſſilis, *bézoard foſſile.*
Germanica, *égagropile.*
humanorum : *voyez à l'article* Calcul.
hyſtricis : *bézoard de porc-épic.*
Occidentale, *voyez le mot* Bezoar.
Orientale : *voyez* idem.
ſimiæ, *pierre* ou *bézoard de ſinge.*
teſtudinis, *pierre* ou *bézoard de tortue.*

Biblus Ægyptia ; papyrus, *papier d'Egypte.*
Bicho vergonhoſo : *voyez* Lin Oriental.
Bidens, foliis tripartito diviſis, *eupatoire femelle bâtarde.*
Bifolium majus aut ophris, *double-feuille.*
Bignonia, *bignone.*
arbor hexaphylla, flore maximo luteo, *ébene verte.*
Virginienſis, *jaſmin de Virginie.*
Bijon : *voyez à l'article* Sapin.
Binoculus, *binocle.*
Biondella : *voyez* Bois gentil.
Bipinella aut tragoſelinum minus, *bouquetine petite.*
Bird-graſs : *voyez à l'article* Prairies.
Biſſingua, laurus alexandrina, *laurier alexandrin.*
Biſmalva aut Althæa, *guimauve.*
Biſmuthum (*étain de glace*) *voyez* Bismuth.
Biſnaga aut viſnaga, *viſnage.*
Biſtorta, *biſtorte.*
Biſulca : *voyez à l'article* Quadrupedes.
Bitumen, *bitume.*
Judaïcum aut Babilonicum : *voyez* Asphalte.
Bivalvia, *bivalves.*
Bixa Americana aut urucu, *roucou.*
Blatta Byzantina, *blatte de Conſtantinople.*
indica : *voyez* Blatte & Kakerlaque.
Blattæ, *mittes.*
Blattaria, *herbe aux mittes.*
Blitum, *blete.*
fœtidum, vulvaria, *arroche puante.*
Boavinus (*bouvier*) : *voyez* Pipit & Gobeur de mouches.
Bockum : *voyez à l'article* Hareng.
Bodeti-cega : *voyez* Ibijara.
Boicininga (*ſerpent à ſonnettes*) : *voyez* Boiciningua.
Boitiapo & bojobi, *eſpeces de cobra : voyez ce mot.*
Boleti medicati : *V. l'article* Morille *à la ſuite du mot* Champignon.
moſchatini : *voyez à l'article* Muscade.
Boletus cervi, (*truſle de cerf*) *voyez* Boletus cervinus.
eſculentus : *voyez* Morille *à larticle* Champignon.

Bolluca, *beluge.*
Bolumbac aut carambolas : *voyez* CHAMAROCH.
Bolus : *voyez* BOLS.
Armenæ, (*bol d'Arménie*) *voyez* BOLS.
Orientalis albus, (*terre de Lemnos*) *voyez* BOLS.
Boma, *bom.*
Bombax aut xilon, *coton.*
Bombycilla Bohemica, *jaſeur de Bohême.*
Bombylius : *voyez* BOURDON.
Bombyx, *ver à ſoie.*
Bona aut faba, *feve.*
Bonaſa, *Gelinote.*
pyrenaïca : *voyez à l'article* PERDRIX DE DAMAS.
Bonaſus, *voyez ce mot.*
Bonduc Indorum, *poix de terre.*
Bongopala, *voyez à l'article* MUSCADE.
Bonifacia, laurus alexandrinus, *laurier alexandrin.*
Bonita, *bonite.*
Bonus Henricus, *bon Henri.*
Boops aut box, *eſpece de hareng.*
Borametz : *voyez à l'article* AGNEAU DE SCITHIE.
Borax aut capiſtrum auri : *voyez* BORAX.
depuratus albus octangularis, *borax raffiné.*
Boreck, Borith, bora : *voyez* BORAX.
Borragines : *voyez* BOURAGINÉES.
Borrago, *bourrache.*
Bos, *bœuf.*
Boſchas, *canard ſauvage ordinaire.*
Boſchratte, *tajibi.*
Bos jubatus, *biſon.*
Boſtricus, *boſtriche.*
Botanica, *Botanique.*
Botaurus, *Butor.*
Botrys, *botrys.*
Mexicana, *botrys du Mexique.*
Botrytis, *cadmie en grappes.*
Bounce : *voyez à l'article* ROUSSETTE POISSON.

Brachionus, *c'eſt le polype à bras* ou *en bouquet :* voyez POLYPE.
Bracteatæ : *voyez* BRACTÉES *à l'article Plantes.*
Brama, *brême.*
Branca urſina aut acanthus verus, *acante* ou *branc-urſine.*
Germanica, ſphondylium, *berce* ou *branc-urſine bâtarde.*
Braſſica arvenſis, crambe dicta, *colſa.*
aut caulis : *voyez* CHOU.
cauli-flora : *voyez* CHOU-FLEUR.
leporina ſonchus, *laitron doux.*
marina Anglica & ſylveſtris, *chou ſauvage d'Angleterre.*
marina ſoldanella, *ſoldanelle.*
Brenta anas torquarta, *cravant.*
Brindones, aut Brindoyn : *voyez* BRINDONES.
Briſſi ſpatagi : *voyez à l'article* OURSIN.
Broccoli : *voyez à l'article* CHOU-FLEUR.
Bromos, *c'eſt le* feſtucago *des Botaniſtes.*
Bromus, aut feſtuca avenacea ſterilis elatior, *eſpece de droüe.*
Brontias : *voyez ce mot.*
Bruchus, *Bruche.*
Eruca, *chenille.*
Brume : *voyez* VER A TUYAU.
Brunella, *brunelle.*
Brungara aradna : *voyez* HERBE MOLUCANE.
Bruſcus, aut ruſcus, *houx frelon.*
Bryonia, *brione.*
Americana, *mechoacham.*
levis, ſive nigra baccifera, (Tamnus) *ſceau de Notre-Dame.*
nigra ſylveſtris : *voyez* RACINE VIERGE.
Bryſſus : *voyez à l'article* PAS DE POULAIN.
Buaa : *voyez à l'article* DURION.
Bubalus, *bubale.*
Bubo : *voyez* DUC.
pedibus nudis, *grand duc déchauſſé.*
Bubulcula, *bouvier* ou *péteuſe.*
Buccinum, *buccin*
Bucco, *barbu.*
Bucculentus, *jouflu.*
Buceras, aut fœnugrecum, *fenugrec.*

Bufelus, *buſle.*
Bufo, *crapaud.*
Bufonites, *crapaudine.*
Bugloſſum, *Bugloſſe.*
latifolium, vulgò borrgo, *bourrache.*
radice rubra, aut anchuſa, *orcanette.*
ſylveſtre, aut agreſte. Echium, *herbe aux viperes.*
Bugula, *bugle.*
ſylveſtris villoſa, *c'eſt la bugle ſauvage.*
Bulbocaſtanum, aut bunium, *terrenoix.*
Bulbocodium, aut bulbus ſylveſtris, (*aiau*) *V.* CAMPAGNE JAUNE.
Bulithus, aut bulithes, (*bulithe*). *V.* PIERRE DES BESTIAUX.
Bulla cadmica, *pompholix.*
Buna & bunchos, *c'eſt le café.*
Bunias, aut napus, *navet.*
Bunodus, *Bunode.*
Buplevrum, *perce-feuille.*
anguſtifolium herbariorum, *oreille de lievre.*
arboreſcens ſalicis folio, *ſeſeli d'Ethyopie : voyez à l'article* SESELI DE MARSEILLE.
perfoliatum rotundifolium annuum, *perce-feuille annuelle.*
vulgatiſſimum folio ſubrotundo, *perce-feuille vivace.*
Bupreſtis, aut bupreſtus, *bupreſte.*
Bupthalmum cotula folio, *cotula.*
creticum, &c. *V.* ŒIL DE BŒUF DE CRÊTE *à l'article* PYRETHRE.
majus aut leucanthemum, *Marguerite.*
vulgare, *œil de bœuf.*
Burach : *voyez* BORAX.
Burang haru : *voyez à l'article* OISEAU DE PARADIS.
Burlatoria. Datura : *voyez ce mot.*
Burro domato : *voyez à l'article* ZEBRE.
Burſa Paſtoris, *bourſe à Berger.*
Burſada : *voyez à l'article* CHATAIGNIER.
Buteo vulgaris, *buſe.*
Butomos damocratis. Tribulus aquaticus, *tribule aquatique.*
Teophr. ſparganium, *ruban d'eau.*

Butomus aut juncus floridus, *jonc fleuri.*
Buttorius, *butor.*
Butua : *voyez* PAREIRA BRAVA.
Butuo apivorus, *bondrée* ou *goiran.*
Butyrum : *voyez* BEURRE *à l'article* LAIT.
Buxus, *buis* ou *bouis.*
Burriola aut pyrrhula : *voyez ci-après* RUBICILLA.
Byrrhus, *vrillette.*
Byſſus animalis : *voyez* BISSUS.
mineralis : *voyez* AMIANTE.
vegetans : *voyez* BISSUS PLANTE.

C.

CAACHIRA prima, *inde.*
CAAPEBA, *c'eſt la liane de ſerpent* ou *à glacer l'eau* : *V.* CAAPEBA.
Cabaſſonus Maſſilienſium. Lavaronus, *eſpece de lavaret.*
Cabri-concha : *voyez* LINGOADA.
Cacahualt. Cacavate : *voyez* CACAO.
Cacalia, aut tuſſilago Alpina, *tuſſilage de montagne.*
Cacaos : *voyez* CACAO.
Cacave, *caſſave* ou *pain de Madagaſcar*, (Cazabi).
Cacavia Cretenſibus. Celti, *micacoulier.*
Cacavifera, *cacaotier.*
Caché, (*Arec*). *V.* CACHOU.
Cachi-ciccara, aut jaaca : *voyez* IACA.
Cachibou arbor : *voyez* GOMMIER.
Cachorro de mato, *tajibi.*
Cachos : *voyez ci-après* Solanum pomiferum, &c.
Cacina Floridanorum, aut caſſine vera, (*Apalachine*). *V.* THÉ DES APALACHES.
Cactonites : *voyez* CACTONITE.
Cactus coccinellifer, *opuntia.*
Cadaver, *cadavre.*
Cadmia, fornacum, *tuthie* ou *cadmie des fourneaux.*
foſſilis, *cadmie foſſile.*
nativa & æraria, (calaminaris lapis) *pierre calaminaire.*

Cadoucaicou : *voyez à l'article* MYROBOLANS.
Cæcilia, ſerpens, *aveugle.* *V.* ORVET.
Cæruleum montanum, *bleu de montagne.*
Cæſaries : *voyez à l'article* POIL.
Cæſpes : *gazon.*
Cagoſanga. Radix Braſilienſis, *ipécacuanha.*
Cahouach, cahue, cahuch, coffi : *voyez* CAFÉ.
Cajous, aut acaju, *acajou.*
Cairo : *voyez à l'article* COCOS.
Cajuyera, *pommier d'Acajou.*
Cakile maritima ampliore folio, (*roquette de mer*). *V.* CAKILE.
Calaf : *voyez ce mot.*
Calamacorus, aut canacorus, *canne d'Inde* ou *baliſier.*
Calamagroſtis. Juncago, *jonc faux.*
Calambourg : *voyez ce mot.*
Calaminaris lapis, *pierre calaminaire.* *V.* CALAMINE FOSILLE.
Calamintha, *calament.*
humilior, folio rotundo. Hedera terreſtris, *lierre terreſtre.*
montana, nepeta, *cataire.*
Calamiſtrum dillenii, aut pilularia, *pilullaire.*
Calamites, *calamite.*
Calamus aromaticus verus (*roſeau aromatique*). *V.* CALAMUS AROMATIQUE VRAI.
officinarum : *voyez acorus.*
ſcriptorius, *canne à écrire.*
vulgaris, aut arundo, *roſeau.*
Calcamarus, *calcamar.*
Calcanthum, (vitriolum cæruleum) *vitriol bleu.*
Calcatreppola, aut calcitrappa, *chauſſe-trape.*
Calcatrippa, *eſpece de pied d'alouette.*
Calceolus Marianus, *ſabot* ou *ſoulier de Notre-Dame.*
Calchitis, (*calchite*). *V.* COLCOTHAR FOSSILE.
Calcho-pyrites, *pyrite de cuivre.*
Calcifraga. Crithmum, *bacile.*
Calcitrappa, *chardon étoilé.* ou *chauſſe trape.*
Calculus animalis : *voyez* CALCUL & BÉZOARD.
aut lapis piſcium, *pierre de poiſſon.*

Calderonus, *caldéron.*
Caldo di pimento, *pimentade des Insulaires. V. à l'article* Poivre de Guinée.
Calendula, aut caltha, *souci.*
Calix : *voyez à l'article* Plante.
Callaina, aut Galliana : *voyez à l'article* Turquoise.
Callarias, aut merlucius, *morue petite.*
Callimus : *voyez ce mot & l'article* Etites.
Callydris, *maubêche.*
Callyonimum, aut fiatola, *fiatole.*
Callytrix, *singe verd.*
Calor, (*chaleur*) *voyez* Chaud.
Caltha arvensis, *souci de vigne* ou *sauvage.*
paluſtris, aut populago, *souci d'eau.*
vulgaris, *souci de jardin.*
Calx nativa : *voyez* Pierre a Chaux & Fleur de Chaux.
Calyptra : *voyez* Coiffe *à l'article* Plante.
Cama-huia Memphites, *onix, camée.*
Camarinnas. Empetrum, *camarigne.*
Cambogia, *carcapulli.*
Cameleo, *camléon.*
Cameleo-pardalis, *caméléopard.*
Camelina, *caméline.*
Camelus, *chameau.*
flavus, *chameau jaune.*
laniger Peruvianus : *voyez* Vigogne.
Cammarus, *homard.*
Camotes Hiſpanorum, aut batatas : *voyez* Batatte.
Campa, eruca, *chenille.*
Campaïf, *baume de Copahu.*
Campanula, *campanule* ou *gantelée.*
radice eſculenta, *raiponce.*
Camphora, *camphre.*
Camphorata, *camphrée.*
Campſurus. Sciurus, *écureuil.*
Campulotus, *campulote.*
Cancamum, gummi, *cancame.*

Cancellus, *Bernard l'Hermite.*
Cancer : *voyez* CANCRE & CRABE.
brachiis brevibus, *cancre à pinces courtes.*
curſor aut eques, *cancre Coureur* ou *Cavalier.*
figura cordis, *cancre en forme de cœur.*
fluviatilis, *cancre de riviere.*
hirſutus, *cancre velu.*
latipes, *cancre à pieds larges.*
maritimus, *cancre commun.*
marmoratus, aut varius, *cancre marbré.*
mollucenſis, *cancre épée*, (*crabe des Moluques*).
oblongus, *crabe.*
pagurus, *cancre ſquinade.*
urſus, *cancre-ours*, (*migraine*).
Canchalagua aut canchilagua, *chancelague.*
Cancrophagus, *crabier.*
Candela Regia. Verbaſcum, *molêne.*
Candor : *voyez à l'article* ARBRE, (*Brûlure*).
Canella, *canelle.*
alba, aut coſtus corticoſus, *canelle blanche.*
caryophyllata, aut garofanata, *canelle géroflée.*
Malabarica & Javenſis : *voyez* CASSE EN BOIS.
ſylveſtris Malabarica : *voyez* FEUILLE INDIENNE.
Canificium, *canéfice.*
Caninga : *voyez* CANELLE GÉROFLÉE.
Canis, *chien.*
fluviatilis, (lutra) *loutre.*
marinus, *chien de mer.*
Ponticus, *c'eſt le caſtor du Pont-Euxin.*
ſylveſtris, *chien marron.*
volans, *chien volant.*
Canna-arundo, *roſeau.*
fiſtula : *voyez* CASSE.
gimſin : *voyez* NISI.
indica : *voyez* CANNE D'INDE *ou* BALISIER.
perida, *c'eſt le quinquina.*
Cannabina aquatica, folio tripartito diviſo. Bidens ; *eupatoire femelle bâtarde.*

Cannabina aquatica mas, aut eupatorium, *eupatoire.*
Cannabis, *chanvre.*
Cannacorus, *canne d'Inde* ou *baliſier.*
Cannapus, aut cannabis, *chanvre.*
Cannel-coal : *voyez à l'article* CHARBON MINÉRAL.
Cannevarola, *moineau de jonc ;* c'eſt la *fauvette babillarde de Boulogne.*
Cannolichio : *voyez à l'article* COUTELIER.
Cantabrica. Caryophyllus, *œillet.*
Cantalupi : *voyez à l'article* MELON.
Cantaris noctiluca, (cicindela). *V.* VER LUISANT.
Cantharis, *cantharide.*
Cantharus, aut ſcarabæus ſtridulus, *hanneton.*
Canuaneros : *voyez* KOUANE.
Canutus, *canut.*
Capella, *chevre petite* ou *chevrette.*
Caper, *bouc châtré.*
Caphura, (camphora) *camphre.*
Capilli hominis, *cheveux.*
veneris officinarum, (adianthum) *capillaire.*
Capiou : *voyez à l'article* MANIHOT.
Capiſtrum auri, *borax.*
Capito anadromus, *teſtu.*
Capivard : *voyez* CAPIVERD.
Capnites, *pompholix.*
Capnos. Fumaria, *fumeterre.*
Capo, *chapon.*
de tiburon, *ſerpent du Cap.*
Capparis, *caprier.*
fabaginea, leguminoſa & portulacæ folio : *voyez* FABAGO.
Capra, *chevre.*
Capraria peruviana agerati, foliis abſque pediculis : *voyez* THÉ DE LA MARTINIQUE.
Caprea & capreolus, *chevreuil.*
Capreoli, aut pampini : *voyez* PAMPRES.
Capreolus moſchi, *chevre du muſc.*
Capricalla, *oie nonnette* ou *cravant.*
Capriceps : *voyez* BARGE.

Capricerva, *chevre du bézoard.*
Caprificus, *figuier ſauvage : voyez à l'article* FIGUIER.
Caprifolium, *chevre feuille.*
ſtellaria dictum, *muguet des bois.*
Caprimulgus, *tette-chevre.*
Capſicum, *poivre de Guinée.*
vulgare, ſiliquis longis propendentibus, *poivre de Guinée commun.*
Capſula, aut theca : *voyez* CAPSULE *à l'article* PLANTE.
Capureiba, aut cabuiba mater, *beaume du Pérou.*
Caput, *tête.*
& corona monachi. Dens leonis, *dent de lion.*
gallinaceum. Belgarum. Onobrychis, *ſainfoin.*
meduſæ, *tête de Méduſe.*
rubrum, *tête rouge.*
Capybura : *voyez* CABIAI.
Carambolas, aut carabelli : *voyez* CHAMAROCH.
Carameno : *voyez* HYBOUCOUHU.
Caramon de ſaldago, *Tamaru-guacu.*
Caranna gummi, *caragne.*
Carbo foſſilis, (litanthrax) *charbon minéral.*
Carbonacius, aut parus, *méſange charbonniere.*
Carbunculus, (*rubis carboucle*). *V.* ESCARBOUCLE.
Carcapulli : *voyez ce mot.*
Carcharias, *requin.*
Cardamine, *cardamine* ou *creſſon des prés.*
Cardamindum, *capucine petite.*
Cardomomum, (*trois eſpeces*). *V.* CARDAMONE.
Arabicum, aut capſicum, *poivre de Guinée.*
Cardiaca, *agripaume* ou *cardiaque.*
Cardinalis avis, *Cardinal.*
Cardopatium caule nullo. Carlina, *carline.*
Carduelis, aut cardelus, *chardonneret.*
hybrida, *chardonneret mulâtre.*
Carduus, *chardon.*
acanthus, ſive branca urſina, *acante.*
albus, aut Marianus, *chardon Marie.*

Carduus, benedictus, *chardon bénit.*
Americanorum : *voyez* Pavot épineux.
Brasilianus, foliis aloë, aut ananas : *voyez ce mot.*
carlina minor, *carline chardon.*
chrysanthemus Narbonensium, aut scolymus, *épine jaune.*
foliis tomentosis, seu incanis, (spina alba) *chardon commun.*
fullonum, (dipsacus) *chardon à foulon.*
Hortensis. Cinara, *artichaud.*
marinus. Echinus ; *oursin.*
muricatus. Calcitrapa, *chausse-trape.*
panis, aut pacis. Carlina, *carline.*
parvus, aut cnicus, *chardon petit.*
polyacanthus, (*chardon beau*) *poliacanthe.*
solstitialis, *chardon doré.*
sphærocephalus, aut echinopus, *échinope.*
stellatus, *chausse trape.*
vinearum repens, *chardon aux ânes.*
Carex, aut gramen cyperoïdes, *leche.*
alterum. Lon. Butomus, *jonc fleuri.*
minus. Juncago, *faux jonc.*
vesicaria : *voyez à l'article* Rhenne.
Carias, carreyan, comegen : *voyez à l'article* Fourmis étrangeres.
Caricæ, aut ficus passæ, (*figues seches*). *V. à l'article* Figuier.
Cariguiebeju : *voyez* Saricovienne.
Carinpana : *voyez* Rondier.
Carlina, *carline.*
caulifera, *carline noire.*
sylvestris minor. Acarna, *carline sauvage.*
Carminum : *voyez* Carmin *à l'article* Cochenille.
Carneolus, *cornaline.*
Carnumi : *voyez à l'article* Microscome.
Caroba, aut siliqua dulcis, *carouge* ou *caroubier.*
Carochuna, *singe du Pérou.*
Caro montana, *chair fossile.*
Carotta, *carotte.*
Carpa, aut cyprinus, *carpe.*
Carpentero : *voyez* Toucan.

Carpentorum herba, *herbe aux Charpentiers.*
Carpinus, *charme.*
Carpobalſamum, *carpobalſame.*
Carpolithes, *fruits pétrifiés.*
Carthamus, *cartame.*
Cartilago, *cartilage.*
Carvi. Careum. Carum. Cuminum pratenſe : *voyez* CARVI.
Caryocatactes, *caſſe noiſette.*
Caryophyllata aquatica nutante flore, *benoîte de riviere.*
Veronenſium, flore faniculæ urſinæ, (cortuſa) *cortuſe.*
vulgaris, *benoîte* ou *galliotte.*
Caryophyllus aromaticus, *giroſle.*
Hortenſis, ſeu caryophyllæa, *œillet.*
Indicus, *œillet d'Inde.*
montanus, aut Mediterraneus, (ſtatice) *gazon d'Olympe.*
Regius, ramoſus vel dentatus, *giroſle royal.*
ſinenſis, ſupinus, leucoii folio, flore vario aut pleno; *œillet de la Chine.*
Caryotæ : *voyez à l'article* DATTES.
Caſcara de Loxa : *voyez à l'article* QUINQUINA.
Caſcarilla, *caſcarille.*
Caſcavel. Tangedor, *boiciningua.*
Caſeus, *fromage : voyez à l'article* LAIT.
Caſia alba, aut lavandula major, *lavande grande.*
Caſmunar : *voyez* CASSUMUNIAR.
Caſoaris. Caſoris. Caſuarius, (*Emeu*). *V.* CASOAR.
Caſſabel-dartira, (calamus aromaticus). *V.* ROSEAU AROMATIQUE.
Caſſamin : *voyez* ARMADILLE.
Caſſia Americana fœtida, &c. (pajomiroba). *V.* CASSE PUANTE.
caryophillata, *caſſe géroflée.*
fiſtula Braſiliana, *caſſe du Breſil.*
fiſtula, aut nigra : *voyez* CASSE.
fœtida foliis haſtatis erecta ſiliqua fuſiformi, *anagyris* ou *bois puant.*
lignea odorata, *caſſe en bois.*
ſyrinx, *caſſe aromatique.*
Caſſicus, *caſſique.*

Caſſida : *V.* Toque, Casside & Tortue, (*inſecte*).
Floridanorum : *voyez* Thé des Apalaches.
Hortenſium, (*caſſide des Jardiniers*). *V.* Acacia
paluſtris, aut tertianaria, *centaurée bleue.*
viridis, *tortue verte.*
Caſſita alauda, *c'eſt l'alouette crêtée : V.* Alouette.
Caſſutha, aut cuſcuta, *cuſcute.*
Caſtanea, *châtaignier.*
equina, aut hippocaſtanum, *maron d'Inde.*
Caſtina, *caſtine.*
Caſtoreum : *V. à l'article* Castor.
Caſtrangula. Scrophularia major, *ſcophulaire grande.*
Caſtriga, palumbica : *V. l'article* Grive.
Cataleptica, *kataleptique.*
Catamenia : *voyez* Menstrue.
Catanance, *chicorée bâtarde.*
Cataphractus, *cataphracte.*
Cataputia, aut lathyris, *épurge* ou *catapuce.*
major vulgaris. Ricinus, *ricin.*
Cataria, (nepeta) *cataire.*
Catarractes, *gorfou.*
Caté-cambi, *caté Indien.*
Catechu, *cachou.*
Catellus, *chien nouveau-né : V.* Bichon.
Cathologan & catalongay, *V. à l'article* Noix vomique.
Catta-tirpali, *poivrier à fruit chaton : V.* Poivre long.
Catulus lupæ, (*louveteau*). *V. l'article* Loup.
major, minor-ſaxatilis vulgaris : *V.* Chat marin *à l'article rouſſette-poiſſon.*
Catus, aut felis, *chat.*
Hiſpaniæ. Genetta, *genette.*
pardus, *chat pard.*
tigris, (*chat tigre*). *V. à l'article* Serval.
zibethicus, *civette.*
Cavaletta, *ſauterelle.*
Caucalis Arvenſis echinata, magno flore, *caucalis.*
minor pulchro ſemine. Tordilium, *petit ſeſeli de Crête.*

Caucon, aut Ephedra, *raiſin de mer.*
Cauda equina, *prêle.*
muris. Myoſuros, *queue de ſouris.*
roſſa, *queue rouge.*
tremula, aut motacilla, *bergeronnette.*
vulpina Turcarum, *lilac.*
Caudex, *tige* ou *tronc.*
Caudiverbera : *voyez* Cordyle.
Cavia, *voyez à l'article* Cochon d'Inde.
Cavia-cobaya, *ibid.*
Caulis : *voyez* Chou & Tige.
Cayado de Agoa : *voyez* Juruca.
Cayata, *vipere du Breſil.*
Caymanes : *voyez* Cayman.
Ceanothus, *c'eſt le chardon aux ânes.* Voyez *auſſi à l'article* Paliure.
Cedræleum : *V. à l'article* Cade.
Cedria : *voyez ce mot.*
Cedrides : *voyez* Cedre.
Cedronella, *mélifſe de Moldavie.*
Cedrus, *cedre du Liban.*
Americana, (*cedre Américain*). *V.* Arbre de vie.
baccifera foliis cupreſſi, *cedre petit* ou *oxycedre.*
Celaſtrus ſcandens, *évonimoïde.*
Celauritis, aut lythargyrus, *litharge.*
Celeri Italorum, aut apium dulce, *céleri.*
Cellularia, *coralline cellulaire* : *V. à l'article* Corallines.
Celopa, aut jalappa, *jalap.*
Celtis, fructu nigricante, *micacoulier.*
Cenchrias miliaris, *ammodite.*
Cenchrio, aut acontias : *voyez ce mot.*
Cenchris : *voyez à l'article* Serpent.
Cenchrites lapis : *voyez* Ammite, Cenchrite & Oolithe.
Cenchryas : *voyez à l'article* Ammodite.
Centaurium, aut centaurea, *centaurée grande.*
minus, *centaurée petite.*
Centauroides, aut gratiola, *gratiole.*
Centimorbia, aut nummularia, *nommulaire.*

Centinodia, (*centinode*). *Voyez* Renouée vulgaire.
Centipedes, aut millepedes, *millepieds.*
Centrine, aut peſce porco, *eſpece de dauphin.*
Centum-capita. Eryngium, *chardon Roland.*
Centunculus, aut filago, *herbe à coton.*
Cepa, aut cæpa, *oignon.*
africana, maximâ bulbâ lignariâ dulci, *oignon blanc d'Eſpagne.*
aſcalonica, *échalotte.*
fiſſilis : *voyez* Ciboule *à l'article* Oignon.
marina, (ſcilla) *ſcille.*
ſectilis, *cive* ou *civette.*
vulgaris, floribus & tunicis candidis vel purpureſcentibus, *oignon blanc* ou *ronge.*
Cepæa, aut anagillis, aquatica minor, *beccabunga.* 2.
Cephalus, aut aſellus paluſtris, *dormeur.*
Mugil. *muge.*
Cera : *voyez* Cire *& l'article* Abeille.
Cerambix, *capricorne.*
Ceraſa, aut ceraſia, *ceriſe.*
Ceraſo affinis : *voyez* Mahalep.
Ceraſus, *ceriſier.*
carne dura, *bigarreautier.*
fructu aquoſo, *guignier.*
ſativa, fructu majori, *griotier.*
rotundo, rubro & acido, vulgò *ceriſier.*
ſylveſtris amara, *mahalep.*
ſylveſtris, fructu ſubdulci nigro, *meriſier.*
trapezuntina, (lauro-ceraſus) *laurier ceriſe.*
Ceraſtus, *ceraſte.*
Ceratia ſiliqua, *carouge.*
Ceratites lapis : *voyez* Unicorne fossile.
Ceratodon : *voyez à l'article* Licorne de mer.
Ceratophita, aut litophyton : *voyez* Litophyte *à la ſuite du mot* Coralines.
Ceraunias lapis, *pierre de foudre.* Voyez Céraunias.
Cerbera foliis ovatis, *ahouai.*
Cercis, aut populus tremula, *tremble.*

Cercopithecus, *cercopitheque.*
major niger, faciem humanam referens, (*Hiſt. Nat. de la France Equin.*) *Belzebut.*
Cerebrum, *cerveau.*
Cerefolium, *cerfeuil.*
magnum Hiſpanicum myrrhis, *cerfeuil muſqué.*
Cereiba & cereibuna. *V. à l'article* MANGLE.
Ceretta, aut ferratula, *ſarette.*
Cereus peruvianus, *cierge épineux.*
Cerinthe, *mélinet.*
Cerocoma, *cerocome.*
Certhia, *grimpereau.*
muralis, *grimpereau (petit) torchepot.*
Cerva, (*biche*). *Voyez* CERF.
Cervaria alba, aut libanotis, *faux turbith des montagnes.*
nigra, aut oreoſelinum, *perſil de montagne.*
Cervicaria major, (campanula) *campanule.*
Cerumen : *voyez ce mot.*
Ceruſa : *voyez* CÉRUSE *à l'article* PLOMB.
Cervus, *cerf.*
palmatus, *daim.*
perpuſillus juvencus Guineenſis, *chévrotain.*
volans-ſcarabæus, *cerf-volant.*
Cetacei, *cétacées.*
Ceterach, *cétérac.*
Cetus, vulgò balæna, *baleine.*
Cevadilla Mexicana, *cévadille (petite orge).*
Ceyba viticis, folio aculeata, *fromager.*
Chaa, *thé.*
Chacrilla, *caſcarille.*
Chærophyllum ſativum, aut cerefolium, *cerfeuil.*
ſylveſtre, *cerfeuil ſauvage.*
Chair-bua : *voyez à l'article* CARDAMOME.
Chalcedonius lapis, *calcédoine.*
Chalcophonus, *pierre de cloche.*
Chalcidis : *voyez* VER-LÉZARD.
Chalcytis nativa rubra, *colcothar foſſile.*

Chalybs, (*acier*). Voyez *à l'article* FER.
Chama, *came.*
Chamæacte, aut ebulus, *yeble.*
Chamæbalanus, aut lathyrus Arvenſis repens tuberoſus, *veſce ſauvage.*
Chamæbatus, *c'eſt la ronce ſans épines.*
Chamæceraſus : *V. à l'article* CERISIER, *& au mot* CHEVRE-FEUILLE.
dumetorum, fructu gemino rubro : *V. ci-après* XILOSTEON.
Chamæclema, *lievre terreſtre.*
Chamæcypariſſus, aut ſantolina : *V. à l'article* AURONE.
Chamæcyſſus, aut hædera terreſtris, *lierre terreſtre.*
Chamæcyſtus, aut helianthemum, *hélianthême.*
Chamædaphne, aut laureola fœmina, *bois gentil.*
Chamædris, *germandrée.*
fruticoſa ſylveſtris meliſſæ folio, aut ſphacelus, *chamarras* ou *ſauge ſauvage : V. à l'article* GERMANDRÉE D'EAU.
maritima incana, fruteſcens, foliis lanceolatis, *c'eſt le marum de Cortuſus :* Voyez MARUM VRAI.
paluſtris caneſcens. Scordium, *germandrée d'eau.*
Chamægelſeminum grandiflorum, aut jaſminum Hiſpanicum, *jaſmin d'Eſpagne.*
Chamægeniſta ſagittalis. Geniſtella, *ſpargelle.*
Chamælea, *camelée.*
Chamæleon, *caméléon.*
albus, *carline.*
niger, *carline noire.*
Chamæmelum, aut chamomilla, *camomille.*
chryſantæmum, *œil de bœuf.*
fœtidum. Cotula fœtida, *maroute.*
odoratum & nobile, *camomille romaine.*
Chamænerion, *laurier roſe petit*, ou *herbe de S. Antoine.*
Chamæpeuce, aut camphorata, *camphrée.*
Chamæpytis lutea, *ivette.*
Chamæpyxos, *buis à parterre.*
Chamærodendros pontica maxima, meſpili folio, flore luteo : *voyez* ÆGOLETHRON.
Chamæſpartium, aut geniſtella, *ſpargelle.*
Chamæſyce, *tithymale petit.*

Chamarei : *voyez à l'article* Ambela.
Chamites, *cames pétrifiées.*
Chamoletta, *iris bulbeux.*
Chara : *voyez à l'article* Conferva, *& celui de* Girandole d'eau.
Charadrius, *plongeon huppé.*
Charantia momordica, *pomme de merveille.*
Charcedonius lapis, *calcédoine.*
Charta emporetica, *c'eſt le papier à écrire.*
Chebuli myrobalani : *voyez* Myrobolans.
Cheiri, *giroflier jaune.*
Chelapa, aut jalappa, *jalap.*
Chelæ cancri, *pattes noires de crabe : voyez* Crabe de mer.
Chelidonia major, *chélidoine grande* ou *éclaire.*
minor, *ſcrophulaire petite* : voyez Chélidoine petite.
paluſtris, aut populago, *ſouci d'eau.*
Chelidonius lapis, *pierre d'hirondelle.*
Chelifer, aut chelipes, *pince.*
Chelonites, aut bufonites, *crapaudine.*
aut brontias, *pierre de foudre.*
Chenocopus, *c'eſt l'excrément de l'oie.*
Chenopodium, *patte d'oie.*
ambroſioïdes Mexicanum, *thé du Mexique.*
vulgaris folio ſinuato, *botrys, ou piment vulgaire.*
fœtidum, (vulvaria) *arroche puante.*
folio ſinuato, ſaturate virente, *quinua.*
folio triangulo, (bonus Henricus) *bon Henri.*
ſtramonii folio : *voyez* Patte d'Oie.
Cherefolium, *cerfeuil.*
Chermes, *voyez* Kermès.
Cherophyllum ſylveſtre. Anthriſcus : *voyez* Cerfeuil sauvage.
Cherſidrum, aut acontias : *voyez* Acontias.
Cherupa, aut ſnœripa : *voyez à l'article* Perdrix blanche.
Chianfou Chinenſium, (coſtus amarus) *coſtus amer.*
Chibou gummi, *gomme de gommier.*
Chica : *voyez à l'article* Arack.
Chilli, aut holquahuylt : *voyez* Holli.
China cannæ, *quinquina.*

China radix, *ſquine.*
ſpuria nodoſa, *ſquine d'Occident.*
Chipea, aut aloſa, *aloſe.*
Chlimia, aut cadmia, *cadmie.*
Chloris, aut fringilla viridis, *eſpece de pinçon verd ; c'eſt le verdier.*
Ludoviciana : *voyez* PAPE.
Choaſpites : *voyez* CHRYSOBERIL.
Chofool. Areca : *voyez* AREC.
Chocolatum, (*chocolat*). Voyez *à l'article* CACAO.
Chomir, aut hamſterus, *hamſter.*
Choncul : *voyez* CHUNGAR.
Chondrylla, *condrille.*
cœrulea, *catanance.*
verrucaria, *ʒante.*
Chotool : *voyez à l'article* CACHOU.
Chouan ſemen : *voyez* CHOUAN.
Choucourou : *voyez à l'article* MAHOT.
Chryſaëtos, *aigle doré.*
Chryſalis aurelia, *chryſalide* : Voyez *à l'article* NYMPHE.
Chryſanthæmum, aut buphtalmum, *œil de bœuf.*
Alpinum incanum foliis abrotoni multifidis, (Achillæa) *eſpece de Jacobée.*
leucanthemum, LINN. *marguerite grande.*
Peruvianum. Corona ſolis, *herbe au ſoleil.*
ſegetum, vulgare, folio glauco, *marguerite jaune.*
feminibus longis compreſſis, (tagetes) *œillet d'Inde.*
tenuifolium bæticum : *voyez ci-après* COTULA.
Chryſites, vulgò lydius lapis, *pierre de touche.*
Chryſitis, vulgò lythargyrus auri, *litharge d'or.*
Chryſobalanus, LINN. *Voyez* ICAQUE.
Chryſobates, *chryſobate.*
Chryſoberyllus, *chryſobéril.*
Chryſocarpos, (hædera Poëtica). *Voyez à l'article* LIERRE.
Chryſocolla. Borax : *voyez* CHRYSOCOLLE.
Chryſocome, aut coma aurea, (elichryſum) *bouton d'or.*
Chryſogonum, aut blattaria, *herbe aux mittes.*
Chryſolachanum, aut lampſana, *lampſane.*

Chryſolapis, (lapis Bononienſis) *pierre de Bologne.*
Chryſolithus, *chryſolite.*
Chryſomela, *chryſomele.*
Chryſoprazius. Chryſopteron, *chryſopraſe.*
Chryſoſplenium foliis amplioribus auriculatis, *ſaxifrage dorée.*
Chryſtophoriana, aut aconitum racemoſum, *herbe de S. Chriſtophe.*
Chuenma : *voyez* Mulu.
Chunno : *voyez à l'article* Pomme de terre.
Chupa, *voyez* Singes du Pérou.
Cibus, *viande.*
Cica, aut ceica : *voyez* Tique.
Cicada, *cigale.*
fluviatilis, *cigale de riviere.*
marina, *cigale de mer.*
Cicer arietinum, *pois ramé.*
ſativum : *voyez* Ers.
flore candido, aut rubro, *pois chiche.*
Cicerbita, ſonchus, *palais de lievre.*
Cicercula, aut piſum Græcorum ſativum, (lathyrus) *geſſe.*
Cichorium, *chicorée.*
ſylveſtre luteum, (chondrilla) *condrille.*
verrucarium, (zacintha) *ſante.*
Cicindela : *voyez* Cicindelle & Ver luisant.
capite, thorace, pedibuſque rufis, elytris nigrocæruleis; *bombardier.*
Cicla officinarum, (beta alba) *bette* ou *poirée.*
Ciconia avis, *cigogne.*
Cicuta, *ciguë.*
aquatica, *ciguë aquatique.*
Cicutaria, aut cicuta minus fœtida, *ciguë petite.*
Cidares, *ourſins en turban.*
Cilla vandoh : *voyez* Janaka.
Cimex, *punaiſe.*
domeſticus, aut lectularius, *punaiſe de lit.*
marina, *punaiſe de mer :* Voyez *à l'article* Oscabrion.
Cimi-cimi, *grenouille de Cayenne.*
Cimolea terra, *terre cimolée.*

Cinara, aut ſcolymus, *artichaut.*
ſpinoſa, *cardons.*
Cincinni, (capilli hominis). *Voyez à l'article* Poil.
Cinclida : *voyez* Jynx.
Cineres clavellati : *voyez, à la ſuite du mot* Vigne, *cendres gravelées.*
Cingularia, aut lycopodium, *pied de loup.*
Cinis cæruleus, *cendre bleue.*
Orientalis : *voyez, à l'article* Roquette, *cendre du Levant.*
Cinnabaris nativa, *cinabre naturel.*
Cinnamomum, *cannelle.*
Cipipa : *voyez à l'article* Manihot.
Circæa, *herbe de S. Etienne* ou *circée.*
Monſpelienſis, (dulca amara) *douce-amere.*
Circium Italicum. Bugloſſum, *bugloſe.*
Circus, *buſard.*
Ciri-apoa : *voyez* Cerique.
Cirrhi : *voyez* Mains *à l'alphabet ſecondaire du mot* Plante.
Cirſium Arvenſe ſonchi folio, (carduus vinearum) *chardon des vignes.*
Ciſtela, *ciſtele.*
Ciſtus, *ciſte.*
ledon, aut ladanifera cretica, *ciſte.*
ledon foliis roris marini ferrugineis, Bauh. *mirthe du Brabant.*
Citrago, *méliſſe* ou *citronnelle.*
turcica, aut Moldavica, *méliſſe de Moldavie.*
Citrangula, aut citreum, *citronnier.*
Citria, aut citreum, *idem.*
Citrinella, *tarin.*
Citrullus, *citrouille* ou *paſteque.*
Citrum & citro, *citron.*
Citula, aut faber piſcis, *forgeron.*
Civeta, (zibethum) *civette.*
Clandeſtina flore ſubcæruleo, *clandeſtine* ou *herbe cachée.*
Clangula, (*ſargon*). Voyez *aux articles* Canard de mer & Plongeon petit.
Clavaria fungus ſobolifera, *champignon de la mouche végétante.*
militaris crocea : *voyez à l'article* Mouche végétante.
Clematis daphnoides minor. Pervinca, *pervenche.*

Clematis Peruviana. Bexugo, *viorne du Pérou.*
Clematitis, *clématite* ou *herbe aux gueux.*
erecta, *flammule.*
trifolia, flore roſeo clavato, (granadilla) *grenadille.*
Clerus, *clairon.*
Clinopodium origano ſimile, *baſilic ſauvage.*
quibuſdam maſtichina Gallorum : *V.* Marum Mastich.
Clymenum, aut androſœmum, *toute-ſaine.*
Cneorum, Linn. *voyez* Camelée.
Cnicus exiguus, capite cancellato, ſemine tomentoſo. Carduus parvus, *chardon petit.*
ſativus, (carthamus) *cartame.*
ſylveſtris hirſutior, aut carduus benedictus, *chardon bénit.*
Coachira Indorum, aut anil : *voyez à l'article* Indigo.
Coagulum lactis, *fromage :* voyez *à l'article* Lait.
Coanenepilli : *voyez* Contra-yerva.
Coati-mondi : *voyez* Coati.
Cobaiba : *voyez à l'article* Baume de Copahu.
Cobaltum, *cobalt.*
Cobitis fluviatilis, *loche de riviere.*
Cobra Capella : *voyez* Cobre de Capello.
de Cipo, *ſerpent boitiapo du Breſil.*
de coral : *voyez* Ibiboboca.
de las cabeças, *ibijara.*
de Neuſtria : *voyez à l'article* Cobre de Capello.
verde, *c'eſt le bojobi.* Voyez auſſi Acontias.
Coccigria, *cocſigrue :* voyez Pulpo.
Cocci-Orientales, *coques du Levant.*
Coccinella, *cochenille.*
ſcarabea, *bête à Dieu.*
Coccos : *voyez* Coco.
Coccothrauſtes, aut fringilla noſtras, *gros-bec.*
Cocculi pinei, (*coques du pin*). Voyez *à l'article* Pin.
Coccum gnidium, (fructus thymeleæ). *V. à l'article* Thymelée ou Garou.
Coccus, aut chermes : *voyez* Kermès.
Polonicus tinctorius, *cochenille de Pologne.*
radicum, *idem.*

Coccus, tinctorius ilicis, *kermès de Provence.*
ulmi, corpore fuſco, ſerico albo. *Cochenille de l'orme.*
Cochehue, aut utucu, *roucou.*
Cochit-zapolt : *voyez* SAPOTILLIER.
Cochlea, *limaçon.*
cælata marina, *limaçon de mer.*
fluviatilis, *liamçon de marais* ou *d'eau douce.*
mucronata, *coquille épineuſe.*
terreſtris, *limaçon de terre* ou *de jardins.*
veram purpuram fundens : *voyez* MUREX & POURPRE.
Cochlearia, *herbe aux cuillers.*
folio cubitali (raphanus ruſticanus) *cram* ou *grand raifort.*
Cochlearius, *cuiller.*
Cochleatum ſemen : *voyez à l'article* SOUDE.
Coco de Levanti, *coques du Levant.*
Cocoi, aut ſoco : *voyez à la ſuite du mot* HÉRON.
Coconam : *voyez à la ſuite du mot* PAVOT BLANC.
Codaga-pala, *codagapale.*
Coddam-pulli : *voyez* CARCAPULLI.
Codiaminum, aut bulbocodium, *aiau.*
Codomalum Cretenſium (Dioſpyros) *amelanchier.*
Cœcilia major : *voyez* VER-LEZARD.
Cœlum, *ciel.*
Cœmenta, *moilon.*
Coffea, aut arbor Yemenſis, fructum coffe ferens : *voyez* CAFFIER.
Coggygria, aut cotynus, *bois de Fuſtet.*
Cohe : *voyez à l'article* HIBOU.
Colchicum, *tue-chien* ou *colchique.*
luteum majus, aut lilio-narcyſſus, *lys-narciſſe* ou *colchique jaune.*
Orientale, radice ſiccata alba : *voyez* HERMODACTE.
Colcothar, aut chalcitis, *colcothar foſſile.*
Colla, aut glutinum : *voyez à la ſuite du mot* COLLE DE POISSON.
Collinſonia radix : *voyez* VIPERINE DE VIRGINIE.
Collurio, *pie-grieſche.*
Colocaſia, *colocaſie.*
Colocynthis, *coloquinte.*

Colocynthis oblonga, &c. *voyez* CALEBASSE DE TERRE.
Colophonia, *colophane* ou *arcançon* : voyez à l'article PIN.
Colsa napus, *chou colsa.*
Coltus pinna secunda dorsi alba : *voyez* DRACONCULE (poisson).
Coluber, *couleuvre.*
igneus, *tléon.*
scutis abdominalibus 160, squamis caudalibus 100 : *voyez* IBIBOBOCA.
scutis abdominalibus 180, squamis caudalibus 85, Linn. *voyez* SIBON.
Colubri, *colibri.*
Colubrina lapis, *colubrine.*
Virginiana (pistolochia senagruel dicta) *colubrine de Virginie.*
Colubrinum lignum, *bois de couleuvre.*
Columba : *voyez* COLOMBE & PIGEON.
caudâ fasciâ notatâ, Jamaicensis, *pigeon à queue annelée de la Jamaïque.*
cristata, *pigeon huppé.*
cucullata, *pigeon nonain.*
dasypes, *pigeon pattu.*
domestica & vulgaris, *pigeon ordinaire* ou *mondain.*
eques, *pigeon cavalier.*
Groënlandica, *tourterelle de mer.*
Batavorum, *postillon.*
gutturosa, *pigeon à grosse gorge.*
gyratrix, *pigeon culbutant.*
livia, *pigeon biset.*
nincobar indica, *pigeon des Iles de Nicobar.*
Norwegica, *perdrix rousse de Norwege.*
percussor, *pigeon batteur.*
rupicola, *pigeon de rocher.*
tabellaria, *pigeon messager.*
tremula cauda, *pigeon tremblеur.*
turbila dicta, *pigeon à gorge frisée.*
versicolor, *pigeon Romain.*
vertaga, *pigeon culbutant.*
viridis Amboinensis, *pigeon d'Amboine.*

Columbaris (verbena) *vervene.*
Columniferæ , &c *voyez* MALVACÉES.
Colutea Indica herbacea , ex qua , *indigo* (*anil*) : *voyez à l'article* INDIGO.
minima (coronilla) *baguenaudier petit.*
veſicaria , *baguenaudier.*
Coluteæ affinis , fruticoſa , floribus ſpicatis , purpuraſcentibus , ſiliquis incurvis : *voyez* INDE.
Colymbus , *colimbe :* voyez GREBE.
cornutus , *grebe cornue* , ou à *capuchon.*
criſtatus , *grebe huppée.*
major , criſtatus , *plongeon huppé.*
pedibus palmatis indiviſis , *lumme.*
Coma (*chevelure*) *voyez à l'article* POIL.
aurea , aut elychriſum , *bouton d'or.*
Comocali : *voyez à l'article* FIGUIER SAUVAGE.
Comopolii , aut polium montanum , *polion jaune.*
Comarus , aut arbutus , *arbouſier.*
Concha anatifera , *conque anatifere.*
cordis (*bucardite*) *cœur coquille.*
exotica , *conque exotique.*
globoſa *tonne* ou *conque Perſique.*
margaritifera , *nacre de perles.*
rugoſa , *vieille ridée.*
venerea , *pucelage.*
veneris , *conque de Vénus.*
Conchæ pylorides , *pylorides.*
Conchulæ marinæ , aut piſum marinum , *pou de mer.*
Conchylium , *coquillage.*
byzantinum & odoratum , *ongle odorant.*
Conchytæ , *conchites.*
Conchyti curvi - roſtri , *gryphites.*
Concontlatollis (polyglotta) *quarantes langues* : voyez POLIGLOTTE.
Conduri , aut condoumani : *voyez* LAGA.
Conferva gelatinoſa omnium tenerrima & minima , aquarum limo innaſcens. *voyez à l'article* TREMELLE.
reticulata : *voyez* CONFERVA.
Confetti , *pierres de dragées.*

Confetti di Tivoli, *dragées de Tivoli.*
Conger, aut congrus, *congre.*
Coni, seu strobili : *voyez à l'article* SAPIN.
Consiligo tenuifolia (helleborus niger Hippocratis) *ellebore noire d'Hippocrate.*
Consolida (symphitum) *consoude.*
aurea, aut sarracenica (virga aurea) *verge dorée.*
aurea Chirurgis (helianthemum) *hysope des Garigues.*
media, *bugle* ou *consoude moyenne.*
vulnerariorum (Leucanthemum) *Margueritte.*
minor (brunella) *brunelle.*
regalis sativa. Calcatrippa, *pied d'alouette.*
Constellatio, *conste'lation.*
Constrictor, *serpent étouffeur.*
Contra-yerva, *dompte-venin.*
Hispanorum, aut drackena radix, *contra-yerva du Pérou.*
Virginiana, *viperine de Virginie.*
Convolvulus, *liseron.*
Americanus, jalappa dictus, *jalap.*
Americanus, mechoanna dictus : *voyez* MECHOACHAN.
asper, *liseron rude.*
Indicus alatus maximus (turpethum) *turbith.*
major, *grand liseron.*
maritimus nostras. Soldanella, *soldanelle.*
minor, *petit liseron.*
Syriacus (scammonium) *voyez à l'article* SCAMMONÉE.
tenuifolius, sive pennatus Americanus (quamoclit, *jasmin rouge.*
tinctorius, fructu vitigineo, *cariarou.*
Conyza, *conise* ou *herbe aux moucherons.*
Hippocratis, aut ambrosia, *ambroste.*
major Monspeliensis odorata, *herbe aux punaises.*
Copal gummi, aut copallifera : *voyez* RÉSINE COPAL.
Copalxocotl, (an sapindus) *savonnier.*
Copalyva, aut Copahu : *voyez* BAUME DE COPAHU.
Copra, *huile de coco :* voyez *à l'article* COCO.

Copris, *c'eſt le ſcarabée des bouzes de vaches* (*bouzier*).
Cor : *voyez* Cœur.
Coracia, aut graculus, *geai*.
Coragolus Thymalus, faun. ſuec. *ombre de mer*.
Corollachates lapis, *agate rouge*.
Corallina, & ejus varietates : *voyez* Coralline.
veſiculata, ſparſim & alternatim ramoſa, denticulis oppoſitis, cylindricis, oribus crenatis, patulis, *tamaris de mer*.
Corallites undulatus, *méandrite*.
Corallodendron triphyllum Americanum, flore rubertimo, *bois immortel*.
Corallum & ejus ſpecies, *corail*.
album ; oculatum, aut ſtellatum, *corail blanc des boutiques*.
geniculatum, *corail articulé*.
Corax, *Corbeau*.
Corchorus, *corchore*.
cratevæ, aut anagallis mas, *mouron mâle*.
Corcopal fructus : *voyez* Mélocorcopalli.
Cordylus, *cordyle*.
Coriandrum, aut coriander, *coriandre*.
Coriaria, *rédoul*.
Corindum, ampliore folio, fructu majore, *pois de merveille*.
Coris : *voyez* Cauris.
Corium foſſile, *cuir foſſile*.
Corixa, notonectæ ſpecies, *coriſe*.
Cornalina, aut corneolus, *cornaline*.
Cornera de tierra : *voyez* Paco.
Corneus, *roche de corne*.
trapezius, Trapp.
Corniculæ, *cornillacs*). Voyez *à l'article* Corneille.
Cornifer, aut corniger, *cornupede*.
Cornix, *corneille*.
frugilega, *freux*.
marina, aut corvus aquaticus, *cormoran*.
Cornu, *corne*.
alcis, (ungula alcis). *Voyez à l'article* Élan.
Ammonis, *corne d'Ammon*.
bovis, (*corne de bœuf*). Voyez *à l'article* Taureau.
cervi, *corne de cerf* : voyez *à l'article* Daim.

Cornu damæ, *corne de daim :* voyez DAIM.
fossile, *unicorne minéral.*
Cornus, aut cornum, *cornouiller* ou *cornier.*
fœmina : *voyez* SANGUINELLE *& l'art.* CORNOUILLER SANGUIN.
Corolla : *voyez* COROLLE *à l'article* PLANTE *& au mot* FLEUR.
Corona Imperialis, *couronne Impériale.*
solis, aut regia, *herbe au soleil.*
parvo flore, tuberosa radice, *topinambour.*
terræ. Hedera terrestris, *lierre terrestre.*
Coronaria, (caryophyllus hortensis) *œillet.*
Coronilla, aut colutea minima, *baguenaudier petit.*
aut colutea indica, ex quâ indigo : *voyez* INDE.
varia : *voyez à l'article* SECURIDACA.
Coronopus, *corne de cerf.*
sylvestris, aut myosuros, *queue de souris.*
Corpus, *corps.*
Corrira, *Coureur.*
Corruda, *asperge sauvage.*
Cortex, *écorce.*
aromaticus Peruvianus, *cascarille.*
caryocostinus, (*écorce de caryocostin*). Voyez *à l'article* CANNELLE BLANCHE.
caryophyllatus, (*bois de girofle*). Voyez CANNELLE GÉROFLÉE.
Peruvianus febrifugus, *quinquina ordinaire.*
sine pari, (*écorce sans pareille*). Voyez *aux articles* CANNELLE BLANCHE *&* ÉCORCE CARYOCOSTIN.
Winteranus, *écorce de Winter.*
Corteza de Loxa : *voyez quinquina.*
Corticea charta : *voyez* PAPIER DU NIL.
Cortusa, *cortuse.*
Corvus, *corbeau.*
aquaticus, *cormoran.*
aquaticus maximus cristatus, periopthalmeis cinnabarinis, postea candidis, *corbeau marin des Kamtschadales.*
Corylus, *coudrier* ou *noisetier.*
Cos, *pierre à aiguiser.*
ædificialis, *grais à bâtir.*
fissilis, *grais feuilleté.*

Cos Turcica, (*pierre à faux*). Voyez GRAIS DE TURQUIE.
Cosquauth : *voyez* AURA.
Cossus, *cossion.*
Costa animalium, *côte.*
Costus amarus & aromaticus, *costus amer d'Arabie.*
corticosus, *cannelle blanche.*
hortorum, *herbe du coq* ou *coq des jardins.*
iridem redolens : *voyez à l'article* COSTUS D'ARABIE.
nigra, *c'est la racine d'artichaud desséchée.*
Coticula. Lydius lapis, *pierre de touche.*
Cotinus coriaria, *bois de fustet.*
Cotonaria, aut gnaphalium, *herbe blanche.*
Cotonaster, *amélanchier velu.*
Cotonea, aut cotoneus, (cydonia) *coignassier.*
Cotoneum. Xilon, *coton.*
Cotula fœtida, *camomille puante* ou *maroute.*
non fœtida. Buphtalmum, *œil de bœuf.*
Coturnix, *caille.*
Java & Ludoviciana, *caille de Java & de la Louisianne.*
Cotter miza : *voyez à l'article* STYRAX LIQUIDE.
Cottus, *voyez* CHABOT.
Cotyledon, *nombril de Vénus.*
acetabulum, *acétabule.*
aquatica, (hydrocotile) *écuelle d'eau.*
flore luteo, *cotyledon à fleur jaune.*
major, *cotyledon grand.*
montana, aut fanicula guttata : *voyez* SANICLE DES MONTAGNES *à l'article* GEUM.
Cotyledones : *voyez* COTYLEDONS *à l'article* PLANTE.
Couac : *voyez à l'article* MANIHOT.
Couboulirou, *bois à gaulettes.*
Couma, *poirier sauvage de Cayenne.*
Coupi arbor, hirsuto folio : *voyez* COUPY.
Courbari bifolia, flore pyramidato : *voyez* COURBARI & *l'article* RÉSINE ANIMÉ.
Coyemboue : *voyez à l'article* CALEBASSIER.
Crabro, *frélon* on *foulon.*

Cracca, aut arachus, *veſſeron* ou *veſce-ſauvage*.
Crambe maritima Braſſicæ folio, *chou marin d'Angleterre.*
Cranium, *crâne.*
Craſſula, aut faba inverſa, *orpin* ou *joubarbe des vignes.*
Cratecus : *voyez ci-après* Gratægus.
Crater jovis, aut corona ſolis, *herbe au ſoleil.*
Cratitirites, aut caprificus : *voyez à l'article* FIGUIER.
Crax, *Hocos.*
vertice cono corneo onuſto, *Hocos de l'île de Curaſow.*
Cremor tartari, *crême de tartre :* voyez *à l'article* TARTRE.
Crepanella Italorum, (dentellaria) *dentellaire.*
Crepitus lupi, aut lycoperdon : *voyez* VESSE DE LOUP *à la ſuite de l'article* CHAMPIGNON.
Creſcentia, LINN. Sp. *calebaſſier d'Amérique.*
Creſpinus Mathioli, (berberis) *vinetier.*
Creta, *craie.*
marina, aut crithmum, *bacile* ou *criſte marine.*
Crex, *râle de genêt.*
Crines : *voyez* CRIN *à l'article* POIL.
Crinones, *crinons.*
Crioceris, *criocere.*
Criſta galli, *crête de coq.*
flore rubro. Pedicularis, *pédiculaire des prés.*
pavonina Sinenſium, (poinciniana) *poincillade.*
Crithmum, *bacile* ou *fenouil marin.*
Crocodylus, *crocodile.*
minor, aut ſcincus, *ſcinq marin.*
Crocus Indicus, (curcuma) *terre mérite.*
ſativus, *ſafran.*
ſylveſtris, *carthame.*
Crotalaria aſiatica, folio ſingulari verrucoſo, floribus cæruleis, *crotalaire.*
Crotalophorus : *voyez à l'article* SERPENT.
Croton Nicandri, aut Ephedra Anabaſis, *eſpececce de raiſin de mer petit.*
ſebifera, *arbre à ſuif.*
tiglium : *voyez* BOIS DES MOLUQUES.
Crotophagus, *bout de petun.*

Crucialis, aut aſperugo, *rapette* ou *porte-feuille.*
Cruciata, aut crucialis, *croiſette.*
Cruciferæ, *cruciferes.*
Cruſtacea animalia, *cruſtacées.*
Cryptocephalus, *gribouri.*
viridi auratus ſericeus, *velours vert.*
Cryſtallus, *criſtal.*
Iſlandica ſpathica, *cryſtal d'Iſlande.*
mineræ, aut montana, *cryſtal de mine* ou *de montagne.*
rupea, *cryſtal de roche.*
Cuambu, ſeu caryophillata thea, *thé du Fort S. Pierre.*
Cubebæ, *cubebes.*
Cucculi fructus ſolani furioſi in Ægypto, *coques du Levant.*
Cucitz : *voyez* MABOUJA.
Cucubalus, aut alſine baccifera, ſcandens, *eſpece de morgeline.*
Cucuji muſcæ Indicæ : *voyez* CUCUJU & ACUDIA.
Cuculus, *coucou.*
longiroſter, *coucou de S. Domingue.*
Cucumer fructu oblongo obſcure purpuraſcente; *c'eſt le concombre du Para :* voyez *à l'article* CONCOMBRE CULTIVÉ.
aſininus, *concombre d'âne* ou *ſauvage :* voyez CONCOMBRE.
marinus, *concombre marin.*
ſativus vulgaris, *concombre cultivé.*
Cucumis colocynthis, *coloquinte.*
puniceus, (momordica) *pomme de merveille.*
ſylveſtris, aut erraticus (elaterium) *concombre ſauvage.*
Cucurbita foliis aſperis, flore luteo (pepo) *citrouille.*
lagenaria, flore albo, folio molli, *courge à flacon :* voyez CALEBASSE D'HERBE.
ſylveſtris, fructu rotundo minor, *coloquinte.*
verrucoſa Melopepo, *potiron.*
Cucurbitifera arbor Americana, *calebaſier.*
Culcas, aut colcas, (colocaſia) *colocaſie.*
Culcul : *voyez* SCECACHUL.
Culebrilla aut fluglacuru : *voyez* VER MACAQUE.
Culex : *voyez* COUSIN & MOUCHERON.
Culmus : *voyez à l'article* TIGE.

Cuminoïdes, *eſpece de cumin ſauvage.*
Cuminum, aut cyminum, *cumin.*
Cuminum nigrum Germanicum (nigelle) *nielle* ou *nigelle.*
pratenſe. Carvi officinarum : *voyez* CARVI.
ſiliquoſum, aut hypecoon, *cumin cornu.*
Cuniculus, *lapin.*
Indicus, *cochon d'Inde.*
Cunila bubula, aut origanum, *origan.*
ſativa, aut ſatureia, *ſariette.*
Cunolites, *cunolite.*
Cuntur, *condor.*
Cupreſſus, *cyprès.*
foliis acaciæ deciduis, *cèdre blanc.*
Cuprum, *cuivre.*
Cupula (calix glandis quercini) *voyez* GLAND *à l'article* CHENE.
Curane : *voyez* CUBEBES.
Curbma : *voyez à l'article* TAON.
Curcas, aut habelculcul, *conſultez le Dict. de Lemery.*
Curculio, aut curgulio, *charençon.*
Bacchus, *rouleur* ou *charençon de la vigne.*
Curcuma officinarum, *terre mérite.*
Cureas : *voyez à l'article* RICIN, *pignon de Barbarie.*
Curiuca, *verdon.*
Curruca, *fauvette.*
atricapilla, *fauvette à tête noire.*
fuſca, *fauvette brune.*
garrula, *fauvette babillarde.*
nœvia, *fauvette tachetée de diverſes couleurs.*
rufa, *fauvette à tête rouſſe.*
ſepiaria, *fauvette de buiſſon.*
Curucutinga : *voyez à l'article* CURUCU.
Cuſcuta, *cuſcute.*
Cyanus, *bluet* ou *aubifoin.*
floridus odoratus turcicus, *fleur du Grand Seigneur.*
Cyclamen orbiculato folio, interne-purpuraſcente, *pain de pourceau commun.*
Cydonium, aut cydonia, *coignaſſier.*
Cygnus, *cygne.*

Cygnus cucullatus, *cygne capuchonné.*
Cymbalaria, aut linaria hederaceo folio, *cymbalaire.*
Cynchramus, *proyer.*
Cynips, *cinips.*
Cynocephalos, aut antirrhinum, *mûfle de veau.*
Cynocephalus, *cynocéphale.*
Cynocrambe vulgaris, *mercuriale ſauvage* ou *chou de chien.*
Cynocoprus, aut album Græcum, *merde de chien.*
Cynogloſſum (*langue de chien*) voyez CYNOGLOSSE.
montanum majus, aut cerinthe, *mélinet.*
Cynomorion. Orobanche, *orobanche.*
Cynorrhodon, *églantier.*
Cynosbatos, *roſier ſauvage.*
Cynoſorchis, *eſpece d'orchis* : voyez SATYRION.
Cypariſſus, aut cupreſſus, *cyprès.*
Cyperoïdes latifolium, ſpicâ rufâ, *leche.*
Cyperus, *ſouchet.*
Americanus (radix Sanctæ Helenæ) *voyez à l'article* SOUCHET *racine de Sainte Hélene.*
eſculentus, aut traſi Italorum, *ſouchet Sultan.*
indicus, aut curcuma, *terre mérite.*
longus inodorus Peruanus, *contra-yerva du Pérou.*
odoratus, *ſouchet long odorant.*
niloticus vel ſyriacus maximus, papyraceus : *voyez à l'article* PAPIER DU NIL.
rotondus orientalis, *ſouchet rond du Levant.*
ſcandens foliis & caule ſerratis, *herbe coupante.*
Cypo de cameras : *voyez* IPPECACUANHA.
Cyprinus, aut carpio, *carpe.*
aculeatus, *pigo.*
oblongatus, *meunier.*
pinna ani duplici caudæ trifurcæ, *poiſſon d'or*, ou *dorade Chinoiſe.*
Cyprus, aut phylliræa : *voyez ce mot.*
Cyſteolithos. Lapis ſpongiæ, *pierre d'éponge.*
Cytharus : *voyez* FOLIO.
Cytinus, aut punicæ fructus, *grenadier cultivé.*

Cytiſo-geniſta ; *genêt-cytiſe.*
Cytiſus & ejus ſpecies ; *voyez* CYTISE.

D.

DACHEL, aut palma dactylifera, *dattier.*
Dactyli, *dattes.*
Plinii : *voyez à l'article* DAIL.
Dactylus (ſolen) *Coutelier.*
ydæus Lapis lincurius, *bélemnite.*
Dama recentiorum, *daim.*
Damaſonium calliphillon (helleborine) *ellébórine.*
ſtellatum, *plantain aquatique étoilé.*
Danta, aut capa, *dante* ou *béori.*
Daphne alexandrina, aut laurus alexandrina, *laurier alexandrin.*
Daphnoïdes (laureola) *garou.*
Datiro, aut datura : *voyez à l'article* POMME ÉPINEUSE.
Datiſca : *voyez à l'article* FLEUR.
Daucus creticus, *daucus de Crête* ou *de Candie.*
montanus apii folio major (oreoſelinum) *perſil de montagne.*
ſativus (carotta) *carotte.*
ſepiarius, aut anthriſcus : *voyez* CERFEUIL SAUVAGE.
vulgaris, *carotte ſauvage* ou *faux cheryi.*
Delphinium, *pied d'alouette.*
Hortenſe flore majore & ſimplici, *pied d'alouette des Botaniſtes.*
platani folio. Staphis agria dictum, *ſtaphis aigre.*
ſegetum, *pied d'alouette ſauvage.*
Delphinus : *voyez* DAUPHIN *à la ſuite de l'article* BALEINE.
Deltoïdes, aut muſculus, *moule* ou *cayeu.*
Democulo : *voyez à l'article* PHALANGE ARAIGNÉE.
Denderites, *dendrite.*
Dendro-achates, *agate herboriſée.*
Dendroïtes, *dendroïte.*
Dens caballinus, aut hyoſciamus, *juſquiame* ou *hannebane.*

Dens canis, *dent de chien.*
elephanti : *voyez* YVOIRE *& l'article* ÉLÉPHANT.
leonis, *piſſenlit* ou *dent de lion.*
Dentalium, *dentale.*
Dentaria, *dentaire.*
orobanche, *dentaire orobanche.*
Dentellaria, *dentelaire.*
Dentes, *dents.*
di Cavaillos : *voyez à l'article* SANGLIER.
foſſiles, *dents foſſiles.*
Dentex, *dentale, poiſſon.*
Deſcuria, *thalitron.*
Diabolus marinus, aut diavolo di mare, *diable de mer.*
Dials-birds, *pie du Sénégal.*
Diapenſia, aut ſanicula, officinarum, *ſanicle.*
Diaperus, *diapere.*
Diaria. Ephemeron, *mouche éphémere.*
Dictamnus alba, *fraxinelle.*
cretica, *dictame de Crête.*
montis ſipyli, origani foliis : *voyez à l'article* DICTAME DE CRÊTE.
Didelphus, *didelphe.*
Diervilla, *dierville.*
Dies : *voyez* JOUR.
Digitalis, *digitale.*
minima, gratiola dicta, *gratiole.*
orientalis, ſeſamum dicta, *ſéſame.*
ſeſamum dicta rubello flore, *ouangue* ou *gingiri.*
Digitata, (*digités*). Voyez *aux articles* QUADRUPEDE & FEUILLE.
Diluvium, *déluge.*
Dinotus, *dinote.*
Diopetis, aut rana ſylveſtris, *grenouille des bois.*
Dioſanthos, *œillet frangé* ou *mignardiſe.*
Dioſpyros, *amélanchier.* Voyez *à l'article* NÉFLIER.
theophraſti, aut guajacana : *voyez ce dernier mot.*
Dipcadi Chalcedonicum & Italorum, (muſcari) *oignon muſqué.*
Diphryges, *eſpece de pompholix :* voyez *ce mot.*

Diplolepis, *diplolepe.*
Dipſacus ſativus, *chardon à foulon.*
Dipſas, *dipſade.*
Diſcus : *voyez* Disque *à l'article* Plante.
Dodaers, *dronte.*
Domina ſerpentum, *Dame des ſerpens.*
Dominica ſerpentum. Nieremberg, *boiciningua.*
Donax. Arundo ſativa, *canne* ou *roſeau des jardins.*
Donzella, *donzelle.*
Dora, (mellica) *eſpece de millet d'Inde.*
Doradilla, aut douradinha : *voyez à l'article* Ceterac.
Dorchas moſchi, *chevre du muſc.*
Doria, aut virga aurea major, *herbe dorée.*
Dormidera : *voyez à l'article* Sensitive.
Doronicum, *doronic.*
plantaginis folio, alterum, aut arnica, *bétoine des montagnes.*
Dorſtenia : *voyez à l'article* Contra-yerva.
Dos filiæ : *voyez à l'article* Cyprès.
Dourou : *voyez à l'article* Voadourou.
Draba, *drave.*
Draco, *dragon.*
arbor indica ſiliquoſa, populi folio, angſana javanenſis : *voyez à l'article* Sang de Dragon.
cephalon Americanum, *tête de dragon.*
herba acetaria, aut dracunculus hortenſis : *voyez* Estragon.
kephalon, *cataleptique :* voyez Tête de Dragon.
marinus, aut viva, *vive.*
ſylveſtris, aut ptarmica, *herbe à éternuer.*
volans, *dragon ailé.*
Draconites, *pierre de dragon.*
Draconthema. Sanguis draconis, *ſang-dragon.*
Dracunculus, *draconcule.*
eſculentus, *eſtragon.*
major, aut dracuntium majus, *ſerpentaire.*
minor, aut arum, *pied de veau.*
pratenſis ſerrato folio, (ptarmica) *herbe à éternuer.*

Drakena radix, *contra-yerva du Pérou.*
Dromas. Camelus, *chameau.*
Dromedarius, *dromadaire.*
Droſera, aut droſium, ſeu alchymilla, *pied de lion.*
Droſemeli, aut thereniabin, *manne liquide.*
Druſa ſpatica, *ſpath cyiſtalliſé en grappes*, ou *ſpath druſen.*
Druſen : *voyez* DRUSE.
Dryinus ſerpens, aut querculus ſerpens, (Scaliger) *dryin.*
Drymopogon, (barba capræ) *barbe de chevre.*
Dryophitis, aut diopetis. Rana ſylveſtris, *grenouille des bois.*
Dryopteris. Filix, *fougere mâle.*
Dudaim in bibliis, (muſa) *bananier.*
Dujong, *tachas.*
Dulcamara, *douce amere.*
Dulcichinum, aut traſi, *ſouchet Sultan.*
Dulcis radix, aut glyzirrhiza, *réglisſe.*
Durio. Duryœns. Duriones : *voyez* DURION.
Dutroa, & datura : *voyez ces mots.*
Dytiſcus, *dytique.*

E.

EBEN, aut bamia, *ketmie.*
Ebenus, *ébêne.*
Ebulus, aut ſambucus humilis & herbacea, *yeble* ou *hiable.*
Ebur, *yvoire.*
arbor, aut yga, *yvoire arbre.*
foſſile, *yvoire foſſile.*
uſtum, (ſpodium) *ſpode* ou *yvoire brûlé.*
Echinata, aut erucago, *roquette ſauvage.*
Echineis veterum, *remore.*
Echinites, *ourſin foſſile.*
Echinodermarum fragmenta, *écuſſon d'ourſin*, ou *fragmens déchinites.*
Echinomelocactos, *chardon des Indes Occidentales.*
Echinophora, *échinophore.*
Echinopus major, *chardon échinope.*
Echinorum acetabula, *mamelons d'ourſin.*

Echinus Braſſilienſis, (armadillo) *armadille.*
Echinus marinus ovarius, *hériſſon de mer.* Voyez OURSIN.
muricatus, *porc-épic de mer.*
petrefactus, *ourſin pétrifié* ou *échinite.*
porcinus, aut erinaceus, *bonduc.*
terreſtris, *hériſſon terreſtre.*
Echis, *vipere de l'île de S. Laurent.*
Echium Italicum ſpinoſum, (bugloſſum) *bugloſe.*
lappulatum, aut aſperugo vulgaris, *rapette* ou *porte-feuille.*
vulgare, *herbe aux viperes* ou *vipérine.*
Eglefinus, *èglefin.*
Egretta, *aigrette.*
Elæagnus, aut ſalix Syriaca, *calaf.*
Elœphocamelus : *voyez à l'article* PACO.
Elaphoboſcum. Buplevrum, *perce-feuille.*
ſativum. Paſtinaca, *panais.*
Elate : *voyez à l'article* DATTIER.
Elater, *taupin.*
Elaterium, *concombre ſauvage.*
Elatine, *velvote* ou *véronique femelle.*
Eleaterium, chacrilla) *caſcarille.*
Electrum, (karabe, aut ſuccinum) *ambre jaune.*
Elementa, *élemens.*
Elemi-gummi, vulgò, *gomme élemi.* Voyez RÉSINE ÉLEMI.
Eleomeli : *voyez ce mot.*
Eleoſelinum, aut apium paluſtre, *ache des marais.*
Elephas, *éléphant.*
Elettari : *voyez à l'article* CARDAMOME.
Elevi : *voyez à l'article* COQUO.
Elichryſum, *immortelle dorée.*
flore majore, purpuraſcente, *herbe blanche* ou *pied de chat.*
Elleborine ferruginea, (calceolus) *ſoulier de Notre-Dame.*
Ellopon : *voyez* FIATOLA.
Emberiza, *bruant.*
Emblici, aut embelgi : *voyez à l'article* MYROBOLANS.
Eme, aut emeu : *voyez* CASOAR.

Emerus Americanus, ſiliqua incurvata, *inde-anil.*
aut colutea ſiliquoſa, *ſéné ſauvage.*
Empetrum, fructu albo, *camarigne.*
nigro, (*bruyere à fruit noir*). Voyez *l'article* CAMARIGNE.
Emplaſtratio : *voyez à l'article* ARBRE, *greffe à emporte-piece.*
Encardia, *encardites.*
Encauſtum, *émail.*
Encephalites, *encéphaloïde.*
Enchrafichalus, aut apua, *anchois.*
Endivia, *endive.*
ſylveſtris, (lactuca ſylveſtris) *laitue ſauvage.*
Enger, aut anil : *voyez à l'article* INDIGO.
Enhydrus, *enhydre.*
Enneadynamis Polonorum, aut Parnaſſia, (gramen hederaceum) *fleur du Parnaſſe.*
Entomolithi : *voyez* ENTOMOLITES & INSECTES PÉTRIFIÉS.
Enula campana, *énule campane* ou *aunée.*
Enzada. Ficus Indica, *eſpece de figuier* : voyez ENSADE.
Epelanus, *éperlan.*
Ephedra maritima, *raiſin de mer.*
Ephemeron muſca, *mouche éphémere.*
venenoſum, *colchique* ou *tue-chien.*
Ephemerum virginianum, flore cæruleo majori : *voyez à la fin de l'article* EPHEMERE.
Ephippium placenti-forme, *ſelle Polonoiſe.*
Epilobium : *voyez* CHAMÆ-NÉRION.
Epimedium, *chapeau d'Evêque.*
Dodonæi, aut populago, *ſouci d'eau.*
Epipactis, aut helleborine, *helleborine.*
Epiſcopus avis, *Evêque.*
Epithymum, *épithyme.*
Equa, (*cavalle*). Voyez *à l'article* CHEVAL.
Equiſetum, *preſle.*
Equulus, (*poulain*). Voyez *à l'article* CHEVAL.
Equus, *cheval.*
lineis tranſverſis verſicolor, (zebra). *Voyez* ZEBRE.
niloticus, (*cheval de riviere*). Voyez HIPPOPOTAME.

Erânthemum, aut flos adonis, *eſpece de renoncule à fleur rouge.*
Erawai, *c'eſt le petit ricin d'Amérique.*
Eretria terra, *terre étrétrienne.*
Erica, *bruyere.*
baccifera, (empetrum) *camarigne.*
foliis imbricatis glabris, *bruyere commune :* voyez *à l'art.* TOURBE.
Erigeron, (ſenecio) *ſeneçon.*
Erinaceus luſitanorum, *bonduc.*
marinus, (echinus) *ourſin.*
omaſus : *voyez* FEUILLET *à l'article* RUMINANS.
terreſtris, aut echinus terrenus, *hériſſon.*
Erithacus, aut phœnicurus, *gorge rouge.*
Erithronium, aut dens canis, *dent de chien.*
Erithropthalmus, *rotengle.*
Ermellinus, aut guajacana : *voyez ce dernier mot.*
Ermineus, aut mus ponticus, *hermine.*
Eruca, *chenille.*
alba & purpurea, (heſperis) *Julienne.*
annularia, *annulaire.*
lutea latifolia, ſive Barbaræa, *herbe aux Charpentiers*, ou *herbe de Sainte Barbe.*
maritima Italica haſtæ cuſpidi ſimili, *cakile.*
planta, *roquette.*
ſativa, *roquette des jardins.*
ſinapi, *petite eſpece de moutarde ſauvage.*
ſylveſtris, *roquette ſauvage.*
Erucago ſegetum, *roquette ſauvage des champs.*
Ervilium, aut ervilia. Ochrus, *ochre.*
Ervum ſemine minore, *orobe de Candie.*
verum, (ers). *Voyez* OROBE.
Eryngium, *chardon Roland.*
archigenis, (acarna) *carline petite & ſauvage.*
luteum Monſpelienſis, (ſcolymus) *épine jaune.*
marinum : *voyez à la ſuite du mot* CHARDON-ROLAND *panicaut de mer.*
Eryſimum ſophia dictum, (ſophia Chirurgorum). *V.* THALITRON.
Theophraſti folio hederaceo, (fagopyrum) *Sarraſin.*

Eryſimum vulgare, *velar* ou *tortelle.*
Eryſiſceptum, *bois de roſe de la Chine*, appellé *tſétan.*
Erythraxicon indicum minus, ſpinoſum, colutæ foliis, ſiliqui ſanguſtioribus, flore ex luteo & rubro elegantet variegatis. Parad. Bat. prodr. 333. (Poinciana), *poincillade.*
Erythrinus, ſive rubellio, *rouget.*
Erythrodanum, aut rubia, *garance.*
Eſchara : *voyez* ESCARE *à la ſuite de l'article* CORALLINES. *L'eſcare eſt la giroflée de mer de Lémery.*
Eſula, *éſule.*
Indica, aut apocinum Ægyptiacum ou *herbe de la houette.*
minor, *tithymale des vignes.*
paluſtris : *voyez à l'article* TITHYMALE.
Ettalche : *voyez* ETTALCH.
Eulophus, *eulophe.*
Eunuchus, *eunuque.*
Evonimo affinis, arbor Orientalis, &c. *voyez* THÉ DE LA CHINE.
Evonimus, *ſuſain* ou *bonnet de Prêtre.*
fructu nigro tetragono, Barr. *ſimarouba.*
Eupatorium, *eupatoire.*
arboreſcens venenatum, *conani franc.*
cannabinum chryſanthemum, (verbeſina) *eſpece de bidens* ou *d'eupatoire.*
veterum, (agrimonia) *aigremoine.*
Euphorbia : *voyez à l'article* TITHYMALE.
Euphorbium, *euphorbe.*
Euphraſia, *eufraſe.*
Excrementum, *excrément.*
Exhalatio mineralis, *exhalaiſon minérale.*
Exhebenus, *bol noirâtre de Samos.*
Exquima : *voyez à l'article* SINGE.
Exuvia, aut ſenecta angium, *dépouille des ſerpens.*

F.

FABA, *feve.*
Bengalenſis : *voyez* FEVE DE BENGALE *à l'art.* MYROBOLANS.
craſſa, vel inverſa, anacampſeros) *orpin* ou *repriſe.*
Ægyptiaca aut Sancti Ignatii, *feve de S. Ignace.* Voyez NOIX VOMIQUE.
Græca : *voyez* GUAJACANA.
major, *feve de marais.*
Malacca, *feve de Malac* ou *Anacarde.*
minor, *féverole.*
Faba purgatrix Indiæ occiduæ : *voyez* PIGNON DE BARBARIE *à l'article* RICIN.
Sancti Ignatii, aut febrifuga, vulgò nux igaſur, *feve de S. Ignace. Par les détails que nous avons actuellement de ce fruit ou amande, il ne faut pas le confondre avec la* Noix vomique : *voyez ce mot.*
ſuilla, aut porcina, (hyoſciamus) *juſquiame* ou *hannebane.*
Fabago : *voyez ce mot.*
vulgò ſiliquaſtrum, *gaînier.*
Fabaiſia, aut anacampſeros, *joubarbe des vignes.*
Faber piſcis : *voyez* FORGERON & DORÉE.
Facies, *viſage.*
Facinellus, *faux.*
Fœces vini, (*lie du vin*). Voyez *à l'article* VIGNE.
Fagara, *fagare.*
Fagopyrum, aut fagotriticum, *Sarraſin.*
Fagus, *hêtre.*
ſepium, (carpinus) *charmille.*
Falcinellus, *grimpereau.*
arboreus noſtras, *grimpereau-torchepot.*
Falco, *faucon.*
gibboſus, *faucon hagard* ou *boſſu.*
hornotinus, *faucon-ſors.*
leucocephalus, *faucon blanc.*
ſacer, *faucon-ſacre.*
ſtellaris, *faucon étoilé.*
torquatus, *faucon à collier.*

Falconello : *voyez* FAUCONNETTE *à l'article* PIE GRIESCHE.
Falltrancks, (*vulnéraires de Suiſſe*). Voyez FALLTRANKS.
Far venniculum rubrum, aut zea, *froment rouge.*
Farfara, aut farfatella, (tuſſilago) *pas-d'âne.*
Farfarus antiquorum. Populus, *peuplier blanc.*
Farfugium, aut populago, *ſouci de marais.*
Farina, *farine.*
de Palo : *voyez à l'article* MANIHOT.
fecundans, *pouſſiere prolifique des plantes.*
foſſilis, *farine foſſile.*
Fario, aut trutta : *voyez* TRUITE.
Favagello, aut chelidonia, *chelidoine petite.*
Favago auſtralis (alcyonium poroſum & molle) *alcion* : voyez ALCYONIUM.
conchylii : *voyez à l'article* COQUILLAGE.
Faufel : *voyez à l'article* CACHOU.
Fedagoſo, aut jacua acanga : *voyez* GERENDE.
Fel, *fiel;* voyez *à l'article* HOMME.
bovis, *fiel de bœuf* : voyez *à l'article* TAUREAU.
terræ. Centaurium minus, *centaurée petite.*
Feld-ſpath : *voyez à l'article* QUARTZ.
Felis, *chat.*
odoratus, aut zibethina : *voyez à l'article* CIVETTE.
Feriola arbor, ligno in modum marmoris variegato, *bois de féroles* ou *bois marbré.*
Fermentum, *levain* ou *pâte aigrie* : voyez à l'article PAIN.
Ferrugo : *voyez* ROUILLE *à l'article* FER.
Ferrum, *fer.*
equinum, *fer de cheval.*
Ferruminatrix, aut ſideritis hirſuta, *crapaudine.*
Ferula : *voyez* FERULE.
Africana galbanifera : *voyez* GALBANUM.
ammonifera : *voyez* AMMONIAQUE (*gomme*).
Ferulago latiore folio, aut galbanifer : *voyez* GALBANUM.
Feſtuca graminea glumis hirſutis, aut gramen murorum, *fétu.*
Feſtucago, aut feſtuca avenacea ſterilis elatior. Bromos herba, *avoine ſauvage & bâtarde.*

Fiatola, *fiatole.*
Fiber, *caſtor.*
Ficaria, aut ſcrophularia, *ſcrophulaire.*
Ficedula, *bec figue.*
atri-capilla, *fauvette.*
Ficoïdes Occidentale (echino melocactos) *chardon des Indes Occidentales.*
Ficoites, *figue* ou *poire de mer foſſile.*
Ficus, *figuier.*
Ægyptia, aut ſycomorus, *ſycomore.*
folio citrei acutiore, fructu viridi, *poirier ſauvage de Cayenne.*
Indica admirabilis, *figuier admirable* ou *pareturier.*
aut Adami, vulgò muſa : *voyez* BANANIER.
vulgò, *opuntia.*
infernalis : *voyez* FIGUIER INFERNAL *à l'article* RICIN.
Malabarica, fructu ribeſii, *ſiela.*
paſſæ, aut caricæ : *voyez* FIGUES SECHES *à l'article* FIGUIER.
ſylveſtris : *voyez* FIGUES SAUVAGES *à l'article* FIGUIER.
Figurata *pierres figurées.*
Filago, *herbe à coton.*
Alpina, aut leontopodium, *patte de lion.*
Filicites, *filicite.*
Filicula, *fouge e petite.*
Filipendula, *filipendule.*
Filius ante patrem (tuſſilago) *tuſſilage.*
Filix, *fougere.*
florida, aut oſmunda, *oſmonde* ou *fougere fleurie.*
non ramoſa dentata, *fouge mâle.*
ramoſa non dentata, *fougere femelle.*
Filtrum : *voyez* PIERRE A FILTRER *à l'article* GRAIS.
Fimpi : *voyez à l'article* CANNELLE BLANCHE.
Finochio : *voyez à l'article* FENOUIL.
Fiſtici, aut piſtachia, *piſtaches.*
Fiſtularia. Pedicularis, *pédiculaire des prés.*
Flamma (ignis) *flamme.*
aut flammula jovis (lychnis) *paſſe-fleur.*
Flamula. Dentellaria, *dentelaire.*

Fletleta, *flez* ou *flételet.*
Floratio & defloratio : *voyez à l'article* FLEUR (*fleuraiſon*).
Flores in capitulum congeſti, *fleurs en tête :* voyez à l'article PLANTE.
ſtæchados : *voyez à l'article* STÆCHAS.
Flos, *fleur.*
adonis, aut Eranthemum, *eſpece de renoncule à fleur rouge.*
Africanus. Tagetes, *œillet d'Inde.*
ambarvalis, *poliga'a vulgaire.*
amentaceus : *voyez* CHATON *à l'article* PLANTE.
amoris. Amaranthus, *amarante.*
argenti (lac lunæ) *voyez* FLEUR D'ARGENT.
cœli, *noſtoch.*
cancri. Cannacorus, *baliſier.*
Conſtantinopolitanus, *fleur de Conſtantinople.*
cuculi, aut cardamine, *paſſerage ſauvage.*
Floſculoſus : *voyez* FLEURON *à l'article* PLANTE.
Flos cupri, *fleur de cuivre.*
ferri, aut martis, *fleur de fer.*
Jacobi ſancti. Herba Jacobæa, *Jacobée.*
mellis. Melianthus, *méliante.*
Paſſionis, *fleur de la Paſſion :* voyez GRENADILLE.
regius flore purpureo, (Delphinium) *pied d'alouette.*
ſanguineus, aut cardamindum, *capucine petite.*
ſolis, aut corona ſolis, *herbe au ſoleil.*
Trinitatis, *penſée.*
Fluores, *fluors.*
Fluſſ-ſpath, *ſpath fuſible.*
Fluſtra : *voyez à l'article* ZOOPHYTE.
Fluvium, *fleuve.*
Fodi-merda, *fouille merde.* Voyez ESCARBOT COMMUN.
Fœniculum, *fenouil.*
alpinum perenne capillaceo folio odore medicato, *meum d'athamante.*
annuum origani odore, *ammi.*
umbella contractata oblonga, *herbe aux gencives.*
dulce, *fenouil de Florence.*
erraticum, *eſpece de cumin ſauvage.*

Fœniculum marinum. Crithmum, *bacile.*
porcinum, aut peucedanum, *queue de pourceau.*
ſinenſe, aut zingi, *anis étoilé* ou *badian.*
tortuoſum, *ſéſeli.*
vulgare minus acriori & nigriori ſemine, *fenouil des vignes.*
Fœnum, *foin.*
burgundiacum, aut medica, *luſerne.*
camelorum, (juncus odoratus) *ſchœnante.*
Græcum, *fenugrec.*
Foina, aut foyna, *fouine.*
Folia alata, conjugata, digitata, flabelliformia, palmata, peltata, pinnata; *voyez à l'article* FEUILLE.
Foliatio & defoliatio, *feuillaiſon & défeuillaiſon.* Voyez *à l'article* FEUILLE.
Folio-cytharus, *babillard & feuille poiſſon.*
Folium & frondes, *feuille & feuillage.*
Indum. Malabathrum, *feuille Indienne.*
Orientale, aut ſenna, *ſéné.*
Fongipora, *fongipore.*
Fons, *fontaine.*
Fontalis, aut potamogeton, *épi d'eau.*
Forbeſina bononenſium. Bidens, *eupatoire femelle bâtarde.*
Forbicina, *forbicine.*
Forficula, *perce-oreille.*
Formica, *fourmi.*
leo : *voyez* FOURMI-LION & DEMOISELLE.
Formicæ-ichneumones, *fourmis ichneumons.* Voyez *à la ſuite de l'article* POU DE BOIS.
Fornites : *voyez à l'article* FIGUIER.
Foſſilia, *foſſiles.*
Fou-ling : *voyez à l'article* SQUINE.
Fouraa, *baume verd.*
Fouti-vento : *voyez* QUERCERELLE.
Fragaria, *fraiſier.*
chilienſis, fructu maximo, foliis carnoſis hirſutis, *voyez* FRAISIER DU PÉROU *à l'article* FRAISIER.
Fragmenta pretioſa, *fragmens précieux.*
Fragum, aut fragula, *fraiſier.*

Frambæſia, *framboiſier.*
Francolinus, *francolin.*
Frangula, aut alnus nigra baccifera, *bourdaine.*
Fratercula, *macareux.*
Fraxinella, *dictame blanc.*
Fraxinus, *frêne.*
humilior, quandoque excelſior : *voyez à l'article* MANNE.
Fregata, *frégate.*
Fretum, *détroit.*
ſiculum, *fare de Meſſine. Voyez l'article* DÉTROIT.
Fringilla, aut frigilla, *pinçon.*
montana, *pinçon de montagne.*
nivalis, *niverole.*
ſylvatica, *pinçon à ailes & queue noires.*
tricolor, *Pape.*
vulgaris, *pinçon ſimple* ou *vulgaire.*
Fringillago, aut carbonarius, *méſange charbonniere*, ou *grande méſange.*
Fritillaria, *fritillaire.*
Frondipora, *frondipore.*
Fructus, *fruit.*
palmæ, aut dactylus : *voyez* DATTIER.
peregrinus primus, *bonduc.*
Frumentum, *bled* ou *froment.*
barbatum, aut loculare, (zea) *froment locar* ou *épeautre.*
fatuum, aut lolium, *yvroie* ou *zizanie.*
Sarracenicum, aut fagopyrum, *Sarraſin.*
Turcicum, aut Indicum, (*mays*) *bled de Turquie* ou *bled d'Inde.*
Frutex : *voyez* ARBRISSEAU *à l'article* PLANTE.
coriarius : *voyez* REDOUL.
luſitanis camarinnas dictus, (empetrum) *camarigne.*
pavoninus. Poinciniana, *poincillade.*
ſenſibilis, aut mimoſa, *ſenſitive.*
ſpicatus, foliis ſaliginis ſerratis, ſpiræa, *ſpirée.*
terribilis, aut alypum : *voyez à l'article* GLOBULAIRE.
Fuca, aut phycis, *phycida. Conſultez le Dictionnaire de Lémery.*

Fucus : *Voyez* Varec & Algue.
folliculaceus. Sargazo, *herbe flottante.*
maritimus veſiculos habens : *voyez* Varec.
muſca, *bourdon.*
telam lineamve referens : *voyez à l'article* Corallines.
thermalis, ſubſtantiâ veſiculari, ſuperficie reticulari, *fucus des eaux minérales.*
verrucoſus, tinctorius : *voyez* Orseille.
Fuga dæmonum : *voyez à l'article* Millepertuis.
Fuglacuru *ou* flugacuru, *ver macaque.*
Fulca ſpinoſa, *Chirurgien varié :* voyez *à l'article* Jacana.
Fulchrum : *voyez* Supports *à l'art.* Plante. *Voyez auſſi à l'art.* Os.
Fulgur, *éclair.*
Fulica vulgaris, *foulque, jodelle.*
Fuligo, *ſuie.*
Fullo, *foulon.*
Fulmen, *foudre.*
Fumaria, aut fumus terræ, *fumeterre.*
Fungi favaginoſi, aut boletus eſculentus, *morille.*
igniarii : *voyez à l'article* Agaric de Chêne.
Fungifer lapis, *pierre à champignon.*
Fungites, *fongite.*
Fungus, *champignon.*
agaricus : *voyez à l'article* Agaric de Chêne.
campeſtris eſculentus vulgariſſimus, *champignon de couche.*
cavernoſus, aut poroſus, *morille.*
ex pede equino, *champignon, pied de cheval.*
laricis, *agaric du larix.*
marinus, *champignon marin.*
poroſus, aut cavernoſus, albicans, quaſi fuligine infectus, *morille.*
rotundus orbicularis, aut lycoperdon boviſta, *veſſe de loup.*
ſambucinus, (*champignon de ſureau*). Voyez Oreille de Judas *à la ſuite de l'article* Champignon.
vernus eſculentus, pileolo rotundiori : *voyez* Mousseron *à l'article* Champignon.
vinoſus, *champignon des tonneaux des caves.*
Furfur, *ſon.*

Furia infernalis, *furie infernale.*
Furo. Furettus. Furunculus. Muſtela ſylveſtris, aut viverra, *furet.*
Fuſanus, aut evonymus, *bonnet de Prêtre* ou *fuſain.*
Fuſcina, aut muſtela, *belette.*

G.

Gadus molva, *lote.*
Gagates, *jayet* ou *jays.*
Gagel Germanorum : *voyez* Myrthe batard.
Gainus. Martes, *marte* ou *martre.*
Galactites, aut galaxias, *galactit* ou *pierre de lait.*
Galanga major & minor : *voyez* Galanga.
Galangæ ſimilis radix ex Florida, (radix Sanctæ Helenæ) *racine de Sainte Hélene.*
Galbanifer : *voyez* Galbanum.
Galbula, *jacamar.*
Galbuli cupreſſi : *voyez* Galbules *à l'article* Cyprès.
Gale, (*piment royal*). Voyez Arbre de Cire & Myrthe batard.
Galedragon. Dipſacus, *chardon à Bonnetier.*
Galega, *rue de chevre.*
Ægyptiaca ſiliquis articulatis : *voyez* Sesban.
nemorenſis prima, aut orobus ſylvaticus, *orobe ſauvage.*
vulgaris, floribus cæruleis, *rue de chevre.*
Galena, *galene.*
granulata, *galene de plomb grainelée.*
inanis, *blende.*
teſſulata, &c. *mine de plomb teſſulaire.*
Galeopſis : *voyez à l'article* Ortie.
paluſtris, anguſti-folio, fœtida, *ortie petite & puante.*
Galeoti, *ſe dit des poiſſons cétacées* : voyez *ce mot & l'article* Poisson.
Galerita alauda, *alouette huppée.*
Galeruca, *galeruque.*
Galeus aſterias, aut muſtelus ſtellaris, *chien de mer à taches rondes.*
canis, *chien de mer.*
glaucus, *cagnot bleu.*
dentibus granuloſis, foraminibus circa oculos, *ſquale.*
levis, *émiſole.*

Galgulus, *rollier.*
Argentoratenſis, *geai d'Alſace* ou *de Strasbourg.*
Gali, aut anil : *voyez* INDIGO.
Galla, *galle.*
Gallæ-inſecti, *gallinſectes.*
Gallina (*poule*) voyez *à l'article* COQ.
aquatica, *foulque.*
gallerita, *poule huppée.*
junior, *géline.*
plumipes, *poule pattue.*
ruſtica, *gélinotte.*
ſylvatica crepitans, pectore columbino, *agamie.*
ſylveſtris, macucagua Braſilienſibus dictus, *groſſe perdrix du Breſil.*
Gallinago, aut ruſticula avis, *bécaſſine.*
Gallinaſſa (tropillot) *voyez* GALLINASSE.
Gallinula : *voyez* POULETTE *à l'article* COQ.
aquatica, aut cloropus major, *colin noir* : voyez POULE D'EAU.
rubra Peruviana, *poule rouge du Pérou.*
Gallitrichum. Sclaræa, *toute-bonne.*
Gallium (*petit muguet*) voyez CAILLELAIT.
latifolium, cruciata quibuſdam, flore luteo, *croiſette.*
tetraphyllon, aut rubeola, *herbe à l'eſquinancie.*
Gallo-pavo, *coq-d'Inde.*
Gallus eviratus, *chapon.*
ferus, ſaxatilis, croceus, criſtame plumis conſtructam gerens, *coq des Roches.*
gallinaceus, *coq.*
Indicus, *coq de Curaſſau.*
marinus piſcis, aut faber, *dorée.*
ſylveſtris, *coq de bruyere.*
Gamaïcu : *Voyez à l'article* VARIOLITE.
Gamelo : *voyez* BAUME DE COPAHU.
Gamma aureum, *gamma doré.*
Gammarolitus, *gammarolite.*
Ganaperide (*Ray*) voyez QUINQUINA.
Gandola : *voyez* BASELLA.

Garagay : *voyez ce mot.*
Garamantites lapis, aut ſandaſtros, *ſandaſtre.*
Garbua, Gerbuah : *voyez* Ichneumon & Gerboise.
Garent-oguen : *voyez* Gens-eng.
Garoſmum, aut atriplex fœtida : *voyez* Arroche puante.
Garrulus, *geai.*
Garſetta, *jarſette.*
Garum, aut muria (ſaumure) *voyez* Garum.
Garza, aut guiratinga : *voyez à l'article* Héron.
Gato de algalia : *voyez* Kan-kan.
Gavia, *mouette.*
ridibunda, *mouette rieuſe.*
viridis, *pluvier verd.*
Gazella Indica, aut moſchifer : *voyez* Gazelle.
Gehuph arbor, Indis cobban : *voyez* Gehuph.
Gelapa, aut gialapa. Jalappa, *jalap.*
Gelatina marina : *voyez* Gelée de mer *à l'article* Ortie de mer.
Gelft *ou* Gilft, *pyrite d'or.*
Gelida, *gelée.*
Gelſeminum, *jaſmin commun* ou *petit.*
Gemma alectoria, *pierre alectorienne.*
aqua marina dicta, *aigue-marine.*
huya : *voyez à l'article* Pierre de lard.
rubina, *rubis.*
Gemmæ, *pierres précieuſes.*
populi nigræ, *yeux du peuple.*
ſal, *ſel gemme.*
Generatio, *génération.*
Genetta, aut genethocatus : *voyez* Genette.
Genipa, fructu ovato (genipanier) *voyez* Janipaba.
Genipi Sabaudorum, *c'eſt la petite abſinthe des Alpes* : voyez Genipi.
Geniſta, *genêt.*
anguloſa & ſcoparia (cytiſo-geniſta) *eſpece de genêt à balais.*
erinacea, *eſpece de genêt piquant.*
juncea, aut Hiſpanica, *genêt d'Eſpagne.*
ſpartium majus, aut ſcorpius, *genêt piquant.*

Geniſta ſpartium ſpinoſum, foliis polygoni. Alhagi : *voyez* AGUL.
ſpinoſa Indica, verticillata, flore purpureo cœruleo : *voyez* BAHEL & GENÊT ÉPINEUX.
Geniſtella herbacea, *ſpargelle.*
ſpinoſa major, aut ſcorpius, *genêt piquant.*
tinctoria, *géneſtrole* ou *herbe aux Teinturiers.*
Genitale marinum, *membre marin.*
Centiana, *gentiane.*
nigra officinarum, *perſil de montagne grand.*
Geranium, *bec de grue.*
Germen : *voyez* BOURGEON *à l'article* PLANTE.
Gerontopogon, aut tragopogon, *barbe de bouc.*
Geſminum, aut jaſminum, *jaſmin.*
Geſtatio, *geſtation.*
Geum, aut ſanicula (caryophyllata vulgaris) *bénoite* ou *galliotte.*
rotundi-folium majus, *geum.*
Ghitta jamau, aut gummi-gutta, *gomme-gutte.*
Ghoraba cingalenſibus, vulgò arbor carcapulli : *voyez* CARCAPULLI.
Giacinto guanarcino : *voyez* VERMEILLE.
Giallolino, *jaune de Naples.*
Gibba ſquilla, *chevrette* ou *ſaliloque.*
Gigantus, *géant.*
Ging-ſeng : *voyez* GENS-ENG.
Gingiber, *gingembre.*
Gengidium fuſchi, aut cerefolium, *cerfeuil.*
Hiſpanicum, aut viſnaga, *viſnage.*
umbella oblonga. Fæniculum annuum, *herbe aux gencives.*
Giraffa, *giraffe.*
Girafole, *gyraſol.*
Girella, *donzelle.*
Gith, aut nigella, *nielle* ou *nigelle.*
Glacies, *glace.*
Mariæ, *verre de Moſcovie.*
Gladiolus, *glayeul.*
aquaticus. Butomus, *jonc fleuri.*
fœtidus, aut xyris, *eſpatule* ou *glayeul puant.*
luteis liliis, aut acorus adulterinus : *voyez* ACORUS FAUX.

Gladiolus major byſantinus, *glais* ou *glayeul.*
Gladius, *poiſſon Empereur* ou *épée de mer de Groënland.*
Glandes terreſtres : *voyez* MAGJON *à l'article* VESSE SAUVAGE.
Glandula : *voyez à l'article* PLANTE.
Glans : *voyez* GLAND *à l'article* CHÊNE.
marina, aut balanus marinus, *gland de mer.*
unguentaria, aut nux ben : *voyez* BEN.
Glareola, *glareole.* Voyez auſſi PERDRIX DE MER.
Glaſtum indicum, *Inde.*
ſativum, (iſatis) *voyez* PASTEL.
ſylveſtre Dioſcoridis, aut dentellaria, *dentelaire.*
Glaucium, flore luteo, *pavot cornu.*
Glaucus, aut glaucium avis, *morillon.*
Glaux maritima, *herbe au lait.*
Glebæ metallicæ, *glebles de minerai :* voyez *à l'article* MINES.
Glechoma hederacea, *lierre terreſtre.*
Gleſſum, aut electrum. Karabe : *voyez* AMBRE JAUNE.
Glis, *loir.*
Globoſitæ, *globoſites.*
Globularia, *globulaire* ou *boulette.*
Globulus marinus. Pila marina, *balle* ou *égagropile de mer.*
Globus, *globe.*
igneus, *globe de feu.*
Gloſſopetræ, aut odontopetræ, *gloſſopêtres.*
Gluma : *voyez* BALE *à l'article* PLANTE.
Gluten : *voyez ce mot.*
alcanak, aut ichthyocolla : *voyez* COLLE DE POISSON *à l'article* ESTURGEON.
auri : *voyez* BORAX.
Glutinum, aut colla, *colle.*
Glycypicros, aut amara dulcis, *douce-amere.*
Glycyrrhiza, aut liquiritia, *régliſſe.*
arboreſcens, aut pſeudo-acacia vulgaris, *acacia commun.*
capite echinato, *fauſſe régliſſe* ou *régliſſe des Anciens & étrangere.*
Germanica, *régliſſe vulgaire.*
Gnaphalium Alpinum, aut leontopodium, *patte de lion.*
maritimum, *herbe blanche.*

Gnaphalium vulgare majus. Filago, *herbe à coton.*
Gobaar, *voyez à l'article* PAVOT BLANC.
Gobergus, *goberge.*
Gobius fluviatilis, aut gobio, *goujon.*
Gomara, aut hobus, *espece de myrobolan :* voyez *ce mot.*
Gomphrena, aut symphonia, *amarante tricolor.*
Gordius medinensis, *dragonneau.*
pallidus, &c. *voyez* GORDIUS.
Gorgonia, (*gorgone*). Voyez *à l'article* ZOOPHYTES.
Gossampinus, (*gossampin*). Voyez FROMAGER.
Gossypium, *coton.*
Gracculus, aut graccus, *geai.*
Gramen, *chiendent.*
avenaceum elatius : *voyez* FROMENTAL.
caninum arvense, *chiendent ordinaire.*
cyperoïdes aromaticum Indicum, *nard-Indien.*
vulgare, *leche.*
dactylon, radice repente sive officinarum, *chiendent pied de poule.*
dactylon Ægytiacum, *pied de coq Egyptien.*
dictum lolium, *yvroie* ou *zizanie.*
junceum spicatum, aut juncago, *jonc faux.*
loliaceum, angustiore folio & spica, (phœnix) *yvraie de rat.*
marinum & polianthemum. Statice, *gazon d'Olympe.*
murorum, aut festuca graminea, glumis hirsutis, *fétu.*
Parnassi, aut hederaceum, *fleur du Parnasse.*
spicatum, semine miliaceo albo, *graine de Canarie.*
tremulentum, *amourettes tremblantes.*
Graminifolia palustris, repens, vasculis granorum pipetis, Ray. aut pilularia, *pilulaire.*
Grammites : *voyez* GRAMMATIAS.
Grana, aut semen : *voyez* GRAINE.
actes, aut sambuci : *voyez à l'article* SUREAU.
Orientis, (cocci Orientales) *coques du Levant.*
sive granum paradysi, *cardamome grand.*
tillia : *voyez* GRAINS DE TILLI *à l'article* RICIN.
Granadilla, (*fleur de la Passion*). Voyez GRENADILLE.

Granal Hollandorum, inter aizoa reponenda, *plante d'Amérique, toujours verte, & qui croît ſuſpendue au plancher dans les maiſons. C'eſt une eſpece de* ſedum.
Granata, *grenadier.*
Granatinus, *grenadin.*
Granatus gemma, *grenat.*
Grando, *grêle.*
Granilla : *voyez à l'article* COCHENILLE.
Granitum, *granite.*
Granum, *grain.*
alzelen Arabum, aut traſi, *ſouchet Sultan.*
ben : *voyez* BEN.
dictum coccus baphica, *c'eſt le kermès.*
gnidium, (*fruit du garou*). Voyez THYMELÉE.
regium majus aut ricinus, *ricin.*
tinctorium : *voyez* KERMÈS.
Zelim, *poivre de Zélim.*
Graphida lapis, aut morochtus, *pierre de lait.*
Gratægus, *aliſier.*
Gratia Dei Germanis, (gratiola) *gratiole.*
Gratiola, *gratiole* ou *herbe à pauvre homme.*
cærulea, aut tertianaria, *centaurée bleue.*
Grey-hound : *voyez* XÉ DES CHINOIS.
Grigallus, aut tetrax ; *Tetras* ou *Tetrao.*
Groſſularia ſpinoſa, *groſeiller épineux.*
Grus, *grue.*
Americana, *grue d'Amérique.*
balearica, *grue baléarique.*
crepitans, *grue criarde.*
freti Hudſonis, *grue de la baye d'Hudſon.*
Japonenſis, *grue du Japon.*
Indiæ Orientalis, *grue des Indes Orientales.*
Numidica, *demoiſelle de Numidie.*
piſcis marinus, *grue-poiſſon.*
Grutum : *voyez* GRUAU *à l'article* AVOINE.
Gryllos, aut ſerinus, *ſerin.*
Gryllo-talpa, *courtilliere* ou *taupe grillon.* Voyez GRILLON-TAUPE.

Gryllus, *gryllon.*
pedibus anticis palmatis, *grillon-taupe.*
Guadum, aut isatis, *pastel.*
Guajacana, *plaqueminier.*
Guajacum, *gayac.*
patavinum, (Guajacana) *plaqueminier.*
Guajaraba, (arbor papyracea) *arbre de la Nouvelle-Espagne.*
Guainumbi, aut guaracyaba, *espece de colibri.* Voyez *ce mot.*
Guainumu : *voyez* GUAFFINUM.
Guanabanus, (Guanabane) *voyez* CACHIMENTIER.
fructu aureo & molliter aculeato : *voyez* POMMIER DE CANNELLE.
fructu turbinato minori luteo, *cœur de bœuf*, ou *petit corosol.*
Guanabo pintado, *cœur de bœuf.*
Guanaco ou Guanapo : *voyez* PACO.
Guanucuna-culqui, (*argent des morts*). Voyez *à l'article* PIERRE DE GALLINACE.
Guapareiba : *voyez à l'article* MANGLE.
Guaracigaba, aut guainumbi, *espece de colibri.*
Guaraquimymia, *myrthe du Bresil.*
Guaratereba : *voyez à l'article* MAQUEREAU.
Guart, aut gul, (arbor tristis) *arbre triste.*
Guavas : *voyez à l'article* POIS SUCRÉ DE LA GUYANE.
Guayava, *guayavier.*
Guichelle popotli : *voyez à l'article* PALMIER DE MONTAGNE & YECOLT.
Guilandina aculeata foliolis ovalibus acuminatis, LINN. *voyez* POIS DE TERRE.
moringua : *voyez* BOIS NÉPHRÉTIQUE.
Guinetta, *guigneten.*
Gula plumbæa, *gorge* ou *gozier.*
Gulo : *voyez* GLOUTON & GOULU.
Gummi : *voyez* GOMME.
acanthium, aut Arabicum, *acacia.*
ammoniacum : *voyez* AMMONIAQUE, (*gomme*).
animea, *résine animé.*
arabicum : *voyez* GOMME ARABIQUE, & *l'article* ACACIA VÉRITABLE.

Gummi Babylonicum, aut Senegalenſe, *gomme du Sénégal.*
Baſſora, *gomme de Baſſora.*
cancamum, *gomme cancame.*
caranna, *réſigne caragne.*
cedria, *réſine de cedre.*
cerafi, (*gomme de cerifier*). Voyez *à l'article* GOMME DE PAYS.
chibou, aut cachibou : *voyez à l'article* GOMMIER.
de jemu, aut de peru : *voyez* GOMME-GUTTE.
elemi : *voyez* RÉSINE ÉLEMI.
funerum, (*baume de momie*). Voyez *à l'article* ASPHALTE.
gutta, aut gotta : *voyez* CARCAPULLI.
hederæ : *voyez à l'article* LIERRE EN ARBRE.
juniperi : *voyez à l'article* GÉNEVRIER.
noſtras, *gomme de pays.*
olampi, *réſine olampi.*
oppopanax : *voyez à l'article* BERCE-GRANDE.
pruni : *voyez à l'article* GOMME DE PAYS.
ſagapenum, aut ſeraphicum : *voyez* SAGAPENUM.
Saracenicum, aut Thebaïcum : *voyez* GOMME ARABIQUE.
Senegalenſe, *gomme du Sénégal.*
tacamahaca, *réſine tacamaque.*
tragacantha : *voyez à l'article* BARBE DE RENARD.
turis : *voyez à l'article* ACACIA VÉRITABLE.
Gundelia Orientalis, acanthi aculeati folio : *voyez* HACUB.
Guranthé-engera, *teitei.*
Gutta, aut lachryma vitis, *larme de vigne.*
gamandra, aut gemou : *voyez* CARCAPULLI.
Guyapu-guacu : *voyez* EVERTZEN.
Guytis. Guiti-iba. Guiti-coroya. Guiti-toroba. Guiti-miri, *grand arbre du Breſil. Conſultez le Dictionnaire de Lémery.*
Gymnotus electricus : *voyez à l'article* TORPILLE.
Gypſeo ſelenites, *gypſe cryſtalliſé.*
Gypſum, *gypſe.*
tymphaicum : *voyez* POZZOLANE.
Gyraſal-papa : *voyez à l'article* JACA.
Gyr-falco, *faucon gerfault.*
Gyrinus : *voyez* GRENOUILLE, TÉTARD & TOURNIQUET.

H.

HABASCON, *batatte de la Virginie.*
Habel aſſis Tripolitanis, aut traſi, *ſouchet Sultan.*
Habelculcul; *conſultez Lémery.*
Hacchic : *voyez* CATÉ INDIEN.
Hædus, *chévreau :* voyez CABRIL.
Hæmatopus, *pie de mer :* voyez BÉCASSE DE MER.
Hæmatites ſchiſtus : *voyez* HÉMATITE *à l'article* FER.
Hæmatoxylum, *bois de Campêche.*
Hæmorrhoïdum herba, (chelidonia) *ſcrophulaire petite.*
Hæmorrhoïs : *voyez* AIMORRHOUS.
Hærnia. *On ſoupçonne que c'eſt le fruit du Negundo :* voyez *ce mot.*
Hagioſpermus, (xantolina) *poudre à vers.*
Hahelicoca : *voyez* CARAGNE.
Halec, *hareng.*
Halicacabum. Alkekengi : *voyez* ALKEKENGE.
peregrinum. Cor Indum, *pois de merveille.*
Halinus, *pourpier de mer.*
Halinatrum : *Voyez* HALINATRON.
Haliotis, *oreille de mer.*
Halitus : *voyez* EXHALAISON.
Halos : *voyez à l'article* COURONNE DE COULEURS.
Haloſurion, (mentula marina) *voyez* MEMBRE MARIN.
Hamamelis, aut dioſpyros, *amélanchier.*
Hamſterus, *hamſter.*
Haouvai : *voyez* AHOUAI.
Haraczi, aut alcheron lapis, (*pierre de la veſſie du bœuf*). Voyez BŒUF.
Haran-kaha : *voyez à l'article* ZÉDOAIRE.
Harengus, aut halec, *hareng.*
Hareomen Arabum, aut dora, *eſpece de bled barbu.*
Harmala, aut harmel, *rue ſauvage.*
Harundo florida, aut canacorus, *baliſier.*
Haſtula regia. Aſphodelus non ramoſus, *aſphodele à ſimple tige.*
Hazon mainthi : *voyez à l'article* EBÈNE.
Hedera, *lierre.*

Hedera arborea, *lierre en arbre.*
arbor fœtida, (anagyris) *bois puant.*
dionyſios, *lierre de Bachus.*
terreſtris, *lierre terreſtre.*
Hederula ſaxatilis, aut aſarina : *voyez* ASARINE.
Hedypnois, aut dens leonis, *dent de lion.*
Hedyſarum, *ſainfoin d'Eſpagne.*
alhagi : *voyez* AGUL.
flore rubente, *ſulla.*
majus, aut ſecuridaca : *voyez* EMERUS DES JARDINIERS *à la ſuite du mot* SÈNÉ.
Helenium, aut enula campana, *aunée.*
indicum maximum, (corona ſolis) *herbe au ſoleil.*
Helianthemum vulgare : *voyez* HÉLIANTHEME.
Peruvianum, aut corona ſolis, *herbe au ſoleil.*
tuberoſum, (*poire de terre*). Voyez TOPINAMBOUR.
Helianthus, LINN. *herbe au ſoleil.*
Heliochryſos ſylveſtre. Filago, *herbe à coton.*
Heliochryſum, *immortelle dorée.*
Heliotropium, (heliotrope) *voyez* HERBE AUX VERRUES.
tricoccum : *voyez* TOURNESOL.
Heliotropius gemma, (*pierre d'héliotrope*) *eſpece de jaſpe.*
Helleboraſtrum, *pied de griffon.*
Helleborine latifolia montana, *elléborine.*
tenuifolia, *hellebore noir d'Hippocrate.*
Helleborus albus, *hellébore blanc.*
niger, *hellébore noir.*
fœtidus, *pied de griffon.*
Helxine. Parietaria, *pariétaire.*
ciſſampelos, (convolvulus) *lizeron.*
ſylveſtris, aut circæa, *circée.*
Hemerobius, *hemérobe :* voyez ce mot & l'article *Demoiſelle du lion des pucerons.*
Hemerocallis, *hémérocale.*
Hemionites, *hémionite.*
Hemiptera, *hémiptere.*

Hemorrhoïdum herba, aut chelidonia, *ſcrophulaire petite.*
Henicophyllos, aut arum maculatum, *pied de veau veiné.*
Henophyllon, aut unifolium, *eſpece de ſmilax.*
Hepa margine ſerrato, aut corpore lineari : *voyez à l'article* SCORPION AQUATIQUE.
Hepar, *foie.*
uterinum, *placenta :* voyez *l'article* ARRIERE-FAIX.
Hepatica, *hépatique.*
fontana, *hépatique de fontaine.*
nobilis, *hépatique des Fleuriſtes.*
paluſtris, (chryſoſplenium) *hépatique dorée.*
ſtellaris. Aſperula odorata, *hépatique des bois.*
terreſtris, aut lichen arboreus, *pulmonaire de chêne.*
Hepatorium aquatile, *eupatoire femelle batarde.*
Heptaphyllon, aut tormentilla, *tormentille.*
Herba, *herbe.*
anil : *voyez* INDIGO.
Antoniana. Chamænerion, *herbe de Saint Antoine.*
benedicta. Caryophyllata vulgaris, *bénoîte.*
cancri, aut heliotropium, *héliotrope* ou *herbe aux verrues.*
cancri. Burſa paſtoris, *tabouret.*
carpentorum. Barbaræa, *herbe de Sainte Barbe.*
cunicularis, (hyoſcyamus) *voyez* JUSQUIAME *ou* HANNEBANE.
delle ferite : *voyez à l'article* JACÉE.
doria, *verge dorée.*
equina, aut equiſetum, *prêle.*
Judaïca, aut ſyderitis, *crapaudine.*
laurentiana, aut bugula, *bugle.*
mimoſa, *ſenſitive.*
molucana, *herbe molucane.*
papagalli, aut ſymphonia, *amaranthe tricolor.*
pappa, aet ſenecio, *ſeneçon.*
paralyſis, aut primula veris, *prime-verre.*
paris, *raiſin du renard.*
pedicularis, aut ſtaphis agria, *ſtaphis aigre.*
perforata, *millepertuis.*

Herba proſerpinaca, aut centinodia, *centinode.*
ruperti, *herbe à Robert.*
ſacra, *verveine.*
ſalutaris, *herbe ſalutaire.*
ſanctæ crucis, aut nicotiana, *nicotiane.*
Kunigundis, (eupatorium) *eupatoire.*
Mariæ, (coſtus) *herbe du coq.*
Sancti Petri, (crithmum) *criſte marine.*
Stephani, aut circæa, *herbe de Saint Etienne.*
ſardoa : *voyez à l'article* ŒNANTE.
ſardonica, aut ſcelerata, *renoncule des marais.*
ſcelerata, *renoncule des marais.*
Siciliana, aut androſæmum, *toute-ſaine.*
ſolis, *herbe au ſoleil.*
ſtella, aut coronopus, *corne de cerf.*
ſtrumæa, *renoncule des marais.*
tauri, aut vaccæ, (orobanche) *orobanche.*
trientalis, *eſpece de lyſimachie.*
Trinitatis, *penſée.*
turca, *herniole* ou *turquette.*
venti, *coquelourde.*
vinoſa. Ambroſia, *ambroiſie.*
viva, aut mimoſa, *ſenſitive.*
vulneraria, (*perce-feuille vivace*). Voyez OREILLE DE LIEVRE.
Herbarius, aut herbifer, *herbier.*
Herix, aut hericius, (erinaceus) *hériſſon.*
Hermaphroditus, *hermaphrodite.*
Hermellanus, *hermine.*
Hermodactylus, *hermodacte.*
Meſuæi, aut dens canis, *dent de chien.*
niger & rufus, (colchicum) *colchique.*
Herniaria, *herniole* ou *turquette.*
Hervas de anil : *voyez* INDE.
Heſperis hortenſis, *julienne.*
allium redolens, aut alliaris, *alliaire* ou *herbe des aulx.*
Heteromorpha : *voyez à l'article* PÉTRIFICATIONS.

Hetich Indis & Æthyopibus, *hétich.*
Hiaticula, *oiſeau de roche.*
Hia-tſao tom-tchom : *voyez* PLANTE-VER.
Hiatula, *lavignon.*
Hibiſcus Syri cus, *guimauve royale.*
Hi.rac.um, *herbe à l'épervier.*
falcatum, aut ſtellatum, (rhagadiolus) *herbe aux ragaès.*
latifolium, *chicorée ſauvage.*
Hierobotane fœmina, aut eryſimum, *vélar.*
Higuero, *cujeté.*
Himantopus, *échaſſe.*
Hin-Awaru : *voyez* INDE.
Hinderata, doradilla : *voyez à l'article* CETERAC.
Hindiſch : *voyez à l'article* AIL.
Hinen-pao : *voyez à l'article* PANTHERE.
Hingiſeh, *voyez à l'article* ASSA FŒTIDA.
Hinnulus, *faon* ou *petit cerf.* Voyez auſſi *à l'article* MULE.
Hinnus, aut mulus, *mulet.*
Hippelaphus, *hippelaphe.*
Hippia minor, aut alſine, *morgeline.*
Hippoboſca pedibus ſexdactilis, alis divaricatis, &c. *mouche-araignée*, ou *hippoboſque.*
pedibus tetra-dactylis, alis cruciatis : *voyez* MOUCHE A CHIEN *à l'article* MOUCHE-ARAIGNÉE.
Hippocampus, *cheval marin* ou *hippocampe.*
Hippocaſtanum, *maronnier d'Inde.*
Hippogloſſum, aut laurus alexandrina, *laurier alexandrin.*
Hippogloſſus, *flétan.*
Hippolapathum, (*rhubarbe des Moines. Rapontic des montagnes*). Voyez PATIENCE DES JARDINS.
maximum aut rhaponticum thracicum, *rapontic du Levant.*
Hippolitus, *pierre de cheval* ou *hippolite.*
Hippomane foliis ovatis, ſerratis, &c. *mancelinier.*
Hippomanes, *hippomane.*
Hippomarathrum, aut carvi folia, *eſpece de fenouil ſauvage.*

Hippo-

Hippo-phaes, aut ſpina purgatrix, *hippophaës.*
Hippophæſtum, aut calcitrapa, *chauſſe-trape.*
Hippopotamus, *hippopotame.*
falſo dictus : *voyez à l'article* VACHE MARINE.
Hippoſelinum Theophraſti, aut Smyrnium, *macéron.*
Hippo-triorchis aut ſubbuteo, *eſpece d'épervier d'Egypte.*
Hippuris, aut hippoſeta, (equiſetum) *prêle.*
aquatica : *voyez à l'article* CONFERVA & PRÊLE.
Hippurites corallinus, *hippurite.*
Hircus, *bouc.*
ſylveſtris, *bouc ſauvage* ou *bouquetin.*
Hirudo, (ſangui-ſuga) *ſangſue.*
alpina nigricans : *voyez à l'article* SANGSUE.
marina, *ſangſue de mer.*
Hirundinaria major, aut chelidonium, *éclaire.*
Hirundo, *hirondelle.*
agreſtis aut minor, *hirondelle de campagne.*
plinii, ſive ruſtica, *martinet.*
apus, *moutardier* : *voyez* HIRONDELLE DE MURAILLE.
major apus, roſtro adunco, *fregate.*
marina avis, *hirondelle de mer, oiſeau.*
piſcis, *hirondelle de mer, poiſſon.*
riparia, ſive Drepanis, *hirondelle de riviere.*
vulgaris & domeſtica, *hirondelle de ville* ou *de cheminée.*
Hiſpidula, (*pied de chat*). Voyez HERBE BLANCHE.
Hiſpurus. Sciurus, *écureuil.*
Hiſtoria naturalis, *Hiſtoire naturelle.*
Hiſtrix, *porc-épic.*
Hoacalt, boiciningua) *ſerpent à ſonnettes.*
Hoaichu : *voyez* ACACIA VRAI.
Hobus : *voyez à l'article* MYROBOLANS.
Hœdus, (*chevreau* ou *cabril*). Voyez BOUC.
Hœmatoxillum : *voyez* BOIS DE CAMPÊCHE.
Ho-hang-lien, *racine d'or.*
Hoitziloxit, (arbor balſami Indici). *Voyez* BEAUME DU PÉROU.
Ho-ki-hao, *colle de peau d'âne.* Voyez *à l'article* ANE.
Holli, aut holquahuilt : *voyez* HOLLI.

Holoconitis Hippocratis, aut trasi, *souchet Sultan.*
Holoschænos Theophrasti, aut scirpus, *jonc d'eau.*
Holoster affinis, caudâ muris, *queue de souris.*
Holosteum, aut plantago angustifolia albida, *plantain argenté.*
Holosteus, aut osteocolla, *ostéocolle.*
Holothuriæ, *holothuries.*
Holquahuylt : *voyez* Holli.
Homboses : *voyez à l'article* Vacos.
Homo, *homme.*
marinus, *homme marin.*
sylvestris, *homme sauvage.*
Horama, aut harame : *voyez* Tacamaque.
Hordeolum, aut cevadilla, *cévadille.*
Hordeum, *orge.*
perlatum, *orge perlé.*
polysticum bibernum, *orge d'hiver.*
vernum, *orge avancé.*
Horminum sativum vulgare, sclarea dictum, *toutebonne* ou *orvale.*
verum, *ormin.*
Horn-blende : *voyez* Blende.
Horologium mortis, *pou pulsateur.*
Hortulanus, *ortolan.*
Hovus indica pruni facie ; *c'est le* Hobus : *voyez ce mot.*
Huanacus : *voyez* Paco.
Hugium, aut camelus, *chameau.*
Humanus, *humain.*
Humulus, aut lupulus, *houblon.*
Humus animalis, *terre animale.*
atra, *terreau.*
limo : *voyez* Vase.
Huso, aut exocœtis, *poisson ychtiocolle.*
Huyt zase : *voyez* Mesquite.
Hyacinthus gemma, *hyacinthe (pierre d').*
Indicus tuberosa radice, *tubéreuse.*
odoratissimus & racemosus dictus tib-cadi & muscari, *oignon musqué.*

Hyacinthus Orientalis, *jacinthe des jardins* ou *du Levant.*
planta, *jacinthe.*
Poëtarum latifolius, aut xiphion, *iris bulbuleux.*
ſtellaris, aut lilio hyacinthus, *lis-jacinthe.*
Hybridus, *mulet.*
Hybris & hybrida, *métis & mulâtre.*
Hydatides : *voyez à l'article* OVAIRE.
Hydra prothea, *polype d'eau douce.*
Hydrargyrus, *vif argent* ou *mercure.*
Hydrocorax Indicus, *calao.*
Hydrocotile, *écuelle d'eau.*
Hydrolapathum, *patience aquatique.*
Hydrophilus, *hydrophile.*
Hydropiper, aut bidens, *eupatoire femelle bâtarde.*
aut Perſicaria urens, *poivre d'eau.*
Hydrus, aut natrix, *hydre.*
Hyœna, *hyene.*
Hyoſcyamus, *juſquiame.*
Peruvianus, *nicotiane.*
Hypecoon, *cumin cornu.*
Hypericum vulgare, *millepertuis.*
Hypocyſtis, *hypociſte.*
Hypou-canna, *ipécacuanha.*
Hyſſopus, *hyſope.*
Hyſtera Petra, *hyſtérolite.*
Hyſterolithus, *hiſterolithe.*
Hyſtrix : *voyez ci-deſſus* Hiſtrix.
Hyvourahe Braſilianis : *voyez* HIVOURAHE.

J.

JACA arbor : *voyez* JACA.
major durio : *voyez* DURION.
nemorenſis, aut ſerratula, *ſarrette.*
nigra (*ambrette ſauvage*) voyez JACÉE.
oleæ folio, aut xeranthemum, *immortelle.*
Orientalis, *béhen.*

Jaca tricolor (herba Trinitatis) *penſée.*
vulgaris , *jacée.*
Jaceros in calecut : *voyez* JACA.
Jacobæa , *Jacobée* ou *herbe de Saint Jacques.*
foliis cannabinis : *voyez à l'article* JACOBÉE.
foliis ferulaceis , flore minore (achillæa)
folio & radice lignoſa (china radix) *eſquine.*
Jaculator , *harponnier.*
Jaculatrix : *voyez* ACONTIAS & DARD.
Jaculus : *voyez* DARD-VANDAISE.
Jacupema : *voyez à l'article* YACOU.
Jade lapis : *voyez* JADE.
Jagra : *voyez* COQUO.
Jaguara , *jaguar.*
Jakama , *vipere de l'ile de Saint-Laurent.*
Jakanapes , *ſinges du Cap Verd.*
Jalam-banno : *voyez à l'article* ÉBENE.
Jalappa , aut jalapium : *voyez* JALAP *à l'article* BELLE DE NUIT.
Jambeiro & jambolis (*jambes roſades*) : voyez JAMBOS.
Jambolones , aut jambolyn : *voyez* JAMBOLOM.
Jamgomas , *paliure d'Egypte.*
Janipaba , *génipanier.*
Jaracua , *vipere de Java.*
Jaſminum , *jaſmin.*
Americanum (quamoclit) *jaſmin rouge.*
Arabicum : *voyez* CAFÉ.
cæruleum Mauritanorum , *lilas.*
vulgatius flore albo , *jaſmin blanc*
Jaſpis , *jaſpe.*
Jayama Hiſpaniolæ , aut ANANAS : *voyez ce mot.*
Ibametara Braſilienſibus (acaja) *prunier de Mombain.*
Iberis (*paſſerage ſauvage* ou *chaſſerage*) voyez CRESSON SAUVAGE.
Ibirapitanga (lignum Breſilianum) *bois de Breſil.*
Ibis : *voyez ce mot & l'article* CICOGNE.
Ibiſcus (althæa) *voyez* GUIMAUVE.
Theophraſti , aut abutilon , *fauſſe guimauve.*
Ichneumon (mus Pharaonis) *rat d'Egypte* ou *ichneumon.*

Icicariba : *voyez à l'article* Résine Élémi.
Ichterus, aut galgulus, *loriot.*
Ictérus : *voyez* Troupiale & Baltimore.
pterophœniceus, *étourneau rouge-aile d'Albin :* voyez à l'article Troupiale.
Ichtyocolla : *voyez* Ichtyocolle & *l'article* Esturgeon.
Ichtyolithus, *poisson pétrifié.*
Ichtyperia, *ichtyperie.*
Ichtys, aut putorius, *putois.*
Idæa ficus, aut chamæceraſus, *cerisier nain.*
radix, aut uva urſi, *raisin d'ours.*
Jecoraria, aut hepatica, *hépatique.*
Jecur, *foie.*
Jetucu, aut jonqui : *voyez à l'article* Mechoachan.
Igazur, aut nux vomica, *noix vomique.*
Ignames, aut batatas, *batatte.*
Ignavus major hirſutus, pilis longis & griſeis : *voyez à l'article* Paresseux.
gracilis aut agilis : *voyez à l'article* Paresseux.
Ignes fatui, *feux-follets.*
Ignis, *feu.*
lambens : *voyez à l'article* Feux-Follets.
Iguana, aut ſenembi : *voyez* Leguana.
Ikan-dugung : *voyez* Dugon.
Ilex, *yeuſe.*
aculeata baccifera, folio ſinuato (aquifolium) : *voyez* Houx.
cocci-glandifera : *voyez à l'article* Kermès.
arborea, major glandifera : *voyez* Chêne verd & Yeuse.
Ilianaria, *Jean-le-blanc.*
Illecebra, aut ſedum parvum acre, flore luteo, *vermiculaire brûlante.*
Imbriaco, *ſurmulet ſans barbillons.*
Imbricata, *faitiere.*
Impatiens herba (*herbe impatiente*) voyez à l'article Balsamine.
Imperator, *Empereur.*
Imperatoria major, *impératoire.*
Impia, aut filago, *herbe à coton.*

Inana, ignona : *voyez* LEGUANA.
Incruſtata, *incruſtations.*
Incubatio, *incubation.*
Indian-pink : *voyez à l'article* SPIGELIA.
Indian-red, *terre de Perſe.*
Indica radix, *racine de Saint Charles.*
Indicum, aut Indum : *voyez* INDE.
Indigo anil : *voyez* INDIGO.
vera, coluteæ foliis, utriuſque Indiæ, *Inde.*
Infelix lolium : *voyez à l'article* YVRAIE.
Inga ſiliquis longiſſimis, *pois ſucré de la Guyane.*
Ingluvies, *jabot.*
Inſectum, *inſecte.*
Inſitio in fiſſura : *voyez* GREFFE EN FENTE *à l'article* ARBRE. *Voyez auſſi à l'article* GREFFE *au mot* PLANTE.
Inſula, *Ile* ou *Iſle.*
Inteſtinum terræ, *mouche à corcelet armé.*
Intybum, aut intubus, (indivia) *voyez* ENDIVE.
erraticum, (cichorium ſylveſtre) *chicorée ſauvage.*
Inula, aut helenium, *aunée.*
Joëkels : *voyez à l'article* VITRIOL.
Jolitus, *pierre de violette.*
Jonquillas, aut narciſſus junci-folius, *jonquille.*
Jonthlaſpi : *voyez ce mot.*
Jordkprut : *voyez* POU SAUTEUR.
Jovis barba, aut ſedum majus, *joubarbe.*
Ippecacuanha, (*racine du Breſil*). Voyez IPÉCACUANHA.
cinerea Peruviana, *ipéacuanha gris.*
fuſca Braſilienſis, *ipécacuanha brun.*
Ipſida noſtras, *Martin pêcheur.*
indica torquata, *Martin pêcheur à collier des Indes.*
Iquetaja Braſilienſium, aut ſcrophularia aquatica, *herbe du ſiege.*
Iridis, aut ireos, *iris.*
Iringus, aut eryngium, *chardon Rolland.*
Irio, aut eryſimum, *vélar.*
Irion cerealis, aut fagopyrum, *Sarraſin.*

Iris bulboſa latifolia, *iris bulbeux.*
Florentina, aut illyria, (*flambe blanche*). Voyez IRIS DE FLORENCE.
lutea, *iris jaune.*
noſtras, *iris ordinaire* ou *flambe.*
paluſtris lutea, *glayeul à fleurs jaunes.*
Suſiana, *iris de Suſe.*
ſylveſtris, aut xiris, (*eſpatule*). GLAYEUL PUANT.
tuberoſa, folio anguloſo, (hermodactylus). *Voyez* HERMODACTE.
vulgaris lutea, paluſtris, *iris jaune de marais.*
Iſatis ſativa, vel latifolia, ſeu glaſtum, *gueſde* ou *paſtel.*
indica, roris marini glaſto affinis : *voyez* INDE.
ſylveſtris & anguſtifolia, *vouëde.*
Iſca de Jaca ; *c'eſt l'agaric qui croît ſur le* Jaca : *voyez ce mot.*
Iſchas, aut apios, *eſpece de* Tithymale *à racine tubéreuſe.*
Iſgarum, aut kali, *ſoude.*
Iſis, *ſe dit du genre des* coraux : *voyez* CORAIL.
Iſophyllon, aut buplevrum, *oreille de lievre.*
Iſopyrum Dioſcoridis, aut aquileïa, *ancolie.*
Iſſin glaſſ : *voyez* ICHTYOCOLLE.
Italica, mantis dicta, *mante.*
Itirana : *voyez à l'article* GORGE-ROUGE.
Iva arthetica, aut chamæpytis, *ivette non muſquée.*
moſchata, *ivette muſquée.*
Juapecanga : *voyez* SALSEPAREILLE.
Juba, (capilli). *Voyez à l'article* POIL.
Juguere de aqua : *voyez* ASCOLOTL.
Jujuba, *jujube.*
indica, rotundifolia, ſpinoſa, foliis majoribus, lanuginoſis & incanis, *Ber.*
Julis, aut julia, (girella). *Voyez à l'article* DONZELLE.
Julus, *Jule.*
Juncago, *jonc faux.*
Juncaria, *jonquaire :* voyez Rubia linifolia, &c. *de cette Table.*
Junci lapidei : *voyez* JONCS DE PIERRE.
Juncus, *jonc.*
acututus, *jonc aigu* ou *piquant.*

Juncus anguloſus & triangularis Plinii, *ſouchet rond.*
avellana, aut Traſi, *ſouchet Sultan.*
Floridus. Butomus, *jonc fleuri.*
lævis, *jonc ordinaire des jardins.*
maximus, aut ſcirpus, *jonc d'eau.*
odoratus, aut aromaticus rotondus, *ſchénante.*
petroſus, aut litophyton, *litophyte.*
Juni pappaeyma, (genipa) *génipanier.*
Juniperus vulgaris arbor, aut celſior, *genevrier en arbre.*
Aſiatica, *genevrier d'Aſie.*
grandior, aut ettalche, *oxycedre.*
major bacca rufeſcente, (*cedre*). Voyez *à l'article* GENEVRIER.
vulgaris : *voyez* GENEVRIER.
Jupicanga, aut China ſpuria nodoſa, *ſquine d'Occident.*
Jupiter : *voyez à l'article* PLANETE.
Juſquiamus, aut hyoſciamus, *juſquiame* ou *hannebane.*
Juvenca, *géniſſe.*
Ixine Theophraſti, aut carlina, *carline blanche.*
Jynx, aut torquilla, ſeu cinclida : *voyez* JYNX.

K.

KAADSY : *voyez à l'article* PAPIER DU NIL.
Kaath : *voyez aux articles* CACHOU & CATÉ.
Kakopit, *tſiai.*
Kalan : *voyez à l'article* ONGLE ODORANT.
Kali, *ſoude.*
geniculatum majus, fruticans, lignoſum & grandius, perpetuum, *ſoude grande.*
Hiſpanicum, ſupinum, annuum, ſedi minoris folio, *ſoude d'Eſpagne.*
majus cochleato ſemine, (ſalſola) *ſoude*, appellée *ſalicor.*
ſpinoſum, *ſoude ſalicor épineuſe*, ou *ſalſovie* ou *marie.*
Kamina-maſla : *voyez* PÉTROLE.
Kanna goraka, aut arbor carcapulli : *voyez* CARCAPULLI.
Karabe. Electrum, aut ſacal, (ſuccinum) *ambre jaune.*
Kara-naphti : *voyez ce mot & l'article* PÉTROLE.

Karoulou : *voyez* CALALOU.
Kaſtor : *voyez à l'article* CIVETTE.
Katoa-katua : *voyez l'article* FEUILLE INDIENNE.
Kavalam : *voyez* BOIS CACA.
Koiri, aut cheiri, (*violier jaune*). Voyez GIROFLIER.
Kenli, aut tanli : *voyez* JACHAL.
Kenna : *voyez* TROESNE D'EGYPTE *à l'article* ALCANA.
Keratophyta, *heratophyte.*
Kermen : *voyez* KERMÈS.
Kerva Arabibus : *voyez à l'article* RICIN.
Ketmia, *ketmie.*
Braſilienſis folio ficus, fructu pyramidato ſulcato : *voyez* CALALOU.
Ægyptiaca, aut bamia moſchata, (abelmoſch). *Voyez* GRAINE DE MUSC.
Ægyptiaca vitis folio, parvo flore, aut ſabdariffa, *ketmie d'Egypte.*
ſincuſis, fructu ſubrotundo, flore pleno, *roſe de la Martinique :* voyez *à l'article* KETMIE.
veſicaria vulgaris, aut alcea perigrina, *ketmie d'Italie.*
Kikaion Prophetæ Jonæ. Ricinus : *voyez* RICIN.
Kiki, aut palma Chriſti. Gallis : *voyez à l'article* RICIN.
Kilkil, aut culcul : *voyez* SCECACHUL.
Kimbula : *voyez à la fin de l'article* CROCODILE.
Kimtchiga : *voyez* SARANNE.
Kin-yu : *voyez* POISSON D'OR *à l'article* DORADE.
Kipri : *voyez à l'article* SALICAIRE.
Kirſch-waſſer : *voyez à l'article* CERISIER.
Kive : *voyez* BELVEDERE.
Knah : *voyez* ALCANA.
Koaang-ſi : *voyez* ARBRE DU VERNIS.
Kobold, aut cobaltum, *cobalt.*
Koddagapalla, *codagapale.*
Kolez : *voyez* ZENDEL.
Konderuun : *voyez* TÉRÉBENTHINE DE CHIO.
Kouttai : *voyez* GROS-YEUX.
Krapp : *voyez à l'article* GARANCE.

Kratzhor : *voyez à l'article* CHUNGAR.
Kſa-maki : *voyez à l'article* SIN.
Kuil-ka huilia : *voyez* IBIBOBOCA.
Kuphus, *kuphe.*
Kupper-nickel : *voyez ce mot.*
Kynorrhodon : *voyez* ROSIER SAUVAGE.

L.

LABDANUM : *voyez à l'article* CISTE.
Labiatæ, *labiées.*
Labina, *lauvine : voyez à l'article* NEIGE.
Labrax, *loup de mer vulgaire.*
Labrum veneris, aut dipſacus, *chardon à Bonnetier.*
Labrus pſittaco-roſtratus, *perroquet de mer.*
Labruſta, *voyez* VIGNE SAUVAGE *ou* LAMBRUS.
Laburnum, aut anagyris non fœtida : (*aubours* ou *fauſſe ébêne*). Voyez ÉBÊNE DES ALPES.
Labyrinthus, *labyrinthe.*
Lac, *lait.*
lunæ, *lait de lune foſſile.*
Lacca-gummi : *voyez* RÉSINE LACQUE.
herba : *voyez* LACQUE EN HERBE *à l'article* MORELLE EN GRAPPE.
Lacerta cauda tereti-longa, pinna caudali radiata, ſutura dorſali dentata, *lézard d'Amboine.*
chalcida : *voyez* VER-LÉZARD.
chalcidis : *voyez à l'article* SEPS.
maritima, aut ſaurus, *lézard de mer.*
ſtellaris, aut ſtellio, *petit lézard étoilé.*
Lacertus, *lézard.*
maximus viridis, dentatus ingluvie magna pendulâ : *voyez* AYAMAKA.
minor lævis : *voyez* ANOLIS.
orbicularis : *voyez* TAPAYAXIN.
peregrinus : *voyez* ZENDEL.
ſquammoſus indicus, *Lézard écailleux.*
terreſtris, *lézard gris.*
viridis, *lézard verd.*

Lachryma Job aut Chriſti : *voyez* LARME DE JOB.
aut gutta vitis, *larme de vigne.*
Lactuca, *laitue.*
leporina, aut ſonchus, vulgò lactucella, *laitron doux.*
Lacus : *voyez* LAC.
Ladanum : *voyez* LABDANUM.
Laëmmer-geyer : *voyez* VAUTOUR DES AGNEAUX *à l'article* CONDOR.
Lagardo : *voyez* ALLIGATOR.
Lago chymeni, aut cuminoïdes, *eſpece de cumin ſauvage.*
Lagopus vulgaris aut pes leporis : *pied de lievre :* voyez TREFLE DES CHAMPS PETIT.
(perdix alba) : *voyez* GÉLINOTE BLANCHE, PERDRIX BLANCHE & ARBENNE. *Voyez auſſi l'article* GÉLINOTE.
Lagopyrum, aut lagopodium, *pied de lievre.*
Lagundi : *voyez à l'article* GALANGA.
Lamium, *lamier.*
aſtragaloïdes aut ſcutellaria, (caſſida) *toque.*
fœtidum purpureum, *ortie rouge.*
folio oblongo, flore purpureo, *lamier rouge.*
montanum meliſſæ folio, *méliſſe ſauvage.*
vulgare album, *ortie qui ne pique point.*
Lampada ſepulchralis, *lampe ſépulchrale.*
Lampetra, *lamproie.*
Lampſana, *lampſane.*
Lampyris alata, (cicindela) *voyez* VER LUISANT.
Lana, *laine.*
ſuccida, aut œſipus : *voyez* ÆSIPE.
ſalamandrica : *voyez à l'article* AMIANTE.
Lanarius, *lanier.*
Lancea Chriſti, aut lycopus, *marrube aquatique.*
Lanceola, aut plantago longa, *plantain étroit.*
Landan : *voyez à l'article* SAGOU.
Lanius, *lanier.*
cinereus major, *grand écorcheur cendré* ou *grande pie-griesche griſe.*
minor, *pie encrouelle* ou *pie eſcraye.*
Lantana. Viburnum, *viorne.*

Lapathum (*parelle*) voyez PATIENCE.
acutum, *patience ſauvage.*
bardanæ, folio undulato glabro : *voyez à l'article* RHUBARBE.
Chinenſe, longi folium : *voyez à l'article* RHUBARBE.
Hortenſe latifolium aut folio oblongo, *patience des jardins.*
minimum ovalis dictum major, aut acetoſa : *voyez* OSEILLE ou SURELLE.
ſanguineum, aut folio acuto rubente (*ſang-dragon*) : voyez PATIENCE ROUGE.
unctuoſum, folio triangulo, aut bonus Henricus, *bon-Henri.*
Lapatiolum, aut acetoſella, *oſeille petite* ou *oſeille ſauvage.*
Lapides, *pierres.*
aquei : *voyez* STALACTITES.
argilloſæ, *pierres argilleuſes.*
cancri (*pierres appellées yeux d'écreviſſes*) voyez à l'article ÉCREVISSE.
igneſcentes, *pierres igneſcentes.*
ſerpentum, *pierre de ſerpents.*
Lapis alaqueca : *voyez* ALAQUECA.
anguium : *voyez* PIERRE DE SERPENTS.
Arabicus, *c'eſt l'unicorne minéral :* voyez YVOIRE FOSSILLE.
arenarius, *grais.*
arenarius viarum : *voyez* GRAIS GROSSIER A PAVER.
Armenus, *pierre Arménienne.*
Aſſius, aut ſarcophagus, *pierre Aſſienne.*
avium, *pierre des oiſeaux.*
bazalticus, *pierre de baſalte.*
bézoarticus : *voyez* BÉZOARD.
Bononienſis, *pierre de Bologne.*
cæruleus (lapis lazuli) *voyez* PIERRE D'AZUR.
calaminaris, *pierre calaminaire.*
calcareus, *pierre calcaire.*
caudæ cancri, *queue de crabe.*
ceratites (unicornu minerale) *voyez* YVOIRE FOSSILLE.
chalcedonius, *calcédoine.*
chelidonius : *voyez* PIERRE D'HIRONDELLE.
colubrinus, *pierre colubrine.*

Lapis Comenſis, *pierre de Côme.*
corneus, *pierre de corne.*
corvinus Indiæ : *voyez* CACOOTETL.
cotarius, *grais de Rémouleur.*
coticularis, *pierre à raſoir.*
crucifer, *pierre de croix.*
cyaneus : *voyez* LAPIS LAZULI.
felinus, *pierre puante.*
fiſſilis (ardeſia) *voyez* ARDOISE.
frumentarius, *pierre fromentaire.*
gypſeus, *pierre gypſeuſe.*
hæmatites, *voyez* HEMATITE *à l'article* FER.
hepatites, *pierre hépatite.*
heraclius (magnes) *voyez* AIMANT.
hyſtericus, aut hyſtricis : *voyez* PIERRE DE PORC-ÉPIC.
igneus, aut pyrites : *voyez* PYRITES.
Ireos, *pierre d'Iris.*
Judaïcus, aut Syriacus, *pierre Judaïque.*
lactis, *pierre de lait.*
lazuli : *voyez* PIERRE D'AZUR.
lenticularis, *pierre lenticulaire.*
lydius : *voyez* PIERRE DE TOUCHE.
lyncis : *voyez* BÉLEMNITE, *pierre de lynx.*
magnetis : *voyez* AIMANT.
Malaccæ, *pierre de Malacca.*
metallorum, *pierre de touche.*
molaris, *quartz carrié.*
molitoris, *pierre meuliere.*
mutabilis gemmariorum, *œil du monde.*
nauticus (magnes) *voyez* AIMANT.
nephreticus : *voyez* JADE.
nummularis, *pierre nommulaire.*
numiſmalis, *pierre numiſmale.*
obſidianus, *pierre obſidienne.*
ocularis, *pierre oculaire.*
olearius, aquarius, molarius, ſalivarius : *voyez à l'article* PIERRE A RAZOIR.

Lapis ollaris, *pierre ollaire.*
ophites, *ophite.*
oſſifragus : *voyez* OSTEOCOLLE (*pierre des rompus*).
ovarius, *pierre ovaire.*
panthera (jaſpis flaveſcens) *voyez* JASPE.
percarum : *voyez à l'article* PERCHE.
petracorius, (*pierre de Périgord*). Voyez *à l'article* FER.
Phrygius, *pierre Phrygienne.*
piſcium, *pierre de poiſſons.*
plumbarius, (Molybdæna) *voyez* CRAYON.
porcinus, aut ſuillus : *voyez* PIERRE PUANTE.
ruderum, *pierre de Florence.*
ſabuloſus & cretaceus, (oſteocolla) *oſtéocolle.*
ſamius, *eſpece de tripoli.*
ſanguinis : *voyez* JASPE TACHETÉ DE ROUGE.
ſanguineus, aut hæmatites : *voyez* HÉMATITE.
ſarcophagus, *pierre de Sarcophage :* voyez PIERRE ASSIENE.
Saſſenagenſis, *pierre de Saſſenage.*
ſcintillans, *pierre ſcintillante.*
ſciſſilis, aut ſchiſtus fiſſilis : *voyez* ARDOISE & SCHISTE.
ſerpentinus, *ſerpentine.*
ſerpentis, *pierre de ſerpent.*
ſpecularis, *pierre ſpéculaire :* voyez *à l'article* GYPSE.
ſpongiæ, *pierre d'éponge.*
ſtellaris : *voyez* ASTERIE.
ſuillus, aut fœtidus, (*ſpath fétide*). Voyez PIERRE PORC *ou* PIERRE PUANTE.
ſyderitis, (magnes) *voyez* AIMANT.
ſyriacus, (lapis Judaïcus) *voyez* PIERRE DE JUDÉE.
teſtudinum, *pierre de tortues.*
tophaceus, *tuf.*
Thracius, *jays.*
vaccinus, *pierre de vache.*
variolæ, *pierre de la petite vérole.*
vitreſcens, *pierre fuſible.*
vitriolicus, *pierre vitriolique.*
Lappa major ; *voyez* BARDANE.

Lappa minor xanthium, *glouteron (petit)*.
sylveſtris, *voyez* Circée (*herbe de Saint Etienne*).
Lardites, *pierre de lard.*
Larix folio deciduo conifera, *méleſe.*
Orientalis; *c'eſt le cedre du Liban :* voyez *ce mot.*
Larva, *larve.*
Larus, *mauve*, (*oiſeau*) eſpece de Mouette : *voyez* Goiland.
aut gavia major, *canard colin.*
roſtro inæquali, *coupeur d'eau.*
Laſeras : *voyez* Oronge.
Laſerpitium Gallicum maſſilienſe : *voyez* Laser, Sylphium & Assafœtida.
Germanicum, aut imperatoria, *impératoire.*
foliis latioribus lobatis, aut libanotis, *faux turbith des montagnes. On le nomme auſſi* Laſerpitium.
Lata Indorum, *bonduc.*
Lathyris, *catapuce* ou *épurge : voyez à l'article* Tithymale.
Lathyrus, *geſſe.*
Arvenſis repens tuberoſus, *magjon* ou *veſce ſauvage.*
viciaoïdes, aut clymenum Hiſpanicum, flore vario, ſiliqua articulata, *geſſe d'Eſpagne.*
Lattarini : *voyez* Titiri.
Lavandula major, *lavande grande* ou *ſpic.*
minor, aut anguſtifolia, *lavande des jardins.*
Lava, *lave.*
Lavaretus, *lavaret.*
Lavaronus, *eſpece de lavaret.*
Lavatera arborea, Linn. *voyez* Mauve en arbre.
Laver, aut ſium, *berle.*
odoratum, aut naſturtium aquaticum, *creſſon de fontaine.*
Laureola, *lauréole* ou *garoute.*
fœmina, *mézéréon.*
mas, *bois genti.*
Lauro-ceraſus, *laurier-ceriſe.*
Laurum canelliferam Amboïnenſem, &c. *voyez* Coulilawan.
Laurus, *laurier.*
alexandrina, *laurier alexandrin.*

Laurus foliis oblongo ovatis, trinerviis, planis : *voyez à l'article* CANNELLE.
inodora, aut tinus inodorus, *petit laurier, thym ſauvage.*
Iroquæorum, (*laurier des Iroquois*). Voyez SASSAFRAS.
pigma, *Laurier nain.*
puſilla, aut laureola fœmina, *bois genti.*
roſea, aut oleander, *laurier roſe*, (*nérion*).
tinus, *laurier thym.*
vulgaris, *laurier franc.*
Leæna, *lionne :* voyez LION.
Leberis, aut exuvia anguium, *dépouille de ſerpent.*
Lebre de mar, *lievre de mer.*
Lectipes, aut clinopodium, *baſilic ſauvage.*
Lectularius, aut cimex, *punaiſe.*
Ledum ſileſiacum, aut myrtus Brabantica, *myrthe du Brabant.*
Lefach, *fruit de l'achanaca.*
Legumen : *voyez* LÉGUME, *& l'article* GOUSSE *au mot* PLANTE.
Indorum, *bonduc.*
leoninum, aut orobanche, *orobanche.*
Lemmus, *léming.*
Lendes, aut lens pedicularis : *voyez* LENDE.
Lens, *lentille.*
lapideus, *pierre lenticulaire.*
lenticularis quadrifolia, *lemma.*
Lentago Italorum, *laurier thym petit & ſauvage.*
Lenticula marina ferratis foliis, (ſargazo). *Voyez* HERBE FLOTTANTE.
paluſtris, *lentille d'eau.*
Lentiſcus, *lentiſque.*
peruana : *voyez* MOLLE.
Leo, *lion.*
cancer, (*grand crable*). Voyez LION MARIN.
Leo-crocota, *léocrocotte.*
thalaſſicus marinus, *lion marin.*
Leonina herba, aut leontobolanus, (*orobanche*). Voyez OROBANCHE (*grande*).
Leontopodium, *patte de lion.*

Leontopodium, dictum alchymilla, *pied de lion.*
Leopardus, *léopard.*
Lepas, (patelle). *Voyez* LÉPAS.
Lepidium, *paſſerage.*
aut yberis cardamantica : *voyez* PASSERAGE *ou* CRESSON SAUVAGE.
dentellaria dictum, *dentelaire.*
humile incanum arvenſe, (draba) *drave.*
minus, aut cardamine, *cardamine* ou *creſſon des prés.*
Leporinus pes, (lagopus). *Voyez* PIED DE LIEVRE.
Leptura, *lepture.*
Lepturus, *paille-en-cu.*
Lepus, *lievre.*
Lepuſculus, (*levreau* ou *lievre jeune*). Voyez LIEVRE.
Lepus marinus, *lievre marin.*
Lernea, *lerne.*
Letach : *voyez* ACHANACA.
Letchi, vel litchi : *voyez* LETCHI.
Leucacantha, aut carlina Dod. *carline noire.*
Leucachates lapis, *agate blanche.*
Leucanthemum vulgare, *Marguerite.*
Canarienſe, foliis chryſanthemi, pyrethri ſapore, *pyrethre de Canarie.*
odoratum, *camomille Romaine.*
Leuciſcus : *voyez* GARDON.
Leucographia, aut galactites : *voyez* GALACTIT.
Leucoium acteum vulgare, *giroflier* ou *violier jaune.*
bulboſum vulgare, aut narciſſo leucoium, *perce-neige.*
& viola purpurea, *juliane* ou *julienne.*
Leucophragis, aut morochtus, *morochite.*
Leucopiper, (piper album) *poivre blanc.*
Leucorodius, *bec à ſpatule.*
Leviſticum vulgare, (*ache de montagne*). Voyez LIVESCHE.
Leunculus, (*lionceau*). Voyez *à l'article* LION.
Libanotis : *voyez* FAUX TURBITH DES MONTAGNES.
coronaria, aut roſmarinus, *romarin.*

Libanotis nigra : Oreoſelinum, *perſil de montagne.*
prima Dioſcorid. Ferulacea, *férule.*
Libella fluviatilis, *marteau* ou *niveau d'eau douce.*
gracilis, *demoiſelle du formicaleo.*
piſcis, *marteau poiſſon.*
Libellæ, *mouches aquatiques.*
Liber : *voyez ce mot à l'article* ARBRE.
Lichen arboreus : *voyez* PULMONAIRE DE CHÊNE.
foliaceus umbilicatus, ſubtus lacunoſus : *voyez* LICHEN.
Græcus, polypoides tinctorius ſaxatilis, *lichen de Grece.* Voyez *à l'article* ORSEILLE.
petræus latifolius, aut hepatica fontana, *hépatique des fontaines.*
rangiferus, *mouſſe du Nord* ou *lichen du Rhenne.*
Lichenes ; *ce mot exprime les duretés calleuſes qui ſont au-deſſus des genoux & au bas des jarrets des chevaux.*
Lichimum, aut alithimum : *voyez ci-après* LOCACHIUM.
Ligniperda, *perce-bois.*
Ligniperdæ, *teignes ligniperdes.*
Lignum, *bois.*
aloës, *bois d'aloës.*
aniſi : *voyez à l'article* ANIS DE LA CHINE & AVOCAT.
aquilæ, *bois d'aigle.*
aureum, (*bois d'or*). Voyez *à l'article* CHARME.
Braſilianum, *bois de Breſil.*
citri, (*bois de citron*). Voyez BOIS DE CHANDELLE.
colubrinum, *bois de couleuvre.*
corallinum ; *c'eſt le bois de Fernambouc.*
Cyprinum, aut Rhodium, *bois de Rhode.*
ferri, *bois de fer.*
jaſmini, (*bois de citron*). Voyez BOIS DE CHANDELLE.
Indicum, *bois d'Inde.*
inhumatum, *bois foſſile.*
litteratum, *bois de lettre.*
Molucenſe, *bois des Moluques.*
nephriticum, aut peregrinum, *bois néphrétique.*

Lignum Polyxandrinum, *bois de Palixandre.*
Quaſſiæ, *bois de Quaſſie.*
Rhodium, *bois de Rhode* ou *de roſe.*
ſanctæ crucis; *c'eſt le bois d'aloës* ou *celui du gui.*
ſanctum, *gayac.*
ſanum, *ſain-bois.*
ſerpentarium, *bois de couleuvre.*
tambac, aut calambouc, *bois d'aloës.*
violaceum, (*bois de violette*). Voyez Bois de Palixandre.
Ligurinus avis, *eſpece de ſerin jaune* ou *de tarin.*
Liguſticum, (*ſéſéli de montagne* ou *ſermontaine*). Voyez Livêche.
vulgare, foliis apii, *livêche.*
Liguſtrum, *troêne.*
Lilac, aut liguſtrum Orientale, *lilas.*
Liliaceæ, *lilacées.*
Lili-aſphodelus, aut liliago, *lys aſphodele.*
Liliaſtrum Alpinum, aut lilium polyrrhizon : *voyez* Lys de S. Bruno.
Lilio-hyacinthus vulgaris, *lys-jacinte.*
narciſſus, (*colchique jaune* ou *narciſſe d'Automne*). Voyez Lys Narciſſe.
Lilium album vulgare, *lys blanc.*
polyanthos : *voyez à l'article* Monstre.
aureum, vulgò martagon., *lys orangé.*
convallium album, (*lys des vallées*). Voyez Muguet.
flore atro rubente, *ſaranne.*
floribus reflexis montanum, *martagon.*
inter ſpinas, (caprifolium) *chevrefeuille.*
lapideum (*pierre de lys*) voyez Lilium Lapideum & *l'article* Palmier marin.
purpuro croceum, majus, *hémerocalle.*
rubens, aut croceum minus, *lys rouge* ou *lys de Saint Jean.*
Limax nudus, *limace* ou *limas.*
marinus, *limace de mer.*
ruber, *limace rouge.*
cochlea : *voyez* Limaçon (*eſcargot*).
Limneſium, aut centauroïdes. Gratiola, *gratiole.*

Limodorum, *espece d'orobanche.*
Limon fructu aurantii : *voyez à l'article* POMME D'ADAM.
vulgatis, *limonier.*
Limones & limonia mala : *voyez à l'article* LIMONIER.
Limonium, *espece de béhen rouge.*
Limosa, *barge.*
Limus, *limon.*
Linamentum, *se dit de la charpie tirée de vieille toile du lin.*
Linaria : *voyez* LINAIRE.
Argentoratensis, *linote de Strasbourg.*
avis, aut ægitus, *linote.*
capillaceo folio, odora, *petite linaire.*
élatine dicta, *velvote* ou *véronique femelle.*
hederacea folio, aut cymbalaria, *nombril de Vénus.*
montana, *linote de montagne.*
viridis, *tarin.*
Linarius, aut thunnus, *thon.*
Lingua, *langue.*
cervina, *langue de cerf* ou *scolopendre vulgaire.*
serpentina (*langue de serpent*) voyez HERBE SANS COUTURE.
Linguicula, *babillard.*
Lingula piscis, *languette.*
vulneraria, aut ophioglossum, *herbe sans couture.*
Linota, *linote.*
Lintea flore majore, *linaire commune.*
Linum, *lin.*
catharticum, aut sylvestre, *lin sauvage purgatif.*
pratense, flosculis exiguis, *id.*
sativum vulgare, *lin ordinaire.*
vivace, *lin de Sibérie.*
vivum fossile, aut incombustibile : *voyez* AMIANTE.
Liquidambari arbor, *liquidambar.*
Liquidambarum : *voyez à l'article* LIQUIDAMBAR.
Liquiritia, aut glyzirrhiza, *réglisse.*
Lithanthrax (carbo petræ) *charbon minéral.*
Lithargyrium fossile, *litharge fossile.*

Lithobiblia, *feuilles pétrifiées.*
Litho-calami, *tiges pétrifiées.*
Lithodendron (id eſt corallum, ſive madrepora) : *voyez* CORAIL & MADREPORE.
Litho-falco, *rochier.*
Lithomarga, *agaric minéral.*
Lithophylla, *empreintes de feuilles.*
Lithophyton, *litophyte.*
reticulatum purpuraſceſcens, *palme marine.*
Lithoſpermum, *grémil* (*herbe aux perles.*
arundinaceum forte Dioſcoridis, aut lithotomi cavernoſi : *voyez* GEODE.
Lithoſtrotum, *pavé.*
Lithoxylon, *bois pétrifié.*
Litin barococo aut lita-hura : *voyez à l'article* LITE.
Littus, *rivage.*
Lituus (*tuyaux cloiſonnés*) voyez ORTHOCERATITES & LITUITE.
Lobus, fructus courbaril : *voyez* COURBARIL.
Locachium, aut alithimum (ſiſarum Syriacum) *voyez* SCECACHUL.
Locuſta, aut ſaltatricula, *ſauterelle.*
marina : *voyez* LANGOUSTE & *l'article* ÉCREVISSE.
Loligo, *calmar.*
Lolium perenne. *voyez* RAY-GRASS.
rubrum, aut phœnix, *yvraie de rat* ou *ſauvage.*
verum (*zizanie*) voyez YVRAIE.
Lomentum (*farine de feves*) voyez *à l'article* FEVE.
Lonan cambodja, aut gutta gummi (*gomme gutte*) voyez *à l'article* CARCAPULLI.
Lonchitis, *lonkite.*
Lonicera : *voyez à l'article* CHEVRE-FEUILLE.
Lora, aut denteria, *ſe dit de la piquette* ou *ſeconde vinée du marc du raiſin.*
Lorius, *lory.*
Lota, *lote.*
Lotinm, aut urina, *urine.*
Lotum quadrifolium, *trefle à quatre feuilles.*

Lotus, *lotier.*
Africana : *voyez* GUAJACANA.
arbor, aut celtis, fructu nigricante : *voyez* MICACOULIER.
campestris, aut lagopus, *pied de lievre.*
hortensis odora, *lotier odorant.*
palustris (id est menianthes) *Voyez* MENIANTE.
Loxia, *bec croisé.*
Lucanus, aut cervus volans, *cerf volant.*
Lucerna sepulchralis, *lampe sepulchrale.*
Lucciola, *mouche luisante.*
Luciola, aut ophioglossum, *herbe sans couture.*
Lucius : *voyez* BROCHET.
Lucuma, aut ruema : *voyez* JAUNE D'ŒUF.
Ludus, aut calculus : *voyez* CALCUL.
helmontii, *pierre cloisonnée.*
Lujula, aut alleluia : *voyez* PAIN A COUCOU.
Lumachella, *pierre lumachelle.*
Lumbrici terreni, aut lombricus (*lombric* ou *achée*) voyez VERS DE TERRE.
Lumen, *lumiere.*
Luna : *voyez* LUNE *à l'article* PLANETE.
Lunaria : *voyez* LUNAIRE.
botrytis, *lunaire petite.*
Græca, aut peltata, *espece de jonthlaspi.*
lutea, aut thlaspidium, *faux thlaspi.*
radiata, *luserne sauvage.*
siliqua longiore, *bulbonach.*
rotundiore, *médaille.*
Lupa (*louve*) voyez LOUP.
Luparia, aut aconitum : *voyez* ACONIT OU TUELOUP.
Luperus, *lupere.*
Lupi crepitus : *voyez* VESSE DE LOUP *à la suite de l'article* CHAMPIGNON.
Lupinus, *lupin.*
sativus flore albo, *lupin vulgaire.*
Lupulus, *houblon.*

Lupus, *loup.*
aquaticus, *brochet.*
cervarius, *loup cervier.* Voyez *à l'article* LYNX.
marinus, *loup marin.*
piſcis, *loup marin, poiſſon.*
ſalictarius, id eſt lupulus ſylveſtris, *houblon ſauvage.*
Lurida, *loriot.*
Luſcinia, aut philomela : *voyez* ROSSIGNOL.
Luſciniola, *rouſſette.*
Luſorius : *voyez* TATABULA.
Luſus Naturæ, *jeux de la Nature.*
Luteola, aut lutum herba, (*herbe à jaunir.* Voyez GAUDE.
avis, *verdier.*
Lutra, *loutre.*
marina, *loutre marine.*
Lutum, *boue :* voyez auſſi LIMON.
Lux, *lumiere.*
ſeptentrionalis, *lumiere ſeptentrionale.*
Luzzo marino : *voyez* SPET.
Lychnis, *œillet de Dieu.*
agria, aut cyanus, *bluet.*
Chalcedonica hirſuta, flore coccineo major, aut flos Hieroſolymitanus, *croix de Jéruſalem.*
coronaria Dioſcoridis, ſativa, *coquelourde des Jardiniers :* voyez COUQUELOURDE.
ſegetum major. Nigellaſtrum, *nielle des bleds.*
ſylveſtris quæ behen album : *voyez* BEHEN.
ſaponaria vulgò, *ſaponaire* ou *ſavonniere.*
alba ſimplex, *paſſefleur ſauvage.*
viſcoſa, purpurea, aut muſcipula, *attrape-mouche.*
vulgaris, *paſſefleur* ou *œillet de Dieu.*
Lycio affinis Ægiptiaca : *voyez* AGRAHALID.
Lycion : *voyez* CATÉ INDIEN.
Lycium noſtras : *voyez* GRAINE D'AVIGNON *à l'article* NERPRUN.
Lycoctonum, aut aconitum, *aconit* ou *tueloup.*
Lycon, aut fiatola, *fiatole.*

Lycoperdon Boviſta : *voyez* VESSE DE LOUP *à la ſuite de l'article* CHAMPIGNON.
Lycoperſicon, *pomme d'amour.*
Lycopodium, *mouſſe rampante à maſſue :* voyez PIED DE LOUP *à l'article* MOUSSE.
Lycopſia dicta bugloſſum : *voyez* BUGLOSE.
Lycopſis branca lupina, aut cardiaca, *agripaume.*
echii ſpecies, *eſpece d'orcanette.*
aut echium verum, *herbe aux viperes.*
Lycopus cardiaca dictus, *agripaume.*
paluſtris villoſus, *marrube aquatique.*
Lydius lapis, *pierre de touche.*
Lyncurius, *bélemnite.*
Lynx, *loup cervier.*
Lyra : *voyez* GRONEAU.
altera, &c. *malarmat.*
Davidis, *lyre de David.*
Lyroſtomus, aut apua, *anchois.*
Lyſimachia, (*corneille* ou *perceboſſe*). Voyez CHASSEBOSSE.
Americana lutea corniculata, aut onagra, *herbe aux ânes.*
cærulea galericulata, aut tertianaria, *centaurée bleue.*
chamænerion dicta latifolia, *herbe de Saint Antoine.*
humi fuſa, folio rotundiore, flore luteo. Nummularia, *nummulaire.*
lutea major, *chaſſeboſſe* ou *lyſimachie jaune.*
vulgaris flore purpureo, aut ſalicaria purpurea, *lyſimachie rouge* ou *eſpece de ſalicaire.*
Lyſimachium verum, *perceboſſe.*
Lytra, aut lutra, *loutre.*

M.

MABOUJA, (*maſſue de Sauvage de l'Amérique*). Voyez MABOUJA.
Macahalef : *voyez* CALAF.
Macaleb, aut macholebum : *voyez* MAHALEB.
Macaqwer Virginenſium : *voyez* MACOQWER.

Macerone, aut Smyrnium, *macéron.*
Machamona : *voyez* Calebasse d'Amérique.
Macir, (macre) *voyez* Macer.
Macis : *voyez ſon article au mot* Muscade.
Macrocaulon junceum, aut hieracium, *herbe à l'épervier.*
Macropiper, *poivre long.*
Maculatellus, aut ſcombrus, *maquereau.*
Macumba : *voyez* Melongene.
Maderam, aut balam pulli, (tamarindi) *tamarins.*
Madrepora : *voyez* Madrepore, *& ce qui en eſt dit à la ſuite des articles* Zoophite & Coralline.
Mæna, *eſpece d'anchois.*
Magala, *eſpece de pyretre.*
Magalea : *voyez* Manganese *à la ſuite de l'article* Fer.
Magalep : *voyez* Mahaleb.
Magjon : *voyez à la ſuite du mot* Vesce sauvage.
Magiſtrantia, aut imperatoria, *impératoire.*
Magnes : *voyez* Aimant, *& ce même mot à la ſuite de l'article* Fer.
Magonyza, *vipere de l'Iſle de Saint Laurent.*
Majalis porcus ; *c'eſt le cochon châtré :* voyez Sanglier.
Mainatus : *voyez* Mainate.
Majorana, *marjolaine.*
ſylveſtris, aut origanum : *voyez* Origan.
Maizum, *mays.*
Makkakos, *makaque.*
Mala Armeniaca, *abricotier.*
aurea : *voyez* Oranger.
odore fœtido, aut lycoperſicon, *pomme d'amour.*
Malabathrum, (malabathre) *voyez* Feuille Indienne.
Malachites, aut molochites, *malachite.*
Mala citrina, (citreum) *voyez* Citronnier.
Malacociſſus major, aut convolvulus major, *grand liſeron.*
minor, aut chelidonia, *petite chélidoine.*
Mala cotonea, (cydonia) *voyez* Coignassier.
Mala granata, (punica) *voyez* Grenadier.
Malaguetta, (maniguette) *voyez* Cardamone grand.

Mala insana, aut lycopersicon : *voyez* POMME D'AMOUR *& l'article* MELONGENE.
limonia, aut limones : *voyez* LIMON.
Malan-kua, aut zadura : *voyez à l'article* ZÉDOAIRE.
Malayen rotang : *voyez à l'article* SANG-DRAGON.
Malicorium, (punica) *voyez à l'article* GRENADIER.
Malina thalla Ægyptiorum, aut Trasi Italorum, *souchet Sultan.*
Malleolus : *voyez* MAILLET *à l'article* PLANTE.
Malpighia asperrima, &c. *voyez* COURATARY.
fructu cerasino sulcato, *cerisier cannelé.*
latifolia, cortice sanguineo : *voyez* BOIS QUINQUINA.
Maltha, *espece de bitume molasse :* voyez POIX DE TERRE.
Malva : *voyez* MAUVE.
arborea, *mauve de mer en arbre.*
horaria, aut ketmia vesicaria, *ketmie.*
palustris, aut viscus : *voyez* GUIMAUME VULGAIRE.
rosea, *rose d'Outre-mer* ou *trémiere :* voyez MAUVE DES JARDINS.
viscus, aut althæa : *voyez* GUIMAUVE.
ulmifolia semine rostrato : *voyez* HERBE A BALAIS.
Malvæ, aut malvaceæ, *malvacées.*
Malum Armeniacum, *abricot.*
aurantium, aut malus aurantia : *voyez à l'article* ORANGER.
marinum, *pomme de mer.*
citreum : *voyez* CITRONNIER.
insanum, aut melongæna, *mayenne.*
marinum : ALBERGAME DE MER.
Malus, aut malum : *voyez* POMMIER.
Adami, *pomme d'Adam.*
fructifera, flore fugaci : *voyez à l'article* POMMIER.
Indica, fructu pentagono : *voyez* BILIMBI.
pomo angulosо, (carambolas) *voyez* CHAMAROCH.
malabarica, fructu corticoso, amaricante, semine plano, compresso, *noix vomique.*
medica, (citreum) *voyez* CITRONNIER.
persica : *voyez* PÊCHER.
punica, *grenade,*

Mambous, *tabaxir.*
Mambu : *voyez* BAMBOU.
Mamera Luſitanorum, aut papaya : *voyez* PAPAYER.
Manacus, *manaquin.*
Manalec, *tachas.*
Mananaao : *voyez à l'article* NOIX VOMIQUE.
Manati : *voyez ce mot.*
Mancandrites, *macandrite.*
Mançanilla, *mancelinier.*
Mandibula lucii, *mâchoire de brochet.*
Mandioca : *voyez* MANIHOT.
Mandragora, *mandragore.*
fœmina, flore ſub-cœruleo purpuraſcente, *mandragore femelle.*
mas, fructu rotundo, *mandragore mâle.*
Mangaïba, arbor Braſilienſis : *voyez* MANGAÏBA.
manga, arbor Indica, *mangue.*
Mangas, *manguier : voyez* MANGLE.
de velludo, *manche de velours.*
Mangoſtans : *voyez* MANGOUSTAN.
Mangouſe, *mangouſte.*
Manihot Indorum, *manioque.*
Manipoy : *voyez* JACARANDA.
Manna, *manne.*
laricis, *manne du Méleze* ou *de Briançon.*
maſtichina, vulgò cedria, *réſine de cedre.*
thuris : *voyez à l'article* OLIBAN.
Manobi : *voyez* PISTACHE DE TERRE.
Mantica, *valiſe : voyez à l'article* CERF.
Mantis, *mante.*
Manucodiata, *oiſeau de Paradis.*
Manus marina, *main de mer.*
myrti, aut myrtidanum, *nom donné à la tumeur du myrte :* voyez à l'article MIRTE.
naſuta elephanti ; *c'eſt la trompe de l'éléphant.*
Maracoc, (granadilla) *voyez* FLEUR DE LA PASSION.
Maraka : *voyez* CALEBASSIER D'AMÉRIQUE.

Marana, (datura) *voyez* POMME ÉPINEUSE.
Maraſſus, *vipere de l'Arabie.*
Marcaſſita, *marcaſſite.*
Mare, *mer.*
Marga, *marne.*
porcellana, *terr à porcelaine.*
Margaritæ : *voyez* PERLES *à l'article* NACRE DE PERLES.
Margus niger, aut fulica, *foulque.*
Mariſcus, aut ſcirpus, *jonc d'eau.*
Marmor, *marbre.*
conchites, *pierre lumachelle.*
Marmoſa, *marmoſe.*
Maroly : *voyez* PAC.
Maronæ, (caſtaneæ) *voyez à l'article* CHATAIGNIER.
Marrubiaſtrum vulgare, *faux marrube.*
Marrubium, *marrube.*
album, *marrube blanc.*
agreſte, aut ſtachys, *épi fleuri.*
cardiaca dictum, *agripaume.*
nigrum fœtidum, *ballotte.*
paluſtre hirſutum, *marrube aquatique.*
Mars, (ferrum) *voyez* FER. *Voyez auſſi à l'article* PLANETE.
Marſuinus : *voyez* MARSOUIN *à la ſuite du mot* BALEINE.
Marta. Martetus, aut martes abietum : *voyez* MARTE.
Martes fagorum : *voyez* FOUINE.
Marum Creticum, *marjolaine de Crête.* Voyez MARUM.
maſtichen redolens, aut thymbra Hiſpanica, majoranæ folio, *marjolaine d'Angleterre.*
Maſeluc Turcorum, aut molucca ſpinoſa, *moluque épineuſe.*
Maſepute : *voyez* SERVAL.
Maſſac : *voyez* BANGUE.
Maske : *voyez à l'article* ETITES.
Maſquiqui terra, *terre de Maſquiqui* ou *de Maqui-maqui.*
Maſſa ſorda : *voyez à la fin de l'article* ROZEAU MASSE D'EAU.
Maſſac : *voyez à l'article* BANGUE.
Maſſicot, *eſpece de chaux de plomb :* voyez PLOMB.
Maſtica de ſoho, (piedra de puerco). *Voyez* PIERRE DE PORC-ÉPIC.

Maſtiche, aut maſtix, *maſtic.* Voyez LENTISQUE.
Maſtichina Gallorum ; *c'eſt le marum maſtic.*
Materebe : *voyez à l'article* MAHOT.
Mater perlarum : *voyez* NACRE DE PERLES.
ſmaragdi : *voyez* PRASE.
Mates Indorum cineritii coloris, *bonduc.*
Matiſta ſtadka travo : *voyez* SARANE.
Matricaria, *matricaire.*
Matrices, *matrice.*
Matriſalvia major, aut ſclaræa, *toutebonne* ou *orvale.*
Matriſylva : *on donne ce nom au chevrefeuille & au muguet des bois.*
Matrix mineralium & metallorum : *voyez* GANGUE.
Mauronia lesbiis, aut dentellaria, *dentelaire.*
Mauze, aut muſa : *voyez* BANANIER.
Maypouri : *voyez* TAPIR.
Mays : *voyez* BLED DE TURQUIE.
Meandrites, *méandrites.*
Mecaſulhil, (vanilla) *voyez* VANILLE.
Mechoachanna Peruviana : *voyez* MÉCHOACHAN.
Meconites, meconite : *voyez* AMMITE & OOLITHE.
Meconium, (*eſpece d'*opium). *Voyez à l'article* PAVOT BLANC.
Medica : *voyez* LUZERNE.
Medicago, *luzerne d'Italie.*
Medium Alpinum echii folio, floribus ſpicatis, *eſpece de campanelle.*
Medulla, *moëlle.*
lactis, aut butyrum : *voyez à l'article* LAIT.
Saxorum, *moëlle de rocher.*
Mel : *voyez* MIEL. *L'hidromel eſt une eau miellée : on l'appelle auſſi* Apomeli. Melicratum, aqua mulſa. *L'*Œnomeli *eſt le vin miellé, & l'*Oxymel *eſt le vinaigre miellé. Le* Melimelum *eſt une marmelade de coing & de miel.*
arundinaceum, aut ſaccharum, (mel cannæ). *Voyez canne à ſucre.*
Melacocyſſos, aut Hedera terreſtris, *lierre terreſtre.*
Melacocyſſus minor. Chelidonia, *ſcrophulaire petite.*
Melampodium, aut helleborus niger, flore roſeo, *ellébore noir des jardins.*
Melampyrum purpureum : *voyez* BLED NOIR *à l'article* SARRAZIN.
Melanopiper, *poivre noir.*

Melanteria, *mélanterie.*
Melanthiumaut nigella, *nielle* ou *nigelle.*
Malantzana Arabum, *mayenne à fruit recourbé.*
Melanurus, *négœil. Consultez* Lémery.
Melaſpermum, aut nigella, *nielle.*
Melax, aut thus, *oliban.*
Meleagris, *pintade.*
aut fritillaria, *fritillaire.*
Meles, aut melis, (*taiſſon*) Voyez BLAIREAU.
Melianthus Africanus, *méliante.*
Melica. Sorgo: *voyez* MILLET GRAND.
Melilotus, *mélilot.*
Germanica, *lotier.*
major, odorata, violacea, *lotier odorant.*
ſiliquâ membranaceâ compreſsâ: *voyez* MÉLILOT.
Melis, aut taxus, *blaireau.*
Meliſſa, *méliſſe.*
Conſtantinopolitana, (molucca ſpinoſa). Voyez MOLUQUE ÉPINEUSE.
Moldavica Americana, trifolio, odore gravi: *voyez à l'article* MÉLISSE DE MOLDAVIE.
betonicæ folio, flore cæruleo, albeſcens, *méliſſe de Moldavie.*
ſylveſtris humilis, latifolia, maximo flore purpuraſcente, *méliſſe ſauvage* ou *bâtarde.*
Meliſſophyllum Turcicum, (Moldavica) *méliſſe de Moldavie.*
Melitites, *eſpece de galactite: voyez ce mot.*
Melliſuga, aut mellivora avis, *oiſeau mouche:* voyez COLIBRI.
Melo, *melon.*
Melocactus Americana, aut echinomelocactos, ſive melo carduus echinatus, *chardon des Indes Occidentales.*
Melochia Alpini, (corchorus) *corchore.*
Melochites, *mélochite:* voyez PIERRE D'ARMÉNIE.
Melo-corcopali fructus: Voyez MELO CORCOPALI.
Meloë, *pro-ſcarabée.*
Melolontha, *mélolonte.*
Melo montis carmel, *melon pétrifié.*

Melongena, fructu oblongo, violaceo, *mayenne* ou *mélongene vulgaire* ou *aubergine.*
Melopepo verrucosus, *potiron.*
Melopeponites, *melon pétrifié.*
Melotus, aut melus, *taiſſon.*
Membrana nictitoria, aut nictitans; *c'eſt la paupiere interne clignotante*, &c. *voyez à l'article* OISEAU.
Membrocq : *voyez* PAREIRA BRAVA.
Memæcylon, aut fructus arbuti : *voyez* ARBOUSIER.
Memphitis lapis, *pierre de Memphis.*
Men therniabin : *voyez* MANNE LIQUIDE.
Mens, aut meſſe : *voyez* MUNGO.
Mentha, *menthe.*
anguſtifolia, ſpicata, *menthe des jardins & à feuilles étroites.*
aquatica, ſatureiæ folio, *pouliot à feuilles étroites.*
arvenſis, verticillata, hirſuta, *calament des marais.*
cataria, aut felina. Nepeta, *cataire.*
corymbifera, aut Græca, (coſtus Hortenſis) *herbe du coq.*
criſpa verticillata, *menthe friſée.*
hortenſis, verticillata, ocimi odore, *baume des jardins* ou *menthe domeſtique.*
rotundifolia, criſpa, ſpicata, *menthe friſée.*
paluſtris, ſeu aquatica major, (ſiſymbrium) *menthe aquatique* ou *baume d'eau.*
ſpicis brevibus, &c. ſapore fervido piperis, *menthe citronnée.*
Menthaſtrum, aut menta ſylveſtris rotundiore folio, *menthe ſauvage* ou *menthaſtre*, ou *baume d'eau à feuilles ridées.*
Mentula alata, *aile marine.*
marina, (*mentule de mer*). Voyez MEMBRE MARIN & PENNACHE DE MER.
Menyanthes paluſtre latifolium & triphyllum : *voyez* MÉNIANTE & BUCK-BEAN.
Mephitis, *mouphette :* voyez *à l'article* EXHALAISONS MINÉRALES.
Mercurialis, *mercuriale.*
canina fœmina, *mercuriale femelle ſauvage.*
mas, (cynocrambe vulgaris) *chou de chien* ou *mercuriale ſauvage.*

Mercurialis fœmina, aut ſpicata, *mercuriale femelle.*
foliis capillaceis : Voyez *à l'article* PLANTE.
fructicoſa, aut phyllon, *eſpece de mercuriale ſauvage des pays chauds.*
mas, *mercuriale mâle.*
Mercurius : *voyez* MERCURE *à l'article* PLANETE.
Merganſer, *harle & oie de mer.*
minor criſtatus, *harle huppé :* voyez PIETTE.
Mergus, *plongeon.*
aut clangula, *grand plongeon de riviere.*
major, *grand plongeon de mer.*
maximus, farrenſis : *voyez* LUMME.
minimus fluviatilis : *voyez* CASTAGNEUX *ou* ZOUCHET.
minor, *petit plongeon de mer.*
nævius, *grand plongeon tacheté.*
Meris : *voyez* EVERTZEN.
Merlangius, *merlan.*
Merlucius, (merlus) *voyez à l'article* MORUE.
Meroïdes, *eſpece de ſclarée d'Ethyopie.*
Merops, aut apiaſter, *guêpier* ou *mangeur d'abeilles.*
torquatus, *guêpier à collier.*
Merula, *merle.*
alba, *merle blanc.*
aquatica, *merle aquatique.*
aurea, Madagaſcarienſis, *merle doré de Madaſcar.*
aut tinca marina, *tanche de mer.*
calva Philippenſis, *merle chauve des Philippines.*
nigra aut vulgaris, *merle noir ordinaire.*
rubra, *merle du Breſil.*
torquata, *merle à collier.*
ſaxatilis, aut montana, *merle de rocher* ou *de montagne.*
Meſoro : *voyez* RASPECON.
Meſpilus, *néflier.*
aculeata pyrifolio, aut pyracantha, *buiſſon ardent.*
pyrifolia, denticulata, ſplendens, fructu inſigni rutilo, virginienſis : *voyez* PUCHAMIAS.
apii, folio laciniato, aut azarolus, *azérolier.*
ſylveſtris ſpinoſa, aut oxiacantha, *aube-épine.*

Meſſacara,

Meſſara, *ours de mer* (cruſtacée).
Meſteca : *voyez* COCHENILLE MESTEQUE.
Meſtiſos : *voyez* MÉTIS.
Metalla, *métaux.*
Meteora, *météores.*
Metopion : *voyez* AMMONIAQUE, (*gomme*).
Meum, aut meu athamanticum : *voyez* MEUM.
Alpinum, aut phellandrium, *ciguë aquatique.*
Mezereon Arabum, (camælea) *camelée.*
Mezereum, (laureola) *lauréole.*
Mica ferrea, *mine de fer micacée.*
pictoria, *plombagine.*
Michen pulver, (*poudre aux mouches*). Voyez COBALT.
Microſcomus, *microſcome.*
Milax arbor, (taxus) *if.*
Milchſtein, (morochtus). *Voyez* GALACTIT & PIERRE DE LAIT.
Mileſium ; *c'eſt l'alcyon vermiculaire de Lemery.*
Miliaria, aut hortulanus, *ortolan.*
Miliaris, pingueſcens, *ortolan* : voyez auſſi PROYER.
aut cenchrus ſerpens, *ammodyte.*
Militaris, aut millefolium, *millefeuille.*
Milium, *millet* ou *mil.*
arundinaceum ſubrotundo ſemine nigricante, (melica). *Voyez* BLED BARBU (*ſorgo*) & MILLET GRAND.
Indicum maximum, *mays.*
ſolis, (lithoſpermum) *gremil* ou *herbe aux perles.*
vulgare, ſemine luteo aut albo, *millet petit.*
Millefanti, aut vermicelli, *vermichel.*
Millefolium nobile, Tragi : *V. à l'article* MILLEFEUILLE.
vulgare album, *millefeuille.*
Millefora, aut hypericum, *millepertuis.*
Millegrana major, aut herniaria, *turquette.*
Millemorbia, aut ſcrophularia, *ſcrophulaire.*
Millepeda, *millepede* ou *arraignée de mer.*
Millepedæ, *cloportes.*
Millepedes, *millepieds.*
Millepora : *voyez* MILLEPORE & *l'article* ZOOPHYTE.

Milleporites, *milleporite.*
Milvago, *milan marin.*
Milvus, aut milvius, *milan.*
æruginosus, *busard de marais.*
niger, *milan noir.*
vulgaris aut regalis, *milan-royal.*
Milzadella, aut leucas, *c'est l'ortie musquée* ou *piquante.*
Mimosa planta, *sensitive.*
Minæa, Galeni, aut anime : *voyez* RÉSINE ANIMÉ.
Mineræ, *mines.*
Mineralia, *mineraux.*
Minera nidulans, *rognon* : voyez *à l'article* MINES.
plumbi mollior, *mine de plomb sulfureuse & arsénicale.*
spathacea, *mine de plomb blanche spathique.*
viridis, *mine de plomb verte.*
Minima naturalia, *corpuscules, atomes* : *voyez à l'article* POUSSIERE.
Minium : *voyez à l'article* PLOMB.
Mira sole Italis, aut ricinus, *ricin.*
Miscella terra, *glaise.*
Mise, *tantale.*
Misy, *espece de calchite* : voyez MISY.
Mitia : *Voyez à l'article* STYRAX LIQUIDE
mithrax persis, *œil de chat.*
Mithridatium cratevæ. Dens canis, *dent de chien.*
Mitu poranga : *voyez* COQ DE CURASSAU.
Mixa pyriformis officulo trispermo, *item-tani.*
Mochus, aut cicer sativum, DODON. (ervum) *ers.*
Mœna, *mendole.*
Mola : *Voyez* LUNE DE MER & MOLE.
Molago-coddi : *voyez à l'article* POIVRE NOIR.
Molanga, *idem.*
Moldavica : *voyez* MÉLISSE DE MOLDAVIE.
Moleculæ organicæ, *molécules organiques.*
Molitor, *meunier* : voyez HANNETON.
Molle, aut mollis arbor (*poivrier du Pérou*) voyez MOLLE.
Mollia, aut Molluscæ, *mous* ou *Molluscques.*
Mollugo (Gallium) *voyez* CAILLELAIT & PETIT MUGUET.

Mollusçum (*brouſſin d'érable*) voyez à l'article ERABLE.
Molou Plinii, aut filipendula vulgaris, *filipendule.*
Molua, aut morrhua, *morue.*
Molucca, *moluque.*
lævis, *moluque odorante.*
ſpinoſa, *moluque épineuſe.*
Molybdæna nigrica fabrilis (plumbago) *molibdene.*
Molybdoïdes, *idem. Elle tient ſouvent de la blende.*
Momordica elaterium, *concombre ſauvage.*
fructu ſtriato, levi (caigua) : *v. à l'art.* POMME DE MERVEILLE.
vulgaris, *pomme de merveille.*
Momotovakoſt : *Voyez* YVOIRE FOSSILE.
Momotus, *momot.*
Monarda, *monarde.*
Mondubi, aut manobi, *piſtache de terre.*
Monedula, *choucas - choucette.*
torquata, *choucas à collier.*
Monialis, *moine.*
Monoceros piſcis, aut monodon : *voyez* LICORNE & YVOIRE DU NARHWAL.
Monococcon, aut zea, *froment rouge.*
Monoculus (*monocle*) voyez à l'article BINOCLE & PERROQUET D'EAU.
Monophyllon, *muguet des vallées petit : eſpece de ſmilax.*
Monopthalmus, *monopthalme.*
Mons, *montagne.*
Monſtrum, *monſtre.*
Monti - fringilla, *pinçon des montagnes* ou *des Ardennes.*
Mordella, *mordelle.*
Mordellæ, *mordicantes :* voyez auſſi DEMOISELLES AQUATIQUES.
Morella, aut varius, *eſpece de petite truite :* voyez ce mot.
Morhua, *morue.*
Morina Orientalis carlinæ folio, *morine.*
Morinellus, *guignard.*
Anglorum, *dotrale.*
Moringua : *voyez* BOIS NÉPHRÉTIQUE.
Morion lapis, aut pramnium, *eſpece de vermeille.*
Morochtus lapis (*pierre de lait*) *morochite.*

Moronna : *Voyez à l'article* ESTURGEON.
Morſus diaboli, aut ſucciſa, *mors du diable.*
Gallinæ (*alſine*) voyez MORGELINE.
ranæ, *eſpece de nénuphar.*
Morulius ex albo non nihil rubeſcens, *morille.*
Morum batinum (*mûre de renard*) : voyez RONCE.
Morus, *mûrier.*
papyrifera, *mûrier à papier.*
Morrhina vaſa : *Voyez* MYRRHINA.
Moſch-Arabum (ſemen moſchi) *ambrette.*
Moſchata, *muſcade.*
Moſchatellina foliis fumariæ bulboſæ (*herbe muſquée*) voyez MOSCATELLINE.
Moſchifer, *porte-muſc.*
Moſchocarydion, aut moſchata, *noix muſcade.*
Moſchus : *voyez* Musc *à l'article* GAZELLE.
Motacilla (cauda tremula) *lavandiere :* voyez BERGERONNETTE.
Motella, aut lota, *lote.*
Moxa, *coton de la Chine.*
Mucor, *moiſiſſure.*
Mucuna, *pois pouilleux.*
Muger, *tachas.*
Mugil piſcis, *muge.*
Mula, (*mule*). Voyez MULET.
Mulier, (*femme*). Voyez *à l'article* HOMME.
Mulli : *voyez* MOLLE.
Mullus, *ſurmulet.*
Multiloquax, *babillard.*
Mulus, *mulet.*
Mumia, *momie.*
Mundiguacu : *voyez à l'article* RICIN *pignon de Barbarie.*
Mundus, *monde.*
Mungo ſimilis fructus, aut hærnia ; *c'eſt le fruit du* Negundo : *voyez ce mot.*
Muræna, *murêne.*
fluvialis, aut lampetra, *lamproie.*
pinnis pectoralibus carens, *murêne vraie.*

Murex : *voyez ce mot.*
Muria : *voyez* GARUM & MURIE.
Murucuja : *voyez à l'article* GRENADILLE.
Mus, *rat.*
agreſtis major, *mulot.*
albus Virginianus, *rat blanc de Virginie.*
Alpinus, *marmotte.*
aquaticus, *rat d'eau.*
araneus, *muſaraigne.*
avellanarum, *lérot.*
campeſtris, *rat des champs.*
Indicus. Ægyptus-ve, aut mus Pharaonis, *rat de Pharaon :* voyez ICHNEUMON.
montanus Norwegicus, caudâ abrupta, corpore fulvo, nigro, maculato, *léming.*
moſchiferus, *rat muſqué.*
Orientalis, *rat Oriental.*
parvus campeſtris, *campagnol.*
palmarum, *rat palmiſte.*
ponticus, *hermine.*
Sarmaticus, aut Scythicus, (zibelina). *Voyez* ZIBELINE.
ſylvaticus & ſylveſtris, *rat des bois.*
terrenus, aut talpa : *voyez* TAUPE.
vulgaris domeſticus, *rat domeſtique.*
Muſa, *bananier.*
Muſarda ; *c'eſt la fiente de rat* ou *de ſouris.*
Muſca, *mouche.*
ephemera, *éphémere.*
ſcorpiura, *panorpe.*
Muſcader : *voyez à l'article* AMMONIAC (*ſel*).
Muſcari & muſcavi, *oignon muſqué.* Voyez auſſi MOUSSE GREQUE.
Muſcæ aphidivoræ, *mouches aphidivores.*
Muſci frondeſcentes, gemmaſcentes plumaſcentes : *voyez à l'article* MOUSSE.
rotundis quadripartitis, Pluckenet. aut pilularia, *pilulaire.*
Muſcicapa, aut muſcipeta avis, *gobeur de mouches.*

Muſcipula, *attrape-mouche.*
Muſculus, *muſcle.*
Muſcus, *mouſſe.*
arboreus, *mouſſe d'arbre.*
Aſtracanus, (*mouſſe d'Aſtracan*). Voyez BUXBAUMIA.
aureus capillaris, major, pediculo & capitulo craſſioribus, (adiantum aureum) (eſpece de capillaire). *Voyez* PERCE-MOUSSE.
clavatus, aut lycopodium, *pied de loup.*
marinus, *coralline.*
membranaceus fugax, (noſtoch). *Voyez* MOUSSEMEMBRANEUSE FUGITIVE.
paluſtris, ſquamoſus ruber, *mouſſe aquatique :* voyez *à l'article* TOURBE.
pulmonarius, *pulmonaire de chêne.*
terreſtris vulgatior : *voyez* MOUSSE TERRESTRE ORDINAIRE.
urſinus, aut lycopodium, *pied de loup :* voyez MOUSSE REMPANTE A MASSUE.
vulgaris terreſtris adianti aurei capitulis : *voyez à l'article* USNÉE D'HUMAINS.
Muſæum naturæ, (*Cabinet d'Hiſtoire naturelle*). Voyez *à l'article* HISTOIRE NATURELLE.
Muſtela, *belette.*
piſcis, *muſtele.*
ſylveſtris, aut furo, *furet.*
Muſtelina zibelina, *zibeline.*
Muſtella armellina, *hermine.*
Muſtellina, aut phellandrium Alpinum, *meum des Alpes.*
fluviatilis, *lote.*
Muſtelus, *eſpece de chien de mer :* voyez *ce mot. C'eſt le* Galeus ſtellatus *des Auteurs.*
Muſtum, (*moût*) *ſuc de raiſin nouvellement exprimé & non fermenté.*
Muſurda ; *c'eſt l'excrément du rat* (*crotte de ſouris*). Voyez *à l'article* SOURIS.
Miagro ſimilis, flore albo, *faux chouan.*
Miagrum verum, aut ſativum, (*aliſſon*) *cameline.*
monoſpermum minus, *faux chouan.*

Myax : *voyez ci-deſſous* Mytulus.
Mylabris, *mylabre.*
Myoſotis incana repens, *creille de ſouris.*
Myoſuros, *queue de ſouris.*
Myrica, aut tamariſcus, *tamaris.*
Myrmecoleon, formica-leo, (*fourmi-lion*).
Myrmecophagus, (tamandua) *fourmillier.*
Myrobolani : *voyez* MYROBOLANS. Sunt hîc ſpecies bellericæ, aut bellegu. Citrinæ, aut luteæ. Cepulæ, aut chebulæ. Emblicæ, aut embelgi. Indicæ, aut nigræ.
Myrrha, *myrrhe.*
ſtacte : *voyez à l'article* MYRRHE.
Myrrhina : *voyez* AROMATITE.
Myrrhis, *cerfeuil muſqué.*
ſylveſtris, ſemine ſtriato levi, *cerfeuil ſauvage.*
Myrtacantha, murina ſpina, (ruſcus) *houx frélon.*
Myrtidanum : *voyez ci-deſſus* Manus Myrthi.
Myrtillus, *airelle* (*myrtille vrai*).
Myrtomelis, aut dioſpyros, *amélanchier.*
Myrtho ſimilis Indica, fructu racemoſo, *coca.*
Myrthus, aut murtus, *myrthe.*
arborea aromatica, foliis laurinis latioribus & ſubrotundis, fructu racemoſo, caryophilli ſapore, *poivrier de la Jamaïque.*
caryophilli aromatici odore : *voyez* CANNELLE GEROFLÉE.
Brabantica aut chamæleagnus, *myrthe bâtard des Pays froids.*
Myrus, *eſpece de ſerpent.*
Mytulites, *moules pétrifiées* ou *foſſiles.*
Mytulus, aut myax, *eſpece de moule de mer.* Voyez ce mot.
Myva cydoniorum : *voyez à l'article* COIGNASSIER.
Myxa, aut mixaria, (ſebeſten). *Voyez* SÉBESTE.
pyriformis officulo triſpermo, *iſiem-tani.*

N.

NABIS, aut camelo-pardalis, *caméléopard.*
Nacar de perlas, *nacre de perles.*
Nakara : *voyez à l'article* COCHENILLE.
Nana Braſilianis ; *c'eſt l'ananas.*
Nangeas : *voyez* JACA.
Napellus, aut aconitum cæruleum, *napel.*
Moyſis, aut anthora : *voyez* ANTHORA.
racemoſus, aut Chriſtophoriana, *herbe de S. Chriſtophe.*
Naphta, (*naphte*) *pétrole.*
Napus, *navet.*
diaboli, *navet du diable.* Voyez *à l'article* BRYONE.
ſylveſtris, *navet ſauvage* ou *navette.*
Narangion, aut aurantium, *orange.*
Narcaphtum, *narcaphte.*
Narciſſo leucoium, *perce-neige*
Narciſſus, *narciſſe.*
autumnalis major, *narciſſe d'automne.*
juncifolius, *jonquille.*
maritimus, *ſcille petite & blanche*, ou *narciſſe de mer.*
ſylveſtris luteus : *voyez* AIAU *ou* CAMPANETTE.
Nardus, *nard* ou *lavande grande.*
agreſtis, aut valeriana hortenſis, *valeriane de jardin.*
Celtica, ſpica gallica aut romana, *nard Celtique.*
Indica, (*ſpicanard*) *nard Indien.*
montana tuberoſa, *nard de montagne.*
ruſtica, *nard ſauvage.*
Narka : *voyez à l'article* POISSON.
Narthex : *voyez à l'article* FÉRULE.
Narwal, (*licorne de mer*). Voyez *à l'article* BALEINE.
Naſturtium aquaticum, *creſſon de fontaine.*
Hortenſe, *creſſon Alénois.*
Indicum, (cardamindum) *capucine.*
maritimum dictum, *cakile :* voyez *ce mot.*

Naſturtium paluſtre, aut ſideritis latiſſima, (barbarea) *herbe aux Charpentiers.*
pratenſe, (cardamine) *cardamine.*
ſylveſtre, *creſſon des prés.*
peruvianum, *capucine.*
ſylveſtre tenuiſſime diviſum, (ſophia Chirurgorum) *thalithron.*
verrucarium, (*corne de cerf d'eau*). Voyez CRESSON SAUVAGE.
Nater *ou* Nather, *natron : voyez à l'article* BORAX.
Natjatam, (cocci Orientales) *coques du Levant.*
Natica, *natice.*
Natrix Plinii, aut anonis lutea, *arrête-bœuf jaune.*
ſerpens : *voyez les articles* HYDRE & CHARBONNIER.
torquata, *nageur.*
Natrum : *voyez* NATRON.
Natura, *nature.*
Nautilus, *nautile.*
craſſus indicus, *nautile épais & chambré.*
papyraceus polypoſus, *nautile papyracé.*
Nechabar : *voyez à l'article* AMMONIAC (*ſel*).
Nectarium : *voyez* NECTAIRE *à l'article* PLANTE.
Necydalis, *nécidale.*
Negundo : *voyez ce mot.*
Nemotelus, *némotele.*
Nepa, *vipere d'Afrique.*
abdominis margine integro : *voyez* SCORPION AQUATIQUE.
Nepeta, *herbe aux chats* ou *cataire.*
montana. Calamintha, *calament.*
Nereis : *voyez à l'article* SCOLOPENDRE DE MER.
Nerita, *nérite.*
Nerium, (nerion, aut oleander) *laurier roſe.*
Neroly : *voyez à l'article* ORANGER.
Neuſtria, *annulaire.*
Ngou-tong : *voyez à l'article* ARBRE DE CIRE.
Nhandiroba : *voyez* NOIX DE SERPENT, AHOUAI & AVILA.
Nhandu-apoa : *voyez* JABIRU-GUACU.

Nicotiana, (*tabac*). Voyez NICOTIANE.
major anguſtifolia, *nicotiane à feuille étroite.*
latifolia, *nicotiane à large feuille.*
minor fœmina, *nicotiane à feuille ronde.*
Nicticornis, aut bubo, *eſpece de hibou.*
Nidus avis, *nid d'oiſeau* (*plante*).
Nien-tſi : *voyez* ARBRE DE VERNIS.
Nigella, *nielle.*
cretica, *nielle de Candie.*
romana, flore minore ſimplici, candido, *nielle romaine.*
ſylveſtris, aut arvenſis, cornuta, *nielle des champs.*
Nigellaſtrum, *nielle des bleds.*
Nigretta, aut merula, *merle.*
Nihili album, aut nihilum, *pompholix.*
Nil, aut anil : *voyez* INDIGO & INDE.
Avicennæ, aut iſatis, *paſtel.*
Nilica-maram : *voyez à l'article* CHARAMAIS.
Nimbo folio & fructu oleæ, aut arbor indica fraxino ſimilis, oleæ fructu, *nimbo.*
Niſi, aut ninſing : *voyez* GENS-ENG.
Nitela. Sciurus, *écureuil.*
Nitidula. Cicindela, *ver luiſant.*
Nitrum, *nitre.*
Nix, *neige.*
Noctes ferreæ : *voyez* NUITS DE FER *à l'article* PLANTE.
Noctiluca, aut noctuvigila, *ver luiſant.*
Noctua, *chat-huant.*
aurita, *chouette à oreilles.*
flammeata, *chouette à flammes.*
guttata, *effraye.*
templorum alba, *fréſaye* ou *effraye.*
Nodulariæ : *voyez ce que c'eſt à la ſuite du mot* ZOOPHYTES.
Noitibo, *ibijau.*
Noli me tangere : *voyez à la ſuite du mot* BALSAMINE.
Nonnata, *aphie.*
Norchila : *voyez* NEGUNDO
Noſtoc, *mouſſe membraneuſe fugitive.*

Notonecta, *punaiſe à avirons.*
Notopeda, *taupin.*
Nox, *nuit.*
Nubes, *nuées.*
Nuces cupreſſi : *voyez à l'article* Cyprès.
pineæ : *voyez* Pignons *à l'article* Pin.
Nuciſta, (moſchata) *muſcadier.*
Nuclei, *noyaux*
Nucula terreſtris Septentrionalium, aut bulbocaſtanum majus, apii folio, *terre-noix.*
Numeius Indicus : *voyez* Guara.
Numenius, *corlieu.*
Numiſmalia, *numiſmales.*
Nummularia, (*herbe à cent maux*). Voyez Nummulaire.
Nummus Brattensburgicus, *écu de Brattensbourg.*
diabolicus : *voyez* Pierre lenticulaire.
lapideus, *monnoie de pierre.*
Nutatio, *nutation.*
Nux, *noix.*
Acajou, (*noix d'Acajou*). Voyez *à l'article* Acajou.
aromatica, (moſchata) *muſcadier.*
avellana (corylus) *coudrier.*
ben : *voyez* Ben.
caryophillata, aut araben-ſara, (*noix de Madagaſcar*) Voyez *à l'article* Cannelle Giroflée.
fructu ſerotino : *voyez à l'article* Noyer.
Indica : *voyez* Coco *& l'article* Cuci.
inſana, *noix narcotique.*
juglans, *noyer.*
medica, *coccos de Maldives.*
metella Arabum, (*noix métel*). Voyez *à l'article* Pomme épineuse.
moſchata, aut myriſtica, *muſcade.*
myriſtica, *noix muſcade.*
piſtachia, *piſtachier.*
veſicaria, *nez coupé.*
unguentaria & aromatica ; *c'eſt la noix muſcade.*
vomica, *noix vomique.*

Nycticora ; *corbeau de nuit.*
Nymphæa, *nénuphar.*
Nymphoïdes aquis innatans, *espece de nénuphar jaune ; lequel nage sur l'eau :* voyez *à l'article* FLEUR.

O.

OBESITAS : *voyez à l'article* GRAISSE.
Ochio di serpe, *œil de serpent.*
Ochræ, terræ metallicæ, *ochres.*
Ochrus folio integro capreolos emittente, *ochre.*
Ocimastrum, aut ocimum sylvestre, seu clinopodium, *espece de basilic sauvage.*
verrucarium (circæa) *circée.*
Ocimoïdes album, aut lychnis sylvestris alba, *lichnis sauvage* ou *les compagnons blancs.*
Ocimum, *basilic.*
cereale, aut Fagopyrum, *bled noir* ou *Sarrazin.*
Ocularia, aut euphrasia, *euphraise.*
Oculi cancri, *yeux d'écrevisse :* voyez à l'article ECREVISSE.
populi nigri : *voyez à l'article* PEUPLIER.
Oculus, *œil.*
bovis (leucanthemum) *Marguerite.*
Christi, *œil de Christ.*
mundi, *œil-du-monde.*
serpentis, *œil de serpent.*
solis, *giraſol.*
Odobenus, aut rosmarus : *voyez* VACHE MARINE.
Œdichnemus, *courly de terre.*
Œnanthe apii folio, *œnanthe à feuille d'ache.*
chærophylli foliis, aut cicutæ facie, succo viroso, croceo, *œnanthe à feuille de cerfeuil.*
Œnanthe-avis, *cul blanc.*
Œnanthe-planta : *voyez* ŒNANTE.
Œnas, aut vinitorculum, *pigeon sauvage des vignes.*
Œnothera : *voyez à l'article* PLANTE.

Œſypus (*æſipe*) voyez à l'article LAINE.
Œſtrus, *oëſtre.*
rangiferinus : *voyez à l'article* TAON.
Ognella : *voyez* RONCERA.
Ola : *voyez à l'article* COCOS.
Olaiou : *voyez* ZERUMBETH
Olampi gummi, *gomme olampi.*
Olea, *olivier.*
Oleander, aut rododendron (*nérion*) voyez LAURIER ROSE.
Olearia rotunda : *voyez à l'article* BURGAU.
Oleaſter, aut olea ſylveſtris, *olivier ſauvage.*
Oleoſa, *graſſette.*
Oletum, aut ſtercus, *voyez* EXCRÉMENT.
Oleum, *huile.*
cadinum vulgare, *cade.*
de kerva, aut cicinum, aut ficus infernalis : *Voyez* RICIN.
palmæ : *voyez* AOUARA.
petræ, *pétrole.*
ſtyracinum, *ſtyrax liquide.*
takinum, aut cadinum, *cade.*
terræ, *naphte.*
Olibanum (thus) *oliban.*
Oliva, *olivier.*
Olor, aut cygnus, *cygne.*
Olyra, aut ſecale, *ſeigle.*
Omaliſus, *omaliſe.*
Omaſus : *voyez* FEUILLET *à l'article* RUMINANS.
Ombria terra, *terre d'ombre.*
Ombrias. Brontias, *pierre de foudre.*
Omeg : *voyez* CIGUE AQUATIQUE.
Omentum, *placenta :* voyez à l'article HOMME.
Omphacium (uva acerba) *voyez* VERJUS.
Omphalocarpon philantropon (aparine) *grateron.*
Omphalodes (*petite bourrache*) voyez HERBE AUX NOMBRILS.
Onager, *onagre :* voyez ANE SAUVAGE.
Onagra, *herbe aux ânes.*

Onca, *once.*
Onda-betel : *voyez à l'article* GORDIUS.
Ondatra, *rat muſqué.*
Oniſci (millepedæ) *cloportes.*
Oniſcus (*cloporte aquatique*) voyez ASELLE.
Onitis major, aut origanum, *origan.*
Onix, aut onychium : *voyez* ONICE.
Onobrychis, *ſainfoin.*
ſemine clypeato aſpero, aut hedyſarum, *ſainfoin d'Eſpagne.*
Onochiles, aut anchuſa, *orcanette.*
Onocrotalus, *onocrotale* ou *pélican vulgaire.*
Onogyros Nicandri, aut ſpina alba, *épine blanche ſauvage.*
Ononis, ſeu anonis, *arrête-bœuf.*
Onopordon, aut onogyros ſpina alba ſylveſtris : *voyez* CHARDON COMMUN *ou* EPINE BLANCHE SAUVAGE.
Onopteris nigra, aut filicula, *adiante noir.*
Onſenka : *voyez* SARANNE.
Oolithes, *oolithe.*
Opalus, *opale.*
ireos lacteus, *opale de couleur de lait.*
Occidentalis, *opale Occidentale.*
Openant : *voyez à l'article* POMME DE TERRE.
Opercula, *opercules.*
Ophiogloſſum, *langue de ſerpent* ou *herbe ſans couture :* voyez OPHIOGLOSSE.
Ophiorriza foliis lance-lato-ovatis, LINN : *voyez* MUNGO.
Ophioſcorodon, aut allium Alpinum latifolium (victorialis) *ail ſerpentin.*
Ophites, *ophite.*
Ophris. Bifolia, *double feuille.*
Ophtalmica, aut ocularia (euphraſia) *eufraiſe.*
Opium : *voyez à l'article* PAVOT BLANC.
cyrenaïcum, *opium cyrenaïque.*
Opocarbaſum : *voyez* OPPOCALPASUM.
Oppobalſamum, *baume de Judée.*

Oppopanax, *berce grande.*
Opulus, aut ſambucus aquatica, *obier.*
Opuntia, *ſynonime de figuier d'Inde.*
Orbis marinus (*rond de mer*) voyez LUNE DE MER.
terraqueus, *globe terreſtre.*
Univerſus, *Univers.*
Orca piſcis, *épaulard.*
Orcadum lapilli, *pierre des orcades.*
Orchys : *voyez* SATYRION, ORCHIS & SALEP.
abortiva fuſca & rufa, aut nidus avis, *nid d'oiſeau.*
hirci odore. *Satyrion à larges feuilles.*
moriomas, *ſatyrion mâle.*
Oreoſelinum, *perſil de montagne.*
Africanum Galbaniferum fruteſcens aniſi folio : *voyez* GALBANUM.
Organo, *rouget.*
Oricello, *voyez à l'article* ORSEILLE.
Origanum, *origan.*
Creticum latifolium tomentoſum (dictamnus Creticus, *dictame de Crète.*
minus, aut clinopodium, *baſilic ſauvage, & petit origan.*
vulgare ſpontaneum, *origan commun.*
Oriolus, *loriot.*
Ormiſlao : *voyez à l'article* SERPENT.
Orminum, *ormin.*
ſativum, aut ſclarea, *toutebonne* ou *orvale.*
Orni : *voyez à l'article* FIGUIER.
Ornithogalum vulgare, *ornithogale.*
maritimum, aut ſcilla, *ſcille.*
purpureum, aut chamæbalanus, *veſce ſauvage* ou *magjon.*
Ornithogloſſa, *ſe dit du fruit du frêne.*
Ornithopodium (*pied d'oiſeau*) voyez ORNITHOPODE.
Orobanche, *orobanche.*
cyſtus, *ciſte orobanche.*
major caryophillum olens, *grande orobanche.*
radice dentata, aut dentaria orobanche, *dentaire orobanche.*
ramoſa minor, *petite orobanche.*

Orobias : *voyez* AMMITE & OOLITHE.
Orobites : *voyez à l'article* OOLITHE.
Orobus, *orobe.*
Braſilienſis, flore luteo pajomiroba dictus : *voyez* CASSE PUANTE.
pannonicus, aut ſylveſtris, *orobe ſauvage.*
ſylvaticus noſtras, *orobe des bois.*
vulgaris herbariorum, *orobe vulgaire des herboriſtes.*
Orphæus. Linn. *mocqueur* voyez *à l'article* POLIGLOTTE.
Orraca : *voyez à l'article* Coccos.
Orrotha : *voyez à l'article* GENS-ENG.
Orthoceratiti, *orthocératites.*
Orthragoriſcus, aut mola, *lune de mer.*
Orthygometra : *voyez* CAILLE, ROI DES CAILLES.
Ortolanus, *ortolan.*
Orvala, *orvale.*
Orubu, *vautour du Breſil.*
Oryx, *chevre ſauvage.*
Oryza, *ris.*
Os, *bouche.*
Os, aut oſſa, *os.*
Os de corde cervi : *voyez à l'article* CERF.
Oſmunda : *voyez* OSMONDE (*fougere fleurie*) ou *aquatique.*
Oſſar (apocynum Syriacum) *apocin* ou *herbe de la houette.*
Oſſa wormiana, *os Wormiens.* Voyez *à l'article* Os.
Oſſea, aut cornus femina, *faux cornouiller.*
Os ſepiæ (*biſcuit de mer*) voyez SÊCHE.
Oſſiculum, *noyau.*
Oſſifraga, *orfraye.*
Oſteocolla, *oſtéocolle.*
Oſteolithes, aut oſteites (*os pétrifiés*) voyez OSTÉOLITHES.
Oſteritium montanum (*aſtrantia*) *imperatoire.*
Oſtracites, *oſtracite.*
numiſmatici, *écu de Brattensbourg.*
Oſtracofolium, *huitre feuille.*
Oſtralega, *huitrier.*
Oſtrea, aut oſtreum, *huitre.*
Oſtreopectinites :

Oſtreopectinites : *voyez* HYSTÉROLITHE.
Oſtreum tortuoſum, *devidoir.*
Oſtrutium, aut imperatoria, *impératoire.*
Oſtrys, aut oſtrya ulmo ſimilis, fructu in umbilicis foliaceis (carpinus) *charme.*
Oſyris Dodonæi, *belvédère.*
Oſyris, aut linaria, *linaire.*
Othonna major polyanthos, aut tagetes, *œillet d'Inde.*
Otis, *outarde.*
arabica, *houbara.*
minor, anas compeſtris vulgò dicta, *canne-petiere.*
Ouatiriouaou : *voyez à l'article* FOURMILIER.
Oviparus, *cvipare* : *voyez à l'article* VIPIPARE.
Ovis *brebis.*
Oulla ouna : *voyez* GOBBE-MOUCHE.
Ovum, *œuf.*
lupinum, aut lycoperdum, *veſſe de loup.*
Oxalis, aut oxilapathum : *voyez* OSEILLE *ou* SURELLE.
minima, aut acetoſa minor, *oſeille petite* ou *ſauvage.*
ſaliva franca rotundifolia repens, *oſeille ronde* ou *franche.*
vulgaris pratenſis, *oſeille ordinaire* ou *vinette.*
Oxya, vulgò fagus, *hêtre.*
Oyxacantha (*aube-épine*) *voyez à l'article* NEFLIER.
Oxycedrus lycia, aut cedrus bacciferus, *petit cedre* ou *oxicedre.*
Oxycoccum, *canneberge.*
Oxycrat : *voyez à la ſuite du mot* VIGNE.
Oxylapathum, aut acetoſa : *voyez* OSEILLE *ou* SURELLE.
aut lapathum acutum, *patience* ou *parelle.*
Oxymirſine, aut bruſcus (ruſcus) *voyez* HOUX FRÉLON.
Oxypetra (*pierre acide*) voyez OXIPETRE.
Oxyphænica, aut tamarindi, *tamarins.*
Oxys : *voyez* ALLELUIA.
flore albo, aut panis cuculi, *pain à coucou.*
Oxytriphyllum, *pain à coucou* voyez ALLELUIA.

P.

Pacay : *voyez* Pois sucré de la Guyane.
Pacoceroca : *voyez* Zerumbeth.
Pacoeira, aut musa, *bananier.*
Pæonia : *voyez* Pivoine.
fœmina, *pivoine femelle.*
folio nigricante splendido, quæ mas, *pivoine mâle.*
Pagion : *voyez à l'article* Phalange.
Pagrus, *pagre.*
Pagurus : *voyez* Rousseau & Cancre Squinade.
Pagurus, *Pagel.*
Pajomirioba : *voyez* Casse puante.
Pala de Luz, *bois de lumiere.*
Palatuhir : *voyez à l'article* Muscade.
Palea de mecha, *schénante.*
Palimpissa (*arcançon*) voyez à l'article Pin.
Paliurus, *paliure.*
Africana, *azérolier*
Ægyptus, *jangomas. Consultez* Lémery.
Palma, *palmier.*
altissima, non spinosa, fructu pruniformi minore racemoso sparso, *Palmiste.*
amboinensis, sanguinem draconis fundens altera : *voyez à l'article* Sang-Dragon.
Brasilienſis prunifera, folio plicatili, seu flabelliformi caulice squammato, *voyez* Latanier.
Christi, *palme de Christ.*
coccifera latifolia, &c. *voyez* Caumoun.
cujus fructus sessilis faufel dicitur : *voyez* Areque & Cachou.
dactylifera caudice & fructu aculeatis, *conana.*
fructu minori turbinato, *palipou.*
humilis, cannacoröides, caudice tenui fissili : *voyez* Arrouma.
larifolia, *palmiste.*
radiata, major, glabra : *voyez* Latanier.

Palma farinifera Japonica (zagu) *voyez* SAGOU.
foliorum pediculis ſpinoſis, fructu pruniformi, lacteo, oleoſo, *palmier huileux.*
fructu aculeato prodeunte : *voyez* JACA.
humilis, aut muſa, *bananier.*
Indica coccifera anguloſa : *voyez* COCO.
marina, aut manus marina, *main de mer.*
minor, *palmier nain, épineux.*
prunifera, foliis yuccæ, è qua ſanguis draconis : *voyez à l'article* SANG-DRAGON.
vinifera, *palmier vinifere.*
Palmipes, *palmipede.*
Palmites, *palmier des Indes à petit fruit.*
Palmulæ. Cariotides, *dattes.*
Palo caatingua : *voyez à l'article* COSTUS.
de calenturas : *voyez* QUINQUINA.
clavo (*bois de crave*) voyez CANNELLE GIROFLÉE.
Palomaria : *voyez* BAUME VERD.
Paltas Indorum : *voyez* AVOCAT.
Paltodi : *voyez à l'article* TULIPE.
Paltrufalo : *voyez à l'article* PRÈLE.
Paludapium, aut apium paluſtre, *ache des marais.*
Palumbus torquatus, *pigeon ramier.*
Palus, *marais.*
Pambus, *pambe.*
Pampini, aut capreoli vitis : *voyez* PAMPRES DE VIGNE.
Panaces carpimon, ſeu racemoſa Canadenſis (aralia Canadenſis) *anis des prés du Canada.*
Panava (lignum Molucenſe) *voyez* BOIS DES MOLUQUES *& l'article* RICIN INDIEN.
Panax chironium, aut helianthemum, *hyſope des Garigues.*
coloni : *voyez à l'article* ORTIE.
coſtinum, *panais ſauvage étranger.*
heracleum : *voyez* BERCE GRANDE.
Pancaſeolus. Bulbo-caſtanum, *terre-noix.*
Pancopal, aut copal : *voyez* COPAL.

Pancratium : *voyez* NARCISSE DE MER *à l'article* SCILLE PETITE.
Panicum, *panis.*
Indicum : *voyez* SORGO.
Panis : *pain.*
cuculi (alleluia) *voyez* PAIN A COUCOU.
dæmonum, *pain fossile.*
porcinus (cyclamen) *voyez* PAIN DE POURCEAU.
Sancti Joannis, aut ceratia, vulgò, *carouge.*
Panniculus : *voyez* PANNICULE *à l'article* PLANTE.
Panorpa : *voyez* MOUCHE SCORPION & PANORPE.
Pantaga : *voyez à l'article* SANTAL ROUGE.
Panthera, *panthere.*
Pantheræ lapis (*pierre de panthere*) *espece de jaspe jaune.*
Pao de calinha : *voyez* GUIRAPEACOJA.
comprido, *bois long.*
de cravo : *voyez ci-dessus* Palo de Clavo.
xiringa (*bois de seringue*) voyez à l'article RÉSINE ÉLASTIQUE.
Papa : *voyez* JACA.
gayos, *papegai.*
Papas : *voyez* POMME DE TERRE.
Papaver album hortense, semine albo, sativum, *pavot blanc.*
cornutum luteum (glaucium) *voyez* PAVOT CORNU.
erraticum rubrum, aut rheas (*coquelicot*) voyez PAVOT ROUGE.
hortense semine nigro, *pavot noir cultivé* ou *des jardins.*
rheas, aut erraticum majus, *pavot rouge des champs.*
spinosum, *argémone.*
Papaya fructu melopeponis effigie, *papayer.*
Papeda : *voyez à l'article* NAUTILE.
Papilio, *papillon.*
Papillaris herba (*herbe à tétin*) *c'est la lampsane*, lampsana.
Papio, aut pavio, *babouin* : voyez PAPION.
Pappus, *voyez* AIGRETTE *à l'article* PLANTE.
Papyracea, *papyracée.*
arbor : *voyez* PALMIER OU ARBRE DE LA NOUVELLE ESPAGNE.
Papyrus Ægyptia, aut papyrus nilotica : *voyez* PAPIER DU NIL.
naturalis, *papier naturel.*

Parætonium, *eſpece de ſel marin* : voyez ce mot.
Paraguajara, *vipere de l'Amérique méridionale.*
Pardalis, aut pardus, *léopard.*
viridis, *pluvier verd.*
Pareira brava : *voyez ce mot.*
Pariaticu (*fleur de ſafran de Pondichery*) voyez ARBRE TRISTE.
Parietaria, *pariétaire.*
Pariſaraco, aut arbor triſtis, *arbre triſte.*
Parix. Parula. Parulus : *voyez* MÉSANGE.
Parnaſſia (gramen Parnaſſi) *fleur du Parnaſſe.*
Paronychia Hiſpanica, *renouée argentée.*
Parthenium leptophyllon, aut cotula fœtida, *camomille puante.*
minus (matricaria) *matricaire.*
nobile, aut chamæmelum Romanum, *camomille Romaine.*
Parus, *méſange.*
atricapillus, *méſange à tête noire.*
barbatus, *méſange barbue.*
cœruleus, *méſange bleue.*
criſtatus, *méſange huppée.*
longicaudus, aut monticola, *méſange à longue queue.*
major, *grande* ou *groſſe méſange.*
paluſtris, *méſange des marais.*
pendulinus, *méſange de Bologne.*
torquatus, *méſange capuchonnée.*
Partus hybridus, *race mêlée* : voyez à l'article MULET.
Paſſer, *moineau & paſſereau.*
alpino lapponicus ſeu nivalis, *moineau de neige.*
arboreus campeſtris, *moineau d'arbre* ou *friquet.*
canarius, *ſerin.*
candidus, *moineau blanc.*
dictus troglodites, *roitelet ordinaire.*
Indicus macrouros, roſtro miniaceo, *moineau des Indes.*
lævis, aut plateſſa : *voyez* PLIE.
montanus, *moineau de montagne.*
nivalis, *moineau blanc.*
ſolitarius, *paiſſe ſolitaire.*

Paſſer ſquamoſus, aut aſper, *eſpece de limande :* voyez ce mot.
ſylveſtris, aut torquatus, *moineau des bois.*
vulgaris, aut domeſtica, *moineau de maiſon.*
Paſſiflora : *voyez* GRENADILLE.
Paſſulæ (*raiſins paſſerilles*) : voyez à l'article VIGNE.
Corinthiacæ, *raiſins de Corinthe.*
Paſſus equinus, *pas de poulin.*
Paſtinaca, *panais.*
aquatica, aut ſium, *berle.*
marina, *paſténaque* ou *tareronde.*
Sativa latifolia, *panais ordinaire des jardins.*
Sylveſtris, *panais ſauvage.*
Syriaca, aut ſiſarum Syriacum : *voyez* SCECACHUL.
Paſtinax, *paſténaque.*
Paſtoria burſa & pera Paſtoris, *tabouret.*
Pata leonis, aut leonto petalon, *eſpece de patte de lion différente de l'alchimille.*
Patella, *lépas.*
Patientia, *patience des jardins.*
Pavame : *voyez* SASSAFRAS.
Pavana, *bois du ricin Indien.*
Pavate : *voyez ce mot & celui de* MALLEAMOTHE.
Pavimentum, *pavé.*
Pavo avis, aut pavus, *paon.*
africanus, *paon d'Afrique* : c'eſt la DEMOISELLE de NUMIDIE
marinus, *paon marin.*
tibetanus, *paon de thibet.*
varius, *paon panaché.*
Pavunculus, *paonneau* ou *jeune paon.*
Pauxi, *pierre de Cayenne.*
Pech-blende : *voyez* BLENDE.
Pecten, *peigne.*
veneris (ſcandix) *peigne de Vénus.*
Pectunculus (*pétoncle* ou *peigne foſſile*) voyez PEIGNE.
Pecus, au ovis : *voyez* BREBIS
lutea, aut cryſtalli galli : *voyez* CRÊTE DE COQ.

Pedicularis pratenſis pourputea, *pédiculaire des prés.*
Pediculi ceti, *poux de baleine.*
Pediculus, *pou.*
alatus, *pou volant.*
avium, *poux des oiſeaux.*
humanorum, *pou de l'homme.*
inguinalis, *morpion.*
Pharaonis : *voyez* CHIQUES.
piſcium, *pou des poiſſons.*
pulſatorius, *pou pulſateur.*
Pedra di gallinaço, *pierre de gallinace* : voyez *à l'article* VERRE - NATUREL.
Pedra de Puerco : *voyez* PIERRE DE PORC-ÉPIC.
Pedro de porco, aut de vaſſar, PIERRE DE PORC-ÉPIC.
Pedunculus : *voyez* PÉDICULE *à l'article* PLANTE.
Pegafrol, Luſitanor. *eſpece de colibri.*
Peganion, *rue ſauvage & petite* (rutula).
Pekia, fructu maximo globoſo : *voyez* BOULET DE CANON.
Pela-chu : *Voyez à l'article* ARBRE DE CIRE.
Pelamis, aut thunnus, *thon.*
Pelecinus, *eſpece de ſecuridaca ſauvage.*
Pelicanus, *pélican.*
Americanus arboreus, *tantale.*
Pellis, *peau.*
Pelon-ichiatl-oquitli : *voyez* PACO.
Peloria, *pelore.*
Peltis *bouclier.*
Pemina, *obier du Canada.*
Peniculus marinus, *pinceau marin.*
Penna avis, *plume d'oiſeau.*
marina, *plume marine.*
Pennatula, *pennatule :* voyez *auſſi l'article* ZOOPHYTE.
Peño abſou : *voyez ce mot.*
Pentacrinus : *voyez* LILIUM LAPIDEUM.
Pentaphylloïdes, *argentine.*
Pentaphyllum, aut quinquefolium : *voyez* QUINTEFEUILLE.

Pentiſulces : *voyez à l'article* QUADRUPEDES.
Pepita de biſayas : *voyez à l'article* NOIX VOMIQUE.
Peplus : *voyez* FABAGO.
Pepo, *citrouille.*
oblongus : *voyez à l'article* CITROUILLE.
virginanus : *voyez* MACOQWER ou MACOCK.
Perca, *perche.*
fluviatilis, *perche de riviere.*
marina, *perche de mer.*
Percepier, aut perchepier, *percepier-alchymille.*
Perdicium, aut parietaria, *pariétaire.*
Perdix, *perdrix.*
alba (lagopus avis) *perdrix blanche.*
Braſiliana, jambu dicta, *perdrix du Breſil.*
cinerea, *perdrix griſe.*
Damaſcena, *perdrix de Damas.*
Græca, *perdrix de Grece.*
marina (ſolea) *ſole.*
montana, *perdrix de montagne.*
novæ Angliæ, *perdrix de la nouvelle Angleterre.*
rufa, *perdrix rouge.*
ruſtica : *voyez* BÉCASSE.
Perebecenuc. Oviedo (nicotiana) *tabac.*
Perella, *pérelle.*
Perfoliata, *percefeuille.*
vulgaris, *percefeuille annuelle*
Perforata (hypericum) *voyez* MILLE-PERTUIS.
Perianthus : *voyez* PERIANTHE *à l'article* PLANTE.
Periapton ſalutis magneticum : *voyez* DRIFF.
Pericarpium : *voyez* PÉRICARPE *à l'article* PLANTE.
Periclymenum, aut caprifolium, *chevrefeuille.*
Periploca, foliis oblongis, aut apocynum anguſtifolium : *voyez* APOCIN.
Monſpeliaca, foliis rotundioribus : *voyez* SCAMMONÉE DE MONTPELLIER.
Periſterona cratevæ, aut iva : *voyez* IVETTE.
Perla, *perle inſecte.*

Perlæ,

Perlæ, *perles.*
muſcæ, *Demoiſelles aquatiques.*
Perna, aut aſtura : *voyez* JAMBON.
Peroſa raſa : *voyez* RAIE AU LONG. BEC.
Perſea, *poirier de la nouvelle Eſpagne.*
Perſica, aut perſicus, *pêcher.*
Trapobana, *pêche de Trapobane :* voyez GEHUPH.
Perſicaria, *perſicaire.*
mitis & maculoſa, *perſicaire douce tachée &c.*
orientalis, nicotianæ folio, calice florum purpureo, *perſicaire du Levant.*
ſiliquoſa, aut noli me tangere : *voyez à la ſuite du mot* BALSAMINE.
Perſonata, aut bardana, *bardane.*
Perſonatæ, *perſonnées.*
Peruicheatle : *voyez* PACO.
Pervinca, *pervenche.*
latifolia *grande pervenche.*
vulgaris anguſtifolia, *petite pervenche.*
Pes, *pied* ou *patte.*
anſerinus, aut chenopodium, *patte d'oye.*
cati, aut hiſpidula, *pied de chat.*
columbinum, aut geranium, folio malvæ rotundo, *pied de pigeon.*
leonis, aut alchimilla, *pied de lion.*
lupi. Pes urſini, aut lycopodium, *pied de loup.*
Peſce columbo, aut muſtelus, *chien de mer petit.*
gatto : *voyez à l'article* ROUSSETTE, *poiſſon.*
para : *voyez à l'article* PAMBE.
porco, *eſpece de Dauphin.*
Peſſolatæ : *voyez Morpion.*
Petalum : *voyez* PÉTALE *à l'article* PLANTE.
Petaſites, *pétaſite.*
major vulgaris, *grand pétaſite.*
minor, *petit pétaſite.*
Peter's ſtein : *voyez à l'article* OSCABRION.
Petiolus : *voyez* PETIOLE *à l'article* PLANTE.

Petola : *voyez à l'article* DOUBLE MARCHEUR.
Petracorius lapis, *pierre du Périgord.*
Petrificata, *pétrifications.*
Petroglio : *voyez* PETROLE.
Pétroleum, *pétrole.*
Petroſelinum, aut apium hortenſe, *perſil de jardin.*
caninum, aut apium cicutarium (cicuta minor) *voyez* CIGUE PETITE.
Macedonïcum, *perſil de Macédoine.*
maniacum, *perſil des foux.*
Pet-ſi : *voyez* GENS-ENG.
Petum, aut petun. Nicotiana, *tabac.*
Peuce, aut pinus, *pin.*
Peucedanum Germanicum (*fénouil de porc*) *queue de pourceau d'Allemagne.*
erraticum, aut carvifolia, *fénouil des champs.*
Pezze-mouller, *Tachas.*
Phacites, *phacite.*
Phaeton œthereus : *voyez* PAILLE-EN CU:
Phagrus, aut pagrus (phagolino) *pagre.*
Phalacrocorax, aut corvus aquaticus, *cormoran.*
Phalangia : *voyez* PHALANGE ARAIGNÉE.
Phalangium herba, *phalange.*
Phalaris, *graine de Canarie* ou *alpiſte.*
Phalaropus, *phalarope.*
Phalena, *phalène.*
Phallus : *voyez à l'article* TUYAUX DE MER.
Pharagon : *voyez* BEN.
Pharmacitis, aut ampelitis (*ampélite terre de vigne*) voyez CRAYON NOIR.
Phaſeoloïdes, *haricot en arbriſſeau.*
Phaſeolus, aut phaſelus, *haricot.*
Braſilianus ſextus, *Bauh* : *voyez Inde.*
Egyptiacus nigro ſemine, *haricot d'Egypte.*
peruanus, aut faba purgatrix, *feve purgative.*
ſativus, aut faba *feve des marais.*

Phaſeolus ſiliquis latis, hiſpidis & rugoſis, fructu nigro ; (mucuna) *pois pouilleux* ou *à gratter.*
Phaſianus, *faiſan.*
aquatilis, aut rhombus (*faiſan d'eau*) voyez TURBOT.
aureus ſinenſis, *faiſan rouge* ou *doré, de la Chine.*
montanus, aut urogallus, *faiſan bruant.*
ubridus, *faiſan bâtard.*
Phellandrium : *voyez à l'article* CIGUE AQUATIQUE.
Phellos, aut ſuber *liege.*
Philadelphus Athenæi : *voyez* SERINGAT.
Philander, *philandre.*
Philantropon Plinii, aut aparine, *grateron.*
Philica elatior, aut alaternus : *voyez* ALATERNE.
Philomela, *roſſignol.*
aut luſcinia : *voyez* ROSSIGNOL.
Philonium : *voyez à l'article* PAVOT BLANC.
Philyra : *voyez à l'article* TILLEUL.
Phillyrea, folio liguſtri : *voyez* FILARIA.
Phlomis, *bouillon blanc ſauvage.*
fruticoſa ſalviæ, folio latiore & rotundiore, *ſauge en arbre.*
Phocas : *voyez* PHOQUE.
Phoca dentibus exertis : *voyez à l'article* VACHE MARINE.
Phocæna, *phocene :* voyez MARSOUIN.
Phœnicites (lapis Judaïcus) *pierre de Judée.*
Phœnicobalani (d'actyli) *dattes.*
Phœnicopterus, *flamant* ou bécharu.
Phœnicurus, *nom latin donné au rouge-queue & à la rouge gorge.*
Phœnix, aut gramen loliaceum (lolium rubrum) *yvraie. de rat* ou *ſauvage.*
Pholas, *pholade.*
Phoſphorus, *phoſphore.*
Phoxinus lævis, aut varius, *vairon.*
ſquamoſus, *roſiere.*
Phrocaldia in lemno (dentellaria) *dentelaire.*
Phryganea, *phrygane.*
Phrygamum : *voyez* CHARRÉE.

Phthoro valdenſium, aut thora : *voyez* THORE.
Phthyrion, aut pedicularis, *pédiculaire des prés.*
Phu (valeriana) *valériane.*
Phuca, *mole.*
Phyllitis vulgaris, ſeu lingua cervina, *langue de cerf.*
Phyſalus, *taupe de mer & ſcolopendre de mer.*
Phyteuma (reſeda minor) *herbe maure.*
Phytolacca Americana majori, aut minori fructu : *voyez* LAQUE, *l'article* ÉPINARS *& celui de* RAISIN D'AMÉRIQUE.
Phytolithi, *végétaux pétrifiés.*
Phytomorphites : *voyez à l'article* ZOOMORPHITES.
Pica, *pie.*
Breſiliana, *pie du Breſil.*
flor, *c'eſt le* Colibri : *voyez ce mot.*
glandaria, *geai.*
Græca, *pie grieſche.*
Jamaicenſis, *pie de la Jamaïque.*
marina, *pie de mer à gros bec.*
Gallorum & Anglorum, *pie de mer.*
Mexicana, *pie du Mexique.*
nucifraga, aut picus cinereus, *caſſe noiſette.*
Papoenſis, *pie de l'île de Papoë.*
varia & caudata, *pie vulgaire.*
Picea, *peſſe.*
Picui pinima, *pigeon* ou *tourterelle du Breſil :* voyez l'article COCOTZIN.
Picus, *pic.*
martis, aut viridis, *pic vert.*
maximus niger, *pimar.*
murarius, *pic de muraille.*
niger maximus noſtras, *grand pic noir.*
varius, *pic noir bigarré.*
viridus maximus, *pic vert très-grand.*
Piddochs, *voyez* PHOTADE.
Piedra de los Ingas, *pierre des Incas.*
del porco, *bézoard duporc-épic.*
Pietatis cultrix, *voyez à l'article* CIGOGNE.

Pieterman, *voyez à l'article* DRAGON DE MER.
Pietra citadina, *marbre de Florence.*
di ſarti, *galactit.*
Piganum, aut thalictrum, *rue des prés.*
Pigargus, *pigargue.*
Pigo : *voyez* CARPE PIQUANTE.
Pila marina, aut ſphæra marina, *pelote de mer.*
Piloſella repens officinarum, *piloſelle.*
montana, aut hiſpidula, *pied de chat.*
Pilularia paluſtris juncifolia, *pillulaire.*
Pilulæ cupreſſi, aut galbuli, *noix de cyprès.*
Pilum, aut pilus, *poil.*
Pimiente (capſicum) *voyez* PIMENT DE GUINÉE.
Pimpinella, *pimprenelle.*
Africana, *méliante.*
agrimonoïdes : *voyez à l'article* FLEUR.
ſanguiſorba, minor, hirſuta & levis, *pimprenelle ſanguiſorbe* ou *vulgaire.*
ſaxifraga, aut tragoſelinum, *bouquetine.*
ſpicata Africana maxima, aut melianthus, *méliante.*
Pinaſtellum, aut peucedanum, *queue de pourceau.*
Pinaſter, aut pinus ſylveſtris, *pin de geneve.*
Pince, *Priape de mer.*
Pinche, *tamarin.*
Pinea, ſive pityuſa, *éſule petite.*
Pinei, aut pignoli, *pignons* : voyez PIN.
nuclei Moluccani, ſive purgatorii, *graine du ricin Indien :* voyez à la ſuite de l'article RICIN.
Pinguicula, *graſſette.*
Pinna marina, *pinne marine.*
Pinnites, *pinnite.*
Pinoguacu, aut papaya, *papayer.*
Pinno-phylax, aut pinnoterus, *pinnotere.*
Pinnularia, *pinnulaire.*
Pinus & pinei, *pin.*
foliis quinis levibus, *flammets* ou *cèdre de Siberie*, voyez à l'article PIN.

Pinus Indica nucleo purgante, *voyez à la ſuite de l'article* Ricin.
mugo (*torchepin*) voyez Pin-Suffis.
ſylveſtris, aut pinaſter, *pin de Genevre* ou *d'Ecoſſe.*
Piper album, *poivrier blanc.*
Æthiopicum ſiliquoſum, *poivre d'Æthiopie.*
Calecuticum, aut capſicum, *poivre de Guinée.*
de tabaſco : *voyez* Zocoxochitl.
Jamaïcenſe, *poivre de la Jamaïque.*
Indicum, *piment de Guinée.*
longum Orientale (macropiper), *poivre long.*
nigrum, *poivre noir.*
Piperella, aut haernia, *c'eſt le* Negundo.
Piraquiba : *voyez* Remore.
Piſcatrix (rana marina) *voyez* Galanga.
Piſcina : *voyez* Etang.
Piſcis, *poiſſon.*
aculeatus, *épinoche.*
forcipinus, *tenaille.*
ichthyocolla (*poiſſon ichtyocolle*) voyez à l'article Esturgeon.
ignobilis, vilis & pauperum cibus, *tanche.*
oxyrhincus, *hautin.*
ſtercorarius, *poiſſon ſtercoraire.*
Piſolithos : *voyez* Ammite & Oolithe.
Piſſaſphaltus, *piſſaphalte.*
Piſſelæon, *poix liquide.*
Piſtacia, *piſtachier.*
ſylveſtris, aut ſtaphylodendron, *nez coupe.*
Piſtillus : *voyez* Pistil *aux articles* Plante & Fleur.
Piſtolochia, ariſtolochia tenuis dicta, *ariſtoloche petite.*
ſemper virens, viperina dicta, *coluvrine de Virginie.*
Piſa ferrea, *pois martiaux.*
Piſum, *pois.*
Americanum bicolor, *anacock.*
Græcorum ſativum (lathyrus) *geſſe.*
hortenſe majus, flore fructuque albo, *pois des jardins.*
veſicarium (cor-Indum) *pois de merveille.*

Pithyocampa, *chenille du pin.*
Pituitaria (ſtaphis-agria) *ſtaphis-aigre.*
Pityuſa, ſive pinea, *éſule petite.*
Pix, aut piſſa, *poix réſine.*
aſphaltus, *piſſaphalte.*
Burgundiæ, *poix de Bourgogne.*
Græca, *colophane.*
mineralis, *poix minérale.*
montana, *ibid.*
navalis : *voyez les mots* TARC *ou* GOUDRAN *aux articles* PIN & SAPIN.
ſicca (palimpiſſa) *voyez* BRAI SEC *ou* ARCANÇON, *ou* COLOPHANE.
Placenta : *voyez à l'article* HOMME.
Placitis, placodes (cadmia cupri) *cadmie.*
Plactulæ : *voyez morpion.*
Plagia, *plage.*
Planeta, *planete.*
Planorbis, *planorbe.*
Planta, *plante.*
animalia (*plante-animaux*) voyez ZOOPHYTES.
marina retiformis, *panache de mer* ou *palme marine.*
paraſita, *plante paraſyte.*
plumas referens : *voyez* VOLANT.
ſaxea abrotanoïdes, *madrepore.*
ſpinoſa mannam recipiens : *voyez* AGUL.
Plantago, *plantain.*
anguſtifolia albida, *plantain argenté.*
aquatica ſtellata. Damaſonium, *plantain aquatique étoilé*
major latifolia ſinuata, *grand plantain ordinaire.*
media latifolia incana, *plantain moyen* ou *blanc.*
minor, aut anguſtifolia, *petit plantain.*
Paluſtris, montana, aut aliſma, *bétoine des montagnes.*
gramineo folio, monantes Pariſienſis : *voyez à l'article* PLANTAIN.
Platanaria, aut ſparganium, *ruban d'eau.*
Platanus, *platane.*
Occidentalis, *platane de Virginie.*

Platanus Orientalis verus, *platane Oriental* ou *d'Afrique.*
Platea, *pâle.*
Platina, *platine.*
Platycerus, *cerf-volant*
Platyphyllos, aut quercus, *chêne.*
Platyrhyncos mas (garrot) *voyez à l'article* CANARDS DE MER.
Plautus minimus procellarius, *pinçon de mer.*
Pleuronectes : *voyez à l'article* FLÉTAN.
plicaria, aut lycopodium, *pied de loup.*
Plumaria : *voyez* FRANGIPANIER.
Plumbago ſcriptoria, (molybdæna) *plomb de mer* ou *molybdene.*
dentellaria, *dentelaire.*
Plumbatæ, *plombeaux* : *voyez à l'article* PLOMB.
Plumbum, *plomb.*
nativum, *plomb-vierge natif.*
nigrum cryſtalliſatum, *mine de plomb noire cryſtallijée.*
Pluvia, *pluie.*
Pluvialis, *pluvier.*
aurea *pluvier doré.*
cinerea, *pluvier gris.*
criſtata, *pluvier huppé des Indes.*
major œdicnemus vulgò dicta, *grand pluvier* ou *courly de terre.*
minor, *Giugnard.*
torquata, *pluvier criard* ou *à collier.*
Plya, aut paſſer lævis, *plie.*
Pnigitis, *terre bolaire des anciens.*
Poco di ſempie, *voyez à l'article Agneau Tartare* ou *de Scithye.*
Podagraria, aut Angelica ſylveſtris minor & erratica, *Angélique ſauvage & petite.*
Podura, podure : *voyez à la ſuite du mot* POU SAUTEUR.
aquatica : *voyez à l'article* BINOCLE.
viridis ſubgloboſa, *pou ſauteur.*
Pœderos. Opalus, *opale.*
Poinciana, *poincillade.*
ſpinoſa : *voyez* TARA.
Polemonium, vulgare cæruleum, *valériane Grecque.*

Polenta : *voyez à de l'article* ORGE.
Poliopus, aut gallinula minor, *poule d'eau petite.*
Polium : *voyez* POLION.
comatum, *eſt la partie fleurie du pouillot.*
maritimum, erectum monſpeliacum, *polion odorant de crête.*
montanum album, *polion de montagne à fleur blanche.*
montanum luteum, *polion de montagne à fleur jaune.*
Pollen *pouſſiere prolifique des plantes.*
Pollex, *chicot.*
Pollicipedes, *pouſſepied.*
Pollicipedites, *pouſſepieds foſſiles.*
Po-lo-mye : *voyez* JACA.
Polyacantha, aut calcitrapa, *chauſſetrape.*
Polyacanthus, aut polyacantha vulgaris : *voyez* CHARDON BEAU *à l'article* CHARDON AUX ANES.
Polygala, *poligale.*
Valentina, aut colutea minima, *petit baguenaudier.* (coronilla).
Virginiana (*poligale de Virginie*) : voyez SENEKA.
vulgaris foliis linearibus, lanceolatis caulibus, diffuſis, herbaceis, *poligale vulgaire.*
Polygalon, aut onobrichis, *ſainfoin ordinaire.*
Polyglotta avis : *voyez* POLIGLOTTE.
Polygonatum, ſeu ſigillum Salomonis, *ſceau de Salomon.*
Polygonum, *renouée.*
bacciferum, aut ephedra, *raiſin de mer.*
cocciferum incanum, flore majore perenni : voyez *à l'article* COCHENILLE DE POLOGNE.
latifolium, *renouée vulgaire.*
latifolium vulgare, *ſceau de Salomon à larges feuilles.*
minus, aut herniaria, *turquette.*
montanum & candicans *renouée argentée.*
ſelinoïdes, *percepiere alchymille.*
Polylt, *tabacos.*
Polyparius, *polipier.*
Polypodium, *polipode.*
quercinum, *polpode de chêne.*

Polypus, *polipe.*
Polyrrhizon, (ariſtolochia) *ariſtoloche.*
Polytmus, *colibri.*
Polytrichum, *politric.*
apulei aureum, aut adiantum aureum, *perce mouſſe.*
Polyvalvia, *multivalves.*
Poma, aut malus, *pomme.*
citria, aut citreum, *citron.*
Paradyſi, aut ficus Indica, (muſa) *bananier.*
Pomaceum, (*cidre*). Voyez *à l'article* POMME.
Pomatia, *pomacie* : *eſpece de limaçon de jardins.*
Pomifera Indica maliformis, (guayava) *goyavier.*
Pomo ſimilis Braſiliana, (genipa) *génipanier.*
Pompebinos : *voyez* VENCU.
Pompholyx : *voyez ce mot.*
Pompilus, *pompile.*
Pompona : *voyez à l'article* VANILLE.
Pomum Adami, aut pomum Aſſyrium, *pomme d'Adam.*
amoris majus, (lycoperſicon) *pomme d'amour.*
aurantium, *oranger.*
Granatum, aut punica, *grenadier.*
mirabile, aut momordica, *pomme de merveille.*
nerangion, aut nerantium, *orange.*
ſpinoſum, aut ſtramonium, *pomme épineuſe.*
opuntiatum, aut echinomelocactos, *chardon des Indes Occidentales.*
Pomus, aut malus, *pommier.*
Populago, aut caltha paluſtris, *ſouci d'eau* ou *de marais.*
Populus, *peuplier.*
tremula, *tremble.*
Porca, ſeu ſcrofa : *truie.*
Porcellana, *porcelaine.*
Porcelliones, ſeu millepedæ, *cloportes.*
Porcellus, (*jeune pourceau*). Voyez *à l'article* SANGLIER.
Indicus, *cochon d'Inde.*
ſylveſtris, (aper) *ſanglier.*

Porcus, aut ſus, *cochon.*
fluviatilis : *voyez* CABIAI.
Guinæenſis, *porc de Guinée.*
marinus, aut marſuinus, *marſouin.*
moſchiferus : *voyez* TAJACU.
ſpicatus, (hyſtrix) *porc-épic.*
Pori, *pores.*
Porphyrio, *porphyrion.*
Porphyrites, aut porphyrium. Porphir, *porphyre.*
Porrum, *poireau* ou *poreau.*
commune capitatum, *poireau commun.*
Portulaca, *pourpier.*
marina, (halimus) *ſoutenelle* ou *pourpier de mer.*
ſativa, *pourpier cultivé.*
ſylveſtris, *pourpier ſauvage.*
Porus magnus, aut acroporus, *grand pore.* Voyez *à la ſuite du mot* ZOOPHYTE.
reticulatus, eſchara) *eſchare.*
Potamogeton, *épi d'eau.*
Potentilla, (argentina) *argentine.*
caprina, *barbe de chevre.*
Poudingt-ſtoone, *poudingue.*
Pongouli : *voyez* FIGUIER SAUVAGE DE CAYENNE.
Pozzolana, *pozzolane.*
Pramnium lapis, (morion) *eſpece de rubis eſcarboucle.* Voyez *ce mot.*
Praſinus, aut praſitis, ſeu praſius, *praſe.*
Praſius lapis : *voyez* PRASE & CHRYSOPRASE.
Praſſium album, *marrube blanc.*
nigrum fœtidum, *ballote* ou *marrube noir.*
Priapeïa, (nicotiana) *nicotiane.*
Priapolithes, *priapolites.*
Priapus mentula, *mentule* ou *verge.*
Prima naturalia, *corps primitifs :* voyez *à l'article* ÉLÉMENS.
Primula veris odorata flore luteo, ſimplici, *primerole* ou *primevere.*
Prionus, *prione.*
Priſtis : *voyez* ESPADON *à l'article* BALEINE.

Proboſcis, ſeu tuba elephanti, aut manus naſuta ; *c'eſt la trompe de l'éléphant :* voyez *ce mot.*

Procellaria avis, *oiſeau de tempête & pétrel des Anglois.*

æquinoctialis, Linn. *puffin du Cap de Bonne-Eſpérance*, ou *eſpece d'oiſeau de tempête.*

Producta igni-vomorum, *productions de volcan.*

Progallæ inſecti, *progalles inſectes.*

Propolis, (*eſpece de cire*). Voyez *à la ſuite de l'article* Abeille.

Proſcarabæus, *ſcarabée onctueux.*

Proſimia, *maki.*

Pruina autumnalis, *gélée blanche.*

hyhernalis, *verglas.*

Pruna damaſcena, *pruneaux noirs des boutiques.* Voyez *à l'article* Prunier.

inſana ſpinoſa, (nux inſana). *Voyez* Noix Narcotique.

Prunella, aut brunella, *brunelle.*

cærulea, aut bugula, *bugle.*

fructus, *prunier ſauvage.*

Prunifera arbor, (catal. jamaic.) *poirier de la nouvelle Eſpagne.*

Prunum, aut prunus, *prunier.*

Prunus hiericonthica, foliis, oleæ : *voyez* Zaccon.

ſativa, *c'eſt le prunier de damas noir :* voyez *à l'article* Prunier.

ſebeſten : *voyez* Sébestes.

ſylveſtris, *prunellier.*

Pſadium. Planta leonis, aut alchymilla : *voyez* Pied de Lion.

Pſeudo-acacia, (*faux acacia*). Voyez Acacia commun.

acorus, (*faux acorus*). Voyez *à l'article* Acorus.

alabaſtrum, *alabaſtrite.*

amomum, (*fruit de groſeiller noir*). Voyez Cassis.

asbeſtus, *faux asbeſte.*

aſphodelus Alpinus, (phalangium). *Voyez à l'article* Phalange.

bezoar, *ſe dit du bézoard factice* ou *de celui de la véſicule du fiel de la chevre :* voyez Bézoard.

bunias, (barbarea) *herbe de Sainte Barbe.*

corallium, *eſt le corail blanc, mais poreux des boutiques :* voyez

MADREPORE & *ce qui eſt dit à la ſuite des mots* CORAIL & CORALLINE.

Pſeudo-dictamnus, *faux dictame.*
galena : *voyez à l'article* BLENDE.
hepatorium mas, (eupatorium) *eupatoire.*
linum, aut linaria, *linaire.*
lotus ; *c'eſt le* guajacana : *voyez ce mot.*
lyſimachium purpureum, (ſalicaria) *ſalicaire.*
melanthium. Nigellaſtrum, *nielle des bleds.*
melilotus, (lotus) *lotier.*
nardus, (quæ vulgò ſpica) *lavande grande.*
nycticorax, *bihoreau.*
opalus, (oculus cati) *eſt l'œil de chat* : voyez *ce mot.*
orchis, (bifolium, aut ophris) *double feuille.*
rhabarbarum, (*thalictrum commun* ou *fauſſe rhubarbe*) *rue des prés.*
ſantalum Creticum, (abelicea) *faux ſantal de Candie.*
ſimarouba, *coupaya.*
ſpartium Hiſpanicum, *genêt jonquille* (ſpartium).
ſycomorus, (*ſycomore faux* ou *lilas des Indes :* voyez AZEDARACH.

Pſittaca, *perruche.*
Pſittacula alis deauratis, *petite perruche aux ailes d'or.*
Pſittacus, *perroquet.*
albus criſtatus, *perroquet blanc crêté.*
Angolenſis minor, *petit perroquet d'Angola.*
Barbadenſis, *perroquet des Barbades.*
Bengalenſis minor, *petit perroquet de Bengale.*
Braſilienſis, *perroquet du Breſil.*
cinereus, ſeu ſub-cæruleus, *perroquet cendré.*
coccineus, aut purpureus orientalis, *perroquet écarlate.*
elegans Cluſii, *le beau perroquet de Cluſius.*
Guinæenſis cinereus, *perroquet couleur de frêne.*
Japonicus Aldrovand. *perroquet rouge & vert.*
icterocephalos, *perroquet à tête jaune.*
maſcarinus, *perroquet maſcarin.*
maximus cyano-croceus, *macao bleu & jaune.*

Pſittacus minor Bontii, *petit perroquet de Bontius.*
minor macrouros totus viridis, *petit perroquet tout vert.*
puſillus viridis Æthiopicus, *petit perroquet vert d'Æthyopie.*
ruber & viridis criſtatus, *perroquet rouge & crêté.*
ſubalbus, *perroquet d'un gris blanc.*
torquatus macrouros antiquorum, *perroquet à collier des anciens.*
Orientalis, *perroquet à collier des Indes Orientales.*
varius, *perroquet diverſifié.*
viridis amazonicus, *perroquet vert.*
minor Indus Orientalis, *petit perroquet vert des Indes Orientales.*
Pſophia crepitans, *trompette.* Voyez auſſi GRUE CRILLARDE.
Pſoralea pentaphyla, radice craſſa, Hiſpanis-contra-yerva nova, *pſoralea.*
Pſylla, *pſylle.*
Pſyllium, (pulicaris herba) *herbes aux puces.*
perenne, aut majus ſupinum, *herbe aux puces vivace.*
Pſyllus marinus, *puce de mer.*
Ptarmica folio longo, ſerrato, flore albo, *herbe à éternuer* ou *ptarmique.*
auſtriaca, (xeranthemum) *immortelle.*
lutea ſuave-olens, *eupatoire de Méſué.*
Pteris aquilina, LINN. *voyez* FOUGERE FEMELLE.
Pterophorus, *ptérophore.*
Pucho : *voyez* COSTUS.
Pudden ſtone : *voyez* POUDINGUE.
Pudendum marinum, (ſpecies urticæ marinæ) *ortie de mer.*
Puedra emboſcata, &c. *marbre herboriſé de Heſſe.*
Puffinus, *puffin.*
Pul, (arbor triſtis) *arbre triſte.*
Pulegium cervinum anguſtifolium, *pouliot à feuilles étroites.*
commune, aut latifolium, *pouliot commun* ou *à larges feuilles.*
montanum, Clinopodium, *baſilic ſauvage.*
regium, (*pouliot royal*) *menthe aquatique à larges feuilles.*
vulgare, *pouliot commun* ou *royal.*

Pulex, *puce.*
arboreſcens, *puce aquatique arboreſcente* ou *monocle :* voyez *à l'article* BINOCLE.
minutiſſimus nigricans, *tonga* ou *talpier.*
Pullus : *voyez* POULET *à l'article* COQ.
aquaticus, (fulica) *foulque.*
Pulmo marinus : *voyez* POUMON MARIN *& l'article* ZOOPHYTE.
Pulmonaria, *pulmonaire.*
anguſtifolia, *petite pulmonaire.*
arborea, aut lichen arboreus : *voyez* PULMONAIRE DE CHÊNE.
Gallorum, *pulmonaire des François.*
vulgaris latifolia, Italorum, ad bugloſſum accedens : *voyez* PULMONAIRE GRANDE.
Pulmo plantæ : *voyez* TRACHÉE *à l'article* PLANTE.
Pulpa, *pulpe.*
Pulſatilla folio craſſiore & majore folio, *coquelourde.*
Pulver, *pouſſiere.*
Pulvis coriarius, *tan.*
Pumex, *ponce* (*pierre*).
Punica, *grenadier.*
balauſtus, *balauſtier.*
Puretta, *purette.*
Purpura cochlea, *pourpre.*
Puteus, *puits.*
Putorius, *putois.*
ſtriatus, *putois rayé.*
Pygargus, *pigargue.*
Pyra, *poire.*
coronea, aut cydonia, *coignaſſier.*
Pyracantha, (*néflier épineux*). *Voyez* BUISSON ARDENT *à l'article* NÉFLIER.
Pyraceum, (*cidre de poire*). voyez POIRIER.
Pyraſter, *poirier ſauvage.*
Idæus vel Petræus, (dioſpyros) *amélanchier.*
Pyrethrum, (radix ſalivaris) *pyrethre.*
umbelliferum, *pied d'Alexandre.*

Pyrhocorax, aut graculus, *geai.*
Pyrimachus, aut pyrites, *pyrite.*
Pyrites, aut quiſſe : *voyez* PYRITE.
Pyrola, *pyrole.*
alſines, aut herba trientalis, *eſpece de lyſimachie.*
rotundifolia major, *grande pyrole à feuilles arrondies.*
Pyropus. Rubinus, *rubis.*
Pyrrhula. Rubicilla. Byrriola, *bouvreuil* ou *pivoine.*
Pyrum, aut pyrus, *poirier.*

Q.

QUABEBES, (cubebæ) *cubebes.*
Quadratulus, *carrelet.*
Quadrifolium hortenſe album, *trefle à quatre feuilles.*
Quadrifulcus & quadrupes, *quadrifulce & quadrupede.*
Quadrumanus : *voyez* QUADRUMANE *à l'article* SINGE.
Quamoclit foliis tenuiter inciſis & pinnatis, BARR. (jaſminum Americanum) *jaſmin rouge.* Voyez auſſi *à l'article* ÉTOILE-PLANTE.
Quarad : *voyez* ACACIA VÉRITABLE.
Quartzum, *quartz.*
arenaceum, *quartz grainu.*
coloratum, *quartz coloré.*
compingue, *quartz gras.*
cryſtallinum lucidum, *quartz tranſparent.*
cryſtalliſatum, *quartz cryſtalliſé.*
lacteſcens, *quartz laiteux.*
verruſcoum, *quartz carié.*
Quaſſia, *quaſſie.*
amara : *voyez* BOIS DE QUASSIE.
Quatrocchi, (*garrot*). Voyez *à l'article* CANARDS DE MER.
Quebranta-hueſſos : *voyez* MOUTONS (*oiſeau*).
Quenia : *voyez à l'article* HÉRISSON TERRESTRE.
Quercula calamandrina, (chamædrys) *germandrée.*
Querculus ſerpens : *voyez* DRYINUS.
Quercus, *chêne.*

Quercus foliis molli lanugine pubeſcentibus, *rouvre.*
gallifer, *chêne robre.*
marina, (*chêne marin*) *eſpece de fucus.*
Querquedula, *cercelle.*
Quinquefolium, *quintefeuille.*
majus repens, *quintefeuille rampante.*
Quinque fragmenta pretioſa, *fragmens précieux.*
Quinquina, aut kinakina, *quinquina.*
ſpuria aromatica, *caſcarille.*
Quis *ou* Quiſſe : *voyez ce mot.*
Quocolos, *pierre à verre.*

R.

RABOLANE : *voyez* PERDRIX BLANCHE.
Radiatæ, *radiées.*
Radicula magna, (raphanus magnus, *cram* ou *raifort grand.*
ſativa, *c'eſt le radis.*
ſylveſtris, aut raphanus aquaticus, *raifort aquatique.*
Radix, *racine.*
Braſilienſis, *ipécacuanha.*
bulboſa, *racine bulbeuſe.*
Carlo Sancto, *racine de S. Charles.*
cava minima viridi flore, aut moſchatellina, *herbe muſquée.*
fibroſa, *racine fibreuſe.*
idæa, (laurus alexandrina) *laurier alexandrin.*
(uva urſi), *raiſin d'ours.*
mechoacan : *voyez ce mot.*
Sanctæ Helenæ, *racine de Sainte Hélene.*
tuberoſa, *racine tubéreuſe.*
viperina Gallorum, *herbe aux viperes.*
Virginiana, *ſerpentaire de Virginie.*
urſina, *meum.*
Raguahil, (dromadarius) *dromadaire.*
Raia, *raie.*
aſterias, *raie étoilée.*
clavata, *raie bouclée* ou *clouée.*

Raia electrica, *torpille.*
fullonica, *raie à foulon.*
lævis, *raie liſſe ordinaire.*
oculata, *raie liſſe à miroir.*
ſpinoſa, *raie cardaire.*
ſtellata, *raie piquante étoilée.*
ſtellata, *raie étoilée.*
undulata cinerea, *raie ondée* ou *cendrée.*
Raiz de ſafrao : *voyez à l'article* TERRE MÉRITE.
Rallus, *râle.*
aquaticus, *râle aquatique.*
geniſtarum, *râle de genêt.*
niger, *râle noir.*
ruber, *râle rouge.*
torquatus, *râle à collier.*
Rana, *grenouille.*
arborea, *grenouille d'arbre* ou *raine.*
fuſca terreſtris, *grenouille brune terreſtre.*
marina : *voyez* BAUDROYE *à l'article* GALANGA.
minima ſylveſtris, *grenouille des bois.*
paluſtris venenata : *voyez à l'article* CRAPAUD.
piſcatrix, (*grenouille pêcheuſe.*). Voyez GALANGA.
Rangifer, *rhenne.*
Ranunculus, *renoncule.*
Ranunculus aquaticus, umbilicato folio, Hydrocotyle, *écuelle d'eau.*
batrachoïdes, aut ſylveſtris, *c'eſt la renoncule des champs* : Voyez *ce mot.*
bulboſus, *renoncule bulbeuſe* ou *bacinet.*
cyclaminis folio, aſphodeli radice : *voyez* THORA.
fœniculaceis foliis, *eſpece d'hellebore noir d'Hyppocrate.*
graminis folio, flore caudato, feminibus in capitulum ſpicatum congeſtis, *queue de ſouris.*
hortorum, *renoncule des Fleuriſtes.*
Indicus, &c. *voyez* ANA-COLUPPA.
latifolius, aut vernus, (chelidonia). *Voyez* CHÉLIDOINE PETITE *ou* SCROPHULAIRE PETITE.
longifolius paluſtris; *c'eſt la douve.*

Ranunculus montanus, *renoncule des montagnes.*
nemoroſus, vel ſylvaticus, *renoncule des bois.*
moſchatellina dicta, *moſcatelline.*
paluſtris apii folio, lævis Herba ſcelerata, *renoncule des marais* ou *pied pou.*
folio ſagittato, *fleche d'eau.*
pratenſis repens, hirſutus, *renoncule des prés.*
radice verticilli modo rotunda, *renoncule tubéreuſe* ou *grenouillette.*
ſaxatilis, *eſt la renoncule des rochers.*
ſylveſtris, aut polyanthemus maculatus, *renoncule des champs.*
tridentatus, vernus, flore ſimplici cæruleo, *hépatique de jardin.*
vernus, rotundifolius minor, *chélidoine petite.*
viridis, (*renette*) *grenouille des bois.*
Rapa, aut rapum, *rave.*
ſativa oblonga, ſeu fœmina, *rave en navet.*
rotunda, radice candida, *rave mâle.*
Raphaniſtrum, aut rapiſtrum, *c'eſt la rave ſauvage.*
Raphanus, *raifort.*
aquaticus, (ſyſimbrium) *raifort aquatique.*
major oblongus hortenſis : *voyez* RAVE DES PARISIENS *à l'article* RAIFORT CULTIVÉ.
marinus, *cakile.*
ruſticanus, *raifort ſauvage.*
ſylveſtris : *voyez* RAVE SAUVAGE, (raphaniſtrum).
officinarum, (lepidium vulgare) *paſſerage.*
vulgaris, *radis.*
Raphidia, *raphidie.*
Raphus, *dronte.*
Rapum Americanum ; *c'eſt le hétich des Indiens & des Ethyopiens. Lémery dit que c'eſt une eſpece de batatte :* voyez ce mot.
geniſtæ, (orobanche) *orobanche.*
rubrum, beta rubra, *betterave*
terræ, & arthanita, (cyclamen) *pain de pourceau.*

Rapunculum vulgare, (rapunculus eſculentus) *raiponce petite de Carême.*
Rapunculus, *raiponce.*
ſpicatus, (*grande raiponce*). Voyez RAIPONCE SAUVAGE ORDINAIRE.
Rapunticum majus, *idem.*
parvum & eſculentum, *raiponce.*
Rapuntium Americanum flore cæruleo, *cardinale bleue.*
Raſtellum, *rateau.*
Ratos do matto : *voyez* PACA.
Rattus, (mus) *rat.*
Americanus, *rat d'Amérique.*
Ravendſara, (cortex caryophillatus) *voyez* BOIS DE GIROFLE *ou* CANELLE GIROFLÉE.
Ravend-ſara-vao, (nux caryophillata) *noix de Madagaſcar.*
Rauli : *voyez à l'article* ZINC.
Realgal, (arſenicum rubrum : *voyez* ARSÉNIC & RÉALGAR.
Reduvius, *eſpece de morpion.*
Regina prati, (ulmaria) *reine des prés.*
ſerpentum, *reine des ſerpens.*
Regna, *regnes.*
Regulus, *roitelet.*
criſtatus, calendula vulgo dicta, *roitelet huppé.*
non criſtatus, *roitelet non huppé.*
Remel : *voyez à l'article* CANNE A SUGRE.
Remiges, *plumes des ailes* ou *ramieres.*
Remora, (*arrête-nef* ou *ſucet*). Voyez RÉMORE.
aratri, (ononis) *arrête-bœuf* ou *bugrane.*
Renati : *voyez à l'article* COLIBRI.
Renegrida : *voyez à l'article* COCHENILLE.
Rengi ſulah : *voyez à l'article* TÉRÉBENTHINE DE CHIO.
Reptilia, *reptiles.*
Requiem, (carcharias). *Voyez* CHIEN DE MER & REQUIN.
Reſeda communis, (*herbe maure* ou *herbe d'amour*). Voyez RÉSÉDA.
foliis ſimplicibus lanceolatis integris : *voyez à l'article* GAUDE.
linariæ foliis, (ſeſamoïdes, fructu ſtellato) *plante qui a quelque reſſemblance avec la ſéſame* ou *jugeoline :* voyez ces mots.

Reſeda minor, aut phyteuma, *c'eſt la petite eſpece d'herbe maure :* voyez Réséda.
Reſina, *réſine.*
dicta pix : *voyez* Poix Résine *aux articles* Pin & Sapin.
elemi, *réſine élemi.*
fricta, aut toſta, (colophane). *Voyez aux articles* Pin & Sapin.
larigna, (therebentina larix). *Voyez* Mélese.
lentiſcana, *maſtich :* voyez *à l'article* Lentisque.
pini, (pix). *Voyez* Résine du Pin.
Reſta bovis, (ononis) *arrête-bœuf.*
Retepora, *rétépore.*
Reteporites, *rétepores foſſiles.*
Reticulum, *réſeau* ou *ſecond ventricule des animaux ruminans :* voyez ce mot.
marinum, *rets marin.*
Retortuna peruana cujusdam acaciæ : *voyez* Retortuno.
Rex Guinenſis, *Roi de Guinée.*
metallorum, (aurum) *or.*
vulturum, *roi des vautours.*
Rha, (raponticum) *rapontic.*
Rhabarbarum, *rhubarbe.*
album Indicum : *voyez* Mechoacham.
Alpinum, aut hippolapathum, rotundifolium, *rhubarbe des Alpes.*
folio oblongo, criſpo, undulato, flabellis ſparſis : *voyez à l'article* Rhubarbe.
forte Dioſcoridis & antiquorum. Rhaponticum, *rapontic.*
Monachorum, (lapathum Alpinum) *rhubarbe des Moines* ou *patience des jardins.*
verum, folio oblongo, criſpo, undulato, flagellis ſparſis, *rhubarbe de la Chine.*
Rhagadiolus, (hieracium ſtellatum, aut falcatum) *herbe aux rhagades.*
Rhamnus catharticus, *nerprun* ou *bourg-épine.*
minor, *graine d'Avignon.*

Rhamnus folio ſubrotundo, fructu compreſſo, (paliurus) *paliure.*
tertius, (pyracantha) *buiſſon ardent.*
Rhapejon, aut leonpetalon, *eſpece de patte de lion des boutiques.*
Rhapontica, (centaurium majus) *centaurée grande.*
Rhaponticum Thracium, (rha) *rapontic.*
pharmaceuticum, (centaurium majus) *centaurée grande.*
Rhaſut, (rumigi Maurorum). *Voyez* RHASUT.
Rhea, *thouyou.*
Rheas auctorum, aut papaver erraticum, *pavot rouge* ou *coquelicot.*
Rheum, (rhabarbarum) *rhubarbe.*
Rhinoceros : *voyez ce mot.*
avis ; *eſpece de* Calao : *voyez ce mot.*
Rhinomacer, *becmare.*
Rhoar, (narwal). *Voyez* LICORNE DE MER *à la ſuite du mot* BALEINE.
Rhodia radix, aut anacampſeros, *orpin à odeur de roſe.*
Rhododaphne, aut rhododendron, (oleander nerion, aut laurus roſea). *Voyez* LAURIER ROSE.
Rhombi, *cylindres* ou *rouleaux.*
Rhombus piſcis, *turbot.*
Rhum, *tafia.*
Rhus, *ſumach.*
culinaria, *roux des Cuiſiniers*, ou *roure des Corroyeurs.*
obſoniorum, aut rhoë, *ſumac vulgaire.*
myrtifolia Monſpeliaca, *rédoul.*
Ribes, aut groſſularia rubra, *groſeiller rouge des jardins.*
fructu nigro, folio olente, *caſſis.*
Ribeſium, aut ribes vulgaris acidus ruber, *groſeiller rouge.*
Ricini vulgaris nucleus, *graine de ricin ordinaire.*
Ricinoïdes, arbor Americana, folio multifido, *médicinier d'Eſpagne : voyez* à l'article RICIN.
goſſypii folio : *voyez* PIGNON DE BARBARIE *à l'article* RICIN.
ex quâ paratur magnoc, *manihot.*
ex quâ paratur tourneſol Gallorum, *Maurelle.* Voyez à l'art. TOURNESOL.

Ricinus, *ricin.*
animal, *morpion.*
caninus, *tique du chien.*
vulgaris, *ricin ordinaire.*
Rictus, *mâchoire inférieure.*
Rima fructus : *voyez* ARBRE DU PAIN.
Ripa, *rive.*
Risagaltum, aut realgal, *réalgar.*
Ritro, aut ruthrum (echinopus minor) *chardon échinope.*
Rivina : *voyez* SOLANOIDE.
Rizolithi, *racines pétrifiées.*
Robben schlagers, *voyez* PHOCAS.
Robinia, *c'est l'arbre aux pois.* M. LINNÆUS donne aussi le nom de *Robinia* à *l'acacia ordinaire :* voyez ces mots.
Robur, *robre* ou *rouvre.*
Rocca malha : *voyez* STYRAX LIQUIDE.
Rocella : *voyez à l'article* ORSEILLE.
Rogga, aut olyra, seu typha cerealis, sive siligo (sécale) *seigle.*
Ronas : *voyez* RACINE D'ARMÉNIE.
Ronn : *voyez* RONDIER.
Rorella, aut rorida, seu solsirora (ros solis) *herbe de la goutte.*
Ros, *rosée.*
Rosa, *rosier.*
canina (cynorrhodon) *églantier.*
de Hiericho, aut Hiericontea, *rose de Jéricho.*
hiericontis, aut chrysanthemum Peruvianum (corona solis) *herbe au soleil.*
mallos : *voyez à l'article* OLIBAN & STYRAX LIQUIDE.
Mariæ Monachis, aut rosa Hiericonthina, *rose de Jéricho.*
mariana sativa, aut flammula jovis (lychnis vulgaris : *Voyez* PASSEFLEUR ou COQUELOURDE.
sylvestris (cynorrhodos) *églantier* ou *rose sauvage.*
Rosæ albæ, aut damascenæ, aut incarnatæ, aut moschatæ, seu pallidæ, sive rubræ : *voyez à l'article* ROSE.
Rosmarinum coronarium (rosmarinus Hortensis) *romarin.*
sylvestre bohemicum, aut Gale : *voyez* MIRTHE DU BRABANT.

Roſmarus, aut odobenus. Vacca marina : *voyez* ROSMARE & VACHE MARINE.
Ros ſolis, *herbe aux goutteux.*
Roſtellum : *voyez* RADICULE *à l'article* PLANTE.
Roſtrum, *bec.*
Rubecula, aut phœnicurus (eritachus (*gorge-rouge.*
cærulea, *gorge bleue.*
Rubellio, *rouget* ou *morrude.*
(erythrinus) *Pagel.*
fluviatilis, *rotele.*
Rubeola (Gallium tetraphyllon montanum cruciatum) *garance petite.*
montana odorata (aſperula) *muguet des bois.*
vulgaris quadrifolia lævis, floribus purpuraſcentibus, *garance petite* ou *herbe à l'eſquinancie.*
Rubeta-bufo, *crapaud.*
dicta rana ſylveſtris, *grenouille des bois.*
Rubetra, *traquet.*
Rubia anguloſa aſpera (Gallium) *caillelait.*
cynanchia (rubeola) *garance petite.*
linifolia aſpera (juncaria) *jonquaire. Sa tige reſſemble à celle du jonc, & ſes feuilles à celles du lin.*
ſylveſtris Monſpeſſulana major, *garance ſauvage.*
tinctorum ſativa, *garance :* voyez auſſi TISAVOYANE.
Rubiaceæ, *rubiacées.*
Rubicellus, *rubicelle :* voyez *à l'article* RUBIS.
Rubicilla, *nom latin donné par pluſieurs Auteurs au* BOUVREUIL *& au* ROUGE QUEUE.
Americana, *rouge-queue d'Amérique.*
Bengalenſis, *rouge-queue de Bengale.*
Sinenſis, *rouge-queue de la Chine.*
ſub-nigra, *rouge-queue, noire.*
Rubicola, *eſpece de* traquet *de Lorraine.*
Rubigo (*rouille*) voyez *à l'article* BLED, *& le mot* ROUILLE.
Rubini di rocca : *voyez aux articles* GRENAT *&* RUBIS DE ROCHE.
Rubinus, *rubis.*
balaſſius, *rubis balais.*

Rubinus Orientalis, *rubis Oriental.*
rupium, *rubis de roche.*
ſpinellus, *rubis ſpinel.*
Rubrica fabrilis : *voyez* CRAYON ROUGE, RUBRIQUE & SANGUINE TENDRE.
Rubus, *ronce.*
hircinus (chamæbatus) *voyez* RONCE SANS ÉPINE *à la ſuite de l'art.* RONCE.
idæus ſpinoſus (frambæſia) *voyez* FRAMBOISIER *à l'article* RONCE.
vulgaris, *ronce vulgaire.*
Rucula marina minor (ſinapi ſylveſtre) *eſpece de moutarde :* voyez *ce mot.*
Rude craſſum & ignobile concretum : *voyez* OSTEOCOLLE.
Rumen : *voyez à l'article* RUMINANS.
Rumex acetoſus (acetoſa) *oſeille.*
Rumicis ſpecies, foliis rubentibus (lapathum ſanguineum) *patience rouge.*
Rumigi maurorum, *rhaſut.*
Ruminales, *ruminans.*
Rupertiana (geranium) *herbe à l'eſquinancie.*
Rupicapra : *voyez* YSARD ou CHAMOIS.
Rupicola, aut vinitorculum (ænas) *eſpece de pigeon ſauvage qui aime fort les raiſins mûrs.*
avis, *coq des roches.*
Ruſcus, aut ruſcum, *petit houx fragon* ou *houx frêlon.*
anguſtifolius, fructu folio innaſcente (laurus alexandrina) *laurier alexandrin.*
Ruſma : *voyez ce mot.*
Ruſticula perdix, *bécaſſe.*
marina (*pie de mer*) voyez BÉCASSE DE MER.
minor, *bécaſſine.*
Ruta, *rue.*
caprariа (galega vulgaris floribus cæruleis) *rue de chevre.*
hortenſis latifolia : *voyez* RUE DES JARDINS *à l'article* RUE.
muraria (ſalvia vitæ) *ſauve-vie.*
pratenſis herbariorum, aut thalictrum majus ſiliqua anguloſa, *rue des prés* ou *fauſſe rhubarbe.*

Ruta ſylveſtris, aut montana, *rue ſauvage de montagne* : voyez *à l'article* Rue.

Syriaca magno flore albo, quæ dici ſolet harmala, *eſpece de rue ſauvage* : voyez Harmale.

Ruticilla, *voyez roſſignol de muraille.*

Rutro, aut ruthrum (echinopus) *chardon échinope.*

Rutula, aut peganion Narbonenſe (ruta ſylveſtris minor) *rue ſauvage.*

Rygchopſalia, *bec en ciſeau.*

Ryſagon : *voyez* Cassumuniar.

S.

Saamouna goſſampinus, aut ceyba, viticis folio aculeata, *fromager.*

Sabdariffa, *eſpece de ketmie* : voyez Sabdariffa.

Sabina, *ſabine* ou *ſavinier.*

major Monſpeſſulana, aut oxicedrus, folio cupreſſi, (*oxicedre*) voyez Cedre Petit.

Sabris & alſordius, (afrodius) aut apis hæmorrhoïs) *voyez* Aimorrhous.

Sabulum, *ſable.*

Saburra, *gravier.*

Sacal, aut ſuccinum, (karabé) *voyez* Ambre jaune.

Sacar mambus, Sachar mamba, *c'eſt le tabaxir* : voyez Bois de Bambou.

Sacchar, aut ſaccharum, (*ſucre*) voyez Canne a sucre.

Sacchari-vora, *ſucrier.*

Saccharum acerinum, (*ſucre d'érable*) voyez *à l'article* Erable du Canada.

ſpurium, (*caſſonade*) voyez *à l'article* Canne a Sucre.

Sacoponium, aut ſagapenum, (*gomme ſéraphique*) voyez Sagapenum.

Sacrum encautum, *encre ſacrée* : voyez *à l'article* Murex.

Saffarat, aut nabula, (giraffa) *giraffe.*

Safranum, aut carthamus, *cartame.*

Sagapenum, aut ſerapinum, (*gomme ſagapin*) voyez Sagapenum.

Sagina, aut ſperjula, *eſpece de morgéline* : voyez Sperjule.

Sagitta aquatica major, *fleche d'eau.*
Sagittæ formes, *fleches de pierre.*
Sagittarium ſerpens, (*javelot* ou *ſerpent ſeringue*) voyez ACONTIAS.
Sagittarius avis, *ſagittaire.*
Saguerus, aut ſagu Pigafettæ, (todda-panna) *ſagou.*
Sagri, *chagrin :* voyez *à l'article* ANE SAUVAGE.
Saiſſaban : *voyez* ACACIA (*caſſie des Jardiniers*).
Saki & ſalabi : *voyez à l'article* CAFÉ.
Sakkie : *voyez à l'article* TÉRÉBENTHINE DE CHIO.
Salagraman : *voyez à l'article* CORNE D'AMMON.
Sal alembrot. Alkitran, aut ſal taberi, *ſel alembrot.*
Sal alkali naturale, *ſel alkali naturel.*
Salamandra, *ſalamandra.*
aquatica : *voyez* LÉZARD D'EAU *à l'article* SALAMANDRE.
terreſtris, *ſalamandre terreſtre.*
Sal ammoniacum, *ammoniaque* (*ſel*).
catharticum amarum Ebesbamenſis, *ſel d'Ebshom.*
cibarium, aut culinare. Sal marinum, *ſel commun* ou *ſel marin.*
Salep Turcarum, aut ſalop : *voyez* SALOP.
Sal foſſile & gemmeum montanum, *ſel gemme.*
Salia, *ſels.*
Salicaria, aut lyſimachia purpurea ſpicata, *ſalicaire.*
purpurea, *lyſimachie rouge.*
Salicaſtrum, aut glycypicros, ſolanum ſcandens, *douce-amere.*
Salicornia articulis apice craſſioribus, *ſoude grande.*
geniculata annua, *ſalicor :* voyez SOUDE.
ſemper virens : *voyez à l'article* SOUDE.
Sal Indicum melleum, *tabaxir.*
Indum, aut pyramidale, *ſel d'Inde* ou *pyramidal.*
Saliunca, (nardus celtica) *nard celtique.*
Salix, *ſaule.*
amerina, *oſier franc.*
caprea latifolia, *ſaule marceau* ou *marſaut :* voyez auſſi SAULE-OSIER.
Syriaca, folio oleagineo argenteo, *calaf.*
vulgaris rubens : *voyez* OSIER ROUGE DES VIGNES *à l'article* SAULE.

Sal marinum, aut cubicum, *ſel marin.*
Salmerinus, ſalmero, *ſalmerin.*
Salmo, *ſaumon.*
Sal neutrum naturale, *ſel neutre naturel.*
Salop, *ſalep.*
Salpa, (*fauſſe vergadelle*) *ſalpe.*
Sal petræ, aut nitrum, *nitre.*
Salſa marina, (crithmum) *bacile* ou *criſte marine.*
Salſaparilla, aut ſarſapara, *ſalſepareille.*
Salſolæ genus in hortis iſgarum, (kali vulgare) *voyez à l'article* Soude.
Sal ſolare nativum, *ſel ammoniac naturel.*
Sal taberi, aut alembrot, *ſel alembrot.*
Saltarella, aut ſaltatricula, (locuſta) *ſauterelle.*
Salvia agreſtis, *ſauge ſauvage* ou *faux ſcordium.*
folio tenuiore, *ſauge de Catalogne.*
fruticoſa lutea latifolia, *ſauge en arbre.*
major, aut ſphacelus Theophraſti, *ſauge* (*grande*).
minor aurita & non aurita, *ſauge petite* ou *ſauge franche.*
vitæ, aut ruta muraria, *ſauve-vie.*
vitri, *ſel de verre.*
Salvo garda, *ſauve garde.*
Samara : *voyez à l'article* Orme.
Sambali. Noche. Niergundi, aut norchila, *négundo.*
Sambucus, *ſureau.*
aquatica, aut paluſtris, (opulus) *obier.*
humilis, aut herbacea, (ebulus) *yeble.*
Samin : *voyez à l'article* Jasmin.
Samius aſter ; *nom donné à la terre talqueuſe de Samos :* voyez Terre de Samos (terra Samia).
lapis veterum, (alana) *tripoli.*
Samolus, (anagallis aquatica) *mouron d'eau.*
Sampitam : *voyez* Yppo.
Sampſuchum, (majorana major) *marjolaine.*
Sampſuchus maſtichen redolens ; *c'eſt la ſeconde eſpece de* Marum : *voyez ce mot.*
Sana munda, (caryophillata vulgaris) *galliote* ou *bénoîte.*

Sana-ſancta Indorum, (nicotiana) *nicotiane.*
Sandal, (ſantalum) *ſantal.*
Sandalites, *ſandaliolite.*
Sandaracha Arabum, (vernix) *voyez à l'article* GÉNÉVRIER (*grand*).
Græcorum, (arſenicum rubrum) *réalgar.*
Sandaſtros lapis, *ſandaſtre.*
Sandilz Anglorum, (anguilla de arena) *anguille de ſable.*
Sandix, (minium) *eſpece de chaux de plomb* ou *maſſicot rouge :* voyez PLOMB.
Sanga-ſanga : *voyez à l'article* PAPIER DU NIL.
Sangu, (ettalche) *ettalch.*
Sangueerbomen : *voyez à l'article* SAGUEER-DRINKER.
Sanguinalia : *Voyez à l'article* RENOUEE ARGENTÉE.
Sanguinalis maſcula, aut centum nodia, (polygonum mas) *centinode* ou *renouée.*
Sanguis, *ſang.*
draconis, *ſang-dragon.*
herba, aut lapathum ſanguineum, *patience rouge.*
Sanguiſorba minor, (pimpinella) *pimprenelle.*
Sanguiſuga, (hirudo) *ſang-ſue.*
Sanicula, aut diapenſia, *ſanicle.*
Alpina, aut cortuſa, *cortuſe.*
foliis Borraginis villoſa, (auricula urſi) *oreille d'ours.*
eboracenſis, (pinguicula) *graſſette.*
fœmina adulterina, (aſtrantia) *voyez à l'article* SANICLE.
guttata, aut cotyledon montana, (geum) *voyez* SANICLE DE MONTAGNE & GEUM.
montana, flore calcari donato, (pinguicula) *graſſette.*
Santalum, *ſantal.*
Santh : *voyez* ACACIA VÉRITABLE.
Santolina vulgò, aliis creſpolina, *garde-robe.*
Sao-tcheou-tſao : *voyez* BELVEDERE.
Saphera, aut zaffera, *ſafre.*
Saphyrus, *ſaphir.*
aquæus, *ſaphir couleur d'eau.*
occidentalis, *ſaphir occidental* ou *blanchâtre.*

Saphirus orientalis, *ſaphir oriental.*
prafitis, *ſaphir verdâtre.*
Sapo, *ſavon.*
terræ, *ſavon naturel.*
vitri, (*ſavon du verre*) voyez MANGANAISE.
Saponaria, *ſaponaire* ou *ſavonniere.*
Americana, aut arbor ſapinda, *ſavonnier.*
Sapota, fructu ovato majori, *ſapotillier.*
Sarcanda, *arbre* du *ſantal citrin : voyez à l'article* SANTAL.
Sarcocolla, *colle-chair* ou *ſarcocolle.*
Sarcophago Cretenſibus. Dentellaria, *dentellaire.*
Sarcophagus lapis, (lapis aſſius) *pierre aſſienne.*
Sardachates, *ſarde-agate :* voyez *à l'article* AGATE.
Sarda lapis, aut cornalina, *cornaline.*
piſcis, aut ſardina, *ſardine.*
Sardina, *ſardine.*
Sardius lapis, aut cornalina : *voyez* CORNALINE.
Sardonius, herba ſcelerata : *voyez à l'article* RENONCULE.
Sardonicus, aut ſardonix, *ſardoine.*
Sargazo, aut vitis marina : *voyez* HERBE FLOTTANTE & SARGASSE.
Sargus, *ſargo.*
Saroi-bura : *voyez à l'article* ALCYON.
Sarracenicum frumentum, *ſarrazin.*
Sarſaparilla, *ſalſepareille.*
Saſſaf, aut ſaſſaf ſyrorum, aut eleagnus, *olivier de Bohême : voyez* CALAF.
Saſſafras, *laurier des Iroquois* ou *ſaſſafras.*
Saſſifica Italorum, (tragopogon purpureum) *ſerſifi.*
Satureia, *ſariette.*
Cretica, aut thymbra legitima Græca, *ſariette de Crête :* voyez TYMBRE.
montana, *ſariette de montagne.*
ſpicata, aut thymbra Sancti Juliani, *ſariete vraie.*
Saturnus : *voyez* SATURNE *à l'article* PLANETE.
Satyrium, aut orchys major, *ſatyrion.*
abortivum, aut nidus avis, *nid d'oiſeau.*

Satyrium maius latifolium, *satyrion à larges feuilles.*
mas foliis maculatis, *satyrion mâle.*
Satyrus quadrumanus, *satyre.*
Saurus, sive saura, (lacerta maritima) *voyez* LÉZARD DE MER *ou* DRACONCULE POISSON.
Saxifraga, *saxifrage.*
alba, *saxifrage blanche.*
Anglorum umbellifera, aut foliis latioribus, radice nigra, flore candido, silao similis, aut Angelica Pratensis, apii folio, *saxifrage des Anglois.*
hircina major, (tragoselinum) *voyez* BOUCAGE *ou* BOUQETINE BLANCHE.
aurea rotundifolia, aut chrysoplenium, foliis amplioribus auriculatis, *saxifrage dorée.*
rotundifolia alba, *saxifrage.*
rubra, aut alkekengi, *coqueret* ou *alkékenge.*
Venetorum, aut oreoselinum, *persil de montagne.*
verna annua humilior, *petite saxifrage rouge.*
Saxum abrotanoïdes, *espece de madrepore* ou *de millepore.*
mixtum : *voyez à l'article* GRAIS FEUILLETÉ.
Sban aniliferum Indicum coronilla foliis : *voyez* INDE.
Scabiosa, *scabieuse.*
folio integro, (succisa, aut morsus diaboli) *scabieuse des bois.*
hirsuta vulgatis pratensis & ruralis, *scabieuse ordinaire des prés & des champs.*
Scalata, *escalier* (*coquille vis*).
Scambia, aut *gyrasol :* voyez *ce dernier mot.*
Scammonea Monspeliaca, flore parvo, *scammonée de Montpellier.*
Scamonia, aut scammonium, *scammonée.*
folio glabro, *scammonée à feuilles lisses.*
hirsuto, *scammonée de Smyrne.*
parva, aut convolvulus minor arvensis, *liseron petit.*
Syriaca, flore majore convolvuli, *grand liseron de Syrie* ou *scammonée de Syrie.*
Scammonium Americanum, (bryonia Americana) *méchoacham.*
Scampiusa, *pseudo-orice.*

Scandix ſemine roſtrato, aut pecten Veneris, (*aiguille de Berger*) voyez PEIGNE DE VÉNUS.
Scapus : *voyez* HAMPE *à l'article* PLANTE : *voyez auſſi à l'article* TIGE.
Scarabelaphus cornutus, (cervus volans) *cerf-volant.*
Scarabeolus piſtinarius, *Meunier.*
Scarabæus : *voyez* SCARABÉE & ESCARBOT.
Americæ meridionalis virideſcens, nigro maculatus, naſicornis, tauri-volantis congener : *voyez* TAUREAUVOLANT.
bicornis, aut cervus volans, *cerf-volant.*
elephas, *eſcarbot éléphant.*
maximus élegantiſſimus ſplendens : *voyez à l'article* SCARABÉE DE L'ISLE DE CAYENNE.
minor domeſticus ſpadiceus, *ravet.*
ſtercorum, *eſcarbot* ou *fouille-merde.*
ſtridulus & arboreus vulgaris, *hanneton.*
vulgaris rufus, *ſcarabée rouge :* voyez HANNETON.
Scariola, aut endivia, *endive.*
Scarlatum, aut coccus infectoria, (*graine d'écarlate*) *chermès.*
Scarus, *ſcare : voyez* MERLOT & SCARE.
Scecachul, aut ſiſarum Syriacum, *ſcécachul.*
Sceletum, *ſquelette.*
Sceptrum pedagogorum, (ferula fœmina) *férule.*
Schænantum, aut ſchænanthos, *ſchænante.*
Schæniclos, *alouette de mer.*
Schærianum Jacobeæ affine. Achillæa, *eſpece de Jacobée.*
Schatopſe : *voyez* SCATOPSE.
Scherra : *voyez à l'article* MOINEAU.
Schilus, *ſchindel.*
Schiſtus, *ſchiſte.*
Schlakkenertz. *Les Métallurgiſtes Allemands donnent ce nom à la mine d'argent vitreuſe.*
Sciæna, aut umbra, *ombre, poiſſon.*
Scilla, *ſcille.*
radice alba, *grande ſcille blanche* ou *mâle.*
vulgaris radice rubra, *grande ſcille rouge.*
Scincus marinus, *ſcinc marin.*

Scirpus,

Scirpus, aut juncus aquaticus maximus, *jonc d'eau.*
Sciſmus, aut gainus, (martes) *martre.*
Sciurus, aut campſurus, *écureuil.*
volans, *écureuil volant.*
Sclarea, aut horminum ſativum, *toutebonne* ou *orvale.*
pratenſis flore cœruleo : *voyez* ORVALE.
vulgaris, foliis ſinuatis phlomitis : *voyez* Æthyopis *dans cette liſte alphabétique.*
Scolopax, *ſcolopace.*
avis, (ruſticula) *bécaſſe.*
ſerpens, *ſcolopax.*
Scolopendra, *ſcolopendre.*
marina, *ſcolopendre de mer* ou *marine.*
Scolopendria, ſive lingua cervina, *langue de cerf* ou *ſcolopendre vulgaire.*
vera, aut aſplenium, *cétérach.*
Scolymus chryſanthemos, aut aſcolimbros, *épine jaune.*
vulgò cinara, *artichaut.*
Scolytus, *ſcolite.*
Scombrus, aut ſcomber piſcis, *maquereau.*
Scopa regia, aut Carpentorum herba, (Barbarea) *herbe de Ste Barbe* ou *aux Charpentiers.*
Scops, *duc petit.*
Scopus, *ombrette.*
Scordium officinarum, aut chamædris paluſtris caneſcens, *germandrée d'eau*
Scordotis, aut ſcorodonia (ſalvia agreſtis) *ſauge ſauvage* ou *des bois.*
ſecunda Plinii, aut lamium aſtragaloïdes (caſſida) *toque.*
Scorfano, *voyez à l'article* SCORPENE.
Scoria aut recrementa ferri, *mâchefer.*
Scorodonia, ſive ſphacelus (ſalvia agreſtis) *ſauge ſauvage.*
Scorodopraſum, aut alliporum, *ail-poireau.*
Scorodothlaſpi, aut thlaſpi allium redolens, *eſpece de thlaſpi à odeur d'ail.*
Scorpæna, *ſcorpeno.*
pinnulis ad oculos & nares, *ſcorpene* ou *ſcorpeno.*
Scorpio, aut ſcorpius, *ſcorpion terreſtre.*
araneus, *ſcorpion araignée.*

Scorpio piſcis, aut ſcorpius maritimus (*ſcorpion de mer*) : voyez SCORPENO.
Scorpioïdes, buplevri folio, aut ſiliqua campoïde hiſpida, *chenille plante.*
major, aut colutea ſiliquoſa (emerus) *ſené ſauvage.*
Scorpis, aut ſcorpæna, *ſcorpeno.*
Scorpius, aut nepa (geniſta ſpinoſa major vulgaris, *gênet piquant.*
maritimus, aut ſcorpio piſcis, *ſcorpion de mer.*
Scorzone, *voyez à l'article* ROUSSETTE-POISSON.
Scorzonera, aut tragopogon peregrinus Hiſpanicus, *ſcorſonere.*
Scotanum, aut cotinus coriaria, *fuſtet.*
Scrofa, aut porca : *voyez* TRUIE *à l'article* SANGLIER.
Scrophula aquatica, *agrouelles.*
Scrophularia, *ſcrophulaire.*
aquatica major. Betonica aquatica, *bétoine d'eau* ou *herbe du ſiege* ou *ſcrophulaire aquatique.*
aut millemorbia, *ſcrophulaire.*
media, aut anacampſeros, *orpin* ou *joubarbe des vignes.*
minor, aut chelidonia minor, *chélidoine petite* ou *ſcrophulaire petite.*
nodoſa fœtida, *ſcorphulaire grande.*
vulgaris & major, *grande ſcorphulaire commune* ou *des bois.*
Sculli, *bañel.*
Scuriolus, aut campſurus (ſciurus) *écureuil.*
Scutatus orbis, *ſuctolt.*
Scutellaria teucrii facie, aut lamium aſtragaloïdes (caſſida) *toque.*
Scythica radix, aut glyzirrhiza (liquiritia) *réglisſe.*
Seban, aut ſeysban Indicum, *eſpece de galega d'Egypte à ſiliques articulées.*
Sebeſta domeſtica, *ſebeſtier cultivé.*
Sebeſten, *ſébeſtes.*
Sebeſtena ſylveſtris, *ſebeſtier ſauvage.*
Seboïm : *voyez* ZEBOA.
Sebum, *ſuif.*
Seca, aut briza (ſecale) *ſeigle.*

Secacul Arabum, *ſcecachul.*
Secala luxurians, *bled cornu* ou *ergot.*
Secale, *ſeigle.*
Secundina, ſeu ſecundæ mulieris, *arriere-faix* ou *délivre.*
Securidaca, aut emerus hortorum : *voyez à l'article* SÉNÉ.
Sedimentum petreum, *dépôt pierreux* ou *réſidu pierreux* : *voyez à l'article* STALACTITES.
Sedum aquatile, aut aizoon, *eſpece de joubarbe* : voyez *ce mot.*
foliis ſubrotundis crenatis (ſaxifraga) *ſaxifrage.*
majus vulgare, aut ſemper vivum majus, *joubarbe grande.*
minimum acre, flore luteo, ſeu illecebra : *voyez* VERMICULAIRE BRULANTE *à l'article* JOUBARBE.
minus tereti, folium album, *triquemadame* ou *joubarbe petite.*
officinarum, aut vermicularis, *ibid.*
Selago Plinii (camphorata) *camphrée.*
Selenites, *ſelénite.*
Selinon, aut petroſelinum, *perſil.*
Semen : *voyez* SEMENCE & GRAINE.
ammeos, *ammi.*
badian, aut aniſum ſtellatum, *anis de la Chine.*
contra vermes, aut ſemen ſantonicum, *poudre aux vers.*
moſchi, aut belmuſchus Ægyptia (*abel-moſc*) *ambrette.*
piſcium, *laitance* : voyez *à l'article* POISSON.
ſanctum, aut ſantonicum, aut zedoariæ, *ſémencine* ou *poudre à vers.*
Semenzina. Semen cinæ, aut hagioſpermus, *idem.*
Semi floſculoſus : *voyez* DEMI-FLEURON *à l'article* PLANTE.
Semi-metalla, *demi-métaux.*
Semper vivum majus, *joubarbe.*
majus, aut ſedum minus, *trique-madame.*
minus vermiculatum acre (illecebra) *vermiculaire brûlante.*
Sempſem, aut ſeſamum, *ſéſame.*
Senagruel, aut viperina Virginiana, *vipérine de Virginie.*
Senecio, *ſéneçon.*
aſiaticus (china radix) *eſquine.*

Senecio major, ſive flos Sancti Jacobi (Jacobæa) *Jacobée.*
Senecium & herba Pappa (ſenecio) *ſéneçon.*
Senecta, aut exuvia anguium, *dépouille de Serpent.*
Senna. Sena, aut folium Orientale, *ſenné du Levant.*
Italica, foliis obtuſis, *ſenné.*
Occidentalis odore opii veroſo, orobi pannonici, foliis mucronatis, glabra. (pajomirioba) *caſſe puante.*
Senſus, *ſens.*
Sentis canis & cynosbatos (cynorrhodos) *églantier.*
Sepia, *ſéche.*
Sepidion, aut ſepidon, *ſeps.*
Sepiola, *ſéche petite.*
Septinervia (plantago major) *plantain large* ou *grand.*
Seps ſerpens, *ſeps.*
Sermontanum, aut liguſticum, *livêche.*
Serapium, aut ſagapinum, *ſagapénum.*
Serento, *pin à trois feuilles.*
Serichatum, aut thymiama, *narcaphte.*
Sericum crudum, aut bombycis ſerica, *ſoie.*
Serinus avis, aut acanthis, *ſerin.*
canarius, *ſerin de Canarie.*
hybridus, *ſerin mulet.*
vulgaris, *ſerin commun.*
Seriola, aut endiviola, *eſpece d'endive. C'eſt la chicorée blanche :* voyez *ce mot.*
Seriphium abſinthium, *aluine de mer.*
Germanicum (ſophia Chirurgorum) *thalictron.*
Seris, aut endivia, *endive.*
domeſtica (lactuca ſylveſtris (*laitue ſauvage.*
ſylveſtris picris, cichorium, *chicorée ſauvage.*
Serpens, *ſerpent.*
alatus, *ſerpent aîlé* (*eſpece de lézard*).
hieroglyphicus : *voyez à l'article* SERPENT.
Indicus bubalinus : *voyez* ANAGANDAIA.
laticaudatus, *ſerpent à large queue* ou *à queue applatie.*
manſuefactus, *ſerpent familier.*

Serpens marinus, aut vipera marina, *ſerpent marin.*
volans, *acontias.*
Serpentaria dracunculus major, *ſerpentaire.*
mas, ſeu biſtorta, *biſtorte.*
Virginiana, aut ſenagruel, *ſerpentaire de Virginie.*
Serpentino antico Orientale, *porphyre vert antique.*
Serpula (*jeune ſerpent*) voyez SERPENT : *voyez auſſi* TUBIPORE & VERS DE MER.
Serpyllum, *ſerpolet.*
acinarium, aut oxicoccum, *couſſinet de marais* ou *canneberge.*
citratum, *ſerpolet* ou *pillolet commun.*
hortenſe, aut thymum vulgare, folio tenuiore, *thym.*
vulgare minus, *petit ſerpolet* ou *thym ſauvage ordinaire.*
Serra, *eſpadon* ou *poiſſon-ſcie.*
Serratula, aut jacea nemorenſis, *ſarrette.*
Serretta, ſerratula, *idem.*
Sertularia (*ſertulaire*) *eſpece de coralline articulée* : voyez CORALLINE.
Seſama, aut ſeſamum, *ſéſame* ou *jugoline.*
Seſamoïdes, fructu ſtellato, aut reſeda linariæ foliis, *ſéſamoïde.*
parvum, aut catanance, *chicorée bâtarde.*
Seſamum, *ſéſame* ou *jugoline.*
Sesban, aut ſeysban : *voyez ci-deſſus* Seban.
Seſeli Æthyopicum (libanotis) *faux turbith des montagnes.*
Creticum tordylium Narbonenſe, minus, *ſéſeli de Crête.*
Maſſilienſe, aut fæniculum tortuoſum, *ſéſeli de Marſeille.*
maſſilioticum, aut liguſticum, *livêche.*
officinarum, aut ſermontanum, *idem.*
paluſtre lacteſcens, aut thyſſelinum, *perſil de marais.*
Seta, (*ſoie de porc*) voyez *à l'article* SANGLIER.
marina : *voyez à l'article* GORDIUS
Setané : *voyez* ACACIA (*caſſie des jardiniers*).
Setim, *boulet de canon.*
Sevum & ſebum, *ſuif.*
Sexus : *voyez* SEXE *à l'article* PLANTE.
Sferro cavallo, aut ſolea equinea, (ferrum equinum) *fer de cheval.*
Shelmina, *reine des prés à fruit hériſſé.*

Siciliana, aut androſæmum, *toute-ſaine.*
Sideritis, aut herba Judaïca, *crapaudine.*
alſines triſſaginis folio, (marrubiaſtrum). *Ses feuilles reſſemblent à celle de la marjoline, & ſes fleurs à celle du marrube.*
Sideroxillon, *thé de Boherrave* ou *arbre laiteux des Antilles.*
Sidium, aut malicorium, (*cuir de grenade*). Voyez *à l'article* GRENADIER.
Sigillum beatæ Mariæ officinarum, (tamnus) *ſceau de Notre-Dame* ou *racine Vierge.*
Salomonis, aut polygonatum, *ſceau de Salomon.*
Signifer, *porte-étendard.*
Sijah benna : *voyez à l'article* TÉRÉBENTHINE DE CHIO.
Silenus, *Silene.*
Siler montanum, (liguſticum) *voyez* LIVECHE.
Silex : *voyez* CAILLOU & SILEX.
Siliculus : *voyez* GALET.
Siligo, aut ſecale, *ſeigle.*
Siliqua, *ſilique.*
Arabica, (tamarindi) *voyez* TAMARINS.
Ægyptiaca, (caſſia) *caſſe.*
edulis, ſive ceratia, *carouge* ou *caroubier.*
ſylveſtris rotundifolia, (arbor amoris) *Gaînier.*
Silaquaria, *oiſeau de ſauge.*
Siliquaſtra : *voyez à l'article* ICHTYPERIE.
Siliquaſtrum, aut arbor Judæ, quæ Græcis vulgò coucouchias, *Gaînier.*
aut capſicum ſiliquis longis propendentibus, *poivre de Guinée.*
Silphium, aut laſerpitium, *laſer.*
Cyrenaïcum : *voyez* SILPHIUM.
Silurus, aut glanis, *ſilure.*
dictus ſturio, *eſturgeon.*
Silybum, aut carduus marianus, *chardon de Notre-Dame.*
Simarona vanilla : Voyez *à l'article* VANILLE.
Simarouba : *voyez ce mot.*
Simbor mangianum, ſive cornu alcis planta : *voyez* SIMBOR.
Simbos : *voyez* ZIMBIS.

Simia, aut ſimius, *ſinge.*
aut vulpecula marina, ſive alopetias, *renard marin.*
marina, *ſinge de mer.*
perſonata : *voyez à l'article* PARESSEUX.
Sinanchicæ ſpecies, (juncaria) ; *c'eſt la joncaire.*
Sinapi, *moutarde.*
agreſte, aut Barbarea, *herbe de Sainte Barbe.*
echinatum, aut erucago ſegetum, *roquette ſauvage.*
ſativum rapifolio, *moutarde grande.*
ſiliqua hirſuta apii folio, ſemine albo aut rufo, *moutarde blanche.*
Singadi, aut arbor triſtis, *arbre triſte*
Sinus : *voyez* GOLPHE.
Sion, aut ſium : *voyez* BECCABUNGA.
cratevæ erucæ folium, (naſturtium aquaticum) *creſſon d'eau.*
ſiracoſt, aut thereniabin, *manne liquide.*
Sirenæ, *Sirenes.*
Siri-gata gamber : *voyez à l'article* CACHOU.
Siriourou : *voyez* CANNE CONGO.
Siſarum, aut ſiſer ſativum, *chervi.*
Syriacum, *ſcécachul.*
Siſer, aut ſiſarum, *chervi.*
Siſou, aut petroſelinum caninum, (cicuta minor) *ciguë petite.*
Siſymbrium, aut raphanus aquaticus, *raifort aquatique.*
annuum abſinthii minoris folio, (ſophia Chirurgorum, *thalitron.*
aquaticum, aut naſturtium aquaticum, *creſſon de fontaine.*
dictum mentha aquatica, *menthe aquatique.*
erucæ, folio glabro, flore luteo, (Barbarea) *herbe de Sainte Barbe.*
Siſyrinchium, (*groin de cochon*) *plante qui reſſemble à l'iris bulbeux.*
Sitta : *voyez* TORCHEPOT.
Sium, aut ſion, *beccabunga.*
aromaticum, aut amomum officinarum falſum, *ſiſon* ou *amome.*
aut cratevæ, &c. naſturtium aquaticum, *creſſon de fontaine.*

Sium folio infimo cordato, caulinis ternatis, omnibus crenatis, Gronov.
C'eſt le Ninzim : *voyez ce mot.*
verum, aut paſtinaca aquatica, *berle.*
Skolimos : *voyez à l'article* FIGUIER SAUVAGE.
Sladi : *voyez à l'article* CAMPHRE.
Sloana, *ſloane.*
Sma-asken : *voyez à l'article* CORBEAU.
Smaragdus, *émeraude.*
Smaris piſcis, *picarel.*
Smecten, aut ſmectis : *voyez* PIERRE DE LARD.
Smilax arbor, aut taxus, *if.*
aſpera Chinenſis : *voyez à l'article* SQUINE.
fructu rubente, *lizeron rude* ou *liſet épineux.*
peruana, (ſarſaparilla) *ſalſepareille.*
hortenſis, (phaſeolus vulgaris) *haricot ordinaire.*
lævis, aut convolvulus, *lizeron.*
ſiliqua ſurſum rigente, aut phaſeolus parvus Italicus ; *c'eſt le petit haricot des Pays chauds.*
unifolia humillima, aut unifolium ; *c'eſt le* ſmilax *à une ſeule feuille.*
Smyris, *émeril.*
Smyrnium, aut hippoſelinum, *macéron.*
hortenſe, aut imperatoria, *impératoire.*
Sneuberdado : *voyez* ARMADILLE.
Snoeripa : *voyez* PERDRIX BLANCHE.
Soa-ager : *voyez à l'article* LÉZARD D'AMBOINE.
Soboles, *cayeux.*
Soda, *ſoude.*
Sol : *voyez* SOLEIL *à l'article* PLANETE.
indianus, aut corona ſolis, *herbe au ſoleil.*
Solanifolia, aut circæa lutetiana, *circée* ou *herbe de Saint Etienne.*
Solanoïdes Americana circæa, foliis caneſcentibus, *ſolanoïde.*
Solanum arboreſcens indicum maximum, foliis œnopliæ ſive nanenæ majoribus, fructu rotundo, duro, rubro, ſemine orbiculari, compreſſo maximo, &c. vulgò *Caniram*, Malab. *noix vomique.*
aut ſolathrum, *morelle.*
fœtidum, aut datura, *dutroa.*

Solanum fructicosum bacciferum, (aut amomum Plinii) *amome des Apothiquaires.*
furiosum, aut lethale, (belladona) *belledame* ou *belladone.*
lignosum, aut dulcamara, *vigne de Judée* ou *douce amere.*
maniacum, aut furiosum, *belledame.*
melanocerasus, aut belladona, *belledame.*
pomiferum folio rotundo tenui; *c'est le* cachos *du Pérou.*
fructu oblongo, (melongena) *voyez* MAYENNE.
fructu rotundo, striato, (molle, lycopersicon) *dorée* ou *pomme d'amour.*
pomo spinoso rotundo: stramonium, *pomme épineuse.*
pseudo-capsicum, *amome des Jardiniers.*
quadrifolium bacciferum: herba Paris, *raisin de renard.*
racemosum Indicum, aut phytolacca: *voyez* LAQUE & MORELLE A GRAPPES.
scandens, aut dulcamara, *douce-amere.*
aculeatum, hyosciami folio, flore intùs albo, extùs purpureo, *grosseiller des Antilles.*
somniferum, aut datura: *voyez* DUTROA.
tuberosum esculentum: *voyez* POMME DE TERRE *à l'article* BATATTE.
vesicarium, aut alkekengi, *coqueret* ou *alkékenge.*
Solaria, aut ros-solis, *herbe aux Goutteux.*
Solatrum, aut solanum, *morelle.*
Soldanella marina, aut brassica marina, *soldanelle* ou *chou marin;*
montana aut Alpina, *soldanelle de montagne.*
Soldido piscis: *voyez* TAMOATA.
Solea aculeata, *pégouse.*
Solea equinea, aut ferrum equineum, *fer de cheval.*
piscis, *sole.*
Solemera: *voyez à l'article* PIRAGUERA.
Solen, *Coutelier.*
Solidago, aut bellis, *paquerette.*
Sarracenica, aut virga aurea, *verge dorée.*
Solipeda, aut soliungula: *voyez à l'article* QUADRUPEDES.
Solis flos Peruvianus, aut corona solis, *herbe au soleil.*

Solis gemma, *giraſol.*
oculus, aut oculus cati, *œil de chat.*
Solſequium, aut cichorium ſylveſtre, *chicorée ſauvage.*
Solſirora, aut ros-ſolis, *herbe aux Goutteux.*
Solum : *voyez* Sol.
Somo, ſkimmi : *voyez* Anis de la Chine.
Soncho affinis, aut lampſana, *lampſane.*
Sonchus, aut lactucella, *laiteron* ou *lacéron.*
Songo ; *c'eſt le chou Caraïbe.*
Sophia Chirurgorum, *thalitron.*
Sopi : *voyez* Salpa.
Sorbus, aut ſorbum, *ſorbier* ou *cormier.*
Sorex mus, *ſouris.*
Sorghi album, aut dora, (melica) *eſpece de* ſorgo.
Sorgo, aut ſorgum, *millet grand.*
Sory : *voyez ce mot.*
Spadam, *eſpadon.*
Spalt lapis, aut ſpathum, *ſpath.*
Spar, aut ſpathum vitreum fuſibile, *ſpath fuſible.*
Sparganium ramoſum, non ramoſum minimum : *voyez* Ruban d'eau.
vulgò butomus, juncus floridus) *jonc fleuri.*
Spartium ; *eſpece de genêt.* : voyez *ce mot.*
aphyllon fruticoſum, aut erinacea ; *eſpece de genêt étranger & épineux.*
arboreum trifolium ligno violaceo, *bois de la Chine :* voyez *à l'article* Bois de Palixandre.
Hiſpanicum, aut junceum, *genêt d'Eſpagne.*
portulacæ foliis, aculeatum, ebeni materiæ, (*ébene de Saint-Domingue*). Voyez *à l'article* Ébene.
Spartium ſcoparium, *genêt commun.*
Sparverius, *épervier.*
Sparus, *ſpare.*
Spatha : *voyez* Spathe *à l'article* Plante.
aut gladiolus, *glaïeul.*
Spathagus, *pas de poulain.*
Spathula fœtida, aut xyris : *voyez* Espatule *ou* Glaïeul puant.

Spathum, *ſpath.*
arenaceum, *ſpath grainelé.*
Iſlandicum, *cryſtal d'Iſlande.*
lamellatum, *ſpath feuilleté.*
rhomboïdale, *ſpath rhomboïdal.*
teſſulare pellucidum, aut cubicum, *ſpath cubique tranſparent.*
vitreum fuſibile, *ſpath fuſible* ou *ſpath ſéléniteux.*
Spatka : *voyez* GRAND PLONGEON DE MER.
Species pſeudo mergi ; *eſpece de plongeon huppé.*
Speckſtein : *voyez à l'article* PIERRE DE LARD.
Specta, aut zea, *épautre.*
Speculum aſininum, (*miroir d'âne*) voyez GYPSE TRANSPARENT.
Speelviſch, *tatabula.*
Spelunca, *grotte.*
Sperguy : *voyez* SPERJULE.
Sperjula, *ſperjule.*
Sperma, aut ſemen animalium : *voyez* SEMENCE & SPERME.
ceti, *blanc de baleine.*
ranarum, aut ſperniola, *ſperniole.*
Sphacelus, aut ſtachys, *épi d'eau.*
ſalvia agreſtis, (ſcorodonia) *ſauge ſauvage* ou *des bois.*
verus Theophraſti, aut ſalvia minor, *ſauge petite de Provence.*
Sphagnon, *mouſſe aquatique.*
Sphæra marina, aut pila marina, *pelotte de mer.*
Sphærocephalus, carduus, aut echinopus, *échinope.*
Spheniſcus, *manchot.*
nævius, *manchot tacheté de blanc.*
Spherdocles, aut tethia, *téthye.*
Sphondylis, *ſphondyle.*
Sphondylium hirſutum vulgare, (*fauſſe branc-urſine*). Voyez BERCE.
majus, ſive panax heracleum : *voyez* OPOPANAX & GRANDE BERCE.
Sphondylus lapis, (mugil) *s'entend de la pierre qui ſe trouvre dans la tête du* muge.
Sphyræna, *ſpet.*

Spica, *épi.*
aut lavandula major, *lavande grande.*
Celtica, *nard Celtique.*
hortulana, aut ſtæchas : *voyez* Stæchas Arabique.
Indica, *nard Indien* ou *ſpicanard.*
nardi, *idem.*
Spignel : *voyez* Meum d'Athamante.
Spina : *voyez* Épine & Arête : *voyez auſſi* Épine *à l'article* Plante.
acida, aut berberis, *épine-vinette.*
acuta, aut oxiacantha, *aube-épine.*
alba hortenſis, aut carduus marianus, *chardon de Notre-Dame* ou *artichaut ſauvage.*
Arabica, aut carlina, *carline.*
bourgi Monſpelienſium, aut alaternus, *alaterne.*
cervina, aut rhamnus catharticus, *noirprun* ou *nerprun.*
citrina, aut ſolſtitialis, *chardon doré.*
dicta anonis mitis, *arrête-bœuf jaune.*
hirci, aut tragacanthum, *épine de bouc* ou *barbe de renard.*
infectoria, aut rhamnus ſolutivus, *nerprun* ou *bourg-épine.*
lutea, aut aſcolimbros, *épine jaune.*
peregrina, aut tetralix ſpinoſa, (echinopus) *échinope.*
purgatrix id eſt hippophaës : *voyez ce mot.*
pyrifolio, aut pyracantha, *buiſſon ardent.*
ſolſtitialis, aut citrina, *chardon doré.*
ſylveſtris, *épine blanche ſauvage.*
Spinaceum olus, aut ſpinacia, *épinars.*
Spinacia, ſpinachium, Spinachia, *ibid.*
Spinalia : *voyez à l'article* Esturgeon.
Spinatella, aut carduus ſtellatus, (calcitrapa) *chauſſe-trape* ou *chardon étoilé.*
Spinus albus, aut oxiacantha vulgaris, *épine blanche* ou *aube-épine.*
albus avis, aut ligurinus, *eſpece de ſerin-chardonnet.*
vulgò prunus ſylveſtris, *prunier ſauvage* ou *prunellier.*
Spinzago d'aqua. Avoſeta, *avocette.*
Spipela : *voyez à l'article* Pipit.
Spiræa ſalicis folio, aut frutex ſpicatus, foliis ſaliginis ſerratis, *ſpirée.*

Spiræa Theophrasti, aut viburnum, *viorne.*
Spodium, *spode.*
Arabum, aut antispodium, *est la cendre des racines de roseaux brûlés.*
Græcorum, aut Tuthia, *tutie.*
tabaxir Persianorum; *c'est la cendre du* bambou : *voyez ce mot.*
Spondias, *acaja.*
Spondylolithes, *spondyles* ou *articles.*
Spondylus, seu verticillus, *spondyle* ou *sphondyle.*
Spongia, *éponge.*
bedeguaris, *bédéguar.*
fluviatilis, *éponge de riviere.*
pyrotechnica, *mêche noire pour le fusil* ou *amadou :* voyez *à l'article* CHAMPIGNON.
Spongiosa non nullis, aut boletus esculentus, *morille.*
Spongites, aut lapis spongiæ, *pierre d'éponge.*
Sportulæ, aut species, (*épices du Palais*). Voyez ÉPICES.
Spuma lupi, aut jovis : *voyez* WOLFRAM.
Squacio, aut squa-jotta : *voyez à l'article* HÉRON.
Squalus, *squale.*
Squama : *voyez* ÉCAILLE *à l'article* PLANTE.
Squamosus, *squammeux.*
Squatina, (ange) *voyez* SQUATINE.
Squilla piscis, *squille.*
Stachys major Germanica, (*épi fleuri*) voyez STACHYS.
Stacte, aut stacten, *myrrhe liquide.*
Stœchas, *stéchas.*
Arabica, *stéchas Arabique.*
citrina latifolia, aut elichrysum, *stéchas citrin*, ou *bouton d'or*, ou *immortelle jaune.*
folio serrato, *stéchas à feuilles dentelées.*
purpurea, aut asthocodes, *stéchas Arabique.*
Stagnum, *étang.*
Stalactites, *stalactites.*
Stamina : *voyez* ÉTAMINES *à l'article* PLANTE.
Stannum, *étain.*

Staphylinus, *ſtaphylin.*
ſativus & daucus domeſticus, (carotta) *carotte.*
ſylveſtris, aut daucus vulgaris, *carotte ſauvage* ou *faux chervi.*
Staphylodendron, *nez coupé* ou *piſtache ſauvage.*
Staphis-agria, *ſtaphis-aigre.*
Stariki : *voyez à l'article* PLONGEON.
Starna perdice : *voyez à l'article* PERDRIX GRISE.
Statice, *gazon d'Olympe* ou *ſtatice.*
Statio, *rade.*
Statumina, *couches de la terre* : voyez *à l'article* TERRE.
Steatites, *ſtéatite :* voyez auſſi PIERRE DE LARD.
Stelechites lapis, *ſtéléchites :* voyez OSTÉOCOLLE.
Stella avis : *voyez* ÉTOILE.
cadens, *étoile tombante.*
herba Italis, aut alchimilla, *pied de lion.*
marina, *étoile de mer.*
terræ, aut talcum, *talc.*
Stellatæ, *étoilées* : voyez *à l'article* RUBIACÉES.
Stellæ : *voyez* ÉTOILES *à la ſuite du mot* PLANETE.
Stellaria, aut alchimilla, *pied de lion.*
Stellio, aut lacerta ſtellaris, *lézard étoilé* (*petit*).
Stellione tarentole : *voyez à l'article* STELLION.
Stenocorus, *ſtencore.*
Stenomarga, aut medulla Saxorum, *moëlle de rocher.*
Stercorarius avis & vulgaris, *ſtercoraire vulgaire.*
Stercus, aut excrementum, *excrément.*
diaboli, (*merde du diable*). *On donne ce nom à l'aſſa-fœtida & à la* piſſaſphalte : *voyez ces mots.*
nigrum ; *c'eſt la fiente de rat* ou *de ſouris.*
Sterile nigrum, (molybdæna) *molybdene.*
Sterna, LINN. *hirondelle de mer.*
atricapilla, *gachet* ou *hirondelle de mer à tête noire.*
Stibium, aut antimonium, *antimoine.*
Stigma : *voyez* STIGMATES *à l'article* PLANTE.
Stipa : *voyez à l'article* TIRSA.
Stipula : *voyez* STIPULE *à l'article* PLANTE.

Stirps, *ſouche.*
Stolones : *voyez* Drageons *à l'article* Plante.
Stomoxis, *ſtomox.*
Stoparola, *ſtoparole :* voyez Gobeur de Mouches.
Stora, aut ſturio, *eſturgeon.*
Storax calamita, *ſtorax calamite.*
Stramen camelorum. Schænantus, *jonc odorant.*
Sſtramonia, aut ſtramonium ferox, *pomme épineuſe.*
Stramonioïdes arboreum, oblongo & integro folio, fructu lævi, *floripondio.*
Strangulatorium, aut colchicum, *tue-chien* ou *colchique.*
Stratiotes, aut aizoon, *eſpece de joubarbe aquatique.*
major, aut millefolium, *millefeuille.*
Strepera, *chipeau.*
Strigilis : *voyez à l'article* Olivier.
Strigmenta : *voyez à l'article* Olivier.
Strix : *voyez à l'article* Hibou.
ſtridulus, *chat-huant.*
Strobili, aut ſtrobilus, aut coni, *pomme de pin :* voyez *à l'article* Plante.
abietis, *cône de ſapin.*
Strombus, aut turbo, *vis.*
Strumaria, aut xanthium, *glouteron petit.*
Struthia, aut cydonia majora, *coignaſſier grand.*
Struthio, aut camelus avis, (*cerf oiſeau*) *autruche.*
imperatoria, *impératoire.*
Strychnodendros, *eſpece de* ſolanum *en arbriſſeau : on le cultive dans les jardins.*
Strychnon, aut ſolanum vulgare, *morelle.*
Strychnos, *voyez à l'article* Noix Vomique.
Stultus, *fou.*
Stupeſcor, aut torpedo, *torpille.*
Sturio, *eſturgeon.*
Sturnus, *étourneau.*
Stylus : *voyez* Style *à l'article* Plante.
Styrax arbor (*aliboufier*) voyez *à l'article* Styrax.
aceris folio, *liquidambar.*

Styrax folio mali cotonei, *ſtyrax calamite.*
liquidus, *ſtyrax liquide.*
rubra in ſarillas, *ſtyrax en ſarilles.*
Subbuteo aviſ (hippotriorchis) *eſpece d'épervier.*
Suber, aut phellos, *liége.*
montanum, *liége foſſile.*
Submerſio : *voyez* PROVIN *à l'article* PLANTE.
Subſilviana : *voyez à l'article* AUROCHS.
Succinum, aut karabé, *ambre jaune.*
nigrum, *jays.*
Succiſa, aut morſus diaboli, *ſucciſe* ou *mors du diable.*
Succolata, aut chocolatum (*chocolat*) voyez *à l'article* CACAO.
Succus, *ſuc.*
Suffrutex : *voyez* SOUS ARBRISSEAU *à l'article* PLANTE.
Sula, *fou.*
Sulphur, *ſoufre.*
vegetabile, *ſoufre végétal.*
Sumach, aut rhus, *ſumac.*
Superba, aut caryophyllus plumarius albus, (dioſanthos) *œillet frangé* ou *mignardiſe.*
Sura, *voyez à l'article* COCO.
Surculi : *voyez* SURGEONS *à l'article* PLANTE.
Surcucarate : *voyez à l'article* SU.
Sus, (*cochon*) voyez *à l'article* SANGLIER.
aquaticus, (*porc de riviere*) voyez CABIAI.
Guinæenſis, *cochon* ou *porc de Guinée.*
marinus, *cochon de mer* ou *marſouin.*
maris, aut marſuinus : *voyez* MARSOUIN *à la ſuite de l'article* BALEINE.
Sinenſis, *cochon Chinois.*
Suyuntus : *voyez à l'article* GALLINASSE.
Sycamine, aut ſycomorus, *ſycomore.*
Sycomorus, *ibid.*
Sylva, *forêt.*
Sylvia vertice rubro, *Cardinal.*
Symphonia, aut amaranthus tricolor, *jalouſie* ou *amarante de trois couleurs.*

Symphytum maculoſum, aut pulmonaria, *pulmonaire.*
majus, aut conſolida major, *conſoude grande.*
medium, aut bugula, *bugle.*
minus borraginis facie, aut omphalodes, *petite bourrache* ou *herbe aux nombrils.*
Petræum Lobelii, (brunella) *brunelle.*
Synagris, ſynodon, aut dentex, *dentale poiſſon.*
Sypho, *trombe.*
Syphonium. Bromos herba, (feſtuca) *fétu.*
Syra : *voyez à l'article* GRASSETTE.
Syringa alba, ſive Philadelphus Athænei, *ſeringat* ou *ſiringa.*
cærulea, aut lilac, *lilas.*
Syrius : *voyez à l'article* CANICULE.

T.

TABACUM, *tabac* ou *nicotiane.*
Tabanus. Tabe & tabanides, *taon.*
Tabaxir, aut tabaxifera, ſive mambu arbor, *bambou.*
Taca, aut cica, *tique du chien.*
Tacataca, aut carpentero avis : *voyez à l'article* TOUCAN.
Tacamahaca, *réſine tacamaque.*
Tacuache ; *eſpece de méchoachan.*
Tadorna, *tadorne.*
Tæda : *voyez à l'article* PIN.
Tænia, *ver ſolitaire.*
falx : *voyez* RUBAN MARIN.
marina, *ruban marin* ou *de mer.*
ſerpens rubeſcens : *voyez* RUBAN MARIN.
Tagetes, (caryophillus Indicus major) *œillet d'Inde.*
Tagliarini, aut millefanti, (vermicelli) *vermichel.*
Tal, aut papyracea arbor, *arbre de la Nouvelle-Eſpagne.*
Talah, *Tantale.*
Talcum, *talc.*
argenteum, *talc blanc.*
aureum, *talc jaune.*

Taleum commune, *talc commun.*
viridescens, *talc verdâtre.*
Talea : *voyez* Boutures *à l'article* Plante.
Talpa, *taupe.*
Africana, monstroso volumine, *taupe du Cap de Bonne-espérance.*
albica, *taupe blanche.*
Americana, rubra, *taupe rouge d'Amérique.*
Canadensis, caudâ nodosâ longissimâ, naso multiplicibus musculis, tamquam spinis, coronato, *taupe du Canada.*
citrina Alesiensis, *taupe du pays d'Alais.*
maculata, *taupe variée.*
major Rupellensis, cervicolor, *taupe du pays d'Aunis.*
nostras, caudata, nigricans, *taupe vulgaire.*
Siberica, ecaudata, versicolor, *taupe de Sibérie.*
Tamakia, *vipere de l'Isle de Saint Laurent.*
Tamalapatra, aut Malabathrum, *feuille d'Inde.*
Tamandua ou *fourmilier.*
Tamaraka, aut cochyne, seu cujete : *voyez à l'article* Calebassier d'Amérique.
Tamarindi, aut tamarindus, *tamarins.*
Tamariscus, aut tamarix, *tamaris.*
Germanica, *tamarisc d'Allemagne.*
vulgaris, *tamarisc de Narbonne.*
Tambul Betre. Betella, *bétel.*
Tamnus racemosa, flore minore luteo pallescente, *racine vierge.*
Tamoata piscis, aut soldido, *espece de poisson armé.*
Tanacetum, *tanésie.*
dictum flos Africanus, (tagetes) *œillet d'Inde.*
hortense foliis & odore menthæ, (costus hortorum) *herbe du coq.*
Tanapouel, aut lycopodium, *mousse rampante à massue.*
Tangedor, aut cascavel, *boiciningua* ou *serpent à sonnettes.*
Tantalus foculator, *tantale.*
Tapecon massilienſe, aut uranoscopus : *voyez* Rapescon.
Tapirousson. Tapihir, *tapirette : voyez* Tapir.
Tapirus, (*tapiier été, manipouris*). Voyez Tapir.

Tapſus barbatus, aut verbaſcum, *bouillon blanc* ou *molène.*
Tarandus, *rhenne.*
Tarantula : *voyez* TARANTULE *à la ſuite de l'article* ARAIGNÉE.
Taraxacum, aut dens leonis, *dent de lion* ou *piſſenlit.*
Tarcon Avicennæ, aut dracunculus eſculentus, *eſtragon.*
Tarda avis, aut otis, *outarde.*
Tardi-gradus : *voyez* PARESSEUX.
Tarkaia, aut Turcheſia, *Turquoiſe.*
Tartafoli : *voyez à l'article* POMME DE TERRE.
Tartarum, *tartre.*
Tati avis : *voyez* OISEAU MOUCHE *à l'article* COLIBRI.
Tatou. Tatus, aut armadillo, *armadille.*
Tatoula, aut datura : *voyez* DUTROA.
Taura paſtoribus, aut lunaria botrytis, *lunaire petite.*
Tauro-colla : *voyez* COLLE-FORTE *à la ſuite de l'article* TAUREAU.
Taurus, *taureau.*
volans, ſcarabæus major, Braſilienſis, *taureau volant du Breſil.*
Taxus arbor, aut Smilax arbor, *if.*
aut meles, *blaireau* ou *taiſſon.*
Tcha, aut chaa, *thé.*
Tchout-ſe : *voyez* BOIS DE BAMBOU
Tecamaca, aut tucamahaca, *tacamaque.*
Tecolithos, aut lapis Judaïcus, *pierre de Judée.*
Tegumen, *tégument.*
Te hian-pon, aut acorus Indicus, *acorus des Indes.*
Telephium Dioſcoridis, aut fabago : *voyez ce mot.*
vulgare, aut anacampſeros, *orpin* ou *repriſe.*
Tellina, *telline.*
Telluris ſtrata, *lits de la terre :* voyez *à l'article* TERRE.
Tembul, aut tambul. Tamboul, *bétel.*
Tempatlahaou : *voyez à l'article* CANARDS ÉTRANGERS.
Tempeſtas, *tempête.*
Tenagodus, *ténagode.*
Tencha, aut tenca, *tenche.*
Tenebræ, *ténebres.*
Tenebrio, *ténébrion.*
Tentacula, *antennes.*

Tenthredo, *mouche à ſcie.*
Tercellini quaſi tertiarii, *tiercelet : voyez* Oiseau.
Terebinthina, *térébenthine.*
Cypria : *voyez* Térébenthine de Chio *à l'article* Piſtachier.
Terebinthus, *thérébinte.*
betulæ cortice, *baume à cochon.*
Indica, *piſtachier.*
piſtaciæ fructu non eduli, *arbre d'encens.*
procera balſamifera rubra, *bois rouge* ou *bois de ſang.*
Terebra, *vis.*
Terebratula, *térébratule*
Teredo, *tariere.*
Terfez Africanorum, tuberis genus album, *eſpece de truffe de Numidie.*
Terniabin, aut thereniabin, *manne liquide.*
Terra, *terre.*
Adamica, *terre adamique.*
agromanorum, *terre labourable.*
aluminoſa, *terre alumineuſe.*
antediluviana, *terre Vierge.*
argilla, *terre argileuſe.*
arſenicalis, *terre arſénicale.*
bituminoſa fiſſilis, *terre bitumineuſe feuilletée.*
turfacea, *terre tourbe bitumineuſe.*
Bleſenſis, *eſt la terre bolaire de Blois :* voyez Bols.
calcarea, *terre calcaire.*
Chinenſis, porcellana : *voyez* Kaolin.
Chio, aut ſelinuſia, vel chia, *terre ſigillée du Levant.*
Ciha, *terre de Chio.*
cimolia, *terre cimolée.*
crepola, (*terre crêpe*) voyez Laiteron petit.
glandes, aut chamæbalanus, *veſce ſauvage* ou *magjon.*
Japonica, *terre du Japon :* voyez Cachou.
Lemnia, aut ſigillata, *terre de Lemnos.*
Melitea, aut Sancti Pauli, *bol de Malthe* ou *terre de Saint Paul.*
merita, aut curcuma, (*ſafran des Indes*) voyez Terre mérite.
miraculoſa, *terre miraculeuſe.*

Terra novalis, *terre novale.*
Patna, *terre de Patna.*
Perſica, aut Almagra, *rouge d'Inde* ou *rouge brun.*
pictoria : *voyez à l'article* TERRE ARGILEUSE.
pinguis : *voyez* BESTEG & *l'article* GLAISE.
plumbaria, *mine de plomb terreuſe.*
primogænea, *terre vierge* ou *ancienne* ou *primitive.*
rubrica, *terre rubrique.*
Samia, *terre de Samos.*
ſaponaria, *terre ſavonneuſe.*
Selinuſia, aut Chia, *terre Sélinuſienne* ou *de Chio.*
ſigillata, *terre ſigillée.*
ſolaris haſſiaca, *terre d'or.*
ſulphurea, *terre ſulphureuſe.*
ſynopica, *terre de Sinope (eſpece de rubrica).*
tophacea, *terre tuffiere.*
tremulans, *terre tremblante.*
Vergine d'oro, *voyez* TERRE D'OR.
viridis, aut Veronenſis, *terre verte de Vérone.*
vitreſcens, *terre vitrifiable.*
vitriolica cinerea, *ſory.*
vitriolica vulgaris, *terre vitriolique.*
umbria, *terre d'ombre.*
Terræ argilloſæ, *terres argileuſes.*
diſſipabiles, *terres en pouſſiere.*
glutinoſæ, *terres graſſes.*
inflammabiles, *terres inflammables.*
motus, *tremblement de terre.*
pictoriæ, *terres minérales.*
Tertianaria, *centaurée bleue.*
Teſſeræ badenſes, *dez foſſiles.*
Teſta, *teſt.*
Teſtacea, aut teſtata, *teſtacées.*
Teſticulus canis, aut ſatyrium, *ſatyrion.*
morionis, aut orchis, *id.*
ſacerdotis, aut chelidonia : *voyez* CHÉLIDOINE PETITE OU SCROPHULAIRE PETITE.

Teſtudinatus echinus, *armadille.*
Teſtudo, *tortue.*
Tethyum plerumque ſphericum, malum aurantium luſitanicum formâ & colore referens, quod horiſontaliter diſſectum, fibras radiatim oſſeas oſtendit : *voyez à l'article* TETHYE.
Tethiys, aut tethya, *téthye.*
Tetigonia, *procigale.*
Tetragonia Teophraſti, aut evonymus, *fuſain* ou *bonnet de Prêtre.*
Tetrahit, aut ſyderitis, aut ferruminatrix, *crapaudine.*
Tetralix ſpinoſa, aut echinopus, *échinope.*
Tetrao major, aut urogallus major, *coq des bois :* voyez *à l'article* COQ *& le mot* TETRAS.
minor, aut urogallus minor, *coq des bruyeres :* voyez *à l'article* COQ.
Tetroodon ocellatus : *voyez à l'article* ANIS DE LA CHINE.
Tetrax, aut grigallus avis, *oiſeau de la grandeur d'une oye : Conſultez Lémery.*
Tetypoteiba, aut vitis arbuſtina Piſon : *voyez* TÉTHYPOTÉIBA.
Teucrium : *voyez* SAUGE AMERE & GERMANDRÉE EN ARBRE.
Teuffel-dreck, aut ſtercus diaboli, mineralis, *poix minérale.*
Tezer-dea Arabum, *ichneumon.*
Thachaſch, *Tachas.*
Thalictrum majus, ſiliqua anguloſa. Ruta pratenſis, *herbariorum. Rue des prés* ou *fauſſe rhubarbe.*
ſive ſiſymbrium annuum abſinthii minoris folio, *thalictron.*
Thapſia, *tapſie* ou *turbith bâtard.*
Thapſus barbatus, aut verbaſcum, *bouillon blanc* ou *molêne.*
Thea, *thé.*
officinarum, *thé de la Chine.*
Theca fabarum, *ſe dit de la gouſſe des feves de marais :* voyez *ce mot.*
Thelypteris, aut filix fœmina, *fougere femelle.*
Thereniabin, trungibin, aut ſiracoſt, *manne liquide.*
Theriaack malideh : *voyez à l'article* PAVOT BLANC.
Therma fabaria, aut piperina : *voyez à l'article* EAUX THERMALES *au mot* EAU.
Thermæ, *thermes.*
Thetis leporina, LINN. *limace de mer.*

Thetlatian : *voyez* GUAO.
Thinnus, aut tinus, *c'eſt la deuxieme eſpece de laurier-tin.*
Thlaſpi allium redolens, aut ſcorodo-thlapſi, *thlaſpi à odeur d'ail.*
arvenſe ſiliquis latis, *thlapſi des champs à large ſilique* ou *ſénevé ſauvage.*
biſulcatum aſperum, hieraci folium, aut thlaſpidium, *faux thlaſpi.*
clypeatum ſerpilli folio (*jonthlapſi*) voyez *ce mot.*
montanum lutæum (*alyſſon*) voyez *ce mot.*
roſa de Hierico dictum, *roſe de Jéricho.*
vulgatius : *voyez* THLASPI.
Thlaſpidium, *faux thlaſpi.*
Thora, aut aconitum pardalianches : *voyez* THORA.
Thorax, *poitrine* ou *corſelet.*
Thryps, *trips.*
Thuchim : *voyez* PAON.
Thuia Maſſilienſium, aut cedrus baccifera, *cedre petit.*
Thunnus, *thon.*
Thurus, *thuron.*
Thus, aut oliban, *oliban* ou *encens.*
Judæorum, aut thymiama. Serichatum, *narcaphte. Dans quelques Auteurs le* thus Judæorum *eſt le* ſtorax rouge : *voyez ce mot.*
maſculum, aut melax, (olibanum) *oliban.*
Thuya, aut arbor paradyſæa, *arbre de vie.*
Thyites : *conſultez Lémery.*
Thymallus, *eſpece de truite de riviere, dont la chair a une odeur de thym.*
Thymbra legitima Græca, aut ſatureia Cretica : *voyez* TYMBRE ou SARIETTE DE CRÊTE.
Hiſpanica majoranæ folio, aut marum maſtichen redolens, (*marjolaine d'Angleterre*). Voyez MARUM MASTICH.
Sancti Juliani, ſive ſatureia vera & ſpica, *ſariette vraie.*
Thymælea, *thymelée.*
foliis candicantibus ſerici inſtar mollibus, *tartonraire*
magnis & tenuibus. Meſuæ, (chamælea). *V.* CAMÉLÉE.
lauri folio deciduo, aut laureola fœmina, *mézéréon.*
thymiama : *voyez* NARCAPHTE.

Thymum, aut thymus, *thym.*
Creticum verum, *thym de Candie.*
minus noſtras, *thym des jardins à feuilles étroites.*
Thynnus, aut thunnus, *thon.*
Thyſſelinum paluſtre, *perſil de marais.*
Tiburo piſcis, *tiburon* ou *tiburin.*
Tigrinus pulex, *eſt la punaiſe du poirier.*
Tigris, *tigre.*
Tigrus pulex, *tigre puce.*
Tijac-marum: *voyez* JACA.
Tilia, *tilleul.*
Timothy-graſſ: *voyez à l'article* PRAIRIES.
Tinca, aut tencha, *tenche.*
marina, *tenche de mer.*
aut tshinka, caryophillus regius, *giroſle royal.*
Tinctoria arbor, *Teinturier.*
Tinctorius flos primus, aut aſter atticus cæruleus vulgaris, *aſter.*
Tinea, *teigne.*
Tinnunculus, *quercerelle.*
Tinus, *laurier-tin.*
Tipcadi, aut dipcadi Chalcedonicum & Italorum, (muſcari) *oignon muſqué.*
Tipha cerealis, aut ſecale, *ſeigle.*
Tipula, *tipule.*
Tipus cervi, *cru de cerf: voyez à l'article* CERF.
Tithymalus, *tithymale.*
amygdaloïdes, *tithymale petit à feuilles d'amandier.*
annuus folio rotundiore acuminato, *péplus.*
characias radice pyriformi, (apios) *voyez ce mot.*
cypariſſias-eſula, officinarum, *éſule petite.*
exiguus, glaber, nummulariæ folio, chamæſice, *eſpece de petit tithymale.*
foliis pini, aut eſula pityuſa multis, *éſule petite.*
helioſcopius, *réveil matin.*
latifolius, aut lathyris, catapucia dictus, *épurge* ou *catapuce.*

Tithymalus paluſtris fruticoſus. Eſula major, *eſule grande.*
tuberoſa : *voyez* APIOS.
Titichpa : *voyez* SARRANE.
Tleon ſerpens, aut tleva, aut coluber igneus, *vipere ignée* : voyez TLEHUA.
Tlixochilt, aut vanilla, *vanille.*
Todda-panna, aut arbor farinifera : *voyez* SAGOU.
Waddi : *voyez à l'article* SENSITIVE.
Todus, *todier.*
Tokar leouel : *voyez à l'article* FIGUIER.
Tolmerus : *voyez ce mot.*
Tomates, *tomates.*
Tomentum, aut filago : *voyez* HERBE A COTON & TOMENTUM.
Tomineio avis ; *c'eſt le petit colibri :* voyez ce mot.
Tonchu, *arbre dont on retire de l'huile.*
Tongu : *voyez à l'article* MÉLONGENE.
Tong-yeou : *voyez* TONG-CHU.
Tonitru, *tonnerre.*
Topazius, *topaze.*
Tophus, *tuf.*
Topiaria, ſive echium lappulatum, (aſperugo) *rapette* ou *portez feuille.*
Tora venenata, aut thora : *voyez* THORA.
Tordylion, aut meum, *meum d'Athamante.*
Tordylium Narbonenſe minus, aut ſeſeli. Creticum minus, *ſéſéli de Crête petit.*
Tormentilla, *tormentille.*
Tornabona, aut nicotiana, *nicotiane.*
Tornados : *voyez à l'article* VENT.
Torneſol, aut *tourneſol.*
Torpedo. Torpigo. Torpilla : *voyez* TORPILLE.
Torquilla, *jynx : voyez auſſi* TORCHEPOT.
Torrens, *torrent.*
Tota bona, aut bonus Henricus, *bon-Henri.*
Tota ſana, aut androſæmum, *toute-ſaine.*
Totanus, *Chevalier.*

Torocifera arbor orellanenſium, *totocke.*
Toucaraca : *voyez* TOUCAN.
Toulola, (*herbe aux fleches*) voyez TOULOLA.
Toxicodendron, *herbe à la puce.*
Trachelium azureum umbelliferum, *herbe aux trachées.*
majus, aut cervicaria. Campanula vulgatior, *campanule gantelée* ou *gand de Notre-Dame.*
Trachurus : *voyez* MAQUEREAU DE SURINAM.
Tragacantha affinis lanuginoſa, poterium) *eſpece de barbe de renard.*
gummi : *voyez* GOMME ADRAGANT *à l'article* BARBE DE RENARD.
Tragea granorum actes : *voyez à l'article* SUREAU.
Tragalephus, *tragélaphe.*
Tragopogon (*barbe de bouc*) *voyez* SERSIFI.
Hiſpanicum. Scorzonera, *ſcorzonére* ou *ceriſi d'Eſpagne.*
Tragopyron, aut fagopyron, *bled noir* ou *Sarraſin.*
Tragoriganum, aut marum, *marum.*
Tragos, aut uva marina major (Ephedra) *raiſin de mer.*
Tragoſelinum, *boucage* ou *bouquetine.*
Tragotrophon, aut fagopyron, *bled noir* ou *Sarraſin.*
Tragum, vel kali ſpinoſum cochleatum, *ſoude épineuſe.*
Tragus, aut tragon, *ibid.*
Trangebin : *voyez à l'article* AGUL.
Trapa natans, *tribule aquatique.*
Traſi Italorum, aut habel aſſis Tripolitanis, ſive granum alzelen Arabum, *ſouchet Sultan.*
Tremella, *tremelle.*
thermalis gelatinoſa, reticulata, ſubſtantia veſiculoſa, *fucus des baſſins d'eaux minérales :* voyez *l'article* FUCUS.
Tribulus aquaticus, *châtaigne d'eau* ou *tribule aquatique.*
terreſtris ciceris folio, fructu aculeato, *tribule terreſtre.*
Trichomanes, aut polytrichum officinarum, *politric.*
Tricus Malabarica, foliis rigidis fructu rotundo lanuginato flaveſcente ceraſi magnitudine, *voyez* TEREGAM.
Trifolia arbor, aut laburnum, *aubours* ou *ébène des Alpes.*
Trifoliis affine, aut quadrifolium, *trefle à quatre feuilles.*

Trifolium acetosum vulgare, aut lujula : oxys, flore albo, *alléluia à fleur blanche.*
acidum flore luteo & corniculatum, *alleluia à fleur jaune.*
album anguſtifolium, *c'eſt le* dorycnium *de Lémery.*
arvenſe humile ſpicatum, aut lagopus vulgais, *pied de lievre.*
bitumen redolens, *trefle odorant* ou *bitumineux.*
cervinum aquaticum, aut eupatorium, *eupatoire.*
corniculatum primum, aut lotus, *lotier* ou *trefle ſauvage jaune.*
Dioſcoridis, aut dentellaria, *dentelaire.*
fibrinum Germanorum, *méniante* ou *trefle d'eau.*
fragiferum, aut fragaria, *fraiſier.*
hæmorrhoïdale majus, *trefle hémorroïdal.*
hortorum : *voyez à l'article* Cytise.
odoratum, aut lotus moſchifera, *lotier.*
paluſtre, aut menyanthus, *ménianthe.*
pratenſe purpureum, *trefle des prés.*
ſiliqua cornuta, aut medica (trifolium Burgundiacum) *luſerne.*
falcata medicago, *eſpece de luzerne.*
ſpinoſum Creticum ſemper virens, *fagonia.*
Triglæ facie piſcis, *roſette.*
Triglochin, aut juncago, *jonc faux.*
Tringa, *becaſſeau.*
Trionum Teophraſti, aut bamia, *eſpece d'alcée* ou *de ketmie d'Égypte :* voyez *ces mots.*
Triorchis, aut orchis morio fœmina, *ſatyrion.*
Tripela, *tripoli.*
Tripolium littorum, *eſpece d'Aſter marin.*
Triſſago, aut trixago, aut chamædris : *voyez* Germandrée ou petit Chêne.
Triſulces : *voyez à l'article* Quadrupedes.
Triticum, *bled* ou *froment.*
Indicum, aut mays, *bled de Turquie.*
ſpicâ multiplici, *bled de miracle.*
tremulentum, aut lolium, *yvraie* ou *zizanie.*

Triticum vaccinum, aut melampyrum, *bled noir* ou *bled de vache.*
Tritoma, *tritome.*
Tritonus, *Triton.*
Tritus Malabarica, &c. *téregam.*
Trixago, aut quercula calamandrina (chamædrys) *germandrée* ou *petit chêne.*
Trochilus, *foucie.*
Trochus, *ſabot* & *troche.*
Trocta, aut trutta, ſeu fario, *truite.*
Trogon, *couroucou.*
Tropillo gallinaſſa, *gallinaze.*
Truncus, *tronc.*
Trungibin, aut thereniabin, *manne liquide.*
Trutta, *truite.*
Tſao-keou ou *longouze*, *c'eſt la maniguette* : voyez *ce mot à l'article* CARDAMOME.
Tſeboa : *voyez* ZÉBOA.
Tſia, aut chaa Japonenſibus, *thé de la Chine.*
Tſicu, aut tchi-chou, *arbre du vernis.*
Ttſiava--kua : *voyez* COSTUS.
Tuba, aut proboſcis (manus elephanti) *trompe d'éléphant* : voyez *à l'article* ÉLÉPHANT.
Tubera, *truffe.*
Tuber cervi, aut boletus cervi, *truffe de cerf.*
Tuberaria, aut helianthemum plantaginis folio, perenne, *eſpece d'hélianteme* : voyez *ce mot.*
Tubipora, *tubipore.*
Tubularia mollis, *tuyau à conſiſtance de corne flexible & élaſtique* : voyez *à l'article* ZOOPHYTE.
marina purpurea, *orgue de mer.*
Tubuli marini, *tuyaux de mer.*
Tubulus concameratus polythalamium : *voyez* ORTHOCERATITE.
Tucanus aut tucana, *toucan.*
Tulaxodus, *tulaxode.*
Tulipa, *tulipe.*
Tulipifera arbor, *tulipier* ou *bois jaune.*

Tuna, aut opuntia : *voyez ce mot à l'article* COCHENILLE.
mitior, flore ſanguineo, cochenillifera, *opuntia à fleurs décarlate.*
Tunica, aut caryophillus hortenſis, *œillet.*
Tupha, aut tuphat : *voyez* JAMBOS.
Turbinites, *ſtrombites.*
Turbith garganicum, ſemine latiſſima, aut thapſia *voyez* TAPSIE ou TURBITH BATARD.
Turbo, *ſabot.*
aut ſtrombus, *vis.*
Turcheſia, aut turcica gemma, *turquoiſe.*
Turcio, aut marſuinus, *marſouin.*
Turcoſa, aut turchaia, *turquoiſe.*
Turdela, *tourdelle :* voyez GRIVE.
Turdus Americanus minor canorus, *mocqueur* : voyez *à l'article* POLIGLOTTE.
Aquaticus, *grive d'eau.*
arundinaceus : *voyez à l'article* ROUSSEROLE.
avis, *grive.*
iliacus, *grivette* ou *mauvis.*
marinus, *grive de mer.*
pilaris, *litorne :* voyez GRIVE.
Turfa, *tourbe.*
Turmalina, *tourmaline.*
Turneps, *turnip* ou *rabioule* : voyez *à l'article* NAVET.
Turpethum repens Indicum, foliis altheæ : *voyez à l'article* TURBITH.
Turris Babel, *tour de Babel.*
Babylonica, *tour de Babylone.*
Turritis braſſica ſylveſtris, hiſpida, non ramoſa, *eſpece de chou ſauvage.*
Turtur, *tourterelle.*
Tuſſilago, aut filius ante patrem, *tuſſilage* ou *pas d'âne.*
Alpina & montana. Cacalia, *tuſſilage de montagne.*
altera, aut caltha paluſtris (populago) *ſouci d'eau ou de marais.*
major Matthei, aut petaſites, *pétaſite.*
ſcapo imbricato thyrſifero, floſculis omnibus hermaphroditis, *grand petaſite.*
Tuthia, *tutie.*

Typha major, *roſeau* ou *maſſe d'eau*
Typho, *trompe.*
Typhula, aut typha paluſtris minor, *ibid.*
Typhus cervi (*cru de cerf*) voyez *à l'article* CERF.
Typolitus, *typolite :* voyez EMPREINTE.
Tyrannus, *roitelet huppé.*

V.

VACCA, *vache.*
marina, aut odobenus, *vache marine.*
Vaccinia alba, aut dioſpyros, *amélanchier.*
nigra, ſeu vaccinium, aut vitis idæa, *airelle* ou *myrtille.*
paluſtria, aut oxicoccum, *couſſinet de marais* ou *canneberge.*
urſi, aut uva urſi, *raiſin d'ours.*
Vaccinium caule angulato, foliis ovatis, ſerratis deciduis. LINN. *airelle*
Plinii, *mahalep.*
Vaccinum triticum, aut melampyrum, *bled noir* ou *rouge herbe.*
Valeriana, *valériane.*
cærulea & Græca, aut polemonium, *valériane Grecque.*
campeſtris inodora, major (valerianella) *mâche* ou *poule graſſe.*
major hortenſis odorata radice, aut phu, folio oluſatri Dioſcoridis, *valériane franche* ou *grande.*
paluſtris minor, *valériane des prés* ou *des marais.*
ſylveſtris major, *valériane ſauvage* ou *des bois.*
Valerianella arvenſis precox, humilis, ſemine compreſſo, *mâche.*
Valles, *vallées.*
Valva, *valve.*
Vampyrus, *vampire.*
Vanellus, *vanneau.*
vocifer, *pluvier criard.*
Vanilla, aut vaynillas, *vanille.*
Vapores, *vapeurs.*
Vardiola, *vardiole.*
Variolarum lapis, *pierre de petite vérole, pierre à picot, variolite.*

Varius piſcis, aut phoxinus lævis, *c'eſt le vairon. On déſigne quelquefois ainſi la petite truite des François :* voyez auſſi VÉRON.
Varoa-vend-ſara, *noix de Madagaſcar.*
Vaſa, *vaſes.*
Vaſabu, aut vaembu : *voyez à l'article* ACORUS.
Vaſaveli, aut arbor ereſipelas curans, Luſitanis : *voyez* PAVATE.
Vaſce-corundo : *voyez à l'article* CANNELLE.
Vatmar : *voyez* BERGERONETTE.
Vaynillas, aut vanilla, *vanille.*
Vechio marino, aut vedel de mar : *voyez à l'article* VEAU MARIN.
Vellicula, aut forficula, *oreillere* ou *perce-oreille.*
Vena medina : *voyez à l'article* CRINONS.
Venæ metallicæ, *veines métalliques.*
Vencu : *voyez* JAMBOS.
Venerea, *porcelaine.*
Venter, aut rumen : *voyez à l'article* RUMINANS.
Ventus, *vent.*
Venus : *voyez à l'article* PLANETTE.
Veratrum album, aut helleborus albus, *hellébore blanc.*
nigrum, aut helleboraſtrum, *pied de griffon.*
Verbaſculum pratenſe odoratum, aut primula veris, *primevere.*
Verbaſcum fœmina, flore luteo magno, *bouillon blanc femelle* ou *molêne.*
humile alpinum, villoſum, borraginis flore & folio, aut auricula urſi, *oreille d'ours de Mycone.*
latis ſalviæ foliis phlomis, *ſauge en arbre.*
leptophyllon, aut blattaria, *herbe aux mittes.*
mas latifolium luteum. Tapſus barbatus, *bouillon blanc mâle* ou *molêne.*
Verbena, aut verbenaca, *vervene.*
fœmina & ſinapi, aut eryſimum, *vélar.*
Verbeniſa acmella, *acmelle.*
Verbenna Americana tuboſlore longiſſimo : *voyez* OBLETIA.
Verbeſina, aut eupatorium cannabinum chryſanthemum, *eſpece de bidens* ou *d'eupatoire.*
Verde antico, *verd antique.*

Verde laconico : *voyez à l'article* PORPHYRE.
Veretillum, aut mentula marina, *mentule de mer* ou *membre marin.*
Vermes lapideum, *vers des pierres.*
terreſtres, aut lumbrici, (*vers de terre*) voyez ACHÉES.
tubulati : *voyez* VERS DE MER A TUYAUX.
Vermicelli, aut tagliarini : *voyez* VERMICHEL.
Vermicularis, *joubarbe petite* ou *trique Madame.*
aut ſedum parvum acre, flore luteo, *vermiculaire brûlante.*
& craſſula minor vulgaris (ſedum minus) *trique Madame.*
Vermiculiti, *vermiculites.*
Vermis, *ver.*
lanificus, aut ſerificus, (bombyx) *ver à ſoie.*
ſicarius, (*ver aſſaſſin*). Voyez SCARABÉE AQUATIQUE GRAND.
umbilicalis, *ver ombilical.*
Vernix, aut ſandaracha Arabum, *ſandaraque.*
Veronica aquatica major folio ſubrotundo, aut beccabunga, *beccabunga à feuilles rondes.*
fœmina, aut elatine, *velvote* ou *véronique femelle.*
folio oblongo, *beccabunga à feuilles longues.*
mas ſupina & vulgatiſſima, *véronique mâle ordinaire*, ou *thé d'Europe.*
minor foliis imis rotundioribus, aut chamædris ſpuria latifolia, *véronique des bois.*
rotundifolia, *véronique des bois* ou *haies.*
ſpicata minor, *véronique à épi.*
ſupina facie teucrii, aut chamædris ſpuria anguſtifolia, *véronique des prés* ou *germandrée bâtarde.*
Verres. Sus, aut porcus, *cochon* ou *porc.*
ſylvaticus, aut aper, *ſanglier.*
Verruca chondrylla, aut Zacintha, *la chicorée de Zante.*
Verrucaria, *herbe aux verrues.*
Vertebra, *vertebre.*
Vertebræ foſſiles, *vertebres foſſiles.*
Verticillatæ, didynamæ gymnoſpermæ, *labiées.*
Vervex, *mouton.*
Veſica, *veſſie.*
marina, *veſſie marine.*

Veſicaria vulgaris, aut alkekengi, *coqueret* ou *alkékenge.*
Veſicula pneumatica : *voyez à l'article* POISSON (*veſſie aërienne*).
Veſpa, *guêpe.*
Veſparius : *voyez* GUÊPIER.
marinus, *guêpier marin* (*eſpece d'alcyon*).
Veſpertilio, *chauve-ſouris.*
aquaticus, *guacucuja.*
Vetonica, aut betonica, *bétoine.*
altilis, aut caryophillus hortenſis, *œillet.*
Vetula, *conque de Vénus orientale.*
Via lactea, *voie lactée.*
Viburnum, *viorne* ou *bourdaine blanche.*
Gallorum, aut clematitis, *clématite* ou *herbe aux gueux.*
Vicia ſativa vulgaris, *veſce.*
ſegetum parva, aut arachus, *veſce ſauvage* ou *veſceron.*
Victorialis, aut allium Alpinum, *ail ſerpentin* ou *faux nard.*
fœmina, aut gladiolus, *glayeul* ou *glais.*
Vicunas, ſeu vicunnas, aut camelus niger peruvianus, *vigogne* : voyez *à l'article* PACO.
Vidua emberiza, *veuve* (*oiſeau*).
Vihu : *voyez* ANHIMA.
Vinacea, *vinée* : voyez *à l'article* VIGNE.
Vinago avis aut ænas, *pigeon fuyard.*
Vinca pervinca, *pervenche.*
Vincetoxicum, aut aſclepias albo flore, *dompte-venin.*
Vinciboſcum, aut caprifolium Italicum, *chevrefeuille d'Italie.*
Vinitorculum, aut ænas, *pigeon des vignes.*
Vinum, (*vin*) *voyez à l'article* VIGNE.
regionum Septentrionalium, *c'eſt la biere : voyez à l'article* HOUBLON.
Viola, (*violette*) *voyez* VIOLIER.
alba bulboſa, aut narciſſo-leucoium vulgare, *perce-neige.*
candida, aut leucoium, *giroflier* ou *violier.*
dentaria, aut Dentaria, *dentaire.*
flammea Scaligero, aut caryophillus hortenſis, *œillet.*
Indica ſcandens naſturtii ſapore, maxima, odorata : cardamindum majus, *capucine grande.*

Viola lunaria, ſive bulbonach, *lunaire grande* ou *bulbonac.*
lutea, aut keiri, *giroflier jaune* ou *violier jaune.*
martia purpurea, aut viola odorata, *violette.*
matronalis, aut heſperis, *juliane* ou *julienne.*
ſpicata Braſiliana : *voyez* AGUARA PONDA.
tricolor, aut herba Trinitatis, *penſée.*
Viorna vulgi, aut clematitis, *clématite* ou *herbe aux gueux.*
Vipera, *vipere.*
Caudi-ſona, *ſerpent à ſonnettes.*
marina, *vipere marine.*
Viperaria, aut ſcorzonera Hiſpanica, *ſcorſonere* ou *cercifi d'Eſpagne.*
vulgò ſenagruel, *vipérine de Virgine.*
Viperina Virginiana, *ibid.*
Vipio, (*gruon*) *c'eſt le petit de la grue* (grus).
Virga Aaron, (*verge d'Aaron*) voyez BAGUETTE DIVINATOIRE.
aurea anguſtifolia minus ſerrata, *verge dorée à feuilles étroites.*
latifolia ſerrata, *verge dorée à larges feuilles.*
major, aut herba doria, ſive pratenſis altiſſima limonii folio, *verge dorée* ou *herbe dorée.*
major foliis glutinoſis & grave olentibus, ſeu coniza major, &c. *herbe aux punaiſes.*
Paſtoris major, aut dipſacus ſylveſtris, *chardon bonnetier ſauvage.*
ſanguinea, aut cornus fœmina, *cornouiller faux* ou *ſanguin :* voyez SANGUINELLE *& à l'article* CORNOUILLER.
Virginiana caule nodoſo. Baniſter, aut ſerpentaria, *ſerpentaire de Virginie.*
Virgo Numidica vulgò dicta, *grue de Numidie.*
Viride æris, aut ærugo, *verdet :* voyez *à l'article* CUIVRE.
montanum, *verd de montagne.*
Viſcaria ſativa, aut muſcipula vulgò, *attrape mouche : voyez ce mot.*
Viſcum, aut viſcus : *voyez* GUI *& l'article* GLU.
Viſnaga, aut biſnaga, vulgò gingidium, *viſnage.*
Viſus : *voyez* VUE.
Vitalba, aut clematitis, *clématite* ou *herbe aux gueux.*
Vitellum ovi, *eſt le jaune de l'œuf :* voyez ŒUF.

Vitex foliis anguſtioribus, *agnus caſtus.*
Viticulus : *voyez à l'article* TIGE.
Vitifera, aut vitiflora, (œnanthe avis) *cu blanc.*
Vitis alba, aut bryonia, *brione* ou *couleuvrée.*
arbuſtina Piſonis, *téthypothéiba.*
Corinthiaca ſive apirina, *vigne de Corinthe.*
Idæa foliis oblongis crenatis, fructu nigricanti; myrtillus, *airelle* ou *myrtille.*
foliis carnoſis & veluti punctatis, (uva urſi) *raiſin d'ours.*
paluſtris, aut oxicoccum, *couſſinet des marais* ou *canneberge.*
præcox, acinis dulcibus nigricantibus, *vigne pineau* ou *auvernas : voyez à l'article* VIGNE.
tertia Cluſii, aut dioſpyros, *amélanchier.*
marina Theophraſti. Sargazo, *herbe flottante.*
nigra, aut clematitis, *clematite* ou *herbe aux gueux.*
vulgò bryonia baccis nigris : *voyez à l'article* BRYONE.
Septentrionalium, aut lupulus, *houblon.*
ſubhirſuta : *voyez* VIGNE MORILLON.
ſylveſtris, Math. aut ſolanum ſcandens, (dulcamara) *douce-amere.*
vulgò labruſca, *lambrus* ou *vigne ſauvage.*
vinifera, *vigne.*
uva perampla virente & acida, (agreſta) *verjus.*
Vitraria, aut parietaria, *pariétaire.*
Vitriola, ſive percidium, (parietaria) *ibid.*
Vitriolum; ſunt album, cæruleum & viride (*couperoſe*). Voyez *à l'article* VITRIOL.
Romanum : *voyez* VITRIOL ROMAIN *à la ſuite de l'article* VITRIOL.
rubrum, aut calchitis nativa, *colcothar foſſile.*
Vitrum nativum, *verre naturel.*
ruthenicum, aut glacies Mariæ, *verre de Moſcovie.*
Vitta, *flambeau* ou *ruban.*
Vitula, *géniſſe.*
Vitulus, *veau.*
marinus, *veau marin.*
Viva, aut draco marinus, *vive* ou *dragon de mer.*

Vivæ radices, *vives racines.*
Viverra, aut furo, *furet.*
Viviparus, *vivipare.*
Viurna, aut viburnum, *viorne.*
Vivum argentum, aut mercurius, *mercure.*
Vizchaca, *viſcachos.*
Ulex Europæus, *genêt épineux.*
Ulka : *voyez à l'article* Scorpene.
Ulli : *voyez le mot* holli.
Ulmaria, *reine des prés.*
Ulmus, *orme.*
Ulula, *huette* ou *hulotte.*
Umbella : *voyez* Ombelle *à l'article* Plante.
Umbellatæ, *ombelliferes.*
Umbilicus, *nombril.*
marinus, *ombilic de mer :* voyez Nombril marin.
terræ, aut cyclamen, *pain de pourceau.*
veneris, aut cotyledon, *nombril de Vénus.*
Umbla : *voyez* Omble *à la ſuite du mot* Ombre de riviere.
Umbra fluviatilis, *ombre de riviere.*
marina umbrino, aut ſciæna, *ombre.*
Unedo memæcylon, fructus arbuti : *voyez* Arbousier.
Unguis, *ongle.*
dactylus, *ongle marin.*
lapideus : *voyez* Onychites.
odoratus, *ongle odorant.*
planta : *voyez* Onglet *à l'article* Plante.
Ungula alcis, (*ongle d'élan*) voyez *à l'article* Élan.
caballina, aut tuſſilago, *pas d'âne* ou *tuſſilage.*
Ungulæ, *ongles.*
Ungulata & unguiculata : *voyez à l'article* Quadrupedes.
Unica, *unique.*
Unicornis, *unicorne.*
Unicornu foſſile, aut ebur minerale, *yvoire foſſile & unicorne foſſile.*
marinum, *narhwal* ou *licorne de mer.*
Unifolium Amat. aut ophioglosſum, *herbe ſans couture.*

Unifolium, aut ſmilax unifolia humillima, *eſpece de ſmilax* ou *de liſeron.*
Uniones, aut Margaritæ, *perles.*
Univalvia, *uni alves.*
Unmata caya, aut datura : *voyez à l'article* POMME ÉPINEUSE.
Unni : *voyez à l'article* MURTILLE.
Voa : *voyez* VOADOUROU.
Voachith : *voyez* ACHITH.
Voafontſi : *voyez* VOADOUROU.
Voaſaros : *voyez* VOADOUROU.
Volcanum, aut igni-vomens, *volcan.*
Volitus, *vol de l'oiſeau.*
Volva : *voyez* BOURSE *à l'article* PLANTE.
Volubilis, aut convolvulus, *liſeron.*
aſpera, aut ſmilax aſpera, *eſpece de liſeron épineux.*
marina, aut ſoldanella, *ſoldanelle* ou *chou marin.*
Volucella, *volucelle.*
Volucrum majus, aut caprifolium, *chevrefeuille.*
Volvox : *voyez à l'article* ZOOPHYTE.
Voluræ : *voyez* CORNETS.
Volutiti, *volutes.*
Votoxus, *cuculle.*
Vox, *voix.*
Uperotus, *uperote.*
Upupa, *huppe.*
Vrac : *voyez* VAREC & FUCUS.
Uranoſcopus piſcis, (*regardeur d'étoiles*). *V.* URANOSCOPE & RASPECON.
Urceolaris, aut parietaria, *pariétaire.*
Uria, *guillemot.*
Urina, *urine.*
Urinalis : *voyez à l'article* LINAIRE.
Urnæ cinerariæ, *vaſes cinéraires.*
Urnulæ ſervandis lachrymis, *vaſes lacrymatoires.*
Urocerus, *urocere.*
Urogallus, aut tetrao, *coq des bois* ou *de bruyeres.*
Uropigius, *croupion.*
Urſiva, *raiſin d'ours.*

Urſus, *ours.*
albus maris glacialis, *ours blanc de mer.*
formicarius, *fourmilier.*
marinus, *ours marin.*
Urtica, *ortie.*
flore luteo, aut galeopſis, *ortie morte à fleur jaune.*
iners flore albo, aut lamium vulgare album, *ortie morte à fleur blanche.*
iners fœtidiſſima, *ortie puante.*
marina, *ortie de mer.*
minor urens, *ortie grieſche.*
Romana pilulas ferens, *ortie Romaine.*
urens major, aut maxima, *ortie vulgaire* ou *grande.*
Urticatio, *urtication : voyez à l'article* ORTIE.
Urucu, aut achiolt Indorum, *roucou.*
Urucuri, *tourloury.*
Urus, (ure) *voyez* AUROCHS.
Uſnea fugitiva, *noſtoch.*
humanorum, *uſnée d'humains.*
officinarum & communis, aut muſcus arboreus, *mouſſe d'arbre.*
Uſtilago, (*charbon du bled*) voyez *à l'article* BLED.
Utchichlei : *voyez à l'article* JACOBÉE.
Utias : *voyez à l'article* ACUDIA.
Utriculus : *voyez* UTRICULE *à l'article* PLANTE.
natatorius, *véſicule aërienne :* voyez *à l'article* POISSON.
Uva, (*raiſin*) voyez *à l'article* VIGNE.
acerba, aut agreſta, *verjus.*
aut Ephedra maritima major, *raiſin de mer.*
criſpa, aut groſſularia, *groſellier épineux.*
marina, *grappe marine :* voyez RAISIN DE MER.
ramoſa : *voyez à l'article* MOUSSE GRECQUE.
ſpina, aut groſſularia, *groſellier épineux.*
urſi, *raiſin d'ours.*
Wallinghuru : *voyez* ZERUMBETH.
Walros, aut Walrus, Roſmarus : *voyez* VACHE MARINE.
Wandura : *voyez à l'article* SINGE.

Uvæ Corinthiacæ : *voyez* RAISINS DE CORINTHE *à la ſuite du mot* VIGNE.
Damaſcenæ, *ibid.*
paſſæ, aut paſſulæ, *raiſins ſecs : voyez à l'article* VIGNE.
Wellia cadavalli : *voyez* TÉTRAPHOE.
Wiſmuthum, *biſmuth.*
Vulneraria, *vulnéraire.*
ruſtica, *vulnéraire des Payſans.*
Vulpecula marina, *renard marin.*
Vulpenſer : *voyez à l'article* TADORNE.
Vulpes, *renard.*
Vulpi affinis Americana rattoou ſive racoou, *raton.*
Vultur, *vautour.*
agnorum, (*vautour des agneaux*). Voyez *à l'article* CONDOR.
albicans, *milan blanc, vautour blanchâtre.*
Alpinus, *vautour des Alpes.*
aureus, *voutour doré.*
bæticus : *voyez* FAUX PERDRIEU.
barbatus, *vautour barbu.*
criſtatus, *voutour huppé.*
lepotarius : *voyez* VAUTOUR NOIR.
leucocephalos, *vautour à tête blanche.*
Monachus : *voyez* VAUTOUR MOINE.
vulgò gryps : *voyez* CUNTUR *ou* CONDOR.
Vultus, aut facies, *viſage.*
Vulva, *vulve, ſe dit de l'orifice extérieur des parties naturelles des femelles d'animaux.*
Vulvaria, (chenopodium fœtidum) *arroche puante.*
Wolfart : *voyez* WOLFRAM.
Uvularia major, aut campanula, *campanule* ou *gantelée.*

X.

XANTIUM lappa minor, aut bardana minor, *glaiteron.*
Malabaricum capitulis lanuginoſis : *voyez* TÉTRAPHOE.
Xantolina, (xantoline) *poudre à vers.*
Xanxus : *voyez ce mot.*

Xeranthemum, *immortelle blanche.*
Xylagium, aut guajacum, *gayac.*
Xylo-aloës, aut lignum aloës, *bois d'aloës.*
balſamum, (*xilobalſame*). *Voyez à l'article* BEAUME DE JUDÉE.
caſſia, aut caſſia lignea, *caſſe en bois.*
Xylon, aut bombax, officinarum : *voyez à l'article* COTONNIER.
arboreum & herbaceum, *cotonnier.*
Xyloſteon, *eſpece de périclymenum, dont le bois eſt fort dur.*
Xyoſteites quadrupedum, *quadrupedes pétrifiés.*
Xyphias, aut xiphias, (*épée de Groënland*). Voyez *à la ſuite du mot* BALEINE.
Xyphion, aut iris bulboſa latifolia, *iris bulbeux.*
vulgò gladiolus ſegetatis, *glais* ou *glayeul.*
Xyrica : *voyez à l'article* CÉRIQUE.
Xyrichi : *voyez à l'article* ESTURGEON.
Xyris, aut ſpatula fœtida, *eſpatule* ou *glayeul puant.*
Xiuhquilith pitrahac, ſive anil tenuifolia : *voyez* INDE.

Y.

YACABANI : *voyez* APINEL.
Yacumana : *voyez* CORAL.
Yandeu : *voyez* YANDON.
Yatrouhai : *voyez* BOIS D'AGOUTY.
Yccotli, aut ahouai nerii folio, Plumer : *voyez* AHOUAI.
Ycolt : *voyez* YÉCOLT.
Yerva de Camini & de Palos, *thé* ou *caſſine de la Mer du Sud.*
de pitos : *voyez* PITO.
tuſſera Hiſpanorum, aut auricula urſi, *oreille d'ours de Mycone.*
Yga, *yvoire arbre.*
Yin-kiou, *arbre de ſuif.*
Ynchi, *piſtache de terre.*
Yocoltus arbor, *yécolt.*
Yokola panis kamts-chadalenſis : *voyez* YOKOLA.
Ypapapia, *Tritons.*

Yuca foliis cannabinis, *manihot :* voyez *auſſi l'article* ALOES.
Yuvera, aut yga, *yvoire arbre.*
Yzard, aut yſard, *chamois.*

Z.

ZACCHAR - MAMBU : *voyez à l'article* BAMBOU (*ſucre*).
Zaccharum, aut ſaccarum (*ſucre*). Voyez *à l'article* CANNE A SUCRE.
Zaccon : *voyez ce mot.*
Zacintha, aut cichorium verrucarium, *chicorée de Zante*
Zaduar. Zadura herba, zedoaria, *zédoaire.*
Zaphera, aut ſaffera, *ſafre.*
Zagu, aut todda-panna, *ſagou.*
Zamarut, aut ſmaragdus, *émeraude.*
Zanichella, *alguette.*
Zapheran Arabum, aut crocus Orientalis, *ſafran.*
Zapote blanco, aut zapotum, *ſapotillier.*
Zarnabum, aut zarneb : *voyez* CALAF.
Zarnachum, (zarnac) *voyez* ORPIMENT.
Zarza parilla, aut ſalſapara, *ſalſepareille.*
Zea, aut frumentum loculare, *épautre* ou *froment locar.*
Zebra, aut equus lineis tranſverſis verſicolor, *âne rayé* ou *zebre.*
Zedoaria, aut zeduaria, *zédoaire.*
geiduar, aut caſſe-munier, *caſſumuniar.*
Zeylanica camphoram redolens, (haran-kaha). *Voyez à l'article* ZÉODAIRE.
Zeolithus, *zéolite.*
Zepetium, aut civeta, *civette.*
Zerumbethum, *zérumbeth.*
Zibelina muſtelina, *zibeline.*
Zibetha, aut zibethum, *civette.*
Zibethum Orientale & Occidentale, *zibeth.*
Zigæna, *zigêne.*
Zinc arco : *voyez à l'article* ZINC.
Zinchum, *zinc.*
Zingi, aut aniſum ſtellatum, *badiane.*

Zingibel, aut zingiber, *gingembre.*
Zingiber latifolium ſylveſtre, *zérumbeth.*
Zinzania Arabum, aut lolium, *yvraie* ou *zizanie.*
*Z*iziphus, aut jujuba major oblonga, *jujubier.*
alba, aut azedarach, *ſycomore faux.*
elæagnus Orientalis anguſtifolius, &c. *olivier de Bohême.*
capadocia, aut guajacana : *voyez ce mot.*
Zobola, aut mus ſarmaticus, (muſtelina zibelina, *zibeline.*
Zonæ, *zônes.*
Zoolithæ : *voyez* Zoolites.
Zoophyta, *zoophytes.*
Zoophytoliti, *zoophytolites.*
Zootipoliti, *zootipolites.*
Zopiſſa, *eſpece de goudron : voyez à l'article* Pin.
Zuccharum, aut ſaccharum (*ſucre*). Voyez Canne a Sucre.
Zuccha longa & rotunda, (cucurbita) *courge.*
flore luteo, aut pepo, *citrouille.*
Zurumbet ſerapii *voyez* Calaf.
Zygenæ, *zygêne.*
Zygophillum, *fabago.*

Fin de la Table Latine.

CATALOGUE

ALPHABÉTIQUE

Des Auteurs qui ont écrit ſur les Animaux, les Végétaux, les Minéraux, &c. & dont on a conſulté ou analyſé les Ouvrages, pour la compoſition de ce Dictionnaire.

A.

Académies des Sciences de Paris & des Pays étrangers.

Actes Littéraires de Suede. *Acta Societ. Reg. Scient. Upſal. Stock.* in-4°.

Adanſon (M.) Hiſtoire Naturelle du Sénégal (Coquilles & Familles des Plantes).

Agricola, *de Subterraneis, & de re metallicâ.*

Albin, Hiſtoire Naturelle des Oiſeaux, ornée de 306 Eſtampes, qui les repréſentent au naturel, deſſinées & gravées par Eléazar Albin, & augmentée de notes & de remarques curieuſes, par W. Derham, &c. traduite de l'Anglois. A la Haye 1750, *in*-4°. 3 vol.

Aldrovande (Ulyſſe) Regne animal.

Alpin (Proſper) Hiſtoire Naturelle de l'Egypte, &c. A Leyde 1735, *in*-4°. 2 vol.

Altmann (M.) Deſcription de quelques animaux des montagnes de la Suiſſe, &c.

Anderſon, Hiſtoire Naturelle de Groënlande, de l'Iſlande, du Détroit de Davis, & d'autres Pays du Nord *trad. de l'Allemand.* A Paris 1750, *in* 12, 2 vol.

Ariſtote, Hiſtoire des Animaux.

Artedi, Ichthyologie *ou* Traité des Poiſſons.

B.

Barrere (Pierre) Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la France Equinoxiale,

ou Dénombrement des Plantes, des animaux, &c. A Paris, 1751, *in*-12.

Du même Auteur, *Ornithologiæ ſpecimen novum, ſive ſeries Avium in Ruſcinone, Pyrenæis montibus, atque in Gallia æquinoctiali obſervatorum, in claſſes, genera, &c.* à Perpignan, 1745, *in* 4°.

Bauhin, Hiſtoire des Plantes.

Bazin (M.) Abrégé de l'Hiſtoire des Inſectes.

Belon ou Bellon, Hiſtoire de la Nature des Oiſeaux, écrite en ſept livres. A Paris 1555, *in-fol.* & portraits d'Oiſeaux, d'Animaux, Serpens, &c. A Paris 1557, *in*-4°.

Bertrand (M.) Dictionnaire des Foſſiles, &c.

Bonnet (M.) Polypes, Pucerons. Conſidérations ſur les Corps organiſés; Contemplation de la Nature, &c.

Borelli, *de Motu Animalium.* A la Haye, 1742, 2 vol. *in* 4°.

Bourguet, Traité des Pétrifications.

Bradeley, Obſervations Phyſiques ſur le Jardinage.

Briſſon (M.) Regne animal.

Buffon & d'Aubenton (MM.) Hiſtoire Naturelle du Cabinet du Roi; & pluſieurs Diſſertations phyſiques.

C.

Cat (M. le) Traité des Sens, &c.

Catalogue des Minéraux de Suede, fait par ordre de Guſtave III.

Catesby, Hiſtoire Naturelle de la Caroline, de la Floride & des Iſles de Bahama, ſur les Oiſeaux, Poiſſons, Serpens & autres Animaux, &c. A Londres 1731, *in fol.* 2 vol.

Caylus (M. le Comte de) ſur la Pierre obſidienne, le Papyrus, &c.

Chomel (M.) Abrégé des Plantes uſuelles.

Condamine (M. de la) Relation abrégée d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique Méridionale, &c. A Paris 1745, *in*-8°.

D.

Dampier (Voyages de) édit. Françoiſe. A Amſterdam 1711, *in*-8°.

Dapper, Deſcription de l'Afrique.

D'Argenville (M.) ſur les Coquilles, &c.
Derham, Théologie phyſique des Inſectes.
Dictionnaire des Animaux, de M. Desbois.
Dictionnaire des Arts & Métiers.
Dictionnaire de Bomare, commenté par MM. de Haller, Deleuze & Bourgeois, imprimé à Yverdon 1768 & 1769, 12 vol. *in*-12.
Dictionnaire de Chymie.
Dictionnaire de Médecine.
Dictionnaire Univerſel, de Hubner.
Donati, Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle de la Mer Adriatique. A la Haye, en 1758.
Duhamel Dumonceaux (M.) Phyſique des Arbres, &c. Traité des Arbres & Arbuſtes, Semis & Plantations, & Elémens d'Agriculture.
Du Tertre, Hiſtoire générale des Antilles. A Paris 1667, *in*-4°. 2 vol.

E.

Ecole du Potager.
Edwards (George) Hiſtoire Naturelle de divers Oiſeaux, &c. trad. de l'Anglois, 1745, *in*-4°. 2 vol.
Ellis, Eſſai ſur l'Hiſtoire Naturelle des Corallines & les Zoophites, &c.
Encyclopédie.
Ephémérides des Curieux de la Nature.

F.

Fernandez. Hiſtoire des Animaux & des Minéraux de la Nouvelle Eſpagne, *in fol.*
Feuillée (le R. P. Louis) Journal des Obſervations Phyſiques, Botaniques, &c. faites par ordre du Roi ſur les Côtes orientales de l'Amérique méridionale, & aux Indes occidentales. A Paris 1714 & 1725, *in*-4°.
Fouilloux (Jacques du) ſur la Vénerie.
Friſch (Jean-Leonard) Hiſtoire des Oiſeaux. A Berlin; en Allemand, 1734, *in-fol.*

G.

Garidel, Hiſtoire des Plantes de la Provence.

Garzias (ou Garcie du Jardin) Hiſtoire des Drogues, Epiceries, &c.

Gautier (M.) Obſervations d'Hiſtoire Naturelle, de Phyſique, &c.

Géer (M. de) Hiſtoire Naturelle des Inſectes.

Géofroy (MM.) Matiere Médicale, & Hiſtoire abrégée des Inſectes des environs de Paris.

Geſner (Conrard) Hiſtoire des Animaux en Latin. A Francfort, 1585, *in-fol.*

Glaciers de la Suiſſe, trad. de l'Allemand par M. Kéralio. A Paris, 1769, *in-4°.*

Glanures d'Hiſtoire Naturelle, conſiſtant en Figures de Quadrupedes, d'Oiſeaux, d'Inſectes, de Plantes, &c. par Edwards, trad. de l'Anglois par J. du Pleſſis. A Londres, 1758, *in-4°.*

Gleditſch. Différentes Obſervations ſur les Corps organiques, la Fécondation des Plantes, &c.

Goëdard, Hiſtoire Naturelle des Inſectes.

Gronovius (MM.) Ichthyologie.

Guettard (M.) Diſſertations ſur différents objets de l'Hiſtoire Naturelle. Obſervations ſur les Plantes. A Paris 1747, 2 vol. *in-12.*

H.

Halés. Statique des Végétaux, & Différentes Obſervations Botaniques, &c.

Haller (M. le Baron de) Formation des Os, & pluſieurs Diſſertations de Phyſique ſur l'Animalité, &c.

Harvei (Harvæi Opera) en Latin. A Leyde, 2 vol. *in-4°.*

Henkel: Pyritologie, &c. traduite par M. le Baron d' * * *.

Hériſſant (M.) ſur la formation des Coraux, des Os, des Madrepores, &c.

Hernandez (François) Hiſtoire des Plantes, des Animaux & des Minéraux, ridigée par Antonio Recho. En Latin. A Rome, 1651, *in-folio.*

Hiſtoire de la Chine, par Duhalde.
Hiſtoire générale des Voyages de M. l'Abbé Prévoſt.
Hiſtoire Naturelle de Siam.
Homberg, Diſſertations de Phyſique.
Hoockius, Micographie.

I.

Imperati, Hiſtoire Naturelle des Plantes marines, &c.
Jonſton (Jean) Regne animal. En Latin. A Amſterdam, 1657, *in-folio.*
Journaux, Economique, Etranger, des Savants, Mercure, Trévoux, Verdun, &c. Obſervations ſur la Phyſique, l'Hiſtoire Naturelle & les Arts, par M. l'Abbé Rozier.
Journées phyſiques, par M. de Villers.
Juſſieu (MM. de) Mémoires ſur différentes parties des trois Regnes de la Nature. L'on a, en outre, conſulté dès la premiere édition, & à chaque inſtant, M. Bernard Juſſieu, que ſes vaſtes connoiſſances en Hiſtoire Naturelle font regarder comme une Bibliotheque vivante. Sa complaiſance extrême à les communiquer en rend l'accès facile.

K.

Kæmpfer, (Engelbert) *Amænit. exotic.* & Hiſtoire du Japon.
Klein, (Jacob Théodore) Regne animal. (*Hiſtoriæ avium prodromus, &c.* à Lubec, 1750, *in-4°. Tentamen methodi Oſtracologicæ, &c.* A Leyde, 1753, avec fig. *in-4°*).
Kolbe. Deſcription & Hiſtoire Naturelle du Cap de Bonne-Eſpérance. A Amſterdam, 1741, *in-12.* 3 vol.

L.

Labat, Voyages d'Afrique & d'Amérique.
Laët, (Jean de) *novis orbis, ſeu deſcriptionis indiæ occidentalis, lib.* 18. en Latin. A Leyde, 1633, *in-fol.*
Lehmann, (Gotlob) Traités de Phyſique, d'Hiſtoire Naturelle & de Minéralogie.

Lémery, Dictionnaire des Drogues ſimples.
Leſſer, (M.) Théologie des Inſectes, commentée par M. Lyonnet. A la Haye, 1745, 2 vol. *in*-8°.
Lettres édifiantes.
Lewenhoech, Obſervations microſcopiques, &c.
Linnæus, (M. *ou* Von-Linné) ſur les trois Regnes. (*Syſtema naturæ, &c.*)
Liſter, Hiſtoire des Coquilles, &c.
Lobel, Hiſtoire des Plantes.
Ludwig, Diſſertation ſur les Terres.

M.

Maiſon Ruſtique de Cayenne, pour les Plantes de ce pays.
Malpighi & Nehemie Grew, Anatomie des Plantes, & pluſieurs autres Obſervations de Phyſique.
Marc-Grave, (Georges) Plantes étrangeres, &c. en Latin, *in-fol.* & les Ouvrages de M. Margraff, Chimiſte de Berlin.
Marſigly, (le Comte de) Hiſtoire Naturelle de la Mer Adriatique, &c.
Mathiole ſur Dioſcoride, Hiſtoire des Plantes, &c.
Maupertuis, Syſtême planetaire.
Mémoires de la Société d'Agriculture de Bretagne, & de la Société Économique de Berne.
Mémoires ſur différentes parties des Sciences & Arts, par M. Guettard.
Merian, (Madame Marie Sybille) Métamorphoſe des Inſectes de Surinam & de l'Europe.
Mærhing, Hiſtoire des Oiſeaux, en latin. A Brême, 1752, *in*-8°.
Moffet, (Mouffet) Théâtre des Inſectes.
Monro, Oſtéogonie ou Anatomie des Os, en Anglois. A Edimbourg, & traduite par M. Sue.
Muralt, (Muralto). Conſulté différentes Obſervations Anatomiques.

N.

Needham, Obſervations microſcopiques.
Newton, Phyſique.
Niérembergh, Obſervations d'Hiſtoire Naturelle. (*Hiſtoria Naturæ maxime*

maxime peregrinæ, libris 21. *distincta*). A Anvers, 1635, *in-fol.*
Nollet, (M. l'Abbé) consulté sur différens points de Physique.

O.

Ouvrages qui servent à éclaircir différens points d'Histoire Naturelle, par divers Chimistes François & Etrangers.

P.

Pallas, (M.) Traité sur les Zoophytes, & Mélanges Zoologiques.
Peyerus, (Jean Conrard) Commentaire sur les Ruminans.
Pison, (Guillaume) Histoire Naturelle de l'Inde Occidentale, en Latin. A Amsterdam, 1658, *in-fol.*
Pline le jeune, Histoire Naturelle, &c.
Pluche, (M. l'Abbé) Spectacle de la Nature.
Plumier, Plantes d'Amérique, Histoire des Fougeres.
Pomet, Histoire générale des Drogues simples.
Pott, Lithogéognosie.

R.

Ray, (Jean) Regne animal. Rai, Histoire des Plantes. A Londres, 1686, 3. vol. *in-fol.* Latin.
Réaumur, Histoire des Insectes, &c. à Paris, 1738, 6 vol. *in-4°.* & les autres Ouvrages de ce Savant Scrutateur de la Nature.
Redi, Insectes.
Reneaume, Dissertations de Physique & de Botanique.
Rondelet, Histoire des Poissons.
Roësel, Collection d'Insectes, gravés & enluminés.
Rumphius, Histoire des Coquilles, & l'Herbier d'Amboine. A Amsterdam, 7 vol. *in-fol.* Latin, 1755.
Ruysch, Regne animal.

S.

Scheuchzer, Foſſiles, &c. (*Scheuchzeri itinera Alpina*). A Leyde, 1723, 4 tom. *in*-4°.
Schoneveld, Poiſſons & autres Animaux marins.
Seba, *Theſaurus Animalium.*
Sloane, (Hans) Hiſtoire Naturelle de la Jamaïque, des Barbades, &c.
Stenon, Élémens de Myologie.
Storck, (M.) Diſſertations ſur la Ciguë, le Napel, la Pomme épineuſe, la Juſquiame, &c.
Swammerdam, *Biblia Naturæ.*

T.

Thevet, Hiſtoire des Singularités de la Nouvelle France en Amérique.
Tournefort, (Pitton de) Élémens de Botanique. (*Inſtitutiones rei herbariæ.* A Paris, 1719, 3 vol. avec fig. *in*-4°.) Et Voyage au Levant, par ordre du Roi. A Paris, 1717, *in*-4°. 2 vol. & *in*-8°. 3 vol.
Traités des Jacinthes, Renoncules, Œillets, &c.
Tranſactions Philoſophiques, traduites de l'Anglois.
Trembley, (M.) Polypes d'eau douce.

V.

Wafer, (Lyonnel) Relation des Voyages, imprimés à la ſuite des Voyages de Dampier.
Valiſnieri, Recueil de différens Traités de Phyſique.
Voſmaër, (M.) Deſcription de pluſieurs Animaux. A Amſterſtam, *in*-4°. avec figures.
Voyage de la Baye de Hudſon, fait en 1746 & en 1747, traduit de l'Anglois, de M. Henry. Ellis, &c A Paris, 1749, *in*-12. 2. vol.
Voyage à la Martinique, par M. Thibaut de Chanvalon.
Voyage autour du Monde, de Lord-Amiral Anſon.
Wallerius, Minéralogie, &c.
Willughby, Hiſtoire des Poiſſons & Oiſeaux.

Woltersdorff, Regne minéral.
Wormius, *Muſæum Wormianum*, ou Hiſtoire des choſes naturelles.

On n'a point fait mention dans cette Liſte, d'un grand nombre de Lettres, de Mémoires & de Diſſertations phyſiques ſur l'Hiſtoire Naturelle, qui ont été imprimés ſéparément, ou inſérés dans des corps d'Ouvrages; mais on les a conſultés & cités ſuivant l'exigence des cas aux articles qui y ont quelque rapport.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, la troiſieme édition du *Dictionnaire univerſel d'Hiſtoire Naturelle, par M. Valmont de Bomare;* il m'a paru que les changements & additions faits à cette nouvelle édition, rendent cet Ouvrage de plus en plus digne de l'impreſſion. A Paris ce 8 Mai 1775. MACQUER.

PRIVILEGE GÉNÉRAL

Du Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre amé le ſieur VALMONT DE BOMARE, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre : *Dictionnaire d'Hiſtoire Naturelle;* S'il nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Expoſant, nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera, & de le faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le temps de *ſix années* conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. FAISONS défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance : comme auſſi d'imprimer, ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni d'en faire aucuns Extraits, ſous quelque prétexte que ce puiſſe être, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit dudit Expoſant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenants, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, & l'autre tiers audit Expoſant; ou à celui qui aura droit de lui, & de tous dépens, dommages & intérêts : A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément aux Réglements de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance du préſent Privilege; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où

l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMESNIL ; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancellier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMESNIL ; le tout à peine de nullité des Préſentes ; Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant & ſes ayans cauſe, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, ſoit tenue pour duement ſignifiée, & qu'aux copiés collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande ; & Lettres à ce contraires : CAR tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à Paris le *trentieme* jour du mois de *Mai*, l'an de grace *mil ſept cent ſoixante-quinze*, & de notre Regne, le deuxieme. Par le Roi en ſon Conſeil. *Signé*, LE BEGUE.

Regiſtré le préſent Privilege, & enſemble la Ceſſion ſur le Regiſtre XIX de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N° 282, Fol. 448, *conformément au Réglement de* 1723. *A Paris, ce premier Juillet* 1775.

Signé, HUMBLOT, *Adjoint.*

Je reconnois que le préſent Privilege par moi obtenu, appartient au ſieur Brunet, Libraire, qui eſt Ceſſionnaire du ſieur Coſtard, lequel l'étoit du ſieur Lacombe : le tout conformément aux droits & clauſes de mon Traité fait avec le ſieur Coſtard, en date du 14 Février 1773. A Paris, ce 28 Juin 1775. VALMONT DE BOMARE.

ERRATA DU TOME PREMIER.

PAGE 15 (*ibid.*) *lig.* 16, l'Omonymie, *liſez* l'Homonymie.
Pag. 152, *lig.* 32, l'amiante eſt connu, *liſez* l'amiante eſt connue (prononcez l'amiante au féminin dans le reſte de cet article).
Pag. 423, *lig.* 32, *voyez à l'article*, liſez, *voyez ci-après à l'article Belles de jour, & l'article.*
Pag. 500, *lig.* 3, Bois de Ciroſle, *liſez*, Bois de Girofle.

Errata du Tome ſecond.

Pag. 14, *lig.* 7, d'aigle, *liſez* de bipede.
Pag. *ibid. lig.* 8, Aigle, *liſez*, Condor.
Pag. 15, *lig.* 10, *Ourang*, liſez, *Orang.*
Pag. 110 & 160, les deux articles *Cherimolia* & *Chiremoya* n'en font qu'un.
Pag. 209, *lig.* 1, muniquent, *liſez* communiquent.

Errata du Tome troiſieme.

Pag. 65, *lig.* 19, au panthere, *liſez*, à la panthere.
Pag. 106, *lig.* 10, *manehot*, liſez, *manchot.*
Pag. 205, *lig.* 5, *guignetta*, liſez, *guinetta.*
Pag. 262, *lig.* 18, grouin, *liſez*, groin.
Pag. 304, *lig.* 23 & 24, de vernis, *liſez*, le vernis.
Pag. 310, *lig.* 20, noires par l'extrémité, *liſez*, noires & plus larges par leur extrémité qu'à l'origine.
Pag. 399, *lig.* 32, coquilles, *liſez*, coquillages.
Pag. 404, *lig.* 1 & 2, quelque bras ou quelque jambe, *liſez*, un bras, ou une jambe.
Pag. 411, *lig.* 7, Cantons Suiſſes, *ajoutez*, voyez SONNEUR.
Pag. 434, *lig.* 30, connu, *liſez*, cornupede.
Pag. 438, *lig.* 15, différente, *liſez*, différens.

Errata du Tome quatrieme.

Pag. 40, *lig.* 17, maladie, *ajoutez*, vénérienne.
Pag. 92, *lig.* 22, d'agate, *ajoutez*, ou de petro-ſilex.
Pag. 143, *lig.* 18 & 19, ſa veſſie eſt double & pleine de vent, *liſez*; ſa veſſicule aërienne eſt double & bien tendue.
Pag. 275, *lig.* 12, lib. c. 23, *liſez*, lib. VI. c. 24.

Pag. 306, *lig.* 1 & 2, coquilles, *liſez*, coquillage.
Pag. 551, *lig.* 34, à la bouche, *ajoutez*, leur pature.
Pag. 560, *lig.* 34, la tige, *liſez*, la moëlle deſſéchée.
lig. 35, ſon corps, *liſez*, ſon tronc.
Pag. 604, *lig.* 16, canots, *ajoutez*, & des avirons.

Errata du Tome cinquieme.

Pag. 256, *lig.* 22, épaiſſeur, *liſez*, circonférence.
Pag. 272, *lig.* 13, pag. 423, *liſez*, pag. 361.
Pag. 458, *lig.* 16, de chien de mer, *liſez*, de pluſieurs eſpeces de.
Pag. 555, *lig.* 3, ou gaſtri-mithe & ruminant, *liſez*, gaſtri-mithe ou ruminant.

Errata du Tome ſixieme.

Pag. 3, *lig.* 6, *dujong*, liſez, *dugung*.
lig. 7, le *lamentin*, *liſez*, peut être le *lamentin*.
lig. 8, ſacrés, *ajoutez*, voyez *Dugon* à l'article *vache-marine*.
Pag. 8, *lig.* 20, d'huile de ben, *ajoutez*, ou un peu d'huile de cacao.
Pag. 102, *lig.* 3, compoſent, *liſez*, compoſe.
Pag. 107, *lig.* 18, & dans l'eau forte qui n'agit point ſur l'ivoire, *liſez*; & dans l'ivoire qui n'eſt point attaqué par l'eau-forte.
Pag. 131, *lig.* 12, teſtacées, *liſez*, teſtacites.

Errata de la Table.

Pag. IV, *lig.* 31, rotis marini, *liſez*, roriſmarini.
Pag. VI, *lig.* 36, paſtina, *liſez*, paſtinaca.
lig. 37, Acachul, *liſez*, ſecachul.
Pag. XX, *lig.* 13, *guemut*, *liſez*, *muguet*.
Pag. XXII, *lig.* 36, *azéderac*, liſez, *azédarac*.
Pag. XXVII, *lig.* 13, Biſſingua, *liſez*, Biſſingua.
lig. 36, *truſle*, liſez, *truffe*.
Pag. XXVIII, *lig.* 17, alexandrinus, *liſez*, alexandrina.
Pag. XXXVI, *lig.* 22, carbonacius, *liſez*, carbonarius.
Pag. XLIII, *lig.* 8, *lievre terreſtre*, liſez, *lierre terreſtre*.
Pag. XLVI, *lig.* 13, fluviatililis, *liſez*, fluviatilis.
Pag. LXVI, *lig.* 3, colutæ foliis, ſiliqui ſanguſtioribus, *liſez*, coluteæ foliis, ſiliquis anguſtioribus.
Pag. LXXIX, *lig.* 3, *veſſe ſauvage*, liſez, *veſce ſauvage*.
Pag. LXXX, *lig.* 20, Ægytiacum, *liſez*, Ægyptiacum.

Pag. LXXXII, *lig.* 30, *guineten*, liſez, *guignette.*
Pag. LXXXIV, *lig.* 17, halinus, *liſez*, halimus.
Pag. CX, *lig.* 16, bibernum, *liſez*, hybernum.
Pag. XCI, *lig.* 3, *bulbuleux*, liſez, *bulbeux.*
Pag. XCVIII, *lig.* 21 & 22, dentala, *liſez*, dentata.
Pag. CXV, *lig.* 8, *macandrite* liſez, *mancandrite.*
Pag. CXXI, *lig.* 1, meſſara, *liſez*, meſſacara.
Pag. CXLVIII, *lig.* 34, photade, *liſez*, pholade.
Pag. CL, *lig.* 3, Genevre, *liſez*, Geneve.
Pag. CLIII, *lig.* 23, *Giugnard*, liſez, *Guignard.*
Pag. CLXXII, *lig.* 20, vitri, *liſez*, ſal vitri.
Pag. CLXXV, *lig.* 13, chryſoplenium, *liſez*, chryſoſplenium.